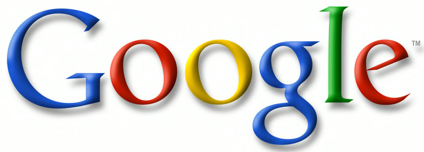
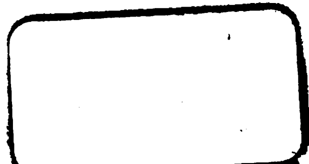




LE

CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL.

LE

CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

REVUE RELIGIEUSE DE LA SUISSE ROMANDE

Que suivant la vérité dans la charité nous croissions à tous égards en Celui qui est le chef, savoir Christ. EPH. IV, 15.

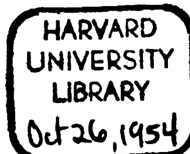
Bel état de l'Eglise quand elle n'est plus soutenue que de Dieu. PASCAL.

SEIZIÈME ANNÉE

1873

LAUSANNE
BUREAU DU CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE
chez Georges Bridel éditeur, place de la Louve.

1873



Le Comité de rédaction dirige la marche générale du journal. Chaque collaborateur demeure d'ailleurs responsable de ses propres articles, sans être solidaire des vues exprimées par d'autres collaborateurs.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

ÉTUDES BIBLIQUES

—

Les Colossiens et saint Paul.

Discours préliminaire sur l'épître aux Colossiens[1].

Cette épître a des droits particuliers à notre étude, par sa beauté et par sa difficulté.

D'abord, elle est belle par les instructions théologiques et morales qu'elle renferme, et en elle la beauté est unie à la simplicité, en sorte qu'elle peut être appréciée par chaque chrétien. Cependant, c'est une beauté qui demande à être approfondie, et même elle est d'une telle nature qu'on ne peut bien la saisir et la sentir que par la réflexion ; ce sont des pensées élevées qu'il faut méditer. De plus, cette épître est difficile : ces mêmes pensées, qui sont très belles et très élevées, sont aussi très profondes, et, par conséquent, on ne les saisit pas sans quelque difficulté ; il faut connaître les temps, les lieux, les doctrines, les rapports des Colossiens et de l'apôtre, pour bien comprendre ce qu'il a voulu dire et la portée de ce qu'il a dit.

De même que cette épître ne fut pas adressée aux seuls conducteurs de l'église de Colosses, mais à tous les membres de cette communauté, elle a été conservée dans le canon des Ecritures pour tous les fidèles et non pas seulement pour les docteurs. S'il y avait un livre de l'Ecriture qui ne fût pas pour tous les chrétiens, on prouverait facilement qu'il y en a un autre et encore un autre, et ainsi une grande partie du trésor des Ecritures serait ravie au commun des fidèles. Il n'y a aucun livre sacré qui ne soit pas pour tous. Rien, dans l'Ecriture, n'autorise à faire le triage entre ce qui est pour tous ou seulement pour quelques-uns. Si donc le trésor des Ecritures n'est pas à quelques-uns, mais à tous, nous n'avons pas le droit de leur soustraire la lecture d'un livre quelconque ; tout ce qui peut être mis à la portée des fidèles d'une manière utile et édifiante, nous devons le mettre, et autant que nous sommes capables d'aider à l'intelligence de l'Ecriture, nous devons y aider autrui : Le devoir de ceux qui ont « la clef de la connaissance » (Luc XI, 52) est de s'en servir pour ouvrir la porte et non pour la fermer. Si donc l'épître aux Colossiens présente des difficultés particulières, notre devoir est de les éclaircir autant que nous le pouvons selon nos moyens.

Dans ce discours, sans aborder l'intérieur de l'épître, nous nous attacherons à en envisager l'extérieur ou le cadre.

En premier lieu, l'épître est adressée aux fidèles de Colosses, ville peu consi-

[1] Ce discours inédit de Vinet a été rédigé d'après les notes de l'auteur et les cahiers de quelques étudiants.

dérable de la Phrygie, province qui faisait partie de l'Asie mineure. Ce pays, célèbre par le caractère voluptueux et les mœurs molles et relâchées de ses habitants, fut un des premiers sols de l'antiquité chrétienne où s'imprimèrent les pas des apôtres et où brilla le flambeau de l'Evangile.

Colosses dont, sans cette épître, le nom serait inconnu à la plupart du monde, est devenue célèbre par le fait que saint Paul, qui lui-même était originairement un homme obscur, l'a nommée et a écrit à ses habitants. Cela suffit à sa gloire; le nom en est devenu populaire, elle est dans la bouche de tous ceux qui font partie de la chrétienté, elle a été immortalisée. Que de fois cela arrive! Il en est ainsi de tous les lieux et de tous les personnages qui ont été en quelque rapport avec les apôtres de Jésus-Christ et avec Jésus-Christ lui-même. Beaucoup de lieux et de personnages sont, par leurs relations avec le Sauveur ou avec les choses du christianisme, devenus célèbres, ou sont restés dans le souvenir de la chrétienté et ont vu se réaliser à leur égard la prédiction de Jésus-Christ relative à cette pauvre Marie, au sujet des parfums qu'elle avait répandus sur les pieds de son Sauveur : « En vérité, je vous dis que dans tous les endroits du monde où cet Evangile sera prêché, ce qu'elle a fait sera aussi récité en mémoire d'elle. » (Math. XXVI, 13.) Ce que dit Jésus de l'acte de Marie s'est aussi vérifié pour Colosses. La gloire de Jésus-Christ entraîne avec elle la gloire de tous ceux qui l'ont connu. Les chrétiens « ne cherchent pas la gloire, » car autrement ils ne pourraient pas croire (Jean V, 44) et ne seraient pas chrétiens; mais s'ils ne cherchent pas la gloire, la gloire vient les chercher; ils ont de la gloire malgré eux. La plupart des noms les plus généralement connus sont ceux des hommes que le christianisme a fait connaître ou qui se sont fait connaître à l'occasion du christianisme.

Cette ville de Colosses avait été instruite dans le christianisme par un disciple et compagnon d'œuvre de Paul, Epaphras (Col. I, 7), et non par Paul lui-même, et l'église de cette ville s'était distinguée de bonne heure par sa piété et la pratique des vertus chrétiennes. (Col. I, 3-8; II, 5.) C'est ce qui l'honore parmi les villes à qui l'apôtre a adressé des lettres, car, du reste, elle était moins considérable, et elle est moins célèbre que beaucoup d'autres églises, moins connue qu'aucune de celles auxquelles saint Paul a écrit. Elle est nommée moins souvent; son nom ne se trouve pas ailleurs dans le Nouveau-Testament que dans cette épître (I, 2). Rome, Ephèse, Corinthe, Philippes, Thessalonique sont dans l'histoire ecclésiastique plus importantes et plus célèbres que Colosses, mais ce qui est dit de celle-ci vaut mieux que ce qui est dit de la plupart des autres. Saint Paul la relève comme pratiquant selon la vérité les doctrines qu'elle a reçues d'Epaphras. Ajoutons que c'est dans cette ville que vivait et que présidait au culte chrétien un autre disciple, à qui Paul a adressé une lettre, Philémon, maître de l'esclave Onésime.

En second lieu, l'auteur de cette épître est saint Paul, dont nous avons à examiner le caractère et la vie, pour autant que cela peut avoir un rapport particulier avec notre épître. Il écrit à cette église comme apôtre et comme ami. Ceci n'implique point que, contre ses principes, il entre dans le travail d'autrui. (Rom. XV, 20.) Là où le ministère de la prédication avait été confié à un autre, il le laissait faire. Mais il gardait la surintendance, l'inspection supérieure des églises qu'il avait fondées ou qui avaient été fondées sous sa direction, par ses disciples, quoiqu'il laissât agir ceux-ci avec une liberté suffisante. Aussi, dans

cette lettre aux Colossiens, n'est-il question que de points de doctrine et de morale générale, mais on ne voit pas que Paul entre dans les détails d'organisation.

En troisième lieu, la position de saint Paul, au moment où il écrit cette lettre, est intéressante. Outre son âge et ses précédents travaux, car il avait déjà blanchi au service du Seigneur et il portait en son corps des stigmates glorieux de son dévouement à Jésus-Christ (Gal. VI, 17), il y avait, dans sa position, quelque chose qui rend cette épître particulièrement intéressante, comme, du reste, quelques autres de cette époque, c'est que Paul, quand il l'écrit, est dans les liens, selon la remarque de Chrysostôme, qui distingue, entre les épîtres de saint Paul, celles qu'il a écrites *in vinculis*. Toutes les lettres de saint Paul, dit-il, sont remarquables, mais il y a quelque chose de plus particulièrement remarquable dans les lettres qu'il a écrites dans ses liens. Il en est d'elles, selon lui, comme de celles qu'écrirait, entre deux victoires, un grand capitaine vainqueur, tout couvert encore de poussière, depuis le champ de bataille et du milieu de ses trophées. Or les victoires et les trophées d'un apôtre, ce sont ses souffrances; et saint Paul est comme un général dans sa gloire et qui dérobe un moment pour écrire à ses amis. Il était détenu alors à Rome ; c'était la première captivité, moins dure que la seconde; il y avait été transporté à l'occasion de son appel à César. Mais quoique cette captivité fût assez douce et qu'il jouît alors d'une assez grande liberté d'annoncer l'Evangile, même jusque dans les rangs de ses maîtres et de ses ennemis, néanmoins il était captif. Si nous cherchons à nous rendre compte de l'impression que cette circonstance a dû faire sur les Colossiens, nous verrons trois choses :

D'abord, quelle autorité particulière avait saint Paul parlant du haut d'une telle tribune. Si jamais tribune ne fut plus haute et plus éloquente que celle de la croix, la tribune de Paul était aussi une espèce de croix, en attendant la croix plus sanglante. Or il était bien difficile que les Colossiens ne prissent pas au plus grand sérieux des paroles qui arrivaient d'un tel lieu et que garantissaient si bien la conduite et la vie de leur auteur, des convictions pour lesquelles il consentait à la souffrance et à la mort et qui étaient comme chargées d'abnégation et couvertes de la gloire de son martyre qui commençait. Jamais son apostolat n'avait été plus glorieux ; jamais il n'avait été en danger plus grand. Combien cela devait augmenter l'intérêt des Colossiens et l'impression qu'ils recevraient de ses paroles !

Mais il y a plus : ne doivent-ils pas être touchés d'affection et de respect pour l'apôtre qui, au milieu de ses chaînes, au milieu des sujets les plus pénibles et les plus légitimes de préoccupation personnelle, ne montre réellement qu'une préoccupation, celle de l'intérêt d'autrui, de l'amour de ses frères, de leur salut, celle de l'intérêt de la vérité et du règne de Dieu ? Ils savent que saint Paul est dans les fers, mais lui ne le leur dit pas seulement, et s'ils ne savaient d'où il écrit, ils n'en sauraient rien. Il s'est oublié complétement : il n'a vu que les sujets qu'il allait traiter et ses frères qu'il voulait instruire. Combien ce silence, cette réticence doit paraître sublime aux Colossiens, leur ouvrir le cœur et les préparer à écouter et à recevoir les instructions de l'apôtre !

Enfin, ne seront-ils pas dans l'admiration pour le caractère du christianisme, et n'y feront-ils pas des progrès en voyant la force d'expansion de la charité, de cet esprit chrétien qui sort un homme prisonnier de l'enceinte où il est resserré, qui le répand au dehors, qui lui fait, malgré les obstacles, reculer indéfiniment les limites de son activité et

qui le rend présent partout et veillant à tout? Que, dans le temps de sa liberté, il prêchât l'Evangile et ne se donnât aucun relâche, c'est bien; mais en prison il y a force majeure, il y a impossibilité, il y a au moins ralentissement. Mais Paul ne se prévaut pas des obstacles pour demeurer dans le repos; il n'est pas si vite disposé à reconnaître cette impossibilité; rien ne peut ralentir et suspendre son œuvre; il ne s'arrêtera que devant une force invincible où il reconnaîtra la volonté de Dieu, quand il verra que sa main veut l'arrêter, quand il n'y aura plus aucun moyen pour lui, à la mort. Jusque là il appartient à tous, il se donne à tous. Je me suis rappelé ce qu'on éprouvait, il y a trente ans [1], en lisant dans les journaux les décrets de Napoléon empereur, datés de Schönbrunn et de Berlin, d'où il réglait les plus petites choses, jusqu'à fixer, la veille d'une bataille, le traitement d'un acteur de Paris! Cela étonnait beaucoup de monde; on disait alors · Quel grand homme, il prend soin de tout! Mais alors, on le reconnut plus tard, Napoléon affectait de penser à tout, d'être présent partout. Mais la vraie vertu est sans affectation et ne *se pique* de rien. Or voici un homme qui n'affecte rien et ne se pique de rien, qui est présent partout. —Et comment? —Par sa charité qui le guide. Ce n'est que par là qu'il cherche l'ubiquité. Au milieu de cette grande ville de Rome, dans la captivité, en face des souffrances, Paul pense à un petit troupeau d'une petite ville ignorée, à la petite église, inconnue peut-être, des Colossiens, il lui écrit une longue lettre, si grave, si profondément méditée, d'un ton où l'on sent qu'il est emporté au-dessus de lui-même, au-dessus de sa hauteur ordinaire. S'il en est ainsi, c'est qu'il y a là l'effet puissant de la charité, qui seule multiplie l'âme, l'attache à ce qui est loin comme à ce qui est près, à ce qui est petit comme à ce qui est grand, l'étend, la transporte et la rend présente partout.

[1] Ceci a été prononcé en 1841. (*Editeur.*)

En quatrième lieu, il faut ajouter que, selon toute apparence, Paul ne connaissait pas les Colossiens, et comme saint Paul avait fait, avant cette épître, deux voyages dans la Phrygie (une première fois il avait seulement *traversé* cette province (Act. XVI, 6), et, une seconde fois, il l'avait *parcourue* « pour fortifier ses disciples » (Act. XVIII, 3), il pouvait donc avoir vu les Colossiens. Aussi ne dit-il pas expressément qu'il ne les ait pas vus. Cependant on peut le conclure du chapitre II, verset 1, où l'apôtre parle « du combat qu'il a pour les Colossiens.... et pour tous ceux qui n'ont pas vu sa présence en la chair; » ce passage a fait croire à plusieurs que Paul ne les connaissait pas de vue. Il paraît, cependant, qu'il les visita plus tard, suivant ce que nous lisons dans l'épître à Philémon de Colosses: « prépare-moi un logement » (verset 22); mais jusqu'alors il ne les visita pas. On peut aussi le conclure de ce que, dans le contenu de l'épître, il ne dit rien qui puisse donner lieu de penser qu'il les avait vus, qu'il y avait une connaissance personnelle entre eux et lui. Il s'exprime bien autrement dans les épîtres adressées à des églises où il avait résidé ou qu'il avait visitées. On voit, en effet, quand il a vu des personnes auxquelles il écrit, qu'il y fait au moins des allusions. En tout cas, à supposer qu'il eût été à Colosses et qu'il eût vu les Colossiens, cette connaissance devra être très superficielle.

Néanmoins Paul écrit à ces Colossiens inconnus, avec abondance, avec étendue, avec sollicitude, avec affection, et par là il montre que le sentiment qui l'anime n'est pas l'amitié, l'affection naturelle, mais ce sentiment supérieur, cette affection divine qu'on nomme *la charité*. Elle n'a pas les mêmes exigences que l'affection naturelle. Elle nous attache à ceux que nous n'avons point vus. Sans doute

la vue, la connaissance personnelle selon la chair, est quelque chose, même pour la charité. Saint Jean semble le reconnaître quand il dit : « Celui qui n'aime point son frère qu'il voit, comment pourrait-il aimer Dieu qu'il ne voit point? » (1 Jean IV, 20.) C'est pourtant quelque chose pour des chrétiens (pour les plus spirituels) que de s'être vus, et c'est une grande douleur entre chrétiens que de ne plus se voir. Paul lui-même regarde comme une heure solennelle et douloureuse celle où il vit pour la dernière fois les anciens de l'église d'Ephèse, et où il dut leur déclarer « qu'ils ne verraient plus son visage, » et ceux-ci fondirent tous en larmes, principalement affligés de cette parole qu'il leur avait dite qu'ils ne verraient plus son visage. (Act. XX, 37-38.) Mais s'il y a une grande douceur dans une connaissance personnelle, il ne faut pas que la charité dépende d'elle; il faut pouvoir aimer sans voir, par charité pure. Si la charité trouve dans la vue de la joie et un stimulant, elle sait aussi se passer de la vue, elle ne veut pas dépendre de la vue. Paul lui-même a insisté ailleurs sur ce caractère de la charité. C'est dans 2 Corinthiens V, 16, où il déclare qu' « il ne veut plus même connaître personne selon la chair. » Cela ne signifie pas qu'il évitera de voir les gens; cela signifie qu'il ne veut pas que l'affection humaine se substitue à la charité, à quoi l'on est toujours exposé. La connaissance individuelle et l'affection naturelle ne doivent pas prévaloir sur la connaissance spirituelle ni l'absorber; il faut savoir aimer une personne indépendamment de toute raison subjective, par cela seul qu'elle existe et qu'elle a une âme. Quoi qu'il en soit, nous voyons Paul, dans cette occasion, plein d'affection pour des gens qu'il ne connaît pas ou qu'il connaît à peine.

Saint Paul a écrit à des églises qu'il avait visitées; et il est remarquable qu'il leur écrit à la fois comme à des gens qu'il connaissait selon la chair et comme à des gens qu'il ne connaissait pas selon la chair. Cette pratique de Paul, c'est l'explication de fait, et par conséquent la meilleure, de son précepte. Il dit lui-même : « Usez de ce monde comme n'en usant pas » (1 Cor. VII, 31), et de même : « Connaissez vos frères selon la chair, comme ne les connaissant pas selon la chair. » Et en effet, si l'on voit à certains détails, à des traits particuliers, qu'il connaissait ceux à qui il écrit, on voit, d'autre part, à l'élévation de ses pensées et des sujets qu'il traite, à la gravité de son langage ou du ton qu'il prend, à l'exclusion de tout ce qui ne tend pas à l'édification, au soin de s'effacer lui-même, ou de diminuer sa personnalité autant que possible, on voit que, dans un certain sens, il ne les connaissait pas selon la chair; et ainsi, quoiqu'il les eût vus et pratiqués personnellement, il reste fidèle à sa maxime.

Mais, dira-t-on, si saint Paul ne les connaît pas, comment peut-il leur écrire des choses qui leur conviennent?

Nous répondons d'abord qu'il suffisait à saint Paul, pour leur dire des choses utiles, qu'il les connût comme chrétiens; or il les connaissait ainsi et il pouvait leur parler comme tels. Par cela seul qu'Epaphras les avait instruits d'après les directions de Paul, lui avait donné des détails sur eux et rendu compte de leurs progrès, ainsi que nous le voyons au commencement de l'épître, saint Paul les connaissait comme de pieux chrétiens, et il y avait entre lui et eux plus d'intelligence, plus d'intimité, de connaissance étroite, de familiarité qu'entre gens du monde qui se sont beaucoup vus, qui se connaissent, qui vivent ensemble, sans avoir entre eux le lien de la foi. Rien n'unit comme une foi commune en Christ; c'est un lien qui supplée à tous les autres; l'expérience le prouve tous les jours. C'est à mesure qu'on s'élève aux grands intérêts de la

nature et de la vie de l'homme et qu'on remonte vers Dieu, qu'on se sent plus unis, que les barrières tombent et s'effacent, comme les deux côtés d'un triangle, à mesure qu'ils s'élèvent vers leur sommet commun, se rapprochent et finissent par se réunir. Par là Paul pouvait écrire utilement aux Colossiens.

Et puis, à supposer qu'il ne les eût connus que comme hommes, il pouvait leur écrire et être compris d'eux, lui chrétien, mieux encore que d'autres qui auraient longtemps vécu avec eux, et cela parce que la langue de l'Evangile est la langue de l'humanité. La vérité salutaire à tous est aussi intelligible à tous, et celui qui la connaît le mieux est aussi celui qui a le plus d'accès auprès de tous les hommes, qui est le plus compris de tous. Mettez en présence un chrétien et un idolâtre, et, si le premier parle de sa foi, il y a bientôt un rapport entre eux, et il y aura bientôt entre eux un langage. Le sauvage comprendra les paroles du chrétien, qui sont tout humaines parce qu'elles sont divines; mais de plus ces paroles feront naître et surgir chez le sauvage des pensées qui se trouvaient cachées en lui, et elles le révéleront à lui-même.

Ensuite la preuve de fait est dans la lettre même que nous avons sous les yeux. Son sort renverse l'objection. En effet, à travers la différence des temps et l'espace des siècles, cette épître, écrite il y a longtemps, par occasion, à une population antique, que d'ailleurs Paul lui-même ne connaissait pas ou ne connaissait que peu, nous convient à nous-mêmes et nous profite à nous-mêmes, peuple moderne, et dans de tout autres circonstances que les Colossiens, ayant bien moins qu'eux de points de rapport avec Paul et à qui la lettre n'a pas été adressée. Comment douter qu'elle n'ait convenu et profité à l'église de Colosses elle-même que Paul connaissait mieux qu'il ne nous connaissait et à qui elle fut adressée? Cette lettre, convenable et utile primitivement à ces chrétiens, est devenue comme une circulaire à toutes les églises de tous les siècles : elle a édifié, encouragé des générations entières.

Enfin, il n'est pas vrai de dire que saint Paul ne connaissait pas ou ne connaissait que peu les Colossiens, car il les connaissait par Epaphras. Il a appris de lui leur position, leur situation morale, leurs besoins, en un mot, ce qu'il fallait savoir, et cela non accidentellement : il s'est informé d'eux auprès de lui, afin de leur écrire en conséquence plus utilement; et nous voyons qu'ayant à peu près les mêmes sujets à traiter dans cette épître que dans celle aux Ephésiens, il a écrit aux Colossiens en particulier; et pourtant il aurait pu se borner à leur faire parvenir et communiquer la lettre à l'église d'Ephèse qui n'était pas loin; cela aurait été facile. Mais non, Paul leur écrit une lettre à part, différente, parce que d'ailleurs il est informé de leurs particularités, des sectes, des hérésies qui se trouvaient dans leur église.

Des choses même qui nous paraissent dans cette épître d'une nature très générale, peuvent être adaptées, sans qu'il y paraisse, aux besoins particuliers des Colossiens, car il y a, pour l'apôtre comme pour le poëte, un art de dire les choses tout à fait générales d'une manière qui les rend propres à des circonstances particulières [1].

Venons-en maintenant aux *instructions pratiques*.

La première, c'est que l'exemple de saint Paul dans ses rapports avec les Colossiens nous apprend à user et à ne ne pas abuser de l'autorité qui nous est confiée, dans quelque sphère que ce soit. Paul use de son autorité, de son droit; c'était son devoir, puisqu'il avait été établi pour cela, et il aurait tort de ne pas le faire; il doit en répondre, mais il n'en abuse pas; il ne s'immisce point

[1] *Proprie communia dicere.*

sans nécessité dans l'administration intérieure et l'organisation de l'église de Colosses, quoique probablement il les connût, il reste fidèle à son principe de ne pas entrer dans le travail ou l'œuvre des autres. Ses préceptes sont de charité, de prudence chrétienne, mais toujours généraux, sans prescrire rien de particulier. Il n'y a d'allusions particulières que celles qui ont rapport aux doctrines qui circulent dans cette église et dans les églises de l'Asie mineure; mais il ne va pas plus loin, il n'entre pas dans les détails qu'Epaphras peut donner. S'il en eût senti la nécessité, il l'aurait fait, mais il a confiance dans l'église elle-même et dans les guides dont elle est pourvue. Il laisse à cette église, il respecte, il ménage la liberté, et il a raison, car la liberté, c'est la vie; il le sait, et il sait aussi que ne pas ménager la liberté, la gêner, c'est étouffer la vie, et il ne veut pas l'étouffer. D'ailleurs la confiance qu'il a en Epaphras, le conducteur immédiat de l'église, lui fait un devoir de laisser aussi la liberté à ce disciple fidèle qui jusqu'alors avait bien conduit son troupeau, et de ne pas empiéter sur son domaine.

Une deuxième instruction pratique à recueillir, c'est que, puisqu'en tant que chrétiens nous sommes tous, en quelque manière, appelés à être apôtres comme Paul, il nous faut, comme lui, donner à notre apostolat le sceau d'une vie pure et d'un entier renoncement à nous-mêmes, d'une vie dévouée, toujours animée et dirigée par l'amour. Il faut nous montrer les amis tendres de ceux à qui nous annonçons la vérité, comme voulant leur communiquer non pas des spéculations, mais « un trésor. » (2 Cor. IV, 7.) Il ne s'agit pas de leur faire adopter la vérité par complaisance pour nous. Sans doute la sympathie et le respect pour quelqu'un produisent souvent une adhésion anticipée à une opinion. Mais saint Paul ne le veut pas ainsi : il agit par conviction. Il n'agit pas non plus par fanatisme pour faire adopter ses idées à toute force; il veut que ses disciples examinent ce qu'il dit : « il leur parle comme à des personnes intelligentes, disant : Jugez vous-mêmes de ce que je dis » (1 Cor. X, 15), si ce que je dis est vrai. Mais il faut la vérité avec la charité, il faut dire, montrer et recommander, comme lui, la vérité par la charité (Eph. IV, 15), car la vérité ne peut être séparée de la charité que sous peine d'être faussée; ne pas donner ou refuser à la vérité le concours, l'appui de la charité, c'est la dépouiller de ce qui lui appartient, car la charité est une partie de la vérité.

Comme troisième leçon, sachons, comme Paul, aimer même ceux que nous n'avons pas vus et que nous ne connaissons pas selon la chair; et quant à ceux que nous voyons et que nous connaissons selon la chair, ne prenons pas le change; efforçons-nous de ne pas les connaître seulement selon la chair, tâchons de les aimer autrement que par l'affection de la nature; cherchons à les aimer aussi par la charité. Dans l'amour de nos proches et de nos amis la tendresse excessive paraît remplacer souvent la charité, parce qu'elle la déborde, mais quelque grande que soit notre tendresse, si la charité n'est pas là, cette tendresse cloche, ce n'est pas le véritable amour; pour qu'elle le soit, il y faut toujours la charité. Il faut quelquefois nous mettre à l'épreuve, éprouver notre amour naturel et nos amitiés, et réduire ceux que nous aimons naturellement à leur qualité d'hommes, voir en eux purement leur âme immortelle, l'amour de Dieu pour eux, ses recommandations en leur faveur, et enfin la gloire de Dieu qui n'est pas servie par des affections naturelles, mais qui est servie par la charité.

Quatrième observation pratique : puisqu'il est question ici d'une lettre, pesons avec conscience tout ce que nous disons ou écrivons. Que nous le voulions ou

que nous ne le voulions pas, nos paroles auront une immense portée. La voix d'un simple homme, la parole, même la plus involontaire du plus obscur d'entre nous, peut aujourd'hui avoir plus de retentissement et d'écho que celle de saint Paul, dans ce siècle si retentissant et plein d'échos. Notre temps demande qu'on pèse ses paroles. Mais on dira peut-être : Tout le monde parle ou imprime, et dans la multitude de tous ces bruits qui se font simultanément, ils s'amortissent et s'effacent les uns les autres, en sorte que, dans tous ces bruits confus qui se croisent, la parole individuelle a peu d'importance, fait peu d'effet. Mais non, c'est une fausse idée. Notre parole a peu de conséquence lointaine peut-être, mais elle a beaucoup de conséquence, d'influence prochaine. Mille choses font retentir la moindre parole. Ce retentissement est grand surtout pour peu qu'on soit dans une position élevée ou délicate. Combien ne recueille-t-on pas avec avidité les paroles de certains hommes placés un peu haut, des hommes d'autorité, par exemple ! Le pasteur qui parle dans un temple retentissant, ou celui qui parle dans une salle pleine d'échos, s'il ne ménage sa voix, produit un bruit confus. Ainsi ménageons notre voix dans le vase du monde. Que nos paroles n'abondent pas, mais qu'elles soient pesées. Tâchons que notre parole équivale à une action et porte coup; que nos paroles soient toutes des actions, des coups, mais des coups bien ajustés. Que nos paroles soient toujours en édification pour tous, que non-seulement elles ne disent jamais rien de mauvais, mais que toutes elles édifient !

Recueillons une cinquième instruction pratique de la manière dont la lettre fut transmise aux Colossiens. Les difficultés pour saint Paul rien que pour faire parvenir cette épître à destination; ces deux hommes envoyés qui la portèrent, la peine, les fatigues, les traverses que ces messagers durent sans doute endurer, surtout quand on réfléchit à la différence énorme entre les moyens de communication alors et maintenant; puis aussi les traverses de saint Paul que ces deux hommes nous rappellent, ses fatigants voyages pour porter l'Evangile d'un lieu à l'autre, sa navigation, ses dangers sur cette Méditerranée d'alors si différente de celle d'aujourd'hui, tout cela doit nous porter à admirer et nous engager à bénir la patience et la persévérance de ces premiers apôtres qui, dans leur message, rencontraient partout des difficultés et trouvaient de la force dans tous ces obstacles ! De plus, rendons grâces à Dieu de la facilité actuelle des communications, des progrès de la civilisation, et profitons-en. Chacun dans le monde, suivant son intérêt particulier, rapporte les progrès de la civilisation, ses découvertes, ses conquêtes à un certain but qui lui est particulier. Le commerçant, le savant, le politique et d'autres disent chacun que c'est pour lui que sont ces progrès ; mais nous, chrétiens, nous avons le droit de dire que c'est pour nous que la Providence a amené ces grands changements ; pour nous que les pays sont sillonnés de canaux et de chemins de fer, pour nous que les isthmes sont coupés, pour nous que les prodiges de la vapeur, de l'industrie et de la presse se multiplient, que l'art de l'association se développe, que les barrières des nations s'abaissent. Mais non, ne disons pas que c'est pour nous, disons plutôt que c'est pour l'Evangile que notre âge voit ces choses, pour Jésus-Christ, pour la gloire de Dieu, et profitons-en afin que nous étendions cette gloire. Nous serions bien aveugles de ne pas voir ces changements du monde, et bien ingrats et bien infidèles de ne pas en profiter. Il faut « que les messagers de bonnes nouvelles deviennent une grande armée » (Ps. LXVIII, 11), et qu'ils se répandent

de tous côtés, selon le dessein de la Providence, dont on doit hâter l'accomplissement.

Enfin remercions Dieu de ce que cette belle épître de saint Paul aux Colossiens, cette épître envoyée par occasion à une petite communauté chrétienne obscure, cette épître si riche en instructions sublimes et en exhortations touchantes, se soit multipliée et se soit conservée sans le secours de la presse, qui semble préserver de la destruction tous les écrits qu'on lui confie. Il est difficile de savoir combien de fois il a fallu que ce petit écrit fût copié et recopié, il y a dix-huit siècles, pour qu'un petit nombre de copies en restât et que cette épître ne se perdît pas, mais nous parvînt à travers tous les obstacles, tous les pillages et toutes les révolutions. Conservons-la, nous aussi, cette épître, non pas dans un sens matériel, mais dans un sens spirituel, c'est-à-dire conservons-la *en nous;* que ce qu'il y a en elle, en cette parole de Dieu, incorruptible, immortelle (1 Pier. I, 25), de sève divine, devienne notre propre sève et notre vie !

ARCHITECTURE CHRÉTIENNE

—

La cathédrale de Lausanne.

Quand on approche de Lausanne, le premier monument qui frappe les regards c'est la cathédrale. En venant de Vevey, au contour de la colline de Villette, vous voyez devant le Jura se profiler une colline descendant au lac; Lausanne s'y appuie et au sommet vous distinguez la silhouette de la tour. Si vous venez de Genève, à gauche des pentes de Montbenon fortement ombrées du côté du nord, l'église se détache dans la lumière. D'Ouchy, au-dessus de l'amphithéâtre radieux de la ville, c'est encore Notre-Dame qui s'élève. Une des jouissances enfin de la vue du Signal, n'est-ce pas la tour svelte et puissante qui sert de premier plan à cette immensité !

Si l'on enlevait la cathédrale (nous devons aujourd'hui nous dire : si nous la laissions tomber), notre pays aurait perdu un ornement. Sans doute, au delà de cette place dévastée, il resterait les Alpes, l'œuvre de l'Architecte éternel; nous n'en aurions pas moins à regretter celle des générations passées.

Une œuvre semblable, en effet, n'est pas simplement une parure. Elle est d'abord l'acte de foi d'un peuple entier, et à ce titre elle est d'une valeur considérable. Elle est ensuite un enseignement permanent auquel nous devons peut-être plus que nous ne pensons, et qui nous a rappelé dès notre enfance qu'au-dessus de ces lieux ravissants où nos yeux risqueraient de s'arrêter se trouve la demeure véritable, dont les beautés d'ici-bas ne sont jamais que le reflet. Ce langage de la pierre, nos poëtes nous l'ont traduit dans leurs vers et ils nous ont accoutumés à dire :

« Tu peux encore, ô Suisse bien-aimée,
» Grandir, mais du côté du ciel. »

Pour nous disposer à maintenir, avec l'existence de ces sentiments dans nos cœurs, celle d'un édifice qui les proclame, étudions ce monument splendide du grand art chrétien. Notre attachement, augmenté par l'étude, sera la première des pierres à apporter au travail de sa conservation.

I

Ce n'est pas du premier coup que l'homme a construit une cathédrale. Une telle œuvre est le point d'arrivée et n'est pas celui de départ. Observons le chemin parcouru et arrêtons-nous à ces trois figures qui se présentent successivement sur notre route : *La basilique, l'abbaye, la cathédrale.*

A. L'église chrétienne, persécutée dès

son berceau, se rassemble d'abord dans la maison d'un des fidèles; c'était à l'étage supérieur: « la chambre haute, » comme l'appelle l'Evangile. Parfois elle doit descendre sous terre et se réunir dans les galeries des catacombes, parmi les morts, autour du tombeau d'un martyr.

Vers l'an 260, dans la ville de Nicomédie, on voyait un temple chrétien, détruit quarante ans plus tard au retour de la persécution sous Dioclétien. Avant cette époque il n'y en eut vraisemblablement aucun. On peut le conclure du reproche que Celse, l'adversaire du christianisme, adresse à l'église de son temps. « Vous n'avez pas de temples! » s'écrie-t-il d'un ton de triomphe. A quoi Origène répond avec douceur: « Chacun des croyants n'est-il pas une pierre vivante du temple spirituel? » Et Chrysostome, au quatrième siècle, au temps de la bienveillance impériale, regrettant la ferveur des jours de l'épreuve, s'écrie: « Maintenant les temples sont devenus des maisons; alors les maisons étaient des temples! »

Tels furent les débuts austères de l'Evangile. Avant de transformer l'art, il commence par changer les cœurs. Il y a mieux ici que la beauté artistique, il y a la puissance morale, la véritable source de la beauté. Saluons en passant ces origines de la liberté de conscience. La liberté n'est jamais octroyée, elle se prend, et elle a commencé sur la terre quand il s'est trouvé des hommes qui par la foi ont su mourir.

A partir de Constantin, vers l'an 314, tout a changé. Désespérant de vaincre l'église, le prince commence à la flatter. Il se joint officiellement aux chrétiens et leur accorde pour leur culte l'usage des *basiliques*.

La basilique était un bâtiment public de grandes dimensions, servant de tribunal et de bourse de commerce. Sa forme était un carré long, subdivisé par deux rangs de colonnes, dans le sens de la longueur, en trois galeries dont la centrale était la plus large et la plus élevée. A l'extrémité, un espace semi-circulaire était la place du président et des assesseurs. Cet hémicycle devint le siége de l'évêque et des anciens; devant eux les chantres (le « chœur »), à droite les hommes, à gauche les femmes, dans la galerie centrale les catéchumènes.

On le voit, la disposition de cet édifice s'accordait parfaitement avec la largeur et la simplicité du christianisme, qui appelle tous les hommes à lui, les enseigne par la parole et ne réclame d'autre culte que celui qui est esprit et vérité. Elle s'accordait même avec les erreurs qui commençaient à poindre, car elle permettait de séparer « le clergé » de l'assemblée. La basilique, désormais, fut prise comme modèle, et les développements que nous aurons à constater viennent s'ajouter à ce plan primitif.

Mais, au point de vue de l'architecture, elle laisse cependant à désirer. Son principe général est ce qu'on appelle l'entablement: sur des colonnes de hauteur moyenne, des poutres sont posées horizontales, formant des lignes parallèles à la terre et n'élevant vers le ciel ni le regard ni la pensée.

De plus, on entrait pour des siècles dans la décadence d'abord, puis dans l'oubli de l'art. La décadence se trahit par la recherche des matériaux; nous sommes dans le bas-empire. Ainsi la basilique romaine de *Saint-Paul hors les murs*: pour l'élever, Constantin dépouilla le mausolée d'Adrien; ses quatre files de colonnes resplendissaient de marbre de Paros, d'albâtre, de granit, de porphyre, et ses parois, de mosaïques dorées, dans le goût oriental. Cette richesse est ennemie de l'art, à plus forte raison de l'art chrétien.

Au siècle suivant, après l'invasion des peuples du nord, ce sont les ténèbres qui commencent. Dans la barbarie des temps qui s'écoulent du Ve au VIIIe siècle, l'art de bâtir se perd, on ne sait plus faire une voûte, on se borne à recouvrir les murs de

poutres grossières, habituellement incendiées dans les incursions de l'ennemi.

Telle est la basilique, édifice encore païen dans ses allures et simple imitation du romain.

B. L'*Abbaye* lui succède, apportant les principes d'un art renouvelé. On a peine à se figurer l'ignorance et la misère de ces temps-là. Un grand homme semble un moment les dissiper. D'une main, Charlemagne repousse les invasions des peuples barbares; de l'autre, il relève les études : un trait touchant de l'histoire nous montre ce fier vainqueur des Saxons et des Lombards, qui voulait savoir lui-même ce qu'il ordonnait d'enseigner aux autres, s'exerçant avec beaucoup de soin et assez peu de succès à former de beaux caractères d'écriture et plaçant sous son oreiller ses tablettes et son stylet pour occuper ainsi l'insomnie de ses nuits. Puis il relève les arts : par son ordre, on construit à Aix-la-Chapelle une église qu'il veut rendre magnifique. Ne sachant la créer, il l'imite de Saint-Vital de Ravenne. Privé d'architectes, presque d'ouvriers capables de tailler la pierre, il fait transporter de Ravenne à Aix-la-Chapelle des colonnes de granit. Effort inouï, mais bien inutile; on ne sut pas même les disposer convenablement; placées entre les piliers de la coupole, elles portent à faux et ne servent que d'ornement disgracieux à la galerie d'un étage supérieur.

A la mort de Charlemagne, son siècle qu'il avait devancé, reprend sa marche plus lente. Avant de faire un empire, il fallait refaire des hommes, en laissant se développer la vie individuelle et locale. Déjà en 877, son petit-fils Charles-le-Chauve doit accorder aux officiers de la couronne l'hérédité de leurs charges. C'était donner l'entrée au principe individuel, mais aussi consommer le suicide de la royauté. Le morcellement féodal s'intronise pour longtemps. Au-dessous des chefs, le peuple form eencore une multitude esclave et plus d'à demi-païenne. Aux guerres incessantes succèdent des pestes qui déciment la population, des famines où l'on dévore la chair humaine, où l'on mêle de la craie à la farine payée au poids de l'or. Enfin l'on attendait pour l'an mille la fin du monde, on vivait dans l'angoisse; le travail et l'espoir étaient abandonnés.

En cette extrémité, les sauveurs de la civilisation furent les monastères. Le nom de moine, qui devint plus tard le symbole de paresse, de vice et de servilité, l'était alors de labeur, de piété et d'affranchissement. Les moines défrichèrent la terre, honorant par leur exemple le travail de l'agriculteur, laissé jusqu'alors aux seuls esclaves; et le pain de leur récolte, ils le partagèrent avec l'affamé. Ils défrichèrent aussi l'intelligence et la conscience, conservant et répandant les lumières et la foi. Agriculture, enseignement et prédication, ils furent, dit M. Guizot, « les défricheurs de l'Europe. » L'abbaye, siége d'une telle activité collective, devint une puissance bienfaisante en son temps.

De ces données résulte le caractère architectural de l'époque :

Au dehors, entourée d'ignorance et de barbarie, l'abbaye doit tour à tour conquérir les peuples à la vie religieuse et se protéger elle-même contre eux. Son architecture sera massive, austère, touchant parfois à celle de la forteresse. L'église qu'elle renferme est peu grande, ne devant servir qu'aux dévotions des religieux.

Mais à l'intérieur, foyer d'instruction et d'ardente piété, l'abbaye imprime à ses constructions un caractère spirituel. Elle avait retrouvé dans ses études de l'antiquité le plein-cintre, l'art de construire une voûte, et ce style, qui rompt la ligne horizontale de l'entablement antique et semble un effort de l'édifice lui-même pour s'élever vers le ciel, devait plaire aux mystiques habitants de ces murs, comme une

image de leur propre aspiration. Il devint général. Le plein-cintre, forme énergique, mais impliquant la pensée d'un mouvement en hauteur, voilà le style des puissantes abbayes de cette époque[1] (800-1100).

Excellent par sa force, son calme et sa gravité, il représente le côté sombre de l'Evangile, l'humiliation, la repentance, le renoncement, comme le style gothique en représente essentiellement le côté lumineux, la reconnaissance, le relèvement, la sainte et céleste joie.

Ce fut surtout à partir de l'an mille que cette architecture renouvelée prit son essor. Le vieil historien Raoul Glaber nous apprend que trois ans après l'an mille, date assignée par la superstition à la fin du monde qui n'était pas venue, il se manifesta dans les Gaules une réaction d'espoir et de joie qui fit sortir de terre des églises par milliers. L'humanité reconnaissante les élevait à Dieu qui prolongeait ses jours. « On eût dit, écrit le chroniqueur, que le monde réveillé, secouant sa vieillesse, se revêtait tout entier d'une blanche robe d'église. »

Jusqu'alors, romains ou moines, on ne voûtait que des vases de médiocre grandeur. Des génies inconnus venaient de résoudre un difficile problème, l'application de la voûte aux grands espaces. La voûte, continuant son mouvement vers le ciel, s'élève et s'élargit; elle devient un vrai temple.

C'est l'architecture des abbayes, agrandie, développée et reproduite en tous lieux, qu'on appelle l'architecture romane. Elle est caractérisée par l'emploi du plein-cintre; puis des contreforts extérieurs indispensables pour soutenir la poussée, c'est-à-dire le poids qu'impose la voûte aux murailles qui doivent la supporter.

C. A cette époque monastique succède un âge nouveau. Ce n'est plus celui de la laborieuse conquête et du sol et de la conscience par le travail des religieux, c'est l'élan joyeux et chrétien des peuples désormais gagnés à l'Evangile. Après le costume du travail est venue la robe de fête. Au lieu du sanctuaire restreint des cénobites s'élève et s'agrandit l'église où tous vont accourir.

A côté de ce mouvement religieux, qu'on se représente le mouvement civil qui caractérise cette époque (1100-1200). C'est la pensée de Charlemagne, arrêtée en 877, qui reprend son cours régulier. Les hommes sont faits, l'unité va renaître. A cette heure le morcellement triomphait: l'autorité paternelle de l'abbaye avait fini par dégénérer en despotisme. Deux féodalités au lieu d'une pesaient à l'envi sur la terre, la féodalité guerrière, et la féodalité monastique; le château et l'abbaye. Au-dessus d'elles, leur puissance offusquait le pouvoir, l'une de la royauté, l'autre de l'épiscopat. Le seigneur est le rival du roi, l'abbé le rival de l'évêque. Surviennent les croisades, les événements se pressent et se multiplient; bientôt le peuple, l'évêque et le roi se rapprochent, ils se coalisent contre la double féodalité; la commune surgit dans les villes et les villes vont élever pour l'évêque et pour le peuple chrétien l'église nouvelle, grande, vaste, symbole de la vie civile et religieuse d'un peuple tout entier, en un mot, *la cathédrale*.

L'admirable tableau d'Alfred de Musset revient de lui-même à la mémoire:

Regrettez-vous le temps où d'un siècle barbare
Naquit un siècle d'or, plus fertile et plus beau;
Où le vieil univers fendit avec Lazare
De son front rajeuni la pierre du tombeau!
Où Cologne et Strasbourg, Notre-Dame et Saint-Pierre,
S'agenouillant au loin dans leurs robes de pierre,
Sur l'orgue universel des peuples prosternés
Entonnaient l'hosannah des siècles nouveaux-nés!

Mouvement religieux, mouvement civil,

[1] Dans nos contrées, la plupart des églises qui remontent à cet âge étaient des églises abbatiales: Romainmôtiers 800, Payerne 961.

piété et liberté naissantes, l'élan réuni de tout ce qu'il y a de plus noble sur la terre; il n'en faut pas moins pour expliquer l'origine de ces monuments surhumains[1].

Leur architecture est en rapport avec ces données. Une ville demande à un architecte un édifice religieux. Les conditions à remplir sont les deux suivantes :

Les foules à rassembler ; donc un espace immense à recouvrir.

Un caractère d'aspiration à donner au monument ; donc, sur des soutiens, les plus légers qu'il se pourra, élever des voûtes à la plus grande hauteur possible.

Dès lors, deux éléments nouveaux se présentent au constructeur :

L'ogive ou arc aigu, dont le caractère d'élévation est évident par sa forme elle-même, et dont la poussée, moindre de moitié que celle du plein-cintre, permet en même temps d'élargir les voûtes et d'amincir les piliers.

L'arc-boutant, qui agit par son effort, substitué au simple contrefort qui n'agissait que par sa masse, et qui permet d'élever encore les voûtes sans craindre d'alléger les murs. Si la poussée les chasse en dehors, l'arc-boutant les repousse en dedans ; et ainsi, à la solidité par entablement on substitue avec audace la solidité par équilibre.

Quelques chiffres donneront l'idée des progrès accomplis dans le sens de l'élévation. Les colonnes antiques du temple de la Paix sont d'une hauteur égale à dix fois leur diamètre. Saint-Etienne de Caen, la plus élevée des églises romanes, s'appuie sur des colonnes hautes de trente-trois diamètres. Amiens enfin, de style gothique, reporte le diamètre de ses colonnes soixante-six fois dans leur hauteur, élevant ses voûtes elles-mêmes à quarante-cinq mètres au-dessus du sol.

Ce caractère général d'aspiration du monument, est complété par chacun de ses détails :

Par l'élévation d'abord et la légèreté données aux fenêtres. Dans l'abbaye, écrasée par la lourdeur des voûtes, on n'osait agrandir les ouvertures, de peur d'affaiblir les murs. Ici, tout le poids reposant d'un côté sur les colonnes, de l'autre sur les arcs-boutants, les murs sont comme supprimés. On les perce désormais de fenêtres immenses, apportant à l'intérieur une lumière qui serait même trop grande si elle n'était colorée et transfigurée par les vitraux qu'on allait inventer.

Puis le clocher s'élève encore au-dessus des voûtes et devient une véritable flèche, un indicateur montrant le ciel.

Ajoutons enfin des éléments mystiques, ainsi, dans le plan de l'édifice, la croix, dont les bras s'étendent des deux côtés du chœur primitif; et la déviation du chœur lui-même sur l'axe de cette croix, rappelant la parole de l'apôtre, que Jésus ayant penché la tête, rendit l'esprit.

Quant aux ressources nécessaires pour élever de pareils monuments, on les demandait par des collectes à la chrétienté tout entière. C'était l'œuvre universelle, désirée par tous, faite aussi par chacun. Les ouvriers eux-mêmes se recrutaient librement, groupés en corporations laborieuses, se rendant au travail par corvées volontaires, accomplissant leur pieuse tâche au milieu du chant des cantiques, s'enveloppant du mystère de l'anonyme et hissant jusqu'au sommet inaccessible des tours des œuvres d'art désormais invisibles pour l'homme et ne fleurissant que devant Dieu ; c'était une prière sculptée.

Voilà la cathédrale, telle que l'ont élevée des générations successives durant les XIII[e], XIV[e] et XV[e] siècles.

[1] Viollet-le-Duc, dictionnaire.

« La cathédrale est l'église où se trouve un siége épiscopal. Nous la prenons comme type du style gothique, car ce style, né dans le temps de la victoire des évêchés sur les abbayes, peut servir à caractériser l'église des évêques. Il y a des cathédrales de style roman, mais on peut les considérer comme des monuments de transition. »

Dans cet espace de trois siècles, on distingue, dans l'ogive elle-même, trois styles, le primaire, le rayonnant, le flamboyant, dont les deux derniers sont de plus en plus ornementés. Le sérieux disparaît, le théâtral succède. A son tour, le clergé séculier va nous montrer sa déchéance. Si le XIII[e] siècle a réagi contre les vices de l'abbaye, le XVI[e] protestera contre ceux de l'épiscopat. Prêtres et moines rivalisent d'abjection. La papauté marche à leur tête. En voyant l'architecture amollie de cette époque nous sentons que la foi s'en est allée et nous ne sommes plus surpris d'entendre la grande voix de la réformation.

C'est au primaire heureusement, c'est-à-dire au plus simple et au plus pur, qu'appartient *Notre-Dame de Lausanne*, terminée en l'an 1275. Nous y retrouvons les traits principaux des trois types dont nous avons vu dans l'histoire l'origine et la signification.

Voici le plan général; il est celui de la basilique, transmis au travers des siècles. les deux rangs de colonnes partagent le vase allongé en trois espaces dont le central est le plus large et le plus élevé ; l'extrémité s'arrondit en une abside.

Voici des souvenirs romans des églises abbatiales: les fenêtres des bas-côtés relativement petites encore, signes d'une haute antiquité; dans le pourtour du chœur, des arcs en plein-cintre, partie la plus ancienne de la construction.

Enfin voici bien la cathédrale gothique avec ses caractères distinctifs :

L'ogive, qui nous apparaît ici sous deux formes très belles, le cintre brisé, peu excentrique, aux fenêtres, aux voûtes, au trifolium; les lancettes outre-passées, aux grandes baies de la tour. Puis l'arc-boutant, s'appuyant aux hautes voûtes et venant couronner le chevet. Le caractère d'aspiration, enfin, empreint sur l'œuvre entière.

Montons par ce long escalier qui, en face de l'édifice, nous amène jusqu'au portail. Sans nous arrêter au dehors de l'édifice, entrons dans l'intérieur, sa véritable gloire. Vous êtes saisi dès l'abord par la pureté des lignes qui vous environnent. Rien n'est de trop. L'harmonie est complète. Nul ornement que la vérité. Voyez ces colonnes qui d'un jet s'élancent du sol jusqu'aux voûtes. Voyez, dans la perspective formée par leur alignement régulier, le chœur et ses mystérieuses profondeurs. Voyez ces chapiteaux exquis; voyez ces ogives si parfaites. Voyez la galerie obscure, si sobre et si vigoureuse. Remarquez enfin dans le haut les colonnes de la galerie à claire-voie, célèbres par la suavité de leurs proportions.

La suavité! voilà le mot qui résume et qui dit tout. Il fallait sans doute en ce lieu cette simplicité grandiose: en présence des Alpes, la simplicité est de rigueur. Cependant la simplicité même peut n'être pas suave et le style de Notre-Dame emporte cette qualification.

Nous venons de la décerner à l'intérieur. L'ensemble la mérite encore.

Il faut voir ce monument, de la route qui contourne la cité du côté du levant. Au delà du ravin, une ceinture de maisons se serrent sur le bord du précipice; en arrière la cathédrale s'élève avec son abside à double étage, ses arcades aériennes et, par-dessus, sa flèche étincelante qui se détache sur la vieille tour noircie par les âges.

Il faut le voir encore, du hardi viaduc qui joint les deux collines occidentales de la ville. La tour, s'avançant jusqu'au bord de la terrasse et dominant la ville entière qui s'assied à ses pieds, s'impose à la mémoire dans une incomparable majesté.

Dans un jour de lumière, enfin, approchez-vous, arrêtez vos regards sur les ogives de la tour, se dessinant sur le bleu du ciel en courbes d'une éblouissante pureté,

et vous direz sans doute que votre œil a rencontré la beauté.

D'autres édifices sont plus vastes, sont plus ornés, et cependant Lausanne brille, quand on y revient, même après avoir vu les chefs-d'œuvre, par cette grâce nue de la pensée qui est un des caractères du sublime. Vous avez vu dans nos musées, au milieu de marbres d'époques et de pays divers, une statue grecque apparaître dans sa chasteté. Voilà l'impression que produisent les voûtes de Lausanne. C'est la Vénus de Milo de l'architecture.

II

Les faits que nous venons de constater nous ont montré la relation qui existe entre l'art et l'histoire. Tels événements dans l'histoire, tels monuments dans les arts. Or l'histoire c'est l'homme, et la forme que revêt une œuvre d'art révèle toujours le caractère de son auteur.

L'expression ! c'est bien un des phénomènes les plus dignes d'être remarqués. Ce qui est dans l'âme se traduit bientôt dans le corps; et le corps fait connaître la pensée qu'il renferme par la simple modification de quelques traits.

Voyez la figure humaine: voici deux hommes, deux têtes humaines; rien n'est plus semblable, au premier coup d'œil; et cependant quel contraste! chez l'un l'expression du génie, chez l'autre l'expression de l'abrutissement; celui-ci nous attire par l'expression de la bonté; en présence de de celui-là nous demeurons instinctivement sur nos gardes. Comment se trahit cette valeur opposée? par un léger développement donné à telle ou telle ligne, à telle ou telle partie.

Il en est de même dans l'art de bâtir: Autre est une gare, autre est une prison; autre un théâtre, autre un temple. Dans une gare, l'ordre doit apparaître, dans une prison la fermeté, sous les voûtes d'un temple le recueillement. Et l'on exprime ces caractères divers du bâtiment par l'agencement modifié des lignes dont on le compose.

Serrons davantage la pensée; prenons les temples eux-mêmes des différents pays. Ils cherchent tous sans doute à exprimer l'idée religieuse, mais encore ne le font-ils point tous sous les mêmes traits, j'allais dire dans les mêmes termes; et ils sont en réalité très différents les uns des autres, parce que la notion qu'ils présentent de la piété est différente.

Le temple égyptien nous offre une façade dont la largeur est double de la hauteur. C'est l'image de la stabilité et de la permanence divines. Champollion n'aurait pas déchiffré sur le fronton l'épithète de stabiliteur, que les proportions du temple nous auraient révélé le caractère de la divinité qu'on y adore.

Le temple hindou, souvent creusé dans le roc et les entrailles de la terre, se développe en profondeur, sous un plafond de six mètres de haut (six mètres, nous sommes loin de la cathédrale), et les colonnes fantastiques qui le soutiennent sont fouillées de sculptures sans nombre. C'est l'idée de l'infini, du mystère, de l'absorption panthéistique qui vient s'emparer des âmes.

Le temple grec, harmonieux, proportionné, la sérénité dans la pleine lumière, est celui d'une société peu dominée par la pensée céleste et qui n'a guère d'autre culte que celui de la beauté.

La cathédrale gothique, au contraire, où la hauteur est double, triple de la largeur, s'élève vers le ciel; elle est l'œuvre d'une époque de foi et elle vient traduire la pensée chrétienne qui est celle de l'aspiration.

Partout nous retrouvons cette loi, d'une pensée exprimée par le style. Et un bâtiment dépourvu de style, c'est-à-dire n'exprimant aucune pensée, en exprimerait une encore à son insu, je veux dire dire l'inexpérience du constructeur.

Si l'homme se traduit dans l'art, l'art en revanche agit sur l'homme. Un bâtiment, pas plus qu'il n'est une œuvre arbitraire, ne demeure une œuvre indifférente. En exprimant, un monument proclame; en proclamant, il enseigne; or on peut enseigner ou le bien ou le mal, et notre âme est très impressionnable à l'exemple. Ayez dans votre cabinet une gravure de Raphaël ou de Michel-Ange, de Poussin ou d'Ary Scheffer, ou quelque ignoble production d'un certain art déchu; ayez dans votre bibliothèque, qu'elle soit grande ou petite, les chefs-d'œuvre de l'esprit humain ou les œuvres suspectes d'une certaine littérature, — et vous nous direz la différence des sentiments qui se sont produits dans votre cœur. C'est aussi là l'influence de l'architecture. Telle construction fait un appel à l'âme, à la force, à l'harmonie, à la vertu; telle autre vient nous solliciter par toutes les tentations de la mollesse, du luxe et du laisser aller. Gardons-nous, en architecture comme ailleurs, de tout accepter sous l'empire passager de la mode. C'est un devoir que de rechercher un véritable style et de le maintenir quand on l'a rencontré. Il nous faut conserver le caractère, la conviction, qui sont les nôtres et pour les conserver il nous faut les exprimer.

Or la cathédrale, élevée pour le culte chrétien, exprime la pensée chrétienne. Elle était, en un temps d'impressions enfantines, une véritable prédication. Si j'avais à définir cette pensée, je dirais qu'elle est double: la dignité de l'homme et son indignité.

Le paganisme glorifie certains hommes, les divinise même volontiers, mais c'est à la condition de ravaler les autres. L'Evangile seul a relevé non pas quelques hommes, mais l'homme lui-même, en appelant Dieu notre Père et en nous appelant ses enfants. Voilà sa première pensée. La seconde, c'est l'indignité, non pas de quelque homme seulement, mais de tous, car aucun n'a vécu devant le Père comme un fils. A cette déchéance vient répondre la grâce. Désormais la vie humaine est à la fois destinée à la royauté et momentanément privée de la gloire. Elle n'est plus, comme pour le Grec, la sereine possession de la suprême beauté, elle est une aspiration vers cette beauté suprême qui est inséparable de la sainteté. Ne sont-ce pas là les deux caractères qui nous ont frappés dans la cathédrale chrétienne?

La dignité de l'homme? elle éclate dans ce monument. Nous n'avons plus sous les yeux le sanctuaire des religions païennes, élevé pour contenir la statue de la divinité; parfait sans doute dans son architecture, mais restreint dans ses proportions, car, sauf le prêtre, il repousse tous les hommes au dehors; nous avons un édifice spacieux, ouvert à tous, appelant les âmes à venir à leur Père. Ce n'est pas une statue, ce sont des hommes vivants qu'il recouvre; c'est le lieu de la sainte assemblée des enfants de Dieu.

Et quelle pensée généreuse que celle qui, dans cet édifice, rassemble ce que l'humanité produisit de plus parfait! C'est pour Dieu que la cathédrale se remplit de ces œuvres dont la beauté nous étonne; c'est la pierre et le bois sculptés, ce sont les ferrures ouvragées, les charpentes ingénieuses, modèles et désespoir des successeurs. La cathédrale est offerte au Seigneur comme un résumé de la création. C'était aussi pour l'édification des croyants, auxquels, comme l'univers qu'elle imite, elle racontait la gloire de Dieu. Dans cette maison paternelle, qui est le vrai chez-soi du chrétien et dont jamais les portes n'étaient fermées, le plus petit d'entre les fidèles trouve réunies des œuvres d'art dignes d'un roi. Il n'est plus désormais un déshérité de la terre, tous ces trésors sont à lui, il peut entrer, s'asseoir, se rassasier d'admiration. On n'avait pas alors de musées; c'est là qu'on allait les chercher.

Quant à l'indignité de l'homme et à la foi qui est actuellement pour lui la condition de la vie, elles sont écrites aussi sur toutes les pierres de la cathédrale.

Sous le chœur nous trouvons la crypte, l'église souterraine, un souvenir permanent des catacombes, des persécutions, des martyrs[1]. La crypte, ce sont les catacombes bâties, un cimetière reproduit en architecture. L'église chrétienne ne craint point de se rappeler son humilité première aux yeux des hommes; elle en perpétue la mémoire.

Elle perpétue aussi le témoignage de son humiliation devant Dieu, et la mort, cette grande humiliation, que le génie antique dissimule avec tant de soin, la cathédrale en fait son point de départ. Nous descendons sous des voûtes surbaissées : partout la nuit. Une lampe d'argent brille dans les ténèbres; elle éclaire la pierre sépulcrale d'un vieux combattant de l'Evangile, d'un martyr, d'un saint. La statue qui le rappelle est couchée les mains jointes; les vers dont son corps est la pâture sont sculptés dans le marbre. Il a vaincu, mais il est mort, et vous entendez cette parole : « La mort, parce que tous ont péché. »

Vous remontez à la lumière et l'église supérieure élève ses piliers et ses arceaux; elle monte, monte encore, elle appuie un élan sur un autre élan, elle aspire vers le ciel sans encore y atteindre. Voilà le soupir dont parle l'apôtre, l'aspiration continue de la vie du chrétien; voilà la douleur du temps présent; voilà l'effort de la charité... Voilà du même coup la prédication de l'espérance, car elle seule peut ainsi se soutenir par la foi! La lourdeur de la matière est ici comme éludée; la pierre, revêtue de souffle et de lumière, est contrainte de proclamer le triomphe de l'esprit; c'est là certainement, dans le langage de l'art, une expression des plus saisissantes de ce grand fait de la victoire sur le monde que l'Evangile est venu remporter.

« Et représentez-vous maintenant dans cette église son plus bel ornement, je veux dire l'immense assemblée des fidèles se pressant sous ses voûtes, pleine de sa foi, de son espérance et de sa charité. C'est un grand jour de Dieu, c'est une fête chrétienne, c'est le matin de Pâques, de la résurrection de Jésus-Christ. Ce jour-là, le soleil, je le suppose, s'associant à la joie universelle, s'est levé radieux et pur, comme le front du divin ressuscité. Ses rayons versent au travers des vitraux et des ogives leurs gerbes étincelantes. Le silence plane encore sous les voûtes mystérieuses. Soudain l'orgue aux cent voix jette ses vagues sonores; il frémit, il soupire, il chante tour à tour; on dirait les frémissements de l'enfer, les soupirs de la terre, les mélodies du ciel. Enfin la parole se fait entendre, parole de Dieu à l'homme, parole de l'homme à Dieu, la Bible, la prière; et l'éloquence chrétienne ce jour-là devenant elle-même un art et donnant à l'enseignement avec la lumière de la vérité l'éclat de la beauté[1]! »

Vraiment voilà la pensée chrétienne dans sa plénitude : à la gloire par l'humiliation.

Certes, à côté des cathédrales, je ne dédaigne point « la chambre haute, » ou l'humble « basilique » à colonnes de bois de nos chapelles réformées. C'est ainsi que le temple de Jérusalem avait près de lui la synagogue, et que la cathédrale part d'un sol où elle a pris soin de conserver la crypte. Je l'aime, la salle de culte de nos jours, pour son austérité, pour le dénuement même de ses murs, qui parfois ne fait que mieux éclater, avec notre humiliation actuelle, la grandeur toute morale de notre Dieu.

Je respecte aussi « l'abbaye, » et, pour

[1] La crypte est romane plus que gothique. Cependant on la conserve à la base des églises gothiques les plus anciennes, Chartres, Bourges, Strasbourg.

[1] Le P. Félix, l'*Art devant le christianisme*.

des vases de dimension restreinte, j'aime à voir reproduire et perpétuer ce style roman si sérieux, que certains caractères pourront même préférer au gothique.

Mais si l'on parle d'un jour de fête, d'un vaste monument et d'une grande architecture chrétienne, alors l'ogive dans sa pureté primaire, est bien le style qu'on ne peut renier et qui, loin de proscrire le roman, viendra plutôt le couronner. Le roman accentue la pensée de la loi et de la repentance; le gothique celle de la grâce et de la foi. Il ne s'agit point d'opter d'une manière absolue; l'art chrétien doit au contraire les rapprocher. Et, dans le passé, les monuments les plus parfaits que nous possédions seront toujours ceux qui, datant du gothique le plus ancien, réunissent les éléments des deux styles.

Quant aux cathédrales elles-mêmes, dans leur gigantesque grandeur, on ne peut songer à les refaire, parce qu'on ne refait ni l'histoire ni la vie.

« Le livre de la vie est un livre suprême:
Le passage adoré ne s'y lit pas deux fois.
On voudrait revenir à la page où l'on aime,
Et la page où l'on meurt est déjà sous nos doigts. »

On n'y lit pas deux fois. On ne retrouve pas l'époque où les peuples élèvent des monuments pareils. Il en est une preuve irréfutable, c'est que la plupart même des cathédrales qui subsistent sont restées inachevées. On a commencé dans l'enthousiasme, puis on s'est arrêté devant l'immensité. Pour commencer, il fallait déjà dans l'histoire « la page où l'on aime, » c'est-à-dire l'instant de l'effort universel. Ce n'est pas un gouvernement, un prince, c'est la chrétienté qui soutenait les constructeurs.

Du reste, fût-il possible encore de bâtir des cathédrales, il y a mieux à faire aujourd'hui. Nous n'en sommes point « à la page où l'on meurt, » mais on aime autrement et l'on témoigne autrement sa reconnaissance.

L'histoire nous raconte que Laurent, diacre de l'église de Rome, saisi par le préfet de la capitale, fut sommé de livrer les trésors des chrétiens. Au troisième jour: « Viens, dit-il au magistrat, la cour est pleine de nos vases précieux. » C'étaient les pauvres et les malades entretenus par leur charité: « Voilà, dit-il, les trésors de l'église. » Cet esprit est redevenu le nôtre. De nos jours, à la gloire du Sauveur, nous n'élevons plus des cathédrales, nous créons des institutions. Nous avons nos asiles pour les aveugles, nos colonies pour les enfants vicieux, nos infirmeries pour les malades, nos entreprises missionnaires pour les peuples païens. Ne sont-ce pas là des monuments et ne sont-ils pas consacrés, selon la devise de l'hôpital de Berne, « à Christ dans les pauvres? » Voilà l'hommage de notre piété virile.

Je comprends donc, j'approuve même, qu'on n'élève pas des cathédrales. J'aurais peine à comprendre qu'on les laissât se dégrader.

F. NAEF.

BIOGRAPHIE

William Anderson.

Le docteur William Anderson vient de mourir à Glasgow, et cette ville a perdu en lui un de ses meilleurs citoyens, tout comme l'église presbytérienne d'Ecosse, un de ses ministres les plus distingués.

La célébrité d'Anderson n'atteignait pas celle de Chalmers, de Wardlaw et de Norman Mac Leod; cependant, dans le cercle immédiat de son activité, son influence l'emporta sur celle de ces illustres personnages. Il n'appartenait, il est vrai, à aucune catégorie particulière de prédicateurs et on peut lui appliquer le mot de Charles Lamb, « qu'il ne faisait point partie d'une

espèce; mais, qu'à lui seul, il constituait tout un *genre*. »

Né en 1799, dans le village de Kylsyth, où son père avait exercé le ministère pendant soixante-huit ans, il passa, sans transition, de l'école paroissiale à l'université de Glasgow, et obtint, à peine âgé de vingt ans, sa licence en théologie. A cette époque, le docteur Chalmers était au zénith de sa popularité, et assisté d'Edouard Irving, il exécutait ses magnifiques travaux d'évangélisation locale, dont le succès a rendu célèbre son ancienne paroisse de Saint-Jean. Quoique dissident, le jeune Anderson s'associait de cœur à ceux qui désiraient le bien moral et surtout le progrès religieux du peuple. Aussi n'hésita-t-il pas à entrer, en qualité de volontaire, dans les rangs de l'armée évangélique dirigée par Chalmers et Irving; c'est là qu'il acquit la grande expérience dont il fit preuve plus tard. On a retrouvé parmi ses papiers des instructions personnelles qui lui ont été données par Chalmers et une lettre autographe d'Irving. Ce dernier, pour lequel il éprouvait une amitié particulière, était de sa part l'objet d'une admiration sans bornes.

Peu après sa licence, il fut appelé à desservir la succursale de l'église Saint-Jean. Mais sa consécration fut différée par suite d'une difficulté qui s'éleva entre lui et le conseil presbytéral. Anderson lisait ses sermons et aimait à citer Shakespeare. Le conseil imposa pour condition de sa consécration qu'il s'engagerait à renoncer à cette habitude. Bien qu'il n'eût encore que vingt-deux ans, il refusa. De guerre lasse, au bout d'une année, le conseil l'installa officiellement à la tête de la congrégation qu'il a édifiée pendant un demi-siècle.

Dans ce poste, il eut plus d'une lance à rompre; car, ainsi qu'il ne se faisait pas faute de le dire : « L'église Saint-Jean était l'opprobre de Glasgow, par suite du déplorable ministère qu'y avait exercé son prédécesseur. » Grâce à son tact, à sa prudence, et, avant tout, à son zèle, la congrégation ne tarda pas à devenir l'une des plus édifiantes et des plus respectables de la grande cité.

Comme prédicateur, Anderson était évangélique; il prêchait Christ et le salut gratuit. Mais, s'il se gardait de rien innover en matière de foi, il avait l'horreur du lieu commun, des vaines redites. Ses discours étaient marqués au coin d'une excentricité, qui n'excluait nullement la chaleur dans les appels qu'il faisait à la conscience. Anderson aimait à rapprocher l'Evangile des détails de la vie commune et des questions politiques. Fermement appuyé sur la croix, qu'il regardait comme son véritable centre, il touchait à tout. Aussi l'entendait-on traiter en chaire le bill de réforme, l'émancipation des nègres, les lois sur les céréales, le sort des travailleurs, les grèves et la question sociale. En entrant dans l'église Saint-Jean, on était assuré d'entendre de fines, de poignantes actualités; et l'auteur de ces lignes se rappelle encore le mouvement d'horreur dont l'auditoire fut saisi, à l'ouïe des accents indignés d'Anderson, lorsqu'il flétrit l'infâme perfidie du coup d'état du 2 décembre. Il en était du temple Saint-Jean comme du tabernacle de Spurgeon: la foule s'y entassait, certaine que sa curiosité, aussi bien que son besoin d'édification, y seraient satisfaits.

Plus qu'aucun autre, Anderson revendiquait la liberté de la chaire et le droit de traiter, dans la maison de Dieu, tout sujet en rapport avec le bien-être du genre humain. Le canon tiré par lui ne demeurait jamais pointé dans une direction unique; semblable à celui des monitors à tourelle, il embrassait l'horizon et foudroyait les ennemis de la liberté, de quelque côté qu'ils tentassent l'assaut.

Ses saillies humoristiques étaient fréquentes et généralement heureuses. Et ici

qu'on nous permette un détail : son débit acquérait quelque chose de piquant par la façon originale dont il prenait du tabac en chaire. Après avoir décoché un trait acéré, un sarcasme mordant, il portait lentement de sa poche de gilet à son nez une prise qu'il humait, avec un reniflement, exprimant, selon la circonstance, le dédain ou le triomphe ; aussi les spectateurs se divertissaient-ils en voyant un geste, en soi assez vulgaire, venir seconder un effet oratoire. Ses singularités sont cause qu'on lui impute la paternité d'une quantité de « mots » qu'assurément il n'a jamais prononcés. Hâtons-nous d'ajouter que, jamais, il ne sortit de ses lèvres un propos que l'homme le plus austère ne pût accueillir.

Chacune de ses paroles avait un but. Anderson aimait à pénétrer jusqu'au cœur du coupable et à faire luire au grand jour l'absurdité de propositions généralement admises, mais erronées. Rien ne lui plaisait autant que de s'attaquer aux abus ; il cherchait volontiers à les combattre par l'arme du ridicule. Un jour qu'il avait prêché dans l'église d'un confrère, et plus longuement que d'habitude, il annonça à l'auditoire que le second chant serait supprimé et qu'il terminerait par la prière. Celle-ci prononcée, au moment où il allait donner la bénédiction, un diacre accourut et lui remit un papier. Après l'avoir lu, il pria la congrégation de se rasseoir et dit : « A ce que j'apprends, mes amis, aujourd'hui un monsieur *Barr!..* doit se faire entendre, en qualité d'aspirant au poste de chantre de votre église. Quelques membres de votre comité estiment que, par esprit de justice envers lui, nous devrions terminer par un cantique. Chantons donc pour louer le Seigneur et... pour ouïr monsieur *Barr!* » ajouta-t-il avec une intonation d'une incroyable ironie. Le reproche impliqué dans ces derniers mots ne manquait pas de justesse, en tant qu'il rappelait aux assistants le sérieux que le chrétien doit donner à chacun des détails du culte public.

Anderson laisse deux volumes de *sermons* très connus : un traité sur la *régénération* et une série de *conférences* sur la « pénitence » et la « messe ». Ces conférences, provoquées par l'agression papale de 1852, sont des plus vives ; cependant si l'auteur se montre terrible contre les impostures romaines, jamais il ne manque de charité pour les individus, établissant une distinction tranchée entre le système papal et ses aveugles victimes.

C'est dans la grande salle de l'hôtel-de-ville de Glasgow qu'il faisait ses cours et qu'il remporta ses plus beaux triomphes oratoires. Aussi l'aimait-il tout particulièrement : il s'y sentait chez lui. C'est là que cet ardent ami de toutes les libertés avait si souvent et avec une si mâle éloquence tonné contre l'esclavage et autres monstruosités de notre temps.

« Chers amis ! y disait-il un jour, j'ai possédé et, au fait, je possède encore quatre demeures terrestres : d'abord, la vénérable maison de mon père ; ma propre maison, où j'ai été heureux et où j'espère mourir ; puis l'église Saint-Jean, que je considère comme les arrhes du bonheur que je posséderai dans l'éternité : enfin la salle où nous sommes réunis !... cette salle qui me rappelle les heures que nous avons passées d'une manière si sympathique, à rechercher ensemble les moyens de rendre notre pays et meilleur et prospère. Ce soir, vous avez entendu une musique savante... Vous avez joui de ses graves et sonores accords. Eh bien ! n'importe : je me flatte que mon filet de voix a fait naître en vous des émotions d'un ordre non moins élevé.... les émotions, les transports que l'amour de la liberté inspire aux âmes généreuses. Oui ! je le sens : je possède votre concours ; et ce concours m'exalte et me réchauffe le cœur. Aussi, en prenant congé de vous, il

faut que je vous dise combien je vous remercie d'avoir été, pour une si large part, dans les joies, dans l'honneur et dans l'utilité de mon existence ! »

Cette conférence avait lieu en 1871, peu de temps après qu'Anderson avait reçu de son auditoire, en témoignage de gratitude, une somme de 32,000 fr., qu'il appliqua à fonder des bourses pour subvenir aux besoins des étudiants en théologie.

On espérait le conserver longtemps encore. L'excessive sévérité de l'hiver altéra sa constitution et hâta sa fin. Son influence lui a survécu et son exemple servira d'encouragement à tous.

Il aimait l'Amérique. Dans la guerre qui l'a déchirée, il fut sympathique aux hommes du Nord. D'emblée, sa sagacité pressentait la rigueur probable du sort réservé aux nègres, si le résultat de la lutte eût été différent.

Anderson, l'ami passionné de la vérité et de la liberté, nous a quittés, pour aller rejoindre Celui auprès duquel l'enfant de Dieu devient « véritablement libre. »

F. M.

REVUE CRITIQUE

—

L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN EGYPTE, par Edouard Dor, docteur en philosophie. Paris 1872. A. Lacroix Verboeckhoven et Cie.

Les premiers chrétiens ont été les premiers missionnaires ; le christianisme est la charité. Aussi ne pouvons-nous pas refuser notre intérêt à la condition d'un peuple qui a besoin de l'Evangile, c'est-à-dire à la condition d'un peuple quelconque. Le livre du docteur Dor ouvre de grands jours sur l'état actuel de cette Egypte, porte de deux continents, qui a vu naître le peuple d'Israël et qui a eu avec lui tant de rapports depuis ses premières origines jusqu'à la fin de son existence nationale.

Exposer l'état de l'instruction publique dans un pays, c'est nous montrer où en est son intelligence. M. Dor prend le sujet à sa source, dans l'Egypte des Pharaons, aux institutions de laquelle il attribue, conjointement à l'influence du fatalisme mahométan, le caractère actuel des habitants, qu'il dépeint en ces mots :

« Foncièrement bon et sympathique, ce peuple attire à lui comme un aimant toutes les natures capables de se laisser prendre par le cœur. Intelligent et doué d'une mémoire remarquable, il apprend avec une facilité étonnante. Susceptible d'enthousiasme et d'affection, il obéit à tous les bons mouvements, du moment où il a su vaincre sa défiance instinctive. Doux jusqu'à la timidité, il se laisse conduire et gouverner avec la plus grande facilité... Religieux, il est loin d'avoir l'intolérance ou le fanatisme dont on l'accuse souvent en Europe.

» Plein de finesse d'esprit, l'Egyptien voit juste toutes les fois qu'il s'agit de choses qui sont à sa portée et qu'il ne laisse pas son imagination l'emporter au delà de son rayon visuel. Malheureusement, cela ne lui arrive que trop fréquemment... Mais ici ce n'est pas une disposition naturelle, c'est uniquement l'effet du manque d'instruction... Le cerveau de l'homme ignorant travaille toujours ; mais, n'ayant pas l'instruction comme régulateur, il engendre les idées fausses et peuple l'imagination d'illusions et de fantômes.

» Au point de vue politique, l'Egyptien est insouciant, ignorant même à un degré étonnant... Cette insouciance politique et sociale est l'écueil le plus grave contre lequel viennent et viendront se briser bien des réformes. Mieux vaudrait une opposition active, une lutte acharnée, que cet indifférentisme que rien ne peut vaincre, que cette impassibilité du peuple égyptien.

Mais ici encore, c'est plutôt ignorance que laisser-aller.

» Le même peuple, qui ne comprend rien aux rouages de l'administration ou aux réformes faites ou tentées sous l'influence européenne, montre pour ce qui est à son niveau toute l'acuité des races demi-sauvages. A une grande promptitude de pensée il joint une patience vraiment orientale, une lenteur calculée dans l'exécution, qui lui fait préférer entre tous les travaux ceux qui exigent le plus d'application méticuleuse... La vanité est la compagne la plus inséparable de l'homme ; elle se trouve au même degré chez les peuples jeunes et chez les races dégénérées. Les Arabes sont l'un et l'autre. Des splendeurs effacées du monde oriental du moyen âge, il leur est resté un souvenir de gloire et de puissance qui s'allie avec la fierté individuelle et le sentiment de supériorité que le Qoran inspire aux croyants. Mais, comme la civilisation arabe n'a jamais pénétré jusque dans les couches inférieures de la société, comme elle a formé plus que chez tout autre peuple une aristocratie de l'intelligence, qui se sépare nettement de tout ce qui est au-dessous d'elle, le peuple, nomade ou sédentaire, bédouin ou fellah, se retrempant aux sources vives de la nature par la vie du désert ou par le séjour au milieu de ces campagnes exubérantes de fertilité, conservateur décidé des coutumes, strict observateur des usages des générations éteintes, ce peuple est resté jeune, parce qu'il a conservé son caractère primitif. On rencontre donc chez lui deux espèces de vanités bien distinctes et pourtant intimement liées l'une à l'autre, celle du souvenir et celle de l'ignorance. » (Pag. 37 à 42.)

L'instruction primaire égyptienne, reflet de la grandeur des Arabes, possède encore un développement bien plus considérable qu'on ne le croit généralement en Occident, mais elle est restée stationnaire depuis huit siècles et ne répond plus aux besoins actuels. Un grand nombre d'écoles se rattachent aux mosquées et tiennent des biens, nommés vacoufs, de la libéralité de leurs fondateurs. En certains cas, le donateur a institué, outre le bâtiment nécessaire, une légère subvention annuelle pour les maîtres d'école, dans d'autres c'est une modique récompense à allouer aux enfants, laquelle consiste le plus souvent en quelques pièces d'habillement ; dans d'autres plus rares, il avait fondé une bibliothèque, qui a disparu dans la suite. Lorsque le besoin d'une école se fait sentir, un maître sorti de l'université, ou formé par la pratique comme *arif* (sous-maître) dans une autre école, réunit autour de lui quelques enfants dans un local quelconque, un hangar, une simple cour ; mais les édifices construits en vue de l'instruction du temps des Arabes et dont il subsiste encore un grand nombre, possèdent une architecture particulière, très ornée au dehors et d'une remarquable élégance, quoique la salle d'étude ne renferme aucun mobilier. Le système de l'enseignement rend celui-ci superflu, les Orientaux écrivant sur leurs genoux, et le plan d'études n'embrassant que l'écriture, la lecture et la mémorisation du Qoran.

« Maître, arif et élèves sont assis sur le sol. Le premier, si l'école a un petit balcon extérieur..., est seul un peu plus élevé que les autres. Dans le cas contraire..., le maître s'établit sur le seuil de la porte ou dans le coin le plus éclairé de la salle. Les enfants sont généralement groupés au hasard, les plus jeunes parfois plus rapprochés de l'instituteur. Cet assemblage de figures blanches, basanées ou noires, ces grands yeux éveillés et brillants, ces lèvres rouges largement ouvertes et montrant des rangées de petites dents nacrées, ces têtes rondes, les unes fraîchement rasées, les autres couvertes de cheveux courts, toutes

dominées par les deux boucles que le barbier a soigneusement laissées croître[1], ces bonnets blancs ou rouges, ces longues chemises bleu-foncé d'où sortent des jambes potelées et des pieds nus, tout cela encadré par cette originale architecture arabe, et plongé dans le clair-obscur que l'on recherche toujours en Egypte, parce qu'il accompagne la fraîcheur, forme un des plus jolis tableaux de genre que l'on puisse voir...

« Le fiqi (l'instituteur) procède toujours par instruction particulière, c'est-à-dire qu'il n'enseigne jamais à une classe tout entière, mais à un seul élève. Chaque enfant s'approche à son tour du maître d'école, s'assied auprès de lui, récite ce qu'il a appris, montre ce qu'il a écrit, reçoit une tâche nouvelle et retourne prendre sa place au milieu de ses condisciples... Il résulte de cette méthode un mouvement fréquent qui pourrait être nuisible à l'attention et à la tranquillité générale de la classe, si le mouvement n'était pas dans la nature même de l'école arabe. En entrant dans la Kouttâb, l'élève remplit ses devoirs religieux... salue à l'orientale le fiqi, se fait donner une tâche s'il ne doit pas continuer le travail du jour précédent, s'assied à sa place, et alors commencent ce bruit et ce mouvement perpétuels qui ont tant frappé les visiteurs des établissements d'instruction publique de l'Orient.

»L'enfant apprend toujours à haute voix et en se balançant sur ses hanches. Rien d'étrange comme le bourdonnement qui résulte de toutes ces voix, et l'aspect que présentent tous ces petits corps s'inclinant en cadence. Et pourtant le fiqi se trouve à l'aise au milieu de ce bruit, il distingue même les diverses voix, car il n'est pas rare de le voir interrompre l'enseignement qu'il donne à l'enfant placé devant lui, pour corriger une faute de lecture d'un des élèves assis dans une autre partie de la salle ou pour encourager au travail un enfant qui se distrait de son devoir. Ce balancement cadencé est nécessaire pour tenir l'esprit et le corps en éveil, et surtout à cause de la position accroupie qu'affectionnent les Orientaux...

» Pour ce qui est de la lecture et de l'écriture, l'école arabe donne les résultats les plus satisfaisants. Sans doute la mémorisation joue un rôle trop prépondérant. En outre, de ce que l'enfant lit avec la plus grande sûreté le Qoran, qu'il sait presque par cœur, il ne faut pas conclure qu'il montre la même habileté pour la lecture des autres ouvrages. Mais, grâce surtout à cette habitude si universellement contractée d'apprendre ses leçons à haute voix, il lit distinctement et nettement. Il écrit de même...

» L'étude du Qoran est toute machinale. Aucune explication n'est donnée par le maître, les commentaires et l'exégèse étant réservés à la faculté de théologie d'El Azhar. Il ne s'agit donc pas de former et de développer l'intelligence de l'enfant, mais seulement de lui inculquer une connaissance toute superficielle de la loi de l'Islam...

» L'arithmétique n'est que rarement enseignée dans les écoles qui ne sont pas sous la direction du gouvernement. Les fiqis eux-mêmes n'ont souvent aucune idée de calcul... M. Dor a vu sur les bords du canal d'eau douce un chef d'escouade d'ouvriers, voulant arriver à savoir combien de napoléons faisait une somme de 375 francs qui lui avait été allouée pour la fouille d'un certain nombre de mètres cubes, placer ses hommes en ligne, et, donnant au premier le nom de vingt, au second celui de quarante et aux suivants celui de chaque vingtaine subséquente, atteindre son but avec autant de justesse, si ce n'est avec autant de rapidité, que le premier calculateur européen venu...

» Sous le rapport de l'enseignement géographique, l'instruction publique en Egyp-

[1] Pour la main de l'ange qui emportera l'âme après la mort.

te se trouve dans une période de transition. L'élément indigène tient encore avec toute l'opiniâtreté de l'ignorance à la cosmographie du Qoran et surtout à celle beaucoup plus explicite de la tradition.

» Le Qoran, pas plus que la Bible, n'admet la rotondité de la terre. Mahomet nous dit que Dieu l'étendit comme un tapis, qu'il créa sept cieux et autant de terres, qu'au jour du jugement il les roulera dans sa droite, que la terre et les cieux seront changés en de nouveaux cieux et une nouvelle terre, et que l'enfer s'avancera pour engloutir les criminels. Sur ces données, la tradition et la poésie ont construit tout un système aussi fantastique que curieux... Les sept terres et les sept cieux sont superposés, plats, et formant autant de circonférences... La terre habitable se divise en sept climats. Le premier ciel est d'émeraude; le second, d'argent blanc; le troisième, de larges perles blanches; le quatrième, de rubis; le cinquième, d'or rouge; le sixième, d'hyacinthe jaune, et le septième de lumière éclatante. C'est dans ce septième ciel que l'opinion générale place le paradis... Les continents sont entourés de l'océan Bahr-el-Mohît, qu'enveloppe la montagne circulaire appelée Kâf. Des cinq cents années de voyage qui forment le diamètre de la terre, deux cents sont occupées par la mer, deux cents par le désert inhabité, quatre-vingts par le pays de Gog et Magog, et les vingt dernières seulement sont habitées par les peuples connus. La Mecque forme le point central du monde. Elle a, au nord, le pays de Gog et de Magog; au nord-est, l'Asie centrale; à l'est, le pays d'es Sîn (la Chine); au sud-est, la mer des Indes (Bahr-el-Hind); au sud, le pays des Zing ou Ethiopiens; au sud-ouest, le Soudan; à l'ouest, l'océan Bahr-el-Mohît, et enfin, au nord-ouest, le pays des Chrétiens ou Francs.

» Au-dessous de nous, la seconde terre est habitée par les vents, la troisième et la quatrième par les pierres et le soufre de la géhenne, la cinquième par des serpents, la sixième par des scorpions noirs, grands comme des mulets et ayant une queue comme des fers de lance, la septième est le séjour d'Iblis (Satan) et de ses armées. Il est difficile de savoir ce qui relie ces terres; cependant on croit que la nôtre est portée par un rocher que des veines et des racines rattachent au mont Kâf, et que Dieu ordonne parfois au rocher de secouer une ou plusieurs de ces racines, ce qui produit les tremblements de terre. Ibn-esh-Shénéh dit que, lorsque Dieu eut créé les sept terres, il s'aperçut qu'elles n'étaient pas solides. Il créa donc un ange d'une grandeur et d'une force immenses, et lui ordonna de se placer sous la terre inférieure pour la soutenir. Mais l'ange ne trouva pas d'appui pour ses pieds. Alors Dieu fit un rocher de rubis avec sept mille trous, et de chacun de ces trous sort une mer. Mais le même inconvénient se présente pour le rocher, et Dieu fut obligé, pour le soutenir, de créer un taureau énorme... le nom de ce bœuf est Koutouhia. Il respire deux fois par jour et de là résultent les marées. Pour le supporter, Dieu fit un grand poisson; le nom de ce poisson est Bahamoût. Et sous la mer sur laquelle il repose, il y a l'obscurité; mais ce qu'il y a sous l'obscurité, ajoute Ibn-esh-Shénéh avec une naïveté assez surprenante chez un homme doué d'une aussi riche fantaisie, l'homme ne le sait pas...

» L'enfer, de son côté, a aussi ses sept étages, dont le premier est réservé aux mauvais musulmans; puis viennent les uns après les autres ceux des chrétiens, des juifs, des sabéens, des magiciens ou mages, des idolâtres, et enfin le septième, par un trait de profonde morale, est destiné aux hypocrites, à quelque religion qu'ils appartiennent...

» Ces croyances, où la cosmographie se mêle aux convictions religieuses, sont un produit du moyen âge musulman; mais tel

est l'esprit de conservation des Arabes, qu'elles ne sont pas encore déracinées de nos jours. Dernièrement encore, lors de l'aurore boréale du 4 février 1872, le peuple d'Alexandrie croyait qu'elle était produite par le sang du taureau Koutouhia qui se serait projeté contre le ciel à la suite d'une morsure de Bahamoût. » (Pag. 76 à 98.)

Quoiqu'ils ne vivent guère que de leurs écolages, de 40 centimes par semaine environ pour chaque élève, et de quelques gratifications accidentelles, les instituteurs, qui lisent aussi le Qoran dans les réunions de famille, ne paraissent pas avoir un sort inférieur à celui de leurs confrères occidentaux.

M. Dor porte à 60 000 le nombre des écoliers pour toute l'Egypte : un écolier pour 80 habitants, c'est bien peu.

Nous bornerons nos citations au chapitre sur l'instruction primaire, quoique l'antique université du Caire fût aussi très curieuse à étudier. C'est une école de théologie et de jurisprudence, deux sciences étroitement unies dans l'islam. On y fait aussi des cours de grammaire, de rhétorique et d'algèbre. Elle compte trois cent quatorze professeurs fort inégalement répartis entre les quatre sectes orthodoxes, les Chaféites en possédant cent quarante-trois et les Hambalites quatre seulement. Les étudiants viennent de toutes les parties du monde oriental et sont entretenus dans les colléges de leurs provinces. On compte quarante-trois de ces colléges ou *riwaks* et neuf mille six cent soixante-huit étudiants, y compris deux cent quarante-huit aveugles. Il y aurait donc un étudiant pour sept élèves des écoles primaires, proportion bien étrangère à nos habitudes. M. Dor décrit ici très pittoresquement les lieux et les choses, mais il s'explique peu sur l'enseignement supérieur lui-même, quoiqu'il ait transcrit la liste des principaux livres (tous sans exception d'origine arabe) qui sont employés à *El Azhar* (la fleurie), c'est le nom de cette institution grandiose. Contemporaine de la ville elle-même, elle compte déjà neuf siècles révolus.

Les écoles des Coptes ou chrétiens indigènes présentent une physionomie toute semblable à celle des écoles arabes. La seule différence sensible c'est que les psaumes et les évangiles y remplacent le Qoran. On sait que les églises de l'Orient se sont détachées du tronc catholique dans les siècles qui suivirent l'adoption du christianisme par les empereurs romains, durant l'élaboration de la dogmatique orthodoxe sous l'influence dominante de la pensée métaphysique. Les Coptes sont monophysites : ils croient qu'après l'incarnation du Christ, il n'y a plus eu en lui qu'une seule nature, la nature humaine ayant été absorbée par la nature divine ou s'étant confondue avec elle. C'est en cela que consiste leur hérésie, à laquelle ils semblent tenir moins aujourd'hui que dans les siècles précédents. Aussi pour les missions occidentales le problème est moins de réformer la doctrine de l'église copte que de la vivifier, de l'éclairer et de réveiller en elle le sentiment de la solidarité, le besoin de la communion avec l'église universelle. C'est par ce côté, semble-t-il, que l'Egypte pourrait être entamée. Si les Coptes atteignaient sous l'influence même de leur religion un degré de civilisation supérieur à celui des musulmans, ces derniers pourraient être rendus attentifs, et leur tolérance un peu banale, quoique méritoire, se changer en curiosité sympathique. L'Egypte étant le vrai chemin de l'immense continent africain, l'école copte mérite de notre part une attention particulière. Ecoutons M. Dor sur ce sujet intéressant :

« La race copte ayant été exposée jusqu'au règne de Méhémet-Ali à de fréquentes persécutions, ses écoles ne purent pas s'étaler au grand jour. Aujourd'hui encore que les temps de persécution sont

bien éloignés, l'école copte se rencontre toujours dans le fond de ces labyrinthes de rues étroites qui sillonnent les quartiers intermédiaires des grandes artères de circulation. Il serait inutile de lui demander ce caractère architectonique qui fait ordinairement la beauté de la kouttâb arabe. Elle végète dans l'obscurité presque sépulcrale d'une petite cour intérieure, dans la lourde atmosphère d'une salle basse..... Le caractère copte n'est que trop enclin par lui-même à la mélancolie, et les longues heures que les enfants passent dans ces écoles sombres sont peu faites pour guérir en eux ce défaut de leur race.

» Depuis la conquête arabe, le copte, cessant peu à peu d'être en usage dans le peuple, est devenu insensiblement une langue hiératique qui ne tient plus même la place qu'occupe le latin dans le culte de l'église catholique. On peut dire qu'il n'y a plus aujourd'hui en Egypte un seul Copte qui possède une connaissance grammaticale un peu approfondie de la langue de ses ancêtres. Les diacres et les prêtres savent encore par cœur, quoique sans les comprendre, la liturgie et quelques parties des Ecritures, les psaumes, les évangiles et la plupart des épîtres, mais la masse de la population ne parle et ne sait plus que l'arabe. Aussi pendant le service divin, tandis que les prêtres officient en copte dans le hékel ou lieu saint, d'autres ecclésiastiques prêchent ou font l'exégèse en arabe dans la nef, et toutes les cérémonies religieuses se font en partie double, les prières, d'abord lues en copte, étant répétées en arabe....

» La langue copte ne joue donc pas un rôle bien prédominant dans l'école. Le fiqi n'en sachant lui-même pas davantage, se borne à faire apprendre à un certain nombre d'enfants l'écriture copte, quelques prières et quelques chants religieux. Encore ici nous retrouvons... la tendance à surcharger la mémoire des élèves de choses qu'ils ne sont nullement en état de comprendre... Comme dans la kouttâb, la lecture et l'écriture arabes forment le fond de tout l'enseignement.

» Les Coptes jouissant dans les bureaux et les administrations du gouvernement d'une réputation méritée d'excellents agents comptables, nous nous attendions à trouver dans leurs écoles primaires une connaissance bien plus approfondie de l'arithmétique que dans les kouttâb. Il n'en est rien. Ici encore la différence est à peu près nulle... Les seules branches d'enseignement qui tiennent plus de place dans l'école copte que dans la kouttâb sont le chant religieux et l'étude des prières. Les mélodies coptes se meuvent presque toujours dans les gammes mineures et les trémolos criards de la voix de tête. Elles sont peu propres à charmer des oreilles européennes. Mais on ne peut méconnaître dans cette étrange harmonie un ensemble d'exécution qui offre un vif intérêt au point de vue pédagogique... Nous avons déjà signalé ce fait, que les écoles de l'Egypte ne savent nullement se plier à... l'instruction simultanée de tous les élèves qui forment la classe... Ici la nécessité a suppléé à la méthode, et, quelque secondaire que soit le rôle du chant dans l'école, on est frappé de la vie qui semble renaître dans la petite assemblée au moment où les enfants entonnent ces chœurs...

» Les prières scolaires coptes ressemblent beaucoup, sinon par le fond, du moins par la forme et le style, à celles des kouttâb. Ce sont généralement de petits poëmes mystiques, brillant davantage par la richesse des images que par l'enchaînement raisonné des idées, des invocations à Jésus-Christ venant en Egypte, à Joseph et à Marie pendant leur séjour à Fostat. La tradition a conservé, sur cet épisode de la vie du Sauveur, un nombre infini de détails qui, mis en œuvre par l'imagination orientale, fournissent à la liturgie copte un fonds

inépuisable qu'elle a largement exploité...

» La véritable supériorité de la race copte sur celle des conquérants de l'Egypte se montre avant tout dans les écoles de filles. Les Coptes ont compris la nécessité d'instruire la femme... Les écoles de filles du Caire ne sont plus au rez-de-chaussée comme dans les kouttâb arabes, mais dans les espaces mieux fermés des étages supérieurs. Elles sont presque aussi inabordables qu'un harem. Ce n'est qu'avec peine et après de longues négocations que nous en avons obtenu l'entrée. Il fallait laisser à tout ce petit monde le temps de reprendre le voile qu'on quitte presque toujours lorsqu'on se sent à l'abri des regards indiscrets. Revêtues de leurs sarraux à couleurs éclatantes et à grands dessins, enveloppées d'un voile blanc ramené sur la bouche et cachant le bas du visage, les cheveux retenus par un étroit bonnet bordé d'un bandeau à filigranes d'or et d'argent imitant un diadème, assises au hazard sur le carrelage de la salle, ces enfants et ces jeunes filles forment le plus charmant tableau. Leur âge varie de cinq à treize ans... La curiosité fait étinceler tous ces grands yeux noirs cerclés d'antimoine. La visite se prolongeant, la confiance renaît. Les maîtresses, devant répondre à de nombreuses questions, finissent par laisser tomber le voile qui les empêche de parler à leur aise; les élèves imitent leur exemple, et bientôt vous avez devant vous une scène d'intérieur que des regards européens sont bien rarement admis à contempler en Orient. La propreté est parfaite et réjouit les yeux dès l'entrée... Une innocente coquetterie se trahit même çà et là dans la recherche des ajustements.

» Le plan d'études est nécessairement aussi simple que possible et comprend la lecture et l'écriture arabes pour la matinée, le chant et les travaux à l'aiguille pour l'après-midi... Les résultats de l'enseigneme sont réellement satisfaisants. Les jeunes filles écrivent correctement et lisent avec facilité des pages qu'elles n'ont pas lues préalablement; et cela, les écoles masculines ne l'obtiennent pas toutes. Nous avons même rencontré... quelques élèves qui montraient une certaine habileté à calculer les règles élémentaires de l'arithmétique. Les exercices de chant à l'école du Hart Saqqaîn sont de beaucoup ce qu'on peut entendre de mieux dans ce genre en Egypte. Les travaux à l'aiguille sont remarquablement bien faits, et le choix des objets confectionnés par ces jeunes mains prouve chez les m'aallimat ou maîtresses chargées de cet enseignement un bon sens pratique qu'on ne peut assez louer. Sans doute on pourrait et devrait exiger davantage d'une école dans laquelle les jeunes filles passent un temps relativement assez long; mais il y aurait de l'ingratitude à ne pas reconnaître les progrès obtenus, et ces écoles sont d'une importance incontestable, parce qu'elles prouvent que l'instruction de la femme n'est pas aussi incompatible avec la vie orientale qu'on pourrait être tenté de le croire, si l'on accepte comme un fait accompli le manque absolu d'écoles féminines musulmanes.

» Près de l'école de filles du Hart Saqqaîn, la communauté copte du Caire entretient un collége qui ressemble assez, par son organisation, aux établissements d'instruction secondaire européens. Divisée en trois classes, cette école est fréquentée par cent vingt-cinq élèves qu'instruisent huit professeurs ou aides. Le français, l'anglais, un peu d'italien, l'arabe vulgaire et littéral, l'arithmétique forment les principales branches d'enseignement. Une vingtaine d'élèves seulement s'occupent quelque peu de la langue copte. L'histoire et la géographie ne font nullement partie du programme... Les professeurs font peut-être tous leurs efforts pour s'acquitter consciencieusement de leurs fonctions, mais n'ayant pas vu faire beau-

coup mieux, ils se laissent aller à une routine apathique qui n'a d'autre résultat final que de former le vide dans la tête de leurs élèves...

» Le plus vaste des établissements d'éducation que possède la population copte est le grand collége qui s'élève auprès de l'église métropolitaine et contient deux cent quarante-trois élèves, avec douze professeurs et six aides. Le bâtiment qui lui est affecté, construit dans ce but spécial, remplit toutes les conditions de confort et d'hygiène. Les salles sont vastes, bien aérées et bien éclairées. Vestibules et escaliers sont spacieux et offrent un dégagement parfait. Il y a même partout une prodigalité d'air, de lumière et d'espace qui séduit dès l'abord... Le programme comprend le copte, l'arabe littéral et vulgaire, le français, l'anglais, l'italien, le chant, l'arithmétique, les éléments de la géométrie, l'histoire, la géographie et quelques notions de logique. L'enseignement de l'histoire se donne en anglais au moyen d'un questionnaire dicté par le professeur et traduit en arabe par les écoliers. En imitation du système suivi dans les écoles du gouvernement, les élèvent choisissent entre la classe d'anglais et celle de français... Sans doute il en résulte une certaine inégalité de connaissances, mais du moins, grâce à l'étonnante aptitude de l'enfant égyptien pour les études philologiques, le jeune homme, au sortir de l'école, écrit et parle fort correctement une langue étrangère qui lui sera d'une importance immense pour sa carrière subséquente. A mesure que les études deviennent plus difficiles et plus approfondies, les classes sont moins nombreuses, bien des parents se contentant pour leurs enfants de l'enseignement primaire. L'absence de méthode devient ainsi moins sensible, parce que le maître qui ne sait, il est vrai, instruire qu'un élève à la fois, peut consacrer à chacun d'eux un laps de temps fort considérable. Il en résulte que dans la première classe, les jeunes gens montrent beaucoup de sûreté dans les formes grammaticales de s diverses langu e enseignées, qu'ils sont assez forts en arithmétique, qu'ils ont quelques notions élémentaires et pratiques de la géométrie, et que l'histoire et la géographie ne leur sont pas tout à fait inconnues.

» Si l'on réfléchit aux difficultés de la tâche et aux faibles ressources dont dispose le directeur, on comprendra qu'il faille encore lui savoir bon gré des résultats auxquels il a su arriver. M. Zar n'est malheureusement pas également bien soutenu par tous ses collègues. Quelques-uns d'entre eux ne sont évidemment pas à la hauteur de leurs fonctions... Nulle part en Egypte, nous n'avons vu appliquer la peine du bâton avec une libéralité aussi grande que dans la classe inférieure du collége métropolitain...

» Les émoluments des maîtres sont si minimes que l'école ne peut attirer et retenir un nombre suffisant d'hommes capables. La moyenne des traitements annuels n'est que de fr. 716 30...

» L'enseignement est gratuit dans les deux colléges coptes aussi bien que dans les écoles de filles, et la tolérance en matière religieuse est si bien enracinée en Egypte que le collége métropolitain est fréquenté actuellement par une vingtaine de musulmans, par quatre Arméniens et une dixaine de Syriens catholiques..

» Comme tous les Orientaux, les Coptes aiment l'apparat. Leurs cérémonies scolaires s'entourent de toute la pompe extérieure possible, et les examens de fin d'année donnent au collége métropolitain l'occasion de déployer un luxe de mise en scène qui n'est pas toujours en rapport avec les résultats obtenus et étonne les spectateurs admis pour la première fois à y assister. La musique militaire d'un des régiments en garnison au Caire se place sous le vaste portail d'entrée : les instruments

se font entendre pendant toute la matinée. Les grandes salles d'école sont richement décorées. L'une sert de salon de réception. Le dallage disparaît sous d'épais tapis de Perse; des divans à couverture de soie courent le long des murs; les riches fauteuils du patriarcat remplissent les intervalles. Tous les ministres, tous les pachas ont été invités et tiennent à montrer par leur présence l'intérêt qu'ils prennent aux progrès de l'instruction. Un domestique nombreux est occupé à servir le café et à renouveler le tabac de Turquie fumant dans le foyer des longues pipes ornées de pierreries. Les dignitaires de l'église copte prennent place sur des siéges placés un peu à l'écart. Est-ce respect ou répugnance? Ils ne se confondent pas avec les invités. Le précepte anglais : « Time is money » n'a pas cours en Egypte, et l'attente est longue, sans que le moindre geste d'impatience se trahisse parmi les assistants. Le ministre de l'instruction publique, Ali pacha Maubarek, celui de tous les dignitaires égyptiens qui a le plus fait pour le progrès des écoles, arrive enfin, et tous les invités passent dans la vaste salle adjacente où professeurs et élèves sont réunis pour l'examen. Le cheikh ul islam, chef suprême des croyants d'Egypte et directeur de l'université d'El Azhar, paraît, accompagné du moufti; tous deux vont s'asseoir sur le divan du fond de la salle, place d'honneur qui leur a été réservée. L'auditoire est complet. Un écolier se présente et lit un long prologue en vers qu'accueillent d'unanimes applaudissements. L'examen proprement dit commence. L'arabe vient naturellement en première ligne, et l'élève répond à toutes les questions avec la plus parfaite assurance. Il analyse et explique quelques phrases. Les murmures d'admiration de l'auditoire se mêlent aux joyeux accords de la musique de cuivre... Les langues française, anglaise et italienne fournissent matière aux interrogations des examinateurs successifs. Toujours cette malheureuse analyse ! L'examen de la géographie se fait en anglais, ce qui prouve chez l'élève une réelle facilité à s'exprimer dans cette langue. Mais comme les questions ne portent que sur une aride énumération de pays, de villes, de fleuves ou de montagnes, et que l'élève se trouve toujours en présence d'une vaste carte murale étalant sa nomenclature imprimée en gros caractères lisibles de tout loin, il ne lui serait pas difficile, avec quelque présence d'esprit, de se borner à un simple exercice de lecture.

» Pour récréer un peu les spectateurs et donner une solennité nouvelle à la cérémonie, on fait entrer cinq enfants, coiffés de mitres surmontées de la croix grecque en or et enveloppés de riches étoles de soie et velours couvertes de broderies dorées. Ce sont des élèves qui viennent psalmodier un chant religieux... Un second élève vient prendre la place du premier et répondre avec sûreté à un certain nombre de questions sur la grammaire arabe, le français et la géométrie élémentaire. L'examen est terminé.

» Un splendide dîner, un de ces repas pantagruéliques où l'abondance et la diversité des viandes étonnent l'Européen autant que la recherche des entremets, des gelées et des crèmes, termine la matinée....

» Nous n'avons pu nous défendre d'une impression pénible à l'idée que la somme qu'a coûté cette unique matinée pour l'examen de deux élèves aurait suffi à elle seule à donner à l'école deux professeurs de plus pendant toute une année. » (Pag. 181 à 199.)

Nous passons les écoles israëlites, celles des chrétiens de Syrie, ainsi que les établissements assez chétifs de la colonie occidentale. Nous ne suivrons pas non plus le savant docteur dans l'histoire qu'il trace des écoles fondées par Mehemet-Ali pour les besoins de son organisation militaire.

Momentanément supprimées par Abbas, elles ont subi diverses péripéties avant d'arriver à leur état actuel. Quoiqu'elles comptent déjà nombre de professeurs indigènes, l'influence française y domine toujours. Ce sont, dans l'ordre civil (qui seul nous intéresse), les écoles de médecine et de pharmacie avec huit externes et quatre-vingt-six pensionnaires complétement aux frais de l'état, qui dispose ensuite de leur sort. Cet établissement n'a plus que des professeurs indigènes nommés sur la proposition du conseil de santé et payés à raison de 7000 francs.

La seule école féminine de l'état, la *maternité*, procure aux jeunes filles, outre son enseignement technique, une instruction générale qu'on ne rencontre guère chez les femmes de l'Orient; elle a déjà fourni à l'Egypte un nombre considérable de sages-femmes.

L'école des arts et métiers est une création toute récente. Elle compte onze professeurs; le directeur est un Provençal. Les élèves sont au nombre de cinquante, ils se placent très rapidement.

L'école polytechnique *Darb el Gamamis*, installée dans un palais splendide, enseigne principalement à ses internes en uniforme les langues européennes, les mathématiques et le dessin. Son école préparatoire, avec plus de trois cents élèves, nous paraît être, de même que l'établissement plus considérable encore de *Darb el Nahriè*, un véritable collége égyptien, une école générale. Le Qoran, abandonné d'assez bonne heure, est remplacé par le turc, la syntaxe arabe et la géographie. Les langues de l'Europe et l'arithmétique y sont en honneur. Des colléges analogues ont été ouverts depuis six ou sept ans à Alexandrie, à Benha et à Syout, dans la Haute-Egypte.

Le palais de l'école polytechnique renferme encore une école laïque de droit, où la jurisprudence arabe, enseignée par des cheiks de l'université, se trouve en parallèle avec le droit romain, le droit français et les autres législations modernes ; mais l'antagonisme entre les professeurs européens et leurs collègues arabes est trop prononcé pour leur permettre de collaborer et même de frayer ensemble. L'établissement est complété par des sections de comptabilité et d'arpentage. — La bibliothèque, déjà considérable, est d'un usage difficile, et les manuscrits qu'elle renferme sont mal conservés.

Enfin l'état vient d'ouvrir au Caire deux écoles d'externes où les parents paient un écolage. Ce serait là, suivant notre guide, le vrai chemin pour éclairer le peuple égyptien, si les professeurs étaient capables; et l'on trouverait des maîtres capables, si l'on consentait à les rétribuer, mais en Egypte comme ailleurs on prend les maîtres au rabais.

Il existe une loi sur l'instruction publique, du 10 Raggab 1284 (1868), d'après laquelle les établissements d'instruction publique générale se divisent en trois classes. Cette loi n'apporte d'autre modification sensible à l'école primaire arabe que l'introduction obligatoire de l'arithmétique. Cependant elle exige que les écoles des centres de quelque importance élèvent le niveau de leurs études de manière à ce que leurs disciples puissent être admis dans les écoles du degre supérieur.

Les écoles supérieures se recrutent (ou se recruteront), dit M. Dor, dans les écoles primaires, afin de préparer les élèves pour les établissements spéciaux, civils et militaires. Ces grandes écoles, c'est leur nom légal, doivent être au nombre de sept pour toute l'Egypte. Il ressort du texte de la loi, donné à l'appendice, que ces écoles nommées par M. Dor supérieures, constituent le degré secondaire, et que le degré le plus élevé doit être cherché dans les établissements énumérés plus haut et que la loi mentionne sans les organiser; mais il règne ici quelque obscurité.

Notre concitoyen s'est proposé pour objet d'attirer l'attention du gouvernement sur l'importance de l'école primaire, beaucoup plus grande à ses yeux que les établissements spéciaux auxquels sont affectées les ressources du trésor. Il voudrait y voir introduire l'enseignement simultané et des méthodes plus propres à développer l'intelligence ; et il recommande à cet effet d'améliorer la condition des fiqis et d'établir successivement un certain nombre d'écoles normales. Un appendice contient la statistique détaillée du personnel et des ressources de l'instruction supérieure.

Ce livre intéressant et sympathique nous fait entrer par un côté sérieux dans le vif de l'existence orientale. Nos extraits ne peuvent en donner qu'une faible idée.

...

MISSIONS ÉVANGÉLIQUES

L'œuvre missionnaire en 1872.

Si les progrès des idées matérialistes et de l'incrédulité en Europe pouvaient causer aux amis du règne de Dieu des craintes pour l'avenir de la religion, un coup d'œil sur l'état actuel des missions évangéliques suffirait pour les rassurer. L'évangile est en train de faire le tour du monde, envahissant royaume après royaume, tribu après tribu, et ses conquêtes font plus que de compenser les désertions qui se produisent au sein de la chrétienté. Pas une société missionnaire qui ne redouble de zèle et d'efforts pour propager la vraie foi, qui ne tienne à honneur d'ajouter école à école, station à station, de remplir les vides causés par la mort dans les rangs des travailleurs chrétiens et d'envoyer sans cesse de nouveaux ouvriers. A peine un champ d'activité s'est-il ouvert, fût-ce à l'autre bout du monde, qu'aussitôt églises et sociétés, chrétiens d'Europe et chrétiens d'Amérique, s'empressent, dans une généreuse rivalité, d'y jeter leurs avant-gardes. C'est à qui fera le plus de sacrifices, à qui occupera les postes les plus dangereux. En compulsant les cinq revues missionnaires qui sont à notre disposition, nous avons eu la preuve de l'énergie prodigieuse que déploie l'église pour accomplir sa tâche d'instruire toutes les nations. Et, chose admirable, parmi tant de voix diverses, à peine ici et là une fausse note, un conflit insignifiant et momentané. Avec des méthodes variées, avec des succès plus ou moins grands, partout les mêmes résultats de conversion, de renoncement au monde et à ses usages, d'organisation en église, partout une seule foi, un même amour.

Cette unité au sein d'une immense diversité, a quelque chose de frappant; c'est une démonstration d'esprit et de puissance qui montre un seul esprit, l'esprit de Dieu, déployant son efficace dans toutes les régions où les enfants de Dieu, baptistes, pédobaptistes, wesleyens, presbytériens, épiscopaux, moraves, nationaux, dissidents tantôt les uns, tantôt les autres, parfois plusieurs sur le même point, travaillent au relèvement de l'humanité.

C'est dans les détails qu'il faudrait étudier cette preuve de la divinité du christianisme. Pour ne pas répéter ce que nous avons dit il y a un an[1], nous glanerons ici et là dans le vaste champ des missions les faits les plus importants de l'année 1872.

En Australie.

Nous manquons de détails récents sur la mission entreprise par l'unité des frères moraves dans l'intérieur de ce continent. Les dernières nouvelles nous montraient ces courageux pionniers aux prises avec les difficultés matérielles d'un établissement dans le désert, au milieu d'une population

[1] *Chrétien évangélique*, décembre 1871.

grossière, d'apparence presque bestiale, dont le langage n'est pas écrit. Ils avaient reçu le meilleur accueil; et ces pauvres sauvages, à qui un philosophe refusait naguère une âme immortelle, se montraient par leur conduite dignes de la religion qu'on leur apportait. Le manque de routes frayées et la difficulté des communications avec la côte, empêchent probablement les missionnaires de faire parvenir au monde civilisé des nouvelles régulières de leur ravail.

La Nouvelle-Zélande est d'un accès plus facile. Des colons anglais en ont occupé depuis un demi-siècle les côtes et les plaines basses, refoulant les aborigènes dans les régions montagneuses du centre. Les Maoris n'ont pourtant pas subi la destinée ordinaire des tribus indiennes; c'est une race active, intelligente, qui a su tirer parti des ressources laissées à sa disposition et se faire aux exigences du monde civilisé. Des missionnaires anglais lui portèrent l'évangile; des églises s'élevèrent en grand nombre. Les tribus maories donnaient l'espoir de passer rapidement des ténèbres à la lumière, lorsqu'une guerre terrible vint assombrir l'horizon. Exaspérés par les empiétements successifs et les brutalités de la race blanche, les Maoris se soulevèrent, massacrèrent des centaines d'Européens, mirent à sac les fermes isolées. Pendant trois ans, l'Angleterre soutint la lutte, sans parvenir à faire rentrer dans l'obéissance les tribus révoltées; ceux des missionnaires qui n'avaient pas péri, avaient dû s'enfuir.

Où la violence avait échoué, des mesures conciliantes eurent un plein succès. L'Angleterre, changeant de tactique, fit des lois pour sauvegarder l'indépendance de la population indigène; elle appela des chefs maoris à siéger dans les conseils de la colonie; les missionnaires purent reprendre possession de leurs églises et de leurs écoles. Depuis deux ans, les progrès de la régénération sociale et religieuse des indigènes ont été immenses. Les députés maoris se montrent à la hauteur de toutes les questions, et leurs discours font l'étonnement de leurs collègues britanniques. On agite en ce moment la question d'en élever quelques-uns à la pairie; c'est au christianisme que reviendrait l'honneur de cette mesure, car c'est le christianisme qui a fait de ces anciens cannibales des hommes civilisés.

En Polynésie.

Les îles innombrables que la main du Créateur a semées sur la vaste étendue de l'Océan pacifique, forment quatre groupes principaux: la Malaisie, la Mélanésie, la Micronésie et la Polynésie proprement dite. Quatre grandes sociétés se sont, depuis trois quarts de siècle, partagé la tâche de les évangéliser. Trois sont anglaises; elles ont pris pour domaine de leur activité les îles situées au sud de l'équateur, tandis que la quatrième, une société américaine, concentrait ses efforts sur la Micronésie qui s'étend dans l'hémisphère septentrional.

D'après un relevé statistique récent fait par le docteur Mullens, trois cents de ces îles ont vu disparaître de leur sol les derniers vestiges de l'idolâtrie; quatre cent mille personnes ont été baptisées, et les églises polynésiennes comptent à cette heure cinquante mille communiants.

Il y a vingt ans, les îles de la Micronésie étaient encore plongées dans la barbarie; il s'y trouve aujourd'hui dix églises qui se sont formées en société missionnaire pour étendre de tous côtés la connaissance de l'évangile. Elles entretiennent dans ce but sept missionnaires et dix-huit catéchistes, tous micronésiens, qui travaillent de concert avec les cinq missionnaires américains fournis par l'*American Board of missions*. Les résultats de cette coopération sont des plus satisfaisants.

En Mélanésie, dans les Nouvelles Hébrides, dans les îles de Loyauté, l'activité

missionnaire n'est pas moins considérable, et, malgré les désastres occasionnés par la traite, les résultats ne sont pas moins heureux. Le navire, *la croix du Sud*, continue ses courses d'une île à l'autre, malgré la fin tragique de l'évêque Patteson [1], répandant sur les côtes les plus inhospitalières la connaissance du Dieu d'amour et recueillant des élèves pour le séminaire théologique de Norfolk Island, où l'on prépare des évangélistes pour les groupes encore païens. La mort de l'évêque, celle du missionnaire Atkin et d'un catéchiste, qui périrent peu après sous les flèches empoisonnées des sauvages, celle du rév. J. Gordon, tué d'un coup de tomahawk il y a quelques mois [2], n'ont fait qu'enflammer le zèle des survivants. Cent cinquante-trois jeunes Mélanésiens font en ce moment des études à Norfolk Island, pour être en état d'aller au péril de leur vie instruire les tribus hostiles à l'évangile.

Les îles Fidji, où l'église de Christ compte près de cinquante mille membres, passent en ce moment par une crise redoutable. Des colons européens, attirés par la fertilité du sol et le développement du commerce, s'y jettent par milliers. La plupart sont des aventuriers sans foi ni loi, qui donnent l'exemple de la débauche, portant le trouble dans les familles et le désordre dans l'église. Leurs habitudes d'intempérance, de brutalité, de fraude, révoltent les uns, gagnent les autres, menacent de détruire le bonheur d'une nation paisible et pieuse. Triste cadeau que lui fait l'Europe! Espérons que nos frères polynésiens seront rendus capables de surmonter le mal par le bien, que la lutte affermira leur foi et que là encore le méchant aura fait une œuvre qui le trompe.

[1] *Chrétien évangélique*, février 1872, pag. 109.
[2] J. Gordon était parti en 1861 pour prendre la place de son frère G. Gordon, massacré l'année auparavant à Erromanga.

Au Japon.

Le jeune Mikado a successivement franchi les barrières qui retenaient la royauté captive dans les murs de la ville sainte, anéanti le pouvoir du Taïcoun, ce maire du palais, ouvert son empire au commerce avec l'étranger, fondé une grande université où les sciences et les lettres sont enseignées à trois mille étudiants, envoyé des ambassades dans tous les pays civilisés pour nouer des relations avec les gouvernements, placé de jeunes nobles dans diverses capitales d'Europe et d'Amérique pour s'y former aux usages de la vie moderne, implanté au Japon les arts, l'industrie, les sciences de l'Occident.

Les changements opérés dans le domaine religieux ne sont pas moins remarquables. A l'instigation des daïmios (nobles), furieux de voir leurs antiques priviléges mis de côté, une persécution s'était élevée contre les Japonais coupables d'avoir embrassé le christianisme; des centaines d'indigènes catholiques et plusieurs protestants avaient été exilés ou mis en prison; un ordre récent de l'empereur les a fait remettre en liberté. Les édits d'intolérance, promulgués jadis à l'occasion des missions jésuites, n'ont pas été rapportés, toute la noblesse se fût soulevée; mais, de fait, ils sont abolis, et l'ambassade japonaise donnait, il y a quelques semaines, aux députés de l'alliance évangélique à Londres l'assurance que désormais la liberté religieuse régnerait dans l'empire des sources du soleil.

Le bouddhisme, florissant sous le règne des maires du palais, qui l'avaient élevé à la dignité de religion officielle, vient de recevoir un coup terrible. Un décret du Mikado l'a aboli; sur son ordre, des centaines de prêtres, de moines, de mendiants religieux, ont été incorporés à l'armée; d'autres, contraints à prendre un métier. Déjà bon nombre de temples avaient été démolis

et le bouddhisme risquait fort de n'être bientôt plus qu'un souvenir, lorsque l'opposition, latente d'abord, éclata au grand jour. Les classes pauvres, excitées par les prêtres, soudoyées par les nobles, se soulevèrent; les jours de l'empereur furent mis en danger. Il fallut suspendre l'exécution du décret; mais le prestige du bouddhisme a disparu, et des juges compétents estiment que cette religion du néant ne s'en relèvera pas.

D'autre part, le christianisme fait des progrès. Au mois de mars dernier, une première église japonaise a été organisée à Yokohama, à la suite d'une effusion de l'Esprit due à des réunions de prières. Quelques jeunes gens s'assemblaient chaque jour chez un missionnaire américain, instrument de leur conversion; ils priaient tour à tour avec une ferveur croissante. Bientôt leur nombre fut assez considérable pour que M. Ballagh pût songer à les réunir en église. Plusieurs d'entre eux travaillent maintenant dans la grande capitale japonaise comme évangélistes ou maîtres d'écoles, sans être molestés.

Les représentants de trois sociétés missionnaires se sont réunis à Yokohama à la fin de l'année, pour travailler de concert à la traduction des saintes Ecritures et à l'évangélisation. Reconnaissant l'utilité d'une mission médicale, ils ont fait appel aux médecins disposés à concourir au relèvement des païens. C'est peut-être en réponse à cet appel qu'un médecin missionnaire, le docteur Berry, est allé s'établir à Kioto, la ville du Mikado, où les docteurs indigènes l'ont reçu à bras ouverts. On lui a offert à son arrivée un festin d'honneur, où de grands dignitaires n'ont pas craint de se montrer. Ce fait, inouï dans les annales des mœurs japonaises, montre assez quel changement s'est opéré dans l'esprit de la nation. Une grande porte est ainsi ouverte à l'évangile, et de plusieurs côtés on se prépare à y entrer.

En Chine.

La Chine a été affligée dans le courant de l'année dernière par des inondations terribles, d'autant plus désastreuses qu'elles portaient surtout atteinte à ces populations flottantes qui vivent sur des radeaux. Les mandarins, toujours à l'affût des occasions propices pour faire du tort au christianisme, n'ont pas manqué d'attribuer ces inondations à l'influence malfaisante des missionnaires; la persécution s'est ravivée, plusieurs stations ont dû être abandonnées. Cependant l'œuvre missionnaire n'a pas beaucoup souffert; des progrès remarquables se sont même accomplis sur plusieurs points: au nord, dans la province de Pékin où, sous la protection des consulats européens, se porte l'effort principal des sociétés; au sud, dans l'île de Formosa, à Foochou et à Canton.

Dans l'île de Formosa, les conquêtes de l'évangile sont dues principalement à une mission médicale anglaise, qui y a fondé trois hôpitaux. Les malades, qui y affluent de toutes parts, entendent prêcher journellement l'évangile; ils s'en retournent chargés de Nouveaux Testaments et de traités, que, dans leur reconnaissance, ils répandent jusque dans les villages les plus reculés. Il y a cinq ans, aucun indigène de Formosa n'était encore converti; aujourd'hui, l'église compte cinq cents communiants et trois mille auditeurs réguliers. Quatorze chapelles ont été construites, dont trois seulement aux frais de la société missionnaire; les autres sont le fruit de la libéralité indigène. Et là, comme au reste dans toute la Chine, les néophytes se montrent animés d'un ardent esprit de prosélytisme. Ils s'en vont le dimanche après-midi par escouades prêcher dans les campagnes; ils ont aussi organisé en divers lieux de réunions de prières, sans l'assistance des missionnaires européens.

A Foochou, ville d'un million d'âmes, qui

sert de centre au commerce du thé, trois sociétés travaillent depuis vingt ans. La principale, celle des wesleyens, y entretient un séminaire pour l'éducation des jeunes Chinois désireux de se vouer à l'évangélisation de leurs compatriotes; un assez grand nombre travaillent comme évangélistes ou comme pasteurs sur différents points du Céleste Empire. La presse évangélique a publié dans le courant de l'année une vingtaine de livres, qui sont lus avec avidité.

Dans presque tous les grands centres de ce vaste empire surgissent des écoles, des églises, des séminaires, des hôpitaux évangéliques. Une littérature chrétienne qui embrasse tous les genres: sermons, commentaires, récits de missions, histoire ecclésiastique, poésie, se forme rapidement pour alimenter les besoins intellectuels et moraux d'un des peuples les plus lettrés de la terre.

Quel dommage que les ravages causés par l'opium viennent jeter leur ombre sinistre sur ce lumineux tableau. Jamais le commerce de ce poison n'a été plus actif que l'an dernier; les Anglais en ont importé en Chine plusieurs millions de kilogrammes. Ce malheureux pays en absorbe toujours davantage; des milliers d'indigènes succombent chaque année aux effets de cet agent de destruction. Si cela continue, la Chine mourra de cette consomption lente qui l'envahit. Mais jusqu'à présent, le gouvernement très chrétien de la reine Victoria est resté sourd à toutes les protestations.

Un phénomène bien étrange se passe actuellement en Chine. Cet empire, sur lequel le bouddhisme et le code de Confucius avaient jusqu'ici régné sans conteste, se voit en butte aux entreprises des chrétiens et .... des musulmans. L'attention de l'Europe a été récemment attirée sur ce point par la nouvelle qu'une députation mahométane chinoise était arrivée à Constantinople pour implorer les bons officer du sultan, et une autre à Londres.

Voici de quoi il s'agit. A l'ouest du Céleste Empire, se trouve le Younnan, province qui fut autrefois donnée par un empereus de la dynastie Tang à une armée musulmane envoyée à son secours contre des insurgés. Les fils du prophète ayant crû et multiplié, finirent par occuper en entier le district qu'on leur avait assigné. Ils y bâtirent des villes, ils y élevèrent des mosquées, et pendant plusieurs siècles les souverains de la Chine eurent pour politique de les laisser se gouverner d'après leurs lois. Malheureusement, l'empereur qui vient de mourir eut, il y a seize ans, l'idée de les exterminer. L'annonce de son dessein mit tout le peuple sous les armes; les mandarins furent massacrés et le chef des insurgés s'empara du pouvoir; il réunit deux ou trois provinces sous son sceptre et se donna le titre de roi de Tali. Son fils, actuellement à Londres, prit une part active à ce mouvement. Pendant plusieurs années, il parcourut le nord et l'ouest de la Chine, gagnant partout des adhérents à la cause du roi Suleimân. Il est venu, dit-on, demander à la reine Victoria de reconnaître formellement le nouveau royaume, qui surpasse la Grande-Bretagne en étendue et en population.

L'islamisme a fait, paraît-il, des progrès considérables dans presque toutes les provinces de la Chine, surtout depuis la constitution d'un royaume indépendant, qui sert de centre aux intrigues. La seule ville de Pékin compte treize mosquées et vingt mille familles musulmanes. A Singfoo, chef-lieu d'un des plus riches districts de la Chine, il y a cinquante mille mahométans. La *Pall Mall Gazette*, de qui nous tenons ces renseignements, affirme que le but de Suleimân est de conquérir la Chine entière en organisant partout dans le plus grand secret des corps d'insurgés, qu'un signal fera lever comme un seul homme au

nom d'Allah et du prophète. Un avenir prochain montrera ce qu'il faut penser de cette nouvelle à sensation, et ce que les missions chrétiennes en Chine ont à craindre o à es pérer.

Aux Indes.

La cause du christianisme eut longtemps à souffrir aux Indes de l'opposition systématique faite aux missionnaires par le gouvernement britannique. Le culte des idoles recevait des subventions, et les livres sacrés du brahmanisme étaient admis dans les colléges de l'état, tandis que les établissements missionnaires se voyaient en butte à toute sorte de vexations et que la Bible était exclue des écoles gouvernementales.

Depuis quelques années, il n'en est plus ainsi; les hommes d'état anglais ont fini par reconnaître les services rendus à la nation par les missionnaires et ne se font pas faute de le témoigner publiquement. Des facilités de tout genre sont accordées pour l'établissement des écoles, pour l'érection des chapelles, pour la fondation d'hôpitaux et d'asiles. Cet appui moral de l'état a donné une grande impulsion à l'œuvre missionnaire; les adversaires du christianisme ne se sentant plus soutenus, ont perdu leur arrogance; les néophytes prennent courage et se pressent plus nombreux autour des serviteurs de Dieu; le baptême ne les effraie plus. Il en résulte que depuis une dizaine d'années, le christianisme fait aux Indes des progrès immenses, constatés par une statistique scrupuleuse. Actuellement l'évangile est prêché aux Indes dans 23 dialectes différents; les églises, au nombre de 772, comptaient l'année dernière 273 470 membres, dont 70857 communiants. En dix ans, le chiffre des pasteurs indigènes s'est élevé de 183 à 406; les églises ont augmenté de 40 °/₀, et le sentiment de la responsabilité s'est accru dans leur sein au point que, pendant la même période, le chiffre de leurs contributions a presque centuplé; l'année dernière, elles dépassaient 200 000 francs. De leur côté, les Anglais qui habitent l'Inde témoignaient de leur intérêt pour la propagation de la foi par des dons montant à une somme de 800 000 francs.

Autre signe des temps: jadis les Hindous ne quittaient jamais leur pays, tant était grande leur crainte d'être souillés par le contact avec les étrangers; ceux qui avaient eu le malheur de s'aventurer hors des frontières de l'Hindostan se voyaient à leur retour les objets de la défiance la plus cruelle; on les évitait avec soin, comme des parias. Aujourd'hui des centaines d'Hindous, appartenant aux castes les plus honorables, s'embarquent pour l'Angleterre; ils y font des études, ils s'y livrent au commerce, et, de retour dans leur pays, reprennent sans difficulté leur rang dans la société. Les liens de la caste s'affaiblissent; quand ils seront rompus, quand il sera bien avéré qu'un brahmane ou un kshatriya peut se faire chrétien sans tomber au rang des parias, le christianisme deviendra la religion dominante aux Indes; des milliers de personnes que la crainte de perdre leur rang, leur fortune, leur famille, retient encore, s'empresseront de demander le baptême. Sans doute, il vaudrait mieux qu'elles eussent dès maintenant le courage de leurs convictions, mais l'Hindou manque d'énergie morale.

Un autre symptôme significatif du mouvement des esprits, c'est l'attitude que prennent les mahométans. En présence des résultats obtenus par des moyens intellectuels et moraux, par l'instruction des masses et la prédication populaire, leur confiance dans la force matérielle les abandonne. A la science, qui leur enlève chaque jour des adhérents, ils sentent la nécessité d'opposer la science; ils cherchent à regagner leur influence par un déploiement inusité de leurs ressources théologiques. Leurs maulvis publient des brochures, éditent des commentaires, établissent des

écoles. Un projet, émis il y a quelques mois, de fonder dans le nord-ouest une grande université musulmane où les sciences, la littérature, la philosophie, l'histoire, seraient professées au point de vue orthodoxe musulman, ce projet dont la réalisation demandera quatre millions de francs, est en voie d'exécution; plus de la moitié de la somme est déjà souscrite. Encouragés par ce beau résultat, les fils de l'Islam parlent déjà de couvrir l'Inde d'un réseau de collèges et d'universités. Ils ont certainement l'énergie et les ressources nécessaires pour mener à bonne fin cette entreprise gigantesque.

La mission médicale acquiert aux Indes comme en Chine une grande importance. Dans le royaume indigène de Djeypour, c'est un médecin écossais, chrétien fervent, qui a le plus d'influence à la cour. Conseiller intime du rajah, principal d'un collége, directeur d'une école des arts et métiers, conservateur de la bibliothèque royale, médecin en chef d'un hôpital auquel il consacre quelques heures par jour, il trouve encore du temps pour prêcher l'évangile au bazar, pour publier des ouvrages de controverse religieuse, pour organiser une église chrétienne.

A Bareli, dans la province de Dehli, une demoiselle américaine, docteur en médecine, a obtenu l'autorisation de fonder un hôpital et une école de médecine pour le sexe féminin; un riche nabab lui a fait cadeau pour cet objet d'une propriété évaluée à 200 000 francs.

La mission morave au Thibet, fondée en 1857, après douze ans de travaux en apparence infructueux, commence à porter des fruits. Une seconde station a été établie, dans une vallée perdue de l'Himalaya, à dix mille pieds au-dessus de la mer. Les habitants de ce lieu sauvage, d'abord sourds à la voix du prédicateur évangélique, ont tout à coup changé d'attitude. Leurs récoltes ayant manqué, ils attribuèrent d'abord la famine qui en résulta à l'arrivée de l'étranger. On s'en fut consulter le grand lama de Gartok, dont les oracles sont infaillibles.

— Un étranger est venu vous demander l'hospitalité, répondit celui-ci, et vous l'avez mal reçu; de là, cette disette dont vous vous plaignez. Faites désormais au padré autant de bien que vous lui avez fait de mal, et vos champs redeviendront fertiles.

Trois jours après, les matériaux nécessaires pour l'érection d'une modeste chapelle étaient rassemblés, et cent quarante hommes venaient offrir leurs services au missionnaire pour la bâtisse. Dès lors l'évangile fut prêché régulièrement à des auditoires de plus en plus nombreux, et bientôt une petite communauté chrétienne s'organisa. Elle est faible encore; les lamas, qui voient décroître leur influence, s'efforcent de lui susciter des embarras; mais leur oppositon ne fera peut-être que servir la cause de la vérité.

En Perse.

Les effets de la famine effroyable qui a désolé pendant deux ans cette magnifique contrée, se font encore sentir; mais le dévouement des missionnaires américains pendant cette période funèbre commence à porter ses fruits. Le fanatisme des musulmans a sensiblement diminué, l'opposition est moins violente; les messagers de la bonne nouvelle parcourent librement le pays, bien reçus dans beaucoup de familles qui naguère leur eussent tourné le dos. A Ispahan, ce foyer de bigotisme musulman, ils ont maintenant partout leurs entrées; et, chose inouïe. le gouverneur les a récemment invités à un festin pour leur témoigner sa reconnaissance des services rendus. Les personnages les plus considérables assistaient à ce banquet qu'un des missionnaires ouvrit, sur la demande du gouverneur, par une prière adressée au Dieu de Jésus-Christ. Sans vouloir attacher trop d'importance à une simple ef-

fusion de gratitude, on peut voir dans les nouvelles dispositions des autorités persanes pour la mission chrétienne un symptôme de l'état des esprits.

En Turquie.

Les divisions qui ont éclaté dans le courant de l'année au sein de l'église grecque[1], ont éveillé les espérances et stimulé l'ardeur des missionnaires américains, qui évangélisent la Turquie depuis près d'un demi-siècle. Quand ils virent l'antique communauté bulgare secouer le joug du patriarche grec de Constantinople, l'église arménienne catholique répudier avec énergie le dogme du Vatican et refuser de reconnaître plus longtemps la suprématie papale, ils comprirent que bien des préjugés avaient dû tomber et que le christianisme évangélique pourrait profiter de ce réveil des esprits. Aussi envoyèrent-ils immédiatement quelques-uns de leurs vétérans visiter la Bulgarie, la Serbie, la Thrace, la Macédoine, consolider les stations anciennes, former de nouveaux établissements. Ils estiment que les populations chrétiennes de l'empire turc ont un grand rôle à jouer dans l'avenir de l'Europe orientale, et ils mettent une grande importance à leur faire connaître l'évangile dans sa pureté. Nous ne savons si leurs appels aux églises d'Amérique seront entendus; mais s'ils le sont, comme il est probable, nous pouvons nous attendre à les voir accomplir dans la Turquie d'Europe des travaux analogues à ceux qui ont eu en Asie-Mineure[2] des résultats si considérables.

L'œuvre dans ce dernier pays n'est pas pour cela délaissée; les soixante-dix congrégations évangéliques que les Américains y ont organisées ne réclamant plus guère qu'un peu de surveillance, ils ont tourné leur attention vers la grande chaîne du Taurus, où d'innombrables vallées donnent asile à une population sauvage, qui reconnaît à peine l'autorité du sultan. Leur quartier général a été fixé à Mérasch, au pied même de la montagne. Un collége, pour lequel les chrétiens indigènes ont souscrit la somme de 40 000 francs, sera fondé à Aintab, d'où l'on enverra dans les gorges du Taurus des évangélistes et des instituteurs. Enfin, un commencement d'exécution a été donné à l'entreprise par l'envoi de plusieurs missionnaires dans ces districts de Hadjin et de Zeïtoun, où naguère un prédicateur évangélique ne se fût risqué qu'au péril de sa vie.

Le premier indigène qui se convertit à Zeïtoun fut enlevé chez lui par une bande de forcenés qui le déshabillèrent, l'enduisirent de cendre et de goudron, le juchèrent sur un âne, et le promenèrent dans les rues, au grand amusement de la population. Cependant on n'osa pas pousser plus loin la plaisanterie, et le pauvre homme put retourner sain et sauf dans sa demeure. Il n'est plus le seul dans sa ville natale à confesser le nom de Christ; une vingtaine de personnes ont imité son exemple, et cette petite église prospère malgré l'opposition. Deux dames américaines, assez courageuses pour braver la brutalité des montagnards, ont fondé une école de filles, et s'en vont de maison en maison évangéliser les femmes encore plongées dans la barbarie.

A quelque distance au sud de Mérasch, Aintab se christianise rapidement. Cette ville de 40 000 âmes contient une église de 6000 communiants, douée à un degré surprenant de l'esprit missionnaire. Elle fait rayonner la lumière évangélique jusque dans le cœur de la Mésopotamie à l'ouest, tandis qu'au sud elle tend une main d'association aux communautés chrétiennes d'Alep et du Liban.

La Palestine n'est pas non plus laissée de côté; les missionnaires américains y

[1] *Chrétien évangélique*, 1872, pag. 153.
[2] *Chrétien évangélique*, décembre 1871.

exercent leur activité au nord, tandis que, de Jérusalem, l'évêque Gobat envoie des évangélistes et des instituteurs. La Galilée commence à refleurir, Nazareth est devenue une ville chrétienne, et la chapelle inaugurée il y a un an, menace d'être bientôt trop petite. Etrange destinée que celle d'un pays qui fut le berceau du christianisme, et qu'on vient maintenant évangéliser des extrémités du monde !

En Egypte.

Là encore, ce sont les Américains que nous trouvons à l'œuvre. Ils y sont depuis 1855, et leur influence, exercée dans le silence et l'obscurité, n'a cessé de s'étendre, surtout par le moyen des élèves sortis de leurs écoles. Un grand nombre d'employés du gouvernement, de drogmans, de chefs d'industrie, ont reçu leur éducation dans ces écoles ; s'ils sont loin d'être tous devenus chrétiens, il y en a bien peu qui n'aient conservé du respect pour le christianisme et qui ne soient disposés à en favoriser l'extension.

L'*American Board* entretient des missionnaires au Caire, à Alexandrie, à Mansourah (dans la basse Egypte), dans la province populeuse de Fayoum (Egypte moyenne), enfin à Osiut et à Kous, (haute Egypte), districts où des centaines de villages offrent à l'activité missionnaire un champ vaste et peu exploré. Déjà plusieurs églises indigènes ont été organisées à Mansourah, à Nakhaileh, à Muteah, et chaque jour la Parole de Dieu est expliquée dans les écoles qui en dépendent. Un pasteur indigène, le premier qu'ait fourni l'Egypte, a reçu la consécration dans la chapelle de Nakhaileh, où son ministère s'exercera au sein d'une église qui compte une trentaine de communiants. On a trop longtemps désespéré de l'avenir religieux de l'Egypte, pour que nous n'enregistrions pas ces faits avec gratitude.

La communauté arménienne catholique d'Alexandrie a suivi l'exemple que lui donnait celle de Turquie, en se séparant de Rome. Elle a même été plus loin, puisqu'elle a convoqué les missionnaires américains à une conférence fraternelle et décidé de passer au protestantisme sous leur direction. L'influence dont cette communauté jouit en Orient, grâce aux souvenirs qui se rattachent au nom d'Alexandrie, fait espérer qu'elle entraînera après elle d'autres fractions encore hésitantes du catholicisme oriental.

Les écoles de Miss Whately au Caire n'ont jamais été plus florissantes qu'aujourd'hui ; des centaines de jeunes filles y reçoivent une éducation chrétienne et une solide instruction. Cette œuvre est assez connue pour qu'il ne soit pas besoin d'en parler plus longuement.

En Afrique.

En partant d'Egypte pour faire le tour de l'Afrique, nous trouvons d'abord l'Abyssinie, que la guerre ne cesse de désoler. Le vice-roi d'Egypte se dispose à l'envahir sous un prétexte spécieux. On lui prête le dessein de soumettre à son autorité ces tribus querelleuses, et de les forcer à cultiver pour son compte le sol fertile de leur pays. Un chemin de fer relierait le Caire à Magdala, ouvrant ainsi une route à l'exportation. L'Egypte est trop puissante, et l'Abyssinie un trop riche morceau, pour que ce projet ne devienne pas tôt ou tard un fait accompli. Ce serait à vue humaine un avantage immense pour les missions chrétiennes, qui pourraient désormais s'aventurer sans crainte dans ces régions perdues.

La côte de Zanzibar a été récemment illustrée par les récits de l'Américain Stanley, envoyé à la recherche de Livingstone. M. Stanley a rapporté en Europe des lettres dans lesquelles Livingstone parle en termes indignés des horreurs de la traite, qui promène ses ravages dans le cœur de

l'Afrique et menace de la fermer pour longtemps aux influences de la civilisation. L'opinion publique en Angleterre s'est émue de ces récits: des meetings se sont tenus pour demander que le gouvernement s'occupât de cette affaire. Celui-ci, cédant au sentiment public, vient d'envoyer une expédition destinée à balayer les négriers qui infestent les côtes.

Les rapports sur l'œuvre à Madagascar sont assez divergents. Les uns se plaignent de l'invasion du monde païen dans l'église; le culte chrétien devient à la mode, mais on le célèbre avec légèreté; les prédicateurs indigènes font des discours peu édifiants, peu évangéliques, semés d'anecdotes et de jeux d'esprit du plus mauvais goût. Ailleurs, on se félicite de la grandeur des résultats obtenus : la ferveur augmente, l'instruction se répand, et aussi l'esprit de libéralité ; le séminaire médical d'Antananarivo a déjà formé plusieurs médecins missionnaires, qui réussissent également bien comme médecins et comme missionnaires, la littérature théologique s'enrichit de commentaires, dont les éditions s'écoulent rapidement.

Ces rapports si divergents étant les uns et les autres écrits par des hommes sérieux et compétents, il faut croire qu'à Madagascar comme ailleurs, et plus qu'ailleurs peut-être, l'ivraie se mêle au bon grain. Quand une population, qui se chiffre par des cent milliers d'âmes, passe aussi rapidement de l'idolâtrie la plus abjecte à une religion aussi élevée que le christianisme, il n'est pas étonnant que la transformation ne se consomme pas en un jour, ni même en un an. C'est déjà beaucoup que des foules, naguère païennes, c'est-à-dire indifférentes ou hostiles, en soient venues à accepter, même à rechercher la prédication évangélique. L'exemple de la reine y est peut-être pour beaucoup. N'importe! nous aimons mieux voir ces milliers d'auditeurs au pied de la chaire chrétienne qu'aux pieds des idoles; et, sur le nombre, il y en a qui se convertissent et font honneur à leur profession de foi.

Au sud, la mission épiscopale chez les Zoulous, la mission écossaise en Cafrerie, celle de l'église hollandaise parmi les nègres du Transvaal, celle du Lessouto, etc., continuent leurs travaux de charité avec des succès et des revers; leurs progrès sont lents, mais appréciables. Le fait le plus important, c'est l'arrivée dans le pays de milliers d'aventuriers attirés par l'or et les diamants du Transvaal. Leur influence sur les tribus est désastreuse; l'eau-de-vie, qui les accompagne dans leurs tournées et leur sert à nouer des relations amicales avec les indigènes, fait à ceux-ci un tort incalculable. L'ivresse amène le libertinage, les rixes, l'abandon d'un travail honnête et régulier, la désorganisation. Des lettres récentes jettent un jour sinistre sur ces premiers effets du contact de la civilisation européenne avec la barbarie du continent africain.

Cependant il ne faudrait pas mettre les choses au pire. Des routes s'ouvrent, des ponts se construisent, des hôtels s'établissent, des villages se fondent dans des localités naguère à peu près désertes; bientôt la prospérité croissante du pays amènera la construction de chemins de fer, ces grands agents de civilisation. Alors une seconde émigration, plus paisible, surtout plus morale que la première, couvrira le sud de l'Afrique d'un réseau de colonies où la piété pourra exercer son empire. Il n'y a pas longtemps qu'on désespérait de la Californie, aujourd'hui, il n'y a pas de contrée où la proportion des chrétiens soit plus forte que dans ce pays colonisé à coups de fusil et le verre en main.

Si nous jetions en passant un coup d'œil sur les églises protestantes de la colonie du Cap, nous verrions s'y produire les mêmes déchirements qu'au sein des églises réformées d'Europe. L'orthodoxie et le libéralisme y sont aux prises, l'un cherchant à

faire sortir l'autre de l'enceinte sacrée, tous deux résolus à vivre en ennemis sous le même toit, plutôt que de courir les chances d'un exode ecclésiastique.

Sur la côte occidentale, les innombrables stations missionnaires entretenues par la chrétienté presqu'entière, continuent à travailler avec harmonie à leur œuvre titanique. Les églises indigènes tendent à se rendre indépendantes de secours matériels ; ce qui leur fait encore défaut, c'est un clergé indigène. Il faudra du temps pour que leur émancipation soit complète, du temps pour que leur influence, franchissant les barrières élevées par l'hostilité réciproque des tribus, parvienne à se faire sentir dans l'intérieur.

Cependant les missionnaires bâlois, prisonniers depuis trois ans des Achantis [1], expriment l'espoir qu'une mission pourra bientôt s'établir dans ce royaume, qui deviendrait ainsi pour le christianisme un avant-poste précieux.

Plus au nord, les stations fondées sur le Niger et visitées sans cesse par l'évêque nègre Crowther, s'avancent lentement dans l'intérieur. Ce n'est que pas à pas que les intrépides pionniers de l'évangile parviennent à faire leur chemin vers les plateaux populeux du centre; mais, pour être lente, leur marche n'en est peut-être que plus sûre.

En Amérique.

A son arrivée au pouvoir, il y a trois ans, le président Grant avait annoncé qu'il s'occuperait des Indiens, non point pour achever d'exterminer ces anciens possesseurs du sol, mais au contraire pour les civiliser. Il a tenu sa parole en invitant les sociétés missionnaires à lui présenter des hommes recommandables pour en faire ses agents. Celles-ci s'étant empressées de répondre à cet appel, le gouvernement choisit parmi les candidats présentés soixante-quinze fonctionnaires, qu'il chargea de lui servir d'intermédiaire avec les tribus indiennes.

A l'époque où cette mesure fut prise, il n'y avait pas une seule tribu qui ne fût en révolte ouverte contre la société. Dépouillés, malmenés, leurrés de toutes les façons, ces pauvres Indiens vivaient dans l'amertume et la colère, cherchant sans cesse à se venger, et leur haine pour tout ce qui portait le nom de chrétien rendait fort difficile le travail des missionnaires.

Actuellement, grâce aux dispositions conciliantes des agents de l'état, la paix règne sur toute l'étendue des territoires de chasse, le tomahawk est enterré et des milliers de Peaux-Rouges, abandonnant la vie sauvage du désert, viennent s'établir sur les terres fertiles que le gouvernement leur a assignées. Dans les trois ans qui se sont écoulés depuis l'accession de Grant à la présidence, 130000 de ces pauvres aborigènes ont échangé leurs armes de guerre contre la bêche et la charrue. Des chrétiens dévoués se sont établis au milieu d'eux pour leur apprendre à vivre en société; ils ont fondé des écoles, des asiles pour les orphelins; ils ont bâti d'élégantes chapelles et des maisons de ferme, qui font le plus grand contraste avec les anciens wigwams de la forêt. On calcule qu'il n'y a plus guère que 50000 Indiens errant à la mode antique de lieu en lieu à la poursuite d'un gibier incertain, et ce nombre diminue tous les jours. Dans quelques années, la question indienne sera définitivement résolue dans le sens de la justice et de la paix. La pacification qu'un siècle de guerre n'avait pu achever, aura été l'œuvre d'une décade à peine de bons traitements et d'équité.

Un mouvement très remarquable s'est produit au Mexique depuis la chute de l'empereur et l'avénement de la république sous la présidence de Juarès. La liberté de conscience a été proclamée, ainsi que la séparation de l'état d'avec l'église; les couvents

[1] La nouvelle de leur libération vient d'arriver.

ont été fermés, les biens de main-morte sécularisés, les communautés religieuses dissoutes; et quant au clergé catholique, l'alliance intime qu'il avait contractée avec les impérialistes lui a ôté toute son autorité sur le peuple, en grande majorité républicain.

Cette révolution s'est accomplie sans bruit, c'est à peine si l'Europe en a eu connaissance; et ce qu'on sait peut-être moins encore, c'est qu'une révolution tout aussi remarquable est en train de s'opérer dans les esprits. Des milliers de Mexicains abandonnent la tradition romaine pour se former en communautés protestantes, sous la direction d'anciens prêtres convertis et de quelques théologiens américains venus à leur secours.

Ce mouvement semble avoir eu pour origine la conversion d'un prêtre nommé Aguillar, que la lecture de la Bible avait éclairé. Il se mit à répandre la connaissance des vérités scripturaires et rassembla à Mexico même une humble congrégation. Il mourut en combattant pour l'évangile, mais le mouvement qu'il avait inauguré s'est propagé avec tant de rapidité qu'il y a maintenant plus de cinquante congrégations évangéliques à Mexico et dans les environs. Un autre prêtre converti, Palacios, s'est mis à prêcher l'évangile; son éloquence attire des foules immenses partout où il se fait entendre. Un dominicain nommé Aguas, professeur de théologie romaine, s'est joint récemment aux évangéliques. C'est un orateur distingué, un véritable tribun, pour qui tous les locaux sont trop petits; l'église de San-Francisco, qu'une société américaine a achetée et fait aménager pour la prédication, se remplit chaque dimanche d'un auditoire qu'on évalue à trois mille personnes, pour entendre l'éloquent dominicain. Une école du dimanche, dirigée par des jeunes gens de l'union chrétienne de Mexico, rassemble des centaines d'enfants autour de la Parole de Dieu. Enfin la presse travaille activement à répandre dans la ville et dans les campagnes des Nouveaux Testaments, des traités, des écrits de controverse qu'on lit beaucoup.

Dans les villes de Joquicingo, de Tlalmanalco, de Cocoticlan, de Tizayuca, autrefois illustrées par les sanglants exploits de l'espagnol Cortès, des chapelles évangéliques se sont élevées comme par enchantement, sous la protection de l'état. En un mot, la terre si longtemps ingrate du Mexique semble vouloir refleurir comme la rose, aux rayons du soleil de justice. Même en faisant la part de la mobilité d'impressions, de la facilité d'enthousiasme qui caractérise la race hispano-mexicaine, on peut encore s'écrier :

« Mon âme magnifie le Seigneur, car il a fait de grandes choses.... Il a renversé les puissants de dessus leurs trônes, et il a élevé les petits. »

AUG. GLARDON.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

Vaud.

Lausanne, le 10 janvier 1879.

Comme d'ordinaire, l'église libre de Lausanne fera donner cet hiver, dans ses chapelles, six conférences publiques et gratuites pour hommes et pour femmes, le vendredi de chaque semaine, à huit heures du soir. Le 24 janvier, on entendra M. E. Reichel, pasteur à Montmirail, sur l'évangile et la civilisation. Le 30 janvier, M. le pasteur E. Barde, sur le progrès et la bible. Le 7 février, M. le professeur Ch. Secrétan, sur la conscience. Le 14 février, M. le pasteur H. Germond, sur la tragédie chrétienne en France au XVII[e] siècle. Le 21 février, M. le pasteur Schrœder, sur Irénée, ou un témoin de Christ au II[e] siècle. Enfin, le 28 février, M. le professeur F. Godet, sur quelques traits d'un voyage en Terre sainte. A en juger par la foule de ceux qui, les années précédentes, ont suivi ces conférences, on ne

peut douter qu'elles ne répondent à des besoins réels; et aussi sommes-nous assuré que les soirées instructives et édifiantes que nous annonçons, seront bénies pour ceux qui y prendront part.

P.B.

---

14 janvier 1878.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que notre fidèle collaborateur, Louis Burnier, bien connu des lecteurs de cette revue, vient de s'endormir dans la paix du Seigneur et la joie du salut. Déjà atteint de la maladie à laquelle il a succombé, il n'a cessé de travailler jusqu'à sa dernière heure à la révision de la version de nos saints livres, dite de Lausanne. Nous ne pouvons signaler maintenant tous les vides que laissera le départ de ce bienheureux frère; mais nous ne tarderons pas à publier une notice sur cet éminent serviteur de Dieu.

P. B.

Lausanne, 29 décembre 1872.

Une lettre de M. le pasteur Auguste Glardon, insérée dans le dernier numéro du *Chrétien évangélique*, rend compte de la dernière session du synode de l'église nationale vaudoise, notamment de la position qu'y ont prise les professeurs de théologie de l'académie. Après avoir retracé les faits, M. Glardon en donne une appréciation, ce qui lui fournit l'occasion d'exprimer ses vues personnelles sur la science théologique, sur la critique biblique en particulier. Je voudrais revenir un instant sur cette seconde partie de sa lettre: elle me paraît de nature à répandre dans le public sur un sujet très important des notions que je ne crois pas entièrement justes.

M. Glardon porte sur la démarche des professeurs de l'académie un jugement, en somme, favorable. Leur déclaration de foi lui paraît évangélique. Il les approuve surtout en ce qu'ils « font de la foi la condition indispensable de l'appropriation de la vérité, » en ce qu'ils « mettent la foi à la base non seulement de la piété, mais aussi de la théologie, » en ce qu'ils « proclament ainsi la théologie une science chrétienne. » — Je me joins sans réserve à cette approbation. Je pense aussi qu'il n'y a de théologie vraiment digne de ce nom que sur la base de la foi et que l'on ne peut juger sainement la vérité chrétienne que du point de vue de la foi. — Mais à cet éloge M. Glardon ajoute aussitôt une critique. Il reproche aux professeurs de l'académie une inconséquence, une contradiction, et cette contradiction réside en ceci que, tout en mettant la foi à la base de la théologie, « ils se laissent diriger dans leurs travaux par un principe tout différent, celui de la critique indépendante. » Quel est donc le principe qui doit diriger les travaux du théologien, si ce n'est pas celui de la critique indépendante? M. Glardon l'explique sitôt après. Il pense que « la Bible ne peut pas être l'objet de la critique scientifique au même titre qu'un autre livre, » et cela par la raison « qu'aucun homme n'est capable de l'examiner avec impartialité. » Si l'on mettait en face de l'Ecriture un philosophe affranchi de tout préjugé, de deux choses l'une, ou bien il se convertirait, ou bien il se révolterait, et, dans un cas comme dans l'autre, il deviendrait incapable d'un jugement impartial. La critique indépendante serait donc impossible en théologie. Il n'y aurait dans ce domaine d'autre principe de critique pratiquement possible que le parti pris: pour l'incrédule, le parti pris de l'incrédulité; pour le croyant, le parti pris de la foi. M. Glardon conclut de là que le théologien chrétien ne doit se proposer d'autre but que de « chercher des armes pour défendre la foi, » et que la seule science chrétienne est celle qui « démontre victorieusement l'authenticité de nos saints livres. » Telles sont les vues émises dans la lettre de M. Glardon: elles se résument en ceci, que le théologien chrétien doit prendre pour principe de sa critique le parti pris de la foi.

C'est sur ce point que je voudrais essayer de porter quelque lumière; car tout n'y est pas clair. On se demande en effet comment, dans quelle mesure, à quelles conditions la foi peut être prise pour un principe de critique. Il s'agit, je le pense, de la foi chrétienne, c'est-à-dire de la foi en Jésus-Christ, de la foi qui saisit en Jé-

sus-Christ la rédemption, la réconciliation avec Dieu et toutes les grâces spirituelles qui en découlent. En quel sens peut-on la considérer, cette foi, comme un principe de critique et l'appliquer comme tel? Le champ de la critique est vaste: il importe d'y faire une distinction. Il y a la critique que l'on peut appeler philosophique ou théorique, qui s'appuie sur la raison et sur l'expérience et qui s'exerce dans le monde moral. Cette critique se trouve en face des affirmations de la foi: elle doit en tenir compte, ou plutôt, il n'est pas possible au critique chrétien de n'en pas tenir compte; car son expérience et sa raison sont toutes pénétrées de sa foi. La foi chrétienne, dans ce domaine, devient donc un principe de critique. Par exemple, voudrait-on me persuader que Dieu n'existe pas, ou, tout au moins, qu'il n'est pas un Dieu personnel et vivant et que les lois mêmes de sa manifestation s'opposent à ce qu'il entre librement en relation avec moi? Au nom de ma foi je repousserais cet athéisme ou ce fatalisme; car ma foi saisit en Christ et par lui le Dieu qui se révèle, le Dieu vivant. — Si l'on me disait encore que l'homme n'est pas coupable du mal qu'il commet, vu qu'il ne possède ni liberté ni responsabilité, ou si l'on prétendait au contraire que pour l'homme pécheur il n'y a pas de pardon possible auprès de Dieu, au nom de ma foi je repousserais ces théories désespérantes; car ma foi saisit en Christ le Dieu qui pardonne, le Dieu qui sauve, ce qui suppose aussi que j'étais coupable. Ainsi dans le domaine moral la foi devient un principe de critique: elle s'assimile ce qui lui est semblable, elle repousse ce qui lui est contraire.

Mais à côté de la critique philosophique ou théorique, il y a la critique historique, et c'est à cette dernière tout spécialement que M. Glardon paraît vouloir donner pour principe directeur la foi. Je ne puis, pour ma part, souscrire à cette pensée. Je ne crois pas que la foi puisse être envisagée comme un principe de critique historique, même quand cette critique a pour objet l'Ecriture. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir d'un peu près ce que c'est que la critique biblique et de quelle nature sont les questions qu'elle doit résoudre.

En fait de critique biblique, voici, par exemple, la *critique du texte*. Chacun sait que la plus grande partie des versets du Nouveau Testament présentent des variantes. Le critique doit choisir à chaque instant entre des leçons diverses. Quel principe le guidera? Sera-ce la foi? Faudra-t-il qu'il se prononce pour la leçon qui lui paraît être la plus conforme à sa foi? Un critique qui suivrait un tel principe, non seulement je ne le féliciterais pas de l'usage qu'il fait de sa foi; mais je lui retirerais ma confiance. Je l'envisagerais comme un critique infidèle.

Après la critique du texte, voici la *critique des écrits bibliques*, relativement à leur origine et à leur *authenticité*. Encore ici je ne vois pas comment la foi peut devenir un principe de critique. Je ne vois pas comment de cette proposition: « Je suis chrétien, je crois en la grâce de Dieu manifestée en Jésus-Christ, » je puis être logiquement contraint à tirer cette conclusion: « Donc le Pentateuque est ou n'est pas de Moïse, la seconde partie du livre d'Esaïe est ou n'est pas d'Esaïe, l'Ecclésiaste est ou n'est pas de Salomon, l'évangile de Jean est ou n'est pas de l'apôtre Jean. etc. » C'est évidemment sur de tout autres prémisses que de pareilles conclusions doivent reposer. J'ai sous les yeux un ouvrage moderne d'*introduction au Nouveau Testament*, d'un professeur catholique de l'université de Prague [1]. Je ne m'étonne nullement d'y lire à la première page: « Le principe suprême de l'introduction au Nouveau Testament, sa règle directrice, c'est la foi de l'église catholique romaine, » puis, après une citation du décret du concile de Trente qui établit la doctrine catholique sur ce point: « La tâche de l'introduction scientifique aux livres saints du Nouveau Testament est donc de maintenir solidement à l'aide de l'histoire et de la critique cette doctrine de l'église catholique et de réfuter les inventions des adversaires. » C'est ansi que doit parler un catholique sincère. Il ne peut pas suivre une autre méthode. La doctrine de son église est officiellement fixée: il est obligé de prendre pour principe de critique sa

[1] Güntner, *Introductio in sacros Novi Testamenti libros*. Pragæ, 1863.

foi. Mais comment un théologien protestant pourrait-il adopter un principe analogue? Son devoir, s'il doit se prononcer sur l'authentitité d'un livre de la Bible, n'est-ce pas plutôt d'étudier la question avec toute l'impartialité et tout le soin dont il est capable, puis de déclarer les résultats de son étude? Les arguments contraires à l'authenticité lui paraissent-ils l'emporter, il n'a qu'une chose à faire, c'est de conclure à l'inauthenticité. Il ne doit avoir égard en ce point à aucune autorité quelconque, hormis celle de la science; car dans ce domaine c'est la critique historique qui prononce en dernier ressort. La foi n'impose ici qu'un seul devoir, celui de la droiture et de l'impartialité. Si le critique dont je parle faussait le résultat de son étude sous prétexte de le rendre conforme à sa foi, il se montrerait par là indigne de confiance, il serait infidèle au ministère de la science, et cela sans aucun avantage pour la foi, qui a tout intérêt, au contraire, à ce que la critique s'exerce sérieusement.

Outre la critique relative à l'authenticité des écrits de la Bible et à l'intégrité de leur texte, il y a encore la *critique historique proprement dite*, la critique qui recherche si les récits de l'Ecriture sont dignes de foi. Ici encore, je ne vois pas comment la foi peut devenir un principe de critique. Je ne vois pas comment du fait que je suis chrétien, que je crois à la grâce de Dieu manifestée en Jésus-Christ, il doit résulter pour moi avec une entière évidence que tous les récits de l'Ecriture, du premier au dernier, sont rigoureusement historiques. Je ne méconnais pas l'importance de la foi pour le critique. Je sais parfaitement que la foi seule le rend capable d'une véritable impartialité, en l'affranchissant des préjugés théoriques qui trop souvent faussent le jugement, surtout lorsqu'il s'agit de faits miraculeux. Mais, quant à la critique historique proprement dite, ce n'est que par une véritable confusion d'idées que l'on peut songer à lui donner pour principe directeur la foi. Dans les questions de cet ordre ce n'est pas la foi qui conclut. La foi place le critique dans la disposition d'esprit nécessaire pour juger droitement: elle purifie le cœur, elle éclaire l'intelligence en la nourrissant de vérité; mais lorsqu'il s'agit de savoir si tel ou tel fait biblique a eu lieu ou n'a pas eu lieu, s'il s'est passé exactement tel qu'il est rapporté, si le récit en est réellement historique et digne de créance, ce n'est pas la foi qui peut prononcer, c'est purement et simplement l'étude critique. Je prends pour exemple le fait qui est au centre de la prédication apostolique, la résurrection de Jésus-Christ. Comment le théologien chrétien s'assurera-t-il que Jésus-Christ est vraiment ressuscité, qu'il est ressuscité le troisième jour et que ce fait a été accompagné des circonstances que les évangiles nous rapportent? Ce sera par le moyen de la critique historique. Personne, je le pense, n'accusera l'apôtre Paul d'avoir manqué de foi. Personne ne lui reprochera non plus d'avoir donné au fait de la résurrection de Jésus-Christ trop peu d'importance quant à la foi. Que fait-il, cependant, lorsqu'il veut prouver que Jésus est ressuscité? Il en appelle au témoignage des apôtres, au témoignage de cinq cents frères dont la plupart étaient encore vivants, puis à son propre témoignage, et il fait sentir combien il serait absurde d'accuser tous ces témoins d'être de faux témoins. (1 Cor. XV, 4-15.) En d'autres termes, l'apôtre Paul se place sur le terrain de la critique historique, et les théologiens de tous les temps n'ont pas une autre marche à suivre: ils ne peuvent, comme lui, que prendre pour point de départ le témoignage apostolique et en examiner la valeur. Un critique qui jugerait ce témoignage insuffisant et qui conclurait cependant à la réalité du fait et des circonstances du fait parce qu'il estime que la foi le veut ainsi, ce critique-là ne mériterait pas confiance, il ne serait pas un critique fidèle.

Nous pensons donc que la foi n'est pas, qu'elle ne doit ni ne peut être un principe de critique historique. Elle n'a nullement vocation à imposer à l'étude historique des solutions *a priori*. Dans ce domaine, c'est l'étude critique qui prononce. C'est si peu la foi, qu'elle doit, au contraire, en ce qui concerne les faits de l'histoire, se régler sur la critique.

Quand je parle de critique, il est clair que j'entends parler d'une critique indé-

pendante, c'est-à-dire d'une critique qui ne reconnaît d'autre autorité que les lois générales auxquelles toute étude de ce genre est soumise : connaissance approfondie des faits, impartialité, droiture, rectitude de jugement, etc. M. Glardon a contre cette critique-là deux objections. La première, c'est qu'elle est *en contradiction avec la foi*. Je ne sais trop sur quoi repose cette assertion. Je ne vois pas plus de contradiction entre la critique et la foi, qu'entre l'intelligence qui observe et l'œil qui lui sert d'instrument pour observer. La critique est l'œil de la foi : c'est par elle que la foi s'éclaire et se met à l'abri de la superstition. Je ne sais pas même voir entre elles la possibilité d'une contradiction, à la condition toutefois que chacune reste dans son rôle et que l'on n'impose pas à la critique au nom de la foi des solutions *a priori*.

La seconde objection de M. Glardon, c'est que la critique indépendante est *impossible*. Si cela signifie simplement qu'il est difficile, peut-être impossible d'arriver à une entière indépendance, à une parfaite impartialité, que nous sommes toujours plus ou moins prédisposés par le fait même de notre individualité à voir les choses sous un certain jour particulier, j'en tombe d'accord. Je ferai toutefois observer que la foi parfaite n'est guère plus facile que l'impartialité parfaite, en sorte que la méthode critique proposée par M. Glardon ne doit pas être plus aisément praticable que celle de la critique indépendante. Mais si l'impartialité critique participe toujours à l'imperfection inhérente aux choses humaines, faut-il en conclure qu'elle n'est possible à aucun degré et que, par conséquent, elle cesse d'être un devoir ? Je ne le pense pas. Le croyant doit être impartial dans ses jugements critiques : il le doit et il le peut. Il le peut, non pas malgré sa foi, mais à cause même de sa foi. Pourquoi donc l'impartialité, qui n'est après tout qu'une des formes de la droiture, lui serait-elle plus impossible que les autres vertus ? Comment l'Esprit de Dieu, qui partout ailleurs est un esprit de courage, deviendrait-il tout à coup dans le domaine de la critique historique un esprit de faiblesse et de timidité ? Le croyant peut plus facilement que personne s'élever à l'impartialité : il le pourra d'autant mieux que sa foi sera plus vivante. La foi sanctifie : elle affranchit de l'égoïsme, de l'amour-propre, de la légèreté, de l'entêtement, de la paresse ; or ce sont là les grands obstacles à l'indépendance du jugement. De plus, la foi donne la paix, et avec la paix la liberté d'esprit nécessaire. Le croyant se repose en Dieu par Jésus-Christ. Il a toute confiance en la sagesse divine. Il sait bien que ce que la Bible lui a donné en lui révélant l'amour du Père et la grâce par Jésus-Christ, la critique biblique ne le lui ôtera pas : aussi n'a-t-il pas peur de la critique, il l'exerce lui-même avec toute l'impartialité dont il est capable, sans en redouter les résultats.

En résumé, l'indépendance par la foi, tel est, me paraît-il, le privilége du critique chrétien, tel doit être le trait distinctif de la science qu'il cultive, et que j'appelle aussi, comme M. Glardon, une « science chrétienne, fille de la foi. »

FRÉD. RAMBERT.

Genève.

Janvier 1873.

Quatre cents voix de majorité ont assuré au parti libéral la prépondérance, dans le corps dirigeant de l'église, mais le parti évangélique n'a pas compté moins de dix sept cents adhérents ; chiffre fort respectable, si l'on tient compte des manœuvres employées par le comité libéral. Conférence au cirque par M. le professeur Cougnard ; pasquinades insérées dans l'*Alliance libérale*, qui, la veille du scrutin, annonçait gravement à ses lecteurs qu'un traité secret avait été conclu entre l'*Union évangélique* et le *presbytère de l'oratoire*, pour supprimer la liberté religieuse, casser huit pasteurs, modifier la constitution de la faculté de théologie ; affiches anonymes placardées sur les murs ; appels au patriotisme du *Souverain*, dont les libertés civiles étaient menacées ; catholiques, gens avinés, incrédules déposant leur vote, tout, l'honnête et le déshonnête, le vrai et le faux avaient été mis en œuvre pour faire triompher une tendance qui ne respecte plus la vérité ! Aussi la première séance du nouveau consistoire a-t-elle montré ce qu'il faut attendre d'hom-

mes qui, avant le scrutin, parlaient de respect des convictions adverses et de modération. M. le pasteur Chantre, héros de la journée du 15 décembre, fut réélu président; un pasteur libéral, M. Chalumeau, fut adjoint aux six pasteurs évangéliques auxquels avait été confié le catéchisme supérieur de la ville; le catéchisme objet de tout le conflit fut autorisé par quinze voix contre quatorze; enfin il fut décidé qu'on aurait en janvier une session extraordinaire pour en finir avec les questions qui agitent les esprits et pour reconstituer à certains égards l'église sur des principes nouveaux. En vain des voix s'élevèrent pour protester contre ces mesures violentes, le parti libéral lâcha le grand mot par la voix de M. Cougnard: « Pourquoi prolonger le débat? La question a été tranchée par le grand fait de l'élection du 15 décembre! » Le *Souverain* a déclaré que la charte religieuse qui régissait jusque-là l'église, a été abolie.. le consistoire n'a plus qu'à s'incliner.

Pour l'honneur de la conscience, six membres de ce corps donnèrent leur démission. Les neuf membres évangéliques qui continuent à y siéger et parmi lesquels se trouvent MM. les pasteurs Tournier et Choisy, forment deux groupes, dont l'un, le moins nombreux, espère pouvoir concilier le libéralisme administratif avec les droits de la vérité; l'autre, sans se faire d'illusions à cet égard, pense encore pouvoir servir plus utilement l'église par son opposition que par son abstention.

Tandis que les protestants genevois opéraient la triste révolution religieuse que nous venons de rapporter, la commission de vingt et un membres nommée par le conseil d'état pour rédiger un projet de réorganisation de l'église catholique, poursuivait silencieusement son travail. Cette commission a tenu il y a peu de jours sa dernière séance et présenté à l'unanimité à ses commettants les conclusions suivantes:

« 1. L'état ne reconnaît et ne salarie que le culte catholique institué sur les bases suivantes:

» 2. Les curés et les vicaires sont nommés par les citoyens catholiques inscrits sur les rôles des électeurs; ils sont révocables.

» 3. L'évêque diocésain reconnu par l'état peut seul, dans les limites des lois cantonales et fédérales, faire acte de juridiction épiscopale.

» 4. La loi détermine les circonscriptions électorales et les formes de l'élection des curés et des vicaires, le serment qu'ils prêtent en entrant en fonctions, les cas et le mode de leur révocation, l'organisation et l'administration temporelle du culte, ainsi que les sanctions des dispositions législatives qui les concernent.

» 5. Toutes les dispositions contraires à la présente loi sont abrogées.

Article transitoire. — « Les curés et les vicaires actuellement en fonctions et nommés suivant le mode précédemment en vigueur sont maintenus. Ils sont soumis à toutes les autres prescriptions de la loi. »

Le texte du projet de loi constitutionnelle sur le même objet, présenté par le conseil d'état à la sanction du grand conseil, est beaucoup plus radical que celui de la commission consultative. L'évêque diocésain ne peut nommer un vicaire général ni aucun autre fondé de pouvoirs sans l'assentiment de l'état. Cet assentiment peut toujours être retiré. Les paroisses catholiques du canton ne pourront jamais faire partie d'un diocèse qui comprendrait un territoire étranger à la Suisse. Dans aucun cas, le siége de l'évêché ne pourra être établi dans le canton de Genève. Aucun dignitaire ecclésiastique ne peut remplir les fonctions de curé ni celles de vicaire dans une paroisse du canton. Le conseil d'état exerce le droit de *placet* sur les bulles, brefs, rescrits, décrets et autres actes émanés du saint-siége, ainsi que sur les mandements, lettres pastorales et autres actes de l'évêque diocésain. Enfin, et c'est là une mesure vraiment draconienne, les curés et les vicaires actuellement en fonctions et nommés suivant le mode précédemment en vigueur, *seront soumis à la réélection.* Le grand conseil aura sans doute prononcé sur ce projet de loi, quand ces lignes paraîtront. Tout porte à croire qu'il le votera à une grande majorité.

Un comité inofficiel, composé de catholiques plus ou moins libres penseurs, prépare les voies pour l'appel du curé que devra

nommer la paroisse de Genève en remplacement de M. l'abbé Mermillod. Il a jeté son dévolu sur le père Hyacinthe, et a entamé des pourparlers avec lui. Le vénérable prêtre devait donner des conférences dès le 8 janvier, mais il n'arrivera à Genève qu'au commencement de février, jugeant plus sage de ne se faire entendre qu'après le vote de la loi par le grand conseil et avant le scrutin populaire. Le père Hyacinthe, dont la piété profonde et élevée est connue et universellement appréciée, acceptera-t-il l'appel et le patronage que lui offrent des hommes sincères, sans doute, mais qui ne partagent ni sa foi, ni ses desseins? On peut en douter, surtout après son discours à la chapelle Taitbout. Il serait désirable pour les nombreux catholiques genevois qui repoussent les monstruosités ultramontaines, qu'ils eussent un pasteur aussi distingué, mais l'appui qui lui est actuellement offert par le comité catholique libéral n'est pas propre à lui concilier la confiance des catholiques pieux.

LOUIS RUFFET.

Allemagne.

Janvier 1873.

Une circulaire du consistoire supérieur de Berlin annonce aux paroisses que, vu le renchérissement des subsistances, il est devenu impossible de maintenir des pasteurs dans quatre cents localités différentes, parce que les paroisses sont trop pauvres pour fournir même un misérable traitement. Une collecte est organisée pour subvenir aux besoins les plus pressants. Un journal luthérien trouve humiliante cette position de l'église qui devient une mendiante auprès de ceux dont elle devrait être la bienfaitrice. Il pense que, en dépit des craintes de ne pas réussir, elle doit réclamer de l'état, qui trouve de l'argent pour tout, une dotation convenable. L'église se rencontrant dans les antichambres du gouvernement avec la municipalité de Berlin demandant une subvention pour les égoûts de la ville, paraît au journal une position plus noble que l'église à la besace, comme elle l'était aux temps apostoliques. Après cela, ajoutons que la misère du clergé protestant allemand est parfois déchirante.

Deux ecclésiastiques japonais se trouvent en ce moment à Berlin pour étudier la religion chrétienne. Le Dr Lisco leur donne des leçons qui portent sur les différences caractéristiques des diverses confessions chrétiennes. Il a un interprète japonais qui sait le français; il n'a pu employer un des jeunes japonais de Berlin qui savent l'allemand, à cause de l'impuissance de ceux-ci à rendre les distinctions subtiles que le professeur est forcé d'établir.

L'église irwingienne, nouvellement bâtie à Leipzig, a été inaugurée le 18 octobre passé. Depuis que leur existence a été officiellement permise, et il n'y a pas longtemps de cela, les Irwingiens ont gagné de nombreux adhérents. Un « ecclésiastique supérieur » a célébré le « très solennel » service divin en connexion avec la cène, assisté d'une dizaine d'ecclésiastiques saxons et prussiens. Des conférences à l'adresse du public étranger sont annoncées pour le soir dans la nouvelle église. La propagande, très active depuis deux ans, va donc prendre un nouvel élan.

Dans le grand duché de Hesse, le consistoire supérieur a suspendu pour trois mois de ses fonctions et de son traitement le pasteur Kötz pour désobéissance continuelle et infraction récidivée dans l'accomplissement de ses devoirs. M. Kötz continue à employer en administrant le baptême l'antique formule: « Renonces-tu au diable? » Dernièrement des parrains refusèrent de répondre à cette question et le pasteur refusa de les laisser signer l'acte du baptême. L'affaire arriva devant les autorités civiles, lesquelles intimèrent à M. Kötz par le canal de l'autorité ecclésiastique l'ordre de ne plus prononcer la formule qui donnait lieu à des contestations. Refus de celui-ci, puis condamnation. Les partisans de l'ancien ordre de choses en Hesse se demandent ce qui va advenir de leur confession hessoise (1724) et même du symbole des apôtres, si les réclamations de quelques adhérents du Protestanten-Verein suffisent pour que le consistoire supérieur modifie les liturgies, et bouleverse tout ce qui a existé jusqu'ici. Notons que l'autorité civile n'aurait pas eu à s'occuper de l'af-

faire, si le baptême n'était pas dans ce pays un acte civil dont la dite autorité doit constater l'accomplissement régulier.

S.

Italie.

Naples, octobre 1872.

Les mois d'été sont pénibles à Naples, même pour les gens du pays; aussi tous ceux qui le peuvent désertent alors la ville, et s'en vont chercher les frais ombrages de Castellamare ou de telle autre localité où la villégiature est en faveur. Ne pouvant cette année m'absenter que peu de jours à la fois, j'ai fait plusieurs petites excursions, dont le récit donnera une idée de ce qu'est la campagne napolitaine.

Le lundi de Pentecôte était jour férié; nous allâmes, un de mes compatriotes et moi, au pied du Vésuve, près de Torre Annunziata visiter le village de Bosco Trecase, patrie de ce Pilone dont je vous ai raconté la fin tragique [1]. A quelques pas d'énormes amas de lave amoncelée par des éruptions successives, le village s'étend sur une pente douce; il se compose de petites maisons blanches entourées de jardins. Nous entrons dans une auberge. La cuisine est tapissée de tresses d'oignons gigantesques, une femme remue avec une fourchette une énorme masse de macaronis, une petite lampe brûle devant l'image de la Madone; c'est bien la vraie auberge de campagne. Notre dîner commandé, nous passons dans le jardin; à peine sommes-nous assis qu'un brave homme se lève et nous offre un verre de vin; nous acceptons (refuser eût été une injure), nous rendons la politesse, bientôt nous sommes au mieux avec les gens qui nous entourent. Empressés, sans familiarité, très causeurs, ces gens parlent de leurs affaires et de celles de leur pays avec une liberté qui nous étonne. Malgré la présence du percepteur des taxes, chacun dit tout haut ses sympathies pour François II, et ses antipathies pour le Piémontais et ses impôts. Don Luigi, notre hôte, est un des moins gênés. Il est vrai qu'il revient de Sardaigne, où, pour avoir favorisé le brigandage, il a passé cinq ans au bagne de Cagliari. Don Luigi n'a que des injures contre l'autorité constituée; par contre, il n'a que des louanges pour tous ceux qui se mettent contre la loi. Il parle en termes excellents de Pilone; à l'en croire, c'était un fort honnête homme et qui, en dehors de son travail, était fort agréable. Il s'honore d'avoir été son ami, de lui avoir en plus d'une occasion porté à manger pendant que la gendarmerie battait la campagne à sa recherche. Plus d'un auditeur déclara avoir fait la même chose, tout cela devant l'officier des taxes, qui versa rasades à droite et à gauche, et cligna de l'œil aux bons moments. Evidemment, pour ces gens-là, détrousser son prochain est un métier comme un autre, qu'un bon chrétien peut faire sans scrupules pourvu qu'il aille à la messe. Cette conviction nous eût fort donné à penser si la nuit nous eût surpris ou s'il eût fallu faire une longue route pour gagner un lieu plus honnêtement habité, mais en trois quarts d'heure nous arrivons à Torre, au moment où le soleil disparaissait derrière Pausilippe.

Quelques jours après j'étais à Séano, près de Vico Equense, aux portes de Castellamare. L'ami qui me reçoit habite la maison d'un prêtre. En 1867 des gens armés forcèrent la porte, et malgré la présence du prêtre, ils enlevèrent tout ce qu'ils trouvèrent de précieux. Plutôt que de recourir à la justice, le volé préféra quitter le pays, et mon ami loue sa maison en été. — Le médecin du pays fait défoncer sa vigne; elle couvre un cimetière antique, aussi a-t-il recueilli une quantité de vases, parmi lesquels j'en ai remarqué deux charmants, d'une forme élégante, d'une décoration exquise. Sauf nous, personne ne fait attention à ces découvertes; de telles choses arrivent trop souvent pour qu'on s'en soucie. A Séano comme à Pouzzole, on n'a qu'à gratter le sol pour trouver des antiquités, et le docteur est bien plus occupé de ses vignes que de ses vases. Nous le quittons et nous faisons quelques pas dans les rues du village. Le soleil a disparu, le rouge pâle de l'horizon se déclare de plus en plus, la cloche d'une petite chapelle qui domine la mer appelle les fidèles à la prière. C'est celle de Capella Vecchia, en grande dévotion parmi les marins de la contrée. Nous approchons des femmes agenouillées priant pour les

[1] Voir *Chrétien évangélique*, 1872, pag. 394.

maris, les frères, les fiancés naviguant sur la grande mer, et les recommandant à la bonté de Celui qui peut calmer la violence des tempêtes. Elles sont profondément recueillies; aucune ne retourne la tête au bruit de nos pas et nous nous éloignons discrètement pour ne pas troubler leur prière.

Allez à Caiano, à côté de Capo di monte, le jour de la fête paroissiale, m'avait-on dit, et vous verrez des choses curieuses. J'y allai donc. Je vis porter en procession Jean-Baptiste et l'ange Gabriel; j'assistai à une vente publique en l'honneur de la Madone, où, pour la gloire de la reine des cieux, pour le bien matériel des prêtres de la paroisse, pour payer le feu d'artifice et la musique, des poules, des figues, des raisins, des biscuits, offerts par la dévotion des fidèles, se vendirent fort bien, grâce aux lazzis d'un gros sacristain qui faisait fonction d'huissier priseur. Mais le curieux de la fête fut une double représentation théâtrale, offerte par le syndic à ses administrés, à l'occasion de la guérison de son fils. Le samedi soir, on représenta le sacrifice d'Abraham. Isaac, un enfant de huit ans, est avec son père en Morija; il a peur, Abraham prend son mouchoir de poche (sic) et lui bande les yeux; il va immoler son fils, quand l'ange arrête son bras et lui montre un petit agneau tout embaumé qu'il offrira en sacrifice. Le dimanche, j'assistai à la décollation de Jean-Baptiste. Hérode portait une robe à queue et, par un étrange anachronisme, il avait invité Judith à la fête de Machéronte. Les acteurs faisaient effort de poumons et de gestes, et la foule ne leur marchandait pas ses applaudissements. Ces fêtes religieuses qui nous paraissent si étranges, pour ne pas dire plus, sont souvent l'occasion d'un progrès sérieux. Ainsi, dans ce même village de Caiano, après une prédication faite le jour de la fête, le prédicateur se fit remettre les longs couteaux avec lesquels les jeunes gens du pays liquidaient leurs différends, et il alla les enterrer à une place sur laquelle s'élève une croix commémorative. Dès lors, il est rare, dit-on, qu'il y ait de rixe meurtrière à Caiano.

Lorsque la chaleur devenue plus intense m'eut rendu le séjour de Naples impossible, j'allai m'établir pour quelques semaines dans la belle vallée située entre le Vésuve et les dernières ramifications de l'Apennin, à une heure et demie de Pompéi, aux bords du Sarno. Je voudrais que ceux qui parlent de la paresse des Italiens vissent les paysans travailler de l'aube au coucher du soleil sous un torrent de lumière et de chaleur, sarclant la garance, puisant de l'eau dans les citernes et la répandant par des rigoles sur le sol, n'ayant pour toute nourriture que du pain de maïs, des pastèques et des concombres. Quand nous allions prendre le frais dans un jardin bien ombré, l'air retentissait des rires joyeux des travailleurs. A côté de la maison que nous habitions on faisait la division des eaux du fleuve. A l'ardent soleil travaillaient hommes, femmes, enfants, dans l'eau et dans la boue; ils ne cessaient que lorsqu'un vieil ouvrier, soufflant dans une coquille trouée, annonçait le repos de midi ou la fin de la journée. C'est un curieux type que celui de ce vieil homme à la figure socratique, dont le surnom indique bien l'aptitude. Polichinelle travaille peu; sa spécialité est plutôt de soutenir l'entrain et la gaieté. On lui laisse donc faire de petits intermèdes et le brave homme use de cette liberté avec une mesure que j'admire, juste ce qu'il faut pour reposer sans distraire. Il possède à cet effet un don d'imitation fréquent dans ce pays, mais dont les gens du Nord ont de la peine à se faire une idée, soit quant à la variété, soit quant à la perfection. Il reproduit tout, l'acteur qui fait le diable dans le mystère de saint Michel à Nola, l'escadron de cavalerie qui passe, les hennissements des chevaux, les fanfares, la voix du gros chef d'escadron entrecoupée par les soubresauts du cheval. Passant du profane au sacré, le voilà tout à coup qui chante la messe en musique, imitant à s'y méprendre la voix criarde des enfants de chœur, les notes graves de l'orgue et la basse-taille des prêtres. Du reste, point d'impiété, dans l'intention du moins, car Polichinelle est fort dévot, il va régulièrement à l'église, se confesse chaque mois et cela fort sérieusement, sa probité est scrupuleuse et bien connue.

Jai fait la connaissance d'un chanoine, homme considéré. Je ne sais pourquoi il

me fit un jour offrir d'aller me promener dans son jardin au bord du fleuve; cette politesse exigeait un remerciement, je vais donc voir don Jéronimo. Il me reçoit dans un joli salon très gai. Mon hôte est charmant d'empressement et de bienveillance. Une façon de sacristain apporte du café, du rotolio, auxquels il faut faire honneur. Peu à peu la conversation sort des civilités, des généralités et côtoie les sujets délicats. Don Jéronimo veut savoir bien des choses et d'abord comment me traite mon supérieur ecclésiastique. Il ouvre de grands yeux quand je lui explique le système presbytérien de notre église suisse, et le congrégationalisme forcé de notre communauté française de Naples. Il apprend avec plaisir que je ne pense pas de mal de la Madone. — Pourquoi ne dites-vous pas la messe, me dit-il après un moment de silence?

— Jésus n'a-t-il pas dit: « Tout est accompli. »

A peine ai-je fait cette réponse que je sens le terrain devenir brûlant. Ma difficulté à manier le napolitain aurait rendu une discussion peu profitable; je me contente d'ajouter:

— Nous croyons fermement que Christ est le chemin, la vérité et la vie.

— Nous aussi, s'écrie le gros chanoine, et sa bonne et cordiale figure s'épanouit et sa main serre la mienne; puis il m'accompagne jusqu'à sa porte d'où il me suit longtemps des yeux. Dès lors, j'ai appris sur cet aimable prêtre bien des choses qui ont justifié la bonne impression qu'il avait produite sur moi à première vue. Don Jéronimo est d'une moralité exemplaire, il est le confesseur sérieux du pays. Plusieurs fois l'ami qui me donne l'hospitalité et qui est propriétaire d'une grande fabrique, a reçu, par son intermédiaire, la restitution de l'argent que lui avaient pris ses ouvriers. Don Jéronimo cherche à répandre l'instruction, il est au service de tout jeune homme sérieux et studieux. C'est un homme de paix qui apaise les différends et qui répand partout la cordialité et la bienveillance. De tels hommes, me dit-on, sont rares dans le clergé napolitain. Un prêtre honnête est ici l'exception, et encore trouve-t-on le plus souvent en lui l'ignorance la plus complète jointe à la bonne foi la moins contestable. Je puis vous tracer le portrait d'un de ces honnêtes fanatiques.

Une famille suisse protestante qui habite la province reçoit fréquemment la visite d'un prêtre du voisinage: Padre Bonifacio vit pour une seule chose, la restauration d'une vieille église. Sans autre ressource que la maigre pension que le gouvernement sert aux moines depuis la fermeture des couvents, il a réussi au delà de toute supposition, grâces à son incroyable persévérance et aux privations qu'il s'est imposées. Padre Bonifacio ne cessera de mendier que lorsqu'il aura cessé de vivre, mais pas un sou de l'argent qu'il reçoit n'est destiné à ses besoins particuliers: tout est pour son église. Il y a quelque chose de touchant dans le courage de ce vieillard quêtant sans cesse afin de pouvoir édifier un temple à l'Eternel, mais quelle étrange manière que celle dont Padre Bonifacio entend le culte de Celui qui veut qu'on l'adore en esprit et en vérité! La conception religieuse de ce capucin ne dépasse guère celle des païens, je vous en fais juge. Venez avec moi faire une visite à Padre Bonifacio. Il vous fait admirer son église blanchie à la chaux, il vous joue un air de cantique sur un orgue criard; puis il vous mène solennel et triomphant vers la Madone. Cette dernière est une affreuse poupée habillée avec le goût napolitain, plus soucieux de l'éclat que de l'harmonie. Padre Bonifacio la regarde avec attendrissement, s'éloigne un peu, penche la tête et cligne de l'œil pour mieux admirer. « Come è bella! Come è bella!» s'écrie-t-il, puis il vous fait remarquer deux énormes pendeloques dorées qui ornent les oreilles de la Madone, dont la tête rappelle à s'y méprendre les têtes de carton sur lesquelles les modistes façonnent les bonnets.

— Mais, Pedro Bonifacio, dit l'un de nous, la Madone n'a pas de cheveux.

— Des cheveux! elle en a autant qu'il en faut à une grande dame, dit le moine avec force, puis il court à une armoire, en retire une perruque et un chignon colossal qu'il plante sur la tête de la Madone.

— Come è bella! come è simpatica, répète-t-il encore, et notre homme s'aban-

donne à un tel ravissement qu'il laisse partir ses visiteurs sans s'en apercevoir. Nous nous retournons au moment de franchir le seuil de l'église; Padre Bonifacio est à genoux devant sa Madone chérie. Pas n'est besoin d'aller en Afrique pour voir des idolâtres.

J'aurais aimé à m'éloigner davantage de Naples, mais le brigandage a reparu à fort peu de distance de notre ville. L'an dernier, je vous parlais du procès de Manza auquel j'avais assisté. Le brigand a pu dès lors s'échapper de sa prison en corrompant son geôlier. En quelques mois il a reformé sa troupe et il exerce de nouveau son industrie aux environs de Salerne. Il s'est emparé, il y a deux mois, d'un riche propriétaire qui a dû payer une rançon de 60 000 ducats. Force était donc de ne pas trop m'éloigner; ce fut pour moi un regret. J'aurais voulu visiter cette vallée du Cilento où la vendetta a divisé les familles et fait commettre sans cesse des assassinats, mais où l'étranger est respecté pourvu qu'il se contente d'être un observateur prudent et qu'il n'intervienne pas dans la vie de cette curieuse population. Voici ce que m'en disait un de mes amis qui a fait ce printemps partie du jury de Salerne, où se jugent les affaires du Cilento. Il a assisté à deux procès qui donnent une idée de ces mœurs barbares et violentes.

Le premier était celui d'un paysan qui a tué son frère, un abbé. Depuis longtemps ils étaient en dissentiment pour des affaires d'argent. Un jour le paysan a pris son fusil, il a attendu sur la grande place son frère qui venait de dire sa messe, et l'a abordé en souriant.

— Eh bien! Jean, dit le prêtre, tu vas à la chasse.

— Oui, répond le meurtrier, j'ai envie de manger de la viande, de la viande de prêtre. — Ce disant, il abat son frère d'un coup de fusil.

Le second était celui d'un homme qui voyait avec déplaisir son voisin courtiser sa sœur. Dès longtemps il avait déclaré vouloir lui faire un mauvais parti. Le voisin averti ne sort pas pendant des mois; cependant, fatigué d'entendre, chaque nuit, le cri d'une chouette qui venait percher, croyait-il, sur un arbre voisin, il prend son fusil pour se débarrasser de l'ennuyeux oiseau; il ouvre sa porte et tombe percé d'une balle en pleine poitrine. Son ennemi imitait la chouette à s'y méprendre et l'avait attiré par cette ruse à portée de son fusil.

Je vous disais dans ma dernière lettre que le parti clérical allait, pour la première fois depuis 1860, intervenir directement dans les affaires politiques, en cherchant à former un conseil municipal clérical. Le cardinal archevêque a eu l'habileté de former sa liste de catholiques ralliés au gouvernement, et, profitant des divisions des autres partis, il est parvenu à la faire passer presque entière. Nous avons donc un conseil municipal clérical; il rendra au clergé l'accès des écoles, dont l'ancien conseil municipal l'avait exclu. S'il en est ainsi, nos écoles évangéliques verront augmenter le nombre de leurs élèves; le cardinal nous donnera probablement l'occasion de faire un peu plus de bien. Nos libéraux profiteront de la leçon et apprendront que l'union fait la force; aussi je prends mon parti de ce nouveau conseil municipal.

Un homme que le clergé eût mis sur sa liste et qui est mort quelques jours avant les élections, était un des meilleurs citoyens de Naples. Alfonso della Valle di Casanova s'est éteint d'une affection de poitrine dont il souffrait depuis longtemps. Cet homme excellent laisse d'universels regrets. Catholique éclairé, chrétien fervent, pédagogue distingué, il aimait notre Suisse, il appréciait tout ce qui se fait chez nous pour l'éducation, il parlait de notre pays avec admiration. La noble vie d'Alfonso della Valle fut entièrement consacrée au bien du peuple napolitain. Les asiles de l'enfance n'eurent pas de bienfaiteur plus dévoué. Il avait dernièrement fondé l'œuvre des enfants sortis des asiles. Cette excellente institution offre aux enfants du peuple la facilité d'apprendre un métier; elle les recueille le dimanche, leur fait donner une instruction religieuse, une leçon de gymnastique et des cours de science populaire. C'est au milieu de ces nobles et utiles travaux que la mort est venue surprendre della Valle, mais sa mémoire vivra comme celle d'un bon citoyen et d'un ami dévoué de l'humanité.

J. PETER.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

PÉDAGOGIE

—

De l'éducation dans les circonstances actuelles de la société.

Nous vivons dans des jours mauvais. Ce n'est pas que notre siècle soit pire que ceux qui l'ont précédé. J'estime même qu'à divers égards il maintient sur les grands siècles de l'histoire une certaine supériorité.

« Et quel temps fut jamais si fertile en miracles ? »

Aurions-nous pu croire, il y a quelques années seulement, que nous saluerions, de notre vivant, l'abolition de l'esclavage des noirs, l'émancipation de l'Italie, l'avénement de la liberté religieuse en Espagne, la chute du césarisme napoléonien, et la ruine du pouvoir temporel des papes ?

Et tout aux extrémités de notre hémisphère, qu'est-il advenu du régime d'isolement de la Chine et du Japon? Quels sont aujourd'hui les rivages encore inaccessibles à la civilisation chrétienne? Il n'est pas de contrée si lointaine où l'évangile n'ait pénétré. Des lignes de communication à vapeur non interrompues sillonnent les mers et les continents. Encore quelques mois, et l'étincelle électrique fera le tour du globe, et l'homme pourra concevoir, comme au moyen d'une démonstration intuitive, le grand mystère de la toute-présence et de la toute-science du Dieu créateur.

Il n'en est pas moins vrai qu'en dépit du spectacle grandiose dont je viens d'esquisser quelques traits, nous sommes, quant à l'instant présent, sous l'empire d'un profond malaise: une lutte intestine, une guerre de classes sociales, se propage et grandit sourdement.

Quel est dorénavant l'horoscope de tout enfant mâle qui vient à la lumière? S'il appartient à la classe ouvrière, il ira, selon toute probabilité, par le seul fait de son origine, grossir les rangs des ennemis de la bourgeoisie financière, industrielle et marchande. Si, au contraire, il est né sur l'oreiller du capitaliste ou du patron de fabrique, il trouvera sa place toute prête parmi les rangs des défenseurs passifs de l'ordre et de la propriété légalement constitués. Dans l'un et dans l'autre cas, il ne s'appartiendra pas à lui-même; sa personnalité sera fatalement entraînée, effacée, absorbée dans la collectivité, à l'image d'une vague qui surgit et disparaît au sein de l'océan. Sous l'empire de pareilles conditions d'existence, peut-on dire de l'enfant qui vient de naître, qu'un homme a été mis au monde? Sera-t-il possible de reconnaître en lui l'être libre, la personne responsable, la créature faite à l'image de Dieu?

Ce frêle organisme n'est-il pas plutôt une parcelle, une molécule, une insignifiante fraction, un quarante ou quatre-vingt millionième, ou même, en Chine, un trois cent millionième de ce grand tout que l'on

nomme la société, ou l'état, ou l'empire? Et ce tout imposant qui absorbe l'une après l'autre les générations, ne mérite-t-il pas seul nos hommages? Non certes; ce grand tout n'a ni valeur propre, ni existence par soi-même, ni conscience de sa réalité, ni puissance innée de se perpétuer: il est caduc et passager, quelle que puisse être sa durée, car il périra tout entier lorsque, à son tour, il laissera sa poussière dans la poudre des états qui l'ont précédé, tandis qu'elle subsistera à toujours la chétive fraction, la créature personnelle qui se connaît et qui porte en soi le sentiment indélébile qu'elle est née pour l'immortalité.

La science de l'éducation dans son développement historique, n'a fait autre chose que de substituer aux préjugés sensibles ou traditionnels les données de la nature, de la conscience, de l'expérience et de la raison, qui toutes concourent à revendiquer l'autonomie, la suprématie et la perpétuité de la personne humaine.

Chez les peuples de l'antiquité, ou parmi les anciennes civilisations qui subsistent encore en dehors de la civilisation chrétienne, l'éducation n'a pas cessé de revêtir un caractère essentiellement socialiste, c'est-à-dire de consacrer l'absorption de l'individu au profit du corps social ou du corps sacerdotal. L'éducation lacédémonienne formait des Spartiates. Un citoyen de Rome, a dit J.-J. Rousseau, n'était ni Caïus, ni Lucius, c'était un Romain. L'idée théocratique dominait dans l'Inde et en Egypte, comme elle règne encore dans l'empire chinois. Or, nous sommes loin d'être affranchis de ces lointaines mais profondes influences. Quelle place, en effet, l'idée théocratique ne s'est-elle pas faite de nos jours dans le catholicisme romain! Et combien n'avons-nous pas de protestants qui souscriraient encore aujourd'hui à cette maxime de l'Emile: « Les bonnes institutions sociales sont celles qui savent le mieux dénaturer l'homme, lui ôter son existence absolue pour lui en donner une relative, et transporter le *moi* dans l'unité commune; en sorte que chaque particulier ne se croie plus *un*, mais partie de l'unité, et ne soit plus sensible que dans le tout! »

Il était réservé à Pestalozzi de ramener l'homme à sa véritable nature et de lui ouvrir la voie d'une nouvelle pédagogie. — Je commence par faire usage de ses propres formules: « L'art de l'éducation ne doit plus avoir d'autre base que son objet même; l'étude psychologique de l'être humain doit présider au développement des facultés humaines.

» Les éléments dont l'instituteur doit tenir compte, sont: la connaissance de la marche de la nature dans le développement de nos diverses facultés; — la connaissance des moyens propres à favoriser leur développement naturel; — les limites que la nature prescrit à leur développement; — l'équilibre dans lequel on doit les maintenir; — le rôle de la grâce divine dans cette œuvre éducative; — enfin l'application à la vie des principes renfermés dans l'idée de cette culture élémentaire appropriée à tous les êtres intelligents. »

En résumé, et laissant de côté le langage de l'école, l'éducation de l'enfant ne doit plus être subordonnée aux relations quelconques où le hasard de sa naissance l'a placé; la tâche que se propose la pédagogie moderne est le développement général et harmonique de l'homme chez l'enfant et tout pédagogue chrétien acceptera ce programme, avec la clause que Pestalozzi a fort bien formulée, savoir: le rôle de la grâce divine dans l'œuvre éducative. Mais tout est là, car l'œuvre est vaine si elle ne se trouve pas en rapport avec la destination de l'homme. Or, quel est le terme absolu de son existence individuelle? Quelle est la destination finale de toute existence humaine? — C'est le bonheur, répondront les disciples de l'école pédagogique des philanthropes. — Je le veux bien; mais où se

trouve le bonheur? Le bonheur ne réside que dans la perfection : « Soyez parfaits, nous dit notre Maître, comme votre Père est parfait[1]. » Et le plus éloquent de ses apôtres nous répète: « Tendez à la perfection[2]. » « L'amour est le lien de la perfection[3]. » « Priez pour obtenir la perfection[4]. » « Dans le ciel nous jouirons d'une complète perfection[5]. »

Je conclus: le but de l'éducation n'est autre que la perfection à laquelle l'homme est appelé par l'évangile. But sublime, et seul digne des efforts de l'être humain, puisqu'il l'appelle à chercher au delà de sa destinée terrestre l'accomplissement de sa divine vocation!

Tous les moyens employés dans l'art de l'éducation doivent dès l'origine correspondre à la sublimité du but.

Eh! quoi? faudra-t-il qu'une mère se livre à de longues études préparatoires pour apprendre comment elle doit s'acquitter de sa tâche? Oh! non, l'instinct maternel lui suffit, et, à cet égard, la paysanne, la femme de l'artisan peuvent en remontrer à la citadine. Néanmoins, une culture supérieure et des connaissances raisonnées ne laissent pas que de compléter heureusement les dons naturels.

Pestalozzi s'est plu à nous décrire comment la femme d'un simple ouvrier pouvait, avec un plein succès, se faire l'éducatrice de ses enfants. Cependant sa Gertrude, ce touchant idéal de la femme du peuple, est, à tout prendre, un personnage fictif et, dans le sens non défavorable du mot, une héroïne de roman.

Madame Necker de Saussure, humble chrétienne, tendre mère, mais en même temps femme instruite, d'une culture distinguée, est un type parfaitement réel, et son beau livre de l'*Education progressive* est un ouvrage d'expérience, un traité vécu et pratiqué et non pas seulement imaginé.

[1] Math. V, 48. [2] 2 Cor. XIII, 11. [3] Col. III, 14. [4] Col. IV, 12. [5] 1 Cor. XIII, 10.

C'est à elle que je renvoie toute mère soucieuse d'accomplir sa vocation non seulement avec amour mais avec intelligence, bien plus, avec un esprit de suite, et pourquoi n'ajouterais-je pas avec cette austère satisfaction de l'artiste qui aime à suivre jour par jour le développement et le perfectionnement de son œuvre, sans se dissimuler ni les difficultés de la tâche, ni l'insuffisance et les manquements journaliers de l'ouvrier.

A cette occasion, rappelons que le sol suisse est la terre classique de la pédagogie moderne, et que notre littérature pédagogique renferme, toute proportion gardée, des richesses vraiment exceptionnelles. Une simple nomenclature, bien incomplète sans doute, suffira pour démontrer combien il nous serait utile de nous mieux orienter dans la littérature du sujet. Quel avantage n'y aurait-il pas, en effet, à connaître autrement que par ouï-dire ce qu'ont écrit ou accompli dans ce domaine si important de l'activité humaine: J.-J. Rousseau, Stapfer, Pestalozzi, Krüsi, Niederer, Ramsauer, Schmid, Naef, Fellenberg, le P. Girard, Mme Necker, François-Marc-Louis Naville, Daniel-Alexandre Chavannes, André Gindroz, Charles Monnard, Alexandre Vinet, Gauthey, Andrié, Zeller de Beugen, Kettiger, Louis Burnier... Je m'arrête, sur le point de citer des vivants; car il en est toute une pléiade qui continuent dignement notre noble tradition nationale; mais aux noms que je viens d'indiquer, je me permettrai d'ajouter, sous la même réserve, ces publicistes, ces romanciers, ces nombreux écrivains moralistes, dont les œuvres exercent une incontestable influence éducative parmi le peuple, tels que: Gessner, de Wyss, Mme de Montolieu, Zschokke, Bitzius, le doyen Bridel, Malan, Toepffer, Mlle Herminie Chavannes, Agénor de Gasparin, etc. Un fait remarquable c'est que, sauf une exception célèbre, celle du philosophe genevois, toute notre littérature pédagogi-

que nationale est foncièrement chrétienne.

Peut-on attribuer le même caractère à l'enseignement et surtout à l'éducation qui se donne dans nos écoles publiques? Je pense que la réponse serait plus satisfaisante si l'éducation de nos élèves régents se faisait dans des conditions plus favorables au développement de leur propre vie intérieure. Le régime des séminaires et mêm des écoles normales me semble peu approprié à ce libre essor de l'individualisme, sans lequel le christianisme perd sa saveur. L'éducation des éducateurs du peuple n'est pas assez spontanée, ni assez mêlée à celle de leurs concitoyens; elle est trop exceptionnellement réglementée, trop autoritaire et trop soumise aux fluctuations politiques des gouvernements.

Les directeurs mêmes des principaux séminaires de la Suisse appellent de leurs vœux un changement à cet ordre de choses, dans le sens d'une plus grande liberté des études pédagogiques. Aux personnes qui redoutent les conséquences d'une pareille réforme, au point de vue de l'enseignement de la religion dans les écoles, je me permettrai de rappeler une observation tirée de l'expérience journalière.

Il arrive très généralement que le christianisme de l'école et même celui de l'instruction religieuse réglementaire subissent dans l'esprit des hommes faits le sort de tous les manuels que l'on étudie sur les bancs des classes primaires: les impressions reçues par la mémoire tendent à s'effacer rapidement au milieu des occupations et des distractions de la vie professionnelle, civile et militaire.

Evitons une confusion funeste, si nous voulons que la religion soit pour nos enfants la séve de leur existence.

Il est de l'intérêt du christianisme évangélique que l'enseignement donné dans les écoles publiques soit limité à leur programme purement scientifique et que l'instruction religieuse des élèves ressortisse exclusivement à l'administration des diverses églises du pays. A elles de l'organiser à ses divers degrés, de manière qu'il devienne plus vivant et qu'il réponde successivement non seulement à l'intelligence mais à l'état moral du petit enfant, du jeune garçon et de la jeune fille, des adolescents et même, cas échéant, des adultes.

Nous n'en recommanderons pas moins à tous ceux qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse, soit dans la famille, soit dans l'école, soit dans l'instruction religieuse proprement dite, de baser tout enseignement moral sur la morale qui découle de la Bible, et d'insister sur ce qui la distingue de la morale vulgaire.

On a beau prétendre, en effet, qu'il n'y a qu'une morale, une morale universelle, indépendante de la religion. Quelques citations démontreront qu'il y a certainement, à cet égard, dans le monde en général et parmi notre peuple en particulier, deux courants très opposés et qu'il est impossible de confondre.

N'entendons-nous pas proclamer encore de nos jours et jusque dans nos conseils cantonaux, que toutes les religions sont bonnes, pourvu qu'on les observe, et qu'il est du devoir de tout bon citoyen de se tenir attaché à la religion de ses pères? — Voilà un principe qui, bien appliqué, en remontant aussi haut que le comporte notre tradition religieuse, nous ramènerait tout droit dans les forêts de chênes, pour y célébrer le culte de Bélus.

Et que dire de tant d'adages qui circulent journellement comme de la fausse monnaie, dans nos villes aussi bien que dans nos campagnes : — Aide-toi et Dieu t'aidera. — Qui travaille, prie. (Ne pas confondre avec : Prie et travaille!) — Les affaires avant tout. — Qui ne hasarde rien, n'a rien. — Un tu le tiens vaut mieux que deux tu l'auras. — Heureux comme un roi. — On ne vit qu'une fois. — Il faut que jeunesse se fasse. — Après

nous le déluge. — Quand on est mort, c'est pour longtemps. — Charité bien ordonnée commence par soi-même. — Chacun pour soi et Dieu pour tous! etc.

Encore faut-il se féliciter lorsque les bonnes gens qui répètent machinalement ces sentences, ne s'imaginent pas reproduire quelques passages des évangiles et n'y ajoutent pas solennellement la formule : Comme dit saint Matthieu! Nous rions de ces solécismes bibliques. Prenons garde, d'un autre côté, de ne pas nous exposer, quant à la profession pratique de nos principes si corrects, au reproche du bonhomme Chrysale :

Le moindre solécisme, en parlant, vous irrite,
Mais vous en faites, vous, d'étranges en conduite.

Nous savons que l'exemple est la première condition de succès de la discipline éducative. Eh bien, prenons-nous assez au sérieux dans notre vie journalière des recommandations telles que celles-ci :

« Ne vous conformez point à ce présent siècle, mais soyez transformés par le renouvellement de votre intelligence [1]. — Pensez aux choses qui sont en haut et non à celles qui sont sur la terre [2]. — Glorifiez Dieu en votre corps et en votre esprit [3]. — Tenez les autres en plus haute estime que vous-mêmes [4]. — Regardez, non pas chacun à son intérêt, mais chacun aussi aux intérêts des autres [5]. — C'est déjà une grande faute que vous ayez des procès entre vous. Pourquoi n'endurez-vous pas plutôt qu'on vous fasse tort? Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt du dommage [6]? — Gardez-vous de l'avarice, car encore que les biens abondent à quelqu'un, il n'a pourtant pas la vie par ses biens [7]. — Ne soyez point en souci pour votre vie, de ce que vous mangerez, ni pour votre corps, de quoi vous serez vêtus. [8] »

[1] Rom. XII, 2. — [2] Col. III, 2. — [3] 1 Cor. VI, 20. — [4] Philip. II, 3. — [5] Philip. II, 4. — [6] 1 Cor. VI, 7. — [7] Luc XII, 15. — [8] Luc XII, 22.

Mais sortons des considérations générales, et venons-en à quelques-unes des applications du principe individualiste dans le domaine de la pédagogie.

I. *L'éducation des sens*; cette culture première si précieuse au point de vue du développement personnel, cette œuvre à laquelle on devrait apporter tant de perfection, combien l'on est encore éloigné d'en saisir la valeur pratique, et qu'il y a peu d'enfants dont on puisse dire réellement qu'ils ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre!

Cette éducation, manquée dans la jeunesse, laisse des regrets toute la vie. Que de fois ne sommes-nous pas frappés d'exclamations telles que celles-ci : Je n'ai pas vu.. Je n'ai pas fait attention... Je ne me suis pas aperçu... Je n'ai pas entendu... Je n'ai pas compris... J'ai oublié... J'ai égaré... J'ai perdu...

Excuses de tous les jours, dans les familles, dans les écoles, et jusque dans les affaires de la république!

Jeunes filles, en particulier, permettez que je vous adresse ici la recommandation de vous livrer avec la plus vive sollicitude à tous les exercices, à tous les talents, à tous les jeux de votre âge, sous l'empire d'une certaine préoccupation qui ne vous sera nullement gênante, à savoir : le désir de profiter de tout cela pour acquérir du tact, du coup d'œil, de la promptitude d'esprit et de jugement, l'oreille juste, une ouïe fine, une dextérité, une souplesse, une élasticité propres à faire de vous ces femmes actives, agiles, perspicaces, clairvoyantes, qui deviennent l'âme de la maison, qui savent y tenir chaque chose à sa place, et tout réviser, tout épousseter, tout remettre en ordre, sans choc, sans bruit et, pour ainsi dire, sans avoir l'air d'y toucher.

C'est un ensemble de qualités que j'ai vues développées à un haut degré chez les femmes du Japon, et il faut remarquer que toutes, sans exception, savent lire,

écrire, quelque peu peindre, et faire de la musique.

II. *L'hygiène* est l'une des branches les plus importantes de l'éducation physique.

On se gardera de la cultiver en vue de la satisfaction des convoitises. (Rom. XIII, 14.) Il faut parler aussi peu que possible aux enfants du manger, et jamais de la couche, ni des vêtements, si ce n'est à propos de recommandations éducatives. Mais vous pouvez leur dire de bonne heure qu'une grande et belle tâche les attend dans ce monde et que les soins dont ils sont l'objet n'ont pas d'autre but que de les mettre en mesure de la mieux accomplir. Et, là-dessus, encouragez-les hardiment à tous les exercices corporels; inspirez-leur le dégoût de la gourmandise, du luxe, de la mollesse, de l'oisiveté. Donnez-leur des habitudes de propreté, de bonne tenue, d'ordre, de simplicité, de modestie, d'activité. Sont-ils atteints de quelque indisposition, ayez soin de ne pas trop exprimer votre compassion, de peur que les enfants ne se croient en droit de s'apitoyer sur eux-mêmes. Les douceurs dont vous comblez un petit malade peuvent l'amollir pour longtemps : ce sont des gâteries, le mot est très philosophiquement inventé. Au lieu de caresser la maladie, il faut la considérer et la faire envisager comme un ennemi, qu'il s'agit d'expulser au plus vite pour se remettre à l'ouvrage.

III. *L'éducation du corps* exige plus d'attention que jamais, dans une époque telle que la nôtre, où cet indocile serviteur de l'âme a tant d'occasions de s'amollir, de ne plus être dans la nécessité de s'aguerrir à la marche, à la fatigue, ni au froid, ni au chaud, ni à la soif, ni à la faim, ni aux privations quelconques.

Puissent nos populations agricoles résister à la fatale aberration qui pousse aujourd'hui tant de campagnards valides à quitter la charrue pour l'atelier ou pour les professions serviles! Partout, autour de nous, les campagnes se dépeuplent et les cités regorgent d'un prolétariat misérable, dont le flot grossissant menace constamment de rompre les digues de fer et d'acier qu'on lui oppose.

Nous ne connaissons pas le fléau des armées permanentes, mais il faut bien se dire, dans notre Suisse si privilégiée, que sans une sévère discipline du corps, non moins que du caractère, nos milices ne sont plus à la hauteur de leur rôle patriotique et tout notre système de défense nationale s'écroule par la base. La guerre n'a rien perdu de sa barbarie native, mais elle se spiritualise, en ce sens que, de plus en plus, ce sont l'intelligence, la science, la discipline et la force morale, qui conduisent à la victoire, avec une précision presque mathématique.

Amis de la paix universelle, conservez religieusement vos principes, mais laissez encore vos enfants jouer avec des soldats de plomb; ne vous opposez point à l'introduction des exercices à feu dans nos collèges, ni au développement de l'esprit militaire dans nos cantons, ni à l'introduction de la gymnastique jusque dans les écoles de la campagne. Le nouvel armement et la nouvelle tactique exigent du simple soldat autant d'agilité que de force musculaire, autant de souplesse que de solidité, autant de vivacité d'esprit que de sang-froid et de fermeté de caractère. Mais, à mesure que l'art de la guerre tend aujourd'hui à rehausser la valeur de l'individu, il faut que l'école militaire s'ennoblisse en proportion et qu'elle devienne, plus qu'elle ne l'a été précédemment, un sérieux, un digne et sévère complément de l'école primaire.

IV. *Le zèle pour le travail,* le désir d'apprendre, le goût de l'étude doivent accompagner l'homme toute sa vie et dans toutes les conditions sociales. «L'homme naît pour le travail.» (Job V, 7.) C'est à la sueur de son front qu'il doit manger son pain. Un

repos nous est promis, mais ce n'est pas sur cette terre. (Hébr. IV, 1-11.) Rechercher le repos ici-bas, c'est poursuivre un rêve illusoire, c'est échanger le travail contre les ennuis, les inquiétudes, les déceptions de la vie oisive; en d'autres termes, c'est encore se travailler, mais sans la satisfaction qui s'attache à l'accomplissement d'une œuvre réelle.

Que l'on use largement du repos du septième jour, mais un jour par semaine suffit. Il ne faut pas se faire un besoin de tout un temps de repos. Les vacances sont un moyen de varier les occupations, de se livrer en paix pour quelques jours à la jouissance de la liberté, à la contemplation de la nature et à la méditation solitaire, dont l'âme a besoin par intervalles pour se rafraîchir et se retremper. «Mon âme, bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits. Il renouvelle ta jeunesse comme celle de l'aigle.» (Ps. CIII, 2, 5.) — «Ceux qui s'attendent à l'Eternel prennent de nouvelles forces; les ailes leur reviennent comme aux aigles.» (Esa. XL, 29, 31.) — Certes, ce n'est pas une méditation ni une attente paresseuses, que célèbrent ces beaux passages de la poésie religieuse d'un peuple travailleur par excellence. Ce n'est pas dans l'oisiveté de l'esprit et du cœur que se trouve le secret des belles vieillesses. Comme le sol s'appauvrit lorsqu'on le laisse en jachère, l'homme s'étiole dans l'oisiveté, tandis qu'il va de force en force en se délassant d'un travail d'une certaine nature par une occupation ou une préoccupation d'un genre différent. Or, le recueillement nous est aussi nécessaire que le sommeil pour la complète élaboration de nos pensées, et la prière est une action, et de toutes la plus sérieuse, la plus indispensable.

V. Toutefois, au milieu d'une vie active et bien remplie, il importe que les pères et les mères évitent de se laisser absorber par leurs travaux journaliers au point de ne pouvoir *s'occuper de leurs enfants*. Quelle belle œuvre que de développer en eux non pas l'orgueil de famille, mais ce bon *esprit de famille* qui repose sur le sentiment de l'affection réciproque! Il est facile de la rattacher à l'habitude du culte domestique. Quelques instants consacrés par les parents, après le culte du soir, à des causeries familières avec leurs enfants, à l'examen de leurs devoirs scolaires, et même à des jeux, ou à des exercices de dessin et de musique, ne manqueront pas de déployer à la longue une excellente influence éducative. Les enfants y seront d'autant plus sensibles, qu'ils s'apercevront que ces soins plus ou moins intermittents sont enlevés à des occupations dont ils devinent la valeur, tandis qu'une intervention paternelle trop assidue dans leurs travaux et leurs récréations risquerait de leur inspirer des velléités d'émancipation, ou de fausser leur individualité et de briser leur caractère.

C'est surtout à la vie de famille qu'il appartient d'agrandir le cercle de leurs affections et de développer en eux le sentiment de l'amour du prochain. La vie de l'enfant à l'école est presque complétement absorbée par deux sortes de relations: celles qu'il entretient d'une part avec son maître, et de l'autre avec ses camarades.

La maison paternelle, au contraire, est le centre de tout un petit monde auquel l'enfant s'intéressera vivement pour peu qu'on lui en facilite l'intelligence: domestiques, ouvriers, facteurs et commissionnaires, fournisseurs, maîtres d'état, voisins, visites, pauvres gens sollicitant de l'ouvrage ou des secours... Que d'occasions de lui enseigner d'une manière pratique, selon l'étendue des affaires et des relations du chef de la famille, que tous les hommes sont notre prochain et que tous sont nos égaux devant Dieu, chacun ayant sa part spéciale de responsabilité, comme nous avons la nôtre, envers Dieu et à leur égard!

VI. Appliquons-nous à placer les enfants

en face des réalités de la vie et à leur faire rechercher leurs plus vives jouissances en dehors des satisfactions égoïstes. Pour leur apprendre *qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir*, habituons-les dès leur jeune âge à se faire des présents les uns aux autres, à partager de leurs biens avec des camarades moins favorisés, à s'acquitter de commissions et de petits services journaliers envers parents, aïeuls, frères et sœurs, relations d'amitié et de voisinage.

Ainsi nous les préparerons à marcher sur les traces de Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

Nous les enseignerons à le célébrer selon ce beau cantique :

Tu naquis pour servir, et servir fut ta gloire,
— Servir est à jamais le sceau de tes enfants.

C'est en le suivant qu'ils apprendront aussi à servir leur patrie et à servir l'humanité, sans mettre de bornes ni de conditions à leur dévouement.

Mais, sous l'empire de cette préoccupation dominante, quelle place restera-t-il pour cultiver chez les enfants, dans de justes limites, certaines vertus d'ordre et de conservation, telles que la prévoyance et l'économie? On procédera toujours selon le même principe.

Economiser, c'est ménager ses ressources en vue de tout le bien qu'on peut faire avec l'argent que l'on n'emploie pas pour soi? Mettre de côté le fruit de son travail, c'est « avoir de quoi donner à celui qui est dans le besoin. » (Eph. IV, 28.) Enseigner l'économie, c'est fournir à la fois un antidote contre la prodigalité et contre l'avarice, soit distinctes, soit réunies sur la même tête, car c'est une chose très commune à l'égoïste que de se montrer, selon les circonstances, tour à tour prodigue et avare.

Il est une valeur inestimable qui rentre dans le domaine de l'économie, c'est le temps. La notion du prix du temps doit être inculquée aux enfants. Leurs jeux et leurs récréations seront choisis et réglés en conséquence : il en est de bien employés, au point de vue pédagogique ; et il y en a qui ne servent qu'à tuer le temps. Cette expression, d'une sinistre énergie, ne trouve pas d'application dans l'existence de ceux qui savent qu'un jour ils auront à rendre compte de tous les dons qui leur ont été confiés. Or, le temps n'est pas seulement de l'argent, comme disent les Américains, le temps est plus que cela, car c'est l'étoffe même dont la vie est tissée.

VII. Il n'est pas besoin d'une forte pression pour faire entrer l'enfant dans la voie qui vient d'être signalée, moyennant toutefois que l'éducation de sa conscience n'ait pas été négligée. Plus il aura le sentiment du mal qui est dans son propre cœur, plus il lui sera facile d'envisager le bien comme une chose qui se recommande par elle-même et comme le vrai élément dans lequel nous devions vivre. Aussi n'exciterons-nous en lui l'*émulation* que pour l'engager à faire le plus de progrès possible vers la perfection, sans ajouter à ce mobile le vain désir de s'élever au-dessus de ses camarades.

En le formant à l'apprentissage de l'humilité par la connaissance de son état de péché, on le préservera de toute susceptibilité maladive. Evitons de tout notre pouvoir le dangereux stimulant des punitions et plus encore peut-être celui des récompenses. Jamais on ne fait plus que son devoir, jamais on ne possède de mérite surérogatoire : « Quand vous aurez fait toutes les choses qui vous sont commandées, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles, parce que nous n'avons fait que ce que nous étions obligés de faire. » (Luc XVII, 10.)

VIII. *L'éducation intellectuelle* nous présente des problèmes et des difficultés dont on ne se doutait point autrefois. Les inventions, les découvertes, le développement scientifique, industriel et commercial de

notre époque nous placent en face d'exigences colossales, au point de vue des connaissances qu'il serait utile d'acquérir. Il devient évident que, pour affronter cette tâche, les anciennes méthodes ne peuvent plus suffire; et quant à la nouvelle, si elle est inventée, comme il y a lieu de le croire depuis Pestalozzi, elle est loin d'avoir reçu les perfectionnements désirables. Certaines sciences ont été transformées sous son influence, témoin la géographie, telle que l'ont faite les travaux de Charles Ritter; d'autres, comme la grammaire, sont j'allais dire embourbées dans une voie de transition; d'autres enfin, la botanique, par exemple, me semblent ne s'être pas encore émancipées d'une tradition surannée.

En attendant, nos programmes scolaires, à tous les degrés de l'enseignement, s'enflent, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'année en année; et plus on y ajoute, moins on trouve de satisfaction dans les résultats obtenus. A mesure que les élèves acquièrent quelques données plus ou moins superficielles sur des branches d'étude d'une importance secondaire, on remarque qu'ils restent au-dessous du niveau des connaissances que l'on possédait autrefois dans les branches reconnues essentielles, telles que la lecture, l'écriture. l'orthographe et l'arithmétique.

Décidément, nous nous fourvoyons: il faut en revenir à enseigner moins de choses, mais à les bien enseigner: non multa sed multum. Faisons moins, mais faisons mieux, travaillons à former des hommes qui répondent à la recommandation que donnait Montaigne pour le choix d'un précepteur, c'est-à-dire qui aient « plutôt la tête bien faite que bien pleine. »

La première question est de savoir ce que l'on devra laisser de côté et ce qu'il faudra conserver, et cela dans quelle mesure, parmi les trop nombreux objets d'étude qui sollicitent notre préférence.

C'est d'abord l'âge des enfants qui doit nous diriger. Posant en principe que jusqu'à l'âge de douze ans, il est désirable que l'enseignement soit intuitif, concret, synthétique, dépouillé d'idées abstraites, de définitions, de formules analytiques, je voudrais, autant que possible, ne pas voir de manuel scolaire entre les mains des élèves de cette catégorie.

On économiserait de la sorte beaucoup de temps sur des tâches de récitations se rapportant à la grammaire, au catéchisme, à l'histoire sainte, à l'histoire en général, et sur les devoirs par écrit d'analyse, de dictées de règles, de solution de problèmes, et quels problèmes! De combien d'heures de désespoir pour les enfants et de dégoût pour les parents ces ridicules élucubrations ne sont-elles pas la source! Il serait si précieux, au contraire, de renforcer les exercices d'écriture, de dessin, de lecture, d'orthographe, de récitation de morceaux choisis et bien expliqués et de descriptions d'objets et d'êtres tirés des divers règnes de la nature!

L'histoire naturelle à l'usage de l'enfance manque complétement dans nos programmes scolaires; c'est que, à vrai dire, elle est encore à créer; et pourtant, ne vaudrait-il pas mieux attirer l'attention des enfants sur les œuvres de Dieu que sur les abstractions de la science humaine?

« O vous, s'écrie Frœbel, vous qui parcourez les jardins, les champs, les prairies et les bois, ouvrez les yeux de votre intelligence! »

La recommandation est fort bonne, mais il faudrait y ajouter celle-ci: Enseignez aux enfants les noms et les propriétés de tous les êtres ou objets des trois règnes qui frappent leurs regards sur la terre qu'ils habitent, et pour cela sortez des nomenclatures et des classifications pédantesques, afin que l'enfant puisse se familiariser avec la nature, dans la langue que sa mère lui a parlée!

A l'âge de douze ans, l'enseignement de-

viendrait analytique, raisonné, philosophique en un mot, sans cesser de demeurer à la portée des élèves.

Les jeunes filles recevraient des leçons aussi substantielles que celles des jeunes garçons. Je crois, en particulier, qu'il leur est avantageux de suivre, dans les classes supérieures, des cours donnés exclusivement par des professeurs. D'un autre côté, j'ai dû me convaincre en Amérique que, dans le premier âge, l'éducation des jeunes garçons se fait avec plus de succès par des institutrices que par des instituteurs. Ceux-ci étouffent trop souvent la spontanéité, l'ingénuité, le développement individualiste de leurs élèves, tandis que l'esprit d'indépendance naturel aux jeunes garçons semble plutôt surexcité chez eux par la présence de l'institutrice.

En tout cas, il faut éviter de trop charger de leçons à l'école et de devoirs scolaires à la maison les enfants de l'un et de l'autre sexe. Le but de l'enseignement n'est point de former des savants, mais d'intelligents et habiles travailleurs. Les écoles supérieures de jeunes filles surtout devraient être organisées de telle sorte que les élèves pussent disposer de la seconde moitié de la journée pour leurs récréations et pour les occupations domestiques. Le *Catharinen Stift* de Stuttgart, tel que je l'ai connu il y a une trentaine d'années, ne mettait pas de manuel scolaire entre les mains de ses élèves. J'ai vu en 1847 l'école supérieure bourgeoise de Berne cheminer avec succès en exigeant que tous les devoirs des élèves se fissent en classe, et cependant l'école se fermait à midi. Je sais qu'il est telle école supérieure du canton de Vaud qui mériterait aussi d'être citée pour la modération et la bonne distribution de son programme de leçons.

Il y en a d'autres, et c'est le plus grand nombre de celles qui existent dans la Suisse française, au sujet desquelles il conviendrait d'examiner très sérieusement si les travaux qu'elles imposent aux jeunes filles ne sont pas de nature à compromettre leur santé, et conséquemment la vigueur des futures générations.

IX. L'un des principaux sujets de préoccupation des parents, c'est, comme de raison, *le choix d'un état* pour leurs enfants. Peut-être s'exagèrent-ils les difficultés que cette question présente pour les garçons et ne songent-ils pas assez à l'importance que l'on devrait y attacher en ce qui concerne les jeunes filles.

Les circonstances sociales sont telles, que l'éducation de la femme ne saurait assez se faire en vue d'elle-même et non d'un autre. Ce n'est plus que très conditionnellement que l'on peut admettre le mariage dans les éventualités de la carrière féminine. Le commerce et l'industrie, quant à leur organisation actuelle, ne sont rien moins que favorables à l'institution de la famille. Il y a donc une nécessité sociale à mettre les jeunes filles, aussi bien que les jeunes garçons, en état de se créer par le travail une existence indépendante.

En général, les deux sexes cheminent de concert dans le premier degré de l'enseignement public. Après avoir accompli le programme de l'instruction primaire, les jeunes filles achèvent leur éducation dans les écoles supérieures, qui correspondent, en somme, aux écoles moyennes réales des garçons. La plupart en sortent bien préparées pour la vie pratique. Rien ne me paraît plus réjouissant que d'en voir alors se vouer modestement à un apprentissage dans une branche quelconque des arts et métiers: c'est le cas tout particulièrement dans les principaux centres de notre fabrication d'horlogerie. Ailleurs, elles prennent en trop grand nombre et avec trop peu de réflexion le chemin de l'étranger, pour exercer la profession de gouvernantes. Des enquêtes approfondies et des avertissements charitables ont signalé récemment les dangers et les désappointements

dont cette carrière est semée. Il est à regretter que les arts et l'industrie n'offrent pas dans notre pays des ressources plus abondantes aux jeunes personnes pour lesquelles l'émigration n'est qu'un pis aller. Il faut encourager leur admission dans l'administration publique des postes et des télégraphes. J'ai vu des femmes employées avec succès dans certains grands établissements typographiques de province en France, ainsi qu'au *Bible-House* de New-York et même à l'atelier de fabrication des bank-notes du département des finances, à Washington. M. Cooper de New-York a mis, dans son institut philanthropique, plusieurs ateliers de dessin, de peinture, de modelage et de gravure à la disposition exclusive et gratuite des jeunes filles de la classe ouvrière. Genève leur offre la ressource des écoles de peinture sur émail. On pourrait encore citer çà et là quelques exemples de cours professionnels fondés à l'usage des jeunes personnes; mais ils sont malheureusement bien clairsemés dans l'ancien comme dans le nouveau monde.

Les ressources d'instruction que nos établissements officiels offrent aux jeunes garçons mériteraient d'être complétées à plus d'un égard. Elles ne manquent pas toutefois d'être abondantes et variées. Il en résulte que beaucoup de parents éprouvent de l'embarras à se décider, tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'opter entre des établissements consacrés aux études classiques et d'autres destinés aux branches d'enseignement purement scientifiques ou réalistes.

Dans les premiers on fait apprendre les langues mortes et l'on débute par le latin à dater de l'âge de neuf ans. Il est des contrées de l'Allemagne où on le commence à sept ans.

Si les écoles primaires étaient convenablement organisées, il y aurait, à mon avis, tout avantage à ce que, futurs latinistes ou futurs réalistes, tout le monde y demeurât jusqu'à l'âge de douze ans. Seulement, il serait fort à désirer que pendant cette première période les élèves eussent l'occasion d'apprendre à lire couramment la langue allemande.

A douze ans, en tout cas, la bifurcation est inévitable. La plupart des élèves poursuivent le cours des études de l'école primaire ou entrent dans les écoles réales; les autres passent, si ce n'est déjà fait, au collége latin et s'engagent dans la voie des études humanistes.

Voilà donc, de par l'école, deux classes très distinctes d'élèves, et plus tard, de citoyens, qui vont coexister, sans jamais se confondre, dans notre société moderne, si riche en antagonismes de tout genre.

Ce dualisme n'est-il pas un mal? Je réponds: oui, ce dualisme est fâcheux, et même il a ses inconvénients et ses dangers, surtout dans nos petites démocraties. Mais que faire pour le tempérer, l'amoindrir, le rendre inoffensif?

J'ai entendu un savant mathématicien proposer de décréter l'étude du latin obligatoire et gratuite pour tous les enfants mâles de la république pendant les trois dernières années de leur instruction primaire. Notre législation scolaire, mieux inspirée, admet généralement une combinaison qui serait vraiment efficace, si dans la pratique elle était bien exécutée. Elle consiste à mettre, à partir de l'âge de douze ans, à la base des professions réalistes telles que celles d'ingénieur, de fabricant, de négociant, quatre ou cinq années d'études générales, parfaitement désintéressées, comme on est censé le faire aussi, d'après les meilleurs programmes, pour les professions dites libérales, celles de pasteur, de médecin et d'avocat.

Si nous réussissions à retarder de la sorte, pour les deux catégories d'élèves, réalistes aussi bien qu'humanistes, l'avénement et forcément la prépondérance de

la tendance utilitaire, il est certain que nous aurions fait beaucoup pour le rapprochement des intelligences et, je dirai même, des cœurs. N'est-ce pas, en effet, comme si nous adressions à tous les élèves de nos écoles parvenus sur le seuil de l'enseignement secondaire cette recommandation à la fois si charitable et si propre à les animer du plus noble enthousiasme : Faites encore trêve pour le moment à vos projets d'avenir, mais « que toutes les choses qui sont véritables, toutes les choses qui sont vénérables, toutes les choses qui sont justes, toutes les choses qui sont pures, toutes les choses qui sont aimables, toutes les choses qui sont de bonne renommée, toutes celles où il y a quelque vertu et quelque louange, que toutes ces choses occupent vos pensées. » (Philip. IV, 8.)

Malheureusement, dans la pratique, les intentions du législateur sont méconnues : dominés par les nécessités de la vie matérielle ou tout simplement par l'avarice, les parents accélèrent autant que possible le cours des études de leurs enfants et poussent ceux-ci dans la voie des apprentissages précoces ; le fléau de l'externat désorganise les classes régulières, et les programmes annuels de nos établissements secondaires, au lieu de s'épanouir dans la région sereine des études désintéressées, fléchissent de plus en plus vers le terre-à-terre des préoccupations de métier.

Il est vrai qu'en aucun cas la portée de la culture générale que les écoles réales sont susceptibles de produire, ne donnera un résultat identique à celui qu'on obtient par les études humanistes ; je n'en ai pas moins la conviction que ce résultat peut être, jusqu'à un certain point, équivalent.

Les moyens d'action de l'humanisme sur l'intelligence sont l'étude du grec, du latin, et de la philosophie.

Les moyens d'action du réalisme doivent être : l'étude raisonnée de la langue maternelle, comme Vinet l'enseigne dans sa chrestomathie, et l'étude non moins intelligente d'une ou de plusieurs langues étrangères, ainsi que l'étude des mathématiques, des sciences physiques et des sciences naturelles.

Une étude raisonnée et approfondie du français et de l'allemand, une connaissance étendue des littératures française et allemande, en y joignant, si possible, la connaissance de l'anglais, enfin un esprit rompu aux mathématiques et formé à l'observation de la nature, ne sauraient manquer de produire des hommes dont la puissance intellectuelle et la valeur sociale puissent parfaitement se comparer à celles des élèves de l'école humaniste.

Relevons, d'autre part, cette considération capitale : si l'élève humaniste n'apprend, en fait de grec et de latin, que juste ce qu'il en faut pour obtenir sa licence, si l'élève réaliste ne travaille qu'en vue de ses examens d'admission au polytechnicum, l'un et l'autre, dominés par l'utilitarisme, franchiront, sans en profiter, cette courte et décisive période d'éclosion poétique qui caractérise l'adolescence ; ils laisseront ainsi passer le moment favorable pour s'initier à la culture purement humanitaire, et il est probable qu'ils ne retrouveront plus l'occasion de se l'approprier par la suite.

Cela ne les empêchera point sans doute d'exercer avec plus ou moins de succès n'importe quelle profession artistique ou libérale, industrielle ou commerciale, mais ce sera sans s'élever, en réalité, au-dessus du niveau des gens de métier. Aussi, n'allez pas chercher parmi eux l'enthousiasme, la poésie ou l'originalité de l'esprit, l'amour de la perfection, le génie d'invention. Ne leur demandez pas non plus l'indépendance en matière de convictions politiques ou religieuses. Le parti qu'ils ont épousé les absorbe tout entiers, ils ne conservent plus de valeur que relativement à cette unité, ils ne comptent plus, en un mot, que comme des subdivisions fractionnaires.

Ainsi se multiplient dans la société les agglomérations intolérantes, exclusives, aspirant à une domination autoritaire et y procédant par l'enrégimentation et l'aveugle discipline du nombre.

X. *Conclusion*. Nous aspirons à un autre idéal.

Nous travaillons à développer l'homme dans l'enfant, l'homme complet, l'être corporel, intelligent et moral, l'individu libre et responsable, la créature perfectible, appelée au bonheur éternel.

Mais nous ne dirons pas d'elle, à sa naissance, avec l'auteur de *l'Emile* : « Tout est bien, sortant des mains de la nature. » Oh! non, la grâce divine doit intervenir dans l'éducation de ce petit enfant, chétif, dénué, vagissant, exposé à la maladie et à la mort, enclin au mal, incapable par lui-même d'aucun bien.

Aux soins hygiéniques destinés à lui conserver la santé du corps, autant que cela est au pouvoir de la sollicitude humaine, il faut se hâter d'allier cette hygiène morale qui consiste essentiellement à mettre l'âme de la jeune créature en communication quotidienne avec son Dieu.

C'est là, par excellence, la tâche de la mère: personne ne saura, comme elle, prier avec son enfant et lui apprendre à prier, ainsi qu'à faire chaque soir son examen de conscience et à s'initier par les récits de la Bible au mystère de la rédemption. Pour le reste, elle s'attendra humblement à Celui qui seul est le maître des âmes et à qui seul appartiennent les enfants qu'il lui plaît de nous confier.

Constatons seulement que plus un enfant sera docile à l'influence de la grâce divine, plus il nous sera facile de lui assurer le libre exercice et l'harmonique expansion de toutes ses facultés. Nous ne lui demandons, en effet, le sacrifice de son moi égoïste, que pour le faire vivre pleinement lui-même avec Dieu et avec les hommes, de cette vie de l'amour qui est le gage de la perfection future. Loin de détruire en lui la personnalité native, nous la restaurons, purifiée, sur sa base immortelle, et nous élevons l'individualisme à sa plus haute puissance par l'affranchissement de la volonté.

Le but que nous poursuivons est absolu, indépendant de tout genre d'études et de toute profession. Il est même indépendant de toute considération de succès. Car nous n'espérons point opposer une digue au torrent. Nous savons que nous n'empêcherons pas la société contemporaine d'aller au-devant de redoutables commotions. Elle a ses réformateurs, ses chefs d'école, en grand nombre, offrant aux foules avides des systèmes de rénovation sociale, montés de toutes pièces, à l'exception d'une seule, la rénovation des individus. Conceptions imaginaires, œuvres de pure intelligence, ces systèmes pourront entraîner les masses à faire de nouvelles et humiliantes expériences. Notre tâche est de rappeler, en toute simplicité, que, pour les peuples comme pour les individus, les grandes réformes, aussi bien que les grandes pensées, viennent du cœur. « C'est du cœur, est-il dit, que procèdent les sources de la vie. »

C'est l'éducation du cœur qui seule forme les hommes de caractère. Quelles que soient, à cet égard, les défaillances de la pédagogie moderne, ne nous lassons point de revendiquer, en toute occasion, la suprématie de la voix de la conscience et l'imprescriptible autonomie de la personne morale.

Notre force est encore aujourd'hui celle du pauvre moine de Wittenberg, se présentant devant les puissances du siècle, non sans émotion, mais sans crainte, et leur disant, le regard en haut: « Me voici, je ne puis autrement. Dieu m'assiste! Amen! »

AIMÉ HUMBERT.

EXÉGÈSE

Sur une préposition grecque.

Il s'agit de la préposition ἀντὶ (anti), de l'emploi qu'en fait le Nouveau Testament et de son importance dans la dogmatique chrétienne.

Que cette particule ait une valeur particulière, c'est déjà ce que fait pressentir son peu de fréquence sous la plume des écrivains inspirés. Une vingtaine de fois ! c'est bien peu pour une préposition. Sauf une ou deux exceptions que nous allons voir, tous les traducteurs ont rendu cette rare préposition grecque par la préposition *pour*, dont le sens est si vague qu'elle s'applique à tout, exprimant tout ce qu'on veut, et donnant lieu par là-même à bien des incertitudes. Ainsi, « vous parlerez *pour* moi, » peut signifier « vous parlerez en ma faveur, » et aussi, « vous parlerez à ma place ; » « partir *pour* un grand voyage » et « être puni *pour* ses péchés, » sont des phrases qu'une même préposition modifie de manières assez différentes. Si donc il y a dans ἀντὶ quelque particularité qui explique la rareté de son emploi, les traducteurs français, en la rendant uniformément comme ils l'ont fait, ne risquent-ils pas d'en avoir, sinon faussé, du moins singulièrement affaibli le sens ?

La première fois que cette préposition se rencontre, c'est en l'évangile de Matthieu, chap. II, vers. 22, où il est dit qu'Archélaüs régnait *anti* Hérode, son père, actuellement décédé, c'est-à-dire, évidemment *à la place* d'Hérode, et l'on a traduit ainsi. Puis nous avons au même évangile, chap. V, vers. 38 : « Oeil *anti* œil, dent *anti* dent. » Selon la traduction du passage précédent, il faudrait ici : « Un œil *à la place*, ou en compensation, ou en échange d'un œil, une dent *à la place* d'une dent ; » mais o comprend, qu'afin d'imiter la vivacité d cette loi du talion, on ait dit : «œil *pou* œil, dent *pour* dent, » rien ici ne se prêtan à l'équivoque. Il n'en est pas de même d'u troisième passage de saint Matthieu. C'es au chap. XVII, vers. 27. Il s'agit de l'impô du didrachme, rançon personnelle où un pièce de monnaie se substituait à celui qu l'offrait. Aussi Jésus dit-il à son disciple après la trouvaille miraculeuse du statère « Prends-le et donne-le-leur *anti* moi e toi ; » c'est-à-dire, non pas seulement de m part et de la tienne, mais à notre place, e comme substitution exigée par la loi pou ma rançon et pour la tienne. « *Pour* moi e *pour* toi, » ne donnent donc pas le sens pré cis de la préposition grecque, ce que l quatrième édition de la version de Lau sanne a soin de marquer dans une note.

Les évangiles de Luc et de Jean ne nou offrent que deux passages à étudier : Lu XI, 11 et Jean I, 16. Dans le premier il est évident qu'ἀντὶ doit se rendre par *à la place de*, ou *au lieu de* : « Un père don nera-t-il à son fils un serpent *au lieu* d'u poisson. » Le second de ces passages est plu difficile à interprêter : « Et de sa plénitud nous avons tous reçu même grâce *ant* grâce. » Pour éviter toute apparence d paraphrase, ou bien parce qu'on ne com prenait pas, on a dit : « grâce *pour* grâce ; » mais on pourrait dire : « grâce *sur* grâce » (Vevey), ou « grâce *après* grâce » (Rilliet) et même « grâce *en échange* de grâce, » ex pression qui aurait serré le texte de plu près que *sur* et *après*. A défaut de quo l'on conservera le *pour* dont on avait l'ha bitude, et le commentaire naturel sera comme l'a dit saint Augustin, que Dieu couronne en nous ses dons par la substi tution qu'il sait faire d'une grâce à une au tre, suivant nos besoins, et sans jamais an nuler ses premières grâces : c'est tout le sens d'ἀντὶ. Il y avait une grâce antécé dente, à savoir la promesse d'un rédemp-

teur, et cette grâce a été remplacée en Jésus-Christ par l'accomplissement même de la promesse : « grâce *anti* grâce. »

Dans la première épître aux Corinthiens, chap. XI, vers. 15, il nous est dit que la chevelure a été donnée à la femme *en place* de voile, *en guise* de voile, *pour* voile : il y a la préposition qui nous occupe, et ceci ne souffre pas de difficulté. — Aux Hébreux, chap. XII, vers. 2, il est écrit que « Jésus-Christ endura la croix *anti* la joie qui était devant lui, ayant méprisé la honte. » Les traducteurs ont dit *en vue de, à cause de,* abandonnant ainsi leur *pour* accoutumé, et nul n'ayant songé à dire : « lequel Jésus, *au lieu de* la joie, etc. » Il est vrai qu'ils se sont obstinés à donner au verbe un sens qu'il n'a pas nécessairement. Jésus avait devant lui, sous ses yeux, en sa possession, la joie du Fils bien-aimé, et cette joie il l'a momentanément échangée (ἀντὶ) contre l'ignominie de la croix ; à cette joie il a substitué (ἀντὶ) volontairement la souffrance. Tel est le sens de la phrase tout entière. — En confirmation de quoi, voyez ce qui est dit dans ce même chapitre, vers. 16, au sujet d'Esaü, lequel « en échange (ἀντὶ) d'un seul aliment vendit son droit d'aînesse. » — Trois fois enfin il nous est défendu de rendre le mal *pour* le mal, et c'est toujours avec emploi de la préposition ἀντί. (Rom. XII, 17; 1 Thes. V, 15 ; 1 Pier. III, 9.) Mais qu'est-ce que veut dire ici la préposition *pour*, si ce n'est *en échange de ?*

Au moyen de la préposition ἀντὶ et du pronom relatif, le grec forme une locution conjonctive que nous rencontrons cinq fois dans le Nouveau Testament. (Luc I, 20; XII, 3; XIX, 44 ; Act. XII, 23 ; 2 Thes. II, 10.) Généralement traduite par la conjonction *parce que* (et c'est là ce qu'il faudrait partout, même en Luc XII, 3), cette locution exprime une idée fort analogue à ce que nous venons de voir, mais s'appliquant à celle d'une punition substituée à une grâce méconnue ou repoussée. Ainsi de Zacharie (Luc I, 20); ainsi des juifs rebelles (Luc XIX, 44) ; ainsi, en un certain sens, d'Hérode lui-même (Act. XII, 23); ainsi enfin de ceux qui refusent à la vérité l'accès de leur cœur. (2 Thes. II, 10.)

Je pourrais compléter cette étude en montrant que le verbe ἀνταποδίδωμι, *rendre la pareille,* et les substantifs ἀνταπόδομα et ἀνταπόδοσις acquièrent leur sens spécial de la préposition ἀντὶ qui sert à les composer et qui indique un échange de procédés ou de situations. Mais ce qui précède suffit à mon but, et je dois enfin m'en rapprocher.

Ce que j'ai à cœur, c'est de déterminer le sens qu'il faut donner aux nombreux passages où il est parlé de ce que Jésus a fait pour nous. Il y a longtemps que l'église universelle est d'accord sur ce point; mais il y eut toujours aussi quelques docteurs qui le mirent en question : « Oui, Jésus-Christ a souffert et il est mort *pour* nous, selon les Ecritures ; » mais que signifie ce *pour ?* Est-ce à notre place et en se substituant à nous, comme le prétend l'orthodoxie; ou n'est-ce pas simplement à cause de nous, en notre faveur et dans notre intérêt moral? La réponse à cette question se déduit essentiellement de l'analogie avec les sacrifices ordonnés par la loi de Dieu, sacrifices dans lesquels la victime était évidemment substituée au pécheur, ce que l'épître aux Hébreux, entre autres, établit avec une clarté des plus irréprochables. Mais, dira-t-on, s'il en est ainsi, les écrivains sacrés auraient dû se servir de la préposition ἀντὶ toutes les fois qu'ils parlent des souffrances et de la mort expiatoire de notre Sauveur. Non, répliquerai-je, la chose n'était pas absolument nécessaire, parce que la préposition *pour,* traduction naturelle de ὑπὲρ, dont ils se servent de préférence, exprime très bien à l'occasion l'idée de remplacement, avec cet avantage particulier, qu'elle a, de même que ὑπὲρ, une plus grande élasticité que ἀντὶ. En sorte qu'on pourra très bien dire que Jésus-

Christ mourut *pour* le péché, ou *à cause* de nos offenses, selon la vraie traduction de Rom. IV, 25, et aussi qu'il mourut *pour* les pécheurs ou à leur place et en leur faveur, tandis qu'on ne saurait jamais dire qu'il mourut à la place du péché et en sa faveur. Lors donc que la préposition ἀντὶ ne se rencontrerait nulle part dans les passages relatifs à notre rédemption, il n'en résulterait pas que le dogme de la substitution fût sans fondement scripturaire. Mais, hâtons-nous enfin de le dire, tel n'est pas l'état des choses. Deux fois seulement, il est vrai, et en deux passages strictement parallèles, par conséquent dans une seule circonstance, mais avec une solennité toute particulière et sortant de la bouche de Jésus-Christ, nous avons cette grande et décisive parole : « Le Fils de l'homme est venu donner sa vie (*ou* son âme) en rançon *anti* un grand nombre. » C'est en Matthieu, chap. XX, 28 et en Marc X, 45, endroits que j'avais passés sous silence, les réservant pour ce moment.

Or ici, les traducteurs sont universellement en faute, même les auteurs de la version de Lausanne dans les trois premières éditions, faute corrigée dans la quatrième. La préposition étant tout autre qu'ailleurs, il fallait, en français, quitter le *pour* et dire en *échange de*, ou *à la place de*, ou *en lieu et place* ; car nous avons démontré que tel est bien partout le sens spécial de la préposition ἀντὶ.

Quel mal ne font donc pas les versions inexactes ! J'ai acquis la certitude que des hommes de science et de foi ont pu lire et relire le Nouveau Testament dans l'original sans avoir pris garde à cet ἀντὶ, particulier à Matthieu et à Marc rapportant les déclarations de Jésus sur le sens de son dévouement jusqu'à la mort. Ils acceptaient cordialement le dogme de la substitution de Jésus-Christ aux pécheurs ; ils lisaient cette vérité partout où il est dit, de manière ou d'autre, qu'il a souffert et qu'il mourut *pour* nous ; ils la lisaient, en conséquence, dans nos deux passages, mais ils n'avaient pas remarqué que la préposition *pour* ne rendait pas toute la précision du texte. Il a fallu les attaques de la *théologie soi-disant libérale*, c'est-à-dire, au fond, de l'incrédulité rationaliste, pour éveiller l'attention sur cette particularité des Ecritures. Mais une fois constatée, elle doit être pour nous comme la note fondamentale d'un morceau de musique, comme un trait de lumière éclairant les points enveloppés de quelque obscurité. Et ce qui achève de donner à cette particularité une importance suprême, c'est l'apparition, en ce même lieu, du mot, également rare, de λύτρον *(lutron)*, qu'on ne peut rendre que par *rançon*. L'expression française ne se lit que deux fois dans le Nouveau Testament, en ne comptant Matthieu et Marc que pour un seul et même témoignage. La seconde fois, c'est dans la première épître à Timothée, chap. II, v. 6, où le mot grec se trouve sous une autre forme. C'est ἀντίλυτρον *(antilutron)*. Mais remarquez la composition de ce substantif. Il exprime doublement notre doctrine, et par le substantif λύτρον et par la préposition ἀντὶ ; en sorte que, dans sa plénitude, il signifierait « une rançon par échange de personnes. » C'est bien l'idée de 1 Tim. II, 6.

Donc, ceci n'est pas une doctrine du moyen âge, comme on se plaît à le dire ; elle n'est pas non plus le propre de cette foi apostolique que nous avons entendu un professeur de théologie tenir en certain mépris : elle est de Jésus lui-même, et certainement évangélique. Si l'on se rabattait sur le côté juridique de la question, ou si l'on voulait remplacer l'idée de substitution par celle, plus à la mode, de solidarité, nous aurions bien quelques éclaircissements à ajouter ; mais c'est assez sur ce sujet pour le moment.

L. BURNIER.

HISTOIRE RELIGIEUSE

—

Elisabeth de la Trémoille.

I. *Sa mort.*

Le 10 mars 1640, une agitation inaccoutumée se manifestait à l'intérieur et dans les abords du château de Thouars [1]. De nombreuses allées et venues parmi les gens de service; la préoccupation douloureuse empreinte sur la physionomie de chacun d'eux; l'arrivée précipitée du pasteur que l'on était allé quérir en hâte; l'émotion avec laquelle les gens de la ville venaient aux informations, en témoignant vivement leur intérêt et leur sympathie; tout annonçait que les habitants de la demeure ducale étaient dans l'attente d'un grave événement qui ne devait pas tarder à s'accomplir. Bientôt en effet, à trois heures après-midi, la nouvelle se répandait avec rapidité que le Seigneur venait de marquer le terme de la longue épreuve qui, depuis plusieurs mois, rendait tant de cœurs anxieux.

Quel était l'objet de cette inquiète sollicitude? De quel deuil nouveau était frappée cette noble maison qui, dans le commencement du siècle, avait perdu, si jeune encore, son chef vénéré, et venait, il y avait à peine neuf ans, de voir couchée dans la tombe la fidèle veuve, à laquelle il avait laissé le soin d'élever leurs enfants dans ces principes de la réforme qui leur étaient si chers à l'un et à l'autre? Etait-ce encore l'un des chefs de la famille qui allait laisser après lui une nouvelle génération d'orphelins?

La perte actuelle devait avoir un caractère moins retentissant. Il s'agissait non d'un valeureux guerrier, ni d'une précieuse mère de famille, comme dans les occasions précédentes, mais d'un enfant, d'une jeune fille qui n'avait pas encore atteint sa douzième année, mais que le charme de son aimable caractère et sa sincère piété avaient fait tendrement aimer de tous ceux qui l'entouraient. Fille de Henri de la Trémoille et de Marie de la Tour d'Auvergne, elle fixait sur elle l'intérêt de tous les membres de ces deux familles, unies déjà par les liens les plus intimes.

Elisabeth et Charlotte Brabantine de Nassau, filles de Guillaume d'Orange, tendrement liées dès leur jeune âge, devenues, l'une duchesse de Bouillon, l'autre duchesse de la Trémoille, avaient eu la joie d'unir leurs deux enfants aînés, et de resserrer ainsi pour leurs après-venants les doux rapports qui faisaient leur bonheur. Les lettres adressées par la duchesse de Bouillon dans les premières années de son mariage à sa jeune sœur non encore mariée, puis celles qu'elles échangèrent plus tard, en particulier à l'époque de la naissance du premier de leurs petits-enfants communs, révèlent la grâce de leur esprit, la sincérité de leur foi, la tendre affection qui unissait leurs cœurs. On éprouve une impression douce et bienfaisante en pénétrant dans cette intimité, révélée au public religieux par le noble libéralisme qui a ouvert aux historiens les riches archives de la famille de la Trémoille [2].

Outre les correspondances auxquelles nous venons de faire allusion, ce précieux

[1] Thouars, ancienne ville forte du Poitou, aujourd'hui dans le département des Deux-Sèvres, avait été érigée en duché-pairie au XVI[e] siècle, en faveur du chef de la famille de la Trémoille, dont elle était la résidence principale.

[2] Ces archives, conservées précédemment au château du Serrant en Anjou, puis dès lors à Paris, renferment une multitude de pièces originales des plus précieuses, relatives à l'histoire du protestantisme et spécialement à celle des guerres de religion dans le Poitou. Elles ont été compulsées en particulier par MM. Paul Marchegay et J. Andrieux, dont les intéressantes communications ont enrichi à diverses reprises les pages du *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*.

chartrier renferme en particulier un nombre assez considérable de lettres adressées, à l'occasion de son deuil, à Mme la duchesse de la Trémoille, par les principaux personnages du temps, ainsi que le touchant récit naïvement écrit par l'un des témoins oculaires des derniers jours et de la mort de l'enfant si regrettée qu'elle venait de perdre. C'est de ces sources que nous allons tirer l'exposé qui va suivre, en y joignant les indications que nous possédons d'ailleurs sur les personnages et les circonstances historiques qui se présenteront dans le cours de notre narration et qui se rattachent intimement à l'histoire du protestantisme en France pendant le dix-septième siècle.

Une de ces circonstances, d'autant plus importante à signaler qu'elle offrait un caractère, hélas! trop général à cette époque dans un grand nombre de familles, était l'existence simultanée de professions religieuses différentes. Les maisons protestantes dont le chef s'était laissé entraîner à l'abjuration par des motifs plus ou moins avouables, et l'on en comptait déjà malheureusement un certain nombre, renfermaient souvent une noble femme dont la foi n'avait pas fléchi, comme celle de son époux, sous le coup de la défaveur ou sous la pression plus dangereuse encore des grâces du monarque. Tel était le cas en particulier dans la famille de la Trémoille. Le fils aîné de la maison, que Charlotte Brabantine s'était efforcée de guider sur les traces de l'époux vénéré, ferme soutien de la foi protestante, qu'elle avait perdu après six ans seulement de l'union la plus heureuse, s'était hélas! laissé séduire par les habiles suggestions de Richelieu et avait renoncé, en 1628, devant La Rochelle, à la foi de son enfance, en abandonnant la cause pour laquelle le vaillant Claude, son père, s'était toujours montré prêt à donner sa vie, et en navrant le cœur de sa pieuse mère.

Marie de la Tour d'Auvergne, qui avait trouvé avec bonheur dans cette respectable tante une seconde mère et un précieux appui religieux, n'avait point suivi son faible mari dans sa déplorable révolte [1]. Ferme dans ses convictions, elle était restée fidèle à la profession de la foi réformée, avait persévéré à nourrir ses cinq enfants de la saine doctrine évangélique et était demeurée en rapports habituels avec les protestants de son voisinage et en particulier avec les pasteurs. Une tolérance réciproque s'était établie entre les époux, en lieu et place de cette heureuse intimité et de cette communauté de foi religieuse dont ils avaient joui pendant les neuf premières années de leur union. Mais cet état de choses, si peu normal, n'avait pas pu se constituer sans donner lieu à des luttes plus ou moins graves, à des conflits plus ou moins fréquents, entre les prêtres introduits dans la maison par le duc, et l'entourage essentiellement protestant de la duchesse. Le récit dont nous allons reproduire, en l'abrégeant, les principales indications, laisse entrevoir quelques-unes de ces difficultés, conséquences inévitables d'une situation fâcheuse en elle-même, et dont la meilleure volonté ne pouvait pas toujours empêcher les manifestations plus ou moins pénibles.

Après avoir souffert pendant neuf mois d'une fièvre lente qui, malgré tous les soins dont elle fut entourée, avait atteint en elle les sources de la vie, la jeune Elisabeth de la Trémoille vit arriver avec une pieuse soumission le terme de sa longue épreuve. Ce terme s'annonça pour ceux qui en surveillaient avec sollicitude la douloureuse approche, non-seulement par une aggravation de son état de maladie, mais par la manière dont elle-même se mit à les en entretenir. Le matin du jour qui précéda son délogement, comme on cherchait à la dis-

[1] Marie, l'aînée des enfants de Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, et d'Elisabeth de Nassau, était par conséquent sœur de Frédéric Maurice, duc de Bouillon, et de Henri, vicomte de Turenne, le glorieux maréchal.

traire, en lui parlant des choses dont elle aimait ordinairement à s'occuper, elle témoigna clairement que tout ce qui était de ce monde lui était indifférent et qu'elle avait besoin d'une autre nourriture pour son âme. Sa pieuse femme de chambre, celle même à qui nous devons cette relation, lui ayant demandé si elle désirait qu'on lui lût quelques portions de la Bible, elle accepta cette offre avec joie en indiquant celles qu'elle serait heureuse d'entendre. Après vingt-quatre heures de pénibles alternatives d'angoisses, d'étouffements, de frissons, d'accès de fièvre brûlante, la pauvre enfant se sentant beaucoup plus faible, laissa sortir cette plainte : « Hélas! je suis un pauvre corps mort, les forces me manquent, je serais bien heureuse si j'étais avec Dieu. Il y a quatre mois que je languis dans ce lit. — Ma bonne maîtresse, lui répondit sa garde, Dieu aura pitié de vous, vous n'y serez plus bien longtemps. — Oh! que j'en serai aise, répliqua-t-elle, en ajoutant bientôt après : Hélas! je n'en puis plus. »

Son père, qui avait passé la nuit dans sa chambre, s'approcha d'elle en entendant ces plaintes et lui dit : « Ma chère fille, prenez courage; Dieu aura pitié de vous et de moi et vous laissera encore au monde. » Elle répondit avec une remarquable fermeté : « Il en faut partir, mon bon papa. » Et comme la duchesse s'était jetée un moment sur un lit, en recommandant qu'on l'appelât si le mal venait à augmenter, la jeune malade pria instamment qu'on laissât reposer un peu sa bonne mère jusqu'à l'arrivée du pasteur Chabrol dont elle demanda la visite. On crut néanmoins devoir avertir Mme de la Trémoille. Elisabeth la voyant s'approcher, lui dit avec un gracieux sourire : « Bonjour, ma bonne maman, j'avais prié qu'on ne vous appelât point, que M. Chabrol ne fût venu. — L'as-tu demandé, mon pauvre cœur? lui dit sa mère. — Oui, répondit-elle. — Et pourquoi? te sens-tu plus mal? Dieu ne te met-il point au cœur, quand tu le pries, qu'il veut te laisser encore au monde? — Hélas! non, ma bonne maman. — Il n'y a pas longtemps, reprit la mère, qu'il te donne ces sentiments. — Oh! si; il y a bien longtemps, mais je ne vous l'ai pas dit, de peur de vous affliger. Croyez, ma chère maman, que Dieu fait tout pour le mieux. S'il m'avait laissée au monde, je l'aurais peut-être trop aimé. »

Sur cela le pasteur arriva. La jeune fille l'accueillit avec une grande joie et témoigna par l'expression de son visage la forte résolution que Dieu lui avait mise au cœur, de quitter le monde sans regrets et de s'en détacher. Ce qui donna lieu à M. Chabrol de lui dire que Dieu lui ayant déjà départi tant de grâces et de marques de son élection, elle devait en attendre de bien plus grandes encore; qu'elle pouvait être certaine que, dans sa miséricorde, il aurait pitié d'elle et la délivrerait bientôt de ses souffrances, pour la rendre participante de la gloire du ciel. Elisabeth fut très attentive aux paroles du digne pasteur et témoigna qu'un tel entretien était le seul qui pût lui plaire; elle levait souvent les yeux en haut, et dit avec une paisible assurance : — Je n'appréhende point la mort; je suis prête à recevoir ce qu'il plaira à Dieu de m'envoyer. » Elle désira qu'on fît la prière et demeura fort tranquille pendant qu'on la prononçait, mais incontinent après, elle eut une violente crise d'oppression, au sujet de laquelle sa mère lui dit avec tendresse : « — Hélas! mon pauvre enfant, que tes souffrances sont grandes! — Oh! pas tant, répondit-elle, ma bonne maman, puisque c'est Dieu qui me les envoie. »

La crise étant apaisée, elle porta sa pensée sur son frère aîné [1], alors absent de

[1] Henri Charles de La Trémoille, né en 1620, fut élevé dans la foi réformée. Il porta après son père le titre de prince de Tarente. Il épousa en 1648 Amélie de Hesse-Cassel, sœur de la mère de la

la maison paternelle, qui avait été le compagnon des jeux de sa première enfance et dit : « Hélas ! combien je regrette de ne point voir mon pauvre frère ! » Un peu plus tard elle demanda qu'on fît venir son jeune frère [1] et sa sœur cadette [2], et dit au premier : « Bonjour, mon frère, je m'en vais dans une bien belle demeure. » Puis se tournant vers Marie-Charlotte, elle lui prit la main en lui disant : « Demandez toujours la grâce de Dieu et vous serez bienheureuse. » Mme de la Trémoille ayant dit à la petite : — Demandez à votre pauvre sœur sa bénédiction, Elisabeth lui dit : — « Je prie Dieu qu'il vous bénisse par son fils Jésus-Christ. »

Peu après la jeune mourante dit en regardant sa mère : « Chère maman, il y a une chose que je regrette bien fort. — Et quoi ? ma pauvre enfant. — C'est de n'avoir pas pris la cène. » Les assistants demeurèrent quelques moments en silence, louant Dieu dans leur cœur des saints mouvements de piété qu'il donnait à cette enfant, en la désignant si clairement ainsi comme sienne, puis la mère, revenue à elle-même et s'approchant de sa fille pour la baiser, lui dit avec une expression de tendresse impossible à rendre : « Ma pauvre enfant, si tu as sur le cœur quelque chose que tu désires, dis-le-moi, je te promets que nous le ferons. » Elle répondit seulement : « Je vous prie que l'on donne tout mon argent aux pauvres. » Après cela elle se fit apporter les objets de prix qu'elle possédait, entre autres une coupe d'agathe dont elle fit cadeau à sa mère ; elle donna une autre pièce en souvenir à son jeune frère, puis ne pouvant plus s'exprimer qu'avec beaucoup de difficulté, elle fit entendre à sa mère qu'elle devait distribuer les autres objets en disant péniblement : « Donnez, donnez. »

En cette extrémité elle leva les yeux au ciel et pria Dieu de lui faire la grâce de pouvoir parler jusqu'à la fin. Sa prière fut exaucée, car à l'heure même la parole lui revint, et sa mère lui disant : « Ma pauvre fille, donne-moi ta bénédiction et prie Dieu qu'il me la donne. — Hélas ! répondit l'agonisante, c'est à moi à vous demander la vôtre... et à tous deux, » ajouta-t-elle en regardant en même temps son père et sa mère. Puis, donnant essor au profond désir de son âme, et s'armant d'un courage que la situation où elle se trouvait pouvait seule lui inspirer, elle poursuivit en disant : « Mon bon papa, je ne vous demande qu'une chose, c'est que vous laissiez ma sœur et ma bonne maman en ma place. » Elle voulait dire par là qu'elle priait qu'on laissât à sa mère et à sa sœur la liberté de suivre la profession religieuse qui était celle de son enfance, et qu'on ne fît rien pour solliciter leur abjuration de la foi réformée. Vaincu par cette touchante sollicitation, le duc promit qu'il serait fait selon son vœu ; sur quoi elle dit avec une effusion de joie : « Mon Dieu ! que je serais heureuse que ma mort fût cause du salut de ma sœur ! » Quelle leçon pour ce père, qui avait abjuré bien plus par intérêt mondain que par une conviction sérieuse et réfléchie ! Et combien souvent cette dernière prière de sa pieuse fille mourante et la joie qu'elle exprima ont dû se retracer à son souvenir et réveiller des inquiétudes, sinon des remords dans sa conscience !

On peut comprendre si cette scène émouvante remua profondément le cœur de tous les assistants et excita en plusieurs d'entre eux de vives et solennelles actions de grâces devant le trône de celui qui se plaît à « tirer sa louange de la bouche des enfants et à se servir des choses faibles du monde pour confondre les fortes. » Aussi quelques mo-

princesse palatine, duchesse d'Orléans. Il abjura en 1671, l'année avant sa mort.

[1] Louis Maurice de la Trémoille, comte de Laval, abjura aussi de bonne heure, et se montra ardent persécuteur de ceux dont il avait renié la foi.

[2] Marie Charlotte de la Trémoille devint en 1662 la femme du duc Bernard de Saxe-Weimar.

ments après, la femme de chambre affidée d'Elisabeth s'inclinant près de sa couche, lui dit : « Je vous demande pardon, ma bonne maîtresse. — Hélas ! répondit la jeune fille avec une douceur touchante, c'est moi qui vous le demande.... et à vous toutes, » ajouta-t-elle en portant ses regards sur les femmes qui étaient en ce moment autour de son lit. Puis elle recommanda vivement à sa mère les personnes qui l'avaient assistée et servie dans sa maladie, les nommant toutes par leur nom et la priant de prendre soin d'elles, et tout particulièrement de deux jeunes filles dont elle avait été marraine.

Soumise et obéissante, elle avait suivi docilement les prescriptions des médecins, mais dans le milieu de la matinée de ce dernier jour, comme on lui présentait encore une boisson, elle se tourna vers la duchesse en lui disant : « Ma bonne maman, je vous prie, ne me commandez point de la prendre. » Et ne voulant pas perdre de vue sa mère, elle pria par trois fois une de ses femmes qui la soutenait, de lui relever la tête, puis elle dit : « Ma bonne maman, je vous prie de me vouloir baiser. »

Ayant reçu ce témoignage d'affection, elle fut un moment tranquille, et comme sa mère remarqua qu'elle avait les yeux élevés en haut, elle lui demanda : « Mon enfant, que regardes-tu si fixement ? » La mourante répondit avec une physionomie empreinte d'une vive joie : « Je vois une grande clarté ; » puis fixant ses regards sur sa mère, elle ajouta avec une expression de fermeté remarquable : « Ma bonne maman, où est-ce qu'on m'enterrera ? — Mon enfant, répondit la duchesse, ne t'en mets point en peine, la terre appartient au Seigneur, tu seras dans notre cœur. » M. de la Trémoille répéta : « Oui, vous serez dans notre cœur ; » puis il ajouta dans une effusion d'émotion et de tendresse : « Hélas ! ma pauvre fille, que n'es-tu sans père plutôt que moi sans fille ! je voudrais de bon cœur pouvoir donner ma vie pour la tienne. »

Suivant le cours des pensées auxquelles elle venait de donner essor, et préoccupée encore des malheureuses divisions religieuses dont elle avait vu souffrir sa famille, elle dit en dirigeant ses regards vers son père : « Je ne veux point de prêtre à mon enterrement, » puis un peu plus tard : « qu'on ne fasse point de cérémonie. »

Après quelques instants, la duchesse, fidèle à cette vérité évangélique qui faisait la vie de son âme, et ayant besoin de s'assurer encore de la foi de son enfant, lui dit en surmontant les déchirements de son cœur maternel : « Chère fille, ne sens-tu pas en toi la grâce de Dieu ? n'as-tu pas la certitude qu'il te fera miséricorde ? — Oh ! oui, répondit Elisabeth, et que je serai heureuse avec Dieu. Il y a bien plus de joie dans le paradis, qu'il ne s'en peut trouver ici au milieu des hommes. » Ensuite elle demanda qu'on la tournât sur le côté droit et pria sa mère de vouloir bien se placer de telle sorte qu'elle pût toujours la voir. Puis quelques moments après, touchant une de ses jambes, elle dit : « Ma pauvre maman, je me meurs, je ne sens plus ma pauvre peau ; quand sera-ce fait de moi ? » M[me] de la Trémoille répondit : « Ce sera bientôt, ma pauvre enfant. » Sur quoi elle reprit : « Hélas ! quand sera-ce ? »

A ce moment, ses yeux commençant à s'obscurcir, elle pria qu'on allumât un flambeau, et comme on l'apportait, sa mère lui demanda ce qu'elle en voulait faire. « C'est pour voir plus clair, » répondit-elle. Ce furent ses dernières paroles ; dès lors elle ne put plus réclamer que par signes un dernier témoignage de l'affection maternelle. En montrant à sa mère sa bouche et sa joue, elle ne proféra plus que la première syllabe du mot baiser.

Lorsque M. Chabrol, voyant arriver l'heure du délogement, commença la prière,

la femme de chambre s'adressant encore à elle lui dit : « Ma bonne maîtresse, faites-nous quelque signe qui nous montre si vous nous entendez. » Aussitôt elle retira ses deux mains de dessous la couverture pour les joindre en l'air, mais peu après elle les laissa retomber, puis levant les yeux au ciel elle rendit son âme à Dieu sans aucun mouvement ni changement de visage. Calme à ce moment suprême, comme elle l'avait été pendant sa longue maladie, elle confirma ce qu'elle avait exprimé à plusieurs reprises, lorsque, dans les heures les plus pénibles, son père lui parlant de la mort, elle avait répondu avec une expression sereine qu'elle ne la craignait point, et lorsque, voyant tous ceux qui entouraient sa couche fondre en larmes, elle les regardait sans trouble et sans se laisser gagner par leur émotion.

Il est à peine besoin sans doute de signaler à nos lecteurs le caractère frappant de vérité qui ressort du récit dont nous venons de mettre le résumé sous leurs yeux. On ne peut qu'être saisi par le ton de candeur de la pieuse narratrice ; on ne peut qu'être ému par la tendresse affectueuse avec laquelle elle s'est plu à recueillir les souvenirs des heures solennelles annonçant le départ prochain de l'aimable enfant qui, depuis bien des mois, était devenu l'objet de ses plus vives sollicitudes; sa piété sincère se révèle par le soin qu'elle met à rappeler les réjouissantes paroles qui dénotaient si bien la foi simple et confiante de la jeune fille mourante. Et tout cela, elle le fait sans se mettre elle-même en scène, en indiquant à peine sa propre présence et la part qu'elle avait dans la douloureuse épreuve dont était frappée la maison. On sent vivement combien était vraie cette parole adressée à Elisabeth par sa tendre mère au sujet de sa sépulture : « Tu seras dans notre cœur. » Les parents n'étaient pas seuls à porter ainsi la pieuse enfant que le Seigneur avait jugé à propos de recueillir comme un fruit mûr pour son royaume. Par le précieux souvenir qu'elle leur avait laissé, tous ceux qui l'avaient approchée pendant son court pèlerinage rendaient témoignage de l'édification dont elle avait été la source pour leur âme. Et maintenant encore, en voyant les résultats bénis d'une éducation chrétienne si ferme, en admirant les grâces divines dans ce jeune cœur, en nous rendant compte du détachement, de l'humilité, de la soumission, de la tendresse filiale, de la charité, de la fidélité si simple et si courageuse que le Seigneur lui a donné de manifester sur son lit de mort, ne sommes-nous pas conduits à dire en faisant un retour sur nous-mêmes : « Que je meure de la mort des justes et que ma fin soit semblable à la leur ! »

JULES CHAVANNES.

La suite prochainement.

REVUE CRITIQUE

—

HISTOIRE DU PSAUTIER DES ÉGLISES RÉFORMÉES, par Félix Bovet. Neuchâtel, Sandoz ; Paris, Grassart. 1872.

Il n'y a de vraie histoire que celle des époques écoulées, et l'on n'écrit guère de biographie qu'après la mort de celui dont on raconte la vie; le psautier, comme recueil exclusif de chants destinés au culte public, est bien mort et c'est un monument funéraire que M. Bovet lui élève. L'auteur semble s'en affliger ; nous ne lui en ferons point un reproche, car c'est son amour pieux pour son sujet qui nous vaut le consciencieux et patient travail que nous annonçons. « Quand nos vieux psaumes, dit-il, ont achevé de passer de mode et ont perdu dans le culte la place qu'ils avaient occupée si longtemps à eux seuls, je m'y suis attaché davantage, j'ai voulu les étudier de plus près et me rendre compte de

leurs origines et des transformations qu'ils avaient subies jusqu'à nos jours. »

Remercions M. Bovet; par ses soins nous avons un ouvrage vraiment neuf sur un sujet des plus intéressants et qui touche de si près à la vie religieuse de toutes les églises réformées ; un ouvrage qui sera lu par tous ceux qui portent intérêt à l'histoire de ces églises, et dans lequel chacun trouvera à la fois instruction auprès de l'érudit, charme auprès du littérateur et édification auprès du chrétien ; car M. Bovet est tout cela. Essayons d'esquisser d'après son livre et souvent avec ses paroles les principales phases de l'histoire du psautier, tout en rappelant que nous laisserons de côté non-seulement les preuves à l'appui, mais encore une foule de détails intéressants, car il s'en trouve à chaque page.

La réformation en Allemagne avait dès son origine donné une impulsion toute nouvelle au chant religieux, et Luther, avant de doter son peuple d'une Bible nationale, l'avait initié à la poésie et à la musique sacrées ; dès 1524 des cantiques et des psaumes de Luther et de ses amis se répandaient par toute l'Allemagne. Zwingli, par contre, radical en toutes choses, s'était montré hostile à l'usage du chant dans le culte[1], de sorte que pendant près d'un demi-siècle non-seulement l'orgue, qui avait été démoli, mais encore la voix des fidèles cessa complétement de se faire entendre dans les églises de Zurich. Il n'en fut heureusement pas de même dans les autres localités où la réforme prit naissance en dehors de l'influence immédiate de Luther et de ses disciples ; en 1526 le chant des psaumes prend pied à Bâle, et un livre de cantiques, imprimé à Strasbourg en 1525, renferme un grand nombre de psaumes allemands, mis en vers par des auteurs réformés. En France aussi, les protestants avaient des psaumes en vers français dès 1531, puisque la Sorbonne en interdit la vente ; mais ils étaient peu répandus.

Calvin prend une position intermédiaire entre Luther et Zwingli ; il considère le chant d'église comme servant puissamment à l'édification, mais il pense qu'aucun cantique n'est comparable sous ce rapport aux psaumes et que c'est à eux qu'il faut s'en tenir. Peu après son arrivée à Genève, et de concert avec Farel, il demande au conseil que le chant soit introduit dans le culte public (16 janvier 1537). Expulsé de Genève avec ses collègues en avril 1538, Calvin ne perd pas de vue son projet, et pendant le séjour de trois ans qu'il fit alors à Strasbourg il s'occupa activement de doter les églises réformées de psaumes en vers français ; non-seulement il en reçut de divers côtés, mais encore il en ajouta de son propre fonds : il avait composé ces derniers sur des airs allemands qu'il avait appris à connaître à Strasbourg.

Calvin poëte ! voilà une révélation pour plus d'un lecteur. Remarquons que c'est une des nombreuses bonnes fortunes de M. Bovet, mais de ces bonnes fortunes qui n'arrivent qu'à ceux qui les cherchent, d'avoir pu retrouver quatre au moins des psaumes de Calvin, ou, pour être plus exact, quatre psaumes que l'on peut attribuer au réformateur par des raisons très plausibles[1].

Rappelé à Genève en 1541 Calvin continua à s'occuper du chant dans le culte, et Baulacre cite un règlement du 20 no-

[1] On raconte qu'un jour, soumettant aux autorités son désir de voir abolir le chant dans l'église, il fit sa demande en chantant ; et comme on lui en demandait la raison, il répondit que cela était tout aussi naturel que de présenter à Dieu ses prières avec chant et jeu d'orgue. Cette anecdote paraît controuvée, mais elle marque du moins la position de Zwingli à l'égard du chant religieux.

[1] M. Reuss, dans le tome VI de la grande édition de Calvin, a inséré déjà, d'après les recherches encore inédites de M. Bovet, divers psaumes attribués à cet auteur ; M. Bovet réduit maintenant après une nouvelle enquête leur nombre à quatre (peut-être à cinq), qu'il reproduit dans une des notes substantielles de son appendice.

vembre de cette année ainsi conçu : « Il sera bon d'introduire les chants ecclésiastiques, pour mieux inciter le peuple à prier et à louer Dieu. Pour le commencement on apprendra les petits enfants; puis avec le temps toute l'église pourra suivre. » Mais il ne s'agit bientôt plus du recueil que le réformateur préparait; un événement important l'y fit renoncer: à la fin de cette année paraissait à Paris un petit volume intitulé, *Trente Pseaulmes de David, mis en françoys par Clément Marot, valet de chambre du Roy*. Calvin reconnut bien vite combien ces psaumes étaient supérieurs soit aux siens, soit aux autres qu'il pouvait avoir en main ; il fit réimprimer de suite les trente psaumes de Marot, en y joignant un très petit nombre de ses propres psaumes que celui-ci n'avait pas encore traduits.

Clément Marot, « le seul grand poëte du règne de François Ier, » bien que trop enclin aux mœurs faciles de la cour, avait des aspirations plus élevées ; le mouvement religieux avait eu quelque influence sur lui ; de bonne heure il fut en butte aux tracasseries de l'inquisition; il ne s'agissait d'abord que *d'avoir mangé lard en carême ;* cependant les soupçons d'hérésie devinrent de plus en plus sérieux et le forcèrent à s'enfuir à Ferrare, où il rencontra Calvin. A son retour en France, le grand hébraïsant français de l'époque, Vatable, qui lui-même n'était point un adversaire de la réforme et qui avait une prédilection marquée pour les psaumes, engagea le poëte à les mettre en vers; il les lui expliqua lui-même mot à mot, lui faisant comme toucher au doigt la beauté et l'énergie des expressions originales. Il y avait là de quoi tenter l'ambition d'un poëte. Marot se mit à l'œuvre et traduisit trente psaumes choisis, qu'il dédia à François Ier. Ce prince en fut fort satisfait et engagea son protégé à les présenter à Charles-Quint lors de son passage en France ; l'empereur n'en fit pas moins de cas que le roi et le témoigna au poëte par un don de deux cents doublons, l'encourageant aussi à traduire le reste et le priant spécialement de lui envoyer le plus tôt possible la traduction de son psaume favori *Confitemini Domino quoniam bonus*. « Il est curieux de voir en cette occasion, ajoute M. Bovet, les deux puissants rivaux qui se partageaient alors le monde, les deux redoutables ennemis de la réformation, servir ensemble de parrains au futur bréviaire de l'église réformée. »

Ces trente psaumes imprimés à Paris avec approbation de trois docteurs en théologie, furent immédiatement réimprimés à Anvers, dans les états de l'empereur, mais reconnus et corrigés par un carme[1]. A Paris la Sorbonne, qui avait *une vieille dent* contre Marot, censura l'œuvre du poëte nonobstant l'approbation de trois de ses docteurs; on lui reprochait d'avoir suivi en bien des points le texte hébreu de préférence à la vulgate. François Ier retarda quelque temps l'exécution de cette condamnation, mais le parlement s'en mêlant, Marot se retira à Genève vers la fin de 1542. Là, il mit encore en vers dix-neuf psaumes, qui, joints aux trente précédents et augmentés du cantique de Siméon font les cinquante, ou, pour être précis, les quarante-neuf psaumes de Marot. Calvin suivait ce travail avec le plus grand intérêt; il le prouva, soit en composant une préface remarquable pour une édition de ces psaumes à l'usage de l'église, soit en engageant le conseil à accorder au poëte une subvention qui lui permît de continuer son travail pour le psautier complet. Cette demande fut repoussée ; et peu après Marot quittait Genève, ne pouvant se plier à la rigueur de ses mœurs; il mourut sans avoir poursuivi l'entreprise si bien commencée.

Le succès de ses psaumes avait été si grand que plusieurs auteurs tentèrent d'a-

[1] Il est intéressant de remarquer que nous retrouvons dès l'année suivante à Strasbourg ce carme transformé en pasteur.

chever son œuvre; mais c'est à Théodore de Bèze que cette gloire devait revenir. Lorsque, se décidant enfin entre le monde et Dieu, il se retira à Genève auprès de Calvin, dans le premier culte auquel il assista, il entendit chanter le psaume 91 :

Qui en la garde du haut Dieu
Pour jamais se retire,
En ombre bonne et en fort lieu
Retiré se peut dire.

L'impression de ce chant lui resta toute sa vie. En renonçant au monde, il n'avait point renoncé à la poésie. Calvin, allant un jour le voir et ne le trouvant pas chez lui, aperçut sur sa table un brouillon contenant des vers français: c'était la traduction d'un psaume ; il emporta cette feuille et la fit lire à ses collègues. Les vers de Bèze leur plurent si fort que l'on engagea celui-ci à ne pas tarder de traduire les autres psaumes restants. Il se mit à l'ouvrage à Lausanne, où il avait été appelé comme professeur de grec, et le continua dans ses temps de loisir. En 1562 son travail était achevé et le psautier complet de Marot et de Bèze fut publié, chose curieuse, à Lyon, grâce à un privilége accordé par Charles IX sur l'approbation de deux docteurs de Sorbonne. D'après Baulacre, ce privilége était l'effet d'un discours que l'évêque de Valence, Montluc, fit à Fontainebleau en 1560 en présence de toute la cour, et dans lequel, s'adressant aux deux reines, le prélat les supplia de faire cesser les chansons profanes et impudiques qu'on osait chanter tous les jours dans les maisons royales, et de substituer à ces infamies des psaumes français et de pieux cantiques, exhortant leurs majestés à les chanter elles-mêmes.

La valeur littéraire des psaumes de nos deux auteurs a été diversement jugée, spécialement pour Théodore de Bèze. Quoi qu'il en soit, du reste, des maladresses réelles que l'on a pu lui reprocher, ce n'était cependant pas un poëte sans mérite que celui qui écrivait:

Las! qui me donnera des ailes
Comme aux craintives colombelles,
Afin de m'envoler bien viste
Et me reposer? car voilà,
Jusqu'aux déserts et par delà
Je m'en irai faire mon giste[1].

Ou encore celui qui savait mettre autant d'harmonie imitative dans la belle strophe suivante :

Ainsi qu'on oit le cerf bruire
Pourchassant le frais des eaux,
Ainsi mon cœur qui soupire,
Seigneur, après tes ruisseaux,
Va toujours, criant, suivant
Le grand, le grand Dieu vivant.
Hélas! donques, quand sera-ce
Que verrai de Dieu la face[2]?

M. Bovet fait en outre remarquer la grande importance littéraire de nos psaumes grâce aux rythmes variés et nouveaux que Marot y a créés ; laissons-le parler lui même: « On peut se féliciter de ce que le rhythme de nos psaumes date du XVIe siècle, et non du XVIIe ou du XVIIIe. On sait, en effet, que notre poésie classique a laissé perdre bien des rhythmes heureux dont Marot et Ronsard lui avaient laissé des modèles. La grande variété des strophes de nos psaumes et l'élégance de quelques-unes d'entre elles sont dues à l'époque où ils ont été composés primitivement.... On voit que les psaumes de Marot ont dans l'histoire de la poésie française un rôle plus considérable qu'on ne le suppose généralement. Marot ne s'est pas contenté d'employer les formes de versification que lui avaient léguées ses devanciers ou celles que lui-même avait déjà créées. La traduction des psaumes était l'œuvre de sa maturité ; il y abordait pour la première fois la haute poésie, et il comprit que pour un genre nouveau il lui fallait des formes nouvelles. Aussi innova-t-il largement, en essayant bien des genres de strophes encore inconnus, et repris plus tard avec succès par

[1] Ps. 55, de Th. de Bèze.
[2] Ps. 42, de Th. de Bèze.

Ronsard et son école. Il se trouva être de la sorte, même quant à la forme, le créateur de la grande poésie lyrique. »

Mais ce n'était pas en vue des littérateurs que les psaumes avaient été traduits, et le soin que les deux poëtes avaient mis à s'en tenir, aussi strictement que les vers le permettaient, au sens original, en fait foi. Le succès de leur œuvre fut immense et universel dès l'abord; à la cour, chacun les chanta à leur apparition, et sur tous les airs possibles. Mais lorsque, grâce surtout aux efforts de deux hommes modestes, maîtres d'école et artistes en même temps, Louis Bourgeois et Guillaume Franc, dont il faut voir dans le récit de M. Bovet les déboires et la vie difficile, nos psaumes eurent reçu une musique admirablement adaptée aux paroles, leur popularité fut inouie. On les chantait partout, et, un siècle plus tard, un évêque catholique, Godeau, qui avait lui-même traduit les psaumes en vers, rendait aux réformés le bel hommage que voici: « Ceux dont nous déplorons la séparation de l'église ont rendu la version dont ils se servent célèbre par les airs agréables que de doctes musiciens y mirent lorsqu'ils furent composés. Les savoir par cœur est parmi eux comme une marque de leur communion, et, à notre grande honte, aux villes où ils sont en plus grand nombre, on les entend retentir dans la bouche des artisans et à la campagne dans celles des laboureurs, tandis que les catholiques ou sont muets ou chantent des chansons déshonnêtes. »

Ces psaumes, en effet, s'étaient à tel point incorporés à la vie des réformés qu'on les retrouve partout dans l'histoire du protestantisme français. Dans les guerres de religion, nous les entendons retentir sur les champs de bataille, où ils enflamment l'ardeur des soldats huguenots et font leur consolation dans la défaite; dans les temps difficiles par lesquels passaient les églises réformées, ils servent d'encouragement aux timides et d'appels aux consciences endormies; aux jours enfin de la persécution violente, ils accompagnent les martyrs sur l'échafaud et sur le bûcher, et expriment leurs derniers sentiments; sur les galères, ils fortifient l'âme des prisonniers dans leurs longues années de souffrance: ce sont les psaumes encore qui relèvent le cœur des réfugiés pendant les angoisses de la fuite et servent d'expression à leur reconnaissance quand ils ont touché la terre hospitalière. « On pourrait faire, dit M. Bovet, une sorte de calendrier historique, où tous les événements saillants de l'histoire du protestantisme français seraient rappelés par un verset de psaume.... J'ai cherché à en recueillir quelques exemples, et j'en ai rencontré un nombre si considérable que je m'en trouve pour ainsi dire accablé et ne sais trop lesquels choisir. »

« Mais ce n'était pas seulement, dit-il encore, dans les grands événements et dans les moments solennels que les psaumes avaient leur place. Ils faisaient le saint accompagnement de la vie de tous les jours. On les faisait apprendre par cœur aux enfants, on les chantait en se mettant à table, on les avait toujours présents à la mémoire et l'on y faisait sans cesse allusion... Les psaumes étaient, en un mot, devenus le drapeau, le symbole, et si l'on peut ainsi dire, le synonyme de la réforme. »

Cependant à mesure que l'on s'éloignait du temps de sa composition, le psautier vieillissait et cadrait moins avec la langue transformée et renouvelée par le XVII[e] siècle; pour conserver leur popularité, les psaumes devaient rajeunir. L'anecdote suivante, rapportée par Bayle, le prouve, quoique s'appliquant à la version de la Bible plutôt qu'au psautier. C'était le beau temps de Jurieu, où ce ministre, professeur à Sedan, passait pour « le premier homme de notre communion, » et où ses sermons en particulier étaient mis au rang des chefs-d'œuvre: « L'archevêque de Reims ayant

envoyé quelques-uns de son clergé à Sedan pour des affaires ecclésiastiques, ils furent curieux d'entendre prêcher M. Jurieu un jour d'imposition des mains. Ils furent fort satisfaits de sa science et de son langage en général, mais ils trouvaient des expressions insupportables, comme *offrir les bouveaux de nos lèvres*, *guerroyer le bon combat*, dont M. Jurieu se servait ; ils le trouvaient incompréhensible, voyant, d'un côté, qu'il avait un style fort pur et fort éloquent, et de l'autre, qu'il avait de si méchantes phrases ; quelqu'un leur dit que c'était justement comme quand les avocats insèrent dans leurs plaidoyers beaux et bien peignés quelque citation d'un vieux coutumier ou de quelque vieux parchemin. »

Mais cette révision nécessaire était une œuvre difficile, soit par le rhythme qu'il fallait conserver à cause de la musique, soit par l'attachement naturel des églises et des fidèles aux paroles dont ils avaient l'habitude. L'homme propre à une telle entreprise se trouva pourtant en la personne d'un des littérateurs les plus considérés de l'époque, Conrard, le père de l'Académie française. Ce ne fut cependant que longtemps après sa mort et à la suite de bien des retouches et de discussions vives et presque passionnées, que le produit de son travail fut admis dans le culte des diverses églises réformées. M. Bovet est, sauf erreur de notre part, le premier qui ait débrouillé l'histoire assez confuse de ces révisions et attribué à chacun la part qui lui revient.

Ce n'était pas seulement parmi les réformés de langue française que notre psautier devait être populaire ; mais auprès des autres nations leur succès était dû naturellement plus à la musique qu'aux paroles. On les traduisit donc en ayant soin d'en reproduire exactement le rhythme et la mesure afin de pouvoir en conserver aussi les mélodies ; c'est là le point essentiel qui distingue ces traductions du psautier français en langues étrangères des innombrables versions poétiques des psaumes que les littératures de tous les pays chrétiens peuvent présenter. M. Bovet, et c'est peut-être la partie la plus neuve de son ouvrage, a poursuivi avec une patiente curiosité ces traductions du psautier français ; il est parvenu à en découvrir dans dix-neuf langues, sans compter une traduction turque dont l'existence est incertaine ; encore ne faut-il pas oublier que quelques-uns de ces dix-neuf idiomes offrent non pas une traduction unique, mais jusqu'à dix-sept, comme l'allemand, ou même un beaucoup plus grand nombre, comme le hollandais. Le fait le plus curieux assurément dans cette riche collection, c'est de constater la traduction d'un certain nombre de psaumes français en hébreu ! « L'évolution était complète, dit à ce sujet M. Bovet, la langue sainte elle-même avait dû se plier à la mesure des vers français, la harpe de David avait fini par être accordée sur le flageolet de Clément Marot. »

Cette version, et quelques autres avec elle, comme celles en latin, en danois, etc., n'ont guère pour nous qu'un intérêt de curiosité, mais le plus grand nombre ont une tout autre importance, formant les recueils officiels de chants des églises réformées de leur nation. Aussi M. Bovet peut-il dire : « Les psaumes établissaient ainsi un lien extérieur, et pourtant tout naturel, entre les diverses églises réformées. Le Français exilé les retrouvait avec joie dans les églises de la Suisse et de l'Allemagne, et jusqu'à nos jours le montagnard de l'Engadine qui exerce dans les grandes villes sa modeste industrie, entendait chanter dans les temples de Paris et d'Amsterdam les mêmes airs dont il avait fait retentir ses vallées natales. »

La version allemande, l'une des premières en date, due au luthérien Lobwasser, et imprimée pour la première fois en 1573, devint le recueil de chants de toutes les églises réformées de l'Allemagne et de la

Suisse allemande, et ne fut mise de côté en général que dans notre siècle ; quoique elle-même traduction d'une traduction, elle devait être traduite à son tour en romanche, en ladin et en italien pour l'usage des églises des Grisons. La traduction hollandaise ne fut pas moins importante, et, retouchée à plusieurs reprises, elle est maintenant encore en usage. Des églises moins considérables eurent aussi leur psautier réformé traduit d'après celui de France ; c'est ainsi qu'il existe des traductions en gascon, en béarnais, en espagnol, etc. Enfin, dans des temps plus modernes, les missions chrétiennes rendirent nécessaires des versions complètes ou partielles du psautier réformé en malais, en tamoul, en sessouto. Mais nous ne prétendons pas reproduire, ne fût-ce qu'en abrégé, l'intéressante énumération de M. Bovet. Bornons-nous à constater le résultat remarquable et tout nouveau de ses recherches, c'est que le psautier français a été le psautier de toutes les églises réformées.

Nous n'irons pas plus loin dans cette analyse, voulant parler du travail qui termine le livre de M. Bovet, et qui, sous le nom de bibliographie, en remplit les cent dernières pages.

A ce titre de bibliographie je vois plus d'un lecteur fermer ici le livre de M. Bovet et regretter peut-être que l'auteur ait consacré une telle place à une chose aussi sèche et aussi ennuyeuse, car la bibliographie n'est pas en honneur dans le public. Je me permettrai de ne pas être de leur avis et de remercier tout particulièrement l'auteur des soins minutieux qu'il a donnés à cette partie. Sans doute la lecture continue d'une liste de titres exacts, suivis de la mention de l'imprimeur, de la date et du format, est une récréation un peu austère ; et cependant, oserais je l'avouer, elle n'est ni sans utilité ni sans charme. L'utilité n'en peut être contestée par aucun de ceux qui s'occupent de recherches historiques ou littéraires précises, et qui ont cent fois fait fausse route dans leurs investigations ou du moins perdu un temps précieux, grâce aux indications inexactes dont fourmillent les catalogues faits à la légère, qui répètent et augmentent à l'envi les erreurs et les fautes des bibliographes antérieurs, et cela parce qu'ils négligent trop souvent une règle qui devrait être le premier article de foi de tout bibliographe sérieux : je veux dire de s'astreindre à ne parler que des livres qui ont passé sous leurs yeux, ou comme ce serait une exigence impossible pour un travail qui veut être complet, de mentionner avec soin les sources où ils ont puisé leurs autres indications, de manière que tout lecteur puisse peser par lui-même la valeur de chaque renseignement et remonter sans perte de temps à l'origine de l'erreur, car il y a presque inévitablement erreur dans un travail bibliographique étendu. M. Bovet a suivi avec un soin scrupuleux cette règle salutaire, et il a ainsi détourné de sa tête les récriminations amères des chercheurs égarés.

Mais passe encore, me dira-t-on, pour l'utilité de ce long catalogue qui est après tout un résumé et un complément utile de l'ouvrage, que nous pouvons négliger s'il nous ennuie ; mais comment oser parler de charme ! Oui, j'ai dit charme et je veux essayer de le prouver en entrant dans quelques détails sur les diverses parties dont se compose cette bibliographie. La première partie présente sous trois cents numéros l'indication de toutes les éditions du psautier réformé de langue française connues de M. Bovet (et il avoue lui-même être loin de les connaître toutes) ; en la parcourant nous y trouvons à glaner mainte chose intéressante pour qui sait lire entre les lignes. Et d'abord, les noms de toutes ces villes d'où sont sortis ces nombreux volumes destinés à l'édification des fidèles, ne nous diront-ils rien ? Genève, cela va sans dire, a la plus grande place, et nous rappelle

ainsi l'immense importance de cette cité dans l'histoire du royaume de Dieu, cette cité vers laquelle tous les regards étaient dirigés et de laquelle rayonnait une si vive lumière; puis ces villes de France, Lyon avant tout, Rouen, Poitiers, Caen, La Rochelle, Saumur, Dieppe, Castres, Nyort, dont les psautiers nous rappellent les églises fidèles, en butte à tant de souffrances. Paris revient souvent au commencement, mais bientôt à sa place c'est Charenton que nous trouvons pour tous les livres protestants, de même que Quevilly au lieu de Rouen; l'on pensait diminuer l'importance du protestantisme en le reléguant dans des faubourgs écartés. Charenton, chose curieuse, apparaît une dernière fois à une date où nous ne l'eussions plus attendu, pour un psautier de 1687, donc deux ans après la révocation de l'édit de Nantes et l'extinction officielle de la religion prétendue réformée; puis un lugubre silence se fait en France et nous ne retrouvons plus un seul psautier protestant imprimé dans ce pays jusqu'à notre siècle. Ce sont les Pays-Bas et leurs villes hospitalières (Amsterdam, La Haye, Leyde, Utrecht, Middelbourg, même l'autrichienne et catholique Anvers), c'est Genève et la Suisse (Neuchâtel, Berne, Saint-Gall. Lausanne est oubliée), c'est l'Allemagne (Francfort, Heidelberg, Cassel, Iéna, Hanau, Berlin, Hambourg, Leipsic), l'Angleterre, enfin, qui ont recueilli les débris épars de cette glorieuse église de France, et c'est de ces villes aussi que les petits troupeaux restés dans leur dure patrie reçurent les recueils de chants nécessaires à leurs cultes du désert.

Que n'y aurait-il à dire aussi sur les imprimeurs de ces volumes, les Dolet, les Crespin, la savante tribu des Estienne, Jean Gérard, Jean de Tournes, Antoine Vincent, Rivery et tant d'autres, connus ou plus obscurs, sans parler des Plantin et des Elzévir; les uns, véritables savants, les autres ouvriers modestes, mais qui tous ont mérité de la reconnaissance des églises par les volumes qu'ils fournissaient à leurs membres?

Contentons-nous de rapporter encore quelques épis isolés ramassés dans le champ de M. Bovet. Ici, nous trouvons dans la première édition des trente psaumes de Marot (1541) d'intéressants sommaires qui nous disent que le poëte avait conscience de faire autre chose que de la belle littérature; ainsi pour le Ps. 8: *Avecques grande admiration David celebre icy la merueilleuse puissance du créateur de toutes choses, et la grande bonté dont il a daigné user enuers l'homme, l'ayant faict tel qu'il est. Pseaulme que toute creature humaine devroit savoir et chanter.* Là, nous voyons indiqués, dans la réimpression d'Anvers de ce même volume, les airs tout profanes sur lesquels on chantait les psaumes avant qu'ils eussent reçu leurs mélodies définitives; ainsi le Ps. 100 sur: *Avanturiers de France*; le Ps. 113 sur: *Le cœur est mien, d'être amoureux, ce n'est pas trop;* le Ps. 118 sur: *Faulte d'argent*, etc. Plus loin, c'est un psautier de 1542 *imprimé à Rome par le commandement du pape par son imprimeur ordinaire*; mais nous nous souvenons que M. Bovet nous a mis en défiance contre un acte si inattendu de tolérance, nous avertissant que c'était une malice d'un imprimeur de Strasbourg. Ailleurs c'est une malice d'un autre genre: *Le contre-poison des cinquante-deux chansons de Clément Marot, faulsement intitulées par lui Psalmes de David, faict et composé de plusieurs bonnes doctrines et sentences préservatrices d'hérésie tant pour les sains que pour les malades et débilitez en la foi de nostre mère saincte Eglise. Par Artus Désiré. Paris 1560;* et il faut lire les échantillons de cette parodie. Puis, c'est un rare psautier de la même année conservé à la bibliothèque de Morges, dans lequel Pierre Davantès a mis en usage dès ce temps la musique chiffrée si vantée aujourd'hui. En 1564, c'est un psautier d'Anvers avec privilége de Phi-

lippe II; encore un des adversaires acharnés de la réforme qui ne se méfiait point suffisamment de l'influence de ces chants, qui, comme le disait un catholique du temps, ont tué plus d'âmes que tous les sermons des ministres. Mais nous laissons au lecteur le plaisir de faire plus ample moisson.

La bibliographie des traductions du psautier de Marot et de Bèze en langues étrangères termine cette première partie avec quatre-vingt-six numéros, dont quelques-uns se rapportent à un fort grand nombre d'éditions. Ce que nous avons dit plus haut des recherches de M. Bovet sur ce sujet nous dispense d'y revenir ici.

Enfin, la seconde partie de la bibliographie comprend en cent-six numéros l'indication des psaumes en vers français indépendants de ceux de Marot et de Bèze. Cette partie ne rentrait pas d'une manière absolument nécessaire dans le sujet traité par M. Bovet; elle n'en sera pas moins la bienvenue, car, grâce à elle, nous avons une bibliographie, non plus seulement du psautier des églises réformées, mais du psautier français en général. Elle est du reste, elle aussi, pleine d'indications intéressantes, si ce n'est complètes; et en voyant cette volumineuse liste d'auteurs français les plus divers, catholiques comme protestants, évêques ou laïques, littérateurs de profession ou humbles chrétiens, qui, de siècle en siècle, se sont évertués à donner en leur langue « cette grande poésie qui depuis tant de siècles a défrayé de sublime l'imagination des hommes[1], » nous sentons qu'il s'agit là non d'une œuvre d'artiste, si parfaite soit elle, mais que, comme le dit si bien notre auteur, « les psaumes continueront d'âge en âge à instruire, à consoler, à donner à la prière et aux soupirs les plus intimes de l'âme leur expression la plus simple et la plus vraie; ils continueront à vivre et à faire vivre. C'est à eux que l'on peut appliquer sans réserve la devise que Marot aimait à inscrire à la fin de ses ouvrages : *La mort n'y mord.* »

Arrivés à la fin du livre dont nous avions à rendre compte, nous ne voulons pas poser la plume sans avoir exprimé un vœu au lecteur, et un autre à l'auteur. Au lecteur, nous dirons : M. Bovet, pour composer son histoire du psautier, a consulté des livres fort nombreux disséminés dans bien des bibliothèques publiques, à Paris, en Suisse, en Allemagne, en Hollande, sans compter celles des particuliers; néanmoins il nous dit lui-même que l'étude de l'histoire de notre psautier ne pourra se faire d'une manière complète que lorsqu'on en aura toutes les diverses éditions et traductions réunies en une seule bibliothèque, comme elle le sera un jour, il l'espère, dans la bibliothèque du protestantisme français récemment fondée à Paris. La même remarque peut se faire et pour l'histoire des versions françaises de la Bible, qui reste encore à écrire, et pour tous les sujets à peu près touchant à l'histoire du protestantisme. Et cependant, il y a chez plus d'un de nos lecteurs de ces volumes anciens, psautiers peut-être, vieilles Bibles, écrits des réformateurs ou de leur temps, qui ont du prix sans doute pour leurs heureux possesseurs, mais qui n'acquièrent leur vraie valeur que réunis à la série à laquelle ils se rattachent. Eh bien, soyons moins avares, soit de notre vivant, soit en prenant les dispositions nécessaires pour le moment où les livres, eux aussi, n'auront plus de joie à nous offrir, et augmentons par nos petites offrandes ces dépôts précieux, qui, comme celui que signale M. Bovet, ou comme ceux de nos villes académiques, seront ainsi de plus en plus utiles aux savants et conserveront ces volumes que nous aimions, et qui si souvent, hélas! après nous, seraient négligés ou même détruits par l'insouciance de l'ignorance. Nous n'y perdrons rien du reste, car ces bouquins dont nous ne faisions rien peut-être que d'en orner notre vanité, nous se-

[1] M. Villemain, cité par M. Bovet.

ront rendus bientôt avec intérêts sous la forme de quelque solide travail analogue à l'histoire du psautier.

A M. Bovet, nous dirons : Quand vous nous donnerez votre seconde édition, dans laquelle, nous n'en doutons pas, nous trouverons de nouvelles richesses butinées dans vos recherches, rendez-nous un service de plus et joignez à votre volume une table alphabétique des noms propres mentionnés soit dans le corps de votre ouvrage, soit aussi dans la bibliographie ; tous ceux de vos lecteurs qui se proposent de recourir souvent à votre beau livre, vous en sauront un gré infini. Mais en attendant cette seconde édition ou concurremment avec elle, mais ne devant en aucun cas la remplacer, donnez-nous un ouvrage populaire dans lequel vous raconterez, sans les preuves à l'appui, ce que vous avez donné cette fois pour des lecteurs plus instruits, donnez-y plus de place encore aux récits semblables à ceux de vos chapitres VI et IX et dont, vos renvois en font foi, vous avez si abondante provision. Notre psautier vit dans le souvenir de nos populations et de nos églises, son histoire intéresse vivement, et nous en avons eu la preuve même sous la forme plus relevée que votre ouvrage devait avoir dans sa première édition. Vous doterez ainsi notre littérature populaire d'un livre qui aura ses nombreux lecteurs, à qui il fera bien et plaisir ; et cela est nécessaire. Que Dieu vous donne pour cela force et courage !

A. BERNUS.

CHRONIQUE

10 février 1873.

L'Amérique, cette terre de liberté politique et d'indépendance religieuse, où tous les partis peuvent vivre au grand jour, devrait, semble-t-il, être à l'abri des menées ténébreuses et des complots. Il n'en est rien cependant : aux Etats-Unis comme en Europe, le mal, enfant des ténèbres, se plaît aux allures mystérieuses, aux machinations souterraines ; et là-bas comme ici, ce sont les deux Internationales, la rouge et la noire, qui travaillent sourdement à ruiner l'édifice social.

Les grandes malversations financières, dont la découverte a causé tant de scandale, avaient les jésuites pour auteurs ou pour complices ; les sommes détournées de leur destination servaient à gagner des électeurs et à faire entrer dans les conseils municipaux des hommes dévoués à cet ordre soi-disant religieux, qui a pour principe que la fin justifie les moyens. Par leur intermédiaire, on obtenait alors, assez aisément et sous de fausses rubriques, des subventions pour fonder des écoles, des couvents, de somptueuses églises, comme on eût pu le faire sous le règne d'un roi très chrétien. Des millions ont ainsi passé des caisses de l'état dans les mains du clergé catholique. Les enquêtes ordonnées par le gouvernement à l'occasion des désastres financiers qui en résultèrent, ont jeté quelque jour sur ces ténébreuses intrigues, mais elles n'ont pas réussi à y remédier complétement. Les milliers d'Irlandais que chaque saison nouvelle voit débarquer sur les côtes du Nouveau Monde, sont immédiatement enrégimentés par des agents de la société des jésuites ; on leur procure du travail, on leur aide à vivre. En retour de ces bons offices, ils votent en masse compacte à toutes les élections. Il n'y a pas chez les protestants, que divisent leurs intérêts religieux, cette unité d'action politique. De là un avantage immense pour les catholiques, dont l'influence s'accroît tous les jours.

Quant à l'Internationale rouge, dont le comité central s'est transféré récemment de Londres à New-York, elle a signalé sa présence et manifesté ses intentions par les effroyables incendies dont Boston, Québec et d'autres villes viennent d'être le théâtre.

Impuissants à changer par des moyens légaux l'ordre actuel de la société, les membres de cette confrérie de travailleurs désœuvrés se sont inspirés des théories et de l'exemple de la commune de Paris; mais trop faibles encore pour employer le fer, c'est au feu qu'ils ont recours pour atteindre leur but, savoir le nivellement des fortunes et l'asservissement de la bourgeoisie au prolétariat.

Ce n'est pas aux institutions politiques qu'il faut s'en prendre pour expliquer le malaise des populations ouvrières, puisque sur cette terre démocratique des Etats-Unis où chacun est fils de ses œuvres, se reproduisent les mêmes phénomènes qu'en Europe. On aurait également tort de n'y voir qu'une conséquence naturelle de la dépravation humaine, un débordement criminel des passions populaires.

Nous croyons que la cause principale de l'agitation croissante des classes pauvres, gît dans le vice des lois sociales qui font encore du prolétaire l'esclave du capital. En Amérique, les salaires sont très élevés, mais la vie y est très chère aussi; et les profits énormes, souvent monstrueux, réalisés par l'industrie, y sont comme en Europe la propriété exclusive des capitalistes; l'ouvrier, qui est l'instrument principal de ces richesses, doit se contenter d'un salaire qui ne représente qu'une portion insignifiante des profits réalisés par son travail. Heureusement on commence à ouvrir les yeux sur les dangers aussi bien que sur l'injustice de cet état de choses.

L'Angleterre est en ce moment la proie d'une émotion extraordinaire, causée par une expédition de la Russie contre un petit royaume de l'Asie centrale. Rien de plus légitime cependant que cette expédition dont le but est de mettre à la raison un voisin turbulent, contre lequel la Russie a des griefs nombreux et bien motivés. Mais le territoire de ce voisin confine aux possessions indiennes de l'Angleterre, et celle-ci veut à tout prix voir dans l'action de la Russie une manœuvre indirecte contre ses possessions, source de tant de profits pour le commerce britannique.

Rien n'est plus improbable, même dans un avenir éloigné, qu'une tentative de la Russie sur l'Inde anglaise. Elle a tout intérêt, au contraire, à ménager sa rivale, même à s'en faire une alliée, pour pouvoir continuer en paix sa marche envahissante du côté de la Chine, où l'appellent les intérêts de son commerce. Tout le monde est frappé de l'inanité des craintes manifestées par l'Angleterre. Cependant, elle n'a peut-être pas si tort de s'alarmer. L'Inde ne lui appartient que par droit de conquête; l'empire qu'elle y exerce est contesté par une partie notable de la population, par les mahométans, qui n'attendent qu'une occasion pour secouer le joug des infidèles; et nous ne serions pas étonné que son émoi fût le fait d'une conscience mal à l'aise qui tremble de perdre un bien notoirement mal acquis. Non, elle n'a pas tort de s'alarmer. L'Inde, cette riche proie, a déjà changé plusieurs fois de maître. Depuis trois mille ans, les nations qui l'ont maîtrisée se sont enrichies de ses dépouilles, mais elles se sont vues dépouillées à leur tour, en vertu de cette loi inexorable qui régit les nations à leur insu et leur fait rencontrer tôt ou tard la rétribution de leurs fautes.

Un savant anglais vient de découvrir au musée britannique, sur des tablettes de terre cuite arrachées au sol de l'ancienne Ninive, un récit chaldéen du déluge. Ce récit, composé probablement plus de quinze cents ans avant notre ère, offre une analogie frappante avec celui de la Genèse. Seulement, au lieu d'un seul dieu, il en présente un assez grand nombre comme ayant pris part à cet acte de vengeance céleste.

D'après ce nouveau texte, les péchés de l'humanité ont excité le courroux des dieux, le déluge est annoncé; un homme se cons-

trait un vaisseau, y entre avec les siens et referme la porte. Alors éclatent des orages terribles, accompagnés d'une pluie diluvienne; l'eau s'étend sur toute la terre habitable et recouvre les plus hauts sommets; l'humanité périt tout entière. Après un certain nombre de jours, les montagnes reparaissent; le navigateur lâche successivement une colombe, un passereau, puis un corbeau. Le corbeau n'étant pas revenu, il sort et dans sa gratitude bâtit un autel.

Ainsi, quinze siècles avant Jésus-Christ, le souvenir du déluge, avec tous les traits qui nous frappent encore, était familier à la nation chaldéenne. Et c'est des entrailles de la terre qu'après trois mille ans de silence se lève ce témoin de l'authenticité des récits bibliques! On comprend la sensation produite en Angleterre par une découverte aussi remarquable.

L'état de la France ne s'est pas amélioré, au contraire. Les réactionnaires, cléricaux et monarchistes, se prêtent un mutuel appui pour attaquer les institutions républicaines sous l'égide desquelles la nation s'accoutumait à la liberté. La majorité de l'assemblée, plus soucieuse de ses intérêts que de ceux de la France, fait des tracasseries sans nombre à M. Thiers. Elle n'ose pas encore le mettre de côté, mais elle s'efforce de le réduire au silence et à l'inaction par des projets de loi qui lui enlèvent toute autorité. Légitimistes, orléanistes, impérialistes, s'acharnent après lui, chaque parti cherchant à lui arracher quelque lambeau de souveraineté.

Pendant ce temps, le clergé travaille les âmes et s'efforce de leur inspirer l'horreur de la république, l'aversion pour le progrès, la haine de toutes les idées libérales, une confiance aveugle dans la vertu des reliques et dans l'autorité du saint Père. Les pèlerinages ont cessé, faute de pèlerins, mais les miracles continuent, et la reine des cieux daigne encore se montrer çà et là pour recommander le comte de Chambord à l'affection de ses sujets.

Le fanatisme catholique s'exaspère peu à peu sous l'influence d'excitations incessantes. L'*Univers*, parlant dernièrement de la Saint-Barthélemy, l'appelait une saignée salutaire. Quelques jours après, le juge de paix du sixième arrondissement de Paris rayait de la liste des candidats au jury le nom de M. Charles Robin, célèbre et honorable professeur de la faculté de médecine. Il alléguait pour excuse qu'il avait entendu dire que ce savant ne croyait pas en Dieu. La commission municipale, appelée à trancher la question, donna sans hésiter raison à M. le juge de paix. M. Robin s'est donc vu priver des fonctions de juré pour cause d'indignité. On avait entendu dire qu'il ne croyait pas en Dieu; cela suffisait pour le mettre en dehors du droit commun. Et les journaux catholiques d'applaudir! Les étudiants en médecine firent une manifestation en faveur de leur professeur, mais le gouvernement n'est pas intervenu pour lui faire rendre justice.

Un autre fait qui tend également à montrer dans quelle confusion sont les affaires publiques, c'est qu'un évangéliste, coupable d'avoir distribué des brochures contre l'ivrognerie, a été mis en prison, puis condamné à une amende, dans le même temps où l'assemblée nationale votait avec ensemble un projet de loi pour la répression de l'ivrognerie.

Le père Hyacinthe a parlé deux fois dans les réunions de prières de janvier: à l'Oratoire et à la chapelle Taitbout. Toute la population protestante de Paris était accourue pour entendre l'ancien prédicateur de Notre-Dame, dont la seule présence produisit un grand enthousiasme. On se félicitait de voir réunis en sa personne les deux cultes rivaux, et lui-même s'abandonnait à la joie d'être en quelque sorte le re-

présentant anticipé de cette église de l'avenir qui réunira protestants et catholiques dans une foi commune.

Il nous semble que c'était là se bercer d'une étrange illusion. M. Loyson n'est plus catholique, quoiqu'il soit loin d'être protestant; son église le renie, et quand il s'écriait avec exultation que pour la première fois l'alliance évangélique unissait les deux grandes formes ecclésiastiques de la chrétienté, il tombait dans une erreur déplorable. L'abîme qui sépare à jamais les deux confessions n'a jamais été aussi profond qu'aujourd'hui, il se creuse chaque jour davantage: M. Loyson finira bien par le reconnaître. Il faut que sa parole soit douée d'un charme bien puissant, pour que l'inanité de ses espérances à ce sujet n'ait pas frappé ses auditeurs. Lui-même, tout libéral qu'il se croit, voudrait-il faire partie d'une église qui répudie la messe et le mérite des œuvres? Se flatte-t-il que l'église protestante en vienne jamais à accepter l'autorité de la tradition, à prier pour les morts, à invoquer, même sans les adorer, la Vierge et les saints?

Loin de tendre à l'union, les fractions disjointes de la chrétienté nous paraissent se fractionner toujours davantage. C'est le résultat naturel de la liberté plus grande et du développement graduel des sciences théologiques. Ce sera bien autre chose encore quand l'église nationale, ce disparate assemblage de croyances diverses, retenu en un seul corps par le lien civil, s'écroulera. On verra alors, comme en Amérique, chaque opinion se constituer à part. Les divergences seront plus accentuées qu'elles ne le sont aujourd'hui, mais en revanche sur le terrain de la liberté, où il y a place pour tous, la paix sera moins difficile à conserver, on se supportera davantage, on sera plus unis de cœur, tout en étant peut-être aussi divisés sur des points secondaires.

La commission permanente du synode de France a eu récemment une entrevue avec le président de la république, puis avec le ministre des cultes. Elle a présenté à ces messieurs les décrets du synode et sollicité leur adhésion. Il ne faut pas oublier, en effet, que les décisions prises par le synode n'auront force de loi dans l'église que lorsque les autorités politiques les auront sanctionnées. M. Thiers et ses ministres ont écouté avec beaucoup de bienveillance les explications données par les membres de la commission et promis de s'occuper de leur affaire. Espérons que les préoccupations politiques, si absorbantes dans la grave situation où se trouve la France, n'empêcheront pas le président de la république de veiller aux intérêts spirituels de la communauté réformée! La situation d'expectative dans laquelle elle se trouve actuellement, fait involontairement songer à la parole de Pascal: « Bel état de l'église quand elle n'est plus soutenue que de Dieu! »

L'Italie n'est pas comme la France en proie à l'agitation politique et au désordre. Elle jouit d'une période de tranquillité que les vaines démonstrations des démagogues et les menaces des ultramontains ne parviennent pas à troubler. Au sein d'une atmosphère de liberté que la France et même l'Allemagne pourraient envier au royaume italien, les progrès de l'évangile sont de plus en plus marqués.

La société biblique indigène vient de mettre en vente une édition de la Bible imprimée à Rome, en quelque sorte sous les yeux de l'auteur du Syllabus.

Un Américain bien connu par ses travaux en faveur de l'enfance abandonnée, est venu s'établir à Rome avec un matériel d'école considérable. Il a ouvert des salles d'asile où les enfants des rues trouvent la nourriture du corps avec celle de l'esprit, une instruction donnée par des maîtres chrétiens, des vêtements pour remplacer leurs haillons.

Une chapelle américaine s'élève dans

l'enceinte même de la ville pontificale. La communauté méthodiste vient d'acheter un palais situé en face de celui qu'habite le cardinal pro-évêque; elle s'est hâtée d'y ouvrir une salle de culte et des écoles, d'y installer une imprimerie et une bibliothèque populaire.

Une revue intitulée: la *Roma evangelica*, paraît tous les quinze jours. Une autre, la *Rivista cristiana*, vient d'être fondée à Florence où elle paraîtra tous les mois, sous la direction d'un comité de l'église vaudoise.

Enfin, l'église libre italienne s'est réunie en assemblée générale à Rome pour la première fois. Ce fait, inouï dans les annales de la ville des papes, a paru si remarquable aux membres de cette église, qu'ils ont voulu le faire attester aux générations futures par acte notarié. Un notaire fut introduit dans l'assemblée, qui le reçut debout, comme pour témoigner de sa vitalité; il dressa procès-verbal de la séance; et ce procès-verbal, que signèrent tous les députés, fut déposé dans les archives du royaume.

Vingt-huit congrégations étaient représentées. Un grand nombre d'églises étrangères, américaines et anglaises, avaient envoyé des députés pour témoigner leur sympathie à la jeune confédération évangélique. Le rapporteur de la commission des finances annonça que les recettes de l'église pour 1872 avaient été de 164 000 fr. et qu'une somme de 150 000 fr. avait été réunie pour l'achat d'un lieu de culte dans la capitale. A cette nouvelle, l'assemblée émue se leva pour rendre grâce et entonner un cantique d'adoration. Le lendemain, l'examen des enfants instruits dans les écoles évangéliques eut lieu en présence des députés et d'un grand concours de parents et d'amis.

Un culte où la cène fut distribuée termina les séances de l'assemblée.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes en Allemagne vient de déposer à la chambre des députés trois projets de loi, dont l'adoption porterait un nouveau et rude coup à l'église catholique, ou plutôt à la hiérarchie romaine.

Le premier a pour but de régler les conditions sous lesquelles un citoyen peut quitter une communauté religieuse, sans ces entraves dont la procédure judiciaire actuelle entoure cette démarche.

Le deuxième donnerait à l'état, qui prendrait en main l'instruction scientifique du clergé, le pouvoir d'abolir les séminaires où les candidats à la prêtrise sont élevés dès leur première jeunesse comme dans des sortes de couvents, à la merci de leurs supérieurs ecclésiastiques.

Le troisième a pour but de prévenir les abus de pouvoir disciplinaire exercés par les évêques sur le clergé inférieur, qui n'avait jusqu'à présent d'autre recours, recours bien illusoire, qu'auprès de la curie romaine. Nous attendrons que ces projets aient passé à l'état de loi pour en discuter la valeur et en mesurer la portée.

En Suisse, le conflit entre la hiérarchie romaine et l'état prend des proportions considérables. L'évêque de Bâle ayant refusé à ses chefs temporels l'obéissance qu'il leur doit en vertu des lois de l'état et des conventions passées avec le saint-siége, les gouvernements des états qui composent son diocèse ont décidé le 24 janvier dernier de lui retirer l'autorisation d'occuper le siége épiscopal. Ces états sont ceux de Bâle-Campagne, Berne, Soleure, Thurgovie et Argovie. Deux autres, ceux de Lucerne et de Zug, sont restés rattachés à la cause de Mgr Lachat, qui se dispose, paraît-il, à transporter sa résidence dans l'un des deux cantons qui lui sont demeurés fidèles.

Le reste du diocèse étant maintenant sans supérieur ecclésiastique, les cinq gouvernements anti-infaillibilistes ont demandé au sénat des chanoines d'y pourvoir par la

nomination d'un administrateur temporaire. Comme il fallait s'y attendre, le sénat a refusé. Alors les états diocésains ont pris une résolution hardie. Le diocèse étant dissous par le fait, ils ont décidé de mettre de côté le concordat de 1828 et de chercher à établir les rapports de l'église catholique avec l'état sur une nouvelle base. On constituerait un grand diocèse national, comprenant tous les cantons actuellement en lutte avec Rome, et capable d'être érigé en siége métropolitain. Les gouvernements de Zurich, de Bâle-Ville, de Schaffhouse, du Tessin et de Genève seront invités à prendre part à des négociations dans ce but.

L'espoir d'amener le pape à reconnaître un diocèse à la création duquel il n'aurait pas coopéré, nous paraît bien chimérique. Fût-il disposé, d'ailleurs, à céder sur ce point, resterait la question de la nomination d'un évêque pour le nouveau diocèse. Cet évêque, que le pape a seul le droit de désigner, serait indubitablement partisan de ce dogme de l'infaillibilité papale que les états diocésains ne veulent pas accepter. Ceux-ci se verraient dans l'obligation de se soumettre, en reniant leurs errements actuels, ou de recommencer la lutte avec le Vatican.

On le voit, la question est insoluble. Ne pouvant la dénouer à l'amiable, on sera forcé de la trancher, ce que les états suisses ne pourront faire qu'en proclamant la rupture. Soumission absolue et inconditionnelle, ou rupture définitive, il n'y a pas d'autre alternative. Il serait téméraire de prédire quelle sera l'issue de ce conflit, dans lequel les intérêts de la Suisse entière sont engagés; mais on peut faire des vœux pour la consommation d'un divorce qui affranchirait nos compatriotes catholiques d'un joug pesant, et la Suisse de l'ingérence outrecuidante du pape dans ses affaires intérieures.

Le conseil national suisse a introduit dans une loi sur l'établissement et l'exploitation des chemins de fer une clause assurant à tous les employés un dimanche de repos sur trois. A peu près dans le même temps, le gouvernement bâlois promulguait une ordonnance sur le repos dominical. Cette ordonnance, entrée en vigueur au 1er janvier dernier, interdit le travail dans les fabriques, dans les ateliers et dans les champs, ainsi que la vente aux enchères, le colportage, le commerce dans les rues et la chasse. La danse dans les auberges est également prohibée; et les magasins doivent rester fermés jusqu'à dix heures et demie du matin.

Ces mesures, si sages au point de vue humanitaire, et qui ne portent nulle atteinte à la liberté de conscience, ont été en général approuvées par la presse de notre pays. L'opinion publique y eût été beaucoup moins favorable il y a quelques années, à l'époque où se constitua la société pour la sanctification du dimanche. Les efforts de cette société n'ont donc pas été stériles, et nous aimons à penser qu'elle trouvera dans les résultats acquis une raison de persévérer dans sa croisade en faveur du repos hebdomadaire des travailleurs. Il y a encore à cet égard bien des abus à signaler.

* *

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

—

Vaud.

Lausanne, 10 février 1873.

La *société de la version de Lausanne*, Ancien et Nouveau Testament, ayant reçu de ses amis de généreux subsides, vient de mettre en vente les livres saints qu'elle a édités à un prix de beaucoup inférieur à celui de revient. En s'adressant au dépôt général, chez Georges Bridel éditeur à Lausanne, chacun peut obtenir pour *cinq francs* la Bible entière en cinq volumes bro-

chés, et pour *cinquante centimes* le Nouveau Testament broché [1]. Nous croyons devoir recommander l'usage de cette version qui est une traduction littérale du texte, et qui, sans être moins claire, a le mérite d'une extrême fidélité. Plusieurs des difficultés qui souvent arrêtent le lecteur, ont disparu devant une étude approfondie de l'original, et un grand nombre de passages sont comme illuminés d'une clarté toute nouvelle. Seulement, que personne ne se laisse arrêter par la nouveauté et ne se croie obligé de tout sacrifier à l'accoutumance.

P. B.

Genève.

Février 1873.

Dans une lettre adressée à la rédaction de cette Revue, M. le professeur Hornung, membre du consistoire de l'église nationale de Genève, relève ce qu'il appelle les «inexactitudes» de ma dernière correspondance. Il me reproche d'avoir «accusé la majorité libérale de s'être montrée exclusive dès la première séance après l'élection (24 décembre) et d'avoir ainsi menti à ses promesses;» — de n'avoir pas dit que la majorité avait offert successivement la vice-présidence à deux membres de la minorité, et que sur leur refus seulement, elle avait porté ses voix sur un libéral. Il trouve surtout «étonnant,» que je n'aie pas mentionné «la déclaration solennellement votée par le consistoire le sept janvier après la démission de six de ses membres,» déclaration que voici :

«Sur la proposition de la commission exécutive, le consistoire, en prenant acte de la démission de MM. Marcillac, Jules Naville, Bossi, Cramer, Duval et Plantamour, regrette que la nature des motifs donnés à l'appui de cette démission lui ôte tout espoir de faire revenir les honorables démissionnaires sur leur détermination.

» La majorité actuelle du consistoire tient cependant à déclarer qu'elle ne peut reconnaître le bien-fondé des craintes exprimées par cinq de MM. les démissionnaires, qui *redoutent d'être contraints d'assister à la démolition de leurs croyances les plus chères*. Elle n'a en aucune façon la pensée de gêner en quoi que ce soit la libre manifestation, dans le sein de l'église nationale, des opinions auxquelles se rattachent les membres de la minorité. Elle estime que le corps chargé d'administrer l'église nationale doit respecter les tendances diverses qui s'y produisent, afin que notre église soit véritablement la patrie spirituelle de tous les Genevois qui, en vertu de leurs droits et sous leur responsabilité personnelle devant Dieu et leur conscience, affirment leur volonté d'en faire partie.»

M. le professeur Hornung prétend que je donne pour seule preuve de l'intolérance du consistoire la réélection de M. Chantre à la présidence ; mais s'il veut bien relire la correspondance incriminée, il verra que j'en cite d'autres et de plus sérieuses. Quand à la déclaration solennelle votée par le consistoire, il me permettra de ne pas l'admirer du tout, mais d'y trouver au contraire une éclatante confirmation des craintes exprimées par cinq des démissionnaires «d'être contraints d'assister à la démolition de leurs croyances les plus chères.» Une église qui admet à titre égal dans son sein les tendances les plus diverses ne saurait être appelée une église. Ce peut être celle de M. Hornung ; ce ne sera jamais la nôtre. Son idéal de l'église est pour nous la réalisation du désordre et du chaos.

Venons-en maintenant à la question qui prime toutes les autres, la question catholique.

Le dimanche 2 février, le conseil d'état fut informé par le président de la confédération que M. l'abbé Mermillod venait d'être nommé par le pape «vicaire apostolique pour le district soit canton de Genève.» Le même jour, dans les diverses églises catholiques du pays, un mandement de M. Gaspard Mermillod, par la grâce de Dieu et du saint-siége apostolique évêque d'Hébron, vicaire apostolique, prélat assistant au trône pontifical, etc., annonçait au clergé et aux fidèles soumis à sa juridiction «que le saint Père mettait à leur tête, dans sa personne, un vicaire apostolique, et donnait ainsi à Genève, république libre, cette

[1] Voir aux annonces pour les exemplaires reliés.

forme d'administration spirituelle spéciale aux pays de missions, où l'église catholique n'a pas même le vulgaire bénéfice du droit commun. » — « C'est ainsi, continuait-il, qu'elle existe dans les Indes, en Chine, au Japon, à Edimbourg comme à Stockholm. C'est ainsi qu'elle vivait jadis à Londres et dans les Pays-Bas, au temps de la plus intolérante législation. — Donc, notre très saint Père le pape Pie IX, par un bref qui nous est maintenant adressé et que nous devons vous communiquer sans délai, nous confie cette périlleuse et délicate mission d'être vicaire apostolique au milieu de vous. Vous recevrez avec docilité la décision de celui à qui le Sauveur des âmes et le rédempteur des peuples a dit: Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église... Confirme tes frères dans la foi... Pais mes agneaux, pais mes brebis. »

Après la communication du bref qui institue M. l'abbé Mermillod « vicaire apostolique du district soit canton de Genève à la disposition du pape et à celle du saint-siége, avec tous et chacun des pouvoirs propres aux Ordinaires, en y ajoutant la faculté de déléguer ces mêmes pouvoirs, si la nécessité l'exige, » le mandement continue ainsi :

« Le vicaire de Jésus-Christ, le chef suprême visible de l'église catholique, le successeur de saint Pierre, a parlé et nous lie à vos âmes par les liens sacrés de l'obéissance et la redoutable servitude du dévouement pastoral. Nous avons besoin que vous le sachiez ; nous avons décliné déjà des situations où plus d'éclat et plus de ressources matérielles pouvaient aider notre ministère, mais nous ne devons pas reculer devant un laborieux et rude apostolat dans cette patrie que nous aimons et à laquelle nous voudrions donner, au prix de notre vie, les meilleurs trésors, la vérité et la grâce du Dieu Sauveur... Nous avons confiance en notre pays, qui tôt ou tard saura comprendre les droits de l'église et de la conscience chrétienne. La présence d'un chef hiérarchique, comme l'ont répété vos dignes prêtres et plusieurs d'entre vous, est un garant pour notre indépendance nationale, parce qu'elle sert à grouper tous les éléments catholiques dans l'amour du pays... Ne soyez pas des chrétiens timides et de peu de foi; ne craignez pas à la vue des luttes que subit la religion... Sous les auspices de la mère immaculée du Rédempteur et de saint François de Sales, nous allons à vos âmes avec une vive confiance et une ardeur nouvelle pour les éclairer, les fortifier et les bénir. Nous sommes donc à vous pour nous immoler... »

Cette violation du bref de 1820 par le saint-siége transporte le conflit genevois sur le terrain fédéral, et c'est ce qui explique qu'aucune mesure n'ait été encore prise à la suite d'une démarche si audacieuse.

Le bruit causé dans la ville par l'acte de la curie romaine, donna à la séance du grand conseil du lendemain un intérêt particulier. On devait y discuter la loi sur l'organisation de l'église catholique. Deux projets étaient en présence : celui du conseil d'état que nos lecteurs connaissent déjà et celui de la commission nommée par le corps législatif, ce dernier beaucoup plus modéré dans le fond et dans la forme, malgré l'irritation qu'avait pu produire une protestation des prêtres du canton, qui déclaraient: « qu'ils n'auraient jamais d'autre évêque que celui que le pape aurait canoniquement institué; que jamais non plus ils n'accepteraient de charges spirituelles, ni n'exerceraient de fonctions religieuses que celles qui leur auraient été confiées par leurs supérieurs légitimes. » — Après de longs et vifs débats qui ont rempli deux séances, le grand conseil a voté le principe de la nomination des curés par les paroisses. Quant aux prêtres qui, sans autorisation préalable, ont lu le mandement du nouveau vicaire apostolique, le conseil d'état les a frappés de la retenue d'un trimestre de leur traitement. La mesure est sévère, mais aussi longtemps que durera le régime de l'union de l'église avec l'état, la loi ne saurait être impunément violée, ni le pouvoir civil se laisser moquer par une autorité religieuse, quelle qu'elle puisse être. Or nous sommes loin de voir la séparation des deux pouvoirs s'établir au milieu de nous. Le froid accueil fait en grand conseil au projet de loi présenté sur cet objet par M. James Fazy en est une preuve suffisante.

LOUIS RUFFET.

Allemagne.

10 février 1878.

La première partie de la « Bible des protestants, » publiée sous les auspices du *Protestanten-Verein* par un comité composé des professeurs Holtzendorff de Berlin, Bruch de Strasbourg, Holsten de Berne, vient de paraître. Elle contient le Nouveau Testament jusqu'à l'épître aux Romains. Les promoteurs de l'entreprise désirent remettre la Bible en faveur auprès du peuple allemand, et cela en supprimant les obstacles que rencontre sa lecture. Parmi ces obstacles, les uns viennent de la forme vieillie de la traduction de Luther; aussi on la rajeunit sans l'effacer: les autres viennent de ce qu'on présente la Bible comme une révélation divine : ce qui, dit-on, n'est plus de notre temps. Les introductions critiques et le commentaire ont pour but de supprimer ce scandale pour nos esprits modernes. Le surnaturel en général et les miracles de Jésus en particulier sont expliqués par la tension des esprits dans les époques extraordinaires et par l'excitation morale de ceux qui se sont trouvés en contact avec la puissante personnalité de Jésus.

Que les écrivains sacrés aient partagé les préjugés de leur temps, soit! mais pour nous qui ne pouvons les admettre, disent les traducteurs, nous séparerons le fait extérieur d'avec son contenu religieux, et nous ramènerons ainsi le peuple au christianisme. — Avec un tel programme, on ne peut qu'aboutir à un échec.

On s'occupe beaucoup en Allemagne d'un ouvrage qui vient de paraître à Berlin et qui a pour titre: « Esquisse d'une philosophie de la science gouvernementale et du droit au point de vue évangélique. » L'auteur est M. de Muhler, ancien ministre des cultes en Prusse. Ce livre avait piqué la curiosité déjà avant son apparition : on allait enfin connaître le système d'un homme d'état si diversement apprécié. Or l'exposition qu'il a donnée de ses principes a excité le mépris des uns, la stupéfaction des autres et provoqué de nombreuses restrictions, même chez les approbateurs. Il faut se dépouiller de sa qualité d'homme du XIXe siècle, se transporter au moyen âge ou à la cour de quelque souverain absolu de trois siècles en arrière, pour lire de sang-froid ce bizarre manuel de politique et de droit chrétien. La piété indubitable de l'auteur, son vaste savoir n'empêchent pas qu'on ne regrette que de pareilles idées puissent être encore émises de nos jours, soient partagées par un grand nombre de personnes, aient pu présider à un ministère de dix ans. Et l'on comprend le soulagement du public quand le ministre chez qui elles s'étaient incarnées a fini par tomber et disparaître de la scène des affaires.

Voici quelques-unes des idées fondamentales de ce livre, et de leurs applications.

Le droit a sa source en Dieu. La connaissance de Dieu ne s'acquiert que par l'Ecriture sainte, révélation de Dieu. Nous y apprenons que l'amour est l'essence de Dieu. Le droit est l'ordre qui dérive de la nature et de l'essence de Dieu. Le droit privé et public ont la même origine, la personnalité du Dieu d'amour. Toutes les questions de droit humain ne peuvent être résolues que la parole divine à la main.

L'église doit annoncer le royaume de Dieu, l'étendre, l'affermir, car c'est le royaume de Dieu qui accomplira toute justice. L'état est la représentation extérieure du royaume de Dieu dans le monde visible. Il est chrétien dans la mesure où il représente extérieurement l'église.

Actuellement, l'état ne peut être que chrétien. Il doit réaliser et maintenir l'ordre divin et la loi par tous les moyens en son pouvoir. Sa règle, ce sont les Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament. Son premier devoir est de faire annoncer à la jeunesse et au peuple le Dieu vivant, ses commandements, le pardon des péchés, la nouvelle vie, et de mettre l'église en mesure d'accomplir cette mission, pour laquelle elle est sa servante. A l'état s'adresse en tout premier lieu l'ordre de Christ: Allez par tout le monde et annoncez l'évangile, ordre qu'il doit faire exécuter par ceux qui y sont propres.

Les dix commandements sont les articles fondamentaux du droit, de la législation publique. La souveraineté du peuple est un blasphème. La royauté, comme institution, est appuyée sur le chapitre XVII du Deutéronome. Le droit de révolution n'existe pas. Les sujets doivent être soumis.

La paroisse, la communauté n'est pas l'église. Ce ne sont pas les hommes qui font l'église; c'est Dieu qui rend les hommes chrétiens et membres de l'église. Celle-ci peut se donner des lois.L'état ne peut interdire que ce qui est contraire à la morale ou à la constitution. L'état n'a pas le droit de donner l'enseignement théologique.

L'église est une partie de l'état, *in ihm bestehend;* elle existe dans l'état, comme la source de sa vraie vie, comme sa meilleure partie constitutive. L'église produit l'état chrétien, qui nous amène au millénium et ce dernier au monde renouvelé, à la terre nouvelle et aux cieux nouveaux.

On le voit, M. de Muhler n'est pas de ceux qui brûlent ce qu'ils ont adoré ou servi. L'état l'a disgracié, il ne lui en réserve pas moins ses faveurs, dont l'église ne bénéficie qu'en seconde ligne.

Où est dans ce bas monde l'état chrétien rêvé par l'ancien ministre? Ce n'est pas dans un pays catholique, comme la république de l'Equateur, par exemple. Car si M. de Muhler doit être touché de n'y voir reconnus comme citoyens que les catholiques romains, il n'admet pas que les gouvernements acceptent l'infaillibilité papale, mais il veut que l'autorité du pape et des évêques soit réglée par les principes pratiqués avant le 18 juillet 1870. C'est donc un état protestant que notre auteur a en vue: évidemment la Prusse ou l'empire allemand qui, à l'inverse de l'Italie devenue une par une série de crimes, s'est élevé « sans le moindre grain d'injustice. » Cette dernière assertion n'est appuyée d'aucune preuve. Mais alors pourquoi se plaindre de la position peu privilégiée de l'église évangélique en Prusse? Nous n'avons pas encore trouvé l'état chrétien.

Et nous ne le trouverons pas, car il n'existe que dans le système faux de M. de Muhler. L'état n'est ni chrétien, ni athée, il ne rentre dans aucune catégorie religieuse. Le gouvernement est un rouage, ou un ensemble de rouages qui n'a point d'âme, point de foi, point de christianisme. Ceux qui le font mouvoir peuvent être chrétiens ou ne pas l'être; mais l'état, société politique, ne peut pas, dans les conditions actuelles de l'humanité, être chrétien, et la Parole de Dieu nous autorise à l'affirmer. Jusqu'au dernier jour il y aura, pour composer les peuples, des incrédules à côté des croyants, et même en plus grand nombre. Les forces chrétiennes et leurs contraires ne produisent pas une résultante chrétienne: elles restent divergentes ou opposées.

Ici nous nous heurtons aux prétendues preuves scripturaires de M. de Muhler, qui ne s'est pas laissé détourner de cette voie par l'insuccès d'une précédente publication: la *Politique tirée de l'Ecriture sainte.* Docteur non-seulement en philosophie et en droit, mais aussi en théologie, il a abusé de ce dernier titre pour se donner toute liberté dans son exégèse. C'est ainsi qu'il fonde le droit de contrat sur la parabole de l'homme qui loue des vignerons pour travailler à sa vigne.

Le vice radical du système tient à une fausse notion des deux sociétés civile et religieuse: de là, méconnaissance du caractère uniquement religieux de la révélation, du caractère transitoire de l'institution théocratique, du développement parallèle et constant du bien et du mal dans l'ordre de choses actuel, du provisoire qui entache les gouvernements d'ici-bas considérés à la lumière des cieux nouveaux et de la nouvelle terre. De là, de nombreuses contradictions dans la pensée de l'auteur.

Le moment est mal choisi pour chercher à donner à l'état plus d'action dans l'église. Le parti luthérien a raison quand il voit dans les mesures du ministre Falk une menace pour l'église protestante et non pas seulement un danger pour l'église catholique; il dépeint l'église comme se trouvant *in statu captivitatis babylonicae;* il redoute la création d'une vaste église nationale unie; il demande un sauveur. Mais ce sauveur ne sera pas M. de Muhler, ni l'état-chrétien. M. de Muhler est un homme d'un autre âge. L'état chrétien est une impossibilité et même une absurdité. Demandez à l'état de soutenir l'église, il la soutiendra, comme la corde soutient le pendu. Le sauveur de l'église, c'est *le* Sauveur, écouté et obéi quand il dit: Mon règne n'est pas de ce monde.

S.

Etats-Unis.

10 janvier 1873.

A ceux qui refusent de croire qu'une participation aux bénéfices soit le vrai moyen de réconcilier les ouvriers avec les patrons, et de faire cesser l'antagonisme, pour ne pas dire la guerre sourde qui existe entre eux, nous pouvons opposer le fait suivant, emprunté à une correspondance du journal *Le christianisme au XIXe siècle*.

Il y a un peu plus de trois ans, le chef d'une importante maison de commerce de Boston offrit à ses ouvriers, au nombre de cent huit, de partager, suivant une certaine proportion et sans préjudice de leur salaire, tous les profits réalisés. La première année, il put donner à chacun d'eux une somme équivalant à la rémunération d'une demi-heure de travail par jour. La seconde année, les profits ayant été moindres, la somme à partager fut moins considérable, mais, il y a quelques semaines, le chef annonça à ses ouvriers la prochaine répartition d'une somme de 30 000 francs, qui était leur part de profit pour l'année courante. Le surlendemain, l'incendie qui a ravagé Boston réduisait en cendres ses magasins et ses ateliers. Que firent ses ouvriers? Ils s'assemblèrent spontanément et résolurent: 1° d'abandonner les 30 000 francs qui leur revenaient; 2° de prêter à leur patron toutes leurs économies, soit 35 000 francs; 3° de l'autoriser à hypothéquer leurs maisons et leur mobilier pour pouvoir contracter un emprunt. Le correspondant ajoute qu'aucun de ces sacrifices n'a été nécessaire; mais ce fait répond victorieusement à l'objection que nous avons souvent entendue, que le patron courant seul les chances de pertes, devait seul aussi jouir des bénéfices.

P. B.

Le protestantisme libéral.

Février 1873.

Tandis que l'un des représentants les plus avancés du protestantisme libéral dans la Suisse française résume le progrès théologique dans la proclamation du salut par les œuvres et se place ainsi en arrière de Rome elle-même, tandis qu'une assemblée d'ecclésiastiques de la même opinion se prononce, à Berne, *contre* la séparation de l'église d'avec l'état et en même temps (contradiction peu désintéressée!) *pour* la séparation de l'école d'avec l'état, il n'est pas sans intérêt pour des chrétiens évangéliques indépendants d'étudier les diverses phases de l'école libérale aux Etats-Unis, où elle s'est développée sous le régime du droit commun et sur le terrain de l'indépendance. Ce serait le sujet d'un livre; mais pour le moment quelques aperçus suffiront.

Les hommes qui, aux Etats-Unis, se donnent le nom de chrétiens libéraux ont, en général, adopté la forme congrégationelle et le drapeau dogmatique de l'unitarianisme ou celui de l'universalisme. Le côté faible de ces deux points de vue est, au fond, le même, c'est de ne pas juger les œuvres humaines à leur juste valeur. Si les unitaires voient comme au travers d'un verre grossissant le bien dont l'homme est capable, c'est d'une manière opposée que les universalistes considèrent le péché. Partant ainsi des extrémités opposées d'une même ligne, ces deux tendances marchent logiquement à la rencontre l'une de l'autre et ne peuvent manquer de se fondre dans un juste milieu qui n'est autre que l'autorité du jugement humain. Dès lors, le devoir, la morale consistent à se rendre ce jugement favorable par la pratique de la vertu et à prendre Jésus comme simple modèle.

Le soi-disant libéralisme religieux est donc, au fond, le même partout. Il n'est point étonnant, d'ailleurs, que ceux qui s'exagèrent la valeur des œuvres de l'homme fassent effort pour en produire. Ainsi les deux dénominations précitées ont pu donner aux Etats-Unis plusieurs de leurs philanthropes les plus éminents. Les chefs de l'abolitionisme, notamment, repoussés par les exagérations ultra-calvinistes des théologiens esclavagistes, ont plus d'une fois cherché un refuge au sein d'églises moins orthodoxes quant à la doctrine, mais plus évangéliques quant à la pratique. Il leur était, on le comprend, par trop difficile de reconnaître l'amour du Dieu invisible chez ceux qui en témoignaient si peu à leurs frères visibles. C'est là l'état de choses

que l'auteur de Dred se proposait de combattre en écrivant son livre.

Le concours de ces hommes actifs et dévoués eut pour effet de ranimer la vie de ces églises où l'élan donné par Channing commençait à se perdre. Aujourd'hui que le problème de l'esclavage est résolu, c'est sur les questions de morale générale et sur les doctrines religieuses qui s'y rapportent, que se dirigent les préoccupations des hommes de cette catégorie.

Tout en constatant la vraie origine et, par conséquent, la valeur intrinsèque des œuvres de l'école libérale, il ne faudrait pas chercher à amoindrir le bien dont elle a été l'instrument, car que sommes-nous nous-mêmes? D'ailleurs, il faut le dire, le christianisme libéral des Etats-Unis est digne de servir de modèle au protestantisme libéral européen. L'autorité de la raison humaine n'a pas entamé celle de l'Ecriture aussi profondément à l'ouest de l'Atlantique que sur la rive européenne. La raison n'en est pas seulement dans les traditions nationales; elle est avant tout, croyons-nous, dans un fait qu'un écrivain allemand de l'école matérialiste appréciait dernièrement en ces termes: « J'ai examiné les mœurs de plus d'un peuple, et la dernière conclusion que je tire de mon expérience et de mes observations, c'est que la vie ecclésiastique et religieuse est beaucoup plus intense dans les lieux où règne la liberté absolue de conscience et de culte que là où l'on soumet enfants et adultes à une église et à un enseignement religieux obligatoire. Toute coërcition a sa réaction. »

D'après ce qui précède, je n'ai aucun scrupule à présenter aux protestants libéraux d'Europe l'exemple de Benjamin Franklin et celui de Horace Greeley. Ils feraient bien, en lisant ces noms, de chercher à les imiter plutôt que de se borner à en faire des fleurons de leur couronne. Par ses opinions au moins, pendant la plus grande partie de sa vie publique, Franklin paraît avoir été ce que, de nos jours, on appellerait un unitaire. Quelle que soit la forme qu'il ait donnée à l'expression de sa foi, voici quelle conséquence il crut devoir publiquement en tirer, comme homme et comme citoyen. Nous citons textuellement les paroles qu'il prononça pour demander que les séances du congrès américain s'ouvrissent par la prière, ainsi que cela se fait encore aujourd'hui:

« J'ai vécu longtemps, et plus je vis, plus je vois de preuves de cette vérité que *Dieu gouverne les affaires des hommes*. Si un passereau ne peut tomber à terre sans qu'il y prenne garde, est-il probable qu'un empire puisse s'élever sans son aide? Nous avons pour réponse cette parole de l'Ecriture sainte : si le Seigneur ne bâtit la maison, ceux qui la bâtissent bâtissent en vain. Je crois à ces paroles et je crois aussi fermement que, sans l'aide de Dieu, nous ne réussirons pas mieux, dans notre édifice politique, que les fondateurs de Babel. »

Horace Greeley, que l'on a, non sans raison, surnommé le nouveau Franklin, était universaliste. Ses dernières paroles ont été : *Je sais que mon Rédempteur vit.* Voici le commentaire que donna de ces paroles, au jour des funérailles, le pasteur de Greeley, M. Chapin, universaliste lui aussi:

« Plus je vis, plus je crois de toutes les fibres de mon cœur que la foi chrétienne seule renferme la paix, pour la vie et pour la mort. Notre science moderne, dans sa présomption, peut s'imaginer, se croyant impartiale, connaître beaucoup de choses et critiquer les titres vénérables de la Bible et du Christ historique; mais quand les forces de la nature pèsent sur les sources de la vie et que nous éprouvons le besoin de savoir quelle puissance nous contient et nous conduit; quand la lampe de notre conscience vacille devant les ténèbres de la tombe qui s'approche, et que cette question se dresse devant nous: Est-ce ici la fin de tout, ou existe-il autre chose encore? quand nos mauvaises habitudes nous accusent; que la fausseté de notre vie proteste contre nous; que nous sentons notre faiblesse morale et que nous savons que nous ne pouvons nous élever au-dessus de nous-mêmes; alors, oui! alors, comme un cri de joie et de victoire, nous apparaît cette vérité qu'a prononcée Horace Greeley: *« Je sais que mon Rédempteur vit.* »

Eh bien! si rapprochée de l'Evangile que soit une prédication semblable, elle ne suffit pas pour une âme angoissée. Ce qui le prouve, c'est qu'une des filles de Greeley lui-même, ne trouvant pas la paix dans les

convictions libérales de son père, leur a préféré les affirmations plus précises d'une autre autorité humaine, celle de l'église de Rome. Ainsi est-il souvent arrivé aux protestants auxquels l'autorité de l'Ecriture ne suffit pas, ou qui ne la connaissent qu'au travers des interprétations des docteurs et non par l'expérience et par l'usage personnel et journalier.

Aussi les âmes vraiment altérées de vérité spirituelle ne sauraient-elles demeurer longtemps dans le crépuscule du protestantisme rationaliste. Un des plus distingués des jeunes prédicateurs libéraux de la ville de New-York, M. Hepworth, a déclaré renoncer à ses premières vues et accepter l'Evangile pour autorité, non pas à la façon de certain professeur de Genève, mais dans son intégrité. En conséquence, abandonnant les rangs unitaires, il vient de fonder non une dénomination nouvelle, mais une nouvelle congrégation portant, suivant l'usage américain, un nom distinctif, celui d'*église des disciples*.

Telle est la tendance de ce que l'on peut appeler l'aile droite du christianisme libéral aux Etats-Unis. Quant à l'aile gauche, car il y en a une, elle va se perdre dans l'infini des négations. On n'en a pas moins cherché, à diverses reprises, à concilier ces deux extrêmes par un choix de formules que tous eussent acceptées; mais les architectes de Babel n'ont pu s'entendre. Cependant la chose n'en est pas restée là. Non contents de protester contre toute tentative du genre de celles dont je viens de parler, comme étant un attentat à l'indépendance des opinions, les représentants extrêmes de l'aile gauche libérale, craignant sans doute de se trouver finalement en minorité, et de se voir contraints à une sécession, ont formé pour leur propre compte une association de libres penseurs ou *free religionists*, dont la base constitutive est de réclamer l'expression de toutes les opinions, sans vouloir en éliminer aucune. Les évangéliques auraient à ce compte-là le droit de s'y présenter aussi; cependant il ne paraît pas qu'ils l'aient fait jusqu'à présent. Il s'agit ici, on le comprend, non d'un corps ecclésiastique, mais d'une simple association d'individus. Ceux qui cherchent ainsi la lumière dans le chaos prouvent bien qu'ils ne l'ont pas encore trouvée. Ils seraient ainsi plus à plaindre qu'à blâmer; mais dans ce cas, ils n'ont aucun droit de se donner pour conducteurs des âmes.

Le scepticisme, même relatif, est ordinairement stérile. Un reproche que, malgré leur activité philanthropique, les unitaires américains s'étaient attiré, c'est que, pendant longtemps, ils n'eurent aucun missionnaire parmi ceux que les églises protestantes envoyaient chez les peuples encore étrangers à l'Evangile. Cette lacune dans l'activité libérale, bien qu'entièrement logique, contrastait trop violemment avec ce qui se passait chez les évangéliques. Il se forma donc un comité de missions *libéral* et, un candidat s'étant présenté, il fut envoyé en mission chez les Hindous. Il y a quelques mois que, dans son rapport, il annonçait qu'après mûre réflexion, il n'avait rien trouvé de mieux à faire que de s'affilier lui-même à la société déiste du Brahmo-Somaj. Le rationalisme hindou avait converti le protestant rationaliste. Cette conquête à rebours donne la mesure de la vitalité du christianisme libéral.

Si l'on objecte la réalité des œuvres philanthropiques qu'il a produites, on peut répondre aussi qu'elles sont le résultat de la portion de vérité qu'il a conservée et qui va décroissant de jour en jour. Ceci me rappelle un phénomène qui exprimera mieux ma pensée que de longs raisonnements. Pendant un hiver rigoureux, des souris avaient presque entièrement rongé l'écorce du pied d'un jeune pommier. Au printemps suivant, il ne s'en couvrit pas moins de verdure et de fruits; mais à mesure que l'été s'avança, le feuillage prit une teinte maladive, les fruits pourrirent l'un après l'autre et tombèrent pour la plupart. Quelques-uns seulement atteignirent la maturité; mais au printemps suivant l'arbre était mort.

Ainsi passera le peu de vie qui subsiste encore au sein du protestantisme libéral, et la mort spirituelle régnera sur ceux qui croient avoir fait un grand progrès en reprenant pour pierre de l'angle le salut par les œuvres, et qui, néanmoins, prétendent conserver les enseignements de celui qui a dit: Hors de moi vous ne pouvez *rien* faire. Il est vrai que pour conclure ainsi il faut

avoir d'abord rejeté l'un des évangiles; mais que restera-t-il des autres quand on en aura éliminé l'extraordinaire et le merveilleux? — Quant à la puissance de l'homme, qu'aura-t-elle gagné à rapetisser l'œuvre de celui qui est venu pour tout accomplir en nous, pour nous et par nous? S'il n'est plus, lui, qu'un simple homme, à quel niveau ne descend pas l'espèce humaine tout entière et que devenons-nous, nous pauvres pécheurs?

L. F. V.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Mademoiselle Mori. Esquisses de la vie romaine, 1845 à 1849. — 2 vol. traduit librement de l'anglais. Genève. F. Richard, libraire-éditeur, 1872.

Ce livre défend deux nobles causes, celle des artistes et celle de l'Italie. Cœur sympathique et généreux, l'auteur a pris en mains les intérêts d'une classe souvent mal jugée et d'un peuple longtemps opprimé, et il le fait avec amour et enthousiasme.

Irène Mori était la fille d'un peintre anglais établi à Rome, et d'une Napolitaine, brune fille de Sora, qui, pour dot, avait apporté en ménage sa beauté, ses boucles d'oreilles, un bénitier d'argent et les épingles qui retenaient ses cheveux noirs. Restée orpheline de bonne heure avec un frère impotent, Irène, sous l'étreinte de la douleur et de la misère, avait senti son goût inné pour la musique se transformer en une impérieuse vocation pour le théâtre. Dirigée par une célèbre cantatrice retirée, Irène devint bientôt une artiste consommée; grâce à la protection et à l'affectueuse sollicitude d'une dame anglaise, grâce surtout à l'élévation de son propre caractère, elle fut préservée de bien des dangers inhérents à sa position, et s'acquit autant de respect que d'admiration.

En prenant comme héroïne de son roman une chanteuse, fière et noble fille, passionnée de son art et sachant allier au succès de la scène toute la retenue et toutes les délicatesses de sentiment de la femme, l'auteur a montré qu'il ne comprenait pas que la cause de l'art pût être séparée de celle des artistes. Apprenons de lui à ne pas soupçonner le mal, et, parce qu'une créature noblement et richement douée, par nécessité ou par goût, embrasse une vocation pleine de dangers et de périls, ne la traitons pas habituellement comme un être déchu. Ne mettons pas une barrière de glace entre notre sympathie et un cœur peut-être avide de franche et honnête sympathie, entre notre main et une femme que ce léger soutien peut retenir sur une pente glissante et dangereuse.

Du reste, si Mlle Mori est la principale figure de ce livre, elle n'en est ni le seul, ni même le premier intérêt. Malgré le talent avec lequel est dépeint son caractère brûlant et passionné, tenu en bride par la pureté de son âme, par son affection profonde pour son frère, par son amour pour un homme digne d'elle en tous points; malgré la vérité avec laquelle sont rendus les déboires et les joies de la carrière d'une artiste, cette création est un peu factice et n'a pas, nous semble-t-il, tout le relief, toute la vérité plastique de la plupart des personnages groupés autour d'elle, et dont quelques-uns sont dessinés d'une main si ferme, qu'on a peine à croire qu'ils soient dus à la plume d'une jeune fille qui en était à ses débuts littéraires, lorsqu'elle écrivait cette peinture si vivante, si vraiment sympathique de la vie italienne.

A côté de Mme Dalzell, riche veuve anglaise du meilleur monde, personnalité un peu effacée, mais qui donne un ton comme il faut au petit salon d'Irène Mori, nous trouvons la signora Cecchi, type charmant de la bourgeoisie de Rome; Mme Mariotti, une vieille cantatrice espagnole, création toute pleine de grâce, de verve, d'entrain, et plus charmante encore dans l'original anglais que dans la traduction française, toute bonne qu'elle soit d'ailleurs; Nanna, enfin, la femme du peuple, bigote, rusée, trompant à bonne intention jusqu'à sa maîtresse qu'elle adore pourtant.

Léone Nota, le fiancé d'Irène, personnifie le côté idéal de la nature italienne. Poëte et improvisateur, il se fait écouter de la foule et suspend les masses au charme de sa

parole ; ardent patriote, il sacrifie son bonheur à son pays ; cœur droit et candide, il se donne tout entier à sa cause et à ceux qu'il croit ses amis. En opposition à ce héros se place naturellement le comte Clémenti, figure tracée avec une remarquable énergie. Admirablement doué sous le rapport de l'intelligence, mais dénué de cœur, capable de comprendre tous les enthousiasmes sans les partager, d'éprouver les passions les plus ardentes sans rien perdre de son empire sur lui-même, il aime Irène et veut être payé de retour. Rien ne lui coûte pour arriver près d'elle ; il feint des idées libérales, s'associe aux rêves des patriotes et se glisse dans l'intimité de Vicenzo Mori et de Nota. Mais pour perdre leur parti qu'il déteste, pour se débarrasser de son chef qui est le grand obstacle à ses projets, trahison, cruauté calculée, perfidie, tous les moyens lui sont bons. Il vend ses amis et sa conscience, et sacrifie jusqu'à l'estime de celle qu'il veut gagner.

Quant à la comtesse Gemma Clémenti, elle est la digne sœur de son frère. C'est une romaine du temps de l'empire. Ses cheveux ondés tombent lourdement sur un front bas et lisse, ses yeux noirs lancent des éclairs. Ignorante, oisive, habile à ourdir des intrigues, amie dangereuse, ennemie terrible, elle attire néanmoins par le charme mystérieux qu'exerce la beauté et une volonté passionnée.

La peinture de ces caractères est encadrée avec beaucoup de discernement par des scènes d'intérieur, des esquisses de mœurs et quelques descriptions faites avec sobriété et avec goût. L'auteur ne se figure pas avoir découvert Rome, il ne trace guère de grands tableaux classiques et parle peu du Forum et de Saint-Pierre ; mais, par contre, il nous fait connaître ces anciens palais délabrés que l'aristocratie appauvrie et vaniteuse loue aux étrangers et aux petites gens, afin de ne pas mourir de faim. Par un détail bien observé et à sa place, par un croquis pris au hasard au coin d'une rue, ou près du mur d'un vieux jardin, il vous rend l'impression que produit la nature du midi, que produit Rome sur celui qui l'aime, la connaît, l'habite longuement, bien plutôt que sur le touriste qui traverse en courant la ville éternelle et suit à la hâte un programme tracé d'avance par les guides et la routine des voyageurs.

Mais tandis que Mlle Mori réunissait autour d'elle un cercle d'élite et se faisait une réputation d'artiste et d'honnête femme, un mouvement bien autrement important remuait l'Europe. On était en 1845 ; un souffle de liberté courait sur les vieilles monarchies ; en Italie tous les cœurs généreux tressaillaient. A Rome l'avénement de Pie IX vint donner un corps aux beaux rêves de progrès et de liberté que nourrissaient tant de patriotes, et tout particulièrement les habitués du petit salon d'Irène Mori et de son frère.

Leone Nota se met à la tête du mouvement, l'excitation va grandissant ; mais bientôt les meneurs modérés ne sont plus maîtres des esprits ; il y a des traîtres dans leur camp, Rossi est assassiné, le pape quitte sa capitale, Oudinot met le siége devant la ville des Césars et à Rome, comme dans toute l'Italie, comme dans toute l'Europe, la voix de la liberté est étouffée dans le sang et le cri du progrès dominé par le roulement du canon.

Parmi les héros tombés dans ces fatales journées, se trouvait le fiancé d'Irène. La jeune fille, frappée dans ses affections les plus chères, trahie par ceux qu'elle avait crus ses amis, déçue dans ses espérances pour son pays, eut cependant le courage de vivre, mais comme l'on vit alors que toute la part de bonheur que pouvait vous offrir la terre est derrière soi.

Dès lors les temps ont changé ; l'œuvre avortée en 1848 est accomplie aujourd'hui ; l'Italie est libre du joug étranger, Rome est de nouveau la capitale de la Péninsule. Ces événements ont glissé sans faire grand bruit au milieu des catastrophes qui ôtaient l'empire de l'Allemagne à l'Autriche, et qui faisaient pâlir l'antique gloire militaire de la France. L'Italie est une, elle s'organise, elle essaie ses ministères, s'ingénie à balancer son budjet et ses dépenses, et la voyant ainsi occupée de questions d'intérieur, on oublie au prix de quels efforts cette unité et cette liberté ont été achetées.

On oublie que, pendant un demi-siècle, la question de son indépendance a passionné tous les esprits généreux ; on oublie tous les héros dont le martyre a été comme l'au-

rore du jour qui luit maintenant; on oublie les cachots, les exécutions, l'exil, toutes les armes que le despotisme a si longtemps employées contre la révolution. Mazzini est mort, et l'on ne voit plus guère en lui qu'un vulgaire agitateur; Garibaldi et son héroïsme se sont couverts d'une ombre de ridicule. Nous sommes sceptiques et, le résultat atteint, nous nous demandons pourquoi tous ces adorateurs de la liberté sont allés imprudemment porter leur tête à l'ennemi avant le moment opportun, pourquoi ils n'ont pas su attendre que l'heure de la délivrance sonnât d'elle-même. Et pourtant elle est bien née, cette heure, des années d'angoisses et de travail qui l'ont précédée. Si les hommes de notre génération ont vu le triomphe d'une belle cause, c'est que les générations précédentes avaient donné pour la défendre leur cœur et leur sang. Il est bon de se souvenir que les événements n'arrivent pas fatalement à leur heure, sans que d'énergiques volontés les aient préparés à l'avance. Et pour s'en souvenir il est bon de relire la vie de ces braves, dans l'histoire, dans la poésie, dans des romans même, lorsqu'ils sont écrits par une plume un peu juvénile peut-être et plus inspirée qu'érudite, mais enthousiaste et émue comme celle de Mlle Mori.

L.

SERMONS DE LOUIS MEYER, pasteur de l'église de la confession d'Augsbourg, à Paris. — Genève, Richard, 1873.

Cœurs travaillés et chargés du poids de vos péchés; âmes bourrelées de remords, et qui n'osez croire au pardon, c'est à vous les premiers que s'adresse ce livre. Celui qui l'a écrit, qui l'a prêché, a senti aussi vivement qu'aucun de vous, aussi vivement que saint Paul, les étreintes et les terreurs du péché, et c'est en traits de feu qu'il les décrit. Pleinement délivré de ces terreurs, il célèbre son libérateur avec adoration.

Meyer voudrait conduire tous les pécheurs à Jésus. Il aime les plus bas tombés. Il s'est senti leur frère en condamnation, de tous il voudrait faire ses frères en rédemption; tous, les savoir heureux comme lui. Il a une vraie passion du bonheur, du salut des âmes; aussi ses pages sont souvent tracées avec une sorte de véhémence. Ce n'est pas un de ces livres sereins, paisibles, égaux à eux-mêmes du commencement à la fin, comme le saint Luc de M. Vernet; un de ces cours d'eau limpides qui s'en vont sans bruit distribuant sur leur double rive la nourriture et la fraîcheur. Meyer vient rapide, le regard animé, la voix tremblante; il vient à vous, comme on viendrait à un homme endormi au bord du précipice; il vient à vous qui suivez, satisfaits, vos petites habitudes religieuses, qui allez à l'église le dimanche, qui faites régulièrement vos pâques, mais tout cela sans vie, et il vous secoue en s'écriant: Réveille-toi, toi qui dors!

S'il y a quelqu'un qui puisse lire ce volume d'un œil placide, sans être profondément remué en son âme, sans se poser tout à nouveau la grande question du salut, ce quelqu'un-là est bien malade. Mais ce ne saurait être qu'une exception. La plupart sonderont devant Dieu leur foi, leur piété, leurs espérances; la plupart se diront: Je voudrais être comme cet homme, me sentir, comme lui, réconcilié, vivre, comme lui, de Jésus-Christ, pour Jésus-Christ, et ces vœux se traduiront en de bonnes et fécondes prières.

Dans notre culte protestant, on a souvent remarqué, regretté l'absence de l'élément d'adoration. Eh bien, l'adoration est ce qui domine dans ce livre. Pour n'être pas en vers, pour n'être pas chanté, il n'en est pas moins un hymne au Seigneur Jésus-Christ. Les raisonnements, l'argumentation y tiennent peu de place; de temps en temps un énergique appel est fait au bon sens. Des mots très heureux, de vifs traits d'esprit étincellent çà et là; des hémistiches qui rappellent tel grand poëte viennent s'intercaler d'eux-mêmes. Rien de tout cela n'est cherché; on sent que le prédicateur avait plutôt à lutter contre trop d'esprit, trop d'imagination.

L'attention ne saurait languir; à tout instant jaillit quelque éclair jetant ses lueurs sur le ciel, sur l'enfer, sur le cœur de l'homme, sur le cœur de Jésus. Une déduction logiquement commencée s'interrompt soudain, et fait place à un dialogue incisif entre Meyer et son lecteur.

Ces discours, nous dit la préface, n'ont point été revus par l'auteur; ils sont, la plupart, son premier jet. Les trouverons-nous tout à fait exempts des défauts propres aux premiers jets? Non : je ne le dirai pas. Il y a souvent surabondance, redondance. L'idée y est répétée sous plusieurs formes, presque à satiété, un peu comme chez V. Hugo. Mais aussi, qu'elles sont plus vivantes les images sous leur vêtement familier ! Meyer, en relisant, eût-il cru pouvoir toujours le leur conserver? J'en doute. Il aurait poli, adouci les contours, et j'estime que nous y aurions perdu. Avez-vous visité l'atelier d'un peintre? Avez-vous considéré ses ébauches? La pensée y éclate volontiers plus saisissante que sous le fini du dessin et l'harmonie des couleurs.

Je comprends, au reste, que Meyer ait pu hésiter à revoir ses manuscrits. On ne saurait relire en vue de l'impression, sans se préoccuper des négligences de style.... Eh bien, dans des pages d'un tel sérieux, dans ces questions de condamnation et de grâce, de vie et de mort, j'aime à croire que ce n'est pas sans un certain malaise, un sentiment quelque peu froissé qu'on se met à raturer un mot, à modifier une expression en vue de l'oreille. Je ne voudrais pas pousser ceci trop loin, mais je m'assure que mon impression sera comprise.

Louis Meyer s'avançait, la main gauche pleine de ce que la loi a de plus inflexible, mais la droite pleine de ce que la grâce a de plus consolant. Pour la foi faible, pour les lumignons fumant encore, il était aussi encourageant, aussi maternel qu'a jamais pu l'être Aug. Rochat, et ce n'est pas peu dire. Mais les accommodements, les à peu près n'ont pas d'adversaire plus décidé. Il les combat à outrance; il les redoute, je crois, plus que l'incrédulité avouée. Dans *Saint Paul devant Agrippa*, vous entendrez des accents d'une sainte ironie. Meyer me rendrait presque acceptable cette arme dangereuse qu'il maniait à la façon d'Elie. Au reste, il m'a plus d'une fois rappelé le grand prophète.

On dit Meyer excessivement luthérien; je ne sais, je m'entends peu à ces différences. Et n'y aurait-il pas d'ailleurs une triste étroitesse à les vouloir faire ressortir en face des grandes négations qui atteignent et luthériens et réformés? La cène est pour lui tout autre chose qu'un mémorial; c'est un repas d'amour où le chrétien vient chercher sa nourriture, Jésus s'y donne réellement à l'âme comme le pain de vie... Mais je ne vois pas ce qu'il y aurait là de si luthérien. Quand il parle du privilége et du devoir de la communion, Meyer s'exprime absolument comme son ami Adolphe Monod dans ses « adieux. » — Les apocryphes sont parfois mentionnés; serait-ce un autre trait de luthéranisme? Les citations de poëtes, de philosophes sont d'usage aujourd'hui dans les chaires; pourquoi semble-t-on affecter chez nous de n'emprunter jamais rien à ces récits accolés à la Bible, et qui valent bien d'autres livres d'hommes?

A mesure que l'on avance dans sa lecture, et que l'âme s'élève, se fait du bien, on sent se former un lien entre Meyer et soi, l'on éprouve le regret de ne l'avoir pas personnellement connu. Aussi est-ce avec bonheur qu'on accueillera l'annonce de sa biographie. — Quelle a été donc la vie d'une telle âme? Comment agissait l'homme qui vivait à ce point avec Jésus-Christ?.....

Avant tout, et ses biographes nous le diront certainement, Meyer devait être un homme de prière. Tous ces chrétiens dont les écrits restaurent les âmes; tous ceux qui ont accompli de grandes choses et ont été dans la carrière salués comme des héros, à quelque communion qu'il appartinssent, étaient des hommes de prière. Ah! lui, la prenait au sérieux, la prière. Ce n'était pas un devoir accompli, un délassement de l'âme; ce n'était pas uniquement une filiale et quotidienne exposition de ses besoins; c'était la lutte de Jacob. Tous, sans doute, ne sont pas appelés à une telle lutte, mais ceux qui, y étant appelés, sont fidèles comme Meyer, à ceux-là il est beaucoup donné. Ecoutons-le; c'est la seule citation que je ferai d'un livre où il y aurait tant à citer, et dont les marges se couvriront de traits au crayon. Voici donc ce qu'il nous dit: « La prière est bien facile, puisqu'il suffit d'un regard, d'un soupir: et c'est pourtant de toutes les œuvres la plus difficile; c'est une œuvre surhumaine, l'œuvre de Dieu en

nous. J'ai gravi bien des sommets, haletant, les pieds meurtris... Nul sommet n'a été si haut pour moi que le sommet de la prière.»

Je le répète en terminant : les sermons de Louis Meyer vont d'une manière toute spéciale à l'adresse des découragés, des désespérés. Et n'est-ce pas là la mission évangélique par excellence? n'était-ce pas celle de notre Seigneur Jésus-Christ?

J-L. M.

Histoire de Jacques Bonneval racontée par lui-même. Episode des dragonnades. Traduit de l'anglais.—Toulouse 1872.

« Je crois, dit le traducteur dans sa préface, je crois qu'il est bon, qu'il est salutaire surtout à une époque comme la nôtre, de détourner souvent les regards de la jeunesse du triste spectacle que présente la génération contemporaine, pour lui faire contempler dans les annales du passé des exemples d'énergie morale, de renoncement viril et de fidélité religieuse. Tous les amis de la jeunesse trouveront sûrement que ce traducteur-là a raison, et après avoir pris connaissance de l'ouvrage qu'il a fait passer dans notre langue, ils ne pourront que le louer de la peine qu'il a prise dans un si bon but. *Jacques Bonneval* mérite en effet d'être lu. C'est l'histoire des souffrances et des persécutions de tous genres qu'eut à subir pour sa foi une honnête famille de Nîmes. Cette époque sanglante et glorieuse de l'histoire des églises protestantes de France a sans doute fait l'objet de travaux remarquables et inspiré d'éloquentes pages à maints auteurs aimés et connus, mais elle ne peut être trop étudiée et ne sera jamais assez connue.

Ce que nous avons à reprocher à cet épisode des dragonnades, c'est de n'être qu'une fiction, car si nous consentons volontiers à ce que dans une œuvre de ce genre l'enchaînement des faits, les personnages secondaires et les incidents de peu d'importance soient le produit de la fantaisie, il nous semble que le héros du moins aussi bien que les événements principaux devraient être authentiques. Ces siècles d'odieuses persécutions comptent assez de noms réels, connus ou inconnus, sans qu'il y ait besoin d'en créer d'imaginaires, et le récit des tortures subies par ces martyrs dont le monde n'était pas digne, nous paraît une chose tout à la fois trop sacrée et trop révoltante pour être contrefaite.

S. V.

Belle neige. Poésie imitée de l'anglais, par L. Tournier. — Se vend au profit du Refuge de Genève, 20 cent. chez M. Aug. Robert, papetier, place Palud, 18.

C'est en Amérique : une pauvre enfant tombée, puis avilie, regarde descendre du ciel la blanche neige, symbole de la pureté. Elle la voit foulée, souillée sous les pieds des passants, et son cœur se serre. — Cette neige, c'est moi! — et sa plainte s'exhale en des vers remarquablement beaux. Notre aimable poëte Tournier vient de nous les rendre en français avec tout son talent et tout son cœur.

Désormais, quand nous verrons dans nos rues ces tas de neige salie et boueuse, pensons aux tristes Madeleines. Jamais cette neige ne reprendra sa pureté, mais la femme tombée, quoi qu'en dise le monde, son complice et son implacable juge, la femme tombée peut revenir au bien. A elle aussi Jésus a dit : Ma fille, prends courage, tes péchés te sont pardonnés!

Ah! il y en a de ces pauvres victimes des passions qui aspirent à une vie honnête; on ne le sait pas assez, on ne le croit pas assez. Si nous le pouvons, saisissons la main qu'elles tendent en suppliantes, pour qu'on les aide à sortir de leur fange! — tout au moins accompagnons d'une chrétienne sympathie ceux qui, dans notre Suisse, se dévouent à cette œuvre tout évangélique : le relèvement des repenties.

J. L. M.



LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

QUESTIONS SOCIALES
ET RELIGIEUSES

—

Mission et devoir du chrétien dans les temps actuels [1].

Je demandais à un ami quelques directions qui m'aidassent à traiter le vaste sujet que je viens d'indiquer, d'une manière moins imparfaite et moins incomplète que je ne pouvais le faire de moi-même. Le devoir des chrétiens dans les temps actuels, me dit-il, c'est d'être chrétiens et de vivre en chrétiens. La réponse était brève, et aussi vraie, semble-t-il, que brève. Les chrétiens, en effet, doivent-ils être et faire autre chose dans une époque que dans une autre? ont-ils d'autres devoirs et une autre mission dans les temps actuels que dans les temps passés, puisque dans tous les temps leur devoir essentiel est de vivre de la vie de Christ, et leur grande œuvre de rendre témoignage à Jésus-Christ?

Cependant cette réponse ne paraît plus suffisante si l'on considère que l'église, comme tout être vivant, a ses phases, son développement, ses expériences à faire, ses préjugés à rectifier, ses chutes dont elle doit se relever, ses moments d'engourdissement ou de fièvre dont elle doit sortir, et que le milieu dans lequel elle vit se modifie tous les jours. Il est donc bon, utile nécessaire que les chrétiens cherchent à chaque époque à se rendre compte des circonstances où ils sont, des besoins de leur temps, des exigences de la situation et des devoirs que leur imposent ces besoins, ces circonstances et ces exigences.

C'est ce que l'église a fait dans les divers moments de son existence.

Au point de départ, elle avait à s'affirmer elle-même en face du monde juif et du monde païen; elle l'a fait, en face du monde juif, en proclamant le salut par la foi en Christ et non par la loi, — l'universalité de la grâce pour tous ceux qui croient, — et la supériorité des fruits de la régénération par le Saint-Esprit sur ceux d'une obéissance servile et formelle. En face du paganisme elle a dû proclamer surtout l'unité du Dieu vivant, — l'existence et les espérances du monde céleste, — la lutte de la vie selon l'Esprit contre la chair et le péché, — et la royauté de Christ, Sauveur et souverain Seigneur de tous ceux qui regardent à lui.

Exposée ensuite, et pendant deux siècles, aux persécutions des puissants et des peuples et aux moqueries de l'incrédulité, elle a dû rendre témoignage à sa foi par le martyre, et réfuter les adversaires par ses apologies du christianisme.

[1] Cette conférence a été prononcée à Genève, en septembre 1872, sur la demande du comité genevois de l'alliance évangélique.

Après une première et dangereuse victoire remportée sur le monde romain, les hérésies et les schismes ont menacé la vérité d'une part et l'unité de l'autre. Alors l'église a défendu la vérité en Orient contre Arius, en Occident contre Pélasge, et s'est efforcée de sauver son unité par ses conciles.

Du VI[e] au IX[e] siècle elle a eu deux grandes choses à faire : christianiser les barbares entrés dans son sein et répandre l'Evangile chez les nations voisines encore païennes, — et si tout n'était pas ce qu'il devait être dans ce travail, on ne peut méconnaître la foi, la vie, l'abnégation qu'ont montrée les chrétiens. On oublie trop que ce fut une grande époque pour les missions.

Pendant ces siècles du moyen âge que l'on envisage, non sans raison, comme une sombre nuit, dans laquelle l'ignorance et la superstition couvraient les peuples de leurs ténèbres, il ne faut pas méconnaître les efforts tentés en vue d'une réformation et du triomphe de la vérité, soit dans les peuples par les mouvements religieux qui furent appelés sectaires ; — soit dans les couvents par les essais multipliés de les assujettir à des règles de piété et de sainteté ; — soit dans le clergé par la lutte contre les usurpations des princes ; — soit dans les princes par la lutte contre un clergé ambitieux et despotique ; — soit dans la science par les travaux considérables des scolastiques ; — soit chez les hommes d'élite qui ont opposé la mystique chrétienne à une science abstraite. L'*Imitation de Jésus-Christ* date de ce temps.

A l'époque de la réformation, la tâche de l'église est de rendre à la Parole de Dieu son autorité, au salut par Christ sa valeur, au culte chrétien sa vérité et sa simplicité, à la vie chrétienne son sérieux, au peuple chrétien sa liberté et sa dignité.

Plus tard, la vie des églises protestantes s'étant changée en une froide et sèche orthodoxie, il y eut réaction de la science qui s'affranchissait au risque de tomber dans le rationalisme, et de la vie qui réclamait la piété et la pratique du bien. Il a fallu des réveils, un retour à la Bible et à ses grandes doctrines et des appels sérieux à la conversion personnelle, pour lutter contre l'incrédulité du XVIII[e] siècle, contre le rationalisme des universités, contre le formalisme des masses, contre l'écrasement des consciences individuelles sous la grande pression des établissements ecclésiastiques ; la première moitié de notre siècle a eu un tel réveil.

On le voit, chaque phase du développement de l'église lui impose une tâche en rapport avec les besoins et les circonstances de ce moment particulier. Sa tâche, si vous le voulez, est toujours et partout la même : amener les âmes à Jésus-Christ. Mais sur ce fond commun se produisent les variations amenées par les différences des temps et des époques.

Où en est maintenant l'église ? Quels maux la tourmentent ? Quels dangers la menacent ? Quelle est la tâche spéciale des chrétiens ?

L'époque actuelle est essentiellement une époque de mouvement et de transformation, et les traits en sont difficiles à déterminer, parce que d'un moment à l'autre ils se modifient, et que d'un pays à l'autre il y a des différences profondes. Au milieu pourtant de ce mouvement et de ces transformations qui sont la grandeur et le péril de notre temps, trois questions me paraissent dominer et résumer toutes les autres, et s'imposent particulièrement aux chrétiens de nos jours, attendant d'eux une solution conforme à l'Evangile : une question ecclésiastique, une question religieuse et une question sociale. Ce ne sont pas trois questions distinctes, mais plutôt trois aspects d'une même question. Si je les aborde successivement, c'est pour plus de clarté, et en sentant combien je suis peu capable d'en faire le tour.

Une question ecclésiastique, ai-je dit. Vous savez que l'église et l'état ont vécu d'abord séparés, et que, ensuite, pendant des siècles, ils n'ont fait qu'un ménage plus ou moins paisible. Aujourd'hui l'état, qui a eu longtemps à se plaindre de la dépendance dans laquelle l'avait tenu sa compagne, déclare qu'il veut être maître chez lui. Déjà même en maints pays il s'est affranchi du joug de l'église au point que le citoyen, comme tel, n'a plus rien à faire avec elle, ni pour sa personne, ni pour l'éducation de ses enfants, ni pour naître, ni pour se marier, ni pour mourir. Il reste seulement à savoir si l'église sera laissée libre et maîtresse d'elle-même, ou si elle devra subir à son tour le joug de l'état.

Une fois l'union entre l'église et l'état accomplie, on avait cru retrouver dans l'église une des formes de la vie des peuples, et cette idée s'était d'autant plus accréditée qu'elle répondait à l'antique notion païenne des religions nationales. Si l'empire romain a fini par faire du christianisme sa religion, c'est que ses empereurs, chefs naturels de la religion de l'état, l'ont adopté. Si les peuples barbares se sont convertis, c'est que leurs chefs leur en ont donné le signal. L'église a cherché à maintenir sa personnalité et son indépendance, et c'est à ce besoin surtout qu'a répondu le développement du papisme; mais en recourant au bras séculier, elle a laissé subsister l'erreur que la confusion avait accréditée, et, chose singulière, la réformation en a en quelque manière accru le danger, en ôtant à l'église sa base ecclésiastique et en la faisant s'appuyer sur les gouvernements.

A l'époque actuelle est échue, après quinze siècles de confusion, la tâche difficile de rendre à chacun ce qui lui est dû, à l'église ce qui est à l'église et à l'état ce qui est à l'état, d'affranchir l'un des étreintes de l'autre, et, par conséquent, de distinguer nettement le chrétien du citoyen, sans méconnaître la relation morale qui existe entre la consécration du chrétien à son Dieu et l'accomplissement de ses devoirs envers l'état.

Ce besoin d'affranchissement se fait sentir des deux parts; de la part de l'état qui partout est plus ou moins fatigué de la haute tutelle que pendant des siècles l'église a exercée sur lui, et de la part de l'église qui commence à comprendre qu'elle est menacée par l'union dans son existence même.

L'église a dominé, et a cru pouvoir en toute conscience dominer, comme représentant sur la terre le règne de Dieu et comme ayant le dépôt de la vérité et de la loi divine; et l'état, tout en regimbant parfois, a longtemps accepté ce joug que faisait peser sur lui au nom de l'église le clergé, et au nom du clergé la hiérarchie romaine. Un premier affranchissement a eu lieu quand la réformation a déclaré les princes et les peuples indépendants du pape, et substitué à l'ancienne église universelle des églises *nationales*, c'est-à-dire des églises dans lesquelles la nation était quelque chose et avait quelque chose à dire, soit, comme en Suisse, par le peuple ou ses conseils, soit, comme en Allemagne, en Suède, en Danemark, en Angleterre, par les princes et les rois. Mais l'union n'était pas mise en doute et jusqu'à notre siècle un accord tacite à peine troublé par quelques individus ou par quelques sectes a subsisté, du moins à la surface, car au fond la question était posée, surtout dans les églises réformées, bien plus individualistes que les églises luthériennes.

Elle était posée déjà dans le siècle passé et trois symptômes nous le prouvent. C'est d'abord le mouvement de la pensée et de la science qui tendait à s'affranchir des décisions de l'église, et dont le philosophisme et le rationalisme étaient le produit; puis, le mouvement politique qui poussait les peuples à se débarrasser de toute autorité traditionnelle et qui aboutit

à la révolution française; enfin, le mouvement religieux qui, protestant contre les églises autoritaires, a fait naître en Angleterre des églises indépendantes, et qui s'est épanoui dans le nouveau monde en une vie religieuse et ecclésiastique qui laisse à l'état ce qui est à l'état et aux églises une entière liberté.

Le problème résolu de l'autre côté de l'océan est loin de l'être en Europe, où il se présente avec des difficultés toutes particulières. Ce n'est point une chose aisée, en effet, que de distinguer après des siècles de confusion ce qui appartient à l'église et ce qui appartient à l'état. Mais comment ne pas reconnaître que ce problème s'impose avec une force toujours croissante? Comment parler encore d'églises nationales quand les nations se mêlent et avec elles leurs vies, leurs mœurs, leurs religions, tellement que l'on ne connaîtra bientôt plus que comme un souvenir ces peuples compactes où l'église et l'état n'étaient qu'un? La science, longtemps soumise aux décisions de l'église, a secoué le joug et se venge de son anciennne sujétion en se débarrassant de tout ce qui n'est plus pour elle que vieilleries. La littérature a dès longtemps fait sa révolution et ne connaît plus de réserve. La liberté individuelle a compris qu'elle n'a plus à se soumettre aux règles de l'église, et, si l'habitude maintient encore les cadres ecclésiastiques, il n'est plus aucune classe de la société où l'on ne se sente affranchi de l'ancienne autorité religieuse. La politique, enfin, met de plus en plus les gouvernements en garde contre l'autorité ou l'influence de l'église. En même temps les chrétiens reconnaissent toujours mieux que la profession de christianisme est avant tout un fait individuel et libre, que l'on n'est pas chrétien parce que l'on appartient à telle ou telle église et encore moins parce que l'on appartient à tel ou tel peuple, mais parce que l'on croit personnellement et du cœur en Jésus-Christ; on sent toujours plus nettement qu'il faut à l'âme une conviction personnelle pour qu'elle soit chrétienne, et que l'église est la réunion de ceux qui croient de cette foi.

Vous le voyez, la question ecclésiastique se pose bien sérieusement de nos jours et vous serez tous d'accord avec moi pour reconnaître qu'elle est une de celles dont la solution a été léguée par les siècles passés à l'époque actuelle [1].

A côté de la question ecclésiastique, il y a encore, ai-je dit, la question religieuse. C'est elle qui me paraît donner à notre époque son caractère spécial. On s'enquiert de Dieu, on s'informe de l'Evangile, on attaque, on nie, on examine les anciennes croyances, on les soumet à un contrôle sévère, on tente des réformes, on veut concilier la révélation et la raison. La question religieuse s'impose à tous: L'Evangile est-il, ou n'est-il pas la vérité?

Cette question a toujours existé, mais elle n'a peut-être jamais revêtu le caractère que nous lui voyons aujourd'hui; on a demandé souvent déjà, dans les époques antérieures à la nôtre, si l'Evangile est ou n'est pas la vérité, mais jamais, je crois, de la même manière qu'on le demande maintenant; nous avons aujourd'hui, comme dans tout autre temps, des athées, des matérialistes, des railleurs qui nient tout, qui se moquent de tout; mais ce serait faire tort à notre temps que de ne pas reconnaître que la lutte contre l'Evangile est empreinte d'un cachet de sérieux qui la rend d'autant plus dangereuse. On ne dit plus: *Ecrasons l'infâme*, on témoigne au contraire les plus grands égards à celui qu'autrefois on eût voulu écraser, mais c'est pour le renverser plus sûrement.

C'est au nom de la science et au nom de

[1] Depuis le mois de septembre dernier que d'événements, en Allemagne et en Suisse surtout, sont venus donner une saisissante actualité à la question ecclésiastique!

la conscience que l'Evangile est maintenant attaqué.

Au nom de la science : toute une école, nombreuse, distinguée par le talent et par les connaissances, s'applique à prouver que, au point où en sont arrivées aujourd'hui les sciences naturelles, il est acquis que le surnaturel est impossible ; c'est le dogme fondamental que l'on cherche à asseoir sur les démonstrations les plus solides, les raisonnements les plus convaincants, les preuves les plus fortes. Le surnaturel est impossible. Tout ce que l'on a jadis envisagé comme tel, ou bien s'explique naturellement par la connaissance des lois que l'on a découvertes aujourd'hui, ou bien n'a pas eu lieu comme on le rapporte. J'entendais, il y a peu d'années, un des chefs les plus connus de l'école libérale faire une conférence sur la résurrection de Jésus-Christ : Messieurs, disait-il, la résurrection de Jésus-Christ n'a pas eu lieu, car le surnaturel est impossible. Comment se fait-il néanmoins que des hommes aient cru à la réalité de cette résurrection, car on ne peut plus soutenir que les apôtres aient été des imposteurs? Je vais essayer de vous l'expliquer, — et il nous développa tout au long l'hypothèse des visions. Mais, ajouta-t-il, si mon explication ne vous satisfait pas, n'en concluez pas que la résurrection de Jésus-Christ a eu lieu ; elle n'a pu avoir lieu, car le surnaturel est impossible ; concluez-en seulement qu'il faut chercher une autre explication du fait que celle que je vous ai proposée.

Et vous le savez, après avoir posé au nom des sciences naturelles le dogme nouveau du rationalisme, on s'attaque au nom des sciences historiques au livre envisagé par l'église chrétienne comme le document inspiré de la révélation divine ; on s'applique à établir l'inauthenticité des divers écrits qui le composent : Moïse n'est pas l'auteur du Pentateuque, ni saint Jean de l'évangile qu'on lui attribue, et, de négation en négation, c'est à peine si on laisse debout quelques épîtres de saint Paul. On revendique hautement le monopole des études historiques et critiques ; il semble vraiment, à lire certains journaux et à entendre certains orateurs, que la science se soit réfugiée tout entière dans le parti libéral, et que toute science qui établit la vérité de la religion chrétienne au lieu de la nier, soit sans valeur. Ils sont le parti de la science, nous sommes... l'autre parti.

C'est au nom de la conscience encore que l'évangile est attaqué. Le Jésus que l'on présente à l'âme humaine est un homme, rien qu'un homme, qui le premier a senti que les hommes sont fils de Dieu, qui a parlé du Père céleste, qui a ouvert les cieux et les lointaines perspectives de la vie à venir et qui a posé la loi morale dans toute son étendue : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, et ton prochain comme toi-même. » Ce Jésus, dit-on, est celui qui répond aux besoins de la conscience moderne. Il repousse ces dogmes qui froissent la conscience et déchirent le cœur ; ces dogmes impitoyables ou absurdes d'une autre époque. Il ne prétend point être la seconde personne de la Trinité ; il ne prétend point souffrir lui juste pour les pécheurs et les sauver par son sang ; il ne les menace point des ténèbres du dehors. Eh quoi ! s'écrie-t-on, voilà un homme bon, intègre, loyal, qui pendant des années a fait le bonheur de sa famille, mais qui n'a pu accepter le même *credo* théologique que sa femme qui est orthodoxe ; il vient à mourir, et vous l'envoyez en enfer parce qu'il n'a pu prononcer le schiboleth de sa femme !..... Non ! le vrai Jésus invite, exhorte les hommes à marcher vers l'idéal, à aspirer aux biens supérieurs ; il leur promet dans l'avenir une somme de bonheur proportionnée à la capacité de bonheur à laquelle ils seront parvenus et qui s'accroîtra dans la mesure où grandira cette capacité.

Ce qui à mes yeux rend tout particulièrement dangereux le christianisme libéral, c'est d'abord qu'il flatte le cœur humain; il est vraiment une religion *naturelle*. Tandis que l'évangile humilie l'homme, lui montre sa misère profonde, son impuissance à se sauver lui-même, le christianisme libéral ne le froisse pas, il lui persuade qu'il n'est pas aussi mauvais qu'on le dit et qu'il peut arriver par son propre effort et par la contemplation du modèle qu'il a en Jésus, à ressembler à son Maître et à atteindre la perfection. Cette crise douloureuse, cette mort du vieil homme dont parle saint Paul, cette nouvelle naissance dont Jésus proclame la nécessité, lui sont inconnues.

Ce qui le rend dangereux encore, c'est son nom même : christianisme *libéral*. C'est une vérité profondément triste, mais profondément vraie que les hommes bien souvent se laissent conduire par des mots bien plus que par des principes. De nos jours les mots de progrès, de liberté, ont pour beaucoup de gens un charme particulier. Une doctrine qui se dit libérale, qui s'oppose à une autre doctrine que l'on appelle orthodoxe, autoritaire, aura bien des chances d'être accueillie favorablement par nombre d'esprits qui tiennent à passer pour libéraux. En quoi et comment est-on plus libéral en niant la divinité de Jésus-Christ, l'expiation, la résurrection, les peines éternelles, qu'en admettant ces dogmes? Je n'ai jamais pu le comprendre; mais il est certain que ce mot est pour beaucoup dans la fortune de ce christianisme nouveau et qu'il lui a gagné tous ceux, — et ils sont nombreux, — qui sans se préoccuper outre mesure de la chose elle-même, de la liberté, aiment avant tout le mot, au risque de n'avoir de libéral que le nom.

Est-il nécessaire d'ajouter que ce christianisme libéral est la négation la plus complète du christianisme évangélique; qu'entre ces deux tendances il y a un abîme, et que nous avons devant nous un adversaire plus redoutable que le matérialisme et le scepticisme, parce qu'il est ou ne peut pas plus propre à séduire les âmes par les restes de vérité qu'il a conservés, — par la science dont il fait étalage, — par les appels qu'il adresse au cœur naturel de l'homme, par le nom même qu'il se donne?

Nous sommes enfin en présence d'une troisième question : la question sociale. Les rapports de l'état et de l'église seront-ils encore ce qu'ils ont été jusqu'ici? L'évangile demeurera-t-il debout, ou sera-t-il remplacé par une nouvelle religion? L'ordre social se maintiendra-t-il, ou sera-t-il bouleversé? On le voit, ces questions de notre temps ne manquent pas de gravité.

Ai-je besoin de dire que la question sociale existe? que les rapports de l'ouvrier et du patron, du capital et du travail tendent à se modifier profondément? C'est là un fait qui éclate aux yeux de tous. Ce sentiment aigu de malaise auquel personne ne se soustrait complétement, ces formidables associations dont les adhérents se comptent par centaines de milliers, ces grèves qui éclatent partout et se soutiennent avec une rare persévérance, tout nous dit que nous sommes à la veille d'une révolution, à côté de laquelle, si elle n'est pas rendue impossible et si elle tient tout ce qu'elle promet, la révolution de 93 n'aura été qu'un jeu d'enfant. Les questions politiques n'existent pour ainsi dire plus, elle passent à l'arrière-plan; c'est la question sociale qui est posée, et qui se pose de plus en plus. La question sociale ! non celle de savoir comment venir en aide aux nécessiteux, mais celle de réorganiser la société sur des bases nouvelles, en détruisant, si elle reçoit la solution que beaucoup attendent avidement, toutes celles sur lesquelles elle s'est appuyée jusqu'à présent : famille, état, propriété, salaire, religion. C'est là, dira-t-on, un rêve insensé et qui ne peut

pas devenir une réalité. Je ne suis point ici pour justifier de telles espérances, mais je tiens à dire ceci : ce rêve existe, beaucoup travaillent à sa réalisation ; l'édifice social est miné dans ses fondements ; il ne faut pas s'imaginer que les luttes violentes qui se sont produites récemment au sein de l'Internationale et qui ont abouti à une scission qui parait être profonde, aient tué la question sociale. Les ennemis d'aujourd'hui sauront se retrouver demain, unis dans une même haine contre l'ennemi commun. Je ne prétends point fixer l'époque où aura lieu l'explosion des pensées, des sentiments, des utopies qui bouillonnent dans un grand nombre de cœurs, je crois seulement qu'elle aura lieu, puissante, irrésistible. « Nous sommes le droit, demain nous serons la force ! » disait naguère un des organes consacrés à l'exposition et à la défense des doctrines du socialisme moderne. Je crois que cette explosion aura lieu, et qu'une fois débordé le torrent ne pourra être arrêté par aucune puissance humaine et bouleversera tout avec l'inflexible dureté de la fatalité, si les pensées humaines ne sont pas transformées par la pensée divine, si les chrétiens n'accomplissent pas leur devoir, si l'église n'entreprend pas la tâche que les circonstances présentes lui imposent. Au temps de la venue du Sauveur, l'église de Christ a sauvé le monde de la décadence où il était tombé ; elle l'a sauvé à l'époque de l'invasion des barbares ; elle l'a sauvé au temps de la réformation ; elle est appelée à le sauver encore une fois.

Reconnaissons-le d'ailleurs, la pensée de modifier les conditions actuelles de la vie sociale de manière à donner à chacun une somme de bien-être qui le mette à l'abri de la misère, est très naturelle et n'a rien en soi que de parfaitement légitime ; où le mal commence, c'est lorsqu'on emploie pour atteindre ce but des moyens que condamne la conscience. Mais qui pourrait trouver mauvais que l'ouvrier s'enquît des moyens par lesquels il pourra se procurer une position moins précaire, meilleure que celle qu'il a aujourd'hui ? Qui pourrait trouver mauvais qu'il désirât pouvoir donner à ses enfants une instruction qui devient toujours plus nécessaire, et s'assurer à lui-même du pain pour ses vieux jours ? Qui pourrait le blâmer, dans un temps où le prix des choses les plus nécessaires à la vie s'élève dans une proportion effrayante, de chercher à mettre ses gains à la hauteur de ses dépenses ? Il ne faut pas que le dévergondage de paroles, que les théories fausses et dangereuses, que les abus de la force, que le désordre de la conduite et la paresse dont la question sociale est le prétexte, la cachent à nos yeux, et nous fassent envelopper dans une même réprobation cette question elle-même et certains de ceux qui se posent en champions attitrés des classes ouvrières. Ne confondons pas la cause elle-même, qui a droit à toute l'attention, à toute la vivante sympathie des hommes de cœur, et par conséquent des chrétiens, et ceux qui s'en sont fait les champions officieux et officiels. La cause elle-même est juste. Il y a quelque chose à faire ; il y a beaucoup à faire. Que les chrétiens s'en emparent et impriment au mouvement la direction qu'il doit avoir selon la Parole de Dieu ; s'ils ne le font pas, s'ils ne se hâtent pas, je le répète, j'ai la conviction que nous assisterons à un bouleversement dont les crimes de *la commune* peuvent déjà nous donner quelque idée.

Je reprends maintenant ces trois grandes questions qui sont celles de notre temps, et je demande : Que faut-il faire ? quelle est la mission, quels sont les devoirs des chrétiens en face de la question ecclésiastique, de la question sociale et de la question religieuse ?

Parlons d'abord de la question ecclésias-

tique. Comment pourra être résolue cette question qui se pose un peu partout, de manière à ce que nous voyons une fin aux tiraillements, aux luttes, aux conflits de toute espèce auxquels nous assistons? Comment seront le mieux sauvegardées l'indépendance de l'état et celle de l'église? Comment seront le mieux respectés les droits du citoyen et ceux du membre de l'église? Comment la liberté de conscience sera-t-elle le plus parfaitement assurée? Comment pourra-t-on faire disparaître cette injustice criante qui fait supporter à des citoyens les frais d'un culte qui n'est pas le leur, les dépenses nécessaires à la propagation de croyances qu'ils combattent? Je vois des luttes partout; les passions sont surexcitées; l'état s'arme pour défendre ses droits contre les prétentions inqualifiables de l'infaillibilité; dans la poussière de la mêlée on confond aisément l'église catholique et les églises protestantes. Que faire? Pasteur d'une église nationale, je n'hésite pas à répondre : Rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Séparer l'état et l'église. L'église libre et l'état libre : voilà notre solution. Que l'état et l'église restent chacun dans son domaine! Que l'état fasse son œuvre et l'église la sienne! Que l'état et l'église se circonscrivent chacun dans sa sphère d'action. A l'état, le citoyen! A l'église, le croyant! A l'état, les lois civiles, l'administration de la justice, la politique, les tribunaux, les cimetières, les registres de l'état civil, tout ce qui concerne le citoyen! A l'église, la tâche de propager la vérité dont elle est la colonne et l'appui, de dresser les âmes vers le ciel, de parler de salut et de vie éternelle, et de combattre, non avec des armes charnelles, avec l'appui du pouvoir civil, avec le secours du budget, mais par la persuasion, par sa foi, par sa charité! Si l'église veut empiéter sur le domaine de l'état, faire les lois, mutiler nos libertés, bâillonner la presse, interdire l'examen, faire la nuit dans l'histoire, confondre la naissance et le baptême, reléguer l'enfant mort sans baptême dans le lieu des suppliciés, que sais-je encore? nous ramener au moyen âge;... que l'état la remette à sa place! il le peut et il le doit. Si l'état veut empiéter sur le domaine de l'église, l'organiser, faire des liturgies, rédiger ses symboles, formuler ses dogmes, lui imposer une foi,.. qu'elle proteste! qu'elle lutte!... et si elle succombe, qu'elle se rappelle qu'il lui reste les catacombes et le désert!

Cette solution est celle que dicte la nature même des deux institutions si souvent en lutte.

Qu'est-ce, en effet, que l'état? L'état, c'est l'ensemble des citoyens considéré comme un corps politique. Qu'est-ce que l'église? L'église, c'est, dit Ostervald, l'assemblée ou le corps de ceux qui croient en Jésus-Christ. L'état est un corps politique; l'église une association religieuse. Serait-il possible que vous n'admissiez pas ces deux définitions et si vous les admettez, ne voyez-vous pas d'un coup d'œil tout ce qui sépare l'état et l'église : — différence quant au mode de recrutement : on naît citoyen, on devient membre de l'église; j'appartiens à l'état par droit de naissance et à l'église par mon libre choix; la nationalité, mais non la foi, se transmet du père aux enfants; — différence quant au champ d'activité: à l'état appartiennent les choses du monde présent, les intérêts actuels de l'individu et de la société; à l'église le domaine de l'âme et de la conscience, et les intérêts du monde éternel; — différence quant au mode de gouvernement: l'état commande et veut être obéi; il a pour lui la loi, la force, les amendes, les prisons; l'église veut un peuple de franche volonté; comme elle ne veut contraindre personne de se joindre à elle, elle ne veut forcer personne de se courber devant ses décrets, je parle de l'église telle qu'elle est de son essence et non telle que l'ont faite l'ignorance et l'ambition

humaine, et elle reconnaît à chacun le droit de croire autrement qu'elle et de se séparer d'elle. L'état et l'église sont deux institutions de nature absolument distincte; je ne dis pas deux institutions nécessairement *hostiles*, quoiqu'elles le soient souvent dans la réalité, mais précisément parce qu'on les a trop confondues.

Cette solution, qui est la plus conforme aux principes constitutifs de l'état et de l'église, est en même temps la plus conforme à la réalité des choses, à la vérité de fait. Nos églises nationales sont-elles encore des églises vraiment *nationales ?* Les nations ne s'éloignent-elles pas de plus en plus des églises auxquelles elles ont jusqu'ici appartenu ? N'assistons-nous pas de nos jours à un exode colossal des peuples qui se mettent en marche, pour aller où ? C'est le secret de Dieu ; mais en tous cas pour s'éloigner des églises qui les ont longtemps comptés dans leurs cadres officiels. Des habitudes et non des convictions retiennent encore dans l'église une certaine partie de la population ; mais chacun le sent, la nation ne lui appartient plus, et elle doit la reconquérir. N'est-ce pas dans notre grand jour de jeûne national que nos gares sont remplies et les ponts de nos bateaux à vapeur chargés d'une foule inusitée de voyageurs, qui proclament ainsi publiquement que l'église et la nation ne sont plus une seule et même chose ?

D'ailleurs, que l'on ne s'y trompe pas : si l'église n'est pas libre, elle sera bientôt asservie. L'état qui depuis longtemps travaille à s'affranchir de l'église, voudra la dominer. Nous assistons aujourd'hui à un spectacle curieux et instructif qui nous est offert en bien des lieux. L'état, sous prétexte de sauvegarder la liberté de conscience, impose à l'église des confessions de foi ou lui défend de formuler ses doctrines, et fait de l'ensemble des citoyens, en Suisse par exemple, le juge suprême en matière religieuse. Ce n'est plus du césaropapisme que l'église est menacée parmi nous, mais du *démopapisme*. Or, l'église a à redouter toutes les tyrannies, non pas seulement celle d'un homme, pape ou empereur, mais celle d'un peuple ou d'une majorité tout autant. C'est pourquoi elle doit travailler à acquérir le plus promptement possible son indépendance, car ils sont nombreux déjà les signes qui annoncent que ce que l'on veut pour l'église, en de certaines régions, c'est autre chose que son indépendance : son asservissement au nom de la liberté. Nos pères ne nous ont pas affranchis du joug du pape pour que nous nous remettions sous celui d'une multitude de papes au petit pied, conseils d'état ou autres.

Je crois aussi que la séparation de l'église et de l'état rendra à l'église sa force et son influence dans le monde. On croit qu'elle n'aura plus d'action sur les masses populaires. Mais quelle action exerce-t-elle actuellement sur elles? Etait-elle unie à l'état lorsque sa puissance sur les peuples païens et sur le peuple juif était si considérable que les églises chrétiennes surgissaient partout à la voix des apôtres et de leurs successeurs? N'y a-t-il pas un sérieux obstacle à la propagation de l'évangile dans l'illusion où vivent un si grand nombre de chrétiens de nom, qui s'imaginent être chrétiens parce qu'ils font partie d'une église? Rappelons-nous que ce n'est pas avec des milliers de soldats, mais avec trois cents que Gédéon a remporté ses victoires.

Enfin, j'appelle de tous mes vœux la séparation de l'église et de l'état, parce que c'est la condition de la fondation d'une grande église chrétienne universelle qui est le désir de plusieurs et qui doit devenir la tâche de tous les chrétiens. Un de nos frères vaudois vient de faire paraître à Lausanne une brochure de quelques pages que je recommande à votre attention[1]. Notre frère

[1] *Aux chrétiens de toutes les églises.* Appel en faveur de l'union, par E. Barnaud, pasteur.

y donne un corps à des pensées dont l'Alliance évangélique est une première réalisation : il faut que les chrétiens s'unissent, il faut qu'ils oublient ce qui les sépare pour ne se souvenir que de ce qui les unit, et assurément il a été fait déjà des pas importants dans cette direction.

Cependant, ce qui a été fait jusqu'à présent est-il suffisant? L'union peut-elle être complète sans l'unité? Je sais qu'une unité extérieure peut exister sans l'union des cœurs, et ce n'est pas cette unité morte que je voudrais recommander; mais l'union existe-t-elle sans l'unité, réelle, complète, vraie? Ne résulte-t-il pas nécessairement de l'existence de deux églises distinctes dans la même ville des frottements, des conflits, quelquefois des rivalités et des jalousies qui ne sont rien moins que favorables à l'union? Ou si ces frottements sont évités, n'est-ce pas souvent à la condition qu'elles vivent séparées l'une de l'autre, s'ignorant autant que possible? Est-ce là de l'union? De même, entre églises nationales existe-t-il une union aussi grande que celle qui devrait régner entre elles? Quels que soient les rapports affectueux qu'elles peuvent soutenir entre elles dans certaines circonstances, n'est-il pas vrai pourtant que ces rapports sont bien peu fréquents et trop peu intimes, qu'elles vivent dans un isolement fatal, qu'elles ignorent plus ou moins ce qui se passe chez leurs sœurs, et que quelquefois, hélas! elles prennent trop aisément leur parti des maux dont souffrent leurs sœurs, pourvu que ces maux ne les atteignent pas? Et d'où vient cela sinon du fait de leur union à l'état? La constitution qu'elles ont reçue de l'état, la place qu'elle occupent dans l'organisme civil, font d'elles un corps dans l'état et restreignent par là même leur vie dans les limites dans lesquelles l'état a enfermé la sienne propre.

Supposez, au contraire, les églises aujourd'hui unies à l'état affranchies de ces liens, devenant par une conséquence nécessaire ce qu'elles doivent être, des églises de professants, une assemblée de gens qui se disent chrétiens et qui veulent vivre en chrétiens, ne voyez-vous pas aussitôt que leur cercle s'étend, les barrières tombent, leur point de vue s'élargit, la solidarité des églises s'établit, le grand but qu'elles poursuivent en commun les rapproche, la foi les unit; les mêmes souffrances à endurer et les mêmes combats à soutenir font d'elles un même, un seul corps? Oh! serait-ce donc une chimère que de rêver une grande église chrétienne, fondant dans sa vivante unité toutes nos divergences secondaires? N'est-ce pas une promesse d'un tel avenir que ces besoins d'unité qui travaillent toute la chrétienté, qui sont attestés par les bouches les plus autorisées? Est-ce se faire des illusions que de saluer comme prochain le jour où une confédération des églises chrétiennes réalisera la prière du Seigneur : « Qu'ils soient un ! » et où à l'internationale noire des jésuites et à l'internationale rouge des socialistes, nous pourrons opposer celle des chrétiens? Je ne le crois pas. Mais d'un autre côté, je suis certain que ce jour n'arrivera que lorsque les rapports de l'église et de l'état seront redevenus ce qu'ils doivent être. C'est pourquoi je vous dis : Le devoir des chrétiens, dans les questions ecclésiastiques, est de travailler de toutes leurs forces à la séparation de l'église et de l'état. Faites-le, agissez avec prudence, sans doute, mais avec courage, avec décision. Prenons cette première résolution d'employer notre influence, chacun dans sa sphère, chacun suivant les dons qui lui ont été confiés, à amener aussi promptement que possible la séparation de l'église et de l'état.

J'en viens à la question sociale. Quelle est la mission et quels sont les devoirs des chrétiens dans ce temps où s'agite une question d'une haute gravité? A ceux qui ne possèdent pas, je dirai : Ne vous

contentez pas de vivre aux dépens des autres, élevez-vous, travaillez pour devenir des hommes indépendants, afin de pouvoir aider à votre tour ceux qui ont moins que vous. Que celui qui dérobait ne dérobe plus, — et n'est-ce pas dérober que de vivre aux dépens des autres? — mais qu'il s'occupe plutôt à travailler de ses mains à de bonnes choses, afin qu'il ait de quoi donner à celui qui est dans le besoin. A ceux qui possèdent, je rappellerai ce qui se passait dans l'église de Jérusalem, où personne ne disait que ce qu'il possédait fût à lui en particulier, mais où toutes choses étaient communes entre eux.

Je ne veux pas me laisser aller à de stériles déclamations contre ceux qui possèdent, ni vous presser de donner plus abondamment que vous ne le faites. Il s'agit d'autre chose ; du principe posé dans l'Ecriture qui établit que le seul vrai propriétaire de toutes choses est Dieu; que tous ceux qui possèdent peu ou beaucoup sont ses économes, ses intendants, chargés par lui d'administrer, non en vue de leur propre intérêt, mais en vue de Dieu et de leurs frères. C'est ce principe qui était reconnu dans l'église de Jérusalem, et c'est à l'église à le proclamer de nouveau à la face du monde ; c'est aux membres de l'église à vivre, à agir comme économes du Seigneur, chargés de gérer ses biens pour lui, en vue de son règne, des petits et des pauvres de son corps, et je pense que c'est la seule puissance capable d'empêcher le terrible cataclysme qui nous menace.

Le monde prêche aussi la charité. Nous, chrétiens, objets de tant d'amour, semons la charité, prodiguons-la à pleines mains, afin qu'on voie la différence de la charité et de sa contrefaçon. Le froid augmente dans le monde; que la chaleur augmente dans nos cœurs! Il est une humanité qui s'est éloignée des sources de la vie, qui est morte, et que la corruption gagne déjà... Oh ! qu'il y ait dans nos cœurs assez de charité pour que nous allions à ceux qui sont morts, pour que nous pleurions sur eux, et que nous puissions jeter ce grand cri : « Lazare, sors dehors ! » — Vos frères, les membres de Jésus-Christ, ont faim, ont soif, sont nus, sont en prison; souffrances matérielles, souffrances morales, elles s'amoncellent comme des nuées; l'éclair brille, le tonnerre gronde; c'est le moment de se jeter dans la mêlée à corps perdu, à cœur rempli. Aimons ! aimons ! C'est notre force, c'est notre vie! Prenons cette seconde résolution d'aimer comme on aimait à Jérusalem au lendemain de la Pentecôte.

J'aborde enfin la question religieuse. A la science, opposez la science, le vrai Jésus au faux Jésus, la vraie conscience à la fausse conscience, la réalité aux mots. Mais surtout croyez et vivez! Au nom de Jésus de Nazareth, lève-toi et marche, dit Pierre à l'impotent de Jérusalem. Chers frères, levez-vous et marchez! Croyez et vivez!

Ce qui manque aux chrétiens de nos jours ce sont les grandes convictions et les saintes résolutions. Nous sommes dans un temps où se manifestent parfois d'étranges défaillances, de sinistres obscurcissements de la conscience morale; les mots semblent avoir perdu leur sens ordinaire et en avoir pris un tout contraire. Les principes que l'on était habitué à voir à la base de la société, sont tenus souvent pour chose vaine et sans valeur. Le but que l'on veut atteindre, on le poursuit à travers tous les obstacles, non-seulement à travers ces obstacles qu'il est beau de vaincre, qu'il est honorable de surmonter, mais à travers ces obstacles que la conscience humaine ne devrait jamais franchir, parce qu'ils s'appellent le droit et la justice. Or, il s'agit pour les chrétiens, dans ce temps surtout, de croire et de vivre.

Croyez-vous? Y a-t-il pour vous une vérité réelle, entière, pleinement suffisante,

embrassant le passé et l'avenir comme le présent, vous révélant Dieu, vous donnant Dieu, de laquelle vous vivez, la moelle de vos os, la substance de votre vie, votre espérance, votre force, votre consolation, votre tout ? Ou bien, au lieu d'une conviction n'avez-vous que des croyances, au lieu d'une foi ferme n'avez-vous que des opinions, des opinions variables suivant les temps et les lieux, des opinions que l'on soutient par des raisons qui ne sont pas sans valeur, mais que l'on combat par d'autres raisons qui n'ont pas une moindre valeur, quelque chose de vague, d'indécis, de flottant, de changeant, qui ne soutient pas, ne relève pas, ne fortifie pas, ne réjouit pas ? — Vivez-vous ? Voulez-vous la sainteté pour vous et pour les autres, en vous et autour de vous, aimant le bien passionnément, le faisant, lui rendant témoignage, le défendant, le distinguant de son contraire ? Ou bien ne savez-vous pas vouloir la sainteté ? Comme vous n'êtes pas certains qu'il y ait une vérité, êtes-vous aussi incertains de savoir si le bien existe ? Vous abstenez-vous de prendre parti pour le bien contre le mal ? Sous prétexte d'impartialité, ne devenez-vous point indifférents ? Ne trouvez-vous point commode de ne donner raison à personne ou de donner tort à tout le monde ? Ou bien pour vous dispenser d'agir nettement, d'attaquer ouvertement ce qui est mauvais, n'avez-vous point pris le parti de laisser Dieu agir tout seul ? Où sont parmi nous ces grandes convictions, qui tranchent sur l'indifférence générale, qui étonnent d'abord, irritent peut-être ceux qui ne croient pas, mais réveillent, mais secouent les âmes et les contraignent, même malgré elles, à chercher la vérité ?

Levez-vous donc, c'est-à-dire croyez ! Il y a un Dieu vivant, tout-puissant, votre Créateur, qui ému de compassion envers vous n'a point épargné son propre Fils, mais l'a livré à la mort pour vous. Il y a une expiation de vos péchés accomplie par le sang de ce rédempteur. Il y a un Saint-Esprit par lequel le cœur est régénéré et sanctifié. Il y a un héritage incorruptible de gloire qui vous est réservé dans les cieux. Oh ! saisissez ces vérités, ces promesses, ces faits de l'amour éternel. Des incertitudes, des ténèbres vous entourent, des questions difficiles s'offrent à vous ; saisissez la lumière pour dissiper ces ténèbres et pour résoudre ces difficultés. Croyez et vous comprendrez. Par la foi à l'intelligence ! Croyez et la vérité se justifiera à vos yeux dans la mesure où vous l'aurez saisie. Il y a un acte de volonté dans la foi ; le Seigneur l'appelle une œuvre ; faites cette œuvre, vous le pouvez, vous le devez ; faites-la aujourd'hui, dans ce moment même, si elle n'est pas accomplie déjà !...Ne le voulez-vous pas ? Est-il donc si difficile à vos cœurs de croire que Dieu vous a aimés, que Dieu vous aime, qu'il a pour vous des entrailles de père et des trésors d'amour que vous n'épuiserez jamais ? Qu'est-ce donc qui vous retient ? Un monde qui passe ? des liens impurs ? Mais ne comprenez-vous pas que cette indécision est coupable et qu'elle peut vous être fatale ? Vous savez bien que demain ne vous appartient pas. O frères bien-aimés ! je vous le demande, je vous en conjure, je vous l'ordonne : Au nom de Jésus-Christ de Nazareth, levez-vous ! Croyez ! Levez-vous et marchez ! Croyez et vivez ! Il faut la foi et l'épanouissement de la foi, la vie. Chrétiens par vos convictions, devenez-le par toute votre conduite ! Attachés aux grandes vérités et aux grands faits du christianisme, soyez-le aussi aux grands principes qu'il proclame, ou plutôt, car la foi et la morale ne se séparent pas, l'une naît de l'autre, l'une ne va pas sans l'autre : vivez votre foi. Nous sommes aimés, voilà tout le dogme ; nous devons aimer, voilà toute la morale. Mais jusqu'à quel point sommes-nous aimés ? jusqu'à l'immolation ! Ne voyez-vous pas aussitôt comme toute la morale se relève, comme elle devient haine du mal et amour

envers les méchants? Le péché est-il quelque chose de grave, de redoutable, de terrible, ou une simple imperfection? Regardez celui qui a été fait malédiction pour nous! La justice est-elle une réalité, ou seulement un mot? Regardez à Golgotha ce qu'a exigé la justice de Dieu! Faut-il aimer la créature? Regardez jusqu'à quel point l'a aimée celui qui a donné son fils unique pour la sauver! Que devez-vous donc être? Des hommes ayant le mal en horreur, comme l'a en horreur celui dont les yeux sont trop purs pour voir le mal; des hommes esclaves de la justice, comme celui qui, pour en maintenir les bases immuables, n'a pas voulu, n'a pas pu accorder un pardon qui l'eût offensé, et qui a sacrifié son bien-aimé; des hommes aimant la créature mauvaise et perdue, de cet amour saint dont Dieu l'a aimée, la rachetant pour la sanctifier.

Frères bien-aimés, un peuple de croyants haïssant le péché, esclaves de la justice, aimant saintement les pécheurs, bourgeois des cieux, et soutenant la rude lutte de la terre, s'élevant des ténèbres d'ici-bas vers la pure lumière de là-haut, ne le voulez-vous pas devenir? Ne pressentez-vous pas ce que serait votre vie? Quelque chose ne tressaille-t-il pas au dedans de vous à la pensée d'une telle existence, comme celle de Jésus, sainte, agréable à Dieu, terrible aux démons? Ne voyez-vous pas vos incertitudes et vos craintes aussitôt s'évanouir, vos espérances s'affermir, votre paix grandir au milieu des agitations, des renversements, des amertumes, des découragements de ce monde, car déjà vous n'appartenez plus à ce qui est passager et temporel, déjà vous avez mis le pied dans le royaume de l'immortel, de l'incorruptible, de l'immuable? Ne vaut-il pas la peine, pour vivre de cette vie, de répondre à l'ordre du Seigneur qui vous ordonne de vous lever et de marcher, de dire: Je me lèverai, je marcherai,... je me lève, je marche, je viens à ta rencontre, ô Père qui me tends les bras; que je sente ton puissant embrassement! Que ta bouche me donne le baiser de la réconciliation! Et votre action se fera sentir autour de vous, et s'étendra au loin.

N'êtes-vous pas douloureusement oppressés à la vue du très grand nombre de ceux à qui l'Evangile devient toujours plus étranger et qui vivent toujours davantage en dehors de lui? N'y a-t-il pas parmi nous tout un peuple dont les habitudes, les pensées, les mœurs, les espérances ont grandi, se sont formées sous l'inspiration de principes, de croyances qui sont la négation formelle de la vérité chrétienne?

Comment ramener à l'évangile la foule qui, oublieuse de l'évangile, se précipite insouciante et légère à la recherche du plaisir, jeunes gens et vieillards, hommes et femmes, parents et enfants, et qui semble n'avoir d'autre but dans la vie que le plaisir? Comment ramener à l'évangile ceux qui introduisent parmi nous des mœurs déréglées, qui en viennent à ne plus cacher leur désordre et à ne plus en rougir, qui affichent leur inconduite et l'élèvent à la hauteur d'une institution civile? Comment ramener à l'évangile ceux qui en ont répudié la force, qui le dépouillent de tout ce qui est sa vie, l'appauvrissent de tout ce qui est sa richesse et donnent à ce petit reste qu'ils conservent le nom d'évangile, se rassurant eux-mêmes par ce mot qui leur cache l'étendue des dévastations qu'ils ont commises dans l'évangile éternel? Comment pénétrer cette masse qui oppose à l'évangile sa force d'inertie, incapable de l'aimer, incapable de le haïr, indifférente à tout ce qui le concerne, hors d'état de s'émouvoir sur autre chose que des intérêts de la vie matérielle, regardant d'un air surpris, comme si on lui parlait une langue inconnue, quand on lui parle d'âme, de salut, d'éternité? Comment, sinon par votre vie?

Savez-vous ce qui vous arrivera si vous

vous levez et si vous marchez? Tout d'abord, le monde s'étonnera. « Eh quoi! dira-t-il, il y a donc encore des gens qui prennent l'évangile au sérieux, qui croient encore au salut par le sang de Jésus! nous pensions que de telles idées n'existaient plus. » Il se moquera peut-être, mais il devra réfléchir, se demandant s'il est bien certain d'être dans la vérité,... puis, quand il vous verra vivre chrétiennement, vous purifier de toute souillure du corps et de l'esprit, souffrir les opprobres et les humiliations, les injures et le déshonneur plutôt que de commettre une injustice, être émus de compassion envers ceux qui souffrent et envers ceux qui se perdent, il devra reconnaître qu'il y a en vous une source de vie qu'il ne connaît pas. Tous ne se convertiront pas; le fils de perdition sera perdu, mais ceux qui sont de la vérité viendront à la lumière. « Ces gens-là valent mieux que nous, » disait un roi de France, en parlant des Vaudois du Piémont qu'il persécutait. Le monde a peut-être été jusqu'à présent en droit de dire des chrétiens de notre temps: « Ils ne valent pas mieux que nous; ils aiment comme nous, autant que nous, plus que nous, leur intérêt personnel, leur repos, leurs plaisirs, leur argent! » Qu'il ne puisse plus le dire, mais que, vaincu par l'évidence, éclairé par la pure et douce lumière de votre vie, voyant vos bonnes œuvres, votre sainteté, il doive dire aussi: — « Ces gens-là valent mieux que nous! »

On lit dans les Actes apocryphes de saint Paul qu'un chrétien, Onésiphore, alla avec sa famille à sa rencontre, comme il venait à Iconie, pour lui offrir l'hospitalité. L'ayant reconnu à son visage rayonnant d'une grâce divine, il le salue avec joie et le prie de venir dans sa maison. Démas et Hermogène, qui accompagnaient l'apôtre, disent à Onésiphore, le cœur plein de jalousie: « Et nous donc, ne sommes-nous pas aussi des serviteurs de Dieu? » — « Je n'ai pas vu sur votre face, répond Onésiphore, le rayon de la justice! »

Frères, que ce rayon de la justice se voie sur notre face, et prenons aujourd'hui cette troisième résolution: être chrétiens et vivre en chrétiens!

ROBERT-TISSOT, pasteur.

HISTOIRE RELIGIEUSE

Elisabeth de la Trémoille.

SECOND ARTICLE

II. *Lettres de condoléance adressées à Mme la duchesse de la Trémoille au sujet de la mort de sa fille.*

Les lettres contenues dans le recueil dont nous avons fait mention sont au nombre de soixante-cinq. Malgré la monotonie forcément inhérente à une collection de témoignages de sympathie de ce genre, elles offrent un intérêt des plus variés. La liste seule des noms de ceux qui les ont signées suffirait déjà à les rendre précieuses. Elles présentent en effet une vraie galerie des personnages les plus marquants de l'époque, depuis les princes du sang et les membres et alliés des deux familles dans le deuil jusqu'aux simples relations de société. Tous les âges et bien des conditions diverses s'y rencontrent.

Une seule lacune est à signaler dans ce concert unanime de témoignages de commisération et de respect, c'est celle des pasteurs et des représentants directs de l'église réformée, avec lesquels Mme de la Trémoille était en rapports aussi fréquents qu'affectueux. Cette lacune est tellement évidente qu'on ne peut se refuser à croire qu'elle a été intentionnelle, car comment imaginer que de vénérables amis, tels que Pierre Dumoulin et les autres professeurs

de Sedan, si naturellement dévoués à la famille de Bouillon, André Rivet que nous savons avoir été en correspondance avec la duchesse, et les pasteurs de Paris et de Charenton, tels que Mestrezat, Daillé, Drelincourt, l'auteur si justement goûté des *Visites charitables* et des *Consolations contre les frayeurs de la mort*, et bien d'autres encore, ne se soient pas sentis pressés de donner, eux aussi, des preuves de leur sympathie chrétienne à la tendre mère qu'un coup si douloureux venait de frapper? Leur silence en une telle occasion serait si étrange, qu'on est conduit à penser, en ne rencontrant de lettres d'aucun d'eux parmi celles que Mme de la Trémoille s'était plu à conserver, qu'un recueil analogue renfermant leurs témoignages d'intérêt et leurs pieuses exhortations, avait été formé à part et qu'il ne s'est pas retrouvé avec celui dont nous pouvons analyser le contenu. On peut le regretter sous le rapport de l'édification qu'il aurait présentée. Mais revenons à la collection dont nous sommes heureux qu'on nous ait donné connaissance.

Parmi les personnes faisant partie de la famille royale, ou y tenant de très près, qui figurent naturellement en tête du recueil, nous signalerons en particulier Anne-Marie-Louise d'Orléans, dite « la grande Mademoiselle, » fille de Monsieur, frère de Louis XIII, laquelle, âgée d'un an seulement de plus qu'Elisabeth, se fait un devoir d'exprimer à la mère affligée la « très grande douleur qu'elle éprouve de la perte de cette cousine qu'elle aimait si chèrement. Je voudrais pouvoir vous consoler, ajoute-t-elle, et vous témoigner mon affection, mais tout ce que je puis est de vous beaucoup plaindre [1]. » Viennent ensuite les témoignages d'intérêt sympathique de « Monsieur le prince » et de « Madame la princesse, » titres qui désignaient Henri II de Condé [1] et sa femme Charlotte de Montmorency, puis de leurs deux enfants, mademoiselle de Bourbon, qui joua plus tard, pendant les troubles de la Fronde, un rôle si important sous le nom de « duchesse de Longueville, » et monsieur le Comte, c'est-à-dire ce Louis de Bourbon, qui avait alors à peine dix-neuf ans, mais que la gloire de ses armes éleva bientôt si haut, et auquel l'histoire donne encore l'épithète de « grand Condé. »

Mais nous devons nous refuser à faire ici l'énumération de tous les personnages qui figurent dans ce recueil et nous borner à ce qui, dans leurs lettres, offre un véritable intérêt.

Sous le rapport de la piété réelle et d'un vrai zèle religieux, nous aurions à citer, entre autres, les paroles sympathiques de la digne veuve du noble Henri duc de Rohan, Marguerite de Béthune, fille du grand Sully, qui bénissait Dieu de ce qu'ayant voulu retirer à soi la chère jeune fille, il l'avait « conservée dans la profession de son église, » et ajoutait avec une bien juste appréciation des sentiments dont le cœur de Mme de la Trémoille était agité dans les circonstances domestiques où elle se trouvait : « Je lui fais mes ardentes prières pour qu'il vous donne ses saintes consolations et vous assiste pour attirer ce qui vous reste dans la profession de l'Evangile. »

Mais c'est dans les lettres des membres mêmes de la famille que nous trouverons naturellement les expressions les plus senties de la douleur qu'ils éprouvaient en commun, et les indications propres à nous faire pénétrer dans l'intimité de leurs relations mutuelles et à nous donner lieu d'apprécier le degré de piété dont ils

[1] Marie de Bourbon-Montpensier, première femme de Gaston d'Orléans et mère de Mademoiselle, était cousine issue de germaine de Mme de la Trémoille.

[1] Le prince Henri de Condé était, par sa mère, Charlotte de la Trémoille, cousin germain du père d'Elisabeth.

étaient animés. On ne lira pas sans édification les paroles adressées dans les premiers jours du deuil à Mme de la Trémoille par sa sœur Charlotte de Bouillon, tant en son nom qu'en celui de leur vénérable mère, auprès de laquelle elle vivait alors à Sedan, bien loin de ce château de Thouars, vers lequel son cœur ému la portait avec tant d'ardeur.

« Ma chère sœur ! En quelque trouble que soit mon esprit, vous ne laisserez pas d'en recevoir les plaintes. Dieu ayant changé le sujet de votre joie en un si douloureux de tristesse, nous en fait ressentir une si sensible, que je ne suis capable de la témoigner qu'à vous, qui avez toujours agréables les paroles de votre pauvre sœur, sachant qu'en toute occasion son cœur est touché de même émotion que le vôtre, qui est navré de celle-ci. Il pleure une sage, chère et admirable fille; et moi je regrette une semblable nièce, et que vos contentements en la terre y sont comme ensevelis avec elle; mais il faut vous souvenir, ma chère sœur, qu'elle les a élevés au ciel, et que pour votre consolation Dieu a permis qu'elle ait eu un avant-goût de sa félicité, afin que vos pensées ne s'arrêtent point à la considérer entre les morts, mais vivante d'une vie glorieuse, et qui vous rend ce témoignage que votre piété a été approuvée de Dieu, puisqu'il a tant béni vos soins ; il vous demande encore de la constance en cette dure épreuve, et tant de gens de bien le supplient de vous la donner pour l'amour de notre maison et la vôtre. Madame (notre mère) vous conjure de l'avoir, et elle-même en a besoin, ressentant cette affliction comme mère de toutes deux. Elle en est si abattue qu'elle ne vous le peut encore dire. J'attendrai ce temps à témoigner la mienne à monsieur votre mari, et ne s'en passera point que vous ne me reconnaissiez, plus que tout le monde, votre très humble et très obéissante servante. »

Peu de jours après, Mlle de Bouillon écrivait encore :

« Ma chère sœur ! Votre plaie est si profonde qu'il ne faut pas craindre de l'augmenter par des regrets, mais on voit bien que votre sagesse vous y fait chercher tous les adoucissements que la piété vous peut fournir, et que vous ne pleurez pas comme ceux qui n'ont point d'espérance. Aussi Dieu vous a-t-il donné trop de preuves de son amour pour murmurer contre les effets de sa providence, si salutaires à ce cher enfant, qu'elle ne s'est jamais emportée à contrarier vos sentiments que pour les hâter par ses souhaits, lesquels il a exaucés parce qu'il a bien paru que c'était son esprit qui produisait en elle ces soupirs inénarrables, et qui vous a avertie qu'il était expédient qu'elle s'en allât et que vous demeurassiez. Croyez, ma chère sœur, un si saint oracle. Hélas ! la vie vous serait-elle si ennuyeuse parce qu'une partie de vous-même en possède déjà une meilleure, et vous a été une assurance que votre place y est réservée par le témoignage que vous avez reçu que votre offrande a été si agréable à Dieu, il voit que vous lui en consacreriez d'autres. Certes sa bonté est admirable d'avoir amené les personnes contraires à donner gloire à la vérité, et reconnaître que vraiment elle était des enfants de Dieu. Je le supplie que tous les vôtres puissent obtenir une pareille approbation. Madame lui demande avec grande ardeur cette bénédiction. Elle n'a pas encore eu la force de vous dire elle-même sa douleur, que la vôtre augmente dans la crainte qu'elle nuise à votre santé. Je regrette tous les jours mon malheur en un temps où ma présence vous pourrait apporter quelque satisfaction, d'être si éloignée de vous, et inutile à la chose à laquelle je me dédie le plus. Mon cœur est toujours près de vous à qui je suis, etc. »

La mère de Mme de la Trémoille, la du-

chesse douairière de Bouillon, éprouva bientôt aussi le besoin d'épancher son cœur dans le sein de sa fille affligée, et dès qu'elle s'en sentit capable elle lui écrivit à son tour :

« Ma très chère fille ! Vous avez bien raison de croire que je prends grande part à votre douleur, car après vous, personne ne peut plus perdre que moi. Ce m'était un cher enfant, Dieu le sait, et si fort selon mon cœur qu'elle avait tout ce que je lui pouvais désirer, esprit, bonté, conduite et surtout la piété qui a triomphé jusques à sa fin, et nous la fait croire jouir de la parfaite gloire et félicité où nous devons tendre. C'est la seule consolation que nous pouvons avoir en cette sensible perte, et si la chair ne convoitait point contre l'esprit, elle devrait essuyer toutes nos larmes, tant cette chère petite créature est heureuse d'avoir fini si heureusement ses jours et qu'elle a fait un heureux échange de la terre au ciel. Ce n'est point elle que nous pleurons, c'est nous qui la survivons et qui ne pouvons trop regretter la privation de ce bonheur dans notre maison, où elle était en grande bénédiction, et puis je me représente bien, mon cœur, que c'était toute votre joie, et que vous vivez à cette heure en langueur. C'est ce qui m'abat si fort que je suis sans force et que je n'ai pu plus tôt vous conjurer d'avoir pitié de votre pauvre mère et modérer pour l'amour d'elle votre juste douleur, qu'elle ressent si vivement que sa vieillesse s'en sent accablée. Conservez-vous donc, ma très chère fille, pour la soulager, et consolez-vous en la grâce si merveilleuse que Dieu a faite à notre chère enfant, qui s'est fait voir un exemple de piété et de constance. Nous admirons les choses qu'elle a dites, c'est une leçon aux plus vieux. Dans mon saisissement de tristesse j'ai de la joie de ce que vous m'assurez qu'elle s'est souvenue de sa pauvre grand'maman et a prié Dieu pour elle, car je crois que ses prières seront de grande efficace et me tourneront en grande bénédiction. Je tâcherai bien de profiter de ses bons enseignements et lirai souvent le discours qu'on nous a envoyé. Ce ne sera pas sans larmes bien amères ; j'en répands bien en vous écrivant ; c'est du lit où je suis il y a plus de six semaines, ou dans une chaire (un fauteuil), mes défluxions se renouvelant fort souvent. C'est ce qui m'a fait demeurer si longtemps à vous témoigner combien ce dur coup dont Dieu nous a frappés m'a touchée, si faut-il dire avec Job : Il nous l'avait donnée, il nous l'a ôtée, son saint nom soit béni ! et quand il nous tuerait, il nous faut espérer en lui. Elle était plus à lui qu'à nous, aussi l'a-t-il ôtée des misères de ce monde pour l'introduire dans la béatitude éternelle. Je le supplie de nous faire la grâce que nous puissions si bien considérer celle qu'il lui a faite, qu'elle ait le pouvoir de nous consoler. C'est lui seul qui le peut; que j'aie celui que pour l'amour de moi vous ne négligiez point votre santé. L'on m'en met en peine, apprenant que vous avez une défluxion, je prie Dieu que je vous en sache bientôt délivrée. Je n'eusse point manqué d'envoyer un gentilhomme à monsieur votre mari et à vous, si j'en eusse eu de propre à vous représenter mon extrême affliction qui me navre jusqu'au plus profond du cœur. C'était une chère fille, la plus aimable du monde et ma filleule, qui me donnait de grandes espérances de contentement, mais non sans de grandes craintes. Dieu fait tout justement et pour le bien de ses enfants, il faut se taire puisque c'est lui qui l'a fait, et le prier de nous assister de son Saint-Esprit, afin que nous lui donnions toujours gloire, et qu'il nous donne joie des enfants qui nous restent. Je l'en supplie et pour vous et pour moi, qui suis, avec de tendres affections, ma très chère fille, votre bien bonne et très affectionnée mère. »

Après cette effusion d'un cœur si ma-

ternel et si sincèrement pieux, nous ne ferons que mentionner en passant les lettres des deux frères de Mme de la Trémoille, Frédéric-Maurice, duc de Bouillon, et Henri, vicomte de Turenne, ainsi que celles de son beau-frère, Frédéric, comte de Laval, du comte de Roucy, mari de Julienne-Catherine sa sœur, de ses autres sœurs Elisabeth, marquise de Durfort-Duras, et Henriette-Catherine, marquise de la Moussaye. Ces diverses missive n'ont rien de remarquable que leur caractère fraternel et ne se distinguent guère des billets de condoléance des amis qui forment le grand nombre dans ce recueil.

Il en est de même des lettres du prince palatin, Louis-Philippe, de la princesse sa femme, Marie-Eléonor, d'Elisabeth, fille de Jacques Ier d'Angleterre, veuve du malheureux roi de Bohême, Frédéric V, de Charlotte de Hanau, fille de Catherine Belgique de Nassau, tous cousins germains aussi bien de M. que de Mme de la Trémoille. Leurs paroles d'affection ont entre elles trop d'analogie pour que nous ayons à les rapporter séparément.

Parmi ces lettres de famille, nous nous bornerons à transcrire, pour donner une idée des autres, quelques lignes écrites par Charlotte de la Trémoille, sœur du duc et femme de M. S'trange, qui devint plus tard lord Stanley, comte de Derby[1].

« Chère sœur, si mes larmes pouvaient amoindrir les vôtres, je croirais que vous auriez quelque consolation à votre très grande perte, qui me touche vivement le cœur. J'admire la vie et la fin de cette bienheureuse créature, et vois bien les soins que vous avez pris d'elle par les divines paroles qu'elle a dites, et sa constance dans ses plus grandes peines. Elle était trop bonne pour la terre, et Dieu nous l'a ôtée pour admirer ses grâces en elle. C'est de lui, chère sœur, que vous attendez votre consolation, et c'est à lui que je m'adresse pour qu'il vous la donne.

« La raison humaine n'en pouvant trouver pour soulager vos peines, c'est l'auteur de toute consolation qui vous départira les siennes, puisque je ne doute point que vous ne vous soumettiez à sa volonté, et qu'il ne fait rien que pour le bien des siens. Il faut confesser, chère sœur, que votre épreuve est rude, et que je frémis en y pensant; mais je sais aussi que vous adorez la main qui a fait votre mal, et que vous remettez vos afflictions sur sa providence. Confiez-vous en lui, chère sœur, et songez à votre santé pour l'amour des vôtres, desquels vous êtes le soutien et de tant de gens de bien auxquels votre exemple est en grande consolation. Dieu fera par vous choses qui seront pour l'augmentation de sa gloire. Je me mets au rang de ceux qui vous croient si utile que je ne pourrais avoir de joie sans votre conservation. Ce m'en serait une bien grande dans mon extrême déplaisir d'être près de vous, pour vous pouvoir témoigner que ce qui vous touche m'est sensible comme à moi-même, et pour essayer, par mes soins, à soulager votre douleur. Mais puisque je ne puis avoir mon désir, je m'adresse à Dieu pour le supplier qu'il vous console, conserve et soulage, selon que le souhaite, chère sœur, votre, etc. »

La considération qu'inspirait Mme de la Trémoille et l'estime qu'on avait dans son entourage pour son caractère et pour sa piété, ainsi que pour l'éducation qu'elle donnait à ses enfants, ressortent clairement de la lettre qui précède, et l'on en a la preuve encore dans le témoignage qui lui est rendu dans les paroles suivantes

[1] C'est cette comtesse de Derby, dont le célèbre romancier anglais, abusant étrangement de son privilége, a fait une ardente papiste, tandis qu'elle a toujours été protestante zélée. (Voy. *Péveril du Pic.*) Un historien plus scrupuleux lui a en revanche rendu ce témoignage, « que sa vertu et sa piété ont été les plus exemplaires de son temps. » (Clarendon, *History of the Rebellion of England.*)

de son beau-frère Goyon de la Moussaye :

« Je me joins au souhait que tous ceux qui aiment la conservation de votre personne doivent faire, qu'il plaise à Dieu vous faire la grâce de vous servir des dons qu'il vous a faits, et que vous puissiez considérer que vous ne devez pas avoir seule le privilége d'avoir l'esprit d'une trempe plus forte que les autres, sans en essayer jamais la fermeté contre les malheurs de la vie. Cette piété que vous faites paraître, madame, en toutes vos actions doit venir à votre secours en une occasion si rude, pour vous empêcher de vous opposer par une affliction démesurée à ce qui vient de la main de Dieu, qui fera que votre patience sera suivie de ses bénédictions, et n'ayant pas exaucé vos prières, ne les mettra pas pourtant en oubli, mais les récompensera de consolations et de joies que vous n'avez pas attendues. Votre maison, madame, pour qui vous vous devez conserver, vous doit faire souvenir de pratiquer ce que vous conseilleriez aux autres, et par votre exemple diminuer l'affliction de monsieur votre mari et consoler tous ceux qui vous honorent. »

Citons encore, à l'appui de ce qui précède, les lignes écrites par la princesse d'Orange, née Amélie de Solms, femme du prince d'Orange Henri-Frédéric de Nassau, oncle de M. et de Mme de la Trémoille :

« Je ne vous saurais exprimer l'émotion que j'ai sentie (en apprenant la mort de votre fille), tant pour la compassion que j'ai de votre douleur que pour la perte qu'a faite avec vous toute votre maison, et tous ceux qui estiment la vertu, laquelle paraissait déjà si grande en ce bas âge, que nous n'avons pu ouïr la lecture de ses dernières paroles sans admiration de la grâce que Dieu lui a faite, la retirant arrière du mal avec tant de témoignages de sa faveur. Je sais bien que tant plus elle avait de bonnes qualités, tant plus s'augmente votre regret; mais aussi vous avez une grande matière de consolation, en ce qu'en si peu de temps elle a fait un si grand chemin, et a plus avancé à douze ans que la plupart ne font jusques à la vieillesse. Il n'y a point de doute qu'elle ne soit très heureuse, et aussi que ce ne vous soit un grand bonheur d'avoir mis au monde une petite créature qui y a laissé un si rare exemple, et fait paraître les fruits de la bonne éducation qu'elle a reçue de vous, madame, qui ne lui auriez pu donner telle, si vous-même n'eussiez été pourvue des qualités que vous aviez imprimées en elle par la grâce de Dieu, l'une desquelles et des principales a été la patience et acquiescement à la volonté de Dieu. Il la vous avait prêtée, et il l'a voulu reprendre pour la mettre en repos et à couvert des misères et des changements de ce monde. Vous n'avez point besoin, madame, de mes exhortations pour vous faire prendre en gré cette dispensation divine ; vous m'avez donné les vôtres en mon épreuve, et savez bien pratiquer ce que vous connaissez mieux. »

On aura remarqué, dans une des lettres de Mlle de Bouillon, ce qu'elle dit en admirant la bonté de Dieu « d'avoir amené les personnes contraires à donner gloire à la vérité et à reconnaître que la chère petite défunte était vraiment des enfants de Dieu. » Au nombre de ces « personnes contraires, » expression par laquelle elle désignait bien évidemment les membres et aboutissants de la famille qui montraient le plus d'ardeur pour le catholicisme, il en est une dont le témoignage explicite est d'autant plus précieux que, par sa position et par le caractère dont elle était revêtue, elle devait se montrer plus que bien d'autres fortement opposée au protestantisme. Nous voulons parler de Flandrine de Nassau, propre tante de M. et de Mme de la Trémoille, sœur de leurs mères, qui était alors abbesse du couvent de Sainte-Croix de Poitiers. Voici ce qu'elle écrivait à sa nièce.

« Je n'ai appris votre affliction que par M. Allard ; mes filles savaient bien qu'elle me serait presque insupportable , c'est pourquoi elles me l'avaient célée ; mais comme l'on vint me dire que le dit sieur Allard était venu, au même instant je perdis toutes mes forces, et (il) me semblait que je perdais la vie, tant je ressentis vivement ce coup d'affliction qui m'est bien redoublé avec une extrême et amère douleur pour celle que vous avez tant de sujet d'avoir et ressentir, ayant perdu la plus accomplie et parfaite fille qui fût au monde. Elle en valait plus de mille, car je crois qu'elle seule avait toutes les perfections que les autres pourraient désirer. Elle est regrettée en cette maison tout ainsi qu'en la vôtre, toutes la pleurent et en disent des louanges non pareilles ; elle gagnait les cœurs de tous ceux qui avaient l'honneur de la voir. C'est ce qui vous doit consoler de savoir que tant de personnes vous accompagnent et participent à vos cuisantes douleurs. Si nous pouvions toutes les modérer par le ressentiment que nous en avons, croyez que vous en recevriez un grand soulagement. Je ne me puis résoudre à cette perte que par une entière résignation à la volonté de Dieu, de qui toutes les œuvres sont si justes et saintes, et la providence si admirable que ce qui nous semble selon la chair et le sang être ruine, nous tourne à grand bien et consolation ; nous le devons croire ainsi, et qu'étant ses créatures c'est à nous à lui obéir, et nous assujettir à tout ce qu'il lui plaît faire de nous. Consolez-vous donc et vous conservez pour tous vos enfants qui ont tant besoin de vous. Je vous en conjure et de croire que je suis demie morte de vous savoir en cet état. Je supplie notre bon Dieu qu'il vous console, et vous donne connaissance de ce qu'il veut de vous. »

On remarquera les termes employés par madame l'abbesse pour exprimer sa sympathie, ses propres regrets, le jugement qu'elle portait sur sa petite nièce, et l'affection dont l'enfant était l'objet de la part de toutes les nonnes. Rien absolument dans tout ce qu'elle écrit ne sent l'exclusisme confessionnel, ni l'esprit de controverse, qu'il eût été si naturel d'attendre, dans les circonstances données, de la part d'une dignitaire de l'église romaine. Pas un mot dans sa lettre n'est propre à blesser ni les sentiments religieux de Mme de la Trémoille, ni les impressions les plus délicates de son cœur maternel. Comment se faisait-il que la petite Elisabeth fût si bien connue dans le couvent de Poitiers ? C'est ce qu'explique sans doute le voisinage, qui avait permis aux habitants du château de Thouars d'entretenir par des visites de déférence leurs relations de parenté avec leur vénérée tante, à laquelle ils s'étaient fait un devoir de conduire leurs enfants. Madame la coadjutrice de Sainte-Croix, Catherine de la Trémoille, qui appartenait aussi à la famille, suivit l'exemple de sa supérieure et se joignit à ceux qui éprouvèrent le besoin d'exprimer leur sympathie et leurs vœux pieux aux parents affligés.

Ces exemples, de même qu'un billet obligeant écrit par le cardinal de Richelieu, et l'absence absolue de toute allusion pénible dans toutes les lettres du recueil, confirment qu'il y avait à cette époque, entre les catholiques et les réformés, des relations beaucoup plus aisées que ce n'avait pu être le cas, quelques années auparavant, au temps des guerres de la Rochelle. Il y avait comme une trêve à l'opposition religieuse ; on en avait la preuve au moment même : le tout puissant cardinal, que nous trouvons au nombre des consolateurs officieux de Mme la duchesse, ne venait-il pas d'admettre trois protestants parmi les premiers membres de l'Académie française [1] ?

Quelques noms seraient encore à signaler parmi ceux des personnes dont Mme de

[1] Conrart, qui en fut le vrai fondateur, Gombault et Perrot d'Ablancourt.

la Trémoille avait tenu à conserver les témoignages d'intérêt. Nous indiquerions, par exemple, dans le monde littéraire, la marquise de Sablé, la comtesse de Maure, Mlle de Rambouillet (Julie d'Angennes), le président de Mesmes, l'infortuné François Auguste de Thou qui, deux ans plus tard, allait périr sur l'échafaud avec son ami Cinq-Mars, et encore l'*épistolier* Voiture. Quant à ce dernier, sa lettre si soignée, comme toutes celles qu'il écrivait, brille par l'absence complète des sentiments de piété qu'exprimaient plus ou moins tous les autres correspondants. Pour lui, c'est « la fortune » qui a frappé Mme de la Trémoille et qui « depuis longtemps n'avait rien fait de si injuste. » Dans l'expression toute païenne de sa sympathie, il ajoute qu'il « sait bien que, quelque grande que puisse être l'affliction dont elle est atteinte, son âme l'est encore davantage, et que si la fortune a su troubler son repos, elle ne troublera pas sa vertu, en sorte que ses amies auront bien jugé d'elle, en disant qu'elle recevrait ce malheur très sensiblement et très courageusement tout ensemble. » La réputation littéraire de Voiture et l'engouement inouï que le monde des beaux esprits éprouvait alors pour les moindres vétilles sorties de sa plume, expliquent à peine qu'une note aussi discordante ait été jointe à ce concert de paroles sympathiques, qui n'impliquent pas toutes sans doute nécessairement une piété vivante chez ceux qui les ont adressées à la mère affligée, mais dont le ton est généralement religieux. La plupart des lettres en effet énoncent formellement l'idée de la prière et expriment, par un recours à Dieu, les vœux consolateurs qu'elles renferment. Prises dans leur ensemble, elles laissent une impression religieuse et concourent à confirmer l'idée que donne, soit de la jeune Elisabeth., soit de sa pieuse mère, le touchant récit que nous avons analysé.

JULES CHAVANNES.

REVUE CRITIQUE

—

ETUDES BIBLIQUES, par F. Godet, docteur et professeur en théologie. Première série. Ancien Testament — Paris, Sandoz et Fischbacher, 1873.

I

Remercions en premier lieu M. le professeur Godet de nous avoir donné des *études bibliques.*

Persuadés que les Ecritures sont une lampe à nos pieds et une lumière à nos sentiers, « les pères du réveil les ont remises en honneur au XIXe siècle. Qu'on se souvienne de la vénération dont leur cœur était plein à l'égard du volume sacré, du recueillement pieux avec lequel ils en écoutaient la lecture, de leur inébranlable assurance quand ils en citaient les déclarations; qu'on se rappelle l'ardeur qu'ils mettaient à en établir la divine autorité, leur zèle à en multiplier les exemplaires, et l'on ne pourra qu'admirer la foi dont ils étaient animés. Tout leur paraissait éclatant comme le soleil dans les pages divinement inspirées. Si quelques doutes troublèrent leur âme, ce n'est pas sur l'autorité souveraine de la Bible qu'ils hésitèrent. Des préjugés puisés dans une éducation peu évangélique avaient voilé pour eux telle ou telle doctrine, mais les Ecritures demeuraient la règle infaillible des mœurs et de la foi. C'est à elles qu'ils demandaient de dissiper leurs incertitudes. Avaient-elles prononcé? c'était assez, ils s'inclinaient avec soumission devant ce juge suprême des controverses.

Que de changements accomplis dès lors dans le monde théologique! Parmi ceux qui font profession de croire en Jésus-Christ seul Sauveur, beaucoup respectent encore, dans les Saintes Ecritures, l'immuable ré-

vélation du plan de Dieu à l'égard du monde. Un grand ébranlement a pourtant eu lieu. Attaquée avec un respect qu'ignorait le vieux rationalisme du XVIIIe siècle, et minée sourdement par une philosophie à l'aspect sévère, qui dans son œuvre de démolition se couvre du nom vénérable de « grande critique, » l'autorité des Ecritures est aujourd'hui, dans les discussions même entre chrétiens, d'un emploi plus difficile qu'autrefois. Citer un texte, c'est rarement fermer la bouche à son interlocuteur. On a si fort multiplié les échappatoires théologiques qu'il ne suffit plus de tomber d'accord sur le sens vrai d'un passage important, pour s'entendre dans la défense d'une même vérité. Ce passage ne présenterait-il point quelque variante? L'authenticité en est-elle certaine ? N'a-t-on point contesté la valeur canonique du livre auquel il appartient? Bien mieux, est-il possible de plier la tête devant la sentence de l'autorité, simplement parce qu'elle est l'autorité? Il faut une assimilation. Elle ne s'accomplit pas tout d'un coup. Quand en vertu de certaines considérations morales et psychologiques, ou encore des expériences intimes propres à la conscience chrétienne, la doctrine en question se sera justifiée directement à nous, alors elle deviendra objet de foi. Et, de la sorte, à force de réserves, la Bible cesse de remplir, dans la théologie et la vie des chrétiens, le rôle suprême qu'elle y devrait tenir. Lisez telle revue théologique, tout y est raisonnement, spéculation, pure philosophie ; ouvrez tel volume de sermons, qu'y trouvez-vous ? des études bibliques? nullement. L'orateur a pris un texte; mais il s'est empressé d'oublier et le texte et le livre d'où il l'a tiré. C'est à peine si, dans ses développements, il lui échappe de faire çà et là appel à l'autorité des Ecritures. — Tel est, si je ne me trompe, en bien des endroits, l'état présent des esprits. Remercions donc M. le professeur Godet de la patience avec laquelle depuis plusieurs années il nous rappelle à l'étude de la Bible.

Remercions-le ensuite de n'avoir point fait précéder son ouvrage de quelque longue dissertation, consacrée à nous exposer méthodiquement les principes de son exégèse.

Nous sommes aujourd'hui obsédés par la question préalable et comme accablés de programmes. Plus de vingt années se sont écoulées depuis qu'un théologien, alors éminent, plaidait en des pages d'un attrayant mysticisme la cause de la conscience chrétienne et celle de la critique. Depuis lors, le premier de ces termes a disparu du prospectus de l'école; il n'est resté que le second. Par un procédé d'élimination aussi curieux à observer qu'instructif en lui-même, la conscience, de chrétienne qu'elle était, est devenue simplement religieuse ; puis toute épithète disparaissant, elle a été la conscience et enfin la science tout court. Tout s'est alors brouillé. L'école dont je parle n'a plus fait que de pure philosophie sous les noms brillants de *science moderne*, *critique*, *théologie libérale*, etc. Tous n'en sont pas arrivés là ; mais l'effet produit par les discussions de ces vingt années, a été de soulever autour des combattants une nuée de questions, à travers laquelle il n'est pas toujours aisé de se reconnaître. Christianisme, évangile, foi, conscience, examen, autorité, libre recherche, science, autant de vocables employés dans les acceptions les plus diverses. On se demande ce qu'ils signifient, et chacun voulant à son tour en expliquer le sens et les rapports croit devoir rédiger son traité de la méthode et publier son programme.

C'est de quoi notre théologie est actuellement encombrée. Est-ce à dire que la question préalable est oiseuse? Lafontaine a écrit quelque part :

> Je ne suis pas de ceux qui disent : Ce n'est rien,
> C'est une femme qui se noie.

A notre tour nous n'avons pas l'imper-

tinence de nous écrier : Ce n'est rien, c'est de la théologie ; comme on dirait : subtilités, vaines discussions, disputes byzantines. Entre les principes ou théories qu'adopte après examen un homme d'une intelligence cultivée et ceux qui règnent sur la volonté, il ne saurait exister d'abîme. L'homme ni la société ne se partagent point de la sorte. Les méthodes les plus abstraites de la métaphysique la plus transcendante finissent tôt ou tard par sortir du cabinet d'étude où peut-être elles sont nées. On les voit alors, habillées de neuf, se promener au grand air ; elles se mêlent au peuple ; elles prennent place à la table des bourgeois ; elles parlent au foyer de l'artisan une langue plus colorée que celle du professeur, et parfois se traduisent en événements inattendus. Sont-elles bonnes ? tant mieux. Sont-elles mauvaises ? tout est à craindre. Je ne dirai donc pas : Mettons au panier toutes les questions de méthode ; ce sont paperasses inutiles. Non, il importe au contraire que les hommes du métier, — et d'autres aussi, — s'en rendent compte. Discutons, théologiens, et examinons. Souvenons-nous seulement que le voyage ne consiste pas uniquement à dresser un itinéraire, ni la science à discuter quelle voie il faut suivre pour atteindre le vrai ; il faut encore exposer les vérités obtenues. Or il me paraît qu'on voit trop rarement se produire dans notre théologie française le résultat de méthodes, excellentes sans doute, glorifiées d'avance par leurs représentants. On se complaît aux préliminaires, ce qui n'est pas sans de notables inconvénients pour les théologiens eux-mêmes et pour le public religieux.

M. le professeur Godet aurait pu nous mettre dans la confidence des grands principes qui dirigent aujourd'hui les travaux de l'exégèse. Depuis l'époque du réveil, l'étude des Ecritures s'est modifiée. Des méthodes nouvelles, sinon dans le monde, du moins pour nos églises ont été pratiquées. Que sont-elles et que valent-elles ? Croyant décidé, ami sincère et savant des Ecritures, rompu aux travaux de la critique sacrée et de l'interprétation biblique, versé dans la connaissance de la littérature allemande, M. Godet était mieux placé que personne pour nous faire apprécier la valeur des procédés exégétiques dont il s'est inspiré. Il ne s'est point prévalu de ces avantages. Point de dissertation préalable, ni de discussion érudite en tête de son volume. Remercions-le de cette sobriété. Nous faire entrer de plain-pied dans les choses qu'enseigne la Bible, c'est nous transporter, loin des régions obscures d'une sèche dialectique, en celles de la pure lumière. Ajoutons qu'en épargnant à ses nombreux lecteurs la fatigue d'une introduction théologique, l'auteur des *Etudes* laisse aux esprits curieux beaucoup à deviner, et aux réviseurs comme nous beaucoup à dire. A nous de rédiger l'introduction absente, à nous de courir le risque de sécheresse, en disant ce que le savant professeur aurait dit peut-être, si son livre n'avait été adressé qu'à des théologiens.

II

Les anges, — le plan du développement de la vie sur notre globe, — les six jours de la création, — les quatre grands prophètes, le livre de Job, — le cantique des cantiques, — tels sont les sujets traités par M. Godet. Ils n'ont en soi rien de neuf. Cependant, pour bon nombre de lecteurs, les études dont nous venons de citer le titre ont répandu sur la Bible entière comme un jour nouveau. Ils en ont mieux compris le sens profond et la puissance dramatique. Voilà bien l'Ancien Testament avec l'éclat de cette poésie grandiose qui remue à la fois l'imagination, le cœur et la conscience. Voilà bien ce surnaturel, qui s'unissant aux plus grands des événements comme aux plus petits, prête aux combats dont notre terre est le théâtre une

portée infinie, et aux mystères de notre vie ici-bas une tragique réalité. Le ciel se rapproche de la terre. Dieu et l'homme, Satan et les anges sont en présence ; animés à la lutte, ils se prennent pour ainsi dire corps à corps. Les êtres inférieurs eux-mêmes ont part au drame étonnant qui se déroule dans l'histoire, tandis qu'au-dessus de la mêlée, où l'œil attentif distingue les grandes lignes d'un plan mystérieux, apparaît non point impassible, mais miséricordieuse et souveraine la face de l'Eternel Dieu. Ce tableau a de la vie. La poésie s'y joint sans peine à l'érudition. Le style de M. Godet a du naturel et de l'aisance. Il n'est pas assez technique pour échapper jamais à l'intelligence d'un lecteur un peu cultivé. Pénétré d'une piété qui n'a rien de tendu, il nous rend l'impression que font les pages de l'Ancien Testament dans la mesure où notre langue y peut atteindre, en se colorant des reflets du style biblique sans affectation.

J'en choisis un exemple dans l'étude inédite jusqu'ici sur les six jours de la création.

Moïse, le Voyant, est sur la montagne des révélations. Devant ses yeux, paraissent et s'effacent tour à tour comme en un tableau mouvant les scènes décrites dans le premier chapitre de la Genèse [1].

« Nous sommes assis avec l'homme de Dieu sur la montagne. L'obscurité nous environne. Autour de nous et au dedans de nous règne ce silence qui est l'avant-coureur des révélations divines. Le sens prophétique dont tout homme est naturellement doué, s'éveille en nous, et de même que saint Jean contemple dans son extase, sur le rocher de Patmos, les derniers âges du monde, et en quelque sorte l'écoulement du temps dans l'éternité, ainsi nous contemplons les premiers jours de l'univers, le fleuve du temps jaillissant de l'éternité. Au milieu de ces solennelles ténèbres, notre oreille perçoit un bruit sourd comme celui d'une mer agitée par un souffle puissant, dont la surface s'élèverait et s'abaisserait en vastes ondulations, et dont les flots par moments s'entre-choqueraient et se briseraient les uns contre les autres. C'est l'océan, dont notre terre tout entière est encore enveloppée comme d'un linceul. Le souffle qui l'agite est celui de l'Esprit du Créateur qui couve cet œuf mystérieux pour en faire éclore un monde de merveilles, une humanité, un Christ! Nous sentons que ces ténèbres ne sont pas celles du sépulcre, mais la nuit féconde, qui sert de berceau à toute vie. Et dans cette obscurité d'un moment se trouvent concentrés des siècles sans nombre, les temps qui se sont écoulés depuis la création de la matière jusqu'à la formation de la croûte solide du globe et à la condensation des eaux à sa surface.

» Tout à coup une voix rompt le silence de cette longue nuit :

« Que la lumière soit ! »

» Soudain un jet lumineux, suivi de gerbes éblouissantes qui jaillissent vers tous les points de l'horizon, illumine la scène. C'est une lumière radieuse comme celle qui éclaire de temps en temps les habitants des régions polaires pendant leurs longues nuits de plusieurs mois. A sa clarté nous discernons, à travers les vapeurs épaisses qui couvrent la terre, la plaine liquide sans rivage qui nous entoure. De temps en temps

[1] M. Godet, inspiré par sa loyauté scientifique, a cru devoir avertir ses lecteurs, par une note, que ce morceau est en partie emprunté à l'écossais Hugh Miller, géologue célèbre et brillant écrivain. Nous avons eu la curiosité de comparer le texte anglais au français. Or, à notre tour, nous devons aviser le lecteur de ne pas ajouter trop d'importance à la note loyale de M. Godet. La forme générale du morceau est sans doute empruntée à Hugh Miller, mais bon nombre de détails appartiennent à notre compatriote neuchâtelois, et la forme générale elle-même a été fort améliorée, j'ose le dire, dans un français qui n'est point une traduction. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à citer ce fragment avec l'espoir que l'auteur ne nous saura pas trop mauvais gré de ne l'avoir pas cru sur parole.

des gaz, se dégageant de la fournaise intérieure du globe, font bouillonner les flots et soulèvent à leur surface un sol qui bientôt s'affaisse et s'engloutit de nouveau. Les jets lumineux perdent peu à peu de leur splendeur, et leur éclat pâlissant finit par s'éteindre tout à fait. Nous n'entendons plus que le bruit des grosses eaux qui se meuvent tout autour de nous. L'obscurité nous environne. Et dans ce jour unique nous avons contemplé la représentation de milliers de jours qui ont éclairé notre terre avant qu'aucun œil d'homme fût là pour les discerner.

» La voix retentit de nouveau :

« Qu'il y ait une étendue entre les eaux, » et que les eaux d'en bas soient séparées » d'avec celles d'en haut. »

» Il fait jour de nouveau ; nos regards se promènent encore sur une plaine liquide qui se confond de toutes parts avec l'horizon. Peut-être y a-t-il de la vie dans le sein de cette mer, de la vie animale et végétale; mais nous ne l'apercevons point. Ce qui captive nos regards, c'est le changement qui s'opère graduellement dans l'espace au-dessus de l'océan. Auparavant les vapeurs s'élevaient de la mer comme d'une chaudière d'eau bouillante, et la lumière étincelante sillonnait ces tourbillons noirâtres. Maintenant la mer semble plus calme; une cloison plus épaisse la sépare sans doute du feu souterrain. Ses eaux tiédies, mues par un frais zéphir, s'élèvent et retombent en ondulations régulières. Les vapeurs moins denses s'élèvent plus légèrement vers les régions supérieures; et lorsqu'elles y rencontrent une température plus froide, elles se forment en épais nuages qui restent suspendus tout à l'entour du globe. Au-dessous de cette sombre enveloppe, entre elle et la mer, apparaît pour la première fois l'air transparent, l'étendue azurée qui sépare la mer aérienne et la plaine liquide. Tel fut le second jour, dans le tableau duquel se concentre l'image de milliers de jours.

» Nous sommes replongés dans l'obscurité, mais non sans pressentir l'approche d'une œuvre plus grande. La voix dit :

« Que la mer se rassemble en son lieu, » et que le sec paraisse, et que la terre » pousse son jet ! »

» Pour la troisième fois, la scène s'illumine. Le dais d'épaisses nuées suspendu autour du globe n'est pas encore dissipé. Mais sur la scène inférieure quel changement s'est opéré ! L'océan n'est plus cette nappe uniforme où nos yeux cherchaient en vain quelque point d'arrêt. Les flots se heurtent contre des rochers en pointes ou à larges dômes. De longues lignes d'écume blanchâtre annoncent la présence d'îles coralliques à fleur d'eau, contre lesquelles se brise la vague. Nous apercevons même dans le lointain de vastes terres basses et marécageuses. C'est que, à l'ordre du Créateur, le fond des mers s'est soulevé et les continents ont surgi. Et ces terres nouvellement nées, elles se revêtent sous nos yeux d'un vert et frais duvet. Des mousses, des herbes de marais, des roseaux, des fougères, des forêts de pins et de palmiers apparaissent. Ces roseaux de la hauteur de nos chênes, ces fougères de l'épaisseur de nos marronniers d'Inde, se balancent sur les bords de rivières aux eaux noirâtres, et de lacs tranquilles et peu profonds. Elle est sous nos yeux, dans sa luxuriante richesse, cette flore puissante et tropicale que le Seigneur a conservée à nos temps sous la forme de charbon de pierre.

» Au fond de ces eaux la vie se remue, les coraux bâtissent ; d'innombrables mollusques se traînent dans la vase sur ces bas rivages. Mais le trait dominant du tableau, c'est cette admirable végétation que nous venons de décrire ; tout le reste s'efface devant cette incomparable apparition. Seulement dans ces forêts règne encore le si-

lence de la mort; nul être vivant ne les anime de sa présence. L'on n'y remarque d'autre mouvement que celui des longues tiges qui se balancent au gré du vent, et des épais brouillards qui se traînent le long des plages marécageuses. Tel fut le troisième jour, échantillon de milliers de jours. »

Ces pages et celles qui suivent ne sont-elles pas saisissantes? Ne rajeunissent-elles pas le premier chapitre de la Genèse, tourmenté à l'envi par tant de commentateurs? Or ce que M. Godet a fait pour cette partie des Ecritures, il a su le faire pour presque tous les sujets traités dans son volume. On ne peut le lire sans bien sentir ce qu'il y a de grand, de profond, de sublime dans ces antiques récits où la foi entend parler Dieu.

A qui faire honneur d'un tel succès? A l'imagination brillante de l'auteur? je le veux bien. Il y aurait beaucoup à dire sur le rôle nécessaire de l'imagination dans la théologie et la littérature religieuse. Aux jours de critique où nous sommes, les plus sérieux des croyants semblent s'inspirer contre elle des déclarations tranchantes de Pascal: « C'est cette partie décevante de l'homme, cette maîtresse d'erreur et de fausseté, et d'autant plus fourbe qu'elle ne l'est pas toujours; car elle serait règle infaillible de vérité, si elle l'était infaillible de mensonge. Mais étant le plus souvent fausse elle ne donne aucune marque de sa qualité, marquant du même caractère le vrai et le faux, etc. »

En conséquence on vise à la bannir de toute recherche sérieuse. Dire aujourd'hui d'un ouvrage savant qu'il est écrit avec imagination, c'est presque inviter le lecteur à s'en défier. Je tiens cette défiance pour injuste ou exagérée. Si l'imagination est le don de réveiller en soi-même et chez autrui l'impression des choses sensibles, pourquoi ce don serait-il suspect quand on l'emploie à la communication de la vérité? L'expression du vrai serait-elle d'autant plus juste qu'elle est plus dégagée des émotions de la sensibilité? Décolorer les choses au moyen des termes abstraits du vocabulaire philosophique, immobiliser les idées en les renfermant dans le cadre d'une expression technique et sans cordialité, est-ce les bien rendre? j'en doute fort. Quoi qu'il en soit, il est certain que les plus grands des théologiens chrétiens ont été doués d'une imagination puissante. Sans nommer ici parmi les Pères, Origène, Athanase, saint Augustin dont les écrits, pour arides qu'ils soient, ne manquent pas non plus d'éloquence et de poésie, que dire de la parole véhémente de Luther? Elle abonde en métaphores populaires, en images fortes et hardies. Calvin, moins coloré, burine sa pensée en traits parfois un peu durs à force de fermeté; mais quelle vivacité pittoresque dans son style et souvent quelle ampleur dans ses développements! De nos jours même, les écrivains catholiques ou protestants qui ont agi le plus fortement sur l'esprit public sont bien ceux en qui se sont associées la force de l'imagination, la science et la foi, Tholuck, par exemple, et Schleiermacher lui-même en Allemagne; Gaussen, Merle d'Aubigné, Vinet dans notre Suisse romande. Ne méprisons donc pas la poésie. Ce n'est pas seulement du charme qu'elle prête à la vérité; elle la rend, si j'ose ainsi dire, plus vraie. En la faisant vivre, elle lui communique une réalité propre à entraîner notre conviction. Ce n'est plus un insaisissable fantôme perdu dans les nues, c'est un être; nous pouvons entretenir avec elle des relations cordiales et chaleureuses.

Puisque M. Godet a su conserver, au milieu des travaux desséchants de la critique, cette jeunesse de cœur et d'imagination qui s'évanouit si vite, félicitons-nous-en. Disons qu'en versant cette part de sa personnalité dans ses études bibliques, il les a rendues persuasives. On a souvent accusé la théo-

logie de ne rien produire que de scolastique. Voilà de bonne théologie poétique; tant mieux. Puisse-t-elle procurer quelques amis nouveaux à une science trop discréditée, et gagner à l'étude de la Bible plus d'une âme qui n'y trouvait aucun charme!

Mais une fois cette part faite aux qualités littéraires du volume que nous examinons, nous devons attribuer la meilleure part de l'attrait qu'il exerce sur nous à la méthode exégétique suivie par l'éminent professeur de Neuchâtel. Arrêtons-nous maintenant à ce sujet, si important dans l'état actuel de la théologie française. Nous avons, si je ne me trompe, beaucoup à apprendre sur ce point, et de M. Godet, et des théologiens allemands dont il partage les principes.

C. PRONIER, professeur.

(La suite au prochain numéro.)

CHRONIQUE

—

10 mars 1873.

Nos lecteurs ont été mis au courant du réveil et de l'activité du protestantisme en Bohême [1]. Ils savent que l'Angleterre et l'Ecosse s'intéressent par des dons pécuniaires aux efforts des pasteurs bohêmes pour relever les ruines de leur antique église, et que l'Allemagne leur offre à Erlangen des moyens d'instruction pour leurs candidats au ministère. Jusqu'à présent la population catholique, qui forme le gros de la nation, n'avait pas été directement l'objet d'une activité missionnaire. Elle en avait besoin cependant, plongée qu'elle est dans une ignorance qui confine à la barbarie.

Cette lacune vient d'être comblée par l'*American Board of missions*. Cette société missionnaire a décidé de porter l'évangile aux populations catholiques de l'Europe, et de commencer par l'Autriche.

[1] Voir *Chrétien évangélique*, année 1870, pag. 134 et 563; — année 1872, pag. 11.

Le fils du célèbre Dr Schauffler, de Constantinople, arriva à Prague, l'automne dernier, pour y fonder une mission. Deux pasteurs des Etats-Unis, arrachés à leur activité pastorale par un appel de la société, viennent de traverser l'océan pour rejoindre M. Schauffler. Leur but, tel qu'ils le formulent dans une lettre-programme, est de gagner des âmes à Christ et d'organiser en Bohême des églises disciplinées, capables de s'entretenir elles-mêmes. Un séminaire théologique sera fondé à Prague pour former des pasteurs indigènes. A la lecture de ce programme, on serait tenté de répéter le vers bien connu :

On avait fait des plans fort beaux sur le papier,

mais l'*American Board* a fait ses preuves, et nous pouvons nous réjouir en la voyant entrer résolûment dans le champ du catholicisme.

La Hongrie mériterait bien aussi d'attirer l'attention de nos frères américains. Il s'y passe des choses indignes du dix-neuvième siècle et d'un peuple civilisé. Nous avons eu déjà l'occasion de mentionner l'existence d'une secte piétiste, dont les membres se distinguent par le nom de Nazaréens [1]. Son extension rapide, due surtout au mécontentement causé par les agissements récents de la curie romaine, a réveillé la susceptibilité du clergé et provoqué des persécutions.

Entre autres cas, nous citerons celui d'un paysan et de son fils, rattachés depuis quelques années à la secte des Nazaréens. A l'instigation du curé de leur village, on les mit en prison. Ils y restèrent longtemps sans être jugés. A deux reprises, on les promena dans les rues avec une grosse bible pendue au cou, pour exciter la risée de la populace, puis on les réintégra dans la prison. On finit par les relâcher; mais,

[1] Voir *Chrétien évangélique*, année 1872, pag. 11.

l'été dernier, le vieux paysan ayant perdu un petit-fils et refusé de le laisser enterrer sous la direction du prêtre, la municipalité le frappa d'une amende de 100 florins. Comme il n'avait pas de quoi payer, on vendit son bétail à l'enchère. Il y a deux ou trois mois, nouveau deuil dans sa maison ; nouveau refus de sa part d'agréer les services du prêtre. Cette fois l'amende fut de 200 florins. Ce pauvre homme est aujourd'hui dans la misère. Un Anglais lui ayant conseillé de porter plainte à Pesth, il répondit que les saints aimaient mieux souffrir en silence que d'avoir des procès.

Les faits de ce genre s'étant multipliés, quelques patriotes à tendances libérales ont envoyé dernièrement une pétition à la Diète en faveur de la liberté religieuse. Cette pétition mentionne que plusieurs familles se sont vu dépouiller par les agents de l'autorité de tout ce qu'elles possédaient, même de leurs vêtements. Leur crime était d'avoir refusé au pope l'entrée de leurs demeures. Cette pétition a été renvoyée à une commission, qui n'a pas encore fait rapport à la Diète.

Les Nazaréens croient à la régénération baptismale. Ils n'ont pas de confession de foi et ne possèdent pour toute littérature que la bible et un recueil de cantiques. Leurs assemblées sont dirigées par des anciens, qui exercent un ministère actif. On rencontre des Nazaréens dans presque tous les districts de la Hongrie. Ils refusent de prêter serment et de se soumettre au service militaire ; de là une difficulté sérieuse pour l'Etat, qui voudrait les protéger, mais qui répugne à faire une loi d'exception en leur faveur.

On annonce que le gouvernement suédois, en réponse à de nombreuses pétitions, est sur le point de présenter une loi pour instituer le mariage civil. Cette mesure aurait dû être prise il y a longtemps. Ce sont les pasteurs de l'église nationale qui tiennent en Suède les registres de l'état civil ; or tel est l'antagonisme entre les assemblées dissidentes et l'église officielle, que beaucoup de jeunes couples aiment mieux se passer de la cérémonie légale que de mettre le pied dans un temple luthérien.

Encore quelques années, et le mariage civil, ce corollaire indispensable de la liberté religieuse, aura pris pied dans l'Europe entière.

Dans la Grande-Bretagne, la guerre entre la hiérarchie catholique et l'Etat est entrée dans une nouvelle phase. Ce n'est plus à propos des élections politiques, mais au sujet de l'éducation que se livrent des combats sans fin. Le ministère Gladstone a pensé concilier les partis rivaux en proposant la création d'une université mixte à Dublin. Il n'a réussi qu'à soulever de nouvelles tempêtes.

Les protestants réclament au nom de la science contre l'exclusion de la philosophie et de l'histoire, exclusion par laquelle M. Gladstone espérait faire cesser les disputes entre les deux confessions rivales.

Les catholiques s'emportent contre le principe de l'éducation laïque et réclament le droit de donner à l'enseignement secondaire une base religieuse. Ils voudraient une université catholique, placée sous la juridiction immédiate de la hiérarchie.

Aucun gouvernement moderne ne pourrait faire une concession de ce genre sans renoncer en même temps à son devoir envers la nation. Aussi M. Gladstone est-il fort embarrassé. Il trouvera d'ailleurs bientôt d'autres difficultés sur sa route.

Les partisans de la séparation de l'église et de l'Etat ont organisé en Angleterre et en Ecosse une agitation formidable ; des meetings ont lieu dans les villes principales, des orateurs populaires se font entendre de lieu en lieu, des adresses au parlement se couvrent de signatures. Le gouvernement ne tardera pas à être mis en demeure

de satisfaire aux vœux des dissidents, qui se croient en majorité dans le pays et ne veulent plus d'une église privilégiée. Les deux principaux arguments qu'ils mettent en avant sont : l'incompétence de l'Etat en matière ecclésiastique et l'incompétence de l'église en matière civile. Voilà une question bien posée. Puisse-t-elle être résolue dans le sens de la liberté ! Ce serait le salut de la fraction évangélique de l'église anglicane.

Les nations ne sont pas moins exposées que les individus à tomber dans les contradictions. Le peuple anglais, si jaloux de ses droits et si zélé à en revendiquer la pleine jouissance, appelle en ce moment l'ingérence de l'Etat dans la question des houilles. Des grèves prolongées, dues surtout à l'obstination des grands propriétaires fonciers qui possèdent les mines, ont fait monter le charbon à un prix excessif. Un grand nombre d'industries sont paralysées, la nation tout entière est en souffrance. Le *Times* a formulé au nom du peuple la demande que, par un acte d'expropriation, le gouvernement s'empare des mines de houille pour les faire exploiter à bon marché. Cette mesure mettrait fin à la crise, mais au détriment de la liberté, et nous espérons du bon sens britannique une autre solution.

En Allemagne, la lutte du pouvoir séculier avec l'église romaine n'est pas près de finir. Les trois projets de loi dont nous parlions le mois passé, concernant la préparation des candidats à la prêtrise, la nomination des ecclésiastiques et le pouvoir disciplinaire des évêques, ont été l'objet d'attaques violentes de la part des intéressés. Les évêques ont envoyé aux deux Chambres un mémoire, dans lequel, non contents de protester contre les mesures projetées, ils déclarent que l'église ne s'y soumettra pas.

La question est en effet bien plus grave que celle des jésuites. L'acte d'expulsion ne portait pas atteinte aux principes constitutifs de l'église, il ne changeait rien aux rouages de cette grande machine ecclésiastique. Les nouveaux projets, au contraire, sont en opposition directe avec les traditions et même avec les lois de l'église, laquelle a décidé, au concile de Trente, que les ecclésiastiques seraient élevés dans des séminaires soumis à la juridiction épiscopale. En légiférant de son chef, sans entente préalable avec le saint-siége, le gouvernement méconnaît le droit de l'église à s'administrer elle-même. Il doit s'attendre à une résistance d'autant plus vive que ses projets de loi portent un coup plus sensible à l'autorité de la hiérarchie.

Les futurs candidats à la prêtrise recevraient leur éducation primaire en commun avec tous les autres citoyens de l'empire, ils feraient dans une atmosphère de pleine indépendance leur temps d'université ; enfin ils ne seraient admis à exercer les fonctions sacerdotales qu'après avoir subi un examen sur les branches principales de l'enseignement secondaire : littérature, histoire, philosophie, sciences naturelles. On verrait s'élever une nouvelle génération de curés, qui seraient des hommes instruits, éclairés, affranchis à la fois des préjugés de leur caste et de la domination tyrannique des évêques. Cela serait peut-être un grand bien pour l'église, mais ne ferait pas l'affaire de la cour de Rome. Elle ne pourrait plus, en effet, exercer sur l'esprit du clergé cet empire absolu qui constitue sa principale force, et se verrait obligée de compter avec les aspirations libérales de ses subordonnés.

Si M. de Bismark vise à la création d'une église catholique allemande séparée de Rome, les lois nouvelles seront entre ses mains une arme puissante pour battre en brèche la forteresse du cléricalisme ultramontain. Nous nous inclinons devant son habileté, mais cela ne nous empêchera

pas de déplorer l'abus qu'il fait de son pouvoir. Son parti crie bien haut que l'État a le droit de patronner l'église, puisqu'il la paie; mais on oublie que les conventions ne lui donnent pas celui de changer les institutions ecclésiastiques sans l'assentiment de l'église. Chercher à la régénérer en lui faisant violence, qu'est-ce sinon pratiquer la maxime que la fin justifie les moyens? En s'abaissant jusqu'à faire cet emprunt à ses ennemis, le chancelier de l'empire obéit, peut-être à son insu, à cette loi naturelle qui veut que les vainqueurs subissent l'influence des vaincus. C'est ainsi qu'on vit, il y a quatorze siècles, l'église chrétienne s'assimiler les erreurs fondamentales du paganisme qu'elle venait d'écraser.

La Suisse est encore le théâtre d'une grande agitation religieuse. Comme chacun s'y attendait, le chapitre de Bâle a refusé de sanctionner la destitution de monseigneur Lachat et de nommer un administrateur temporaire du diocèse. En même temps l'évêque interjetait appel auprès du Conseil fédéral bien mal placé pour trancher la question, et ordonnait aux curés de lire en chaire un mandement, dans lequel l'obstiné prélat proclame l'infaillibilité papale et crie à la persécution. Les cinq Etats en révolte contre les prétentions romaines ont cru devoir interdire la lecture de ce mandement; et de leur côté plusieurs curés n'ont pas tenu compte de cette interdiction, aimant mieux encourir la colère des magistrats civils que celle de l'autorité religieuse.

On voudrait bien sévir contre eux, mais ce qui rend la tâche malaisée aux gouvernements, c'est l'attitude d'une partie de la population. En effet, malgré les apparences contraires, les vieux catholiques sont en minorité dans le pays. La masse du peuple demeure attachée à ses conducteurs spirituels, et quoiqu'elle ne fasse pas beaucoup de bruit, elle pèse d'un poids énorme dans la balance par le fait seul de sa force d'inertie.

Il est bien difficile aux autorités civiles de persévérer dans une ligne de conduite que désapprouve la majorité des électeurs. Le droit politique est de leur côté, mais que peut la légalité contre la piété aveugle, contre la foi obstinée des masses populaires? Grand est leur embarras.

Pour juger impartialement cette question délicate, dans laquelle tant d'intérêts divers sont en jeu, ce n'est pas à la lettre des conventions qu'il faut s'en tenir. La hiérarchie romaine en a bien certainement violé la lettre, mais non l'esprit. Qu'y a-t-il de si étrange et de si inattendu dans cette proclamation de l'infaillibilité papale? Ce dogme existait depuis des siècles à l'état latent; il a été proclamé à son tour, comme tant d'autres, et tout bon catholique est tenu de s'incliner devant la décision du concile.

— Non! s'écrient avec indignation les catholiques libéraux, nous ne pouvons accepter d'être considérés comme hérétiques pour le seul fait d'avoir rejeté un dogme que nos pères ne connaissaient pas.

Les catholiques libéraux oublient que bien d'autres vérités contestées sont devenues dogmes de l'Eglise, et qu'une fois le le dogme proclamé, toute conscience doit s'y soumettre. Ils l'oublient, mais les évêques, les curés ne l'oublient pas; ils se soumettent, et, au point de vue strictement catholique, ils ont raison. Leur fera-t-on un reproche de tout braver plutôt que de s'insurger contre les lois constitutives de leur religion? Ils agissent selon leur conscience; tant pis pour les lois politiques qui sont d'ordre inférieur!

L'accusation flétrissante qu'on leur lance à la tête en les appelant traîtres à la patrie suisse, n'a pas sa raison d'être. Ils ne demanderaient pas mieux que d'être bons

patriotes ; est-ce leur faute si des lois ineptes les en empêchent ?

Le grand coupable, c'est l'état des choses, c'est-à-dire l'union anormale de deux ordres incompatibles. L'Eglise fait usage d'un droit naturel quand elle cherche à administrer elle-même ses affaires, l'Etat remplit son devoir lorsqu'il cherche à faire respecter des conventions établies ; le vice de la situation réside dans l'union anormale qui empêche l'Eglise d'accomplir son évolution dogmatique et l'Etat de se plier aux nécessités religieuses.

Les gouvernements de l'Europe n'ont pas compris pleinement la situation qui leur était faite par la proclamation de l'infaillibilité papale. Cette proclamation était la dénonciation virtuelle de tous les concordats. Le pape infaillible ne peut s'abaisser à débattre avec le pouvoir séculier des détails d'organisation ecclésiastique ; une affirmation péremptoire de sa part tranchera désormais toutes les difficultés. Avec lui, plus de négociations possibles ; on ne négocie pas avec un dieu ; on écoute et l'on s'incline. En essayant de lutter, les Etats se briseront contre un roc. Leur intérêt, c'était de proclamer la séparation des deux ordres et de laisser désormais l'Eglise se mouvoir, indépendante, dans le domaine qui lui est propre. Ils n'auront la paix que lorsque cette séparation, devenue nécessaire, sera un fait accompli.

Heureux, dit le proverbe, les peuples qui n'ont point d'histoire. A ce titre, le peuple espagnol n'est guère heureux, car il a une histoire. Et encore est-elle des plus accidentées !

Depuis notre dernière chronique, il s'est passé bien des choses en Espagne. Nous ne faisons allusion ni aux déraillements de chemins de fer, ni aux incendies, œuvre de la malveillance, ni aux pronunciamentos tantôt d'une partie de l'armée, tantôt d'une autre, ni aux scènes de pillage dans les campagnes, ni aux soustractions dans les caisses publiques. Il y a longtemps que ces choses-là se voient en Espagne. Ce qu'on n'y avait pas encore vu, c'est un monarque donnant sa démission spontanément, modestement, sans y être forcé par la révolution ou par la banqueroute, uniquement parce qu'il estimait avoir échoué dans ses efforts pour rendre la nation heureuse et libre.

Bel exemple, trait héroïque, pour lequel le nom d'Amédée Ier restera dans l'histoire plus sympathique et peut-être plus célèbre que celui d'aucun monarque espagnol !

Au point de vue religieux, le départ du roi constitutionnel n'a pas eu de conséquences fâcheuses. La république est favorable à la liberté religieuse, on lui prête même le dessein de travailler à la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

C'eût été autre chose si le carlisme avait eu le dessus. L'avénement de don Carlos aurait été pour nos missionnaires le signal de leur congé ; les écoles et les chapelles évangéliques auraient été fermées du jour au lendemain ; car don Carlos est l'homme des jésuites. Que Dieu préserve l'Espagne de tomber entre pareilles mains !

Le comité central de l'Alliance évangélique a commencé, dans la revue *Evangelical Christendom*, la publication de rapports qu'on lui envoie de différentes parties du monde au sujet de la semaine de prières. Malgré leur uniformité, ces rapports sont du plus haut intérêt. Nous en extrairons les appréciations et les faits suivants.

A Londres, les réunions avaient lieu dans divers quartiers, le matin de bonne heure et à midi. La grande salle de la Taverne de Londres se remplissait chaque jour d'une foule énorme ; et rien n'était plus émouvant que de voir des hommes d'affaires, des banquiers, des négociants, des avocats, abandonner leurs occupations à

l'heure la plus remplie de la journée pour consacrer quelques instants à la prière en commun.

A Liverpool les réunions se tenaient dans le casino, qui peut contenir plusieurs milliers de personnes. On s'y sentait comme aux portes du ciel. Le président eut un jour de la peine à congédier l'assemblée qui perdait la notion du temps.

A Brighton, pour la première fois, toutes les dénominations protestantes prirent part à des meetings convoqués dans une des églises nationales. Le désir de participer aux bienfaits de la prière en commun était si vif, que beaucoup de personnes durent s'en retourner chez elles chaque soir sans avoir pu trouver place dans l'enceinte consacrée au culte. A la suite de la semaine de prières, quinze congrégations se rassemblèrent avec leurs pasteurs pour célébrer une agape fraternelle.

A Berlin, les réunions n'ont jamais été plus suivies. Le 8 janvier, la grande salle des frères moraves se trouva trop petite pour les multitudes qui l'envahissaient. Peut-être faut-il expliquer en partie cet empressement par la présence de l'impératrice, qui daigna prendre la parole et témoigner sa sympathie pour ce genre de réunion.

A Stokholm, c'était la première fois que les communautés rivales des luthériens et des baptistes s'unissaient pour louer et prier Dieu. Le résultat de cette entente fut très satisfaisant. Toutefois une section des luthériens se tint à l'écart; les prières n'y abondaient pas, et l'un des assistants fit plus tard la remarque que le pasteur avait changé la semaine de prières en une semaine de sermons. Dans plus de cent localités de la Suède, les meetings de janvier devinrent des foyers de réveil.

En Norvége, les réunions furent caractérisées par un rapprochement sincère des différentes dénominations ecclésiastiques.

A Rome, la semaine de prières était une nouveauté. Les chrétiens l'ont célébrée avec reconnaissance, heureux de pouvoir enfin prendre part à ce grand concert de louanges et d'intercession. Dans l'affranchissement de leur patrie, ils voyaient avec joie le fruit des prières universelles de l'église, un admirable exaucement, gage de bénédictions pour l'avenir.

A Athènes, la rivale classique de Rome, des réunions auxquelles étaient invités les chrétiens de toute nation, eurent lieu dans le local de l'Eglise évangélique grecque. Beaucoup d'indigènes y assistaient par pure curiosité, mais il y avait du recueillement dans l'assemblée. Les chrétiens anglais avaient aussi organisé un meeting au Pirée. Le succès fut assez grand pour les engager à tenir dans ce port, fréquenté par tant d'étrangers, une réunion trimestrielle de prières.

A Smyrne, des meetings eurent lieu chaque soir; des membres de presque toutes les églises de la chrétienté y assistaient. Le sentiment d'une communion réelle avec des milliers de frères dispersés sur la terre entière, remplissait de joie les assistants et leur inspirait un nouveau courage pour le combat de la foi. Le 8 janvier fut un jour particulièrement béni. On s'était réuni dans la vaste salle de l'Institut des diaconesses. Il y eut des allocutions et des prières en anglais, en turc, en arabe, en arménien, en espagnol, en grec. L'intérêt manifesté par quelques Juifs, spectateurs de cette scène, toucha vivement l'assemblée.

Mais c'est surtout dans les stations missionnaires lointaines, aux Indes, en Chine, dans la Polynésie, que la semaine de prières acquiert de l'importance. Isolés toute l'année au milieu des païens, les petits troupeaux de fidèles se sentent pendant ces huit jours unis à la grande armée des témoins de Jésus-Christ. Le sentiment de la solidarité chrétienne fortifie leur foi, ranime leur zèle, les relève à

leurs propres yeux et leur donne la force de supporter l'opprobre résultant de leur infériorité numérique au sein des populations idolâtres. Cette semaine est pour eux d'un prix infini.

**

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

Vaud.

Lausanne, mars 1878.

Auriez-vous l'obligeance de donner place, dans le *Chrétien évangélique*, à une rectification qui me semble avoir assez d'importance pour que je sois autorisé à vous faire cette demande. S'il ne s'agissait que d'une affaire d'intérêt tout personnel, je me serais abstenu ; mais il s'agit du christianisme évangélique, de savoir si ce qu'on appelle de ce nom est quelque chose de positif, de vivant, de distinct, en présence du christianisme dit libéral, ou bien si ce n'est qu'un assemblage d'opinions théologiques impossible à déterminer et sans unité. D'ailleurs, la plupart de vos lecteurs ont eu sous les yeux la phrase contre laquelle je réclame, et il ne leur est sans doute pas indifférent de n'être pas induits en erreur sur ce qui a été réellement dit dans une assemblée publique de pasteurs par un des professeurs de la faculté de théologie de l'église libre. Je dois de rétablir la vérité et à ceux qui m'ont entendu et plus encore à ceux qui ne m'ont pas entendu.

Dans son discours prononcé à la réunion de la Société pastorale suisse, et qu'il vient de publier en le dédiant aux membres du synode de l'église nationale du canton de Vaud, mon collègue, M. le professeur Astié, m'attribue une définition du christianisme évangélique que je n'ai jamais donnée et dont je ne veux pas accepter la responsabilité. M. Astié cite de mémoire, mais il faut qu'il ait écouté mon rapport sous l'empire d'idées préconçues ou de préoccupations qui lui ont fait entendre autre chose que ce qui a été lu. Quoi qu'il en soit, la phrase à laquelle il fait allusion a subi dans son esprit une transformation qui ne me permet pas de la reconnaître pour mienne, et qui m'oblige à lui en laisser la paternité et l'honneur.

M. Astié s'exprime en ces termes dans son discours, pag. 32 : « Vous le voyez, messieurs, l'expression orthodoxie, christianisme évangélique, est aussi indéterminée que celle de libéralisme : elle ne saurait être définie. Une définition générale a, il est vrai, été proposée. Le christianisme évangélique, a-t-on dit, c'est l'ancienne théologie, sans l'intellectualisme, le dogmatisme, l'élément autoritaire. La définition est belle (ici en marge: Elle est de M. le professeur Clément, dans son rapport devant la section vaudoise); il est vraiment dommage qu'elle ne soit pas exacte. »

Je crois bien qu'elle n'est pas exacte: on la dirait faite exprès pour discréditer la thèse qu'elle exprime. Encore une fois je ne saurais l'accepter comme rendant ma pensée et j'accepte moins encore le compliment dont elle est suivie. Je n'ai pas prétendu donner la définition en forme d'un fait trop général et trop complexe pour être défini en quelques mots. D'ailleurs définir, c'eût été juger, et juger sommairement et à l'avance, et je m'étais imposé la tâche de rassembler les faits, de les exposer parallèlement et de laisser à l'assemblée de former son jugement. Le christianisme évangélique étant chose bien connue et présente à l'esprit de tous, sinon très déterminée, il suffisait, au point de départ, de le caractériser par l'indication de ses traits essentiels et distinctifs. Mais surtout je n'ai pas eu un seul instant l'idée d'appeler le christianisme évangélique une « théologie. » C'est par l'emploi de ce mot que ma pensée se trouve entièrement faussée dans le discours de M. Astié. Je sais aussi bien que personne distinguer entre théologie et foi. Je sais, et c'est précisément ce que j'ai dit, que le christianisme évangélique n'est pas un système de dogmatique complet, précis, arrêté, mais une foi, une vie, une manière de comprendre et de sentir le christianisme, qui comporte sur des points particuliers des conceptions très diverses. Seulement je crois qu'il n'y a pas de foi sans objet, pas de religion sans doctrine, pas de vie chrétienne sans vérité chrétienne. Je

crois que le christianisme évangélique avec toutes ses variétés, comme le christianisme libéral avec ses systèmes contradictoires, son théisme ou son panthéisme, découlent chacun d'un seul et même principe, principe bien plus religieux et moral que dogmatique; que ces deux principes opposés sont la négation l'un de l'autre, et qu'il n'y a pas de principe supérieur qui les puisse concilier. Je suis d'accord avec M. Astié quand il dit que le christianisme est une religion et non une théologie; seulement j'ajoute que toute religion a sa théologie. J'ai reconnu que les hommes appartenant aux systèmes opposés peuvent se rencontrer sur bien des points dans le domaine de la science, de la morale et même de la religion ; mais ce que j'ai affirmé c'est que le débat qui se poursuit aujourd'hui a lieu non pas entre deux théologies différentes, mais entre deux religions contraires.

Cela dit, voici textuellement ce qui dans mon rapport tenait lieu de définition.

« Il s'agit du *christianisme évangélique* (d'après le programme) et non de l'*orthodoxie*. Le christianisme évangélique est sans doute orthodoxe en ce sens qu'il est dans le grand courant de la foi qui fut dès le commencement celle de l'église » et qu'il en maintient les doctrines fondamentales. Mais il n'accepte de l'ancienne orthodoxie, ni son intellectualisme, ni son dogmatisme outré, ni son caractère autoritaire (ni ses déterminations théologiques sur les décrets divins, par exemple, et sur tant de points qui sont du domaine de la discussion et de la science). C'est le christianisme biblique, celui de saint Paul, de saint Pierre, de saint Jean. Il est conservateur, en ce qu'il veut « retenir le modèle des saines doctrines qui lui ont été transmises et garder le dépôt. » Mais il est libéral et progressif, en ce qu'il veut garder ce dépôt « par le saint-Esprit qui habite en nous, » comme dit l'apôtre (2 Tim. I, 13, 14); car là où est l'Esprit du Seigneur là est la liberté [et le progrès, parce que là est la vie]. Il peut se résumer en deux paroles : « *Dieu a tant aimé le monde que de donner son Fils unique au monde afin que* » etc... et « *Christ a été livré pour nos offenses et il est ressuscité pour notre justification.* »

C'était, il me semble, le distinguer assez nettement soit de « l'ancienne théologie, » soit du christianisme dit libéral, et dire aussi d'une manière assez positive ce qu'il est dans son essence.

On peut voir, au reste, le résumé de mon rapport dans le *Journal évangélique du canton de Vaud,* supplément au N° 12, 1872.

R. CLÉMENT.

Genève.

8 mars 1873.

Aujourd'hui a eu lieu la séance d'ouverture du second semestre des cours de la faculté de théologie de l'Oratoire. Ce qui a rendu cette séance particulièrement intéressante, c'est la présentation qui a été faite aux étudiants de deux nouveaux professeurs, M. G. Cramer, chargé de l'enseignement de l'homilétique, de la catéchétique, de l'archéologie biblique et de l'exégèse de l'Ancien Testament, et M. Louis Ruffet qui enseignera l'histoire ecclésiastique, la patristique, la statistique et l'archéologie chrétienne. Le regretté M. Merle se trouve ainsi dignement remplacé, et nous pouvons espérer que de nombreux et zélés ouvriers continueront à sortir de cette faculté, où les vérités évangéliques sont fidèlement et franchement enseignées.

P. B.

Mars 1873.

L'union de l'église avec l'état continue à porter dans notre canton ses fruits amers. Nos lecteurs ont appris par les journaux quotidiens les mesures graves prises par le conseil fédéral d'accord avec notre pouvoir exécutif contre le vicaire apostolique récemment nommé par le pape. Sur le refus de celui-ci d'obtempérer à l'ordre qui lui était donné de renoncer à sa charge jusqu'au moment où des tractations régulières auraient mis fin au désordre qui règne dans nos sphères religieuses, il a été conduit à la frontière. Cette mesure violente a froissé bien des consciences, et grand est le nombre des personnes qui, pleinement d'accord sur la nécessité de ramener à l'obéissance aux lois le représentant de Rome, protestent contre le bannis-

sement d'un citoyen suisse par simple mesure administrative. Le *Journal de Genève* a essayé d'établir une distinction entre le vicaire apostolique, seul exilé du canton, et le citoyen genevois; mais cette interprétation subtile a rencontré peu d'adhérents.

Du reste, en bannissant M. Mermillod, nos autorités ont augmenté le prestige qui entourait sa personne. Aujourd'hui l'enfant de Carouge est pour le *Courrier de Genève* et l'*Univers* un nouvel Athanase banni par l'arianisme genevois, et MM. Cérésole et Carteret, les dignes successeurs des plus mauvais empereurs romains. En voulant diminuer son autorité sur les consciences catholiques, on l'a rendue irrésistible; en l'éloignant sans jugement *de sa résidence épiscopale,* on en a fait le demi-dieu de Fernex, aux pieds duquel se prosternent aujourd'hui tous les ultramontains genevois. Vraiment, si le gouvernement s'était donné pour tâche de rétablir un évêque de Genève, il n'aurait pu s'y prendre plus heureusement qu'il l'a fait! La rose rouge du martyr décore désormais la poitrine de M. Mermillod. Ecoutez plutôt son discours aux deux ou trois mille fidèles (et infidèles) réunis le dimanche 23 février dans la cour du collége de Fernex, pour protester contre l'arrêté du conseil fédéral:

« Je ne sais comment répondre à cette éclatante et libre manifestation. Vous pouviez vous réunir à Genève, à Carouge, ce berceau de mon enfance, à Carouge dont l'élite des citoyens vient de m'exprimer la fidélité et l'attachement, mais là je n'ai pas le droit de vous bénir. Vous venez vous réunir ici sur la terre amie et hospitalière, je vous bénis *comme évêque et comme votre chef spirituel.*

» Si Dieu, lundi, a permis que je fusse conduit comme un vagabond entre deux commissaires, vous réparez aujourd'hui ce déshonneur de mon pays. Votre présence, votre concours empressé, vos acclamations montrent que le peuple catholique de Genève n'est pas solidaire des violations du droit et de la conscience.

» Il y a des moments où il paraît difficile de concilier deux choses, pourtant toujours conciliables, le devoir du chrétien et le devoir du citoyen, l'obéissance à l'église et l'obéissance aux pouvoirs humains. On m'a accusé de troubler le pays par mon ambition. Toute mon ambition a été de bâtir des églises pour la prière, des hôpitaux pour les souffrants, des écoles pour l'instruction du peuple, mendiant sur tous les chemins de l'Europe, en disant que Genève était la terre du droit et de la liberté. Et cette ambition m'a conduit dans l'exil où vous venez m'entourer.

» Je veux rester à la frontière pour vous aimer. Je veux y rester comme une protestation contre le droit violé et en attendant la résurrection de l'honneur de Genève. Vous m'apportez ici le témoignage de vos sympathies. Vous représentez le principe de la liberté de conscience. Dans nos luttes religieuses rappelons-nous l'Irlande: O'Connell réunissait les Irlandais, il leur disait: « Ne faites rien d'illégal, mais ne » trahissez jamais votre foi et votre con- » science.... » Dans les plis de ma soutane, j'ai emporté de mon pays les droits et la liberté de la conscience, et un jour je les y reporterai. Ce que je défends, ce n'est pas ma personne, c'est la liberté du foyer domestique, l'éducation des familles, toutes les joies et les espérances de la patrie.....

» Et maintenant tout n'est pas fini par cette manifestation..... *Vous m'avez juré obéissance et fidélité.* En dehors de mon autorité, vous n'auriez que des schismatiques, que des prêtres intrus qui ne seraient ni la religion de vos pères, ni l'honneur de vos consciences; vous respecterez les prêtres que je vous ai envoyés. *Vous respecterez ma parole qui vous arrivera par eux.* C'est tout ce que je vous demande. En dehors du pape, en dehors de l'autorité qu'il m'a donnée pour vos âmes, il n'y a que schisme, de quelque part qu'il arrive, sous l'impulsion de la centralisation du pouvoir, ou sous une impulsion allemande, ou sous une impulsion occulte quelconque. Quant aux autorités de mon pays, je ne leur demande rien, si ce n'est le respect de l'article 130 de la constitution et de la liberté religieuse..... »

Ce discours donne un intérêt particulier à l'appel adressé au père Hyacinthe par une assemblée d'environ trois cents catholiques réunis dans une salle de l'Institut pour protester contre la manifestation de

Fernex. L'éloquent abbé a accepté cet appel, et dans peu de jours il commencera ses conférences. L'accueil qui lui sera fait par la population catholique, comme aussi la votation populaire qui aura lieu le 23 mars sur la loi constitutionnelle visant la réorganisation du culte catholique, nous apprendra à quel parti appartient la majorité. Il est à craindre que l'exil sans jugement de l'ancien curé de Genève n'ait ramené sous sa houlette pastorale bien des brebis égarées. Les nombreuses adhésions de conseils municipaux, de maires, d'adjoints, qu'insère chaque jour le *Courrier de Genève* avec une joie non dissimulée, peuvent faire penser que notre Grand Conseil s'est engagé dans une campagne dangereuse. Il sera soutenu toutefois par bon nombre de protestants qui voient dans la nomination des curés par les paroisses un pas en avant vers l'affranchissement des catholiques, un progrès sérieux sur l'état précédent, un acheminement vers la séparation de l'église d'avec l'état. Ce nouvel ordre de choses sera-t-il favorable au développement de la vraie piété? C'est une autre question. On sait à quels abîmes la démocratisation de l'église a conduit l'établissement national protestant, et l'on peut se demander si le régime du suffrage universel appliqué à l'église catholique produira de meilleurs résultats.

P. S. L'*Alliance libérale* a été froissée par notre corresnpodance de janvier, dans laquelle nous montrions les conséquences fâcheuses qu'entraîne le système électoral en usage dans l'église de Genève. Elle consacre depuis trois semaines à cette correspondance des articles de fonds et des faits divers, mais nous voyons avec étonnement qu'elle n'ait pas encore publié le texte original de ce *traité secret* conclu entre l'Union évangélique et le presbytère de l'Oratoire qui lui avait servi la veille de l'élection de machine de guerre et d'épouvantail. Ce serait un document curieux à connaître pour ceux-là mêmes qui doivent l'avoir signé. Jusqu'à sa publication le journal libéral voudra bien nous permettre de ne pas lui répondre.

LOUIS RUFFET.

Neuchâtel.

12 mars 1873.

Notre situation ecclésiastique se débrouille ou s'embrouille selon la logique des événements. L'église libre ne rencontre pas dans notre pays des sympathies assez vives pour que l'on puisse songer à son établissement pour le moment. D'un autre côté, les protestants libéraux demandent qu'une place leur soit faite dans l'église nationale, et c'est pour répondre à ce désir, parfaitement légitime du reste, que l'on a proposé au Grand Conseil la révision de la loi ecclésiastique. Le Conseil d'Etat, tenant compte de cette invitation, a rédigé un projet de loi qui vient d'être publié et qui sera soumis dans quelques jours à l'autorité législative.

Que vous dirai-je de ce projet de loi? Les ecclésiastiques, presque à l'unanimité, le trouvent mauvais et l'on me dit que les laïques en sont encore moins contents. M. Rosselet d'Ivernois lui-même, dont les paroles toutes pénétrées de charité ont trouvé de l'écho dans plusieurs villes suisses où il est allé présenter son plaidoyer en faveur de la réconciliation en un seul corps de tous ceux qui se rattachent à la personne de Christ, M. Rosselet s'est prononcé contre ce projet de loi, qui détruirait l'église neuchâteloise s'il entre jamais en vigueur. Pour se rendre compte de la portée funeste et hostile de ce projet, il n'est pas nécessaire de le comparer à la loi ecclésiastique actuelle du pays de Neuchâtel. Il s'explique suffisamment par lui-même, et, malgré ses apparences libérales, il ne fera illusion à personne, pas même à ceux qui le recommandent. Voici, en effet, son vice fondamental : il ne distingue pas les électeurs ecclésiastiques des électeurs politiques; il identifie absolument ces deux catégories qui n'ont cependant pas les mêmes intérêts, s'il est vrai, comme on l'a cru jusqu'à présent, qu'il faut rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

D'après le projet en question, rien n'empêchera qu'un Chinois ayant acquis la nationalité neuchâteloise, ou un Turc, n'exerce ses droits de membre du corps électoral ecclésiastique, puisqu'il est devenu citoyen du pays. L'église qui, d'après les notions

scripturaires, corroborées par le bon sens universel, est l'assemblée de ceux qui ont cru, sera plutôt, d'après le projet, l'assemblée de ceux qui ne croient pas et même qui sont décidés à ne pas croire et à détruire cette superstition qu'on appelle le christianisme. Cette masse d'électeurs indifférents ou hostiles nommera les pasteurs et les congédiera tous les six ans. Elle élira le synode, lequel à son tour nomme les professeurs de la faculté de théologie. Ces diverses autorités, émanées du suffrage universel, ne représenteront plus l'esprit chrétien, mais la tendance religieuse de la majorité des électeurs, et l'on sait ce que vaut cette tendance, au point de vue chrétien.

Tel est, me paraît-il, le vice fondamental du système qu'on nous propose, et c'est le moment ou jamais, pour quiconque dans notre canton attache encore quelque prix à la religion chrétienne, de faire tous ses efforts pour qu'un tel projet ne devienne jamais loi. S'il renferme des éléments de progrès réel, qu'on se les approprie, mais que le pavillon qui recouvre la marchandise ne séduise personne. Les débats vont s'ouvrir au sein de l'autorité législative sur cette grave question. L'attention publique commence à se préoccuper de ce bouleversement qu'on appelle « révision de la loi ecclésiastique : » les diverses opinions se feront entendre, comme il y a quatre ans, lorsque le christianisme libéral nous fut prêché par M. Buisson. Alors la victoire demeura à la cause évangélique. Que sortira-t-il du nouveau débat non plus dogmatique mais pratique dont notre pays devient le théâtre? Nul ne le sait, mais le courage pour la cause de la vérité ne manque pas ici, et puisqu'il est question d'église, il y a encore beaucoup de chrétiens dans le canton de Neuchâtel qui savent que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. L'église neuchâteloise peut être renversée, l'église chrétienne ne périra jamais.

W.

Berne.

10 mars 1873.

Si j'étais un chroniqueur, j'aurais un volume à écrire sur les mouvements religieux et ecclésiastiques qui se sont produits à Berne depuis ma dernière lettre. A elle seule *la grande journée réformiste* du 22 octobre fournirait matière à de longs récits. Mais les journaux ayant beaucoup parlé de cette affaire, je me bornerai à quelques impressions personnelles.

On sait que le parti réformiste, voulant rehausser l'éclat de sa fête, avait demandé notre cathédrale pour le sermon de son grand orateur, M. le pasteur Lang, de Zurich. Le consistoire paroissial, à qui la demande avait été adressée, refusa l'église, à l'unanimité des membres présents. Il ne se dissimulait pas que ce refus exciterait de grandes colères; il prévoyait qu'il serait désavoué par le conseil municipal, ou, à son défaut, par le conseil d'état; qu'il serait conspué par les cent organes du parti radical et renié par la masse de la population. Mais, gardien du bon dépôt de la saine doctrine qu'il a juré de défendre, il n'a eu qu'une crainte: celle de scandaliser les âmes croyantes, se souvenant des paroles du Seigneur : « Malheur à l'homme par qui le scandale arrive ; » et il a déclaré que, de son aveu, jamais la chaire de son église ne servirait à propager les doctrines dissolvantes qui aboutissent forcément au nihilisme où est tombé le D[r] Strauss, l'apôtre du parti réformiste. Que cette religion nouvelle soit enseignée librement dans les auditoires académiques, dans les casinos ou ailleurs, nous le voulons bien, mais la chaire chrétienne ne doit proclamer que la vérité biblique. « Ne vous laissez pas séduire, disait le consistoire dans sa proclamation, par le scepticisme du siècle et par les doctrines changeantes de la sagesse humaine: la parole de Dieu demeure éternellement ; c'est cette parole qui vous a été annoncée et qui, Dieu aidant, continuera à être prêchée parmi vous. »

Cette mâle fermeté a réjoui bien des âmes chrétiennes. Un théologien allemand me disait: « Malgré tout, j'aime vos républiques suisses; elles stimulent le caractère et les convictions individuelles; dans aucune ville d'Allemagne d'une trentaine de mille habitants, nous ne trouverions autant d'hommes affermis dans la foi et prêts à affronter le blâme du public. »

Il faut dire que le blâme, le mépris, la

pitié ne furent point épargnés à ce pauvre consistoire, lorsque, le soir du 22 octobre, on vit, contrairement à sa décision, la cathédrale brillamment éclairée comme pour une fête, regorgeant d'auditeurs, et retentissant des chants de sociétés que nous croyions attachées à notre foi. L'orateur captiva la foule : son organe agréable, son style poétique, son mysticisme religieux, son assurance d'avoir gravi jusqu'aux cimes de la pensée humaine, entraînèrent l'auditoire. « Quoi, disait-on, cet homme ne serait pas chrétien ! Que ne pouvons-nous l'entendre chaque dimanche au lieu des fades litanies orthodoxes ! Ces pharisiens étroits et sombres du consistoire pourraient apprendre de lui ce que c'est que le vrai christianisme. » Tous, sans doute, ne furent pas éblouis ; quelqu'un disait : « Belle voix, style fleuri, mais vide ! » Néanmoins ce sermon fut une victoire éclatante pour les réformistes : le gros public fut convaincu que ce parti n'était pas simplement négatif ; qu'il annonçait un christianisme épuré ; sa cause était gagnée aux yeux de plusieurs.

Dès lors, les *libéraux* se sont affirmés à Berne avec une assurance croissante ; ils ont organisé des services divins le lundi soir dans un local gouvernemental. Les pasteurs du parti y ont prêché successivement devant un auditoire de deux à trois cents personnes. C'est M. Bitzius qui a eu le plus de monde : il a parlé de l'immortalité et de la vie éternelle : il a conclu que ces doctrines étaient incertaines, qu'on ne pouvait ni les affirmer ni les nier : à ses yeux, c'est *une question ouverte*. Platon, dans son Phædon, § 145, met dans la bouche de Socrate ces paroles sublimes : Καλὸν γὰρ τὸ ἆθλον, καὶ ἡ ἐλπὶς μεγάλη. (Noble est le prix du combat et grande l'espérance !) Après vingt-deux siècles, un pasteur *chrétien* termine son sermon par un triste *peut-être*. Quel progrès ! quelle religion ! Quand on a abandonné Celui qui a dit : « Je suis la résurrection et la vie ; j'ai été mort, et voici, je suis vivant aux siècles des siècles, » que reste-t-il, sinon le doute et le désespoir ? Nos réformistes ont beau se défendre de la logique impitoyable du Dr Strauss, ils sont sur la pente : elle les entraînera infailliblement dans l'athéisme, à moins d'une conversion sincère que Dieu veuille leur accorder. Sans le Saint-Esprit, la théologie est un poison, a dit le professeur Beck ; quel est le chrétien qui n'aurait horreur de cette science faussement ainsi nommée, qui tue les âmes, qui leur ravit toute joie et tout courage, qui brise tout ressort de foi et d'enthousiasme ?

Quand, en novembre dernier, à la fête de notre université, le professeur Holsten proclamait le divorce de la science et de l'église, le cœur se soulevait contre ce sophisme ; jamais l'église n'a fait divorce avec la science véritable qui a ses racines dans la piété ; une science théologique impie, c'est-à-dire sans foi, est radicalement fausse aussi bien que pernicieuse ; le peuple de Dieu l'a toujours repoussée ; le divorce est tout fait, puisqu'il n'y a jamais eu de mariage. Qu'est-ce que l'homme sait de Dieu sans la Parole de Dieu ? L'histoire du paganisme le montre clairement.

Tant notre fausse théologie est écœurante, tant les sciences réelles ont d'attraits. Le professeur Forster, jeune savant naturaliste, a fait récemment une conférence sur *la fin du monde*. Après avoir établi la théorie de l'origine des planètes, comme anneaux dégagés successivement du corps central, et écarté en passant le système de Darwin, en disant que *la vie* ne s'explique que par un acte créateur, il chercha à démontrer que les planètes seraient un jour réabsorbées dans le sein qui les avait produites, qu'ainsi notre terre rentrerait dans le soleil et y serait consumée, et que le soleil lui-même se consumerait à son tour. En finissant il dit : Celui qui s'est familiarisé avec la pensée de la mort, abordera sans peine l'idée de la destruction du monde visible, sachant que sur ses ruines l'esprit immortel célèbre son triomphe. M. Forster n'est pas théologien : professeur des sciences naturelles, il ne se constitue pas défenseur de la religion ; mais c'est un esprit noble et fier qui ne subit pas le joug du matérialisme en vogue parmi nous.

Au fond, les débats théologiques édifient peu et la polémique, quelque nécessaire qu'elle soit comme confession de la vérité, ne convainc presque personne et risque d'endurcir plutôt que de toucher les cœurs. Ce qui convainc et remue les entrailles de notre être moral, ce sont les assemblées de chrétiens vivants qui s'humilient devant

Dieu avec un vif sentiment de leur misère. Il faut entrer dans ce sanctuaire pour comprendre la vraie vie de l'église. Saint Paul dit aux Corinthiens: « Si, dans vos assemblées, tous prophétisent (prêchent, exhortent, prient) et qu'il entre quelque infidèle ou quelque ignorant, il est convaincu par tous, et il est jugé de tous; ainsi les secrets de son cœur sont manifestés, tellement qu'il se jettera sur sa face et adorera Dieu, et il publiera que Dieu est véritablement parmi vous. « Ces chauds foyers des assemblées fraternelles sont plus puissants pour gagner les âmes que les plus brillantes apologies du christianisme. Profitons de ces moyens de grâce que le monde déteste et que notre homme charnel redoute, sentant qu'il n'y sera pas ménagé.

J'ai fait ces réflexions dans une de nos assemblées bénies de la société évangélique, le 27 novembre dernier. Les esprits étaient encore agités par les discussions relatives au sermon de M. Lang. Alors nous entrâmes au sanctuaire, et oubliant le cliquetis des armes théologiques, une centaines d'hommes mariés, la plupart cultivateurs, se réunirent pour se demander: Comment traitons-nous nos femmes? Sommes-nous des maris chrétiens? Il vous sera intéressant d'apprendre que c'est un article du *Chrétien évangélique* (numéro de février 1871) qui nous fournit ce sujet d'examen de nous-mêmes: cet article fut traduit et lu, puis, la discussion ouverte, on entendit durant plusieurs heures des confessions, des regrets, des directions, des encouragements touchants: les cœurs étaient brisés et chacun se retira avec le désir ardent d'aimer sa femme comme Christ a aimé l'église et de réparer, pendant les années qui nous restent peut-être, les torts et les imperfections du passé.

Vous savez que notre directeur des cultes est fort occupé de la réorganisation de l'église, et qu'il a préparé un nouveau projet de loi ecclésiastique. Le mobile réel est évident: on veut assurer aux réformistes une position légale dans l'église. On ne veut pas la séparation parce qu'on aime à tout gouverner: on veut former et consacrer les pasteurs à son gré; on abolit toute confession de foi; on veut faire nommer un synode par des cercles électoraux où presque tout le monde pourra voter comme aux élections politiques; on réserve aux paroisses territoriales le droit du *veto* vis-à-vis des décisions du synode, le droit de choisir librement leur pasteur pour six ans, leur liturgie, leur catéchisme, leurs cantiques, et d'organiser le culte *ad libitum*. Sous cette apparence de liberté, la main du gouvernement est sensible partout: tout règlement devra porter sa sanction; tout paroissien pourra invoquer le secours de l'état contre les décisions des autorités constituées. En un mot, c'est un gâchis, un expédient en faveur des réformistes, un césaro-papisme d'autant plus étouffant, qu'il s'appuiera sur les majorités radicales.

Le pouvoir civil marchera d'autant plus résolûment dans cette voie, que la résistance des ultramontains sera plus tenace. L'état est en train de faire un catholicisme à sa façon; pourquoi n'en ferait-il pas autant pour le protestantisme? Je ne méconnais pas ses difficultés réelles avec M. Lachat; à sa place je ne pourrais sanctionner ni le fameux syllabus, ni l'infaillibilité; d'un autre côté, est-ce à lui qu'il appartient de prescrire aux catholiques ce qu'ils doivent croire et rejeter? Et quant à ce qui concerne l'église du Seigneur, a-t-il qualité pour organiser, pour légiférer? La séparation ne s'impose-t-elle pas comme une nécessité? Mais rien n'est moins libéral qu'un radical: il aimera la liberté des mœurs, il déteste la liberté des convictions et n'a aucun respect pour le domaine de la conscience. L'autre jour je rencontrai en rue deux Jurassiens catholiques radicaux. Je m'informai de l'état des esprits dans leurs villages, et je m'aperçus qu'ils étaient exaspérés contre leurs ultramontains.

— Il faudra une nouvelle guerre du Sunderbund, me dirent-ils.

— Mais, répliquai-je, à quoi vous a servi la première? En chassant les jésuites, n'en avez-vous pas décuplé le nombre en Suisse?

— Sans doute, dirent-ils, mais nous procéderons d'une manière plus radicale.

— Et que ferez-vous, de grâce? Vous avez peut-être cent mille hommes et femmes en Suisse qui croient en âme et conscience que le pape est infaillible; voulez-vous les égorger, les expulser?

Ils ne dirent pas non. Je continuai:

— Pour vaincre Loyola, il faut un Luther; pour bannir l'erreur, il faut la vérité: pour extirper la fausse religion, il faut, non des canons et des mitrailleuses, mais la Bible.

Ils finirent par me dire:

— Il faut que le gouvernement fédéral arrange une religion pour la Suisse, comme l'empereur de Russie l'a fait pour son pays; nous n'entendons pas qu'il y ait désormais deux espèces de Suisses: ceux qui ont leur patrie à Rome et ceux qui l'ont en Helvétie!

— Et ceux qui l'ont au ciel, pensais-je, qu'en ferez-vous?

J'avoue que je ne suis pas friand de la religion fédérale que mes concitoyens nous mettent en perspective; mais ils ont révélé le fond de la pensée du parti: il faut une religion pour le peuple, tant qu'il sera assez borné pour croire: donnons-lui-en une, aussi commode, aussi raisonnable que possible, et qui surtout ne nous gêne pas par de fortes convictions. Tel est, au fond, l'esprit qui inspirera les organisations ecclésiastiques du parti radical. On me dit cependant que M. Borel, le nouveau conseiller fédéral, ennuyé d'avoir à se chamailler avec des prêtres, inclinerait à la séparation et qu'il en posera le principe devant les chambres fédérales qui seront prochainement convoquées.

Aujourd'hui nous avons vu s'éteindre, en sa quatre-vingtième année, notre bien-aimé et vénéré pasteur Baggesen. Il a travaillé jusqu'aux dernières semaines de sa longue carrière et il a porté du fruit jusqu'à la vieillesse toute blanche. Je vous enverrai, Dieu aidant, un aperçu de sa vie pour votre prochain numéro. Son souvenir nous reste en bénédiction. B.

Angleterre.

Londres, mars 1873.

Bien des voix proclament que la gloire de l'Angleterre est passée, et que son étoile décline visiblement. Elle a perdu le rang qu'elle tenait jadis parmi les puissances européennes; son ancien prestige a disparu, et elle fait des efforts inutiles pour cacher sa faiblesse sous le prétexte qu'elle n'approuve plus la guerre et que tout différend international doit se terminer par le moyen d'un arbitrage. Puis, le pays est en proie à des crises perpétuelles; les grèves qui éclatent presque chaque semaine menacent de ruiner le commerce, et la question sociale pourrait facilement amener une révolution où l'ordre et la prospérité du royaume seraient gravement compromis. Si seulement les églises pouvaient offrir un abri sûr et paisible contre la confusion qui s'avance et le bouleversement général que l'on redoute! Mais en vain chercherait-on un lieu de repos dans l'église anglicane, avec ses divisions si prononcées, qui lui donnent l'aspect d'une véritable Babel? Dans les églises non conformistes, il règne sans doute plus d'harmonie, mais elles aussi ressentent les agitations de la société, et elles aussi ont leurs conflits tant extérieurs qu'intérieurs. Elles ont à résister aux prétentions souvent peu scrupuleuses du clergé anglican, et à prendre vis-à-vis de l'état une attitude défensive. Elles ont aussi leurs agitations intérieures, tantôt sur la question d'une liturgie en opposition à la prière d'abondance, et tantôt sur celle de l'usage du vin dans la sainte cène; sujet qui s'agite en bien des endroits où le principe des *Bons Templiers* obtient de nombreux adhérents.

Quand l'ancien ordre de choses est ainsi menacé, il n'est pas étonnant que pour bien des esprits peureux l'avenir soit peu rassurant. Il est certain qu'il y a beaucoup de sujets de crainte. Comment voir sans alarme le progrès rapide du ritualisme et la préparation qui se fait par ce moyen pour l'introduction du principe du romanisme, la soumission absolue à la volonté et à l'autorité du prêtre? Partout le mauvais levain se répand; les cérémonies deviennent plus nombreuses et plus absurdes, et ce qui aggrave la situation, c'est la sentence prononcée il y a quelques mois en faveur du fameux prêtre anglican Bennett de Frome, dont l'interprétation romaniste de la cène a été déclarée ne pas être entièrement opposée aux doctrines de l'église réformée anglicane.

Les questions si énergiquement débattues entre les maîtres et leurs ouvriers sont aussi bien graves. Tout en amenant beaucoup de misère, comme actuellement

dans le pays de Galles, elles ont aussi pour effet fâcheux de rendre la séparation entre riches et pauvres plus marquée que jamais.

Cependant tout n'est pas ténébreux; il y a aussi des sujets d'encouragement et d'espérance. Çà et là les nuages s'ouvrent et laissent apercevoir quelques rayons de lumière. Si la question des rapports entre patrons et ouvriers est des plus épineuses et donne souvent lieu à des malentendus déplorables, la discussion aura pourtant pour effet d'améliorer le sort de la classe ouvrière qui, dans les circonstances actuelles, ne peut sortir de la position misérable où elle se trouve. Dans plusieurs provinces de l'Angleterre, la condition de la population agricole est déplorable; le taux du salaire varie beaucoup, mais il ne monte souvent qu'à 10 ou 12 schellings par semaine. Il y a trente ans, quand le prix des vivres était beaucoup plus bas, un homme pouvait encore entretenir sa famille, si elle n'était pas trop nombreuse, avec cette petite somme; mais aujourd'hui où tout est devenu si cher, la chose est impossible. Est-il étonnant alors que ces déshérités de la fortune, entendant dire que leurs frères des villes, bien que mieux rétribués qu'eux, se coalisent pour obtenir une part dans les profits énormes de leurs patrons, se demandent si eux aussi ne pourraient pas s'unir pour obtenir de meilleurs gages? Ce que je trouve étrange, c'est que des hommes intelligents, et en particulier les membres du clergé anglican qui se disent les amis et les défenseurs des pauvres, se permettent de blâmer cette action des travailleurs agricoles. Si l'on envisage ce mouvement sous le point de vue religieux, on devrait plutôt s'en réjouir; car comment la population rurale serait-elle gagnée à l'évangile aussi longtemps qu'elle est mal abritée, demi-nue et affamée, et par conséquent affaiblie de corps et d'esprit. On me répondra qu'avant que cette question s'agitât, cette population était contente et qu'elle fréquentait assidûment les églises paroissiales. Soit! mais c'était le contentement de ceux qui ne croyaient pas possible d'améliorer leur sort, et leur piété n'était dans bien des cas que celle du chien qui accompagne son maître quand il se rend à l'église.

Ceci me conduit au sujet de l'instruction primaire qu'une loi a rendue obligatoire pour chaque enfant. Depuis lors bien des écoles se sont ouvertes, mais la prétention du clergé anglican de se servir de celles-ci pour affermir sa position a beaucoup entravé l'exécution de cette loi; et même la situation est telle que le gouvernement sera obligé de modifier son bill, pour établir un système d'instruction séculière qui laisse aux églises le soin d'instruire les enfants dans la religion de leurs parents.

Les non conformistes sont aujourd'hui presque tous convaincus, par la force des choses et en particulier par l'attitude du clergé national, que ou bien l'éducation ne peut pas s'étendre à tous les enfants, ou bien elle doit être exclusivement séculière. Il serait sans doute désirable que tous les enfants d'une paroisse reçussent l'instruction religieuse de la bouche de leurs instituteurs ordinaires, mais quand c'est le gouvernement ou plutôt un corps civil, comme la paroisse, qui les nomme, quel garant peut-on avoir que l'instituteur soit lui-même sous l'influence des principes qu'il doit enseigner? Et puis, quelle religion enseignera-t-il? sera-ce le ritualisme, la religion naturelle, ou l'évangile?

La question de la séparation de l'église et de l'état prend de jour en jour une plus grande importance. En face des envahissements rapides du ritualisme et de la faiblesse marquée du parti évangélique, en face aussi de l'attitude hostile prise par le haut clergé contre tout ce qui est libéral, les non conformistes de toutes nuances se montrent de plus en plus déterminés à hâter l'avénement du jour où il n'y aura plus de religion nationale dans le royaume uni. Les presbytériens anglais agitent la question, et leurs frères d'Ecosse la discuteront lors des prochaines séances de leur grande assemblée. Les wesleyens mêmes, qui ont déclaré ne s'être jamais séparés de l'église établie et qui se sont appelés non conformistes pour se distinguer des congrégationalistes tant baptistes que pédobaptistes, qui s'appellent aussi dissidents, les wesleyens, dis-je, commencent à sentir la nécessité de prendre une position plus nette, et ils vont publier un jour-

nal ayant pour but de plaider la cause de la séparation.

Le *Nonconformist*, journal où M. Miall plaide depuis trente ans cette même cause, a démontré par des chiffres que, dans les grandes villes, les non conformistes de toutes nuances ont plus fait que l'église nationale pour pourvoir aux besoins religieux de la population. Cette statistique a fait sensation et bien des anglicans en contestent l'exactitude. Il se peut qu'il y ait quelques erreurs, mais elles ne sauraient détruire la conclusion générale à laquelle on est amené, savoir, que les églises libres ont déjà surpassé de beaucoup en activité et en zèle la riche et puissante église nationale.

R. S. ASHTON.

Japon.

Un journal du Japon raconte le fait suivant, qui montre avec quelle énergie le besoin de pardon peut se faire sentir même à des païens.

On trouve dans plusieurs théâtres et dans certains temples des échafaudages élevés, d'où les gens se précipitent après avoir invoqué le dieu Kiomizu. Meurent-ils de la chute, c'est une preuve qu'ils n'ont pas trouvé grâce devant leur idole; mais sortent-ils sains et saufs de l'épreuve, ils sont assurés que leur prière a été exaucée.

Dernièrement une jeune fille de dix-neuf ans, nommée Kadoda, avait durant sept jours invoqué le dieu Kiomizu, lui demandant grâce pour le péché qu'elle avait commis en semant la division entre son père et sa belle-mère; après quoi, voulant être certaine qu'elle était pardonnée, elle résolut de faire le saut périlleux. Elle se rendit en conséquence dans un temple de Kiodo, et monta sur l'échafaudage. Comme elle s'élançait, sa femme de chambre l'entoura de ses bras, et elles tombèrent ensemble. Elles s'en tirèrent l'une et l'autre avec de légères blessures; mais le gouvernement japonais prit occasion de cet événement pour interdire cet usage et quelques autres coutumes païennes.

En rencontrant un tel désir de pardon chez de pauvres idolâtres, ne nous sentirons-nous pas, d'un côté, humiliés du peu d'importance que nous attachons souvent à nos péchés, et d'un autre côté, pressés de faire annoncer la bonne nouvelle du salut gratuit à tant de malheureux qui l'ignorent encore ?

P. B.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

De la charité chrétienne et de son application à la bienfaisance particulière et à l'assistance publique, par F. Bruno-Gambini. Genève, 1871.

Heureux qui s'assied sous les arbres toujours verts! Heureux le critique auquel échoit le privilége de rendre compte de livres toujours actuels! Est-il en retard? il n'en est pas moins assuré d'arriver à temps. Que cette agréable sécurité nous serve d'excuse auprès de M. Bruno! Il y a bientôt deux ans qu'a paru son bon livre, et le sujet n'a rien perdu d'une actualité qu'il gardera jusqu'à la consommation des siècles.

En effet, nous aurons toujours des pauvres avec nous, quoi que nous écrivions, quoi que nous fassions et même quoi que nous ne fassions pas, les laissant mourir de faim pour en diminuer le nombre, remède facile que les *économistes* conseilleraient volontiers.

La permanence d'actualité n'est pourtant pas notre seule excuse. Ce petit volume de deux cent vingt pages se trouve être d'une lecture moins aisée qu'on ne le supposerait à première vue. Il soulève de graves problèmes, les questions qu'il aborde sont ardues et controversées; tout cela donne à réfléchir et demande du temps. Puis, que M. Bruno-Gambini me pardonne ma franchise! son style est laborieux au lecteur plus qu'il ne l'a été probablement à l'auteur; il est filandreux et manque souvent de précision. Sans avoir des prétentions littéraires, quiconque use de l'imprimeur doit s'observer à l'endroit des expressions vagues, des déterminatifs indéterminés et des chapelets de génitifs.

Je suis désolé d'être si pédant, mais je tiens à m'excuser à tout prix et je continue : le plan n'est pas simple, on ne s'en rend pas compte de prime abord. Enfin, plusieurs assertions sont trop absolues ; ainsi : « Jésus ne considère jamais l'homme au point de vue de la vie présente, mais toujours au point de vue de sa vie future. » (Pag. 46.) — « L'assistance matérielle crée la pauvreté et ne tarde pas à la transformer en misère. » (Pag. 64.) — « Il ne faut donner de secours à l'indigent que dans sa propre demeure. » (Pag. 166.) Et s'il n'en a point? — Quand on se trouve en face d'aphorismes si carrés, qu'arrive-t-il ? Il arrive que le premier nous en impose par son assurance; au second, nous sommes tentés par le doute; au troisième, on relit, on pèse le pour et le contre, on nie. Et enfin, pour y avoir été pris, on n'admet plus rien, pas même les lieux communs, sans vérification. Ainsi les assertions trop absolues ralentissent la lecture; — c'est là leur moindre défaut.

Me voici, je pense, assez longuement excusé; et l'excuse de mes excuses, lecteur, c'est que par elles vous êtes introduit chez M. Bruno, et que je peux me retirer. A la lecture vous ferez plus ample connaissance avec un livre plein d'érudition philanthropique, semé d'idées très justes, et vous le trouverez en somme fort intéressant quoique mal rédigé.

Vous serez particulièrement satisfait de l'insistance avec laquelle l'auteur recommande la *charité spirituelle*; vous suivrez avec un égal intérêt les renseignements qu'il fournit sur le *Bureau central de bienfaisance*, à Genève, institution digne d'être étudiée de près et dont il a été, en 1867, l'un des membres fondateurs.

Un mot encore, et j'ai fini; c'est une confession.

J'avoue que je ne crois pas que l'assistance légale soit l'abomination de la désolation. Elle a donné lieu à de grands abus, auxquels on peut remédier. Bilan fait du bon et du mauvais, nos communes suisses ne doivent pas s'en dessaisir.

J'avoue que je suis sceptique à l'endroit de certaines expériences qu'on dit concluantes contre des secours officiels. Ainsi, à la page 37 du livre qui nous occupe, on nous assure que le docteur Chalmers, — dont personne plus que moi ne vénère la mémoire, — renonça au nom de sa paroisse de huit mille habitants, la plus grande de Glascow, à toute participation aux services légaux et *à tout droit d'admission dans les hospices*. Le résultat fut qu'on soigna mieux les pauvres et que la dépense de l'année entière se réduisit à dix-sept cents francs! Ai-je bien lu? on trouve cela décisif; je me contente de le trouver merveilleux.

Enfin je confesse, — dussé-je être excommunié par mes meilleurs amis, — que je crois au droit du pauvre à l'assistance. J'estime que ce droit, la société le reconnaît en envoyant le pauvre à la frontière défendre le sol sacré dont il ne possède que ce qui s'attache à la semelle de son soulier. Je n'ai pas lu « de mauvais livres, » Proudh'on et consorts me sont absolument inconnus. Voici tout simplement ce qui m'est arrivé : Un jour j'avais le désagrément de faire partie d'une sorte de tribunal chargé d'infliger des amendes aux parents récalcitrants qui n'envoient pas régulièrement leurs enfants à l'école. Se présente un homme de cinquante ans, barbe déjà blanche, figure amaigrie, lequel, fort honnêtement mais non sans fermeté, nous dit à peu près ce qui suit : « Messieurs, à la maison nous ne mangeons que des pommes de terre, quand nous en avons. Depuis quelques semaines nous n'en avions plus, et alors j'ai placé mon aîné chez un *bon* paysan où il mange de la viande et gagne vingt centimes par jour. Reprenez mon garçon pour lui apprendre la géographie, quand vous m'aurez envoyé des pommes de terre. En attendant, mettez-moi en prison; je n'ai rien pour payer l'amende. » — Par tempérament et par principes aussi, j'ai toujours incliné vers l'instruction obligatoire, comme vous probablement, lecteur. Cependant le discours du pauvre homme m'a donné à réfléchir.

Je crois que le pauvre a droit à une assistance officielle, *primaire* si je puis dire ainsi : assistance qui ne sera pas assez copieuse pour devenir un appât.

Je crois qu'en faisant usage de ce droit il en aliène nécessairement d'autres; ainsi sa part du gouvernement de la chose pu-

blique, droit qui lui a été imprudemment rendu chez nous en 1845, pour des motifs que je n'ai pas à examiner ici.

Je crois que la pauvreté venant toujours ou presque toujours d'un usage imprudent que l'homme a fait de sa liberté personnelle, la société en portant remède à la pauvreté acquiert le droit de diminuer la cause du mal autant qu'il dépend d'elle, et cela en restreignant la liberté de locomotion, de fréquentation du cabaret, etc... Le pauvre, en recourant à l'assistance, renonce momentanément à sa majorité pour se replacer sous le régime paternel.

Je crois que la part de l'assistance légale, — je voudrais dire communale, — faite, il reste une large part à la charité individuelle. L'assistance légale sera nécessairement limitée, insuffisante, et toujours un peu brutale dans ses procédés.

A la charité individuelle, chrétienne, délicate, ingénieuse, prévenante, tendre, inattendue, irresponsable, la tâche, non pas de *remplacer*, mais de *compléter*; ce n'est ni la plus facile ni la moins belle.

Jusqu'à meilleur avis, tel est mon *credo* philanthropique.

Z.

La vie, son triomphe et son but, par A. Rollier, avec préface de F. Godet. — Paris et Neuchâtel, Sandoz, 1873.

Quelque inévitable que soit la mort, nous ne saurions avouer qu'elle soit normale pour nous, qu'elle soit naturelle. Faire voir qu'elle n'est point en effet une condition de notre vraie nature, mais un résultat du péché; nous montrer la vie à jamais victorieuse en Christ, telle est l'idée inspiratrice du beau livre de M. Rollier. Il prend le mot *vie* dans son sens le plus vrai et le plus complet. L'union de l'âme et du corps n'est point accidentelle, elle constitue l'essence même de l'être humain; la vie ne saurait donc être l'immortalité pure et abstraite de l'esprit seul; l'homme est une «âme vivante,» un souffle divin chargé d'animer et de sanctifier une partie de la nature; la vie humaine n'est pas complète si l'un des éléments fait défaut. Présentement le corps se trouve dans un état d'opposition avec l'âme: la matière, faite pour être l'organe et le théâtre de l'activité de l'esprit est en révolte contre lui : l'homme est divisé en lui-même. Ce désordre est le résultat d'un autre désordre plus grave encore: la révolte de l'esprit de l'homme contre celui de Dieu. L'homme s'étant détourné de la voie du bien, de l'accomplissement de la volonté de Dieu, il a perdu jusqu'à la puissance sur soi-même. Ayant abandonné le but commun qui devait les réunir dans une même activité, les deux éléments de la nature humaine se sont séparés.

Ces deux désordres, résultats l'un de l'autre, l'Evangile nous enseigne qu'ils ont été abolis dans la personne de Christ et que, par la communion avec lui, il nous est donné de pouvoir les faire cesser en nous aussi. Par sa parfaite obéissance, Jésus a reconnu au nom de l'humanité la culpabilité de sa rébellion contre Dieu, et en même temps il a détruit la révolte et rétabli les vrais rapports du ciel avec la terre. Puis dans sa mort il a laissé se dissoudre le lien anormal du corps à l'esprit; mais il n'en est pas resté là: il est sorti du tombeau, rapportant un corps glorifié, organe parfait de son âme sainte, type des vrais rapports de la matière avec l'esprit.

La *résurrection de Jésus*, telle est donc la question capitale. Si Christ n'est pas ressuscité, il fut un imposteur: il a promis la vie, et ce n'était là qu'une décevante illusion; s'il n'est pas ressuscité, son œuvre de sacrifice n'a donc pas été agréée de Dieu. « La résurrection de Jésus-Christ est la vraie théodicée, » le problème du mal est insoluble si l'on fait du mal et de la mort le dernier mot de notre monde. Puis ce n'est que dans la vie de Christ ressuscité que dès ici-bas on pourra trouver la vie: « être chrétien, c'est être ressuscité et vivant. » Enfin, et ici l'auteur en revient à la thèse qui a inspiré son travail, la résurrection de Jésus est la solution du problème de la vie: « se conquérir, régner sur soi-même et par là sur le monde, et dans cette victoire se donner à la nature pour l'élever à soi et à Dieu, pour la consacrer avec soi à lui; voilà la vie humaine dans sa naturelle et divine beauté. » Celui qui vit ainsi est l'homme dans le vrai sens du mot, le chef de la nature entière, servant d'image et de repré-

sentant de Dieu au sein de cette création qui tout entière soupire après l'adoption. Un spiritualisme qui méprise la nature ne saurait se faire accepter d'un siècle de sciences naturelles et d'industrie comme le nôtre; il ne saurait répondre au matérialisme, parce que comme lui il ne tient compte que d'un des termes de la question. On a demandé la « réhabilitation de la chair, » la seule réponse efficace à donner est celle que nous trouvons ici : « la sanctification de la matière » par l'homme soumis à Dieu.

Un fait aussi riche en conséquences que la résurrection de Jésus ne pouvait manquer d'être un objet de discussion. « La résurrection de Jésus-Christ est et sera jusqu'à la fin la bannière et le centre de ralliement des partisans du Dieu vivant et le point d'attaque des partisans du Dieu-matière ou du Dieu abstrait et impassible, du Dieu mort.» M. Rollier expose dans un appendice les diverses objections faites à la réalité de la résurrection de Christ; il s'attache surtout à montrer l'inanité de l'hypothèse des visions, la seule en vogue aujourd'hui. On peut conclure avec lui : « La résurrection de Jésus-Christ est un des mieux attestés de tous les faits de l'histoire. Une quantité innombrable de faits historiques sont crus d'une manière indubitable, qui n'ont pas pour les appuyer la moitié autant de témoignages, et surtout de témoignages tels que ceux qui entourent le grand fait de la résurrection de Jésus-Christ. Mais, parce qu'il ne s'agit pas ici seulement d'une affaire de l'intelligence et de la mémoire, mais de la conscience et de la vie spirituelle, ces témoignages appellent la foi, ils ne l'imposent pas, ils demandent une judicieuse, convaincue, mais libre adhésion. Ou plutôt, la résurrection, c'est bien plus qu'un fait, c'est une personne vivante; croire à la résurrection, c'est se donner au ressuscité. Aussi, la foi à la résurrection n'est-elle pas une affaire de logique, mais une affaire de volonté. »

Cela est vrai : un fait surnaturel ne sera jamais prouvé pour qui ne croit pas au Dieu vivant. Devant la résurrection de Christ, en particulier, il faut prendre un parti. Au fond il n'y a que deux alternatives. A moins de s'endormir dans un optimisme superficiel, dès qu'on va au fond des choses et qu'on sonde le terrible problème du mal, il faut, ou bien renoncer à tout espoir de guérison, déclarer le monde fatalement mauvais, et avec Schopenhauer et von Hartmann aspirer au *Nirvâna* bouddhique; ou bien il nous faut croire au Dieu vivant qui nous offre le *salut* en Christ et nous en donne les arrhes en ressuscitant des morts ce Prince de la vie, celui qui nous dit : «Parce que je vis, vous vivrez aussi.»

On le voit, ce bel ouvrage contient de la philosophie, et l'auteur ne craint pas de l'avouer, car «s'il y a, dit-il, une science qui doive être celle de tous, c'est bien la philosophie, précisément parce que ce qui en fait essentiellement l'objet, ce ne sont pas des questions de détail ni d'érudition, mais des questions vitales qui intéressent également tous les hommes. » C'est aussi un travail de théologie, mais point sèche ni stérile; ce volume s'adresse à tous. Ces quelques pages vraiment éloquentes renferment une puissante édification parce qu'elles respirent une foi vigoureuse. C'est une des meilleures lectures que l'on puisse faire pour ranimer son courage chrétien; on ne l'achèvera pas sans devenir saintement fier de la glorieuse espérance des enfants de Dieu, et être plein de reconnaissance envers Celui par qui nous la possédons.

PH. BRIDEL.

LA BOTANIQUE DE LA BIBLE. Etude scientifique, historique, littéraire et exégétique des plantes mentionnées dans la Bible, par Frédéric Hamilton. — Paris, Sandoz et Fischbacher, libraires éditeurs.

Ce livre, dont le titre devrait être : « Notions élémentaires et conjectures sur les plantes mentionnées dans la Bible et sur d'autres encore,» prévient en sa faveur par une belle impression, et par ses belles photographies.

L'introduction, écrite dans un style assez négligé, nous parle des Grecs et des Romains, cite Virgile et Homère, et fait ressortir le contraste qu'il y a « entre les sculptures raides des monuments égyptiens et les productions gracieuses et naturelles du ciseau

de Phidias et de Milo (sic). » Cette introduction donne une idée assez juste de ce qu'est l'ouvrage : compilation superficielle de notions de botanique, suppositions, étymologies hasardées, renseignements hors de propos, assertions erronées, citations de poëtes profanes; bien rarement quelques allusions à la flore actuelle de la Palestine, qui devrait cependant servir de point principal de comparaison; pas de citations des anciens auteurs chrétiens, des Pères de l'église, qui eussent été ici à leur place : très peu d'original et de neuf.

On se demande enfin quelle est l'utilité des vingt-cinq photographies de végétaux communs à Nice et dans ses environs (froment, vigne, chêne, cyprès, figuier, myrte, olivier, roseau, genévrier, etc.) et plus ou moins connus en Europe, et s'il n'eût pas été préférable de familiariser le lecteur avec les plantes qui appartiennent essentiellement à la Palestine ou aux pays voisins et qui conséquemment sont peu connues en Europe.

Disons cependant que quelques articles captivent l'attention, par exemple, celui qui concerne le riz, « quoique le riz ne soit pas nommé dans la Bible, » ajoute ingénûment l'auteur; celui sur la vigne, un des meilleurs; le court et bon article sur la moutarde; quelques détails intéressants sur le papyrus, enfin l'explication de Marc XI, 13 : « Car ce n'était pas la saison des figues. »

R. D.

Sermons évangéliques, par J.-H. Grandpierre, président honoraire du consistoire de l'église réformée de Paris. 1873.

En avançant dans ce volume, on s'aperçoit bientôt que l'homme avec lequel on s'est mis en route, est non-seulement un chrétien vivant, affermi, mais un esprit versé dans plusieurs branches des connaissances humaines, en sorte qu'on apprend beaucoup avec lui. Puis, c'est un prédicateur qui ne craint pas d'aborder des sujets délicats, rarement traités: le péché contre le Saint-Esprit, le caractère universel de l'œuvre de la rédemption, etc.

Quant aux questions épineuses, celles qui troublent le plus les âmes, il les attaque de front, faisant la part de l'adversaire avec la plus parfaite loyauté. — « Oui, se dit-on, ce sont bien là mes objections; c'est bien là la difficulté qui m'achoppe et à laquelle je ne saurais voir aucune solution ! » Alors c'est à cœur ouvert et avec pleine confiance qu'on lit la réponse, réponse qui sera bénie pour plusieurs.

M. Grandpierre me paraît posséder à un haut degré le don de l'argumentation; aussi ai-je été touché de l'entendre exprimer à plusieurs reprises, et comme une idée particulièrement chère, que, si solides qu'ils puissent être, les raisonnements sont sans force pour changer le cœur de l'homme. En lisant entre autres cette phrase : « L'affirmation, fruit d'une conviction profonde, aura toujours plus de puissance pour produire la foi chrétienne que l'argumentation en apparence la plus invincible, » il m'a semblé que M. Grandpierre caractérisait spécialement les sermons de L. Meyer dont nous parlions l'autre jour.

Ces deux volumes sont bien différents dans la tournure d'esprit, dans tout ce qui tient à la forme; mais ils se touchent et se confondent par le fond. L'un et l'autre sont éminemment consolants, rappelant sans cesse au pécheur qu'il n'y a point de bornes à la puissance et à la miséricorde de Dieu, et répétant d'une voix émue les plus tendres appels de Jésus.

On reconnaît avec plaisir chez M. Grandpierre l'ancien directeur de la maison des missions. Les missions lui fournissent des témoignages irrécusables et du plus haut intérêt. On trouve chez lui, avec rang d'axiome, une idée qui a eu bien de la peine à faire son chemin, c'est que la conversion doit précéder la civilisation. « Faisons-en des hommes, disait-on; après, il sera plus aisé d'en faire des chrétiens ! » Mais aujourd'hui, l'expérience des missionnaires du monde entier répète d'une même voix ce qu'affirme M. P. Germond dans ses séances captivantes : « Nous en faisons des hommes, après en avoir fait des enfants de Dieu. » La sagesse humaine a prudemment abdiqué; elle a laissé le champ libre à la folie de Dieu, et c'est dès lors que les progrès ont été partout si rapides, en foi comme en civilisation.

J'aime entendre M. Grandpierre rappeler combien d'hommes de génie ont été des croyants. Il ne faut, sur la route de la foi, négliger aucun appui. Entourés comme nous le sommes maintenant; entendant sortir les négations les plus audacieuses de la bouche d'hommes qui furent consacrés au service de la vérité, cela fortifie, cela rassure de contempler, se dressant au-dessus de tous ces douteurs, les grandes figures de Newton, de Pascal, de Leibnitz, et de se dire : Après tout, je puis bien demander à Dieu de me donner de croire ce qu'ont cru ces hommes-là.

J'ai parlé de textes qu'on pourrait appeler savants. Les âmes pieuses et tendres, en parcourant la table, en trouveront aussi de bien faits pour les attirer : la fidélité dans les petites choses, la sainte liberté de l'âme fidèle dans ses rapports avec son Dieu, etc.

Voulez-vous nous dire, m'a-t-on demandé, ce que vous pensez des sermons de M. Grandpierre? A cette question je répondrai en trois lignes: Je n'ai pas pu ne pas jouir de la forme, de ce style qui nous rend la grande période soutenue du XVIIe siècle devenue si rare; mais, avant tout, mon âme s'est avec bonheur, et j'espère avec fruit, nourrie de cet enseignement. Un livre qui vous amène à interrompre votre lecture pour prier, ce livre ne peut pas ne pas faire du bien; ce livre a rempli son but.

J. L. M.

La fin du mal *ou l'immortalité des justes et l'anéantissement graduel des impénitents*, par E. Pétavel-Olliff, docteur en théologie. Paris, Sandoz et Fischbacher, éditeurs. 1872.

D'un mémoire assez court auquel succède une série de notes très inégalement opportunes, le luxe typographique a su faire un volume où l'on voudrait trouver tout le travail qu'exige la *question vitale* dont l'auteur nous entretient. Ces deux chapitres si écourtés rappellent un peu la manière du *Petit Journal*. Remercions toutefois M. Pétavel d'avoir osé aborder franchement un tel sujet!

Mis de fort bonne heure en discussion, le problème de l'avenir des méchants provoqua, on le sait, trois principaux essais de solution : celui de l'orthodoxie ou des peines éternelles, celui d'Origène et de l'école mystique qui fit du rétablissement final son idée favorite, enfin celui d'Arnobe répondant à la question par l'anéantissement des réprouvés.

Quoi qu'en dise M. Pétavel, cette troisième théorie eut peu de représentants connus jusqu'au temps de la réforme, où les sociniens l'inscrivirent dans leur programme, sans toutefois s'accorder entre eux sur l'époque de cet anéantissement; car, tandis que les uns le plaçaient immédiatement à la mort des inconvertis et d'autres au jugement dernier, une troisième catégorie en faisait le terme d'un temps indéterminé de souffrances.

Cette dernière opinion a été celle de Rothe, le plus illustre défenseur de l'anéantissement, qui, au second volume de son *Ethique*, décrit d'une manière sinistrement dramatique l'effort désespéré des rebelles pour retenir une existence dont ils ont abusé et qui leur échappe.

Mais c'est toujours Origène qui, en dehors de l'orthodoxie, a le plus de partisans. Au moins en est-il ainsi en Allemagne. Quant à l'Angleterre, elle est, paraît-il, beaucoup plus qu'on ne le croit et qu'on ne l'est chez nous, préoccupée de ces redoutables questions. Avant M. Pétavel un assez gros livre de James Grant (The religious tendencies of the times, London 1869) nous l'avait déjà révélé. Beaucoup de pasteurs, dans les diverses églises de ce pays, abandonnent ouvertement ou en secret le dogme de l'éternité des peines pour celui de l'apocatastase ou de l'anéantissement.

Nous ne pourrons pas nous-mêmes nous soustraire plus longtemps à l'étude courageuse de ce problème. Du reste il agite plus d'esprits qu'on ne le croit; c'est pourquoi, tout reconnaissant que je suis envers M. Pétavel, j'aurais désiré une étude plus approfondie de ce sujet. Si sa thèse, qui est celle de l'anéantissement, me semble infiniment plus soutenable que celle du rétablissement final, au triple point de vue de l'Ecriture, de l'expérience et de la philosophie, elle soulève, cependant, de sérieuses objections exégétiques dont M. Pétavel

me paraît s'être débarrassé un peu lestement.

Ce livre n'épuise donc pas la matière qui est fort étendue, mais comme il peut, malgré ses lacunes, être d'un certain secours aux personnes qui étudient la *question vitale* dont il traite, nous nous plaisons à le recommander.

G. T.

KENNETH OU L'ARRIÈRE-GARDE DE LA GRANDE ARMÉE, par l'auteur de l'*Héritier de Redclyffe ;* traduit de l'anglais. Paris, Grassart, 1872.

C'est l'histoire d'un jeune homme au caractère passionné, noble et généreux. Fils du colonel écossais Lindesay, mort à Borodino sous les drapeaux russes, il se trouve, par l'effet de circonstances douloureuses, seul avec sa jeune sœur Effie à la suite de la grande armée en retraite. Grâce à la protection d'un général français et surtout grâce à la sollicitude touchante d'un vieux soldat breton, ils échappent aux horreurs de cette mémorable déroute. Tous deux montrent beaucoup de patience et d'héroïsme, et même Kenneth sauve par son courage la vie du maréchal Ney. L'intention du colonel Lindesay avait été que ses enfants se rendissent en Angleterre. Mais la gloire dont Kenneth venait de se couvrir éblouit son imagination junévile et il entre à l'école militaire de Paris. Cependant sa conscience lui rappelle la volonté de son père, et son cœur se partage entre le devoir et l'ambition. La lutte est longue et pénible, mais Kenneth finit par remporter la victoire sur lui-même.

Cet ouvrage est à la fois vrai et moral : vrai, par le naturel des caractères, la peinture des situations et de la lutte intérieure; moral par son issue, le triomphe du devoir sur l'intérêt personnel. Kenneth est bien de notre race : ses hésitations, ses chutes et ses rechutes sont les nôtres, comme aussi sa victoire doit être la nôtre. La crise de sa jeunesse, c'est le combat de la vie entière. Ce que nous reprocherons à l'auteur, c'est de n'avoir pas fait assez intervenir l'élément religieux dans l'histoire de son héros. Ses motifs, quoique nobles, ne remontent pas jusqu'à leur vraie source. On ne peut être en conflit sérieux avec sa conscience, sans que cette voix intérieure ne rappelle la volonté divine dont elle émane. Quel que soit le mérite de la traduction, elle ôte pourtant à ce livre quelque peu de son naturel et de sa grâce, défaut que ne diminue pas le *vous* britannique dans les relations familières de frère à sœur ou de mère à enfant.

H. C.

MIETTES offertes à ceux qui cherchent le pain de vie, par l'auteur des *Réalités de la vie domestique*, etc. Toulouse. Société des livres religieux. 1871.

Un livre sous forme de pensées détachées est assurément une œuvre difficile, qui exige un style concis et un caractère particulier d'originalité. Les réflexions doivent avoir de la profondeur, provoquer la méditation et ouvrir au lecteur des horizons nouveaux. L'ouvrage que nous annonçons ne répond pas complétement à ces exigences. Il n'est pas formé de morceaux extraits de divers auteurs; c'est la pensée d'un seul qu'on y retrouve, de là un peu d'uniformité et de monotonie; mais, ces réserves faites, nous pouvons recommander ce volume. Le fond de la doctrine est évangélique. Souffrez-vous de la lutte contre le péché, êtes-vous sous le poids des épreuves, de celles surtout qui procèdent de la méchanceté des hommes, de leurs faux jugements et de leurs médisances, vous sentez-vous accablés sous le faix du jour et éprouvez-vous dans votre course vers la patrie céleste des défaillances pénibles, vous trouverez dans ces *miettes* un aliment qui, comme celui qu'un ange apporta à Elie sous le genévrier du désert, vous donnera force et persévérance, tant les passages de l'Ecriture sont variés et bien choisis, et les réflexions simples, chrétiennes et édifiantes.

V. C.

PENSÉE

Les teintes de la vie s'assombrissent, au fur et à mesure qu'on se rapproche de son terme.

P. M.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

ETUDES BIBLIQUES

—

Pierre et Jésus, ou présomption et humilité.

(Luc XXII, 54-71.)

Depuis combien de temps la curiosité des savants ne recherche-t-elle pas l'endroit exact où jaillit le fameux fleuve du Nil! Que d'efforts, que de fatigues, que de dépenses colossales, que de souffrances aussi et de vies précieuses ces investigations ont déjà coûtés! Leur utilité vaut-elle de pareils sacrifices? On en peut douter, bien que l'humanité profite indirectement, grâce aux découvertes accessoires, d'expéditions qui, en elles-mêmes, ressemblent parfois à de gigantesques folies.

Je voudrais entreprendre une recherche beaucoup moins grandiose et moins pénible, quoique d'un profit moins contestable. Ce qu'un Baker, un Speke, ou un Livingstone ont fait pour le grand fleuve égyptien, tentons-le dans le monde moral pour deux événements contraires qui se sont passés dans le même moment et le même lieu : la confession héroïque de Jésus et le reniement honteux de Pierre.

Les victoires spirituelles et les chutes ont leur histoire, et souvent il faut remonter très haut avant de retrouver leur première origine. Celui-là en jugerait bien superficiellement qui se bornerait à les constater sans chercher leurs causes, ou les attribuerait à quelque circonstance accidentelle et immédiatement rapprochée. Pour en découvrir le principe il faut quitter le moment actuel et le monde extérieur des actes, puis s'enfoncer dans la vie intérieure et passée de la personne jusqu'à ce que, de découverte en découverte, on parvienne à la source même, cachée, profonde, d'où tout découle.

Il n'y a pas seulement un vif intérêt, il y a une utilité réelle et pratique à faire une telle investigation. Essayons-la sous le regard de Dieu, pour le double fait que j'ai mentionné.

I

Nous sommes à Jérusalem, pendant la nuit, dans le palais du souverain sacrificateur Caïphe. Une foule tumultueuse se presse dans les salles et les cours intérieures. On y voit des prêtres, des soldats, des hommes du peuple, juifs ou païens; la passion, la haine et la violence se lisent sur les visages. Au milieu est un homme sur lequel se dirigent les regards de ces furieux, un homme qui est l'objet d'invectives et de traitements ignobles. Cet homme reste calme, digne, noble, majestueux au plus fort de l'opprobre. On le presse, on l'accable de questions, on veut l'intimider, on le somme de répondre, et de chacune de ses paroles on forge une arme contre lui.

Accusé de blasphème et, à ce titre, voué d'avance à une mort affreuse, un désaveu,

la répudiation même équivoque des paroles qu'on lui reproche, un mot flatteur pour les passions du peuple pourrait encore le sauver. Naguère il eût été sans peine l'idole de la nation juive, c'est pour s'y être refusé qu'il a soulevé tant de colère, et s'il consentait à jouer ce rôle, une partie tout au moins de ses ennemis actuels, bientôt désarmés et retournés, prendrait sa défense et l'arracherait à ses bourreaux. Mais une telle pensée ne l'aborde pas même; il la repousserait avec indignation, et lui, que ses amis ont abandonné, que l'un des siens vient de trahir, lui, sans être soutenu par la force factice de la fierté blessée, de la colère ou d'une surexcitation fanatique, lui, ferme sans hauteur et patient sans bassesse, ne recule pas devant l'accomplissement d'un devoir qui le tuera; il fait, selon la parole de Paul, cette belle confession, il dépose ce témoignage, il prononce ces sentences à la suite desquelles on demande, on obtient et l'on prépare sa crucifixion.

Pendant ce temps, que se passait-il à quelques pas dans la cour? Là, autour d'un feu, soldats et huissiers se chauffaient. Grossiers, moqueurs, cyniques, mais sans haine profonde et implacable comme les sacrificateurs et les scribes, ils parlaient de l'accusé qu'ils connaissaient à peine. Un homme s'était mêlé à eux et, comme eux, se chauffait.

«Celui-là aussi était avec lui,» observe tout à coup une servante qui l'a considéré de près. «N'es-tu pas aussi des disciples de cet homme?»

Lui, avec assurance, répond incontinent: «Je n'en suis point! femme, je ne le connais point!»

Il était pourtant un disciple de cet homme, et, indépendamment du devoir de la véracité, un sentiment élémentaire, quelque peu de noblesse de cœur, de cette noblesse qui se trouve parfois chez les plus endurcis et fait prendre parti pour le faible opprimé, aurait dû le porter à dire avec décision: «Oui, je suis pour cet homme!» Il est probable qu'une telle déclaration ne l'eût guère compromis auprès de soldats disposés tout autrement que les prêtres.

Il nia lâchement!

Sans doute cette interpellation l'a pris à l'improviste; il n'a pas eu le temps de la réflexion et d'une décision. Cette réponse n'est pas seulement contre sa conscience, elle est aussi contre sa volonté. Il la regrette et va la répudier!

Hélas! deux fois il en a l'occasion parce que deux fois on lui fait la question de la servante, mais deux fois encore il nie, et cela avec serment. «Oh! homme, je n'en suis pas! Je ne connais pas cet homme!»

Quel contraste entre ces deux hommes! D'un côté, courage calme, héroïque, imperturbable au milieu de la tempête la plus effroyable de passions et de haine *qui ait* jamais assailli un homme; de l'autre, dans des conditions infiniment plus faciles, coupable timidité, mensonge et parjure! D'un côté, témoignage fidèle à la vérité, de l'autre, honte de la vérité! D'un côté, l'esprit du martyr, de l'autre, l'esprit du renégat! D'un côté, accomplissement du devoir au prix de la vie, de l'autre, mépris du plus élementaire devoir! D'un côté, éclatante victoire, de l'autre, honteuse défaite!

D'où vient une telle différence de conduite entre ces deux hommes? Quelle en est la cause, et comment l'expliquer?

La cause, dira-t-on, mais elle est évidente! L'un de ces hommes était un homme, un homme ordinaire, un fils d'Adam, faible, faillible, pécheur; l'autre le saint et le juste, celui dans le cœur duquel Satan n'avait pas de prise, le Fils de Dieu!

Est-ce bien là l'explication cherchée? Jésus est-il demeuré ferme par le seul fait qu'il était Jésus, et Pierre est-il tombé par cela seul qu'il était un enfant d'Adam?

Dans ce cas, où serait pour Jésus la réalité de l'épreuve et de la lutte, si, par nature, il ne pouvait tomber? La tentation

n'était donc qu'un vain simulacre et la victoire une apparence sans utilité pour nous ? Et si, d'un autre côté, Pierre est tombé parce qu'il était homme, d'où vient que plus tard il n'est pas tombé? d'où vient que tant de milliers de martyrs ne sont pas tombés?

Cette explication n'explique donc rien; tout au moins n'est-elle pas complète, et ce n'est pas la vraie. Il nous en faut une autre. Voyons si nous ne la trouverons pas en remontant le cours de ces deux vies, sur ce point si disparates? Peut-être ce premier contraste a-t-il pour cause un autre contraste antérieur qu'il nous faut découvrir.

II

Entrons dans ce jardin au pied du mont des Oliviers, tout près du torrent de Cédron, et vis-à-vis du temple. Il fait aussi nuit, car c'est quelques heures seulement avant la scène de chez Caïphe. Là, au pied de quelque antique olivier, voyez cet homme étendu près de ces deux autres. Il dort profondément.

A quelque distance de là, — la distance d'un jet de pierre, — on aperçoit vaguement entre les arbres le profil d'un autre homme qui tantôt lève les mains au ciel, tantôt se jette la face contre terre. Des soupirs, des gémissements, des paroles entrecoupées, des cris mystérieux s'échappent de sa bouche. Il est en angoisse, il lutte, il sollicite, il prie.

Oublions un moment que nous connaissons le nom de ces deux hommes, et supposons que nous les sachions seulement l'un et l'autre à la veille d'un devoir solennel, d'une lutte décisive et d'un grand péril. Le sommeil de l'un ne nous paraîtra-t-il pas, du moins au premier moment, le signe de la force et le présage de la victoire, tandis que l'insomnie, les angoisses, les cris du second personnage, nous les prendrions pour le symptôme de la faiblesse, de la terreur et d'une prochaine défaillance?

Si, après cela, on nous dit que ces deux personnes sont les mêmes que nous avons vues dans le palais de Caïphe, ne penserons-nous pas que celle qui dort est Jésus, comme jadis dans la barque au milieu de l'orage, et l'autre Pierre qui se sent faillir à l'approche du devoir et tente un dernier mais impuissant effort pour essayer de l'accomplir?

Ne serait-ce pas, en effet, le rôle convenable à chacun? A Jésus le repos et la sérénité, parce que, étant le Fils de Dieu, il semble que la prière ne lui ait pas été nécessaire; à Pierre, au contraire, le trouble, l'anxiété, le combat, le recours à Dieu, les cris de l'âme qui se sent faible, parce que, conscient de son impuissance en tant qu'homme pécheur, il doit craindre de succomber en face de la tâche à remplir?

Hélas! c'est le contraire qui a lieu.

Jésus, tout Jésus qu'il est, saint, juste, sans prise pour Satan, Jésus, Fils de Dieu, prie et se prépare; il fait provision de forces pour le lendemain; il tremble avant pour être inébranlable et paisible à l'heure de la tempête.

Pierre, au contraire, tout Pierre qu'il est, fils d'homme, faillible, pécheur, exposé à tant de chutes, Pierre ne prie pas, ne se prépare pas, bien qu'il n'ignore pas la gravité de la situation. Pierre dort et Jésus-Christ veille.

La différence de conduite de la veille n'explique-t-elle pas la différence de conduite du lendemain? Celui qui a prié tient bon, celui qui a dormi succombe. Jésus fait la belle confession qui lui vaut la mort, Pierre le parjure qui le couvre de honte.

III

Mais pourquoi Jésus prie-t-il, tandis que Pierre dort dans le jardin de Gethsémané?

Cette cause du contraste que nous avons surpris entre eux chez Caïphe n'aurait-elle pas elle-même une cause plus profonde? Sommes-nous au principe même des deux actes opposés? Avons-nous terminé notre

exploration, et la seule réponse à la question serait-elle : L'un prie parce qu'il aime à prier, l'autre dort parce qu'il a sommeil.

Pour ma part, je ne puis me contenter d'une telle réponse. Je crois à une cause de cette cause. Je veux remonter plus haut. La vigilance de l'un, la somnolence de l'autre doivent avoir une origine qui les explique. Ce n'est pas là un fait accidentel ; il tient à un état d'âme, à une disposition morale, à un trait distinctif chez l'un et l'autre. Quelque parole caractéristique ne nous mettra-t-elle pas sur la voie?

Le jour avant la scène de Gethsémané, ou plutôt le même jour, dans la soirée, Pierre ne s'est-il pas écrié en présence de son maître et de ses compagnons : « Quand tous t'abandonneraient, moi je ne t'abandonnerais pas ! » et, comme Jésus lui disait : « Tu ne peux me suivre maintenant dans la voie du martyre, » lui, par un mouvement d'amour-propre blessé, ne s'est-il pas écrié plus haut encore : « Je suis prêt à marcher en prison et à la mort ! »

Quelle assurance! quelle forfanterie ! quel orgueil !

Et à quelques heures de là, dans sa prière finale, véritable testament spirituel, Jésus n'a-t-il pas dit au contraire : « Père, glorifie ton Fils afin que ton Fils te glorifie, » c'est-à-dire : donne-moi des forces pour que j'aille jusqu'au bout du sacrifice?

Ah! maintenant je comprends, nous sommes à la source. Présomption d'une part, confiance en Dieu et oubli de soi-même de l'autre; orgueil et humilité; foi en soi, foi en Dieu, c'est là cette double source supérieure d'où jaillissent ces deux fleuves aux cours divergents qui aboutiront à deux embouchures diamétralement opposées.

En effet, quand on a foi en soi, on dort au lieu de prier : quand on a foi en Dieu seul, on prie au lieu de dormir.

Mais quand on a dormi au lieu de prier, on tombe au lieu de vaincre, tandis que celui qui a prié au lieu de dormir reste debout au lieu de défaillir.

Ainsi le contraste entre l'humilité de Jésus et la présomption de Pierre explique le contraste entre la lutte de Jésus et le sommeil du disciple, contraste qui, lui-même, donne la clef de la lâcheté de l'un et de la fermeté de l'autre.

IV

N'est-ce pas aussi là que nous trouverons l'explication soit de nos chutes soit de nos victoires ?

Je connais un homme qui quelquefois, trop rarement hélas, a triomphé des difficultés, surmonté les tentations, déjoué les plans de Satan et accompli fidèlement son devoir. C'était le devoir de la véracité, de l'obéissance, ou du sacrifice, n'importe! Qu'est-ce qui l'en avait rendu capable?

Je le cherche et le trouve aisément. Cet homme avait prié, il s'était préparé ; il avait fait auprès de Dieu provision de foi, d'amour ou de constance. Il avait eu peut-être son Gethsémané. Et qu'est-ce qui l'avait poussé à prier ? Je remonte plus haut encore dans sa vie, et je trouve une défiance de lui-même égale à sa confiance en Dieu, quelque parole rappelant celle de Jésus : Père, glorifie-moi, c'est-à-dire fortifie-moi, afin que je te glorifie.

Je connais un autre homme qui, plus d'une fois, hélas ! a eu sa cour de Caïphe, c'est-à-dire qui a péché, gardé lâchement le silence quand il fallait parler ou parlé quand il fallait garder le silence. Cet homme, pourquoi est-il tombé ainsi ? Cet homme avait dormi spirituellement, il n'avait pas veillé et prié.

— Et pourquoi a-t-il dormi? Parce qu'il s'est reposé sur ses propres forces. Lui aussi, comme Pierre, avait dit : Quand tous les autres t'abandonneraient, moi je ne t'abandonnerais pas. Il a eu foi en lui, foi en son énergie, foi en ses vertus naturelles ou chrétiennes, foi en son caractère, et il s'est

d'autant passé de Dieu, si bien qu'à l'heure solennelle du combat ou du devoir, privé des forces de Dieu qu'il n'a pas demandées et de ses propres forces illusoires, il a succombé honteusement.

Ces deux hommes, les connaissez-vous, chers lecteurs? Ces deux hommes, c'est vous, c'est moi, c'est-à-dire que c'est le même homme tour à tour imitateur de Jésus-Christ ou de Pierre, trop rarement de Jésus-Christ, trop fréquemment de Pierre; c'est vous et moi, suivant que nous sommes humbles et vaillants dans la prière ou présomptueux et négligents dans la communion avec Dieu.

Ainsi nous avons là notre histoire passée; nous avons là surtout l'histoire de notre avenir.

Deux voies et deux vies s'ouvrent à nous : l'une, partant du sentiment de notre incapacité naturelle et de notre péché, passe par la vigilance, la prière et la lutte avec Dieu pour aboutir à la fidélité chrétienne; l'autre a pour commencement la suffisance, la propre justice, la présomption ou l'orgueil, pour continuation la somnolence c'est-à-dire le relâchement dans la prière, et le déclin de la vie spirituelle, pour fin certaine des erreurs et des chutes.

La Bible nous signale ces deux voies en deux mots : Dieu résiste aux orgueilleux, mais aux humbles il donne grâce; autrement dit : « Quand je suis fort, c'est alors que je suis faible, quand je suis faible, c'est alors que je suis fort. »

Choisis donc, ô mon âme, et suis toujours la bonne voie, qui est celle de l'humilité. A l'heure où la confiance en toi-même cherche à t'envahir, défie-toi et romps le charme, mais quand, désespérant de toi-même, tu n'attends plus rien que de la grâce de Dieu, ne crains point, aie bon courage, sa force triomphera dans ta faiblesse.

G. TOPHEL.

ÉDUCATION

Quelques conseils adressés aux jeunes personnes.

DE L'HABITUDE.

L'habitude, quel mystère! combien peu nous en sondons la profondeur! Donner de bonnes habitudes aux enfants, prendre soi-même de bonnes habitudes, rien ne paraît si simple et n'est moins contesté! Et pourtant, cette forme imprimée à nos actes et à nos facultés, ce pli que souvent notre volonté elle-même nous a fait prendre, qui nous semble parfois si léger, peut à la longue nous asservir entièrement. « L'habitude, dit Vinet, est le second des éléments non rationnels et non moraux qui entrent, bon gré mal gré, dans la nature de notre activité, dans la composition de nos destinées, dans notre individualité même. L'autre de ces éléments est l'imitation. L'imitation et l'habitude sont deux obéissances. L'imitation nous assujettit à l'exemple d'autrui; l'habitude nous lie à nos propres actes, et enchaîne notre présent à notre passé. Ce sont, en elles-mêmes, deux dispositions passives, à la puissance desquelles on peut se soustraire plus ou moins, mais qu'on ne saurait absolument renier, et sans lesquelles il est douteux que la société eût pu persister, si même sans elles la société eût pu se former [1]. »

L'habitude concourt puissamment à la formation de notre nature. Notre nature, c'est en premier lieu ce qui nous est donné, et ensuite ce que nous nous donnons à nous-mêmes. Dieu, qui nous fit à son image, nous a communiqué quelque chose de sa puissance créatrice. Nous nous faisons nous-mêmes pour une bonne part, et nous faisons aussi en une certaine mesure le

[1] Œuvres d'Alexandre Vinet : *L'éducation, la famille et la société*, pag. 337.

monde où nous sommes placés. On dirait même que l'habitude est une loi générale étendue à toute la création organisée. Des végétaux qui ne naissent spontanément qu'en certains climats sont journellement amenés par les efforts de l'homme à vivre et à se reproduire sous des températures différentes. Il en est de même d'un assez grand nombre d'animaux. Les plus belles parures de nos jardins, la plupart de nos bonnes plantes potagères, nos plus beaux fruits sont des importations de climats plus riches que le nôtre. Il faut sans doute du temps et des soins pour réussir dans ce travail auquel on a donné le nom expressif d'*acclimatation*. Qu'est-ce au fond que cette acclimatation, sinon une série d'habitudes nouvelles qui ont donné à la plante, à l'animal une autre nature, modifiant son organisme et remplaçant sa nature primitive? Faire contracter des habitudes nouvelles à un être organisé, n'est-ce donc pas, pour une part, le créer de nouveau? Chez les végétaux, et en général chez les animaux, l'habitude se prolonge d'une génération à l'autre, et c'est ainsi qu'en partie du moins, se forment au sein de la même espèce ces races diverses qu'à tout moment les progrès de l'agriculture et de l'élève des bestiaux parviennent à obtenir.

Envisagé au point de vue physique, l'homme rentre sous les conditions de l'animalité; et au point de vue moral il n'est que trop évident que certaines aptitudes, certains penchants se transmettent des parents aux enfants. Mais cette influence du sang rencontrant ici la volonté intelligente du *moi* individuel, et celle des personnes dont on est entouré, peut être victorieusement combattue par l'éducation que l'enfant reçoit et plus tard par celle que l'homme se donne à lui-même. Ces efforts nouveaux, principes d'habitudes nouvelles, tendent à devenir aussi une nature et une nature en formation se substituant à une nature déjà formée. Une habitude nouvelle, opposée au courant de nos habitudes ordinaires, est le plus souvent, au départ, un acte de liberté. Mais, ne l'oublions pas, cet acte même renferme en soi un élément entièrement distinct de la source d'où il est émané. Accompli volontairement, accompli souvent par un admirable effort de vertu, il porte en soi une propension qui facilite son retour en diminuant à chaque reprise la somme des efforts qu'il a coûtés. Tout acte accompli par nous, soit instinctivement, soit volontairement, même dans l'ordre moral et spirituel, crée chez celui qui l'exécute une facilité à se répéter qui n'existait pas auparavant et qui s'accroît à mesure que l'acte se renouvelle. Il ne faut pas se le dissimuler, l'habitude, comme l'a dit un grand philosophe, « tend sans cesse à effacer la ligne de démarcation entre les actes volontaires et les actes involontaires, entre les acquisitions de l'expérience et celles de l'instinct[1]. » Nous l'avons vu, tout acte de volonté est par soi-même un effort du moi. Eh bien! l'habitude en atténuant l'effort, diminue la part du *moi* qui veut, et accroît d'autant celle du *moi* qui produit instinctivement et sans intention appréciable. Toute habitude porte donc en soi un principe de matérialisation. Ce qui est expressément volontaire appartient seul au monde moral; l'instinct se trouve placé à la limite entre les deux mondes; ses produits forment une classe différente de celle d'où émanent les actes positifs de volonté, et quoique susceptibles de revêtir l'apparence de ceux-ci, ils gênent et compriment trop souvent l'exercice du ressort vital de notre être. Que de personnes bonnes et charitables qui négligent des actes de bienfaisance réelle, parce qu'ils ne rentrent pas dans le cercle de leurs habitudes! On pourrait faire une visite à un malade, mais il faudrait prendre cette heure sur le temps qu'on s'est accoutumé à donner à la

[1] Maine de Biran : *Influence de l'habitude*, pag. 103.

promenade ou à un travail quelconque, et on laisse passer ce moment. On se prive même de jouissances qu'on goûterait vivement, parce qu'elles ne rentrent pas dans le genre de vie dont on a pris l'habitude. Une comparaison fera peut-être mieux saisir mon point de vue. Ne voit-on pas des appartements où le propriétaire a entassé tant de meubles qu'il ne saurait plus s'y mouvoir librement, et où le jour même finit par se trouver intercepté? Voilà l'image d'un être qui accable sa libre volonté sous le fardeau de ses habitudes. Dans la jeunesse, l'inconvénient frappe assez peu; d'abord, parce que l'âge fortifie naturellement et à lui seul les habitudes, et ensuite parce qu'on possède, quand on est jeune, une chaleur d'impressions et une vivacité d'action qui font illusion sur ce qu'il entre de volonté réelle dans les actes divers de la vie. On prend alors volontiers ses inclinations pour des volontés. Mais plus tard, lorsqu'on a mieux appris à démêler ce qui se passe en soi-même, on est souvent effrayé de se sentir lié à ce qu'on n'approuve pas et à ce qu'on n'aime pas toujours. Les illusions ont fréquemment disparu, le jugement a retrouvé son intégrité, mais il a beau prononcer ses sentences, la volonté opprimée par des habitudes dont l'esprit peut très bien se rendre compte, se trouve réduite en esclavage. Sans un effort opposé au courant dans lequel on a jusqu'alors laissé couler sa vie, effort d'autant plus difficile qu'on s'est mieux désaccoutumé de vouloir, on parviendra d'autant moins à rompre sa chaîne, qu'on finira par trouver une sorte d'intérêt à en compter les anneaux. C'est-à-dire que, dépensant toute sa force à s'étudier soi-même et finissant par se complaire à cet examen, on ne conservera plus assez de vigueur pour lutter contre soi. Ici nous rencontrons l'excès d'une habitude excellente, celle de la réflexion. Il faut sans doute réfléchir, car on n'est maître de soi qu'au moyen de la réflexion. J'allais ajouter que plus nous réfléchissons, plus nous nous maintenons libres; mais je me sens arrêté par la pensée que, soumis à l'habitude jusque dans les actes qui semblent les plus volontaires, on peut, à force de réfléchir, s'y accoutumer tellement qu'on finit par devenir incapable d'action. Et toutefois, c'est pour agir mieux que nous a été donné le pouvoir de réfléchir. Pas une de nos facultés, pas une de nos tendances n'échappe à l'influence de l'habitude.

D'autre part, il faut le dire, cette faculté même est susceptible de devenir une ressource. Dans la route de la régénération, l'homme marche par une succession d'actes de liberté et d'états de nature, chaque acte nouveau tendant à transformer sa nature actuelle en une nature supérieure. C'est ainsi que l'amour de la vérité peut à la longue devenir une seconde nature, au point qu'il en coûterait plus de dire un mensonge que de renoncer à un intérêt ou de subir un inconvénient. Le mot même de véracité indique une qualité devenue naturelle à l'individu. Il en est de même de la pitié: on peut arriver à souffrir davantage en voyant souffrir un malheureux qu'en s'exposant pour le secourir. Est-ce à dire qu'on puisse se passer de devoir exprès et de charité, pour dire toujours la vérité ou soulager un individu souffrant? Nullement; mais cela signifie que l'habitude, par la répétition des mêmes actes, crée en nous une nature supérieure qui nous rend beaucoup plus facile l'accomplissement de ces deux suprêmes exigences de notre vocation. C'est ainsi que « l'habitude, dit Vinet, mise au service du bien, est une des grandes forces de notre faiblesse. Il n'y a peut-être pas de volonté si forte, ni de conscience si fortement éveillée qui s'en puisse passer absolument. Recourir expressément, pour chacun de nos actes, à une raison qui le dicte, à un sentiment qui l'inspire, ne serait peut-être pas toujours possible... L'habitude ne remplace pas le bien,

mais le bien ne peut guère se passer de l'habitude. Elle n'est pas la gerbe du blé nourricier, mais elle est le lien qui serre la gerbe et empêche les épis de s'éparpiller et de se perdre. »

Tout en nous est donc soumis à la condition de l'habitude, mais il est des habitudes de plusieurs genres. Il en est de prises, il en est de données; il en est de passives, il en est d'actives ; c'est-à-dire, il en est qui se manifestent dans la manière dont nous exécutons telle ou telle action. Car en soi, il faut le répéter, toute habitude tend à supplanter la volonté, seule activité véritable. Quelques-unes de nos habitudes résultent de la constitution même de notre être ; elles se prennent dès l'aurore de notre vie, et sont à peu près identiques chez tous les hommes. Elles proviennent généralement de la manière dont les choses arrivent à notre esprit, des impressions combinées de quelques sens entre eux; telles sont entre autres celles de la vue et du toucher volontaire. Entre ces deux sensations, l'habitude établit un lien si intime qu'on les dirait transportées de l'une dans l'autre. On se figurait bonnement devoir au sens de la vue l'appréciation des distances et tout ce qui se rapporte à la perspective. On n'a bien reconnu à cet égard le rôle du toucher qu'en observant les sensations des aveugles-nés rendus à la vue. Ceux d'entre eux, surtout, qui avaient d'avance cultivé leur esprit, se sont rendu compte de ce que tous éprouvaient. La perspective n'existe pas pour eux. Au premier instant où ils recouvrent la faculté de voir, les objets leur apparaissent tous sur le même plan, et ce n'est qu'en allant eux-mêmes de l'un à l'autre qu'ils sont venus à bout de reconnaître les distances diverses qui séparent les meubles d'une chambre. Il en est à peu près de même des contours des objets. Ils nous semblent se dessiner à la vue, et ils peuvent être, en effet, appréciés par elle en qualité de lignes ; mais le toucher est nécessaire pour nous donner la certitude que cette ligne visible à notre œil termine réellement l'objet dont elle marque le tour. Hors des rectifications du toucher, transportées par l'habitude au sens de la vue, il y a toute apparence que les formes diverses des objets n'apparaîtraient à notre œil isolé que comme des couleurs et des nuances plus ou moins distinctes. Tout cela a rendu plus attentif à l'ordre dans lequel s'opère le développement des petits enfants. L'action de leurs mains sur les objets à leur portée est l'un des premiers stimulants de leur intelligence ; plus tard, il est à remarquer que, lorsqu'ils commencent à marcher, il se fait en eux un progrès intellectuel parfois plus prononcé que celui qui accompagne les premiers mots qu'ils profèrent. Outre l'acte exprès de volonté, manifesté par le mouvement de leurs jambes, il y a de plus la comparaison des deux sensations de la vue et du toucher et la rectification de l'une par l'autre, qui, tout instinctives qu'elles sont, n'en contribuent pas moins au développement de leur intelligence.

Ce genre d'habitude étant tout à fait indépendant de notre liberté, je ne le cite que comme témoignage du pouvoir immense et parfois occulte de cet élément de notre être. En voici un autre exemple. Vous avez remarqué en vous-même ou chez d'autres le phénomène qu'on nomme *alliance d'idées*, et qui consiste dans l'association constante de deux idées, ou d'une idée avec un fait, une sensation, un sentiment d'une nature fréquemment très différente, mais dont l'un rappelle instantanément l'autre à notre souvenir. Ainsi un son particulier, une odeur, une couleur, la vue d'un certain objet, réveille aussitôt en nous une impression agréable ou pénible, mais tout à fait indépendante de la nature même de la sensation. Souvent ce signe ressuscite tout un monde de faits et d'émotions passées avec lesquelles un jour il se trouva lié

Parfois, au contraire, il n'y a point de souvenir distinct, il n'y a qu'une aversion ou un attrait pour tel ou tel objet, inexplicable à la raison d'autrui et même à la nôtre. Ailleurs, ce sont simplement deux idées dont l'une appelle toujours l'autre sans que nous puissions dire pourquoi. Ces alliances qui jouent un rôle si important dans la formation des goûts et du caractère sont au fond le résultat d'habitudes précoces, nées au contact fortuit de deux impressions différentes, et soudées l'une à l'autre avant le développement de la réflexion.

En observant les résultats de l'habitude relativement à ce qui est instinctif, nous pouvons nous faire quelque idée de l'étendue de son action dans ce qui touche à la volonté. Ajoutons qu'il est rare que dans l'éducation on accorde aux alliances d'idées la part d'importance et d'attention qui devrait leur revenir. Que de précautions à prendre par les personnes qui entourent les petits enfants pour surveiller la naissance de toutes leurs habitudes et autant que possible ne pas laisser prendre pied à ces frayeurs ridicules, à ces goûts déréglés auxquels tant de pauvres enfants deviennent sujets! Ainsi l'aversion manifestée par eux à la vue de certains animaux, un chien, une araignée, un lézard, tient peut-être à quelque exclamation de dégoût proférée par la nourrice ou la bonne, ou à quelque histoire effrayante qui a frappé leurs jeunes oreilles. C'est à titre d'alliance d'idées que prennent place en général les punitions et les récompenses dans l'éducation des petits enfants, et à ce point de vue on ne saurait nier leur efficacité et leur légitimité. Elles peuvent ainsi rompre la chaîne d'une habitude mauvaise. Il ne faut pas oublier toutefois que les unes et les autres tirent leur valeur réelle de leur qualité de signes d'improbation ou de satisfaction. Si le signe a par lui-même une expression trop forte, sa vraie signification est perdue pour l'enfant, qui alors ne s'arrête qu'au fait.

Dans la frayeur d'une correction corporelle, l'enfant peut fort bien oublier l'immoralité de la faute qu'il aurait voulu commettre, il ne s'en garde qu'à titre de prudence. La qualité de signe de désapprobation disparaît devant l'effroi de la punition.

Les habitudes dont le résultat se manifeste dans le monde sensible sont plus que les autres aisées à apprécier. On les cultive ou l'on s'en préserve avec plus de connaissance de cause; on peut jusqu'à un certain point combattre les mauvaises à l'aide des bonnes; moyen efficace, mais qui sous un rapport présente toujours quelque danger.

Il est beaucoup plus difficile, et toutefois très important de réagir contre certaines habitudes que prend notre esprit et dont l'origine ne se laisse reconnaître qu'à une observation attentive. Il est évident que les progrès dans n'importe quel art ou quelle étude ne seraient pas concevables sans la ressource de l'habitude. L'exercice de chacune de nos facultés est, comme celui de nos organes, régi par les conditions d'habitudes prises ou données. La mémoire elle-même, qui conserve la somme de nos connaissances et de nos impressions, ne nous serait que d'une utilité assez contestable, ou du moins très bornée, sans le concours de l'habitude. Elle subit à chaque pas les conditions de celle-ci, soit lorsqu'elle assemble le trésor qu'elle garde en dépôt, soit lorsqu'elle est sollicitée de rendre ce qu'elle a reçu. L'exercice de l'attention a beau n'être que celui de la volonté, il n'en est pas moins soumis à l'habitude qui, tour à tour, le facilite ou l'entrave.

La lecture peut en donner une idée sensible; vous avez été mille fois témoins de l'aisance et de la rapidité avec lesquelles finissent par s'accomplir les opérations d'abord si lentes et si compliquées de l'épel-

lation et du sens des mots les uns vis-à-vis des autres. Eh bien! souvent on abuse des facilités que l'habitude apporte à la direction de l'attention en cultivant trop exclusivement chez les enfants la mémoire des mots. Non que celle-ci soit inutile, elle peut au contraire devenir presque indispensable. Mais à l'époque où le besoin de comprendre ce qu'on apprend n'est pas encore développé, il est fort dangereux de donner à un jeune esprit l'habitude de se contenter des mots sans remonter aux idées, et même de se contenter, ce qui est trop souvent le cas pour toute la vie, d'une demi-compréhension où l'on enveloppe sous un même terme des idées voisines peut-être, mais non identiques. Dans la rapidité toujours croissante que l'habitude imprime aux fonctions de la mémoire, l'attention glisse sur le sens des mots et des phrases et ne s'arrête qu'au résultat matériel: reproduire exactement les sons et les lignes. Si avant de faire apprendre sa leçon à l'élève, on la lui expliquait soigneusement, il parcourrait sans doute moins vite le cycle donné, mais du moins il aurait su le chemin qu'il a fait. Et par-dessus tout, on n'aurait pas imprimé à un jeune être l'habitude de se contenter des *à peu près*.

Il semble au premier abord qu'intervertir l'ordre entre la compréhension des mots et leur mémoire est peu de chose, et qu'en tout cas on a doué un enfant d'un instrument précieux qu'il trouvera tout prêt par la suite. Mais réfléchit-on qu'on a ainsi compromis la plus précieuse de nos facultés intellectuelles, celle de comprendre le sens des choses que notre mémoire garde en dépôt? L'habitude de retenir les choses sans se rendre compte de ce qu'on retient est certainement une de celles qui tendent le plus à amoindrir soit le jugement, soit la véritable activité de l'esprit. Ces opinions toutes faites, contre lesquelles on se heurte si fréquemment, source de tant d'erreurs chez ceux en qui elles se sont formées, et de tant d'obstacles pour ceux qui les rencontrent sur leur chemin, tiennent certainement à l'habitude funeste de se contenter jusqu'à un certain point de mots, de juger sur des analogies souvent trompeuses, et non pas d'après des données éprouvées par l'expérience.

Les mauvaises habitudes de l'esprit rejaillissent souvent sur le caractère. L'entêtement, par exemple, ce défaut dont la vie entière est parfois sillonnée, peut souvent, dans son principe, tenir à l'habitude d'admettre comme semblables des idées ou des faits voisins, mais non identiques. Qu'ils soient divers entr'eux par nature, ou que des circonstances nouvelles les aient modifiés, on n'en tient pas compte et l'on passe outre sans vouloir les soumettre à un nouveau jugement. Une paresse d'esprit, une demi-attention sont à la base de l'opiniâtreté; l'orgueil ensuite fait le reste. Avec de l'activité d'esprit et quelque modestie on résiste à ce défaut de l'entêtement, contre lequel l'étendue même des idées n'est pas toujours un préservatif assuré.

Ainsi que l'intelligence, l'imagination a ses habitudes. Toutefois, comme elle est, volonté à part, celle de nos facultés où se manifeste le plus la puissance créatrice qui nous a été départie, il arrive que souvent, lorsqu'on s'y attend le moins, elle échappe à la condition qui pesait sur elle. C'est au moyen de l'imagination que nous sommes capables de passer d'une sphère de pensées à une autre, c'est par son assistance que nos goûts changent ou se modifient, c'est elle qui nous met en présence de types et de modèles différents de ceux qui ont jusque-là hanté notre esprit, c'est elle, en un mot, qui nous révèle l'idéal. Le rôle de l'imagination en nous, sa place, son importance, la vitalité qu'elle nous communique, son action sur la sympathie ne sont pas en général suffisamment appréciés. Pour aujourd'hui, je voudrais seulement

vous avertir de surveiller les habitudes sous lesquelles l'imagination se manifeste en nous. Son étroite connexion avec nos goûts devrait suffire pour nous rendre attentifs aux conditions de ses mouvements. Les plaisirs de l'imagination sont grands, et quand on ne les tire pas de leur sphère propre en les transportant dans celle des sensations où nous n'avons que trop de propension à les laisser entrer, ils peuvent faire d'heureuses diversions aux impressions douloureuses de tout genre auxquelles nous ne sommes que trop sujets.

Ce que nous devons surtout éviter en fait d'imagination, comme en fait de sensations, c'est, autant que possible, la fréquence des fortes secousses. Les impressions qui proviennent de ces deux sources sont assujetties à la même loi : une habitude d'ébranlements vifs, tout en émoussant les jouissances que ceux-ci procurent, augmente sans cesse la soif de leur renouvellement. C'est un besoin créé, c'est-à-dire un gage de plus donné à la passivité de notre être. C'est un châtiment providentiel destiné à toute intempérance : jouissance diminuée, besoin accru. Ainsi l'habitude produit ces vies toutes pleines de distractions étourdissantes et futiles, qui n'empêchent pas ceux qui s'y livrent d'être attaqués par l'ennui, inévitable rétribution de la recherche constante de l'amusement.

Descendons d'un degré plus bas ; ainsi se forment ces passions déplorables qui, comme celle du vin et du jeu, oppriment et parfois vont jusqu'à paralyser la liberté intérieure. Toute habitude moralement mauvaise mérite le nom de vice, puisqu'elle asservit notre volonté au mal. Ici l'imagination ne joue qu'un rôle subordonné. Mais il est d'autres penchants qui ressortissent à elle en propre ; ainsi le goût des romans. La jouissance passive que fait éprouver cette curiosité paresseusement satisfaite, peut devenir un goût aussi impérieux que celui des boissons spiritueuses. C'est toujours un excitant appliqué à l'élément passif de notre être, augmentant le besoin sans accroître la jouissance. J'ai vu ce résultat de bien près. Une personne de ma connaissance avait lu trop de romans dans sa jeunesse ; il en venait accidentellement dans sa maison. Quand elle en avait parcouru un, elle en commençait un second, puis un troisième. Ils l'amusaient toujours moins, mais elle devenait toujours moins capable de se plaire à autre chose et d'occuper activement son esprit. Elle se raisonnait, elle se gourmandait ; enfin la satiété la prenant, à grand'peine et en retombant souvent, elle parvenait à s'abstenir pour quelque temps de ce genre de lecture. Elle recouvrait alors les forces de son intelligence. Mais il ne fallait pas qu'une tentation nouvelle se retrouvât sur son chemin. Que de temps gaspillé, que de facultés engourdies dans cette habitude énervante et malsaine! Aussi, je ne saurais trop vous recommander de vous en préserver. Non que je prétende absolument vous interdire tout roman, parce qu'il porte le titre de roman. Robinson Crusoë, ce beau et bon livre, ne saurait être classé autrement. Quelques ouvrages distingués peuvent offrir matière à des réflexions, à des résolutions salutaires ; parfois l'aspect de la beauté morale produit une sorte de commotion, un noble désir dans de jeunes cœurs. Mais ce sont là des exceptions, ou plutôt des effets d'un élément bien différent de l'élément romanesque : l'idéal. Je dois vous le dire, l'intérêt excité par la peinture fidèle du cœur humain, l'instruction très réelle qu'on peut en retirer plus tard, choses qui sont le but avouable des romans, ne peuvent guère, dans la jeunesse, porter des fruits utiles. On connaît alors trop peu la vie, on a trop peu sondé sa nature pour que l'observation et le jugement, ces activités d'un âge plus mûr, soient mises en jeu par cette lecture et servent de contre-poids aux jouissances

paresseuses de l'imagination. Notre propre cœur fait trop de bruit à cette époque précoce pour que la peinture des mouvements des autres cœurs nous soit bonne à quelque chose. Et notez que je ne parle ici que des romans réputés les plus innocents, et que je ne dis rien du danger des sentiments et des rêveries qu'ils tendent naturellement à exciter chez les jeunes filles. Cela se rapporte plus directement à la morale. Ici, ce n'est qu'à titre de mauvaise habitude que je vous presse d'éviter un penchant qui peut devenir une servitude véritable.

Redites-vous que, pour l'imagination comme pour les sensations, il faut, autant que possible, éviter la répétition des excitants. Cette vérité prolonge son application jusqu'aux formes de l'expression. Un style haut en couleur, prodigue d'interrogations, d'exclamations, de fortes épithètes, d'images accumulées est une mauvaise habitude à prendre, non-seulement chez celui qui l'emploie, mais chez ceux qui le rencontrent trop habituellement. On devient incapable de goûter les charmes de la simplicité, de la propriété délicate de l'expression; l'intime correspondance de la pensée et du mot paraît presque insipide aux imaginations blasées par ce fracas d'expressions exagérées. Nos goûts, que sont-ils la plupart du temps, sinon des habitudes fondées sur des alliances d'impressions plus ou moins précoces? Le mauvais goût dans la littérature, dans l'art, dans la vie serait donc pour une bonne part une mauvaise habitude.

Nous avons vu que la plupart de nos jouissances, tout en devenant des besoins fort impérieux parfois, s'émoussent en même temps par la répétition. Ici je dois signaler quelques exceptions importantes. L'habitude n'émousse point les plaisirs de l'intelligence, elle ne fait que rendre l'esprit plus propre à s'en nourrir. Mais ils tendent tout autant que d'autres à devenir un besoin, et à ce point de vue, leur goût naissant doit être surveillé, soit par sagesse, puisqu'ils ne sont pas toujours à notre disposition, soit surtout par devoir, puisqu'ils sont susceptibles d'envahir une trop forte portion de notre temps. L'égoïsme y trouve une place d'autant plus assurée qu'elle se cache sous le sérieux et l'utilité. La dignité réelle des jouissances, leur harmonie fondamentale avec une portion élevée de nous-mêmes et avec notre destinée future nous déguisent leur condition subordonnée aux principes premiers de notre être: le devoir et la charité. Aussi les tentations que nous offrent ces nobles plaisirs pris à contre-temps, sont-elles entre les plus difficiles à surmonter. Il faut absolument soumettre ces goûts, mais il faut se garder de les anéantir. Les mêmes conditions se retrouvent dans les jouissances des arts et dans celles que nous apportent les beautés de la nature. Ce ne sont pas non plus des plaisirs qui s'émoussent; ce sont, pourrait-on dire, des sens qui se développent. Le tout, mais ce tout n'est pas peu de chose, c'est de mettre chaque élément à sa place et de ne pas lui permettre d'en sortir.

Mais il est un ordre de jouissances placé au premier rang, et dont la nature est de s'accroître indéfiniment; ce sont celles de la charité. L'amour, dans le sens le plus élevé de ce mot, l'amour de volonté, l'amour du genre de celui que Dieu nous porte, ajoute à tous les sentiments auxquels il se mêle une saveur de vie et un gage de durée. C'est par lui que les affections d'ici-bas qui, hors de lui nous causent parfois des douleurs si cuisantes, perdent cet aiguillon brûlant, et deviennent le plus salutaire exercice de notre cœur, la meilleure préparation au monde de l'éternel amour. Ici l'habitude n'est plus qu'un serviteur utile, chargé de frayer une route naturellement pleine de ronces et de fondrières. Dès que la charité s'en mêle, l'habitude porte sans asservir. La charité concilie, sans les atténuer, la liberté et l'attrait.

Mais ce n'est que dans la charité, dans l'obéissance à Dieu que l'habitude est tout à fait sans danger. Partout ailleurs, et jusque dans les habitudes qui semblent les meilleures, l'énergie du vouloir tend toujours à s'affaiblir, et diminue en proportion de la facilité croissante de nos actes. Ainsi, par exemple, les habitudes d'ordre et d'activité soutenue, d'un grand prix en éducation, d'une immense valeur dans le cours de la vie, ne doivent toutefois pas arriver au point où, échappant au contrôle de la volonté, elles deviendraient, au lieu de secours, des besoins à satisfaire. L'habitude de l'occupation peut devenir une sorte de servage. J'en puis parler par expérience, j'en suis venue à avoir tellement besoin d'une occupation quelconque, que si une visite, une conversation, quelque chose à écouter me prive de ma ressource, je ne sais plus que faire d'un certain surcroît d'activité se manifestant par mille petits mouvements déréglés, et par une inquiétude qui m'empêche même quelquefois de prêter une attention suffisante à ce qu'on me dit. Il est cependant bien des cas où il faudrait savoir écouter paisiblement sans rien faire, et où cette force qui s'emploie à des riens, quand la convenance ou la charité réclameraient le repos des doigts, n'est plus qu'une véritable faiblesse. J'ai soigné une parente âgée qui n'aimait pas à voir travailler auprès d'elle; il lui semblait, disait-elle, qu'on lui appartenait d'autant moins qu'on s'occupait plus de son ouvrage. Peut-être son exigence à ce point de vue allait-elle un peu trop loin : mais, quoi qu'il en soit, j'aurais dû, bien plus que je n'ai su le faire, m'abstenir de travailler à son chevet.

Quant à l'ordre, il est essentiel de bien établir ce que nous entendons par ce mot vaste et profond. En soi-même, et comme élément des choses, l'ordre représente la loi, la sagesse, l'harmonie. Rien ne lui échappe, puisqu'il marque la place à chaque principe et à chaque être. C'est au moyen de l'idée d'ordre que nous assignons la primauté à la moralité sur l'intelligence. Dieu est le principe même de l'ordre, comme il est celui de l'amour et de la pensée. Notre place par rapport à Dieu, cette place que notre raison lui concède, mais que notre cœur lui dispute, nous est marquée dans l'ordre qui nous classe au rang de créatures destinées à l'obéissance.

On pourrait s'étendre beaucoup sur la nécessité et la dignité du principe d'ordre. Mais ce n'est pas en Dieu, ordre suprême, harmonie vivante que nous avons ici à l'envisager. C'est dans l'usage que nous devons faire de cet élément appliqué à toutes les choses, à toutes les occurrences de notre vie. L'ordre est un moyen, un moyen puissant et en un sens toujours indispensable, mais enfin il n'est qu'un moyen, et comme tel il doit céder le pas à ce qui est vraiment un but. C'est au nom de l'ordre premier des choses que nous pouvons assigner à l'ordre domestique sa fonction véritable dans les détails de notre existence. En réglant la vie, il doit l'alléger et économiser le trésor sans cesse consumé du temps. Si la bonne tenue d'une maison accapare un trop grand nombre des heures qui auraient dû être consacrées à la culture de l'intelligence ou à la charité sous toutes ses formes, si elle rend difficiles les rapports intimes et sociaux qu'elle est destinée à faciliter, si de légères infractions à la règle excitent trop d'humeur, cette régularité n'est plus salutaire et l'excès de l'arrangement devient alors une minutie rapetissante, malgré le principe élevé auquel on le rattache. Ce n'est pas sans doute l'écueil ordinaire; les jeunes filles ont en général bien plus à faire pour acquérir des habitudes d'ordre que pour se préserver de leur excès. Ce n'est d'ailleurs que vers la fin de la vie qu'on apprécie suffisamment la grande utilité de ces habitudes qui dispensent de réflexion et de vouloir exprès, à une époque

où tout effort devient plus difficile. Cependant il est des femmes chez qui l'ordre domestique, à tout propos et hors de propos, produit cet état d'inquiétude et d'irritation que son emploi devrait précisément prévenir. C'est parce que Dieu est un Dieu d'ordre et non pas de confusion, que l'ordre dans notre vie terrestre ne peut sortir du rang de moyen. J'ai connu des personnes d'une piété profonde et vivante, pour lesquelles l'édification même de l'âme perdait de son prix si elle n'était pas amenée conformément aux notions qu'elles se formaient de l'ordre. Allons jusqu'au bout: les habitudes de la piété sont précieuses, indispensables même. Mais en ce genre, ce qui ne pénètre pas jusqu'au mobile vivant de la charité est toujours sujet à passer de l'esprit à la lettre, et à tendre ainsi un piége à la conscience qui se repose sur l'excellence intrinsèque des actes, et qui néglige de les vivifier de nouveau par le sentiment. La piété morte n'est que l'engourdissement de l'âme sous l'influence matérialisante de l'habitude.

Que conclure de tout cela? Que tout en prenant autant de bonnes habitudes que nous le pourrons, et cherchant à les faire prendre à ceux qui se trouveraient sous notre direction, nous devons conserver la meilleure de toutes, la seigneurie de nous-mêmes, et nous réserver le pouvoir de rompre quand il le faut la trame de ces actes louables en eux-mêmes, que nous avons souvent pris tant de peine à tisser. Une seule habitude est absolument bonne, dans tous les cas, sous tous les rapports, dans toutes les conditions, l'habitude d'aimer son prochain et de faire son devoir, de soumettre sa vie à la double autorité de la conscience et de la raison.

N'est-il pas admirable que le chemin de la liberté soit celui de l'obéissance, que la domination sur la partie inférieure de notre être et sur les obstacles de tout genre que la vie offre à l'âme, ne puisse être réalisée qu'au moyen de l'acte même où notre volonté abdique devant la volonté divine? Cela est ainsi parce que nous sommes des personnes, c'est-à-dire des êtres doués de volonté, de connaissance et même de liberté. Mais nous sommes des personnes créées, des libertés voulues par la volonté souveraine, et nous ne pouvons arriver à la possession de nous-mêmes, à la jouissance de ce don suprême, qu'en entrant pleinement dans la vraie condition de notre être, celle de créatures soumises à la volonté créatrice.

Y.

BIOGRAPHIE

Duncan Matheson, évangéliste écossais.

Le 16 septembre 1869, mourait à Perth en Ecosse, dans la force de l'âge, un homme qui avait dépensé sa vie au service de Jésus, et qui après avoir remis à Dieu sa femme et ses cinq enfants, les quittait avec joie pour le lieu du repos. C'était un moissonneur qui, ayant supporté le faix du jour, retournait à la maison paternelle, las sans doute, mais chargé d'une gerbe richement fournie. C'est cet homme remarquable que nous désirons faire connaître par quelques traits.

I

Duncan Matheson naquit le 22 novembre 1824, à Huntly, dans le comté d'Aberdeen, en Ecosse. Sa mère, par son cœur aimant et ses manières pleines de grâce, fit une impression durable sur le naturel bouillant et candide du jeune garçon ; elle priait sans cesse pour la conversion de ce fils, souvenir qui encouragea Duncan pendant sa vie entière. Son père, courrier entre Huntly et Banff, ne recevait qu'un modique salaire et la famille eut souvent à passer par des

moments difficiles, ce qui développa chez Duncan une grande force d'âme. Envoyé de bonne heure à l'école, il y fit de rapides progrès. Dans ses rapports avec ses camarades, il était violent et ne pouvait supporter l'injustice. Un jour même, son maître l'ayant accusé à tort et voulant le châtier devant toute la classe, il se défendit et battit lui-même le maître.

En ce temps-là, l'église d'Ecosse avait pour pasteurs des mercenaires, conducteurs aveugles et ignorants. Pour la plupart ils étaient bons agriculteurs, mais leurs sermons ne pouvaient pas plus réveiller leurs paroissiens que le chant des oiseaux ne peut réveiller les morts dans un cimetière. Au milieu de ces ténèbres, les indépendants brillaient comme une lumière. Parmi eux se trouvait un célèbre prédicateur, M. Georges Cowie, grand oncle de Duncan Matheson, qui eut sur lui une influence bénie.

De son enfance à son adolescence, Duncan passa par des états d'âme variés, tantôt plongé dans une fausse paix, tantôt l'Esprit luttant en lui contre un cœur rebelle. La crainte des peines éternelles l'empêcha de tomber jusque dans les dernières profondeurs du péché. « Cette éternité, disait-il, me terrifiait, et si j'avais pu me persuader qu'après des milliers d'années les tourments de l'enfer cesseraient, je me serais laissé entraîner par tous les mauvais désirs de la chair. »

Le moment était venu de choisir une vocation. Comme il avait reçu une bonne éducation et qu'il possédait plusieurs talents remarquables, il aurait pu entrer à l'université avec chances de réussite ; mais outre qu'il ne voulait pas se soumettre aux conditions attachées à la bourse qu'on lui offrait, il était devenu rêveur par la lecture de romans. Il avait ainsi cherché à étouffer en lui la pensée de l'éternité, aussi plus tard il put s'élever avec force contre l'effet désastreux des mauvaises lectures. Il eut des visions de gloire et il se décida à devenir sculpteur, en commençant par être tailleur de pierres. Son apprentissage terminé, il se fit entrepreneur et s'occupa ainsi quelques années, toujours travaillé dans son âme, se laissant parfois entraîner par ses camarades, et d'autres fois les reprenant avec fermeté. En octobre 1845, il assista à la mort de sa mère, et, dans cette heure solennelle, il prit de nouveau la résolution de chercher le Seigneur, mais ce fut tout : Il retourna à Edimbourg, où, après bien des jours d'angoisses et de luttes, il trouva la paix en Jésus-Christ.

Dans son désir de connaître la vérité, Matheson dévora les ouvrages de la vieille théologie puritaine, Owen, Baxter, et fit ainsi provision pour les jours à venir. Dans ses luttes spirituelles, il acquit une profonde connaissance du cœur humain, et, la victoire une fois remportée, il ne perdit plus ni l'assurance de son salut, ni l'habitude de la prière.

Aussitôt après sa conversion, Duncan commença à évangéliser ses compatriotes, et pendant vingt ans, son zèle ne se ralentit pas. Jour et nuit, en temps et hors de temps, il s'efforça d'amener des pécheurs à Jésus, allant de village en village pour y établir des réunions. Une grande puissance accompagnait ses paroles. La duchesse de Gordon, apprenant ses succès, lui offrit de l'employer comme missionnaire avec un salaire annuel de mille francs. Jusque-là il s'était suffi à lui-même, mais alors ses ressources étaient épuisées. Son habileté comme entrepreneur, ses talents, son énergie auraient pu le conduire à la richesse, mais il renonça à la fortune et prit rang parmi ceux qui, entourés de mépris, travaillaient à reconstruire les murailles de la nouvelle Jérusalem. Les considérations mondaines n'eurent aucun empire sur lui : il accepta l'offre de la duchesse et ne reçut jamais un traitement plus élevé. Il en dépensait une grande partie à l'achat de trai-

tés et au soulagement des pauvres, habitude qu'il conserva toute sa vie. Il possédait une grande force corporelle et pouvait travailler seize heures par jour. Il était rempli de joie quand les pécheurs venaient à la repentance ; si ses travaux semblaient stériles, quoique découragé et humilié, il cherchait à profiter de ses expériences douloureuses. Il écrivait dans son journal, avec des détails minutieux, ses conversations et les impressions qu'il recevait des personnes qu'il visitait. Ces récits prouvent avec quelle conscience il travaillait et avec quelle simplicité il parlait à tous des choses éternelles. En ce temps-là il eut l'idée de répandre des traités sur une vaste échelle et demanda à Dieu de lui venir en aide. Une nuit, étant en prière, il eut tout à coup la pensée que s'il pouvait avoir une petite presse à imprimer, il pourrait faire autant de traités qu'il en aurait besoin. Ce fut là l'objet de ses requêtes pendant plusieurs mois, au bout desquels il obtint enfin une presse d'une manière inattendue.

Dans ses essais d'évangélisation, Duncan Matheson avait acquis une grande hardiesse à parler de Jésus-Christ. Son cœur s'était formé par une sévère discipline, son jugement s'était mûri, sa foi était forte et sa consécration à Dieu était entière. Il était prêt à aller partout où son Maître l'appellerait ; soldat de Jésus, il était bien qualifié pour la vie des camps, car il était couvert de l'armure de son Dieu.

II

En 1854, ayant été témoin d'un départ de troupes pour la Crimée, il sentit que son cœur était avec les soldats et commença à en parler au Seigneur. Il souhaitait ardemment porter les consolations de l'Evangile aux blessés et aux mourants sur les champs de bataille et dans les hôpitaux, quand un appel lui vint d'une manière tout à fait providentielle. Il reçut un jour une lettre dans laquelle on lui disait que, s'il avait toujours le désir d'aller en Orient, il n'avait qu'à indiquer par retour du courrier le jour qu'il serait prêt à partir. La lettre était de M. Bonar, ministre de l'église libre, que Duncan Matheson ne connaissait nullement. Il comprit aussitôt qu'il y avait une méprise, mais il y discerna la main de Dieu. Il se rendit chez la duchesse de Gordon pour lui dire que quoique M. Bonar se fût trompé, il était désireux de partir. « Que c'est étrange, répondit-elle, j'ai prié Dieu d'incliner votre cœur à aller en Orient et d'autres personnes ont fait la même prière ; s'il y a une méprise, je vous y enverrai moi-même. » Il écrivit à M. Bonar et s'assura ainsi que la lettre était en effet adressée à un étudiant du même nom que lui. M. Bonar, heureux de trouver un homme prêt à entreprendre une tâche aussi pénible, lui demanda de venir à Edimbourg et de s'arranger à partir pour l'Orient sous le patronage de la société des amis des soldats anglais et étrangers. Avec son énergie habituelle, Matheson se trouva aussitôt prêt à partir et il s'engagea comme lecteur biblique dans l'armée.

Après son départ on trouva dans sa chambre l'écrit suivant : « Je remets père, sœur, frères, moi-même, tout ce qui me concerne entre tes mains, ô mon Dieu ! Pour le passé, je te bénis ; pour le présent, je te loue ; pour l'avenir, je m'assure en toi ! Mes pieds se tiendront au dedans de toi, ô Jérusalem ! La nuit s'achève, le départ approche ; je suis à toi, Seigneur, tout entier à toi ! »

Quelques ministres de l'Evangile le découragèrent en lui conseillant de ne pas parler de conversion aux soldats : « Vous serez chassé du camp, si vous le faites, » lui disaient-ils. Il leur répondit qu'il n'allait en Crimée que pour prêcher la nouvelle naissance aux soldats inconvertis, et qu'il le ferait sans s'inquiéter des conséquences. Voici quelques fragments des lettres qu'il écrivit à sa sœur.

Londres, 15 novembre 1854.

« Il me tarde d'être à mon travail, les besoins sont si pressants, et je ne cherche pas le repos avant le ciel. Notre Dieu conduit doucement les siens ; jamais je n'ai plus senti qu'à présent le pouvoir de sa grâce. Chère sœur, il est doux d'être passif dans la main du Seigneur ; je m'offre tout entier à lui. Je puis rencontrer une mer agitée, des vagues écumantes, mais après je verrai le trône, la couronne ; vraiment nous sommes en prison ici-bas. »

Cap Saint-Vincent, 22 novembre 1854.

« En arrivant sur le vaisseau, je reconnus tout de suite la bonne main de Dieu en ce que j'eus une cabine pour moi seul, tandis que les autres passagers sont à deux. Le moment de notre départ a été très émouvant ; quant à moi je pensai à mon œuvre et à la nécessité de marcher avec Dieu.

» Le dimanche, la mer était terrible. Je compris qu'il n'y avait pas de dimanche à bord ; tout était bruit et confusion. Je distribuai des Bibles et des traités aux matelots. Je demandai à Dieu d'être un instrument pour amener à lui les âmes de tous ceux qui sont sur le vaisseau. Il est si doux d'être sauvé et si triste de penser que d'autres ne le seront pas. Je passai quelques heures de vrai sabbat dans ma cabine. Mon grand désir est de parler de Christ crucifié, puisque je suis entouré d'une si grande nuée de témoins. Les mois, les années s'écoulent, l'éternité s'approche ; la terre a perdu tout attrait pour moi et le ciel, avec ses torrents de lumière, sa pureté, son immortalité et son Dieu, me devient chaque jour plus précieux ! »

A Constantinople, il eut un moment de grand désappointement en apprenant que la loi militaire défendait à tout missionnaire d'aller en Crimée ; il ne lui restait d'autre alternative que de retourner en Angleterre, comme plusieurs agents de sociétés l'avaient déjà fait. Il passa la nuit suivante en prières et vers le matin il reçut en son cœur l'assurance qu'il serait exaucé. Le lendemain, il demanda à l'amiral Boxer la permission de se rendre sur les champs de bataille, et, contre toute attente, sa demande lui fut immédiatement accordée. Il s'embarqua aussitôt sur un navire qui transportait des soldats et se trouva bientôt sur la mer Noire. Par ordre de l'amiral il devait partager une cabine avec deux chapelains, mais, la nuit venue, ces messieurs le mirent à la porte. Un mécanicien bienveillant lui prêta son hamac, mais il ne put y dormir. La conduite des soldats et des matelots était telle que, ne pouvant la supporter, il monta sur le pont pour contempler la voûte étoilée et penser à sa famille. Le 5 décembre, au point du jour, on aperçut la Crimée et on aborda à Balaklava.

« Nous pouvions, dit-il, entendre distinctement le bruit du canon. Que de frissons parcouraient alors tout mon être, en pensant aux mères qui pleuraient leurs fils, aux femmes qui ne devaient plus revoir leurs maris, à tous ces braves qui tombaient sur le champ de bataille, et à leurs âmes qui passaient subitement du tumulte du combat en la présence de Dieu ! Cherchant le texte du jour, je fus consolé en trouvant celui-ci : *L'Eternel garde ceux qui l'aiment*, et je fus encouragé pour ma tâche. »

A ce moment-là, les éléments semblaient ligués contre l'armée ; les hôpitaux étaient pleins et beaucoup de soldats mouraient. Jour après jour, des vaisseaux chargés de malades se rendaient à Scutari. La plupart des soldats étaient couverts de haillons, d'autres étaient amaigris par la faim, d'autres n'avaient pas de chaussures ; telle était la misère que les officiers ne se distinguaient plus des simples soldats.

Matheson, avec sa générosité ordinaire, donna immédiatement tous les vêtements dont il pouvait se passer, et commença à distribuer des Bibles et des traités. Les

livres et surtout la Parole de Dieu étaient reçus avec joie et lus avec intérêt.

25 janvier 1855.

« Comment décrire les scènes qui se déroulent constamment sous mes yeux? elles sont terribles et me font frissonner. La condition de notre armée est bien triste. Hier, six cents soldats ont été ramenés malades de devant Sébastopol et transportés sur un vaisseau. Je leur ai parlé du Sauveur, plusieurs ont écouté avec intérêt et bientôt leurs larmes m'ont prouvé que mes paroles avaient trouvé le chemin de leurs cœurs. »

Matheson se hâta de chercher dans l'armée les hommes possédant la même foi que lui. Sa première connaissance fut Hector Macpherson, tambour-major écossais, au sujet duquel notre missionnaire raconte le trait suivant: Un jour, un chapelain nouvellement arrivé appela ce sous-officier et lui demanda son avis sur la manière de faire son œuvre. « Venez avec moi sur cette colline, dit Hector. Maintenant regardez autour de vous; voyez là-bas les sentinelles de l'armée de Liprandi; à droite cette batterie avec les hommes à leurs pièces. Regardez ces trains de munitions, écoutez le bruit du canon et dites si tout cela n'est pas sérieux! Chacun comprend que c'est un combat à mort. Si nous ne battons pas les Russes, ils nous chasseront; nous ne jouons pas aux soldats ici, monsieur! Si donc vous désirez réellement faire du bien, il vous faut aussi prendre votre tâche au sérieux; un homme convaincu fera toujours son chemin! » Tel fut le conseil d'un serviteur de la reine Victoria à un serviteur de Jésus-Christ. Le premier dimanche qu'Hector et Duncan passèrent ensemble, ils se retirèrent dans un ravin, et là, au milieu du bruit assourdissent de l'artillerie, ils lurent la Bible, prièrent et chantèrent le cantique de Luther: « C'est un rempart que notre Dieu, etc. »

« Nous avons ainsi passé bien des heures délicieuses, dit Matheson; et la seule altercation que nous eûmes jamais ensemble fut à propos de la pauvre ration de soldat que nous partagions, l'un insistant pour que l'autre en prît la plus grande part. »

« Quand je rencontrais mon ami, dit Hector, j'étais sûr de le trouver comme son maître, faisant du bien, chargé de Bibles ou de traités et rarement sans quelques secours matériels pour le blessé ou le malade. Combien de pauvres soldats lui doivent d'avoir revu leur patrie! tous étaient les objets de ses soins, qu'ils fussent Anglais, Français, ou Turcs. Ce fut toujours un mystère de savoir comment, dans un temps de famine, il put procurer aux malades tant de petites douceurs... Avec son tact et sa franchise ordinaires, il devenait le favori des capitaines des vaisseaux employés à transporter les vivres. Il touchait le cœur des matelots en décrivant les souffrances des soldats, ce qui les engageait à lui donner tout ce dont ils pouvaient se passer. Un jour qu'il entrait dans notre campement par un froid glacial, il remarqua notre manque total de combustible pour cuire nos aliments et pour nous réchauffer. Le plus grand nombre d'entre nous avaient leurs habits en lambeaux, d'autres étaient pieds nus ou sans bonnet. Après quelques paroles de sympathie, il me dit: « Hector, il faut que je vous aide. » Le lendemain, il avait réussi à se procurer plusieurs quintaux de charbon qu'on amena au camp.

« Ce qui lui tenait le plus à cœur, c'était le bien éternel de ses compatriotes. Les soldats le savaient; aussi l'écoutaient-ils avec une religieuse attention, car ils sentaient en lui un ardent amour pour leurs âmes. Il s'oubliait complétement lui-même et bien des fois j'ai dû lui faire une tasse de café pour soutenir son corps épuisé, après une longue journée de marche dans la boue, et tout chargé de provisions pour les autres. »

A son arrivée en Crimée, Matheson logea pendant quelque temps à bord d'un vaisseau,

puis il trouva un mauvais logement dans une vieille étable dont il prit possession avec bonheur, se rappelant que son Maître était né dans une semblable demeure. Ce réduit n'était que trop bien aéré, car le vent s'y engouffrait par plus d'une fente. Il plaça dans un coin un pauvre grabat où il se couchait, pour prier plus que pour dormir.

Il était heureux et reconnaissant de cette misérable demeure, dont il fait la description suivante: « A mes fenêtres, au lieu de vitres j'ai du papier; pour tout ameublement, mon lit qui me sert de chaise, une commode russe, un tas de foin pour la vache de M. W., une jarre, un bol en terre brune et une terrine turque qui me sert de plat. Je fais mon café sur une espèce de lampe; mon couteau et un petit bâton me servent de fourchette et de cuiller, et une bouteille me fait un fort bon chandelier. Je me lève de bonne heure, je prépare mon déjeuner, je cire mes bottes, je balaie ma chambre; vraiment je n'ai jamais été plus heureux. J'ai orné les murailles de mon palais avec les gravures du journal illustré de Londres. Je crains que ce bien-être ne dure pas; mais tout est dans la main de Dieu. Je suis content de tout et surtout d'avoir appris à me servir moi-même quand j'étais jeune. Un roi qui ne possède pas la grâce de Dieu est bien malheureux à côté de moi.»

Son journal et ses lettres donnent une idée de sa vie en Crimée. Après son déjeuner, il passait quelques moments en méditation et en prière. Il choisissait alors des livres et des traités pour la distribution. Puis il visitait le port, cherchant à se procurer quelque friandise pour un soldat en convalescence, ou une chemise de flanelle pour un autre souffrant d'une mauvaise toux. Dans l'hôpital, il soigne le blessé ou le malade avec l'habileté et la tendresse d'une femme, et essaie de lui parler de Jésus et du ciel. Tous dans le camp le connaissent et le respectent. Ici il parle avec un compatriote le patois écossais; un peu plus loin, il cherche à se faire comprendre en français ou en italien. Il est quelquefois repoussé, mais il sait que la conscience du malheureux soldat est de son côté. Ailleurs on lui répond en souriant: «Ce que vous dites est bon, mais pas pour ici.» — «Comment! la mort est ici, et êtes-vous prêts à paraître devant Dieu?» Parfois, il rencontre des esprits si profanes qu'il semble réduit au silence, mais il essaie toutes ses clefs pour ouvrir le cœur de l'impie; il lui parle de son enfance, de sa mère, de l'école du dimanche, jusqu'à ce qu'il trouve enfin accès dans son âme, en sorte que celui qui l'avait accueilli par des rires et des jurements, ne le laisse partir qu'en pleurant.

A la fin d'une journée de rude labeur, il rentre chez lui pour préparer son dîner, puis il emploie les dernières heures à écrire son journal et à mettre à jour sa vaste correspondance. On lui écrit, en effet, d'Angleterre pour demander des nouvelles de tel ou tel soldat, et il doit écrire de la part des malades et des blessés à une mère, à une sœur, à une femme. Après cela il faut qu'il prépare son rapport et qu'il compose des articles pour les journaux ou pour les feuilles religieuses. Ce n'est pas dans un bon fauteuil et sans être interrompu par des visites, qu'il fait ce travail, car la vieille étable est devenue chère à plus d'un officier et soldat. Telle a été en Crimée sa vie que compléteront quelques extraits de son journal:

«16 avril. A bord d'un vaisseau de transport pour visiter les soldats renvoyés en Angleterre. Plus d'un pauvre malade reprend vie à la pensée de revoir bientôt sa patrie. Je suis le bienvenu et mes traités sont très appréciés. J'ai donné à chacun d'eux un Nouveau Testament comme lecture de voyage, en souvenir de la Crimée, j'ai dû écrire mon nom sur chaque exemplaire. Je les ai quittés avec peine, les recommandant à Celui qui tient les vents en sa main.»

« 22 avril. Présidé un service en plein air, devant un nombreux auditoire de soldats. C'était bien doux d'entendre les cantiques et les prières s'élever au milieu des jurements qui sortaient des baraques. Un officier russe fait prisonnier vint chez moi, il y a quelques jours, et à l'aide d'un interprète me demanda une Bible, que je lui donnai et dont il fut très reconnaissant. De temps en temps j'ai l'occasion de remettre un Testament russe. »

« Visité en prison un soldat condamné à la déportation. Dans un accès d'ivresse, il avait fait feu sur un homme et l'avait blessé. Je lui ai parlé de sa condition de pécheur devant Dieu, et j'ai essayé de lui faire comprendre que Jésus-Christ est venu sauver même les brigands; il parut humilié et touché de ma visite. Je lui ai donné une Bible qu'il me promit de lire dans sa solitude et je lui ai dit adieu pour ne plus le revoir ici-bas, mais dans l'espérance glorieuse qu'au jour où Jésus rassemblera ses joyaux, il sera une pierre précieuse de la couronne d'Emmanuel. »

De tristes scènes se passaient sous les yeux de Matheson: des centaines de malades et de blessés étaient amenés à Balaklava, affamés, épuisés, couverts de haillons et mourant faute de secours. Il pleurait en voyant les malheureux fixer les yeux sur lui en le suppliant de leur donner de l'eau; il faisait ce qu'il pouvait, mais malgré ses soins, plusieurs mouraient sur le quai, les autres étaient couchés et entassés sur le pont.

Il était très scrupuleux dans le choix des traités qu'il distribuait; il ne voulait répandre que la vérité telle qu'elle est en Jésus. Un gros paquet de feuilles catholiques pleines de mariolâtrie étant tombé en sa possession, il s'en débarrassa en creusant avec l'aide de quelques soldats un trou où, dit-il, « nous les enterrâmes décemment. » Il jeta dans un four un autre ballot d'écrits traitant des schismes entre protestants: « Nous n'avons certes pas besoin d'apprendre ce que c'est qu'un schisme en Crimée! » écrivait-il en parlant de cet envoi.

Un soir, fatigué et triste, il revenait de Sébastopol à Balaklava pour regagner sa vieille étable. Comme il marchait péniblement ayant de la boue jusqu'aux genoux, il leva les yeux et contempla les étoiles brillant dans un ciel pur et tranquille. Aussitôt la pensée du repos réservé au peuple de Dieu releva son cœur abattu, et il chanta à haute voix une hymne sur la gloire des esprits bienheureux réunis dans le paradis. Le lendemain, il faisait de l'orage, et en sortant pour chercher ce qu'il y aurait à faire ce jour-là, il rencontra un soldat qui s'était mis à l'abri sous la vérandah d'une vieille maison. Ses habits déchirés, ses souliers troués ne pouvaient le préserver de l'humidité. Le missionnaire lui adressa quelques paroles encourageantes et lui donna 10 fr. pour s'acheter une paire de souliers auprès des enterreurs. Le soldat le remercia et lui dit: « Je ne suis plus aujourd'hui ce que j'étais hier; hier au soir, fatigué de ma misérable existence et comprenant que le siége ne finirait pas de sitôt, je me décidai à en finir avec la vie. Je pris donc mon fusil et je me dirigeais vers ce ravin, lorsque j'entendis quelqu'un qui chantait une hymne sur le bonheur du ciel; je me souvins alors de l'école du dimanche où j'avais chanté ce cantique. Je fus honteux de ma lâcheté et je me dis: Voici un homme aussi malheureux que moi et qui pourtant chante; il a donc quelque chose qui le rend heureux et que je ne connais pas, et dans l'espérance de trouver le même bonheur, je rentrai sous ma tente, décidé à chercher la seule chose nécessaire. »

— Connaissez-vous celui qui chantait? demanda le missionnaire.

— Non, monsieur.

— Eh bien, c'était moi.

Sur quoi les larmes coulèrent sur les

jeunes du soldat qui pria le missionnaire de reprendre son argent en lui disant :

— Je ne puis l'accepter de vous, après le bien que votre chant m'a fait hier.

Un des meilleurs amis de Matheson était l'artilleur L . . . qui chaque fois que son service l'appelait au combat, bouclait son ceinturon et plaçait sa Bible sur sa poitrine en disant : « Si je tombe, elle sera là, si je suis fait prisonnier, elle me parlera dans ma solitude. » Un jour qu'ils s'étaient retirés tous les deux à l'écart pour prier, une bombe s'abattit à leurs pieds, ils se levèrent et allèrent plus loin, mais là encore, ils furent interrompus par l'arrivée d'un autre projectile : « Ne nous en inquiétons pas, dit le soldat, c'est le diable qui veut gâter notre heure de recueillement, continuons. » Ils avaient à peine recommencé, quand un énorme boulet tomba à côté d'eux ; le missionnaire fut alarmé, mais le militaire le calma par ces mots :

Aucun mal ne t'atteindra,
Si ton Dieu ne le veut pas.

Matheson échappa plusieurs fois à la mort d'une manière providentielle. Il causait un jour avec un officier dans un lieu retiré ; au bout d'un moment, son compagnon lui dit : « Nous sommes restés assez longtemps au même endroit, allons plus loin. » Ils s'étaient à peine éloignés qu'une bombe éclata à la place même qu'ils venaient de quitter.

Le choléra, qui sévissait dans l'armée, finit aussi par atteindre Matheson. Il demeura seul pendant trois jours et trois nuits dans sa vieille étable, étendu sur son grabat. Son état empirant d'heure en heure, il ne put bientôt plus prendre le verre d'eau placé à côté de lui ; alors désespérant de sa vie, il se tourna vers la muraille pour mourir. Le Seigneur vint à son secours dans sa détresse et lui envoya M. Medley, agent du commissariat. Cet ami qui venait faire une visite à Matheson, ne le quitta plus jusqu'à son entier rétablissement.

La place du marché de Kadi-Kéni, à un kilomètre de Balaklava, était un endroit très fréquenté. Anglais, Français, Italiens, Turcs, Juifs, Malais, tous s'y rassemblaient. C'est là aussi que notre missionnaire aimait à se rendre, cherchant à y travailler pour son Maître. Là il fit la connaissance d'officiers et de soldats sardes.

« Du jour que cette armée de Sardaigne, si brave et si bien disciplinée, arriva en Crimée, écrit-il, j'eus à cœur de lui faire du bien, et je priai Dieu de m'aider à répandre parmi eux la Parole de vie. J'appris par cœur en italien Jean III, 16. « Dieu « a tellement aimé le monde qu'il a donné « son Fils unique afin que quiconque croit « en lui ait la vie éternelle, » puis j'allai de groupe en groupe le répétant aux soldats. »

Matheson se lia avec le docteur S . . qui parlait anglais et qui avait embrassé le protestantisme après avoir lu la Bible. Ce docteur présenta le missionnaire aux autres officiers italiens, qui l'invitèrent à dîner. Duncan y prononça un discours dans lequel après avoir dépeint en brillantes couleurs ce qu'il croyait être la destinée future de l'Italie, dont le drapeau flotterait un jour sur le capitole de Rome, il parla de l'Évangile comme de la plus grande gloire d'une nation et de Jésus-Christ comme du vrai libérateur. Sa profonde conviction et son enthousiasme gagnèrent tous les cœurs, et depuis lors l'*ami des Sardes*, comme on l'appelait, jouit d'une liberté illimitée et d'un grand respect dans l'armée italienne. »

La lettre suivante adressée à M. Drummond de Sterling complétera ce que nous avons dit de son œuvre en Crimée.

« Maintenant que la lutte est finie, je trouve un moment pour vous écrire. Je vous remercie bien sincèrement, en mon nom et en celui de plusieurs, pour les traités que vous nous avez envoyés ; tous ont été distribués et dans plusieurs occasions fort bien reçus.

» Depuis mon arrivée, j'ai passé par un

temps d'épreuves et d'émotions de tous genres; malgré tout, la bonne semence a été répandue: j'ai donné 32000 traités, 622 Bibles anglaises, 1477 Nouveaux Testaments anglais, 770 Nouveaux Testaments français, 32 Bibles françaises, 4300 Nouveaux Testaments italiens, 200 Bibles italiennes, 173 Nouveaux Testaments en gaélique, en russe et en allemand, 450 livres pour officiers.

» Le travail a été quelquefois agréable et cependant il est rare que j'aie eu le cœur joyeux, tant j'étais entouré d'impiété et d'indifférence. Vous ne pourriez croire combien notre pauvre armée est un monde d'incrédulité; impossible de faire un pas sans entendre blasphémer le nom si cher à nos cœurs. Le jeu existe dans les hôpitaux, dans le camp, dans les tranchées, et le fléau de notre pays, l'ivrognerie, se répand rapidement. Les souffrances de l'hiver dernier n'ont pas servi de leçon; le jugement de Dieu était sur nous et nous n'y avons pas pris garde. Le Seigneur avait bien quelques témoins dans notre armée, mais la plupart sont tombés sur les champs de bataille et les autres sont retournés en Angleterre. Aucun réveil ne s'est manifesté, et des milliers ont quitté ce monde! Les péchés de notre nation ont été punis dans notre armée.

» Que de fois, près de tomber dans le découragement, j'ai été relevé par cette parole: « Tous ceux que le Père m'a donnés » viendront à moi. » Peu de personnes se sont occupées du salut des soldats. Ce qui a contribué le plus à démoraliser notre armée, c'est la disparition du dimanche. En Crimée, il n'y a pas eu de dimanche. Ceux qui désirent voir l'Angleterre sans dimanche, n'ont qu'à venir en Crimée, ils en verront les effets désastreux. Les pauvres soldats soupirent après un jour de repos, mais il faut des hommes et le travail doit être fait. Je préfère jeter un voile sur beaucoup de choses que j'ai vues pendant ces dix derniers mois, choses qui m'ont fait frissonner et pleurer. Ah! si la réalité était connue en Angleterre, que de prières s'élèveraient pour demander une abondante pluie de bénédictions! On ne peut qu'admirer le courage, la bravoure et le mépris du danger de nos soldats, mais il faudrait que ces belles qualités prissent leur source dans des principes vrais et durables.

» Vous savez qu'à la fin de mai l'armée sarde débarqua en Crimée; je demandai de suite des Nouveaux Testaments italiens. Je commençai à les distribuer en tremblant, mais avec beaucoup de prières. Cela alla doucement, il y avait tant de préjugés à déraciner. Le choléra s'étant déclaré dans cette armée, plusieurs en moururent; cette épreuve les adoucit et bon nombre s'enquirent du livre de vie; j'en eus quelquefois jusqu'à trente qui me visitèrent en un jour. Je ne puis vous donner une idée de l'ardeur avec laquelle ils désirent la parole de Dieu, ni de la joie qu'ils manifestent lorsqu'ils possèdent le précieux volume. Jour après jour, j'ai traversé le camp italien et n'y voyais que des groupes occupés à lire l'Ecriture sainte; dans l'hôpital il n'y a pas d'autre livre. Plusieurs officiers m'ont demandé la Bible, d'autres m'ont écrit et dans quelques régiments tous les officiers, depuis le colonel jusqu'au médécin, en possèdent un exemplaire. Les voies de Dieu sont merveilleuses. L'Italie, si longtemps fermée, s'ouvre enfin, le papisme perd son pouvoir, la lumière grandit, et qui pourra dire le bien que feront les exemplaires de la parole de Dieu répandus dans l'armée sarde?

» L'opposition fut parfois très vive; un prêtre de notre armée fit tous ses efforts pour exciter les prêtres italiens contre moi, mais avant d'avoir pu réaliser ses projets, il tomba malade et dut partir.

« Je n'ai pas le temps de vous parler des progrès de l'Evangile en Turquie; le seul rayon de lumière qu'on y trouve, c'est la

mission américaine parmi les Arméniens. Le Turc reste ce qu'il est, son esprit est fermé à la vérité. Sa haine contre le christianisme est aussi profonde qu'auparavant et l'effet produit par la présence des alliés est loin d'être bon. »

Matheson continua ses travaux, non sans de fréquentes interruptions causées par la maladie et les fatigues.

« Vous avez des craintes pour moi, disait-il à ceux qui lui conseillaient de se reposer, mais je n'en ai pas. Ne suis-je pas employé au service de Dieu? Peut-il m'arriver quelque chose sans sa permission? Si je vis, que ce soit pour sa gloire; si je meurs, que ce soit aussi pour sa gloire: j'ai remporté la victoire par le sang de l'agneau, et la mort sera pour moi l'entrée dans le repos éternel! »

Il fut atteint à cette époque d'une sérieuse maladie, pendant laquelle il fut soigné par des amis et reçut de nombreux témoignages d'affection des Italiens qui le visitaient. Enfin sa santé l'obligea à quitter la Crimée, et il revint en Ecosse dans le mois de décembre.

Six semaines après il repartit pour l'Orient, désirant y reprendre son travail. Outre des Bibles, des traités et des livres en langues orientales, il emporta un grand nombre d'exemplaires du *Bienfait de la mort de Christ*, par Paléario.

Arrivé à Constantinople le 31 mars, il visita l'hôpital des Sardes, où se manifesta un ardent désir de posséder la parole de Dieu. Médecins, officiers, soldats, tous l'attendaient, et se réjouirent en revoyant leur ami avec ses précieuses provisions. Il partit ensuite pour la Crimée, d'où il écrivait le 16 juin :

« Je ne pense pas rester longtemps en Crimée. Tout dépendra de mon succès parmi les Russes. Le Seigneur m'a béni dans mes voyages précédents, et j'espère pouvoir dire la même chose de celui-ci. Depuis mon arrivée, j'ai vécu dans une sorte de tourbillon. Je voudrais avoir un peu de repos, mais cela ne se peut pas. Les portes sont ouvertes, et le désir de posséder la Bible est si grand que c'est maintenant ou jamais qu'il faut la distribuer. »

Il fut aidé dans sa distribution dans l'armée sarde par un prêtre italien qui avait été impressionné d'une manière favorable par les dernières paroles de son neveu, jeune soldat converti par la lecture d'un Nouveau Testament que lui avait donné Matheson. Quand son oncle lui conseilla de se confesser, ce jeune homme lui répondit qu'il avait confessé ses péchés à Jésus-Christ et que, ayant reçu le pardon de Dieu, il n'avait pas besoin de celui des hommes. Sa mort paisible toucha le cœur du prêtre, qui était, paraît-il, un homme sincère et droit.

Voici ce que Matheson écrivait sur son œuvre parmi les Sardes: « Ma maison a été littéralement assiégée ; il m'a fallu retourner plusieurs fois à Constantinople pour renouveler mes provisions, et au retour du paquebot, plusieurs m'attendaient sur le quai. Que de fois tous mes livres ont été distribués avant que j'eusse atteint ma demeure, où je trouvais jusqu'à des blessés qui s'y étaient traînés pour avoir part à ma distribution. Loin de s'opposer à mon œuvre, les chefs m'aidaient plutôt et étaient les premiers à me demander des Bibles. En six jours j'ai donné cinq cents Bibles, dont quarante-six à des officiers. »

Le résultat fut que dix-huit mille exemplaires de la parole de Dieu entrèrent en Italie dans les sacs des soldats.

Après la proclamation de la paix, les soldats russes entrèrent librement dans le camp des alliés. Matheson se hâta de profiter de l'occasion, et rencontra beaucoup d'encouragement. Que de fois, à l'aube du jour, un Cosaque, monté sur son maigre cheval, vint lui demander un Nouveau Testament. « Mes amis les Cosaques, dit-il dans une lettre, ont beaucoup de

bonté pour moi, et je dois souvent me soumettre à être embrassé par tel ou tel, sentant fortement les oignons! »

Le monastère de Saint-George, situé sur un rocher perpendiculaire entre Balaklava et Kamiesh, était habité par dix-sept moines et leur supérieur. Matheson s'y rendit avec des Nouveaux Testaments russes et en donna un exemplaire à chacun des moines, qui le reçurent avec reconnaissance, en demandant avec instances une Bible entière.

Les armées alliées reprirent enfin le chemin de l'ouest. Avant de partir, Matheson monta au sommet d'une colline: « Je voyais, dit-il, des baraques sur plusieurs kilomètres d'étendue sans un seul habitant. Aucune voix ne se faisait entendre; ici et là un Russe rôdait dans les camps abandonnés. Sébastopol reposait dans sa beauté rendue plus touchante par ses ruines. Où que mes yeux se portassent, je voyais des collines couvertes de tombes, et chaque ravin était un charnier. Des pensées plus rapides que l'éclair traversaient mon esprit en réfléchissant à cette armée qui se relèvera au grand jour. Quel spectacle différent! Au son de la trompette de l'archange, tous ces guerriers endormis se réveilleront. Quel réveil affreux pour ceux qui seront sans Christ, et quels chants de triomphe parmi ceux qui seront morts en Jésus! » A. D.

(La suite au prochain numéro.)

REVUE CRITIQUE

Etudes bibliques, par F. Godet, docteur et professeur en théologie. Première série. Anc. Testament. — Paris, Sandoz et Fischbacher, 1873.

SECOND ET DERNIER ARTICLE.

III

Si M. Godet ne traite nulle part la question de l'autorité divine des Ecritures, il n'est pas difficile de voir, ne l'eût-il jamais déclaré, qu'elle est résolue pour lui. « Dieu ayant autrefois parlé à nos pères par les prophètes à plusieurs fois et en plusieurs manières, nous a parlé en ces derniers jours par son Fils. » La Bible est le recueil authentique de ces révélations. Voilà ce qui demeure ferme. Mais dans la pensée du professeur, les révélations divines se lient toujours à l'histoire, et celle-ci offre au spectateur un progrès, progrès divinement provoqué, développement de la vie à tous ses degrés, depuis le commencement du monde jusqu'à la fin des temps, depuis les organismes inférieurs jusqu'à l'homme et l'ange. Il s'ensuit que l'unité de la Bible, histoire et révélation, n'est pas celle d'un système de philosophie abstrait et bien équarri, destiné à répondre à toutes les questions qu'il plaît à l'esprit humain de se poser à lui-même. C'est celle que peut présenter le récit d'une grande œuvre poursuivie dans un certain but par un ouvrier infiniment sage. Dieu est cet ouvrier. Son but est la formation d'un monde où chaque être intelligent accomplira avec bonheur, dans son ordre, la volonté souverainement aimée de son Créateur. Son moyen par rapport à l'homme déchu, c'est la grâce, c'est-à-dire l'action de sa volonté libre et toute-puissante qui, diversifiée selon les temps, les lieux, les personnes, ou le but particulier qu'elle poursuit, conduit d'étape en étape la créature humaine à l'accomplissement de sa fin. Entre cette fin et la grâce, moyen suprême employé par le tout puissant ouvrier ; entre les actes surnaturels de Dieu et l'état de choses au milieu duquel il intervient, existent des rapports de convenance, une harmonie, une unité, à laquelle la Bible participe.

Ces principes généraux ont leurs conséquences en exégèse. Pour bien comprendre et bien expliquer le contenu biblique il faut étudier chacun des livres de l'Ecriture à sa date ; il faut le placer dans son milieu

...torique. Le transposer mentalement ... époque à une autre, c'est s'exposer à ...mettre les plus graves erreurs. Si, par ...mple, on cherche l'explication d'un livre ...rtenant à l'ancienne alliance, unique... dans les idées ou les faits du Nou... Testament, non-seulement on risque ... mal saisir le sens du livre en ques..., mais on court le danger de s'égarer ... à fait. Au scandale des simples, quoi...à bonne intention, on tordra les textes, ... soulèvera des difficultés où il n'y en a ..., on argumentera subtilement pour ... résoudre sans convaincre personne, on ...blera, en un mot, la limpidité des Ecri...res. L'interprète doit donc s'informer du ...ps où fut écrit le livre qu'il veut étudier; ...it avoir présent à l'esprit l'état politi..., moral et religieux du peuple hébreu ...des églises en ce temps-là, se rappeler ...ment les circonstances qui provo...ent une révélation divine ou firent ...dre la plume à l'écrivain sacré. Il doit ...me, s'il est possible, se rendre compte de ... personnel du prophète ou de l'écri...n, quand il fut choisi pour être l'organe ... la Parole de Dieu. C'est muni de ces ...rmations qu'il pourra interpréter avec ...ctitude et saisir d'abord lui-même la ...te portée du livre à l'étude duquel il ... se livrer. On ne saurait établir avec ...curité des comparaisons riches de pensée ... vraies en elles-mêmes entre ce livre et ...autres rédigés à une autre époque, si ...n n'a fait ce travail.

Telle a été, ce nous semble, dans ses traits les plus généraux, la méthode suivie par M. le professeur Godet. Est-elle nou...elle en elle-même? Non, sans doute. La plupart des chrétiens évangéliques qui de nos jours ont professé le plus hautement leur attachement aux saintes Ecritures, ... théoriquement admis des principes analogues d'herméneutique. On possède un ouvrage considérable, qui, dû à la plume de l'homme influent que le réveil vaudois vient de perdre, et publié sous le titre de *Etudes progressives*, est conçu de manière à faire droit en quelque mesure à ce fait du progrès des révélations divines, à cette intime union de la révélation et de l'histoire dont nous venons d'exposer les corollaires exégétiques. Disons cependant qu'à tout prendre, les principes indiqués n'ont été que rarement appliqués avec rigueur à l'étude de la Bible. La large exégèse qu'ils supposent a cédé trop souvent le pas à un examen microscopique des textes sacrés. On a étudié les passages plus que les livres, et même l'infiniment petit des passages plutôt que la plénitude de leur signification. Armé du : « il est écrit » de Jésus, et de cette déclaration « l'épée de l'Esprit c'est la Parole de Dieu, » on a cru que pour bien connaître les Ecritures, il fallait s'attacher exclusivement à en analyser la lettre, ligne après ligne, mot après mot; tout au moins a-t-on souvent procédé sous l'inspiration de ce principe, dirai-je, ou de ce sentiment [1]. Qu'est-il résulté de cette préoccupation dominante? Une connaissance plus profonde ou plus ample des enseignements bibliques? Non. Pour beaucoup de chrétiens le volume sacré n'a plus été qu'un recueil de textes à bien retenir, pour fermer au besoin sans réplique la bouche à des adversaires. On en a confié la lettre à sa mémoire, — ce qui certes est important, — on n'en a pas connu l'esprit. Tel croyant qui en aurait pu citer textuellement des centaines de phrases n'aurait pas su dire ce qu'enseignait tel ou tel livre. Bien mieux, grâce à

[1] Il va sans dire que nous n'entendons pas condamner l'étude philologique des textes. Connaître la valeur de chaque signe musical est indispensable au musicien sans être encore la musique. De même connaître le grec, l'hébreu et le français est nécessaire à l'interprète des Ecritures, mais n'est pas encore l'exégèse. N'oublions pourtant pas que la philologie sacrée présente à l'interprète un champ d'étude sans comparaison plus vaste et plus profond que la lecture de la musique au musicien.

l'empire de cette préoccupation, le sens général des révélations progressives de Dieu, leurs analogies et leurs différences a échappé à des lecteurs d'ailleurs pieux, édifiés, attentifs. Ils avaient cueilli sur l'arbre magnifique de la Bible, celui-ci un bouquet des plus belles fleurs, celui-là quelques fruits savoureux, tel autre peut-être une branche entière chargée de fruits et de fleurs. En la contemplant avec amour ils oubliaient l'arbre lui-même et ses majestueuses proportions, heureux encore s'ils ne prenaient la fleur, la branche ou le fruit cueillis pour l'arbre tout entier. Enfin des rameaux puissants restaient ignorés. Certains livres, — de l'Ancien Testament surtout, — imposants par leur étendue ou leur majesté, n'étaient contemplés que de loin. Ils semblaient bizarres, incompréhensibles, mystérieux, vénérables par l'obscurité sainte qui les environnait.

Je ne dis pas que des conséquences aussi graves se soient produites pour tout le monde, ni que l'examen même méticuleux de la lettre n'ait pu produire de bons résultats, ne fût-ce que par la respectueuse attention dont il était l'évident témoignage; mais on m'accordera que la méthode grammaticale et dogmatique employée aux dépens de la méthode historique a dû produire et a produit en effet une sécheresse d'interprétation souvent rebutante. — Eh bien ! l'originalité de M. Godet, dans ses Etudes, tient à ce que, muni de l'érudition nécessaire, il a suivi plus franchement que d'autres une méthode d'interprétation conforme à la nature de la Bible. Par l'histoire il a éclairé la révélation, par la révélation il a cherché le sens divin de l'histoire. Il l'a fait avec autant de largeur scientifique que de goût et de piété. De là le mouvement, la haute poésie, l'attrayante beauté de ses Etudes. De là aussi la lumière qu'elles répandent sur l'ensemble des Ecritures, même pour les lecteurs initiés aux grands travaux de l'exégèse moderne.

Le Cantique des cantiques ! Quel liv[re] étrange ! Pour les commentateurs quel[le] croix ! Pour plusieurs quel scandale ! J'a[i] connu d'excellents chrétiens qui, ch[...] de cette poésie érotique, n'ouvraient pl[us la] Bible à cet endroit. M. Godet a-t-il to[ut] éclairci ? Je ne le pense pas ; et pourt[ant] quelle clarté n'a-t-il pas portée dans l[es] énigmes de cet ouvrage singulier ! Ew[ald] le grand orientaliste allemand repro[duit] et défiguré par MM. Réville et Renan, [...] avait découvert la clef. L'auteur des Etu[des] reconnaît avec eux dans le Cantique d[es] cantiques une sorte de poëme dramati[que] qu'on peut essayer de découper en actes [et] en scènes. Mais il n'en reste point à c[et] aperçu littéraire. Ce drame, piquante s[a]tire de la sensualité de Salomon, selon [M.] Réville, a pour M. Godet comme pour l[a] plupart des interprètes juifs et chrétien[s] une signification religieuse. Seulement il ne l'ira point chercher en des idées plus ou moins étrangères à l'ancienne allian[ce]. « L'explication mystique, dit-il, a erré sa[ns] doute en ne plaçant pas une situation his[to]rique à la base de la composition du Can[ti]que ; mais les explications grossièremen[t] réalistes des modernes errent non moin[s] certainement en ne reconnaissant pas dans la situation et dans les personnages his[to]riques les symboles d'idées plus élevé[es] dont la contemplation exalte l'auteur [et] donne à son œuvre l'éclat supérieur qui l[a] distingue de toute production simplemen[t] érotique. » Salomon, le brillant fils d[e] Bathséba, est la personnification de l[a] royauté terrestre en tout ce qu'elle a d[e] plus séduisant. La Sulamite, *fille de prince*, qui s'est fourvoyée par imprudence au milieu des chariots du roi, a été conduite au sérail. Objet des attentions du monarque qui cherche par les flatteries de la passion à gagner son cœur déjà donné à un fiancé mystérieux, elle symbolise l'Israël idéal, celui dont le fiancé est Dieu, mais « Dieu sortant de sa transcendance pour

se rapprocher du monde, pour s'unir étroitement à l'humanité, et pour apparaître enfin lui-même sous la forme humaine sur la scène de l'histoire. » Comme la Sulamite au palais de Salomon, l'Israël idéal en face de la royauté terrestre passe par une crise. « Le vrai sujet du drame est le changement profond apporté à la position d'Israël, par rapport à Jéhovah, par l'institution de la royauté et la perspective du péril sérieux dont ce changement menaçait l'avenir de la nation. » Comme la Sulamite résiste, Israël doit résister; comme elle reste fidèle à son fiancé absent et, malgré d'éblouissantes promesses, ne soupire qu'après lui, Israël ne doit soupirer qu'après l'Eternel. S'il n'apparaît qu'en visions, par moments passagers dans l'ombre de la nuit et les cheveux couverts des gouttes de la rosée, un jour viendra où il paraîtra lui-même. Ici le symbole devient prophétie. Le berger qui survient un instant à la fin du drame pour accueillir sa fiancée victorieuse de Salomon, c'est le Christ, Jéhovah fait homme. — Voilà ce que j'appelle puiser l'interprétation du Cantique des cantiques au cœur de l'Ancien Testament. C'est en se fondant sur l'union de la révélation et de l'histoire que M. Godet a pu développer cette belle et poétique allégorie, qui s'harmonise admirablement avec l'esprit de l'ancienne alliance. Au reste, l'interprète accepte toutes les conséquences du principe. Il croit qu'un fait réel inspira le poëte sacré. « L'anecdote de la jeune fille enlevée par les gens de Salomon, exposée dans le palais à toutes les séductions du monarque, mais demeurée fidèle au berger pauvre qui l'aime d'un amour pur, cette anecdote est et reste à nos yeux une réalité. Sans ce fait en apparence insignifiant, le Cantique ne serait peut-être jamais né dans l'esprit de celui qui l'a composé. Mais il n'en est pas resté à cette petite aventure; elle a servi à stimuler sa pensée. Elle a fait surgir dans son esprit des intentions nouvelles et a fini par faire vibrer les cordes les plus profondes de sa conscience israélite. Aussitôt, en vrai poëte, il l'a idéalisée. Et, se livrant à toute la fougue de son génie, il a conçu et magnifiquement exécuté le tableau dans lequel il a donné un corps aux idées qui remplissaient son âme. »

Autre exemple.

La loi disait: Bénédiction à l'homme juste et sage qui craint Dieu, malédiction au pécheur et à l'insensé. Et l'une, la bénédiction, se traduisait par prospérité, richesse, bien-être et santé; l'autre, la malédiction, par adversité, misère et souffrance. De ce principe profondément enraciné dans la conscience de l'antique Orient, on peut conclure que si la prospérité matérielle met en évidence la justice de l'homme qui en jouit, le malheur est l'infaillible marque d'une réprobation divine contre l'impie qui passait pour juste. Oubliez ces maximes, ne vous rappelez que celles du Nouveau Testament sur les épreuves du chrétien pendant cette vie, et le livre de Job, pris dans son ensemble, vous restera fermé. Les longs discours des sages de Théman, fâcheux consolateurs d'un ami dans la détresse, seront difficiles à concevoir. Ceux d'Elihu et de l'Eternel ne seront pas plus clairs. De tels nuages envelopperont la marche et le but du poëme, que le fatras de l'abbé Moglia et les bizarres fantaisies de Pierre Leroux pourront, à tout prendre, passer pour un utile voyage de découverte en des terres inconnues. Qu'on se souvienne au contraire des grandes maximes rappelées tout à l'heure, et le livre de Job s'éclairera. On sentira bientôt qu'il s'y agite un redoutable problème. Comment concilier avec la justice du gouvernement divin les calamités effroyables dont l'homme intègre et pieux est parfois accablé? telle est la question. Le livre de Job y répond-il? Non, dit M. Renan. Il est « l'expression du trouble incurable qui s'empara des consciences à l'époque où la

vieille théorie patriarcale fondée uniquement sur les promesses de la vie terrestre devint insuffisante. L'auteur... se révolte à bon droit contre les criantes injustices qu'une interprétation superficielle des décrets de la Providence entraîne avec elle; mais il ne trouve aucune issue au cercle fermé dont l'homme ne devait sortir que par un appel hardi à l'avenir. Son effort pour secouer l'antique préjugé de sa race demeure impuissant, ou n'aboutit qu'à de perpétuelles contradictions. » C'est que l'illustre critique n'a rien compris à ce prologue où Satan et Dieu se rencontrent face à face. Là en effet est donnée la solution du problème posé. D'où viennent les coups répétés qui précipitèrent le plus grand des Orientaux du faîte de la prospérité dans un abîme de misères? Ils sont la suite d'un ironique défi jeté par le scepticisme de Satan à la bonté de Dieu. Job est intègre et droit; mais il est riche. Il a sept fils et trois filles, ses troupeaux et ses esclaves se comptent par milliers. « Est-ce pour rien que Job craint Dieu?... Tu as béni l'ouvrage de ses mains et ses troupeaux se sont répandus sur la terre. Mais étends ta main et touche à ce qui lui appartient, et l'on verra s'il ne te maudit pas en face. » Ainsi parle Satan. « Dès ce moment, dit M. Godet, la position de Dieu devient étrange. Elle ressemble à celle d'un père qui aurait un fils exemplaire... tout à coup un hôte soupçonneux lui insinuerait que l'excellente conduite de son enfant n'est que le résultat d'une spéculation très intéressée, et qu'en réalité ce jeune homme se sert de lui bien plus qu'il ne le sert. Que faire? Ecarter purement et simplement l'accusation? Mais il y a une loi qui dit que tout ce qui est caché doit venir à la lumière. Or ce qui amène au grand jour le fond caché de toutes choses, c'est l'épreuve, l'épreuve seule... Le père accepte le défi que renferme le soupçon émis par l'étranger; il ôte à son fils tout ce qui faisait sa joie et son plaisir... C'est [illegible] que Dieu décide d'en agir avec Job, et [illegible] comment s'engage l'action. C'est [illegible] un solennel pari contracté entre [illegible] Satan, et d'où doit sortir la honte [illegible] ou de l'autre. » Que répond donc le li[illegible] Job à la question soulevée? Bien diff[illegible] des dialecticiens qui sous le nom de th[illegible] cée ont traité le même sujet, l'auteur [illegible] tire sa réponse des profondeurs de la [illegible] « Il est des cas où Dieu inflige la souffr[illegible] à l'homme, non en raison de ses péché[illegible] complis à expier, ni même en vue de [illegible] dispositions morales à améliorer et [illegible] fautes qu'il pourrait commettre à prév[illegible] mais en vue de lui, Dieu, et de son pr[illegible] honneur. Il est alors donné à l'hom[illegible] jouer un noble rôle dans l'univers, [illegible] d'être le vengeur de son Créateur out[illegible] et de faire éclater sa gloire jusqu'en [illegible] sphères supérieures à celles de l'hu[illegible] nité. » Tel fut le rôle de Job. Privé [illegible] ses biens et de ses enfants, frappé [illegible] sa personne, raillé par sa femme, mé[illegible] de ses amis, humilié par Dieu lui-mê[illegible] apparaît pour lui faire sentir la témé[illegible] des paroles que lui arrachèrent la dou[illegible] et l'indignation, ne voyant enfin que [illegible] tère dans ses épreuves, il n'a cessé d'[illegible] foi en Dieu [1]. Sa piété n'était donc [illegible]

[1] Un mot sur la portée des paroles de l'[illegible] nel. Nous serions disposé à insister plus [illegible] M. Godet sur *l'épreuve* à laquelle Job est [illegible] soumis. Cet homme intègre et droit est le [illegible] du juste éprouvé. Il est éprouvé dans ses bi[illegible] dans sa famille, dans sa santé. Il l'est aussi [illegible] ses amitiés; il l'est enfin dans l'attente de s[illegible] Croyant en la justice divine, il appelle une r[illegible] lation qui en dévoilant le motif mystérieux de [illegible] douleurs, le justifie de tout crime aux yeux [illegible] ses amis. Dieu paraît, et au lieu de le justifi[illegible] l'humilie en présence de ceux que Job espé[illegible] voir confondus; au lieu de lui faire connaît[illegible] mot de l'énigme si douloureusement cherché, [illegible] hovah fait voir à son serviteur que de mystère[illegible] création recèle et combien l'homme si fier de [illegible] science est ignorant. C'est une épreuve. Il [illegible] que Job s'incline devant le mystère. Malgré [illegible] ténèbres impénétrables dont les faits obscurcis[illegible] pour lui la justice de Dieu il doit y croire. L'[illegible]

intéressée; Dieu triomphe, Satan est confondu. Ainsi ce livre grandiose de l'Ancien Testament est expliqué, d'un côté, par une sérieuse attention prêtée aux croyances morales de l'époque où il fut rédigé; de l'autre, par l'examen du prologue.

Voyez enfin l'étude intitulée : « Les quatre grands prophètes. » C'est dans cet article si largement écrit que les principes exégétiques du professeur sont peut-être le plus visibles. Ouvrez le volume à cet endroit; vous reconnaîtrez sans peine que pour expliquer le caractère des prophètes, M. Godet a pris grand soin d'étudier l'état politique et religieux de la nation au moment où Jéhova les lui envoya. Quant à Esaïe: « Le nom qu'il aime à donner à Dieu dans son livre est celui de Saint d'Israël. Cette dénomination résume... sa prophétie tout entière. Elle signale également d'une manière frappante le rapport entre ce ministère et l'époque aux besoins de laquelle il avait mission de répondre. » Quant à Jérémie: « Le Dieu juste, voilà la pensée dominante de son ministère... Voilà bien le message dont Israël avait besoin au moment où Jérémie lui fut donné comme conseiller et comme guide. » Quant à Ezéchiel: « La toute puissance du Dieu vivant, telle est la pensée qui déborde dans tout son ministère. C'était celle que réclamait l'état d'un peuple chez qui le sentiment de sa faiblesse menaçait de se changer en absolu découragement. » Quant à Daniel: « La révélation, nous dit M. Godet, s'adapte toujours aux prédispositions de ceux qui doivent lui servir d'organes. » Il s'agit dans le livre du fidèle hébreu prophétisant à Babylone « de vastes cycles tels que ceux auxquels il était habitué par ses études astronomiques. »

C'est ainsi que l'exégète se dégage des sèches discussions de détail et des subtilités dogmatiques, en n'oubliant jamais l'histoire; c'est ainsi que l'idée, sans cesse ranimée, comme dans la Bible, par la présence d'êtres vivants qui lui communiquent leur chaleur, ne s'évanouit point dans les régions froides et nuageuses de la pure abstraction.

curité sentie et le silence de la révélation sur les points que peut-être nous désirons le plus connaître est le point culminant de l'épreuve. Croire en de telles conditions c'est le degré suprême de la foi. Parvenu là et Job s'étant prosterné, humble, soumis, repentant devant Jéhovah, l'épreuve est achevée parce que la foi a remporté le plus beau de ses triomphes.

IV

La première édition du volume de M. Godet a été rapidement enlevée. On assure qu'il s'en prépare une seconde[1]. Ce succès, bien rare quand il s'agit de théologie, atteste à quel point l'auteur a su captiver le public sérieux dans les pays de langue française. Ne croyons pas cependant que le succès réponde à lui seul à toutes les objections possibles. En religion, pas plus qu'ailleurs, il n'accompagne toujours ce qui est excellent; quelquefois, hélas! il s'attache au pire. N'avons-nous pas vu récemment les inventions les plus singulières de la superstition et du mensonge sacerdotal exalter jusqu'à l'enthousiasme des populations presque entières, où les hommes de bon sens ne manquaient pas absolument? Tout succès veut être contrôlé.

Parmi ceux mêmes qu'ont charmé les « Etudes bibliques, » peut-être en est-il qui ne sont pas sans quelques doutes sur l'excellence de la méthode pratiquée par le savant professeur. Si son exégèse qui suppose des connaissances étendues paraissait n'être pas à l'usage des simples, comme on dit, il ne serait pas difficile de répondre. Pour se nourrir de la substance de la Bible, il n'est, grâce à Dieu, pas besoin d'être érudit. Passereaux, volez par les

[1] Nous tenons de la meilleure source, et pouvons annoncer à nos lecteurs en toute sécurité que cette seconde édition est en bonne voie d'exécution.

champs. Guidés par l'instinct mis en vous par la Providence, vous saurez, sans vous méprendre et sans être naturalistes, découvrir, entre des milliers de graines différentes, celle qui doit apaiser votre faim. Vous n'avez rien à craindre. De même vous qui par la science êtes petits dans les églises du Dieu vivant, ne craignez rien. Grâce au sûr instinct que l'Esprit de Dieu forme dans les âmes, vous pouvez, sans être exégètes experts, vous repaître abondamment de la vérité savoureuse des Ecritures. Aucune méthode scientifique n'est nécessaire pour cela. Ce qui ne signifie point qu'il n'y ait de sérieux avantages à l'interprétation savante de la Bible. Les travaux du théologien ne sont pas de tous. Il est même certain qu'ils seront à jamais impossibles au plus grand nombre des croyants, sans être cependant superflus. L'intelligence large et complète des écrits saints, à laquelle les experts seuls peuvent atteindre, n'a pas seulement pour effet de prévenir la propagation d'erreurs graves; elle a plus d'influence qu'on ne l'imagine sur la façon dont s'en nourrissent de moins experts. Sans posséder la science de M. Godet, la plupart de ses lecteurs se souviendront de son livre quand, revenant à la simple lecture de leur Bible, ils y chercheront leur nourriture spirituelle.

Je ne pense d'ailleurs pas que l'exégèse des Etudes soulève des objections sérieuses parmi les experts. La méthode dont elles offrent le résultat, ferait-elle courir quelque danger à l'autorité souveraine des Ecritures? Nullement. Le principe même de cette méthode veut que la Bible soit révélation des desseins du Dieu rédempteur envers l'humanité aussi bien qu'histoire. Porterait-elle atteinte au caractère surnaturel des actes de Dieu, dans le gouvernement du monde? En aucune façon. Affirmer que tout miracle est dans quelque rapport de convenance, soit avec l'état général de l'humanité depuis la chute, soit avec l'état où elle se trouvait sur le point de l'espace et du temps où le miracle a eu lieu, ce n'est pas nier le surnaturel, c'est en affirmer la nécessité et la sagesse. Au fait, lequel des nombreux lecteurs de M. Godet imaginera un seul instant que son livre soit autre chose qu'un éloquent hommage rendu à l'autorité suprême des Ecritures? Lequel n'y sentira pas le témoignage d'un cœur épanoui par l'amour du Dieu qui, voyant sa créature déchue, ne l'a point livrée à elle-même, mais, pour la conduire à la vie éternelle, n'a cessé de faire intervenir auprès d'elle sa miséricorde sans bornes et sa puissance sans limites?

Je serais moins surpris si quelques-uns estimaient que poser pour condition de l'intelligence complète de la Bible l'étude de chaque livre à sa date et dans son milieu, c'est ajouter trop d'importance aux recherches de la critique et de l'histoire. Le principe de l'interprétation historico-critique fut au siècle passé le point de départ de l'exégèse rationaliste. Et que d'excès n'a-t-il pas commis depuis lors jusqu'à nos jours! N'est-ce pas lui qui, tout enflé de ses triomphes apparents, aidé de quelques compagnons animés comme lui d'une verve toujours nouvelle de démolition, a fini par mettre sens dessus dessous l'édifice des Ecritures, bouleversant les dates, défigurant les livres, les arrachant par finesse ou par violence à leurs auteurs présumés? Ne sait-on pas quelles ruines immenses il a faites sous le nom presque légendaire de Strauss? Christian Baur et son école, E. Renan et ses amis n'en sont-ils pas les représentants? J'ai là sur ma table un produit curieux, peu connu parmi nous, de l'école qui en Allemagne prétend demander à l'histoire l'intelligence de nos livres saints. C'est un petit volume daté de 1853 et intitulé: « Théologie biblique; introduction à l'Ancien et au Nouveau Testament; exposé du contenu dogmatique des livres bibliques d'après leur

formation et leurs rapports historiques; manuel pour s'instruire soi-même, par Ludwig Noak. » L'auteur s'est proposé de résumer « en ce qui concerne l'Ancien Testament le résultat des recherches historico-critiques de de Wette et Vatke; en ce qui concerne le Nouveau celui de l'école historico-critique de Tubingue. » On prévoit, sur cette simple donnée ce que peut être l'ouvrage. Job, les Proverbes, le Pentateuque lui-même ont été rédigés, dit-il, au temps qui suivit le retourde la captivité. L'Ecclésiaste appartient à l'époque des Maccabées. La plupart des livres canoniques du Nouveau Testament ont été composés et décomposés, remaniés et repétris dans le cours du second siècle par toute sorte de mains peu scrupuleuses; nos évangiles synoptiques ne remontent pas au delà de l'an 150 de notre ère. De telles folies seraient assurément capables de discréditer la méthode historique, si elles en étaient le fruit légitime. Mais ce n'est pas à la critique qu'on doit ces difformités scientifiques; c'est à la philosophie très dogmatique qui domine toute l'œuvre des Baur et des Strauss, et qui préside, en muse légèrement voilée, aux études de M. Renan. « Ceux qui ont, dit Noak, la moindre idée de ce qu'est un développement historique, ne peuvent, etc., etc..... » Ainsi les faits doivent nécessairement se développer de telle et telle façon, non pas de telle autre, et l'œuvre du critique consiste tout entière à placer chacun des écrits bibliques à la date que lui assignent, dans le cours du temps, et son caractère interne et la logique nécessaire des faits, parfaitement connue de ces messieurs. Les résultats de ce qu'on appelle la critique, ne sont que l'illustration d'une philosophie. Ai-je besoin d'ajouter que dans la méthode d'interprétation suivie par M. Godet, ce n'est point ainsi qu'on entend ni la critique ni l'histoire? Quant à la première, elle a ses procédés entièrement indépendants de la logique de Hégel. Elle ne saurait en tout cas être étrangère ni à cette foi à la révélation surnaturelle, ni à cette confiance générale dans les Ecritures dont le chrétien ne pourrait se dépouiller sans renoncer à sa qualité de chrétien et renier son maître. Quant à la seconde qui doit éclairer les livres bibliques, elle est en grande partie fournie par ces livres eux-mêmes. Avec ces réserves que peut-on redouter du principe historico-critique? La critique et l'histoire n'auraient-elles rien à dire dans l'interprétation de la Bible? On n'oserait l'affirmer.

Qu'on ne se méprenne d'ailleurs pas sur notre pensée. En disant plus haut, qu'il ne faut point expliquer les livres de l'Ancien Testament au moyen des idées et des faits particuliers à la nouvelle alliance, nous n'avons entendu nier ni l'unité des deux Testaments, ni l'utilité des comparaisons qu'il est aisé d'établir entre eux. Nous affirmons seulement que les révélations ont été progressives; nous déclarons que l'unité n'exclut point les différences; nous demandons qu'on ne fasse point évanouir celles-ci dans une unité factice, obtenue aux dépens d'une exégèse simple et naturelle, par des procédés qui donneraient à croire que les doctrines spécifiques de l'Evangile se trouvent exposées avec une égale évidence dans l'un et l'autre Testament. Nous pensons en un mot qu'en signalant l'unité du but divin, il convient de ne point oublier la diversité des dispensations et des moyens employés par la sagesse divine aux divers âges de l'humanité. Par exemple, partir de l'enseignement formel du Nouveau Testament sur l'absolue gratuité du salut, la divinité du Christ ou la résurrection personnelle à la fin des temps, pour affirmer que ces mêmes doctrines sont expressément et clairement enseignées dans l'Ancien Testament, c'est s'abuser. Elles y sont sans doute, mais en sous-ordre, voilées, indistinctes, dans l'ombre. Au premier plan paraissent le salut par les œuvres, la souveraineté tem-

porelle du Messie fils de David, les glorieuses destinées réservées à la nation choisie, dans une théocratie parfaite, mais terrestre. Quant à chercher dans le Nouveau Testament des éclaircissements propres à nous faire mieux saisir le plan de Dieu envers les descendants d'Abraham, certes c'est un travail que nous n'avons jamais songé à interdire au théologien. Au contraire. En se poursuivant dans l'économie évangélique, le dessein réparateur de la grâce devient lumineux. De brillantes clartés sont projetées en arrière et en avant par des révélations nouvelles, et en ce sens du moins, c'est bien aux écritures de l'alliance de grâce à nous expliquer celles de l'alliance des œuvres. Ajoutons seulement qu'à notre avis, les recherches de cet ordre appartiennent plutôt à la dogmatique qu'à l'exégèse proprement dite.

Enfin, relèverai-je une observation que j'entendais faire un jour sur les « Etudes bibliques » de M. Godet? « C'est bien hypothétique,» disait-on. En effet, il ne manque pas d'hypothèses dans les ingénieux développements du professeur neuchâtelois. Mais quoi! Où est la science qui, prise à une certaine hauteur, ne procède pas par hypothèses? C'est tout au plus si l'érudit qui se bornerait à noter des faits et des remarques de détail, échapperait à la nécessité d'émettre des suppositions. Toute interprétation un peu large de la Bible, et surtout des écrits auxquels M. Godet s'est arrêté dans l'Ancien Testament, ne peut procéder autrement. Reste à savoir si les hypothèses proposées se justifient, c'est-à-dire si elles réussissent à expliquer et l'ensemble des faits et les obscurités qui les ont rendues nécessaires. Je crois pour ma part que l'auteur des Etudes a eu la main fort heureuse; mais c'est assurément à chacun de se faire à cet égard une opinion motivée.

Je termine. M. Godet est dans notre protestantisme de langue française l'initiateur d'un mouvement en faveur de la théologie biblique. Sa science exégétique, la chaleur de sa piété et surtout la méthode qu'il a suivie dans ses travaux, lui font une place à part dans notre littérature chrétienne. Il a l'immense avantage de pouvoir être lu par toutes les personnes cultivées avec une véritable jouissance, et d'être étudié avec intérêt et profit par ceux mêmes des théologiens qui sur plusieurs points ne seraient pas entièrement d'accord avec lui; et quels théologiens sont d'accord sur tous les points? — Puisse-t-il vivifier dans nos églises l'amour des saintes Ecritures et servir de guide aux chrétiens qui, désireux de les étudier sérieusement, hésitent, attendent, craignent peut-être de s'engager dans un labyrinthe sans issue en voulant pénétrer dans les profondeurs de la révélation. Ce que nous désirons ardemment voir disparaître du milieu de nous, c'est l'habitude trop répandue de lire la Bible sans suite et sans soin, à peu près comme on lirait des sentences détachées, les pensées de Pascal, les maximes de La Rochefoucauld, pour ne pas dire les bluettes et boutades d'ailleurs charmantes de Petit-Senn. Si parmi les croyants, hommes ou femmes, qui possèdent à la fois le degré de culture nécessaire et une somme suffisante de loisir, il en était, — et il en est, — un grand nombre qui voulussent entreprendre l'étude sérieuse des Ecritures avec les auxiliaires que leur offre notre littérature religieuse, ce serait incontestablement une bénédiction pour nos églises et pour notre pays. On parle depuis longtemps d'un rajeunissement indispensable de la vie chrétienne et théologique parmi nous; mais on s'égare, c'est ma ferme conviction, quand on pense la trouver ailleurs que dans un retour de la science et de la foi à ces pages divines dont aucun souffle ne flétrira jamais l'immortelle jeunesse.

C. PRONIER.

P.S. Notre article était rédigé quand la

telle conférence prononcée à Nismes par M. Godet a paru en brochure. Peut-être pourrait-on désirer que les alinéas de cette publication consacrés à l'autorité divine et à l'inspiration des Ecritures fussent plus explicites encore. Ils sont pourtant fort loin de justifier les appréciations plus que sévères du correspondant de l'*Eglise libre*. La conférence de Nismes confirme d'ailleurs en termes précis et clairs la plupart des principes que nous avons indiqués comme formant la base des études bibliques. Qu'il nous soit permis seulement de reproduire ici une note qui ne manque pas d'importance pour la clarté du sujet. « Un ami, dit M. Godet, pag. 49, nous racontait récemment que M. Adolphe Monod, interrogé par lui sur l'impression produite sur lui-même par son cours de critique sacrée à Montauban, lui répondit : Ma conviction n'est pas moins ferme, mais mon ancien point de vue s'est déplacé. — Nous ne croyons pas nous tromper en appliquant ce déplacement à la notion d'inspiration qui s'était transportée du livre à la chose, du document au fait divin, mais pour revenir immédiatement, comme nous l'avons montré, de l'œuvre au document, du fait divin au livre divin. Ce *déplacement*, qui remet tout en place, me paraît être la première tâche importante de la théologie et de l'église actuelles. » — Oserai-je le dire, c'est aussi mon sentiment. On a trop exclusivement vu la révélation dans le livre; il convient de voir la révélation dans les faits et dans les déclarations divines rapportées par le livre, ce qui d'ailleurs ne porte aucune atteinte à l'autorité divine de celui-ci.

PENSÉE

Les personnes auxquelles Dieu donne des enfants, il les bénit. Celles à qui il en refuse, il les épargne.

P. M.

REVUE CRITIQUE

L'ORTHODOXIE ET LE LIBÉRALISME, du point de vue de la théologie indépendante, par F.-J. Astié. Lausanne, 1873.

EXAMEN DE LA THÉOLOGIE DU JUSTE MILIEU, par A. de Mestral, ministre. Lausanne, Georges Bridel, 1873.

La pensée chrétienne subit une crise dont il est inutile de vouloir se dissimuler la gravité. M. le professeur Astié la caractérise bien lorsqu'il constate que la théologie du Réveil se trouve aujourd'hui sur la défensive.

Le soi-disant christianisme libéral, où la libre pensée elle-même a peine à reconnaître une religion quelconque [1], n'a d'autre drapeau que la négation de l'ancienne foi, qu'il combat au nom et dans l'intérêt des doctrines les plus opposées.

Au fondement méthodique de l'enseignement évangélique, l'infaillibilité de la sainte Ecriture, il objecte non-seulement l'arbitraire de cette affirmation et l'impossibilité de la soutenir logiquement après avoir rejeté l'infaillibilité de l'église où s'est formé le recueil sacré, il objecte des contradictions et des erreurs constatées dans le texte.

A la conception généralement adoptée du dogme central: la rédemption, il objecte que la libération d'une dette par l'intervention d'un tiers n'est valable qu'en matière civile, où le seul intérêt du créancier est de se voir mis en possession d'une chose utile, tandis que les souffrances finies ou infinies de la créature coupable ne sauraient présenter aucun avantage à son créateur, et que la substitution d'une victime innocente à l'auteur du crime est incompatible avec l'ordre moral.

A la résurrection de Jésus-Christ, il op-

[1] Voyez *La Critique philosophique*, première année. Articles sur le synode de l'église réformée de France.

pose l'inadmissibilité d'une déviation des lois naturelles, qui renverserait les conditions suivant lesquelles une science quelconque des phénomènes est possible.

La même objection s'élève contre l'efficacité de la prière pour modifier le cours des événements.

Cette immutabilité nécessaire des lois naturelles fait reculer la personnalité divine sur l'arrière-plan, et la notion même d'une telle personne suprême, objet élémentaire des religions monothéistes en général, est ébranlée par la difficulté sentie de concevoir la personne autrement que limitée, le *moi* sans rapport avec un *non moi*.

La théologie orthodoxe ne prend pas volontiers la peine d'aller au fond des objections que nous mentionnons, ni des autres. La doctrine du mystère lui permet de s'en dispenser. Elle abandonne à peu près la tâche de légitimer le christianisme devant la science profane, et lorsqu'elle paraît s'engager sur ce terrain, ce n'est guère que par acquit de conscience, pour répondre au vœu de ses propres adhérents, en leur montrant qu'elle ne reste pas absolument sans réponse.

La théologie orthodoxe a son fondement dans la foi protestante historique, et réclame le canon de la sainte Ecriture comme règle de la foi en toutes choses. Elle ne saurait donc admettre qu'il renferme aucune erreur; tel est le sens simple, précis, absolu de sa doctrine sur l'inspiration: elle est fondée sur une nécessité pratique contre laquelle aucun argument de détail ne saurait prévaloir. Ecoutons là-dessus M. de Mestral, il n'y a rien à changer à ses paroles. « Nous savons très bien qu'il y a dans nos saints livres des difficultés historiques, chronologiques, des contradictions apparentes, des discordances, des assertions et des expressions qui ne s'accordent pas avec certaines données des sciences naturelles, de la géologie, de l'astronomie, etc. Ces difficultés, il y a longtemps qu'on s'en occupe, que l'on travaille à les résoudre. On y est déjà parvenu en partie; quant à celles qui subsistent encore, on peut en attendre la solution avec patience et confiance des progrès de l'exégèse, de la philologie sacrée, de la connaissance de l'antiquité. » C'est un parti pris qu'on ne craint pas d'avouer, tant est grand le poids des motifs qui le suggèrent. L'infaillibilité de la Bible est inséparable de son autorité, et sans l'autorité de la Bible, toute croyance restant livrée au jugement de la raison déchue, que devient la révélation, et sur quel fondement bâtir l'église?

La doctrine de l'expiation se démontre par l'Ecriture. Subsidiairement, on n'a pas de peine à faire voir que la foi au pardon des péchés par les mérites de Jésus-Christ, par le sacrifice de Jésus-Christ, forme l'unité de l'église chrétienne à travers les siècles, comme elle est le refuge de l'âme troublée par les terreurs du jugement à venir.

La possibilité du miracle résulte de la liberté divine, laquelle se défend suffisamment elle-même, dans ce sens que les opinions incompatibles avec la doctrine d'un Dieu personnel ne semblent pas encore assez populaires pour qu'il soit urgent de s'en occuper. Ces objections naissent sur le terrain de la philosophie, et la doctrine orthodoxe, qui repose sur l'autorité de la Parole écrite et sur l'exégèse littérale, ne s'informe guère de la philosophie autrement que pour en signaler les dangers et pour la déconseiller aux fidèles.

Les théologies de conciliation ont leur source dans un besoin que leur nom même définit et recommande, le besoin d'établir l'harmonie entre les éléments divers de notre être spirituel. Elles ne veulent pas soumettre leur raison à des croyances faites, ni sacrifier les besoins religieux de l'âme au raisonnement abstrait. Elles affirment généralement le Dieu personnel au nom de ces besoins, et s'il se fait encore

quelque effort sérieux pour en rapprocher la conception de notre intelligence, c'est chez elles qu'il le faut chercher.

Persuadées que la vraie religion tend au bien moral, elles n'admettent pas de divorce entre leur conscience morale et leur *foi*; elles demanderaient plutôt que tous les faits religieux proposés à la foi justifiassent leur valeur morale.

Elles fondent la possibilité du surnaturel sur la liberté divine, et proclament que le christianisme est une œuvre surnaturelle en raison de la révolution morale qui part de lui.

Elles croient donc au miracle de la Pentecôte, mais elles ne savent pas où limiter l'inspiration. Elles refusent d'entrer dans les arguments *à priori* que l'école orthodoxe invoque habituellement en faveur de cette doctrine capitale. A leurs yeux, une erreur constatée est une erreur constatée, où qu'elle se trouve, et la présence d'une telle erreur dans le saint volume oblige à transformer radicalement la notion de l'inspiration. La leur est flottante : on ne sait ni par quel moyen ni dans quelle mesure les récits évangéliques et les doctrines des apôtres pourraient encore leur servir de règle, et cependant c'est là qu'elles vont puiser, c'est de là qu'elles se relèvent. Logiquement, en abandonnant l'infaillibilité du livre, elles ont perdu toute autorité, dans le sens absolu que ce mot a reçu chez les modernes.

Elles confessent la misère humaine et le besoin du salut, elles adorent Jésus-Christ comme le Sauveur, mais elles ont peine à faire comprendre la manière dont il procure le salut, peut-être auraient-elles même quelque peine à bien marquer en quoi ce salut consiste. Cependant elles s'accordent assez à ne pas l'entendre en ce sens que l'homme coupable soit exempté d'une peine méritée, en considération des souffrances et de la mort d'un Dieu qui ne les avait point méritées. Elles ne sauraient admettre avec Pascal que la justice de l'Eternel soit au rebours de notre justice. Il leur semble qu'à le prendre ainsi l'ordre moral n'aurait plus de base ; or elles ne renoncent pas à voir en Dieu la perfection morale absolue et le modèle suprême.

Elles ne veulent donc pas de la substitution. Peut-être s'accommoderaient-elles mieux d'un pardon gratuit, vraiment gratuit.

Mais alors, en quoi serions-nous encore redevables de ce pardon à l'intervention de Jésus-Christ ? Quel est le sens de la Pâque? Là gît, semble-t-il, la difficulté principale. Jésus est la porte, Jésus est l'objet du christianisme tel qu'il est apparu dans l'histoire : si la croix de Jésus-Christ n'est plus qu'un hors-d'œuvre, le christianisme a cessé d'exister, quelles que soient les opitions qui trouvent encore leur intérêt à se cacher sous son grand nom. Le cœur pieux s'accuse, il s'humilie, il s'anéantit, il ne veut aucune gloire pour lui-même, il veut que toute gloire remonte à Dieu. Ce sentiment serait satisfait par la doctrine du pardon tout gratuit, où le Dieu créancier s'efface pour laisser resplendir le Dieu qui est amour. Mais encore un coup, que reste-t-il alors du christianisme historique, que devient la foi de saint Paul ? quelle est la portée de la mort de Jésus-Christ ? Si M. de Mestral résume fidèlement l'explication qu'en donne le professeur de notre faculté nationale, celle-ci ne mériterait pas tous les reproches qu'il lui adresse. « On enseigne, dit-il, que la mort du Christ satisfait la justice de Dieu, non pas tant parce qu'elle est un châtiment subi par l'innocente victime à la place des coupables, que parce qu'elle produit le fait moral de la mort du vieil homme et de la naissance de l'homme nouveau. »

M. de Mestral appelle cette doctrine « une dangereuse erreur, qui anéantit la croix du Christ. » En vérité ! et que fait-il, lui, le docteur infaillibiliste, de la parole de Jésus-

Christ : « Je te dis que si un homme ne naît de nouveau, il ne peut pas voir le royaume de Dieu ? » Jamais nous n'avons vu s'afficher plus naïvement cette étrange contradiction d'une prétendue orthodoxie qui, tout en professant de prendre la Bible tout entière pour règle de foi, taille un système logique à sa guise, moyennant la simple précaution d'oublier les textes qui le dépassent et qui le réfutent. C'est ce sentiment qui, dans la confession de notre église, a fait supprimer jusqu'au nom de la repentance que Vinet y voulait introduire. Quand donc aura-t-on le courage et la bonne foi de prêcher uniformément sur tous les textes du divin livre?

« Ni notre repentance, ni les bonnes dispositions qui peuvent nous animer, dit M. le pasteur Vuilleumier, ne parviendront jamais à nous donner confiance et bon courage à l'heure suprême. Toutes les fois que dans l'instruction de mes catéchumènes, j'en viens à leur exposer la nécessité de la repentance, je fais un retour sur moi-même et je me dis : Si cette parfaite repentance était la condition de ton salut, que deviendrais-tu? Non, messieurs : « le sang de Jésus-Christ versé pour nous » et la foi en son divin sacrifice, » voilà, d'après mon expérience personnelle et d'après mon expérience pastorale, ce qui seul peut nous donner l'assurance de notre salut. » — Nous en croyons sur ce point l'expérience invoquée. Mais cette déclaration si bien sentie nous remet en mémoire un passage non moins cordial, non moins puisé aux sources de l'expérience, d'un intime ami de Vinet et de feue Mme de Broglie, dont nous avons apprécié la piété pénétrante et le tendre amour des âmes. Plaidant pour la gratuité du pardon d'un Dieu que rien ne détourne de son dessein d'amour envers toutes ses créatures, Thomas Erskine dit semblablement : « Si nous nous appuyons sur notre foi, nous ne trouverons jamais la paix de l'âme, car qui peut se garantir du doute, qui peut s'assurer qu'il a la foi ? » Comment prétendre en effet qu'il soit plus aisé de croire que de se repentir. On comprendrait bien mieux la thèse inverse. N'opposons donc pas la vérité à la vérité, une vérité partielle est une erreur. La théorie de M. Durand sur l'expiation sera sans reproche, s'il lui réussit de faire entendre « comment » la mort de Christ produit le fait moral de la mort du vieil homme et de la naissance de l'homme nouveau. Sur ce point nous craignons encore un peu qu'elle ne reste insuffisante. On ne saurait entendre le sacrifice de Jésus-Christ sans une conception précise de Christ lui-même dans son rapport avec l'humanité, et l'on ne saurait entendre ce rapport sans une juste définition de l'humanité. Pour y arriver, nous craignons que la théologie ne se vît forcée de s'engager dans la métaphysique plus avant qu'elle n'a coutume de faire depuis la réforme, particulièrement dans les pays de langue française. Il y a déjà vingt ans que l'auteur de ces lignes écrivait, à propos d'une théologie de conciliation qui s'est perdue assez rapidement dans les sables du libéralisme : « En voulant rendre le christianisme intelligible par une analyse exclusivement psychologique, sans posséder une métaphysique indépendante, on court risque, ce me semble, d'être entraîné contre son gré vers le déisme, parce qu'on accepte la métaphysique du déisme, laquelle, en tout ce qui concerne la notion de l'humanité, est aussi celle de la soi-disante orthodoxie [1]. » Cette métaphysique du déisme, c'est celle du nominalisme logique qui, ne croyant qu'aux individus, sépare absolument le Créateur de sa créature, et fait de l'humanité une collection de substances indépendantes et séparées. Pour trouver la métaphysique dont la théologie chrétienne a besoin, il ne lui suffirait pas de consulter son propre passé, parce que celle des Pères et des

[1] *Recherches de la méthode*, pag. 84.

docteurs de l'École, toute pétrie des systèmes de l'antiquité païenne, ne s'est jamais rattachée bien étroitement au christianisme historique.

La théologie de conciliation, qui s'appuie essentiellement sur la conscience chrétienne et qui voit dans le christianisme la réalisation du plan de Dieu pour le salut du genre humain, aurait besoin pour satisfaire aux conditions de son programme :

a) D'une doctrine de la chute qui conconciliât le fait certain de l'universalité du mal avec la bonté divine, le fait certain de la solidarité dans le mal avec la justice divine ;

b) D'une doctrine du sacrifice qui conciliât également avec la foi religieuse à la sainteté de Dieu, c'est-à-dire à la souveraineté absolue de la vérité morale, la pensée vitale du christianisme, le salut acquis au pécheur par les mérites de Jésus-Christ, par les souffrances et par la mort de Jésus-Christ. Il lui faut une doctrine du sacrifice qui fasse droit aux déclarations innombrables des apôtres et de Jésus-Christ lui-même, en nous expliquant d'une manière intelligible, intime, nécessaire comment sa mort est notre vie, — soit qu'elle trouve un biais nouveau pour concilier avec la conscience morale aussi bien qu'avec l'expérience complétement interrogée l'opinion que, par sa mort Jésus nous dispense de mourir, — soit que peut-être elle fasse entendre comment, à l'exemple et par la vertu de Jésus, nous arrivons à trouver dans notre propre mort la vérité de notre vie, comment, en d'autres termes, la justification et la sanctification, le salut et le sacrifice ne forment qu'une seule et même réalité.

Ces considérations renferment en substance à peu près tout ce que nous avons à dire au sujet des deux manifestes soumis à notre examen.

Celui de M. le ministre de Mestral a le mérite de montrer éloquemment que les différences entre la théologie de conciliation qui tend à prévaloir aujourd'hui dans l'académie nationale et la conception populaire du dogme chrétien, sont réellement considérables, plus considérables peut-être qu'il ne conviendrait aux promoteurs du mouvement de les représenter aujourd'hui, pas plus cependant qu'elles ne ressortent de la franche déclaration faite au synode par le rapport de M. Dandiran.

En revanche, M. de Mestral, se plaçant simplement au bénéfice de la possession, ne fait rien, absolument rien à notre avis pour établir que la nouvelle théologie ait tort et que l'ancienne ait raison.

Le *Discours* de M. Astié flagelle vigoureusement les représentants de l'orthodoxie et ceux du libéralisme au nom d'une théologie indépendante dont il laisse imparfaitement deviner la méthode sans trahir le secret de ses affirmations. Dans la *Préface*, plus sobre de ton, l'auteur explique les vivacités du discours par la circonstance que, dans son intention, celui-ci devait être lu dans un jour de fête, « où les hommes les plus sérieux de la Suisse ne craignent pas de détendre l'arc. » Si c'est pour rire qu'orthodoxes et libéraux sont accusés de mentir dans l'intérêt de Dieu et de la vérité, les premiers en particulier de soutenir l'inspiration plénière par des arguments dont la fausseté leur est bien connue ; si c'est par façon de plaisanterie que les journaux religieux en général sont accusés d'écarter toute parole franche et nette sur les questions théologiques, pour ne pas compromettre leurs intérêts mercantiles, on trouvera peut-être que ces gaîtés sont d'une teinte un peu sombre, et que le massacre des revenants promis à la page trente-deuxième ne les relève point assez. Mais on a fait cette critique ailleurs, nous n'y voulons pas insister ; la passion qui bout dans tout ce pamphlet ecclésiastique est une passion très généreuse : respectons-

en la source, laissons les récriminations et les griefs, laissons aussi l'historique de la situation, pour intéressant qu'il puisse être : il serait superflu de résumer un travail qu'on a déjà beaucoup lu. Voyons plutôt quelle ouverture il nous donne sur les principes.

La brochure de M. Astié nous montre que les indépendants forment une aile de l'armée orthodoxe (pag. 30), en ce sens que « s'il fallait opter, ils n'hésiteraient pas à se ranger, dans l'attente de jours meilleurs, du côté de la superstition qui leur est la plus antipathique, plutôt que de s'incliner devant une science trop étroite pour faire place aux réalités du monde moral et religieux. (Pag. 12.) Aussi savent-ils fort bien que leurs idées ne peuvent triompher qu'à la faveur d'un déploiement plus intense de la foi vivante et vraie, exactement comme au XVI[e] siècle. (Pag. 11.) Ils n'ont aucun système arrêté, mais ils proclament la nécessité d'en formuler un nouveau. *En attendant*, ils acceptent les enseignements évangéliques tels qu'ils résultent de la fusion des types divers que nous présentent les écrivains sacrés, *nécessairement* appelés à se contrôler et à se contrebalancer les uns les autres. (Pag. 31.) »

La nécessité signalée est ambiguë : on ne voit pas bien s'il s'agit d'une nécessité de finalité, où le système du canon providentiel se combinerait avec l'indépendance critique ; ou si l'on veut simplement dire que pour s'approcher le plus possible du christianisme primitif, il faut prendre une sorte de moyenne et de résultante des témoignages les plus anciens. Nous inclinerions au premier sens, qui implique une inspiration spécifique des livres saints, en lisant que les théologiens indépendants sont fermement établis sur ce fondement (pag. 31), et que la réformation où ils tendent a pour but « de faire le départ entre l'Evangile de Jésus des premiers disciples, et les sédiments qui sont venus le recouvrir dans le cours des âges, afin que la Bonne Nouvelle brille dans son éclat primitif. » (Pag. 11.) Nous sommes rejetés vers le second par la pensée que ce fondement n'est que provisoire, et que « le dogme est la formule scientifique, historique, par conséquent nécessairement variable, quoique indispensable, *des expériences que les chrétiens vivants ont été appelés à faire dans le cours des siècles.* » (Pag. 35.)

D'une manière plus générale, nous avouerons qu'il nous est assez difficile de nous former une idée claire du point de vue indépendant au moyen de ces rares indications. Au premier aspect, nous y trouvons deux conceptions parfaitement différentes.

Suivant l'une, la théologie doit rester évangélique, mais dans un sens large. L'objet en est immuable : il s'agit de formuler et d'expliquer de son mieux la pensée de Jésus-Christ et de ses disciples immédiats, en s'attachant aux éléments communs dans leurs doctrines diverses, dégagées de tout alliage postérieur.

Suivant la seconde, la théologie est une science expérimentale, psychologique. L'objet en est variable aussi bien que la formule : il s'agit à chaque époque de systématiser et de rendre intelligibles les expériences des *chrétiens vivants*.

Loin de nous la pensée que la conciliation de ces deux formules ne soit pas faite dans l'esprit du savant professeur, nous confessons simplement qu'elle nous échappe, et le mot souligné, chrétiens vivants, cette scorie du Réveil, ce revenant qui semblerait devoir y conduire augmente, plutôt notre embarras. Qu'est-ce qu'un chrétien vivant ? est-ce autre chose qu'un cœur pieux ? Un déiste, pour qui Jésus n'est qu'un saint homme, sujet à l'erreur, mais qui croit à la prière et qui la pratique, est-il un chrétien vivant ? Un spinosiste peut-il être un chrétien vivant ? Dans ce cas, comment leurs expériences peuvent-elles devenir la substance du dogme, et, s'il en est autrement,

comment des expériences fondées sur une théologie pourraient-elles former la base d'une théologie? Le cercle paraît évident.

Mais, dira-t-on avec raison, tout commencement n'est-il pas un cercle? Remontez aux origines et vous trouverez que les premiers chrétiens vivants n'ont eu d'autre foi que l'Evangile de Jésus; la seconde génération n'a puisé qu'aux enseignements évangéliques dont les écrivains sacrés nous fournissent les divers types. Ces divers enseignements forment l'objet de la foi; c'est en cherchant à les entendre, c'est en travaillant à s'y conformer que les générations successives de chrétiens font les expériences dont le dogme perfectible est la formule.

« Le sentiment chrétien dans ce qu'il a de plus intime et de plus spontané (pag. 9), » « les données spontanées immédiates de la foi naïve » (pag. 35) auraient donc à leur base les types d'enseignement divers des écrivains sacrés, et pour maintenir la distinction tranchée entre la théologie et la foi dont l'école indépendante a si grand besoin et qui lui tient si fort à cœur, il ne resterait qu'à dire que ces enseignements des disciples ne forment pas une théologie, ni plusieurs théologies, et qu'ils ne contiennent pas de théologie.

La distinction des corps vils et des corps glorieux, Christ fait malédiction pour nous et portant nos péchés sur le bois, la parole éternelle faite chair ne seraient pas des doctrines théologiques, le disciple que l'église a nommé le théologien n'aurait point fait de théologie! Lorsqu'une telle distinction serait proposée, nous ne saurions y voir qu'une thèse *a priori*, suggérée par des considérations d'utilité pratique non moins que la thèse assez voisine de l'infaillibilité absolue, qu'elle serait destinée à remplacer et dont elle formerait le juste pendant. Sans cet expédient héroïque, en revanche, l'unité de la pensée nous échapperait tout à fait.

Ce n'est pas que nous refusions une valeur positive à la distinction entre la foi et la théologie lorsqu'elle aura pris un sens précis, mais elle nous semble conduire infiniment au delà des limites où l'honorable écrivain est résolu de s'arrêter. Aussi ne saurions-nous être surpris qu'on ait çà et là méconnu sa pensée en prenant au sérieux ses allures de radical, tandis qu'il nous semble animé des intentions les plus conservatrices. Il arrive à chacun d'être mal compris; c'est un malheur dont il se faut consoler, même lorsqu'on peut se rendre le témoignage de ne l'avoir point cherché.

On a failli prendre l'orateur pour un quasi-libéral. Un pavé plus lourd, lancé de l'autre bord, est tombé sur la tête d'un Lausannois de sa connaissance. Celui-ci, par l'effet d'une intime conviction bien plus que pour obéir aux convenances de sa position officielle et pour répondre à ce qui lui semblait nécessaire à son époque, s'est efforcé, depuis plus de trente ans, de satisfaire aux suprêmes besoins de la conscience humaine sans faire intervenir aucune autorité quelconque. Eh bien, il n'en a pas moins été classé péremptoirement dans les rangs de l'école autoritaire, à l'occasion d'un travail où il n'est absolument question que des résultats métaphysiques et moraux fournis par la raison et par la conscience[1]. Et quand, trois ou quatre ans plus tard, il a traité directement la question de l'autorité religieuse en général de manière à ne permettre aucune équivoque, même au lecteur le plus distrait[2], on s'est étonné dans le même journal d'entendre un tel langage sortir d'une telle bouche, et l'on a feint de voir de tardives concessions à l'esprit du temps dans les simples applications d'une pensée qu'il avait exprimée au moins dix fois depuis

[1] *Précis de philosophie.*

[2] *Philosophie de la liberté*, 2e édition, préface du 2e vol.

vingt ans en termes parfaitement identiques. Il est vrai qu'il s'agit d'un journal auquel ses dédains parfaits pour toute philosophie et pour tout principe arrêté (sauf peut-être en matière économique) devaient faire considérer comme superflu de s'enquérir lui-même des choses dont il informait le public. Heureusement l'homme dont nous parlons a trouvé ailleurs plus d'intelligence et plus d'équité. Parmi ceux qui ont reconnu son indépendance philosophique et rendu justice à ses intentions libérales, il est heureux de citer M. Eugène Rambert, dans les belles-lettres, et M. Renouvier dans la philosophie. On lui pardonnera d'avoir saisi l'occasion, bonne ou mauvaise, de leur en témoigner sa gratitude.

On n'échappe donc pas aux malentendus. Quelle que soit la place où l'on veuille s'asseoir, on sera toujours un bigot pour quelques-uns et pour d'autres un mécréant, c'est inévitable.

Tout en distinguant profondément la théologie de la religion, M. Astié reconnaît la nécessité de renouveler la théologie pour ranimer l'esprit religieux, ce qui ne s'accorde peut-être pas aisément avec la nécessité constatée ailleurs d'un réveil de la foi pour faire aboutir la théologie; mais il n'importe que l'initiative appartienne à la science ou qu'elle revienne à la foi, leur solidarité n'est pas moins évidente dans les deux cas. Parfois même la distinction entre la religion et la théologie, sur laquelle il insiste si fort, nous semble bien près d'être oubliée, par exemple à la page vingt-unième. C'est qu'en effet, dans la pratique, on ne parvient pas à l'effectuer. « De prétendus ennemis de la croix de Christ se heurtent uniquement, nous dit-on, à quelque pierre de scandale apportée par la théologie. » (Pag. 20.) Et je ne vois pas trop comment on s'y prendrait pour enseigner la religion en éliminant la théologie. L'auteur n'y songe pas lui-même : il applaudit au renouvellement des discussions théologiques; il est manifeste à ses yeux que des études théologiques approfondies peuvent seules mettre un terme à l'antagonisme entre le libéralisme et l'orthodoxie. Il rappelle avec regret les temps où la théologie était la maîtresse science, et n'énumère pas sans quelque dédain les heureuses rivales qui l'ont remplacée « par la faute des hommes qui sont censés s'en occuper. »

Nous ne voyons pas comment la théologie pourrait prétendre au titre d'une science, et nous en dirons autant de la philosophie. La science doit être susceptible de vérification et se démontrer à tout le monde. Si la théologie a la foi pour objet et pour condition, il est clair qu'elle ne vaut que pour ceux qui ont la foi. On ne conçoit pas dès lors comment elle pourrait affecter les libéraux et les réconcilier avec l'orthodoxie. C'est précisément la prétention de la théologie au rang de science qui conduit fatalement, irrésistiblement, au pur subjectivisme, au rationalisme, à la négation. D'ailleurs, quand la philologie et l'histoire, la métaphysique et la psychologie auront retiré chacune leurs parts respectives, on ne voit pas trop ce qui restera à la science reine.

La théologie n'en est pas moins une œuvre de l'esprit noble et nécessaire. L'objet en est bien moins l'idée de Dieu, comme son nom l'indiquerait, que l'intelligence de la religion.

Et la religion, c'est la rédemption. Nous finissons par où nous avons commencé. L'homme a toujours un pressentiment de son principe et de son but. Lorsqu'il s'éloigne de son but, lorsqu'il pèche contre son idéal, il se sent séparé de son principe, il se sent perdu. Il faut qu'il retrouve son Dieu, il a besoin d'un pardon auquel pourtant il ne pourrait croire, aussi longtemps qu'il lui paraîtrait contraire à la justice. De là naît le besoin d'une expiation. On peut

épurer cette idée, on peut en préciser le sujet, on ne saurait l'abandonner sans renoncer à la religion même. Nous ne nous sentons pas capables d'expier nos propres fautes, nous réclamons une expiation universelle. Mais il est impossible d'y croire sans s'en faire une idée quelconque. Tant que l'expiation ne s'entendra pas sans la substitution d'un innocent au coupable, le cœur religieux affirmera la substitution. Et si sa raison proteste, il fermera la bouche à sa raison dans les choses qui concernent sa foi. La théologie orthodoxe a de grands défauts, nous le voulons; mais elle existe, tandis que, de son propre aveu, la théologie indépendante n'existe pas.

Dans cette condition, nous la voudrions moins agressive. On n'écarte une idée qu'en la remplaçant. Pour massacrer les revenants, il faut des esprits, ce n'est point assez des ombres.

C'est pourquoi, revenants, lumignons, douteux météores, certains d'aller encore quelque temps, unissons-nous pour remercier le hérault du système à venir d'une démarche courageuse, dont il y a beaucoup de profit pratique à tirer pour ceux qui trouveraient un peu d'exagération dans quelqu'une de ses censures, aussi bien que pour ceux qui les tiennent pour bien fondées sans exception et de tout point.

CH. SECRÉTAN.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

Genève.

Avril 1873.

La loi réorganisant le culte catholique a été votée le 23 mars dernier à une immense majorité. Plus de neuf mille électeurs ont approuvé le projet qu'avait élaboré le grand conseil, et quoique M. Mermillod ait essayé dans une lettre adressée au conseil d'état de ranger au nombre des adversaires de la loi les six mille citoyens qui n'ont pas pris part au vote, le correspondant genevois de l'*Univers* a dû reconnaître que c'était là une illusion qui ne tient pas devant les faits. Il avoue même que si, depuis soixante ans, le clergé catholique n'avait fait de prodigieux efforts pour lutter contre la puissance envahissante du calvinisme, c'en serait fait du catholicisme à Genève. On avait pu craindre un instant que le bannissement du vicaire apostolique n'eût considérablement accru la force du parti ultramontain; mais les articles injurieux du *Courrier de Genève* et ses appels à la guerre civile, l'attitude provoquante de la presse catholique étrangère, ont contrebalancé et au delà le douloureux effet produit sur plusieurs par l'arrêté du conseil fédéral. Il faut ajouter que les procédés du journalisme ultramontain depuis le 23 mars, les insultes qu'il déverse « sur les gamins politiques » qui siégent à Berne et sur le peuple suisse tout entier, rendent la cause Mermillod singulièrement impopulaire: les processions à Fernex sont moins fréquentes et moins nombreuses et l'exilé de M. Cérésole risque fort de voir sa puissance s'évanouir. Il est toujours dangereux, pour la réussite d'une cause, de montrer à un peuple fier de son indépendance le bâton de l'étranger. Le peuple genevois de 1873 se souvient qu'au XVIe siècle ses ancêtres chassèrent l'évêque et consacrèrent la cathédrale de Saint-Pierre au culte réformé. Aujourd'hui il est question d'attribuer au culte vieux-catholique la cathédrale de Notre-Dame, bâtie avec les deniers « mendiés sur tous les chemins de l'Europe » par M. Mermillod. Construite sur l'ancien bastion royal dominant la ville tout entière, aux abords de la gare du chemin de fer, elle a semblé dire jusqu'ici aux voyageurs arrivant de la France, de l'Italie et de l'Allemagne que la Rome protestante avait vécu; mais le suffrage universel réserve de singulières surprises; il renversera demain ce qu'il avait élevé hier; aujourd'hui l'ultramontanisme, demain son contraire. En effet, d'après les statuts de la fondation de Notre Dame, cette fondation doit être régie par cinq membres, dont le choix appartient aux électeurs catholiques de la ville de Genève; or, il se trouve que

des cinq membres de la fondation, nommés à l'origine, un seul vit encore. Une réélection devient donc nécessaire et l'on est fondé à croire que la majorité des électeurs de la ville appartient au catholicisme libéral. Il est donc probable que dans quelques mois l'église dont le vicaire du pape avait fait son boulevard, passera aux mains de ses plus violents adversaires, et que l'ancien prédicateur de Notre-Dame de Paris, dont le nom est aujourd'hui sur toutes les lèvres, pourra faire entendre sa grande parole dans Notre-Dame de Genève. Ce serait un spectacle bien saisissant et bien instructif que celui-là, et une preuve nouvelle que tout édifice bâti sur le mensonge est destiné à disparaître et à écraser ceux qui l'ont élevé. On sait, en effet, par quels moyens l'éloquent et jeune abbé Mermillod savait amener de l'argent dans la caisse, lorsqu'il faisait retentir de ses discours les cathédrales de l'Europe catholique. Mais, pour le moment et jusqu'à l'heure, peut-être rapprochée, où ce grand enseignement moral sera donné, c'est dans la salle de la réformation que M. Loyson, « le père Hyacinthe » comme chacun persiste à le nommer, prononce ses conférences. Ce n'est pas encore le moment d'apprécier l'effet pratique que produit cette éloquence chaleureuse ; on peut dire cependant sans précipitation, qu'elle contribue pour sa grande part à la transformation à laquelle nous assistons. Un fait à signaler, c'est que sa présence a dissipé les craintes de ses amis, et que son influence s'exerce d'une manière très heureuse sur le comité plus ou moins libre-penseur qui l'avait appelé. Dès son premier discours, il a nettement circonscrit la nature et le terrain de la lutte, il a dit avec une absolue franchise que la réforme au triomphe de laquelle il venait travailler serait une réforme *religieuse*, ou *qu'elle ne serait pas*. Dans sa troisième conférence (la seconde n'étant que la reproduction de la première sous une forme nouvelle), il a accentué avec une grande énergie sa foi au Père, au Fils et au Saint-Esprit, son attachement pour les saintes Ecritures et pour la seule église dont le Christ est la pierre de l'angle et le fondateur. Qu'on nous laisse reproduire ici le magnifique passage où il retrace dans une image saisissante l'idéal qu'il se forme de la vraie église chrétienne. Après avoir interprété la parole du Sauveur: « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église, » et montré avec tous les docteurs des premiers siècles qu'il s'agit ici d'un édifice basé sur la profession de l'apôtre: « Tu es le Christ, le fils du Dieu vivant, » l'orateur continue :

« Mais, objectera-t-on, nous ne voyons pas ici la base de l'église ; nous ne distinguons que des grains de sable, des hommes infirmes et mouvants qui s'attachent à Celui que l'Ecriture appelle le Rocher des siècles ; ces consciences ne deviennent pas des fondements pour d'autres consciences. Oui, ce sont des grains de sable ; oui, ce sont des pierres isolées, mais ces grains et ces pierres sont destinés à l'œuvre dont le Christ disait : « Mon père, qu'ils soient unis en toi ! » Mais ces pierres sont vivantes et la vie qui les anime n'a qu'un instinct, celui de l'unité ; en se rapprochant du Christ, elles se rapprochent les unes des autres, car il est dit : Tu aimeras ton Dieu de toute la force de ton âme, et il est dit aussi : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Et le christianisme est comme un banquet où tous sont assis à une même table, jouissant dans la communion avec Dieu d'une même vérité, d'une même charité, d'une même unité. C'est pourquoi les grains de sable sont devenus le fondement de l'église autour du roc primitif, ils se sont accumulés d'abord, puis sur les premières assises se sont élevées d'autres générations chrétiennes ; puis d'autres encore, dans le courant des siècles, n'ont cessé de venir s'y ajouter ; d'autres s'élèveront à leur tour dans les siècles futurs et l'édifice montera majestueusement et toujours vers le ciel, suivant la magnifique expression de saint Paul qui l'appelle « un » temple saint croissant vers le Seigneur. »

» Cette parole est frappante et il n'est personne ici sans doute qui n'en ait vu l'image matérielle. Dans le tumulte mouvant de ces grandes villes modernes si joyeuses et pourtant si tristes, votre œil a rencontré, au brusque détour d'une rue, au détour plus brusque peut-être de votre pensée, la vieille cathédrale gothique. Vous avez contemplé le colosse de pierre. De la base au sommet, de la crypte à la flèche, toutes ces pierres semblaient monter vers le ciel, comme dans

une extase immuable. Le bruit croissant de l'homme ne les a pas troublées; le flot fangeux et sanglant des révolutions est venu mourir en hurlant à leurs pieds: les tempêtes de la pensée humaine ont bouillonné contre leurs flancs, mais sans les ébranler. Vous avez franchi le seuil et l'image du dedans vous apparaît plus grande encore que celle du dehors. Ce n'est plus un peuple de pierres, c'est un peuple vivant; des milliers d'adorateurs remplissent la vaste nef, à genoux, en prière, sur les dalles qui recouvrent la poussière des aïeux, et avec elle toutes les espérances du passé. Leur regard est tourné vers l'autel où resplendit la croix, symbole du *sacrifice unique et permanent*, l'image du Christ mort et ressuscité, qui était, qui est, et qui doit revenir! Tout à coup une voix se fait entendre, pareille à celle des grands tonnerres et des grandes eaux. Ce n'est pas le froid symbole d'une orthodoxie de commande, tourmentée comme nos pensées et froide comme nos paroles, c'est le cantique enthousiaste de la foi. Cette orthodoxie-là ne discute pas, mais affirme, elle ne parle pas, mais elle chante. Sans une dissonance et sans un changement, elle chante cet hymne triomphal de la foi, plus ancien que l'antique cathédrale elle-même: « Je crois en un seul Dieu. »

» Les sages de l'antiquité avaient à peine bégayé ce que proclament ces ignorants, ces enfants et ces femmes. Sans doute un pâtre juif, au pied du Sinaï, l'avait dit des siècles plus tôt, mais pour un seul peuple et un seul temple, non comme ici pour la catholicité qui est partout. Et voici maintenant ce qu'Israël n'a pas connu et ce qui pourtant fait sa gloire: « Je crois en un seul Seigneur Jésus-Christ, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, qui à cause de nous, hommes, et à cause de notre salut, est descendu des cieux, s'est fait chair et a été crucifié! Je crois au Saint-Esprit, qui a parlé par les prophètes, qui est adoré et glorifié avec le Père et le Fils. Je crois dans l'église une, sainte, catholique et apostolique. Je confesse un baptême pour la rémission des péchés et (certain dans mon espérance comme dans ma foi, regardant au travers de la mort comme au travers d'un voile léger) j'attends la résurrection des morts et la vie du siècle sans fin. Amen! »

» On nous demande notre symbole, à nous catholiques apostats, comme on nous appelle, apostats de la foi et de l'unité: le voilà! notre église, c'est l'église cathédrale, l'église fondée sur le Christ, bâtie avec de vivantes consciences humaines, qui profèrent ce cri d'amen, non parce qu'on le leur impose, mais parce qu'elles sentent et croient, et qu'il est l'écho de leur vie morale et religieuse. »

Cette troisième conférence sur l'église et la papauté est, pour ainsi dire, la confession de foi de l'orateur chrétien. Il a dit dans le passage que nous venons de reproduire sa conception de l'église, il a exprimé plus tard ce qu'il pensait du prêtre et de la hiérarchie. Qu'est-ce que le *prêtre* pour le père Hyacinthe. « Si c'est, s'est-il écrié, ce prêtre, tel qu'il s'est fait lui-même trop souvent, médiateur nouveau entre Dieu et l'âme, entre le Christ et le chrétien, j'abjurerai moi-même la qualité de prêtre et le nom de catholique: en effet, c'est la négation du christianisme que cet intermédiaire entre Dieu et l'homme, autre que le Christ à la fois Dieu et homme. Comme homme il s'identifie avec l'homme; « le Christ vit en moi, » a dit Paul, non-seulement dans la communion eucharistique, mais dans la communion de la vie tout entière, si elle vraiment chrétienne, comme l'étroite attache du cep au sarment; il est en même temps Dieu venant à l'homme, l'homme retournant à Dieu; il le couvre de sa lumière dans ses doutes, de son sang dans son péché. La conception catholique du prêtre n'est pas plus en réalité une interposition entre l'âme et Dieu que celle du sacrement, l'eau du baptême, le pain et le vin de la communion... Qu'est alors le prêtre? Le prêtre comme individu, est un homme, un chrétien, comme tous les autres. Dans son office comme personne publique, et si l'on peut parler ainsi, comme personne collective, il est l'image et l'organe de la communauté chrétienne, le signe et l'instrument de l'unité de l'église. C'est lui qui est chargé d'enseigner la foi traditionnelle de la communauté, non pas d'en forger et d'en imposer une nouvelle. Le peuple chrétien a le droit et le devoir, le cas échéant, de conserver sa foi sans le prêtre et sans l'évêque, et même malgré eux... En

chaire, le prêtre peut être moins éloquent, moins intelligent que maint de ses auditeurs, mais il instruit les enfants dans la foi, il soigne les pauvres, soutient les faibles et les vieillards par la charité de la communauté à l'autel. *Il opère une grande chose*, mais ce sont les fidèles eux-mêmes qui l'opèrent par lui; si le Christ descend *spirituellement et réellement* sur notre autel et dans nos cœurs, ce n'est point parce qu'un homme l'y a attiré par une sorte de magie qui lui soit propre. Aucun individu ne peut cela, mais la communauté toute seule: c'est à sa foi, à ses prières, à son amour condensés dans le ministère visible du prêtre, que le Christ obéit. Il ne se donne pas à la séparation, mais à l'unité. »

Le père Hyacinthe accepte l'épiscopat, non l'épiscopat romain, mais l'épiscopat catholique. Ce qu'il a dit du prêtre, il le dit de l'évêque. Il ne repousse point la primauté, mais une primauté de *services*, non d'*honneur* dans l'église. Le primat est pour lui le *primus inter pares*, car il affirme l'égalité des évêques comme un principe essentiel. Il ne voit aucun inconvénient à ce que, à Rome, à Jérusalem, ou ailleurs, l'église catholique ait un primat, gardien responsable du droit commun à tous les peuples catholiques, mais il flétrit l'usage qu'en a fait Rome, entre les mains du vieillard qui parle aujourd'hui au Vatican. « Pour moi, dit l'orateur, à l'exemple de Sem et de Japhet, je jetterai mon manteau sur le corps de ce père endormi dans l'ivresse d'un faux mysticisme, et me retournant vers l'église, je lui dirai: « Tu es et tu restes ma mère! »

Dans sa péroraison, le père Hyacinthe a eu de magnifiques mouvements d'indignation. Il a stigmatisé l'œuvre du concile du Vatican en des paroles qui resteront, et montré l'abîme qu'il a creusé entre la religion et les consciences honnêtes. L'ancien carme déchaussé est une grande âme et un grand orateur. Quintillien, si je ne me trompe, a dit, *pectus facit oratorem*, le cœur fait l'orateur. Cette parole du rhéteur païen se réalise pleinement dans le Nathanaël au cœur sans fraude que nous avons au milieu de nous, Il ne démontre pas, il montre, il ne disserte pas, mais peint aux yeux de tous dans des traits d'une simplicité saisissante la vérité dont il vit, dont il veut faire vivre ses auditeurs. Comme le disait aujourd'hui un journal peu susceptible d'attendrissement, *la Patrie*, le père Hyacinthe a apporté avec lui l'apaisement. Comment se disputer encore quand d'un coup d'aile il vous enlève aux plus vertigineuses hauteurs! Puisse son séjour, qui paraît devoir être durable, apporter avec la bénédiction de Dieu une trêve à nos luttes amères!

LOUIS RUFFET.

Neuchâtel.

10 avril 1873.

Dans ma dernière lettre, je vous disais que le grand conseil de Neuchâtel serait prochainement appelé à voter en premier débat sur le projet de loi ecclésiastique que le conseil d'état a élaboré. Dans la séance du 20 mars, après une discussion sérieuse et digne, le projet a été pris en considération par quarante-huit députés contre trente-deux. La commission nommée pour rapporter sur ce projet compte cinq membres favorables à la nouvelle organisation ecclésiastique et quatre qui ont voté contre la prise en considération.

Le projet, avec ses vingt-huit articles, peut se résumer de la manière suivante: 1° élargissement du droit électoral dans les affaires ecclésiastiques; 2° autonomie de la paroisse; 3° indépendance absolue de l'ecclésiastique, qui jouit d'une liberté de conscience inviolable; 4° amoindrissement considérable de l'autorité du synode, puisqu'aucune de ses décisions relatives, soit à la doctrine, soit à ce qui, dans les formes du culte, concernerait la doctrine, ne peut avoir un caractère obligatoire pour les paroisses ou les ecclésiastiques.

On le voit, c'est l'*unité de doctrine* que le projet veut détruire; il constitue une église qui repose sur le scepticisme, en vertu du principe que le protestantisme est fondé sur le libre examen, et il appuie cette théorie, tout au moins hasardée, sur quelques pages de M. Michel Nicolas. Singulière autorité pour une église comme celle du canton de Neuchâtel, qui, dans la très grande majorité

de ses membres, accepte encore le principe formel de la réformation, c'est-à-dire l'autorité suffisante de l'Ecriture sainte ! Le conseil d'état s'érige donc en théologien dans ce projet de loi, et il déclare ce que doit être le protestantisme, d'après M. Michel Nicolas et aussi d'après M. Buisson, car le projet actuel a bien l'air d'une réglementation des idées que ce professeur avait émises à Neuchâtel, en 1869, dans le manifeste du christianisme libéral. Il disait entre autres, page 8 : « Le christianisme libéral n'admet aucun crédo collectif, il n'impose à l'église, prise dans son ensemble, aucun dogme, aucun catéchisme comme règle obligatoire de foi commune.... Proscrivant d'une manière absolue comme un principe immoral la foi aveugle, la foi d'autorité ; reconnaissant dans la diversité infinie des opinions une des conditions de la vie intellectuelle, elle repousse tout ce qui tendrait à imposer une passive et dégradante uniformité d'opinions. Elle ne diminue en rien par là l'énergie et la profondeur des convictions individuelles, car ce ne sont pas les doctrines, ce sont seulement les hommes qu'elle veut concilier en les réunissant dans une sphère supérieure à toutes les diversités de la théorie : elle n'atténue pas les convictions, mais elle rapproche les cœurs en vue d'une œuvre pratique de libre et affectueuse coopération morale.

« L'église libérale reçoit dans son sein tous ceux qui sont d'accord comme hommes à entreprendre vigoureusement le travail de leur commune amélioration spirituelle, sans s'informer si comme savants, comme philosophes, comme théologiens, ils professent le théisme, le panthéisme, le supranaturalisme, le positivisme, le matérialisme ou tout autre système. S'il se trouvait même des hommes qui prétendissent être athées et qui néanmoins prissent comm les autres le sérieux engagement de participer de toutes leurs forces à cet effort moral que supposent les mots : culte du bien et amour de l'humanité, l'église libérale devrait les recevoir au même rang que tous leurs frères, et non comme athées, mais comme hommes. »

Nous aurions donc pour le canton de Neuchâtel l'organisation de l'*église libérale* par le conseil d'état. Mais comme le dit excellemment le journal le *Temps* : (numéro du 8 avril 1873) : « Ce n'est pas à la *nature* de la croyance, mais à la *liberté* de la croyance qu'un gouvernement doit regarder. » Tel n'est pas le point de vue du gouvernement de Neuchâtel, malgré ces belles paroles qui introduisent le projet : Vu la nécessité de régler à nouveau les rapports de l'état avec les différents cultes publics, dans le sens d'une liberté et d'une égalité plus complète ; décrète : etc.

Vos lecteurs tireront facilement les conséquences de ce qui précède : ils se représenteront le pêle-mêle bizarre de ces nouvelles assemblées électorales ecclésiastiques où l'électeur pourra être même un athée ; la confusion dans ces prédications du protestantisme nouveau ; l'arbitraire de ces pasteurs qui feront et diront tout ce que bon leur semblera, à la seule condition de résider dans leur paroisse et de s'acquitter régulièrement de leurs fonctions, telles qu'elles sont déterminées par l'autorité compétente (art. 13) ; la ridicule autonomie de ces paroisses qui après avoir choisi un fonctionnaire, devront le subir pendant six ans (art. 11 et 12) ; tout cela saute aux yeux des moins clairvoyants, bien que l'on puisse, jusqu'à un certain point, se rassurer en comptant sur le bon sens des paroisses qui veilleront pour que de telles excentricités ne se produisent pas. Mais ce que le bon sens des paroisses est impuissant à améliorer, c'est la situation créée par ce projet aux minorités religieuses. La cause déterminante de la révision de la loi ecclésiastique était cependant la nécessité de faire une place dans l'église à des aspirations qui n'étaient pas dans le sens de la majorité ; on voulait que chacun eût sa place légitime au soleil et sa part aux faveurs budgétaires ; c'était pour arriver à une liberté et à une égalité plus complètes qu'on révisait la loi ecclésiastique, et quand on en vient au fait, on méconnaît de la manière la plus absolue cet intérêt suprême, celui de l'égalité, au point de vue de l'état, de toutes les confessions religieuses. Donnons encore ici la parole au *Temps* qui relève de la manière suivante ce qui lui paraît constituer le défaut capital de notre projet de loi :

« Puisque le projet neuchâtelois n'a pas

résolûment coupé le cable entre les églises et l'état, que ses promoteurs s'ingénient du moins à fournir aux minorités importantes de chaque paroisse le moyen d'avoir leurs représentants et leur part du budget; à cette condition les libéraux peuvent l'accepter en attendant mieux. Mais que les minorités n'obtiennent rien de lui, ce ne sera qu'une *loi autoritaire*[1] de plus en Suisse et en Europe..... En fait, l'organisation des églises de Neuchâtel comme de Genève ne donnera de représentation officielle et d'appui financier qu'à la majorité de chaque paroisse. N'eût-il pas été plus simple et plus équitable de dire aux paroisses, après leur avoir proportionnellement partagé les fonds ecclésiastiques: Vous appliquerez ces fonds comme vous l'entendrez, au traitement des ecclésiastiques qu'il vous plaira de vous donner. L'état n'existe que pour vous garantir l'usage de votre liberté, non pour vous l'imposer ni pour en régler l'exercice entre vos mains, au gré de ses convenances. En politique, la représentation des minorités ressemble un peu à la quadrature du cercle.... mais en matière de croyance religieuse, quelle nécessité invoquera-t-on à l'appui de cette tyrannie du nombre? »

Voici la réponse de l'état, dans son rapport à l'appui du projet de loi ecclésiastique: « La démocratie fondée sur le principe *que la majorité gouverne*, produira dans l'église les mêmes bons effets que dans la société politique. Seulement, comme le domaine de la conscience individuelle ne se laisse pas réglementer, la majorité n'aura d'autres droits que de nommer son pasteur et de repousser les doctrines qui ne lui conviendraient pas. Les minorités, elles, auront la mission de chercher à faire prévaloir l'excellence de leurs principes en devenant à leur tour majorité; et c'est ainsi qu'il y aura égalité de droits, liberté de conscience, et, autant que faire se peut, satisfaction pour tous les groupes religieux. » Comprendra qui pourra ces raisonnements sophistiques; il n'en est pas moins vrai que les minorités religieuses sont privées, en vertu du principe que la majorité gouverne, de cette égalité même que le projet devait établir dans l'église.

Mais ce moyen existe-t-il? L'Union évangélique du canton de Neuchâtel en a proposé un dans une lettre adressée au grand conseil; elle demande entre autres: « Que pour sauvegarder la liberté de conscience de chacun, la loi prévoie l'établissement de communautés religieuses qui pourraient se déclarer indépendantes de l'église de la majorité et qui auraient leurs pasteurs à elles également salariés au moyen des revenus des fonds ecclésiastiques. » Ne serait-ce pas là une solution à laquelle le *Temps* donnerait son assentiment? Chose curieuse! l'Union évangélique de Neuchâtel et l'organe des libéraux français sont d'accord pour réclamer l'égalité et la liberté que le gouvernement de la république démocratique de Neuchâtel méconnaît complétement dans la question religieuse!

Si le projet de loi ecclésiastique a été pris en considération par la majorité du grand conseil, d'autre part le synode, les fonctionnaires ecclésiastiques protestants et catholiques, et divers pétitionnaires se sont prononcés avec énergie contre le projet. Le synode le repousse à l'unanimité, moins une voix, celle de M. le pasteur Rosselet qui, sans l'approuver, ne conclut pas au rejet absolu, mais sur la base du projet propose des amendements assez importants pour en bouleverser l'économie. Parmi les pasteurs, trois seulement l'accepteraient moyennant certaines modifications. Enfin, il reste à entendre la grande voix de la nation qui, en vertu de l'article 71 de notre constitution, doit s'exprimer dans cette circonstance; cet article porte: « Tout changement aux bases fondamentales de l'organisation ecclésiastique actuelle sera soumis à la ratification du peuple. » Son verdict sera souverain. S'il est oui, l'église neuchâteloise entrera dans une ère de luttes et de dissentiments au bout desquels apparaît, dans un avenir assez prochain, le remède héroïque, l'église libre. S'il dit non, l'œuvre de révision est à reprendre, non plus au profit seulement de l'église libérale, mais dans un esprit de liberté et d'égalité pour tous.

W.

---

[1] Souligné par nous.

Allemagne.

10 avril 1878.

Avec la victoire, les têtes tournent et les ambitions s'exagèrent de leur satisfaction même. L'Allemagne s'est faite vis-à-vis de l'étranger, elle ne rêve plus que de se faire intérieurement et en tout, allemande. L'instruction du peuple doit être allemande, le clergé doit être allemand, la religion doit être allemande. Cette fureur de germanisation sévit surtout dans le champ de l'instruction populaire et de la constitution de l'église. On trouve là, pour une bonne part, l'explication des mesures récentes prises au sujet des écoles et de l'église, et de la conduite soit des libéraux religieux tous favorables à la prédominance de l'état sur l'église, soit des radicaux politiques qui, plus que personne, réclament des mesures arbitraires, soit des chrétiens évangéliques qui acceptent pour l'église catholique et refusent pour l'église protestante les nouvelles dispositions législatives. L'idée politique allemande a supplanté en Allemagne les idées de liberté, d'équité, de vraie religion.

Les gouvernants l'affichent sans déguisement : l'école doit fournir avant tout des sujets, des soldats et des patriotes ; qu'elle fasse des hommes libres et des chrétiens, ils ne s'en soucient pas. L'éducation de la jeunesse doit être essentiellement dirigée dans un sens national. Pour ceux qui admettent que l'instruction religieuse doit être donnée par l'école, il est certainement pénible de n'y voir maintenant consacrées que quatre à cinq heures par semaine ; d'entendre interdire la mémorisation du catéchisme ; d'assister à ce remaniement fondamental d'une antique organisation, sans que la première intéressée, l'église, ait été consultée. L'école primaire appartient maintenant corps et âme à l'état. L'état s'érige en dieu, ou au moins en pape infaillible, disent les luthériens.

Ceux qui lui demandaient des lois d'exception contre le catholicisme ont été si gravement frappés qu'il serait cruel de relever leur inconséquence. L'église évangélique est atteinte, aussi bien que l'église catholique, par les projets de M. Falk. Elle s'est étrangement abusée, si elle a cru que les hommes capables de battre en brèche l'influence religieuse de l'église romaine, s'arrêteraient devant une influence religieuse quelconque. Au fond, ils en veulent à toute église. M. Virchow a formulé leur programme quand il a dit que l'état n'aura acquis sa plus haute puissance d'organisation que quand deux allemands ne pourront se rencontrer sans penser de même, c'est-à-dire comme M. Virchow et ses amis. Or, pour ces radicaux politiques et religieux, aucune église ne pense comme doivent penser des Allemands.

Satisfaction a cependant été donnée à l'église évangélique par le retrait du projet de loi sur le mariage civil obligatoire. On aura représenté au roi que l'église protestante, chassée déjà de l'école, ne devait pas l'être encore de la famille, si l'on ne voulait pas arriver à une déchristianisation du pays, et le roi, sensible à cet argument, aura cédé. La chose n'est que remise. Les conflits qui naissent constamment de l'insuffisance de la loi actuelle provoquent de nombreuses pétitions, demandant la présentation du projet de loi. On finira probablement par décréter le mariage civil facultatif, et la bénédiction ecclésiastique continuera à avoir sa valeur légale. Les pasteurs compteront sur les anciens usages pour leur amener les couples, ayant à choix le mariage civil ou le mariage religieux.

Mais arrivons au grand coup frappé par le gouvernement contre l'église, protestante aussi bien que catholique. Le projet a donné lieu à de longues et vives discussions à la chambre des députés. Une seule voix s'est fait entendre en faveur de la séparation de l'église et de l'état, et au point de vue des églises libres. Les catholiques ont crié à la persécution et gâté leur cause en prétendant asservir l'état à l'église, au nom des droits divins de celle-ci. La plupart des orateurs ont jeté l'église à la merci de l'état, invoquant les droits (non moins divins, à leur avis) de la société civile, l'exemple de Charlemagne instruisant et réformant le clergé, celui de saint Paul en appelant de Festus à l'empereur Néron, comme si l'apôtre avait fait le pouvoir civil juge, non d'une question de pénalité, mais d'une question de doctrine. La loi, après avoir été adoptée à la Chambre des députés, a passé à celle des seigneurs, qui

l'a soumise à une commission de vingt membres. Les évêques allemands et le consistoire supérieur ont également protesté ; les premiers contre le fond même et la portée générale des nouvelles mesures, le dernier contre certains détails. Ceci donne la proportion de la blessure ressentie. On la sondera mieux en examinant l'un après l'autre les projets de loi.

Le premier concerne les qualités nécessaires pour exercer en Allemagne des fonctions ecclésiastiques. Il faut avoir passé l'examen d'*abiturient*, fait ses études de théologie dans une université allemande « où elles recevront une empreinte nationale. » Elles pourront être faites dans un séminaire, s'il n'y a pas des universités dans la province. Les séminaires ne pourront recevoir des étudiants étrangers à leur ressort. Le gouvernement s'assurera que les candidats possèdent des connaissances scientifiques suffisantes. Tous les instituts ecclésiastiques seront soumis à l'inspection de l'état. Il ne pourra être établi de nouveaux séminaires. La nomination définitive d'un ecclésiastique dépendra du président supérieur (civil).

Evidemment ces dispositions visent avant tout aux ecclésiastiques catholiques. Leur instruction est insuffisante, donnée dans l'ombre, cloîtrée comme leur vie, sans attache avec leurs devoirs de citoyens, en rapport au contraire avec leur sujétion au pape, souverain étranger. Cela demande des réformes. Est-ce à l'état de les prescrire par des lois? Oui, dans l'espèce, puisque les ecclésiastiques sont non-seulement les serviteurs de l'église, mais aussi des fonctionnaires du gouvernement. Cependant on comprend la crainte des évêques déclarant que l'éducation des ecclésiastiques, comme on la veut maintenant, nationale, indépendante, est synonyme d'éducation anti-catholique, puisqu'il sortira des universités, de celle de Bonn, par exemple, vieille-catholique, tout autre chose que des prêtres selon leur cœur.

L'église évangélique a moins à craindre de ce côté. Mais doit-elle voir avec indifférence l'état prescrivant la durée des études théologiques, en la fixant à trois ans? Est-il compétent pour juger du temps nécessaire ces études? Les mieux avisés voient là une ingérence fâcheuse dans l'organisation intérieure de l'église. On taxe de pessimisme ceux qui signalent avec horreur le fait de l'examen à passer devant le gouvernement, qui demande à s'assurer des connaissances théologiques du candidat. S'égarent-ils en annonçant que l'état, s'érigeant en juge de la théologie comme science, ne maintiendra pas longtemps la distinction entre la théologie et la foi, et décrétera un jour qu'un candidat, croyant au surnaturel, n'a pas montré des connaissances scientifiques suffisantes?

Enfin, la nomination des ecclésiastiques, transportée de l'autorité ecclésiastique à l'autorité civile, est une violation flagrante de l'autonomie de l'église. Les protestants qui sont heureux de penser que les catholiques ne pourront plus nommer un évêque prêchant la résistance au gouvernement du pays, et comptent, pour ne pas être inquiétés, sur les bons antécédents de l'église protestante aux yeux de l'état, sont-ils clairvoyants?

Le second projet de loi concerne l'exercice du pouvoir disciplinaire. Sont exclues les peines contraires aux droits généraux et qui sont d'un domaine autre que le domaine religieux. Défense à un ecclésiastique étranger de prononcer une excommunication; défense à tout ecclésiastique de prononcer une peine disciplinaire, d'excommunier pour accomplissement d'un acte prescrit par les lois civiles, de publier le nom de la personne punie ou excommuniée. Le délinquant sera déposé de ses fonctions. — Il sera institué un tribunal d'appel qui jugera, avec ou sans recours des intéressés, des peines disciplinaires infligées, des suspensions ou dépositions.

Encore ici les ultramontains ont, par leurs procédés violents, inspiré le législateur, qui veut protéger les membres du clergé inférieur ou vieux catholiques contre la tyrannie de leurs supérieurs, et mettre un terme à l'ingérence du pape dans les affaires intérieures de l'église allemande. Les évêques ne trouvent pas assez de mots énergiques pour protester contre ces barrières mises à leurs saintes fureurs. Mais ici, et le consistoire supérieur l'a senti, l'église évangélique, innocente des méfaits de l'ultramontanisme, est blessée dans son

droit d'organisation intérieure. La justice le veut ainsi: défendant aux catholiques d'excommunier sans son *placet*, l'état doit le défendre également aux protestants. Ainsi, désormais, dans les deux églises, il sera interdit de publier le nom de quelqu'un qui aura encouru une peine disciplinaire, tandis qu'une société quelconque peut publier le nom de celui de ses membres, qu'elle expulse. Dans les deux églises les pasteurs seront en butte aux dénonciations de ceux qui viendront les accuser d'avoir essayé de les détourner d'une votation, parce que les pasteurs les auront repris pour y avoir fait étalage d'athéisme, en recommandant un candidat à cause de son athéisme. Enfin l'église n'a pas le droit d'expulser un membre qui aura accompli un acte jugé coupable par elle, mais commandé par le gouvernement; de par celui-ci, elle devra le conserver dans son sein!

Le tribunal d'appel se composera de onze membres, dont le président et au moins six membres seront pris parmi les juges ordinaires. Un tribunal civil prononçant sur des arrêts d'un corps religieux! Un tribunal révisant juridiquement des sentences disciplinaires, basées, par exemple, sur des assertions dogmatiques de l'appelant ou de l'accusé! Quelle confusion du domaine de la loi, du code, avec celui de la religion, d'une église ayant certaines croyances! Il connaîtra des suspensions « jugées arbitraires, » les mots sont charmants. Les protestants évangéliques, partisans de la loi, espèrent qu'on ne considérera pas comme ayant été prononcée arbitrairement une suspension infligée pour motifs dogmatiques. Ils ont une foi robuste en la faveur du gouvernement actuel à leur endroit; ce gouvernement ne durera pas toujours et, dans ces sphères, que de voix libérales pour proclamer que c'est du dernier arbitraire d'exclure de l'église un pasteur à cause de ses opinions dogmatiques!

Si l'on doutait de l'asservissement préparé à l'église par cette loi, j'ajouterais encore ce détail, que toute peine disciplinaire conduisant à une amende de plus de vingt thalers, devra d'abord être communiquée au président supérieur (civil) pour approbation. Ainsi, en dernière analyse, c'est le gouvernement et non l'église qui administrera la discipline.

Le troisième projet se rapporte à la déclaration par un membre d'une église, qu'il cesse d'en faire partie; elle est reçue par un juge. Le consistoire se plaint de ce que, tandis qu'auparavant le juge avertissait le pasteur et donnait quatre semaines de réflexion, désormais, la sentence étant prononcée immédiatement et sans avis au pasteur, celui-ci n'aura plus l'occasion de faire revenir le sécessionnaire de sa décision. « Tant mieux, disent les libéraux de toutes nuances, il est mis un terme aux persécutions de la propagande orthodoxe ou ultramontaine. Celle-ci a provoqué la mesure, l'autre en pâtira également. » Le consistoire craint que la facilité de sortir de l'église (cela coûtera 5 gros, soit 62 ½ centimes) n'amène une désertion en masse. De qui donc est composée cette église? En tout cas, il demande que les sortants soient astreints à payer l'impôt pour la construction des édifices sacrés commencés encore cinq ans après leur sortie de l'église. De qui donc est composé ce consistoire?

L'article 15 de la constitution prussienne porte que chaque église administre librement ses affaires. Les nouveaux projets de loi réclamaient une modification de cet article, qui ne pouvait être que la suivante : mais elle est soumise à la surveillance de l'état dans les limites fixées par la loi. Le principe nouveau des relations de l'église et de l'état a donc été inscrit dans la constitution; c'est celui de l'asservissement de l'une à l'autre.

L'article 18 de la constitution prussienne a aussi reçu une adjonction devenue nécessaire: la loi règle la compétence de l'état dans la préparation, la nomination, le déplacement, la suspension des ecclésiastiques, et fixe les limites du pouvoir disciplinaire ecclésiastique. Notez que le commencement de l'article porte que, sauf le cas où il est patron, l'état n'a pas le droit de proposer, choisir, confirmer, etc., dans les postes ecclésiastiques! Les adversaires ont beau jeu à montrer l'incohérence de ces articles, que quelques gouvernementaux prétendent être, pour l'église, une sécurité contre les interprétations fâcheuses dont la constitution,

jusqu'ici trop vague, fournirait l'occasion à l'état.

Que résultera-t-il de cette prodigieuse élaboration? Des embarras sans nombre pour l'état. Les évêques affirment qu'ils préféreront la plus sanglante persécution à la soumission à l'état plutôt qu'au pape; tous les évêques allemands ont signé la protestation, quand même il ne s'agit que de lois prussiennes, ils sentent que le reste de l'empire ne tardera pas à se mettre au pas. Dans l'église protestante le mécontentement est général: quelques-uns osent dire qu'elle est mal récompensée des services qu'elle a rendus à l'état pendant la guerre. Les luthériens stricts sont désespérés et pronostiquent la création d'églises libres. Les libéraux sont tout miel et bouche en cœur devant le gouvernement. Quant à la *Nouvelle gazette évangélique*, qui s'obstinait à voir dans l'état le soutien de l'église protestante, elle a changé de ton; les discussions du parlement lui ont ouvert les yeux; elle a lâché le grand mot: il faudra peut-être donner sa démission! Puis, elle se raccroche aussitôt à l'espoir que le gouvernement ne sera pas si mauvais. A sa place, je dirais: *Timeo Danaos*, c'est-à-dire, j'ai peur des attentions gouvernementales et, comme le loup de la fable, je fuirais la chaîne, ou plutôt, avec le comte Cavour, je voudrais l'église libre dans l'état libre; et avec les apôtres, la liberté sous la seule conduite de l'esprit de Christ!

S.

Angleterre.

Une grève de suffragants.

Innombrables sont les ennuis, les difficultés et les disputes qui troublent aujourd'hui l'église anglicane. Les évêques sont en guerre ouverte avec leurs suffragants; ceux-ci jettent un cri de défi à leurs supérieurs; de tous côtés, on en appelle aux cours ecclésiastiques; les congrégations, fort récalcitrantes, déploient le drapeau rouge contre leurs conducteurs naturels, et les conseils d'église désobéissent à leurs présidents; en un mot, les rouages si compliqués de cette église infortunée se détraquent de plus en plus, et l'on ne voit pas trop quelle main pourra les remettre en état de marcher. Les lois ecclésiastiques ne parviennent pas mieux que les lois civiles à prévenir les conflits; et quant à l'amour fraternel, son action se réduit à peu de chose. Preuve en est la grève des suffragants à *Richmond*, près de Londres!

Le dimanche 1er décembre 1872, le rév. F. N. Oxenham, maître ès arts, premier suffragant, prêchait à l'église de Saint-Matthias sur ce texte: «S'il ne daigne pas les écouter, dis-le à l'église; et, s'il ne daigne pas écouter l'église, qu'il te soit comme un païen et un péager.» (Matth. XVIII, 17.) De ce passage, il trouva moyen de déduire que le devoir de tout chrétien est de communier à sept heures du matin, avant d'avoir déjeuné! Pour soutenir sa thèse, il invoqua l'autorité des Pères et celle de l'évêque Wilberforce. Son auditoire s'en offusqua; il répugnait vraisemblablement à ses habitudes de se lever de bonne heure. La semaine d'après, le recteur de la paroisse fut accablé de lettres, dans lesquelles on se plaignait du sermon de son suffragant. Pour calmer les esprits, le brave homme monta en chaire le dimanche suivant; il commença par déclarer qu'il était partisan de la doctrine prêchée par son suffragant, il la recommanda même à ses chers auditeurs; puis il ajouta qu'après tout il n'y attachait pas grande importance. En réalité, il dit ce qu'il put pour excuser le zèle peut-être intempestif de son remplaçant.

Par malheur, si cette manière d'agir fut du goût d'une congrégation habituée aux plantureux déjeuners de la Grande Bretagne, elle déplut au jeune ministre, qui était en cause. De plus, il se trouva que dans le nombreux personnel ecclésiastique dont est pourvue l'église de Saint-Matthias, les vues passablement larges du recteur ne furent point goûtées de ses trois autres suffragants. Le premier ayant immédiatement donné sa démission, fut suivi de tous les autres, et le recteur resta seul chargé du service de l'église. Or ce n'était pas peu de chose: entre Saint-Matthias et sa succursale, il y avait huit offices par jour. Evidemment, il n'était pas possible, même à un maître ès arts, de s'acquitter de tous, et quelques-uns durent être supprimés.

Le motif pour lequel certains ministres anglicans tiennent à célébrer la cène avant déjeuner, c'est que, dans ces conditions-là, elle se rapproche de la messe romaine. Or, n'est-ce pas une chose déplorable, qu'une céremonie destinée à rappeler les bienfaits de la mort de Christ et la nécessité de l'amour fraternel, devienne l'occasion de scandaleuses disputes et de puériles manifestations? L'important est, en effet, non pas l'heure de la cène, mais la cène elle-même.

S'il plaît aux chrétiens de communier avant déjeuner, rien assurément dans les saintes Ecritures ne s'y oppose; mais, si d'autres chrétiens veulent agir différemment, ils y sont autorisés par ce qui se passa le jour même de l'institution de la cène. Quand le *soir* fut venu, il se mit à table avec les douze (Matth. XXVI, 20); après avoir soupé il leur donna la coupe. (Luc XXII, 20.)

F. M.

BULLETIN BIBIOGRAPHIQUE

Méditations sur la vie de notre Seigneur Jésus-Christ par Mme de Witt née Guizot. Un volume in 8°, Toulouse, 1871.

On a souvent exprimé le désir que la prédication de l'Evangile fût transformée de manière à répondre mieux aux besoins de l'église. On est las, dit-on, du genre sermon, qui a fait son temps, et l'on aspire à quelque chose de plus actuel, de plus populaire, de plus propre à atteindre les masses et à faire pénétrer dans leur sein la vérité salutaire. Si la chose est vraie, et dans la mesure où elle l'est, les prédicateurs doivent s'estimer heureux qu'on leur indique la voie dans laquelle leurs auditoires désirent les voir entrer, et que, par des exemples positifs, on leur montre ce qui répondra aux vœux et aux besoins des âmes. L'exposé de la vérité chrétienne fait par une bouche laïque leur fera mieux sentir que tous les conseils et toutes les critiques ce qui, dans la forme traditionnelle à laquelle ils sont accoutumés, a réellement fait son temps. Ils pourront accueillir sous ce rapport avec joie le livre que nous annonçons aujourd'hui et qui, par son caractère laïque et familier, se recommande à leur attention sérieuse. Indépendamment de ce qu'ils découvriront peut-être sous le point de vue que nous signalons (ce que nous laissons à leur jugement et à leur prudence), ce volume de méditations leur offrira un grand nombre d'aperçus intéressants, de leçons saines et pratiques non-seulement sur la vie de notre Seigneur, mais aussi sur ses enseignements.

Mais ce que nous ne saurions à coup sûr recommander aux prédicateurs de l'Evangile, sinon pour les engager à l'éviter d'une manière absolue, c'est la prédominance de la tradition artistique et légendaire qui, dans ce livre, se trouve trop constamment mise à côté et tout à l'égal de la parole révélée. On n'a eu que trop souvent à déplorer la fâcheuse influence des recueils d'images destinés à faciliter l'enseignement de l'histoire biblique, et la multitude de notions fausses qui, par leur moyen, s'introduisent d'une manière ineffaçable dans les jeunes esprits auxquels on les présente dans le but de les captiver. Mme de Witt a trop subi pour sa part l'influence des tableaux des grands maîtres, que ses goûts esthétiques l'ont portée à admirer. Les fruits de leur imagination se sont, grâce à leurs talents, identifiés chez elle avec les récits sacrés et lui ont fait perdre de vue la sobriété admirable de ceux-ci. Les exemples abondent; nous n'en signalerons toutefois qu'un petit nombre.

L'âne légendaire qui figure dans toutes les représentations de la crèche de Bethléhem, n'a quitté Joseph ni en voyage, ni dans l'étable, c'est encore lui qui « chargé de son glorieux fardeau, chemine doucement pour le transporter en Egypte. » — Le messager céleste qui parle aux bergers, c'est « Gabriel, » c'est « un archange, » et non pas un simple ange. — Lorsque l'ange apparaît (en songe) à Joseph, « le vent du ciel gonflait encore ses ailes. » — A l'heure de la tentation au désert, Satan « enlève Jésus de son vol puissant sur ces ailes d'archange qu'il a conservées dans sa chute, » afin de le placer « vers le sommet du tem-

ple. » — Marie, dans l'étable, a « adoré son enfant la première, en se prosternant devant lui, abîmée dans sa reconnaissance et son amour. » — Jean-Baptiste nous est représenté comme « se redressant dans son indignation, les bras levés au ciel, les lèvres frémissantes, » et baptisant dans cette attitude ceux qui venaient à lui en confessant leurs péchés. — On nous montre Pierre, lors de la pêche miraculeuse, « se couchant sur le bord de sa barque: ses bras nerveux sont gonflés par l'effort; les veines de son front se tendent. » Les deux fils de Zébédée « restés sur la rive, balancés dans leur barque, accourent et fendent les ondes. » — Nicodème, quittant Jésus après son entretien avec lui sur la nouvelle naissance, « se glisse de maison en maison, comme un malfaiteur, pour n'être pas aperçu. »

Nous ne prolongerons pas. C'en est assez sans doute pour faire comprendre notre pensée et justifier notre critique. Ce réalisme si fort à la mode aujourd'hui dans la sphère des arts, gardons-nous de l'introduire dans celle de la religion pour en fausser le caractère spirituel. Et que la parole elle-même, le texte des auteurs sacrés nous instruise sur la couleur qui doit être donnée aux enseignements destinés à faire pénétrer dans les cœurs la vérité divine.

J. CH.

SABINE. — GERTRUDE DE CHANZANE. **Deux nouvelles, par Mme E. de Pressensé. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1872.**

Les amateurs de bonne littérature auront sans doute salué avec joie l'apparition du dernier ouvrage de Mme de Pressensé et quoique la joie ait peut-être été suivie de quelque surprise, nous ne pensons pas qu'ils aient été déçus dans leur attente. Cette fois, au moins dans Sabine, l'auteur ne s'adresse pas à l'enfance ni même à la première jeunesse. Ce ne sont plus des souvenirs, des tableaux champêtres, ni des scènes de la vie journalière, mais des sujets d'un ordre supérieur, touchant à des questions psychologiques et sociales et dont le développement devait naturellement amener des récits plus dramatiques, d'un intérêt plus vif et plus actuel que les tribulations enfantines de Rosa ou les rêveries de Thérèse. Et cependant c'est bien encore la même plume, le même esprit, nous devrions dire le même cœur, car chez Mme de Pressensé l'esprit est tellement pénétré par le cœur qu'ils semblent indissolublement unis. C'est toujours ce style charmant, original sans recherche, distingué sans affectation, ce style naturel et vrai, recouvrant une pensée dont la mâle énergie se mêle à une sensibilité exquise. Oui, ces qualités-là, nous les retrouvons dans tous ses ouvrages, mais ici le talent a grandi et s'est élevé avec l'âme de l'écrivain vers des régions plus hautes.

Sabine, la première de ces deux nouvelles. est un court épisode de la vie d'une femme. Pauvre et fière, avide d'indépendance et obligée de gagner son pain en courbant la tête sous l'altière arrogance des riches parents qui l'ont prise à leur service, âme ardente, passionnée, enthousiaste et condamnée à une vie dure et solitaire, Sabine néanmoins marche héroïquement dans le sentier du devoir, mais elle y marche sans joie, parce qu'elle ne connaît pas l'amour divin qui rend tout facile. Cependant à défaut d'une réalité qui réponde à ses désirs, elle a un idéal auquel elle donne en secret tout ce que les autres dédaignent et qui charme ses heures de tristesse et d'abandon. C'est un jeune poëte qu'elle n'a jamais vu, mais dont elle aime et admire les œuvres. Un jour cet idéal lui apparaît en chair et en os. Il devient l'hôte assidu, trop assidu hélas! de la maison qu'elle habite. Quelle déception amère! Ce poëte aux nobles aspirations, qui depuis si longtemps hantait les rêves de Sabine, n'est plus qu'un être sec, ironique, superficiel, qui affecte d'ignorer sa présence et se rend méprisable au point de rechercher l'amour de la belle mais insignifiante Marianne, la femme de celui qui a hospitalièrement ouvert sa maison à son ancien compagnon d'études, au poëte triste et seul! Ce n'est pas tout. Dans les derniers ouvrages de son auteur favori, Sabine a remarqué une sensible déchéance. Le talent ne manque pas, mais l'âme n'y est plus. Il écrit pour écrire, *il*

vise uniquement à l'effet. Les dernières illusions de la pauvre gouvernante s'écroulent; elle a perdu le seul bien qui donnât quelque prix à sa vie; son idole est tombée et il ne lui reste plus rien, plus rien que son âme, suivant le vers expressif de l'épigraphe. Mais au milieu de cette sombre et morne solitude, la lumière ne tarde pas à reparaître. Paul qui ne peut être longtemps captivé par une beauté qui n'a que l'éclat extérieur, Paul qui voit tous les jours Sabine, finit par s'apercevoir que cette statue a en elle un foyer ardent prêt à s'embraser au premier rayon d'amour ou de sympathie; que cette personne qu'il avait jugée prude et pédante, a dans l'âme des trésors inconnus. Du dédain il passe à la politesse, de la politesse aux égards, puis à un intérêt croissant. On prévoit où ce chemin devra le conduire et Sabine n'est pas la seule à l'ignorer, car si l'amour est aveugle en thèse générale, parfois il montre aussi une étrange clairvoyance, et loin d'être mort dans son cœur, il se réveille avec une nouvelle intensité à la douce chaleur des attentions du jeune homme. Sabine n'est plus seule, elle recommence à vivre, et c'est juste à ce moment là que la voix austère du devoir lui impose la mission délicate de sauver Marianne, de se placer entre elle et Paul au risque de se perdre dans l'opinion de celui qu'elle aime, au risque d'être mal jugée, calomniée même sans que rien puisse parler en sa faveur. On comprend la lutte qui se livre dans son âme, mais elle en triomphe; elle sacrifie au devoir l'amour du poëte, et ce qui est plus encore, sa propre dignité. Au reste, son sacrifice n'est point stérile: les relations de Paul et de Marianne sont brisées sans choc extérieur, sans scandale, et si Sabine a le chagrin de voir que la jalousie de celle-ci lui impute un motif intéressé, elle est bien récompensée par l'estime et l'affection de celui qui au fond avait assez de noblesse d'âme pour apprécier le sublime désintéressement d'une amie si longtemps inconnue et méconnue, d'une amie qui lui aide à se relever d'une double chute, celle de l'homme et celle du poëte. La conclusion est brève; il n'y a point de mariage, et quoique Paul quitte Sabine en lui disant: Je veux être digne de vous, digne d'une amitié comme la vôtre, cela ne prouve rien, et à cet égard l'auteur a montré une fois de plus le bon goût qui distingue ses compositions.

Cette sèche et incomplète analyse ne vous dit pas grand'chose. Il faut lire l'ouvrage pour voir avec quel art l'auteur a su dérouler le drame qui se joue dans l'âme de Sabine et peindre les situations diverses où elle est tour à tour actrice et spectatrice. Quelle sobriété dans les détails! quelle richesse de pensées dans un si petit espace! et comme la vocation d'écrivain est supérieurement comprise et définie!

Mais peut-être que parmi tous ces reflets on apercevra aussi quelques ombres. Le caractère de Sabine paraîtra exagéré; on se demandera s'il est naturel qu'une femme de cet âge, douée de tant de fierté et d'énergie voue un sentiment aussi exclusif aussi profond à un personnage inconnu, et éprouve une telle douleur en s'apercevant qu'il ne répond pas à l'image qu'elle s'en était faite. L'auteur a prévu cette objection et y a répondu mieux que nous ne saurions le faire. Cependant, si ce caractère n'est pas invraisemblable, il faut avouer qu'il est exceptionnel. Or les exceptions ne sont pas souvent comprises et Sabine risque de passer dans l'esprit de plusieurs pour une personne exaltée et sentimentale.

Ce qui pourrait surtout donner lieu à la critique dans cette nouvelle, c'est le choix du sujet. Il est sûr que la moralité d'un livre dépend beaucoup moins de ce choix que de l'esprit qui y règne et de la manière dont le sujet est traité. Inutile de dire que, sous ce rapport, celui-ci est à l'abri de tout reproche, car ce ne sont pas les amours de Paul et de Marianne qui captivent le lecteur. On sent qu'elles ne sont là que pour provoquer la lutte et tout l'intérêt est concentré sur Sabine. Mais on se demande si l'auteur n'aurait pas pu mettre en relief son héroïque dévouement sans cette liaison coupable, quoique passagère, qui jette sur le récit une teinte romanesque si fâcheuse.

Ou bien ce thème aurait-il été pris à dessein pour réagir contre la funeste tendance du roman français qui semble se plaire à avilir le plus beau sentiment du

cœur humain, en l'appliquant à des passions illégitimes? Nous l'ignorons, mais si Marianne avait un rôle aussi important à jouer, son histoire serait incomplète et la conclusion ferait entièrement défaut. Au reste, le titre et l'épigraphe nous le disent assez, et nos propres impressions ne peuvent nous laisser dans le vague à cet égard. Sabine efface Marianne et personne ne pourra méconnaître les enseignements qui découlent de ces pages.

Dans *Gertrude*, nous avons un sujet tout différent. Nous y retrouvons toute entière la poésie qui a pour titre « Les pauvres. » Gertrude, l'héroïne, nature aux nobles instincts, aux élans généreux, après avoir vécu à l'air libre de la campagne, sous les soins éclairés d'une respectable grand'mère se voit tout d'un coup transplantée à Paris, dans l'atmosphère étouffante et mesquine d'une maison bourgeoise; mais sa tante, femme d'une haute raison, toujours contente d'elle-même, ne peut parvenir à refaire à sa guise le caractère et l'éducation de la jeune fille. Celle-ci échappe heureusement à son influence pour subir celle d'une femme excellente dont la vie est celle d'une sainte et qui forme avec la tante un contraste parfait. Mais pourquoi vous raconter l'histoire de Gertrude? Ne vaut-il pas mieux vous laisser le plaisir de la lire? D'ailleurs quelque attrayante qu'elle soit, ce n'est après tout qu'une gracieuse variation qui charme notre esprit, tandis qu'au fond du cœur résonnent sourdement les notes graves de la mélodie.

Ils passent près de nous, suivant des chemins sombres.

Le voilà ce thème. C'est l'éternelle question sociale, les rapports du riche et du pauvre, l'abîme qui les sépare. On sent que pour l'auteur c'est une question de premier ordre, où elle a mis son âme et qui en fait vibrer les cordes les plus sensibles. Et ici, l'interprète de ses pensées, c'est Mme Julianne, la personnification de la charité, qui pour témoigner aux pauvres son amour, se fait pauvre comme eux et vit de leur vie jusqu'à ce que consumée par une sympathie trop ardente, elle soit enlevée par la mort à ceux qui sans doute lui auraient su gré de vivre un peu plus longtemps pour l'amour d'eux.

Voilà, n'est-il pas vrai, une création idéale si élevée au-dessus de nous qu'elle nous étonne plus qu'elle ne nous touche? Au reste son histoire explique la vie qu'elle s'est faite, c'est encore une exception. Mme Julianne nous apparaît comme « un ange voilé sous les traits d'une femme, » aussi la regardons-nous à distance avec une sorte de vénération, comme un modèle à contempler plutôt qu'à suivre, et repoussés d'un autre côté par la sèche Mme Merlin, véritable pharisienne qui fait l'aumône à grand fracas et donne plus volontiers aux pauvres des conseils inutiles que les secours dont ils ont besoin, nos regards s'arrêtent avec un soupir de soulagement sur l'aimable figure de Gertrude qui, sans ostentation et sans sortir de la position où Dieu l'a mise, s'approchera des malheureux avec respect et sympathie, et mieux encore que Mme Julianne saura trouver le chemin de leur cœur.

Gertrude, c'est la vraie jeune fille, captivante par son naturel, sa simplicité et l'élévation de son caractère bien plus que par aucun don brillant ou factice. On aime à la voir exercer son influence bienfaisante sur le jeune homme incompris et dégoûté de la vie, et le réconcilier peu à peu avec lui-même et avec l'humanité pour travailler ensuite ensemble à la grande œuvre à laquelle Dieu nous convie, « à jeter un pont sur le grand abîme».

Ah! puisse la voix qui plaide si éloquemment cette noble cause réveiller bien des Gertrudes endormies et en faire naître partout un grand nombre! Ce sera la plus belle récompense que l'auteur de cette nouvelle puisse ambitionner.

S. V.

LA THÉORIE MUSICALE, CHIFFRE ET PORTÉE, exposé des principes de l'école J.-J. Rousseau-Galin-Paris-Chevé, par Alphonse Meylan. — Lausanne, Georges Bridel éditeur.

Ce nouvel ouvrage de M. Meylan est divisé en six parties, dont la dernière renferme des exercices de lecture et des chants. Des cinq premières, deux sont consacrées à l'écriture usuelle sur la portée; ainsi

deux méthodes au lieu d'une, ce qui ne manquera pas de compliquer l'enseignement si, comme on nous en menace, tout cela devient obligatoire dans nos écoles. Mais patience : les novateurs cherchent un moyen d'appliquer aussi leur système à la musique instrumentale, et alors il feront table rase de la portée. Nous sommes au fond peu inquiets à son égard. Ce que nous craignons, c'est qu'on ne jette le désarroi dans notre chant populaire, qui, depuis un certain nombre d'années, tend à se relever.

Evidemment, il y a une grande simplification à n'avoir plus qu'une seule gamme et à supprimer d'un coup toutes les armures et toutes les clefs. Sous un bon directeur, une classe arrivera plus vite à une certaine habileté. Mais tout n'est pas là. Quelques élèves, par exemple, sont réunis et veulent chanter le *chant de fête* de M. Meylan (pag. 80). Les trois parties commencent par 1, c'est-à-dire *ut;* mais en tête du morceau se trouve cette indication : *Ton de mi :* il faudra donc que les enfants donnent à l'*ut* le son du *mi.* Les y voilà. Mais au milieu du morceau, ils lisent tout d'un coup. *Ton de si.* L'*ut* prendra donc depuis là le son du *si*, c'est-à-dire que les enfants devront monter quatre degrés plus haut qu'ils n'étaient. Heureusement l'auteur y a pourvu. La première partie se terminant par 1 (*ut),* afin de « donner à l'ancienne tonique, au moment où on la quitte, le nom de la place qu'elle occupe au-dessus de la nouvelle (pag. 20), » l'auteur écrit *ufa,* et les enfants sauront quel son ils doivent donner au 3 et au 1 qui commencent la partie suivante. Nouvelle difficulté pour reprendre l'ancien ton au second couplet. Le soprano finit par 1 (ut supérieur) : on lui écrit *uol*; l'alto finit par 3 (mi), on lui écrit *msi*, — et il faut qu'ils s'en tirent. Pauvres enfants !... Si seulement le maître était là !

Prenons un autre exemple. La famille est réunie et veut chanter un cantique. On choisit le psaume 101 du recueil national (musique chiffrée). Le soprano commence par 5 (sol d'en bas). L'indication est : *Ton de sol.* C'est-à-dire que, après avoir trouvé par les moyens ordinaires le son d'*ut*, il faut lui donner le son de *sol*, ce qui fera commencer notre soprano par le son de *ré*. Nous voyons d'ici l'embarras de ces amis. L'un d'eux propose de prendre le recueil imprimé avec la portée, et nous croyons qu'ils s'en tireront mieux, malgré le dièze de l'armure.

Ces exemples montrent que tout n'est pas simple dans ce système dont on vante si haut la simplicité ; bien des pages de M. Meylan le prouveraient à l'évidence. Il nous répondrait en relevant les difficultés du système qu'il combat. Elles sont réelles, en effet, mais il y a moyen de les atténuer considérablement, en prenant, par exemple, pour l'indication des mesures, les chiffres qu'emploie notre recueil de cantiques ; en empruntant aux allemands leur manière plus rationnelle de nommer les notes et les silences ; en laissant de côté, pour les écoles surtout, les tons trop difficiles, etc. Mieux vaudraient des réparations à l'édifice que la démolition qu'on propose. L'auteur n'est pas de notre avis, et il est persuadé que la génération qui s'élève accomplira définitivement la réforme musicale. C'est pour cela qu'il destine son volume « aux élèves des établissements primaires et secondaires d'instruction publique. » Est-il nécessaire que ces enfants sachent ce que c'est que « moduler à la sumédiante ? » ou qu'ils apprennent à distinguer un accord de septième de sutonique d'un accord de neuvième de dominante ? Au lieu de ce bagage scientifique, nous aurions voulu plus d'exactitude dans certaines définitions. En général, néanmoins, ce livre est intéressant et donne bien l'idée de ce qu'il veut enseigner. M.

Scènes de la vie dalécarlienne, par Frédérika Bremer, deuxième édition. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1872.

Les réputations littéraires se font lentement et s'oublient vite, celles des romanciers surtout, lorsqu'ils ne s'appellent ni Georges Sand ni Walter Scott. Un public engoué voit se succéder, en peu de mois, deux ou plusieurs éditions du même ouvrage ; mais laissez le temps passer sur les plus chauds enthousiasmes, et c'est à peine si, après quelques années, vous trouvez encore en librairie le volume qui jadis vous avait charmé.

Ceci est un peu l'histoire de Frédérika Bremer. Ses romans, après avoir fait beaucoup de bruit en Suède, à cause de leur valeur littéraire et des idées nouvelles, souvent hardies qui s'y trouvaient, ont été successivement fort goûtés en Allemagne, en Suisse et en France. Mais, dès lors, l'aimable auteur des « Voisins » est mort; ses derniers écrits, réellement inférieurs aux œuvres de sa jeunesse, ont jeté comme une ombre de discrédit sur ses premiers succès, et l'on est presque étonné de voir un éditeur se hasarder à publier aujourd'hui une nouvelle édition d'un livre signé de ce nom autrefois si populaire.

Ce n'est pas que les Scènes de la vie dalécarlienne soient l'œuvre la plus achevée, et la mieux réussie de Mlle Bremer; mais elles donnent la mesure de ce talent spontané et original, et seront accueillies avec plaisir par ceux qui les parcourront en vieilles connaissances, comme par ceux qui les liront pour la première fois. L'héroïne Siri personnifie un type rendu célèbre par Gœthe sous le nom de Mignon, et qui se retrouve involontairement, avec des variantes plus ou moins profondes, sous la plume de la plupart des romanciers. Cette fille passionnée et fantasque, svelte et souple, avide de lumière, d'air et de liberté, exerce un pouvoir étrange et inconscient sur tous ceux qui l'entourent, et jusque sur les animaux. Les sympathies intimes de notre humanité avec la nature, l'union mystérieuse de tout être créé avec le reste de la création, sympathies et union que l'éducation, la volonté, la liberté morale étouffent en nous fort souvent, et que souvent aussi nous méconnaissons, lorsqu'en dépit de nous-mêmes, nous les subissons encore, s'étaient développées sans contrainte chez cette enfant singulière, dont Mlle Bremer a su faire une création pleine de grâce et d'attrait. Les personnages qui se groupent autour d'elle sont dessinés avec beaucoup de relief et de fermeté; mais le plus grand charme de ce récit gît dans la fraîcheur et le mouvement des descriptions, dans la peinture de ces montagnes de la Suède que les voyageurs disent si belles, dans le tableau des mœurs du Nord, de cette vie simple et gaie qui développe les sentiments de l'âme et les contient tout à la fois, de cette hospitalité toujours large et cordiale, en dépit de l'austérité du climat et des maigres ressources d'un pays où la glace semble tout près des feux souterrains, et où les passions du cœur bouillonnent plus ardentes sous l'apparente froideur et le digne maintien de ses habitants.

L'imagination de Mlle Bremer est brillante, mais un peu vagabonde et très romanesque; son esprit investigateur et aimable n'est pas toujours parfaitement juste, mais elle corrige ces défauts par une grande élévation de sentiments, un réel talent d'observation, et une plasticité dans le détail qui fait en général oublier l'invraisemblance de quelques situations.

L.

SCÈNES HISTORIQUES ET RELIGIEUSES, par Mme de Witt. Paris, Grassart, 1873.

Ce volume renferme quelques traits de l'histoire de l'église chrétienne. Des quatre morceaux qu'il contient le premier nous transporte à Rome au temps de Domitien. Dans un cadre gracieusement tracé, il nous raconte la conversion d'une jeune juive, Miriam, qui est attirée à Jésus par la vue de la charité d'une chrétienne. Le second fragment décrit l'activité missionnaire de François-Xavier dans le Japon. Puis vient un récit fort dramatique des luttes que soutinrent pour leur foi les Vaudois des vallées du Piémont. Enfin, nous voyons dans « Une famille protestante » les privations et les dangers auxquels furent exposés par la révocation de l'édit de Nantes plusieurs protestants qui durent se réfugier en Hollande.

Dans chacune de ces nouvelles historiques se trouve au premier plan un noble caractère, qui fait ressortir quelqu'une des vertus chrétiennes. Si Euphrosine est le type de la charité, Xavier est celui du dévouement à l'œuvre évangélique. Janavel est un guerrier qui combat pour la vérité, et Mme Pâris, avec son inébranlable confiance en Dieu, est un bel exemple de mère chrétienne.

PH.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

PHILOSOPHIE

—

La conscience.

La conscience! Dans la langue populaire, ce mot signifie la faculté réelle ou supposée qui nous commande certaines actions, qui nous en interdit d'autres indépendamment de notre intérêt ou de nos désirs, et qui nous suggère ainsi les notions de devoir, de vertu, de moralité. Existe-t-il une telle faculté, oui ou non? Dans le cas où l'examen de l'histoire et de nous-mêmes nous conduirait à la constater comme un fait réel, quelle en est proprement la nature? La conscience est-elle une donnée primitive, irréductible de l'esprit humain, ou n'y devons-nous voir qu'une apparence, le résultat du jeu d'autres facultés? Enfin la conscience renferme-t-elle une législation ou du moins le principe d'une législation? nous indique-t-elle immédiatement quel est notre devoir, ou son rôle se borne-t-il à revêtir d'un caractère obligatoire des préceptes qu'elle même ne fournit pas? est-elle une loi, ou n'est-elle que la sanction d'une loi quelconque? Telles sont les questions qui s'imposent à notre examen. Je les aborde d'une manière absolument indépendante, sans prétendre rien dire de bien nouveau sur ce sujet débattu depuis si longtemps, et qui tout récemment encore a provoqué plusieurs travaux remarquables.

A mes yeux la conscience morale est réellement un fait à part, irréductible, absolu : c'est une voix intérieure qui nous dit *tu dois;* et ce jugement: tu dois, n'est en aucune façon synonyme de ceux-ci: *tu veux, tu désires,* pas plus que de cet autre: *il t'est profitable,* car successivement nos vœux les plus chers, nos décisions les plus arrêtées, nos intérêts les plus sentis se trouvent en conflit avec les déclarations de la conscience, qui se font obéir quelquefois, et qui persistent sous la forme de remords quand nous n'en avons pas tenu compte.

D'un autre côté, la conscience individuelle ne promulgue pas à elle seule une législation détaillée, applicable à tous les actes de la vie morale, ni même les principes généraux d'une telle législation; elle ne tient pas le même langage à tout le monde : les hommes de la même classe, les citoyens de la même patrie, les disciples de la même religion se feront bien la même idée les uns que les autres de ce qui est juste et de ce qui est coupable; mais changez de climats, changez d'époque, changez de culte, ou simplement de milieu social, et vous constaterez les divergences les plus prononcées.

La conscience consiste donc simplement en ceci que nous nous savons obligés, quel que soit l'objet de cette obligation, lequel paraît variable. Tel est mon premier point; il le fallait marquer d'avance pour faire entendre notre marche ultérieure.

Dans une seconde partie nous recherche-

rons ce que peut nous apprendre relativement à la position de l'homme dans l'univers cette particularité de sa nature qu'il est un être affecté d'obligation, soumis à la loi du devoir, quel qu'en soit l'objet.

Enfin le devoir lui-même est un problème, précisément parce que la nature ne l'a pas écrit en caractères lisibles dans l'esprit de chacun de nous. Dans une troisième partie, après avoir constaté l'existence universelle de la conscience dans l'humanité, après avoir étudié les lois de son développement, nous essaierons d'en inférer l'objet même de la loi morale, son contenu, la formule génératrice d'où sortirait, en l'appliquant aux données immuables de la nature, conditions de notre activité, le système entier des obligations, des vertus et des biens moraux.

I

Reprenons les questions que nous avons préjugées.

Et d'abord j'affirme que la conscience du bien et du mal est un attribut de l'humanité.

Cette proposition dans son universalité, est-elle un enseignement de l'expérience? Pas absolument. Il faut s'entendre. Je trouve en moi-même les idées de bien et de mal, j'y trouve un juge qui les applique à ma propre conduite et à celle d'autrui. Ceux qui m'entourent parlent et agissent comme s'ils connaissaient le même juge. Je rencontre des notions morales dans les premiers documents de la pensée humaine, dans les vers d'Homère et d'Hésiode, dans les Védas, dans les plus anciens livres hébreux, puis durant tout le cours des siècles éclairés par l'histoire. Les voyageurs parlent également de conscience et de moralité chez quelques populations sauvages. Mais tout cela n'établit pas l'universalité de la conscience. Je ne connais directement les sentiments de personne sinon les miens; je sais trop bien qu'on peut entendre la conscience sans obéir à ses prescriptions, de sorte que nul genre et nul degré de corruption morale, pour ainsi parler, ne sauraient établir que la conscience n'existe pas dans un être humain Mais ce n'est pas encore la preuve de l'affirmative, et cette preuve manquera toujours; nous voyons au milieu de nous un assez grand nombre d'individus parler et se conduire comme s'ils ne connaissaient absolument d'autre règle que leur intérêt ou leurs passions. En tout temps, en tout pays c'est la même chose. Aussi mon affirmation ne se fonde pas sur la statistique; elle ne signifie pas que la conscience fonctionne chez tous les êtres vulgairement appelés du nom d'hommes. Seulement il me semble évident que l'état social, la civilisation sont impossibles sans elle, et que la vie sociale et la civilisation sont naturelles à l'humanité. Pardessus tout je la trouve en moi, cette conscience, avec un caractère d'autorité absolue, lors même que trop souvent je lui désobéis. La conscience est un élément essentiel de ma propre nature, et je ne saurais reconnaître mon semblable chez un être intelligent auquel la distinction du bien et du mal serait étrangère. Voilà ma plus forte raison pour voir dans la conscience un attribut de l'humanité.

N'exagérons pourtant rien, respectons les habitudes du langage : un tel être, s'il est né de femme et s'il porte une face humaine, je veux bien l'appeler un homme, mais c'est un homme incomplet. La conscience est essentielle à l'humanité sans apparaître chez tous les individus, comme l'ouïe et la vue sont essentielles à l'humanité quoiqu'il y ait des sourds et des aveugles; car sans la vue, sans l'ouïe et sans la conscience, l'humanité ne serait plus l'humanité.

Nous posons donc en fait l'existence de la conscience. L'homme reconnaît une obligation; c'est un point réglé. Maintenant,

qu'est-ce que cette conscience? Est-ce un fait primitif, d'une espèce à part, ou devons-nous y voir un simple phénomène résultant du jeu de quelques autres facultés? Des observateurs philosophes, cherchant à simplifier, à réduire le nombre des facultés de l'esprit et des mobiles d'action, se sont prononcés pour la seconde alternative. Suivant eux, l'*intérêt* serait au fond notre unique mobile: nous approuverions ou nous blâmerions un acte, une disposition suivant qu'elle nous paraît favorable ou contraire à notre avantage. La morale serait un ensemble de préjugés originairement fondés sur l'intérêt.

Ce point de vue général est commun à des systèmes qui diffèrent en raison de la variété des plaisirs, des passions et des intérêts auxquels ils s'attachent. La morale de l'intérêt change de physionomie sans que le principe en soit changé, suivant qu'elle a borné son horizon à la présente existence, ou qu'elle admet une vie à venir, et peut-être un jugement à venir. Elle est autre chez les matérialistes, qui ramènent tout au bien corporel, et chez ceux qui placent le bonheur dans les émotions et dans les affections de l'âme.

Un observateur anglais du plus rare mérite, Adam Smith, a concentré son attention sur le besoin de *sympathie* inhérent à l'homme; il a vu dans ce besoin de sympathie le principe générateur de la conscience. Nous avons besoin, dit-il, de la sympathie de nos semblables, nous cherchons naturellement à l'obtenir et nous nous félicitons de l'avoir gagnée, nous sommes fâchés de n'y point réussir quand nous l'espérions, et quand nous la sacrifions à quelque autre désir plus pressant, il nous reste un vœu non satisfait, il nous reste un malaise : ce malaise, c'est le remords, ce besoin de sympathie, c'est la conscience. L'approbation que nous recevons de notre propre conscience exprime la confiance que nous serons approuvés, ou que nous le serions si notre conduite était bien connue. Le jugement de la conscience est dans son principe une anticipation sur le jugement de l'opinion. Dans son principe, disons-nous, car le jugement devient machinal, l'habitude associe indissolublement la louange ou le blâme, la joie ou la douleur morales à telles façons d'agir déterminées, de sorte qu'on en vient à s'aliéner sciemment les sympathies, à braver l'opinion par motif de conscience, c'est-à-dire par besoin de sympathie, par respect instinctif de l'opinion; comme le courant d'un fleuve fait aller telles roues ou telles pompes, au moyen desquelles il élève une partie de sa propre eau par la force même de sa descente.

Les Anglais possèdent un certain nombre de systèmes du même style. Momentanément du moins le problème de la philosophie morale s'est posé chez eux dans cette forme: déterminer les penchants naturels dont la conscience morale est dérivée. Ces systèmes, et particulièrement celui d'Adam Smith, renferment une foule d'observations justes, intéressantes, fécondes même et très fécondes à mon jugement. Quant au principe, il faut distinguer. Si les moralistes qui expliquent ainsi la conscience comme un phénomène dérivé se reconnaissent franchement utilitaires, s'ils avouent qu'en décomposant la conscience, ils ont démontré l'illégitimité de ses prétentions à nous commander, je n'ai rien à leur répondre ici, sinon que je ne puis ni ne veux les écouter, parce que je suis soumis à l'autorité qu'ils répudient. Mais s'ils se figurent (et c'est le cas de plusieurs d'entre eux) qu'ils conservent et consacrent cette autorité par leurs déductions, alors nous les accusons de ne point s'entendre. Il n'est pas possible que des instincts et des penchants dépourvus de valeur morale produisent naturellement des jugements qui possèdent une telle valeur.

De la combinaison d'éléments dont aucun n'a droit sur nous, il ne saurait sortir une autorité légitime : $0 \times 0 = 0$.

La conscience est donc une fonction spéciale, primitive, qui nous atteste le devoir; c'est un second point établi.

Mais dans cette attestation nous distinguons aisément deux choses : le jugement porté par l'intelligence et le plaisir ou la peine qui l'accompagnent. Ces deux éléments, il n'est pas malaisé de les séparer. Un ami particulier m'a confessé que dans sa jeunesse il ne trouvait jamais plus de charme à perdre son temps que lorsqu'il avait beaucoup d'ouvrage. Le sentiment et le jugement ne marchent donc pas toujours au pas dans les choses de l'ordre moral. Maintenant où est la conscience? La conscience est-elle un acte de pensée, ou bien faut-il y voir un sentiment d'une espèce particulière? La dernière opinion compte un assez grand nombre de partisans; elle a même laissé une trace dans notre langue : on parle assez souvent du *sens moral*, sans attacher toujours à ce mot une signification bien précise. Ceux qui l'emploient avec intention entendent par là que notre unique raison pour réputer telle action bonne ou mauvaise est le plaisir ou la peine, inexplicables d'ailleurs, que l'idée de cette action nous fait éprouver. Il est assez naturel d'en juger ainsi : nous sentons tous que le dévouement est excellent, la cruauté détestable: l'un nous remplit de joie, l'autre de douleur, mais nous ne savons pas tous pourquoi le dévouement est bon, pourquoi la cruauté criminelle. Nous ne le savons pas toujours, et nous ne parvenons pas à le discerner sans que l'impression en soit moins vive. Dès lors il est assez naturel de prendre cette impression même pour le motif du jugement que nous portons.

Cependant cette manière de voir est mal fondée; le moyen le plus court de nous en convaincre sera de considérer où elle aboutit.

Si nos sentiments étaient le fondement et la mesure de nos jugements moraux, il ne serait jamais permis d'en discuter la valeur; il y aurait autant de règles morales que d'individus: « Chacun a son goût; il ne faut pas discuter des goûts : » ces maximes seront reçues en morale comme en cuisine. Ce n'est pas tout, car nos goûts changent, et l'habitude en fait la meilleure part. Si la sensation dicte le jugement dans l'ordre moral, l'acte que nous réputions criminel en vertu de la répulsion qu'il nous inspirait, cessera de l'être du moment où il ne nous répugnera plus, il deviendra vertueux quand nous nous y sentirons poussés par un désir sans partage. La morale du sentiment aboutit par une conséquence irrésistible à la morale des passions, c'est-à-dire à la négation de toute morale. En effet, si le plaisir ou la douleur que nous procure le spectacle d'une action était notre véritable raison pour estimer cette action bonne ou mauvaise, comment pourrions-nous refuser d'appliquer cette mesure à notre propre conduite? L'acte vertueux serait donc celui qui nous plaît; l'acte coupable celui qui nous déplaît. Ce serait bien commode assurément, mais, hélas, qui pourrait ignorer qu'au témoignage universel, c'est l'inverse qui est la vérité neuf fois sur dix. La vertu consiste à nous vaincre, c'est-à-dire à contrarier nos sentiments. Et qu'on ne me dise pas que ce plaisir et cette peine où je dois trouver l'indice et la mesure de la moralité des actions sont un plaisir et une peine d'une espèce toute particulière. Du côté pratique, le discernement en serait bien difficile, et sans doute impossible à l'heure où l'on en aurait besoin. Puis comment trouver dans la saveur particulière d'un certain plaisir l'*obligation* de le préférer à d'autres que nous estimons plus vifs? Cela ne saurait s'entendre. La conscience n'est

donc point un fait de sensibilité. Ce n'est pas la sensation qui guide et précède le jugement dans les choses morales, c'est l'inverse. Nous trouvons du plaisir à l'action que l'intelligence a jugée bonne, et c'est parce que nous la jugeons bonne que nous y prenons plaisir. Enfin les vices et les vertus ne forment deux familles qu'en raison de traits communs qu'il faudrait démêler. La définition du bien moral est le sujet d'une recherche légitime, car il nous importe très fort de savoir pourquoi nous louons, pourquoi nous blâmons, et surtout de savoir comment et pourquoi nous devons agir.

Si nous devons rechercher en quoi consiste le bien, c'est que naturellement et sans travail nous ne le savons pas. Non-seulement nous ignorons les raisons de la morale, ce qui rend un acte obligatoire, un autre illicite, la nature du bien et du mal; mais nous ne savons pas mieux, de science innée, ce qui est bien et ce qui est mal. Et la preuve, nous l'avons déjà donnée, c'est que les jugements des hommes sur ce sujet diffèrent entre eux du tout au tout. La conscience est une faculté, elle n'est pas un code et ne renferme pas naturellement un code; il ne suffit pas d'interroger un individu représentant plus ou moins bien la moyenne de l'espèce pour écrire la loi morale sous sa dictée. On n'en saurait juger d'après la pratique, qui nous induirait à des conclusions exagérées dans le sens de la diversité; la pratique ne représente pas fidèlement l'état réel de la conscience. Partout où les idées morales sont plus ou moins développées, l'écart entre la pratique et le système est très grand. La pratique diffère beaucoup d'un homme à l'autre dans le même temps et dans le même lieu, tandis que les opinions avouées n'y diffèrent pas sensiblement. Quoiqu'ils partent des vues théoriques et des principes abstraits les plus opposés, les systèmes de morale qui se produisent dans le milieu d'une civilisation déterminée se rapprochent beaucoup dans leurs conclusions, qui ne sauraient s'écarter de la morale populaire au delà d'un certain rayon. Dans toute civilisation et probablement dans tout groupe humain, il existe en effet une morale populaire, qui est tout ensemble l'effet et la cause des lois et des institutions et qui forme pour ainsi dire l'âme de la société. Mais cette morale se nuance singulièrement en passant d'une couche sociale à l'autre. Si nous changeons d'époque, de continent, de système religieux, nous voyons la morale publique varier du tout au tout. Quelle distance entre celle des Grecs, par exemple, et celle des chrétiens modernes; et pourtant les modèles grecs ont été constamment proposés à notre admiration dans les écoles, c'est des Grecs que nous avons reçu la tradition de la morale scientifique, et l'influence de leur philosophie est très sensible dans la doctrine de nos églises. Nous ne parlerons pas des musulmans, qui sont d'hier et qui ont puisé aux mêmes sources que nous, mais prenons l'Inde, qui doit pourtant ses idées morales à des peuples de notre race : l'appréciation des actes humains y repose sur des bases absolument différentes des nôtres. Ici la morale se concentre dans les rapports des hommes entre eux, là-bas elle semble aujourd'hui rouler presque exclusivement sur les rapports des hommes avec la nature : les macérations, le respect de la vie animale y sont considérés comme l'essence de la vertu, le reste est sans conséquence. Cependant les Indous connaissent bien la conscience. Je n'en veux d'autre preuve que cette page d'un de leurs poëmes sacrés, *Le Mahabarhata*:

« Pourquoi (dit Sacountala au roi Douchmanta qui refusait de la reconnaître pour son épouse), pourquoi, ô grand roi, semblable à l'être méprisable et voué à l'impudence, t'abaisser à forger un odieux men-

songe?... Ton cœur doit savoir distinguer ce qui est vrai de ce qui est faux. Consulte-le; ne suis que l'inspiration de la justice, et garde-toi d'avilir ton âme, cette pure étincelle émanée de Brahma. N'imite point l'hypocrite qui ne craint pas d'agir contre la voix sainte de sa conscience. De quel crime ne se rendrait-il pas coupable ce misérable qui *se fait un jeu de la perte de son âme?*... Peut-être crois-tu être seul quand tu fais le mal; mais en dedans de toi un juge est caché, et c'est en son *inévitable présence* que tu agis! Le soleil et la lune, le feu et l'air, la terre, le firmament et la vaste étendue des eaux, le jour et la nuit, les deux crépuscules du matin et du soir, *Dharma, Yama,* tous sont les témoins des actions les plus secrètes de l'homme.. S'il n'a point agi contre la voix intérieure de sa conscience, Yama, ce juge incorruptible, le fait jouir d'un bonheur éternel. Mais si, en l'étouffant, il s'abandonne au crime, il le condamne aux plus rudes tourments. »

On veut que la pensée morale ait partout certains traits communs : qu'il faut tenir la parole donnée, par exemple. Notre citation irait dans ce sens. Cependant l'opinion publique est loin d'attacher partout la même importance à ce devoir; que d'exceptions n'autorise-t-elle pas, lorsqu'elle ne va pas jusqu'à les prescrire! Ne demande-t-on pas si la foi se doit aux infidèles, et n'agite-t-on pas à Rome la question de savoir si le juge infaillible de la morale est lié par les concordats qu'il a passés? Mais s'il était vrai que certains points très généraux de morale sont communs à toutes les sociétés humaines, faudrait-il y voir pour cela des vérités innées à la conscience?— Nullement; ce qui résulterait d'un tel fait, c'est que l'observation de ces règles est nécessaire à l'existence des sociétés, et que les familles ou les tribus qui ne l'ont pas compris assez tôt n'ont pas pu se maintenir. Sans un certain degré de bonne foi dans le cours de la vie ordinaire, il est clair qu'en effet nulle société ne pourrait subsister. Cette règle d'ailleurs et les autres qu'on serait tenté d'alléguer ici sont essentiellement formelles. Dès qu'on sort de là, tout est coutume. Ainsi l'organisation de la famille et tout ce qu'au sens le plus étroit on appelle *mœurs* diffère du tout au tout suivant la coutume. Le mot français mœurs, d'où vient *morale,* ne signifie autre chose que *coutume.* Cependant il ne peut y avoir qu'une bonne morale: c'est la conscience elle-même qui le déclare, en nous imposant le devoir de la chercher.

La conscience en effet ne prétend pas savoir tout immédiatement dans son ordre même: s'il en était ainsi l'instruction morale serait superflue, opinion manifestement condamnée par la pratique universelle. La conscience individuelle ne suffit point à nous instruire sur ce que nous devons faire et sur ce que nous devons éviter.

Ce résultat n'est pas aussi décourageant qu'il le semble. Il ne faut pas se laisser duper par les mots et par les apparences sensibles au point de considérer d'un côté les fonctions intellectuelles comme autant de forces distinctes, de l'autre l'homme individuel comme un tout indépendant qui se suffit à lui-même et qui s'explique par lui-même. On évite cette double illusion lorsqu'on s'habitue à considérer les faits dans leur ensemble. Alors on comprend, d'abord que la conscience n'est pas une faculté particulière, mais l'attribut d'une faculté qui est la raison. La conscience n'est autre chose que le rapport normal de la raison à la volonté, la conscience est le caractère obligatoire de la raison. Le devoir le plus général, le fondement de tous les devoirs s'exprimerait ainsi: « Obéis à la raison de préférence à tes passions et à tes appétits; ce qui revient à dire: obéis à des maximes, à des règles que tu juges valables pour tout le monde et non pas des mobiles purement

personnels, » attendu que la raison n'est la propriété de personne en particulier; elle est la même pour tout le monde. Ce n'est pas que la raison soit une puissance impersonnelle placée hors de nous. Chacun de nous a sa raison, mais la raison de l'un ne diffère pas de la raison de l'autre, ou plutôt elle n'en diffère que par la direction et par le degré de son développement; je n'en veux d'autres preuves que les tentatives que nous faisons pour nous convertir mutuellement à nos opinions et la possibilité même de s'entendre sur quelque sujet que ce soit. Chacun ne sait pas, mais chacun peut apprendre que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux angles droits, lorsqu'il a compris ce que c'est qu'un angle droit et ce que c'est qu'un triangle. De même chacun comprend l'obligation de tenir sa parole lorsqu'il sait ce que c'est que donner sa parole : le devoir est impliqué dans l'idée même de l'engagement. Ceci résulte immédiatement du caractère obligatoire de la raison, ceci résulte de la conscience. Mais quelle distance n'y a-t-il pas entre ces évidences morales et une loi qui embrasse l'ensemble des rapports de la vie?

Du moment où l'on a vu que la connaissance du bien que la conscience nous prescrit de faire est l'ouvrage de la raison, l'on ne s'étonne plus de voir cette raison soumise à la loi du développement comme toutes nos facultés, et l'on ne trouve plus de contradiction dans la double thèse que l'autorité de la conscience est absolue et que la conscience n'est point infaillible. Si vous voulez écarter toute apparence de contradiction des mots que vous employez, vous direz que c'est la raison qui n'est pas infaillible et que la conscience n'ordonne rien autre sinon d'obéir à la raison. En d'autres termes, la conscience nous impose l'obligation de faire le bien et de rechercher en quoi consiste le bien qui doit être fait.

La conscience est soumise à la loi du développement comme toutes les facultés humaines. Eh bien, la raison se développe dans l'histoire : la conscience arrive à sa loi, forme sa loi dans l'histoire. C'est le propre de l'être humain de se développer, ou pour parler plus fortement, de se réaliser lui-même. L'être vivant se fait lui-même : à plus forte raison l'être moral. La plante, l'animal se font eux-mêmes en vertu de lois nécessaires ; l'être moral se fait ce qu'il est par l'emploi de sa liberté. Mais l'*individu* ne se fait pas tout seul, il est un produit déterminé de son père et de sa mère, qui sont eux-mêmes des produits déterminés. En se réalisant lui-même, l'organisme individuel ne fait que suivre à l'impulsion qu'il a reçue. Il n'en va pas autrement de la personnalité morale, toujours avec la différence qu'introduit la liberté[1]. La conscience, même au sens purement formel, n'apparaît pas d'abord dans sa force et dans sa clarté. Elle a ses commencements dans l'individu. De jeunes enfants peuvent avoir une conscience fort délicate, mais vous ne la constatez pas chez tous les enfants, il s'en faut bien ; et même chez les plus précoces à cet égard, on signalerait le moment de son éclosion. Puis, on le sait : la conscience morale s'aiguise lorsqu'on la cultive et qu'on la respecte, elle s'émousse, elle s'atrophie lorsqu'on la foule, comme un gazon trop piétiné ne repousse plus.

La conscience ne préexiste pas à la raison, elle se forme avec la raison, elle se développe avec la raison, dont elle n'est qu'un aspect.

Mais le développement de la raison n'est pas une affaire purement individuelle, l'individu ne s'y trouve pas plus indépendant qu'il n'est isolé, l'influence de ses parents et du milieu moral qui l'entoure en détermine presque entièrement la direction.

[1] La définition de la liberté, la démonstration de son existence ne rentrent pas dans le plan de ce travail. Je ne connais d'autre preuve de la liberté humaine que l'*autorité* de la conscience morale et la nécessité de la liberté pour la morale.

L'esprit d'imitation et la confiance instinctive sont deux traits dominants du premier âge: sans eux toute éducation serait impossible, tandis que par leur moyen nous voyons les âmes se transfuser comme le sang. Par leur moyen l'humanité vit réellement d'une vie morale collective. L'enfant imite les gestes de ses parents, puis il s'inspire de leurs motifs, il épouse leurs passions. Il deviendra consciencieux par le bon exemple, et l'exemple contraire étouffera ses scrupules instinctifs, car on ne saurait douter qu'il n'y en ait de tels en songeant aux différences morales souvent si frappantes entre des enfants du même lit, nourris des mêmes spectacles et de la même doctrine. Ces différences montrent clairement que la conscience n'est pas une chose artificielle et qu'elle a ses racines dans les profondeurs de notre nature. Mais la nature et l'art s'associent et se confondent dans tout ce qui est véritablement humain.

Si la conscience individuelle est soumise à l'éducation pour la vivacité, la clarté, la promptitude de ses jugements, pour l'énergie de sa fonction, à plus forte raison en dépendra-t-elle quant aux objets de son approbation et de son blâme. L'enfant ne fait pas volontiers ce qu'on lui commande, mais il croit ce qu'on lui dit, tout comme il suit l'exemple qu'on lui donne. Les maximes que vous lui suggérez, et bien mieux encore celles qu'il extrait lui-même de vos discours accidentels et de votre pratique journalière remplissent une intelligence qui n'est guère au début qu'une avide interrogation: elles pénétreront peu à peu dans l'intimité de sa conscience, elles composeront sa *loi*, qui lui semblera s'identifier avec la conscience même. Ainsi deux hommes pareillement doués porteront avec une égale bonne foi, avec une égale énergie de sentiment, des jugements diamétralement opposés sur les mêmes faits, suivant l'éducation qu'ils auront reçue.

Allons-nous conclure de ceci que la conscience ne soit pas une lumière, et que son unique rôle soit d'accepter en esclave un commandement étranger? Nullement; ce que nous voulons en inférer, c'est simplement ceci: que la connaissance du bien ou du mal résulte de l'emploi de nos facultés. Suivant la loi de toutes les facultés humaines, elle se développera, d'un côté dans l'humanité, de l'autre dans l'individu par le moyen de l'humanité. Sous le regard de la providence l'espèce fait sa propre éducation, comme l'individu fait la sienne sous la direction de l'humanité. Pas plus au moral qu'au physique la vie individuelle ne saurait se séparer de la vie de l'espèce. La conscience publique est un fait réel. Quelques différences qu'offrent les nations contemporaines au sujet des mœurs, il est vrai de dire que la connaissance du bien et du mal s'élabore au sein de la société civilisée.

Ainsi les consciences individuelles puisent leur aliment dans la conscience publique, dont elles subissent les variations. Mais si l'espèce, si la généralité fournit aux individus la substance de leur vie et de leur pensée morale, en revanche cette pensée, cette vie collective ne se modifient que par les réactions des individus. Les individus sont des produits de l'histoire, et l'histoire à son tour est l'œuvre des individus. Cette solidarité, cette réciprocité fait tout le secret de notre existence morale, aussi bien que celui de notre vie corporelle. Rien n'est plus essentiel pour penser juste que de bien entendre ce rapport entre l'espèce et l'individu : l'un des termes ne saurait subsister sans l'autre. L'individu n'existe que dans l'espèce et par l'espèce, l'espèce n'est rien que dans les individus et par les individus. L'espèce n'est point une conception de l'esprit, une simple relation des individus entre eux, elle est leur substance commune. Les individus seuls sont libres et responsables, cela est certain, mais aussi les individus seuls se nourrissent et respirent, et pourtant l'espèce est la condition de leur

existence physique : elle n'est pas moins la condition de leur existence morale. On ne saurait trop insister sur cette immense vérité, dont l'esprit de système fait beaucoup trop abstraction, car pour la nier directement, il ne l'oserait.

L'état où l'espèce est arrivée aujourd'hui par le travail des générations, c'est-à-dire par l'emploi des libertés individuelles, forme le point de départ de l'individu qui naît aujourd'hui sur la terre et la limite nécessaire au dedans de laquelle se manifestera sa liberté. La conscience de l'humanité forme le sol et l'horizon de la conscience individuelle. Planté dans ce terrain, puisant à cette source, se mouvant dans cette sphère l'individu se façonne librement lui-même, en même temps qu'il est façonné. Incapable de se soustraire aux influences de son milieu, il réagit pourtant contre ces influences, il s'assimile la pensée commune d'une manière plus ou moins originale, dans le domaine moral comme en tout autre.

Maintenant, comprenons-le bien, lorsqu'il se constitue ainsi par son activité personnelle, l'individu n'agit pas sur lui seul et pour lui seul, il travaille bien ou mal pour l'humanité, il tend à modifier la condition générale de l'humanité, il concourt à former par ses écrits et par ses paroles, par ses œuvres et par son exemple la conscience de l'humanité. Le genre humain, dit Pascal, est un homme qui apprend toujours. Cette observation ne s'applique pas seulement à la physique et à la géométrie, elle s'applique également à l'économie, aux rapports juridiques, à la connaissance du bien et du mal. Les personnalités influentes sont celles qui reproduisent en elles la pensée de leur époque avec le plus de fidélité tout ensemble et d'originalité. Dans l'ordre intellectuel, ce sont les génies, dans l'ordre moral, ce sont les saints. Les fautes et les erreurs de ceux que l'humanité d'une époque appelle ses saints et ses génies empoisonnent l'avenir ; leurs découvertes, leurs efforts sincères l'enrichissent et l'épurent. La vérité morale se dévoile progressivement à ceux qui pratiquent fidèlement le devoir tel qu'ils l'ont compris. En d'autres termes, la vérité morale est à l'état de formation constante dans la conscience de l'humanité, par les efforts des individus. L'obligation de chercher quel est le bien pour l'accomplir n'est pas imposée aux seuls individus, pris dans un isolement impossible, elle est imposée aux individus pour le compte du genre humain, elle est imposée au genre humain lui-même, et le genre humain ne peut s'en acquitter que par le travail des individus. Ainsi s'explique tout naturellement cette apparente contradiction que la conscience soit un tribunal sans appel pour chacun de nous, sans que toutefois cette conscience soit infaillible. La diversité, les contradictions des systèmes et des opinions en morale ne prouvent donc point que la vérité morale n'existe pas, ou qu'elle soit inaccessible à nos efforts. Elles prouvent simplement que la vérité morale se découvre progressivement et que la liberté s'élabore. A travers la foule des erreurs, des crimes et des folies, l'humanité, cédant à l'impulsion des hommes de bonne volonté, s'avance lentement vers la vérité, qui est unique. Mais ces hommes-là, d'où reçoivent-ils à leur tour l'impulsion ? — Nous le dirons dans notre seconde partie.

CH. SECRÉTAN.

PENSÉE

Il y a un patriotisme qui mène aux abîmes par ses complaisances et par ses déclamations. Il y a un autre patriotisme qui accepte l'injure et qui se soumet à l'impopularité pour garantir l'honneur et pour sauver l'avenir du pays.

A. DE GASPARIN.

BIOGRAPHIE

—

Duncan Matheson, évangéliste écossais.

SECOND ET DERNIER ARTICLE

III

Sa mission en Ecosse.

Lorsqu'en Orient Matheson avait été au bord du tombeau, il avait demandé au Seigneur d'ajouter dix ans à sa vie et avait fait le vœu, s'il se rétablissait, de publier un écrit en témoignage de l'amour de Jésus. Telle fut l'origine d'un petit journal mensuel qu'il intitula : « The Herald of Mercy » (le héraut de miséricorde). Il en lança le premier numéro à la fin de 1857. « Je n'avais pas d'argent pour le recommander, dit-il, mais, me confiant en Dieu, je lui demandai de le bénir et de le répandre pour sa gloire. » Pendant que Matheson en fut l'éditeur, ce journal atteignit le chiffre de 32 000 exemplaires par mois, et il fut pour beaucoup d'âmes un vrai messager de miséricorde. L'auteur se proposait avant tout le réveil et la conversion des pécheurs; il ne voyait sur la terre que des êtres allant les uns au ciel, les autres en enfer; tous les articles se rapportaient à la mission de l'homme et à sa rédemption par Jésus-Christ. Ce journal qui subsiste encore publia, pendant l'année qui suivit la mort de Matheson, une série d'articles qu'il avait composés ou choisis à l'avance, et c'est ainsi que « quoique mort il parla encore ! »

En automne 1858, Duncan tint sa première réunion en plein air et comprit qu'il avait reçu un don spécial pour ce genre d'évangélisation. De jour, de nuit, sous un soleil d'été ou par la pluie et le froid de l'hiver, dans les vallées solitaires, au bord de l'Océan, dans la rue bruyante, au milieu des foires, au pied de l'échafaud, en face d'une foule irritée; partout, en un mot, il prêcha Christ aux pécheurs. Il accompagna souvent M. Radcliffe dans ses courses d'évangélisation et contribua puissamment au réveil qui se manifesta en Ecosse il y a dix ou douze ans; voici comment il en parlait dans une conférence tenue à Aberdeen le 15 août 1861 : « Le réveil est un fait; des milliers de personnes ont senti la puissance de Dieu dans leurs âmes. Pourquoi trouver étrange une telle merveille ? Si nous croyons la Parole de Dieu, nous devons croire que le Seigneur peut et veut sauver les pécheurs. Je vois partout l'œuvre de la grâce; ne devons-nous donc pas espérer voir de plus grandes choses encore ? Une remarque que j'ai faite, c'est que le réveil a produit le plus de fruits dans les endroits où il y avait eu un enseignement vraiment évangélique. Un vieux pasteur me disait : « C'est une chose dangereuse pour un enfant de boire de mauvais lait! » Les vieilles doctrines soutiendront l'épreuve parce qu'elles sont fondées sur le rocher des siècles. Tenons-nous y fermement attachés, si nous voulons laisser après nous des traces bénies. »

Dans une course en Angleterre, Matheson visita le camp d'Aldershot. Voici ce qu'il en écrivait : « Quinze à dix-huit mille hommes sont ici campés et la présence de ces troupes est pernicieuse pour la ville d'Aldershot. Près de soixante-dix estaminets sont établis autour du camp; aussi jugez du désordre qui règne. Plus d'une jeune fille vient mourir ici dans la honte et l'angoisse... Dieu soit béni cependant, tout n'est pas triste, le nuage a sa bordure d'argent. Il y a chaque semaine douze réunions de prières tenues par les soldats eux-mêmes. J'y ai vu quelquefois soixante hommes et quelques officiers... Soir après soir, j'ai prêché hors du camp en plein air, entouré de soldats qui, par des paroles affectueuses, attirent leurs camarades qui passent près d'eux.... Priez pour l'armée. »

Un ami de Matheson, en tournée d'évangélisation avec lui, le dépeint en ces termes : « Il connaissait à fond les sentiments, les habitudes, les préjugés de ses compatriotes et il mettait cette connaissance à profit avec une rare sagacité. Il n'était jamais à court et savait toujours sortir de difficulté. En voici une preuve : nous avions résolu de tenir une réunion dans la rue d'un village ruiné par la boisson. A l'heure annoncée, nous arrivâmes au lieu indiqué et ayant emprunté une chaise pour tribune, nous étions prêts à commencer ; mais il n'y avait personne, sauf deux ou trois enfants déguenillés qui nous regardaient comme une curiosité. C'était certainement une épreuve pour notre foi ; mais, par la grâce de Dieu, Matheson fut à la hauteur des circonstances. Il me semble encore l'entendre me disant : « Tenez bon, » M. Williamson, avec l'aide de Dieu, je vais » aller chercher les gens. » Il partit, me laissant debout sur la chaise, entouré des enfants. Il se rendit à l'autre extrémité du village et, frappant à chaque porte, il criait aussi fort que possible : Venez, venez, l'Evangile est arrivé dans votre village ! Il employa les enfants pour aller chercher les parents, et en peu d'instants nous eûmes une bonne assemblée que nous convoquâmes de nouveau dans l'église pour la soirée. Nous avons de bonnes raisons de croire que bien des âmes béniront Dieu pendant l'éternité pour cette réunion. »

Une partie importante de l'œuvre de notre évangéliste était dans les foires de villages. Dans le nord de l'Ecosse il y a tous les six mois des marchés où les fermiers engagent les domestiques et où Matheson chercha à introduire la prédication de l'Evangile. Ce n'était assurément pas chose facile à des hommes cultivés que de monter sur une caisse ou sur un tonneau et là, au milieu des rires et des blasphèmes, de parler de Dieu et de prêcher la justice, la tempérance et le jugement à venir à des foules excitées par toutes sortes de mauvaises passions. Que de fois Duncan ne fut-il pas assailli, menacé, frappé ! Mais il se confiait en Celui qui gouverne le ciel et la terre, et le Tout-Puissant lui accorda des conversions en grand nombre. Matheson fut vraiment le premier des prédicateurs de foires. Il était grand et fort : par sa voix retentissante comme une trompette, il dominait le tumulte, et son mépris de toute crainte en faisait un héros.

Il est intéressant de lire les traits touchants et les conversions qui furent le résultat de ses prédications dans les foires. Citons en deux exemples. Matheson et ses amis furent un jour assaillis par la populace qu'avaient excitée des agents payés par les cabaretiers, irrités de ce que leurs gains diminuaient par la prédication de l'évangile. Pendant plusieurs heures, ils furent obligés de se tenir dans les environs du bourg, mais à la fin de la journée, Matheson se décida à pénétrer dans la foule. Il y fut de nouveau attaqué, mais une averse étant survenue, la puissante voix de Duncan se fit entendre au-dessus du bruit : « Otez vos chapeaux et remercions le Dieu qui envoie sa pluie sur les injustes comme sur les justes, pour cette ondée rafraîchissante au lieu de feu et de soufre pour nous consumer ! » L'effet de cet appel fut instantané. Toutes les voix se turent, toutes les têtes se découvrirent et tous écoutèrent la prière solennelle du prédicateur. La bataille était gagnée.

Dans une certaine ville, un monsieur connu par son impiété s'approcha de Matheson pendant qu'il prêchait et lui dit d'un ton railleur : « Bien ! que dit aujourd'hui la Parole de Dieu ? » Le prédicateur, lui lançant un regard perçant, répondit : « O terre, terre ! écoute la parole de l'Eternel ! » Peu d'heures après, ce moqueur se mourait. Sentant approcher sa fin, il criait avec désespoir : « Je vais mourir, courez chercher M. Matheson ; prenez une Bible, vite, vite ! »

Mais avant que le serviteur de Dieu fût venu, le malheureux était parti à la rencontre de son juge. Cet incident et d'autres du même genre contribuèrent à diminuer l'opposition contre les prédicateurs des foires.

Matheson avait l'habitude d'annoncer ses réunions dans les journaux par des articles tels que le suivant :

Prédication des foires.

« Si le Seigneur le permet, l'Evangile éternel sera prêché à...

Une question solennelle.

« Combien vous faudrait-il de temps pour compter jusqu'à un billion ? Un billion est un million de millions et si vous comptiez deux cents nombres par minute, il vous faudrait neuf mille ans pour finir le compte. Or, vous devez vivre un billion d'années ou dans le ciel ou dans l'enfer, et quand ce billion sera passé, vous en recommencerez un autre, et puis un autre et encore un autre, et même alors votre vie ne fera que commencer. Vous vivrez toujours, que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas. N'est-ce pas horrible de penser que vous êtes un être immortel et que vous ne pourrez jamais tomber dans le néant ! Cher ami, vous êtes dans une terrible erreur si vous ne vivez que pour ce monde, et si vous mourez sans être sauvé, c'est une faute irrémédiable. Jésus est mort pour vous sauver, et si vous allez à lui tel que vous êtes, fussiez-vous le plus grand des pécheurs, il vous sauvera, car il a dit : « Je ne mettrai point dehors celui qui viendra à moi ! » Le temps est court, votre âme est d'un grand prix et l'éternité est proche. »

Parmi ceux qui accompagnaient Matheson dans les foires, était un soldat d'une stature gigantesque, qui ne pouvait prêcher mais qui aidait le prédicateur à sa manière : il lui frayait le chemin à travers la foule et se tenait entre lui et ses adversaires.

« Il ne vous faut pas aller dans cette ville, » disait un ami à Matheson, « les pasteurs ont prémuni leurs paroissiens contre vous, disant que le réveil n'est qu'une tromperie ; vous n'aurez pas d'auditeurs. » Il s'y rendit cependant et, après beaucoup de prières, il loua une salle pour une semaine, annonça des réunions et commença à l'heure fixée. Personne ne vint, mais Matheson chanta un psaume de tout son cœur, puis il pria à haute voix. A la fin de la prière, un petit garçon entra furtivement et s'assit. Le prédicateur lut la Bible et fit une méditation, à la fin de laquelle deux ou trois hommes s'assirent près de la porte pour voir cet homme qui prêchait à des bancs vides. Le service terminé, Matheson annonça que, s'y étant engagé envers Dieu, il prêcherait l'Evangile chaque soir de cette semaine-là, qu'il y eût quelqu'un ou qu'il n'y eût personne. Le lendemain, il eut quelques auditeurs de plus et à la fin de la semaine, la salle était comble. La foi avait triomphé, tant il est vrai que « toutes choses sont possibles à celui qui croit ! »

Pendant les dernières années de sa vie, Matheson ne se reposa guère que dans ses heures de sommeil. « Par la grâce de Dieu, disait-il, je ne passe pas dix minutes de ma vie sans penser au salut des âmes, » et souvent lorsqu'il était épuisé et malade, il disait : « Ah ! je comprends ces mots : Il reste un repos pour le peuple de Dieu ! »

Il employait toutes sortes de moyens pour réveiller les indifférents : c'est ainsi qu'il fit afficher sur les murailles des rues et des fabriques un grand placard intitulé : *Les deux routes.* « Que faites-vous ? » disait quelqu'un à des laboureurs qui râclaient avec leurs bêches les murs d'une grange. « Oh ! monsieur, nous effaçons les chansons du diable pour mettre Christ à leur place ? En ce moment le maître arriva et leur défendit brusquement de continuer. « Comment ? vous ne nous avez jamais rien dit sur nos jurements et nos chansons obscènes

et vous voudriez nous empêcher de louer Dieu! Non, non, nous ne nous arrêterons pas, nous ôterons les chansons du diable pour les remplacer par celles du Seigneur.»

Matheson passait bien des heures de la journée à visiter les malades, les pauvres et les abandonnés. Il était particulièrement doué pour cette œuvre et il y trouvait beaucoup de joie. Il portait partout avec lui de la bonne humeur et une gaieté sans nuages; ses drôleries, ses traits d'esprit frayaient le chemin aux appels les plus tendres et les plus sérieux. Ce genre n'est pas plus faux que la joie d'enfants jouant à l'ombre d'une cathédrale, ou le ramage des oiseaux dans un cimetière. Sa conversation faisait certainement autant de bien que sa prédication.

Il disait un jour à des étudiants pour les prémunir contre l'effet que pourraient produire sur eux des études classiques mal dirigées: « Rappelez-vous que Christ a été crucifié entre le Grec et le Latin. » A un ministre qui devenait sectaire: « Vous faites justement ce que Satan aime le mieux; quand il ne peut détruire un enfant de Dieu, il l'estropie et le rend ainsi inutile. »

Rencontrant un jour un jeune évangéliste, il l'aborda en lui disant: « Eh bien, cher ami, depuis quand êtes-vous ministre? — Je ne le suis pas. — Alors, ôtez votre cravate blanche et ne soyez ni plus, ni moins de ce que vous êtes. » Puis, mettant une pièce d'or dans la main du jeune homme, il ajouta: « C'est pour subvenir à vos dépenses; je suis malade, je ne puis prêcher dans ce moment, et il faut que je fasse quelque chose pour Jésus. »

Dans un certain endroit où il y avait des réunions, les évangélistes, parmi lesquels se trouvait Matheson, furent traités magnifiquement par un ami chrétien. Après le repas, ils se rendirent à l'assemblée, n'étant pas d'accord sur la manière de diriger le service. « L'esprit est contristé; il n'est pas ici, je le sens, » dit un jeune évangéliste avec une expression de tristesse qui contrastait avec la gaieté qu'il avait montrée à table. « Non-sens, » répliqua Matheson qui haïssait une spiritualité affectée; « cela n'est pas, vous avez trop bien dîné et vous êtes appesanti. » — « J'ai remarqué, disait-il, que j'étais le plus béni dans mon travail lorsque j'avais à souffrir les plus dures privations, tandis que lorsque j'avais été invité, encensé, je faisais peu d'ouvrage. Celui que Dieu emploie pour rassembler ses élus doit goûter du Gethsémané et du Calvaire. Les instruments de Christ sont polis dans la fournaise et aiguisés sur la meule. Le luxe et le confort sont une mauvaise huile pour les roues du chariot de l'Evangile. »

Il comparait la prédication infidèle, quelque éloquente qu'elle pût être, à Néron jouant de la lyre pendant l'incendie de Rome. « C'est un bon sermon, dit-il un jour après un service, mais le filet est trop lâche, les poissons passeront au travers. » Il recommandait de parler de l'enfer; « peu de ministres, disait-il, en parlent, peu de gens y croient, mais c'est une grande réalité. » Il comparait les pasteurs qui font de longs discours à « un homme qui, après avoir planté un clou, continue à frapper dessus, jusqu'à ce que la tête soit cassée et qu'il ait gâté son propre ouvrage. »

Dans une localité où il remplaçait momentanément le pasteur, quelques malades se plaignirent de ce qu'il n'allait pas les visiter. « Avez-vous envoyé chercher le médecin ? leur demanda-t-il. — Oui. — Pourquoi donc ne m'avez-vous pas appelé? Soignez-vous mieux votre corps que votre âme ? »

Ses reproches étaient assaisonnés de si bonne humeur qu'ils n'offensaient personne. Comme plusieurs personnes entraient tard dans une réunion, il dit: « Dans le Nord, un pasteur remarquant qu'une pauvre femme boiteuse et malade était toujours

la première à l'église, lui demanda comment elle faisait pour arriver toujours de bonne heure. — Monsieur, répliqua-t-elle, mon cœur marche le premier et mes pieds le suivent. »

Dans une de ses courses d'évangélisation, il se trouvait à l'entrée de la nuit dans un pays inconnu, sans amis et sans argent. Il ne savait où aller. Voyant un jeune homme qui traversait un champ, il l'appela et lui dit : Y a-t-il des croyants dans ce village? — Des croyants, je n'ai jamais entendu parler de cela. — Quelques personnes religieuses alors? — Jamais de telles gens ne sont venues chez nous. — N'y a-t-il personne qui fasse le culte domestique ici? — Le culte domestique, qu'est-ce que cela? — Le garçon s'en allait, quand une heureuse idée traversa l'esprit de Matheson. — N'y a-t-il point d'hypocrites ici? — Oh! répliqua le jeune homme, les gens disent que la femme de X. est la plus grande hypocrite de la paroisse. — Où demeure-t-elle? — Dans cette maison là-bas. — Matheson s'achemina vers la demeure indiquée et frappa. Une femme d'une expression agréable ouvrit la porte. « Voulez-vous recevoir un prophète au nom d'un d'un prophète, et vous ne perdrez pas votre récompense? » La femme sourit et lui souhaita la bienvenue; il passa là une délicieuse soirée et une nouvelle porte fut ouverte à son activité.

Matheson avait beaucoup d'esprit : ce qui en bien des occasions lui fut fort utile. Comme quelques personnes exprimaient devant lui leur répugnance à recevoir de personnes mondaines de l'argent pour des œuvres religieuses. « Et pourquoi? leur dit-il, n'est-il pas rapporté que le peuple de Dieu dépouilla les Egyptiens. »

A quelqu'un qui lui demandait s'il avait été blessé en Crimée, il répondit : « Oui, souvent, par l'ennemi des âmes. »

« Mère, dit un petit garçon, un étranger est venu prêcher dans la ville, va l'entendre. » La mère se décida à contre-cœur à y aller, et voulant cacher à ses voisines qu'elle se rendait à une réunion religieuse, elle prit son panier de marché comme pour aller faire des commissions. Jour après jour, elle retourna à l'assemblée, ayant son panier au bras. A la fin, elle fut amenée au Seigneur. « A présent, vous n'aurez plus besoin de votre panier, » lui dit Matheson avec un coup d'œil significatif. Dès lors elle confessa hardiment sa foi et fut l'instrument de plusieurs conversions.

En janvier 1867, il commença à ressentir les premières atteintes de la maladie à laquelle il succomba. Il se rendit alors à Edimbourg pour consulter le célèbre médecin Simpson, qui lui donna peu d'espoir de guérison. Malgré cette sentence, il commença une série de voyages à la recherche de la santé. Il écrivait de Saint-Servan en Normandie :

« Je suis un peu plus fort, quoique la maladie soit bien enracinée, mais le Seigneur peut l'enlever. Tout est dans la main de notre Père, je ne voudrais pas qu'il fût autrement que ce qu'il a choisi.... Je suis seul dans ce pays étranger. Pauvre France! on n'y voit point d'heureux sourires sur les visages, chacun désire quelque chose sans savoir quoi. Hélas! l'Evangile n'y est pas prêché. Je pleure en voyant cette multitude s'avancer vers l'éternité sans savoir que Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique. Dieu ne peut oublier les prières des martyrs huguenots.... »

D'Ecosse, où il était revenu chez des amis, il écrivait à sa femme :

« Je donnerais volontiers tout ce que j'ai, pour avoir encore la force de prêcher Jésus en plein air; je bénis Dieu d'avoir été appelé à une telle œuvre. Dites à Lizzie qu'il me tarde d'apprendre qu'elle est devenue une enfant de Dieu. Dites à Duncan qu'il doit s'attacher à Jésus, et à Marie que je voudrais apprendre qu'elle a un nouveau cœur. Dites-leur à tous que je souhaite

qu'ils soient avec nous dans le ciel à toujours. Je souffre d'être éloigné d'eux, mais le Seigneur le veut ainsi. »

Au printemps de l'année 1868, Matheson partit pour les eaux de Carlsbad, en Bohême. Là, il recommença à distribuer des Bibles et apprit à répéter en allemand son texte favori : Dieu a tant aimé le monde, etc., puis se tenant sur la route, il arrêtait les passants pour le leur dire. C'est de là qu'il écrivit à sa fille Lizzie :

« Je pense souvent à toi, car je t'aime beaucoup et je prie souvent pour toi ; il me tarde de te voir en sûreté dans le bercail de Jésus. Que de fois en me promenant dans les bois du voisinage, je me demande quelle écolière tu deviens. Il te faut beaucoup travailler à l'école, car il est probable que tu seras appelée un jour à gagner ton pain avec l'instruction que tu auras reçue.... Les petits garçons et les petites filles sont ici comme à Perth ; mais, hélas ! ils n'entendent pas comme toi parler du Seigneur Jésus ; j'ai donné à quelques-uns d'eux des exemplaires de l'évangile selon saint Jean ; si tu avais vu comme ils étaient contents ! Quelques-uns commencent à me reconnaître quand je passe et me tendent la main en souriant. J'aime tous les enfants, Jésus aussi les aimait. — Il y a ici beaucoup d'enfants juifs : je m'intéresse à eux, mais ils n'aiment pas Jésus. Oh ! ma Lizzie, si tu étais réellement convertie, tu prierais pour eux. Nous devons aimer les juifs, c'est par eux que nous avons eu la Bible. Jésus était juif, il fut une fois un petit garçon courant dans les rues de Nazareth. Ce serait bien beau si Dieu me ramenait vers vous, complétement guéri ; c'est alors, comme dit Duncan, que je ferais mon paquet et que je m'en irais prêcher !.... Ne veux-tu pas, chère Lizzie, prendre Jésus pour ton Sauveur ? Oh ! fais-le ! Cela nous donnerait plus de joie à ta mère et à moi que toute autre chose au monde ! »

Il écrivait aussi à des amis :

« Quel délicieux mot que celui de repos ! Un enfant même sait ce que c'est que le repos. Ma troisième enfant, Marie, est très délicate ; un jour qu'elle rentrait fatiguée, elle dit à sa mère : Maman, y aura-t-il des chaises dans le ciel ? — Oh ! oui, il y aura des trônes, des couronnes et des palmes : nous ferons retentir les échos du doux nom de Jésus, et nous chanterons Alléluia !

» Carlsbad est un triste pays au point de vue spirituel : il n'y a ici point de dimanche ; ce jour est le principal jour de marché ; le théâtre est ouvert ainsi que la plupart des magasins ; aussi mon église est dans les bois, où je me retire seul le dimanche.

» Peu de jours après mon arrivée, j'avais donné un évangile selon saint Jean à un vieillard qui l'emporta chez lui. Quelques jours après, il vint au dépôt acheter une Bible, et dès lors il est revenu de temps en temps en chercher pour ses voisins, faisant ainsi l'œuvre d'un colporteur. La semaine passée, la police voulut l'arrêter, mais il a pu obtenir une permission du magistrat et il continue son travail par amour pour la vérité.

» Un jour je m'approchai d'un vieillard assis sur le bord de la route : il lisait un évangile que je lui avais donné. Me montrant le ciel, puis Jean XIV, 2, il répéta : « Dans la maison de mon Père, il y a plusieurs demeures » et une pour moi ! ajouta-t-il.

» Plusieurs protestants vivent trop de leur passé. Il est bon de parler des souffrances et du triomphe des martyrs. Mais rien ne peut remplacer Jésus crucifié, vivant dans le cœur par le Saint-Esprit. Il est triste de voir que ce que les bûchers et l'exil n'ont pu accomplir, un christianisme formaliste a réussi à le faire. »

Matheson revint à Perth dans un état d'épuisement complet, il était évident pour ses amis que sa demeure terrestre allait être détruite, et lui-même en était convaincu. Assistant à la conférence de Perth, il dit :

« Il n'y a que quelques jours que je suis revenu du bord de la mer; faible comme je l'étais, je m'asseyais souvent sur le rivage et j'observais la marée. Quand elle était basse, je voyais les inégalités de la côte, les rochers nus, les herbes marines; quand elle était haute, il n'y avait plus que la mer bleue, le vaste océan. Il en est de même quand le Saint-Esprit agit avec puissance, les vagues du salut couvrent tout, les ministres aussi bien que les évangélistes.

» Aucune perte ne peut se comparer à celle d'une âme. Dieu, le ciel, l'enfer, le salut sont de terribles et solennelles réalités. Les ombres de l'éternité s'étendent déjà sur le sentier de quelques-uns d'entre nous et peut-être du mien, mais ces ombres sont illuminées des clartés de la terre promise. Il est doux de savoir que ce que nous semons avec larmes, nous le moissonnerons avec chants de triomphe.

» Recherchons la chaleur du ciel, et la bénédiction viendra. C'est un mourant, dont le regard est fixé sur le siége judicial de Christ, qui vous supplie avec affection de prier, de travailler au salut des pécheurs. Proclamez Jésus et Jésus seul ! »

Dès lors, il ne prêcha plus que rarement, mais jamais sans bénédiction, tant il y avait de gravité et d'amour dans ses paroles. Apprenait-il qu'une âme avait été convertie par le moyen de ses publications ou de ses discours, il bénissait Dieu et regrettait de ne plus pouvoir prêcher Christ.

Durant l'été de 1869, Matheson sentit approcher sa fin; les remèdes connus avaient été employés, mais en vain. Il avait dit à sa femme qu'il mourrait en septembre; or le trois de ce mois il rassembla sa famille, pour rendre tous ensemble grâces à Dieu de ses bontés envers eux; puis il mit ordre à ses affaires, et donna en souvenir à chacun de ses amis une parole de joie ou d'encouragement. Quand il était seul, on l'entendait répéter d'un ton de triomphe: « Victoire, » puis murmurer: « Jésus seul ! »

Peu avant son départ, il fut assailli par le grand ennemi des âmes; le combat fut violent, mais la victoire resta au soldat de la croix. Chose étrange, le verset qui lui aida à vaincre l'adversaire fut celui qui se trouvait inscrit sur la tombe de son grand-oncle: « Ceux qui en auront amené plusieurs à la justice luiront comme des étoiles à toujours et à perpétuité. » Vingt ans auparavant, Matheson s'était agenouillé sur cette tombe pour se consacrer au service du Seigneur; et maintenant que les nuages s'amoncelaient dans son ciel, il voyait l'étoile de Christ l'éclairer et le guider à travers l'orage. « Je n'ai pas été juste, disait-il humblement à sa femme, et cependant Dieu m'a employé pour en amener plusieurs à la justice. Il est fidèle, bientôt je le verrai. »

Il parlait souvent de Jésus à ses enfants et du chariot de feu qui devait le transporter dans la gloire. Il adressait constamment des paroles de consolation à sa femme: « Tu auras des épreuves, lui disait-il, mais le Seigneur les portera avec toi, et ta foi en brillera davantage. » Au commencement de la dernière nuit qu'il passa sur la terre, il dit à ceux qui l'entouraient : « Allumez toutes les lumières, car nous ne sommes pas dans une maison de deuil. Ne soyez pas tristes le jour de mes funérailles, mais louez Dieu en me déposant dans la tombe. »

Il n'avait plus qu'un désir, celui de voir le Seigneur. « Le Roi tarde à venir, disait-il, et pourtant les roues du chariot sont là ! » Il avait exprimé le souhait de revoir sa sœur; elle arriva de Huntly d'une manière inattendue. Il avait aussi désiré qu'un ami particulier fût près de lui à son dernier moment; cet ami, qui est l'auteur de sa biographie, passa les dernières heures de la vie de Matheson, assis à ses côtés.

« En entrant dans sa chambre, raconte-t-il, je fus frappé de l'expression de son visage; elle était triomphante quoique calme, son intelligence était entière, ses

yeux étaient clairs et brillants, et sa voix avait recouvré sa force habituelle. Je compris de suite qu'il était sur le seuil de l'éternité, car la lumière du ciel illuminait sa figure. Il s'informa tendrement de ses amis, puis il me dit qu'il se reposait entièrement sur Celui qui a porté les péchés des pécheurs et ajouta : « Je suis fatigué et j'attends.... Le ciel sera vraiment pour moi le lieu du repos. Dans peu de jours, je serai dans ma patrie, peut-être dans quelques heures. » S'apercevant de mon émotion, il ajouta : — Tu ne peux venir avec moi, tu as encore du travail à faire. — Cher Matheson, lui dis-je, nous sommes deux vaisseaux de guerre se rencontrant sur la mer, l'un d'eux va sombrer dans le grand océan. — Non, reprit-il, il ne sombrera pas, mais il entrera au port de la paix pendant que l'autre sera encore balloté sur la mer en tourmente. — Il me dit ensuite : J'ai remis au Seigneur mes cinq orphelins, et tout ira bien pour eux.

« Quand nous eûmes prié ensemble, il ajouta : — Ami, je n'ai pas assez chanté, aide-moi à le faire maintenant.

Nous allions entonner le cantique qui commence par ces mots :

De Canaan quand verrons-nous le céleste rivage?

quand une crampe le saisit. « Notre ami traverse les profondes eaux, » nous dit son pieux médecin que j'étais allé chercher. Il s'écria plusieurs fois : « Seigneur Jésus! viens bientôt, oh! viens promptement! » En effet, Jésus vint le prendre ; nous ne chantâmes pas notre cantique : Matheson était arrivé sur le céleste rivage et nous étions restés sur l'autre rive, seuls avec nos larmes. Ainsi délogea cet ouvrier actif et zélé entre tous.

D'après son ordre, ses funérailles se firent avec la plus grande simplicité. Quelques amis l'accompagnèrent au cimetière de Scone et le déposèrent dans l'endroit qu'il avait lui-même choisi.

Un modeste monument, élevé sur sa tombe, porte l'épitaphe suivante :

En mémoire de
DUNCAN MATHESON
Editeur du *Messager de Miséricorde*
et évangéliste,
Né à Huntly, le 22 novembre 1824,
Né de nouveau, le 26 octobre 1846,
Mort le 16 septembre 1869.

« Ceux qui sont justes brilleront comme le firmament et ceux qui en auront amené plusieurs à la justice, luiront comme des étoiles à toujours. »

A. D.

HISTOIRE RELIGIEUSE

Isabeau Menet, prisonnière à la tour de Constance.

1735-1750.

Entre les épisodes qu'offre l'histoire générale des persécutions subies par les protestants de France au dix-huitième siècle, ceux qui se rapportent à la célèbre tour de Constance sont loin d'être les moins émouvants. On sait quel fut le sort de ces malheureuses femmes qui durent expier, pendant de longues années, dans cet affreux donjon, le crime d'avoir été surprises assistant avec leurs époux et leurs frères à une assemblée de culte. La délivrance des dernières de ces captives, due à l'intervention du maréchal prince de Beauvau, en 1768, révéla les horreurs de ce séjour dans lequel s'était consumée leur triste existence.

Le récit qu'a donné le chevalier de Boufflers de cette visite où il accompagnait son oncle, a contribué à faire faire à l'opinion publique un pas de plus dans la voie de tolérance où elle commençait à s'avancer : « Les couleurs manquent, dit l'écrivain

dont la légèreté naturelle fut vaincue par le triste spectacle qui s'offrit à lui au moment où il pénétra dans l'intérieur de l'édifice, les couleurs manquent pour peindre l'horreur d'un aspect auquel nos regards étaient si peu accoutumés. Tableau hideux et touchant à la fois, où le dégoût ajoutait encore à l'intérêt. Nous voyons une grande salle privée d'air et de jour; quatorze femmes y languissaient dans la misère et dans les larmes. Le commandant eut peine à contenir son émotion... Je les vois encore, à cette apparition subite, tomber toutes à la fois à ses pieds, les inonder de larmes, essayer des paroles, ne trouver que des sanglots, puis enhardies par nos consolations, nous raconter toutes ensemble leurs communes douleurs. Hélas! tout leur crime était d'avoir été élevées dans la même religion que Henri IV. La plus jeune de ces martyres était âgée de cinquante ans... Vous êtes libres, leur dit d'une voix forte, mais altérée, celui à qui dans un pareil moment j'étais fier d'appartenir... Dirai-je le reste? M. de Beauvau avait obtenu, comme une grâce singulière, avant de quitter Versailles, la permission de délivrer trois ou quatre de ces victimes. Il en délivra quatorze, c'est-à-dire toutes. Crime énorme, selon certaines jurisprudences, et voici le compte qu'il rendit au ministre : « La justice et l'humanité parlaient également pour ces infortunées, je ne me suis pas permis de choisir entre elles, et après leur sortie de la tour, je l'ai fait fermer, dans l'espoir qu'elle ne s'ouvrirait plus pour une pareille cause. »

Il y avait plus de quatre-vingts ans qu'une longue série d'infortunées victimes de l'oppression des consciences, se succédaient sous ces voûtes obscures, sans lasser la cruauté de leurs persécuteurs.

Une intéressante publication, due à M. Alexandre Lombard, dont les soins pieux ont mis au jour de touchantes lettres de famille, permet de pénétrer dans ce sombre asile de la souffrance, et complète à bien des égards le triste tableau que les historiens en avaient déjà tracé. Sous le titre transcrit en tête de cet article, un volume attrayant par son aspect elzévirien, comme M. Fick sait si bien les faire, introduit le lecteur dans un de ces intérieurs de famille bouleversés par la persécution, et lui révèle de nobles caractères exercés par l'épreuve et soutenus par une piété humble et sincère. Nous allons en donner un rapide résumé.

Le 29 mars 1735, une assemblée religieuse fut surprise par les agents de l'autorité. C'était dans la commune de Bruzac, située sur un plateau dominant les gorges de l'Errieux en Vivarais (aujourd'hui département de l'Ardèche.) Parmi les personnes arrêtées se trouvaient deux jeunes époux, mariés de l'année précédente, François de Fiales et Isabeau, née Menet, ainsi qu'une sœur de cette dernière, âgée de quinze ans à peine. Conduites d'abord à la citadelle du Pont-Saint-Esprit, ces victimes d'une odieuse intolérance y furent préventivement détenues pendant bien des mois, à la suite desquels la jeune femme fut transférée à la tour de Constance, avant même qu'eût été rendu le jugement qui devait l'y confiner pour la vie. Cet acte, en date du 1er mars 1737, prononcé par M. de Bernage, intendant du Languedoc, condamna le mari aux galères à perpétuité, en sorte qu'ils furent séparés pour toujours. De Fiales n'eut pas la consolation de tenir entre ses bras l'enfant infortuné que la jeune femme avait mis au monde peu après sa translation à Constance. Douloureuse jouissance pour la pauvre mère, cet objet de sa tendresse devait bientôt devenir un sujet d'angoisse, à la perspective du moment inévitable où une séparation éternelle s'accomplirait avec rigueur.

La tour de *Constance* faisait partie des remparts de la ville d'Aiguesmortes. Ce nom, dont on ignore l'origine, a été noble-

ment justifié par la persévérance et la fidélité des captives que l'horrible prison á renfermées dans ses lugubres murailles. Elle était formée à l'intérieur par deux grandes salles circulaires superposées. L'inférieure destinée spécialement aux femmes ne recevait guère de jour que par celle d'en haut au moyen d'un trou rond de six pieds de diamètre, correspondant à une ouverture pareille percée dans la terrasse supérieure servant de toit. Quelques étroites meurtrières, pratiquées dans des murs de six mètres d'épaisseur à leur base, et dépourvues de tout vitrage, ajoutaient quelque peu de jour à celui qui venait d'en haut. Le feu s'allumait au centre sans autre foyer que des pierres retenant les cendres; et la fumée, lorsqu'elle n'était pas refoulée au dedans par le vent de la mer, ne pouvait s'échapper que par les ouvertures de la voûte. Les lits des prisonnières étaient rangés circulairement le long des murs. On conçoit ce que pouvait être un pareil séjour pour les infortunées victimes de la persécution.

C'est là qu'Isabeau, à son arrivée, trouva vingt-deux captives qui, toutes, comme elle, payaient de la privation de leur liberté leur profession franche et fidèle de l'Evangile. De conditions sociales différentes, elles étaient aussi d'âges très divers. A côté de quelques contemporaines, la nouvelle venue voyait soumises à ce dur emprisonnement des femmes parvenues à la blanche vieillesse. Parmi les noms conservés dans les registres du martyre, nous rencontrons ceux de Marie Béraud, aveugle dès sa naissance, que cette infirmité n'avait pas mise à l'abri d'une cruelle condamnation, d'Anne Gaussen, de Suzanne Loubière, de Marie Vernet. Ces dernières expiaient déjà depuis de longues années le tort d'avoir assisté aux assemblées prophétiques des Cévennes, et méritaient par leur fidélité et par la résistance qu'elles opposaient aux prêtres d'être signalées comme *insoumises* dans les rapports de ceux-ci. Nommons aussi cette vénérable Marie Durand qui, jeune encore à cette époque, se dévouait au service de ses compagnes âgées et infirmes. Ayant vu mourir son père en prison et son frère Pierre, le pasteur, sur le gibet, elle se trouvait encore captive, trente-huit ans après son incarcération, au moment de la scène solennelle de sa libération que nous avons rappelée. Du même âge qu'Isabeau, elle ne tarda pas à se lier intimement avec la nouvelle venue. « J'ai ici, écrivait cette dernière à sa sœur, une bonne amie, qui est mademoiselle Durand. Elle vous ressemble beaucoup, je le lui dis à mon arrivée, et dès lors nous nous sommes toujours appelées sœurs l'une l'autre. Elle vous embrasse de tout son cœur, de même que toutes les prisonnières. »

On a peine à se représenter quel devait être le genre de vie des captives dans ce lugubre séjour, au milieu de toutes les privations auxquelles on les condamnait. L'une de leurs plus pénibles épreuves était l'obsession des prêtres et des moines, qui venaient à la suite les uns des autres les solliciter d'abjurer cette vérité pour la profession de laquelle elles souffraient. Mais la grâce divine soutenait leur foi, et bien loin d'être affaiblie par ces diverses tribulations, leur piété y puisait en réalité un nouvel aliment. Elles sentaient que si elles enduraient l'épreuve c'était par la volonté de Dieu et en son nom.

Deux sujets d'amertume profonde vinrent se joindre pour la pauvre femme aux souffrances quotidiennes inhérentes à sa douloureuse position. Son mari, condamné aux galères à perpétuité, et bientôt atteint par la maladie, succomba à son triste sort et mourut six ans environ après leur cruelle séparation. Vers la même époque, l'enfant qui avait été pour elle une consolation dans ses détresses, dut lui être ôté et confié à l'un de ses frères chargé de l'élever. Dans la dernière des lettres que nous avons de

sa main, lettre datée de 1744, on voit ce qu'ont été pour son cœur ces deux épreuves, et l'on peut juger en même temps des sentiments chrétiens avec lesquels elle les a supportées. « Je vous prie, ma chère sœur, au nom de Dieu, de vous souvenir de moi dans vos saintes prières, de même que de mon cher enfant, lequel je vous donne pour que vous le regardiez comme le vôtre, en le recommandant à mes chers père et mère, pour qu'ils aient soin de son salut et lui fassent connaître que son cher père est mort pour la profession de l'Evangile. Je m'assure que vous aurez soin de le retirer auprès de vous comme vous me l'avez promis. »

Comment se passèrent pour Isabeau les six années qui suivirent ces douloureuses séparations? C'est ce que le manque de renseignements ne permet pas de déterminer avec précision. Un document officiel de 1745, relatif aux prisonnières d'Aigues-mortes, prouve que sa piété n'avait pas déchu. L'article qui la concerne porte ces mots : « Isabeau Menet, de Beauchastel, près Valence, accusée d'assemblée; sa croyance est toujours la même. » Mais ses rudes épreuves, jointes au régime affreux de la prison, portèrent au bout de quelque temps à son organisation délicate une atteinte fatale. L'énergie qui l'avait soutenue pendant les premières années de sa détention, céda sous le poids de ses douleurs, et sa tête s'égara. La prolongation de son séjour au milieu de ses compagnes d'infortune fut jugée impossible et, à la sollicitation de son frère, un ordre d'élargissement fut donné par M. Lenain, intendant du Languedoc. Cet ordre qui ne pouvait, hélas! être accueilli par aucune joie, était accompagné d'un acte de soumission, portant la date du 3 mars 1750, par lequel l'avocat Menet se chargeait « de prendre et de garder sa sœur chez lui, de manière à ce que monseigneur l'intendant ne pût recevoir aucune plainte sur son compte, et de la représenter au dit seigneur, lorsqu'il l'ordonnerait. »

Telle est la fin de la triste histoire d'Isabeau de Fiales. L'égarement de son intelligence la fit sortir de cette prison où elle avait été recluse pour la vie, mais l'assujettit à des liens plus funestes encore que ceux auxquels ses persécuteurs l'avaient condamnée. Une liste des prisonnières de la tour, donnée par MM. Haag dans la *France protestante* (tome X, pag. 442), confirme pleinement le fait douloureux que nous déplorons. A côté du nom d'Isabeau Menet se lit cette note bien significative dans sa brièveté : « Rendue folle à son père en 1750. »

Jeanne Menet, la jeune sœur d'Isabeau, que nous avons vue arrêtée en même temps qu'elle et pour la même cause, ne partagea pas sa triste fortune. Profitant adroitement de la permission qui lui était donnée pendant sa détention au Pont-Saint-Esprit d'aller laver elle-même son linge au dehors, elle parvint à s'évader en échangeant ses vêtements contre ceux d'une lavandière. Recueillie par un ami de la famille, elle eut sans doute l'occasion de revoir en secret ses parents, mais ce ne put être que pour bien peu de temps. En compagnie de deux jeunes filles de son âge, ses cousines, qui se trouvaient dans une position analogue à la sienne, et confiée à la garde d'un serviteur dévoué, elle se mit en route pleine de confiance en Dieu, pour sortir au plus tôt, sous la protection divine, de cette patrie qu'elle ne devait plus revoir. Les trois jeunes voyageuses, cachées dans des tonneaux, eurent le bonheur d'arriver saines et sauves à Genève. On sait que bien des ruses de ce genre ont réussi à faire passer hors du royaume des infortunés contraints de s'exposer aux difficultés les plus graves et aux voyages les plus dangereux pour se soustraire à la persécution dont ils avaient déjà senti l'horreur. Les courageuses compagnes de Jeanne, Mlles de L'homme et Ju-

ventin, s'étaient, de leur côté, échappées du couvent où on les avait enfermées, en faisant des cordes avec leurs draps de lit et en les fixant aux barreaux de la fenêtre. Plus heureuses que l'infortunée Blanche Gamond, dont nous avons résumé dans cette feuille la triste histoire, il y a quelques années, ces deux jeunes filles de quinze ans parvinrent à descendre de nuit sans accident dans le jardin du couvent et à gagner les bois voisins. De là elles réussirent à donner de leurs nouvelles à leurs familles en traçant avec leur sang quelques mots qu'un messager se chargea de porter de leur part. On put ainsi pourvoir à leurs besoins et préparer leur fuite.

Accueillies à Genève, comme l'étaient depuis longtemps et alors encore les victimes de l'intolérance religieuse, les trois amies furent admises dans des familles hospitalières. Jeanne Menet, en particulier, trouva des protecteurs et des parents qui la placèrent dans la maison d'un respectable pasteur de Dardagny, M. Cardoini, où elle passa deux ans, et qu'elle ne quitta que pour devenir l'épouse d'un jeune négociant, M. François-Augustin Lombard, neveu du pasteur, dont la sœur était sa mère. Ce mariage fut agréé par la famille Menet, heureuse de sentir Jeanne s'allier à deux honorables familles d'origine napolitaine, réfugiées à Genève dès les temps de la réformation et restées très attachées aux traditions de piété qu'elles avaient reçues de leurs ancêtres. Ces circonstances étaient une précieuse garantie pour la jeune personne isolée, venant de subir pour sa foi l'épreuve de la prison et de l'exil, et ne pouvant plus retrouver dans sa propre famille les sympathies chrétiennes dont son cœur avait besoin. Tous ses parents, hélas! à l'exception de la pauvre martyre de Constance, avaient signé leur abjuration, pour pouvoir demeurer dans leur patrie et y conserver leur position et leurs biens La séparation entre eux et l'exilée était consommée au moral d'une façon plus complète encore qu'elle ne l'était à l'extérieur.

Nous pénétrons par cet exemple dans la situation si douloureuse pour les uns, si humiliante pour les autres, qui était celle de nombre de familles à cette triste époque d'oppression des consciences. Les courageux confesseurs qui expiaient dans les cachots, sur les bancs des galères, dans les misères de tout genre, la fidélité de leur profession religieuse, devaient le plus souvent ne plus compter sur la sympathie de ceux des leurs qui avaient renié la foi protestante. La honte chez ceux, hélas! trop nombreux qui avaient abjuré sans convictions réelles et pour des motifs tout terrestres, l'irritation et le fanatisme chez ceux qui avaient embrassé plus consciencieusement la religion persécutrice, élevaient une barrière infranchissable entre des cœurs vivant auparavant d'une même vie et partageant les mêmes affections et les mêmes espérances. Les lettres que Mme Lombard écrivit de Genève à ses parents révéleraient cette position pénible, car, nous dit-on, « tout sujet religieux en était soigneusement écarté. » Déplorable résultat de cette division profonde que, sous prétexte d'amener l'unité religieuse dans l'état, on avait introduit dans les familles!

Il n'en était pas de même dans les relations que Jeanne soutenait avec sa pauvre sœur captive. Bien au contraire, il y avait entre elles un échange de sentiments pieux, un abandon d'intimité, montrant combien leurs cœurs battaient à l'unisson et étaient au large l'un à l'égard de l'autre. On peut en juger par quelques fragments des lettres d'Isabeau que l'on nous saura gré de transcrire :

« Je vous suis bien obligée des vœux que vous formez au ciel pour moi, et des exhortations que vous me faites à la persévérance. Soyez assurée, ma chère sœur, que je les mettrai en effet, que toutes les promesses ni les menaces du monde ne seront

pas capables de me faire abandonner le dépôt de la foi. Je m'estime fort heureuse que Dieu me trouve digne de souffrir persécution pour son saint nom, et j'espère que ce bon Père de miséricorde ne me déniera pas le secours nécessaire pour supporter les épreuves qu'il lui plaira de m'imposer. »

« Je ne cesse, écrivait-elle deux ans plus tard, de faire des vœux au Seigneur pour votre conservation à tous ; qu'il vous donne de prospérer en son amour et en sa grâce pour le prier tous en esprit et en vérité, afin qu'il soit apaisé envers nous et envers tout son peuple, car nous en avons extrêmement besoin, parce que nous l'avons irrité à courroux. C'est la cause pour laquelle son église est agitée de toutes parts. Dieu veuille par sa grâce lui donner la tranquillité de son esprit et la réjouir dans ses tristesses et la consoler dans ses afflictions! Prions le Seigneur tous de bon cœur qu'il lui plaise d'abréger nos peines et nos souffrances, en imitant Jésus-Christ notre divin chef qui y a passé le premier, lui juste pour nous injustes, car si cela a été fait au bois vert, que ne sera-t-il pas fait au bois sec? Et puisqu'il a enduré toutes les malédictions qui étaient préparées pour nous, Dieu nous fasse la grâce de le suivre quelque part qu'il nous appelle, puisque c'est pour sa gloire et pour notre salut. Quant à moi, je m'estime bien heureuse que le Seigneur m'ait appelée à souffrir opprobre pour son nom, puisque telle est sa volonté. Dieu me fasse la grâce d'aller jusqu'au bout de la lice, car je sais que Jésus nous y attend à bras ouverts. Soyez persuadée que je n'ai autre sentiment que de le suivre, car les souffrances du temps présent ne sont pas à contre-peser à la gloire qui nous doit être révélée dans le ciel. Bienheureux seront ceux qui la considéreront, et qui délaisseront le monde et les choses du monde pour rechercher cette perle d'un si grand prix. Qu'importe que nous soyons les haïs du monde, pourvu que nous soyons de son bon grain, de ce froment savoureux qu'il doit mettre dans son grenier. Il est notre origine et nous sommes le souffle de sa bouche. Allons à lui, puisqu'il nous a promis qu'il nous aidera dans le temps opportun. Soyons-lui fidèles jusqu'à la mort, afin que nous puissions acquérir la couronne d'immortalité bienheureuse. »

Dans une lettre qu'elle écrivait au moment où elle venait d'apprendre que Mme Lombard était devenue mère, la pauvre recluse sentait le besoin d'exprimer à sa sœur ses sentiments d'affection chrétienne pour le nouveau-né, en même temps que ses vœux constants pour le retour de la liberté religieuse, au sujet de laquelle elle nourrissait encore une sainte espérance :

« Je prie le Seigneur du plus profond de mon cœur et de mon âme qu'il vous veuille conserver vous et votre cher époux et l'enfant qu'il lui a plu de vous donner. Le Seigneur le fasse croître en toutes sortes de vertus chrétiennes et loyales pour être dans le sein de son église! Je vous souhaite à tous la paix et la bénédiction du Seigneur et qu'il nous fasse la grâce de nous assembler en son nom pour le prier avec plus de liberté que nous ne l'avons pu faire jusqu'ici. »

Ce dernier vœu ne se rapportait pas seulement à la communion d'esprit qui, de Genève à la tour de Constance, pouvait faire monter les mêmes prières devant le trône de la grâce et dont Isabeau avait souvent sans doute ressenti le bienfait; il y avait manifestement dans son cœur une ardente préoccupation des symptômes d'amélioration qu'elle pensait voir dans le sort de l'église affligée. Le bruit en était parvenu au sein de l'obscur donjon; un souffle d'en haut avait apporté comme un rayon de consolation et d'espérance; aussi la captive ajoutait-elle plus loin :

« Je vous apprends par bonne nouvelle que, dans tout le Languedoc, l'on fait des

assemblées fort fréquemment et en plein jour; l'on baptise et l'on épouse sans crainte, grâces en soient rendues au Seigneur, et qu'il lui plaise d'augmenter le nombre des élus et des fidèles! »

Ecrivant à la fin de 1743, elle disait encore à sa sœur bien-aimée :

« Je vous souhaite une heureuse année, suivie de plusieurs autres de bienveillance, où Jacob voie venir ses captifs de retour. Qu'elles soient couronnées de toute sorte de bonheur pour la délivrance de notre chère église et la paix du royaume et de toute la terre, afin que le nom du Seigneur soit glorifié et les fidèles édifiés! Je vous prie, ma chère sœur, de me recommander aux prières de l'église, car j'en ai grandement besoin dans les afflictions où je me vois réduite. Le Seigneur me fasse la grâce de prendre le tout comme venant de sa main! »

C'est sur cette touchante expression de résignation pieuse que nous quitterons l'infortunée qui, pendant tant d'années, a dû mettre cette vertu en pratique en regardant avec foi à son Sauveur. Mais nous ne le ferons pas sans remercier M. Lombard pour l'édification qu'il nous a procurée, en publiant la notice dont nous venons de donner une idée.

Nous regrettons de ne pouvoir mentionner avec quelques détails les pièces intéressantes qu'il a jointes comme appendice à sa publication. Des renseignements sur la famille Menet et ses rapports avec diverses familles genevoises, une lettre du chevalier de Boufflers à M. Henri Rieu, l'ami de Voltaire, quatre lettres du bourgmestre Escher et du pasteur Schneider de Zurich, relatives aux galériens et aux émigrés protestants, et surtout une lettre d'Antoine Court, sous le pseudonyme de Delingebe (de Gébelin), se rapportant au séminaire de Lausanne et aux fonds recueillis pour son entretien, voilà assurément de quoi exciter l'intérêt des amateurs d'histoire. Ajoutons que ce charmant volume orné de deux gravures représentant l'une la triste tour de Constance, l'autre une prédication au désert, et accompagné d'une carte d'une portion du Vivarais, est essentiellement une publication de famille. C'est à la bienveillante obligeance de l'auteur que nous sommes redevable de l'exemplaire qui se trouve entre nos mains.

JULES CHAVANNES.

QUESTIONS SOCIALES

Rapports entre patrons et ouvriers.

Nous avons reçu sur ce sujet une lettre que nous croyons devoir publier intégralement, en la faisant suivre des remarques que cette lettre a suggérées à l'auteur de notre chronique. C'est dire que nous ouvrons volontiers nos colonnes à une discussion sérieuse sur une question non-seulement d'un haut intérêt, mais aussi, par le temps qui court, de la plus haute importance. P. B.

Villa Louise, 12 mars 1878.

Monsieur le rédacteur,

Ce qui m'arrive sous le couvert jaune du *Chrétien évangélique* m'inspire une confiance instinctive. Ce sentiment a des causes générales et quelques causes aussi qui me sont particulières. C'est, entre autres, une prédisposition singulièrement favorable pour tout ce qui me vient de votre beau et bon pays; c'est aussi et surtout le respectueux attachement que je garde à la mémoire de l'éminent serviteur de Dieu qui le premier me révéla votre recueil, auquel il portait un intérêt si actif; vous avez nommé Louis Bridel.

Or cette confiance, je l'avoue non sans regret, subit depuis quelque temps, sur un

point spécial bien entendu, des atteintes qui risqueraient de la compromettre, et comme j'en prendrais difficilement mon parti, j'ose, en toute simplicité, vous exposer la cause de mon trouble et vous prier de me rassurer.

Votre honorable chroniqueur prend le plus vif intérêt à la question de l'association des ouvriers avec les patrons, et il a raison; il serait désirable que ce genre de rapports put se développer librement dans l'intérêt de tous; mais il voit dans ce développement le remède universel à « l'agitation croissante des classes pauvres, » qui aurait pour cause « *le vice des lois sociales* qui fait encore du prolétaire *l'esclave du capital.* »

Sous la plume de M. Louis Blanc ce langage ne me surprendrait pas, mais dans le *Chrétien évangélique* il m'étonne à un si haut degré, que je me demande s'il n'y a pas là-dessous quelque malentendu.

« Les profits énormes, dit encore votre chroniqueur, souvent monstrueux, réalisés par l'industrie, sont (en Amérique comme en Europe) la propriété exclusive des capitalistes; l'ouvrier, qui est l'instrument principal de ces richesses, doit se contenter d'un salaire qui ne représente qu'une portion insignifiante des profits réalisés par son travail. »

Assurément les profits de l'industrie peuvent être ou paraître parfois excessifs, mais est-il donc bien établi qu'ils sont généralement énormes? Je ne sais s'il en est ainsi à Lausanne, mais je connais ici et ailleurs bien des industries qui végètent et dans lesquelles aucun ouvrier ne voudrait certes risquer son pécule, — j'en connais même pas mal qui ont conduit à la ruine et quelquefois plus loin.

Est-il bien établi aussi que l'ouvrier est *le principal instrument* des richesses dues à l'industrie humaine? Quand M. Leverrier découvre une planète, est-ce donc l'employé qui a fait les calculs qui en a la gloire, et dirait-on que c'est le fusilier X de la neuvième demi-brigade qui a gagné la bataille d'Austerlitz?

Sans doute l'homme qui dans une filature avance et recule avec la mull-jenny, a son rôle indispensable dans le succès de l'entreprise, mais quel rapport y a-t-il entre ce rôle et celui du chef d'industrie à l'intelligence et aux capitaux duquel est due la vie entière de l'établissement et sur lequel pèse toute la responsabilité? Et, je le demande, quand un industriel, par une heureuse spéculation, par un achat ou par une vente faite à propos, par un perfectionnement dans l'outillage, aura doublé son bénéfice, quelle est la part de l'ouvrier dans ce résultat?

Aussi bien trouvons-nous, dans un petit article séparé de votre dernière chronique, une citation du *Christianisme au XIX siècle* qui nous explique bien des choses et montre qu'au fond je n'avais pas tort d'espérer un malentendu. Il s'agit d'un industriel de Boston qui fait participer ses ouvriers à ses bénéfices, *sans préjudice de leur salaire*, et l'auteur du petit article, d'admirer et avec raison ce généreux industriel. Mais à ce compte-là, le postillon auquel je donne un pourboire, participe à mes revenus!

Que l'on dise qu'il serait bon, qu'il serait sage, qu'il serait chrétien, que les chefs d'industrie qui font de gros bénéfices en fissent libéralement jouir leurs ouvriers, à merveille! mais qu'on ne parle pas d'une participation légitime aux bénéfices, d'une association quelconque de l'ouvrier avec le patron dans les conditions de l'industriel de Boston. Pousser les ouvriers à réclamer ce genre d'association, c'est fausser chez eux le sens du juste et c'est les mettre sur la pente qui conduit on sait où.

Ne pensez-vous pas, monsieur, que dans les temps où nous vivons, il est délicat, j'irai jusqu'à dire il est dangereux de soulever, comme on le fait trop facilement, surtout, qu'on me le pardonne, parmi nos vénérables

conducteurs spirituels que la charité presse avant tout et qui sont placés mieux que personne pour apprécier le douloureux contraste du luxe et de la misère, de soulever dis-je, des questions aussi brûlantes, sans leur donner de solution précise et pratique?

Association des ouvriers et des patrons, c'est bientôt dit et c'est excellent en soi, dans certaines conditions déterminées, mais croire que c'est là une panacée universelle et la proclamer avec accompagnement de ces mots amers d'injustice, d'esclavage du capital etc., c'est, je le crains, jeter de l'huile sur un feu qui n'en a nul besoin. — En tous cas, c'est faire désespérer de la civilisation, car, ou je me trompe fort, ou chez nos frères de la Polynésie, avant que nos missionnaires leur aient apporté avec l'Evangile le goût du travail, qui a déjà fait d'eux des capitalistes oppresseurs, il n'y avait que des associés qui partageaient le maigre produit de leur chasse et de leur pêche, heureux sans doute dans leur indigence de n'avoir d'autre capital que leurs flèches et leurs canots et de ne point connaître l'humiliation du salaire.

Veuillez m'excuser, monsieur, d'avoir abusé, comme je viens de le faire, de votre bienveillante hospitalité et agréez l'expression de mes sentiments distingués et fraternels.

WESTPHAL CASTELNAU.

La Tour de Peilz, 25 avril 1878.

Monsieur le rédacteur,

Un de vos correspondants s'étonne que le *Chrétien évangélique* puisse soulever une question aussi brûlante que celle des rapports entre patrons et ouvriers, sans lui donner de solution précise et pratique. Rien de plus précis cependant et rien de plus pratique que la solution proposée, savoir: une association sur la base d'une répartition proportionnelle des bénéfices.

L'association n'est pas à mes yeux une panacée; mais je crois que c'est le seul dénouement pacifique possible de la crise qui tend à jeter le désordre dans la société.

Et notez qu'il ne s'agit point d'une de ces théories creuses qu'enfantent parfois les cerveaux brûlés, mais d'un principe parfaitement applicable et dont l'application, réalisée en plusieurs lieux, a obtenu le plus grand succès. Ce n'est pas ma faute si je me suis rencontré avec M. Louis Blanc sur le terrain de la libre critique de notre état social. Cet éminent publiciste trouve que la bourgeoisie, qui tient dans ses mains la richesse et la puissance, est injuste envers le peuple, et je suis de son avis. Seulement, à mes yeux, l'injustice est moins dans les personnes que dans les choses, et je me sépare de l'école dite socialiste sur des points fondamentaux. Ce n'est pas la ruine de la bourgeoisie au profit du prolétariat que je demande, ni l'asservissement du riche au pauvre, mais une répartition équitable des profits du travail, ce qui est certes tout autre chose.

Il est un fait que les économistes modernes constatent à l'envi, c'est que l'industrie, par le développement inouï qu'elle a pris depuis trois quarts de siècle, a centuplé la fortune publique. Or, qui a profité de cet accroissement de la fortune publique?

La classe des capitalistes, elle seule. Ce qui ne signifie pas, cela va sans dire, que les capitalistes y aient tous gagné! Bon nombre de petits rentiers, autrefois à l'aise, sont aujourd'hui dans une position précaire, parce que leurs revenus n'ont pas varié, tandis que l'argent perdait de sa valeur. Mais il n'en demeure pas moins que c'est la classe des capitalistes qui a seule profité de l'accroissement de la richesse. Tandis que dans ces régions favorisées, le luxe atteint des proportions inconnues à nos pères, la classe ouvrière est demeurée dans la pauvreté, partout où la cherté croissante des articles de première nécessité ne l'a pas fait tomber dans la misère. Il n'est

presque pas un centre manufacturier en Amérique, en Angleterre, en Belgique, en France, où ne se montre dans sa choquante crudité l'anomalie de positions sociales brillantes fondées sur les sueurs d'un peuple en haillons. Tandis que tel patron entasse les millions, ses ouvriers, même les plus économes, ont parfois bien de la peine à nouer les deux bouts. Nous avons à ce sujet, sur des industries de diverses natures, en plusieurs pays, les témoignages les plus précis et les plus affligeants.

Et puisqu'on nous parle des cochers de fiacre, je rappellerai qu'il y a des villes où ce qu'on appelle le *pourboire* constitue le plus gros de leur salaire. Ces malheureux cochers ont donc l'humiliation de dépendre, pour la juste rémunération de leur travail, de la générosité arbitraire et capricieuse des voyageurs.

A qui la faute? Aux capitalistes? Ils n'ont fait que suivre dans l'ornière tracée par leurs devanciers. La faute est à l'état social qui permet aux capitalistes de retirer tout le profit d'un travail fait en commun avec la classe ouvrière.

J'accorde volontiers qu'en faisant de l'ouvrier l'instrument principal de la richesse, je suis allé trop loin. J'aurais dû me contenter de dire que, l'intérêt légitime du capital une fois prélevé, les profits de l'exploitation doivent en toute justice se partager entre tous les travailleurs, proportionnellement à la valeur de leur travail.

Le fait que certaines industries périclitent ne prouvera jamais qu'un Schneider, par exemple, ait le droit (je parle, cela va sans dire, du droit naturel) de récolter des millions dans un champ où les ouvriers qu'il emploie ne récoltent, malgré le labeur le plus intelligent et le plus opiniâtre, que l'humiliation de rester au-dessous de leurs affaires. On a fait d'ailleurs en Angleterre et en Suisse l'expérience qu'il suffit parfois pour relever une industrie chancelante d'y introduire cette réforme salutaire d'une répartition des bénéfices entre patrons et ouvriers.

Et cette répartition, pour être fructueuse en même temps qu'équitable, ne doit pas se faire sous la forme arbitraire d'une récompense, mais au nom de la justice et d'après des règles soigneusement élaborées. Qu'un capitaliste pris de remords à la vue des richesses qui se sont accumulées entre ses mains par le travail de ses ouvriers, se décide à abandonner à ceux-ci une partie de ses gains à titre de largesse, il croira peut-être faire une action généreuse. J'estime qu'il n'aura fait qu'accomplir une réparation.

Ce n'est pas une action généreuse que de donner comme une grâce ce qui, au fond et malgré des apparences contraires, est un dû. Quel sentiment vous ferait éprouver un homme qui vous octroierait avec tous les dehors de la libéralité un billet de cent francs, lorsqu'il vous doit peut-être le double ou le triple? Si la dette a été légalement reconnue, vous recevrez ce qu'il vous offre comme un à-compte sur la somme totale. Mais si par malheur la dette, quoique réelle, n'a pas été légalement reconnue, vous aurez raison de remercier le généreux donateur, qui aurait pu vous oublier et qui ne l'a pas fait; mais cela ne vous empêchera pas de penser que vous êtes victime d'un état de choses anormal.

Alors, de deux choses l'une: ou bien vous accepterez la position humiliante qui vous est faite, mais avec le sentiment amer qu'en l'acceptant vous vous dégradez, — ou vous vous révolterez contre l'injustice de votre situation et vous chercherez les moyens d'en sortir.

Voilà la position de l'ouvrier, voilà les sentiments qui l'animent. Il reconnaîtra tant que vous voudrez que d'après le texte des conventions passées entre le patron et lui, il n'a droit qu'à un salaire déterminé; mais ce qu'il conteste, c'est que ces conventions soient équitables. Il ne les a pas acceptées,

Il les a subies, parce qu'il ne pouvait faire autrement.

Froissé dans son amour-propre de travailleur et impuissant à changer un état de choses dont il éprouve l'injustice, que fera-t-il ?

S'il n'a pas assez de force morale pour faire face à sa destinée, il jettera le manche après la cognée, il se démoralisera, il deviendra fainéant ou buveur. Vous n'aurez plus sous les yeux qu'un être indigne de votre sollicitude et vous direz : Que me servirait de lui offrir l'indépendance ? il ne saurait qu'en abuser.

Ou bien, il s'insurgera, il fera trembler l'édifice de votre prospérité. Alors, loin de songer à le rendre indépendant, vous ne penserez qu'aux moyens de l'empêcher de nuire.

Ne serait-il pas plus chrétien de vous demander s'il est juste qu'un seul recueille le fruit du labeur de tous? Ne serait-il pas mille fois plus avantageux pour vous-même de donner satisfaction aux besoins d'une classe qui dans son abaissement ne peut que vous nuire, soit en faisant mal un travail ingrat, soit en refusant de travailler?

Ce principe, — que le travail équivaut au capital et qu'il a droit par conséquent à une partie des bénéfices, — est en train de conquérir sa place au soleil.

Pierre a un capital à faire valoir, mais il ne peut se tirer d'affaire tout seul.

— Associons-nous, lui dit Jacques qui ne possède rien, mais qui sait travailler. Nous ferons valoir ensemble ton capital, et s'il y a du bénéfice, nous aurons chacun notre part.

Voilà le principe ; il est logique, car si le travail ne peut pas grand' chose sans le capital, celui-ci sans le travail n'a guère d'utilité pratique.

En théorie, nous dit-on, rien de plus simple; mais dans l'application, il se présente parfois des difficultés. Ainsi, il est bien rare qu'il n'y ait pas des intermédiaires entre le patron et le simple ouvrier : contre-maîtres, chefs de bureau, etc. Il faut aussi faire une différence entre le capitaliste qui se contente d'avancer des fonds, et celui qui paie de sa personne, qui dirige peut-être l'entreprise et en porte la responsabilité.

Ces difficultés sont plus apparentes que réelles. La meilleure manière de les résoudre, c'est de considérer le patron et tous les employés supérieurs comme étant eux-mêmes des ouvriers, et de leur attribuer un salaire fixe avec une part de bénéfice proportionnée à l'importance de leurs fonctions, toute réserve faite d'ailleurs au sujet de l'intérêt légitime des capitaux engagés dans l'entreprise.

Je sais bien que le capitaliste, le grand industriel, n'entend généralement pas de cette oreille-là, et qu'il a mille bonnes raisons à alléguer pour engager Jacques à donner son temps, ses forces et sa vie en échange d'une misérable pitance. La meilleure de ces raisons, c'est encore la nécessité : il faut vivre, et Jacques n'a rien. Il accepte donc les conditions de maître Pierre; mais son sens inné du droit se révolte, il se sent lésé et va désormais prêter une oreille avide aux fauteurs de révolutions.

Tirez-le de sa condition d'infériorité en lui donnant une part de responsabilité dans la marche de votre industrie et l'espoir d'un bénéfice, vous verrez s'il parle encore de grève et de révolution. Il se relèvera dans la conscience de sa dignité humaine, non point parce qu'il gagnera davantage, mais parce qu'il sentira qu'il est désormais autre chose qu'un simple rouage dans une grande machine; il prendra goût au travail. Les premiers dividendes qu'il touchera, tant minimes soient-ils, feront de lui un capitaliste, c'est-à-dire un conservateur; vous l'aurez gagné à la cause de l'ordre social. En outre, comme il a désormais l'assurance d'améliorer sa position

par son travail, il va chercher à le perfectionner pour le rendre plus profitable; vous le verrez s'instruire, se développer. L'association tout entière en profitera.

C'est là en effet ce qui est arrivé partout où le principe de l'association a été mis en pratique. Les bons résultats se sont montrés tout de suite, aussi nombreux que variés. Plus de mécontentement, partant plus de grèves; accord parfait entre les différentes catégories de travailleurs que l'intérêt unit et ne divise plus, meilleure exploitation, profits plus considérables, rien ne manque à la démonstration.

On a tant contesté la possibilité d'une application universelle de ce principe, qu'il ne sera pas inutile d'en donner quelques exemples tirés des domaines les plus différents, l'agriculture, l'industrie, l'alimentation.

Dans le canton de Vaud, les propriétaires s'associent à leurs fermiers sur la base de l'équivalence des fonctions. L'un donne ses vignes, l'autre son travail; et la récolte appartient mi-partie au propriétaire et au fermier. Il y a de bonnes années, il y en a de mauvaises; mais les chances courues sont les mêmes de part et d'autre. Cette situation développe un esprit de solidarité; des liens d'estime, même d'affection se forment entre les propriétaires du sol et ceux qui le cultivent. Les uns savent qu'ils peuvent compter sur un travail opiniâtre et intelligent, propre à assurer un bon rendement de leur capital, et ils jouissent en sécurité de leurs revenus. Les autres cultivent avec amour les terres dont le produit non-seulement les fait vivre, mais leur permet d'acquérir peu à peu de l'aisance. Tout le monde est content, parce que l'accord des intérêts est parfait.

Nous irons chercher à Genève dans la maison de MM. Billon et Comp. l'exemple tiré de l'industrie. Dans cette maison où se fabriquent des blancs de musique pour le monde entier, les ouvriers ont droit à la moitié des bénéfices. Aussi la plupart sont-ils en train de devenir à leur tour des capitalistes sérieux. Ils sont heureux et fiers d'être associés à une entreprise dont la réussite les intéresse tous personnellement. Il faut avoir vu leur amour pour les patrons, leur zèle, leur activité intelligente, leur esprit d'ordre et de paix, la prospérité que ce concours dévoué donne à l'établissement, pour comprendre combien l'on a tort de dire qu'il est dangereux de toucher à la question sociale.

Enfin il existe à Lausanne une société de consommation qui, après quelques hésitations bien naturelles, s'est décidée à donner à ses employés le 25 °/₀ des bénéfices. Elle n'avait fait jusqu'alors que d'assez piètres affaires, et l'on peut bien dire que sa résolution était un acte de foi. Elle en a été récompensée par un tel accroissement de recettes, qu'en faisant l'abandon du quart de ses bénéfices, elle n'en est pas moins parvenue à quadrupler son fonds social, en sorte que ses actions primitivement de cinq francs ont été transformées en actions de vingt francs.

Ce principe doit être d'une application universelle, ce qui ne veut pas dire d'une application facile. Il y a dans chaque industrie des difficultés spéciales. Rien n'est plus compliqué parfois que d'établir la proportionnalité de la répartition. M. Billon, le hardi et généreux promoteur de cette idée féconde, n'est pas parvenu sans peine à concilier tous les intérêts, mais il y est parvenu; et lorsque, à l'expiration de l'année d'essai, après avoir exposé derechef à ses ouvriers, les principes et le détail de l'association, il leur dit : Si quelqu'un parmi vous pense connaître un mode de faire plus équitable, qu'il le propose sans détour, — c'est à peine si les hommes qu'il avait élevés au rang d'associés lui permirent d'achever la phrase. L'émotion éclata comme un orage, des larmes de reconnaissance coulaient sur tous les visages, toutes les mains

cherchaient la main du patron, toutes les voix s'unissaient pour le bénir.

Non, le peuple n'est pas ingrat envers ses véritables bienfaiteurs, mais il n'appellera jamais de ce nom ceux qui prétendent lui faire des largesses avec l'argent qu'il a lui-même gagné, à la sueur de son front.

Ah ! ce n'est pas nous qui avons soulevé cette brûlante question sociale, dont la discussion effraie une moitié du genre humain. Elle est soulevée depuis longtemps ; elle serait même résolue, si le principe d'association, qui unit les intérêts des patrons à ceux des ouvriers, était mieux compris. Mais on ne peut espérer qu'il le soit de longtemps, quand on voit des hommes sérieux le combattre par des comparaisons peu justes. Eh bien, quand les Polynésiens auraient connu avant nous les bienfaits de l'association, pourquoi y trouver un motif de désespérer de la civilisation moderne? Est-ce à dire qu'en les imitant sur ce point, nous retournerions à l'état sauvage? Mais alors autant dire que nous redescendrions au rang des insectes, puisqu'on trouve dans le monde des abeilles et des fourmis le principe de l'association réalisé sur une grande échelle. D'ailleurs cette ingénieuse comparaison pèche par un point, elle repose sur une notion défectueuse de la vie sauvage. Chez les Polynésiens comme parmi les tribus de l'Afrique centrale, ce n'est pas le système de l'association qui prévaut. La liberté et la propriété, comme nous les comprenons, n'existent pas chez ces races sauvages: le chef de tribu possède tout, le sol et ses produits, la terre et ses habitants. Ceux-ci n'ont rien qui leur appartienne en propre; quand ils ont fait une pêche heureuse, ou amassé une belle provision de fruits, ils sont tenus d'apporter le tout aux pieds du monarque, qui prend ce qui lui convient et leur abandonne gracieusement le reste. Ou je me trompe fort, ou voilà une image assez fidèle de ce qui se passe dans plus d'un centre de civilisation. Ce serait donc peut-être un progrès que d'accorder aux ouvriers un droit sur les bénéfices réalisés par leur travail.

Avons-nous eu tort d'entretenir de ce sujet les lecteurs du *Chrétien évangélique ?* Assurément non, puisqu'il s'agit de les convertir à une idée foncièrement chrétienne. Ce que l'évangile entend par la charité, c'est ce grand principe d'amour qui nous porte à rendre à chacun ce qui lui est dû.

Qu'on ne s'y trompe pas d'ailleurs. Quand les ouvriers, qui ont l'instinct des situations, verront que les classes éclairées s'occupent sérieusement de les affranchir, ils attendront plus patiemment la solution d'une question qui touche à leurs intérêts les plus chers. Car, au fond, le peuple est patient, comme quiconque a beaucoup souffert.

AUG. GLARDON.

REVUE CRITIQUE

M. COLANI ET LE PROTESTANTISME ÉVANGÉLIQUE, par M. F. Godet, professeur. — Paris, Sandoz et Fischbacher, éditeurs, 1873.

Sous ce titre, M. le prof. F. Godet, à qui nous devons déjà plus d'une belle apologie du christianisme évangélique, vient de publier le discours qu'il a prononcé à Nîmes et à Montpellier en réponse à des conférences d'un des chefs du *protestantisme libéral* français. Le public religieux lira avec intérêt et profit ces pages, où une science solide, l'élévation, la nouveauté des aperçus, nous dirions même le *libéralisme* des vues, si ce mot n'avait été injustement accaparé de nos jours par le rationalisme, s'unissent aux convictions évangéliques les plus fermes et à une chaleur d'âme communicative. M. Godet n'est

pas de ces hommes qui, pour défendre l'orthodoxie, s'enferment dans les vieux retranchements, dans des formules stéréotypées ; il tient compte des objections, il suit le contradicteur sur son terrain ; il sait trouver une nouvelle ligne de défense, quand les anciennes ne suffisent plus, et faire jaillir de la réfutation des arguments positifs pour la vérité.

Nous ne pouvons donner ici qu'une idée très incomplète du contenu de cette brochure, que voudront lire toutes les personnes qui prennent un sérieux intérêt aux débats religieux et théologiques si vivement engagés de nos jours.

Le premier point de la discussion, et le plus important sans doute, porte sur *l'autorité de la Bible,* contre laquelle M. Colani élève diverses objections. Avant d'entrer dans l'examen détaillé de ces objections, M. Godet expose la manière en laquelle il convient d'envisager la Bible, et il se sépare d'un point de vue qu'on pourrait appeler ultra-orthodoxe, qui n'a été ni celui des Pères, ni celui des Réformateurs, et d'après lequel la Bible serait un texte immédiatement dicté par Dieu même. L'auteur établit avec soin le rapport qui existe entre ces trois faits qu'il ne faut pas confondre : *rédemption, révélation, Bible.*

Il y a une œuvre divine qui s'accomplit sur la terre pour l'éducation et la *rédemption* du genre humain. Cette œuvre existe, ce grand travail s'est fait, le résultat en est le salut accompli en Christ et proclamé dans le monde. Pour cette œuvre de rédemption, Dieu s'est servi d'agents humains et les a associés à sa pensée dans la mesure où ils devaient concourir à son exécution : c'est la *révélation* dont les phases progressives marchent de pair avec celles du travail rédempteur. Ceux qui reçoivent la révélation ne la reçoivent pas pour eux-mêmes seulement, ils doivent la publier ; cette publication se fait d'abord de vive voix, puis par l'écriture. Les prophètes rédigent les révélations qu'ils ont reçues, le témoignage oral des apôtres est recueilli soit par eux-mêmes, soit par leurs disciples : voilà la *Bible.* La Bible n'est pas la révélation elle-même, elle en est le compte-rendu, elle est le document authentique de la rédemption du genre humain ainsi que des révélations dont cette œuvre a été accompagnée.

Tel est le point de vue où M. Godet se place pour apprécier les objections de M. Colani contre l'autorité de la Bible. Il les passe en revue, il les pèse avec loyauté, il en réfute plusieurs complétement et avec bonheur, et il montre que si quelques-unes sont valables et même décisives contre une manière d'envisager la Bible qui la confondrait avec la révélation elle-même, ces objections n'atteignent pas la conception *biblique* de la Bible.

Reste la question : à quels caractères positifs, puis-je, moi, aujourd'hui, reconnaître la Bible comme le document divinement voulu de l'œuvre divine ? A quoi l'auteur répond : Elle s'attribue elle-même une pareille dignité, et l'esprit qui anime tout ce livre confirme cette prétention. Qu'y trouvons-nous continuellement ? l'homme humilié, Dieu glorifié. L'esprit de ce livre n'est pas l'esprit de l'homme, on y sent un souffle supérieur, la parole de Dieu y vibre dans la parole humaine et communique à l'âme qui s'abandonne à ce puissant et saint contact avec Dieu une commotion semblable, dans une certaine mesure, à celle dont a été accompagné l'acte révélateur. L'autorité du pain c'est de nourrir, la Bible prouve son autorité en nourrissant les âmes qui ont faim et soif de Dieu, de pardon, de justice, de sainteté.

Le second sujet traité dans cette brochure, c'est la question des *miracles.* M. Colani en nie la possibilité morale, le caractère religieux, la certitude. M. Godet nous y montre une des formes de la révélation ; ils appartiennent comme partie intégrante à la grande histoire du règne de

Dieu; « les miracles sont les splendeurs révélatrices du salut du monde qu'accomplit Jésus-Christ et qu'ils figurent sous ses différents aspects. » Voilà la raison pour laquelle il ne se fait plus de pareils miracles depuis Jésus et les apôtres, c'est que le salut est accompli et la révélation achevée.

L'auteur fait remarquer avec finesse que si les miracles bibliques n'étaient que des inventions humaines, on les trouverait sans doute semés indifféremment sur tout le parcours de l'histoire; mais non, ils sont intermittents et leur apparition correspond avec les principales phases de la révélation dont ils sont l'auxiliaire; après chacune de ces phases, Dieu se retire en quelque sorte, laissant à l'homme la tâche de s'approprier librement ce qu'il lui a donné. Et quant à la réalité des miracles de Jésus, n'avons-nous pas, pour nous en assurer, le témoignage de quatre récits concordants pour le fond, variés dans les détails, exempts de déclamation, portant au plus haut degré le caractère de la crédibilité, et n'avons-nous pas tout le tissu même de l'histoire évangélique dont il est impossible de détacher les miracles? Il est telle parole, tel enseignement de Jésus qui s'entrelace tellement avec le récit du miracle qu'il n'en peut être séparé et qu'il devient absolument inexplicable si l'on suppose que le fait n'a pas eu lieu réellement.

Mais c'est surtout dans la troisième partie de la brochure que le ton de l'orateur s'élève, s'anime et devient entraînant. C'est un parallèle éloquent entre les *deux formes de protestantisme* qui partagent aujourd'hui l'église de France. Tout en reconnaissant ce que les affirmations de M Colani sur Dieu et sur Jésus-Christ contiennent encore de valeur au point de vue du spiritualisme et du déisme, M. Godet montre qu'elles sont insuffisantes pour expliquer l'histoire, pour donner un prix à la vie, pour apaiser les soulèvements de la conscience et les orages du cœur, pour opérer enfin l'œuvre la plus difficile, celle de nous arracher nous-mêmes à nous-mêmes. Un Dieu qui se perd dans le sublime lointain de l'idéal et qui ne peut tendre la main à ses créatures à travers l'épaisse muraille de la nature qui le sépare de nous, un Jésus qui n'est pas un Sauveur, mais seulement un Socrate juif, un révélateur et encore un révélateur qui s'est trompé sur plus d'un point, est-ce donc là tout ce que réclament nos besoins, est-ce là tout ce que la religion a à me donner. « A nous qui avons senti le venin du péché circuler dans nos veines, il nous faut le Jésus des Evangiles, celui que Dieu nous donne; un Jésus qui nous rende cette vie en Dieu sans laquelle le péché reprend continuellement en nous le dessus; un Jésus qui nous apporte ces deux dons indispensables et inséparables qui constituent la vie de l'âme, la *justice* devant Dieu et la *force* qui émane de lui; un Jésus qui nous offre dans sa vie personnelle le spectacle de la vie humainement vécue, dans sa mort celui de notre mort de pécheur saintement subie, et au terme enfin de son existence terrestre l'élévation de notre nature humaine à l'état divin, la réalisation de notre destination éternelle; un Jésus qui, après avoir accompli en lui-même cette sublime histoire, ait la puissance de la reproduire en nous et de nous faire monter à sa suite ces degrés successifs de l'échelle céleste, justice, sainteté, gloire; un Jésus qui nous prépare à devenir ainsi un jour, dans de plus hautes sphères, ce qu'il a été lui-même ici-bas, les libres agents de la toute-puissance, les joyeux organes de la sainteté, les éternels porteurs de la charité divine. Voilà le Jésus qu'il nous faut. Avec celui-là, nous savons pourquoi nous vivons, pour qui nous travaillons, nous souffrons, nous mourons. »

L'auteur rappelle en terminant que c'est la foi à ce Jésus-là qui a renouvelé le monde il y a dix-huit siècles et qui dans

les temps modernes a produit une des plus nobles races et des plus saintes apparitions qu'ait vues la terre depuis les jours apostoliques, l'église réformée de France. Au nom de ces souvenirs chers et glorieux, il invite les protestants français à donner à leur pays qui semble avoir soif de renouvellement, non une coupe qu'on a préalablement vidée de son contenu, mais l'eau vive qui peut seule désaltérer, et il forme le vœu, dicté par une tendre et chaleureuse sympathie, que ceux qui jusqu'à présent se sont contentés de toucher le bord du vêtement du Seigneur, s'approchent et mettent leur main dans la sienne, s'approchent encore et posent comme saint Jean leur tête sur son sein. Approcher, approcher encore, voilà le mot d'ordre pour les uns et pour les autres, pour ceux qui sont loin et pour ceux qui sont déjà près. Joignons-nous à ce vœu, prenons aussi pour nous cette exhortation et remercions l'auteur de cette belle conférence, qui ne nous est pas moins utile qu'aux protestants de France.

F. J.

CHRONIQUE

—

10 mai 1873.

Il se passe d'étranges choses à Bethléem, cette petite cité judaïque chère à tous les disciples du Christ. La chapelle construite au-dessus de la grotte de la Nativité est depuis quelques semaines le théâtre de luttes indécentes et ridicules entre les prêtres de l'église latine et ceux de l'église grecque. On s'y bat à coups de poings et à coups de cierges ; et dans cette crypte vénérable, où depuis quinze siècles retentissait chaque jour le cantique des anges : « Paix sur la terre, bonne volonté parmi les hommes, » on n'entend plus que des imprécations de fureur et le fracas des meubles brisés. Les latins s'étaient permis de remplacer les tapisseries qui en décorent les parois par d'autres où figuraient des inscriptions romaines ; les prêtres grecs se sont hâtés de déchirer ces tentures hétérodoxes. De là d'interminables disputes, dans lesquelles plusieurs des révérends pères ont été mis hors de combat.

On croyait que tout était fini, lorsqu'un télégramme de Constantinople apprend à la chrétienté stupéfaite qu'un nouveau conflit a éclaté entre les deux partis rivaux au sujet des..... lanternes, placées dans la crypte par les grecs et que les latins ont brisées pour rendre à leurs adversaires la monnaie de leur pièce!

Que doivent penser les Turcs? Quel mépris pour la religion chrétienne de telles scènes dans un tel lieu ne vont-elles pas leur inspirer!

Le chef des Mormons, le trop célèbre Brigham Young, vient de quitter l'Utah avec ses plus fidèles partisans pour aller fonder une nouvelle colonie dans les déserts de l'Arizona. Il annonce l'intention de convertir les Apaches, cette farouche peuplade indienne rebelle au joug des Etats-Unis. Mais il est plus probable que c'est un effort suprême pour sauver de la destruction la religion dont Brigham Young s'est fait le prophète. Il a eu soin en effet de publier que son départ n'affectait en rien sa position de directeur de l'église mormone, et que les âmes de ses sectateurs devaient rester soumises à son autorité. Peut-être espère-t-il qu'en s'éloignant du territoire envahi par la civilisation chrétienne, il regagnera le prestige que l'établissement d'un magistrat américain sur les bords du Lac Salé lui avait fait perdre.

A l'âge de soixante-deux ans, quitter une position toute faite, un centre de civilisation qu'on a soi-même créé à force d'énergie et de persévérance, pour aller s'enfermer dans les montagnes d'un pays sauvage, c'est un acte d'héroïsme que nous ne cherche-

rons pas à rabaisser. Il faut que l'apôtre des mormons se sente encore bien fort et qu'il ait une confiance bien grande dans la bonté de sa cause pour ne s'être pas laissé arrêter par les difficultés d'une entreprise aussi hasardeuse. Quoi qu'il en soit, il est peu probable qu'il réussisse à rendre à sa fortune son ancienne splendeur. Voilà le paradis terrestre des *saints des derniers jours* livré à l'influence américaine; ce ne sera bientôt plus qu'une simple dépendance de l'Union. Le rêve du mormonisme aura duré une quarantaine d'années, ce qui, à une époque positiviste comme la nôtre, est déjà beaucoup. Sans être prophète, on peut prédire avec assez d'assurance qu'avant la fin du siècle cette religion bâtarde aura vécu.

La ville de Londres vient d'être le théâtre d'un des plus brillants faits d'armes que les chroniqueurs de la religion chrétienne aient jamais enregistré. Dans un des quartiers perdus de cette Babylone moderne, Satan avait élevé une forteresse connue sous le nom de château d'Edimbourg. C'était un grand édifice contenant, outre plusieurs salles à boire, un immense casino où les bals alternaient avec les concerts pour l'agrément des classes ouvrières. Ce palais de la débauche voyait accourir chaque soir des centaines de personnes des deux sexes, artisans, ouvriers, petits commerçants, qui jetaient dans ce gouffre leur argent et leur santé.

Un jeune médecin, le docteur Barnardo, qui travaillait depuis quelques années à l'évangélisation des enfants pauvres, apprend un jour que plusieurs des jeunes gens, objets de sa sollicitude, ont été vus au château d'Edimbourg. Il s'y rend aussitôt. Révolté à la vue des scènes de débauche dont il est le témoin, il prend la résolution de mettre le siège devant cette citadelle de l'ennemi des âmes. Il loue des terrains vagues qui s'étendaient dans le voisinage, y installe une tente assez vaste pour abriter une assemblée de deux mille personnes; puis il commence son œuvre de relèvement par la simple prédication de la Bonne Nouvelle.

Il parvint à réunir autour de lui une centaine de personnes, arrachées une à une à leur vie de dissipation. Alors il appela à son aide un de ces missionnaires qui travaillent dans les rues de Londres, Josué Poole, un homme à l'âme de feu, d'une éloquence populaire, à la fois simple et puissant.

Josué Poole vint s'établir avec sa femme dans le quartier. Il prêchait chaque soir sous la tente et attirait la foule par la ferveur de ses sentiments autant que par l'originalité de son esprit. Les habitués du château d'Edimbourg ne résistaient pas au désir d'entendre cette voix puissante, qui les transportait dans les régions élevées et pures du monde invisible. Insensiblement dégoûtés de leurs grossiers plaisirs, ils délaissent la taverne, qui finit par se vider. Les affiches les plus attrayantes, les plus brillantes illuminations restent sans effet. Au bout de sept mois, le propriétaire du château d'Edimbourg, se trouvant ruiné, mit en vente sa grande maison. Le Dr Barnardo l'acheta pour le compte de la jeune église, au prix de 112000 francs, et transforma en chapelle la salle de concerts qui avait si souvent retenti des bruyantes acclamations et des cris d'une foule ivre de gin.

La France vient d'achever, aux applaudissements de l'Europe, la grande tâche que la guerre lui avait imposée. D'après un traité conclu entre M. Thiers et le prince de Bismark, le dernier milliard sera payé au mois de septembre; et à la même époque les dernières troupes allemandes disparaîtront du territoire français.

On voudrait se réjouir sans arrière-pensée de cette heureuse délivrance; mais

l'homme éminent, au patriotisme et à la sagesse de qui elle est dûe, n'obtient guère que de l'ingratitude pour récompense de ses services. Et cette ingratitude se manifeste par des actes qui donnent fort à craindre pour l'avenir du pays. Plusieurs siéges étaient vacants à l'assemblée nationale; il fallait y pourvoir par de nouvelles élections. Ces élections ont eu lieu, et ce sont les candidats radicaux qui ont presque partout remporté la victoire. Ces hommes que l'inintelligence politique des populations a portés à l'assemblée sont les représentants de la révolution, les adversaires de la république conservatrice que préside M. Thiers. L'armée dont ils sont les éclaireurs, a pour arrière-garde la démagogie communarde et pour étendard l'athéisme. Si les radicaux arrivaient au pouvoir, — et ils paraissent avoir des chances sérieuses, — c'en serait fait de la vraie liberté, de celle qui consiste à respecter l'indépendance d'autrui, les convictions religieuses, la propriété individuelle. Leur chef, à la fois prophète et dictateur, donne par son attitude et par ses discours la mesure du régime que la France aurait à subir. Ce serait un despotisme autoritaire en politique et en religion, aussi redoutable aux intérêts spirituels de la nation que celui d'un César allié aux ultramontains.

Les progrès marqués du radicalisme sont à cette heure le péril particulier de la France, et l'on ne voit guère comment ou plutôt par qui ce péril peut être conjuré.

Le salut serait dans la régénération morale de la nation, qui se perd faute de convictions sérieuses. C'est là ce qu'un célèbre orateur et homme d'Etat vient de rappeler à ses concitoyens dans un ouvrage récent[1]. Il fait bon entendre cette voix retentissante proclamer que l'irréligion et le matérialisme sont la cause première des maux de la France, qu'une société dans laquelle serait effacée l'idée d'un Dieu infini de qui tout émane et auquel tout retourne, serait une société perdue, et qu'avec l'idée de Dieu périt nécessairement celle de la justice du droit, de la fraternité humaine.

M. Jules Favre estime que l'affaiblissement de la croyance en Dieu étant une cause directe de désordre social, tous les patriotes éclairés doivent travailler à la faire revivre dans les âmes, et que l'Etat doit y coopérer par la propagation de l'instruction primaire. Il est persuadé que l'étude sérieuse des problèmes religieux rendra au christianisme son autorité, et que cette autorité sera d'autant plus grande qu'elle s'exercera en dehors de l'alliance avec l'Etat.

Nous partageons cette conviction; seulement le spiritualisme de M. Jules Favre ne suffit pas. « Vous croyez en Dieu, disait Jésus-Christ, croyez aussi en moi. » C'est la foi en Jésus-Christ que nous voudrions voir revivre dans les âmes; car il n'y a d'hommes vraiment libres que ceux dont l'âme a été affranchie par le Fils de Dieu.

En attendant que se lève pour la France le jour de la libération spirituelle, les éducateurs religieux du peuple profitent de leur empire sur les âmes pour cultiver la superstition. Les apparitions de la Vierge ont recommencé de plus belle.

Dernièrement, près de Montpellier, une jeune fille vit sur un arbre un être d'espèce étrange, car à la demande qui lui fut adressée par la naïve élève de séminaire, il répondit: Je suis l'Immaculée Conception (!!). Des milliers de personnes accoururent pour jouir du phénomène, mais seule la jeune fille eut le privilége de voir l'apparition miraculeuse.

Des faits pareils, relatés avec enthousiasme par des journaux qui se prétendent religieux, nous transportent en plein moyen-âge. Et dire que le pape, qui aime tant à sermonner du fond de sa prison imaginaire, ne proteste pas contre un abus aussi scan-

[1] *Conférences et discours littéraires*, précédés d'une introduction, par Jules Favre.

daleux ! Mais il ne faut s'étonner de rien. A-t-il protesté, ce doux et pacifique vieillard, contre les actes de barbarie commis au nom de la foi et du droit divin par le curé espagnol de Santa-Cruz ? Cet homme ignoble parcourait récemment les montagnes de sa patrie avec une bande de carlistes enragés comme lui, mettant tout à feu et à sang, fusillant les prisonniers, massacrant jusqu'aux vieillards. Le pape a-t-il élevé la voix pour flétrir cette conduite atroce ? A-t-il imposé silence aux journaux catholiques qui glorifiaient le curé de Santa-Cruz ? Nullement ; les intérêts de l'église persécutée réclament toute son attention, il a assez à faire d'exciter à la résistance ses évêques, que des gouvernements impies prétendent obliger à respecter les conventions.

La république espagnole vient de faire une bonne action, dont il faut lui savoir d'autant plus de gré qu'elle n'est pas dans une situation bien réjouissante : elle a aboli l'esclavage dans l'île de Porto-Rico. Pour ménager une transition entre l'état de servitude et celui de liberté, les Cortès ont décidé que les affranchis travailleraient encore pendant trois ans au service de leurs anciens maîtres, qui recevront une indemnité proportionnée à la grandeur de leur sacrifice.

Les Cortès ont voté cette grande mesure à l'unanimité ; tous les partis s'étaient confondus, et, pour la première fois peut-être, cette assemblée présentait le spectacle d'une parfaite unité. Malheureusement, cela n'a pas duré. Les divergences politiques ont reparu dès le lendemain, plus accentuées que jamais ; et la république est de nouveau déchirée par des luttes intestines, qui donnent beau jeu à l'insurrection carliste.

Il est bien remarquable que l'activité missionnaire n'ait pas été entravée par les troubles politiques. Quand on lit dans les journaux le récit des conflits entre républicains unitaires et républicains fédéralistes, des insurrections dans l'armée ou dans le peuple, des batailles gagnées ou perdues dans la guerre avec les carlistes, des luttes et des trahisons parlementaires, et qu'on se représente l'état de ce malheureux pays bouleversé de fond en comble, on se demande comment les messagers de l'évangile peuvent poursuivre leurs travaux, où ils trouvent des auditeurs disposés à faire taire leurs haines politiques, leurs angoisses patriotiques, leurs inquiétudes personnelles, pour prêter l'oreille aux accents d'un prédicateur religieux. Et pourtant, les auditoires n'ont en général pas diminué, les écoles fonctionnent avec régularité, des âmes se convertissent. A Madrid, à Séville, à Cordoue, à Malaga, à Grenade, à Cadix, à Sarragosse, à Carthagène, à Barcelone, à Valladolid, à Alicante, dans toutes les grandes villes d'Espagne, des églises évangéliques s'organisent ou se développent ; et un missionnaire écossais pouvait écrire de Cadix, le 8 mars dernier : « Les amis de l'Espagne auraient tort de désespérer. Nous avons eu des difficultés, nous en avons encore ; mais des milliers de personnes en Espagne ont embrassé la foi chrétienne. J'espère même que nous pourrons profiter de l'état actuel du pays pour progresser plus rapidement. »

Dieu fasse qu'il en soit ainsi !

La société biblique de Rome a tenu dernièrement sa deuxième assemblée annuelle. Le rapport donnait des détails fort satisfaisants sur la marche de cette œuvre, importante entre toutes. L'édition du Nouveau Testament publiée dans la ville pontificale s'écoule rapidement ; les recettes ont surpassé les dépenses.

Deux mille personnes assistaient à la réunion ; des discours fort applaudis ont suivi la lecture du rapport. C'est la papauté, avec ses erreurs et ses crimes, qui a

servi de thème principal aux orateurs. Nous le regrettons ; la parole de Dieu, que la société biblique s'est donné pour mission de répandre dans toute la péninsule, est assez puissante pour qu'il soit pour le moins oiseux d'ajouter à ses enseignements des récriminations passionnées contre l'erreur. Ce n'est pas par l'analyse qu'on dissipe les ténèbres, ni par une démonstration savante de leur influence pernicieuse ; il suffit de promener en tous sens et sans relâche un flambeau bien allumé. Les attaques humòristiques, les véhémentes philippiques des Gavazzi et des Ribetti contre la papauté peuvent faire tomber quelques préjugés; nous croyons qu'elles ont pour résultat principal de présenter la prédication évangélique sous un faux jour et de la faire envisager comme n'étant qu'une arme de guerre. Or il s'agit de tout autre chose que de faire pièce à la hiérarchie romaine et de vaincre la papauté. Il s'agit de porter l'attention des âmes sur les choses invisibles. Ce qu'il faût pour cela, c'est la prédication de la croix de Christ La controverse ne réussit guère qu'à exciter les passions et à détourner de l'examen de soi-même. Il est bien difficile aux auditeurs d'un controversiste de ne pas voir en lui le propagandiste qui cherche à gagner des partisans, plutôt que l'ambassadeur de Celui qui était en Christ, réconciliant le monde avec soi et inaugurant l'ère de la bienveillance parmi les hommes.

L'église des vallées vaudoises commence à se douter qu'elle a eu tort de vouloir à la fois s'étendre en Italie et rester piémontaise. Les congrégations qu'elle a formées dans la péninsule, tendent à rejeter l'autorité d'un synode caché dans les hautes régions alpestres, sur l'extrême frontière du royaume. Déjà plusieurs scissions regrettables se sont produites avec éclat, à Florence en particulier, et si ce mouvement se continuait, l'église vaudoise finirait par se trouver presque aussi isolée qu'il y a cinquante ans.

Le roi de Piémont a été plus avisé: en devenant roi d'Italie, il a changé de titre et de ville capitale; sans renier son origine, il s'est réellement transformé. En l'imitant, l'église vaudoise aurait répondu aux vœux des Italiens; elle aurait rencontré plus de sympathies, exercé plus d'influence. Au lieu de se trouver en présence d'un église libre italienne qui lui ravit sa couronne, elle serait elle-même aujourd'hui l'église italienne par excellence. Tout le monde y aurait gagné.

Il est vrai qu'elle a transporté à Florence sa faculté de théologie et sa commission d'évangélisation; mais ce n'est là qu'une demi-mesure. La direction de l'œuvre n'est pas à Florence, et le synode n'a pas cessé d'être vaudois.

La commission d'évangélisation a compris qu'il fallait chercher à sortir de cette fausse position. Elle a convoqué à Florence une conférence des congrégations soumises à l'autorité de la Table. Trente-sept stations étaient représentées ; plusieurs députés étaient venus de très loin, de Venise, de Naples, de Sicile.

La situation embarrassante où se trouve l'église à été l'objet d'un examen approfondi. Malheureusement, l'assemblée n'avait pas de mandat officiel; elle a dû se contenter d'émettre des vœux et de provoquer la création de conférences régionales, composées de pasteurs et d'anciens, qui se réuniront deux fois par an. On aura là une espèce de synode au petit pied, sans autorité réelle, partant sans grande influence sur les destinées de l'église. Ce sera au synode officiel, qui doit se réunir au mois de septembre, de décider si l'église vaudoise suivra ses filles dans leur mouvement vers la création d'une communauté italienne, ou si elle achèvera de s'aliéner leurs sympathies par une résistance obstinée à leurs aspirations.

Les vieux-catholiques d'Allemagne ont

eu le mois passé, à Bonn, une réunion à laquelle assistaient une centaine de délégués envoyés par les paroisses libérales de la Prusse rhénane, de la Westphalie, de la Silésie, de Bade et de Bavière. On y a décidé de convoquer pour le 4 juin, à Cologne, une assemblée électorale ayant pour mission de nommer un évêque, et pour le 1er septembre, à Constance, un congrès où les députés de la Suisse seront admis.

La commission permanente avait préparé des statuts pour la constitution des nouvelles paroisses. Elle demandait que ce projet fût communiqué aux paroisses qui feraient parvenir leur préavis à l'assemblée électorale. L'évêque une fois nommé, le synode prononcerait, sous sa présidence, en dernier ressort.

Cette proposition a paru trop hardie à plusieurs délégués, qui ont tenté de s'opposer à une démarche, selon eux pleine de périls. Leur opinion n'a pas prévalu; mais on voit dès maintenant se dessiner deux partis chez les vieux-catholiques d'Allemagne. Les uns, sous l'influence de M. Döllinger, voudraient qu'on prît garde de rompre avec la hiérarchie romaine, qu'ils espèrent peut-être amener à résipiscence. Les autres, conduits par le professeur de Schulte, ont une vue plus claire de la situation. Ils comprennent que c'en est fait de l'alliance avec Rome, et sans prononcer le mot de séparation, ils travaillent hardiment à faire de la séparation une réalité. C'est avec eux que sont nos sympathies; et nous croyons que s'ils ne faiblissent pas au dernier moment, c'est à eux que l'avenir donnera raison.

En Suisse, la lutte se développe et les conséquences des principes contradictoires mis en présence se déroulent avec une logique rigoureuse.

Les curés du Jura bernois, au nombre de quatre-vingt-dix-neuf, refusent de se soumettre aux injonctions du gouvernement bernois et de se taire quand Mgr. Lachat leur ordonne de parler. Aussitôt les voilà destitués; on leur ôte les registres de l'état civil, on leur interdit la chaire, il ne leur est même plus permis de baptiser.

A Soleure, les curés signent une protestation contre les actes du gouvernemen — 25 fr. d'amende.

Ils lisent en chaire le mandement épiscopal; — 50 fr. d'amende.

Plusieurs d'entre eux se permettent d'attaquer du haut de la chaire l'autorité de l'Etat en matière ecclésiastique; — 100 fr. d'amende.

Mgr. Lachat s'obstine à rester dans son palais épiscopal, malgré sa destitution; — un commissaire de police lui fait poliment passer la frontière.

On voit que l'Etat n'y va pas de main morte. On lui résiste, il sévit; qui oserait le blâmer? Il est resté dans les limites que lui assignent les conventions. Et cependant sa manière d'agir est interprétée comme un outrage à la liberté de conscience et assimilée à une persécution. Des journaux français et même des journaux anglais l'accusent ouvertement de violer les lois de la morale publique. Ont-ils tort en cela? Assurément, au point de vue du droit reconnu, du droit conventionnel. Mais au fond et à ne tenir compte que des dictées de la conscience morale, ils ont raison. Il n'y a pas de convention qui tienne devant les arrêts souverains de la conscience.

Telle est la position créée par l'union de deux ordres incompatibles; tout le monde a tort et tout le monde a raison, suivant le point de vue auquel on se place pour juger le différend. Il suffit de parcourir les journaux pour se rendre compte de la perplexité dans laquelle le conflit du pouvoir ecclésiastique et du pouvoir séculier a jeté les esprits.

L'événement le plus important du mois,

nous paraît être la nomination d'un ecclésiastique libéral à la cure d'Olten. L'abbaye des chanoines de Soleure ayant refusé de reconnaître la destitution de l'ancien titulaire, et, par conséquent, d'en présenter un autre, la paroisse d'Olten fut autorisée par l'Etat à choisir elle-même son curé. Elle jeta son dévolu sur M. le professeur Herzog, et l'Etat s'empressa de ratifier ce choix qui lui paraissait fort heureux. M. Herzog unit, en effet, à une science de bon aloi, au mérite d'une vie irréprochable, l'avantage d'être de tout point d'accord avec le gouvernement sur la compétence de l'Etat en matière ecclésiastique. Dans un centre libéral comme Olten, secondé par le curé Gschwind et par le *Volksblatt*, organe des libéraux, il pourra exercer une grande influence sur le mouvement anti-romain. Cette nomination est donc par le fait des circonstances actuelles, un événement d'une certaine portée. Elle est aussi très significative en elle-même, M. Herzog étant, à notre connaissance, le premier ecclésiastique suisse qui ait accepté une nomination illégale au poste de curé. Il a fait preuve de courage; mais sa position ne laisse pas que d'être assez étrange, à présent que le voilà installé dans des fonctions relevant d'un évêque qui vient de l'excommunier. Quel sera, auprès des catholiques romains, le succès d'un ministère exercé dans des conditions si anormales? Un avenir prochain nous le montrera.

Ce n'est pas seulement dans les régions officielles que la lutte s'envenime; la division en deux partis s'accuse de plus en plus au sein des populations catholiques. Là surtout est le danger pour la patrie suisse. Des conférences ultramontaines ayant pour but de protester contre les décisions du gouvernement et de faire acte d'adhésion à la politique du saint siége se sont tenues ici et là. D'autre part, les catholiques libéraux se sont réunis sur plusieurs points en assemblées nombreuses, tantôt pour féliciter le conseil fédéral de sa fermeté dans l'application des lois, tantôt pour encourager les gouvernements cantonaux à soutenir leurs droits. Tout cela est fort légitime, mais les esprits s'aigrissent. On a pu le voir dans le village d'Arlesheim (Bâle-Campagne), où les vieux catholiques avaient convoqué une conférence de leur bord. Les ultramontains s'y sont rendus en nombre, armés de bâtons; ils avaient prémédité d'intimider les orateurs, et leur dessein avait déjà reçu un commencement d'exécution, quand la milice cantonale est intervenue fort à propos pour faire respecter le droit de réunion.

Dans cette lutte entre catholiques, les torts sont presque constamment du côté des partisans de Rome; il semble qu'à leurs yeux tous les moyens soient bons quand il s'agit de défendre leur point de vue. On pressent à leur manière d'être, de parler, d'écrire surtout, que si jamais ils avaient la haute main sur les destinées de la Suisse, la liberté de conscience ne tarderait pas à passer à l'état de souvenir.

A la vue de ces complications de tout genre, de ces conflits de plus en plus graves entre des pouvoirs rivaux, également redoutables et également opiniâtres, il est bien difficile de se défendre d'un sentiment d'effroi. On se demande comment tout cela finira et ce qu'il faut penser de l'avenir de la Suisse divisée par ces questions irritantes de droit politique et de droit ecclésiastique, qui, après douze siècles de luttes incessantes, ne sont pas encore résolues. Heureux ceux qui peuvent se réfugier dans la pensée qu'une main toute-puissante règle les destinées des nations comme celles des individus, et que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu, quelle que soit d'ailleurs la couleur de leur drapeau !

**

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

—

Vaud.

Eglise libre, synode de 1873.

Mai 1873.

Le lundi 5 mai une nombreuse assemblée était réunie dans la chapelle des Terreaux à Lausanne pour entendre la prédication d'ouverture du synode qui devait être prononcée par M. le professeur Astié. L'orateur avait choisi pour texte ces paroles du Seigneur (Math. XIII, 52): « *Tout scribe bien instruit pour le royaume des cieux est semblable à un père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes.* » Ce discours, dont le prochain numéro du ce journal publiera quelques fragments, fut écouté du commencement à la fin, c'est-à-dire durant près d'une heure et demie, avec la plus profonde attention et, si nous ne nous trompons, avec la satisfaction la plus entière pour l'âme comme pour l'intelligence.

Le synode entendit ensuite le rapport annuel de la Commission *synodale*, auquel nous empruntons les indications suivantes:

Nos frères Louis Burnier et Henri Thomas, de Bex, ne sont plus. Ce dernier s'est endormi dans le Seigneur le jour même qu'il avait fixé pour résigner ses fonctions pastorales. Ce double départ laisse un grand vide au milieu de nous. Cinq nouveaux noms ont été inscrits sur le registre des ministres de notre église. Le conflit qui s'était élevé entre les deux églises libres d'Yverdon vient de recevoir une solution qui contribuera beaucoup, nous en avons la ferme espérance, à rapprocher des chrétiens si bien faits pour s'entendre, malgré les divergences qui les séparent. L'idéal de l'association religieuse qui s'appelle l'église n'est nullement, en effet, de ne compter dans son sein que des représentants d'une seule tendance ecclésiastique et même théologique. Ce qui crée et développe la vie, c'est la mise en commun des conceptions différentes, non pas contraires de la vérité. L'œuvre du *ministère itinérant* paraît avoir donné jusqu'ici des résultats encourageants. Les visites à domicile faites par le pasteur revêtu de ce ministère sont bien accueillies de tous, et les cultes présidés par lui sont très fréquentés. Le rôle des membres inscrits de l'église libre vaudoise accuse actuellement un chiffre de 3870 ; depuis son origine, notre église s'est augmentée d'environ 700 membres. Il y eu en outre 3850 auditeurs plus ou moins réguliers. Durant l'année qui vient de s'écouler il a été béni par nos pasteurs 77 mariages, baptisé 216 enfants ; 569 catéchumènes ont reçu l'instruction religieuse; 124 écoles du dimanche réunissant plus de 1200 enfants sont dirigées par des membres de l'église libre. Nos cinq écoles primaires comptent plus de 200 enfants, garçons et filles. Sur ce total un tiers seulement appartient à des membres de l'église.

A la lecture du rapport de la commission synodale succéda celle du rapport de la Commission *des études*. La faculté de théologie dans son ensemble (les trois auditoires réunis) renferme 47 élèves dont 18 Vaudois. La caisse des études a reçu durant l'année dernière fr. 29 047; ses dépenses ont été de fr. 24 742; le traitement des professeurs a été élevé à fr. 2 600. Quant au legs de Rumine, qui s'est trouvé réduit à environ fr., 60 000 le synode a décidé qu'une somme de fr. 25 000 serait affectée au rachat d'actions de la société immobilière du Maupas, afin de diminuer le loyer du bâtiment de la faculté, et de dépenser par annuités décroissantes réparties sur un espace de dix ans le reste de ce legs.

Ici se place un incident dont l'importance n'échappera à aucun de nos lecteurs, et qui occupa le synode durant deux séances consécutives.

M. Cordey, pasteur à Aubonne, à l'occasion du rapport de la commission des études, présenta au synode, en son nom propre, la proposition suivante :

« Considérant que l'église libre a été fondée en vue du maintien de la saine doctrine.

» Considérant que M. le professeur Astié déclare partager les principes de la théologie dite indépendante.

» Le synode décide:

» Une commission de cinq membres, nom-

mée par le synode sera chargée, d'examiner si les principes de la théologie indépendante sont de nature à compromettre l'avenir de l'église libre et le maintien de la saine doctrine.

» Cette commission transmettra son rapport à la commission synodale. »

Longuement motivée par son auteur, cette proposition donna lieu à une discussion sérieuse, qui aboutit à la résolution suivante, due à l'initiative de M. Paul Burnier, et qui fut votée à la presque unanimité des membres de l'assemblée : « M. le pasteur Cordey ayant retiré sa proposition d'enquête (elle avait été en effet retirée vu son caractère inconstitutionnel) au sujet de la théologie indépendante relativement aux écrits de M. le professeur Astié, le synode considérant que M. Astié a déclaré professer la foi exprimée dans l'article 2 de la constitution qui nous régit, et que, dans son enseignement, il n'a fait qu'user de sa liberté dans les limites de l'article ci-dessus, croit pouvoir rassurer les églises au sujet de M. Astié, la commission des études étant d'ailleurs chargée par son règlement de pourvoir à ce que l'enseignement dans notre faculté de théologie soit complet et conforme à la saine doctrine telle qu'elle est contenue dans l'Ecriture sainte et professée par l'église libre dans l'article 2 de sa constitution. »

En même temps que ces propositions, on mit aux voix et on rejeta successivement trois autres propositions, se rapprochant plus ou moins de la pensée exprimée par celle que nous venons de transcrire, et qui avaient été déposées pendant le cours de la discussion. L'une d'elles provenait encore de M. le pasteur Cordey ; nous la donnons ici à titre de renseignement et comme point de comparaison. « A l'occasion de la discussion qui s'est élevée au sujet de la théologie indépendante, le synode déclare maintenir dans leur plénitude les grandes vérités évangéliques inscrites dans la profession de foi de notre église. Il invite la commission des études à veiller à ce que l'enseignement théologique dans notre faculté conserve un caractère positif et franchement évangélique. Dans un esprit de largeur chrétienne il déclare d'ailleurs vouloir rester fidèle au respect qui est dû aux tendances diverses qui peuvent se produire sur la base de la foi chrétienne. »

Revenons maintenant à la proposition adoptée par le synode, afin que personne ne se méprenne sur sa portée : le synode de l'église libre ne s'est nullement déclaré en faveur de la théologie dite indépendante ; il est vrai d'ajouter qu'il ne l'a pas non plus condamnée. Sous ce rapport, l'honorable correspondant de la *Gazette de Lausanne* a commis une erreur en assimilant la position faite à l'église libre par la décision de son synode, à la position de l'église nationale, en présence de la décision prise, il y a six mois par le synode national. Les deux églises se trouvent, en effet, dans une situation bien différente : l'église nationale n'a pas de profession de foi, tandis que l'église libre en a une, dont pasteurs et professeurs ne peuvent dévier sans renoncer à faire partie de cette église.

Encore quelques mots d'explication. Lorsque, au sein de la société pastorale suisse d'abord et dans une brochure ensuite, M. Astié crut devoir prendre la défense des professeurs de la faculté nationale qui avaient arboré le drapeau de la théologie indépendante, quelques membres de l'église libre s'émurent ; et c'est de cette émotion que M. Cordey s'est fait l'organe. Mis en demeure de se justifier, M. Astié déclara dans les termes les plus explicites qu'il adhérait à la profession de foi de l'église évangélique libre du canton de Vaud. En présence de cette déclaration le synode était mis en demeure : ou de déclarer à son tour que l'adhésion pure et simple à la profession de foi de l'église libre ne suffit pas pour pouvoir exercer les fonctions de professeur à la faculté de cette église, ou que l'adhésion de M. Astié à notre profession de foi n'était pas sincère, ou, enfin, qu'il acceptait pleinement la déclaration de M. Astié et qu'il la jugeait de nature à rassurer entièrement les membres alarmés de notre église.

Or il était de toute impossibilité que le synode se prononçât en faveur des deux premières manières de voir. S'il eût adopté la première, il eût ouvertement violé notre constitution. En se rangeant à la seconde il eût accusé d'imposture un honorable professeur. Il ne restait donc d'autre ressource

que de donner à M. Astié acte de son adhésion à la profession de foi de notre église, et c'est précisément là ce qu'a fait le synode par son vote.

Il ne s'agit donc en aucune manière, nous le répétons, d'une approbation accordée à la théologie indépendante par le synode; celui-ci a simplement reconnu que l'enseignement de M. le professeur Astié n'est pas sorti des limites tracées par l'article 2 de notre constitution.

Le budget de la Commission des *finances* se décompose comme suit pour l'année 1874:

Recettes	fr. 120 645
Dépenses	» 109 816
Solde en caisse . . .	fr. 10 829

L'œuvre missionnaire entreprise par notre église dans le Lessouto est en voie de pleine prospérité : le Seigneur en soit loué. Les fr. 16 000 que demandait l'année dernière la Commission *des missions* pour faire face à ses engagements ont été couverts par une somme de fr. 38 300!

La Commission d'*évangélisation*, ne mentionne aucun changement notable dans la marche de l'œuvre qu'elle poursuit. L'école primaire d'Evian, dirigée par l'évangéliste desservant ce poste, compte une trentaine d'enfants.

En terminant, nous exprimerons notre regret de ce que nos frères de l'église nationale de Neuchâtel et de Berne n'aient pu se rendre au milieu de nous. En ces temps difficiles on aime à se sentir entouré du plus grand nombre possible de représentants du corps de Christ. Nous avons été heureux d'entendre les voix connues et aimées de nos frères Monnerat de Neuchâtel, Pronier de Genève et de Pressensé de Paris. Que Dieu bénisse leurs églises!

Quant aux frères et sœurs de Lausanne, leur large et cordiale hospitalité ne nous a point surpris, tant leur réputation sur ce point est bien établie. Merci, leur disons-nous, pour les jouissances de tout ordre que vous nous avez fait goûter, sans laisser de côté celle de l'hôtel de France et du concert de chant sacré à la chapelle des Terreaux. Dieu bénisse toutes les églises de notre faisceau, afin qu'elles soient en bénédiction à notre chère patrie!

E. BARNAUD, pasteur.

Genève.

Mai 1873.

« L'œuvre de nos conférences touche à sa fin, » a dit le père Hyacinthe au début de son admirable discours du 7 mai. Il y a un temps pour la parole et il y a un temps où la parole doit faire place à l'action. Il est temps que l'œuvre des catholiques réformateurs se définisse à ceux qui veulent bien s'intéresser à elle, qu'elle se définisse peut-être à elle-même plus qu'elle ne l'a fait jusqu'ici. Cet exorde, qui annonçait le programme de la réforme catholique, a singulièrement éveillé l'attention des auditeurs curieux de connaître la pensée intime du père Hyacinthe. Jusqu'ici l'éloquent orateur l'avait laissé pressentir: il y a quinze jours, en parlant de la famille, il avait dit son attachement pour les sacrements catholiques, aujourd'hui il entrait en plein dans le sujet. Après avoir retracé les origines du mouvement actuel né le 18 juillet 1870, en ce jour néfaste où le ciel en courroux faisait pleuvoir l'eau et le feu sur Rome, où le tonnerre couvrait de sa grande voix la voix du vieux pontife dogmatisant à la lueur d'un flambeau vacillant sa propre infaillibilité, le père Hyacinthe a examiné les trois plans d'après lesquels peut s'élever l'édifice religieux à construire : le déisme, le protestantisme et le catholicisme. — Du déisme, il n'en veut pas, parce qu'il est une philosophie, et non pas une religion; une philosophie, la plus grande de toutes, sans doute, la seule où la raison humaine se tienne à la hauteur d'elle-même entre les aberrations de l'athéisme et celles non moins monstrueuses du panthéisme ; mais il ne saurait être une religion, d'abord parce qu'il ne l'a jamais été dans le passé, et que l'avenir, sous ce rapport du moins, ressemblera au passé; ensuite parce que son Dieu idéal et abstrait est trop haut et trop froid pour nous : il ne nous parle ni ne nous entend, il n'a jamais répondu par ses révélations aux angoisses de notre pensée, ni par ses colères ou par ses pardons aux révoltes et aux repentirs de notre cœur ; il n'a pas compté les cheveux de notre tête, et il n'a pas essuyé une larme de nos yeux. « Pour moi, s'est écrié le père Hyacinthe, si j'étais déiste, je ne le

serais pas avec les philosophes spiritualistes ni même les théistes chrétiens, je le serais avec les juifs ou les musulmans, deux religions robustes comme les flancs d'Abraham, d'où elles sont sorties avec Isaac et Ismaël, ou plutôt parce que la première est au-dessus de la seconde, comme le fils de la la femme libre est au-dessus du fils de l'esclave, j'irais m'asseoir à l'ombre de la synagogue, je m'attacherais au théïsme de la révélation et du miracle, j'adorerais avec Israël ce Dieu de Moïse plus grand que le Dieu de Platon, ce Jéhovah qui s'est nommé lui-même dans les entretiens mystérieux du désert: « Je suis celui qui suis! »

L'orateur ne veut pas non plus du protestantisme. Il n'en dira pas ce qu'il a dit du déisme: le protestantisme est une religion, une sublime religion, en tant que sous les formes qui lui sont propres, il renferme le christianisme. Il a conservé et remis en honneur la grande nouveauté du christianisme, la communication directe de l'homme avec Dieu: il n'a pas cessé d'affirmer la révélation et la rédemption divines qui ont mis l'intelligence et le cœur de l'homme dans un rapport immédiat et dans une alliance nouvelle avec Dieu son créateur; il a proclamé la présence du Saint Esprit dans la Bible et dans la conscience, et le Christ régnant sur l'une et l'autre, mais il a méconnu la permanence de ce même Esprit et le règne de ce même Christ dans l'église visible. Le protestantisme est une religion, il n'est pas assez une église. Voilà pourquoi l'orateur ne peut l'accepter, malgré les sympathies qu'il lui a toujours accordées. Il lui faut pour sa foi comme pour son culte des formes extérieures, des signes visibles, une tradition historique. Il lui faut des sacrements, non pas la magie, mais la réalité et l'efficacité des sacrements, ce puissant réseau qui embrasse toute la vie individuelle, du baptême des enfants à l'onction des mourants, toute la vie sociale, de la consécration des époux à l'ordination des prêtres. Il lui faut la tradition, la hiérarchie, la succession apostolique par l'imposition des mains, cette chaîne solide tendue au travers des siècles, au travers aussi des erreurs et des faiblesses humaines, mais que parcourt sans cesse le divin magnétisme qui vient de Jésus-Christ. Il lui faut enfin les symboles de la foi, ces formules sublimes dans lesquelles l'église des siècles de formation a résumé la révélation confiée à sa garde. Le père Hyacinthe veut donc une réforme dans le sein du catholicisme lui-même; il repousse toute séparation d'avec la grande société catholique. Le protestantisme, a-t-il dit, a fait plus de mal que de bien, parce qu'il a emporté du sein de l'église la liberté et laissé l'autorité sans contrepoids sur la pente des excès qui l'ont perdue. Le protestantisme avait dit: Rome ne sera plus rien. Le jésuitisme s'est montré et a répondu: Rome sera tout. Si défectueux que fût le régime ecclésiastique du moyen âge, si puissante que fût déjà la papauté, la centralisation romaine et la milice des jésuites n'y eussent pas été possibles. Une nouvelle séparation renouvellerait ces excès et ces folies. Il faut donc demeurer dans la maison, si l'on veut la restaurer, la nettoyer et la pacifier.

La chose est-elle possible? Peut-on demeurer dans l'église malgré le pape et malgré l'église elle-même? Le père Hyacinthe le croit. Il n'admet pas qu'une excommunication ait de valeur, lorsqu'elle est injustement portée; il n'admet pas non plus que le pape ait le droit de dire: « L'église c'est moi. » Pendant cent cinquante ans, plusieurs des cantons catholiques de la Suisse ont bravement porté l'excommunication du pape, pour conserver le droit antique d'élire leurs pasteurs; l'église janséniste de Hollande existe encore quoiqu'elle soit excommuniée depuis deux siècles; de même l'église gallicane de France nombre de fois excommuniée, n'a pas cessé, jusqu'au dernier concile, de marcher à l'avant-garde du catholicisme. Mais il y a une distinction à établir. Le père Hyacinthe n'entend pas par église catholique, l'église ultramontaine. « Avec celle-ci, a-t-il dit, nous avons déjà rompu de fait, et si, dans mon humilité, je me trouve quelque titre de gloire, c'est que ma conscience m'a imposé cette rupture à moi le premier entre tous. » L'église avec laquelle il veut demeurer uni c'est avec l'église de Rome, c'est-à-dire ce siége sur lequel Pierre et Paul ont versé le sang de leur martyre, et d'une manière plus générale encore, tous les nombreux évêques qui,

avec leurs troupeaux, sont malgré des erreurs temporaires restés en communion avec lui... Tandis que l'ultramontanisme accepte tout en bloc, le séparatisme tombant dans l'autre extrême prétend, lui, tout rejeter. La vérité est au milieu: il faut prendre l'église pour ce qu'elle est en réalité, une institution divine, administrée par les hommes; de cette seconde partie de son caractère doivent découler des erreurs et des abus qui ne sauraient motiver par le seul fait qu'ils sont manifestes, la sortie des fidèles de l'église; si celle-ci persévérait dans ses abus ce ne serait plus l'église, et Dieu lui-même ferait périr cette vieille synagogue. Mais la quitter avant cette heure fatale, si elle doit venir, ce serait produire dans son sein la réaction la plus formidable. Qui sait du reste ce que nous réserve l'avenir? « Dans cette lutte immense et presque sans exemple qui divise aujourd'hui le monde, a dit en terminant le père Hyacinthe, la force n'est pas du côté de celui qui maudit, mais du côté de celui qui bénit. La force n'est pas dans la négation, mais dans l'affirmation, elle n'est pas dans la division, mais dans l'unité, ou du moins dans le rapprochement. Malheur à qui déchire en plus de lambeaux la robe déjà si lacérée du Christ! Malheur à qui achève de disperser les pierres du sanctuaire qu'il faudrait reconstruire! Retenez ceci, la victoire sera à celui qui aura le moins de haine et le plus d'amour. »

Le premier article du programme de la réforme catholique est donc celui-ci: *demeurer dans l'église pour la réformer*. Dans une prochaine conférence, le père Hyacinthe dira comment les catholiques doivent procéder à la réforme en ce qui touche à la doctrine comme en ce qui touche à la pratique.

A côté de son œuvre dans la salle de la Réformation, l'ancien carme déchaussé a ouvert un culte simple, digne, apostolique dans les locaux autrefois occupés par la bibliothèque publique. Une chaire, un autel, un crucifix, des chants, des prières, la lecture de l'Evangile du jour, une explication pratique de la Parole lue, le constituent. Un prêtre auxiliaire assistera le père Hyacinthe dans sa tâche pastorale; la messe sera dite en latin d'abord, plus tard en français, les éléments seront prochainement distribués sous les deux espèces. Déjà un mariage a été célébré selon le nouveau rite; cent cinquante enfants attendent le baptême. Le mouvement vieux-catholique s'organise, s'affermit, se purifie sous l'influence pacifiante de cet homme de Dieu que sans cesse l'on maudit et qui ne cesse de bénir. Ses ennemis qui jusqu'ici tentaient de se débarrasser de lui par l'insulte et la raillerie, se servent maintenant de la menace, des censures et des foudres de l'église pour retenir au pied des autels un peuple qui se groupe toujours plus compact autour du prêtre excommunié. Des démarches sont faites auprès du gouvernement pour qu'il fasse exécuter la loi sur la fondation de Notre-Dame; les journaux discutent la question d'opportunité et de légalité. Cette dernière semble être tranchée par la loi de donation du 2 novembre 1850:

Art. 7. « A l'avenir, dans tous les cas où les citoyens catholiques de la ville de Genève auront à faire valoir leurs droits de propriété, possession ou jouissance tant du dit terrain que de la nouvelle église et de ses dépendances, à intenter des actions en justice ou à y défendre, à traiter avec l'autorité administrative ou tous autres pouvoirs légalement constitués, au sujet du terrain concédé et de la nouvelle église; en un mot, pour tous actes relatifs à la propriété ou à la jouissance de cette église, ils nommeront à ces fins, une commission de cinq membres, citoyens du canton, et faisant partie de la commune de Genève, pour leur organe légal, en assemblée générale de tous les électeurs catholiques de la ville de Genève. »

Reste donc la question de convenance et d'opportunité dans laquelle nous n'avons pas à entrer ici.

Tout pâlit dans notre ville devant ce grand mouvement catholique qui émeut tous les esprits. Je ne parle donc que pour mémoire de l'assemblée générale de l'église évangélique qui a eu lieu le 4 mai. Cette église entre dans une phase nouvelle de son existence par la remise de la cure d'âmes aux Anciens laïques de son presbytère. Désormais les ministres de la Parole dans son sein seront essentiellement

prédicateurs et éducateurs religieux de la jeunesse. C'est une application radicale du sacerdoce universel, sur laquelle nous appelons la bénédiction du Père des esprits.

LOUIS RUFFET.

Allemagne.

L'attention du monde religieux continue à être partagée entre la destitution du pasteur Sydow et les nouvelles lois politico-ecclésiastiques. L'intérêt pour ces deux questions s'étend même au delà des cercles religieux. Depuis quelque temps les journaux politiques ressemblent à des journaux religieux, tant la discussion des questions d'église y prend de place: ils ne reviendront pas de si tôt à leurs moutons, car la question religieuse prime maintenant toutes les autres, par la faute même de ceux qui ne demanderaient pas mieux que de s'en débarrasser.

On sait que le pasteur Sydow a été suspendu de ses fonctions, par le consistoire royal de la province de Brandebourg, pour un discours niant la naissance surnaturelle de Jésus-Christ. Cette mesure a soulevé le parti libéral. Nombre d'ecclésiastiques, bravant le consistoire, se sont déclarés solidaires des opinions de Sydow. Des consistoires entiers ont protesté en sa faveur auprès du conseil supérieur de l'église. Des protestations en sens contraire se sont aussi fait entendre, si bien que le conseil supérieur a défendu aux consistoires de prendre part officiellement au mouvement pour ou contre Sydow, cela leur donnant la couleur d'un parti dans l'église. La consigne avant tout!

L'agitation n'a pas cessé pour cela. Des assemblées libres se sont tenues à Cöslin, Stettin, Gnadau, Barmen et autres lieux. Dans celles où l'on a blâmé Sydow, à Königsberg, par exemple, on a hautement affirmé sa foi à la divinité du Christ. A Berlin, une assemblée de deux mille hommes, réunie le 4 mars dans la salle de l'Hôtel de ville, celle même où Sydow a prononcé son discours, a proclamé son attachement au pur Evangile. Aucun ecclésiastique n'a dirigé les débats, après lesquels ont été adoptées quatre résolutions sur la nécessité de ne pas abondonner la doctrine de la divinité du Christ, de combattre l'erreur contraire, de s'opposer à ce que le fondement même de l'église soit renversé et que l'erreur s'installe dans l'église au même titre que la vérité.

Le fait d'une assemblée comme celle-là contrebalance heureusement la pénible impression que produit au point de vue moral et religieux la grande capitale du nouvel empire. Jamais les prisons n'y ont été plus pleines et les églises plus vides. On a compté que le premier jour des fêtes de Noël, il y avait pour entendre Lisco, un des prédicateurs que les libéraux disent des plus aimés de Berlin, trois fois autant de becs de gaz que de gens, c'est-à-dire, soixante-douze becs de gaz, un homme et ving-trois femmes et jeunes filles.

Le roi doit avoir approuvé la conduite du consistoire. Pour qui connaît l'influence de la volonté royale dans la direction des affaires de l'église protestante, cette approbation ne présage pas que les libéraux soient près d'obtenir gain de cause auprès du Conseil supérieur de l'église.

Quant aux lois ecclésiastiques, les protestants qui les approuvent comme des armes de guerre dirigées contre les catholiques, continuent à espérer que leur pointe ne se tournera pas contre eux. Douce illusion qu'un changement de ministère, l'avénement de la libre-pensée dans les conseils du gouvernement, peut cruellement emporter. « Nous n'avons, disent-ils, rien fait qui porte l'état à user contre nous des moyens de répression que nous lui accordons contre les catholiques, qui les ont rendues nécessaires. » M'est avis que les loups ont des appétits si capricieux, que les agneaux ne sauraient jamais trop s'en défier.

Beaucoup de protestants pensent comme moi et les pétitions pleuvent contre les nouvelles lois. Les facultés de théologie protestent contre les réglements sur les études et l'examen qu'auront à subir devant l'autorité civile les candidats au ministère.

La discussion du buget du ministère des cultes a donné à M. Falk l'occasion d'exprimer ses vues sur l'organisation de l'é-

glise évangélique. Il a demandé un crédit de vingt-cinq mille thalers à affecter aux frais des synodes. Il semble que ce soit la tâche des ministres des cultes qui se sont succédé en Prusse depuis le commencement de ce siècle, de faire miroiter aux yeux de l'église la perspective d'obtenir son autonomie, des corps constitués qui la représentent véritablement, et de tromper chaque fois ses espérances. Ils se sont tous jusqu'ici heurtés à la volonté des souverains, qui, profitant trop bien de ce qu'on leur disait sur leur qualité de souverains évêques de l'église, n'ont pu se résigner à la laisser s'organiser indépendamment d'eux et de leurs conseils. De là vient que l'église évangélique en Prusse n'a actuellement point de gouvernement à elle, point de représentation légitime, mais est soumise à des autorités d'origine bâtarde, l'élément politique y entrant pour une plus grande part que l'élément religieux.

Le 3 mars, le roi a eu une longue conférence avec M. Falk, le Dr Hermann, président du Conseil supérieur, le Dr Hoffmann et le pasteur Bruckner, au sujet de l'organisation de l'église, sur le pied de son indépendance. Il a accordé qu'elle doit être laissée à elle-même pour opérer cette transformation; mais l'histoire me rend sceptique sur ces bonnes intentions du roi à l'égard de l'église.

En Hesse, l'église a eu le 25 mars son synode général, attendu depuis longtemps. A plus tard des détails. On peut préjuger ses décisions par les faits suivants. Les élections se sont faites dans le sens libéral, en particulier pour les députés laïques. Les membres ont dû prêter le serment «de travailler, au mieux de leur savoir et de leur conscience, au bien extérieur et intérieur de l'église.» Sera-ce à la façon de cet ecclésiastique hessois qui, dernièrement à la chambre, demandait que, vu la pénurie des pasteurs attribuée à l'insuffisance de leur traitement, le gouvernement obligeât les membres de l'église à contribuer plus largement aux frais du culte? On est décidé dans le pays à laisser au gouvernement le *jus circa sacra;* la séparation excite une terreur ridicule.

Partout on se plaint du manque d'étudiants en théologie. Il y a vingt ans, on n'arrivait guère à une place de pasteur qu'aux environs de l'âge de quarante ans, si nombreux étaient les candidats au ministère. Maintenant les jeunes gens obtiennent une paroisse à leur sortie de l'université. A Berlin, le nombre des étudiants en théologie est descendu pendant les dix dernières années, de 370 à 214 et, dans les six universités prussiennes, de 1062 à 625. Il y a là un signe des temps qu'il ne suffit pas de constater. Il faut conjurer le mal. Il faut combattre les doctrines dissolvantes de la foi, et aussi prendre des mesures pratiques pour remédier à l'infériorité de la position matérielle des pasteurs et des étudiants en théologie. C'est ce dernier point qui a été saisi par une réunion de chrétiens généreux de Berlin. La société des missions quittant son local pour un plus vaste, ils le lui ont acheté au prix de 337500 francs pour le convertir en logement pour les jeunes gens pauvres que la cherté de la vie éloigne de Berlin et des études théologiques. Une partie de cette somme est couverte par la vente de la chapelle attenante au bâtiment, à la société pour la construction d'églises; le reste devra être fourni par des souscriptions, des actions à fonds perdus ou à intérêt très bas.. Une vente pour cette œuvre est annoncée sous le patronage des princesses.

Le mouvement vieux-catholique prend de la consistance. A Pforzheim (Bade), à Constance, les nouvelles communautés ont obtenu des églises. On en compte une centaine dans le Nord de l'Allemagne. La paroisse d'Erlangen vient de nommer son pasteur, dont le champ de travail sera la Franconie; les souscriptions ont donné plusieurs fois le montant nécessaire.

S.

Hollande.

Zwolle, avril 1873.

La crise actuelle que subit notre église semble vouloir entrer dans une phase nouvelle. Le synode de l'an dernier a repoussé toute réforme de l'organisation ecclésiastique. L'ancien système de représentation provinciale a été maintenu, en sorte que

les deux cent quatorze paroisses de la Frise continueront à n'avoir qu'un seul représentant au synode, de même que les seize paroisses du Limbourg. En outre, afin d'ôter tout prétexte d'accusation contre les pasteurs de la théologie négative, le synode a proposé un remaniement de la déclaration que doivent signer les candidats au saint ministère. Au lieu de s'engager à *maintenir la doctrine de l'église réformée,* il leur suffira dorénavant de promettre de *prêcher l'évangile de Jésus-Christ.* On sait ce que les néologues comprennent sous ce terme élastique. Sans abroger l'article qui permet de porter plainte contre les infidélités doctrinales des pasteurs, on a soin d'éliminer chaque phrase propre à constater un délit de ce genre. Le synode trahit ainsi un manque de principes qui le discrédite de plus en plus aux yeux de tous les partis. Depuis sa dernière session, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent du sein de l'église pour réclamer une nouvelle organisation. Quelques pasteurs de la fraction orthodoxe ou de l'école de Vinet, ont émis l'idée d'une constituante, rendue indispensable par le triste état de l'église. Il est à désirer que cette constituante soit la représentation fidèle de l'église entière, et dans ce cas il est difficile d'en prévoir l'issue. Il se peut qu'en réorganisant l'église, elle en exclue les partisans de la théologie négative, mais il se peut aussi qu'en se déclarant pour ces derniers, elle oblige moralement les orthodoxes des diverses fractions à se détacher de l'église. Une troisième possibilité, c'est une séparation mutuelle à l'amiable. Il est toutefois fort incertain qu'on en vienne à une constituante, car sa convocation même est hérissée de difficultés. C'est une utopie que de l'exiger du synode, comme le reconnaît le chef principal du parti réformateur, M. le professeur Chantepie de la Saussaye, dans la revue qu'il dirige : « Il s'agit, dit-il, de distinguer l'église historique d'avec l'église idéale. La prédication de l'évangile n'a d'autre but que de former cette église idéale, afin qu'elle soit prête au retour du Sauveur. L'église historique est la forme que l'église idéale prend à travers les siècles, forme qui est à la fois l'expression de sa vie à un moment donné et le canal servant à l'entretien de cette vie. L'église historique n'est pas le corps de Christ, ni la complète expression de la vie du Saint-Esprit. Elle est sujette à bien des variations, et l'avénement du Christ sera le terme de son activité. Néanmoins son importance actuelle est considérable, car elle peut entraver ou favoriser le développement de l'église idéale, et l'éloigner ou la faire approcher de son but, savoir la perfection, la parfaite stature de Christ. C'est à ce point de vue qu'il faut apprécier tout remaniement de l'église historique. Or, la nôtre a un vice d'origine auquel la constituante que l'on nous propose ne saurait apporter remède. Ce vice n'est point l'acte de naissance que lui a octroyé Guillaume Ier en 1816 mais plutôt l'engagement formel qu'elle a pris alors de ne rien changer aux anciennes liturgies et confessions de foi de l'église réformée. C'était se condamner d'avance à ne jamais formuler une confession actuelle, vivante et par conséquent sincère ; c'était ignorer le progrès de la vie et de la science chrétiennes depuis le seizième jusqu'au dix-neuvième siècle. En outre, l'on ne se rendait pas compte de la grande différence existant entre le supranaturalisme du dix-huitième siècle et l'orthodoxie du temps de la réforme. On conservait donc le nom des anciens dogmes en se contentant d'en modifier le sens, selon la conviction du moment. On méconnaissait la théopneustie des saintes écritures ; et la véracité des auteurs bibliques, c'est-à-dire celle de l'homme, servait à constater celle de Dieu. Un tel système devait finir par échouer ; mais il était impossible d'y apporter un remède sérieux, vu la défense de réviser les anciennes liturgies et confessions de foi. On feignait de croire qu'elles étaient généralement admises, et sur cette base illusoire on entassait règlement sur règlement. L'impuissance de ces règlements est maintenant abondamment prouvée. C'est pourquoi l'on réclame une nouvelle organisation ecclésiastique.

Nous approuverions le projet d'une constituante et d'une séparation à l'amiable si notre église ne comptait que deux partis, celui du confessionnalisme orthodoxe et celui de la théologie négative. Mais il en est un troisième, non moins nombreux, et qui lui aussi représente un principe distinct ; c'est dire qu'il ne saurait s'unir, se

confondre avec l'un des deux autres. La liquidation serait donc un partage à trois, encore est-il douteux que cela suffit. Car, sans compter ces trois partis, il se fait au sein de notre église et de notre théologie chrétiennes un travail de renouvellement, je dirais presque de régénération, et la séparation prématurée des divers partis ne saurait que nuire à ce travail. D'ailleurs à quoi servirait-il d'expulser les partisans de la théologie négative? L'arianisme n'a-t-il pas étendu ses conquêtes justement après le concile de Nicée? et le synode de Dordrecht n'a-t-il pas donné le signal d'une plus large extension de l'arminianisme? Le contrôle stimulant des opinions contraires serait-il superflu pour une orthodoxie qui tend à se pétrifier? Puisque toute l'agitation soulevée par le parti confessionnel n'a point réussi à émouvoir les masses en faveur de la réorganisation ecclésiastique, cela prouve qu'elles ont un besoin plus réel et plus pressant. Vraiment, elles ressemblent à la foule dont le Sauveur a eu pitié et qu'il comparait à des brebis sans berger. Portons l'évangile à ceux que nos débats ecclésiastiques éloignent de plus en plus de l'église et du Rédempteur. Ne hâtons point une séparation qui se fera à l'heure voulue de Dieu et qui sera alors un devoir de conscience, comme au temps de la réforme. Souvenons-nous que c'était Rome alors qui excommuniait. Il nous semble qu'à l'heure actuelle et par rapport aux églises historiques on doive se rappeler cette parole de Jérémie à Baruch, qui lui aussi désirait une restauration, une réorganisation nationale: « Voici je vais détruire ce que j'avais bâti et arracher ce que j'avais planté, et toi tu te chercherais des grandeurs! Ne les cherche point, car voici je vais faire venir du mal sur toute chair, dit l'Eternel, mais je te donnerai ton âme pour butin dans tous les lieux où tu iras. » Vraiment, le danger qui nous menace ne gît pas dans les erreurs théologiques de tel ou tel parti au sein de l'église, mais plutôt dans l'athéisme croissant des masses affamées de jouissances. Hâtons-nous de leur porter l'évangile et ayons le courage d'avoir patience quant à la réorganisation de notre église. D'ailleurs, cette organisation sera plus durable et plus vivante si elle est le fruit du développement de la vie religieuse au sein des diverses paroisses, que si nous l'obtenons au moyen des décrets d'une assemblée législative. »

M. le professeur Hofstede de Groot, chef du parti théologique connu sous le nom d'école de Groningue, vient de donner sa démission, en même temps qu'un théologien radical, son collègue à la même faculté. Pour ces deux chaires de théologie, le conseil de l'université présenta au ministre de l'intérieur, de qui dépend la nomination, quatre pasteurs distingués de la fraction orthodoxe. Le ministre ne choisit qu'un de ceux que l'université proposait, savoir, M. Chantepie de la Saussaye, et lui donna pour collègue un pasteur radical, M. Bell. C'est ainsi que dans nos trois facultés de théologie réunies, le nombre des professeurs radicaux surpasse celui des professeurs appartenant aux autres fractions de l'église. La nomination des professeurs de théologie aux universités est le dernier vestige de l'influence de l'état sur les affaires de l'église, et ce qui vient de se passer à Groningue réveille chez plusieurs le désir de le voir également disparaître. Cela ne pourra toutefois s'effectuer que lors de la réorganisation de notre enseignement supérieur, dont il est annuellement question au sein de la seconde chambre, mais sans aboutir à un résultat quelconque.

L. V. H.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Marguerite Armadale (Freinds and Fortune), par Miss *Drury*. — Paris, Sandoz et Fischbacher, éditeurs, 1872.

Le titre anglais de cet ouvrage en indique bien le sujet. L'héroïne est une jeune héritière, orpheline, aimable, spirituelle, belle comme les Grâces, bref douée de tout ce qu'une fille d'Eve peut souhaiter pour faire son chemin dans le grand monde. Elevée sur le continent, elle revient en Angleterre après la mort de son père, avec une demoiselle de compagnie d'un certain âge. En

rentrant dans le somptueux hôtel de la famille Armadale, elle est assaillie d'invitations, car chacun est impatient de voir la nouvelle étoile apparue à l'horizon de l'aristocratie britannique, et quelques-uns spéculent déjà sur l'éclat qu'elle pourrait donner à leur maison. La belle et fière Marguerite, qui a voyagé et qui connaît le monde, éprouve un vrai dégoût en devinant les motifs sordides qui se cachent sous ces protestations d'amitié. Elle ne veut pas devenir la proie des amis de son nom et de sa fortune. Elle veut savoir si, dépouillée de son auréole d'or, elle sera encore appréciée. Pour en faire l'épreuve, elle accepte l'invitation de la famille Crawford, mais elle se déguise et prend le rôle de sa dame de compagnie qui consent à se faire passer pour miss Armadale, et c'est ainsi que notre héritière fait son entrée chez sa cousine Crawford. Alors se déroule un petit drame qui présente tour à tour des scènes comiques, pathétiques et même d'un sérieux quelque peu déplacé. Les Crawford tombent dans le piége sans se douter de rien, mais les charmes de la jeune suivante percent à travers son déguisement, si bien qu'ils éblouissent tous ceux que l'or seul ne peut éblouir, et dès que les circonstances ont fait tomber les masques, tout s'arrange le mieux du monde pour l'héroïne, et pour tous les personnages du livre.

On le voit, ce récit n'a pas la moindre vraisemblance, car on ne peut admettre que des personnes d'un caractère aussi noble et aussi respectable que Marguerite et sa dame de compagnie puissent jamais s'abaisser à une tromperie semblable et persister dans ce rôle pendant des semaines. A vrai dire, une telle donnée serait fort peu morale, si l'auteur n'avait soin de blâmer sévèrement son héroïne par la bouche d'un des personnages du livre, et de faire voir par là qu'il ne faut prendre au sérieux dans cette jolie absurdité que la leçon qui doit en ressortir.

Néanmoins ce contraste choquant entre le caractère et la conduite de ces deux dames produit une dissonance qui doit blesser toute oreille juste. Pourquoi ne pas développer ce thème dans un conte à la façon d'Anderson, par exemple? Là du moins l'invraisemblance aurait pu se donner carrière, et les images du merveilleux eussent fait un fond convenable d'où la morale se serait détachée en traits saillants et lumineux.

S. V.

Le bas de Noel, par l'auteur du *Vaste monde*, nouvelle édition. Paris, Sandoz et Fischbacher éditeurs, 1872.

Histoires norwégiennes, traduites de l'anglais par M. le pasteur Maillard.— Toulouse, Société des livres religieux. 1872.

Le *Bas de Noël*, l'un des livres les plus gracieux que l'on ait écrit pour les enfants, a déjà charmé les heures de loisir de plus d'une génération de jeunes lecteurs.

Cette nouvelle édition aura sans doute le même succès que les précédentes. Destiné à la jeunesse, cet ouvrage s'adresse au cœur par l'imagination, éveille la curiosité sans l'exciter, fait doucement passer l'esprit d'une scène à une autre, et mêle avec discrétion quelques douces et pieuses leçons à de pittoresques détails.

Nous ne serions point surpris si tel petit garçon, telle fillette la plus choyée, la plus comblée de jouets dont regorgent nos magasins à la mode, se prenaient à souhaiter de changer tous leurs trésors du premier jour de l'an contre le modeste *Bas de Noël* de Charles Kricken, le fils du pêcheur, et les récits que contaient mystérieusement à son oreille le centime rouge, les pommes, le bateau de liége et la vieille bourse. Les *Histoires norwégiennes* sont plus dramatiques, plus colorées, mais sont loin d'avoir le naturel, la sobriété, la fraîcheur de détails et l'élégance relative de style du Bas de Noël. Ces deux petits volumes n'en seront pas moins l'un et l'autre une bonne acquisition pour les bibliothèques d'enfants.

L.

PENSÉE

Les fortes croyances ne marchent ni avec l'étroitesse ni avec la roideur. Entre gens qui croient fortement, règne le respect. Ce sont des consciences en présence.

A. DE GASPARIN.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

PHILOSOPHIE

—

La conscience.

SECOND ET DERNIER ARTICLE

II

Les résultats que nous avons obtenus jusqu'ici ne font que poser les termes du problème: La conscience est une voix intérieure qui commande à l'homme de faire certaines choses et d'en éviter d'autres, indépendamment de son désir et de son intérêt, tel qu'il le comprend. — La conscience est un attribut essentiel de l'humanité. — Elle constitue un fait d'un ordre à part, elle ne s'explique point comme la combinaison ou le résultat indirect des penchants et des autres facultés: la résoudre ainsi serait anéantir sa puissance obligatoire, ce qui nous est interdit par la conscience elle-même. — La conscience n'est pas un sens, un sentiment, quoique les déclarations en soient accompagnées d'un sentiment parfois très vif. Si la conscience était un sens, les appréciations morales n'auraient de valeur que pour l'individu qui les émettrait, elles ne pourraient pas être discutées et se ramener à des principes, tandis qu'en réalité nous attribuons à nos jugements moraux une portée universelle et que nous éprouvons le besoin d'en connaître le fondement. La conscience elle-même nous enseigne que nous devons nous rendre compte des motifs de notre conduite et de la valeur de ces motifs. La conscience est donc une fonction de l'intelligence ou de la raison. — La conscience morale approuve et désapprouve, interdit et commande aux divers hommes des actions très différentes, opposées même, suivant la manière dont ils ont été instruits et la coutume des lieux qu'ils habitent. La conscience considérée au point de vue des choses qu'elle ordonne, en termes plus exacts peut-être, *la loi morale* que la conscience de chaque individu lui prescrit de suivre, n'est guère autre chose que la coutume du pays reproduite à l'intérieur, tantôt dans son intégrité, tantôt plus ou moins idéalisée et corrigée par la réflexion; tellement que si l'on veut distinguer ce qui dans le jugement consciencieux appartient réellement à l'individu, l'on reconnaîtra que la conscience de l'individu ne produit pas la loi qu'il s'efforce de formuler et de suivre, mais qu'elle se borne à sanctionner les prescriptions de cette loi, quelle qu'en soit d'ailleurs l'origine. Voilà ce que nous avons trouvé jusqu'ici.

Enfin la conscience du bien et du mal se détermine progressivement dans l'histoire. On ne peut donc pas demander ce que prescrit et défend la conscience en général, mais seulement ce qu'ordonnent et ce qu'interdisent ma conscience personnelle et la conscience publique d'un milieu déterminé. S'il est des devoirs proclamés identiquement par la conscience en tous pays

et à toutes les époques, ces devoirs sont bien malaisés à formuler. Le seul fait donné par l'expérience comme universel, en dépit des exceptions qui semblent le restreindre aussi, c'est le fait formel d'une obligation intérieure, quel que soit l'objet de cette obligation. Nous avons vu la raison de cet état des choses. Nous nous expliquons maintenant pourquoi la conscience n'est pas un code écrit en articles formels en toute âme humaine, comme le prétend une déclamation sans vérité : la conscience n'est pas un code, parce que l'humanité a une histoire. La conscience morale implique la liberté, chacun le comprend; mais par sa liberté l'être libre se réalise lui-même, il se construit lui-même, il se fait lui-même ce qu'il est. L'humanité se fait sa condition dans l'histoire par la liberté des individus. En dépit des fatalistes de toute couleur qui se sont essayés à la philosophie de l'histoire, histoire et liberté sont deux idées corrélatives. Mais si la plus haute fonction de l'intelligence, si la conscience était là déployée, développée dans sa forme et dans son objet, qui est la loi morale, antérieurement à tout exercice, il en serait évidemment et forcément de même de toutes les autres facultés, sans lesquelles la conscience ne saurait à quoi s'appliquer. Ainsi l'homme ne serait plus l'auteur de sa condition intérieure, et l'humanité n'aurait plus d'histoire.

Nous nous en tiendrons donc au fait formel, la conscience d'une obligation, quel qu'en soit l'objet.

L'homme se croit et se sent libre de ses actions; mais sa liberté est affectée d'une loi. Une voix parle au dedans de lui, il peut en suivre les directions ou les négliger, mais ce qu'il ne peut pas faire (au moins directement), c'est de s'approuver lui-même lorsqu'il les néglige. De ce point jaillit une grande lumière sur la nature de l'homme et sur sa position dans l'univers. A la clarté de la conscience j'aperçois distinctement que l'homme n'est pas le résultat de forces aveugles, mais qu'il est, au sens précis, une créature; je constate le mystère de la création et je comprends le dessein du Créateur. Le pouvoir créateur est une volonté morale: telle est la conviction qui s'exprime sous le nom de Dieu. Il n'y a d'obligation qu'envers quelqu'un. Ainsi la volonté de Dieu se manifeste en nous par la conscience; la conscience proclame l'existence de Dieu.

Cette conclusion s'offre si naturellement à l'esprit qu'elle en paraît un peu banale. Je ne l'en crois pourtant pas moins solide. Malgré les objections qu'y font quelques penseurs de mérite dans un intérêt élevé, il est toujours plus évident à mes yeux qu'elle s'impose à quiconque admet la réalité, j'entends l'inviolabilité, la sainteté de l'obligation morale. La conscience est la voix de Dieu, qui atteste Dieu. Nous nous sentons obligés : si nous le sommes réellement, c'est envers quelqu'un.

Mais notre créancier, dit-on, c'est nous-même. Je l'entends bien ainsi, et c'est pourquoi j'ai dit tout à l'heure que la conscience nous instruit du mystère de la création. Je ne crois pas que Dieu soit éloigné de chacun de nous : son amour nous est toujours présent, lors même qu'il se manifesterait par le déchirement intérieur et par les châtiments les plus sévères. La conscience m'oblige envers moi-même, à la bonne heure! Il y a donc en moi des fonctions d'inégale dignité. Il y a une partie de moi-même envers laquelle une autre est obligée, et cette partie obligée, c'est le vrai moi, l'être libre, l'être responsable, la volonté. Qu'est-ce à dire, sinon qu'il y a en moi quelqu'un de plus grand que moi, sinon que Dieu est en moi? Et nous n'avons pas chacun notre Dieu particulier : le principe supérieur envers lequel je me sens lié n'est pas différent de celui qui vous oblige, puisqu'en dépit de nos divergences d'opinion, nous

savons pourtant qu'il n'y a qu'un bien moral, le même pour tous. Si la conscience nous astreint véritablement, elle est donc la révélation de l'ordre éternel, et c'est bien là ce que veut exprimer toute âme droite lorsqu'elle prononce : « Ceci est bien, cela est mal. » Mais s'il existe un tel ordre éternel, et si cet ordre éternel pose le bien moral comme objet suprême, de quel nom l'appellerons-nous, si nous ne l'adorons pas sous celui de Dieu? Dès qu'on admet l'autorité absolue de la conscience, dès qu'on accorde une portée générale à l'ordre moral, ne fût-ce même qu'à titre de moyen pour procurer la félicité commune, on croit en Dieu. Pour échapper à la religion, il ne faut voir dans la conscience morale qu'un pur phénomène psychologique. Dans ce cas, la souffrance du remords ne serait pas le signe et la punition du mal commis, elle serait le mal lui-même. Je ne serais obligé que dans la mesure où l'obligation affecterait ma sensibilité, et quelles que soient les précautions adoptées à mon égard par la société civile, je serais en règle avec moi-même et avec la loi universelle du moment où j'aurais fait taire un reproche importun. Vous m'appelleriez un scélérat, mais si je perce vos prisons, qu'importe! Votre appréciation ne répondrait à rien dans l'ordre des choses, et n'aurait de valeur que pour vous. Ce que je disais du système qui essaye d'expliquer la conscience comme une sensation ou comme un effet dérivé de quelques penchants naturels, vaut également pour la théorie qui ne sait y voir qu'une particularité psychologique du genre humain. Elle suffit peut-être à rendre compte des phénomènes moraux qui s'offrent à l'observation, mais *elle ne peut pas rendre compte de l'autorité absolue que nous devons et que nous voulons attribuer aux ordres de la conscience.*

Je n'examinerai pas maintenant la secte peu nombreuse qui reconnaît bien dans l'ordre moral un principe universel et absolu, mais qui n'y voit qu'une loi pure sans une volonté pour l'édicter et pour la soutenir, une pure pensée, qui n'est pas la pensée d'un esprit. Je tiens cette opinion pour une théologie incomplète et impossible, j'y vois un tour de force intellectuel, mais je n'y vois pas l'athéisme.

L'obligation morale implique un sujet envers lequel l'agent moral est obligé. Ce sujet de l'obligation ne saurait se confondre avec l'agent obligé lui-même, autrement le devoir serait à bien plaire ; pour en être légitimement affranchi, il suffirait de le mépriser. Je ne sais qu'y faire, mais l'empirisme, le positivisme à la mode ne se concilient avec la morale que dans des esprits obtus. L'obligation morale n'est pas un fait au sens des sciences expérimentales, le seul fait c'est la croyance à l'obligation. Si vous confondez ces deux choses, si vous ne voyez dans l'obligation qu'un phénomène psychologique, le devoir a cessé dès qu'on a cessé d'y croire, et vous supprimez l'obligation, que vous l'entendiez ou non.

Ainsi la conscience morale est une preuve de l'existence de Dieu, et la loi morale doit être envisagée comme le commandement de Dieu. Les philosophes de nos jours éprouvent un grand dédain pour cette manière de voir simple et populaire, mais leurs raisons de l'écarter ne vont point au fond des choses. « Si vous voyez dans la loi morale le commandement d'un maître, l'expression d'une autre volonté que la vôtre, disent-ils, vous ne pourrez plus trouver en vous-mêmes le texte de cette loi, il vous la faudra emprunter au dehors toute faite, puis chercher des garanties extérieures de son authenticité. Vous réclamerez une révélation matérielle, sans avoir aucun moyen sûr de discerner des impostures ou des vaines imaginations les révélations véritables, s'il y en a de telles. D'ailleurs, à supposer cette difficulté surmontée, ce qui est impossible, une loi dont

la force résulterait de ce qu'elle exprime la volonté d'un Etre plus puissant que nous, ne saurait satisfaire aux besoins de notre nature morale et n'expliquerait point la conscience. L'obéissance à cette loi ne serait jamais qu'une servitude. Notre motif pour faire la volonté d'un autre ne peut être que l'intérêt : c'est la crainte d'un châtiment ou l'espoir d'une récompense. Mais poser l'intérêt comme seul mobile d'action, c'est nier le bien moral. L'accomplissement du bien, loin d'être un esclavage, doit être un affranchissement; la loi morale doit exprimer l'idéal de notre activité, c'est-à-dire notre essence, la vraie nature de notre volonté, qui est nous-même. Cette manière de l'entendre est la seule qui corresponde aux propres indications de la conscience en faisant comprendre comment le bien moral peut et doit être voulu pour l'amour du bien lui-même. » Voilà, je crois, le sens des objections qu'on élève contre la morale religieuse. Eh bien, je le reconnais : si nous étions obligés de subir l'alternative qu'on nous propose, si le devoir ne pouvait être qu'un commandement extérieur, et relativement à nous arbitraire, ou l'expression de notre nature particulière sans rien qui aille au delà, ces objections me sembleraient fortes. Mais aucune des deux alternatives n'est satisfaisante. L'obligation morale est tout ensemble un ordre péremptoire et l'expression de notre nature; voilà le fait complet, et voilà ce que la théorie doit expliquer. Poser la question comme on le fait c'est la préjuger, c'est adopter l'athéisme comme évident par lui-même. N'y consentez pas. Tenez la balance égale entre l'athéisme et le sentiment contraire, je n'en demande pas davantage et je n'accepterai pas davantage. Supposez qu'il y ait réellement un Dieu, supposez que vous soyez une créature de Dieu, et voyez comment les choses se présenteront de ce point de vue. Dieu, qui est l'auteur de la loi morale est aussi l'auteur de votre nature primitive, essentielle. Pourquoi différeraient-elles l'une de l'autre, et comment pourraient-elles se contredire ? Et si, loin de se contredire, elles sont identiques dans leur essence aussi bien que dans leur origine, que devient l'arbitraire qu'on reproche à la morale religieuse? Demander que la volonté se donne sa loi elle-même est une exigence contradictoire, si l'on entend parler de la volonté individuelle. Le libre arbitre ne saurait pas prescrire la loi, il ne peut que la suivre, c'est la raison qui dicte des lois à la volonté, et cette raison c'est la voix de Dieu en nous, cette raison c'est la volonté de Dieu qui nous constitue. Notre nature morale est notre idéal moral ; nous sommes tenus de la réaliser, parce que c'est de Dieu que nous l'avons reçue. Notre nature essentielle et le commandement de Dieu se confondent. Ainsi la vertu consiste à vouloir le bien pour le bien; la vertu est la vérité de la vie, l'homme ne peut trouver de satisfaction réelle et complète que dans la pratique du devoir, parce que la pratique du devoir est la réalisation de sa vraie nature, oui, sans doute, *et il se sent obligé de la réaliser ainsi*, parce que cette nature est l'expression de la volonté de Dieu qui le constitue. Le lien qui unit la créature au Créateur, c'est la conscience. Ainsi la conscience morale manifeste réellement ce qui fait le fond de notre être, précisément parce qu'elle est la voix de Dieu parlant en nous, l'intime révélation de Dieu, que les révélations extérieures, historiques de sa volonté ne sauraient avoir pour objet que de redresser et d'affermir. La conscience, raison pour nous, volonté en Dieu, est l'acte même de Dieu qui constitue la substance et le fond de notre être.

La conscience morale et la conscience religieuse ont la même racine : l'une parle d'un être de qui nous dépendons entièrement, l'autre d'une loi qui nous oblige d'une manière absolue. Cet être et cette loi sont inséparables : la conscience est à

la fois un commandement intime à nous et supérieur à nous, parce que nous sommes des créatures, et que la créature ne subsiste que par le Créateur et dans le Créateur. Le fait de la création s'atteste en nous par le fait de la conscience.

Nous sommes donc rattachés par le devoir à la volonté qui nous donne l'être, et cette volonté est bonne, puisque le devoir a le bien pour objet. Cette conclusion, qui s'impose à l'esprit réfléchi, contient en elle ce qu'il faut pour dissiper les inquiétudes qu'a pu faire naître la diversité des opinions en morale. On n'a point exagéré cette diversité. On n'en saurait tracer la limite, pas plus qu'on ne saurait marquer où la nuit de l'animalité commence à s'éclairer aux rayons de la conscience. Les notions morales de chacun de nous sont le résultat d'une réaction plus ou moins puissante de notre raison sur la tradition dont nous avons été nourris; elles viennent certainement de l'éducation pour ce qui est de l'individu, mais elles n'en viennent pas moins du fond de la nature humaine. Il faut bien entendre en effet que toute éducation morale serait impossible, si la question morale n'était pas posée en nous par la nature même de notre esprit. Pour nous inculquer une opinion sur ce qui est bien et sur ce qui est mal, il faut que les mots de bien et de mal puissent revêtir un sens pour notre intelligence. L'éducation dispose de nos facultés, elle ne saurait nous donner une faculté de plus, elle ne saurait créer un organe : la conscience est un organe, l'organe de l'obligation, et c'est cet organe qui nous atteste l'existence de la volonté parfaite à laquelle nous sommes liés, la volonté par laquelle nous existons, la volonté que nous sommes. Eh bien, si c'est Dieu qui appelle l'humanité à l'existence physique d'abord, puis à la vie morale dont la première est la condition, c'est aussi Dieu qui veille sur le développement de cette vie morale dans l'histoire.

Telle est la solution de la difficulté! La différence des goûts, des habitudes et des jugements dépend des circonstances dans lesquelles l'éducation des individus commence et s'achève, mais l'humanité tout entière est à l'école. L'humanité est un individu qui apprend toujours; ce mot de Pascal que j'ai déjà cité exprime une vérité d'expérience, et cette expérience est une énigme dont nous trouvons le mot en Dieu. La diversité des jugements moraux s'explique par l'histoire, l'histoire elle-même s'explique par le progrès, et le progrès par la Providence. La différence des opinions en morale ne prouve donc rien contre la morale, elle prouve seulement qu'on peut se tromper sur ce sujet comme sur tout autre et que l'humanité n'arrive au vrai qu'après avoir parcouru le cercle des erreurs. Toutes les opinions ne sont pas de valeur égale. L'époque supérieure juge l'inférieure et n'en est point jugée, parce qu'elle comprend l'inférieure et n'en est point comprise. Ainsi l'idée morale dans l'homme est une révélation divine et cependant soumise à la condition du progrès et de l'erreur qui en est inséparable. Ceci est merveilleux, mais c'est évident. C'est surnaturel, mais c'est la seule explication possible de toute notre nature morale. Nous sommes tous enfants de Dieu. L'humanité est fille de Dieu. Le progrès moral qu'après tout nous constatons dans l'histoire, est le développement du germe divin qui subsiste dans l'humanité.

Oui, le Dieu éternel veut naître et grandir dans l'humanité. Les chrétiens, eux du moins, entendront ce langage. Ils ont déjà compris que le mystère de piété n'est pas un accident dans l'histoire, mais le sommet où se rejoignent toutes les lignes de l'histoire. Si Jésus-Christ résume en lui l'humanité pour la sauver, il résume aussi l'histoire et la rend seul intelligible. La sainteté de Jésus-Christ nous atteste la divinité de l'homme, et la divinité cachée

dans l'homme nous fait comprendre la divinité manifestée en Jésus-Christ.

III

La conscience est divine, et néanmoins la détermination du bien moral reste un problème pour la pensée. Il n'en est certes pas de plus important, il n'en est pas où je sois moins disposé à me contenter d'assertions sans preuves. Mais les termes en sont déjà bien rapprochés. Pour en découvrir la solution, il suffit de peser attentivement ce que nous savons déjà.

La conscience est une fonction de la raison. La conscience a droit sur nous. L'autorité absolue de la conscience témoigne d'une volonté parfaite et souveraine. La conscience enfin n'enseigne pas immédiatement l'individu, elle est mise en jeu par la parole et par l'exemple de nos semblables, elle s'assimile les éléments fournis par la tradition : tels sont les faits établis jusqu'ici. Nous les rassemblons tous en disant : « La conscience est une faculté divine, qui se réalise dans l'individu par le ministère de l'humanité. » La conscience est une parole divine adressée à l'humanité tout entière, l'individu ne peut l'entendre qu'à travers le milieu de l'humanité.

Ainsi la conscience, en vertu de sa forme même, affirme Dieu et l'humanité. La conscience est la loi de la volonté, qui doit se réaliser dans la volonté. Mais notre volonté ne peut avoir d'autre loi que de réaliser sa nature intime, elle ne doit affirmer que ce qui est. Elle doit donc affirmer Dieu, elle doit s'affirmer comme liée à Dieu, voulue de Dieu, elle doit vouloir Dieu, c'est-à-dire aimer Dieu. Elle doit s'affirmer comme comprise dans l'humanité, inséparable de l'humanité ; vivant de l'humanité et par l'humanité, elle doit vouloir l'humanité, c'est-à-dire aimer l'humanité.

Ce charpentier syrien dont la foule croit qu'il est un homme divin, plusieurs qu'il est homme et Dieu, des troisièmes enfin, cherchant à comprendre ceux-ci, qu'il est homme parce qu'il est Dieu et qu'il est Dieu parce qu'il est homme, Jésus a dit : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée, et ton prochain comme toi-même. » La conscience se reconnaît dans ces paroles, qui mettent au jour ce qu'elle renferme et qui déploient à nos yeux toute la substance de la vérité morale. Qu'ajouterions-nous?

« Toute la loi et les prophètes, dit le Maître, se rapportent à ces commandements. » La loi des Hébreux, le fait est certain, mais aussi la loi naturelle, universelle. Les prophètes y sont aussi résumés, soit qu'on l'entende, au sens prochain, de ces discours d'une éloquence inspirée où les poëtes sacrés des anciens jours rappelaient un peuple charnel à l'esprit de sa religion, soit que, par une extension permise, on comprenne sous le nom de prophètes toute doctrine, toute science, tout ce qui se révèle à nous de la vérité des choses et des conseils du Très-Haut. Aimer Dieu c'est vivre, c'est nourrir son âme, c'est vouloir le bien, c'est vouloir la vérité, c'est rattacher à la source de toute-puissance et de tout être sa personne et sa volonté. Aimer Dieu, c'est puiser la force où est la force, ce n'est pas nous absorber en Dieu, car sans distinction, sans opposition, l'amour est inconcevable, mais c'est nous enraciner en Dieu. C'est nous mettre à notre place, c'est observer l'ordre. Aimer Dieu, c'est être ; ne pas l'aimer, c'est se séparer de l'être, c'est se dessécher, c'est renoncer à la réalité de l'être en en conservant l'apparence. L'esprit et le corps ne vivent que d'échange : se nourrir de sa propre substance n'est pas la santé, c'est la fièvre, c'est la mort. Notre aliment, notre sol, notre air respirable, c'est l'amour de Dieu.

« Tu aimeras ton prochain. » Ce commandement est semblable au premier, dit le Seigneur. En effet, ce sont nos parents, c'est

notre famille, c'est notre peuple, c'est l'histoire qui nous appellent à la vie morale comme à l'existence physique, ce sont eux qui nous mènent à Dieu. Notre rapport avec lui devient bientôt direct et personnel sans aucun doute, et il faut qu'il le devienne pour nous rendre capables d'agir, mais notre foi prend naissance dans la parole de notre mère, mais c'est par l'amour du père et du frère que nous voyons, que nous commençons à aimer le Dieu invisible. Cet intermédiaire est donné par la nature, il le faut respecter. Le rameau tient au sol par la tige. Notre conscience morale trouve sa tige, sa racine et sa nourriture dans la conscience morale de l'humanité, dont elle subit les phases. Lorsqu'elle est parvenue à son plein développement, lorsqu'elle se lit distinctement elle-même, elle affirme donc l'humanité, elle s'affirme dans l'humanité; et comme la conscience est le rapport de la raison et de la volonté, elle nous commande de vouloir l'humanité, d'aimer l'humanité, de nous aimer nous-mêmes dans l'humanité.

« Ce commandement est semblable au premier. » Il est renfermé dans le premier. Séparer l'amour de Dieu de l'amour de l'humanité, c'est rompre l'ordre établi par Dieu lui-même; c'est l'aimer sans aimer ce qu'il aime, ce qui est impossible. Aussi bien la dévotion devient maladive dès qu'on la sépare d'une charité dévouée au prochain. Elle ne peut plus avoir qu'un motif intéressé, comme si nous voulions acheter le ciel par nos génuflexions; — ou bien nous cherchons dans l'attendrissement et dans l'extase une béatitude contemplative, nous nous cherchons dans l'acte même où nous nous efforçons de nous oublier: sensualité délicieuse, si vous voulez, égoïsme sublime, mais enfin c'est de la sensualité et de l'égoïsme, ce n'est pas l'amour. L'amour n'est point une sensation. L'amour est une volonté dirigée vers le bien de son objet. Nous ne pouvons pas, semble-t-il, faire du bien à Dieu, mais nous en pouvons faire à ce qu'il aime, nous pouvons lui servir d'instrument pour le faire, et c'est le seul moyen effectif que nous possédions de lui témoigner notre amour.

La conscience morale proprement dite a pour objet notre activité pratique, elle porte essentiellement sur nos rapports avec nos semblables, et nous voyons quelle est la teneur de son commandement. Comme elle procède de l'humanité, elle retourne à l'humanité.

« *Tu aimeras ton prochain comme toi-même;* » aucune autre formule, aucun autre nom n'exprimerait le devoir avec la même exactitude. Je n'ose l'appeler ni la charité, ni la justice, parce qu'on a pris l'habitude d'opposer l'une à l'autre la justice et la charité, tandis qu'à mes yeux ces deux vertus sont inséparables.

Que dit en effet la charité? — Dévouez-vous à l'ensemble. — Mais dans l'ensemble vous êtes compris; le respect de votre propre droit est renfermé dans le bien de l'ensemble à titre d'élément indispensable; la charité vous oblige donc à faire respecter votre droit.

Et que dit la justice? Faites aux autres ce que vous avez le droit d'attendre d'eux. Respectez les conditions de leur liberté, de leur développement et de leur bien-être. Mais pourquoi les respecter, si vous n'y trouvez quelque chose de bon, c'est-à-dire quelque chose qui doit être voulu, qui doit être aimé? Et d'ailleurs comment respecteriez-vous vos semblables sans les aimer, vous qui vous aimez vous-même? Votre égoïsme est une force naturelle, légitime à sa place assurément, mais qu'il faut balancer par une autre force, parce que, laissé sans contre-poids, il entraînerait tout. Il ne se borne pas à dicter vos résolutions, il sollicite votre intelligence. L'homme ne saurait être juste qu'à la condition d'être impartial, parce qu'il ne peut pas isoler sa pensée de l'ensemble

de ses fonctions. Mais pour être impartial il faut aimer les deux partis, ou n'en aimer aucun. Sans aimer votre prochain, vous ne sauriez donc ni pratiquer la justice à son égard, ni seulement la reconnaître. Ainsi la justice et la charité, loin de s'opposer l'une à l'autre, sont nécessaires l'une à l'autre, tellement qu'on ne peut avoir l'une sans posséder l'autre.

Enfin la justice abstraite ne nous donnerait qu'une règle négative, et nous laisserait dans l'immobilité. L'impulsion qui nous fait agir est nécessairement un amour, dont je ne conçois que trois possibles: « Je veux être, » « je veux que vous soyez, » ou enfin: « Je veux que nous soyons. » Le premier anéantit toute justice, le second n'est que la haine de soi-même, la contradiction et le suicide, s'il ne se confond avec le troisième. En effet, se donner à l'ensemble auquel on appartient, c'est se trouver, c'est atteindre à la vérité de son être.

Pour naviguer il faut du vent dans les voiles. L'amour est le vent, la justice est la boussole, dirons-nous, ou le gouvernail, la raison, le pilote; le vaisseau, c'est la vie; la mer, c'est le monde; Dieu, le port.

« Tu aimeras ton prochain *comme toi-même.* » C'est donc un devoir d'aimer le prochain, c'est un devoir de s'aimer soi-même, et ces deux amours, s'ils sont purs et bons, ne font qu'un amour. Je ne saurais penser avec Kant que l'amour de soi n'est pas un devoir, parce que nous y sommes suffisamment portés de nature. Cette raison ne me suffit pas. Que l'office soit facile ou difficile à remplir, il n'importe, s'il est compris dans l'idéal, et l'amour de soi l'est incontestablement. Comment aimerions-nous l'humanité sans nous aimer nous-mêmes, nous qui en faisons partie? Comment aimerions-nous Dieu sans nous aimer aussi, puisqu'il nous aime? Ce sont des contradictions qui tendraient pratiquement à la destruction de l'individu, et par conséquent, si la morale ainsi comprise était généralement obéie, à l'anéantissement de l'humanité. Je ne dirai pas avec Kant que cette manière de sentir soit impossible, je crois au contraire qu'elle a sa part dans bien des folies: je dis qu'elle est contradictoire, et qu'elle nous présente une caricature du véritable idéal. Je m'aimerai donc moi-même dans l'humanité, je m'aimerai comme j'aime un autre homme, et par conséquent je défendrai mon propre droit comme étant celui qui a le mieux qualité pour le faire; je ferai respecter mon droit à l'égal de celui d'un autre, ou plutôt je ferai respecter dans ma personne le droit de l'humanité. Ceci contient en principe tout ce côté de la justice qui consiste à refuser, à protéger l'indépendance individuelle, le principe de la défense personnelle et du droit.

Mais c'est dans l'amour de l'humanité que nous devons nous aimer nous-mêmes; nous ne saurions séparer ces deux intérêts sans tomber dans une contradiction plus fréquente assurément que l'erreur opposée, et plus riche en funestes conséquences. Se préférer à l'humanité, c'est s'en séparer par la volonté, c'est donc vouloir se placer dans une condition impossible; s'aimer de la sorte, c'est se haïr.

[Le maître qui a sanctionné de son autorité la loi résumée dans ce précepte mosaïque : « Aimez votre prochain comme vous-mêmes, » Jésus a dit aussi : « *Le plus grand amour est de donner sa vie pour ses amis.* » Le commandement nouveau est pourtant renfermé dans l'ancien. Il ne s'aime point lui-même, n'ayant pas la force d'aimer, celui qui ne sait pas donner sa vie pour son honneur, pour la pureté de sa conscience: s'il s'aime en vérité et s'il aime son prochain *comme lui-même,* il sera donc prêt à donner sa vie pour ses amis. Il ne sépare jamais son intérêt propre de l'intérêt de ses amis, c'est-à-dire de celui de l'humanité [1].]

[1] Le passage entre crochets ne se trouvait pas

Cette réflexion nous amène à la théorie suivant laquelle le bonheur individuel serait le but idéal, ou plutôt, comme on l'entend le plus souvent, le seul but possible de notre activité morale. Ne pouvant entrer dans tous les chapitres qui s'ouvrent ici, nous dirons seulement sur ce grand sujet que si l'on définit le bonheur par la satisfaction de la volonté, le système du bonheur n'est pas un système, attendu qu'il va sans dire et qu'il se prête à tout. Quoi qu'on veuille, il est clair qu'on tend à la satisfaction de sa volonté. Mais si par bonheur on entend la jouissance, alors nous nous contenterons d'une seule remarque, absolument décisive lorsqu'on la comprend, et que l'expérience se chargera de vous inculquer vertement, si vous ne voulez pas l'admettre de bonne grâce. Cette observation la voici: Ceux qui prennent leur satisfaction personnelle pour but de leur existence n'atteignent jamais ce but et ne peuvent pas l'atteindre; ce but n'est qu'un mirage, une contradiction ridicule. Nous sommes heureux dans l'exacte mesure où nous avons appris à vivre dans les autres et pour les autres, nous sommes heureux dans l'exacte mesure où nous savons nous oublier. Aussi notre siècle, qui n'entend point ce langage, a-t-il perdu jusqu'à l'emploi du mot bonheur. On ne parle que de s'amuser, de se distraire. Ce qu'on poursuit, c'est le plaisir. Je ne veux point médire du plaisir, mais il ne vaut pas le bonheur. Vous connaissez des personnes qui ne s'accordent aucun plaisir: ne les plaignez pas, elles n'en ont pas besoin, elles sont heureuses, sachant s'employer. Les hommes qui vivent pour leurs plaisirs sont mécontents dès le commencement de leur carrière. et quelle que soit la nature des jouissances qu'ils recherchent, ils le deviennent toujours plus. Ce phénomène, si facile à constater lorsqu'on a sous les yeux les termes de comparaison convenables, s'explique aisément par l'analyse: la poursuite du bonheur est logiquement un nonsens. Autant vaudrait chercher à marcher sur son ombre. Le bonheur n'est qu'un reflet, la conscience de quelque chose, savoir du bien. Vous n'atteindrez pas le reflet en le poursuivant, vous l'aurez, si vous avez la lumière. Vous n'obtiendrez pas la conscience du bien si vous la cherchez, vous ne l'obtiendrez qu'en trouvant le bien lui-même; or pour trouver le bien, c'est lui qu'il faut chercher. Ayez le bien, soyez dans le bien, et le bonheur viendra tout seul. Pour être heureux, il faut posséder la santé, dont le bonheur n'est qu'un symptôme. Mais pour nous trouver en santé, il faut que tout en nous soit à sa place, il nous faut être nous-mêmes à notre place. L'égoïsme, la recherche de soi-même, nous font sortir de la nôtre, ils nous isolent, ils nous dessèchent, ils nous rendent malades, ils nous rendent incapables de toute joie.

Ne prenez donc pas le bonheur pour but, sous quelque forme que ce puisse être. Ne cherchez pas la félicité dans les affections de votre choix, dans les tendresses du cœur, qui sont encore de l'égoïsme; ces feux-follets ne vous conduiraient qu'au marécage; consacrez-vous à votre prochain pour l'amour de lui. N'ambitionnez pas les plaisirs de la bienfaisance, les délices même du dévouement, vous les atteindriez moins encore que toutes les autres. Dévouez-vous sans rien attendre, il n'y a pas d'autre dévouement. Quand vous aurez cessé de songer au bonheur, vous l'aurez trouvé.

CHARLES SECRÉTAN.

dans la première esquisse de notre conférence. Il y a été introduit à la suite d'une correspondance dont le sujet nous a paru assez intéressant pour la communiquer au lecteur après en avoir obtenu la permission gracieuse. On la trouvera à la suite de cet article. C. S.

Correspondance.

M. Félix Bovet à M. C. Secrétan.

Je ne me suis pas rendormi après votre

départ et j'ai pensé, entre autres choses, à l'objection que je vous avais faite relativement à un passage de votre conférence.

Je suis porté à croire que vous avez raison dans votre interprétation du précepte: « Tu aimeras ton prochain *comme toi-même.* » En revanche, voici une série de pensées qui me sont venues à ce sujet:

Le précepte: « Tu aimeras ton prochain comme toi-même, » est-il réellement le plus haut principe de morale que Jésus ait prétendu donner?

S'il en est ainsi, Jésus n'a pas dans l'histoire de la morale le rôle qu'on lui attribue. En effet, il n'aurait pas émis un nouveau principe, puisque celui-ci avait été formulé longtemps avant lui; il n'aurait, comme moraliste, d'autre mérite que d'en avoir fait voir des applications nouvelles, comme on l'a fait encore depuis lui.

Si cette formule est la formule suprême, le grand homme dans l'histoire de la morale n'est donc pas Jésus-Christ, mais l'auteur du Lévitique. Il faut en outre remarquer que, d'après les évangiles, Jésus n'a jamais prétendu donner ce précepte: Tu aimeras, etc., comme une formule qu'il adoptait pour résumer sa morale à lui; d'après les évangiles, il ne l'a citée que comme étant la plus élevée des formules existantes avant lui des commandements de la loi.

Jésus me paraît n'avoir donné sa formule à lui que lorsqu'il a dit: « C'est ici *mon commandement,* que vous vous aimiez les uns les autres *comme je vous ai aimés;* » — ce qu'il explique immédiatement en ajoutant: « Personne n'a plus d'amour que de *donner sa vie* pour ceux qu'il aime. »

Donner sa vie pour autrui ne dépasse-t-il pas aimer *comme soi-même?*

S'il en est ainsi, justice et charité désignent bien une même chose, mais à des degrés différents, assez différents peut-être pour que le quantitatif soit qualitatif.

Adieu, cher ami, etc.

Grandchamp, 15 janvier.

M. C. Secrétan à M. Félix Bovet,

..... Je voudrais me sentir en communion complète avec vous. Je le suis certainement sur l'objet de votre lettre du 15, qui m'est très chère.

Je réponds sans hésiter que Jésus-Christ n'est pas venu abolir la loi mais l'accomplir... en esprit et en vérité, — et que le commandement *ancien,* aimer le prochain comme soi-même, contient légitimement le nouveau: *donner sa vie pour ses amis.* Pourquoi l'ancien ne serait-il pas nouveau si le sens en était perdu? L'apôtre Jean n'écrivait-il pas: Je vous donne un commandement *nouveau,* c'est que vous vous aimiez les uns les autres.

Allons au fait. Celui qui s'aime lui-même ne donnera-t-il pas sa vie pour son honneur, pour sa probité, pour ce qui en lui et de lui vaut mieux que sa vie? Que si donc il aime vraiment son prochain comme il doit s'aimer lui-même, il donnera sa vie pour son prochain.

Par ces mots aimer comme soi-même, je n'entends point opposer le prochain au moi pour faire une balance, j'entends s'aimer soi-même dans l'humanité, se trouver dans l'action dévouée. Le trait important que j'aurais voulu faire mieux ressortir dans la conférence, c'est que la justice est renfermée dans l'amour; leçon extrêmement importante à donner à l'église chrétienne, où depuis Clovis à nos jours elle n'a guère été comprise.

Il s'agit ici d'un nœud et d'écarter un malentendu fort grave....

Les Bergières, 18 janvier 1878.

M. Félix Bovet à M. C. Secrétan.

Nous sommes pleinement d'accord, je crois, sur le fond des choses, mais pas encore peut-être sur la forme. Il est clair que la justice est renfermée dans l'amour, mais si le précepte: « Tu aimeras ton prochain comme toi-même, » contient réellement la formule complète de l'amour (comme vous paraissez le penser), il s'en suit que la formule de l'amour et celle de la charité sont identiques, puisque, comme vous l'avez prouvé, il n'y a rien à rabattre de ce précepte pour avoir la formule de la justice. Donc la justice serait non-seulement renfermée dans l'amour, mais le renfermerait.

Tout ce qu'on peut dire, me semble-t-il,

c'est que la justice n'exclut pas l'amour, mais non pas qu'elle le renferme. Me permettez-vous de vous transcrire quelques lignes que j'ai écrites dans un agenda la nuit avant celle-ci, ne parvenant pas à me rendormir et pensant à vous? Vous verrez bien vite, mieux que moi, si cela signifie quelque chose ou si je patauge.

« L'idée de *justice* ou même de *bien* ne renferme pas toute la morale. Au-dessus du sentiment du *juste*, qui n'est que celui de l'égalité (*cuique suum*), vous avez le sentiment du beau (du beau moral), qui diffère du bien comme la Bible diffère de la loi. Jésus n'aurait pas eu besoin de se mettre au-dessous de ses disciples et de leur laver les pieds pour avoir accompli *toute justice ;* il ne l'aurait pas fait qu'il n'en serait pas moins le saint et le juste. Aucune loi, aucun principe, ne pouvait exiger cela de lui, et c'est pour cela que cet acte ne s'appelle pas une bonne action, mais une belle action.

» Si j'insiste c'est que je tiens à ce qu'il reste dans la vie morale un élément de *liberté pure*, échappant à toute règle. La charité, comme je la conçois, n'est pas une loi, ou, si l'on veut absolument qu'elle en soit une, ce n'est pas une loi fondée sur la nature des choses, c'est la loi de la liberté, comme l'appelle saint Jacques.

» Il ne faut pas objecter qu'il ne peut y avoir de *mieux* que *bien*. Le mieux que le bien, c'est le beau.

» A défaut de Jésus, j'en appellerais à Corneille. Mais vous vous souvenez que Jésus lui-même a dit : « Que faites-vous » d'*extraordinaire ?* » ou en traduisant plus fidèlement encore : Que faites-vous *de trop ?*»

M. C. Secrétan à M. Félix Bovet.

Je ne vous dirai point combien cet échange d'idées sur de tels sujets m'est précieux. *Das beste bleibt stets ungesagt...*

Ce qui me paraît certain, c'est que nous sommes d'accord, mais de tout point d'accord et dans les dernières nuances. Vous voulez réserver un domaine à la pure liberté morale, un domaine de beauté, de joie, qui soit le bien, un bien moral, pur et parfait, sans être pourtant exigible, sans être imposé ni par la conscience, ni par Dieu lui-même. A la bonne heure. Je reconnais pleinement aussi que dans l'entière réalisation du bien moral, le sentiment de l'obligation s'efface pour faire place à la liberté, à la beauté, à la joie.

Mais rappelons-nous la question : il s'agissait de la *conscience*, laquelle vous avez laissé définir conscience d'une *obligation.* Il s'agit de circonscrire cette obligation, telle qu'elle résulte de la forme de la conscience, de la forme d'obligation. Il s'agit donc de déterminer ce qui est *obligatoire* pour le chrétien, à supposer que le dernier mot de la conscience soit la règle du chrétien.

Il reste vrai que sans aimer le prochain nous ne saurions être justes envers lui. Il reste encore vrai que si nous ne sommes pas prêts à donner notre vie pour le prochain, nous n'aimons pas le prochain.

Il faudrait donc chercher votre sphère de grâce et de beauté par delà le sacrifice de la vie, par exemple pour le salut des âmes. Je la chercherai si vous voulez dans vos chères lettres, que vous me deviez à peine et qui me font tant de plaisir.

Adieu, cher ami, tout à vous.

Les Bergières, 26 janvier 1873.

NÉCROLOGIE

—

Le pasteur Baggesen.

Je ne sais trop comment il s'est fait que le poëte danois Jens Baggesen vint fixer son domicile à Berne et épousa Charlotte-Sophie de Haller, petite-fille de l'illustre physiologiste, qu'à bon droit on nomme le grand Haller.

C'était en 1789 : le jeune poëte, âgé de vingt-cinq ans, déjà célèbre à Copenhague, voyagait en Suisse pour rétablir sa santé. Il fut accueilli à Berne par M. de Haller de Wildenstein, gendre du grand Haller et père de trois charmantes filles. A en croire l'épopée idyllique de Jens Baggesen, intitulée « la Parthénaïde, » le choix de son épouse se

fit au pied de la Jungfrau, dans une course alpestre avec les trois sœurs, où son âme enthousiaste débordait de poésie et de bonheur. Le mariage eut lieu peu après et le 27 septembre 1793 naquit à Berne Charles Albert Reinhold Baggesen, l'ami vénéré dont nous pleurons le départ et au souvenir duquel nous consacrons ces quelques détails biographiques.

Les onze premières années de sa vie furent troublées par des déplacements continuels. Jens Baggesen était certes un esprit fécond et merveilleusement doué : la preuve en est qu'à vingt-cinq ans il ne savait pas l'allemand et qu'il lui suffit de quelques séjours en Allemagne pour acquérir une connaissance si profonde de cette langue, qu'il la mania avec une parfaite dextérité et se fit un nom comme poëte allemand. Mais il était d'une humeur vagabonde. Les meilleurs poëtes ne sont pas les meilleurs pédagogues, ni les pères de famille les plus sages. Je ne puis le suivre dans ses incessantes pérégrinations avec sa noble femme et deux petits enfants : il séjourna, tour à tour et à plusieurs reprises, à Paris, à Weimar, à Hambourg, à Kiel et à Copenhague. Après six ans de mariage, il vit s'éteindre sa compagne fidèle, le bonheur de sa vie : elle n'avait pu supporter le climat du nord, ni les fatigues d'une vie errante. L'infortuné poëte ramena ses enfants à Berne auprès de leur grand'mère, qui consentit à suivre son gendre à Paris jusqu'à son second mariage, avec Fanny Reybaz, de Genève. Charles, son fils aîné, après un séjour de quatre ans à Paris, où il devint pour la langue un petit Français, déclara à son père, qui allait partir pour le Danemark, qu'il voulait être Bernois : il fut renvoyé à sa grand'mère, tandis que son frère cadet, plus tard le général Baggesen, suivit son père à Copenhague et y fit sa carrière.

Dès l'âge de onze ans notre ami est Bernois, par choix plutôt que par nature : sa complexion physique, son œil si bleu, son teint, son caractère ferme et affable tout ensemble, son esprit philosophique et à veine poétique qui ne s'est jamais tarie, portent l'empreinte scandinave.

Destiné au ministère évangélique, il suivit la filière des études bernoises : le collége et l'académie. On ne peut pas dire que l'enseignement théologique d'alors fût bien vivifiant. Quant à la forme, les cours se donnaient en latin : tout était écrit sous dictée : c'était lent, incomplet, ennuyeux ; quant au fond, on enseignait une orthodoxie mêlée de rationalisme. Les professeurs portaient robe et rabat : les étudiants, tenus sous une discipline sévère, étaient mis de noir. Il y avait de l'ordre extérieur, mais le souffle de vie manquait. Un Haldane, comme celui qui réunissait à Genève les étudiants autour de l'épître aux Romains, n'eût pas été superflu : il est probable qu'une volée de jeunes théologiens aurait éclos aussi à Berne, sous la chaleur vivifiante d'une foi biblique clairement professée.

En 1815 Baggesen reçut la consécration au saint ministère après avoir prêté serment à la confession de foi helvétique. Ce serment troubla sa conscience. Ses convictions n'étaient pas arrêtées : comment promettre de prêcher ce dont la vérité ne lui était pas démontrée ? Dans cette perplexité, il évita longtemps de monter en chaire et lorsqu'en 1816 les candidats réclamèrent de l'autorité que le serment fût modifié, il se joignit à eux, se réservant expressément de prêcher selon sa conscience. Dès lors la promesse sermentale des candidats ne porta plus que sur les principes fondamentaux et non sur l'ensemble de la confession helvétique. Déjà alors Baggesen fit acte de courage vis-à-vis d'un gouvernement soupçonneux à l'endroit de l'indépendance religieuse, et cette fidélité a été bénie.

Eprouvant le besoin d'augmenter ses connaissances et d'affermir ses convictions, il se rendit, après avoir visité les théologiens marquants d'Allemagne, à l'université de

Göttingue, illustrée jadis par son bisaïeul. Là florissaient, sous Planck et Heeren, les études historiques et une théologie pleine d'élévation, mais peu précise quant à la doctrine. On ne peut refuser son estime aux professeurs éminents, dont Baggesen subit l'influence pendant son séjour à Göttingue : piété douce et paisible, adoration de Dieu dans ses œuvres, conscience délicate, science vaste et sûre, modération dans les jugements, largeur dans les vues : toutes ces qualités méritaient l'admiration des étudiants. Il me semble toutefois que cette théologie ultra-modérée manquait d'angles : le péché, la foi, la rédemption, Christ, en un mot, ce qui fait la vie de l'église, n'y était pas suffisamment accentué. Luther y était moins aimé que le doux Mélanchthon. Et pourtant, qu'eût fait celui-ci sans celui-là ?

Si M. Baggesen y élargit son horizon, s'il grandit en savoir, si son cœur, ami de l'idéal, se pénétra de l'enthousiasme allemand pour la science et la vérité, je ne pense pas qu'il ait emporté de Göttingue un grand zèle pour évangéliser, ni un ardent désir de sauver des pécheurs. Aussi, de retour à Berne, consacra-t-il sept ans de sa vie à l'enseignement, mûrissant ses convictions avant d'entrer dans la pratique du ministère. Enfin, après avoir postulé sans succès la place de diacre de l'église française que M. Galland venait de quitter, il fut nommé, en 1825, diacre de la cathédrale, église qu'il a desservie jusqu'à sa fin, c'est-à-dire pendant quarante-huit ans.

Ce qui caractérise ce long ministère, c'est une croissance graduelle et ininterrompue dans la grâce et dans la connaissance du Seigneur Jésus-Christ. Jamais cette âme droite n'a été stationnaire. Si ses premiers sermons (on en a un petit volume de l'an 1827) portent l'empreinte du rationalisme mitigé qui régnait alors à Berne, les derniers écrits sortis de sa plume sont pleins de force et de vie et nous permettent de mesurer le chemin parcouru. Trop de prédicateurs font le contraire : ils commencent avec éclat et s'éteignent dans le brouillard.

Comme prédicateur, Baggesen avait son genre à lui. N'ayant pas le don de l'improvisation, il écrivait ses discours avec beaucoup de soin et d'élégance ; il s'attachait à une limpide exposition du sujet accompagnée d'une douce onction : il instruisait et touchait. Il n'avait rien de l'orateur populaire, les grands mouvements oratoires étaient étrangers à son génie ; aussi son auditoire se composait-il de personnes cultivées, capables de le suivre et de l'apprécier.

Ce n'est pas qu'il ait manqué de force et de courage, quand il s'agissait de défendre la parole de Dieu contre le pouvoir civil. En 1847, lors de l'appel du professeur Zeller, il prêcha avec tant d'énergie que le gouvernement songea à l'arrêter et fit garder par des gendarmes toutes les issues de sa maison.

A côté de son ministère, il a déployé une grande activité pour le bien de l'église bernoise, à l'administration de laquelle il a participé pendant quarante ans. D'abord membre de l'ancien Convent, il a coopéré à toutes les transformations qu'a subies l'organisation de l'église depuis la révolution de 1831, et qui tendaient toutes à l'indépendance progressive des affaires religieuses. Sans aspirer à la séparation d'avec l'état, il combattait le césaropapisme avec d'autant plus d'énergie que les gouvernements se montraient plus hostiles à la religion. Il a travaillé à l'établissement d'un synode mixte, où prédomine l'élément laïque, prévoyant, avec un coup d'œil sûr, que les chrétiens laïques seraient les défenseurs les plus fidèles des intérêts de l'église. — C'est, en bonne partie, à lui que nous devons l'excellent recueil de psaumes et de cantiques dont, après vingt ans d'efforts, ont été enrichies nos paroisses qui auparavant ne chantaient qu'une prosaïque traduc-

tion des psaumes, ignorant les trésors de l'hymnologie allemande. — C'est encore à sa fidèle coopération que nous devons la nouvelle liturgie bernoise, l'une des meilleures qui existent. On comprend son chagrin en face des assauts, souvent grossiers, que nos réformistes livrent à ces deux joyaux de notre église.

Notre ami s'est encore dépensé en faveur d'œuvres chrétiennes non officielles. L'évangélisation des protestants disséminés en Valais et dans le canton de Fribourg était l'objet de sa sollicitude toute spéciale. Il présidait le comité biblique et celui des missions; il était membre de la société évangélique. Sans énumérer ici toutes les œuvres qui ont eu son concours, disons seulement qu'il avait le cœur ouvert pour tout ce qui concerne le règne de Dieu sur la terre. Il ne disait jamais *non* lorsqu'on lui demandait de coopérer à une entreprise chrétienne : il était toujours prêt à marcher de l'avant, toujours disposé à « réjouir les entrailles des saints, » selon l'expression de saint Paul.

Mais c'est par sa plume agile qu'il a, surtout depuis l'apparition du parti réformiste, défendu vaillamment la cause de l'Evangile : aussi avait-il encouru toutes les colères de ce parti, lui dont le cœur était sans fiel et les allures toujours nobles. Sans avoir publié d'ouvrage de longue haleine, il a beaucoup écrit: sa culture littéraire et philosophique brillait dans son style élégant et logique. Jamais cependant ces qualités n'ont eu autant d'éclat que dans sa dernière brochure, écrite rapidement il y a quelques mois dans sa quatre-vingtième année. Je le vis, en novembre dernier, faible de corps, amaigri, presque sans voix, mais écrivant avec ardeur de nombreuses feuilles qui couvraient sa table : c'étaient ses « Remarques » sur le sermon que le pasteur Lang, de Zurich, venait de prononcer à la cathédrale. Quelle jeunesse de cœur dans ces pages ! quelle fraîcheur de style ! quelle force concluante dans les arguments ! C'est le chant du cygne, c'est le testament religieux que notre vétéran a légué à l'église; c'est aussi la réduction à l'absurde de l'emphatique théologie réformiste, dont le nihilisme est clairement dévoilé. Je ne sais ce qu'en aura pensé M. Lang, mais je me figure qu'il aura rougi parfois en voyant découvrir d'une main sûre son manque de conscience et de sérieux dans le maniement des questions les plus sacrées que puisse aborder l'esprit humain. Que ses phrases sonores sont creuses quand on les pèse à la balance du sanctuaire, sans se laisser aveugler par les flots d'encens des journalistes et des ignorants !

Mais il serait trop long de résumer cette brochure : il en a été fait déjà deux éditions; la troisième paraîtra peut-être bientôt et sera lue avec une vraie satisfaction. Qu'il me suffise de mentionner l'exhortation qu'il adresse en finissant à ses jeunes collègues dans le ministère, de ne pas se laisser séduire par les grands mots de science et de liberté et de demeurer fidèles à la doctrine des apôtres et des prophètes.

Je ne veux pas terminer sans dire quelques mots sur son caractère et sur sa vie de famille. Il a été un homme de science et s'est tenu toute sa vie au courant de la littérature théologique. Fils de poëte, il a aimé et cultivé la poésie; les pièces fugitives où il célébrait les événements gais ou tristes de sa famille et de ses amis, prouvent sa verve féconde et piquante. Il lisait les vers avec une rare perfection : cette nature d'artiste s'identifiait avec l'auteur; sa lecture était une interprétation. Habitué dès son enfance à la bonne société, il avait le goût du beau très développé, et ses instincts naturels l'éloignaient de tout ce qui était grossier. Ses amitiés de jeunesse ont duré autant que sa vie; plusieurs ont persisté au-delà d'un demi-siècle. Marié en 1831 à Mlle Jeannette Fueter, de Berne, il a été un époux modèle et a joui d'un bonheur

rare avec son excellente épouse qui, toute faible qu'elle est, lui survit, malgré son ardent désir de mourir avec lui. Ces époux, unis par une constante sympathie, ont passé par de cruelles épreuves : quatre enfants, en partie élevés, leur ont été ravis par une mort précoce. Ils ont passé par les plus poignantes douleurs; mais, sachant prier, ils ont trouvé auprès de Dieu le baume qui devait calmer, sinon guérir leur blessure. La souffrance, portée en commun, resserra encore leurs liens, et il était touchant de les voir, au déclin de leurs jours, se promener ensemble et partager les joies et les peines de la vie. Aussi le vieillard, prenant congé de sa digne compagne, lui dit en mourant : « Nous restons unis en Christ pour l'éternité. »

Tel fut l'ami vénérable et précieux que nous venons de perdre. Il est resté jeune de cœur et d'esprit jusqu'à sa fin : dans ce corps exténué vivait une âme qui n'avait rien de sénile. Sa foi allait de clarté en clarté et lorsqu'il s'agissait de la gloire du Sauveur, il était le premier au combat. Comme Moïse, il regardait à la rémunération et se plaisait à répéter ces paroles : « Posséder l'héritage qui ne se peut corrompre, ni souiller, ni flétrir, et qui est réservé dans les cieux pour nous qui croyons. » La foi, la très sainte et la très simple foi en la Parole de Dieu, c'est le trésor qu'il recommandait, balbutiant, et en mots entrecoupés, à ceux qui l'approchaient à ses derniers moments. Privés désormais de ses directions, nous nous souviendrons de ce conducteur qui nous a porté la Parole de Dieu, et nous nous efforcerons d'imiter sa foi, en considérant quelle a été l'issue de sa vie.

B.

PENSÉE

La foi, c'est croire quand Dieu parle, craindre quand il menace, espérer quand il promet, agir quand il commande.

PAUL MONNERON.

GÉOLOGIE

Le premier jour de la création [1].

I

OR LA TERRE ÉTAIT DÉSERTE ET VIDE, ET IL Y AVAIT DES TÉNÈBRES A LA SURFACE DE L'ABIME.

Un abîme d'eaux autour de la terre, — au-dessus des ténèbres, — et dans cet abîme comme sur la terre, la solitude; tels sont les traits du tableau contenu dans les paroles ci-dessus.

Qu'on se rappelle ce que les faits géologiques nous ont révélé sur la condition première de notre globe et que l'on dise s'il n'y a pas entre elle et le récit de Moïse la plus frappante ressemblance.

Et d'abord, on s'en souvient, la géologie nous a appris qu'il fut un temps où *les eaux couvraient toute la surface de la terre* [2], et cela pendant la longue période de formation du système azoïque, qui n'a pas moins de vingt-six mille pieds d'épaisseur. Cette induction, les géologues l'ont tirée du double fait : 1° Que ces roches azoïques ont été trouvées dans toutes les parties du monde,

[1] Fragment d'un livre qui paraîtra prochainement sous le titre de : *La terre et son histoire, rapprochée du récit biblique de la création*, un beau volume grand in-8 raisin, édition de luxe, ornée de 150 gravures. L'ouvrage est en souscription au prix de 10 francs l'exemplaire, payables à réception. Ce prix sera porté à 12 francs une fois l'ouvrage paru. On souscrit chez l'auteur, rue Saint-Maur, Bordeaux.

[2] Affirmation très hasardée ! Quelques géologues l'ont en effet admis; mais l'idée de l'universalité des mers n'est plus guère soutenable, car dans les terrains sédimentaires les plus anciens on trouve des roches détritiques, conglomérats, etc., qui exigent pour leur formation la désagrégation de roches préexistantes, laquelle à son tour est impossible s'il n'y a pas de terres émergées. S'il y a eu un moment où le globe a été entièrement recouvert d'eaux, il ne peut guère s'être formé pendant ce temps de dépôts sédimentaires.
RED.

d'où il suit que les mers dans lesquelles elles furent déposées ont dû avoir la même étendue que ces roches elles-mêmes. 2° Qu'on n'a pu constater jusqu'ici aucun phénomène géologique qui contredise cette affirmation, mais qu'au contraire tout porte à croire que durant la longue période écoulée entre la formation cambrienne et le tout commencement de la formation silurienne, où l'on a découvert les premières traces de végétation terrestre, notre globe tout entier était sous l'eau.

La géologie nous a encore appris que la croûte qui constitue la première enveloppe solide de notre globe fut formée par le refroidissement graduel de la masse terrestre, alors dans un état de fusion, sous l'action du feu central; mais que longtemps encore, au-dessus des premières formations sédimentaires qui se déposèrent sur le granit, les eaux ambiantes durent conserver un très haut degré de température. Cette température élevée devait produire à son tour une évaporation considérable à la surface des eaux. Qu'on se figure ces flots bouillonnants, décomposés, réduits en vapeurs et en gaz ardents qui se mêlent avec les éjections de gaz et de boue sorties de l'intérieur en feu, et l'on comprendra comment ces vapeurs immenses ont dû couvrir toute la face de la terre des plus épaisses et des plus profondes ténèbres. Ce ne fut que plus tard, par le refroidissement graduel de la croûte terrestre, que les vapeurs s'éclaircirent et livrèrent passage aux rayons lumineux. Jusque-là l'état de notre planète dut être celui décrit par Moïse dans ces paroles : *Les ténèbres étaient sur la face de l'abîme.*

Mais il y a plus; cette terre, couverte d'eau, ténébreuse, était *déserte et vide*, c'est-à-dire qu'elle ne renfermait aucune trace de vie organique, soit animale, soit végétale.

C'est encore l'enseignement de la géologie: « Ce qui étonne davantage, dit Cuvier, dans son *Discours préliminaire*, et ce qui n'est pas moins certain, c'est que *la vie n'a pas toujours existé sur le globe*, et qu'il est facile à l'observateur de reconnaître le point où elle a *commencé* à déposer ses produits. »

En effet, lorsqu'on creuse dans la terre, tandis que des débris fossiles de plantes et d'animaux se trouvent dans toutes les strates, depuis les terrains les plus récents jusqu'aux plus bas du système silurien, et même, quoique très rarement, jusqu'aux couches les plus profondes du système cambrien, il est un point où ils disparaissent complétement et où l'on ne reconnaît plus aucun reste quelconque ni d'animaux marins, ni de reptiles, ni de corail, ni même d'arbres ou de plantes. La conclusion que les géologues ont tirée de ce fait, c'est que la vie n'a pas toujours existé sur la terre, et cette conclusion, on le voit, est tout à fait conforme à ce que nous dit Moïse de l'état primitif de notre globe: *Or la terre était déserte et vide.*

On pourrait dire, pour infirmer cette conclusion, que les débris organiques de l'âge azoïque ont été détruits par les réactions chimiques qui ont produit le métamorphisme des roches et la haute température qui régnait à cette époque. Mais outre que le fait allégué n'est rien moins que certain, puisque les laves de l'Auvergne et celles des autres volcans n'ont pas détruit entièrement les corps qu'elles ont emportés dans leurs masses, on ne ferait ainsi que reculer la difficulté. En remontant plus haut jusqu'au moment où le globe terrestre tout entier était en fusion, on arrive à un point où toute vie quelconque était impossible. *A priori* et d'une manière absolue, nous n'avons pas le droit de nier la possibilité de la vie dans de telles conditions.

Ce que nous pouvons affirmer, c'est que les lois qui régissent les mouvements et les propriétés de la matière n'ayant pas changé (comme il est aisé de l'établir), aucune forme de vie organique, telle qu'elle existe aujourd'hui ou telle que la géologie nous

montre qu'elle a existé, n'aurait pu supporter un seul instant l'état de fusion incandescente que nous avons supposée. Donc aussi toutes les espèces fossiles, soit animales soit végétales que nous connaissons, doivent avoir eu un commencement postérieur à l'état de fusion universelle, à nous révélé par la géologie et les études astronomiques.

La période azoïque s'étend, nous l'avons vu, jusqu'aux couches de Wrae-Head, ou, si l'on veut, jusqu'aux terrains laurentiens. Dans les couches supérieures du système cambrien et dans toute l'étendue de la formation silurienne, on trouve en abondance des fossiles d'animaux sous-marins: zoophytes, mollusques, crustacés, mêlés aux débris de plantes marines de la famille des fucoïdes.

Ici nous rencontrons une objection signalée plus haut, et qui, lorsqu'on s'en tient à un premier coup d'œil, ne manque pas d'un certain air de vérité. D'après Moïse, c'est le troisième jour que les végétaux furent créés, et, avant le cinquième, il n'y avait d'animaux d'aucune espèce. Telle est du moins l'impression qu'on reçoit à la lecture du texte sacré; or la géologie, nous venons de le voir, nous découvre des débris organiques de plantes et d'animaux, dès avant même l'apparition de la lumière au premier jour. N'y a-t-il pas une palpable et flagrante opposition?

Non: cette opposition n'est qu'apparente; elle n'est point réelle. Il ne s'agit que d'interroger les faits et de bien comprendre le récit génésiaque pour la voir disparaître à l'instant, et l'objection se changer en preuve.

C'est ce que va nous montrer l'examen de la fin du verset deuxième:

Et l'Esprit de Dieu planait a la surface des eaux.

II

Jusqu'ici, dans la création, la matière s'est présentée à nous sous sa forme inorganique. Mais toutes les combinaisons de la matière inorganique ne sauraient produire la vie. Il faut que Dieu lui-même intervienne par son pouvoir créateur, et c'est là ce qu'a voulu marquer Moïse en nous disant: « L'Esprit de Dieu planait à la surface des eaux. »

Le mot *rahhaph* que nous traduisons par « planait » ou « se mouvait, » exprime le mouvement des ailes d'un oiseau qui recouvre sa couvée. Nous assistons donc ici au premier acte créateur de la vie. « Quelle plus belle image, remarque à ce sujet M. L. Gaussen dans son charmant petit livre sur le premier chapitre de la Genèse, pag. 68, quelle plus belle image y a-t-il dans toute la nature pour désigner le mystère et le pouvoir créateur que celle d'un oiseau qui, dans le silence, demeure vingt jours couvant son œuf, jusqu'à ce qu'enfin de cet œuf, sans vie apparente, vous voyez sortir au jour, plein de vie, de grâce et de beauté, le jeune paon, ou le jeune cygne, ou le jeune colibri, ou le jeune rossignol qui va commencer son existence et fait le charme de vos yeux. » C'est ainsi qu'avant même l'apparition de la lumière et bien longtemps avant la séparation du sec d'avec l'humide, par conséquent bien longtemps avant la formation des plantes et des animaux terrestres, l'Esprit de Dieu planait au-dessus des eaux. Il planait en silence au-dessus de cette masse ténébreuse et solitaire, pour y verser la vie et y faire éclore en leur temps cette multitude innombrable de plantes et d'animaux marins qui allaient bientôt en peupler les profondeurs.

C'est donc sous les eaux que la Bible fait premièrement apparaître la vie, car c'est au-dessus des eaux que l'Esprit de Dieu se mouvait. Par conséquent aussi, c'est dans le fond des mers primitives que nous devons chercher les premières créatures vivantes sorties de la main de Dieu.

Laissons maintenant parler la géologie.

En montant des roches azoïques qui nous attestent que, pendant la durée de leur formation, la terre était couverte de ténèbres, déserte et vide, nous arrivons aux couches des terrains cambriens où l'on a découvert les *Oldhamia*, et de là aux terrains siluriens qui viennent immédiatement après. C'est dans ces strates qu'apparaissent les premiers restes fossiles de vie organique [1].

Mais de quelle nature sont ces débris? Sont-ce des débris de plantes et d'animaux terrestres? De ceux-là il n'y a pas trace. Tous ces débris, sans exception, appartiennent à la classe des zoophytes, des mollusques, des crustacés, des fucoïdes, tous êtres vivants, éclos au fond des mers, tous *créatures sous-marines*.

Ce n'est pas tout. A l'époque où commença la vie organique, la lumière n'existait pas (du moins pour notre globe), puisque ce n'est qu'après la fécondation des eaux par l'Esprit-Saint que la Bible nous raconte son émission. Elle n'existait donc pas à l'époque de la formation des derniers dépôts combriens. Aussi que voyons-nous? C'est que les zoophytes et les mollusques bivalves, trouvés dans ces dépôts, sont dépourvus de l'organe de la vue et de l'ouïe, comme les *graptolites* et les *lingules* [2]. Les uns et les autres sont acéphales (sans tête). Les seuls sens qu'ils possèdent sont ceux du goût, du toucher et de l'odorat.

Or, qu'implique ce fait? Il implique évidemment qu'à l'époque où ces animaux furent créés, la lumière n'existait pas encore pour notre globe. Supposez en effet qu'au lieu d'être privés de l'organe de la vue, ils en eussent été pourvus, il ne viendrait à la pensée de personne de mettre en doute l'existence de la lumière à l'époque où ils vivaient. Il y a une telle corrélation entre l'œil et la lumière qu'instinctivement nous nous croyons en droit de conclure de l'existence de l'un à celle de l'autre. Cette conclusion a pour elle les faits les mieux établis, car on sait aujourd'hui, à n'en pas douter, que plusieurs classes d'animaux qui vivent dans des endroits absolument privés de lumière, sont aveugles.

Donc, quand la géologie nous montre les premiers êtres créés dépourvus de l'organe de la vue, elle confirme à sa manière le récit de Moïse qui nous dit que l'Esprit de Dieu se mouvait sur la surface des eaux, alors que la lumière n'avait pas encore pénétré leur profondeur.

Mais la lumière ne dut pas tarder à paraître. Entre la fécondation des eaux, à la fin du verset 2, et l'apparition de la lumière au verset 3, il n'y a rien, point de création. Si donc la Bible ne s'est point trompée, il faut qu'en passant des dernières strates du système cambrien aux premières du système silurien, à côté des zoophytes, des mollusques acéphales, nous rencontrions des êtres d'une organisation supérieure, avec des sens d'un ordre plus élevé. Tel est en effet le cas. Dans les dernières couches du système cambrien et dans toute l'étendue des roches siluriennes, on voit apparaître, mêlés aux zoophytes et aux mollusques bivalves, des mollusques céphalopodes et des crustacés, tous animaux ayant des yeux; tandis que plus haut encore et tout à fait au sommet des dépôts les plus récents du même système, on rencontre pour la première fois des spécimens de poissons vertébrés.

[1] On a trouvé depuis quelques années dans les terrains laurentiens d'Amérique et d'Europe, crus jusqu'alors azoïques, des corps nommés *Eozoon*, que les études microscopiques font considérer par les autorités scientifiques les plus compétentes comme d'origine organique Cela reculerait encore beaucoup plus le moment d'apparition des êtres organisés. Toutefois leur nature organique est encore contestée par quelques géologues. RED.

[2] L'auteur aurait pu ajouter les *trilobites*, animaux les plus supérieurs de cette époque, dont la majeure partie des genres cambriens sont aussi dépourvus d'organe visuel. RED.

Ainsi l'action créatrice de l'Esprit de Dieu « se mouvant sur la surface des eaux, » embrasse toutes les créatures sous-marines, et s'étend depuis le premier jour jusqu'au commencement du troisième, alors que « l'abîme des eaux » qu'il fécondait disparut, pour faire place aux continents et aux mers. A ce moment l'œuvre de création des êtres aquatiques fut achevée, si bien que l'apparition de leur type le plus parfait, les poissons à vertèbres, coïncide précisément avec celle des premiers vestiges de végétation qui aient recouvert les terres émergées.

C'est ce que dit la géologie. N'est-ce pas aussi ce que dit Moïse? Y a-t-il quelque chose dans son récit qui contredise l'enseignement des faits? Sans doute il n'affirme pas en tout autant de mots que Dieu créa les zoophytes et les mollusques acéphales d'abord, puis les céphalopodes et les crustacés, puis enfin les poissons. Mais il l'affirme à sa manière, en disant qu'il féconda l'abîme des eaux, avant l'apparition de la lumière, qu'il le féconda encore avant et après, et finalement qu'il ne s'arrêta dans cette œuvre créatrice que lorsque à la séparation du sec d'avec l'humide, l'abîme des eaux lui-même eût cessé d'exister.

On peut s'étonner à première vue que Moïse ne rapporte à aucun des six jours en particulier la création des êtres aquatiques, comme il le fait, par exemple, pour la création des reptiles et des oiseaux, ou pour celle des animaux terrestres. Mais quand on y réfléchit, on ne tarde pas à reconnaître qu'il ne pouvait faire autrement et que son langage est en définitive celui qui s'accorde le mieux avec les faits. Supposez qu'il eût dit que Dieu créa les animaux sous-marins le premier jour : cela eût été vrai des zoophytes et des mollusques bivalves, mais ne l'eût pas été des poissons qui ne le furent que le troisième. Ou bien, supposez qu'il eut dit qu'ils furent créés le troisième jour : vrai pour les poissons, c'eût été inexact pour les zoophytes, pour les mollusques pour les crustacés qui le furent le premier et le second. La paléontologie démontre que l'existence des animaux sous-marins a commencé, selon toute vraisemblance, avant que la lumière eût éclairé notre globe et qu'elle s'est continuée après. Elle démontre en outre que certains d'entre eux, comme les poissons, n'ont point existé avant le commencement de l'œuvre du troisième jour. Des trois classes dont se composent les êtres aquatiques, la première, celle des zoophytes et des mollusques bivalves, dénués de l'organe de la vue, doit avoir été créée au premier jour, avant l'apparition de la lumière; la deuxième, celle des mollusques supérieurs et des crustacés, doit l'avoir été le second jour après cette apparition; la troisième enfin, la plus parfaite de toutes, celle des poissons vertébrés, ne fut appelée à l'existence qu'au troisième jour, en même temps que la végétation terrestre. La création des êtres sous-marins ayant été ainsi continuée pendant trois des jours génésiaques ne pouvait être racontée comme l'œuvre d'un seul. La Bible ne l'eût fait qu'en se mettant en contradiction avec la science. Tandis que son récit étant ce qu'il est, il est impossible d'établir la moindre contradiction entre ce qu'elle dit et ce qu'enseigne la géologie.

On a encore expliqué la chose d'une autre manière. Il est probable, a-t-on dit, que Dieu voulant révéler à l'historien sacré les scènes de la création, l'aura fait dans une vision. Dès lors aussi l'historien lui-même n'a pu raconter que ce qu'il a vu. Or, tout ce qu'il a vu c'est « l'Esprit de Dieu se mouvant à la surface des eaux. » Quant aux algues marines, aux zoophytes, aux mollusques, aux crustacés, aux poissons à vertèbres, que pouvait-il nous en dire, puisqu'ils étaient ensevelis dans les profondeurs de l'abîme? Tout ce qu'il pouvait faire c'était de nous fournir des indications générales qui nous missent à même de vérifier

la concordance des données géologiques avec les traits du divin récit. Or, c'est justement là ce qu'il a fait.

Contrairement à l'opinion commune, nous avons rapporté la création des poissons et celle des autres formes de vie sous-marine au premier acte créateur de l'Esprit de Dieu. Nous écartons par là du même coup une des plus sérieuses difficultés qu'ait rencontrées jusqu'ici la conciliation de Moïse et de la géologie.

En effet, que dit Moïse, que semble-t-il dire tout au moins d'après nos versions? Que les plantes et les arbres furent créés le troisième jour, les poissons seulement le cinquième. Or, la géologie nous montre l'âge des poissons ou période dévonienne précédant l'âge des plantes houillères, ou période carbonifère. Ainsi ce que Moïse met avant, la géologie le met après, et *vice-versâ*; le désaccord est donc complet.

Oui, si ce sont les poissons que Moïse fait créer au cinquième jour. Mais il n'en est rien. Les créatures dont il parle au verset 20 sont des animaux d'un ordre tout différent. Et cela même nous fournit une autre preuve en faveur de l'explication que nous donnons de la fin du verset 2. Car si la création des êtres sous-marins n'est point racontée dans l'acte créateur de l'Esprit de Dieu se mouvant sur les eaux, où le sera-t-elle? Il n'est pas question des poissons au verset 20, il ne peut être question non plus des plantes marines dans ces paroles du verset 11; « que la *terre* pousse son jet; » où donc en serait-il parlé? Nulle part. Une telle lacune serait inexplicable.

III

Nous venons d'assister au premier épanouissement de la vie. Notre planète n'est plus cette masse déserte et vide du commencement. Au fond des eaux croissent déjà des algues marines et pullulent les zoophytes et les mollusques bivalves, premiers types de l'organisation animale. Mais aucun rayon de lumière n'avait encore brillé sur la terre. Couverte de ténèbres épaisses et profondes, elle courait sans gloire à travers l'immensité, quand Dieu dit:

QUE LA LUMIÈRE SOIT! ET LA LUMIÈRE FUT.

ET DIEU VIT QUE LA LUMIÈRE ÉTAIT BONNE, ET DIEU SÉPARA LA LUMIÈRE DES TÉNÈBRES.

ET DIEU NOMMA LA LUMIÈRE JOUR ET LES TÉNÈBRES NUIT. ET IL Y EUT SOIR, ET IL Y EUT MATIN; CE FUT UN PREMIER JOUR.

On a demandé à propos de cette première apparition de la lumière: Que faut-il penser du soleil pendant les trois premiers jours de la création? Existait-il avant l'émission de la lumière, ou n'existait-il pas? — Il existait sans aucun doute: il faisait partie de ces cieux que Dieu créa au commencement. Seulement il n'avait pu traverser encore l'épaisse et noire enveloppe de nuages qui couvraient la terre. Ce ne fut que lorsque les vapeurs opaques qui s'élevaient au-dessus des eaux, pendant le dépôt des premières roches, furent précipitées par l'effet de l'abaissement de la température, que la lumière put pénétrer dans le sein des mers, comme le prouvent les organes de la vue dont une grande partie des animaux de cette période sont pourvus. La lumière elle-même ne fut point créée alors; ce fut alors seulement qu'elle commença d'être visible pour nous.

De plus, cette lumière fut progressive. De longs siècles s'écoulèrent avant qu'un rayon direct révélât à notre terre la forme du soleil et des autres corps célestes. Elle eut d'abord à lutter contre les vapeurs aqueuses qui reposaient sur les eaux. Longtemps encore elle resta cachée derrière les nuages pendant la durée du deuxième et du troisième jour, jusqu'à ce qu'enfin, pour la première fois, au quatrième jour, le soleil devînt visible pour un œil situé à la surface de la terre. C'est ce que raconte la Bible et ce que confirment, comme nous le

verrons bientôt, les données de la géologie.

— Mais si le soleil ne fut visible qu'au quatrième jour, comment Moïse place-t-il l'apparition de la lumière au premier? N'est-ce pas placer l'effet avant la cause?

L'objection serait sans réplique, si, comme le pensaient les encyclopédistes, le soleil était avec la lumière dans un rapport de cause à effet. Mais il n'en est rien. La science a marché depuis, et il est aujourd'hui démontré, conformément aux travaux les plus avancés de la physique, que la lumière, l'électricité, la chaleur et le magnétisme sont quatre noms d'un même fait général qui se produit tour à tour par des effets divers, en sorte que le soleil, bien loin d'être le principe même de la lumière n'en est qu'une puissante concentration. « Quand la nuit vous vous promenez dans les rues et que vous entrez dans de riches magasins à la lueur du gaz, dit M. Gaussen, qu'est-ce qui vous éclaire? Est-ce le soleil? Il est caché derrière nos montagnes, il a entièrement disparu depuis longtemps au-dessous de l'horizon. » La lumière peut donc exister sans le soleil. Ainsi se trouve justifié le récit mosaïque des attaques dont il avait d'abord été l'objet.

Quant à cette lumière primitive qui éclaira la terre avant l'apparition de l'astre du jour, elle dut être produite par la condensation de la matière. La matière, tout porte à le croire, fut d'abord créée à l'état gazeux. Cette théorie, aujourd'hui généralement admise, est fondée sur les données les plus positives que nous fournissent l'astronomie, la physique et la géologie. Or, il y a dans le gaz une somme plus ou moins considérable de chaleur qu'on appelle latente et obscure. Latente, parce qu'elle ne fait pas monter le thermomètre; obscure, parce qu'elle ne s'accompagne d'aucun phénomène lumineux. Mais si les gaz viennent à se condenser chimiquement par une cause quelconque, aussitôt ils émettent de la chaleur et de la lumière. C'est ce qui se produisit sans doute à l'origine des choses, lorsque la matière, par la combinaison des gaz que la haute température du globe avait tenus jusque-là séparés, passa de l'état gazeux à l'état liquide et de l'état liquide à l'état solide. Alors d'obscure qu'elle était (« les ténèbres étaient sur la face de l'abîme ») elle devint lumineuse; et c'est aussi à ce moment que l'Eternel parla pour la première fois et dit: « Que la lumière soit, et la lumière fut! »

B. POZZY, pasteur,
Membre de la Société d'anthropologie de Paris.

BIOGRAPHIE

Le paralytique du Bévieux.

Un jour que je me lamentais au sujet de mes fréquentes indispositions, monsieur H... me dit :

— Connaissez-vous Habermehl ?

— Non, répondis-je. Je ne sais même pas de qui vous voulez parler.

— Eh bien, reprit-il avec son fin sourire, quand vous serez disposé à vous plaindre de votre destinée, allez voir Habermehl. Cela vous fera du bien.

— Mais qu'est-ce donc qu'Habermehl? Monsieur H... ôta ses lunettes et me regarda de nouveau en souriant.

— Quel âge avez-vous?

— Trente ans.

— Alors vous en aviez seize quand Habermehl se mit au lit, et... il y est encore.

— Miséricorde! C'est un paralytique?

— Oui, la dernière fois que j'eus le plaisir de le voir, il y a deux ans de cela, il était étendu sur le dos, le visage tourné vers le ciel; et je suis bien sûr que si je retournais auprès de lui, je le retrouverais dans la même position.

— La paralysie est donc complète?

— Pas tout à fait. Il peut encore mouvoir les yeux et deux doigts de la main gauche.

— Mais c'est une véritable chrysalide que cet homme-là.... J'aime à croire qu'au moins il ne souffre pas.

— Au contraire, il souffre beaucoup. Son corps est couvert de plaies, et quoiqu'il ait perdu le mouvement, il a conservé toute sa sensibilité. Il est même sujet à des rhumes fréquents, et quand il tousse, la douleur lui arrache des cris.

— Et vous dites... qu'il ne se plaint pas?

— Lui? jamais.

— Alors il faut que je le voie.

Quelques jours après cet entretien, j'arrivais à Bex. Une femme m'indiqua la route à suivre, et je partis pour le Bévieux.

La demeure d'Habermehl, une petite maison foraine, bâtie sur la lisière d'un bois de sapins, à quelque distance de la route de Gryon, n'était pas facile à découvrir. Après une demi-heure de recherches infructueuses, j'allais renoncer à mon dessein, lorsque le bruit d'un marteau, qui retentissait dans le silence de la forêt, me mit sur la voie. On m'avait dit que le père du paralytique était tonnelier; je jugeai avec raison que c'était lui qui faisait tout ce vacarme. Un petit sentier, que je n'avais pas encore aperçu parmi les buissons, me conduisit à une bicoque, devant laquelle un vieillard assemblait à grand bruit les douves d'une barrique.

Il suspendit son travail pour me recevoir.

— Brave homme, lui dis-je, c'est vous, n'est-ce pas, qui êtes le père d'Eugène Habermehl?

Sans répondre, tant il était accoutumé à ce genre de visites, il se dirigea vers la baraque en me faisant signe de le suivre.

La vieille mère était dans la cuisine, faisant de la charpie. Elle se leva à mon approche, fit une petite révérence, et ouvrant une porte:

— Eugène, cria-t-elle, voici une visite.

Je vois encore cette chambre proprette, tout imprégnée des senteurs d'un réséda placé sur une table de sapin auprès de la grosse bible, le petit bureau de noyer poli, les deux rayons chargés de vieux livres et de paperasses, et dans l'encadrement de la fenêtre ouverte un canari, qui m'examine curieusement à travers les barreaux de sa cage.

J'entends encore cette voix cassée, douce, quoique nullement plaintive, qui m'interpelle du fond de l'appartement.

— Vous êtes bien bon, monsieur, veuillez vous asseoir.

Je me retourne. J'étais devant Habermehl.

Je n'oublierai jamais ce premier coup d'œil. Sur un petit lit de sapin, un homme, jeune encore, était étendu, la tête droite sur l'oreiller. Il ne remuait pas, mais ses grands yeux bleus, qui brillaient avec un éclat extraodinaire au milieu d'un visage cadavéreux, tournés avec effort de mon côté, m'enveloppaient d'un regard bienveillant. Il tenait une baguette de coudrier entre l'index et le medius de la main gauche, et du bout de cette baguette feuilletait un livre qu'une pince de fer suspendue au plafond retenait au-dessus de son lit.

Mon premier mouvement fut de lui tendre la main; mon second, de la retirer en réfléchissant que le pauvre homme était incapable de répondre à mes avances. Mon embarras le fit sourire.

— Pardon, monsieur, me dit-il, je ne puis pas recevoir comme je le voudrais les personnes qui ont la bonté de me visiter, mais je n'en suis pas moins bien reconnaissant... Veuillez vous asseoir.

Je m'assis sur une chaise placée à son chevet; mais observant qu'il avait de la peine à me voir, je me levai et me tins debout au pied du lit.

— Vous souffrez beaucoup? lui demandai-je.

— Oh ! mes souffrances sont très supportables, monsieur... surtout depuis que madame H... menvoie du sparadrap pour raccommoder ce vieux corps qui menace ruine.

— Vous êtes bien patient, repris-je.

— Oh ! Dieu est si bon pour moi ! Il m'a envoyé tant d'amis que je suis plus riche qu'un prince... Voyez, ajouta-t-il en dirigeant sa baguette vers la paroi couverte de photographies, voyez combien je reçois de visites. Quand je regarde ces portraits, je vois les amis qui me les ont donnés, j'entends leurs voix, je me rappelle leurs bonnes paroles... Là, au centre, c'est M. de Charpentier, mon protecteur tant qu'il vécut. Je lui dois le peu d'instruction que je possède. Il n'a pas dépendu de lui que je ne fusse un savant... Tout à côté, vous devez reconnaître la figure vénérable de M. le pasteur Henri Thomas, mon père spirituel. Vous le connaissez, n'est-ce pas?

— Sans doute, et même je le tiens pour un des hommes les plus distingués de notre pays.

— Oh ! que j'aime à vous entendre dire cela, reprit Habermehl dont les yeux étincelaient. Si vous saviez que de bons moments je dois à ses visites !... Quelle fête pour l'âme que ses prières, quand dans son noble langage il s'élève jusqu'au ciel et vous y transporte avec lui ! .. Mais il se fait vieux et je tremble à la pensée qu'il pourrait encore me devancer là-haut.

Une larme coula lentement sur la joue du paralytique. Je l'essuyai avec mon mouchoir sans qu'il parût y prendre garde.

— Au reste, reprit-il avec un soupir, j'en ai déjà bien vu partir qui auraient dû me suivre, humainement parlant. Je suis quelquefois comme étonné quand je vois la mort, cette messagère de bonnes nouvelles, cueillir un épi à ma droite, un à ma gauche, tandis que je demeure malgré mes misères corporelles. Quelques-uns regardent cela avec indifférence, d'autres avec effroi. Mais pour le chrétien, c'est une voix qui lui rappelle de se tenir prêt, comme un enfant qu'un bon père garde sous sa précieuse discipline pour le moment où son tour viendra d'aller jouir des réalités invisibles.

En ce moment, son regard se dirigeant vers la paroi couverte de portraits, il reprit son énumération.

— Là-bas, à gauche, cette dame si bien vêtue, c'est Madame de ***, une comtesse russe qui a fait tapisser ma chambre d'un papier de couleur claire... N'est-ce pas que ce papier est gai?

— Extrêmement.

— Bonne dame ! Elle venait toutes les semaines me faire la lecture. A présent elle est en Russie, où je la suis par la pensée... Le jeune homme qui me regarde en souriant.... Le voyez-vous ?

— Oui, très bien.

— C'est un grand voyageur. Il m'écrit de Rome, de Naples, et je crois être là-bas avec lui, sous les orangers en fleur, au bord de la mer... De fait, j'étais beaucoup plus solitaire quand je pouvais aller et venir... Vrai ! .. et surtout beaucoup moins heureux, parce que je ne connaissais pas comme aujourd'hui la grâce de Dieu... Ah ! monsieur, si l'on m'offrait de me rendre mes vingt ans et ma santé, sans la connaissance de ce cher Sauveur, croyez-vous que j'accepterais ?

Je regardais ce visage amaigri, ces yeux caves, ce corps inerte sous ses couvertures... et la réponse ne me venait pas.

— Non, monsieur, reprit l'invalide en brandissant avec énergie sa baguette de coudrier, seul geste qu'il pût faire, je n'accepterais pas ! Mieux vaut la vie de l'âme avec la mort du corps, que le contraire.... En doutez-vous?

— Non, certes ; mais....

— C'est le triomphe de la grâce ! s'écria Habermehl avec exaltation.

Son visage rayonnait.

— Je n'ai pas toujours été aussi paisible, reprit-il après un moment de silence. Je

trouvais bien dur autrefois de rester couché sur ce lit comme un cadavre, tandis que les compagnons de mon enfance allaient et venaient par le monde, heureux d'être en vie, travaillant, et, après avoir travaillé, jouissant de se reposer... Mais j'ai appris à être content quand même !... Je lis, je prie, je reçois des visites, je pense à ceux que j'aime, ils m'écrivent et je leur réponds.... Car il faut que vous sachiez, monsieur, que le bon Dieu m'a donné un secrétaire comme à un prince ; c'est ma petite nièce, qui n'écrit pas trop mal... Et quand je ne souffre pas trop, que le soleil entre par ma fenêtre, et que mon canari, tout triste aujourd'hui parce qu'il fait sombre, se met à chanter,... alors je suis le plus heureux des hommes, et je m'écrie avec bonheur : Oh ! Eternel, en vérité, tous tes bienfaits sont sur moi.

L'entendez-vous, cet être infirme, couvert de plaies, incapable même de chasser les horribles mouches qui viennent le tourmenter, l'entendez-vous s'écrier que tous les bienfaits de Dieu sont sur lui ? Et pourtant, il est non-seulement infirme, mais encore pauvre, privé des conforts qui pourraient adoucir son infortune. Son père gagne à peine de quoi l'entretenir ; sa mère, âgée et faible, aurait elle-même besoin des soins qu'il est obligé de lui demander ; et dans cette chambre au galandage mince, mal close, il a souvent à souffrir du froid. Mais il ne voit que les grâces, et il s'écrie d'un cœur pénétré : Seigneur, tous tes bienfaits sont sur moi !

Quel exemple, quelle prédication !

Cependant Habermehl n'avait pas fini de parler que, dans sa cage d'osier, le canari entr'ouvrait ses ailes, secouait ses plumes et entonnait à plein gosier sa plus joyeuse chanson.

— Ha ! ha ! ha ! fit le paralytique en jetant un regard ravi sur son compagnon de captivité, vous voyez, monsieur, qu'il ne faut désespérer de rien... Ce petit bonhomme a évidemment à cœur de nous prouver qu'il sait être gai même par un jour de pluie.... Oui, oui, mon petit ami, chante seulement... Il ne m'arrivera plus de te calomnier.

Il m'eût été bien difficile de demeurer sous une impression mélancolique. Il y avait tant de sérénité dans le regard du malade, tant de franche gaîté dans son sourire, que je me trouvais dans la position singulière d'un homme qui s'est cru invité à un enterrement et qui tombe dans une partie de plaisir. Comprenant que rien n'était moins opportun que ce rôle de consolateur auquel je m'étais cru appelé, je me laissai gagner par l'entrain de mon hôte et le charme de sa conversation.

Il avait beaucoup lu, et sa mémoire semblait avoir retenu jusqu'aux moindres détails. Histoire, géographie, récits de voyages et de missions, aucun sujet ne lui paraissait étranger. Et, chose singulière, il s'était tellement identifié avec ses personnages, qu'il en parlait comme de vieux amis. On eût dit qu'il les avait accompagnés dans leurs expéditions, tant il mettait de vie et de réalité dans ses récits.

— Quand vous êtes entré, me disait-il en frappant de sa baguette le livre suspendu au-dessus de son lit, j'étais en Afrique avec Robert Moffat. Nous venions d'élever une maison d'école au Kuruman ; c'était un vrai plaisir que d'entendre ces petits Béchuanas épelant un verset de saint Luc... Quel dommage que nous ne puissions pas suivre ce cher Livingstone dans les régions du centre ; c'est là qu'il y aurait à faire !

J'ai revu dès lors assez fréquemment le paralytique du Bévieux. Je ne me suis jamais lassé d'admirer en lui la facilité avec laquelle la nature humaine se plie à toutes les circonstances sous l'influence de la grâce de Dieu. Voilà un homme réduit presque à l'état de momie, emprisonné dans un corps inerte qui refuse de le servir, et il trouve moyen d'être heureux, même d'avoir des jouissances. Il n'a de vivant que la tête et le cœur, mais ses facultés intellectuelles et

morales se chargent, par leur développement inusité, de combler les lacunes de l'organisme. Pendant vingt ans, Habermehl n'a pas bougé de son lit, et pourtant il est probable que peu de voyageurs ont étudié autant de contrées et recueilli plus d'observations. Pendant vingt ans Habermehl n'a pas bougé de son lit ; mais il allait en esprit tantôt s'asseoir au chevet des malades, tantôt visiter les stations missionnaires les plus lointaines, s'associant à tous les travaux de la charité, priant pour toutes les infortunes. Qui sait s'il se trouvera au jour du rendement des comptes beaucoup de serviteurs qui aient travaillé autant que lui?

La dernière fois que j'eus le privilége de le voir, ses yeux affaiblis par des lectures trop prolongées commençaient à lui refuser le service, sa langue était devenue pesante, il ne pouvait plus guère communiquer ses pensées; mais le contentement intérieur transparaissait encore sur son visage; je ne l'avais jamais vu plus radieux. Il se sentait mourir, et la pensée d'un départ prochain le jetait dans le ravissement.

L'idée de lui offrir des consolations ne me vint même pas. Quand on allait rendre visite à Habermehl, c'était moins pour donner que pour recevoir. Cet incurable avait reçu d'en haut le don de guérir !

Il était réservé à ce fidèle serviteur de Jésus-Christ de quitter la terre le jour anniversaire de l'ascension de son maître. Il a cessé de mourir le jeudi 22 mai dernier, à l'heure où les assemblées chrétiennes célébraient l'entrée de leur Seigneur dans les cieux célestes.

Dans les hauts lieux, brillant de gloire,
Il est entré victorieux.

AUG. GLARDON.

PENSÉE

L'évangile est l'humiliation des savants et la consolation des simples.

QUESNEL.

VARIÉTÉS

Pourquoi je ne fume plus.

J'étais fumeur et fils d'un fumeur. Je commençai à fumer lorsque je commençai à prêcher ; environ à l'âge de vingt ans. La plupart des prédicateurs de ma connaissance avaient cette habitude et je crus qu'il était de bon ton de les imiter. Je fumai pendant mon séjour à l'université ; les règlements du collége l'interdisaient, mais le principal était lui-même grand fumeur. Quelques années après, comme je me trouvais chez lui et que nous savourions ensemble notre pipe, il m'assura que s'il m'avait surpris à fumer pendant mes études, il aurait été obligé de me renvoyer sur-le-champ du collége.

Peu de jours avant mon départ pour un pays lointain, où je me rendais comme missionnaire, j'eus l'honneur de fumer en compagnie d'un vétéran au service de Christ, dont on parlait avec éloge dans toutes les églises de l'Angleterre. « C'est vraiment quelque chose de précieux qu'une pipe de tabac dans un climat chaud, me dit-il à cette occasion, je vous conseille, mon jeune collègue, de prendre avec vous une bonne provision de pipes et de tabac. » Je ne manquai pas de suivre un conseil aussi en rapport avec mes goûts.

Pendant ma carrière missionnaire, je fus amené à donner un bon exemple à mes paroissiens en signant l'acte de tempérance qui m'interdisait toute boisson alcoolique. Je le fis de plein cœur, mais je ne quittai pas ma bien-aimée pipe.

Dans un paquet de traités sur la tempérance que je reçus d'Angleterre, s'en trouvait un intitulé: « Est-ce que tu fumes, Guillaume ? » Je le lus et il me mit assez mal à mon aise. Quelques exemplaires en avaient été distribués dans mon église avant que je l'eusse examiné. Un jour, un jeune

nègre vint me voir et, après plusieurs révérences, il se hasarda à me dire:

— Mon maître voudrait-il me donner un petit traité?

— Oui, Quamina, avec plaisir. Lequel veux-tu?

— Celui qui est intitulé: « Est-ce que tu fumes, Guillaume? »

Je le lui remis, mais j'aurais mieux aimé qu'il m'en eût demandé un autre, et mon malaise augmenta. Ce traité attirait évidemment l'attention de mes gens qui finiraient bientôt par condamner l'habitude de leur pasteur.

Un soir, peu de temps après la visite de Quamina, en secouant les cendres de ma pipe avant d'aller me reposer, commença entre ma conscience et moi le dialogue suivant.

La conscience. — Tu as abandonné les boissons spiritueuses et tu as bien fait. Pourquoi ne pas renoncer aussi à ta pipe?

Moi. — Je ne le puis pas. C'est une habitude agréable que j'ai depuis quinze ans.

La conscience. — Est-ce que cette habitude te fait un bien réel?

Moi. — Je dois avouer que non.

La conscience. — Ne serait-ce pas plutôt quelque chose de pernicieux pour toi?

Moi. — Oui, mon jugement et mon expérience m'obligent de le reconnaître.

La conscience. — Ne sens-tu pas que la plupart des arguments que tu emploies contre les boissons spiritueuses, dans des réunions de tempérance, peuvent s'appliquer à l'usage du tabac?

Moi. — Je ne puis nier ce fait.

La conscience. — Combien as-tu dépensé pour ton tabac pendant les quinze années que tu as fumé?

Moi. — Oh! pas beaucoup; je ne fume de cigares que lorsque les capitaines de vaisseau m'en donnent. Ils coûtent trop cher, la pipe est plus économique.

La conscience. — Mais combien la pipe t'a-t-elle coûté. Essaye de calculer.

Moi (au bout d'un instant). — La somme est plus forte que je ne l'aurais cru: je ne puis cependant la connaître exactement.

La conscience. — J'insiste pour avoir le chiffre. Voyons, sois vrai; serait-ce moins de cinquante francs par année, ou sept cent cinquante francs pendant les quinze années?

Moi. — Je crois que c'est à peu près cela.

La conscience. — Et combien as-tu donné pendant le même laps de temps pour l'avancement de l'Evangile.

Moi. — Je ne puis le dire, car je fais ensorte que ma main gauche ne sache pas ce que fait ma droite.

La conscience. — Point de semblables excuses avec moi. Souviens-toi de tes contributions et donne-m'en une idée approximative.

Moi (après une longue pause). — Je crois qu'elles se montent à deux cent-cinquante francs.

La conscience (avec une voix de tonnerre). — Comment! le tiers de ce que tu as dépensé en tabac!

Moi. — Oui, le tiers!

La conscience. — N'es-tu pas ministre de l'Evangile?

Moi. — Oui, je le suis.

La conscience. — Missionnaire dans un pays lointain?

Moi. — Oui.

La conscience. — On te regarde comme un excellent homme?

Moi. — Oui.

La conscience. — Et ton devoir, comme missionnaire, est de chercher à faire du bien à tous ces pauvres nègres qui t'entourent?

Moi. — Oui.

La conscience. — Tu leur dis que leur argent ne leur appartient pas, et tu les presses de renoncer à eux-mêmes, de faire des sacrifices, afin de pouvoir contribuer aux œuvres chrétiennes?

Moi. — Je le fais.

La conscience. — Tu engages les enfants à ne pas dépenser leurs sous en oranges, en cannes à sucre et autres douceurs, mais à les donner pour envoyer des Bibles et pour fonder des écoles du dimanche dans les pays encore païens?

Moi. — Je le fais.

La conscience. — Quel triste homme tu es! Tu confesses que tu as dépensé trois fois plus pour ce poison appelé tabac que pour Dieu, que pour ce glorieux Evangile que tu appelles « le plus beau don du ciel, » et tu as l'audace de prêcher aux autres de renoncer à eux-mêmes et de donner! Honte à toi!

Moi. — Je suis honteux et confus. Je ne me suis jamais plus méprisé que je ne le fais en ce moment. Dès ce soir je fais le vœu de ne jamais dépenser un sou pour du tabac.

La conscience. — A la bonne heure! tiens ferme ta promesse et tu seras plus digne de la position que tu occupes.

Le dialogue se termina ainsi, puis je demandai à Dieu de me pardonner mon péché et le priai de me donner la force nécessaire pour garder la résolution que je venais de prendre.

Le lendemain j'eus à soutenir un grand combat. A l'heure de la journée où j'avais l'habitude de fumer, j'en éprouvai un besoin extrême: toutefois je résistai à ce désir en me posant les questions suivantes: — Qu'est-ce qui te fait souffrir dans ce moment? Pourquoi es-tu malheureux? As-tu mal à la tête? — Non. — As-tu mal aux dents? — Non. — As-tu quelque douleur dans le corps? — Non. — As-tu froid? — Non. — As-tu chaud? — Non. — As-tu faim? — Non. — As-tu soif? — Non. — Alors pourquoi n'es-tu pas content et même reconnaissant envers Dieu pour la santé qu'il te donne?

Chaque fois que je pus ainsi résister à l'envie de fumer, je sentis que je remportais une victoire, que ma force morale était augmentée, que j'étais en harmonie avec les commandements de Dieu et avec ma conscience, et que mon exemple était celui que doit donner tout missionnaire chrétien. Au bout de peu de temps, mon désir de fumer avait disparu; j'étais libre. Et maintenant je ne voudrais pour rien au monde me laisser de nouveau enchaîner par la passion du tabac. Je remercie Dieu du fond de mon âme de sa délivrance et suis décidé de combattre jusqu'à mon dernier jour l'usage des boissons spiritueuses et du tabac.

Un missionnaire.

REVUE CRITIQUE

MÉTA HOLDENIS, par Victor Cherbuliez. Paris, librairie Hachette, 1873.

Il est toujours triste de voir un grand talent mal employé. Les débuts de M. Victor Cherbuliez dans la carrière littéraire avaient été accueillis avec les plus vives espérances. Que ne pouvait-on pas attendre, en effet, d'un jeune homme sortant d'une famille dont les aptitudes les plus relevées semblent être le patrimoine! Le premier essai du jeune auteur (*A propos d'un cheval*, 1860) le plaça d'emblée parmi les artistes de langue française et lui valut le droit de bourgeoisie dans la *Revue des Deux-mondes*, qui a eu dès lors la primeur de tous ses écrits. A partir de ce moment, on peut remarquer chez Victor Cherbuliez une tendance à se dénationaliser: il vise d'abord à un certain cosmopolitisme, puis peu à peu c'est la France qui devient sa véritable patrie littéraire; il en adopte et en caresse jusqu'aux préjugés.

Entraîné par cette ardeur exclusive des convertis politiques pour leur nouveau drapeau, M. Victor Cherbuliez se plaît à peindre en couleurs saillantes les défauts

ou les travers de ses compatriotes, et quelquefois même à leur en prêter d'imaginaires. Ainsi dans *Paule Méré* tout en s'amusant de petits ridicules représentés de la manière la plus piquante, on ne peut méconnaître un parti pris d'affubler toute la société genevoise d'un odieux manteau d'hypocrisie. Or le caractère genevois est empreint d'une certaine roideur qui suffirait à exclure l'hypocrisie. Et dans la *Revanche de Joseph Noirel*, une famille d'artisans enrichis sacrifie son unique enfant à la vanité de l'unir à un comte. Or dans une ville comme Genève, sans cesse traversée par des étrangers, l'artisan est beaucoup plus disposé à se défier des comtes ou barons inconnus qu'à leur livrer sa marchandise sans bonnes garanties, et il est beaucoup trop satisfait de sa propre importance pour que la vue d'une couronne de comte exerce sur lui le moindre prestige. M. Carteret est bien plus vrai dans ses *Deux amis*, quand il montre un brave horloger faisant mille difficultés pour accorder la main de sa fille à un monsieur *du haut*, et ne donnant enfin son consentement qu'après avoir sauvegardé sa dignité de la façon la plus scrupuleuse.

La tendance à dénigrer son pays se retrouve encore dans *Méta Holdenis*. Le personnage principal étant un démon à figure humaine, M. Victor Cherbuliez ne pouvait s'exempter d'en faire une Allemande ; mais la placer à Genève et lui donner une éducation genevoise, nous eût paru moins indispensable.

Voir les défauts de sa patrie au travers d'une lunette grossissante, est une maladie qui ne risque guère de devenir contagieuse parmi nous, et l'on pourrait se contenter de plaindre celui qui en est atteint. Malheureusement, une tendance d'une tout autre gravité respire dans l'œuvre entière de M. Cherbuliez, et ce n'est pas sans un vif regret que nous obéissons au devoir de la signaler. En effet, cet écrivain semble avoir pris à tâche, dès le début de sa carrière, d'attaquer successivement les idées religieuses sous toutes les formes humaines qu'elles ont revêtues. Dans le *Comte Kostia*, c'est le rite grec qu'il poursuit ; dans le *prince Vitale* et dans *Ladislas Bolski*, c'est l'église romaine ; dans *Paule Méré*, c'est le protestantisme personnifié par la société genevoise, et enfin dans *Méta Holdenis*, ce sont ce qu'il regarde comme les *raffinés* du protestantisme, c'est-à-dire, les églises libres de toutes dénominations. Son impartialité à cet égard revêt tour à tour popes, prêtres et pasteurs des plus ignobles couleurs. En revanche, il se plaît à représenter comme des saints les gens qui s'affranchissent de l'idée chrétienne ; par exemple, M. Bird dans *Paule Méré*.

Le meilleur ouvrage de M. Cherbuliez est, à notre gré, le *Roman d'une femme honnête*. On n'y rencontre ni ces traits vulgaires jetés à dessein au milieu d'un style admirable, ni ce dévergondage de sentiments faux qui déparent trop souvent ses successeurs ; ici, les pensées fines, profondes ou ingénieuses, marquées à un coin individuel de bon aloi, sont semées à pleines mains, et l'on a le plaisir de se trouver d'un bout à l'autre en bonne compagnie, au milieu de femmes aimables et d'hommes qui le sont peut-être un peu moins, mais sans offrir rien de repoussant. L'héroïne Isabelle a réellement des instincts honnêtes. Seulement on a peine à comprendre qu'ayant été élevée par un prêtre, honnête aussi, et dans lequel elle continue à placer toute sa confiance, Isabelle n'ait pas la moindre teinte, je ne dirai pas de christianisme, mais de religion. Pas un élan vers Dieu dans ses mortelles angoisses ; pas une idée d'amour, de pardon ou de support pour l'époux qui l'a offensée. S'appuyant sur sa propre vertu, elle se montre envers lui froide, fière et orgueilleuse sans éprouver le moindre remords. Le prêtre, son confident, trouve cela tout naturel,

car, dit-il : « Je crois qu'on peut agir souvent contre son caractère, mais qu'il revient toujours dans les moments difficiles. Je crois enfin, dit encore le prêtre, et c'est la conclusion du livre, je crois que dans les âmes pieuses, et peut-être dans le monde entier, Dieu n'a pas d'autre ennemi que lui-même, mais je crois aussi que je ne prêcherai jamais sur ce texte, ni chez les Indiens ni ailleurs. »

Malheureusement M. Cherbuliez ne se gêne pas pour prêcher sur ce texte et sur beaucoup d'autres encore plus fâcheux, et cela non point chez les Indiens, mais en pleine civilisation. Il a particulièrement la déplorable habitude de citer sans cesse des passages de l'Ecriture sainte, tantôt en les appliquant de la manière la plus légère, tantôt en en tordant le sens. Si Dickens ou George Elliot nous représentent un Pecksniff ou un Bulstrode, ils n'ont garde de placer dans leur bouche le nom de Dieu. Loin d'imiter une pareille réserve, M. Cherbuliez dira par exemple : « M. Holdenis ouvrit une énorme Bible in-folio, sur laquelle il inclina son front de patriarche. Il se recueillit quelques instants, puis il improvisa une homélie sur ce texte de l'Apocalypse : *Ce sont les deux oliviers, les deux chandeliers qui se tiennent toujours en présence du Seigneur*. Je crus comprendre que dans sa pensée, les deux chandeliers étaient M. et Mme Holdenis, les petits Holdenis n'étaient encore que des lumignons, mais quand ils s'appliquent, les lumignons deviennent des chandelles. » Ailleurs nous lisons : « Ce jour-là je venais d'expédier un tableau, et en le clouant dans sa caisse j'avais déclaré, comme le bon Dieu lorsqu'il eut créé le monde, que mon œuvre était correcte. » Ou, toujours dans *Méta Holdenis* : « Ce qui me rassure dans cette maison de désordre, c'est que vos armoires lui feront trouver grâce devant le Seigneur. Elles sont si bien rangées, que du plus haut des cieux l'armée des chérubins prend un plaisir extrême à les contempler. »

Dans *Prosper Randoce*, nous voyons Mme Bréhat « attendre comme le Messie un libérateur pour briser ses fers. » Or ce libérateur attendu par la jeune veuve et comparé au Messie, est tout simplement un second mari. Dans un article sur la Prusse (*Revue des Deux-mondes*, 1871), nous apprenons que le ministre bavarois « a eu le tort que le Christ reprochait à Marthe: il s'est occupé de trop de choses. » Enfin Paule Méré compare ce pauvre monde à une caverne « où il y a des bénitiers par tous les coins. »

Nous avons recueilli ces citations presque au hasard, tant sont nombreux les traits de ce genre, et nous n'en reproduisons plus qu'un seul, d'une espèce un peu différente: « La renaissance, est-il dit dans le *Prince Vitale*, a tout compris et mis en lumière, Apollon chante, et le Père, le Fils et le Saint-Esprit lui répondent. » Il est en effet à remarquer que Victor Cherbuliez ne se donne nulle part pour athée ou incrédule; seulement il a une religion à lui qu'il ne nous définit jamais, et dans laquelle Brahma ou Apollon et la nature sont mis sur le même rang que le Dieu des chrétiens. Nous disons la nature, car il est difficile de ne pas voir une réminiscence du panthéisme dans les beaux discours que notre auteur prête sans cesse aux moindres buissons, aux arbres et aux rochers. Cette perpétuelle personnification a quelque chose de fatigant et fait tache dans un talent descriptif si remarquable.

Il ne faut pas s'attendre à rencontrer chez notre auteur beaucoup plus de respect pour les sentiments naturels, et pour les notions vulgaires de morale, que pour l'idée chrétienne. Chez lui, par exemple, comme dans la plupart des romans français, on ne tarit pas sur les joies maternelles et paternelles, et les enfants sont traités comme

des divinités, mais dès que ces mêmes bébés sont devenus des fils ou des filles, ils ne possèdent plus que des parents dénaturés ou ridicules. C'est à cette dernière catégorie qu'appartient le père d'Isabelle. Quant à la mère de Ladislas Bolski, qu'on nous donne pour une sainte, c'est à nos yeux une créature révoltante. Comment! voilà une mère qui, parce qu'elle a perdu son époux dans la révolution de la Pologne, s'applique à énerver son fils de peur que l'amour de la patrie ne pénètre en lui! Une mère qui n'ayant du temps que pour les *bonnes œuvres*, remet l'enfance de son fils aux soins d'un prêtre méprisable, et plus tard, toujours pour le préserver des périls du patriotisme, le livre dès l'adolescence aux séductions de tout ce que Paris contient de plus honteux, tandis qu'elle-même passe *pieusement* ses journées dans les hôpitaux! — En vérité, la princesse Liewitz qui devient plus tard la maîtresse de Ladislas, est cent fois moins révoltante que cette *sainte* mère.

L'aventure de Ladislas Bolski, qui est un des plus mauvais livres de l'auteur au point de vue moral, se distingue en revanche par la force du style, le brillant des pensées et surtout par la peinture d'un caractère (celui de Tomaso) empreint d'une véritable grandeur. Il est à regretter toutefois qu'on y rencontre tant d'expressions à la fois triviales et recherchées, telles que: *Trêve de ragots!* ou: *Elle est partie bredi-breda*, ou: *Les bonheurs vont toujours deux à deux comme les cannes*. Ailleurs Ladislas, parlant de son enfance, s'exprime ainsi: *J'avais dans la tête un embryon de roman, un fœtus. Ma grossesse se révélait par des envies*. Et plus tard, à seize ans, au seul nom de Paris, il *entend autour de lui des frôlements, et voit des mains blanches qui lui font signe!*

A côté de ces taches grossières, nous rencontrons souvent certaines bizarreries d'imagination qui nous paraissent d'un goût douteux. Dans le *Comte Kostia* Gilbert appelle ses idées des *marionnettes*, et il invite un peu trop souvent le lecteur à jouir de ce spectacle. Paule Méré a des *courbes*, et possède un petit soulier magique qui fait passer devant ses yeux les vertus et les *pirouettes* de sa mère, actrice ou danseuse d'opéra, laquelle par parenthèse est fort supérieure en vertus à cette ridicule société genevoise qui a eu le mauvais goût de la repousser. Enfin Ladislas a un *plumet* et un *tambour*, variantes des marionnettes, et dans le *Grand œuvre* (où nous n'avons rien su découvrir de grand) il y a deux poupées. Cette affectation de niaiseries nous semble une impolitesse envers le lecteur.

Mais il est temps d'arriver au livre dont nous avons plus spécialement à entretenir nos lecteurs. L'auteur de la charmante *Histoire d'un jeune homme pauvre*, publiait l'an passé *(Revue des Deux-mondes)* une petite nouvelle d'un genre bien différent. Il s'agit d'une jeune fille de quatorze ans qui *adore* sa mère, mais n'en prend pas moins une belle passion pour son futur beau-père; deux ans plus tard elle épouse un honnête homme qui l'*adore* aussi, fait avec lui un délicieux voyage en Italie, puis, revenue chez ses parents, elle sent renaître son ancienne passion, essaye de la faire partager, et se jette à l'eau. Voilà l'école à laquelle appartient Méta Holdenis; et si c'est là ce qui plaît aux modernes amateurs d'inattendu, nous avouons que pour notre part, nous aimerions mieux en revenir aux *Mille et une Nuits*.

Nous allons donc faire connaissance avec Méta Holdenis, mais c'est Tony Flamerin qui va prendre le peine de nous raconter son histoire. Tony Flamerin est le fils unique d'un digne tonnelier de Beaune en Bourgogne; ce mélange de l'artisan et du grand seigneur donnera du sel au récit. S'étant trouvé, grâce à sa mère, possesseur d'une trentaine de mille francs, Tony a fait à Paris des études de peinture entremêlées de quelques autres études plus coû-

teuses. Les trente mille francs sont fort écornés, et le « vieux bonhomme de père, » tout en laissant pleine liberté à son fils, entend garder pour lui-même sa modeste aisance, fruit d'une vie de travail. Alors Tony, voyant que le moment est venu de se décider sur sa vocation future, prend en poche le reste de l'héritage maternel, et entreprend un voyage de réflexions à travers l'Europe.

Genève a l'honneur d'être sa première étape, et à peine arrivé dans cette ville, il y fait la connaissance d'un M. Holdenis, d'origine allemande, qui l'accueille de la manière la plus aimable et lui ouvre sa maison. Rien de plus patriarcal que cet intérieur : le père dont la vie est consacrée aux bonnes œuvres, préside matin et soir, entouré de ses nombreux enfants, au culte de famille; la mère prend soin du ménage, aidée dans cette tâche par la fille aînée, Méta, qui trouve encore le temps de diriger l'éducation de ses jeunes frères et sœurs, dont elle se plaît à élever vers le ciel en pieuses mélodies les voix enfantines. Méta est excellente musicienne et fait savourer à Tony les meilleures productions des grands maîtres. Un charme particulier semble attaché aux moindres actions de cette jeune fille, et Tony subjugué, entraîné par une sorte de fascination, est sur le point de lui offrir sa main, lorsqu'il découvre tout à coup qu'elle accueille les avances d'un riche baron; puis (les malheurs marchant sans doute aussi deux à deux comme les cannes!) il apprend presque en même temps que M. Holdenis est à la veille d'une banqueroute déshonorante. Or quelques jours auparavant, ce banquier modèle, tout occupé de choses saintes, avait trouvé moyen, sous prétexte d'affectueux intérêt, de se faire remettre par Tony les dix mille francs destinés à ses voyages artistiques. Notre héros, qui est un philosophe, prend cette perte d'une façon digne d'un grand cœur; il écrit une lettre d'adieu magnanime, et part pour Dresde où il s'occupe d'art et vit d'orgueil et d'eau fraîche.

Quelques mois plus tard, au moment où ses minces ressources allaient se trouver complétement épuisées, Tony reçoit de la famille Holdenis une lettre onctueuse et quelques bijoux, entre autres un bracelet appartenant à Méta, évalué par elle à dix mille francs. L'orfévre en donne cinq cents, mais Tony, toujours magnanime, renvoie les autres bijoux et se déclare parfaitement satisfait.

Toutefois, ces cinq cents francs, arrivés au moment propice, donnent à Tony le temps nécessaire pour arriver à gagner sa vie par son travail. Habituellement occupé à copier les chefs-d'œuvre des grands maîtres dans la galerie de Dresde, il y est remarqué par un riche amateur qui lui achète ses premiers tableaux et le met ainsi sur la route du succès. Ce nouveau Mécène, M. le baron de Mauserre, est chargé d'affaires de France auprès de la cour de Dresde, et jouit, soit dans sa patrie, soit en Allemagne, de la haute considération due à ses éminentes facultés; il ne tarde pas à découvrir de son côté les précieuses qualités de Tony et à l'investir de toute sa confiance. Or il se trouve que le diplomate, veuf depuis quelques années, devient éperdument épris de la femme d'un autre (une femme ravissante et parfaitement vertueuse, cela va de soi), s'en fait aimer, l'enlève et part avec elle pour l'Italie. Le prudent artiste, honoré de la confidence, a bien essayé de faire entendre que c'est jouer gros jeu, mais M. de Mauserre, subjugué par la passion, demeure persuadé que le mari délaissé (un homme abominable) n'apportera aucun obstacle au divorce; après quoi, tout étant rentré dans l'ordre, rien n'empêchera plus ni le mariage, ni le retour en France, ni de nouveaux honneurs diplomatiques. Pour le dire en passant, cette facilité avec laquelle on passe l'éponge sur le crime réussi, n'est pas un

grand éloge adressé par notre auteur à sa patrie de choix.

Mais une circonstance inattendue vient tout à coup déjouer les projets d'avenir de M. de Mauserre. Le mari abandonné refuse absolument de consentir au divorce, et notre habile diplomate se voit réduit à séjourner à Florence, avec sa charmante amie, à laquelle on accorde par politesse le nom de Mme de Mauserre. La naissance d'une petite fille vient mettre le comble au bonheur de cet heureux ménage, mais aussi aux secrètes angoisses de la pauvre mère, car, hâtons-nous de le dire, cette femme adultère est le seul caractère intéressant du roman, et peut-être le plus honnête. L'auteur a su l'entourer d'une atmosphère de circonstances atténuantes prises soit dans le caractère réellement odieux de son mari, soit dans la douceur, la faiblesse et le charme d'une nature de créole, qui semble la laisser à peine responsable de sa faute.

Cinq années se passent. Le diplomate amoureux et déclassé ne laisse pas que de s'ennuyer un peu et ne demanderait pas mieux que de retourner en France, où il s'installerait modestement en châtelain campagnard. Mais auparavant, il faudrait obtenir une réconciliation avec son gendre M. d'Arcy qui a le mauvais goût de se montrer hostile à la manière de vivre de son beau-père. L'infatigable Tony se charge d'arranger cette affaire et y réussit si bien qu'aussitôt après l'arrivée de M. et de Mme de Mauserre, M. et Mme d'Arcy consentent à devenir leurs hôtes au château où le précieux Tony, l'ami de la famille, a son gîte, (chambre et atelier), toujours prêt à le recevoir.

Il serait difficile de ne pas aimer la *seconde* Mme de Mauserre; aussi a-t-elle bien vite gagné les sympathies de son gendre et de sa belle-fille; mais l'aimable créole n'a pas un talent spécial pour l'éducation, et la petite Lucie est devenue tout à fait ingouvernable On cherche une institutrice; le baron, faisant sans doute aux protestants l'honneur de les croire moins rigoureux en morale que les catholiques, s'adresse à un pasteur de Genève pour le prier de lui en procurer une, mais ne recevant pas de réponse, il charge Tony d'aller rendre visite au pasteur. Mais celui-ci se montre médiocrement disposé à envoyer une jeune personne vivre dans une famille quelque peu irrégulière. Tony, déconcerté par une étroitesse d'esprit si inattendue, a la bonne fortune de rencontrer un Américain de sa connaissance auquel il fait part de son embarras. L'Américain répond aussitôt qu'il est certain de pouvoir lui procurer un véritable trésor; et en effet peu de jours plus tard on voit arriver au château l'institutrice qui n'est autre que Méta!

Les événements que nous venons d'esquisser ne sont qu'un prologue, et l'entrée de Méta chez M. de Mauserre forme la première scène du drame qui va se dérouler sous nos yeux, drame repoussant que ne relève aucun sentiment généreux. Nous n'avons jamais rien lu qui nous ait inspiré semblable dégoût... Georges Sand et André Léo ne tiennent pas précisément école de morale, mais ils ont des convictions, si erronées soient-elles, et quand les héros de leur imagination sont coupables ou criminels, c'est qu'ils se sont laissé entraîner par la passion. Dans les romans de M. Cherbuliez, il n'y a jamais ni convictions réelles, ni passions, et, comme l'a si bien dit un critique, il veut *faire sentir* et ne sent rien lui-même, c'est pourquoi il obtient souvent l'admiration, jamais la sympathie. On comprend toujours que ces personnages sont pour lui-même des *marionnettes* (comme dirait Gilbert), et alors on se prend à en désirer de moins contrefaites.

Si Méta n'a pas de passion, elle a un but, devenir riche, qu'elle poursuit sans se laisser arrêter par aucune velléité de sentiment ou de scrupules. Elle a conservé au

fond du cœur quelque faiblesse pour Tony, qui, repris au piége, lui offre de nouveau son cœur et sa main; mais, sans le décourager entièrement, elle demande du temps pour réfléchir, c'est-à-dire pour tâcher de parvenir à son but réel qui est de se faire épouser par M. de Mauserre. Aucun effort ne lui coûte pour saisir cette riche proie, et de même que l'araignée, elle lance ses fils de tout loin en se rapprochant peu à peu du centre. Sous cette main ferme et veloutée la petite Lucie devient souple et docile, mais docile pour son institutrice seulement; c'est une manière entre mille autres de se rendre indispensable. Puis Méta décharge Mme de Mauserre des soins du ménage et enfin, profitant d'une indisposition du baron, elle remplit auprès de lui les fonctions de secrétaire. En un mot, elle n'épargne rien pour le fasciner et elle y réussit. La pauvre femme, sur le point d'être supplantée, ne se doute de rien; mais le gendre indigné envoie un message pressant à Tony, alors à Paris, pour hâter son retour dans le but d'aviser ensemble aux moyens de déjouer les menées de cette odieuse intrigante.

Tony accourt, mais il recommande la prudence et réclame un sursis. Or ce jour-là même, un événement important vient subitement ouvrir une ère nouvelle dans ce drame intime. Mme de Mauserre est devenue *veuve!* Dans quelques mois elle pourra épouser le père de son enfant, et porter légitimement le nom qu'elle usurpe depuis six années. Dans sa naïve confiance en celui auquel elle s'est donnée, la pauvre femme, inondée de bonheur, ne se doute même pas qu'il est bien loin de partager sa joie.

Le lendemain de ce grand jour était précisément fixé pour une excursion au lac Paladru. Mme de Mauserre, ordinairement si indolente, est levée à l'aurore et jouit avec délices de cette belle matinée. Toutefois la course est longue, et ce n'est pas sans quelque fatigue qu'on atteint le but du voyage. On déjeune en famille et le repas terminé, Tony et Méta entrent dans une barque de pêcheurs amarrée au rivage et se laissent entraîner au courant des eaux. Après quelques instants d'une conversation insignifiante, Tony s'efforce dans une sorte de persiflage de faire comprendre à sa compagne qu'il a deviné ses projets. Méta devient très rouge, ses yeux lancent des éclairs, mais elle ne répond rien. Long silence pendant lequel des signes d'ouragan se manifestent sur le lac. Enfin Méta dit: « Je veux vous chanter encore une fois le roi de Thulé, » et de sa voix vibrante elle répète une dernière fois pour Tony cette mélodie qui avait charmé leur premier rêve d'amour. Puis, son visage s'animant d'une expression étrange, elle s'écrie: « Nous devions décider aujourd'hui si nous vivrions ensemble. Puisque vous ne vous en souvenez plus, je veux mourir avec vous. » Et d'une main rapide elle imprime un mouvement au gouvernail et fait chavirer le bateau. Heureusement Tony qui est un excellent nageur revient promptement à la surface de l'eau, et parvient à dégager Méta restée accrochée par ses vêtements à la nacelle renversée; il la prend dans ses bras et l'emporte évanouie jusqu'à la petite auberge du village, où des soins empressés ne tardent pas à lui faire reprendre connaissance. Cette scène, destinée sans doute à être très dramatique, ferait peut-être sensation au théâtre, mais dans la simple lecture on reste assez calme devant ces joutes de belles paroles, terminées par un bain d'eau froide.

Après ce remède plus ou moins héroïque, Méta, totalement guérie de ses velléités de passion sauvage, s'applique avec une nouvelle ardeur à ressaisir la riche proie qui va lui échapper. Mais sans entrer dans de plus longs détails, nous nous bornerons à dire que les perfides projets de Méta sont entièrement déjoués.

Quelques années plus tard, Tony se trouve dans un wagon de chemin de fer

avec trois diaconesses allemandes qui, poursuivant leur conversation sans prendre garde à leur compagnon de route, déversent les torrents de leur indignation sur l'épouvantable corruption du peuple français. Tout à coup une voix vibrante réveille l'attention de Tony, il a reconnu Méta et ne laisse plus échapper une seule de ses paroles. Elle raconte en termes onctueux, et en entremêlant son récit de phrases pieuses, les affreux dangers qu'elle a courus dans une famille française dont le chef voulait la séduire. Tony a gardé le silence, mais au moment de descendre de wagon, il se fait reconnaître à son tour par le chant de quelques vers de la ballade du roi de Thulé, dernier souvenir de leur amour.

Voilà donc Méta devenue diaconesse, tout en restant hypocrite. Ce trait empoisonné est la morale de la fable et sert de conclusion au roman. Il est triste de voir un si beau talent s'abaisser à de si dégoûtantes fictions; mais une chose nous console. Même au point de vue littéraire, l'œuvre est médiocre, on n'y rencontre ni les pensées fines et l'imagination de Gilbert, ni l'âme ardente d'un Tomaso, ni ce sentiment si vif et si vrai de la nature qui anime *Paule Méré* et répand une brise rafraîchissante sur la *Revanche de Joseph Noirel*. Ici rien qui relève, rien qui repose. Ne seraitce point que l'auteur lui-même s'est senti mal à l'aise dans cette fange? « Gilbert, nous disait-il autrefois, Gilbert raisonnait beaucoup, mais il trouvait toujours Dieu au bout de son raisonnement. Il avait pu goûter impunément aux fruits de l'arbre de science... les jardins fleuris de l'Eden lui étaient restés ouverts, et il y revenait à ses heures. » Quand on a connu les jardins de l'Eden, on doit se lasser vite des marais et des tourbières; nous voulons donc espérer que Gilbert ne tardera pas à déployer ses ailes pour faire traverser à son génie de plus pures atmosphères. L. H.

Époques et caractères bibliques. Discours religieux, par A. Bouvier, pasteur. Genève. Richard, 1873.

Le titre de ce volume indique exactement son contenu; tantôt il fait passer sous nos yeux le tableau d'une des époques importantes de l'histoire d'Israël, tantôt nous nous trouvons en face du portrait d'une de ces grandes personnalités religieuses qui abondent dans nos saints livres, *Jacob, Moïse, Jean-Baptiste, Marie*. Ces tableaux et ces portraits saisissent fortement le lecteur par la manière vivante dont ils sont présentés. Voyez par exemple, dans le discours intitulé *le prophète Osée et le royaume d'Israël*, la peinture de l'état religieux du peuple pendant cette triste période, qui aboutit à la ruine des dix tribus. Après avoir raconté en quelques mots énergiques le culte infâme de Bahal et d'Astarté, l'auteur continue: « Peut-être l'autre culte nous scandalisera-t-il moins? Montons à Béthel avec la foule, vers l'un des veaux d'or. Ceci, nous dit-on, n'est qu'une image de la force de Jéhovah. Soit; néanmoins le peuple s'abuse, il égorge ses troupeaux devant cette image et il la baise. Il est vrai qu'on y invoque le nom de Jéhovah; il est vrai qu'on y a les fêtes et les sabbats, souvent solennisés avec beaucoup de pompe; il est vrai que nous y rencontrons une sacrificature; mais quelle sacrificature! sans légitimité, sans consécration, et surtout sans les titres spirituels, et qui n'étale devant nous que ces trois caractères: l'ignorance de la loi, une cupidité impie, l'immoralité.

» Ce culte officiel n'a plus les sympathies populaires. Tout en satisfaisant les yeux, il ne laisse pas un assez libre cours aux passions, comparé à l'autre. On n'y recourt que capricieusement, selon les moments, dans la peur, dans l'angoisse des détresses publiques, et cette piété factice est sans sérieux moral, comme sans durée. D'ail-

leurs, on a mis en oubli le passé et les grâces de Dieu : on ignore les principes mosaïques, devenus comme étrangers ; on met sa confiance en l'homme, dans les ressources matérielles, nullement dans la force qui vient de la foi et de la vérité. Triste religion, où l'on voit réunies la superstition, l'incrédulité, l'infidélité et l'hypocrisie ! » (Pag. 71.)

Et que de pages semblables qu'il faudrait citer ! Etude approfondie du sujet, développements abondants, applications heureuses, style grave et limpide ; voilà ce que l'on trouve dans cette *série* de discours. Mentionnons spécialement ceux qui ont pour sujets : Moïse au désert de Kadès, Jean-Baptiste et Marie, mère de Jésus.

Est-ce à dire que tout soit digne d'éloges dans le livre de M. Bouvier? Non assurément, et nous aurions bien des critiques de détail à présenter. Pourquoi, par exemple, à la page 16, nous dire au sujet de la lutte de Jacob à Péniel que c'est la *tradition* qui nous a conservé ce fait? N'aurait-il pas été préférable de parler de *l'histoire*? Pourquoi encore, à la page 237, jeter en passant à Jean l'évangéliste l'accusation d'avoir altéré sans s'en rendre compte les paroles de Jean Baptiste, en lui attribuant ses propres pensées? Ce serait un fait bien grave et qui mériterait plus qu'une mention de quatre lignes, car il ébranlerait du coup toute notre confiance dans l'authenticité des discours de Jésus lui-même. Signalons aussi l'optimisme exagéré qui perce ici et là. L'auteur voit l'avenir du monde sous des couleurs brillantes, qui ne semblent justifiées ni par les déclarations de l'Ecriture, ni par les faits eux-mêmes. Après avoir dépeint les maux dont souffre la société contemporaine, il continue ainsi : « Eh ! hommes inquiets, gens de petite foi ! lisez Osée, écoutez les prophètes, tous ils vous diront : Courage ! le mal sera détruit, et de la souffrance même sortira un bien plus grand. Courage ! la volonté de Dieu se fera, l'erreur sera chassée, la vérité sera démontrée, crue, répandue ; tous les obstacles qui entravent l'unité, la liberté et la fidélité seront emportés ; les fausses sacrificatures, les pouvoirs méchants tomberont, et l'on verra la paix où l'on voit la guerre, l'alliance et la concorde où l'on voit l'inimitié, la fécondité où l'on voit la stérilité morale. Des générations passeront, des peuples disparaîtront peut-être ; mais sur ces ruines la vérité fleurira comme l'olivier du Carmel, et l'humanité, avec nous ou après nous, s'abritera à son ombre et en recueillera les fruits. » (Pag. 99.)

Est-ce là ce que nous font entrevoir Jésus-Christ et ses apôtres ? N'est-il pas dit que l'iniquité se multipliera, que la charité se refroidira ? Saint Paul ne déclare-t-il pas expressément que dans les derniers jours il surviendra des temps difficiles, que les hommes seront égoïstes, amis de l'argent, fanfarons, orgueilleux et ce qui suit. 2 Tim. III, 1-5 ? Le chrétien qui reçoit ces paroles ne peut donc pas espérer que le bien l'emporte sur le mal, avant que toutes choses aient été faites nouvelles, avant qu'aient paru les nouveaux cieux et la nouvelle terre où la justice habite. Il laissera donc aux faux prophètes de l'humanitarisme leurs poétiques illusions, pour hâter de ses prières l'avénement définitif du règne de Dieu.

Une remarque du même genre nous est suggérée par la page 138. « Et vous, vieillards graves et vénérables, pères et mères de la jeune génération, ah ! je ne vous ferai pas l'injure de croire que vous seriez assez légers, assez insensés, assez ennemis de votre salut, assez infidèles à Dieu, assez mal instruits de ses promesses, assez sourds à tant et tant de ses appels, pour vous étourdir et pour écarter, par une insouciance hypocrite ou par une honteuse frivolité, la pensée de la maladie et de la mort. Non, non, je me plais à le croire : vous, plus encore que tous les autres, après tant d'é-

preuves traversées et avant la dernière qui s'approche, vous comprenez le prix de la piété. » Ici encore cet optimisme est-il d'accord avec l'Evangile? Quoi! c'est faire injure aux hommes que de penser qu'ils ne sont pas tous chrétiens! Je me plais à le croire, dites-vous. Vous vous plaisez donc dans l'illusion, car le chemin large qui mène à la perdition est seul très fréquenté; quant à la porte étroite, il y en a peu qui la trouvent. Malheur à vous, disait Jésus, et certes parmi les pharisiens auxquels s'adressait cette terrible apostrophe, il n'y avait pas seulement des jeunes gens, mais aussi des vieillards graves et vénérables. C'est une belle chose que la charité, mais à condition qu'elle ne se sépare pas de la vérité.

En résumé, il nous semble qu'à côté de beaucoup de pages vraiment édifiantes et pleines du souffle chrétien, il en est quelques-unes qui n'ont pas été pesées à la balance du sanctuaire et qui respirent davantage l'esprit du monde que l'Esprit de Dieu. Si une seconde édition faisait disparaître ces taches, nous en féliciterions et l'auteur et les lecteurs.

S. BURNIER.

CHRONIQUE

10 juin 1873.

Nous avons eu déjà l'occasion de mentionner la *Liberation Society* qui s'est formée en Angleterre pour travailler à la séparation de l'église et de l'Etat. Elle vient de subir pour la seconde fois un échec au parlement dans la personne du député Miall, qui s'était chargé de présenter ses desiderata aux législateurs du royaume. Et ce qu'il y a d'affligeant, c'est que cet échec est plus grave que celui de l'année dernière. La motion Miall a été repoussée par une majorité formidable de 295 voix, sous la pression d'un discours où M. Gladstone a montré plus de tact politique que d'intelligence religieuse. Selon lui, la séparation est inopportune, parce que l'église établie est plus intimement liée aux mœurs du peuple, plus profondément ancrée dans les affections populaires, plus puissante qu'aucune autre communauté religieuse, parce qu'elle est une des gloires historiques de la Grande-Bretagne, enfin parce que l'Etat aurait à rembourser quatre-vingt-dix millions de livres sterling (plus de deux milliards de francs) à sa chère vassale.

Ce dernier argument était sans réplique Allez donc demander à une nation aussi foncièrement utilitaire de se soumettre de gaîté de cœur à une pareille saignée!

Ainsi l'Eglise nationale restera nationale jusqu'à nouvel ordre; et, sous l'égide du gouvernement, les ritualistes continueront de travailler en toute sécurité à faire de cette grande communauté religieuse une succursale de l'église romaine.

Toutefois leur joie vient d'être sensiblement diminuée par un échec auquel, paraît-il, ces zélateurs des erreurs romaines étaient loin de s'attendre. Une pétition qu'ils avaient organisée pour demander que la confession auriculaire fût élevée au rang de sacrement et donnée en charge à des ecclésiastiques nommés et consacrés dans ce but, a été écartée comme inopportune. Il faudra qu'ils se résignent à la pratiquer officieusement sans le prestige d'une consécration solennelle de leurs droits sur la conscience. De quel air de pitié ne doivent-ils pas voir les vieux-catholiques rejeter l'autorité du confesseur et faire fi d'un privilége qu'eux, des protestants, seraient si fiers de posséder.

Il y a huit jours, des délégués de toutes les associations ouvrières de la Grande-Bretagne se réunissaient à Hyde-Park au nombre de quinze mille pour protester contre des actes récents du parlement, qui

veut imposer aux ouvriers une ligne de conduite spéciale dans leurs rapports avec les patrons. Il faut que la question leur paraisse bien sérieuse pour que ces hommes, venus de toutes les parties du Royaume-Uni, n'aient pas hésité à dépenser dans ce but leur temps et leur argent.

Un manifeste avait été préparé. Le président en donna lecture et le fit discuter simultanément sur les diverses plates-formes élevées dans le parc. La discussion eut lieu dans le plus grand calme. Aucune parole ne fut prononcée qu'on pût interpréter comme une excitation à la haine. Le but du meeting était moins encore de protester que d'instruire. Plusieurs orateurs firent, en termes mesurés, quoique enthousiastes, l'apologie de ces associations, « qui permettent à l'ouvrier, disait le manifeste, de concourir au bien du pays, parce qu'il y dépense son temps, son intelligence et ses forces au service de toute la classe sociale à laquelle il appartient, et non pas pour enrichir un simple particulier. »

Quelques jours auparavant le *Times* publiait, à l'occasion d'un discours de lord Derby sur les caisses d'épargne, un article où il établit avec clarté que « la vie de l'ouvrier, si agréable qu'elle puisse être, manque de ce caractère de dignité et d'indépendance qui accompagne la possession d'un capital, quelle qu'en soit la valeur. » Le tableau navrant que fait le *Times* de la condition actuelle du peuple, de sa démoralisation profonde, servira, nous l'espérons, à éclairer les députés au parlement sur les véritables intérêts de la nation. S'ils tiennent à dissiper les nuages qui assombrissent l'horizon politique de leur patrie, ils s'empresseront d'adopter les projets de loi, actuellement en discussion, qui ont pour but de faciliter la cession et la transmission du sol, cultivé jusqu'à présent par une population de mercenaires au profit de l'aristocratie.

Cette question de la propriété fait son chemin en Angleterre, après avoir subi tous les dédains, provoqué toutes les calomnies. Les attributions féodales de la noblesse tendent à disparaître, et l'on peut prévoir le jour où la classe ouvrière, ayant pour objectif la possession d'un petit capital foncier, cessera de se laisser égarer par l'utopie socialiste.

La chute de M. Thiers et l'avénement à la présidence du maréchal Mac-Mahon ont été l'objet de trop de commentaires pour que nous nous attachions à relever l'importance politique de ce double événement. Quant à l'aspect religieux de la question, il est alarmant. La joie bruyante des ultramontains, les débauches d'imagination auxquelles, dans l'ivresse du triomphe, se livrent leurs organes de publicité, montrent assez que la France est entrée dans une période de réaction religieuse.

Comment les journaux du parti clérical ne se berceraient-ils pas des plus douces espérances? Tous les ministres actuels, hormis un seul, sont les mêmes hommes qui appuyaient naguère la pétition des évêques en faveur du pouvoir temporel. L'Italie, coupable de spoliations ecclésiastiques, la Suisse, coupable de résistance au saint-père, n'ont qu'à se bien tenir. On leur prédit sans gêne un châtiment signalé, au nom de cette même charité qui provoqua jadis le massacre de la Saint-Barthélemy.

Le nouveau régime a été inauguré par un grand pèlerinage, qui revêtait un caractère presque officiel par la présence d'une centaine de députés et de cent cinquante officiers de l'armée de Versailles. Deux archevêques, dix évêques, un millier de prêtres ont pris part à la cérémonie; et ce n'est pas la faute du clergé, ni celle de l'Assemblée nationale, si Notre-Dame de Chartres ne déploie pas sa puissance pour l'extermination des hérétiques.

Comment s'étonner si les subalternes, s'autorisant d'un si noble exemple, font du

zèle à leur manière? Quand les évêques, dans leurs mandements, excitent à la haine des réformés et se livrent à l'espoir de voir bientôt le glorieux maréchal écraser la Suisse hérétique sous le talon de sa botte, pourquoi les simples curés se priveraient-ils de dénoncer aux autorités, et celles-ci de mettre en prison ou de condamner à des amendes les malheureux pasteurs coupables d'avoir distribué des écrits religieux? Aussi les persécutions ont-elles recommencé de plus belle. Ce ne sont pas encore des coups d'épée, mais des piqûres d'épingle qui n'en sont pas moins pénibles à supporter. Ici, c'est un lieu de culte qu'on ferme, une bâtisse qu'on refuse d'autoriser; là, des morts qu'on fait porter en terre maudite, de peur de profaner les tombes des fidèles. Ailleurs, c'est un conférencier auquel on intente un procès pour outrage à la morale et à la religion catholique.

Et allez donc réclamer auprès du ministre des cultes, un partisan avoué et dévoué du trône et de l'autel, tenu de considérer les protestants comme bois à brûler.

Mais ce qui nous intéresse surtout, c'est de savoir ce que va devenir la question du synode réformé entre les mains de ce ministre, créature du clergé romain. On avait espéré que M. Jules Simon finirait par donner son *placet* aux actes synodaux; que fera M. Batbie? Sa conscience, ou plutôt celle de son confesseur, lui permettra-t-elle de ratifier les décrets d'un concile hérétique? Jugera-t-il opportun d'accorder à ce corps réfractaire la liberté d'une nouvelle session?

Oh! humiliation! Que nos frères de l'église réformée, que les descendants des fiers huguenots, des disciples de Jésus-Christ en soient réduits à attendre d'un supérieur pareil des ordres et des laisser-passer! Nous ne leur jetons pas la pierre, cependant. Nous savons qu'ils gémissent sous le poids de ces fers qu'ils n'ont pas le courage de briser.. C'est une erreur de leur conscience qui les retient captifs, et la conscience doit être respectée même dans ses erreurs. Mais pourquoi donc ne veulent-ils pas se laisser éclairer? Si la voix de leurs frères manque à se faire entendre, pourquoi ne prêtent-ils pas l'oreille à la voix des événements? Ne voient-ils pas que d'une part leur soumission aux caprices d'un pouvoir incompétent, d'autre part leur tolérance pour les abus sans nombre des libéraux, achèvent de discréditer la cause de l'Eglise?.... qu'il ne sera bientôt plus temps de l'arracher à l'anarchie, et que s'ils veulent conserver les restes de leurs troupeaux, ils n'ont qu'un parti à prendre, celui de se retirer sur les hauteurs où règne le Christ?

Une lettre adressée par don Carlos aux troupes qui entretiennent de sa part la guerre civile en Espagne, montre à quel degré d'aberration peut descendre la conscience humaine sous l'influence des jésuites. Dans cette lettre, où le Prétendant remercie avec effusion les auteurs de tant de massacres, d'assassinats, de vols, d'incendies, il est dit: *Vous ne saurez jamais trop faire pour Dieu et la patrie.* Et plus loin: *Après Dieu, c'est à votre courage que sera dû le salut de la patrie.*

Un pareil langage est bien fait pour inspirer aux âmes faibles le dégoût de la religion. Si c'est à Dieu, avant tout, qu'il faut attribuer les horreurs de la guerre civile en Espagne, on comprend que beaucoup d'Espagnols se rallient à la cause de l'athéisme socialiste. Quel Dieu que celui des carlistes! et comme on doit se féliciter que son élu n'ait pas encore réussi à monter sur ce trône, auquel il essaie de se frayer un chemin sur les cadavres de ses sujets!

Cette lettre forme un digne pendant à celle que Félix Pyat vient d'adresser aux républicains espagnols, pour les engager à travailler à l'avancement du règne de la commune. Dans ce manifeste, l'audacieux

et habile communard fait un abus vraiment inqualifiable du beau mot de liberté. Il demande que l'individu soit libre dans la famille, la famille dans l'Etat, l'Etat dans la nation, la nation dans l'humanité. On sait ce que Félix Pyat et ses amis entendent par là : la suppression de toutes les entraves sociales qui empêchent l'homme de donner impunément carrière à ses passions honteuses.

Entre l'absolutisme carliste qui enchaîne la conscience et l'absolutisme communard qui la supprime, vraiment l'Espagne aura fort à faire de choisir. Puisse-t-elle écouter avec une faveur croissante les hommes qui l'invitent à chercher l'affranchissement moral dans une humble soumission au Dieu de Jésus-Christ! Elle connaîtrait alors la vraie liberté, « cet état de choses dans lequel, dit M. Ernest Naville, le droit de tous est également reconnu, et la dignité de l'âme humaine entourée d'un légitime respect. »

L'Italie vient d'achever l'œuvre de sécularisation si hardiment commencée, en supprimant les corporations religieuses de la capitale. Cette suppression ne s'est pas opérée sans peine, l'Italie étant bien résolue à user de tous les ménagements envers les vénérables communautés et à régler avec équité leur succession matérielle. Elle s'est tirée de cette tâche délicate à son honneur et sans provoquer dans le monde catholique le soulèvement qu'on lui avait prédit.

Les biens des corporations religieuses de bienfaisance ont été affectés au service des hôpitaux; ceux des corporations pédagogiques, aux écoles. Les biens des communautés purement religieuses seront répartis entre les églises paroissiales. Enfin, une rente de 400 000 fr. a été allouée au saint-siége pour l'entretien des généralats. Sur le refus du saint-siége d'accepter cette somme, l'administration en a été confiée aux églises des généralats. Quant aux chefs des ordres religieux étrangers, on leur laisse la liberté d'occuper leurs locaux actuels jusqu'à l'expiration de leurs fonctions.

Voilà donc cette question épineuse réglée, sinon à l'amiable, du moins dans le plus grand calme, car nous comptons pour rien les cris poussés par les rédacteurs de journaux. Il est à présumer que lorsque la génération actuelle aura passé, tout le monde finira par être satisfait. De nos jours, on prend si vite son parti des faits accomplis!

Nous félicitons l'Italie des progrès qu'elle a réalisés. Cette nation si longtemps décrépite rajeunit d'une manière étonnante; elle semble prédestinée à atteindre un haut degré de prospérité. Tandis qu'en France, en Belgique, en Hollande, même en Angleterre, les couvents vont se multipliant et les biens de main-morte s'accumulant entre les mains des jésuites, l'Italie se débarrasse de ces institutions malfaisantes, elle rompt ses dernières entraves et s'élance libre et joyeuse vers l'avenir.

Il nous est impossible de ne pas voir dans ce relèvement inespéré une intervention directe de la Providence. Qu'on examine en effet comment l'Italie est devenue ce que nous la voyons aujourd'hui; c'est pour ainsi dire en dépit d'elle-même qu'elle s'est affranchie et unifiée. S'il y eût jamais un monarque ami de l'ordre et de la légalité, c'est bien Victor-Emmanuel. Or il a été conduit à spolier les uns après les autres tous les princes italiens, ou, ce qui revient au même, à accepter leur succession. Tout l'a servi à souhait, même les revers de ses armées. Comme homme, on sait qu'il est bigot, même superstitieux; cependant il s'est vu réduit à entrer en lutte avec le chef suprême de la catholicité, qu'il a dû dépouiller de ses états, puis de sa capitale, comme poussé en avant, malgré qu'il en eût, par un pouvoir mystérieux et irrésistible.

Qui sait si nos arrière-neveux ne verront pas l'Italie étendre de nouveau sa domination sur l'Occident, donnant gain de cause à ces commentateurs de Daniel qui prédisent pour les derniers temps la formation d'un grand empire latin? Déjà la France amoindrie, divisée, en est venue à redouter son ancienne vassale. La Belgique, séparée de la Hollande qui n'appartient pas à la terre latine, gravite autour de la France dont elle partagera la destinée. La ruine de l'Espagne ne semble plus être qu'une question de temps. La Grèce, qui doit former l'un des dix royaumes de l'empire romain, s'est affranchie du joug ottoman et constituée à part; le futur maître de l'Occident en aurait facilement raison. Enfin la fraction occidentale de l'Afrique romaine, l'Algérie, s'est rattachée à la France, comme pour se préparer à rentrer avec elle sous la domination de l'empereur d'Occident [1].

Cette question des destinées prophétiques de l'Europe mériterait d'attirer de nouveau l'attention des théologiens.

Au dernier moment, nous recevons de Florence une lettre qui nous permet de compléter et à certains égards de rectifier nos renseignements sur l'église des vallées vaudoises [2].

D'abord, il paraît que dans le meeting de la société biblique de Rome, tous les orateurs ne se sont pas bornés à faire de la polémique. Plusieurs ont pris pour thème principal de leurs discours la bible, son influence et ses promesses.

Quant à l'église des vallées vaudoises, son synode, nous écrit-on, « s'est formellement interdit dès l'an 1855 de s'immiscer dans les questions de formes ecclésiastiques, reconnaissant aux nouvelles congrégations le droit de les choisir elles-mêmes. » Ce désintéressement est fort louable; mais est-il judicieux? Les petits troupeaux de néophytes rassemblés par les évangélistes vaudois ont eu quelque peine à se constituer en églises; cela ne provient-il pas précisément de ce qu'on leur a trop aisément abandonné ce soin? Si l'église vaudoise trouve sa constitution mal appropriée aux besoins des Italiens, que ne la transforme-t-elle à leur profit?.... Si elle la tient pour excellente, pourquoi s'abstenir de la recommander?

Quoi qu'il en soit, nous avions été renseignés imparfaitement sur les actes de la conférence de Florence. Elle a bien réellement adopté pour les nouvelles congrégations la forme presbytérienne, et la conférence régionale dont nous parlions sera bien réellement un synode, « qui fonctionnera indépendamment de celui qui régit les intérêts de la famille ecclésiastique des vallées »

Un seul point demeure pour nous dans l'obscurité. Y aura-t-il entre ces deux synodes un rapport de hiérarchie, ou bien faut-il conclure de leur coexistence que les congrégations italiennes formeront désormais une communauté distincte de l'église vaudoise? Nous aurions besoin d'être renseignés sur ce point.

* *

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

—

Neuchâtel.

10 juin.

Le projet de loi ecclésiastique dont je vous ai esquissé les traits essentiels, a été voté dans notre grand conseil par 47 voix contre 40. Les débats n'ont pas été ce que l'on pouvait attendre dans une question de cette importance. La loi a été adoptée article par article en moins d'une heure. Après un discours remarquable de l'un des orateurs de la minorité, la majorité, sans répondre, a voté en faveur de la disposi-

[1] Voir sur ce sujet *Israël aux derniers jours*, par E. Guers. — Genève, 1856.

[2] *Chrétien évangélique*, mai 1873, pag. 244.

tion principale du projet. Par cette attitude, elle faisait voir que, si elle n'avait pas de bonnes raisons à développer à l'appui du projet, elle n'en était pas moins décidée à voter avec discipline; dès lors la minorité, désespérant de l'issue d'un débat qui s'ouvrait sous de tels auspices, renonça à la discussion. C'est ainsi qu'une des lois les plus importantes et les plus délicates qu'une législature puisse élaborer, n'a pas eu les honneurs d'une délibération sérieuse; nouvelle preuve à ajouter à tant d'autres, que l'état n'est plus dans sa sphère de compétence lorsqu'il prétend légiférer sur l'organisation intérieure d'une église, fût-ce même d'une église nationale!

La minorité comptait prendre sa revanche le lendemain. Il s'agissait en effet de statuer sur de nombreuses pétitions demandant que la nouvelle loi fût soumise au vote populaire, conformément à l'article 71 de la constitution neuchâteloise. Le référendum n'existe dans ce canton que pour deux cas; pour toute dépense excédant 500 000 francs et pour tout changement aux bases fondamentales de l'organisation ecclésiastique. — C'était donc en conformité avec les prescriptions constitutionnelles que 10 000 pétitionnaires, les deux tiers au moins des électeurs du canton, réclamaient auprès du grand conseil leur droit de se prononcer sur la nouvelle loi ecclésiastique. On savait dans le public que la majorité radicale craignait le résultat du verdict populaire dans cette question et cherchait un moyen de soustraire cette loi au référendum. Mais en présence d'un texte aussi clair que celui de la constitution et d'une manifestation aussi imposante que celle des 10 000 pétitionnaires, il fallait une audace peu commune en démocratie pour prononcer l'ordre du jour. C'est cependant ce qui eut lieu dans la séance du 21 mai. Ce jour-là, les débats furent sérieux: c'était une vraie bataille parlementaire, après l'escarmouche de la veille. La minorité aborda la question sous toutes ses faces, elle n'omit aucune des considérations indiquées par la circonstance; elle défendit avec énergie les droits du peuple inscrits dans la constitution et surtout répondit victorieusement aux sophismes de la majorité qui cherchait à établir que la nouvelle loi reposait sur les mêmes bases que l'ancienne. Bref, après une lutte émouvante, la force l'emporta sur la raison par une faible majorité de 44 contre 41.

Battue sur toute la ligne, la minorité du grand conseil, qui, dans la question ecclésiastique, représente la majorité du peuple, n'a plus rien à attendre que d'un recours aux chambres fédérales pour violation ou fausse interprétation de la constitution. Ce recours est en bonne voie d'exécution, et, à en juger par l'opinion de quelques journaux suisses, on peut espérer une issue favorable.

En attendant, la nouvelle loi peut être promulguée et devenir exécutoire au prochain jour. Ce moment risque de produire une crise ecclésiastique, puisqu'il paraît certain que bon nombre de pasteurs, éprouvant d'invincibles répugnances à subir la nouvelle loi, n'entreront pas dans cette organisation ecclésiastique dès qu'elle sera devenue une réalité. Les paroisses, plus préoccupées de leurs intérêts religieux que le grand conseil, se demandent avec inquiétude ce qui arrivera au moment où la loi promulguée commencera à produire ses fâcheuses conséquences. Aussi, pour prévenir, si possible, une crise redoutable et pour permettre aux membres de l'église d'agir avec un ensemble qui est toujours une force, un comité s'est organisé en vue de provoquer un nouveau pétitionnement qui demandera une révision partielle de la constitution. A cet effet, il faut réunir 3 000 signatures dûment légalisées: puis le grand conseil est tenu de soumettre au peuple la question de la révision. Si le peuple se prononce affirmativement, il est évident, dans les circonstances actuelles, qu'il désire un changement au point de vue ecclésiastique, et ce qui pourrait bien être inscrit dans cette constitution révisée, ce serait la séparation de l'église d'avec l'état; en attendant, on espère que la promulgation de la nouvelle loi sera ajournée.

Nous entrons donc dans une période d'agitation politique et religieuse qui peut aboutir aux conséquences les plus inattendues, mais ce qui paraît probable, c'est que la nouvelle loi n'en sortira pas intacte. Tel député qui l'a votée dit à qui veut l'entendre qu'il y a vu l'acheminement le plus

énergique vers la séparation. C'est qu'il est vraiment impossible d'exagérer davantage les inconvénients de la religion d'état, et lorsqu'un gouvernement qui n'est pas infaillible et qui n'aime pas la théocratie, s'arroge le droit, en lieu et place de l'église, de formuler la croyance ecclésiastique, il est inévitable que l'individualisme réagisse énergiquement. Alors on en vient à comprendre la pensée de Pascal qui est en tête de cette revue : « Bel état de l'église quand elle n'est plus soutenue que de Dieu ! » Non-seulement on la comprend, mais on n'est pas loin de la réaliser, fût-ce même au prix de nombreux sacrifices ! Nous verrons bientôt si notre peuple a assez de foi religieuse pour ne vouloir d'autre soutien que Dieu dans l'organisation de son église.

W.

Allemagne.

Juin 1873.

Les esprits libéraux de tous les pays ne peuvent que s'affliger du courant qui entraîne le nouvel empire allemand à mettre l'état au-dessus de l'église. Aux empiétements de l'ultramontanisme religieux on répond par quelque chose qui le vaut, l'absolutisme politique, autre ultramontanisme de la même provenance. On retourne en plein paganisme. On compromet le résultat de près de dix-neuf siècles de christianisme et de civilisation. On prétend instituer sur la terre une autorité infaillible : qu'importe que cette autorité s'appelle le pape ou l'état? le crime de lèse-liberté est le même, et ceux-là surtout sont mal venus à attaquer le dieu visible du Vatican, qui lui en opposent un autre dans l'état à Berlin ou ailleurs. Il nous était réservé d'assister, non pas à l'éclosion d'une liberté toujours mieux comprise et plus étendue, mais à la résurrection de l'état antique, se faisant le but et la norme de toute l'activité des citoyens, et n'admettant pas, quand il avait parlé, qu'une conscience osât élever la voix contre ses arrêts souverains Ce ne peut être là cependant le dernier mot de notre siècle, ou plutôt, sachant que l'Evangile est encore debout, nous ne désespérons pas que la suprématie du droit sur la force ne finisse par être reconnue avec éclat.

En attendant, la doctrine contraire s'affiche partout avec cynisme. Les deux chambres prussiennes l'ont entendu énoncer ouvertement ; les mille voix de la presse l'ont proclamée aux quatre coins de l'Allemagne pendant les derniers mois. Elle est positivement enseignée à la jeunesse. L'état est au-dessus de l'église : c'est l'axiome à la mode, qui est sur toutes les lèvres.

Il n'y a point ici d'exagération. Lisez, par exemple, l'écrit intitulé : *Les rapports de l'église et de l'état déduits de l'idée de l'état et de l'église*, par le Dr R. Sohm, professeur de droit ecclésiastique à l'université de Strasbourg; et vous trouverez carrément affirmée la légitimité de la politique religieuse suivie par la Prusse.

Demandez à l'auteur si l'église ne pourrait pas exister dans une autre condition que celle qui lui est faite par le dangereux privilége des faveurs de l'état ; il vous répondra par la page la plus claire, la meilleure de son écrit.

« La séparation de l'église et de l'état signifie que l'église est considérée comme une corporation, une société particulière, que le droit public, que par conséquent l'état, ignore le but poursuivi par l'église. La séparation amène d'une part la complète négation d'une participation de l'église à l'exercice du pouvoir temporel ; d'autre part, la complète liberté pour l'église de se gouverner elle-même. En face de l'église, société particulière, l'état n'a à exercer qu'un droit de police.

« La corporation privée se distingue de la corporation publique par l'entière liberté de ses mouvements intérieurs. La séparation de l'église et de l'état supprime les droits en vertu desquels l'état exerce une action positive sur l'administration du gouvernement de l'église. En même temps cela signifie : suppression des priviléges de l'église, de l'égalité des fonctionnaires civils et ecclésiastiques, de la mise sur le même pied du droit ecclésiastique et du droit public, de l'enseignement ecclésiastique et de l'enseignement public. L'église séparée de l'état renonce aux priviléges et à l'influence que lui accorde l'union avec l'état. *Elle entre en pleine liberté.* »

C'est parler d'or; c'est décrire la terre promise. Ce qui n'empêche pas le docteur Sohm de conclure par ces mots : « L'église est coordonnée avec l'état au point de vue moral : elle lui est subordonnée au point de vue du droit. » Cette solution satisfait pleinement les partisans de l'infaillibilité de l'état et des dernières lois politico-religieuses.

Ces malheureuses lois sont déjà singulièrement appliquées. Dernièrement un aumônier militaire, ayant dit dans un sermon que l'épée des Allemands avait été une verge de correction pour la France corrompue, a été condamné, en vertu des lois récentes à huit jours de forteresse pour avoir attribué à la Providence le premier rôle dans les victoires de l'Allemagne, ce qui tendait à affaiblir le sentiment patriotique et à diminuer le mérite des troupes. Une loi qui permet de telles absurdités, s'est évidemment introduite dans une sphère où l'inflexibilité de la loi est hors de propos, où elle s'expose à violer les sentiments les plus délicats. C'est fort heureux, a-t-on remarqué à cette occasion, que l'empereur Guillaume ne soit pas un pasteur; on aurait été obligé de le condamner pour un de ses récents discours où il attribuait à la Providence la création d'un empire germanique au centre de l'Europe.

Si l'état n'est pas heureux quand il essaye d'imposer à l'église une manière de s'exprimer à son endroit qui ne le blesse pas, il ne l'est pas davantage quand il offre des faveurs à l'église.

A Hirschberg, en Silésie, la ville a acheté au seizième siècle, pour trois mille ducats, le droit d'élire le curé. Protestants et catholiques, distribués en dix-neuf colléges, concourent à l'élection. La place étant vacante, on y a dernièrement nommé, à une forte majorité, le curé Hassler, excommunié par le prince-évêque de Breslau, parce qu'il est vieux-catholique. L'évêque a refusé d'installer le titulaire. La ville a adressé un recours au ministre des cultes pour qu'il mît l'évêque en demeure d'accomplir son devoir. M. Falk a répondu que l'évêque n'est pas dans l'obligation absolue de procéder à une installation, qu'il peut réclamer du candidat certaines qualités et enfin que *l'état ne peut intervenir dans les affaires ecclésiastiques.*

Mais les nouvelles lois ont été précisément promulguées dans une pensée de protection pour les vieux-catholiques. M. de Muhler avait déjà reconnu leur existence légale : dans une paroisse, M. Falk lui-même a donné l'ordre au curé de ne pas refuser l'inscription des naissances et des morts des vieux-catholiques, ceux-ci n'ayant pas déclaré formellement sortir de l'église catholique, à laquelle les lois les regardent comme appartenant encore. Comment se fait-il que ces lois protectrices ne fassent pas prévaloir une élection vieille-catholique sur l'obstination d'un évêque du Vatican ? Elles protégent d'autres droits : pourquoi pas celui-là ?

On voit ici jusqu'où la logique peut conduire l'état qui se mêle de protéger l'église. Une loi en appelle nécessairement une autre. Où s'arrêtera-t-on ?

Je doute que M. de Bismark lui-même le sache, car il y a une logique des choses plus forte que les plus puissants d'ici-bas. Le 30 janvier 1872, le ministre prussien disait à la chambre des représentants : « Les discussions sur le dogme, sur les transformations et les déclarations proclamées dans le sein de l'église catholique sont et doivent rester étrangères à l'état. Tout dogme, même tel ou tel que nous n'acceptons pas, qu'un certain nombre de citoyens acceptent, doit en tout cas être sacré pour leurs concitoyens et pour le gouvernement. » Le 24 avril 1873, défendant à la chambre des seigneurs les nouvelles lois, il déclare qu'elles sont dirigées, non contre l'église catholique dans son ensemble, mais contre le parti, proportionnellement peu considérable, qui réclame le pouvoir temporel des prêtres. « On aime, dit M. de Bismark, à identifier ce parti avec l'église catholique. » D'après les principes mêmes du chancelier, ce n'est pas à lui à décider si cette identification est légitime ou non ; le parti qu'il attaque et qui est représenté à la chambre par la fraction du centre, est fidèle à la politique du concile du Vatican, il se soumet à ses décisions dogmatiques : « Tout dogme, accepté par un certain nombre de citoyens, doit être sacré pour le gouvernement. » Il faut ou ne pas se préoccuper du tout de l'église, ou la régenter d'une manière absolue. C'est probablement ce dernier parti qui prévaudra.

M. de Bismark a dit que les membres de la fraction du centre sont les ennemis du gouvernement, du roi, de l'Allemagne; il est homme à leur mesurer la longe. Tout montre que s'y étant déjà appliqué, il continuera; il est lancé maintenant sur la pente.

S.

Angleterre.

13 juin 1873.

Un observateur attentif ne peut qu'être frappé de l'accroissement que prend le parti ritualiste dans l'église anglicane et des pas rapides que fait ce parti vers une restauration du catholicisme. On lisait dernièrement dans un journal papiste qui paraît dans la Grande-Bretagne : « Si nous considérons ce qui se passe dans notre pays, nous devons reconnaître que d'année en année la doctrine catholique se répand de plus en plus parmi les ritualistes. Il y a deux ou trois ans, les plus avancés du parti parlaient avec un souverain mépris de l'immaculée conception de la Vierge : aujourd'hui, à peu d'exceptions près, ils confessent tous ouvertement leur foi à ce nouveau dogme. On peut en dire autant des prières pour les morts et de la messe, qui actuellement sont enseignées publiquement dans des centaines d'églises, et que les meneurs du parti qualifiaient naguères de nouvautés romaines. Quiconque, conclut le journal, comparera l'enseignement actuel des pasteurs ritualistes avec la doctrine qu'ils prêchaient il y a quelques années, se convaincra bientôt des grands pas qu'ils ont fait vers Rome. »

Ce progrès est encore plus sensible dans ce qui tient aux cérémonies que pour ce qui concerne la doctrine. Le mois passé, un chrétien de Londres a visité le plus grand nombre possible d'églises pour voir jusqu'à quel point les ritualistes se rapprochent du catholicisme dans la célébration du culte. Il n'a pas choisi pour cela les temples les plus grands, ni ceux fréquentés par l'aristocratie, mais les églises isolées et peu connues. Or, voici ce qu'il a trouvé: à Saint-Augustin, à Kilburn, à Saint-Matthias, partout une imitation servile du rituel romain jusque dans les moindres détails; des processions dans l'intérieur de l'édifice, un changement continuel de costume, des génuflexions devant l'autel, des encensoirs, des clochettes, des bannières et des crucifix. Un journaliste anglais parlant avec complaisance de la procession qui a eu lieu à Saint-Paul de Londres le dimanche des Rameaux, ajoutait que ce spectacle lui avait tout à fait rappelé ce qu'en un pareil jour il avait vu à Rome dans l'église de Saint-Pierre.

En présence de semblables faits, on s'étonne que le parti évangélique de l'église anglicane se taise ou se borne à de stériles soupirs, tandis que ce serait le lieu d'emboucher la trompette pour signaler le danger, et d'attaquer avec toutes les armes de Christ un ennemi aussi redoutable

Au moment de mettre sous presse nous apprenons que, le 5 mai dernier, une nombreuse députation a présenté aux archevêques de York et de Cantorbéry une pétition pour les prier d'empêcher dans l'église l'introduction de doctrines erronées et étrangères à la parole de Dieu. Cette pétition était signée par environ soixante mille *laïques*, parmi lesquels se trouvent 14 lords, 11 membres de la chambre des communes, 268 juges de paix et le même nombre de banquiers. Profondément attachés à l'église anglicane, les pétitionnaires désirent la maintenir et lui rester fidèles. Ils veulent bien qu'il règne dans l'église une certaine liberté, pourvu qu'elle ne dépasse pas les limites tracées par la profession de foi de cette église et par sa liturgie. Mais par suite de la connivence, de l'apathie de certains évêques, la loi qui régit l'église est tombée dans le mépris, et n'oppose plus une barrière aux progrès du ritualisme. C'est là ce qui pousse plusieurs laïques à quitter l'église anglicane, et ce qui empêche les jeunes gens d'embrasser la carrière ecclésiastique. Les pétitionnaires rappellent ensuite aux archevêques qu'en décembre 1868 et en janvier 1871, ils leur ont déjà demandé de faire respecter la loi qui condamne les nouveautés romaines et que jusqu'ici ils n'ont reçu aucune réponse. Maintenant ils désirent savoir ce que les archevêques pensent faire à l'égard des pasteurs ritualistes, attendu que de leur réponse dépendra leur conduite future.

Pour eux ils sont bien décidés à maintenir la doctrine des réformateurs, et si les évêques ne veulent rien faire, ils se verront obligés, bien malgré eux, d'entretenir d'un bout à l'autre de l'Angleterre une agitation sur ce sujet.

Les deux archevêques, qui d'ailleurs n'appartiennent point au parti ritualiste, ont déclaré l'un et l'autre qu'ils avaient besoin de temps pour s'entendre et qu'ils feraient plus tard par écrit une réponse qui serait imprimée. Toutefois, ils pouvaient déjà dire que la loi devait être respectée, et que, pour ce qui dépendait d'eux, ils la feraient observer.

P. B.

Italie.

Florence, 10 mai 1878.

L'indifférence en matière religieuse est la vieille plaie de l'Italie : l'apathie générale n'a pas même été interrompue par le dernier concile, qui a cependant été le plus révolutionnaire de tous. Maintenant que le pape est tout, il n'intéresse pas davantage que par le passé. Il mène d'ailleurs une vie si monotone ! Un journaliste proposait dernièrement que l'on fît une démonstration publique, pour protester contre les jésuites qui le tiennent sous les verrous, tandis que les honnêtes gens vont goûter les délices de la campagne. Décidément, s'il ne sort pas du Vatican, on finira par ne plus s'occuper de lui. Comme il parle trop, on ne lit plus ses discours : il se répète à ses dépens. Il y a une chose cependant qu'il n'a pas encore faite et à laquelle on s'attend, je veux parler de sa mort. Aussi lisait-on il y a quelques jours les bulletins de ses médecins ; mais dès qu'on a su que le saint-père badinait avec ses gardes, on a cessé de parler de lui. S'il nous habitue aux bulletins de ses docteurs comme à ses discours, il court le risque de mourir sans qu'on y attache de l'importance.

Quand je dis nous, c'est de ses ouailles qu'il est question. Et pour être juste, j'ajoute que l'indifférence, qui est la règle, a néanmoins ses exceptions, lorsqu'il s'agit du pape. A son chevet je vois trois personnes, jour et nuit le crayon en main : c'est un cardinal, un ministre du royaume italien et je ne sais quelle vieille femme prenant des notes, l'un pour le collége des cardinaux, le second pour la chambre des députés, et la femme pour les bureaux de la loterie nationale, car on jouera sur la mort de Pie IX de bien des manières.

Quant à la fraction évangélique, elle n'en n'est plus à espérer que ce pape soit le dernier ; elle commence à croire que les papes se suivent et se ressemblent. Dès lors, quel intérêt attacherait-elle aux jours du pontife romain ? Ce n'est ni de l'autorité ecclésiastique ni de l'autorité civile que dépend le retour aux origines de la religion chrétienne, qui, semblable à la colombe de l'arche, menace de s'envoler pour ne plus revenir.

Elle menace, ai-je dit ; mais ce n'est qu'en apparence, car elle ne s'en ira pas. Les circonstances sont telles que le problème religieux s'impose à la pensée. L'infaillibité papale annulant la tradition, après avoir annulé par elle la parole de Dieu ; les recherches de la libre pensée aboutissant au matérialisme ; les menaces de l'internationale qui gagne tous les jours des adhérents, enfin les rapports tendus et périlleux entre le Vatican et le Quirinal, en voilà plus qu'il n'en faut pour mêler la religion à tous les intérêts et à toutes les conversations. Aussi le moment serait-il mal choisi pour nous décourager. Voici, par exemple, un beau livre du professeur Alberi sur le *problema dell'umano destino*, et bien d'autres qui prouvent que la foi solide et le goût des études théologiques n'ont pas encore disparu de l'Italie. Malheureusement on ne lit guère de tels ouvrages : les journaux attirent seuls la masse des lecteurs modernes. Or, tout journaux qu'ils sont, ils attestent que des besoins religieux se font encore sentir à l'âme humaine. En voici deux exemples.

Un écrivain toscan faisait dernièrement la critique d'un livre du sénateur Alfieri, ayant pour titre l'*Italia liberale*. L'honorable sénateur avait essayé de résoudre le problème suivant : « Comment l'Italie, qui au point de vue religieux est catholique, mais qui est démocratique au point de vue social, pourra-t-elle se gouverner par la liberté ? » Son critique lui fait remarquer

qu'il faudrait d'abord examiner «jusqu'à quel point l'Italie est catholique ou susceptible de le devenir.» Là-dessus il fait les réflexions suivantes: «En vérité nous ne sommes pas convaincu que le sentiment religieux ait jamais été fécond ni très répandu en Italie, pendant les derniers siècles. Notre littérature semble démontrer le contraire. Mais ce qui nous paraît évident aujourd'hui, c'est qu'il n'est pas de pays où l'indifférence religieuse règne si fort que dans celui qui jusqu'ici a été considéré comme le foyer du catholicisme.

» Nous avons bien des écrivains catholiques par système, et des gens sans culture qui se frappent la poitrine au pied des autels, mais il n'y a ni chez les uns ni chez les autres de vraie foi religieuse, je veux dire cette foi qui enfante les grandes choses. Le catholicisme a vieilli sur le sol italien; semblable à un vêtement usé, on a beau le brosser, le poil ne reparaît plus. En Italie d'ailleurs, la foi n'a jamais été bien vivante: le christianisme a passé son vernis sur le pays, mais au fond il n'a pas cessé d'être païen. La voix de nos écrivains les plus religieux fait l'effet d'une voix sortant de la tête plus que du cœur. Quant à nos dévots, leur foi est toute dans leurs genoux!»

J'ai emprunté cette citation à une revue littéraire: en voici une seconde que je tire d'un journal politique, rédigé par un avocat, et qui a paru le jour de Pâques:

«Aujourd'hui les cloches sonneront à toute volée, et une voix puissante, qui est celle de deux cent millions de voix réunies, criera: *Resurrexit*. Mais cette résurrection est-elle bien réelle?

» Le Christ est mort deux fois: la première, lorsqu'il fut crucifié sur le Golgotha, la seconde, après les donations de Constantin, quand les papes établirent leur pouvoir sur la terre. Le Christ, selon la tradition de l'église, ressuscita de sa première mort, mais quand le verrons-nous ressusciter de sa seconde? Le vrai Christ de l'Evangile restera encore dans son linceul souillé de mensonges, de superstitions et d'erreurs dont le Vatican l'a entouré, et les vrais croyants n'entonneront le *resurrexit* que lorsque la religion chrétienne, ramenée à ses premières origines, sera digne du nom de son maître. Alors nous chanterons le *resurrexit*.

» Nous admirons nos temples et ce n'est pas sans émotion que nous entendons le *Stabat mater*, mais nous ne saurions voir dans les temples des monuments d'une vraie grandeur, ni dans le *Stabat* l'expression d'une foi véritable. Regardons en haut, revenons à la pure foi de nos pères, faisons ressusciter le Christ des premiers siècles. C'est une fatalité qu'en matière de foi le progrès le plus désirable serait de reculer de quinze siècles, car, à chaque pas fait en arrière, à chaque erreur venant à tomber. l'humanité aurait le droit de s'écrier: *Excelsior! excelsior!*»

Après cela, qu'on ne s'étonne pas si les préjugés contre l'évangélisation tendent à diminuer. La presse suit cette œuvre d'un œil moins dédaigneux que par le passé et en enregistre les progrès avec une impartialité, j'allais dire une faveur, qui est d'un bon augure. Combien de journaux qui ont parlé du meeting de la société biblique tenu à Rome en mars dernier! Tout récemment encore, la presse s'occupait des conférences des évangélistes de l'église vaudoise, bien qu'elles n'eussent pas été publiquement annoncées. Elles ont eu lieu à Florence, comme celles de l'an passé, et ont marqué un progrès frappant. Grâce à l'initiative de la commission directrice et malgré les craintes exagérées de la *Table*, elles eurent un caractère délibérant et affirmèrent des principes ecclésiastiques qui réuniront en un faisceau les quarante églises éparses dans notre champ d'évangélisation. On adopta tout simplement le système presbytérien.

L'importance de ce nouveau progrès n'échappe assurément pas à nos frères des Vallées. Ils prévoient que nous allons avoir nos synodes à nous, notre physionomie propre, et ils ne tarderont pas à voir aussi que l'union et la liberté ne sont pas nécessairement des sœurs ennemies.

En terminant, je mentionnerai une revue, seule de son espèce en Italie, et qui est encore inconnue à plusieurs de vos lecteurs: c'est la *Rivista cristiana*, dont la direction est entre les mains des professeurs de l'école vaudoise de théologie de Flo-

rence. Elle paraît depuis le commencement de cette année et acquiert non-seulement des lecteurs, mais encore des collaborateurs dans toutes les fractions vivantes de l'église chrétienne.

EM. COMBA.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

UNE FAMILLE PENDANT LA GUERRE 1870-1871, par B. Boissonnas. — Librairie Hetzel, Paris, 1873.

Ce livre se présente chez nous avec un bon passeport: bien connu dans la Suisse française, le nom de Boissonnas est particulièrement aimé et considéré à Genève. Du reste, l'auteur est une Française; une Française dans la meilleure, la plus aimable acception du mot. Mme Boissonnas aime sa patrie avec une vivacité, une profondeur rares dans notre époque cosmopolite. Quand, après avoir énuméré tous les chagrins de la famille, elle ajoute comme couronnement «..... et, dominant toutes nos douleurs, la grande douleur de la patrie,» on comprend que ce n'est pas là une phrase, mais le noble sentiment de son cœur.

C'est une heureuse idée que d'avoir concentré, personnifié dans une seule famille toutes les péripéties de l'invasion. Nous avons ainsi les impressions, les aventures de chaque âge: petit garçon, jeune fille, les fils aux camps, le père dans Paris, la mère demeurée pour sauvegarder la maison, puis les serviteurs. Ces serviteurs fidèles, souvent admirables de dévouement dans les révolutions, les crises financières, Mme Boissonnas n'a garde de les oublier. Toutes ces personnes deviennent nos amies, et notre intérêt pour elles est tout autre que l'intérêt général pour les bourgs réduits en cendres, ou les milliers que fauche la bataille.

Cette famille est chrétienne. Je ne veux pas dire qu'elle soit parfaite; elle nous serait probablement moins sympathique. Tout en supportant avec constance les déboires, les humiliations, les déchirements qui s'enchaînent sans relâche, elle atteint parfois la limite du support, et la dépasse; mais elle cherche de nouveau sa force auprès de Dieu, et ne la cherche pas en vain. La famille de Vineuil représente, je le crains, une minorité plutôt faible dans le pays. Il m'est évident que si l'ensemble des Français lui eussent ressemblé, ils n'auraient pas si complétement succombé, et surtout que nous les verrions se relever d'une tout autre manière. Sous ce rapport-là, le livre de Mme Boissonnas a grande chance d'étonner un peu la postérité. Je dis «la postérité,» parceque je crois qu'il demeurera, après qu'une foule de productions enfantées par la guerre auront fait leur temps. Il a pour lui les plus sûres conditions de vie; il a l'accent de la vérité; il parle souvent au cœur; son style coloré est plein de chaleur, d'esprit, d'élévation. Sous la forme épistolaire, avec ces «du même à la même» volontiers si monotones, il est au contraire extrêmement varié; varié comme le caractère, tour à tour grave, serein, soucieux, enjoué, des divers correspondants. Le lecteur est sans cesse appelé à se mettre à leur place, et c'est là ce qui rend le livre attrayant bien plus que le meilleur exposé des faits. On aime à retrouver chez les autres ce qu'on eût éprouvé soi-même.

Mme Beecher-Stowe dans son *Oncle Tom* a rassemblé sur une seule vie des fait réels, mais dispersés chez plusieurs individus. On a pu l'accuser de quelque exagération; je ne pense pas que personne songe à faire ce reproche à Mme Boissonnas. Elle aussi a pris en Lorraine, en Champagne, en Alsace, des traits qui successivement viennent se passer sous les yeux de ses amis et sous les nôtres; mais son choix est remarquablement sobre et modéré.

Oui, sobre, modéré, refoulant au fond du cœur la haine prête à déborder à la vue des ennemis, leur rendant au besoin justice, citant d'eux des anecdotes aimables, délicates..... C'étaient là mes impressions; et je m'attachais toujours plus au livre et à son auteur quand, parvenu à la page 279 de ce volume qui n'en compte que 320, je suis tombé sur une phrase qui m'a tout dérouté, une porte criarde au milieu d'une douce mélodie. Je ne la citerai pas, c'est inutile; mais je ne puis dire mon chagrin qu'elle ait

échappé à cette plume chrétienne, mon chagrin surtout de ce qu'en corrigeant «l'épreuve» elle l'ait laissée subsister. Sans cette phrase malheureuse, le livre, traversant le Rhin, aurait été lu et aurait fait du bien, en inspirant du respect pour les vaincus. Maintenant ce bien est mis à néant; le mets savoureux est empoisonné; l'expression outrageante semblera déteindre sur toutes les pages [1]. Je dois reconnaître que si j'étais Prussien ou seulement même Allemand, le sentiment qui dominerait en moi serait l'indignation. — Pour nous, Suisses ou Français, sachons ne voir là qu'un regrettable lapsus, et reconnaissons hautement les mérites de ce beau livre, supérieur, selon moi, aux meilleurs d'Erckmann-Chatrian.

Aux gens occupés qui reculent devant un volume, je dirai: Eh bien, vous pouvez avoir une idée très juste du genre de talent et des sentiments de l'auteur en lisant (pag. 70) la naïve histoire d'un brave soldat de Nuremberg; puis la lettre du 14 janvier de Mme de Thieulin; les dévorantes humiliations de propriétaires qui assistent à l'envahissement de leur maison par l'ennemi; qui, réfugiés dans une pièce obscure, entendent gourmander leurs domestiques, forcer leurs armoires, briser leurs porcelaines, etc..... les quelques pages de ce récit sont admirables.

J'ajoute que le livre est semé de mots heureux, de ces mots qu'une vive intelligence ne saurait trouver seule; il y faut la tendresse et la noblesse du cœur. J'envie les mémoires faciles qui sauront se les approprier.

J.-L. M.

[1] Nous apprenons que dans la troisième édition, l'auteur a supprimé la phrase à laquelle il est fait ici allusion.

Merveilles d'un jardin du Midi, par l'auteur des *aventures d'un bijou d'oiseau*. Paris, Grassart, 1872.

Ce petit volume est destiné à faire voir aux enfants qu'on peut trouver, dans l'étroit espace d'un jardin, tout un monde d'êtres vivants. On en fait la revue à mesure que l'on rencontre la plante ou le lieu qu'ils ont choisi pour leur habitation. Tel d'entre eux dit lui-même ses aventures, ou bien c'est l'auteur qui décrit et raconte, en donnant çà et là au petit auditoire assez turbulent qui l'environne, les leçons d'activité, de persévérance et de fidélité au devoir suggérées par le sujet. On prévient les enfants contre les terreurs irréfléchies, les aversions ou les dégoûts déraisonnables, sources de tant de cruautés. L'ouvrage se termine par une confession générale des méfaits dont ils se sont rendus coupables envers les animaux, et la promesse de ne plus retomber dans une semblable faute. Ecrit d'un style vif et animé, il est propre à ouvrir le cœur de l'enfant au sentiment de la pitié envers la créature plus faible, et nous a rappelé la pensée du poëte: «Tout être vivant a droit à nos égards.»

CH. COTTIER.

Recueil de poésies pour les jeunes filles, par Mme de Witt née Guizot. Paris, librairie Hachette, 1873.

Depuis longtemps il existe des recueils en langue française de poésies pour la jeunesse. Ces ouvrages ont ceci de commun qu'ils puisent presque tous aux mêmes sources; mais ils diffèrent entre eux selon le goût, les sentiments religieux et la science littéraire de leurs auteurs. A ces divers égards, le nom de Mme de Witt, née Guizot, est déjà une recommandation et peut servir de garant aux mères soucieuses des lectures que font leurs filles. «J'ai cherché de siècle en siècle, nous dit-elle, parmi les noms illustres et obscurs, restés célèbres ou presque oubliés, ce qui pouvait plaire aux jeunes esprits, les frapper, les entraîner vers le bien, leur faire aimer la poésie enfin, dans ce qu'elle représente de plus pur et de plus élevé!» De courtes notices biographiques sur les auteurs auraient ajouté au prix de ce livre et nous les recommandons à l'auteur pour une seconde édition.

P. B.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

THÉOLOGIE

—

L'ancienne foi et la nouvelle[1].

Le docteur Strauss a publié l'an dernier, sous ce titre, un ouvrage qui mérite d'attirer l'attention. C'est un des plus significatifs qu'ait produit le rationalisme moderne; un de ceux qui montrent le plus nettement où mènent, logiquement conduits, les principes enseignés par l'école libérale. Est-ce là, peut-être, qu'il faudrait chercher la cause des clameurs poussées contre ce livre, dans le sein même du parti libéral? Nous n'aimons pas à nous sentir dévoilés. La main qui nous arrache un masque n'est jamais bienvenue. Il est facile de faire observer que le docteur Strauss est un vieillard, et de prononcer sur sa vieillesse le jugement sommaire des jouvenceaux de la fable: « Assurément il radotait. » Mais un esprit non prévenu reconnaîtra dans le volume en question toute autre chose que du radotage. La plume du maître est aussi bien taillée qu'en 1830, dans les jours où sa *Vie de Jésus* était saluée par d'enthousiastes acclamations. Il démolissait alors, et ses paroles témoignaient d'autant de profondeur que d'à-propos. Il s'avise aujourd'hui de montrer ce qui reste à la fin des démolitions; ce n'est plus qu'un écrivain sénile, et ses pages méritent à peine le coup d'œil de la pitié.

Ces dédains des anciens admirateurs de Strauss suffiraient à prouver l'importance de son dernier livre, dont nous donnerons une analyse un peu détaillée. Elle nous sera rendue facile par la clarté avec laquelle l'auteur procède.

Il divise son sujet en deux parties: dans la première il achève de renverser ce qui demeurait encore de l'ancienne foi; dans la seconde il cherche à construire l'édifice des croyances nouvelles. Bien que réclamant pour lui seul la responsabilité de ce qu'il écrit, il affirme qu'il parle au nom de plusieurs milliers d'hommes. « On ne saurait compter, dit-il, la multitude de ceux que ni l'ancienne foi, ni l'ancienne église, qu'elles soient réformées ou catholiques, ne peuvent satisfaire. » Dans cette multitude, les uns s'efforcent d'arranger tant bien que mal un accord entre les doctrines traditionnelles et les exigences du savoir de notre temps. Les autres, minorité à l'heure qu'il est, trouvent plus simple d'abandonner un Jésus qui n'est plus pour eux qu'un homme, à peine historique, et un culte qui ne répond plus à un seul de leurs besoins. C'est de ces derniers que Strauss se constitue le représentant. Or, peut-on dire de cette minorité (majorité, sans doute, en bien des lieux) qu'elle soit encore chrétienne? Possède-t-elle encore une religion quelconque? Comment comprend-elle le monde? Comment dispose-t-elle sa vie?

[1] *Der alte und der neue Glaube*. Ein Bekenntniss von Dr F. Strauss. Leipzig 1872.

Telles sont les quatre questions que l'auteur se pose, et dont l'examen remplit tout son ouvrage. Abordons-les successivement avec lui.

I

Et d'abord, qu'on nous permette quelques réserves.

Notre intention n'étant pas de discuter les vues de Strauss, mais simplement de les exposer, nous devons faire deux remarques générales sur la manière dont notre auteur soutient trop souvent ses opinions.

C'est une faiblesse fréquente de la critique moderne que de se contenter, dans une démonstration, de preuves qui n'en sont pas, ou de simples affirmations qui, supposant démontré précisément ce qui est en question, imposent aux simples par leur grand air dégagé. Strauss n'échappe pas à cette faiblesse. Comme beaucoup de ses confrères, il prend volontiers son opinion personnelle pour le résultat le plus solidement acquis des recherches scientifiques. Il est certain, par exemple, à ses yeux, qu'Esaïe ni Michée n'ont jamais pensé à Jésus, même de bien loin; que nul théologien de valeur ne consent plus à reconnaître un seul de nos évangiles pour une œuvre apostolique; que le quatrième évangéliste a prêté à Jésus des discours empruntés à des conceptions philosophiques du deuxième siècle; que le Christ n'a jamais bien su lui-même s'il voulait annoncer son salut à toute créature, ou le garder exclusivement pour les Juifs. Comme beaucoup de gens d'esprit, Strauss oublie qu'une plaisanterie, fût-elle bonne, n'est pas un argument. Autrement il n'eût pas cherché dans la difficulté de loger toutes les âmes des trépassés une raison de nier l'immortalité de l'âme. Moins possédé de la pensée qu'il ne peut pas y avoir de résurrection, il n'eût pas appelé celle de Jésus un immense *humbug*, et il aurait renoncé à défendre la pauvre hypothèse des visions. On se demande comment un esprit aussi fin peut se contenter d'une démonstration de cette sorte: Après la mort de leur maître, les apôtres ont cru que tout était perdu. Donc, ils ont tous été convaincus qu'il était vivant.

A ces faiblesses de raisonnement, Strauss joint trop souvent de grosses erreurs historiques. Où donc a-t-il vu que les doctrines chrétiennes aient eu, pour la société humaine, les mêmes résultats que celles du bouddhisme; que les premières comme les secondes aient établi le culte de la pauvreté et de la mendicité; que Jésus, comme Çakyamoûni, se soit montré indifférent aux vertus patriotiques et sociales? N'y a-t-il pas une précipitation qui tient de l'injustice à soutenir que l'église chrétienne a « de plus en plus cédé à la tentation de restreindre la charité au cercle de ses propres adhérents? » Dans notre époque de missions multipliées, l'assertion demandait à être révisée. Historiquement, et malgré cette fameuse phrase de M. Renan: « Le désert est monothéiste, » il serait difficile de prouver que le monothéisme des Hébreux dérive tout simplement d'un polythéisme primitif et universel. (Pag. 99-102.) Il n'est pas exact, non plus, de faire du chantre de l'Iliade le premier écrivain qui ait tracé quelque tableau de la vie à venir.

Mais abordons, sans plus tarder, la première des quatre interrogations du docteur Strauss.

II

C'est dans le symbole des apôtres qu'il va chercher le résumé le plus complet de l'ancienne foi. Dès le premier article de cette confession, il oppose aux affirmations de l'église universelle les négations de la critique. L'idée d'un Dieu créateur ne trouve pas grâce devant lui, malgré la noblesse qu'il reconnaît au récit de la Genèse. La Genèse, en effet, n'est qu'un livre de la Bible, et la science a démontré que la Bible n'est pas inspirée. L'histoire de la

chute de nos premiers parents est un beau mythe, où se découvre sans peine l'influence du Zend Avesta. Il est inadmissible que la faute d'Adam, — à supposer qu'elle ait eu lieu, — entraîne la condamnation de l'humanité. Christ a paru, dit-on, pour détruire les œuvres du diable et enlever cette condamnation; mais comme il n'y a pas de diable, nous n'avons pas besoin de Jésus. Que savons-nous de lui, d'ailleurs? Sa naissance miraculeuse, sa résurrection, son ascension, — autant de fables. Il n'y a en réalité aucune rédemption. Christ n'a pas souffert à notre place; c'eût été indigne de Dieu. « Laisser souffrir un innocent, même de son propre gré, afin que le coupable échappe au châtiment, c'est, de l'aveu de tous, la façon d'agir d'un barbare. » (Pag. 29.) Inutile d'ajouter que la doctrine de la justification par la foi est supprimée, puisque l'objet de la foi est détruit. Mais ce n'est qu'un bien, quand on pense à l'immoralité de cette doctrine. Et quant à la résurrection des corps, inadmissible, comme entachée au plus haut degré de surnaturel.

Cette foi traditionnelle dont Strauss fait justice de la sorte, il y a longtemps déjà qu'elle a été attaquée. Depuis le vieux déisme jusqu'à Schleiermacher, elle a soutenu bien des assauts et perdu (affirme notre auteur) la plupart de ses positions. Les assaillants, toutefois, n'ont pas été assez loin. Les uns, sacrifiant plus ou moins les synoptiques, n'ont voulu connaître que le Jésus de saint Jean; ils oubliaient que le quatrième évangile est l'œuvre d'un philosophe auquel il ne faut demander aucune exactitude historique. Les autres ont essayé, au contraire, de s'en tenir exclusivement aux synoptiques; ils n'ont pas pris garde aux contradictions dont leurs récits sont pleins. Non, — et c'est l'un des aveux les plus hardis de Strauss, — à quelque source que vous vous adressiez, vous ne trouvez nulle part quelque chose de certain sur la personne de Jésus. Même en lui refusant toute divinité, vous ne savez pas bien ce qu'il a fait, ni ce qu'il a enseigné. Vous ne pouvez pas rattacher à sa personne une conception religieuse qui ait quelque solidité. « Le Jésus de l'histoire et de la science n'est pas autre chose qu'un problème. Or un problème ne saurait être l'objet de la foi, ni le modèle de la vie. » (Pag. 79.)

Est-ce un si grand mal de renoncer à ce personnage mythique dont on voulait encore essayer de faire le fondateur d'une religion? Nullement. Les disciples de Christ ont très peu fait pour le progrès du monde. Le christianisme, utile peut-être à son apparition, est aujourd'hui plutôt un obstacle à la culture intellectuelle et scientifique. Il retarde la marche en avant de la société. Il la ramène au berceau fabuleux de ses origines, et l'empêche de se vouer tout entière aux exigences de la civilisation. Vraiment, le bouddhisme vaudrait mieux. Les stoïciens, en tout cas, avaient déjà prêché de très belles choses que le Messie n'a pas dépassées.

Jusqu'ici Strauss n'a rien dit au fond que ne disent ou que ne pensent plusieurs protestants libéraux. S'il se fût arrêté là, probablement il n'eût point soulevé de colères. Mais il a le courage et la sincérité d'aller jusqu'au bout. Il sent bien qu'on lui demandera si ces négations ne trouveraient pas moyen de s'accorder avec les affirmations contraires, si les ruines ne pourraient pas continuer à faire partie de l'édifice. Non, répond-il, cela ne se peut pas; « cela ne va décidément plus. » Nous ne pouvons chercher un appui dans une foi que nous n'avons plus. Eh! comment voulez-vous, je vous prie, qu'un prédicateur honnête homme, arrivé au point où je suis arrivé moi-même, s'arrange avec sa conscience pour parler à ses auditeurs de Noël, du vendredi saint, de Pâques, de l'Ascension? Je veux bien, dans une fête fraternelle de l'humanité, convier tous les hommes à boire

d'une même coupe. Mais une communion où l'on me présente le symbole du sang d'un martyr, jamais!

Il n'y a plus qu'un mot pour conclure. Strauss avait demandé : Sommes-nous encore chrétiens? Voici sa réponse : « Si nous ne voulons pas chercher des échappatoires et nous lancer dans des subtilités, si nous voulons que oui signifie oui et que non signifie non; en un mot, si nous voulons parler en gens d'honneur et en hommes sincères, il nous faut arriver à cette confession : non, nous ne sommes plus chrétiens. » (Pag. 90.)

III

Dire d'un homme qu'il n'est pas chrétien, ce n'est point affirmer qu'il est un impie. Strauss tient à cette distinction et il a raison. Sans doute, la ténacité avec laquelle des âmes qui ont rejeté l'essence du christianisme persistent à s'appeler chrétiennes, peut renfermer un hommage involontaire aux doctrines de l'Evangile. Toutefois, la vérité gagnerait beaucoup à ce que cette prétention fût abandonnée. Ceux qui ont rejeté le Christ ne sont plus des chrétiens, mais ils peuvent, Dieu merci, être fort honnêtes et posséder même une religion positive. Les hommes de la nouvelle école en possèdent-ils une? C'est pour Strauss la seconde question à résoudre.

Selon lui la religion a une origine très naturelle. Elle est née, chez les premiers hommes, de la peur de se trouver mal et du désir de se trouver bien. Le monde les entourait de maints périls. Ils n'ont pu s'empêcher de redouter la nature. Ils ont cru voir en elle toutes sortes de divinités, les unes bonnes, les autres malfaisantes. Ils ont tâché de traiter avec elles et de satisfaire, dans le culte qu'ils leur rendaient, aux exigences de leurs terreurs. Ainsi la religion primitive fut polythéiste. Le monothéisme même chez les Hébreux, n'est venu que plus tard. — L'auteur ne nous dit pas s'il a reçu à ce propos quelque révélation particulière. Il n'avance aucune preuve de son assertion, et pose la distinction suivante qui lui semble parfaitement démontrée : « L'Ancien Testament nous a légué le Seigneur-Dieu ; le Nouveau, le Dieu-Père ; la philosophie grecque, la Divinité, c'est-à-dire l'absolu. » (Pag. 103.)

Le Seigneur-Dieu, donc, n'a pour la philosophie aucune existence réelle. Les découvertes de la cosmographie le chassent du ciel : on ne saurait où lui faire une place au milieu des millions de mondes qui peuplent l'espace. Ce n'est pas lui qui agit dans les phénomènes de la nature. Tonnerres, pluies, grêles, et, par suite, famines, maladies, guerres même, tout cela provient de causes naturelles. L'intervention divine est un non-sens pour l'être raisonnable. Non-sens, par conséquent aussi, que la prière qui se proposerait de modifier un de ces phénomènes. Ce qui ne veut pas dire, Strauss en convient, que les mères allemandes n'aient pas très bien fait de prier pour leurs fils quand ils marchaient contre la France. Inconséquence que nous nous garderons de railler et qui nous laisse voir, chez le plus ardent adversaire de notre foi, un cœur meilleur que le système.

Il faut, maintenant, tirer les conclusions des principes posés. Un Dieu qu'on ne sait où placer dans l'univers ; un Dieu qui n'a rien à y faire, puisque tout y dépend de lois immuables ; un Dieu qui n'a rien à y dire et qui, dans le fait, n'y dit rien, est-ce un Dieu personnel? Est-ce Dieu, dans le sens donné jusqu'ici à ce mot? Strauss avoue franchement que non. Ni les preuves physiques, ni les preuves morales de l'existence de Dieu ne tiennent devant le progrès des idées. Il ne reste qu'une notion suprême : celle de l'univers. — Regardons-y de près : nous ne la verrons pas différer de beaucoup de celle de « notre Père l'abîme » que M. Renan présentait un jour à notre adoration.

Ce premier fondement d'une religion positive étant enlevé, resterait peut-être le second: la foi en l'immortalité de l'âme. Mais d'où vient cette foi? Avant tout de la persistance avec laquelle les survivants conservent la mémoire de leurs morts. Ils les voient, ils les entendent quand ils ne sont plus. Pures fantaisies de cerveaux excités. Il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de preuves. Celles qu'on expose ne sont, en réalité, que des espérances. Ce qui constitue notre *moi* c'est notre corps. Séparée de lui, notre âme n'est plus. « Il n'y a d'incorporel que ce qui n'est pas. »

Il y aurait bien encore dans le sentiment de la dépendance de quoi constituer un semblant de religion. Mais, dépendance de qui? puisqu'il n'y a plus de personne au-dessus de la personne humaine. A ce sentiment, d'ailleurs, devrait être associé le vœu constant d'échapper à la dépendance. Or l'homme n'a su trouver que dans la foi, dans les sacrifices et dans la prière, le moyen d'y échapper. C'est là ce qui constitue sa religion et, du même coup, sa folie. Non, homme de l'avenir! tu ne dépends que du grand Tout. Le monde n'est pas le produit d'un être intelligent et bon: il est seulement une grande « fabrique d'intelligence et de bonté. » Tiens-toi pour content de faire ta partie dans cet atelier, et n'essaye plus de rendre un culte à un Dieu qui n'existe pas.

Avons-nous donc, nous, rénovateurs de la foi, avons-nous une religion? « Je ne puis, écrit Strauss, répondre à cette seconde question par un *non* aussi catégorique qu'à la première. Je dois me borner à dire: oui ou non, selon que chacun voudra l'entendre. » (Pag. 143.)

IV

Arrivé à ce point, Strauss n'a fait encore que la portion relativement facile de sa tâche. Il a prononcé l'oraison funèbre de la vieille foi. D'où fera-t-il sortir la nouvelle et sous quelle forme la prêchera-t-il? Essayons, en n'entrant qu'en passant dans la réfutation de ses doctrines, d'en donner au moins un aperçu exact. C'est parfois malaisé, car notre fécond auteur semble avoir voulu parler ici *de omni re scibili et quibusdam aliis.*

Deux questions se dressent devant lui, comme du milieu de ruines amassées. L'une plutôt théorique: quelle idée nous faisons-nous du monde? L'autre pratique: comment organisons-nous notre vie? Sur la première, voici de quelle manière Strauss développe sa pensée.

Il n'y a point de Dieu créateur. Il n'y a qu'un grand Tout, impersonnel, mais capable de former des personnes. Le Tout a toujours existé. A toutes les époques, la vie l'a pénétré. Les destructions successives dont il a été le théâtre sont devenues autant de sources de vie. Le feu l'a produit, le feu le détruira, puis le reproduira, et ainsi de suite à l'infini. La science établit que les forces ne se perdent jamais et ne peuvent que se transformer. Ainsi, le refroidissement de la matière ignée primitive a produit les planètes de notre système et les a mises en mouvement; mais ce mouvement crée de la chaleur et la chaleur détruira nos planètes. Quant à la terre, la vie n'y est point apparue par l'effet d'un acte tout-puissant. Grâce à des siècles, dont le nombre ne se compte pas, et à des pas insensibles, dont la petitesse ne se mesure pas, l'inorganique a simplement donné naissance à l'organique, le limon à l'animal. La force vitale est une hypothèse, la permanence des espèces une plaisanterie. En vertu d'un devenir perpétuel, les individus et les espèces se transfusent les uns dans les autres; la cellule devient éponge, l'éponge devient singe et le singe devient homme.

Cette doctrine, entrevue déjà par Gœthe et par Kant, a reçu de Darwin sa formule définitive, et le savant naturaliste anglais nous a rendu l'immense service de rendre

désormais le miracle inutile. Deux principes, la sélection naturelle et la lutte pour l'existence, suffisent pour expliquer l'apparition de toutes les espèces animales Exemple: Vous pouvez vous représenter, dans des temps très reculés, un troupeau de taureaux sans cornes. Ce troupeau est attaqué par des bêtes sauvages; les taureaux se défendent en heurtant de la tête leurs ennemis. A ce métier, naturellement, leurs fronts se durcissent. Celui dont le front devient le plus dur est celui qui a le plus de chance de vaincre, par conséquent de vivre; à plus forte raison si sa peau durcie commence à se changer en cornes. Les taureaux plus faibles meurent: le taureau corné ou presque corné reste seul pour perpétuer la race. Impossible qu'il ne se trouve pas, parmi ses descendants, des cornes toujours plus accentuées. Comme les génisses auront pour un si bel ornement une préférence marquée, il n'y aura bientôt plus que des vaches et des bœufs à cornes.... (Pag. 186.) Et voilà pourquoi l'homme descend du singe! Strauss trouve qu'on a beaucoup trop ri des théories de Darwin C'est vrai. Pourtant, nous obligera-t-il à prendre absolument au sérieux cette généalogie de nos bonnes laitières?

Quoi qu'il en soit, l'homme n'a pas eu besoin de Dieu pour naître sur notre terre. Voilà ce qui ne saurait trop être rappelé. Il n'y a pas plus de différence essentielle entre l'animal et l'homme qu'entre la plante et l'animal. L'âme, en soi, est une pure hypothèse, et cette hypothèse n'explique rien du tout. Attribuer les sentiments, tant bons que mauvais, aux ébranlements divers de la substance cérébrale, c'est beaucoup plus logique. Vous n'avez jamais vu une âme. En revanche, que de fois vous avez vu la charité ou la haine sortir du cervelet ébranlé!

La conclusion de ces prémisses n'est pas difficile à prévoir. Puisque le monde n'a pas pour origine une volonté créatrice, il serait insensé de lui chercher un but. Il n'en a jamais eu. Pas plus l'insecte que l'univers ne répond à l'intention d'une intelligence supérieure. Ce n'est pas un être pensant qui a disposé les diverses forces de la nature en vue d'un état de choses quelconque. Cet état n'est que la résultante d'un mouvement incessant. Dans le grand Tout, dans l'univers avec un grand U, comme l'appelait spirituellement un critique, tous les degrés du développement existent simultanément, et se complètent à l'infini. Sur notre planète, cependant, il y a des genres de vie spéciaux. Ceux-ci, en se développant conformément aux règles de l'ensemble, n'en aboutissent pas moins à des résultats différents. Ou, pour parler plus clair, « le développement de la race des chiens et de celle des chats ne saurait donner le même produit que le développement de la race des hommes. » (Pag. 223.) Aveu précieux, qui ressemble à une grosse inconséquence. Il n'en oblige pas moins Strauss à laisser là les singes pour ne s'occuper que des hommes, et pour demander aux lecteurs qui l'ont suivi jusqu'ici comment ils vont organiser leur vie.

Entrons avec lui dans l'examen de cette dernière question.

V

Sorti des profondeurs de la nature, l'homme s'est élevé peu à peu au-dessus du niveau de l'animalité. Il a commencé mal. Chasseur quand il rencontrait un pays giboyeux, il fut cannibale quand la faim l'y força. Mais il était sociable. Il s'est de bonne heure réuni à ses pareils pour améliorer son existence et la leur. Deux vertus cardinales, la bienveillance et la justice, ont aidé à la constitution de la société: la persévérance et le bon sens sont venus s'y joindre, et bientôt il fut possible d'établir des lois.

Les plus connues, sinon les plus ancien-

nes, sont résumées dans le Décalogue, auquel Strauss reconnaît un mérite très particulier, celui d'interdire la convoitise. Sur ce fond respectable s'est élevée peu à peu une législation. Jésus l'a fortifiée par ses préceptes moraux. Mais ces préceptes ne doivent pas leur autorité à la personne qui les a formulés: ils la reçoivent uniquement de l'approbation que nous leur accordons. La notion du devoir ne dépend point, en effet, d'une autorité extérieure à nous. Elle se résume dans cette devise (qu'on aurait pu souhaiter plus populaire) : conformation volontaire de l'individu à l'idée de l'espèce. Réaliser cette idée, voilà ma tâche. Et comme il dépend de moi d'avoir une idée juste ou fausse de l'espèce, le devoir n'aura guère d'autre principe que ma propre manière de penser et de sentir. On voit les conséquences qui en résulteront pour la morale. Strauss regrette, par exemple, que la loi n'accorde pas plus de facilité pour le divorce. Renverser sur ce point les barrières élevées par le christianisme, ce serait un véritable progrès.

Ainsi réglée par des lois naturelles et par une morale facile, la société humaine n'en sera pas plus paisible. Les races qui la composent ne sauraient vivre en bon accord; les luttes à main armée s'y reproduiront fréquemment. Que voulez-vous? Quand on descend de l'animal, il faut bien conserver quelques instincts animaux. Pauvres rêveurs qui créez des associations pour l'abolition de la guerre! Autant vaudrait en organiser pour la suppression des orages. Vos tentatives sont vaines et absurdes; c'est la grande science qui vous le dit. Tant pis si la pitié n'y trouve pas son compte.

Quant aux formes de gouvernement qui se partagent aujourd'hui les nations, la meilleure serait bien la république. Mais c'est encore un peu trop tôt pour la proclamer. Il faut être prudent et ne pas faire du chagrin à monsieur le prince de Bismarck. Aussi, dit Strauss, « les grands états européens feront bien, jusqu'à une époque qu'il n'est pas possible de déterminer, de s'arranger de leur mieux avec la monarchie. » (Pag. 261.) Cette sorte de gouvernement a du bon. Strauss l'aime, chose digne de remarque, parce qu'elle renferme un certain élément mystérieux. En religion, paraît-il, le mystère est détestable; mais en politique il a d'excellentes qualités. Conservateur modéré, l'auteur de la *Vie de Jésus* est fier de sa naissance roturière, mais il ne voudrait point supprimer la noblesse. Il souhaiterait fort, seulement, de réduire beaucoup le suffrage universel et de maintenir (ou de rétablir) partout la peine de mort.

Sur le chapitre, enfin, des rapports de l'église et de l'état, il propose une solution du problème radicalement simple: la suppression de l'église, parce que celle-ci n'a plus sa raison d'être.

Sur ce point, on le devine, les protestants libéraux n'ont pas fait à Strauss de chaleureux compliments. Enchantés de ses principes, ils sont désolés des conséquences qu'il en tire. M. le pasteur Lang, entre autres [1], déclare ne rien comprendre à cette manière de faire. — Eh quoi? N'y a-t-il pas dans le peuple, même quand on lui a enlevé le Jésus des évangiles, un besoin d'idéal qui ne saurait se passer d'une église? Au lieu de détruire celle-ci, il valait bien mieux presser les âmes d'entrer dans le *Protestantenverein*, l'association libérale allemande. — N'en déplaise à l'éloquent orateur de Zurich, M. le docteur Strauss est ici beaucoup plus logique que lui, et sa conclusion vaut la peine d'être citée telle quelle. « Au temps de Lessing, écrit-il, c'était la révélation et la raison qu'on avait envie de mettre d'accord. De nos jours, on se donne la tâche de réconcilier la culture moderne et la piété chrétienne. Mais l'entreprise est

[1] *Reform*, Zeitstimmen aus der schweizerischen Kirche, N° du 22 mars 1873.

aujourd'hui tout aussi peu intelligente, tout aussi peu réalisable qu'au temps de Lessing. Il faut en faire l'aveu: si l'ancienne foi était absurde, la foi modernisée, celle du *Protestantenverein* et des illuminés de Iéna l'est deux ou trois fois davantage. L'ancienne foi ne contredisait que la raison; elle ne se contredisait pas elle-même. La nouvelle se contredit dans toutes ses parties; comment pourrait-elle être d'accord avec la raison?.... Nous éprouvons si peu le besoin d'une église, qu'elle soit à moitié ou tout à fait l'église de la raison, que nous n'y entrerions pas quand l'état lui donnerait de lui-même tous les privilèges de l'église ancienne. » (Pag. 291-293.)

VI

Ne croyez pourtant pas que tout soit dit. Vous avez beau détruire le vieil édifice et semer du sel sur la place où fut l'église, vous ne détruirez pas si vite les besoins du cœur. Vous êtes tenus de leur offrir quelques satisfactions. Strauss leur en prépare deux: la littérature et la musique.

Cette dernière partie de son livre n'est assurément pas la moins curieuse. On y admire tantôt l'aisance avec laquelle le théologien se meut dans ces nouveaux domaines, tantôt sa naïveté qui croit pourvoir à peu près à tout par les grands poëtes et les grands compositeurs. A peine est-il besoin de dire, au reste, qu'il se borne à ceux de l'Allemagne. Les autres peuples sont moins bien partagés, et seront par conséquent forcés d'apprendre l'allemand si la musique ne leur suffit pas. Au reste, peut-être que les besoins du cœur sont bien rares chez le Français volage et chez l'Anglais mercantile.

L'Allemand, donc, n'a rien à regretter si la science lui ferme sa Bible, sa liturgie et ses livres de cantiques. Au lieu des prophéties, auxquelles d'ailleurs il ne comprend rien, il lui reste la lecture de *Nathan le Sage*. A la place des évangiles qui, après tout, n'ont pas fait faire un si grand pas à l'esprit humain, on s'édifiera par les *Dieux de la Grèce* et par *Wallenstein;* et les admirables lettres de Gœthe feront oublier avec avantage les épîtres de Paul ordinairement si obscures. Il est permis, même quand on ne croit point au Créateur, de trouver un très grand charme aux accords de la *Création*. La *Flûte enchantée* est à elle seule une merveilleuse prédication de la foi moderne et du triomphe réservé à la raison. Plusieurs pasteurs wurtembergeois avaient l'habitude, une fois leur sermon fini, d'introduire l'oraison dominicale par cette formule: « Que chacun résume maintenant ce qu'il a sur le cœur et sur la conscience, et prie au nom de Jésus en ces mots... » Combien ces aspirations du cœur et de la conscience seront mieux résumées dans une symphonie! (Pag. 358.) Que le culte de l'avenir sera beau quand il se composera de soirées de quatuors, où se succéderont, dans une sage mesure, Haydn, Mozart et Beethoven! Que de paix apportée aux mourants! que de consolations fournies aux affligés! Vous sentez votre fin prochaine? Faites-vous lire *Hermann et Dorothée;* cette idylle prépare si bien à l'éternité. Vous pleurez un de vos enfants? Faites venir les violons, et qu'ils vous jouent la marche funèbre de la symphonie héroïque. Surtout, paysans et ouvriers, remarquez comme ce culte est populaire, et comme il est tout spécialement créé à votre intention.

Tout le monde, sans doute, ne sera pas entraîné du premier coup. Mais les hommes de l'avenir ont le temps pour eux. Les retardataires leur arriveront un jour. Qu'ils persévèrent seulement: l'effort est le remède universel. Quant à ceux que le grand Tout, le progrès indéfini, la conformation à l'idée de l'espèce, les idylles et les quatuors ne satisferaient décidément pas, ce sont des incorrigibles: « il n'y a plus qu'à

les renvoyer à Moïse et aux prophètes. »

C'est à eux que nous revenons, en effet, et bien heureux de ce retour. L'excursion que le savant professeur nous a permis de faire dans le domaine de ses croyances et de son culte, nous a semblé un voyage à travers le désert. Il ne pouvait nous rendre un plus grand service que de nous poser en terminant cette alternative: ou ce désert, ou la Révélation. Nous sommes reconnaissants à sa logique et à sa franchise. Le choix sera plus facile aux indécis. Ceux qui se plaisaient encore à colorer des reflets de leurs affirmations les négations du protestantisme libéral, sauront cette fois où elles mènent. Puisse l'étude impartiale de l'ancienne foi et de la nouvelle renvoyer des milliers d'âmes à Moïse, aux prophètes et à Jésus-Christ!

ÉD. BARDE.

BIOGRAPHIE

Louis Burnier.

Louis Burnier est né à Lutry le 27 janvier 1795; son père, qui s'était voué au notariat, fut, après la révolution de 1798, nommé membre du tribunal cantonal, ce qui l'obligea à résider à Lausanne pendant quelques années; puis il retourna à Lutry. C'est de cette ville que dans ses premières années Louis Burnier a suivi les leçons de notre collége et de notre académie; c'est-à-dire que tous les matins il faisait une forte lieue de chemin pour arriver jusqu'aux bâtiments académiques, puis autant pour retourner chez lui; qu'en hiver, pour être assez tôt aux leçons, qui commençaient alors plus matin qu'à présent, il était obligé de partir de Lutry longtemps avant qu'il fît jour. On ne peut pas douter que cet exercice journalier n'ait contribué à lui procurer l'excellente santé dont il a joui pendant un assez grand nombre d'années.

Je suis heureux de trouver, parmi les papiers de Burnier, une note relative à sa vocation au saint ministère ; quoiqu'elle s'étende jusqu'à une époque assez avancée de sa vie, je la transcrirai en entier pour ne rien lui faire perdre de son intérêt.

Pourquoi suis-je ce que je suis ?

« Saint Paul nous dit dans sa première épître aux Corinthiens V, 10 : « C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis. »

» Il m'est doux, à ce propos, de me rappeler, devant mon Seigneur et mon Dieu, le jour où ma vocation au ministère de la Parole fut si clairement et si irrévocablement manifesté, ce jour où ma mère, de bénie mémoire, revenant tout en larmes d'une prédication, paraît-il fort sérieuse, demanda à ses fils alors en âge de répondre lequel d'entre eux voulait être ministre. C'était en 1801 ou 1802, le jour du jeûne.

» Le doyen Bugnion avait attiré l'attention de ses auditeurs sur la pénurie des pasteurs dans laquelle on allait se trouver vu le grand nombre d'étudiants que la révolution avait enlevés à l'académie, et il avait supplié au nom du Seigneur ceux qui avaient plusieurs fils de voir s'ils n'en auraient point qu'ils pensent consacrer au saint ministère.

» Qui de vous veut être ministre? — Telle fut donc la question que nous adressa notre mère. — Moi, lui dis-je en me jetant dans ses bras. — Il me semble que c'était hier, et il y a cinquante-trois ou cinquante-quatre ans. J'avais six ou sept ans, et dès lors je n'ai jamais eu la pensée que je pusse être autre chose que ministre.

» Si cette pensée a pu être dans la main de Dieu le moyen de me préserver de l'immoralité proprement dite, telle était la misère morale de ce temps-là, que bien que compté parmi les bons étudiants, j'arrivai au terme de mes études, digne de ma charge peut-être aux yeux des hommes, mais fort

indigne devant Dieu; et pendant cinq ou six ans encore depuis ma consécration je ne fus guère autre chose qu'un honnête mondain.

» J'étais cela, mais avec des convictions théologiques plus fermes que celles de la plupart, quoique sans plus de lumières réelles, lorsqu'éclata la dissidence et la persécution. Celle-ci, du premier coup, me fit horreur, et celle-là je ne la comprenais pas. Les deux Rochat, les deux Olivier, Chavannes, Juvet, étaient de mes vieux amis, ils continuaient d'avoir toute mon affection; mais à la distance où je vivais d'eux et sans relation épistolaire avec aucun, je ne me posai pas même la question si je devais entrer dans la même voie qu'eux.

» Cependant le Seigneur faisait du bien à mon âme, et par la voie indirecte de l'épreuve, et par la voie plus sûre des relations qui s'établirent entre moi et la Bible d'abord, puis avec le cher Rodolphe Mellet, puis avec Thomas Scott, dont je traduisais les *Essais*, puis avec les respectables pasteurs Olivier père et Miéville, de Grancy; puis avec Décoppet, Jayet, Lardon, Vallouy, Dupraz, Monneron, Charles Dapples, Gaussen, avec lesquels, et de diverses manières, le Seigneur me fit la grâce de travailler, tandis que ma lumière allait croissant; plus hélas! que mon zèle à ranimer le reste qui s'en allait mourir.

» Nous n'étions ni les uns ni les autres systématiquement opposés à la dissidence; dans toutes les occasions, et notamment lorsqu'en 1828 on fonda l'institut des missions, nous marchâmes la main dans la main avec nos frères séparés; la traduction du Nouveau Testament se fit avec eux; toutes nos sociétés religieuses leur étaient ouvertes et ils en faisaient généralement partie; nous avions tous le sentiment que nous faisions une même œuvre au fond. »

Burnier aurait pu ajouter que, lorsque nos frères dissidents étaient traduits devant les tribunaux, nous nous faisions un devoir et un plaisir de les accompagner, de nous placer aussi près d'eux que possible, et de leur donner ainsi un témoignage de notre affection et de notre sympathie.

« Quant à moi en particulier, continue Burnier, j'arrivai à l'an 1827 ou 1828 sans que la question d'église se présentât à moi autrement qu'en ces termes: Qu'y a-t-il à faire pour le réveil de l'église, ou de notre église; car on ne disait pas même alors l'*église nationale*, ce mot ne date que de 1836

» Arrivé à Rolle en 1827, je me trouvai pour la première fois en rapport direct et fréquent avec les frères dissidents. Rochat ne m'y avait précédé que de quelques mois et à mon arrivée on ne peut pas dire que son église fût réellement constituée. Jusqu'en 1829 il venait, lui et les siens, m'entendre prêcher, et pendant tout le temps de mon séjour à Rolle il s'arrangea de manière à ce que ses heures de prédication ne coïncidassent pas avec les miennes.

» La meilleure intelligence régnait donc entre nous, en sorte que, si je ne fus pas alors attiré à la dissidence, ce ne fut par aucune de ces aversions personnelles qui agissent sur nous plus que nous ne le pensons bien souvent.

» Non-seulement cela, mais si j'avais quelques amis dans notre église, j'en avais beaucoup plus dans le troupeau de Rochat et je puis dire que j'étais de cœur avec eux. En somme donc, je ne pense pas que personne ait jamais été mieux placé que moi pour juger sans passion et sans prévention. »

Cette précieuse note nous conduit jusqu'à une époque assez avancée de la carrière ecclésiastique de Burnier, sur laquelle elle jette un grand jour.

Nous savons par elle de quelle manière intéressante sa vocation au saint ministère fut décidée. Il fit à Lausanne de très bonnes études et fut consacré en 1817.

Après avoir exercé son ministère comme suffragant pendant quelques années, il fut nommé stationnaire à Lucens en 1822, puis diacre à Cossonay, le 22 mars 1824. Plus tard il fut appelé au poste de Vich et Genollier, le 7 juin 1826; au poste de Rolle, le 30 mars 1827; au poste de Morges et Monnaz, le 8 février 1840.

Si j'écrivais la biographie complète de Louis Burnier, je devrais le suivre dans chacune de ses paroisses, et donner une idée de l'œuvre qu'il y a accomplie; mais cela m'entraînerait trop loin. Je me borne donc à dire que partout où Dieu l'a appelé à travailler, il l'a fait avec bénédiction et a contribué à la conversion de bien des âmes. Il ne pouvait en être autrement, car Dieu a dit: « Ma parole ne retournera point à moi sans effet, » en sorte que, partout où elle est prêchée avec fidélité, il faut nécessairement qu'elle produise des fruits. N'oublions pas d'ailleurs que Burnier a exercé son ministère à une époque où l'Esprit du Seigneur soufflait avec force, tantôt sur une de nos paroisses, tantôt sur une autre.

On ne peut pas dire que Burnier fût un prédicateur brillant; ses sermons étaient solides, instructifs, évangéliques, peu mouvementés; ils étaient parfaitement en harmonie avec son organe, sa voix étant forte, grave, peu flexible.

Dans les commencements de son ministère, Burnier écrivait ses sermons et les apprenait par cœur, mais ensuite il prêcha sur de simples notes, qu'il rédigeait avec soin après avoir profondément médité son sujet.

Sa prodigieuse fertilité comme écrivain ressort du catalogue de ses ouvrages, écrit par lui-même. Voici les principaux:

I. — *Pédagogie.*

De l'instruction publique dans ses rapports avec nos nouvelles institutions politiques. Lausanne 1832.

Abrégé de la doctrine du salut. 1843.

Etudes élementaires et progressives de la Parole de Dieu. 7 vol. 1847 à 1852.

Courte analyse des livres de la Bible.

Histoire littéraire de l'éducation. 2 vol. 1864.

Cours élémentaire de pédagogie. 1865.

II. — *Utilité publique.*

Rapport à la Société vaudoise d'utilité publique sur l'ivrognerie.

III. — *Liberté religieuse.*

Le jésuitisme sans les jésuites, ou Coup d'œil sur la persécution religieuse. 1845.

Le droit de Dieu. 1848.

IV. — *Droit ecclésiastique.*

Appel à la conscience des ministres de l'église nationale. Lausanne 1841.

Lettres d'un Américain sur l'union de l'état et de l'église à Genève. 1842.

Le royaume de Christ, par R. Whately. Trad. Paris 1843.

La religion aux Etats-Unis, par R. Baird. Trad. Paris, 2 vol., 1844.

Catéchisme constitutionnel de l'église libre d'Ecosse, par Gray. Trad. 1846.

V. — *Histoire ecclésiastique.*

Histoire générale de la réformation, par Morrison. Trad. Paris 1845.

Notice sur Auguste Rochat. 1848.

VI. — *Théologie systématique.*

Essai sur les sujets les plus importants de la religion, par Thomas Scott. Trad. 2 vol. Toulouse 1836.

Fondement et nature de la foi en Jésus-Christ, par Thomas Scott. Trad. 1837.

VII. — *Sermons.*

Instructions et exhortations pastorales. Lausanne 1843.

Trois sermons pour le temps présent. Lausanne 1846.

Trois nouveaux sermons pour le temps présent. Lausanne 1849.

Esquisses évangéliques, 1858.

VIII. — *Traités religieux.*

Le Christ de Dieu. — Aujourd'hui. — Le passé. Lausanne 1826.

IX. — *Journaux.*

Revue britannique religieuse, 1829 et 1830.

Discussion publique. 1831.

La réformation au XIX[e] siècle. Divers articles de 1845 à 1848.

Le Chrétien évangélique, auquel il a collaboré jusqu'à la fin de sa vie.

Le vénérable doyen Curtat, auquel nous devons beaucoup de reconnaissance, soit pour les bonnes leçons qu'il nous a données, soit pour l'admirable prédication dont il nous a présenté le modèle, nous disait souvent: « Lisez Calvin, mes bons amis, lisez Calvin. » Nous avons lu Calvin et nous en avons beaucoup profité. Je voudrais pouvoir dire aussi à tous les étudiants en théologie: Lisez Calvin, mes amis, et, sans vouloir, sous aucun rapport, comparer Burnier au grand Calvin, j'ajouterais volontiers: Lisez Burnier, mes amis; lisez ses *Etudes élémentaires et progressives,* ses *Esquisses évangéliques,* ses *Sermons,* et vous y puiserez toujours une instruction solide, évangélique, franchement orthodoxe.

Burnier a toujours professé un grand attachement à la Bible entière. Il croyait fermement à son inspiration verbale, et cela ne doit pas nous étonner, car, pour rédiger ses *Etudes élémentaires et progressives,* il avait dû s'occuper sérieusement des prophéties; or, pour quiconque étudie avec soin les prophéties, l'inspiration verbale des Ecritures n'est plus seulement une doctrine, mais un fait incontestable.

En parlant des graves erreurs de doctrine dans lesquelles est tombé M. Schérer, professeur à l'école de théologie de Genève, il dit: « Les *nullifidiens* sont les seuls conséquents, une fois qu'il n'y a plus certitude que nous ayons dans la Bible la parole de Dieu, toute la parole de Dieu, et rien que la parole de Dieu. » Et encore: « Je suis convaincu que plusieurs des *ébranlés* de France et de Lausanne se raffermiraient sur le roc, en voyant où l'on va quand on l'abandonne. »

Si Burnier enseignait fidèlement la doctrine, il n'enseignait pas moins fidèlement la morale évangélique. Il était profondément convaincu que la foi au salut par pure grâce et sans aucun mérite de notre part, bien loin d'affaiblir l'obligation où nous sommes d'obéir aux préceptes de l'Evangile, lui donne une plus grande force, et nous met seule en état de rendre à Dieu une vraie obéissance, procédant non de la crainte, mais de l'amour.

Il avait une grande frayeur de l'antinomianisme et il revient fréquemment sur ce sujet. Il avait sans doute raison; cependant cette frayeur de l'antinomianisme l'a entraîné trop loin lorsqu'elle l'a empêché de rendre pleine justice à Malan, ce fidèle serviteur de Dieu. Il avait plus ou moins prêté l'oreille aux accusations d'antinomianisme portées contre lui par diverses personnes; mais après avoir lu l'ouvrage intitulé: *La vie et les travaux de César Malan, etc., par un de ses fils,* il écrivait: « J'ai été heureux d'entendre M. Malan fils repousser hautement l'accusation d'antinomianisme et de doctrines relâchées portée contre son vénéré père. » Puis il ajoutait: « Après tout, Malan a-t-il jamais prétendu que le pain nourrit sans qu'on le mange? A-t-il jamais pensé qu'on peut manger si l'on n'a pas une bouche et un estomac, et de plus un certain appétit? A-t-il jamais, d'une manière quelconque, donné à entendre que celui qui refuse l'aliment spirituel est sans responsabilité morale devant Dieu? »

Non sans doute, Malan n'a jamais prétendu rien de pareil. Il enseignait, au contraire, qu'il faut accepter ou recevoir, qu'il faut manger, qu'il faut digérer l'aliment spirituel. Je pense qu'il aurait volontiers dit avec Burnier: « Ce n'est pas rien; »

oui, certainement, il aurait dit: « ce n'est pas rien; » mais c'est *un don de grâce*, aurait-il ajouté.

Or, c'était bien là la doctrine de Burnier. Nous lisons dans ses *Etudes élémentaires et progressives:* « Dieu est notre Sauveur (ou notre Sauveur est Dieu); c'est par lui seul que nous pouvons être gardés; à lui seul enfin qu'appartient la gloire de ce qu'il peut y avoir de bon au dedans de nous; » et ce qu'il enseignait dans cet endroit, il l'a répété bien souvent.

Au sujet d'un *Formulaire de foi* qu'il avait dressé en 1840, il écrivait à Gaussen: « J'ai tenu compte de vos observations autant que je l'ai pu. Quant à l'élection, j'ai persisté à ne pas être aussi catégorique que vous l'auriez voulu; mais pourtant ce que j'ai écrit vaut mieux, je crois, que ce que je vous ai lu. J'ai donné plus de force à ce point en le renvoyant au dernier article, dans lequel j'expose que le salut est tout entier un don de Dieu, gratuit, non mérité, et qu'il accorde à qui il lui plaît et comme il lui plaît. »

La doctrine de Burnier était donc, au fond, la même que celle de Malan, mais il ne s'en rendait pas exactement compte à lui-même; et c'est ainsi qu'un malentendu peut introduire des divisions parmi les chrétiens, et diminuer l'affection fraternelle qui devrait toujours exister entre eux.

La vie de Burnier a été tout entière consacrée au service de l'Evangile et à la défense de la vérité. Mais il est un point particulier auquel il a voué ses travaux et son énergie: la liberté de l'église par sa séparation d'avec l'état. Sur ce point, il a été le second de Vinet, avec cette nuance que Vinet a exposé théoriquement et philosophiquement le système de la séparation, tandis que Burnier, homme d'action et de lutte, a travaillé à le traduire en pratique.

C'est en 1831 qu'il livra le premier combat sérieux sur ce terrain. Il avait, pendant deux ans (1829-1830), publié la *Revue britannique religieuse*, qui avait déjà frayé la voie. Pour l'année suivante, il prépara, dès le mois de décembre, un autre journal intitulé *Discussion publique sur la liberté religieuse et le gouvernement de l'Eglise.* Le 17 de ce mois, il vint à Lausanne dans ce but, n'ayant aucun soupçon de ce qui se préparait, et il se trouva le lendemain, à son grand désappointement, en pleine révolution politique; circonstance toute fortuite, dont ses adversaires profitèrent néanmoins pour l'accuser de s'être aidé à renverser le gouvernement.

Burnier, dans son journal, se mit d'emblée sur le plein terrain de sa cause, et plaida non-seulement la *liberté*, mais encore l'*égalité* des cultes, qui devait d'un coup renverser l'église nationale, et libérer la nation de l'impôt foncier, qui allait tout entier à salarier l'église. Un grand effroi s'empara du clergé, et Burnier fut combattu avec une extrême violence. La révolution du 18 décembre amena la formation d'une assemblée constituante qui refusa de sanctionner la liberté religieuse, même dans sa plus élémentaire expression. — On ne peut nier néanmoins que, en définitive, la *Discussion publique* n'ait contribué à accréditer la cause de la séparation auprès des esprits éclairés et indépendants.

La constitution de 1831 ordonnait la révision des ordonnances ecclésiastiques dans l'espace de dix ans. En conséquence, le conseil d'état chargea une commission, dont Louis Burnier fit partie, de préparer un projet de loi sur ce sujet. Dès les premières séances, il se manifesta deux opinions: l'une que la révision ne pouvait avoir lieu que par une nouvelle organisation de l'église; l'autre que par révision il ne pouvait être question que de suivre toutes les dispositions des anciennes ordonnances en les adaptant à l'état politique actuel du pays. La première manière de voir, qui était celle de Louis Burnier, fut adoptée par la majorité des membres de la commis-

sion. Plus tard la délégation des classes, appelée à se prononcer sur cette matière, vota, à l'unanimité moins une voix, le maintien de la confession de foi helvétique et repoussa à la majorité l'introduction des laïques dans les corps ecclésiastiques.

Quoique Burnier n'ait donné sa démission qu'en 1841, il était déjà préoccupé de l'idée qu'une fois ou l'autre il serait forcé de quitter l'église nationale. En 1839, avant la promulgation de la loi du 14 décembre, il écrivait à Gaussen: « Je commence à croire que tout finira de manière à me montrer clairement mon chemin. Si la vérité est officiellement conservée dans l'église par le maintien de la confession de foi helvétique, l'église étant d'ailleurs asservie au pouvoir civil, je crois que je resterai à mon poste; mais en protestant hautement et publiquement contre les empiétements du pouvoir, quoi qu'il puisse m'en arriver. Si la confession helvétique est supprimée, ce qu'on regarde toujours comme le plus probable, et l'église asservie, il me semble que je devrai décidément me retirer. »

Non-seulement il consultait fréquemment, à Genève, Pilet et Gaussen, mais il désirait aussi connaître l'opinion de ses amis du canton de Vaud. Il disait à Gaussen: « Je vais écrire aux frères Dapples et Mellet, pour leur proposer une petite conférence à nous trois, afin de voir ce qu'il y aurait à faire, essentiellement dans l'intérêt de la foi qui a été conférée aux saints, et nous profiterons, je pense, de vos bonnes idées et de celles de Pilet. » Quelques jours après, le 8 janvier 1840, il écrivait encore à Gaussen: « Dapples et Mellet ont répondu à l'appel que je leur ai adressé, et nous voilà appointés pour le 22 de ce mois à Lausanne. Outre nous trois, il y aura probablement Germond, Vinet, Grenier et Scholl. Mon avenir dépend beaucoup de ce qui se fera dans cette conférence. Il se pourrait que les résolutions qu'on y prendra me rattachassent fortement à notre église. »

Cependant les événements marchaient; la loi du 14 décembre 1839 avait été promulguée. Cette loi, au sujet de laquelle Burnier a écrit plusieurs brochures, abolissait la *Confession helvétique*, qui était considérée comme étant notre règle d'enseignement, et instituait en même temps un *Jury de doctrine*, c'est-à-dire un tribunal chargé de juger de la doctrine des pasteurs.

Burnier, qui avait été nommé par la classe membre du jury, pensait que, comme un juge ne peut pas juger quand il n'y a point de loi, de même un jury ne peut pas en conscience juger de la doctrine de ses collègues quand il n'y a point de règle d'enseignement. En conséquence, il écrivit au conseil d'état, en lui exposant ses motifs, qu'il cesserait de se considérer comme pasteur de Morges à dater du jour où il serait appelé à fonctionner en qualité de juré. Le conseil d'état lui répondit qu'il ne pouvait pas accepter une démission éventuelle; puis la classe le déchargea de son office de juré.

Quelques citations feront connaître dans quelle situation d'esprit se trouvait alors Burnier.

Le 12 février 1841, il écrivait à Gaussen: « Je suis ministre de Jésus-Christ de par l'Evangile, et pasteur de Morges de par la loi: le temple où je prêche est à l'état; mon salaire m'est payé par l'état; le culte que je célèbre est sous la surveillance et la direction de l'état; mon brevet m'a été donné par l'état. Si je veux résister à la loi, l'attaquer, la renverser, ne faut-il pas que je commence par ne plus rien lui devoir..... donc, rompre avec la loi en donnant ma démission? Le Seigneur, en permettant une telle loi, n'a-t-il pas voulu précisément cela? » Puis, après avoir parlé de certains symptômes qui lui faisaient craindre d'être menacé d'une maladie grave, il ajoutait:

« Je ne dois penser qu'à l'éternité, faire ce que je me réjouirais d'avoir fait, si le lendemain de ma détermination mon miséricordieux Sauveur me recevait dans son repos. Oh ! qu'il daigne se servir de son chétif esclave comme il le jugera bon, et qu'il daigne me préserver ici de tout péché, même involontaire ! »

Le 19 février, après avoir assisté à une conférence de quelques frères où l'on s'était occupé d'un projet de lettre à écrire au conseil d'état, il disait encore à Gaussen : « Quant à moi, cédant encore une fois aux sollicitations de mes amis, et quoique plus ou moins contre mes convictions, je ne répugne pas absolument à tenter ce nouveau moyen dilatoire. Mais véritablement je suis de plus en plus dégoûté de verser mes forces et mon activité, déjà si chétives, dans ce tonneau des Danaïdes qu'on appelle « église nationale. » Mes motifs à la retraite se présentent toujours à mon esprit avec plus de force que les motifs à la persistance dans cette voie ; et dans le fait, je ne comprends pas ce que vous me redites encore, cher frère, qu'il faut attendre que le conseil d'état me destitue pour être sûr que Dieu veut rompre mes liens officiels avec l'état. »

On voit par là qu'il n'était pas facile d'empêcher Burnier de donner sa démission. Ce n'était d'abord chez lui qu'une pensée plus ou moins vague, puis malgré, et peut-être aussi un peu à cause de la contradiction, elle se transforma peu à peu en une résolution positive et irrévocable.

Aussi, dès le 29 mars, il écrivait encore à Gaussen : « Ma lettre au conseil d'état est toute prête, et si le Seigneur n'y met obstacle elle partira le lendemain de Pâques. »

Dans cette lettre, Burnier donnait sa démission comme pasteur de l'église de Morges, puis il ajoutait : « Toutefois je déclare, de la façon la plus expresse, que je demeure membre de l'église nationale opprimée, que je ne me sépare point de sa communion, que je me considère toujours comme l'un de ses ministres, quoique sans emploi pour le moment, et que, si mes anciens collègues veulent bien me confier de temps en temps leur chaire, ce sera toujours avec joie, je l'espère, que j'y porterai la Parole, de la part du Seigneur. »

Burnier resta donc à Morges, après avoir donné sa démission. Ses amis de Genève firent plusieurs tentatives pour l'attirer auprès d'eux ; ils l'appelèrent même à remplacer Schérer comme professeur dans l'*école de théologie* ; mais il ne se trouvait pas assez savant pour cela ; puis, il pensait que Dieu l'appelait à rester à Morges, où sa présence n'était pas inutile.

Non-seulement il prêchait de temps en temps dans le temple, comme il s'y était en quelque sorte engagé ; mais encore il présidait souvent les assemblées particulières d'édification. Ces assemblées existaient à Morges depuis plus de vingt ans. Elles se réunirent d'abord dans des maisons particulières, puis au casino, puis dans le temple, que la municipalité avait offert spontanément pour cet usage. Les choses allèrent ainsi jusqu'à la révolution de février 1845. « Mais, nous dit Burnier, un mois environ après la révolution, un rassemblement d'une quinzaine d'individus vint dissoudre violemment notre réunion. » C'était bien violemment en effet, car un garde civique empoigna Burnier et lui appuya la pointe de son sabre sur la poitrine.

Un des grands services que Burnier a rendus à la ville de Morges, c'est d'avoir concouru à l'organisation de l'école supérieure, fondée par les soins de M[lle] Jenny Mousson, et d'avoir donné dans cette école, pendant plusieurs années, d'excellentes leçons de pédagogie, de français et de religion. Dans le même temps, il s'occupait de la publication de ses ouvrages et écrivait des brochures, ainsi que beaucoup d'articles de journaux.

On comprend la joie qu'il dût éprouver lorsque, au mois de novembre 1845, eut

lieu la grande démission des pasteurs vaudois. Il se joignit avec empressement aux démissionnaires, et fut un des fondateurs de l'*église libre ;* église qui a une profession de foi franchement évangélique. Burnier fut pendant plusieurs années ancien de l'église libre de Morges, et la liberté religieuse ayant enfin été proclamée dans le canton, il eut la joie de voir s'élever la chapelle où le culte de cette église se célèbre maintenant.

Au travers de ses occupations si diverses et si multipliées, Burnier ne cessa jamais de consacrer une partie de son temps à une œuvre très importante: la traduction du Nouveau Testament, dont la quatrième édition vient de paraître. Il a travaillé à cette version pendant plus de trente ans, et tout à la fin de sa carrière, il a publié deux ouvrages pour la défendre de quelques attaques qui avaient été dirigées contre elle. Ce sont « La version du Nouveau Testament, dite de Lausanne, son histoire et ses critiques, Lausanne 1866 » et « Les mots du Nouveau Testament dans les versions comparées d'Ostervald et de Lausanne, Lausanne 1871. » Dans ces deux ouvrages, Burnier défend la nouvelle version avec beaucoup de zèle, je dirai même avec beaucoup d'habileté, mais je ne crains pas d'ajouter qu'il la défend trop.

Je fais un grand usage de cette version, je la lis maintenant, non plus comme traducteur, mais comme chrétien, et quelquefois aussi comme critique; or voici le jugement que j'en porte, après un examen sérieux et approfondi.

Cette version est la plus fidèle qui existe en français. J'y trouve beaucoup de versets dont la traduction est tellement exacte qu'elle devra nécessairement être adoptée par les traducteurs qui viendront après nous. Quelques essais, tentés dans ces derniers temps, l'ont déjà prouvé. Mais j'y trouve aussi beaucoup de versets qui pourraient être traduits avec tout autant de fidélité, et en même temps dans un style plus coulant, plus français, plus harmonieux, plus facile à lire. Il faut donc que cette version soit revue et corrigée avec beaucoup de soin. Quand Dieu voudra que ce travail se fasse, il formera lui-même un ouvrier capable de l'accomplir. Je dis un ouvrier et non des ouvriers, parce qu'il faut, de toute nécessité, que ce soit un travail individuel et non collectif.

Burnier, pendant la dernière année de sa vie, a surveillé l'impression de la quatrième édition, il a même fait au texte quelques bons changements ; mais Burnier n'aurait pas été suffisant pour l'œuvre que je voudrais voir s'accomplir; car il n'a jamais senti bien vivement les imperfections, très réelles, de ce travail.

Déjà en 1862, se sentant atteint d'une indisposition grave qu'on attribuait à un refroidissement de la colonne vertébrale, Burnier écrivait à Gaussen : « Ce n'est pas à nous d'arranger notre dernière maladie comme nous le voudrions; mais du moins nous est-il bien permis de supplier le Père céleste qu'elle tourne à sa gloire, de quelque nature que soit cette maladie. »

En 1864, il eut la douleur de perdre sa femme, Elisa Bonnet. Elle avait toujours fait profession de recevoir l'Evangile, mais pendant sa dernière maladie, qui a été longue, les progrès qu'elle fit dans la foi furent si remarquables et sa paix si parfaite, que ce fut pour son mari une source abondante de joie et de consolation. Sur une feuille où il a consigné quelques détails relatifs à la maladie de son épouse, se trouvent ces mots encadrés d'un filet: « Pendant 45 ans unis par la Providence, et dès lors, par la grâce, unis pour toujours. »

Ce fut en 1869 que, sa santé déclinant de plus en plus, il se décida à quitter Morges, pour se rendre à Vevey auprès de quelques parents. Là, la maladie et la souffrance ne cessèrent de le poursuivre encore pendant quelques années, sans pouvoir dompter

son activité. En voyant approcher sa fin, il disait à l'un de ses neveux : « Je n'ai maintenant plus de regret de quitter cette vie, ma besogne est achevée, et je remercie Dieu de m'avoir donné la force de l'accomplir, même dans la faible mesure qu'il sait. »

Ses souffrances furent grandes pendant les derniers mois, mais il goûta sans interruption une paix profonde. La joie du salut, et le bonheur de s'en aller vers son Dieu remplissaient son cœur et débordaient dans ses paroles. Il ne pouvait se lasser de rendre témoignage à la bonté et à la fidélité du Seigneur envers lui, auprès des nombreux visiteurs qu'il recevait.

Ayant appris que sa maladie avait beaucoup empiré, je lui écrivis une petite lettre dans laquelle se trouvaient ces paroles : « Je viens vous dire combien je vous aime, et combien je désire que Dieu vous conserve encore quelques années à nos églises ; ce qui ne me paraît point impossible, puisque j'ai une quantité d'années de plus que vous. » Je terminais par ces mots : « Adieu ! à revoir ! soit dans ce monde, soit dans l'autre. » Ma lettre lui est parvenue deux ou trois heures avant sa mort. On m'a dit qu'il l'avait tenue longtemps déployée devant ses yeux. A-t-il pu la lire ? A-t-il pu la comprendre ? Je ne sais, mais j'aime à espérer que ce dernier témoignage d'amitié lui aura procuré un instant de joie au milieu de ses souffrances.

Quelques moments avant que Burnier rendît le dernier soupir, on l'a entendu prononcer ces mots d'une voix faible : « Il faut être saint ; » et c'est ainsi qu'il a exprimé, en mourant, la pensée de toute sa vie. X.

A la notice qui précède, nous joignons les détails suivants qu'un des pasteurs de Vevey a eu l'obligeance de nous communiquer sur les derniers temps de la vie de Louis Burnier.

Le moment de la retraite étant venu, Louis Burnier quitta Morges pour se fixer à Vevey, auprès de l'un de ses neveux. Il éprouvait le besoin d'entourer la fin de sa carrière de cette atmosphère paisible et tranquille qui favorise le recueillement ; il voulait se préparer ainsi à son départ. Nul mieux que lui ne comprit qu'il y a du danger pour la vie intérieure dans une activité comme celle dont il avait fait son lot durant tant d'années. « Dans le ciel, disait-il, les derniers seront ceux qui auront beaucoup *parlé*, puis ceux qui auront beaucoup *écrit*, enfin, tout au haut, ceux qui auront beaucoup *prié*. »

On le voit, l'assurance de son salut ne lui était point un oreiller de paresse ; il donnait trop de place à l'expérience morale pour en faire la conclusion d'un syllogisme. Doué d'une foi ferme, il sentait qu'elle devait être le principe d'un progrès incessant, d'une activité soutenue, où viennent « s'affermir la vocation et l'élection » du chrétien. — C'est bien en cela que consiste la *préparation* de ceux qui sont *prêts*. Sans affaiblir en aucune manière la grande doctrine de la justification gratuite, notre frère insistait beaucoup sur les effets qu'elle doit produire, à savoir la sainteté : « Soyez saints car je suis saint. » Aussi, dans les derniers temps, revenait-il au chapitre premier de la première épître de Pierre, comme à l'un de ses passages de prédilection. Assurément ce n'est pas à lui qu'on pourra adresser le reproche d'antinomianisme.

A côté de ce travail qui avait pour but son propre développement spirituel, Louis Burnier savait donner encore une large place à d'autres travaux. Il s'occupa surtout de la traduction d'un livre anglais sur l'inspiration de la Bible. Cet ouvrage, qu'il enrichit de notes étendues, et le dernier auquel notre frère ait mis la main, sera publié prochainement. Il s'employa en outre à placer à prix réduit ses *Etudes* sur la parole de Dieu ; peu avant sa mort il put constater avec satisfaction l'écoulement rapide de cet excellent ouvrage. « Je m'en

vais content, la seconde édition de mes *Etudes* est épuisée ! »

Cependant Louis Burnier ressentait toujours plus les atteintes de l'infirmité, qu'un automne exceptionnellement humide aggrava d'une manière sensible. Il ne put se rendre à Lausanne, le 7 novembre, pour présider à la constitution de la société de la version à laquelle il avait tant travaillé. Ce fut une épreuve sensible pour lui ; il l'accepta, toutefois, de la main de Dieu, et avec une soumission qui ne laissa aucune place au murmure.

Le 24 du même mois, il assistait pour la dernière fois au culte public dans la chapelle de Vevey. Bientôt après il dut garder le lit. Loin d'en être attristé ou mécontent, c'est à ce moment que sa joie dans le Seigneur prit tout son essor. « Si vous saviez combien je suis joyeux ! disait-il le 27 décembre à un ami : mourant dans la foi, je comptais bien mourir dans la paix, mais je n'aurais pas osé attendre une telle joie. Après tout, ce qu'il faut pour y parvenir, c'est la *simplicité de la foi*. Je me demande parfois si je ne me fais pas d'illusion, cédant ainsi à une tentation de l'ennemi ; mais non, Louis Burnier n'a jamais été un exalté, c'était un logicien. J'ai appris à me dominer moi-même. »

Ce qui montre bien que sa joie était vraiment chrétienne, c'est l'humilité qui l'accompagnait. « Il est une parole que je n'ose pas m'appliquer, disait-il peu de jours avant sa mort, c'est la parole du Seigneur : « Cela va bien, bon et fidèle serviteur. » Mais, lui fut-il répondu, si vous demeurez caché dans la joie universelle, comme dit Vinet, n'accepterez-vous pas, pour vous-même, ce précieux témoignage ?

— Caché dans la joie universelle ! Oh oui ! ainsi je l'accepte.

Une autre fois, l'un des pasteurs qui le visitaient lui avait rappelé que la couronne de gloire allait lui être donnée bientôt. « Ma tête est trop petite pour une telle couronne » fit-il aussitôt. C'était le 12 janvier.

Trop vive, trop profonde était sa foi pour qu'il pût se résoudre à ne pas la partager, en quelque sorte, avec les amis chrétiens, qui venaient le voir. « Je sens bien, disait-il un jour, qu'en m'entretenant avec eux j'abrége ma vie. Mais comment voulez-vous que je me prive de ce privilége ? Non, je ne le puis pas. »

Rendons grâce à Dieu d'avoir donné à son serviteur le désir et la force de rendre témoignage à la foi qui le rendait si heureux. « Cela sera enregistré pour la génération à venir, et le peuple qui sera créé célèbrera l'Eternel. » (Ps. CII, 18.)

Ce n'était pas seulement dans l'espoir de leur communiquer une grâce que Louis Burnier tenait aux visites de ses frères en la foi, il avait besoin aussi de l'appui que lui donnaient les témoignages de leur sympathie, leurs prières et leurs cantiques. Il en eut besoin surtout lorsque, la faiblesse augmentant avec le mal et sa joie diminuant, il lui fut moins aisé de s'élever, en son âme, vers le rocher de son salut.

Plusieurs, la plupart pensons-nous, n'étaient pas sans éprouver un certain embarras, en quittant le rôle de disciples, auprès d'un homme nourri comme lui de la parole de Dieu, et habitué depuis si longtemps à la méditation et à la prière. Mais l'humble vieillard ne tardait pas à les mettre à l'aise ; il se montrait désireux, lui aussi, d'entendre rappeler les « vérités élémentaires ; » il lui fallait, non pas « des prières compliquées, » comme il le faisait remarquer, mais des prières simples et naturelles.

A plus d'une reprise, quelques personnes se réunirent dans une pièce voisine pour le soutenir par le chant des cantiques. Une fois ce furent les jeunes filles de l'asile des orphelines. Il aimait à témoigner le plaisir et le bien que lui faisaient éprouver ces chants de louanges.

C'était aussi avec une satisfaction bien

grande, et cela lui fut souvent accordé, qu'il voyait arriver *une de ses filles* comme il l'appelait, c'est-à-dire la fille d'un ancien ami et collaborateur de Genève, dont il parlait toujours avec beaucoup d'affection et une estime profonde.

Voyant la mort s'approcher, Louis Burnier mit en ordre ses affaires avec un soin scrupuleux ; il régla jusque dans les moindres détails tout ce qui concernait ses funérailles; « je m'en occupe, cela m'intéresse, » disait-il un jour avec ce calme sourire que connaissent si bien ceux qui l'ont entouré.

« J'ai horreur du luxe des cimetières. Je ne veux qu'un simple stèle horizontal avec mes initiales, afin que mes amis qui se rendront en Saint-Martin puissent dire : Louis Burnier est là, et encore ne sera-t-il plus là! Au-dessous de mes initiales un passage de l'Ecriture. J'ai pensé à celui-ci: Tes paroles ont été douces à mon palais, plus douces que le miel à ma bouche! Par tes ordonnances je suis devenu intelligent, c'est pourquoi j'ai haï toute voie de mensonge. (Ps. CXIX, 103-104.) C'est l'histoire de ma théologie. Ce passage a peut-être quelque chose de trop personnel, qu'en pensez-vous?... Pourtant je crois qu'il exprime la vérité. Je puis bien dire que j'ai aimé la parole de Dieu plus que le miel; c'est bien elle en outre qui a formé mon jugement, en sorte que je suis devenu en quelque mesure intelligent. Enfin je puis dire aussi que toute ma vie j'ai haï le mensonge et le diable, père du mensonge. »

Il avait expressément recommandé que le service religieux qui aurait lieu le jou de son enterrement fût très simple; il ne voulait rien qui ressemblât à une oraison funèbre, à un panégyrique; une lecture de l'Ecriture sainte et la prière, voilà tout ce qu'il désirait.

C'est le 14 janvier 1873 que ce fidèle serviteur de Dieu s'éteignit doucement en pleine paix, après avoir conservé jusqu'au bout ses belles facultés.

Quoique mort, il parle et parlera longtemps encore. Puisse son témoignage, en ces temps si graves, raffermir les consciences et les cœurs, en les ramenant à l'Evangile éternel, à la vérité qui sauve, à Jésus-Christ! Son dernier discours public lors de la réunion de la société pastorale à Lausanne, discours si grave, si sérieux dans sa simplicité, fut destiné à rappeler que « nul ne peut poser d'autre fondement que Jésus-Christ, et que chacun doit prendre garde comment il édifie dessus. » C'était bien ainsi qu'il appartenait à Louis Burnier de prendre congé des assemblées religieuses.

J. F.

HISTOIRE RELIGIEUSE
CONTEMPORAINE

La question ecclésiastique en Ecosse et en Angleterre.

Les églises libre, presbytérienne-unie et presbytérienne réformée d'Ecosse sont depuis plusieurs années en négociations pour se réunir en une seule église. Les comités nommés par ces églises pour étudier en commun la question, sont arrivés à ce résultat qu'il n'y a entre elles aucune différence d'opinion qui puisse empêcher leur réunion. La fusion des trois églises en une se ferait sans doute prochainement s'il n'y avait pas dans l'église libre une minorité qui ne veut entendre parler de l'union projetée à aucun prix. Les anti-unionistes disent tout haut et répètent sur tous les tons qu'ils rentreront dans l'établissement national dès que celui-ci présentera des garanties d'indépendance suffisantes, et ils menacent de se séparer si le projet d'union se réalise. Ils ne se sont pas bornés à ces déclarations, mais ils ont fait une propagande si active qu'ils ont indisposé contre l'union projetée une partie considérable de l'église libre.

Il est triste de dire qu'ils ont souvent employé, pour obtenir ce résultat, des moyens que réprouve la morale la plus vulgaire, tellement que le docteur A. M'Ewen a pu dire, en parlant d'eux au mois de mai passé dans le synode de l'église presbytérienne-unie: « Quelques-uns d'entre eux ont parcouru le pays par bandes, disant toute sorte de mal de nous et le disant le plus hautement là où nous sommes le moins connus. »

Ils ont eu assez de succès pour que le comité d'union de l'église libre juge nécessaire de suspendre toute négociation avec les deux autres églises. Toutefois on ne désespère pas de parvenir à s'unir un jour et le travail de dix années n'est pas perdu; mais pour continuer l'œuvre commencée il faut changer de tactique; puisque la minorité anti-unioniste s'oppose à l'union parce qu'elle désire rentrer dans le sein de l'église nationale, on abolira l'église nationale et la fusion des églises pourra s'opérer sans obstacle. Déjà l'an passé, les assemblées générales avaient reconnu la nécessité de travailler activement à l'abolition des églises nationales d'Angleterre et d'Ecosse et avaient adopté diverses mesures dans ce but.

Le synode de l'église presbytérienne unie en particulier, adopta une pétition au Parlement, dans laquelle il demandait l'abolition des établissements nationaux chargés d'enseigner la religion en Ecosse et en Angleterre; il nomma en outre un comité qui « devait surveiller les tentatives des partisans des églises nationales pour étayer le système existant, et adopter tous les moyens convenables pour assurer la réalisation du but mentionné dans la pétition. »

Ce comité, à son tour, n'est pas resté inactif, il vient de lancer dans le public un manifeste aussi remarquable par la clarté de son exposition que par son énergique concision, intitulé: « Abolition des églises nationales d'Angleterre et d'Ecosse, et retrait de leur dotation. » C'est une revendication énergique des droits de Christ sur l'église. On n'y trouve pas de longues discussions, mais des faits, des principes et des preuves.

Les auteurs de ce manifeste se proposent de rendre un témoignage ferme et précis « contre les établissements civils de religion, comme étant nuisibles aux intérêts de la religion, opposés au génie de ses institutions et pleins d'injustice politique et sociale. »

Et d'abord, envisagé à la lumière de la bible, le système est condamné comme empiétant sur les prérogatives divines. Il met le gouvernement humain à la place de celui de Dieu, et il impose au citoyen la croyance qu'il doit professer, l'adoration à laquelle il doit se conformer, l'église qu'il doit soutenir et les observances qu'il peut légalement pratiquer.

Même lorsqu'elle est faite dans les meilleures intentions, et n'est pas un moyen de gouvernement, cette tentative de diriger les hommes en matière de religion est une ingérence profane dans les choses du royaume qui n'est pas de ce monde. « Il y a deux rois et deux royaumes en Ecosse, disait Andrew Melville à son souverain; il y a Christ, le roi de l'église, dont le roi Jacques VI est le sujet, et dans le royaume duquel il n'est ni un roi, ni un seigneur, ni une tête, mais un membre. »

Il y a plus; le système national viole les droits de la conscience, qui sont attaqués en même temps que ceux du Seigneur.

La société a été faite pour l'homme et non l'homme pour la société, et le droit d'obéir à Dieu précède l'obligation d'obéir à l'homme. Pierre et Jean réclamaient le droit de juger par eux-mêmes ce qui était conforme à la volonté de Dieu, lorsqu'ils recevaient des ordres touchant la grande question religieuse de leur temps. Mais le droit de penser, qu'aucun acte législatif ne peut enlever, comprend le droit de manifester ses convictions, il comprend la liberté

de culte, la liberté d'agir par la persuasion sur d'autres esprits. Ces droits, qui sont primordiaux, ne doivent être sacrifiés à aucun caprice, à aucune nécessité du gouvernement. Celui-ci doit se borner à réprimer ce qui, au nom de la religion, porte atteinte aux droits de tous. Le respect de ces principes est un des fondements de la liberté nationale et du bien-être général.

Le christianisme, qui est la vraie religion et la source de toute liberté véritable, ne sanctionne en aucune manière un système ecclésiastique qui blesse nécessairement le droit et la justice. C'est ce que le manifeste pose en fait et ce qu'il prouve soit par les institutions de l'Ancien Testament soit par les enseignements du Nouveau.

Il reste à examiner l'influence que l'application du système national exerce sur la religion. On juge l'arbre à son fruit; mais quand on connaît l'arbre, on connaît aussi son fruit: on ne va pas chercher des figues sur des chardons.

Or le manifeste établit que l'union de l'église et de l'état est nuisible aux intérêts de la religion. « L'arche de Dieu, conduite sur le champ de bataille, n'assure pas la victoire. » Les institutions religieuses ne rendent leur fruit paisible que lorsqu'elles sont administrées scripturairement. L'abus des meilleures choses donne naissance aux plus mauvaises, et la perversion des ordonnances divines par le système des églises nationales, a fait plus de mal à la religion, que toute la vie religieuse qui y était attachée, n'a profité à l'ordre ou à la loi.

Différente de l'état, auquel les hommes appartiennent par nécessité, l'église est une société volontaire, à laquelle on se joint librement, et dans laquelle on adore volontairement.

En opposition avec cette méthode divine, le système des églises nationales fait de la religion une affaire de géographie ; il rend la religion officielle, tandis qu'elle doit être personnelle. Il fait de la religion une affaire politique, ressortissant plutôt de la communauté civile que de l'église; il la rend conventionnelle et en fait une affaire d'habitude et de mode plutôt que de principe et de conscience. Il relâche la discipline, fait obstacle à la croissance spirituelle et produit les maux provenant de la fausse autorité, de la fausse responsabilité et de la fausse influence qu'il introduit dans la religion.

Considéré au point de vue de l'état, le système des églises nationales est opposé à la justice. Les droits de la conscience n'appartiennent pas exclusivement à une classe ou à une secte, mais aux hommes, et doivent être également reconnus à tous.

« Quant à moi, dit M. Gladstone, je suis jusqu'au bout ceux qui sentent que le christianisme ne doit jamais être imposé, ni propagé au préjudice de la justice, et que nous sommes tenus, non en dérogation aux principes chrétiens mais en conséquence des principes chrétiens, de nous abstenir de la force et de la fraude et de quoi que ce soit qui ressemble à la force et à la fraude. Celui qui gouverne doit établir l'égalité civile pour toutes les religions, afin de se conformer au premier principe dont le christianisme lui-même nous commande l'adoption; car il agirait contrairement à cette justice qui est le fondement du christianisme, si, après avoir obtenu le pouvoir sur le peuple, le chef de l'état en usait dans le but de faire violence aux consciences du peuple. »

Il est un point de la question que le manifeste a touché en passant mais sur lequel il n'a pas insisté : c'est le fait de subventions accordées simultanément par l'état à diverses dénominations chrétiennes, notamment au protestantisme et au catholicisme. Or aucun fait ne prouve mieux l'inanité de l'opinion de ceux qui veulent faire de l'état une personne morale à qui il faut une religion.

Si l'état a une religion, il faut qu'il la

pratique et la soutienne seule; il ne peut pas être à la fois catholique et protestant. S'il est de confession protestante, il faut non-seulement qu'il ne soutienne aucun rapport officiel avec le catholicisme en le subventionnant, mais qu'il le proscrive de son territoire et le contraigne par la force à obéir, car l'état a le glaive en main pour faire exécuter ses lois. Si l'état a une religion, Louis XIV avait raison de détruire ceux qui *contrevenaient* à sa religion. Mais une telle manière d'agir viole d'une façon si grossière les principes les plus élémentaires de l'humanité et les droits les plus sacrés de la conscience que les états protestants, et même la France catholique, en sont venus à tolérer, puis à soutenir les deux confessions.

Si l'état a une religion, c'est une chose immorale; car tout en déclarant que la confession qu'il professe et reconnaît, est la vérité, il procure à l'erreur le moyen de se soutenir, de se développer, de se répandre, en subventionnent l'autre confession, donnant ainsi l'exemple d'une duplicité que tout homme droit réprouve et méprise dans son semblable. Et que dire des deux églises qui, tout en déclarant chacune pour elle, qu'elle seule possède la vérité, consentent à recevoir leur nourriture d'une main qui nourrit aussi l'erreur?

Dira-t-on que c'est un système conforme à la vérité que celui qui conduit à un accouplement semblable? Mais si l'état n'est pas une personne morale à qui il faille une religion, l'union de l'église et de l'état n'a aucun fondement légitime et avouable.

Le comité de l'église presbystérienne unie, en publiant ce manifeste, a eu en vue l'abolition des églises nationales d'Angleterre et d'Ecosse.

« Tandis que les citoyens ne peuvent pas selon la justice demander à l'état de protéger une institution religieuse quelconque, ils ont le droit, fondés sur l'équité, d'exiger qu'aucune institution qui blesse leurs convictions religieuses ne soit établie ou maintenue par l'autorité et les fonds de l'état, et que tout établissement de religion, et tout emploi des ressources publiques dans des buts ecclésiastiques et sectaires, cessent et soient abolis. Tel étant leur droit, leur devoir sera de chercher à modifier les institutions de l'état en conformité avec les principes de la liberté et de la justice. »

Le manifeste indique ensuite les moyens par lesquels il faut agir. « Pour atteindre ce but, l'exercice loyal de nos droits politiques, l'usage légitime de la presse et de la tribune, l'exposition convenable des principes de l'Ecriture dans les enseignements de la chaire, seront nécessaires. Si nous employons tous ces moyens dans un esprit de prière et de charité, et si nous cherchons par-dessus tout les intérêts du royaume qui ne consiste ni dans le manger ni dans le boire, mais dans la justice, dans la paix et la joie dans le Saint-Esprit, nous moissonnerons un jour, avec la bénédiction divine, si nous ne faiblissons pas. »

Il est impossible d'exposer ses intentions avec plus de franchise, comme aussi d'engager la lutte avec une plus ferme résolution de ne poser les armes que lorsque l'adversaire sera renversé. A la gloire de l'Angleterre, il ne s'élèvera pas une seule voix dans tout le Royaume-Uni pour contester la parfaite légitimité du mouvement qu'inaugure le manifeste.

Notre pays ne connaît point encore la pratique d'une liberté aussi vraie. Trop souvent nous faisons d'une question de principe une question personnelle. Nous nous identifions tellement avec nos propres opinions ou avec les institutions qui nous sont chères, que toute attaque dirigée contre elles nous émeut comme une injure personnelle. La discussion de principes qui ne sont pas reconnus de tous s'envenime ainsi par des considérations de personnes; les débats s'aigrissent par des récriminations sans rapport avec le fond de la question; au lieu de se terminer

par une entente mutuelle, ils ne produisent que l'irritation, l'aveuglement et une tension pénible entre les divers partis. Espérons qu'un jour, dans notre pays aussi, on respectera la liberté chez les autres autant qu'on l'aime pour soi-même, et qu'on apprendra à laisser à la discussion des problèmes politiques, ecclésiastiques et sociaux son caractère désintéressé. Si nous aimons et recherchons tous la vérité, si tous nous voulons le bien et le progrès du pays, pourquoi nous renverrions-nous les uns aux autres des arguments qui, sans rien prouver sur la question débattue, ne font que mettre à nu notre esprit d'intolérance et d'égoïsme?

Le manifeste que nous venons d'analyser a lui-même donné le signal du mouvement qu'il est destiné à généraliser, et le synode presbytérien, dans sa session du mois de mai passé, a accru son importance en lui accordant son approbation. En Angleterre, il a eu un retentissement considérable; il s'agit en effet d'une action politique, rendue nécessaire par l'union de l'église et de l'état. Peut-être les discussions dans la presse, les conférences, les assemblées convoquées pour prendre des résolutions dans le sens de l'abolition des églises nationales, dureront-elles quelque temps, mais le champ de bataille sur lequel se livrera en réalité le combat sera l'enceinte du Parlement et tout d'abord de la Chambre des communes. Il ne s'agit plus d'un mouvement isolé d'une église particulière, mais d'un mouvement rendu formidable par l'action simultanée et collective des églises indépendantes d'Ecosse et des dissidents anglais. L'église presbytérienne-unie et l'église libre d'Ecosse l'emportent à elles seules sur l'église nationale d'Ecosse par leurs ressources et le nombre de leurs membres. L'église presbytérienne unie compte à elle seule en 1873, 611 églises, 183 000 membres et son budget se balance par 8 290 000 fr.

Les dissidents anglais forment une imposante minorité (peut-être même sont-ils la majorité) qui a conscience d'elle-même, et qui n'a pas attendu ce moment-ci pour réclamer par ses députés au Parlement l'abolition de l'église anglicane. Les indépendants envoient leurs députés au Parlement et le ministère anglais en a compté dans son sein: ils ont des adhérents jusque dans la Chambre des lords[1]. Lors des prochaines élections au Parlement, les candidats libéraux auront à expliquer leurs vues personnelles sur la question qui va devenir celle du jour, et selon qu'ils seront favorables ou non à la cause de l'abolition des églises nationales, le parti libéral les acceptera ou les repoussera[2]. La lutte sera longue sans doute, il faudra peut-être des années pour former dans la Chambre des communes une majorité qui veuille en finir avec les églises établies; mais l'issue n'est douteuse pour personne. Les jours des églises nationales d'Angleterre et d'Ecosse sont comptés.

J.

MORALE RELIGIEUSE

Justice et amour.

Le *Chrétien évangélique* (pag. 265 et suiv.) contient sur les rapports de la *justice* et de l'*amour* une correspondance qui m'a vivement intéressé. En lisant ces lettres pleines de courtoisie je me sentais tour à tour de l'avis de chacun des interlocuteurs, en sorte que je ne fus point surpris de les voir à la fin se trouver en parfait accord; mais ce qui m'a fort étonné, c'est que leur commune

[1] Le comte de Dalhousie, par exemple, est membre de Saint-George's Free Church, à Edimbourg.

[2] La lutte a déjà commencé sur ce terrain. A Liverpool, dans une élection récente, les partis étaient divisés en conservateurs et abolitionistes. Ce sont les conservateurs qui l'ont emporté; mais, fait à noter, ils n'ont eu la victoire que grâce à l'appui que leur ont donné les cabaretiers.

conclusion, à laquelle je réservais d'avance l'accueil le plus sympathique, m'ait fait l'effet d'une étrangère dont l'aspect seul inspirerait la défiance, et que, malgré ses élégantes allures, il ne faut pas trop se hâter d'admettre dans son intimité. Bref, elle n'a pu encore m'entrer dans l'esprit, et je l'observe de mon mieux pour deviner le fond de son caractère.

Je ne sais si je me trompe, et je serais heureux de m'éclairer à cet égard, mais il me semble que la conclusion dont je parle, telle du moins qu'elle a été exprimée, peut donner lieu à des malentendus d'une certaine gravité, et ce motif m'engage à exprimer ici les réflexions qu'elle m'a suggérées.

Quant à sa teneur, elle consiste à « réserver dans la vie morale un élément de *liberté pure*, échappant à toute règle,... un domaine de beauté, de joie, qui soit le bien, un bien moral, pur et parfait, sans être pourtant exigible, sans être imposé ni par la conscience, ni par Dieu lui-même. (Pag. 267). »

Or c'est ce domaine de *liberté pure* dont je ne saisis pas la signification. D'abord je n'en vois pas la possibilité, ayant peine à concevoir une liberté *sans règle* qui ne soit une liberté déréglée, et à me figurer une liberté indépendante de Dieu qui ne soit une liberté opposée à Dieu, une licence. Et puis je n'en comprends pas l'utilité. A quoi bon cette sphère où l'on serait affranchi de toute règle? Cette soif d'émancipation ne tient-elle pas du mirage? Quel avantage, quel attrait, quelle volupté peut-il y avoir à vivre au-dessus de toute loi? La loi de Dieu est-elle donc un joug pour le chrétien? N'est-elle pas au contraire la condition et la garantie, en même temps que la norme de sa liberté? La volonté divine, n'est-ce pas l'*élément* dans lequel se meut notre vie morale, l'atmosphère qu'elle respire, et en dehors de laquelle elle étouffe faute d'air? Quand elle nous serait accessible, je doute que cette sphère idéale fût saine à notre âme, car je craindrais qu'à ces hauteurs l'on ne fût bientôt pris de vertige, et que l'orgueil n'en profitât le premier. Notre force est de nous tenir en repos aux pieds du Seigneur, dans l'humilité, et non de nous envoler dans les espaces.

En effet, ambitionner un état de choses où l'on puisse se dire : J'ai fait le bien, et un bien qui n'était pas exigible, un bien qui surpasse ce que Dieu lui-même m'avait commandé, » ne serait-ce pas ouvrir la porte toute grande à la doctrine des œuvres surérogatoires, et par conséquent au mérite des œuvres ? Si j'ai fait *plus* que mon devoir, au nom de toute justice j'ai droit à un surplus de salaire; c'est un droit que je n'ai reçu de personne, un droit que je possède en propre, un droit que nul être au monde, Dieu, ange ou démon, ne peut me disputer, un droit dont je dispose à mon gré, que je transmets à qui je veux, et au moyen duquel il m'est permis, par exemple, d'en enrichir de plus pauvres que moi, et de payer leurs dettes, ce qui serait encore une action méritoire. Dans ce cas, donnons raison à l'église romaine !...

Mais non, il ne saurait y avoir deux morales, l'une vulgaire, à l'usage du commun des mortels, et l'autre, sublime ou raffinée, laissée à la libre fantaisie des amateurs. Nous serons toujours des « serviteurs inutiles; » nous ne ferons jamais que « ce que nous étions obligés de faire. » Toutes nos forces, toutes nos vertus, toute notre capacité vient de Dieu ; ce sont des talents qu'il *faut* faire valoir, et qu'il nous ordonne d'employer à son service. Nous sommes tenus de mettre tout en œuvre, non-seulement pour faire le bien, mais pour le faire bien, et aussi bien que possible. Il n'est pas un degré imaginable du bien à notre portée, que nous n'ayons l'impérieux devoir d'atteindre. Dieu exige que nous soyons parfaits. Que veut-on de plus? Qu'y a-t-il au delà ? Je ne sache pas que le *plus-que-parfait* existe ailleurs que dans la grammaire.

On répond : « Le mieux que le bien, c'est

le beau, le beau moral. (Pag. 267).» Ne serait-on pas davantage dans le vrai en disant simplement: le mieux que le bien imparfait, c'est le bien parfait? Qu'est-ce que le *beau*, si non encore une partie du bien, et une partie essentielle, non moins *exigible* que le reste? Un bien qui n'est pas beau (au moral) n'est pas un bien digne de ce nom; c'est un bien mal fait, un bien difforme, dont la vue excite la pitié et peut-être l'indulgence, mais ne procure pas à la conscience cette satisfaction sans mélange qui lui ferait dire: Voilà une création vivante, un bien agréable à Dieu, un pur reflet de l'Etre éternel!

Et ce ne sont pas là de vaines abstractions, qui n'aient rien affaire avec la vie pratique: je m'en aperçois tous les jours à mes dépens. On m'appelle subitement, je suppose, auprès d'un malade éloigné, pour lui offrir les consolations de l'Evangile; mais je suis au milieu de mon travail de cabinet, travail pressant et délicat, qui réclame beaucoup de suite et de recueillement; la visite doit être immédiate, c'est une interruption de quelques heures. Irai-je, ou n'irai-je pas? J'irai, il est à peine besoin de le dire; mais pour accomplir mon *devoir*, suffit-il que j'aille, que j'obéisse, que je m'exécute? Ne faut-il pas aussi que je m'exécute *de bonne grâce*, que j'y mette la forme voulue, que j'ajoute à la *vérité*, qui est le respect de la loi, la *beauté*, qui en est l'acceptation libre et joyeuse; et mon action ne sera-t-elle pas *bonne*, dans la mesure où elle unira ces deux éléments indispensables? Le bien est la synthèse du vrai et du beau. Au fond doit toujours correspondre la forme, et même, dans les choses de l'ordre moral, la forme prime le fond, en ce sens que c'est elle qui non-seulement lui prête le fini, le poli, l'achève et le perfectionne, mais en fait de plus ressortir le prix, la vertu et la valeur. Le fond n'est, pour ainsi dire, que la matière brute et inerte de l'action morale, tandis que la forme, c'est le cœur qu'on y met, c'est l'esprit qui l'inspire, c'est la vie qui l'anime; et Dieu regarde au cœur. Que si je fais ma visite avec mauvaise humeur, mon malade ne peut qu'en souffrir; le but est compromis; mes paroles risquent de ne lui faire aucun bien; je le prive de certaines grâces qu'il lui était légitime d'attendre; je lui enlève des droits que Dieu lui a donnés sur moi, je lui dérobe ce qui lui appartient: en manquant de charité, j'ai manqué de justice.

On cite en outre l'exemple de Jésus-Christ, qui, dit-on, n'en eût pas moins été le saint et le juste, s'il n'avait lavé les pieds de ses disciples. Mais on en pourrait dire autant quand il n'aurait pas ressuscité Lazare, ou quand il n'aurait pas reçu le baptême de Jean, cérémonie à propos de laquelle il a prononcé cette parole: « Il nous est convenable d'accomplir *toute justice*[1]. » Que dis-je? Il en serait de même si l'on retranchait l'un après l'autre de son histoire les divers actes qui la composent, sans en excepter les plus importants. Il ne faut pas s'en tenir à des faits isolés, accidentels, extérieurs. La question est de savoir si Jésus eût été *le saint et le juste*, quand les principes qui ont dirigé sa conduite (entre autres, lorsqu'il lava les pieds de ses disciples) auraient été absents de son cœur, et que sa vie morale eût jailli d'une autre source. Evidemment il ne serait plus notre modèle, il n'aurait pas réalisé l'idéal de sainteté et de justice, si son âme, parfaitement pure de tout égoïsme, n'avait été parfaitement pénétrée de cet amour qui s'oublie et se donne, se dévoue et s'immole.

Je vais plus loin, et je demande: est-il bien sûr qu'en aimant les pécheurs jusqu'à la mort, et en sacrifiant sa vie pour leur salut, Jésus ait outrepassé le précepte mosaïque: Tu aimeras ton prochain *comme* toi-même? En d'autres termes, Jésus nous a-t-il aimés *plus* que lui-même? L'ordre moral repose sur la vérité, et non sur l'illusion,

[1] Math. III, 15.

l'erreur ou le mensonge; car pour mettre chaque chose à sa place, *en ordre*, et lui assigner le rang qui lui convient dans l'ensemble, il faut estimer chaque chose à son exacte valeur; or la vérité consiste justement dans cette conformité de l'idée à son objet, et exprime le rapport normal entre la dignité d'un être et l'honneur qu'on lui attribue. Aimer une créature quelconque plus qu'elle ne vaut aux yeux de Dieu, c'est l'aimer d'une affection idolâtre, c'est n'être pas dans la vérité, c'est rompre l'équilibre et amener le désordre. Si donc Jésus nous avait aimés plus que lui-même, il en faudrait conclure de deux choses l'une, ou que nous étions réellement plus dignes que lui d'être aimés, ou qu'il n'a pas agi selon la vérité, manquant ainsi à la condition première de l'ordre moral. Ces deux alternatives étant inadmissibles, on est bien obligé de chercher ailleurs la clef de l'énigme.

D'une part on ne peut être juste que dans l'amour, d'autre part on ne saurait aimer que dans la justice, et cette antinomie nous fait déjà pressentir qu'il n'y a pas entre ces deux vertus ou ces deux lois, comme on voudra les appeler, le divorce incurable que plusieurs s'imaginent. Qu'est-ce qui caractérise l'une, qu'est-ce qui distingue l'autre? Quels sont leurs rapports et leurs différences, et quelle est leur mission respective dans le monde moral?... On le voit, le problème est complexe, et mériterait, en raison de son importance, je dirai même de son actualité, d'être étudié plus en détail, mais un pareil examen me mènerait trop loin pour aujourd'hui, et je m'arrête, quitte à revenir une autre fois sur ce sujet, s'il y a lieu.

ALOYS BERTHOUD, pasteur.

PENSÉE

Le temps n'est jamais neutre; si nous n'en faisons un ami utile, il sera pour nous un ennemi redoutable. YOUNG

REVUE CRITIQUE

LA QUESTION PÉNITENTIAIRE, par E. Robin, secrétaire de la société de patronage pour les prisonniers libérés protestants. — Paris, Sandoz et Fischbacher, 1873.

I

Le livre de M. Robin est écrit pour quiconque sait pleurer avec ceux qui pleurent, ou plutôt pour ceux qui ne craignent pas d'essayer, à l'instar du Maître, de sauver ce qui semble perdu.

Une maison de détention! qui dira jamais tout ce que ce mot recouvre d'amère tristesse!

Pour ma part, je ne saurais effacer de ma mémoire les pénibles souvenirs que m'a laissés celle de Haguenau, près Strasbourg, où j'ai exercé pendant près de trois ans les fonctions d'aumônier protestant.

A l'extrémité nord de cette petite ville, s'élève, entouré d'un large mur d'enceinte, un vaste bâtiment flanqué de nombreuses dépendances. C'est là que végétaient, en 1857, six à sept cents femmes, dont à peu près quarante protestantes, condamnées à la réclusion ou aux travaux forcés. Bon nombre d'entre elles, en y entrant, auraient pu répéter la fameuse parole : *Lasciate ogni speranza!*

Comment voir, sans éprouver une vive émotion, ces infortunées, les unes toutes jeunes, les autres courbées sous le poids de l'âge, celles-ci d'illustre naissance, celles-là sorties des rangs du peuple, toutes vêtues du même uniforme, condamnées à un silence presque absolu, ne recevant que de loin en loin des nouvelles de leurs parents, formant en quelque sorte dans la grande famille humaine une famille à part, la famille des criminels! Là, au milieu de cette colonie alimentée par le rebut de l'humanité, en-

touré de femmes toutes vicieuses à quelque degré, d'amères réflexions me montèrent à l'esprit. J'avais sous les yeux des personnes coupables de mensonge, de duplicité, de vol, de meurtre, d'infanticide : mais que de criminels qui ne sont pas sous les verroux ! Et puis, parmi ces détenues, n'en était-il pas pour lesquelles on pouvait plaidor les circonstances atténuantes ! A côté de criminelles au cœur endurci, n'y avait-il pas des âmes accessibles à de bons sentiments ? Vous, qui lisez ces lignes, oserez-vous affirmer que, né et élevé dans d'autres circonstances, vous n'eussiez pas, cédant à l'emportement de la passion, commis l'un de ces crimes qu'atteint la vindicte des lois ? Pitié, pitié pour ces malheureux mis au ban de la société !

II

En fouillant dans ma correspondance d'aumônier, je tombe sur des pages curieuses à plus d'un titre.

La honte, le repentir, le désespoir s'y rencontrent avec la vanité incurable, l'hébêtement du crime, la rage impuissante. Je comprends, en les parcourant, ces lignes de Madame de D., après une première visite à nos détenues protestantes : « Ma visite m'a brisée, n'étant point encore accoutumée à l'aspect de ces vices, de ces misères vues en masse ! »

Une mère septuagénaire m'écrit au sujet de sa fille, voleuse émérite : « La honte m'a brisée plus que n'a fait l'âge... »

Un mari écrit à sa femme coupable d'homicide : «... Les enfants vont bien. Ils demandent souvent : Où donc est maman ? quand reviendra-t-elle ? Chère femme, tâchons de supporter nos disgrâces avec résignation à la volonté de Dieu qui agit toujours pour l'avantage des pauvres pécheurs, et mets toutes tes souffrances entre les mains de Dieu... »

Trois frères et une sœur adressent une lettre collective à une jeune détenue condamnée pour infanticide : « Tu n'as que ce que tu mérites... tu es la honte de notre famille ; nous t'avons toujours prédit que tu finirais mal... »

Un pasteur m'écrit au sujet de C. L., détenue pour vol : « Elle a comme la monomanie du vol... Son père lui avait laissé un peu de fortune qu'elle a follement gaspillée... » Un autre, au sujet d'A. F. : « Elle est stupide pour tout, excepté pour le mal ! »

Que de paroles cruelles, naïves, touchantes !

Une jeune fille de vingt ans, à peine rendue à la liberté, m'écrit : « Je prie tous les jours le Seigneur qu'il me soutienne et me ramène dans la bonne voie, afin que j'obtienne le pardon de mes péchés... » Une autre qui allait être libérée peu avant mon départ de Haguenau, promit tout. Nommé pasteur à Colmar, j'y fus chargé du service de la prison départementale. J'y remplissais mes fonctions depuis quelques mois à peine, quand, un dimanche, dès les premiers mots que je prononçai, j'entendis des sanglots partir de derrière le rideau qui séparait les prisonniers des femmes détenues ; les sanglots continuèrent pendant tout le service. Qui est-ce qui les poussait, ces sanglots déchirants ? C'était Madeleine M. qui, à peine sortie de la maison de Haguenau, s'était de nouveau adonnée à son penchant à l'ivrognerie et au vol : le son de ma voix lui avait rappelé l'inanité de ses promesses !

Et que l'on ne croie pas que toutes ces détenues étaient des femmes illettrées. J'ai conservé copie d'une singulière lettre adressée par la comtesse de D. à M. Mocquart, secrétaire des commandements de l'empereur. En voici quelques fragments :

« D'après la lettre de recours en grâce que j'ai eu l'honneur de vous adresser, le ministre de la justice fit prendre des renseignements sur mon compte. L'administration ne m'inspirant ni confiance, ni estime, je les lui ai donnés restreints et inexacts : je viens réparer cette erreur.

» Pour les tribunaux de Paris et la préfecture de police qui me firent condamner *imméritement*, je n'ai pas d'enfants; pour Leurs Majestés qui daignent s'intéresser à moi, je leur dois la vérité, et j'espère que vous voudrez bien avoir l'extrême bonté de la leur transmettre. Le lieu de ma résidence et de ma naissance est Paris. J'ai quarante-cinq ans. Je suis veuve. J'ai deux fils dont l'un a vingt, l'autre dix-huit ans. Mon revenu patrimonial est de 4000 francs, dernier fragment actuel d'une fortune opulente, cédés volontairement et entièrement pour faire donner à mes enfants, doués d'une intelligence supérieure, une éducation en harmonie avec leur naissance et le rang qu'ils doivent occuper dans le monde, lors de leur majorité:... J'ai été condamnée une première fois pour avoir reçu par inadvertance une pièce de cinquante centimes de mauvais aloi et l'avoir donnée en paiement sans m'en être aperçue.....

» A l'expiration de ma peine, je louai un appartement dans lequel je fis faire des réparations. Mes ennemis insinuèrent à l'entrepreneur la pensée de porter plainte contre moi pour escroquerie; on me condamna de nouveau à deux ans et 50 fr. d'amende.

» Afin de soustraire à une persécution certaine les deux êtres qui m'attachent particulièrement à la vie, j'ai déclaré dans mes interrogatoires judiciaires et partout que j'étais sans enfants et sans patrimoine personnel. Sa Majesté l'impératrice comprendra mes craintes maternelles (elle est mère!)... La haine implacable basée sur l'intérêt des ravisseurs de mon honneur civil et de ma liberté m'a poursuivie jusque sous les verroux, elle me fera poursuivre jusqu'au pied du trône, et si l'empereur ne possédait, par expérience, l'extrême appréciation des choses et des hommes, je désespérerais de ma délivrance impériale.

» Notre compatissante et gracieuse souveraine intercédera en ma faveur, mon cœur me le dit, auprès de son auguste époux pour l'obtention de ma grâce. L'empereur aime tant sa belle et angélique compagne, qu'il ne lui refusera pas, j'en suis certaine, la grâce de l'infortunée mère de deux orphelins, dont un malade. En la rendant à la liberté, Leurs Majestés acquerront des droits imprescriptibles à la reconnaissance éternelle de trois cœurs qui prieront Dieu à l'unisson pour la préservation des jours de la famille impériale contre les attaques des méchants et la conservation de sa santé, en particulier pour l'ange impérial, futur empereur des Français. Veuillez agréer l'expression inexprimable de ma considération. »

Quel style! et, sous ce style, quels sentiments! Que voilà bien une rouée du grand monde, accusant, flattant à tort et à travers, mentant à outrance, buvant l'iniquité comme l'eau et se tenant, — elle me l'a dit maintes fois, — pour innocente, « innocente comme l'enfant qui vient de naître! »

Pour clore la série de mes extraits, je reproduirai encore quelques lignes d'un tout autre genre que celles qu'on vient de lire. Ici, point de phrases ampoulées, point de justice propre, mais une vive repentance, un sincère désir de pardon et de relèvement. C'est à moi qu'écrit J. G.

18 décembre 1857.

« Ne me supposez pas insensible aux bonnes paroles que vous faites pénétrer jusqu'au fond de mon cœur. Si je n'ai pu m'exprimer dimanche, je n'en sentais pas moins le sens de vos paroles. Depuis mon arrivée dans cette maison, je sens en moi un grand changement. Puis un combat avec moi-même se fait sentir tous les jours. Oh! que ne puis-je arracher ce qu'il y a de mauvais en moi! Je suis en ce moment comme l'enfant qui trouve l'envers du ciel bien beau : oui, l'endroit doit être bien plus joli. Je ne sais pourquoi il me semble qu'il n'y a pas de femme dans cette maison plus grande pécheresse que moi.... Je demande pardon à Dieu chaque jour; je le sens, il

m'a arrêtée à temps; je l'en remercie du plus profond de mon cœur; car, à votre joie, la brebis rentrera au bercail. Monsieur, je vous en conjure, ne m'abandonnez pas; je veux aller à Christ, je veux devenir son enfant. Oui, je veux qu'il m'aime comme autrefois. Je le prie avec ferveur, car je l'ai bien offensé. Oh! si je pouvais arracher mon cœur et le jeter loin de moi! Cependant je sens qu'il devient meilleur. Souvent lorsque je travaille, je suis plongée dans de profondes rêveries... C'est alors que je voudrais pleurer! Mais c'est dans mon cœur que je sens couler les larmes du repentir que j'éprouve. La nuit, je ne sais trouver de repos : je suis poursuivie par la pensée que Dieu ne me pardonnera peut-être pas. Quel tourment, quelle angoisse j'éprouve! Moi, faible femme, que puis-je faire pour me consoler? Prier. Puis, qui me dira si Dieu me pardonne toutes mes offenses? Monsieur, je vous en prie, apprenez-moi à le connaître. Je suis sans soutien, sans guide, sans famille. Ne faites pas attention au décousu de ma lettre, car, vous le voyez, je n'ai pas grand esprit. Je suis heureuse de pouvoir vous écrire, cela me soulage..... »

Dans une autre lettre datée du 18 avril 1858, elle dit :

« J'ai tout sujet de croire que ma détention n'est pour moi qu'un sujet de relèvement. Je suis heureuse d'être venue dans cette maison. Soyez persuadé que je vivrai désormais comme les bons bourgeois des cieux... »

III

Si j'ai réussi, par ce qui précède, à inspirer quelque pitié pour la population des maisons centrales, j'aurai réussi également à faire deviner toute l'importance du livre que vient de publier M. Robin. On y trouve des détails palpitants d'intérêt, tous puisés aux meilleures sources, je veux dire dans les rapports présentés par plus de deux cents délégués au congrès des prisons, qui s'est tenu à Londres au mois de juillet 1872.

Le livre de M. Robin se divise en trois parties, répondant à ces trois mots : *la prison, — avant la prison, — après la prison.* Je vais en donner une rapide analyse, en commençant par la seconde.

Elle est intitulée : MESURES PRÉVENTIVES ou de préservation.

Eviter le plus possible l'emprisonnement, tel est le but auquel on doit viser tout d'abord. C'est un moment terrible que celui où un homme est appréhendé par l'agent de l'autorité et jeté en prison, surtout si l'on considère dans quelles conditions s'accomplit ce premier acte de la justice répressive. « Nul, excepté peut-être celui qui en a souffert ou qui a été le témoin sympathique des douloureuses impressions qu'il produit, ne peut comprendre ce qu'est ce moment où l'homme, pour la première fois, est saisi par la main de l'autorité, et mis sous les verroux. » Et puis, que l'on se figure la position d'un homme sorti de prison[1]; peut-être n'y est-il entré que pour avoir commis une faute relativement légère; peut-être même est-il innocent (on a vu de ces cas) : peu importe; il a été en prison, cela suffit pour que les « honnêtes gens » lui tournent le dos. Quelle bonne raison pour éviter le plus possible l'incarcération des coupables!

D'ailleurs n'est-il pas démontré que pour la grande majorité des prisonniers la maison de détention n'est autre chose qu'une école de perversité? Le mal exerce une horrible contagion, la prison est un bourbier moral où se fait l'apprentissage du vice. Donc, que l'on évite *le plus possible* d'exposer au contact avec les malfaiteurs ceux qui se sont rendus coupables de quelque délit. Savez-vous que, rien qu'en France, les prisons départementales contiennent environ 50000 individus qui n'y passent, en moyen-

[1] Voyez la brochure que nous avons publiée, en 1857, dans l'intérêt de la cause du patronage des libérés : *Tristan et Joyeux*. Paris, Meyrueis.

ne, que trois à quatre mois; ce qui porte, pendant le cours d'une année, le nombre des emprisonnements au chiffre effrayant de 150000! En déduisant de ce nombre celui des récidivistes qui ne doivent être comptés qu'une fois, on arrive au chiffre encore énorme de 100000 individus emprisonnés chaque année. « Ces hommes, dit M. R., rentrent dans la société après avoir subi leur peine. On peut donc, après un certain temps, les compter par centaines de mille. Ils forment toute une armée. » Et qui dira la somme de mauvaises pensées mises en circulation par ces anciens détenus!

Que faire pour couper, autant que possible, le mal dans sa racine? Substituer des amendes pécuniaires aux peines de courte durée; substituer aux amendes des prestations en nature pour les coupables insolvables; se contenter, pour les premières fautes légères, d'une admonestation paternelle; surtout créer, entre l'école primaire et la prison, des établissements intermédiaires destinés à recevoir les enfants vicieux, non encore coupables de délits. Ici abondent, dans le livre de M. Robin, les détails sur des établissements de ce genre, nombreux surtout en Angleterre : Ecoles de réforme destinées aux jeunes détenus, écoles industrielles et refuges où sont reçus les enfants vicieux abandonnés à eux-mêmes par leurs familles ou privés de parents; tous établissements dus à l'initiative individuelle pour ensuite être adoptés par l'état qui les subventionne avec droit de contrôle. A elle seule, la ville de Londres possède 84 de ces trois sortes d'écoles; d'autres se trouvent disséminées à la campagne : « c'est comme un vaste réseau jeté sur tout le pays. » Les plus hauts personnages tiennent à honneur de se trouver à la tête des sociétés qui les patronnent. Bien plus : *le bedeau des enfants* est un agent spécial chargé de ramasser dans la rue les enfants vicieux![1]

Autre détail qui a bien son originalité : des refuges-vaisseaux servent à enseigner à de petits vagabonds ou « Arabes » tout ce qui tient à la profession de marin. M. Robin a visité l'un de ces vaisseaux, le *Chichester*, qui stationne sur la Tamise. « Sur le vaisseau, dit-il, nous avons vu 200 enfants proprement vêtus, ayant l'air heureux, et se sentant comme chez eux. C'est en effet une famille qu'ils ont trouvée à bord du *Chichester*. Le capitaine est là avec sa femme et ses enfants, exerçant sur ces pauvres orphelins et abandonnés une influence toute paternelle. Au bout d'un an, les enfants sont en général engagés dans la marine royale. Nous avons assisté à divers exercices pleins d'intérêt pour nous : aux manœuvres des cordages et des voiles, aux leçons de l'école, et nous avons pu juger de l'entrain qu'y mettaient ces jeunes élèves. Leur physionomie ouverte et leur air confiant venaient répondre au sentiment des visiteurs. »

Mentionnons encore un établissement d'un genre tout spécial. C'est aussi un refuge, établi en pleine campagne et formant tout un village, qui a pris le nom de « Village de la princesse Marie » « Le caractère particulier de ce village, c'est d'être presque entièrement peuplé de petites filles de Londres dont les parents sont prisonniers... Laissés à eux-mêmes, ces enfants seraient devenus la proie du vice; la charité prévoyante, aidée par la loi, les recueille, leur prépare une maison, une famille pour remplacer celle qui leur manque. »

Un mot enfin sur les *Lodging-houses*, sorte d'hôtels garnis dont l'idée fut inspirée par l'état misérable de nombreux enfants qui vivent dans les rues de New-York. Le premier fut ouvert en 1855. 400 enfants y sont abrités chaque nuit, et environ 12 000 pendant une année entière. « Pour donner

[1] N'est-ce pas aller un peu loin? N'est-ce pas donner comme une prime d'encouragement à l'incurie et à la légèreté des parents?

aux enfants le sentiment de leur indépendance, on exige d'eux le paiement d'une somme de 25 centimes par nuit. On attire les enfants par une bonne installation. Chaque maison est pourvue d'une salle de bains, d'une bibliothèque, d'une caisse d'épargne portant intérêt, d'un gymnase, de cours du soir et d'écoles du dimanche. Quand l'enfant ne peut pas payer, on l'admet gratuitement et on lui fait de plus l'avance de quelque argent pour lui permettre d'exercer un métier dans la rue, en attendant qu'on l'ait placé à la campagne. Environ 17 pour 100 de ces enfants sont ainsi gratuitement logés. Les *Lodging-houses* pour les jeunes filles sont pourvues d'une école de servantes et d'une école de couture. 1000 jeunes filles ont ainsi appris à coudre et 80 000 enfants sont sortis de ces maisons. Le résultat moral est plus considérable encore. Parmi ces petits voleurs et ces petits vagabonds, un grand nombre sont devenus honnêtes. Ils ont appris à travailler et ils se sont instruits. De petites filles qui erraient dans les rues ont été placées sous de bonnes influences et ont fait d'excellentes ouvrières. »

En arrivant à la fin du chapitre que nous venons d'analyser, on éprouve un double sentiment. L'étendue du mal fait frémir; la grandeur de la charité réjouit et réconforte l'âme. Non, le christianisme n'est pas près de mourir, quoi qu'en disent ses ennemis. Aujourd'hui encore la foi transporte des montagnes. C'est ce que le livre de M. Robin prouve surabondamment.

IV

Pénétrons maintenant dans l'intérieur des prisons. Ici se présente la question du meilleur mode d'emprisonnement.

Commençons par écarter l'ancien système, l'emprisonnement en commun, encore en usage partout où la réforme des prisons n'a pas commencé et dont le congrès de Londres ne s'est occupé que pour le condamner sans réserve, vu qu'il fait des prisons des « lieux maudits » où un grand nombre de crimes sont preparés à l'avance.

Restent quatre systèmes dont on a essayé ces dernières années :

Le système de *Philadelphie*.

Celui *d'Auburn*[1].

La *servitude pénale* anglaise.

Le système *irlandais* ou *Crofton*.

Le premier, c'est le système cellulaire, soit absolu, soit mitigé, en sorte que la cellule « soit fermée du côté du vice, mais ouverte du côté de l'honnêteté. »

Le second se contente d'isoler les prisonniers pendant la nuit; le jour, travail en commun, mais séparation morale, c'est-à-dire application rigoureuse de la loi du silence.

Dans la troisième se rencontre un élément nouveau. Il commence par le régime cellulaire et finit par celui du travail en commun. Au début de la peine, la répression est énergique; on vise à effrayer les futurs malfaiteurs par la sévérité du châtiment qui les attend — sauf à améliorer graduellement la position du détenu qui se conduit bien. Ainsi, au début de la peine, le prisonnier est soumis à toutes les rigueurs du système cellulaire; qu'il se conduise bien, on lui donnera des bons points; tant de bons points, et il pourra être mis en liberté *conditionnellement*, avant l'expiration de sa peine.

D'après le quatrième système, qui ressemble fort au précédent, après le premier stage, fort rigoureux, viennent les quatre subdivisions du second stage : faites bien, et vous arriverez promptement à jouir d'une demi-liberté, à quitter le costume pénal, à occuper un emploi de confiance, à passer enfin dans la prison *intermédiaire* (c'est là que réside la nouveauté du système), troisième stage où, libre de vos mouvements, vous travaillerez dans les champs, dans les

[1] Ils tirent l'un et l'autre leur nom de la ville où ils furent pratiqués pour la première fois.

usines — confondus avec des ouvriers qui jamais n'ont été détenus — à cette seule différence près que vous rentrerez dans votre cellule à une heure déterminée.

En résumé, les quatre modes d'emprisonnement se réduisent à deux types essentiels : le système de la séparation complète des détenus et le système du travail en commun.

Or, selon M. Robin, le meilleur système d'emprisonnement en commun sera toujours mauvais, et nous sommes de son avis quand il dit que les règlements les plus sages ou les plus sévères, les systèmes d'encouragement les mieux entendus, n'empêchent jamais cette funeste contagion du crime dans le milieu d'une prison. Pour empêcher que la prison ne soit un foyer pestilentiel, il faut isoler les détenus.

Toutefois, entendons-nous : la solitude absolue pour l'homme, quelle épouvantable torture! « L'homme condamné à ce cruel supplice devient fou ou il se tue. » Voilà la grande objection, la sérieuse objection que l'on élève contre le système cellulaire au sens étroit du mot.

Que répondre? Et bien : que la cellule soit « fermée du côté du vice, mais constamment ouverte du côté de l'honnêteté. »

Ecoutons M. Robin : « Les rapports fréquents, réguliers, les visites déterminées avec une rigoureuse exactitude par le règlement, voilà le pivot du système de la séparation. Si cette base manque, le système est inapplicable. Partout où cette condition essentielle, les visites : — visites officielles journalières de l'administration, des directeurs, des aumôniers, des inspecteurs gardiens-chefs; visites officieuses régulières des membres des commissions de surveillance, de sociétés charitables, volontaires mais fréquentes aussi; — partout, dis-je, où cette condition ne sera pas possible, il faut renoncer au système. »

Aussi voyons-nous que dans la plupart des pays civilisés on est entré, plus ou moins résolûment, dans la voie qui vient d'être tracée; l'Angleterre, les Etats-Unis, la Hollande, la Belgique, la Suède, la Prusse, le Danemark, la Suisse ont tenté de louables efforts pour transformer le système pénitentiaire conformément aux données du bon sens.

J'ai nommé la Suisse : voici ce qu'en dit M. Robin. « La Suisse possède quatre pénitenciers organisés d'après un système mitigé qui offre, à des degrés divers, une combinaison du système irlandais cellulaire et du système d'Auburn. Ce sont ceux de Lenzbourg (Argovie), de Bâle-Ville, de Neuchâtel et de Zurich. Toutefois la séparation individuelle a lieu la nuit. Mais, après le stage cellulaire, on considère comme rationnel le travail en commun. On trouve dans les trois premiers de grands ateliers. Neuchâtel n'en a que de petits, dans lesquels trois ou quatre détenus seulement peuvent travailler, sous la surveillance d'un contre-maître. C'est en faveur du système pénitentiaire irlandais que l'opinion publique se prononce en Suisse. On reconnaît généralement que le système d'emprisonnement en commun, favorable pour le travail industriel, est incompatible avec l'amélioration morale des condamnés. C'est la question des dépenses qui est l'obstacle à l'abandon de l'ancien système. Des efforts sont faits pour introduire la séparation, du moins pendant la nuit. »

V

Mais il ne suffit pas d'appliquer le meilleur mode d'emprisonnement. Ce qui importe surtout, c'est l'emploi de BONS MOYENS MORALISATEURS envers les infortunés qui gémissent sous les verroux.

Ces moyens sont au nombre de quatre. Ce sont quatre forces morales propres à amener la régénération des prisonniers, laquelle est, bien plus que la mise-à-part du criminel, le but des peines que subissent les détenus, à savoir : le *travail*, l'*éducation*, la *religion* et de judicieux *encouragements*.

La première place revient à la religion. Le Seigneur n'est-il pas venu chercher et sauver ce qui était perdu? Les criminels sont des malades, de pauvres créatures dont l'âme est en souffrance; or qui leur rendra la santé, sinon ce Soleil de justice qui porte la santé dans ses rayons? La religion, voilà « le grand levier pour agir sur les âmes. » Elle n'opérera pas partout et pas toujours des miracles, pas plus dans les prisons qu'au dehors; mais que de personnes dégradées n'a-t-elle pas éclairées, relevées, fortifiées, consolées! Interrogez ceux qui ont été mis à même d'agir sur les prisonniers par la lecture de la Bible, par la prière, par de pieuses conversations : tous ils vous diront que plus d'une fois ils ont fait jaillir l'étincelle divine de cœurs durs comme le roc. Aussi n'y a-t-il pas aujourd'hui, aux Etats-Unis, en Europe, une seule prison de quelque importance qui n'ait son aumônier. Il n'en a pas toujours été ainsi. Monsieur Robin reproduit (pag. 88) quelques paroles tirées d'un sermon que l'un des réformateurs de l'Angleterre, Latimer, prêcha devant le roi Edouard VI : « Je voudrais, dit-il au roi, que tu visitasses les prisons, cette chose recommandable dans un royaume chrétien. Je voudrais qu'il y eût des curés de prison et qu'on pût dire : le curé de Newgate, le curé de Fleat, et qu'ils fussent rétribués pour leur travail. » Et c'est au milieu du XVIe siècle que ces paroles durent être prononcées!!

L'ignorance et le crime marchent le plus souvent la main dans la main. De là le devoir d'instruire les prisonniers. Non pas qu'il convienne de chercher dans l'instruction *seule* la panacée du mal qui ronge la société; autrement les plus instruits seraient les plus purs... Et l'on sait si cela est! Mais, sans entrer dans le vif de la question, n'est-il pas permis de s'appuyer sur des chiffres éloquents pour soutenir que, pour régénérer les cœurs, il est bon, entre autres, d'éclairer les esprits? Ainsi, en France, la moyenne des illettrés est de plus du tiers, pour les condamnés des maisons centrales. Sur 18364 individus détenus dans ces grandes prisons, en 1867, 6867 étaient complètement illettrés. Ces chiffres se décomposent ainsi, pour les hommes et les femmes :

Hommes.

Illettrés	5213
Sachant lire	1954
Sachant lire et écrire	7188
Ayant reçu un enseignement supérieur à l'instruction primaire	631

Femmes.

Illettrées	1654
Sachant lire	616
Sachant lire et écrire	1094
Ayant reçu un enseignement supérieur à l'instruction primaire	14
Total . .	18364

Ces chiffres dispensent de tout commentaire.

Nous abondons également dans le sens de M. Robin, quand il revendique, pour le *travail*, une large part dans le relèvement des prisonniers, nous entendons pour le travail *industriel* qui permet au détenu d'aider sa famille et d'indemniser ceux à qui il a fait tort. Nous avons été nous-mêmes plus d'une fois témoin du bonheur qu'éprouvent les détenus, quand ils peuvent disposer d'une partie de leur pécule, pour restituer des sommes qu'ils s'étaient indûment appropriées.

Autre chose est le travail purement *pénal* qui, sous certaines formes surtout, a quelque chose de barbare. Qui est-ce qui ne frémirait d'indignation, en entendant M. Robin décrire cette énorme roue cylindrique appelée *trade-mill* qui est encore en usage dans certaines parties de la chrétienté? « J'ai vu fonctionner ce terrible instrument de peine. La roue était divisée, à sa partie supérieure, en plusieurs com-

partiments, sortes de petites cellules destinées à isoler les prisonniers les uns des autres. Ceux-ci, par l'effort qu'ils faisaient pour s'élever sur les degrés du cylindre et par leur propre poids imprimaient le mouvement au lourd appareil. Ce pénible exercice dure vingt minutes, et recommence ainsi la journée entière. Le nombre de tours prescrit par le règlement est de 14000 en un mois. Je n'oublierai pas l'impression de fatigue extrême qui se peignait sur la figure de ces malheureux. « Il faut que tous y passent un temps déterminé, selon la durée de la peine, » me fit remarquer le directeur de la prison...

Un autre membre du congrès, M. le Dr Wines, raconte quel fut l'effet du supplice du fouet dans un établissement pénitentiaire du Canada. « Il était infligé, à l'aide du martinet, dans le réfectoire, immédiatement après dîner, en présence de tous les prisonniers et des employés de la prison. Celui qui le subissait était un condamné de la pire espèce, qui venait de commettre une faute d'une gravité exceptionnelle. Le terrible instrument s'abattit sur ses épaules à plusieurs reprises. Le sang jaillissait des chairs déchirées. Le malheureux ne poussa pas un cri. Pas un de ses muscles ne fléchit. Aucun mouvement ne trahit la souffrance. Il se tenait debout, immobile, provoquant. Les prisonniers, ne respirant pas, attendaient la fin de l'épreuve; et, lorsque le dernier coup tomba, un bravo involontaire s'échappa de la poitrine de tous ces criminels, traduisant ainsi l'admiration qu'ils n'avaient pu réprimer pour cette constance et cette fermeté héroïques. »

On voit que cela est moralisant... comme la peine de mort.

Un dernier moyen de moralisation, ce sont les encouragements accordés à la bonne conduite, la faculté, pour les détenus, de s'amasser pour la sortie un pécule, la possibilité pour eux de figurer au tableau des grâces, moyens sans doute de stimuler le prisonnier à bien faire, mais auxquels nous ne voudrions pas, pour notre part, que l'on attachât trop d'importance; car, après tout, les principes qui sont à la base de ces moyens sont-ils autre chose que l'utilitarisme moral? Et puis, si le directeur n'est pas parfait, s'il est assez faible pour céder à des influences religieuses là où les deux cultes sont en présence, que d'injustices possibles!!

VI

La société n'a pas tout fait encore, quand elle a pourvu à ce que l'emprisonnement serve à moraliser le prisonnier. Il lui reste un double devoir à remplir.

Et d'abord le devoir de se préserver elle-même, en empêchant le malfaiteur endurci de commettre de nouveaux méfaits. Comment cela? En soumettant les libérés à la surveillance de la police, ou bien en transportant au loin ceux d'entre eux qui sortent de prison plus pervertis.

Puis surtout un devoir de charité. On se figure aisément la terrible position dans laquelle se trouvent, par la force des choses, la plupart des détenus libérés. Repoussés de partout, montrés au doigt, que deviendront ces malheureux, si la charité chrétienne ne leur vient en aide? De là les sociétés de patronage qui tendent à se multiplier. Dans la plupart des pays chrétiens, il s'est trouvé des cœurs généreux pour compâtir aux souffrances de ces pauvres créatures que la société accable si volontiers du plus écrasant mépris[1]. Ainsi, en Suisse, on a fondé, dans la plupart des cantons, des sociétés de patronage pour prévenir la récidive parmi les prisonniers libérés. Le canton de Saint-Gall a été le premier à s'occuper de cet objet. Lorsqu'on adopta le projet de fonder une maison

[1] Lire, à ce sujet, les pages émouvantes faisant partie du rapport présenté par M. Robin lui-même, pag. 204 sqq. de son livre.

pénitentiaire, on décida en même temps qu'une société de patronage, dont la mission consisterait à surveiller les prisonniers libérés, serait formée. La société devint un rouage essentiel du système... Les cantons de Zurich, de Berne, de Bâle, de Lucerne, de Thurgovie, d'Appenzell, de Vaud, de Glaris et d'Argovie ont aussi leurs sociétés de patronage. « Partout où ces sociétés existent, elles s'efforcent de mettre en garde le prisonnier libéré contre les entraînements du mal. Elles lui procurent des vêtements, des outils, et en général, plutôt les moyens de gagner sa vie par le travail qu'une assistance matérielle. »

En France, comme ailleurs, l'église protestante donne l'exemple. Qui ne connaît, au moins de nom, l'œuvre des dames protestantes de Saint-Lazare? Honneur à ceux qui, sans se laisser rebuter par les plus tristes expériences, ne se lassent pas de voir, dans les personnes les plus dégradées, des frères et des sœurs qu'il s'agit de réhabiliter devant Dieu et devant les hommes! Ils ont bien compris la Parole du Maître : « Ce que vous aurez fait au plus petit d'entre mes frères, vous me l'aurez fait à moi-même! »

VII

Ce résumé, quelque incomplet qu'il soit, peut donner une idée de la richesse des matériaux accumulés dans le livre de M. Robin.

La parole y est surtout aux faits et aux chiffres. Il sera lu avec intérêt par tous ceux qui s'intéressent à la question pénitentiaire, je veux dire par tous ceux dont le christianisme est autre chose qu'un « corps sans âme. »

Les questions sur lesquelles il jette une vive lumière sont nombreuses : ainsi la nécessité soit d'une transformation générale de l'ancien système d'emprisonnement en système cellulaire mitigé, soit de la multiplication des institutions préventives, soit surtout de la création de nombreuses sociétés de patronage à tous les degrés ressort clairement — ce nous semble — des documents analysés par M. Robin.

Ce n'est pas tout.

En étudiant la « question pénitentiaire, » vous sentirez votre cœur se serrer. Pauvre humanité! vous écrierez-vous.

Mais aussi vous apprendrez à mieux apprécier la majesté et la force de l'évangile, en voyant défiler devant vous ces œuvres innombrables de relèvement qui vont se multipliant dans la société chrétienne.

Singulier siècle que le nôtre! Siècle fécond en œuvres de destruction, en théories sociales d'une barbarie inouïe, en négations qui eussent fait reculer d'épouvante les sceptiques du XVI[e] siècle... Siècle fécond en œuvres de charité que nos aïeux d'il y a cent ans eussent tenues pour impossibles.

Une lutte formidable s'est engagée sur toute la ligne, entre l'esprit du bien et l'esprit du mal. Que les chrétiens ne se lassent point de rendre témoignage de leur foi par des œuvres où palpite la pure charité; qu'ils n'hésitent pas à s'attaquer vigoureusement aux manifestations, même les plus hideuses, du péché : la victoire sera à eux, mais à ce prix seulement.

AD. SCHAEFFER.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

—

Vaud.

Lausanne, juillet 1873.

M. Charles Porret, pasteur national à l'Abbaye, a été appelé à la chaire d'exégèse du Nouveau Testament et de théologie pratique dans la faculté de théologie de l'église libre. Comme par le fait de sa nomination, il devient membre du synode, la commission synodale, avant de confirmer le choix du jury, a dû demander à M. Porret son adhésion cordiale aux doctrines et aux institutions de l'église libre. « Je suis heu-

reux, a répondu ce frère, de pouvoir vous dire avant tout (ce qui ne sera pas inutile par le temps qui court) que je lis avec bonheur ces mots dans vos règlements : « l'enseignement de la faculté a le but de *former* » *des pasteurs*. » Quelle que soit la valeur de la science en elle-même, c'est de la pierre au lieu de pain, quand on ne la met pas au service de « l'édification du corps de » Christ. » Tel est le but dont je compte, avec la grâce de Dieu, ne me départir jamais, si vous me confiez l'enseignement de vos futurs pasteurs

» J'en viens à l'objet essentiel de votre demande..... Je suis pleinement d'accord non-seulement avec la profession de foi, mais aussi avec les principes ecclésiastiques formulés dans la constitution de l'église. Placé par la providence de Dieu dans une église nationale, je n'en ai pas moins eu, dès mes études en théologie, l'intime conviction que l'état normal de l'église est l'indépendance de l'état... C'est dire que je donne mon entière adhésion à votre organisation ecclésiastique... »

Après cette déclaration, la commission synodale s'est empressée de confirmer la nomination de M. Porret, nomination qu'il a acceptée en ces termes : « Je vous remercie de la confiance que vous voulez bien me témoigner en m'appelant comme professeur dans votre Faculté. S'il fallait avant tout de la force, des capacités pour entrer dans cette œuvre, j'aurais reculé devant la tâche. Mais dans la ferme persuasion qu'ici, comme pour toute autre activité chrétienne, le plus faible est fort quand il est revêtu de la vertu d'en haut et que la puissance du Seigneur se consomme en lui, je vais à vous avec toute ma faiblesse, attendant ma force de la grâce suffisante de Jésus-Christ. Vous me recevrez donc, je vous en prie, comme un ouvrier plein d'infirmité et d'impuissance. Aussi je compte, en entrant au milieu de vous, sur la coopération des prières des membres vivants de l'église. Il ne faut rien moins que la certitude d'être envoyé par le Seigneur, pour me donner quelque courage, quand je mesure la grandeur et l'excellence de ce ministère... »

P. B.

Neuchâtel.

10 juillet 1873.

Notre constitution va être soumise à l'épreuve de la révision. Le peuple aura à se prononcer, les 12, 13 et 14 septembre, par oui ou par non sur le sort de quatre articles plus ou moins importants de la constitution, mais dont le seul vraiment intéressant au point de vue religieux est l'art. 71, se rapportant aux relations de l'état et de l'église. Ce projet de révision a été voté par le grand conseil ensuite d'une demande d'environ six mille pétitionnaires. La moitié de ce chiffre suffisait pour faire soumettre au peuple la question de la révision ; le nombre de six mille, atteint sans difficulté, montre quelle importance on attache dans le moment actuel à une solution de la question ecclésiastique autre que la loi votée récemment par notre autorité législative. En attendant, cette dernière loi demeure *en suspens*, selon l'expression usitée, mais elle ne déploie pas ses conséquences pratiques.

Les deux mois qui nous séparent du moment du vote populaire seront infailliblement consacrés à préparer et à former l'opinion. Les arguments pour et contre une révision qui entraînerait à sa suite la séparation de l'église d'avec l'état vont être repris et développés avec une nouvelle vigueur. Mais le débat ne peut plus être purement théorique, car un élément pratique, d'une grande importance, y a trouvé place et ne peut plus être passé sous silence, c'est la nouvelle loi demeurée en suspens. De l'avis de tous, elle consacre la subordination de l'église à l'état. Dès lors la question se simplifie à mesure qu'elle se dégage de l'inconnu et revêt un caractère pratique. Il s'agit de se prononcer pour la liberté ou pour la dépendance de l'église. En employant ce mot de dépendance, je ne me dissimule pas que, conformément aux aspirations politiques de l'époque, cette dépendance se transformerait assez rapidement en asservissement. Ainsi donc, liberté ou asservissement pour l'église, voilà, sans ambages, les deux points que doivent considérer ceux qui seront appelés à voter au mois de septembre prochain. Si la liberté sort triomphante du scrutin, les conditions

de cette forme nouvelle de l'église seront arrêtées sans doute par une assemblée constituante, qui aurait l'honneur de couper le câble et de laisser le vaisseau de l'église voguer vers ses destinées nouvelles.

Le moment est solennel, car il est décisif. Si la majorité du peuple ne se laisse pas convaincre par l'appréhension d'un danger imminent, elle ne retrouvera plus jamais une situation telle qu'elle semble providentiellement préparée. Les indices paraissent favorables et le succès n'est pas loin, à la condition que les préoccupations politiques ne viennent pas embrouiller la question. C'est là le véritable danger.

W.

Allemagne.

Juillet 1873.

La *Nouvelle Gazette évangélique* de Berlin n'est pas contente de votre correspondant d'Allemagne. « De Pressensé, Doumergue et autres s'épuisent en invectives dit-elle, contre la nouvelle Allemagne à cause de sa politique ecclésiastique. Même le *Chrétien évangélique* de Lausanne lance sa note dans ce concert de tirades sur une fausse liberté appartenant à l'église. »

En revanche, ce journal doit être très content de l'effet produit par ces lois, dont je me suis permis de relever les excès. Il a demandé à cor et à cris la guerre avec Rome. *Alea jacta est.* Les évêques prussiens viennent de proclamer qu'ils ne se soumettront pas aux nouvelles lois ecclésiastiques. Les hommes qui ont maintenu que le vice de ces lois ne pouvait manquer, un jour ou l'autre, de produire ses tristes conséquences ont eu raison contre ceux qui se flattaient que l'état ne se trouverait pas dans l'obligation d'user de l'entière compétence qu'elles lui accordent, c'est-à-dire de se faire persécuteur pour ne pas se déclarer impuissant.

La première conférence des évêques, tenue à Fulda le mois dernier, a pu entretenir des illusions. Ce sont gens accommodants et souples. Leur lettre aux fidèles revendiquait alors leur droit d'obéir au pape et en même temps annonçait tout leur désir d'obéir au gouvernement. On se moqua beaucoup de la *Germania,* l'organe ultramontain, qui, disait-on, prenant ses vœux pour des faits, voyait dans la circulaire épiscopale la proclamation de la résistance. On sourit aussi des évêques, qui, après quelques manifestations bruyantes, finissaient par se ranger, exhortant simplement leurs ouailles à la prière, et n'employant aucune violence de langage.

Les moqueurs avaient peut-être raison alors. Mais voici que, en France, la droite renverse le gouvernement de M. Thiers et s'efforce de remplacer la république par une monarchie de droit divin, et en tout cas inaugure une forte réaction cléricale. Les évêques tiennent les portefeuilles ministériels et le *Syllabus* tend à devenir la constitution française. Nos évêques allemands en sont ragaillardis. La patte de velours laisse voir les griffes, qui écrivent ce qui suit, en date du 26 mai :

« Nous ne sommes pas en état de coopérer à l'exécution des lois publiées le 15 courant. Elles sont une négation complète du principe d'après lequel les peuples chrétiens dans les divers états ont vu depuis Constantin-le-Grand régler les rapports entre l'état et l'église, principe qui reconnaît dans l'état et dans l'église deux pouvoirs différents établis de Dieu, qui, vu la multiplicité des points de contact et la complexité des rapports, sont tenus, lorsqu'il s'agit de fixer les limites de leurs attributions, de ne pas procéder séparément et de ne pas fixer arbitrairement les limites et les bornes, mais de s'entendre préalablement à l'amiable sur les mesures et les dispositions à prendre. L'église ne peut pas reconnaître ce principe de l'état païen, que les lois de l'état sont la seule source du droit, et que l'église ne possède pas d'autres droits que ceux que lui confèrent la législation et la constitution de l'état ; elle ne peut pas reconnaître un tel principe sans nier la divinité de Jésus-Christ, de sa doctrine et de l'église qu'il a fondée, sans faire dépendre le christianisme lui-même de la volonté arbitraire des hommes. Reconnaître les lois nouvelles serait renoncer à tous les autres droits historiques et positifs de l'église en Prusse, car la législation, comme source unique du droit, pourrait à l'avenir les supprimer tous sans exception, selon son bon plaisir. »

Suivent les signatures des deux archevêques de Cologne et de Posen et de dix évêques prussiens.

Cette pièce est nette, raide et bonne... à moitié ! Pourquoi les évêques ont-ils toujours le malheur de professer le libéralisme quand ils se trouvent en présence de plus fort qu'eux et d'oublier leurs belles théories quand ils sont au pouvoir ? Cette infirmité plus ou moins naturelle ne leur conquiert pas les sympathies, quand ils les méritent réellement. Ensuite, leur langage hautain, l'affirmation moins précise de leurs devoirs envers l'état, reconnus dans le rescrit de Fulda, ne laissent que trop apercevoir leur confiance dans une intervention efficace du dehors. Le sérieux de l'affaire, c'est que voilà les deux adversaires descendus en champ clos. La mêlée va commencer.

Les partisans religieux et politiques des nouvelles lois triomphent des adhésions qui leur viennent du camp évangélique décidé. A ce point de vue, une conférence des pasteurs des provinces rhénanes du sud, qui a eu lieu le 8 mai, a produit une grande sensation. S'appuyant sur le traité du professeur Sohm, de Strasbourg, que j'ai eu raison de vous signaler comme le manuel du jour en fait de droit ecclésiastique, la conférence a reconnu la légitimité des mesures prises par la Prusse. La restriction, naïvement ajoutée à son approbation, ne devrait-elle pas ouvrir les yeux sur les dangers cachés dans les flancs de ces lois : « Elle déclare, dit-elle, que ces lois ne nuiront pas à l'église, *pourvu qu'elles soient appliquées dans un esprit ami de l'église.* » Je n'ai rien dit de plus fort à ce sujet, en parlant de la situation actuelle de l'église protestante : sa liberté, sa vie dépendent désormais de l'arbitraire d'un ministre, des dispositions personnelles du prince régnant. Aussi on regarde avec inquiétude du côté de l'avenir. Ce n'est un mystère pour personne que le prince impérial et sa femme sont libres-penseurs. L'empereur est attaché à l'orthoxie ; s'il s'entoure d'hommes comme Falk, Hermann, c'est qu'il les croit plus orthodoxes qu'ils ne le sont en réalité. Il est persuadé que les nouvelles lois ne font point de tort à l'église protestante, c'est pour cela qu'il les a sanctionnées.

Cependant, ainsi que les évêques, les protestants se plaignent de ce que l'église n'est pas consultée, non-seulement lorsqu'il s'agit de régler ses rapports avec l'état, mais même pour la question de sa propre organisation. De son plein gré, et c'est un bon mouvement, le ministre Falk veut donner des attributions plus étendues aux anciens de chaque paroisse. Mais les synodes devraient délibérer là-dessus et non pas le ministre seul ou le conseil ecclésiastique supérieur seul, assez jaloux de ses priviléges. Quand comprendra-t-on que la réforme de l'église doit partir non du sommet, mais de la base, le sommet pouvant bien n'être qu'un de ces couronnements d'édifice inachevé qui jurent avec le style de l'œuvre dans son ensemble ?

Que sera cette réorganisation ? Qu'on en juge d'après les principes d'une commission recrutée dans les diverses fractions de la chambre : elle est d'avis de procéder aux élections des nouvelles autorités de l'église sans considération du point de vue dogmatique et sur la base de l'autonomie de l'église : ce sera l'anarchie légalement constituée.

Les satellites de la Prusse entrent dans son mouvement ; les lois ecclésiastiques prussiennes vont être adoptées dans la Hesse-Darmstadt. Un pasteur de la Hesse-inférieure a été condamné pour avoir attaqué le gouvernement prussien à leur occasion.

Aux renseignements que je vous ai donnés sur les étudiants en théologie en Allemagne, je dois ajouter que la faculté luthérienne de Leipzig en compte 421. Les facultés libérales de Giessen, Marbourg et Heibelberg en ont excessivement peu. Les étudiants catholiques ne sont guère plus nombreux ; à Pâques, un étudiant s'est inscrit à Breslau.

Deux conversions ont récemment préoccupé les esprits. La première, et de l'aveu général la moins intéressante, celle du Dr Hager, pasteur luthérien, qui a passé au catholicisme. Le dimanche avant la rupture, il avait encore confirmé ses catéchumènes. Il appartenait au luthéranisme le plus prononcé, et maintenant il est rédacteur d'une feuille populaire cléricale. L'opuscule justificatif qu'il a publié ne ren-

ferme pas trace d'une lutte intérieure quelconque, mais de violentes attaques contre le protestantisme, qu'il dit n'être que fausseté, mensonge et calomnie.

La seconde conversion est celle du chanoine de Richthofen, de Breslau, qui s'est prononcé pour les vieux-catholiques contre l'infaillibilité papale. Il est le neuvième prêtre de Silésie qui abandonne l'église romaine. M. de Richthofen est né en 1832. Il fit d'abord des études de forestier, puis embrassa librement la théologie. Il est prêtre depuis 1867. On lui reconnaît une vie sans tache, une piété aimable et humble. Sa position élevée, sa noble déclaration de principes ont donné un certain éclat à sa démarche.

Il paraît que le chapitre de la cathédrale de Breslau n'est pas le seul qui renferme des éléments catholiques libéraux. Les chapitres de Rottembourg, de Trèves, de Cologne en ont, mais qui n'osent s'afficher.

Le 4 juin marquera une date importante dans l'histoire du vieux-catholicisme en Allemagne. Une centaine de délégués de communautés et d'associations vieilles-catholiques, réunis dans l'église de Saint-Pantaléon, à Cologne, ont nommé, à peu près à l'unanimité, évêque-missionnaire le Dr Joseph-Hubert Reinkens. Il y a eu 77 voix données, dont 20 d'ecclésiastiques. Le Dr Reinkens n'a accepté la délicate et difficile mission qui lui est confiée que sur les vives instances de ses amis.

Le nouvel évêque est né à Burtscheid près Aix; après avoir terminé ses études à Bonn, il fut ordonné prêtre à Cologne en 1848. Il entra ensuite dans la carrière professorale à Breslau. Il est connu dans le monde littéraire pour ses écrits sur Clément d'Alexandrie, Hilaire de Poitiers, Martin de Tours, etc. Son caractère est à l'abri de toute attaque.

Les dispositions proposées par la commission pour l'organisation du culte vieux-catholique et acceptées par les délégués dans une séance qui a précédé l'élection de l'évêque, sont assez importantes pour que je les résume ici :

Art. 2. L'évêque élu prête à l'assemblée électorale ou à ses délégués le serment d'observer et d'exécuter les principes contenus dans ces dispositions.

Art. 3. Il demandera au gouvernement prussien, puis aux autres gouvernements de l'Allemagne sa reconnaissance officielle.

Art. 4. Il exerce tous les droits et accomplit tous les devoirs qui lui incombent d'après le droit canon. En attendant la reconnaissance légale, il se bornera aux actes sacramentaux et liturgiques relevant de ses fonctions.

Art. 5. L'évêque est chargé de la direction de la communauté vieille-catholique, de concert avec la commission synodale, qui devra être élue chaque année par le synode, et se composera de quatre ecclésiastiques et de cinq laïques.

Art. 6. Les séances de la commission synodale sont présidées par l'évêque.

Art. 9. L'évêque convoquera régulièrement le synode dans la semaine de Pentecôte. Des séances extraordinaires pourront avoir lieu à la demande de la commission synodale.

Art. 12. Sont membres du synode :

a) L'évêque et la commission synodale;

b) Tous les ecclésiastiques catholiques;

c) Un délégué pour chaque communauté ou association par cent membres hommes. Les communautés peuvent se grouper pour atteindre ce chiffre.

Art. 13. Chaque communauté choisit librement son pasteur et s'entend avec lui pour son traitement.

Art. 14. L'évêque installera les pasteurs nommés par les communautés.

Art. 15. Nous déclarons expressément que :

a) Les articles qui précèdent ne doivent pas servir de prétextes pour porter atteinte aux dispositions légales en général, ni à celles qui concernent la nomination à des fonctions ecclésiastiques, la gestion des biens des églises, etc. (Ceci a trait aux récentes lois.)

b) Les droits établis seront respectés.

c) Nous persistons à déclarer que nous restons membres de l'église catholique et que nous avons des droits à la jouissance de ses biens, etc.

d) En conséquence, nous ne reconnaissons le droit de disposer des biens ecclésiastiques qu'en tant qu'ils consistent exclusivement en dons volontaires, mais nous

nous soumettrons sur ce point aux prescriptions des lois de l'état.

Voilà certainement un projet d'organisation presbytérienne digne d'approbation à plus d'un titre. Hommage est rendu par des catholiques à ce qu'ils ont si souvent condamné chez les protestants. Ce qui m'inquiète, c'est l'intention des vieux-catholiques de se faire donner la consécration gouvernementale. L'union de la nouvelle église avec l'état, voilà l'écueil où elle sombrera. Dans les circonstances actuelles, elle deviendra, sur cette pente, un instrument politique entre les mains de M. de Bismark, pour la réalisation de son rêve d'une église nationale allemande. La soumission de la nouvelle église à l'état, sa couleur politique, hautement proclamée dans le banquet qui a suivi l'élection de l'évêque, par l'évêque lui-même, y poussera les masses, non par conviction religieuse, mais par politique. Au point où les choses en sont en Allemagne, la question se posera, non entre une église fidèle et une qui ne l'est pas, mais entre une église nationale, allemande, et une église étrangère, romaine. L'effort des hommes qui sont à la tête des affaires va tout dans le sens de faire juger hommes et choses dans leurs rapports avec la patrie allemande. Comme l'Allemagne est actuellement enivrée de sa gloire, de sa force, de ses conquêtes, d'elle-même en un mot, le gouvernement n'aura pas de peine à la pousser dans une église qu'il lui représentera comme la seule véritablement allemande, quand la résistance provoquée par ses décrets dira à tous que l'autre église n'a plus la conscience de ses devoirs envers son pays. La protégée de l'état perdra à cet honneur dangereux, à cette faveur immense, son indépendance, sa dignité, autrement dit sa raison d'être, et ce qui fait la vie d'une église digne de ce nom.

Avant de finir, un trait de mœurs ecclésiastiques. Dans une paroisse luthérienne d'Alsace, le directoire s'obstine à maintenir un pasteur rationaliste. Quatre des membres du conseil presbytéral fréquentent un temple dissident et y prennent la cène. Le directoire les avertit que c'est contraire à leurs devoirs comme membres du conseil presbytéral de l'église nationale. Les accusés répliquent qu'ils n'entendent pas se placer en face de l'église nationale dans une attitude différente de celle qu'ils ont toujours eue, qu'ils n'appartiennent pas à une église libre, que leur fréquentation d'un autre culte que le culte établi est un acte de leur vie privée, ne relevant que d'eux-mêmes, que tant que le directoire leur refusera un pasteur qui prêche conformément à la doctrine de l'église, ils prendront la liberté d'aller chercher leur édification ailleurs. En réponse, le directoire, libéral, les révoque de leurs fonctions de conseillers presbytéraux.

S.

Etats-Unis.

La fin du mormonisme.

Juin 1872.

Les journaux ont annoncé l'abdication du chef des Mormons et son départ de la colonie qu'il a fondée au sein des Montagnes Rocheuses et qui, depuis plusieurs années, était en voie de transformation.

Brigham Young aurait-il réfléchi aux raisons qui ont rendu sa position intenable? Aurait-il porté sur elle le même jugement que son confrère du Vatican ? C'est ce que je ne saurais dire. Mais il faut au moins lui rendre la justice de reconnaître que, s'il a su, avec son habileté accoutumée, choisir pour son départ le dernier moment propice, il n'en est pas moins descendu avec une certaine dignité de la position élevée où il avait su se maintenir si longtemps. On retrouve là, jusque sous l'habit d'un aventurier doublé de fanatisme, les traces profondes de l'éducation foncièrement démocratique que donne la vie américaine.

Le moment n'est pas encore venu de juger le chef mormon, car, d'abord le mormonisme, plus ancien que Young, lui survivra probablement aussi. C'est un singulier spectacle que cette apparition, au sein du XIX[e] siècle, d'une seconde édition de l'anabaptisme du XVI[e]. Il a fallu aujourd'hui comme alors la présence d'un certain degré de décomposition sociale pour produire un tel résultat. Le mormonisme, en effet, comme son prédécesseur, a bien pu revêtir

une couleur religieuse qui lui a servi de recommandation et de passeport auprès de ses amis ; mais, au fond, c'est une intrigue mondaine menée par des gens habiles. Si l'on peut refuser à Young le titre de prophète, on est obligé de lui accorder le diplôme de *politique* consommé.

Il ne faudrait pas conclure de ce qui précède que le côté religieux du mormonisme n'est pas sérieux. Au contraire, c'est ce qui a fait sa force ; c'est par là que les habiles l'ont exploité. L'histoire du mahométisme et celle du papisme nous offrent des exemples analogues. Il y a là une leçon pour ceux à qui Christ a remis le soin de diriger ses églises. Qu'ils se gardent d'en faire ou de les laisser devenir les instruments des calculs politiques et des ambitions personnelles, Christ est leur chef et leur but ; c'est par Lui seul et pour Lui seul qu'elles doivent subsister. Toute autre marche est pour elles une trahison.

Cependant le mormonisme lui-même a des prétentions à l'orthodoxie. Ses adeptes se disent « les saints des derniers jours. » On demandera comment ils justifient ce titre ; mais s'ils répondaient : Et vous, comment justifiez-vous le vôtre ? la réponse serait-elle toujours facile ? Il faut le reconnaître, la charité, ici comme ailleurs, nous est indispensable. Ce sera du reste le moyen d'être juste, et il faut l'être même avec les mormons.

Comme toutes les autres erreurs, c'est aux portions de vérité qu'il renferme que le mormonisme a dû ses succès. S'adressant de préférence aux classes ignorantes, il ne s'est guère soucié que des apparences ; mais il a soigneusement revêtu toutes celles qui pouvaient lui être utiles et surtout celles d'une complète spiritualité, tout en conservant les bases les plus charnelles possibles. Ne retrouve-t-on pas cette même antithèse à Rome, à la Mecque et ailleurs ?

C'est donc encore ici une de ces royautés religieuses qui, sous prétexte de n'avoir aucun rapport avec les autres royautés, s'arrogent le droit de les dominer toutes ; un prince à la fois spirituel et temporel, ecclésiastique et mondain, un prétendu vicaire de Dieu sur la terre, un faux prophète qui se donne pour le seul vrai. Ne fallait-il pas à l'église une tête unique et visible ? Voici donc le pape du Lac Salé. Moïse n'avait-il pas soixante-dix anciens et douze chefs de tribus ; Jésus soixante-dix disciples et douze apôtres ? Le pape de Rome aura un entourage analogue et celui des mormons aussi. Mahomet, lui, a su ou osé être plus original ; aussi on lui empruntera la polygamie. Cependant, il est juste de dire que sur ce point Smith, le premier prophète mormon, s'était prononcé négativement. M. Darwin pourrait peut-être nous expliquer par la théorie des évolutions comment la polygamie s'est greffée sur un tronc qui ne la produisait pas dans l'origine. Du reste, il importe peu.

Ce qui importe davantage, c'est que les fondateurs du mormonisme ont tenu à serrer, d'aussi près que possible *quant aux apparences extérieures*, le modèle de l'église primitive. La concentration des propriétés de tous entre les mains des chefs découlait tout naturellement du chapitre II du livre des Actes et convenait parfaitement aux projets administratifs de ces messieurs. — Pour plus d'exactitude encore, le baptême par immersion étant revenu en vogue, on jugea bon de l'adopter. La puissance miraculeuse des apôtres ne pouvait pas, il est vrai, être imitée, comme le prophète Smith en fit l'épreuve un jour à ses dépens, ainsi que Mahomet. Comme ce dernier aussi, il s'en tira effrontément par un jeu de mots. Restait la grande doctrine chrétienne de l'effusion du Saint-Esprit sur les croyants. On aurait pu penser qu'ici l'imitation était trop audacieuse pour être tentée. Elle le fut cependant. L'imposition des mains, à défaut des langues de feu, en fut déclarée le signe infaillible. Désormais la foi mormone pouvait marcher le front levé ; n'avait-elle pas, elle aussi, ses garanties ?

Ce fut donc avec cet étendard où se mêlaient les couleurs du papisme, de l'anabaptisme et du judaïsme que les saints des derniers jours se présentèrent au monde. Le langage des Ecritures était sur leurs lèvres ; ils annonçaient comme sur le point de s'accomplir en leur faveur et sur cette terre même les plus belles promesses faites à la foi. Ils parlaient de repentance, de conversion, de salut. Tout pleins de leurs espérances et de leurs projets, ils annonçaient un pays de la promesse, un royaume

de Dieu sur la terre ils le montraient aux extrémités de l'horizon ; ils en décrivaient les avantages, et cela de préférence aux populations pauvres des villes et des campagnes. Il n'en fallait pas tant pour leur donner du succès. On ne saurait dire dans quelle proportion la ruse s'alliait chez eux au fanatisme ; mais il est difficile de douter de la sincérité de quelques-uns de leurs émissaires. Un fait démontre l'*apparence* scripturaire de leurs prédications, c'est que les populations protestantes leur fournirent un plus grand nombre de prosélytes que les populations catholiques. Ce fut dans les pays du nord de l'Europe, en Angleterre, en Danemark, en Suède qu'ils eurent le plus de succès. Des Allemands, des Français, des Suisses et des Italiens, mais en petit nombre, se laissèrent aussi séduire.

Pendant que la propagande mormone s'organisait, l'établissement primitif de l'Illinois, assailli par les populations environnantes qui y voyaient, non sans raison, un ramassis d'aventuriers peu recommandables, s'était transporté du sein des prairies au milieu des Montagnes Rocheuses, des rives du Mississippi sur celles du Lac Salé, où ils espéraient être pour longtemps à l'abri des entreprises des Gentils (c'est ainsi qu'ils appellent tout ce qui n'est pas mormon).

Ils venaient à peine de s'arrêter dans l'Utah (c'est le nom indien du territoire qu'ils occupent) que l'expédition du général Frémont, en traversant ce pays pendant la guerre des Etats-Unis avec le Mexique, pour aller soumettre la Californie aux autorités de Washington, vint leur apprendre qu'ils n'étaient pas encore hors de la portée de leurs adversaires. Aussi furent-ils sur le point de se remettre aussitôt en marche pour se mettre à la recherche d'une autre Canaan. Mais, rassurés en voyant l'attention des Américains se tourner vers des questions plus pressantes, et surtout par les dispositions favorables que leur manifestèrent toujours les meneurs du parti esclavagiste, ils se décidèrent à fonder à Salt Lake City ce qu'ils paraissaient considérer comme leur établissement définitif.

Ce nouvel Israël, ayant à son tour franchi le désert, songea donc à se constituer en nation, à l'imitation de l'ancien. Chose naturelle, car le mormonisme est avant tout une religion nationale, un système politico-religieux. Cela ne se trouve pas dans les données du Nouveau Testament, aussi l'on eut recours à l'Ancien. Au chef unique et visible, à la fois temporel et spirituel, correspondait naturellement un temple unique aussi, dont le plan gigantesque, bientôt élaboré, ne tarda pas à entrer en voie d'exécution. Comme il fallait un lien social à la foule ramassée de tous les pays, la musique et la danse religieuse furent introduites comme éléments du culte, à l'imitation du roi David, comme on eut soin de le dire. En qualité de chef de l'église, le chef mormon était *spirituellement* l'époux non-seulement de l'ensemble, mais encore de chacune de ses parties et surtout de celles pour lesquelles il se sentait le plus d'affinité. Autorisé de l'exemple de Salomon, Young, comme le roi des anabaptistes de Munster, établit donc la polygamie à son profit et à celui de ses acolytes. Bien qu'officiellement proclamée à l'usage de tous, elle demeura une institution essentiellement aristocratique, chose facile à comprendre si l'on se souvient que l'état-major mormon concentrait entre ses mains non-seulement le pouvoir mais aussi la fortune de la communauté. C'est sans doute ce qui a fait dire à l'écrivain anglais Hepworth Dixon qu'après tout, les mormons n'avaient fait que sanctionner ouvertement ce qui est pratiqué en secret par la plus grande partie de l'aristocratie européenne. Du reste, à l'autre bout du continent américain, l'aristocratie des plantations n'agissait guère mieux. Cela explique pourquoi, sous son influence prépondérante, les protestations des Américains les plus respectables au sujet de la polygamie restèrent sans effet. L'expédition entreprise contre les mormons, sous la présidence de Buchanan, ne fut qu'une pauvre satisfaction donnée à la conscience publique. Organisée par des intrigants politiques et dirigée par un officier du Sud, elle fut conduite mollement et n'aboutit pas. Les mormons se bornèrent à reconnaître en principe les autorités de Washington et l'on cessa de les inquiéter. Pendant la guerre de la sécession, ils eurent soin de demeurer neutres, malgré les invitations de la confédération du Sud.

Cependant une population *gentile*, comme on disait, s'infiltrait peu à peu dans le territoire mormon. Les allées et les venues des populations minières des pays voisins, l'établissement d'une route postale, puis d'un télégraphe et enfin le chemin de fer du Pacifique achevèrent de dissiper l'isolement de la colonie mormone et amenèrent de continuels frottements entre elle et le monde extérieur. Les mécontents (il y en a partout, paraît-il), commencèrent à résister au despotisme des chefs; le zèle des néophytes était passé chez un grand nombre et les inconvénients du système étaient devenus évidents. Parmi les mormons euxmêmes, un parti se forma, qui déclarant la polygamie hors de saison, demanda qu'elle ne fut plus autorisée. C'est devant cette influence croissante que Brigham Young, abdiquant son pouvoir, vient de partager la fortune qu'il avait amassée entre les nombreux enfants dont il est le père. Disons que la prédication des missionnaires de diverses dénominations, inaugurée en face d'une opposition menaçante, n'a pas été étrangère à ce dénouement.

Chose singulière! au moment même où le mormonisme paraît en pleine déroute, une pétition de quelques femmes du Massachusetts vient de demander à la législature de cet état d'autoriser la polygamie *pour ceux qui ont le moyen d'entretenir plusieurs femmes*. Les pétitionnaires fondent leur demande sur ce que le mariage étant l'état naturel de la femme et que beaucoup d'entre elles ne pouvant y arriver sous le système monogame, il doit leur être permis d'y arriver autrement. Ces pétitions coïncident étrangement avec le mouvement en faveur de l'admission des femmes à l'activité politique. Tout cela indique un malaise général, une transformation de la société qui, après avoir essayé de tout, sera bien obligée d'en revenir à reconnaître et à accepter une loi supérieure à celle des instincts matériels. La science humaine peut célébrer ses triomphes; elle, non plus, n'a point atteint l'infaillibilité. L'expérience humaine n'a encore produit d'autre certitude que celle de la vanité de la sagesse humaine. Pas plus que Salomon, Brigham Young n'a pu trouver la paix dans ses succès. L'image vivante du Dieu d'amour et de sainteté, Christ, le parfait miroir de la loi divine, demeurera la seule source de l'éternelle vérité au milieu des erreurs humaines.

Je n'ai rien dit du livre de Mormon, dont le nom s'est transmis à la secte et que l'on a décoré du nom de *Bible*. Ce ramas de visions creuses, soi-disant tombé du ciel, ne figure guère dans la propagation de la foi mormone. C'est par les emprunts faits à l'Ecriture sainte que les *Saints des derniers jours* ont obtenu leur influence. Ce fait, aussi rassurant que triste, parce qu'il montre le remède à côté du mal, est une preuve de plus de la nécessité d'étudier sincèrement et humblement l'Ecriture. Il montre le danger de mettre son jugement, que la passion fait si souvent vaciller, au niveau de la Parole écrite. C'est des aberrations de la raison humaine que proviennent les abus de la foi.

L'erreur ne doit ses succès qu'à la portion de vérité qu'elle renferme. C'est de cette porte qu'il faut s'emparer pour faire pénétrer la vérité tout entière dans la citadelle de l'âme. C'est autre chose que de transiger avec le mensonge et de se laisser prendre aux feintes de l'ennemi. La prudence est autre chose que la lâcheté, la circonspection autre chose que la timidité, la patience autre chose que l'indécision, les compromis autre chose que de l'habileté. Surveiller l'ennemi, ce n'est pas négocier avec lui. Chercher et attendre l'occasion en se tenant prêt à en profiter, ce n'est pas trahir. Bienheureuse la sentinelle qui sera trouvée fidèle.

L. F. V.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AGNÈS JONES. Souvenirs recueillis par sa sœur. — Paris, Sandoz et Fischbacher, éditeurs. 1873.

Que reste-t-il à dire de cet excellent ouvrage, après la préface si complète et si judicieuse qui le précède?

Agnès Jones se présente à nous tout d'abord comme une jeune fille active, douée

d'une volonté énergique, persévérante dans ce qu'elle entreprend. On n'aperçoit chez elle aucune trace de ces dispositions rêveuses qui énervent l'intelligence et consument souvent la meilleure partie de l'existence des jeunes filles. Agnès jouit des affections de famille qui l'entourent et fait du bien à tous ceux qu'elle rencontre sur sa route : elle se plaît à visiter les pauvres et les malades, sans s'attribuer néanmoins une vocation particulière à cette œuvre; elle vit simplement sous le regard de Dieu, comme une enfant qui s'attend à son père, ne choisissant pas, obéissant et acceptant le devoir que le Seigneur lui impose.

Durant les quatre années qu'Agnès Jones passe dans sa famille, à Fahan, nous assistons à l'épanouissement de la jeunesse dans ce qu'elle a de plus vivant, de plus heureux et de plus aimable, avec un parfum d'oubli de soi et d'humilité qui pénètre l'âme et le cœur d'une douce et bienfaisante influence. Après ce temps, Agnès obéissant à la volonté supérieure qui la guide, part pour Kaiserswerth, du plein consentement de sa mère. Pauvre mère! cette première séparation, qui ne devait durer que quelques semaines, se prolonge durant plusieurs mois, et Agnès ne retourne plus à la maison paternelle qu'en visites passagères!... A Kaiserswerth, elle se met immédiatement à l'œuvre, et partage, sans hésitation comme sans réserve, la vie des diaconesses, vie d'activité, de renoncement et d'obéissance absolue. De retour en Angleterre, Agnès s'associe à l'œuvre des femmes de la Bible à Londres, puis elle fait un séjour à l'hôpital de Saint-Thomas afin de s'y perfectionner dans les soins à donner aux malades. Enfin, après beaucoup d'hésitation, elle accepte la difficile tâche de chercher à réformer l'infirmerie de la maison de pauvres (workhouse) de Liverpool. Pendant trois ans consécutifs, elle se consacre entièrement à cette œuvre, luttant avec courage contre des obstacles presque insurmontables, travaillant en Dieu et triomphant par sa force toute puissante, jusqu'à ce que, atteinte du typhus, elle succombe après quelques jours de maladie.

Aux yeux du monde sa tâche n'était que commencée; aux yeux de Dieu elle était achevée. Agnès Jones avait aimé jusqu'à donner sa vie pour son Sauveur et pour ses frères.

Qu'il fait bon rencontrer une de ces existences saines et heureuses, une de ces âmes qui se développent sans agitation, une de ces individualités assez fortes et assez dévouées pour se donner complétement sans jamais se reprendre!... Qu'il est bienfaisant de contempler une telle vie et de rechercher à genoux le principe d'une telle activité et d'un pareil dévouement! Voici, dit la préface, « le secret de l'action puissante qu'Agnès Jones exerçait sur ses gardes-malades et sur tous les habitants de cet immense établissement. Elle les amenait à la source où elle puisait ses forces, sa vie, sa paix : elle étudiait avec ses gardes-malades, comme avec ses malades, la Parole de Dieu. Il est très remarquable de voir comment, par des instructions simples et pratiques, elle prenait sur les âmes une immense influence. Elle avait acquis une connaissance profonde des saintes Ecritures, elle savait en faire l'application à toutes les circonstances de la vie. Les cœurs les plus durs étaient touchés. Elle captivait ceux qui n'avaient jamais encore pensé à leur salut. Nous voudrions attirer l'attention sur cette portion de l'œuvre d'Agnès Jones dans le workhouse de Liverpool, afin que les femmes qui se sentent appelées à consacrer plus ou moins de temps aux œuvres chrétiennes, apprennent ici une fois de plus que c'est la Parole de Dieu qui doit guider leurs pas et fortifier leur cœur; que ce n'est pas en théologiens qu'elles sont appelées à l'étudier et à la faire connaître, mais par ces explications simples, par ces traits lumineux que le Saint-Esprit et l'expérience personnelle inspirent, et qui ne se laissent trouver que par ceux qui, comme le chercheur d'or, se livrent à un travail assidu et persévérant. »

Ce qui nous paraît caractériser Agnès Jones, c'est sa constante dépréoccupation d'elle-même. Si elle a beaucoup travaillé, c'est qu'elle ne s'est jamais recherchée elle-même. Elle n'est pas davantage un de ces cœurs secs et arides, fermés aux beautés de la nature ainsi qu'à toutes les joies que Dieu répand si abondamment sur notre route. Elle aime passionnément sa vie de famille, ses fleurs, ses montagnes. Elle aime

out ce qui est beau et aimable, mais auessus de tout elle aime les âmes, et, les eux fixés sur Jésus, elle abandonne tout our lui obéir.

Pousserons-nous maintenant le cri de uerre de miss Nightingale! Ah! nous voulrions qu'il trouvât un écho réel dans toues ces existences dépouillées, isolées, qui 'usent et se consument en vain!... Que de orces vives qui se perdent faute d'aliment; ue d'intelligences supérieures qui s'épuient dans de vaines imaginations!... Que le cœurs non satisfaits qui trouveraient lans une saine activité et dans de vrais dévouements le bonheur et la joie qui leur manquent!... O vous toutes qui êtes fatiguées du vide de votre existence, altérées de biens meilleurs que ceux que vous possédez, venez, ne tardez pas, le Maître est là qui vous appelle; sa table est richement servie, la moisson est grande et il y a peu d'ouvriers...

Adresserons-nous le même appel aux jeunes filles entourées de leur famille?... Ici nous sentons moins d'assurance, la route nous paraît plus obscure, moins sûre: quelques-unes peuvent être appelées d'une manière exceptionnelle comme Agnès Jones... mais prenons garde, on soupire quelquefois après des devoirs qui séduisent l'imagination parce qu'ils sont éloignés, et peut-être néglige-t-on ceux qui sont rapprochés!..... Quoi qu'il en soit, le livre d'Agnès Jones ne peut inspirer que de nobles ambitions, exciter en particulier la jeunesse à un saint enthousiasme pour le bien, et lui communiquer, soit dans la famille, soit dans les œuvres chrétiennes extérieures, l'oubli du moi et le dévouement au prochain.

Disons, en terminant, que la traduction d'Agnès Jones, excellente à tous égards, possède, chose rare! toute la grâce, la souplesse et la liberté d'une production originale. M.

La sœur d'Etienne Bede. Traduit de l'anglais. Sandoz et Fischbacher, éditeurs. Paris et Neuchâtel. — Marguerite Bede, traduit par Mme Dussaud-Roman. Toulouse, 1873.

Voici encore un de ces livres dont l'Angleterre abonde, et dont les traductions bonnes, mauvaises, médiocres, remplissent nos magasins et nos salons. La Grande-Bretagne remporte le prix dans l'art des détails vrais, des figures caractérisées, dans le courant facile où les idées morales et religieuses se mêlent souvent au tissu des récits. Un sentiment réel de la nature distingue encore ces productions; il n'y a là en général rien de factice, ni d'exagéré, le cadre ne fait qu'ajouter à l'expression du tableau. Une bonne partie de ces mérites se rencontre dans notre livre. Le charme de l'accent, le choix des détails, la simplicité, la suite du personnage qui raconte sa vie, en font une lecture fort attrayante; des pensées profondément chrétiennes y sont exprimées avec un rare bonheur.

Cette vie est une histoire de dévouement. Marguerite, fille d'un fermier, a élevé son demi-frère Etienne, plus jeune qu'elle d'une douzaine d'années, avec toute l'affection, la sollicitude d'une tendre mère. A force de presser son père, elle a obtenu qu'il laissât étudier Etienne. La vie des champs ne saurait satisfaire le jeune ambitieux; il veut faire fortune et devenir un *monsieur*. Il part pour l'Australie et y séjourne, tandis que sa sœur soigne la maison et refuse des mariages qui lui en auraient procuré une pour elle-même. Le père a vieilli, sa ferme va de mal en pis; il meurt enfin, ne laissant après lui que la ruine. Marguerite, obligée de recourir au bon vouloir d'un oncle bizarre, part pour Londres, et après une suite de péripéties qui remplissent bien des années, elle finit par retrouver un frère, d'abord ingrat. Quelques citations feront connaître l'esprit et le ton de ce livre vraiment original.

« Il y avait toujours comme un secret en moi, un secret que je savais à moitié, et le reste ne m'était que si légèrement caché qu'il me semblait que je pouvais le deviner. Ma vie était humble et pauvre, mais celle du Fils du charpentier l'était aussi. Si la Bible ne nous disait pas qu'il était pauvre, je l'aurais découvert dans ses propres paroles. Aurait-il pensé à parler de morceaux mis à un viel habit ou d'une maison qu'on balaie avec soin, s'il ne l'avait pas vu faire à sa mère? » (Pag. 66.)

« Je n'aurai pas un centime à te laisser, Marguerite, me dit un jour mon oncle à

voix basse, comme s'il craignait presque que je ne l'entendisse. — Ne vous en inquiètez pas, cher oncle, répondis-je gaiement. Je n'ai pas peur de poser mon pied sur aucun endroit de la route que Dieu a choisie pour moi. » (Pag. 76.)

« Phébé était encore bien jeune, et, lorsqu'un coup venait à l'atteindre, il était dans sa nature d'en parler à quelqu'un. C'est quand nous devenons vieux que nous apprenons à rester dans le silence, comme des personnes qui, étant dans la nuit, ne peuvent voir le coup qui les frappe et attendent pour cela le retour du matin. La plus brillante lumière que nous puissions allumer pour éclairer nos épreuves n'est que comme un petit lumignon, et elles nous paraissent comme des géants prêts à nous détruire. Mais au matin, nous découvrirons que c'étaient des amis qui combattaient pour nous, et non pas contre nous. » (Pag. 188.)

..... « C'est une chose agréable d'avoir de l'argent! Cependant je fus passablement effrayée en y repensant et en me souvenant que ce fut pour trente pièces d'argent que Judas trahit le Seigneur..... Cela me paraissait étrange de lire ma Bible comme une personne riche, après l'avoir lue toute ma vie comme une pauvre femme. Arriverait-il jamais que je pourrais oublier Celui qui, étant riche, devint pauvre pour nous? Que Dieu m'en préserve! » (Pag. 250.)

« Un jour semblable à celui que je venais de passer ne s'était encore jamais levé pour moi; jour court et passager, il est vrai, mais tout illuminé. Mon Seigneur a-t-il jamais eu un jour pareil sur la terre? Un brillant jour de bonheur rempli de la joie de ceux qu'on aime? Je ne puis le dire, seulement je sais qu'il a porté nos douleurs, et s'est chargé de nos langueurs, nous laissant à la place sa paix et sa joie. » (Pag. 256.)

On peut en juger maintenant. Ce livre n'est point seulement une œuvre d'art, mais une production qui rentre dans la catégorie des ouvrages d'édification. A ce titre, nous sommes autorisés à lui demander, outre la vérité des détails, la vérité plus difficile du fond. Le vrai développement chrétien est-il fidèlement représenté par la marche toujours ascendante et paisible d'une âme qui, sans lutte intérieure, surmonte les difficultés extérieures, toujours portée sur les ailes de l'amour? Une telle vie ne relève-t-elle pas bien plus de l'idéal que de la réalité? L'idéal! il en faut partout sans doute; disons plutôt qu'il y en a partout. Mais en dehors du divin modèle, le trouve-t-on ici bas autrement qu'à l'état de tendance, d'élan, d'aspiration? Les défaillances dont le chrétien se relève, ne nous fournissent-elles pas l'instruction la plus salutaire?

Il y a beaucoup à dire pour et contre les livres d'imagination qui veulent être des livres positivement religieux. Qu'une fiction laisse place à la religion selon la mesure où d'ordinaire elle se rencontre dans la vie, rien de plus légitime. Les *Fiancés* de Manzoni offrent un exemple de la juste proportion où un sentiment vrai du christianisme peut tenir rang dans une œuvre d'art. Mais qu'on veuille prendre pour but la peinture de l'action divine dans une âme, il y faut alors regarder à deux fois, à cent fois, avant de se faire historien à la place du saint-Esprit, comme le disait notre grand moraliste, Alexandre Vinet. L'âme dans son fond le plus intime est altérée à la fois d'idéal et de réalité; elle en pressent l'accord, elle en anticipe la fusion dans le seul domaine où elle puisse exister, l'élément divin de la religion. L'âme s'inspire, s'enflamme aux grands exemples de foi, de dévouement, de charité qui illuminent parfois la vie. Mais c'est après la vérité que l'âme soupire; si à ce moment la fiction ose se présenter à elle, il faut du moins qu'elle revête tous les caractères du vrai.

Une autre critique encore; mais le point où elle touche n'a rien de commun avec la prépondérance de l'idéal. Marguerite, si riche des dons de Dieu, se trouve tout d'un coup en possession d'une fortune aisée. Pourquoi cette adjonction terrestre à tant de biens d'un autre ordre? Est-ce l'esprit utilitaire de la race anglaise qui se dédommage par ce moyen? Serait-ce chez l'auteur faiblesse d'invention l'empêchant de trouver pour son œuvre une fin assortie au reste?

Il en coûte de porter des critiques sur ce livre si aimable et si plein de grâce.

Mais au milieu de la multitude des ouvrages à bonne intention dont nous sommes inondés, il peut être convenable d'indiquer une limite entre ceux qui restent dans les seules conditions de l'art, et ceux qui s'élèvent au-dessus. La pleine réussite de ces derniers est bien rare. Signalons toutefois une œuvre qui nous a frappé. Dans le livre intitulé: *Marchant vers le ciel*, l'intérêt s'attache bien moins aux événements qu'aux progrès dont ils sont l'occasion, qu'à la croissance de la créature renouvelée. Si petits qu'ils soient, tous les détails tendent vers ce but et la vérité de l'impression qu'ils produisent égale celle de la forme sous laquelle ils se présentent. La faiblesse humaine se montre à côté de l'influence divine, et si le cœur naturel est transformé par le pouvoir d'en haut, ce n'est que pas à pas et selon la marche la plus vraisemblable.

X.

L'INTERNÉ, nouvelle suisse par Urbain Olivier. — Lausanne, Georges Bridel, 1873.

Après une gracieuse épître qui ne ressemble point aux dédicaces ordinaires, et qui est toute Urbain Olivier, notre livre s'ouvre par une *très courte* description de la contrée, puis immédiatement entre en matière : le pauvre soldat qui deviendra « l'Interné » est trouvé demi-gelé dans les bois.

J'ai souligné « très courte » en signe d'approbation ; les descriptions ne sauraient l'être trop, tant qu'elles ne s'appliquent encore à personne. Parlez-nous des gens, faites-nous les aimer; dès lors la maison qu'ils habitent, la contrée qu'ils traversent pour se rendre à leurs affaires, le paysage qui charme leurs regards, tout cela charmera aussi les nôtres et prendra vie pour nous. — Il n'est pas difficile cette fois d'aimer les personnes chez lesquelles nous introduit l'auteur ; elles sont toutes aimables sans exception. Il y a même là, ce me semble, un vrai tour de force littéraire: faire un livre plein d'intérêt, de piquant, de variété, et n'y employer que des gens qui, jeunes ou vieux, hommes ou femmes, sont tous ce qu'ils doivent être, sans tare aucune. Point d'ivrognes, point d'esprit moqueur; point de ces caractères-repoussoir, de ces dissonances artificielles qui doivent rehausser l'harmonie. On sent que M. Olivier a pris ses couleurs tout près, tout près de lui, et qu'il s'est plu à en garnir sa palette pour nous peindre, dans le livre le plus paisible, le plus serein qui soit sorti de sa plume paisible et sereine, deux familles heureuses par leur piété, leur union. Le récit achevé, il semble dire aux jeunes gens: Voilà le bonheur! ce n'est pas plus difficile que cela ; n'en voulez-vous pas aussi ?

Pour fond de ce tableau si doux, si « heimlich, » la déroute, l'internement de l'armée de l'Est, les Français en fuite devant les Allemands. — Il y a quelque soixante ans qu'un grand génie qui savait prendre tous les tons, revêtir comme siens tous les sentiments bons ou mauvais, écrivait la plus fraîche pastorale qui soit au monde et lui donnait, comme fond de tableau une déroute aussi, les Allemands fuyant les Français. Je ne veux point établir un parallèle entre *Hermann et Dorothée* et *l'Interné*, mais j'ose féliciter M. Olivier d'avoir un cœur autrement fait que celui de Gœthe, — je parle du cœur qu'il a lui-même portrait dans ses *Mémoires*, et qui certes ne laisse à personne le regret de ne l'avoir pas eu pour ami.

Dorothée épouse Hermann. Alexis, l'interné, n'épouse point Albertine, mais les péripéties de son attachement pour elle se déroulent d'une manière charmante, et laissent voir le caractère français tellement au naturel qu'on ne peut s'empêcher de sourire. Ce n'est pas la première fois que M. Olivier peint les Français ; il y réussit à merveille. Personne, pour n'en citer qu'une, n'a oublié la figure de Mme Alise. Le contraste entre Alexis et les quatre jeunes Vaudois est saisi avec pénétration et finesse. — Puis arrivent encore nos compatriotes thurgoviens qui viennent garnir la frontière. La scène du sergent Oberlich, de Munterpfeiticon, est pleine d'humour. C'est une des bonnes de M. Olivier ; elle doit à elle seule faire la fortune de son livre dans la Suisse allemande. Ce livre, avec ou sans sa jolie couverture de circonstance, demeurera, je crois pouvoir le prédire. A lui la charge de conserver dans nos

villages le souvenir de l'armée de l'Est, de même que la *Famille* de Mme Boissonnas conservera en France celui de l'invasion.

Comme les précédents, il nous fait vivre de cette bonne vie de campagne avec ses détails toujours neufs, pleins de fraîcheur, et où M. Olivier sait si bien aux instructions pratiques associer la poésie; la brume qui voile à demi les monts, la note monotone de la faux qu'on aiguise, le concert matinal des oiseaux....

Pierre et Albertine nous donnent cette même scène d'amour sobre, chaste, limpide, et qui chez notre auteur est toujours traitée de... j'allais dire de main de maître, expression peu juste, car c'est affaire de cœur et non de plume.

Sous des noms différents nous retrouvons quelques-uns de nos anciens amis; nous en acquérons un nouveau dans Corneille; Corneille, le véritable héros du livre, innocemment original, bon chrétien, aimable autant que droit, et dont le « Journal » est une idée heureuse et charmante.

La mère Vurchin, bien que personnage accessoire, n'emportera pas moins tous les suffrages. Ailleurs, avec sa loquacité, M. Olivier en eût créé la bavarde médisante qui ferait battre les murailles; mais, bien décidé à écarter le vice sous toutes ses formes, il nous donne dans cette commère pleine d'esprit, de gros bon sens et de cœur, une figure des plus originales.

J'ai dit, en commençant, que ce livre était tout particulièrement paisible. Ce n'est pourtant pas exact en tous points: M. Olivier prend à partie un nouvel ennemi, et certes il n'y va pas de main morte. Si nous ne savons pas maintenant ce qu'il pense à l'endroit du catholicisme, ce n'est pas sa faute. Son intention, en taillant sa plume, est toujours de faire du bien. En fera-t-il aussi de ce côté-là? Je le souhaite plus que je ne l'espère. Est-ce que tel catholique qui lisait M. Olivier, qui s'y épanouissait le cœur, et s'y éclairait tout doucement à la lumière de l'Evangile, est-ce que cet homme, qui du reste aime et respecte son église, n'aura point fermé le volume pour ne plus le rouvrir? Je ne sais. Est-ce que tel protestant, applaudissant à cette philippique redoublée, ne se sera pas rengorgé avec plus ou moins d'humilité, en sa qualité d'homme raisonnable qui plane au-dessus de telles erreurs? Je ne sais. Ce qui me semble ressortir du livre même, c'est que ce n'est la polémique de personne, mais la vue de la charité chrétienne faisant sans bruit son œuvre, mais la lecture de la Parole de Dieu qui ont commencé à tourner vers lui le cœur de l'Interné.

Nous autres amateurs de fleurs, nous jouissions de l'épanouissement régulier de nos rosiers au printemps; mais c'était un adieu jusqu'à l'an prochain. Avec quel empressement n'avons-nous pas salué l'apparition du rosier dit *remontant!* — Eh bien, il se fait dans mon esprit un rapprochement entre ces rosiers à seconde fleuraison, et le livre de M. Olivier qui ne nous venait qu'en automne, et qui, pour la première fois, refleurit au printemps.

Il faudrait pouvoir dire cela gentiment, avec grâce, sans parfum de madrigal.... Je laisse ce soin aux lectrices du *Chrétien évangélique.*

J. L. M.

Louis Ranc, un martyr de vingt-six ans, par D. Benoit, pasteur. Paris, 1873.

Dans un temps comme le nôtre, où si peu de gens se vouent au ministère évangélique, attirés qu'ils sont par des carrières plus honorées ou plus lucratives, c'est une heureuse pensée qu'a eue M. Benoit de mettre sous nos yeux la vie et la mort d'un jeune homme riche qui, touché des souffrances des églises du désert, se consacra à leur service, malgré la persécution qui sévissait alors. L'édit de 1724 condamnait à mort tout prédicant convaincu d'avoir rempli les fonctions du ministère, et Ranc, âgé d'à peine vingt-six ans, apprit à ses dépens que ce n'était point une lettre morte. Arrêté par les soins du curé de Livron, et condamné à être pendu jusqu'à ce que mort s'en suive, il fut exécuté à Die le 12 mars 1745. Un tel exemple de courage et de fidélité est la condamnation de la lâcheté et de l'indifférence dans laquelle tant de prétendus chrétiens vivent de nos jours.

P. B.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

PSYCHOLOGIE CHRÉTIENNE

—

Les songes dans la vie commune et dans la révélation.

Prononcer les mots de jour, de lumière, c'est appeler aussitôt dans l'esprit la pensée de la vie, de l'activité, du travail fécond. Parler de nuit et de ténèbres, c'est évoquer l'image du repos, de l'immobilité, presque de la mort. Si, à la fin d'une brillante journée d'été, nous pouvions supprimer le crépuscule et passer sans transition du jour à la nuit, nous serions vivement frappés de ce contraste, de cette suspension des puissances de la nature, qui est aussi le signal d'un arrêt dans l'activité de l'homme. Il y a là un élément dramatique que les poëtes n'ont eu garde de négliger, et une source d'instruction dont les moralistes ont fait leur profit et celui de leurs lecteurs.

Nulle part ce contraste n'est si fortement accentué, ni si sagement utilisé que dans l'Ecriture sainte. « Dieu vit que la lumière était bonne, et il sépara la lumière d'avec les ténèbres : » tel fut le premier acte créateur. Ces deux mots servent à distinguer Dieu de tout ce qui lui est opposé : « Dieu est lumière et il n'y a point en lui de ténèbres. » Ils représentent deux genres de vie contraires : « Ceux qui s'enivrent s'enivrent la nuit; pour nous, qui sommes du jour, soyons sobres. » Enfin l'un des signes auxquels sera reconnaissable la cité de Dieu, c'est que « il n'y aura point là de nuit. »

Est-ce à dire que la nuit soit condamnée à jouer le rôle de repoussoir pour mieux faire ressortir le royal privilége du jour? Ne parle-t-elle que de mort et d'œuvres mortes? L'Ecriture et l'expérience démentiraient également une telle affirmation. D'abord, il ne faut pas confondre *nuit* et *ténèbres* : la nuit, si obscure soit-elle, n'est pas toute ténébreuse. Dieu n'a-t-il pas fait aussi un luminaire pour dominer sur la nuit? Et n'aurait-elle pas ses clartés pour l'esprit de l'homme aussi bien que pour son corps? Elle en avait assurément pour le Psalmiste qui se souvenait des mélodies de la nuit, et c'est durant ses veilles que les cieux lui racontaient la gloire du Dieu fort.

Vous avez remarqué, dans le récit de la création, ce refrain qui se fait entendre par six fois : « Il y eut un soir, il y eut un matin, » et si chacun de ces matins éclaira une œuvre nouvelle du Créateur, n'est-il pas permis de penser que la nuit qui le précédait, quelle que fût sa durée, n'était pas perdue pour la préparation des merveilles que le jour devait éclairer? Tout au moins la nuit a-t-elle sa fécondité dans l'histoire des âmes, qui bien souvent ne parviennent à la lumière de la vérité qu'au travers de la nuit angoissante des doutes. C'est aussi la nuit du sépulcre, le sommeil du tom-

beau qui achève la préparation commencée par la foi en vue de la vie à venir.

Nous venons de rencontrer le mot de *sommeil :* il forme le trait d'union entre le sujet que nous venons d'effleurer et celui qui doit nous arrêter spécialement, entre la nuit et les songes.

Le sommeil, chacun le sait par expérience, est une suspension momentanée et partielle de l'activité du corps et de celle de l'esprit. Nous n'avons pas à nous demander ici jusqu'à quel point il pouvait être nécessaire à l'homme avant le trouble qui est venu apporter un si grand changement dans les conditions de son existence. Le profond sommeil que Dieu fit tomber sur Adam et qui correspond à ces nuits du sein desquelles Dieu avait fait sortir par six fois de nouvelles créatures, est un indice que le sommeil avait, alors déjà, sa place légitime dans la vie humaine. C'est ce que prouve d'ailleurs la succession régulière du jour et de la nuit, établie dès l'origine dans l'intention manifeste de marquer pour toutes les créatures terrestres, plantes, animaux ou hommes, deux genres de vie bien distincts.

Mais le sommeil est doublement nécessaire à des corps qui portent en eux-mêmes le germe de la mort, et qui ne subsistent que par une lutte de tous les jours. Si ce germe fatal ne se développe pas plus rapidement et permet à la vie d'atteindre ses limites naturelles, déjà bien rapprochées, c'est grâce à ce repos périodique, qui réduit à son minimum l'activité de nos organes et diminue d'autant, si l'on peut ainsi parler, l'usure du corps.

Toutefois cette suspension de la vie n'est pas complète, autrement le sommeil ne serait plus le sommeil : ce serait la mort. Les sens et l'intelligence sont engourdis, mais non supprimés. La nuit, à moins d'être neutralisée par une lumière artificielle ou par des occupations qui excitent l'attention, n'apporte qu'un nombre très restreint de sensations extérieures, et par là même enlève à nos organes une partie de leur aliment, les invitant ainsi au sommeil: ce qui ne les empêche nullement de ressentir encore les influences du dehors, celles de la chaleur, par exemple, ou des sons qui peuvent troubler le silence de la nuit.

En outre, nos sens peuvent garder durant le sommeil l'empreinte fortement marquée des impressions reçues pendant la veille. Ainsi prend naissance une activité d'un genre tout particulier, une vie nocturne qui, à plus d'un titre, mérite notre attention et qui n'est point sans exercer une influence réelle, parfois considérable, sur notre existence. Le fait le plus remarquable que présente cette vie du sommeil est celui connu sous le nom de *songe*, phénomène à la fois mystérieux et attrayant.

Ici, entre parenthèse, une petite remarque grammaticale. Nous employons à peu près indistinctement le mot de songe ou celui de rêve. Notons cependant que pour être exact il faut entendre sous le nom de rêve ces pensées confuses, décousues, fugitives qui traversent l'esprit sans y laisser de souvenir précis, et réserver le mot de songe aux rêves dont les idées sont bien suivies, revêtant toutes les apparences de la réalité, et dont on peut se souvenir dans leur entier.

Du mot passons à la chose. Elle peut être étudiée sous des aspects fort divers. Elle peut l'être, et dans une recherche complète elle devrait l'être, comme pourrait le faire un homme de l'art, à la lumière de la science médicale qui nous dirait en vertu de quelles lois se produisent le sommeil et les songes. Il n'est pas nécessaire d'exposer nos raisons pour écarter ce point de vue. Nous pourrions nous rabattre sur l'intérêt de la curiosité : il nous aurait suffi, sans doute, de prier une cinquantaine de personnes prises au hasard de bien vouloir nous faire part de leurs expériences sur ce sujet pour avoir une abondante moisson de

faits curieux à placer devant vous. Mais ne serait-ce pas ici l'occasion d'appliquer la parole du sage : « Dans la multitude des songes, il y a de la vanité ? » Mais en laissant là et la science médicale et la vanité, il reste encore la matière d'utiles réflexions et, j'ose le dire, un sujet d'édification.

Le philosophe, le moraliste, l'historien, le chrétien enfin, peuvent trouver là, sinon une mine inépuisable, du moins un riche filon à exploiter.

Nous grouperons sous deux chefs les observations que nous avons à présenter. Les songes vont s'offrir à nous successivement comme une révélation de nous-mêmes, de notre nature, puis comme un moyen de révélation que Dieu a choisi pour se faire connaître.

I

Le songe comme révélation de l'homme.

Nous disons d'abord que le phénomène du songe nous offre une révélation de nous-mêmes, une lumière qui nous aide à connaître notre âme, ses facultés diverses, son état présent, sa destination.

Au premier abord, c'est une révélation peu flatteuse pour notre nature. Pour nous considérer nous-mêmes dans nos songes, en oubliant un moment ce que nous sommes dans nos veilles, il nous faut presque renoncer à notre dignité humaine, ne plus reconnaître « le rocher dont nous avons été taillés. » Le rêveur, on peut le dire, est dans un état de dégradation intellectuelle. Dans notre sommeil, nous passons par tous les degrés de la vie, à commencer par le plus bas ; nous parcourons l'échelle des créatures, depuis les plus insensibles. Quand le sommeil est profond, sans rêves, notre existence ne s'élève pas beaucoup au-dessus de la vie des plantes qui végètent et croissent sans en avoir nul sentiment. Si quelques vagues images se présentent à l'esprit, sans éveiller des pensées distinctes, notre vie ressemble alors à celle des animaux inférieurs, qui ont le sentiment de leur existence, mais rien de plus. Si enfin nous en venons à songer, à voir se dérouler divers tableaux, à nous représenter que nous parlons et agissons, notre sommeil nous élève au niveau des animaux supérieurs qui, frappés par les images dont ils sont entourés, font aussi quelques réflexions instinctives qui les poussent à accomplir certains actes.

Le songe, pour choisir une analogie plus voisine, est comme un retour à l'état de la première enfance, où la vie est encore dominée par l'instinct, ou bien une anticipation de l'extrême vieillesse dans laquelle souvent les pensées, les souvenirs abondent, sans que la raison puisse les mettre en ordre, leur assigner leur place et leur date. Mais, peut-être, l'état qui présente la plus grande ressemblance avec le songe est-il la folie, dans laquelle se produisent également des paroles, des actes parfois très suivis, mais sans que l'on puisse juger soi-même ce que l'on dit et ce que l'on fait.

Voici un homme de la plus haute raison, du plus parfait bon sens, exercé à discerner le vrai et le faux : qu'il s'endorme, et le voilà occupé à poursuivre des chimères, à raisonner contre le bon sens, à se passionner pour des riens ! Ne nous semble-t-il pas entendre sortir de ses rêves comme un écho de la parole de saint Paul : « J'anéantirai la sagesse des sages ? » Le songe est une réfutation pratique des prétentions fondées sur la force et la sûreté de la raison, un assez rude coup porté à l'orgueil de la connaissance. Il sied mal de s'élever sur son intelligence comme sur un piédestal alors que 24 heures ne se passent point sans que l'on ne soit livré à la divagation, alors qu'un simple assoupissement nous réduit à l'état d'un insensé.

Nous pouvons toutefois nous relever de cette humiliation par l'adoration en-

vers la puissance et la fidélité du Créateur qui maintient dans notre esprit un si merveilleux équilibre et le rétablit chaque matin au moyen même de ce repos par lequel il a été rompu. Mais il n'est pas nécessaire d'attendre le réveil pour trouver matière à relèvement. Si le sommeil avec ses rêves présente un côté sombre et humiliant, il en a un autre lumineux, je dirais presque glorieux.

Chacun a pu observer que ses rêves, tout incohérents et ridicules qu'ils puissent être, ne sont point sans relation avec la vie réelle. Ils en subissent l'influence directe, ils en sont le reflet. Par là déjà nous pouvons pressentir qu'ils ne sont pas sans utilité pour nous aider à nous voir tels que nous sommes, et qu'ils peuvent nous montrer certains côtés de notre nature qui n'apparaissent pas si clairement à l'état de veille. — La lumière de la lune, qui n'est qu'un reflet de celle du soleil, n'éclaire-t-elle pas la terre d'une manière toute nouvelle? N'éprouvons-nous pas, en contemplant la nature pendant les nuits qu'elle illumine, des impressions que jamais la clarté du jour n'a fait naître en nous? Cette comparaison, qui n'est pas tout à fait étrangère à notre sujet, est propre, nous semble-t-il, à justifier ce que nous venons d'avancer, savoir que les songes, cette activité nocturne de l'intelligence, peuvent éclairer notre vie d'un jour nouveau.

Précisons d'abord la relation qui unit nos veilles et notre sommeil. Comme la nature est toujours la même, qu'elle soit éclairée par le soleil ou par la lune, ce sont bien aussi toujours les mêmes pensées, le même fond de préoccupations qui alimentent notre activité du jour et celle de la nuit. Si quelqu'un demande d'où peuvent lui venir tels ou tels rêves, il trouvera la réponse, en règle générale, dans les dispositions de son corps ou dans celles de son esprit. On a remarqué que les rêveries revêtent ordinairement les mêmes formes dans les maladies qui ont le même caractère, ce qui montre que l'esprit subit, en rêve aussi, le contre-coup de ce que le corps éprouve.

Nous pouvons rappeler ici le souvenir de nombre d'anachorètes, de solitaires tels que saint Antoine qui, tenant leur corps soumis à des règles d'ascétisme sévères, à des privations sans limites, étaient fréquemment tourmentés par des songes et des visions dans lesquelles se présentaient à eux, sous des images fantastiques, les jouissances naturelles qu'il se refusaient: « Celui qui a faim songe qu'il mange, » disait un prophète. Ils mettaient ces tentations imaginaires sur le compte de Satan qui, sans doute, pouvait bien en faire son profit, au lieu de les mettre sur le compte de leur morale mal entendue, de cette fausse sainteté qui, leur dictant un genre de vie contre nature, n'empêchait pas leur corps épuisé de prendre sa revanche au moins en rêve, là où leur règle ne pouvait plus les poursuivre. A défaut de l'Evangile qu'ils interprétaient mal, leurs songes, s'ils les eussent bien compris, auraient pu leur signaler leur erreur et leur montrer que sous leur apparente sainteté couvait un feu de convoitise que leurs préceptes inhumains ne faisaient qu'attiser.

Nos rêves sont si bien le reflet de notre vie, qu'ils en subissent toutes les modifications importantes. Si nos idées ou nos sensations viennent à changer, la nature de nos songes change également. S'il faut en croire quelques observations faites à ce sujet, ceux qui ont perdu la vue rêvent encore pendant un certain temps d'objets visibles, mais plus tard il ne leur parvient plus en songe que des sons, des bruits ou des conversations. Un homme qui s'est occupé de cette question et dont la vue était devenue fort basse depuis vingt ans, déclare que, s'il vient à se représenter en rêve des objets éloignés, il ne les voit plus que confus et mal définis. Un sourd qui

depuis trente ans ne s'exprimait plus que par signes, ne rêvait jamais non plus que de conversations par gestes semblables à ceux auxquels il avait recours durant la veille.

Cette exacte correspondance existe sans doute également entre nos songes et nos idées ou nos affections. Chacun pourrait, nous le pensons, découvrir entre les rêves de son enfance et ceux de sa jeunesse ou de son âge mûr de sensibles différences, correspondant précisément à celles qui ont pu survenir dans ses goûts, dans ses projets et dans ses préoccupations habituelles.

Nous pouvons donc noter ce premier résultat: nos songes sont des souvenirs, un rappel des objets ou des pensées qui nous ont occupés, le plus souvent de ceux qui nous ont occupés récemment. Cependant, il n'est pas rare que ces souvenirs remontent plus haut, et même qu'ils se rapportent à des faits que nous aurions cru depuis longtemps sortis de notre mémoire. — Et c'est ici que le songe cesse d'être simplement une pâle et confuse copie de notre vie de tous les jours, pour commencer le rôle révélateur que nous venons d'indiquer.

Dans toutes les idées qui naissent en notre esprit, la mémoire a une part beaucoup plus considérable que nous ne le pensons. Une multitude de faits, d'impressions dont elle a gardé le souvenir à notre insu et qui sortent de leur cachette, nous apparaissent comme des créations de notre esprit, parfois même comme de hautes nouveautés. Or c'est très fréquemment dans les songes que ces anciens souvenirs ignorés reviennent au jour, et cela nous explique pourquoi si souvent il nous semble voir en rêve des scènes, des figures qui ne paraissent avoir aucun rapport avec le monde et la société où nous vivons maintenant et que nous prenons pour de pures fantaisies. Si les souvenirs que nous avons de notre vie étaient plus complets, nous retrouverions ordinairement dans notre passé ces figures et ces scènes dont nous avons oublié l'origine.

Un membre de l'Institut, à Paris, raconte qu'il crut en songe composer des vers latins qui restèrent présents à son esprit lors de son réveil: il les reconnut pour des vers de Virgile appris autrefois par lui, mais qu'il n'aurait nullement pu retrouver avant ce rêve[1]. Parfois aussi la trame d'un songe est formée d'éléments empruntés à un songe précédent, dont le souvenir avait entièrement disparu durant la veille.

Il y a donc dans le sommeil moins d'invention qu'on ne pourrait le croire (il y en a pourtant, nous y viendrons tout à l'heure). Mais ce que nous perdons de ce côté, nous le gagnons d'un autre. Ne sentons-nous pas que nous portons en nous-mêmes toute une richesse cachée de souvenirs perdus, d'impressions évanouies? N'est-il pas toute une partie de notre vie passée que nous regrettons, des lueurs fugitives que nous voudrions revoir, des éclairs intérieurs que nous rappelons peut-être en vain sur notre horizon? Eh bien, nos songes, en nous apportant parfois de lointaines réminiscences, viennent nous rassurer à l'égard de ces pertes que nous pouvions croire définitives, et nous dire: Elles sont toujours là, ces richesses, ces lumières dont tu t'es réjoui dans les meilleures heures de ta vie. Elles sont là, une partie de toi-même, elles peuvent se retrouver, elles se retrouveront, si du moins ton âme reste en harmonie avec elles et capable de les apprécier.

Ne sommes-nous pas fondé à dire que, sous ce rapport, les songes peuvent fournir un aliment à l'espérance? Ils nous rendent témoignage que, dans la vie à venir que nous attendons et qui, sans doute, doit jeter un voile épais sur une partie de notre vie terrestre, nous serons cependant rendus à nous-mêmes d'une manière plus complète

[1] Voir *Le sommeil et les rêves*, par L. F. — Alfred Maury.

que nous n'osions le penser, et de manière à ressaisir toutes les formes de vie, toutes les nuances de vérité ou de bonheur que nous pouvons avoir entrevues pendant les différents âges de notre carrière. Plusieurs d'entre nous peut-être ont fait des expériences semblables à celle de cet homme qui, ayant perdu son père depuis longtemps, voyait souvent en songe sa figure avec beaucoup plus de netteté qu'il ne pouvait le faire étant éveillé. Assurément il est permis de voir dans cette lumière dont les songes éclairent le passé une anticipation de celle que réserve l'avenir.

Et, puisque nous parlons d'une vie à venir, nos songes n'auraient-ils rien à nous dire à ce sujet? Sont-ils muets sur la question de l'immortalité ? Certes, nous ne voudrions pas employer, pour défendre nos convictions, des arguments qui pourraient faire sourire des hommes de science. Nous ne dirons donc pas que l'immortalité de l'âme soit prouvée par le fait qu'elle continue à veiller et à agir même pendant le sommeil du corps; attendu qu'elle n'agit, même alors, que par le moyen du corps, et pour autant que ses organes sont encore en activité. Mais il est certain que l'activité de l'âme dans le sommeil dépasse celle du corps; elle peut même dépasser à certains égards — nous allons nous en convaincre — les œuvres que l'esprit accomplit durant la veille, et c'est là, dans cette disproportion entre la vie intérieure puissante et les secours insuffisants que lui offrent les sens engourdis, que nous pouvons trouver un indice de l'indépendance de l'âme et de sa permanence, quoi qu'il puisse advenir du corps qui la servait. Ce témoignage est semblable à celui que nous offre la vue de ces mourants chez lesquels la vie de l'esprit s'accroît et la lumière augmente à mesure que les forces matérielles déclinent et que les yeux s'appesantissent.

A ne considérer les songes que comme de simples souvenirs, ils n'en jettent pas moins déjà sur notre nature quelque lumière digne d'être recueillie. Mais nous sommes loin d'avoir trouvé leur dernier mot. La mémoire n'est pas la seule de nos facultés qui puisse acquérir en rêve une intensité particulière. Souvent, au contraire, elle cède la place à d'autres. Chose curieuse! en effet, nos divers organes et les facultés de l'esprit qui y correspondent ne sont point endormis d'une manière égale pendant notre sommeil.

L'affaiblissement d'une même faculté peut varier beaucoup pendant la durée d'un même repos; comme aussi au réveil nous pouvons fort bien nous apercevoir que l'engourdissement de tel de nos organes persiste plus longtemps que celui de tel autre. Un malade que l'on avait endormi pour une opération chirurgicale ne ressentit aucune douleur, et cependant il entendait distinctement le bruit des instruments que l'on employait, si bien que, dans son rêve, il le prenait pour le bruit de sa fourchette et se croyait à dîner au Palais-Royal, à Paris. Il est évident que ses sens étaient inégalement endormis. Or c'est là précisément ce qui arrive dans nos rêves, non-seulement à notre corps, mais en même temps à notre intelligence. Ne vous est-il pas arrivé de voir en songe l'image d'une personne à vous connue, sans parvenir à vous rappeler son nom ? Ici, c'est la mémoire qui est en défaut. Maintes fois, vous avez cru prendre part à des événements impossibles, à des faits qui se sont passés dans un temps où vous n'avez pas vécu, dans des lieux que vous n'avez jamais visités; il vous a semblé voir vivantes des personnes qui ne sont plus: ici, c'est le jugement qui ne remplit plus son office. Ou bien vous vous êtes trouvés incapables de faire un mouvement pour atteindre votre but : c'est la volonté qui est comme supprimée.

Ainsi s'explique le fait sur lequel nous appelons maintenant votre attention : si le

rêve nous fait descendre au-dessous de nous-mêmes en rompant l'équilibre qui fait de nous des êtres raisonnables, il peut en même temps nous élever au-dessus de nous-mêmes en communiquant à l'une ou à l'autre de nos facultés une énergie exceptionnelle. C'est ce qu'on a pu observer d'une manière frappante chez des personnes dont le sommeil était produit par des moyens artificiels : l'une avait l'ouïe tellement excitée qu'elle comprenait une conversation qui avait lieu à l'étage inférieur. Une autre entendait le mouvement d'une montre à quatre mètres de distance. Or les mêmes faits se produisent en rêve dans le domaine de l'intelligence. Les facultés ne restent pas toutes présentes et en action; mais on dirait parfois que celles qui restent éveillées héritent de tout ce que les autres ont perdu.

On sait que, du fond d'un puits, l'œil peut distinguer en plein jour les étoiles du ciel, ce qu'il ne saurait faire à la surface de la terre, où la lumière se trouve répandue également sur mille objets qui attirent tous à la fois son attention et produisent une sorte d'éblouissement. Quand un coin du ciel reste seul à découvert, il y a comme un recueillement de la vue, qui devient plus perçante parce que rien ne la distrait plus. C'est ainsi qu'en songe nos facultés sont parfois aiguisées par le fait de leur isolement. Cela est de toute évidence en ce qui concerne l'imagination, qui, n'étant plus bridée par le jugement ou la volonté, se donne libre carrière et acquiert une fécondité prodigieuse qui n'est égalée que par sa rapidité. Une personne qui faisait une lecture à haute voix a pu, dans un instant d'assoupissement, entre deux paragraphes, faire un rêve très compliqué, sans que ses auditeurs s'en aperçussent. Un malade que je fus appelé à visiter il y a quelque temps, et qui avait passé deux ou trois nuits dans un sommeil agité, me disait que s'il voulait raconter tout ce qu'il avait vu et entendu, toutes les scènes qui s'étaient déroulées devant ses yeux pendant ces quelques nuits' il n'y emploierait pas moins d'une année. Et je puis certifier que, hors de ses rêves, il n'y a en lui aucun excès d'invention.

Sans doute, l'imagination à elle seule n'enfante que des images déraisonnables, tantôt attrayantes, tantôt repoussantes, mais toujours sans valeur et qui ne supportent pas l'examen dès que l'on est éveillé. Ses créations sont ou des mirages plus ou moins aimables ou des monstruosités. C'est le cas le plus fréquent dans nos rêves. Mais si, à côté de l'imagination, le jugement, ou la volonté, ou la mémoire restent suffisamment actifs, alors le rêve peut donner naissance à des scènes vraisemblables, à des pensées suivies, à des créations qui ne s'évanouissent pas avec la nuit, à de véritables œuvres d'art. On dit que c'est en songe que Voltaire composa, en partie du moins, l'un des chants de son poëme *la Henriade*. C'est en songe encore que le célèbre compositeur Tartini fit l'un de ses chefs-d'œuvre, une sonate qu'il croyait écrire sous la dictée de Satan, dont elle a conservé le nom. C'est en songe que le physiologiste Burdach fit une de ses découvertes scientifiques. C'est en songe que Raphaël entrevit enfin le type longtemps cherché de plusieurs de ses madones. Celles-ci ne descendaient pas directement du ciel, pas plus que la sonate de Tartini n'était une composition du mauvais esprit. Ces œuvres et ces découvertes étaient sans nul doute le fruit des efforts et des méditations de ces esprits distingués pendant nombre de mois ou d'années; toutes les pièces, si l'on peut ainsi dire, en étaient déjà prêtes lorsqu'ils se sont endormis : mais c'est à un songe qu'il était réservé de les rassembler, de les grouper, de leur donner vie en imposant silence aux mille préoccupations de la vie journalière, en écartant toute distraction pour concentrer la pensée sur son unique objet.

Citons encore un exemple qui nous montre réunies la rapidité des tableaux et la netteté de l'invention. Un homme vit en songe toute son existence passée se dérouler devant lui dans une suite d'images. En peu d'instants il vit comme dans un miroir, avec une parfaite clarté, la répétition de sa propre histoire, même des choses dont, éveillé, il avait à peine conscience. Tiré de son sommeil par le saisissement qu'il éprouvait, il y retombe bientôt, et de nouveaux tableaux le font assister à la destinée de tous les hommes, vivants ou morts, qu'il avait connus jusqu'alors. Dans un troisième songe, méditant sur ce qu'il venait de voir, il composa un poëme à ce sujet et le mit en musique. Le jour venu, il put sans peine coucher par écrit et le poëme et la musique.

Le conseiller Schwartz, à Heidelberg, étant étudiant à l'âge de dix-huit ans, trouva en songe la solution d'un problème difficile de mathématiques, et s'éveillant, s'assit à sa table pour le conserver. Condillac, écrivant un cours d'études, acheva en rêve plus d'un paragraphe commencé la veille.

Des traits de lumière aussi frappants sont sans doute exceptionnels. Mais à un moindre degré, je pense que nous pourrions tous en retrouver dans nos songes. Là, nous sommes artistes sans le savoir, et même artistes de premier ordre, car l'on peut remarquer que les figures ou les paysages que notre imagination fait passer devant nous en songe sont beaucoup plus colorés, beaucoup plus vivants que les meilleures peintures. Ajoutons que les sens qui jouent le plus grand rôle dans nos rêves sont ceux auxquels correspondent deux des arts les plus relevés, les plus spirituels : la musique et la peinture. Le goût, l'odorat, le tact apparaissent quelque fois en songe; mais presque toujours ce sont la vue et l'ouïe; des paroles ou des figures.

Non-seulement l'esprit peut redoubler d'intensité, être élevé au-dessus de lui-même en songe, mais encore il peut être rendu à lui-même : on a pu constater que, chez plusieurs aliénés, le sommeil ramène quelque lucidité, des songes bien liés, un état plus voisin de l'état normal de veille. On cite une femme qui, revenant à elle après une aliénation mentale voisine du songe et longue de vingt années, étonna ses anciennes connaissances par le merveilleux développement qui s'était fait en elle, ennoblissant et élargissant ses facultés spirituelles.

Ici encore l'expérience commune fournit quelque analogie. Pendant notre activité ordinaire, il est toujours des occupations, des devoirs, des détails qui retiennent notre esprit dans de certaines limites. Toutes nos forces sont de réquisition pour l'œuvre du jour. Notre âme est, en quelque manière, aliénée, rendue étrangère à tout un ordre de sentiments. Pendant notre sommeil, alors que nous oublions ces préoccupations qui fixaient notre pensée sur des travaux positifs, le champ est plus libre, non-seulement pour l'imagination, mais aussi pour des influences supérieures, pour des forces qui restaient comprimées pendant que nous tournions dans le cercle étroit de la vie quotidienne.

Que de vies qui s'écoulent prosaïques, monotones, terre à terre, et qui, dans le sommeil, dans les songes, s'élargissent et retrouvent quelque poésie! C'est alors souvent que se révèle ce « poëte caché » dans les profondeurs de toute âme humaine. Qui ne s'est senti élevé et comme transfiguré en rêve? Qui ne s'y est vu orateur éloquent, revêtu de gloire, capable de grandes choses? Assurément toutes ces gloires ne nous avancent pas d'un seul pas, ne nous élèvent pas d'une ligne. C'est dans les luttes de la volonté, dans les victoires de la conscience, c'est dans la vie réelle que l'on avance et qu'on s'élève. Ces nobles

mouvements, cette générosité, cette grandeur d'âme que nous nous trouvons en rêve ne mettent rien dans la balance en notre faveur: nous ne serons pas plus jugés d'après nos songes que d'après nos bonnes résolutions. La seule conclusion que nous voulions tirer de ces derniers faits, c'est qu'ils renferment un indice de notre haute origine, de nos besoins supérieurs et de la capacité de notre nature pour une vie plus riche, plus pleine, plus glorieuse que celle du monde présent. C'est un témoignage de l'élasticité de l'âme, nous la montrant susceptible d'un développement infini. C'est une confirmation de ce que nous dit l'Ecriture sainte sur la destination éternelle de l'homme, sur la royauté pour laquelle il a été créé.

Nous pouvons dire du songe ce que Schubert dit de tout état où les forces de l'esprit sont exaltées: « Il nous transporte dans des contrées inconnues, dans une nature nouvelle, riche et glorieuse, dans un monde plein d'images et de formes vivantes. Mais ces tableaux ne sont que le dernier reste d'un pouvoir primitif. Un grand artiste, jeté en prison et enchaîné, privé de tous les moyens par lesquels il rendait ses pensées, trahit ses aspirations en traçant sur la poussière, au moyen de sa chaîne qui lui tient lieu de pinceau, des dessins bientôt effacés[1]. » Dans nos rêves, l'âme parle une langue nouvelle, innée, universelle, que nul n'a besoin d'apprendre et que tous peuvent comprendre, une langue plus rapide, abrégée, analogue à celle des hiéroglyphes, d'une logique tout autre que celle de la langue ordinaire, une algèbre supérieure dont les combinaisons réussissent souvent à saisir, beaucoup mieux que nos raisonnements habituels, la loi qui préside au cours des événements, comme au développement de notre vie intérieure. Ce langage du songe révèle parfois les rapports cachés du passé et de l'avenir, l'enchaînement des faits qui si fréquemment nous échappe. Il est à la fois supérieur et inférieur au langage de la veille, il est divinatoire et irréfléchi comme l'instinct des animaux, avec lequel il se rencontre quelquefois. Le tremblement de terre de 1783, en Sicile, fut pressenti par des animaux de classes très diverses. Et la nuit qui le précéda, une femme âgée de soixante-dix ans ressentit par avance toutes les terreurs de cet événement.

Plus d'une vie utile a été conservée grâce à un songe qui avertit du danger dont elle était menacée. Parfois aussi, le songeur prévoit une catastrophe qu'il n'est pas possible d'éviter. Charles IV, occupé à enrôler des troupes auxiliaires en Allemagne, vit en songe la défaite du dauphin de France en lutte avec le duc de Savoie. D'autrefois enfin un songe paraît avoir fourni quelques indications précisés touchant un fait prochain sans importance aucune. Un amateur passionné d'antiquités, en voyage pour Nîmes, vit en rêve un orfèvre qui lui offrait une monnaie d'or de Jules César. Arrivé à Nîmes, et se promenant dans la ville, il reconnaît son joailler et lui demande s'il n'a pas par hasard quelque monnaie rare: on lui apporte celle de Jules César.

Nous avons mis les songes en présence de la mémoire, de l'imagination, de l'intelligence. Que sont-ils vis-à-vis de la conscience? La conscience morale est absente chez le rêveur; du moins elle ne s'y trouve qu'à l'état de souvenir et non comme une puissance active. Nous cédons souvent en rêve à des désirs effrénés, à des tentations auxquelles certainement nous résisterions étant éveillés. Nous savons bien que notre action est coupable, parce que nous gardons le souvenir du mal qui y est attaché. Mais nous ne faisons aucun retour sur nous-mêmes, et si nous évitons le mal qui s'offre à nous, ce n'est point ensuite d'une

[1] Voir Gotthilf-Heinrich von Schubert, *Symbolik des Traumes*. Le même, *Die Geschichte der Seele*.

lutte, d'une libre résolution, mais par un simple fait d'habitude, en suivant le pli que nous avons pris dans la vie réelle. Nous sommes comme un automate qui va et vient poussé par des ressorts qu'il ne dirige pas. Nous ressemblons au cataleptique qui voit et entend ce qui se passe autour de lui sans y prendre aucune part directe. C'est là sans doute ce qu'il y a de plus dégradant dans cette vie étrange du sommeil; c'est là ce qui la distingue le plus désavantageusement de la vie réelle. Mais c'est là en même temps ce qui rend les songes le plus utiles pour la connaissance de nous-mêmes. La conscience n'étant plus présente pour réagir contre les désirs ou les habitudes, pour leur opposer son veto, le rêveur se trouve ainsi rendu à ses instincts et à ses affections dominantes. Les vérités qu'il a apprises, les convictions qui se sont formées en lui rentrent à l'arrière-plan et il revient jusqu'à un certain point à l'état de nature. Il peut donc apprendre de ses rêves quel est cet état de nature.

Le songe est une vie imaginaire, et cependant elle est à quelques égards plus réelle que la vie réelle; elle est moins artificielle. De jour, nous nous surprenons constamment à jouer un rôle; nous posons devant les hommes et, à force d'habitude, nous posons devant nous-mêmes. Ce n'est que par un long travail de conscience qu'un homme peut arriver à être tout à fait vrai, tout à fait lui-même jusque dans son ton, dans son attitude, absolument comme le jeune enfant. En songe, nous sommes moins habiles à nous déguiser. La volonté n'y intervient guère; nous assistons à une petite partie de notre vie; spectateurs de nos propres pensées et de nos actions, nous nous prenons sur le fait. Nous pouvons nous juger nous-mêmes comme nous jugeons les autres, avec la même clairvoyance. Nous trouvons là un auxiliaire à la conscience, à la prière surtout, car c'est en se plaçant devant Dieu comme si l'on était seul dans l'univers qu'il devient difficile de poser et de jouer un personnage.

Si donc nos songes nous parlent de notre vraie nature et de sa destination, ils ne nous parlent pas moins de notre nature déchue et de sa corruption. Des personnes d'une piété éprouvée se sont plaintes quelquefois de voir dans leurs songes des objets tout opposés à leur foi et à leur vie nouvelle, des images ayant un fond charnel et diabolique. Il n'y a qu'une explication de ce fait: c'est qu'au travers du renouvellement qui s'est accompli dans ces âmes, il persiste dans leurs derniers replis des impressions de péché, un ressouvenir de leur nature précédente; et, si elles pouvaient oublier qu'elles appartiennent à une race de pécheurs, leurs songes se chargeraient de le leur rappeler.

Je pourrais appuyer ces remarques par une expérience toute personnelle: tandis que j'étais préoccupé du sujet dont il est ici question, je rêvai qu'une élection allait se faire pour je ne sais plus quelle charge. Me trouvant parmi les candidats et m'attendant à être désigné le premier, je le fus le dernier. Un sentiment de dépit très prononcé s'empara de moi. L'instant d'après je m'éveillai et je me promis de faire cette confession en temps opportun, en posant cette question, qui selon toute vraisemblance n'intéresse pas moi seul: un cœur dans lequel l'amour-propre et la vanité n'auraient jamais eu de place, pourrait-il avoir de tels rêves? Il n'était pas apparemment sans quelque ambition, ce jeune apprenti qui se voyait apparaître à lui-même chaque nuit dans son rêve sous la figure d'un négociant riche et considéré.

Les cauchemars, les visions repoussantes qui accompagnent généralement la maladie s'expliquent par la même cause d'où découle la maladie elle-même, par le péché. Ce sont là aussi des conséquences plus ou moins lointaines du désordre moral qui a

envahi le monde. A cet égard encore, le songe est bien une révélation de notre nature. Il peut nous aider à jeter un coup d'œil profond dans notre cœur et dans notre passé. La justice humaine emploie quelquefois, paraît-il, ce moyen pour découvrir la vérité; c'est ainsi qu'un jeune soldat qui feignait une maladie pour échapper au service fut soumis à un sommeil artificiel dans lequel on le fit rêver tout haut en l'interrogeant pour le pousser à se trahir et à déclarer la vérité. Nous aussi, nous pouvons nous servir de nos songes contre nous-mêmes, pour découvrir par leur moyen quels sont nos penchants et nos affections naturelles. Car l'état de notre âme s'y reflète fidèlement et il n'est pas rare que nous y trouvions de sérieux sujets d'humiliation et de repentance.

Cette observation, utile pour notre conscience, l'est aussi pour l'explication d'un récit obscur de l'évangile, je veux dire la tentation de Jésus-Christ. Elle nous permet d'écarter l'idée quelquefois mise en avant que ce qui se passa entre le Sauveur et Satan se passa en songe: une âme parfaitement sainte ne saurait avoir des songes entachés d'égoïsme et de révolte.

Au reste, nous paraissons être dominés dans nos songes tantôt par notre nature inférieure et mauvaise, tantôt par un principe supérieur et saint. Dans le premier cas, le songeur ne se montre guère ami de la lumière d'en haut. C'est ainsi qu'un marin, qui vit en rêve ce qui devait lui arriver bientôt, entrevit aussi le changement intérieur et bienheureux qui devait s'opérer en lui, mais se le représenta sous l'image d'un état de folie.

Parfois, au contraire, le songeur semble conduit et instruit par quelqu'un qui voit plus clair que lui, qui juge plus sainement des choses et souvent appelle blanc ce que l'homme terrestre, à courte vue, appellerait noir. L'opinion commune et ancienne qui prétend qu'un événement est annoncé en songe par son contraire, trouve ici son explication et, dans une certaine mesure, sa justification. Un événement va survenir qui nous paraîtra un malheur; nous en avons déjà un pressentiment ou une prévision positive. Un rêve va nous le montrer sous l'image d'un bonheur opposé. Des larmes seront figurées par des perles, une mort par un jour de naissance ou de fiançailles. Une douleur physique, une crise prochaine se sont annoncées à réitérées fois à la même personne sous l'apparence d'une masse d'eau limpide et purifiante, d'autant plus profonde que la crise devait être plus sévère. Des lis en fleurs ont pu, sans ironie, servir d'avant-coureur à une humiliation. La mort d'un enfant s'annonça à son père et à sa mère qui rêvèrent la même nuit que l'enfant s'enfuyait et qu'il était accueilli dans un riche palais. Le songeur se réjouit de ce qui fait pleurer l'homme éveillé, et pleure à l'approche d'une joie malsaine qui nous réjouira à tort; il montre le revers de la médaille: et qui méconnaîtra que c'est lui souvent qui voit le plus clair?

Nous espérons, par les faits que nous venons de grouper, avoir justifié en quelque manière notre première assertion: que les songes sont une révélation de notre âme et de son état. Alors même que nous ne pourrions contempler l'humanité que plongée dans le sommeil, en assistant à ses rêves, cela suffirait pour nous faire connaître dans une grande mesure ses pensées, sa vie, sa petitesse, sa grandeur, et pour nous permettre d'écrire une grande page de l'histoire du monde. Ce ne serait peut-être pas la moins instructive.

Il nous reste maintenant à jeter un regard sur la place qu'ont occupée les songes dans la révélation divine.

(La suite au prochain numéro).

ARMAND VAUTIER.

BIOGRAPHIE

—

John Ogle.

L'homme dont nous allons raconter brièvement les aventures, ne se distingua du commun des mortels ni comme voyageur, ni comme missionnaire. Ce qu'il fit, d'autres auraient pu le faire aussi bien, peut-être mieux que lui. Sa vie a néanmoins paru assez intéressante au célèbre Dr Wylie, pour qu'il en fît le sujet d'un volume in-octavo de quatre cents pages.

Et voici notre motif pour entretenir à notre tour le public des travaux de John Ogle: il nous offre l'exemple rare d'un homme riche, d'un noble, abandonnant pour le service de Christ son pays, les avantages de sa position sociale et les douceurs d'une vie facile. Le fait est assez caractéristique pour être enregistré.

I

John Ogle descendait en ligne directe des barons Ogle de Northumberland, dont l'histoire fait déjà mention au neuvième siècle de notre ère. Comme fils aîné de son père, il avait hérité des propriétés considérables. En outre, il s'était distingué à l'université de Cambridge, d'où il sortit avec les titres de maître-ès-arts et de licencié en théologie. Entouré de l'affection de sa famille, du respect de ses tenanciers, de l'estime des membres de sa classe, instruit, bien doué, il aurait pu fournir en Europe une carrière brillante. Bon musicien, écrivain d'un goût exquis, poëte à ses heures, passionné pour l'art, il devait, semble-t-il, tenir plus qu'un autre aux avantages de la civilisation. Cependant il se sentit appelé à tout quitter pour aller prêcher l'évangile aux païens.

Dans la lettre qu'il écrivit à son frère pour lui annoncer sa détermination, il exprime avec énergie la conviction qui s'était emparée de son âme: « Je considère, dit-il, comme une honte pour l'église qu'il y ait encore à notre époque des nations païennes. Je crois que les chrétiens ont été souvent dispersés par le vent de l'épreuve sur la face de la terre, et qu'ils le seront encore, parce qu'ils n'obéissent pas spontanément à l'ordre d'aller instruire toutes les nations. »

John Ogle avait trente-trois ans quand il forma le noble dessein de s'expatrier pour la cause de l'évangile. Or cet âge n'est plus celui des enthousiasmes irréfléchis.

Voici à quelle occasion se révéla la vocation missionnaire du jeune gentilhomme. La nouvelle de la mort d'Allan Gardiner avait causé en Angleterre une grande émotion. Une société s'était formée pour l'évangélisation de la Patagonie. Quatre ou cinq jeunes chrétiens ayant offert de partir, une expédition fut immédiatement organisée. John Ogle contribua pour la somme de 12 500 francs à la construction d'un vaisseau qui devait porter le nom du martyr; mais il lui parut que cela ne suffisait pas pour dégager sa responsabilité. Il obtint de se joindre à l'expédition, comme volontaire et à ses frais.

La petite troupe missionnaire arriva le 30 août 1856 à Stanley, capitale des îles Falkland. Cet archipel, composé de plus de deux cents îles, dont un grand nombre sont désertes, est à quatre-vingts lieues de la côte patagonienne. Le comité l'avait choisi pour théâtre de son activité, parce qu'il dépend de l'Angleterre qui y entretient une petite garnison. La pêche du phoque dans les lagunes et l'élève du bétail dans les plaines marécageuses de l'intérieur, sont les seules industries de la population. Il n'y a pas un arbre dans tout le pays, et les céréales n'y réussissent pas mieux que les fruits, à cause de l'humidité du sol et de la prévalence des vents

froids du sud. Le seul avantage pour un établissement missionnaire, c'était de pouvoir se développer en toute sécurité sous la protection du drapeau anglais Mais les inconvénients de la position étaient nombreux.

John Ogle, qui avait du coup d'œil, comprit dès le premier jour que c'était une faute de s'établir à grands frais dans une région insalubre, presque déserte, peu susceptible de colonisation. Il valait mieux, pensait-il, courir les risques d'un établissement dans la Patagonie, où la population indigène est considérable, que de se condamner, pour le mince avantage d'être protégé, à ne rien faire de bon. Après avoir vainement essayé de convaincre ses collègues, il se décida à tenter seul l'entreprise, avec l'espoir que s'il réussissait à ouvrir une voie, le comité de Londres l'y suivrait.

Cet espoir, disons-le tout de suite, ne fut pas trompé.

La première difficulté à vaincre, c'était le voyage. Quoique les îles Falkland ne soient qu'à quatre-vingts lieues de la côte, les communications sont rares. Le bouillant pionnier dut attendre quatre mois une occasion de faire la traversée. Parfois, apprenant qu'un bateau pêcheur allait partir, il quittait en toute hâte sa petite chambre d'auberge et ses livres d'étude pour courir au port. Mais aucun capitaine ne se souciait de prendre à son bord un homme de Dieu, et les excuses étaient faciles à trouver : le manque de place, le mauvais état de la mer, etc., etc. John Ogle offrit jusqu'à 3000 francs pour une cabine, sans parvenir à vaincre la répugnance des hommes grossiers auxquels il s'adressait.

Dans son impatience, il finit par louer un canot. Dès qu'une voile se montrait à l'horizon, il s'élançait dans son léger esquif, faisait force de rames, et allait s'informer de la destination du navire, avant même que l'ancre fût jetée dans le port. Il avait toujours avec lui une provision de bibles et de traités religieux en diverses langues. S'il n'obtenait pas la satisfaction d'être pris à bord comme passager, on lui refusait rarement celle de parler à l'équipage, de prier avec les malades, de distribuer sa petite pacotille. Plus d'une conversion eut lieu parmi ces hommes, dont la plupart avaient passé leur vie sur les eaux sans entendre parler de l'amour de Dieu.

John Ogle mit aussi à profit les loisirs de l'attente pour évangéliser les colons. Un jour, il part à cheval en compagnie d'un fermier anglais, pour aller visiter un établissement où l'élève du bétail se fait sur une grande échelle. La caravane est à peine en marche, que les chevaux qui portent le bagage, mauvaises têtes, refusent d'avancer. On les excite, ils s'élancent en ruant à travers les marécages ; voilà tout le bagage dans le bourbier. Il fallut mille peines pour rassembler les effets et capturer les bêtes de somme.

Plus loin, on traversait une région sauvage, où les troupeaux paissent en liberté. Un taureau furieux vient à la rencontre des voyageurs en labourant la terre avec ses cornes.

— Que faut-il faire ? s'écrie le missionnaire tout alarmé.

— Me suivre, répond le fermier en lançant son cheval à travers le marais.

Et nos deux cavaliers de galoper côte à côte en faisant des zigzags pour lasser l'animal enragé, qui les suit de près. Enfin, les voilà hors du marécage, sur le sol pierreux d'une colline basse ; les chevaux gagnent rapidement. Ils sont sauvés !

Deux ou trois épisodes du même genre rompirent la monotonie d'une course de vingt lieues. Vers le soir, la pluie commença de tomber, le brouillard s'épaississait. Il fallut se hâter de chercher un abri dans un ravin, où les voyageurs dressèrent leur petite tente.

Le lendemain, dans la matinée, on ar-

riva à l'hacienda. Le missionnaire fut reçu avec acclamation. Il y avait là une trentaine de colons avec leurs familles : des Espagnols, des Anglais, des Irlandais, et dans le nombre quelques Patagons, grands gaillards à demi nus, aux larges épaules, la chevelure touffue, l'air farouche, qui sont d'excellents cavaliers et qu'on emploie pour la chasse au lasso.

John Ogle passa un dimanche dans cette petite colonie et prêcha deux fois, partie en espagnol, partie en anglais, à la grande satisfaction de son auditoire. Il avait pris ses quartiers dans une cabane où logeaient des Patagons. Le soir venu, étant assis avec ses hôtes auprès du foyer où rôtissait un énorme quartier de bœuf, il tira de sa poche un traité espagnol et le lut à haute voix. On l'écouta avec intérêt, et dans la conversation qui suivit, le messager de l'évangile put s'assurer qu'il avait été compris.

« C'est ainsi, écrivait-il à sa sœur, que je fis entendre pour la première fois la bonne nouvelle du salut à ces pauvres Patagons, pour lesquels je suis venu dans cette région reculée. »

En janvier 1857, un brigantin de New-York à destination de la Patagonie relâcha dans le port de Stanley. Le capitaine, homme sans piété mais avide de gain, consentit à prendre le missionnaire à bord. Après quinze jours d'une navigation difficile, sur une mer orageuse et dans un navire si petit qu'une seule pièce servait de salle à manger et de dortoir pour tout le monde, on jeta l'ancre à l'embouchure du Rio-Negro.

John Ogle revit avec plaisir des arbres et des moissons. La ville, bâtie sur un escarpement qui domine la rivière, lui plut par son aspect pittoresque : ce sont des maisons basses en pisé, entourées d'une forte palissade et surmontées d'une petite forteresse. En arrière, sur le plateau, des plantations de cannes à sucre, des vergers où abricotiers, pommiers, pêchiers, pruniers, pliaient sous le faix d'une abondante récolte. Des cygnes voguaient sur le fleuve, des milliers d'hirondelles sillonnaient les airs.

Toute la population s'était assemblée sur la rive pour assister au débarquement; quelques Anglais, des Espagnols, et des Patagons à la peau foncée, vêtus d'une couverture jetée sur les épaules ou d'un morceau d'écarlate noué autour des reins.

Le pays est nominalement la propriété des Espagnols ; mais la plus grande partie du sol appartient de fait aux tribus patagones, qui sont en hostilité permanente avec les blancs. Ceux-ci n'osent guère s'aventurer dans l'intérieur ; c'est à peine s'ils parviennent à protéger leurs récoltes contre les indigènes, qui arrivent par troupes de trois à quatre mille, brûlent les maisons, saccagent les plantations, s'emparent du bétail, et retournent dans leurs déserts avant qu'on ait eu le temps de se reconnaître.

Le jour où John Ogle débarqua à Rio-Negro, une attaque était imminente. On voyait sur une colline les feux de l'ennemi, tout le monde était dans la crainte. « Cependant, écrit le missionnaire, je n'ai pas peur de ces sauvages, et autant que je puis le présumer d'après ce que j'ai vu et entendu, les Patagons sont plus disposés à recevoir l'évangile que les Espagnols. »

Il y avait en effet peu de chose à espérer d'une population à la fois bigote et dépravée, rebelle aux lois humaines et soumise au joug des prêtres. M. Ogle quitta Rio-Negro pour aller à El Carmen, petite ville assise sur le fleuve à quelque distance de la mer.

Il y trouva plus de tranquillité ; les habitants étaient trop occupés de leurs cultures pour se quereller et vivre dans la débauche comme ceux de la côte. Il fut frappé de la beauté du climat, de la fertilité du sol. Ici des vergers où les fruits

d'Europe et ceux des régions tropicales mûrissent côte à côte, des champs de blé et de maïs, des plantations de cannes à sucre; là de verdoyants pâturages où broutent des milliers de bestiaux. Toutes les facilités de la vie matérielle, et la proximité d'un grand cours d'eau.

Mais là encore régnait la terreur des Indiens, acharnés à venger les injustices et les cruautés commises au temps de la conquête. Peu avant l'arrivée du missionnaire, ils avaient fait une descente sur la colonie. Le gouverneur du fort n'avait à sa disposition que deux petits canons et quelques armes à feu. Il n'eut que le temps de faire rentrer le bétail dans le *corral*, et de fermer les portes. Les Patagons arrivaient ventre à terre, par milliers. A une portée de canon ils descendirent de cheval et s'élancèrent la lance à la main contre les palissades. En un clin-d'œil tout fut renversé; mais la mitraille faisait de larges trouées dans leurs rangs; ils n'osèrent pas en venir aux mains avec les Espagnols et se contentèrent d'emmener le bétail.

John Ogle jugea qu'il serait impossible de s'aboucher directement avec ces hommes sauvages, exaspérés par les crimes des blancs; mais ayant appris que plusieurs tribus avaient fait leur soumission et vivaient en paix avec leurs voisins, il pensa qu'on pourrait par leur intermédiaire faire pénétrer l'évangile au sein des tribus indépendantes. Il résolut de les visiter. Après plusieurs démarches infructueuses, il parvint à s'assurer d'un bateau manœuvré par un métis. Il s'y installa avec deux couvertures et quelques sacs de provisions, et le voilà parti pour remonter le Rio-Negro.

La navigation fut longue et pénible. C'était dans la mauvaise saison, et le courant grossi par l'eau des pluies charriait des arbres, dont le branchage menaçait de prendre les voyageurs comme dans un filet. Il fallait être constamment sur ses gardes, esquiver les bois flottants, contourner les récifs, lutter avec la tempête. La nuit venue, on jetait l'ancre dans quelque baie plus ou moins sûre, et le missionnaire se couchait dans la petite cabine sur ses couvertures, mouillées par l'eau de la rivière suintant au travers des cloisons et par l'eau du ciel qui ne cessait de tomber. Sur le matin, le métis allumait un feu dans une caisse remplie de sable, seul foyer du navire, et faisait bouillir un morceau d'autruche que l'Européen partageait avec lui. Une tasse de thé et un biscuit complétaient le repas; après quoi, on reprenait l'aviron.

Outre les dangers de la navigation, il y avait ceux provenant des hommes et des bêtes. Le miaulement sinistre du tigre en quête de sa proie dominait parfois le grondement des eaux; et le fait d'être sur le fleuve n'était pas une garantie de sécurité, les tigres s'amusant parfois à descendre le fil de l'onde perchés sur le bois flottant comme sur un radeau. D'autre part, les Indiens sauvages rôdant dans la forêt étaient plus à craindre encore que les bêtes féroces. Mais John Ogle était sans peur comme sans reproche. Il se savait protégé par une providence toute-puissante; et quand, le soir venu, il s'étendait sur son lit de camp, la proximité du danger ne l'empêchait jamais de s'endormir.

On jeta l'ancre un jour devant une sorte de caravansérail, bâti sur la rive à quelque distance d'un des campements patagons. Il avait été convenu que le batelier conduirait jusque-là l'aventureux voyageur, et que celui-ci se tirerait ensuite d'affaire comme il le pourrait. John Ogle prit son petit bagage et s'achemina vers la maison foraine, qu'il trouva occupée par une dizaine de forestiers espagnols, nègres, patagons. Sa cordialité, sa bonne humeur, lui eurent bientôt gagné la bienveillance de ses hôtes. Il passa quelques jours avec eux, attendant que la pluie eût fini de tomber, et mit à profit ce loisir forcé pour reprendre sa correspondance.

« Je ne peux pas saisir grand'chose dans les conversations de mes hôtes, écrivait-il à son frère, mais ils entendent très bien ce que je leur dis. Je parle peu, mais ce peu est toujours amical et quelquefois utile. Aussi ai-je l'espoir que malgré mon peu d'habileté, dont je gémis, ma présence en ce lieu n'aura pas été tout à fait sans résultat. »

Quand le moment fut venu de reprendre sa route, John Ogle trouva un des Espagnols disposé à l'accompagner. Ils montèrent tous deux à cheval, et après quelques heures de course à travers la forêt, ils atteignirent une clairière où la tribu amie était campée. Des autruches privées se promenaient comme des poules gigantesques autour des tentes de cuir, sous lesquelles les Indiens se reposaient à l'ombre en fumant.

On se rassemble avec empressement autour des voyageurs. L'Espagnol présente son compagnon de route qui expose le but de sa visite et raconte comment en apprenant la mort d'Allan Gardiner il a été conduit à quitter l'Angleterre, pour chercher à faire du bien aux habitants de la Patagonie.

Son petit discours fit le meilleur effet. On l'invita à entrer sous le *toldo* du chef, et lorsqu'il eut exhibé à ses hôtes charmés sa montre à répétition, sa boussole, une lunette d'approche, une boîte d'allumettes phosphoriques, les relations prirent un caractère de grande cordialité.

John Ogle passa quelques jours fort agréablement au sein de cette tribu indienne, mangeant et buvant avec ses hôtes, couchant comme eux sur des peaux à demi tannées, et profitant de toutes les occasions pour leur faire connaître l'évangile.

Ce devait être assurément un étrange et touchant spectacle que de voir ce descendant des barons du Northumberland, ce parfait gentilhomme anglais, fraternisant sous la tente de cuir avec ces êtres incultes et grossiers que les Européens traitent d'ordinaire avec tant de mépris.

A son retour à El Carmen, M. Ogle eut le chagrin d'apprendre que le curé de la ville avait profité de son absence pour se faire livrer les bibles distribuées parmi le peuple. Il prévit alors que si les missionnaires venaient à s'établir dans cette contrée, le mauvais vouloir des sectateurs de Marie leur créerait plus de difficultés que l'apathie et l'ignorance des indigènes. Mais cela ne l'empêcha pas de recommander au comité l'établissement d'une station à El Carmen.

« Je repasse avec gratitude les divers incidents de mon voyage, écrivait-il. Aucun Indien ne m'a fait de mal, aucun Espagnol ne m'a frappé, les bêtes sauvages m'ont laissé tranquille ; la chaleur ne m'a pas rendu malade, la foudre ne m'a pas consumé. Je laisse derrière moi une nation amie qui désire mon retour...... J'espère qu'il me sera permis de revenir ici, ce sera un bon centre d'opérations. Ma mission aurait les Indiens pour objet, je ne m'occuperais guère des Espagnols. Le dialecte dont j'ai traduit la grammaire et le dictionnaire est généralement compris par la population indigène. C'est la langue des Chillenos, la plus puissante des tribus patagones. »

El Carmen fut plus tard occupé par les envoyés du comité anglais, mais John Ogle n'eut pas la joie de les accompagner. Sa constitution délicate avait trop souffert des privations et des fatigues du voyage. A son retour aux îles Falkland, il tomba gravement malade, et le médecin lui ordonna de quitter ces parages pour toujours. Mais avant son départ, il eut la joie, mêlée de tristesse, de voir arriver à Stanley une députation, que les habitants d'El Carmen lui envoyaient pour l'inviter à s'établir au milieu d'eux.

Si l'on réfléchit à la difficulté des communications entre le Rio-Negro et les îles

Falkland, on comprendra la valeur de ce témoignage rendu par les enfants de la Patagonie au dévouement du pionnier chrétien.

II

Voilà donc le gentilhomme anglais de retour dans ses foyers. Il a retrouvé sa famille, sa bonne maison, ses terres bien cultivées, ses amis nombreux. Sa santé ébranlée se raffermit. Il semble qu'il ait maintenant le droit de se consacrer à son pays et de jouir de la vie de famille tout en faisant du bien autour de lui. N'est-il pas le premier missionnaire qui se soit aventuré dans les forêts de la Patagonie? n'a-t-il pas frayé la route aux messagers de paix qui trouveront, grâce à lui, un peuple bien disposé? Il n'y a plus qu'à suivre ses traces.

John Ogle ne raisonne pas ainsi. Sa connaissance de la langue espagnole et son expérience l'ont désigné à l'attention du comité espagnol d'Edimbourg, et c'est en Algérie, à Oran, que nous le retrouvons moins d'un an après son départ des îles Falkland.

On sait qu'il y a près de 50000 Espagnols en Algérie. John Ogle a accepté la mission d'aller à ses frais voir ce qu'on pourrait faire pour eux. Il a loué une chambre dans le quartier espagnol d'Oran et s'est mis en relation avec les habitants. Tout en prenant des renseignements qu'il transmettra à son comité, il évangélise.

« J'encourage les Juifs, écrit-il, aussi bien que les Espagnols et les Arabes à venir me voir. Je leur fais lire en hébreu les récits évangéliques. Nous discutons le moins possible, je m'efforce de tourner leur attention sur l'avenir éternel de l'âme...... Chaque jour apporte quelque œuvre à accomplir. Aujourd'hui, par exemple, je souffre d'un coup de froid; j'ai dû garder la maison. Sera-ce une journée perdue? J'aime à croire que non, car j'ai pu nouer des relations avec six ménages voisins. Trois possèdent maintenant la bible. Les autres ne sont pas encore au point où le don du Livre leur profiterait. »

Après avoir visité à fond le quartier espagnol d'Oran, il achète un cheval et s'en va par la province, en quête des familles espagnoles. Quand la fatigue l'oblige à rentrer chez lui ou que le mauvais temps l'y retient, il charme ses loisirs par la correspondance et remplit quelques pages de descriptions poétiques et de pittoresques récits. Après avoir satisfait à la curiosité de ses amis autant qu'à son goût littéraire, il prend sa grammaire arabe et se met à l'étude; car sa mission parmi les Espagnols touche à sa fin, et il veut consacrer le reste de ses jours à l'évangélisation du peuple arabe.

S'étant aperçu que l'atmosphère de la ville était préjudiciable à sa santé, il avait loué une maison de campagne entourée de quelques arpents de terre. Pour donner de l'occupation à des Espagnols tombés dans la misère, il se fait agriculteur.

« Aujourd'hui, écrit-il à sa sœur, j'ai une douzaine d'hommes pour planter des ignames, des tomates, etc. Tout en surveillant leur travail, je converse avec eux. La semence de vie entre tout doucement dans les cœurs. Dieu soit béni, chaque jour amène des occasions nouvelles. Je ne doute pas que ces paisibles entretiens n'aient une influence grande et, dans plus d'un cas, décisive sur la carrière de mes ouvriers. »

L'été avec ses chaleurs torrides et ses énervantes haleines vint arrêter le colon dans ses travaux. Sa santé était menacée, on lui conseillait de retourner en Europe. Il préféra se réfugier dans les montagnes de la Kabylie, où l'air plus vif lui permettrait de reprendre son activité.

En Algérie, on ne s'éloigne jamais des établissements européens sans une escorte de spahis, à cause de l'insécurité des routes. John Ogle demanda une escorte.

— Je vous en donnerai une, comme à tout voyageur, répondit le magistrat. Mais, sans doute, vous n'avez pas l'intention de prendre des livres de religion avec vous?

— Pardon, monsieur, repartit John Ogle, j'ai au contraire l'intention de répandre sur mon chemin la connaissance de la parole de Dieu. C'est le devoir de quiconque la possède.

On comprend qu'après cela le voyageur dut partir sans escorte. Il quitta Oran avec son cheval de selle et une mule chargée d'une tente, de quelques ustensiles de cuisine et d'un sac bourré de bibles et de traités religieux. Un domestique juif l'accompagnait.

« Nous étions partis, raconte M. Ogle, à quatre heures du matin. A midi, nous avions atteint les fermes situées au pied de la montagne. Nous y restâmes jusqu'à trois heures dans la maison d'un colon français, pour éviter la grande chaleur.

» Que disent les journaux anglais? me demanda-t-il. Nous aimons à savoir ce que disent les gens qui peuvent écrire tout ce qu'ils pensent.

» Je lui donnai mon opinion sur les questions politiques du jour, et, à propos de liberté, je lui offris mes bibles..... Nous reprenons notre route. Nous avons marché jusqu'ici sur une plaine sablonneuse et brûlée; maintenant nous entrons dans une région montagneuse, en remontant le cours d'un ruisseau bordé de lauriers-roses en pleine floraison... Nous voici dans une vallée où une tribu arabe s'est établie en permanence. Le paysage a changé d'aspect: une brillante verdure revêt les collines, des jardins remplissent les bas-fonds. La figue, l'abricot, la pomme, mûrissent sur les arbres. Çà et là, des champs de maïs, des plantations de melons, des vignes qui courent en festons d'un arbre à l'autre. C'est un véritable festin préparé par l'Eternel... Je fais choix d'un morceau de terrain ombragé par de grands chênes pour y dresser ma tente. Mais aussitôt un vieil Arabe, qui était assis au pied d'un arbre, m'intime l'ordre de me retirer... J'apprends qu'il est propriétaire de ce coin de terre. Pauvre homme! la bonne nouvelle aurait peut-être réjoui son cœur s'il l'avait ouvert à l'étranger. Il ne se doutait guère des trésors que portait ma mule! Ce que c'est que l'influence de la propriété: la race à laquelle appartient ce vieillard est renommée pour son hospitalité, mais il a quitté la vie nomade, et maintenant il est assis solitaire sur son domaine et ne veut pas permettre au voyageur de se reposer sous ses arbres... J'eus bientôt découvert la plus délicieuse des retraites: un bosquet de lauriers, tapissé d'un fin gazon émaillé de fleurs. J'y dressai ma tente et je m'endormis avec bonheur. »

Le lendemain, apprenant qu'un grand marché devait se tenir dans la montagne, John Ogle y courut. Le lieu du rendez-vous était un plateau peu élevé. Il y avait là de trois à quatre mille personnes, des Arabes en tunique blanche, des Juifs à l'air sordide, quelques Espagnols, et les commissaires français chargés de surveiller les transactions. Deux longues files de tentes s'étendaient sur la plaine, formant un bazar où circulaient les acheteurs. A quelque distance, des chevaux par centaines, attachés à des piquets, faisaient reluire au soleil leurs selles de cuir rouge et les broderies de leurs couvertures. Leurs cavaliers, la tête surmontée d'un chapeau de paille de deux pieds de hauteur, le bournous noir ou écarlate sur les épaules, les pistolets à la ceinture, d'énormes éperons aux pieds, avaient l'air d'une troupe de bandits.

Le gentilhomme anglais arrive avec ses livres et se plonge dans la cohue, en criant de toute la force de ses poumons, tantôt en arabe, tantôt en espagnol: La loi! les prophètes! l'évangile! la bible!

On s'assemble autour de lui, on lui adresse des questions, on l'examine comme

on ferait d'une curiosité de foire; mais personne n'achète. Seuls, quelques brocanteurs juifs paraissent désireux de se procurer le volume sacré; mais c'est évidemment dans un but mercantile, car ils marchandent sur le prix.

Le vendeur dut s'en retourner comme il était venu.

« Cela faisait mal, écrit-il, de voir une si grande foule d'êtres humains absorbés par les choses de la terre, et personne pour leur faire connaître celles du ciel. Est-il bien possible qu'il y ait dans nos églises des centaines d'hommes capables d'entreprendre cette œuvre, et que tout ce pauvre monde reste plongé dans les ténèbres? ... Mon ignorance de la langue arabe m'interdisait d'élever la voix au milieu de la foule; il me fallut reprendre tristement le chemin de ma tente. »

Quelques jours après sa mésaventure, nous le retrouvons étudiant l'arabe à l'ombre des lauriers-roses, sur le penchant d'une colline. A ses pieds, se déroule une vallée verdoyante, dont le milieu est occupé par un camp de Bédouins. Leurs tentes, au nombre d'une trentaine, forment un cercle entouré d'une haie d'épines sèches. Entre les tentes et la clôture sont rassemblés des moutons, des chèvres, des bœufs, des ânes, des chevaux. Quelques chiens rôdent alentour.

Le voyageur solitaire s'interrompt parfois dans sa lecture pour jeter un regard sur ses redoutables voisins. Il n'a pas d'escorte, il est à la merci des barbares. Pourtant il hésite à s'éloigner, car ces hommes à l'aspect farouche sont à ses yeux des frères égarés, des âmes à sauver de la perdition. Tout à coup il voit leur chef sortir du camp, suivi de quelques anciens à barbe blanche, et se diriger de son côté. Il se lève pour aller à leur rencontre. Quelle n'est pas sa surprise en entendant le sheik, qui le connaît de réputation, lui offrir l'hospitalité.

— Venez avec nous, lui dit-il. Vous n'avez pas d'escorte, il n'est pas prudent de rester seul dans nos montagnes.

Le voyageur, qui se rappelle les craintes et les recommandations de ses amis, s'empresse de refuser.

— Alors, lui dit le sheik, permettez que j'envoie deux de mes hommes pour vous garder pendant la nuit.

Il n'y avait pas moyen de résister plus longtemps. John Ogle laisse les gens du sheik s'emparer de son bagage, qu'on transporte dans le camp. On dresse sa petite tente au centre même du douar; le voilà l'hôte d'une horde de Bédouins.

Le missionnaire eut ainsi l'occasion d'observer les mœurs de ces hommes si difficiles à aborder, de progresser dans l'étude de leur langue, de leur faire connaître par des lectures la vie de Jésus. Tout le monde s'empressait à le servir; l'un allumait son feu, un autre lui apportait de l'eau, un troisième allait chercher du fourrage pour son cheval. Il y avait toujours une douzaine de spectateurs accroupis sur le sol à distance respectueuse de sa tente pour le regarder écrire ou manger. Chaque jour il employait quelques heures à visiter les vieillards et les malades, partout bien reçu et même fêté.

Tous les soirs, le sheik et son marabout venaient s'asseoir à l'entrée de sa tente, assister à son repas, causer avec lui. Il leur faisait présent tantôt d'un peu de café, tantôt d'une pincée de tabac; et les cœurs s'ouvraient, et les langues se déliaient, et le thème de l'entretien était toujours le même: la vie à venir, le jugement dernier, le nom de Jésus-Christ.

La fin de la saison chaude ramène John Ogle à Oran, à temps pour s'opposer aux intrigues de quelques moines arrivés d'Espagne pour raffermir la foi de leurs compatriotes. Il les suit dans les maisons, il les suit même à l'église, où sa présence excite la verve du prédicateur. Celui-ci a

pris pour thème de son discours le malheur des âmes qui prêtent l'oreille à l'envoyé du diable, et d'une voix de stentor il accumule les injures sur la tête de l'hérétique. John Ogle, debout contre un pilier. la bible ouverte étalée sur sa poitrine, reçoit sans broncher la bordée ennemie. Ce témoignage muet mais éloquent de sa fidélité aux saintes Ecritures, son calme, font déborder la coupe de la colère sacerdotale. Le moine se dresse de toute la hauteur de sa longue robe noire, il dirige son crucifix d'un air de menace vers l'Anglais.

— Chassez l'hérétique! s'écrie-t-il, chassez-le! chassez-le!

Heureusement pour l'hérétique qu'il était connu de la plupart des auditeurs. Personne ne voulut mettre la main sur lui. Alors le moine descendit de la chaire, sortit de l'église et s'en fut avec ses confrères parcourir les rues de la ville, chantant des litanies et cherchant à exciter la populace contre le distributeur de bibles.

Le résultat de cette violente démonstration fut d'ouvrir au missionnaire bien des portes jusqu'alors fermées. Il brûlait d'entamer une controverse avec ces prêtres, dont les discours fourmillaient d'erreurs. Mais le gouvernement, qui laissait aux moines libre carrière, lui refusa la permission de convoquer une conférence publique.

John Ogle, avec la ténacité particulière à la race anglaise, se promit d'attendre une occasion. Apprenant que les moines espagnols s'embarquent pour Gibraltar, il fait en un tour de main ses préparatifs, s'élance au port et s'embarque avec eux. Il n'avait pas oublié sa caisse d'évangiles. Dès le premier jour, la distribution commence, à la barbe des prêtres. Ceux-ci se tiennent coi; malgré les provocations du missionnaire, qui s'enhardit jusqu'à leur offrir le livre sacré, ils refusent d'engager le combat.

— Vos évangiles sont falsifiés! s'écrient-ils en tournant le dos à leur adversaire.

Cet argument, qui leur a servi à faire brûler tant de bibles à Oran, ils vont le reproduire à Gibraltar. Heureusement que Gibraltar, terre anglaise, est une terre de liberté. A peine débarqué, John Ogle invite les moines à un débat public. Sur leur refus, il fait publier par la ville un défi à tous ecclésiastiques catholiques, curés, évêques et cardinaux, de prouver que la société biblique a falsifié un seul passage des saints livres, ajoutant que quiconque fera la preuve à la satisfaction d'un jury de six protestants et de six catholiques, recevra une somme de mille livres sterling.

La réponse des moines fut de quitter Gibraltar, sans tambour, ni trompette.

John Ogle repartit aussitôt pour Oran, où il obtint du gouvernement la permission d'ouvrir un dépôt biblique. C'était une vengeance digne de la cause qu'il avait soutenue avec tant de décision. Grâce aux diatribes des moines espagnols, on s'occupait alors beaucoup des questions religieuses; le dépôt biblique eut un grand succès. En douze mois, on y vendit des évangiles pour près de quinze cents francs.

III

Jusqu'à présent nous avons vu John Ogle entouré de la considération publique, bien reçu partout, à la montagne comme à la plaine, par les commerçants espagnols de la côte comme par les tribus nomades de l'intérieur. Il était trop fidèle pour que cet état de choses durât toujours. Un moment vint où l'opposition, latente et sourde d'abord, éclata. Des maisons longtemps ouvertes se fermaient les unes après les autres; et dans ses visites il récoltait plus d'injures que de bénédictions. Sa vie fut menacée; un jour, en particulier, comme il rentrait chez lui au crépuscule, un homme qui s'était embusqué derrière un mur lui tira un coup de fusil. John Ogle entendit

la balle siffler à ses oreilles. Quoique le sentiment de la peur lui fût étranger, il comprit que s'il ne changeait pas de méthode, son existence et partant son œuvre seraient en péril. Les autorités françaises pouvaient aussi d'un moment à l'autre le prier poliment de quitter le pays, où sa présence troublait l'ordre public.

Que faire? John Ogle était bien décidé à ne pas abandonner la partie, il y mettait de l'obstination. Après avoir longtemps réfléchi et beaucoup prié, il se souvint des facilités que la culture de son jardin lui avait données pour travailler sans bruit à l'évangélisation du peuple. Pourquoi ne s'établirait-il pas quelque part comme colon? Personne n'aurait rien à dire.

Aussitôt il se met en campagne, achète un millier d'arpents de terre près du village de Figuier, à une lieue d'Oran, se fait construire une maison de ferme, rassemble des ouvriers Voilà le maître es-arts de l'université de Cambridge transformé en agriculteur.

John Ogle n'eut qu'à se louer de sa détermination. L'agitation qui s'était faite autour de son nom se calma. Quand on le vit absorbé en apparence dans ses travaux de campagne, ensemençant le sol labouré par ses bœufs, creusant des puits, faisant porter au marché d'Oran les produits de ses terres, on ne songea plus à se mettre en garde contre lui; la défiance faisait insensiblement place à la considération.

John Ogle put, grâce à sa fortune, introduire dans la culture du sol des améliorations inconnues aux habitants du pays. Il se fit expédier d'Angleterre des machines à battre le blé, à puiser l'eau, des moissonneuses à vapeur. On venait de loin pour assister au travail de ces engins merveilleux. Il n'y eut pas jusqu'au cheik arabe qui, entendant parler dans ses montagnes des exploits de son hôte, ne voulût voir le spectacle nouveau. Il arriva un jour avec une suite nombreuse, et John Ogle lui rendit avec usure son hospitalité.

Et puis, le nouveau colon était d'une extrême obligeance, il prêtait ses machines à ses voisins. Sa prospérité faisait des heureux tout autour de lui.

Oubliait-il pour cela le but qu'il s'était proposé ? Il eût plutôt oublié sa ferme, car il écrivait un jour à son frère :

« Je ne me considère pas comme ayant le droit de consacrer à ma ferme tout le temps et toutes les énergies nécessaires pour réussir. Il me faudrait pour cela négliger des occasions fréquentes d'être utile à l'âme de mon prochain. J'ai des Arabes pour bergers, des Maures pour moissonneurs, des Espagnols et des Français parmi mes ouvriers. Ainsi je suis en contact avec bien du monde, et, Dieu soit béni, ce n'est pas sans résultat. »

Peut-être ne mettait-il pas assez d'importance à la réussite matérielle de son entreprise, mais son support et sa longanimité sont dignes de tous les éloges. En octobre 1860, il écrit à son frère :

« Mon intendant dépense mon argent sans nécessité, laisse détériorer les immeubles, gaspille le fourrage, néglige mes chevaux et se montre insolent au moindre reproche que je lui fais. Je réponds à ses incartades par le silence, parce que je sais qu'on l'excite contre moi. Abandonner la tâche de lui faire du bien, ce serait renoncer au but que je poursuis. Après tout, je sais qu'il est honnête et fidèle. Si je le congédie, il retombera, et sa famille avec lui, dans la misère d'où je l'ai tiré. Je suis quelquefois bien tenté de me mettre en colère. »

La tâche spirituelle de John Ogle consistait surtout en un culte de famille qui avait lieu chaque soir. Tout le monde y était invité; et ces réunions, auxquelles assistaient non-seulement la plupart des ouvriers de la ferme, mais encore des voisins, prirent avec le temps une grande importance. Elles se

prolongeaient quelquefois jusqu'au milieu de la nuit.

Peu à peu, une petite congrégation d'âmes réveillées se forma autour du fidèle serviteur de Dieu. Un culte du dimanche fut institué ; et n'était notre crainte de lasser la bienveillance de nos lecteurs, nous donnerions ici un spécimen de l'éloquence oratoire du pasteur algérien.

Cependant à mesure que croissait l'œuvre spirituelle, la perte de temps occasionnée par les soins matériels se faisait sentir plus péniblement. En 1863, John Ogle se décida à vendre deux de ses fermes, ne conservant que la plus petite, qui ne lui prenait pas beaucoup de temps. Il recommença alors avec bonheur ses courses à travers la province. Un grand char attelé de deux chevaux portait sa petite tente de voyage, sa batterie de cuisine, une caisse de provisions et une autre de livres. Il montait sur le siége à côté du cocher et partait pour huit jours, pour quinze jours, allant tantôt ici, tantôt là, suivant l'inspiration du moment.

Au moi de mai 1865, l'empereur Napoléon, qui faisait sa tournée d'Algérie, traversa le village qu'habitait le colon anglais. Le maire prononça un discours, auquel sa majesté répondit en quelques mots. La voiture impériale se remettait en marche quand un Anglais, perçant la foule, s'approcha tenant à la main un large pli. C'était une adresse de félicitations, qui se terminait par une requête motivée et instante en faveur de la liberté religieuse. Napoléon la prit des mains du pétitionnaire, qui n'était autre que John Ogle, et parut la lire avec attention. Mais cette démarche demeura sans résultat. L'empereur avait bien autre chose à faire qu'à donner satisfaction aux vœux des protestants

Cependant les forces de M. Ogle n'étaient pas à la hauteur de son zèle. Il tomba malade à plusieurs reprises et se vit finalement obligé d'aller demander à l'air natal un renouvellement de santé.

On lui conseillait de renoncer pour toujours à l'Afrique. Il semblait en effet qu'il eût bien acheté le droit de rester au pays, où sa famille et ses tenanciers étaient heureux de le revoir. Mais après quelques mois de séjour en Angleterre, navré du petit nombre de vocations missionnaires, il se sentit pressé de retourner à son poste.

Il s'embarqua à Marseille sur le *Borysthène* dans les premiers jours de décembre 1865. La traversée fut orageuse. Le 15 au soir, on approchait des côtes d'Algérie; mais le vent soufflait avec violence, les lames déferlaient sur le pont. Le capitaine perdit sa route et le navire fut jeté sur les récifs.

Il y eut quelques instants d'horrible confusion. John Ogle, une bible à la main, s'efforçait d'inspirer du courage à ses compagnons affolés. Tout à coup, une vague énorme s'abattit sur le pont. Quand elle se fut écoulée, John Ogle avait disparu, emporté à la mer avec une quarantaine d'autres passagers.

« Ne le pleurez pas, écrivait quelques jours plus tard M. le pasteur Laune d'Oran, à la famille du défunt. Votre frère n'était pas de ce monde... C'était un homme du ciel, dont nous n'étions pas dignes. C'était un fruit mûr pour l'éternité... Ne le pleurez pas, il se repose de ses travaux et ses œuvres le suivent. »

Ce témoignage a de la valeur, venant d'un homme qui avait vu à l'œuvre le gentilhomme anglais. Nous n'y ajouterons qu'une réflexion, c'est qu'il ne suffit pas d'admirer les grands exemples de vertu chrétienne ; il faut encore chercher à les imiter.

AUG. GLARDON.

HISTOIRE RELIGIEUSE
CONTEMPORAINE

Lorsque la Savoie appartenait encore au Piémont, M. Hudry-Menos, mort à Naples le 22 mars de cette année, rédigeait à Chambéry un journal remarquablement bien fait, *le Glaneur savoyard*. A cette époque, le clergé catholique était très puissant, et il ne pardonnait pas à M. Hudry-Menos d'avoir quitté Rome pour l'Evangile, et cela d'autant moins qu'avec l'ardeur d'un nouveau converti, ce ci-devant avocat mettait au service de ses nouvelles convictions son savoir, ses talents et toute l'énergie de son caractère. A la suite d'un procès de presse, M. Hudry-Menos fut condamné à un mois de prison qu'il subit à Chambéry en 1854. Pendant sa reclusion, il écrivit jour par jour ses impressions et les événements de sa vie, et c'est ce journal encore inédit que nous publions ici avec quelques retranchements.

P. B.

Journal de ma prison.

15 février 1854. (1er jour.) — Mon entrée en prison a été réjouissante plus que je ne m'y attendais. Le Seigneur m'a accordé l'occasion et le courage d'annoncer sa parole à la chambrée des prisonniers au nombre de neuf. J'ai lu le troisième chapitre de l'évangile selon saint Jean, avec quelques commentaires sur la nouvelle naissance par le Saint-Esprit. Sur une question de foi faite par un prisonnier, j'ai insisté sur la nécessité de s'humilier devant Dieu pour avoir la foi, et j'ai eu d'heureuses paroles sur la distinction complète qu'il faut faire du domaine de la foi et de celui de la raison, la foi étant l'instrument pour saisir les choses de Dieu, et la raison l'instrument pour saisir les choses humaines.

L'un des prisonniers a mis la messe en question. J'ai ouvert l'épître de saint Pierre pour montrer que le sacrifice du Seigneur Jésus sur la croix a été d'un prix complet et offert *une seule fois*, que par conséquent il ne pouvait être complété, ni répété, ni achevé ; l'effusion du sang est nécessaire pour le péché, et le sacrifice de la messe étant *non sanglant*, il était sans efficace aucune. Ces paroles ont paru faire impression sur trois de mes compagnons qui sont restés près d'une heure à écouter attentivement la lecture de l'Evangile et les commentaires que j'en faisais.

En somme, les premières heures de ma prison m'ont consolé par l'espérance que je pouvais faire quelque bien sur des âmes inattentives auparavant.

Vers les neuf heures du soir, comme personne ne pensait à remercier Dieu, j'ai proposé de faire une lecture de l'Ecriture sainte, ce qui a été adopté par tous. J'ai lu alors le chapitre IV de saint Jean au milieu d'un profond silence. La lecture finie, j'ai adressé à Dieu quelques paroles en toute simplicité, et j'en ai reçu un grand bien.

Il est dix heures. — Nous sommes tous au lit. J'ai pris quelques petites brochures pour lire avant de m'endormir. Une entre autres, intitulée *La Bible de l'ivrogne*, m'a paru si frappante que je me suis mis à lire à haute voix. C'est un ivrogne endurci qui fait souffrir sa pauvre famille ; n'ayant plus d'argent pour boire, il engage sa bible auprès de l'aubergiste. Celui-ci la considère par passe-temps, et y trouve des passages qui l'étonnent et l'épouvantent : Dieu lui fait la grâce de sentir combien de malheurs il cause par son débit de liqueurs fortes. Peu à peu le remords entre dans son âme: il ouvre le robinet de tous ses tonneaux, ferme son débit de liqueurs, devient membre d'une société de tempérance et, par la grâce de Dieu qui l'a touché à salut, il fait autant de bien qu'il a fait de mal, prêchant la tempérance et ramenant dans cette voie ses anciennes pratiques d'ivrognes.

La lecture finie, chacun a fait sa glose et j'ai reconnu qu'elle n'avait pas été inutile sur l'esprit de quelques-uns.

Le 16 février. (2e jour.) — Je suis assailli de questions sur le culte de Marie, sur le mariage des prêtres, sur l'usage de la viande. Je n'y réponds que timidement et avec défiance, me contentant de lire sans commentaire les passages de l'Ecriture qui condamnent le culte de Marie, le célibat forcé et l'abstinence. Une discussion s'engage sur les frères et les sœurs, selon la chair, de Jésus. Mais je n'ose m'aventurer sur ce terrain. J'ouvre l'évangile de saint Matthieu XIII, 55, et Act. I, 14, laissant à chacun le soin de tirer la conséquence. L'unique point sur lequel j'appuie, c'est de lire l'Ecriture avec humilité, comme venant de Dieu ; lue dans cette disposition, ce qui nous paraît ténèbres devient lumière éclatante ; car l'Ecriture est claire comme le jour dans ses énoncés nécessaires à salut.

(9 heures du matin.) — On vient me demander à la grille de la prison. Une lettre de Turin et une autre de Genève, ainsi que deux journaux, sont arrivés à mon adresse. Je ne puis les recevoir pour y répondre.

J'avais pensé, d'après une lettre signée de l'intendant général le 6 octobre 1853, que je pourrais recevoir mon courrier en prison, mais l'ordre de l'intendant a été écarté. Que la volonté de Dieu soit faite avant la mienne !

— Les nonnes n'ont pas paru ; elles désertent la salle où je me trouve. Tant mieux ! Je serai plus libre pour annoncer la vérité aux prisonniers. — Un prisonnier, malade à l'infirmerie, vient de me faire appeler par un billet écrit au crayon. Il m'a donné un rendez-vous ; je m'y suis rendu avec empressement. Il a appris, dit-il, que j'étais ministre protestant. Sur ma réponse négative, il m'a demandé si je connaissais *le Fils de la veuve*, *le frère de Salomon*, *le Grand-Orient*. J'avais devant moi un franc-maçon. Non, ai-je dit ; je ne sais ce que vous me dites là ; mais Dieu m'a fait la grâce de savoir Jésus, le crucifié, le Sauveur. Voilà mon *Grand-Orient*, et je n'en veux point savoir d'autre.

Il m'a raconté ensuite les efforts qu'on faisait pour l'engager à se confesser, efforts inutiles jusqu'à présent, m'a-t-il dit. « Confessez-vous, ai-je répondu, si vous ne croyez pas qu'en ayant une foi ferme et vraie en Jésus-Christ vous pouvez être lavé de vos péchés. Car les péchés ne peuvent être remis que par la foi vivante en son sacrifice expiatoire sur la croix. Si vous n'avez pas cette foi, demandez-la à Dieu et il vous la donnera, et vous serez fort pour résister aux séductions dont on vous environne. »

Je l'ai quitté après cinq minutes d'entretien, nous promettant mutuellement de nous revoir un autre moment.

— Dieu me soutient et me console toujours par son Esprit, quoique par mes négligences et mes infidélités je le contriste à chaque instant.

— Le soir, avant le coucher, j'ai lu le chapitre XIII de Matthieu. On paraît attentif et sérieux plus que le premier jour. Les disputes, les altercations, les blasphèmes ont considérablement diminué d'intensité.

Je commence à connaître mes compagnons de captivité. Les hommes sont partout les mêmes : toujours l'orgueil, toujours la justice propre, jamais on ne veut se reconnaître coupable en rien. Et ce qu'il y a de plus déplorable, cet aveuglement quant à soi-même devient lucidité quant aux autres. On aperçoit fort bien le fétu dans l'œil du voisin, mais on ne voit pas la poutre dans le sien. Mes compagnons se reprochent avec aigreur les motifs de leur incarcération et en inventent quand ils ne les connaissent pas. Tout cela m'afflige et m'engage davantage à me retirer vers Dieu et sa vérité.

17 février. (3e jour.) — Ce matin, en m'éveillant, mes premières paroles ont été

pour ramener l'esprit de mes compagnons à des pensées sérieuses. Je ne suis pas satisfait de moi ; il y a une enveloppe à rompre pour mettre mon âme au large avec Dieu. L'esprit de prière n'est pas en moi; c'est pourquoi je ne répands pas toute la bonne odeur de l'évangile que je devrais répandre autour de moi.

J'ai eu l'occasion pendant cette journée de visiter les cachots des détenus, en compagnie d'un pharmacien de ma connaissance, venu pour opérer des fumigations. J'ai interrogé quelques-uns d'entre eux; pas un de ceux que j'ai interrogés ne se trouve coupable. Il n'y a là que des innocents. Les juges les ont condamnés faussement. Ces aveux font bien ressortir le mauvais côté de la nature humaine, orgueilleuse en raison directe de sa dégradation, d'autant plus remplie de justice propre qu'elle a plus de sujets de condamnation. J'ai pénétré aussi dans le local des mineurs, la plupart au-dessous de quinze ans. Ils sont nombreux. Je leur ai demandé s'ils fréquentaient le catéchisme de leurs curés, s'ils se confessaient, s'ils allaient à la messe, avant d'être mis en prison; tous m'ont répondu affirmativement. Je leur ai demandé s'ils faisaient encore les mêmes exercices religieux en prison; leur réponse a été affirmative aussi. Je n'ai pu m'empêcher de déplorer qu'on emploie à leur égard des moyens religieux de relèvement qui ont été insuffisants pour prévenir leur chute. Aussi, ils sortiront plus mauvais qu'en entrant. Une sœur ayant vu que je leur parlais s'est hâtée de prévenir le porte-clef qu'il eût à les faire rentrer dans leur local. Pauvres enfants! ils ne connaîtront peut-être jamais Celui qui leûr a dit qu'il les aimait et que son royaume serait à eux et à ceux qui leur ressemblent... Car ce n'est pas par des rosaires, des messes, des scapulaires qu'ils iront à lui. Ce qui est esprit ne peut être atteint, connu et aimé que spirituellement.

Les nonnes me lancent des regards de haine quand je passe à côté d'elles. Il faut qu'une femme soit excitée et fanatisée pour regarder de cette façon. Je reconnais les excitations des prêtres; mais je les plains et prie pour eux sans les craindre. L'autorité civile m'a promis que je ne serai pas inquiété en prison; c'est ce qui retient le zèle des papistes. Sans cela je serais au cachot au pain et à l'eau.

Le commandant de la prison est venu dans notre chambrée où il s'est arrêté une demi-heure environ. Il connaît le système pénitentiaire de la Suisse et de l'Angleterre et les moyens employés par les chrétiens de ces pays pour le relèvement religieux et moral des détenus. Il les dit supérieurs en efficacité aux moyens catholiques. Je lui ai fait observer que l'évangile pur que l'on proscrit dans nos pays, surtout dans les prisons, est généralement en Suisse et en Angleterre le plus puissant levier de relèvement qu'on applique dans les maisons de détention, et qui fait mouvoir les autres moyens secondaires employés dans ce but. Mais là où la supériorité des pays évangéliques se fait remarquer sur les pays catholiques romains, c'est dans les moyens employés pour prévenir le mal. Le commandant est d'accord avec moi sur ces points, et, quoiqu'il ne veuille pas en accuser la religion catholique, il trouve cependant qu'elle devrait être plus spirituelle, moins en matière, en argent et en cérémonies. La lecture du *Glaneur*, car j'ai appris qu'il le lisait dans un café, lui a donné quelques idées droites, mais qui sont encore bien mélangées.

Le culte du soir est déjà passé dans l'habitude de mes compagnons; ils me rappellent eux-mêmes ce devoir. Est-ce curiosité ou besoin réel? Quand la prière est finie, chacun fait sa remarque. L'un d'entre eux disait l'autre soir qu'il ressentait une impression inconnue, que jamais dans les cérémonies de l'église catholique, malgré

la pompe et les ornements, il n'avait rien éprouvé de semblable. Ce qui les étonne davantage, c'est de me voir, simple laïque, m'occuper de religion et prier Dieu d'une manière plus touchante que leurs prêtres. Dieu me donne de dire de bonnes paroles dans la prière, mais ce n'est pas sans m'humilier devant lui. J'ai prié ce soir pour demander à Dieu que la vérité en son Fils fasse des progrès dans ce pays, au milieu de cette ville, et que sa parole soit connue, appréciée et aimée d'un grand nombre, afin qu'elle produise des fruits abondants et pour ce temps et pour l'éternité, la patience, la douceur, et la charité en ce monde et la vie éternelle. Pendant que je prie, mes compagnons se découvrent, se lèvent et prennent une attitude respectueuse; ce qu'ils ne faisaient pas les premiers soirs. Je gagne beaucoup à l'accomplissement de cet acte. Je suis plus ému que dans un culte de frères. Ici, le peu que je fais est spontané; ailleurs, ce ne serait pas la même chose?

18 février. (4e jour.) Je suis bien faible encore dans le service du Seigneur; je n'ai pas encore eu le courage de prier à haute voix malgré la résolution que j'en ai prise hier tout le jour. J'avais des raisons pour et contre. Faut-il prier devant des gens qui n'ont pas encore été touchés par les vérités évangéliques? Ne serait-ce point faire blasphémer cette importante œuvre du chrétien? Je sens tout le faible de ces objections; c'est pourquoi je me condamne sévèrement moi-même, sans que pour cela j'en acquière plus de courage. J'ai besoin d'une abondante effusion de l'Esprit pour vaincre ma timidité naturelle. Combien je serais consolé si je pouvais prier librement! Avant midi j'ai lu à mes compagnons le chapitre II de la seconde épître aux Thessaloniciens. Depuis midi mon Nouveau Testament a été lu continuellement tour à tour. Chacun me demande où il pourra se procurer l'Ecriture sainte en sortant de prison. Mais l'indice que la vérité travaille en eux, c'est qu'il y a plus de charité dans leurs rapports mutuels, dans leurs paroles, et moins de blasphèmes contre le nom de Dieu.

(10 heures du soir.) — J'éprouve en ce moment une bien douce satisfaction. Dieu m'a enfin accordé la grâce de pouvoir rompre la glace de mon cœur et de ma timidité. J'ai prié à haute voix en présence de la chambrée attentive; et mes paroles appropriées à la circonstance ont fait une impression profonde sur quelques-uns. J'ai prié pour les pauvres prisonniers qui gémissent dans les cachots de cette maison, afin que Dieu leur accorde la délivrance de leur âme par la connaissance de la vérité, sinon la délivrance de leur corps. Quand ma prière a été achevée, mes compagnons éprouvaient un sentiment qu'ils m'ont dit n'avoir jamais éprouvé dans les cérémonies catholiques-romaines. L'un d'entre eux, un tailleur d'Aix-les-Bains, pleurait. Je rends grâce à notre bon Dieu de ce qu'il s'est servi de moi pour produire ce bon effet, mais aussi qu'il me garde contre un sentiment d'orgueil qui ne manquerait pas d'amener une humiliation par la suite.

Je fais maintenant l'expérience qu'il est doux d'être trouvé fidèle à la volonté du Seigneur. Je vais m'endormir avec un calme qui ne m'est pas ordinaire.

19 février. (5e jour.) — C'est aujourd'hui dimanche, le jour consacré au Seigneur. La matinée se passe à la lecture de l'Ecriture sainte, tantôt à voix basse, tantôt à voix haute. L'Evangile est désormais le sujet de la conversation presque continuelle de la chambrée; aussitôt que l'un quitte le Nouveau Testament, l'autre le prend, de sorte qu'il ne reste pas inoccupé. Puisse le Seigneur soutenir de son Esprit ce mouvement vers sa Parole! Je lui demande instamment qu'il me soutienne, car j'ai encore plus besoin que les autres du secours d'en haut. Les yeux sont

tournés vers moi ; il faut que pas une parole d'impatience, pas un mouvement blâmable ne se produise en moi. Et comment pourrais-je rester fidèle, ou le devenir davantage, si je ne demande pas à chaque instant à Dieu la volonté et l'exécution du bien ?

Il a fallu que mes compagnons allassent à la messe ce matin, sous peine du cachot au pain et à l'eau. J'ai refusé, pour ce qui me regarde, avec calme, mais résolûment. Quatre de mes compagnons ont imité mon exemple. J'ai profité de cette occasion pour faire ressortir ce que la messe renferme d'anti-scripturaire, niant, sous prétexte de le continuer, le sacrifice expiatoire du Sauveur Jésus. L'arrivée du commandant de la prison a mis fin à notre conversation ; il est venu sur l'avis de l'avocat fiscal, afin que je ne sois pas inquiété à propos des cérémonies catholiques de la chapelle de la prison. Le commandant est un esprit fort, très opposé aux idées cléricales, mais n'en ayant pas pour cela de plus justes. J'ai passé chez lui en entrant pour faire visiter mes livres. Cette visite a donné lieu à une discussion sérieuse sur les vérités révélées dans l'Evangile. Sur une interrogation faite par lui : Pourquoi Dieu ne nous a-t-il pas créés de telle manière, j'ai répondu un peu vivement qu'on ne peut discuter avec Dieu, que l'homme, être faible, borné, corrompu et pécheur, ne peut pas s'en prendre au Tout-Puissant, à l'Infini, dans lequel on ne saurait découvrir ni injustice, ni souillure ; que c'était un blasphème d'oser ainsi contester avec Dieu. Le commandant s'est levé alors en disant qu'il se souciait aussi peu du catholicisme que du protestantisme.

Ce soir, à la demande de deux de mes compagnons, j'ai fait un petit culte de famille ; après la lecture du chapitre XXVI des Actes et du XVIe de saint Jean, j'ai adressé à Dieu quelques paroles que son Esprit m'a suggérées. Elles ont été écoutées avec un sérieux qui m'a réjoui. L'appartement que nous habitons se compose de deux pièces de six lits chacune. Ceux qui étaient déjà couchés ont fait ouvrir la porte de communication pour entendre la prière. Ce que j'ai demandé à Dieu, c'était de m'éclairer d'abord moi-même par son Esprit, de me faire connaître l'état de péché et de misère dans lequel je me trouve ; d'éclairer ensuite et de consoler mes compagnons de captivité, et non-seulement eux, mais encore tous les malheureux qui gémissent dans les cachots de cette maison, frappés par la justice humaine, me prévalant auprès de Dieu de la promesse faite dans sa Parole que son Esprit consolateur aime surtout à se reposer sur les affligés qui se confient en lui et qui demandent son secours.

20 février. (6e jour.) Ce matin, pendant que j'étais occupé à la lecture de l'Evangile, on m'a demandé une prière comme la veille. Mais comme les gardiens de la prison entraient et sortaient à tout moment, je n'ai pas eu le courage de la faire à haute voix. C'est une humiliation que Dieu m'envoie, car je suis humilié de ce manque de courage. J'avais présumé trop avantageusement de mes forces. Je suis puni de ce mouvement d'orgueil. Il faut que je m'abaisse aujourd'hui tout le jour devant le Seigneur pour être rendu digne de lui présenter mes requêtes ce soir.

Le soir est arrivé. Je me suis laissé aller à l'ennui pendant la journée, quoiqu'il n'en paraisse rien au dehors, à ce point que mes compagnons me disent souvent que je suis heureux de savoir ainsi prendre le temps en patience ; mais ils ne connaissent pas toutes les faiblesses et défaillances de mon cœur. Ils voient cependant que si je prends le temps en patience, si je ne me plains pas à chaque instant, je le dois à la force et à la consolation puisées dans l'évangile : et cela leur donne du goût pour la Parole de Dieu.

J'ai fait ce soir le culte déjà un peu plus long que les autres jours. C'est le chapitre X de saint Jean qui a été le sujet de notre méditation ; après sa lecture, le Seigneur m'a donné de lui demander le secours de son Esprit pour moi et mes compagnons, afin que nous puissions connaître, apprécier et aimer sa Parole sainte. J'ai demandé pour tous, les fruits de l'Esprit, la patience, la foi, la charité, surtout la charité, afin que nous nous supportions, que nous nous aimions mutuellement, comme Dieu nous a supportés et aimés le premier.

J'ai remarqué qu'après la prière les rapports ont plus de bienveillance; les paroles dures, les conversations personnelles s'apaisent.

Après nous être mis au lit, une discussion politique s'est élevée entre mes deux voisins de droite et de gauche sur la situation actuelle de la France. Je regrette d'y avoir pris part ; ces discussions ôtent de mon autorité sur mes compagnons pour les choses spirituelles. De mes deux voisins, l'un est Français, beau parleur et ennemi de la république, et l'autre est un ouvrier de Chambéry condamné à trois mois pour fait de coalition ouvrière, grand partisan de la violence démocratique. Celui-ci soutenait que Bonaparte serait renversé dans peu de temps par l'insurrection ; celui-là affirmait qu'il était porté et soutenu par la France entière. Je suis intervenu alors en disant : la France renversera l'empire de Bonaparte, cela ne fait aucun doute; mais ce que je doute qu'elle renverse, c'est l'empire de l'illusion. Or la grande illusion de la nation française, c'est de vouloir être catholique et libre en même temps, le catholicisme étant la négation de la liberté humaine la plus élémentaire. La France, je ne parle pas du Français parce qu'il n'a point de conviction personnelle ni en religion ni en politique, la France, en général, est essentiellement attachée à la liberté ; d'un autre côté, elle est encore plus foncièrement attachée à l'absolutisme. Ce dualisme de deux tendances opposées, en faisant passer la France tous les quinze ans de la révolution à la réaction, et réciproquement, l'usera, la ruinera moralement et matériellement, et la preparera à un inévitable démembrement par les puissances européennes.

Au mot de démembrement, le Français a été hors de lui-même, et j'ai reconnu la vérité du conseil de l'Esprit : Fuyez les discussions vaines.

21 février. (7e jour.) Le Français a pris de l'humeur contre moi à cause de mes paroles de hier. J'ai cherché à le ramener à un sentiment de bienveillance et pour y parvenir j'ai lu les chapitres V et VI aux Galates, nous excitant à porter les fardeaux les uns des autres pour l'amour de Celui qui a porté tous les nôtres ensemble. Cette lecture a été un bon commencement de la journée. Que le Seigneur nourrisse en nous les sentiments qu'elle a fait naître!

L'aumônier de la prison vient d'entrer ici. On ne l'y voyait pas auparavant. J'avais à côté de moi le *Papisme et Jésuitisme* de De Sanctis et *Pourrais-je jamais entrer dans l'église de Rome*, de M. César Malan. Il les a regardés, mais n'a pas osé m'adresser la parole.

Je viens de descendre dans la cour de la prison. Il y a une foule de détenus de toute catégorie. Quelle misère ! quelle dégradation ! que d'âmes à régénérer par la connaissance de la vérité qui sauve et en ce monde et en l'autre! Quel vaste champ de travail pour les prêtres, s'ils étaient animés du véritable esprit de l'évangile ! Mais ils n'y viennent que pour accomplir quelques cérémonies mécaniques sans vie ni foi. La croix de Christ n'apparaît dans cette demeure du vice et du crime que sous la forme d'un morceau de bois taillé par le sculpteur, jamais comme portant le salut et la régénération de l'âme immortelle. On se rassemble dans une chapelle où tout est glacé, les

murs, les images muettes, comme les cérémonies qui s'y font mécaniquement par un prêtre payé pour cela. Au lieu d'entrer dans les cachots pour y porter la parole de vie et de délivrance, au lieu d'insister à temps et à contre-temps sur l'amour infini de Dieu « qui a tellement aimé le monde qu'il a donné son fils unique, afin que tout homme qui croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle; » le prêtre accomplit régulièrement sa mission officielle dans l'église de la prison, et rien de plus.

Après-midi, à la suite de quelques plaintes et murmures de mes compagnons, je les ai exhortés à la patience et à la résignation, prenant exemple sur Jésus-Christ et sur ses apôtres qui étaient patients, résignés et joyeux dans les moments de la plus grande épreuve. Faisons en sorte que le mal que nous endurons tourne à notre bien en toute manière. Je leur ai lu ensuite Rom. XII, 11-21. Le contentement produit par cette lecture s'est manifesté chez quelques-uns en termes qui m'ont réjoui. Mais cette bonne semence lèvera-t-elle? Dieu le sait.

— J'ai dû subir aujourd'hui une vexation qui ne m'a pas laissé calme d'abord, parce qu'elle était la conséquence d'une ordonnance de Rome. Il a fallu me passer d'une partie de mon dîner, parce que c'est vendredi et que la loi de Rome sur le maigre est aussi la loi qui commande à la geôle sous l'inspiration des nonnes. Je suis protestant aux yeux de mes compagnons; et je me suis passé de viande, pendant que ceux-ci, catholiques, en ont fait passer par ruse. Et voilà comment les lois du pape sont obéies...

— Ce soir encore, après la partie de cartes, la plupart de mes compagnons se sont mis à la lecture des brochures que j'ai apportées.

(*La suite au prochain numéro.*)

REVUE CRITIQUE

LE SIÈCLE PRÉSENT ET LE SIÈCLE A VENIR. — Etude scripturaire, par H. Bettex. Seconde édition revue et augmentée. Lausanne 1872.

Cet ouvrage, qui est une étude sur la prophétie au point de vue du plymouthisme modéré, révèle chez son auteur des convictions chrétiennes très fermes et une connaissance étendue de l'Ecriture sainte. Il est riche en aperçus intéressants, mais en même temps il renferme bien des vues que plusieurs estiment erronées. La polémique y a sa place; hâtons-nous d'ajouter qu'elle est empreinte de vraie charité.

Voici, sous forme de thèses, les idées qui nous ont le plus étonné dans ce livre :

1° Le royaume de Dieu, qui était « en train d'accomplissement » pendant la vie terrestre du Seigneur, a été renvoyé à d'autres temps par suite de l'incrédulité des juifs, et l'église a pris temporairement sa place.

2° Les paraboles du royaume contenues dans le treizième chapitre de saint Matthieu se rapportent « aux destinées de ce royaume tel que l'homme l'a fait en le confondant avec l'église contre les intentions de Dieu. »

3° L'église n'a point de place dans les oracles de l'Ancien Testament.

4° L'église doit être enlevée avant que Dieu reprenne ses relations avec Israël. Cet enlèvement peut avoir lieu chaque jour.

5° La venue du Seigneur pour enlever l'église est entièrement distincte de sa venue pour détruire l'antichrist, juger le monde et mettre fin au siècle présent.

6° La grande tribulation dont il est parlé au septième chapitre de l'Apocalypse et qui n'est autre chose que la persécution

des saints de la part de l'antichrist, ne saurait atteindre l'église, qui n'est plus alors sur la terre, mais seulement les juifs fidèles.

7° Le rassemblement des nations dont il est parlé au chapitre vingt-cinquième de saint Matthieu aura lieu avant le millénium. L'église ne s'y trouvera pas.

8° Ceux qui seront à la droite du Seigneur et à qui le royaume sera donné, ce sont les justes d'Israël. Ce sont eux, et non l'église que Jésus a désignés quand il a parlé de la nation qui rendra les fruits du royaume.

9° Dans l'économie à venir on verra reparaître la plupart des traits de l'économie passée. Les saints Israélites extermineront leurs ennemis. Jérusalem deviendra le centre du culte. On célébrera la fête des tabernacles.

10° Actuellement l'église étant déchue, les enfants de Dieu doivent se réunir en dehors de toute organisation. Ceux qui peuvent annoncer l'Evangile doivent le faire sans autre appel que celui du Seigneur et sans autre consécration que celle de son Esprit.

Ce ne doit pas être, on le voit, une petite entreprise que de donner la démonstration de toutes ces propositions. Nous devons l'avouer, nous n'avons pas été convaincu. Un grand nombre de passages que M. Bettex cite comme preuves ne nous paraissent pas avoir le sens qu'il leur attribue. Qu'on nous permette un petit nombre d'exemples.

Le passage capital sur lequel M. Bettex se fonde pour établir sa distinction si tranchée entre l'église et le royaume, se trouve Eph. III, 5 et 6, où saint Paul parle du « mystère qui n'a point été révélé aux enfants des hommes dans les temps passés comme il a été révélé dans ce temps-ci, par l'Esprit, à ses saints apôtres et prophètes, qui est que les gentils sont cohéritiers, etc. » La même pensée est répétée dans Col. I, 26. Donc, conclut M. Bettex, les prophètes n'ont pas prédit l'église. Donc l'église, considérée comme corps, n'est point prévue dans leurs oracles; elle est absente de l'Ancien Testament. Mais est-ce bien la pensée de l'apôtre Paul? Nous ne le pensons pas. Ce que les prophètes anciens n'ont pas connu, c'est la parfaite égalité que la foi en Christ devait établir entre les gentils et les juifs. Voilà tout. Aller plus loin et affirmer que l'église n'a pas de place dans les oracles de l'Ancien Testament, c'est, sans s'en douter, introduire dans le texte biblique une idée qui n'y est pas. Les citations de l'Ancien Testament dans le Nouveau prouvent le contraire, malgré les efforts qu'on fait pour en affaiblir la portée. M. Bettex voit aussi dans la parole de Paul : « Ni Juif ni Grec » le caractère distinctif de l'église par opposition aux saints des derniers temps. Mais il ne faut pas oublier une autre parole qu'on lit dans le même verset : « Ni homme ni femme. » De quoi s'agit-il? Tout simplement de faire ressortir le privilége commun de tous les croyants, depuis que Christ a mis fin au régime de la loi.

A l'appui de l'idée d'un enlèvement de l'église avant l'apparition de l'antichrist, M. Bettex mentionne « l'obstacle » dont il est parlé dans la seconde épître aux Thessaloniciens. Mais comment le masculin : « celui qui fait obstacle » pourrait-il désigner l'église? Qu'y a-t-il dans le texte qui autorise une telle interprétation? M. Bettex revient souvent aussi sur une promesse qui aurait été faite à l'église d'*être gardée* de la grande tribulation. Il s'agit d'un passage de l'Apocalypse relatif à l'église de Philadelphie : « Je te garderai de l'heure de la tentation qui doit arriver dans tout le monde pour éprouver les habitants de la terre. » Voici le raisonnement de M. Bettex : « Il faut que l'église soit, non-seulement dans un lieu où la tentation ne pé-

nètre pas, mais même dans un lieu où les heures ne comptent plus. Il faut qu'elle soit dans le ciel comme Enoch, qui, enlevé au ciel, fut aussi gardé hors de l'heure du déluge. Et n'est-ce point la porte qui est ouverte devant elle? » Si ce raisonnement était fondé, il devrait s'appliquer tout d'abord à l'église historique de Philadelphie.

Notons d'ailleurs que Jésus-Christ exprime une pensée diamétralement opposée dans un verset où se trouve le même verbe (têrein, garder) et la même proposition (ek, hors de) : « Je ne te prie pas de les ôter du monde, mais de les *garder du mal.* » (Jean XVII, 14.)

Passons maintenant à ce qui concerne l'église dans sa condition actuelle, et tout d'abord au ministère. « Le ministère, dit M. Bettex, dépend uniquement des dons que l'Esprit distribue à chacun comme il lui plaît. » S'il est question des dons extraordinaires des temps apostoliques, ou du *service* que tout chrétien doit à ses frères et à l'église, M. Bettex a raison. Mais il n'en est plus de même dès qu'il s'agit du ministère spécial de la parole que Jésus-Christ lui-même a institué. Ce ministère est une charge donnée par l'église au nom du Seigneur, et cette charge ne dépend pas *uniquement* des dons que l'Esprit distribue à chacun. Il y a encore, par exemple, l'examen des aptitudes et des dispositions du candidat. Il y a le bon témoignage qu'il doit avoir, même de ceux qui sont hors de l'église. Il y a aussi l'imposition des mains. M. Bettex fait suivre l'affirmation que nous avons rapportée de l'indication des passages relatifs aux dons extraordinaires. Pourquoi ne prend-il pas en considération les passages classiques qui concernent l'œuvre du ministère spécial que saint Paul dit *excellente ?* Et quand ce sujet est directement abordé, pourquoi raisonne-t-il autrement que l'Ecriture?

« Toute espérance de rétablir l'église telle qu'elle était aux premiers jours est chimérique, car elle ne pourrait avoir d'autre fondement qu'une promesse du Seigneur, et il n'y en a pas. »

« On veut faire des églises.... on fait des pasteurs, des docteurs pour ces églises. » — « Il n'y a de doctrine nécessairement vraie et de ministère selon Dieu que celui de l'Eprit? » C'est-à-dire : puisque l'église est déchue, il ne faut plus établir de pasteurs. C'est exactement le contraire de ce que dit saint Paul.

« Il y en a plusieurs, dit l'apôtre, qui ne veulent pas se soumettre. » L'Esprit dit expressément que dans les derniers temps plusieurs abandonneront la foi! — « Il y aura des temps difficiles! — Il viendra un temps où les hommes ne souffriront plus la saine doctrine. » Telles sont ses craintes et ses préoccupations. Conséquence : « C'est une chose certaine, si quelqu'un désire d'être évêque, il désire une œuvre excellente! » Il faut qu'il y ait des pasteurs ou des anciens dans chaque ville. Mais il faut qu'ils possèdent les aptitudes et les dispositions nécessaires. Et c'est pourquoi il ne faut pas leur imposer les mains avec précipitation. Décidément c'est trop de perspicacité que de soupçonner saint Paul de plymouthisme à propos de ces paroles qu'il adresse aux anciens d'Ephèse : « Je vous recommande à Dieu et à la parole de sa grâce qui peut achever de vous édifier et vous donner l'héritage avec tous les saints. »

Il est un fait qui jette un grand jour sur toute cette question du ministère. C'est que dans les temps apostoliques les dons extraordinaires du Saint-Esprit n'étaient pas considérés comme indiquant chez ceux qui les possédaient une spiritualité supérieure à celles des autres chrétiens. Les Corinthiens ne manquaient d'aucun de ces dons; ils avaient le don des langues, le don de prophétie, le don de guérir les malades, etc. Cependant l'apôtre leur déclare qu'ils ne sont pas spirituels, mais au contraire charnels, enfants en Christ, sans

compter bien d'autres choses encore. Il va même jusqu'à admettre qu'on peut posséder tous ces dons sans la charité. Mais quand il s'agit de conférer à un chrétien la charge pastorale, on doit s'assurer qu'il est revêtu de dispositions morales qui n'étaient pas supposées au même degré chez tous les membres de l'église. Souvent nous voyons des chrétiens revêtus des dons extraordinaires du Saint-Esprit au moment de leur entrée dans l'église. Mais quand il est question de nommer un pasteur, il ne faut pas, dit saint Paul, qu'il soit un *néophyte*, de peur qu'étant enflé d'orgueil il ne tombe dans la condamnation du diable.

M. Bettex a pleinement raison quand il dit qu'il est chimérique de vouloir rétablir l'église telle qu'elle était aux premiers jours. Ce serait une prétention absurde. On ne peut ramener ni l'apostolat, qui était nécessairement temporaire, ni l'enfance de l'église, ni son inexpérience, ni les circonstances historiques et locales au milieu desquelles s'est passée la première phase de son existence. Mais il est une chose qui doit durer autant que l'église, et sans laquelle elle ne saurait subsister; c'est la prédication de l'Evangile. Voilà pourquoi, aujourd'hui comme aux anciens jours, il faut à l'église des pasteurs, et des pasteurs pieux, bien préparés, attachés, ainsi que le dit saint Paul, à la véritable doctrine, « capables tant d'exhorter suivant cette doctrine salutaire, que de convaincre ceux qui s'y opposent. » Comme l'expérience de tous les temps a justifié les saintes préoccupations de l'apôtre ! Quand l'église possède beaucoup de pasteurs fidèles et zélés, la semence de la parole de Dieu est répandue avec abondance, et l'œuvre du Seigneur marche, malgré les obstacles nombreux que le péché lui oppose; quand ces pasteurs font défaut, l'église déchoit et les peuples meurent spirituellement. Donc, bénies soient les écoles chrétiennes établies pour les préparer ! Bénis soient tous ceux qui, ayant à cœur avant tout le salut des âmes, soutiennent ces écoles de leur sympathie et de leurs prières!

Que penser du système qui aurait pour effet leur suppression, et sous l'empire duquel on donne doucement à entendre que les pasteurs évangéliques des deux hémisphères, ces semeurs de la divine parole, y compris nos dévoués missionnaires, n'exercent pas un ministère selon Dieu !

Au reste, il y a dans le livre de M. Bettex une lacune caractéristique. Chercher « surtout à discerner, à travers les deux économies, les caractères et les destinées de l'église de Jésus-Christ, » et commencer par un chapitre intitulé : *nature de l'église*, sans faire mention du baptême, lorsqu'il s'agit de demander à la Bible toutes les lumières qu'elle renferme sur cet objet, n'est-ce pas édifier une théorie en laissant de côté un de ses éléments principaux? Ce qui nous semble certain, c'est qu'en étudiant très sérieusement la pratique des apôtres en ce qui concerne le baptême, et en prenant, en même temps, en considération tout le contenu de leurs épîtres, ont arrive au résultat suivant : Il y a une église visible qui comprend tous ceux qui professent la foi et qui ont été baptisés, et une église invisible que le Seigneur manifestera au dernier jour. En attendant, le fondement de Dieu demeure ferme ayant ce sceau : Le Seigneur connaît ceux qui sont siens, et quiconque invoque le nom de Christ, qu'il se retire de l'iniquité L'église visible, telle est sa constitution par la volonté de son divin chef, est semblable à une grande maison, où il n'y a pas seulement des vases d'or et d'argent, mais aussi de bois et de terre, les uns à honneur les autres à déshonneur. Si donc quelqu'un se purifie lui-même, pour n'être pas de ceux-ci, il sera un vase à honneur, sanctifié, propre au service du Seigneur et préparé pour toute bonne œuvre (2 Tim. I.)

Il y a loin du point de vue apostolique à celui qui a donné naissance au plymouthisme.

J. LAUFER.

CHRONIQUE

10 août 1873.

La remarque faite jadis par le roi Salomon, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, ne s'applique pas avec une rigueur absolue aux événements que notre génération étonnée voit se dérouler sous ses yeux. Qui eût prédit que les représentants de deux pays aussi reculés, géographiquement et moralement, que la Perse et le Japon, se rencontreraient en Europe en l'an de grâce 1873? que l'Asie occidentale nous apparaîtrait dans toute sa splendeur sous les traits augustes du schah de Perse, et que l'Asie orientale nous enverrait, dans la personne du premier ministre du mikado, l'auteur principal d'une des plus grandes révolutions politiques de notre époque?

L'importance religieuse de ce double événement ne saurait être facilement évaluée; mais il est raisonnable d'espérer que la visite de ces représentants asiatiques de l'absolutisme ne sera pas sans influence sur la cause de la liberté dans leur pays.

Le roi de Perse était déjà disposé favorablement avant sa tournée d'Europe. Il y a quelques années, lorsque l'Alliance évangélique lui adressa un appel en faveur des nestoriens persécutés par leurs compatriotes musulmans, il s'empressa de faire droit à leur requête et alla même au delà de leurs désirs en octroyant à ses sujets chrétiens du terrain pour bâtir un temple. Mais là s'était bornée sa générosité. Il est encore interdit sous peine de mort aux Persans d'embrasser la foi chrétienne; le prosélytisme, ce droit élémentaire de l'âme, rencontre encore en Perse une opposition légale absolue.

Il en est de même au Japon où, malgré la largeur d'esprit du gouvernement, les indigènes sont encore sous le joug d'un édit qui les lie indissolublement à la religion de leurs pères.

Nos politiques européens, satisfaits d'avoir obtenu le libre exercice des cultes pour leurs nationaux établis en Asie, ne se sont pas souciés d'intervenir en faveur des populations indigènes; peut-être aussi n'était-ce pas leur affaire. Mais nous regrettons que l'Alliance évangélique n'ait pas cru devoir saisir une occasion aussi favorable pour solliciter l'abolition d'édits intolérants. Dans son adresse au schah de Perse, le 30 juin dernier, elle s'est contentée de demander humblement « que la tolérance puisse désormais distinguer les lois et l'administration du gouvernement de Sa Majesté. »

Cette demande timide et trop peu directe a reçu la réponse qu'on pouvait prévoir.

« Sa Majesté se plaît à penser que la tolérance est déjà universelle dans ses états, personne, soit chrétien, soit juif, soit parsi, n'étant exposé à souffrir pour ses croyances religieuses. »

On sait qu'il faut distinguer les *parsis,* adorateurs du feu, minorité infime dans la population, des *persans* qui sont disciples de Mahomet. Ainsi le schah de Perse se réserve d'agir comme il lui plaira à l'égard de la grande majorité de ses sujets. Ce n'est pas précisément ce que désirait l'Alliance évangélique.

Quant à son Excellence Iwakura, premier ministre du mikado, nous apprenons qu'il n'a pas laissé de côté la question religieuse dans l'étude qu'il vient de faire des institutions européennes. Il a voulu se rendre compte des principes fondamentaux de la religion chrétienne et se faire expliquer les divergences doctrinales et ecclésiastiques qui frappaient son regard. Il est à craindre que la vue de nos luttes théologiques et des graves dissentiments politico-

religieux qui agitent l'Europe, ne lui ait donné une triste idée d'une croyance, cause de tant de querelles. Aussi l'adoption du christianisme comme religion nationale au Japon nous paraît-elle bien improbable. Il en avait été question, à ce qu'on nous assure, dans les conseils du mikado, frappé de la supériorité des nations chrétiennes. Félicitons le christianisme d'avoir échappé à cet honneur funeste. Tout ce que nous demandons pour lui, c'est qu'on lui abandonne le domaine de la conscience qui lui appartient de droit, au Japon aussi bien qu'en Europe.

L'agitation religieuse continue en Angleterre. Elle a même augmenté, à l'occasion d'un procès intenté par un père de famille au supérieur d'un couvent, pour détournement de mineur. Tous les journaux ont parlé de ce jeune Todd, âgé de quinze à seize ans, que des agissements condamnables avaient soustrait à l'autorité paternelle et conduit dans un couvent, où il était sur le point de prononcer des vœux perpétuels quand sa famille parvint à le découvrir. La loi anglaise interdit les vœux monastiques, comme elle interdit aussi l'établissement des couvents. Mais, dans ces dernières années, elle était devenue lettre-morte, grâce à l'influence du parti ritualiste dans les régions officielles. Les couvents s'étaient multipliés; quantité de jeunes gens des deux sexes se condamnaient à la vie claustrale, avec ou sans l'approbation de leurs parents. M. Todd a eu le courage de réclamer l'intervention des autorités; il a traduit le R. P. Ignace à la barre des juges officiels et à celle plus redoutable de l'opinion publique. L'éclat donné à cette affaire semble devoir arrêter pour un temps les progrès de la manie monacale des ritualistes.

Par malheur, la timidité des autorités ecclésiastiques en face des dangers que le ritualisme fait courir à l'église, risque de compromettre la cause du protestantisme anglican. D'après les évêques, c'est aux laïques qu'incombe tout spécialement le devoir de combattre, dans l'église comme au sein de la famille, la horde redoutable des erreurs romaines.

Aux laïques! comme si les autorités instituées pour gouverner l'église n'avaient pas également mission de la protéger!

En désespoir de cause, les laïques en sont venus à menacer leurs supérieurs ecclésiastiques de travailler à la séparation de l'église et de l'état. Alors, ô prodige! la tiédeur des évêques s'est changée en zèle, leur apathie en activité. Du moment qu'il était question de toucher à l'arche sainte qui renferme le précieux dépôt de leurs dotations, ils ont commencé à jeter les hauts cris. Ils font en ce moment de l'agitation sur tous les points de l'Angleterre pour combattre la séparation, plus redoutable à leurs yeux que toute la légion des erreurs romaines.

Les esprits s'échauffent de part et d'autre. Les partisans de la séparation viennent de présenter au député Miall une bourse contenant la jolie somme de dix mille livres sterling (250000 fr.), pour l'encourager à poursuivre sa croisade contre l'union de l'église et de l'état. On le voit, la lutte n'est pas près de finir.

L'église romaine a jugé le moment opportun pour lancer un appel aux protestants anglais de toutes dénominations. Elle les engage à poser les armes, dont ils n'ont su faire qu'un si triste usage, et à rentrer en masse dans le giron maternel. Elle leur promet qu'ils retrouveront la paix dans cet asile sacré d'où ils n'auraient jamais dû sortir.

Les organes du protestantisme anglican se rient de cette invitation qui leur paraît puérile. Elle l'est peut-être moins qu'ils ne le pensent; nous ne serions pas étonné d'apprendre que bien des anglicans, lassés des dissensions interminables dont leur église est le théâtre, se prévalent de l'offre

qui leur est faite pour se jeter dans les bras de Rome.

Comme il n'était que trop facile de le prévoir, la réaction politique qui s'est opérée en France a été suivie d'une réaction religieuse. Le penchant prononcé du gouvernement actuel pour les doctrines ultramontaines, son cléricalisme manifeste, ont donné courage aux partisans du Syllabus; ses mesures antilibérales trouvent des imitateurs dans presque tous les départements.

On a vu cent cinquante députés de Versailles, accourus dans une ville célèbre par les divagations d'une hallucinée de triste mémoire, Marie Alacoque, vouer la France à la dévotion du *sacré cœur de Jésus* et jeter imprudemment dans les airs des semences de haine, en appelant de tous leurs vœux le rétablissement de la monarchie française et de la papauté temporelle. La légèreté avec laquelle ces soi-disant « partisans de l'ordre moral » ont ainsi compromis les destinées de leur patrie, est vraiment incroyable. Il ne tient pas à eux que la France et l'Italie ne donnent au monde le spectacle d'une guerre fratricide, ni que les persécutions du siècle de Louis XIV n'ensanglantent de nouveau le sol de la France. Ils ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour exciter la passion religieuse, la plus redoutable de toutes.

Une adresse au saint père, signée par plus de cent députés de la droite, exprimait l'espoir que l'église romaine et la France « recouvreraient ensemble et l'une par l'autre la paix et la prospérité, la grandeur et la liberté. » C'était dire assez clairement qu'on compte sur le gouvernement actuel pour rétablir le roi sur son trône et le pape dans ses états, pour donner une libre carrière à l'absolutisme romain et remettre les hérétiques à la raison. « Daignez bénir, très saint père, ces pieuses manifestations et ces heureux retours. Bénissez nos résolutions et nos travaux. »

La réponse du saint père ne s'est pas fait attendre. Elle exprime avec assez de naïveté l'espoir que « dans un avenir prochain le règne de l'erreur sera détruit, et la cause des maux extirpée jusqu'à la racine. »

Parmi les travaux de l'assemblée, il importe de signaler la votation d'un projet de loi destiné à permettre l'expropriation d'une partie de Montmartre, en faveur d'une nouvelle église qu'on y élèvera à la gloire du *sacré-cœur de Jésus*, et pour expier les crimes de la Commune.

Ainsi le clergé romain n'est pas seul à porter la responsabilité de cet acte de folie; la France entière en est rendue solidaire. Protestants, juifs, libres-penseurs, y ont concouru, s'il est vrai que l'assemblée issue du suffrage universel représente la totalité de la nation. Conçoit-on la surprise de quiconque en France ne porte pas la livrée de l'ultramontanisme?

En même temps qu'elle instituait la dévotion nationale au sacré-cœur, l'assemblée faisait acte d'intolérance en sanctionnant un inqualifiable abus de pouvoir commis par le préfet du Rhône.

Il y a, paraît-il, à Lyon beaucoup d'honnêtes gens que les supercheries romaines ont dégoûtés de la religion. Il semble qu'on ne puisse légitimement leur dénier le droit de mourir et d'être enterrés sans l'intervention du prêtre. Refuser les secours d'une religion à laquelle on ne croit pas, c'est là un acte de franchise que le gouvernement devrait honorer. Le préfet du Rhône n'en a pas jugé de la sorte. Il a pris un arrêté reléguant les enterrements civils au rang des choses malséantes, qui ne doivent pas se faire en plein jour. Désormais, à Lyon, quiconque en mourant exprimera à sa famille le désir d'être enterré sans l'assistance d'un prêtre, sera noté d'infamie. C'est à la dérobée, de grand

matin ou le soir au crépuscule, qu'il faudra le porter en terre, comme un être hors la loi, comme un supplicié.

Cet arrêté a reçu l'approbation de l'assemblée de Versailles, et, hâtons-nous de le dire, la désapprobation du monde entier. Jamais depuis Louis XIV l'intolérance ne s'était affichée avec autant d'impudeur sur les murs d'une préfecture française.

On ne s'étonne pas, après cela, que les pasteurs protestants soient dans bien des lieux en butte aux tracasseries des autorités, qu'on leur interdise de convoquer des réunions libres, qu'on aille même jusqu'à les faire condamner par les tribunaux pour avoir distribué des évangiles au peuple. On s'étonne plutôt que le culte protestant puisse encore s'exercer librement au sein d'une nation si prompte à emboîter le pas derrière ses gouvernants.

Qu'importent à la cause de la liberté religieuse les vagues assurances de libéralisme données par le gouvernement à ceux qui se plaignent de ses tendances autoritaires! Que la commission de l'assemblée ait approuvé le projet de loi présenté par M. de Pressensé pour dispenser les réunions religieuses de l'autorisation préalable (et souvent refusée) du gouvernement, que le ministre des cultes ait déclaré à deux des pasteurs de Paris qu'on n'entendait nullement gêner la libre manifestation des convictions religieuses, qu'est-ce que cela prouve? sinon que le principe de la liberté de conscience est trop généralement reconnu de nos jours pour qu'un gouvernement qui se respecte prenne sur lui d'en nier la justesse. Mais de la théorie à la pratique, il y a loin; et comme c'est sur les faits qu'il faut juger des intentions, il est bien permis d'affirmer que la France est aujourd'hui entre les mains des ennemis de la liberté religieuse.

Pendant que l'église catholique de France s'efforce de réparer les fautes de la nation et d'expier les crimes de la Commune en organisant de bruyants pèlerinages, en fabriquant de faux miracles, en élevant un monument national destiné à exprimer le repentir de la France, les vrais disciples de Jésus-Christ continuent dans le silence l'œuvre de relèvement spirituel, dont ces mêmes fautes de la nation et ces mêmes crimes de la Commune leur avaient signalé l'urgence. Plusieurs pasteurs ont réussi à former des congrégations nouvelles dans des quartiers où la prédication de l'évangile n'avait pas retenti avant le siége de Paris. Des frères anglais venus à leur aide ont loué de modestes locaux dans les faubourgs, pour travailler à l'instruction religieuse des classes ouvrières. Grande paraît l'avidité du peuple pour les vérités évangéliques, qu'on ne lui avait montrées jusqu'à ce jour qu'à travers le voile épais des cérémonies romaines.

Et ce n'est pas à Paris seulement qu'un esprit de prosélytisme anime aujourd'hui l'église protestante. Les rapports des sociétés employées à la mission intérieure constatent que l'évangélisation est plus active qu'elle ne l'avait jamais été depuis l'époque de la réforme.

Il ne faut pas désespérer de la France, puisque le souffle de l'esprit de Dieu s'y fait encore sentir.

De grandes choses se font dans l'Allemagne catholique sans beaucoup de bruit. L'attention publique s'est un peu détournée de ce champ de bataille, où l'on put croire un moment qu'aucune action décisive n'aurait lieu. Mais c'est précisément à l'heure où le monde ne s'occupait plus d'eux, que les vieux-catholiques ont franchi le Rubicon et fait le pas décisif qui les met en hostilité ouverte avec l'église romaine. Ils ont nommé un évêque, donnant ainsi du corps à leur opposition.

Voilà donc une église nouvelle à inscrire au catalogue de celles qui composent la chrétienté. Elle n'est plus catholique dans

le sens officiel de ce mot ; elle n'est pas davantage réformée, mais on peut espérer qu'elle le deviendra et que même, s'inspirant de l'esprit de ses fondateurs, elle saura comprendre mieux que ses aînées le rôle d'une église particulière dans la grande société qu'on appelle l'église universelle.

« Ce que nous voulons, a dit le nouvel évêque dans une lettre qui est une profession de foi, ce n'est pas la négation et l'égoïsme, mais le renouvellement de l'ancienne église, qui était le peuple chrétien constitué dans la communion d'une alliance d'amour entre tous les enfants de Dieu. Nous voulons triompher de la révolution introduite dans l'église par la curie romaine et rendre son efficacité à la loi de l'esprit du Christ pour la liberté et le bonheur de tous. »

A voir la sympathie qu'excite dans le monde protestant cette nouvelle église, si peu formée encore et si souple, en même temps qu'animée d'un si grand désir d'union avec tous les enfants du Père céleste, on se demande si elle ne sera pas un jour dans les mains de Dieu l'instrument de l'unification, le nœud qui reliera les unes aux autres les fractions éparses de la chrétienté évangélique.

Cet espoir est peut-être chimérique, mais on peut raisonnablement supposer que cette portion du peuple de Dieu qui vient de se constituer en église a reçu en dépôt, elle aussi, quelque vérité spéciale qu'elle devra mettre en lumière pour l'édification commune.

Déjà elle tend à devenir internationale, par le fait que dans tous les pays les groupes de catholiques rebelles au dogme du Vatican s'inspirent de son esprit, cherchent à marcher sur ses traces, entrent en rapport avec elle.

C'est en particulier le cas des catholiques libéraux de la Suisse. Quand ils auront réussi à se constituer par la formation de paroisses nouvelles et l'élection de nouveaux curés, il est probable que le mouvement qui les pousse vers les vieux-catholiques d'Allemagne aboutira à une union organique sous la crosse du même évêque.

Chaque jour leur amène de nouvelles adhésions. Celle de la paroisse de Zurich a fait du bruit, grâce aux clameurs poussées par le curé évincé. Pour lui, comme pour monseigneur Mermillod et pour tant d'autres, la patrie n'est rien. Il est allé s'établir à Lyon pour la diffamer à l'aise dans des conférences et des articles de journaux, où il accuse les autorités fédérales d'être aux gages du prince de Bismark.

Il a si bien fait par ses calomnies que l'indignation du monde catholique contre la Suisse et ses institutions a atteint un degré de violence inouï. Evêques et archevêques semblent s'être donné le mot, en Autriche aussi bien qu'en Belgique et en France, pour exciter leurs ouailles contre ce petit peuple, ennemi de toutes les libertés et qu'il faudrait écraser comme on fait d'un nid de guêpes.

Ni les injures, ni les menaces ne sauraient émouvoir un peuple qui a la conscience de son bon droit ; mais on éprouve un sentiment pénible en réfléchissant que des milliers d'âmes ignorantes apprennent à abhorrer ce nom de Suisses que nous sommes si heureux de porter. On ne peut que se réfugier dans la pensée que si le mal semble triompher, la vérité aura pourtant son jour, et que ce jour aura pour durée l'éternité.

* *

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

—

Allemagne.

Août 1873.

On ne peut refuser à l'église en Allemagne le titre de militante. Que vous

considériez l'église protestante ou l'église catholique, vous ne voyez que conflits, mises en accusation, amendes, luttes en un mot. Au point où en sont les choses entre l'état et l'église, une chronique des affaires ecclésiastiques ne déparerait pas les colonnes d'une *gazette des tribunaux* ou d'un *journal de droit* quelconque.

Dans la lutte de l'église avec l'état, il y a sans doute de grands intérêts spirituels engagés; cependant les intérêts terrestres les priment. L'église, tout occupée d'assurer sa position extérieure, oublie un peu le monde qu'elle devrait évangéliser, ou le restreint aux proportions de l'antichambre d'un ministre, où elle attend avec anxiété la parole souveraine qui lui accorde le droit d'être.

Quelques traits prouvent cependant que l'Esprit de Christ agit encore pour l'évangélisation des nations, que le Sauveur a confiée à ses disciples.

Une grande conférence du parti luthérien est convoquée pour le mois d'août en Prusse. Ce parti n'est pas content des lois ecclésiastiques. La situation de l'église, au point de vue de la fidélité à la doctrine évangélique, et surtout à l'enseignement des confessions de foi du XVIe siècle, lui paraît hérissée de dangers. Il voudrait aviser. On lit au bas de la circulaire de la convocation les noms de notabilités, du professeur Steinmeyer de Berlin, du général de Manteuffel, du surintendant Buchsel et d'autres laïques et ecclésiastiques du Brandebourg, de la Poméranie, de la Prusse, de la Saxe, de la Silésie, de la Westphalie. Le conseil suprême de l'église, très jaloux de son autorité, a mis le holà à cette convocation, à moins que les promoteurs de l'entreprise ne déclarent qu'ils ne sont poussés par aucun sentiment de défiance envers l'autorité ecclésiastique. Ainsi, de par la loi, défense aux hommes de foi de tenter quoi que ce soit, sans permission, pour réveiller ou simplement surveiller l'église.

Il est vrai que les luthériens donnent prise, par leurs principes sinon par leur manière d'agir heureusement inconséquente, à ces empêchements mis à toute tentative de réforme de l'église, indépendante des autorités. Je pourrais citer un coin de l'empire allemand où il s'est récemment constitué une société de théologiens évangéliques décidés à lutter contre le libéralisme. Plusieurs pasteurs ont refusé d'y prendre part, parce qu'elle constitue une œuvre en dehors de l'église et entreprise sans son concours.

Je dis que d'autre part les luthériens sont heureusement inconséquents. La foi sincère se joue ainsi de tous les obstacles que voudrait lui imposer le culte des traditions et elle les renverse. A Wernigerode dans le Harz, par exemple, une communauté luthérienne à qui on refuse un temple dont elle avait joui jusqu'ici, va se bâtir une chapelle. Quoiqu'elle se dise persécutée par la Prusse, qui «ravit à l'église luthérienne ses droits et ses privilèges,» elle ne veut pas se détacher positivement de l'église nationale, mais célébrer son culte à part. En bien des endroits, des communautés évangéliques s'organisent d'une manière indépendante, mais ne les appelez pas des églises libres: vous les révolteriez. C'est que la plus grande ignorance règne dans les esprits au sujet de la nature et de la constitution de l'église.

Les libéraux ne restent pas non plus inactifs en présence de la *future* réorganisation de l'église. Ils viennent de remporter un demi-succès dans l'affaire du pasteur libéral Sydow. Des deux rapporteurs nommés par le conseil suprême, l'un, le professeur Domer, a, du point de vue théologique, donné tort au consistoire de Brandebourg, qui a cassé le pasteur Sydow; l'autre, le Dr Hermes, partant du point de vue juridique, lui a donné raison.

Il est curieux de voir de quelles restrictions est accompagnée l'approbation donnée dans le camp protestant aux nouvelles lois. On sent qu'on a mis aux mains de l'état une arme terrible. L'idéal d'une loi, c'est qu'on n'ait pas à craindre qu'elle serve d'instrument d'oppression, suivant celui qui est appelé à l'exécuter. Elle doit être conçue de telle sorte que le pouvoir exécutif, quel qu'il soit, ne puisse y mettre du sien. Or le défaut de la cuirasse des nouvelles lois est que les protestants doivent trembler qu'elles ne soient un jour mal appliquées ou appliquées par une main malveillante. Jugez-en par cet extrait des

résolutions adoptées le 24 juin à Meissen dans une conférence, à laquelle assistaient trois cents ecclésiastiques et laïques saxons.

1° Les nouvelles lois ont été nécessitées par la situation intérieure de la Prusse; mais elles ont une portée générale; il est donc du devoir des chrétiens évangéliques de prendre une détermination à leur sujet.

2° La conférence y reconnaît un acte de défense légitime de l'état pour l'accomplissement de sa tâche nationale et politique.

3° La conférence regrette (quelle modération !) que l'état ait été empêché de consulter les organes de l'église évangélique avant la promulgation des lois. Elle ne peut s'expliquer cette circonstance que comme une conséquence du principe de la parité, adopté par l'état. (Est-ce assez humble ?)

4° La conférence reconnaît que, malgré le caractère scabreux de quelques détails de ces lois, elles ne renferment, de fait ni d'intention, aucun danger particulier pour l'église évangélique, *si l'on accorde à celle-ci son organisation garantissant leur autonomie.*

Ainsi soit-il! Mais c'est précisément ce que ces lois lui refusent. On a trouvé en Hanovre une ancienne loi constitutionnelle qui s'oppose à l'exécution des lois prussiennes, jusqu'à ce que le synode ait été consulté. Qu'en adviendra-t-il? Souvenez-vous de la fable du pot de terre voyageant en compagnie du pot de fer.

Un autre sujet trouble l'église évangélique: l'introduction du mariage civil, annulant l'obligation du mariage religieux. Le projet, retiré à la dernière session du parlement dans la charitable intention de ne pas porter coup sur coup aux protestants stricts, va être remis sur le tapis. Une conférence a eu lieu à Erlangen le 18 juin pour discuter la marche à suivre par l'église au cas de l'introduction du mariage civil, et les mesures à prendre à l'égard de ses membres qui ne demanderaient pas la bénédiction religieuse.

L'assemblée ne reconnaît la légitimité du mariage civil qu'après la cérémonie religieuse. Dans le cas contraire, l'église devrait employer des moyens disciplinaires: suppression des droits actifs, exclusion de la participation des sacrements. Mais la nouvelle loi défend d'infliger une peine disciplinaire ecclésiastique pour obéissance à un acte commandé par l'état.

L'assemblée a déclaré qu'elle ne voyait nullement dans l'introduction du mariage civil comme seul légitime la solution désirable des conflits actuels, mais bien plutôt une déplorable et inutile atteinte portée à la considération et à l'influence de l'église; qu'elle était convaincue que le besoin d'un changement dans la célébration du mariage serait pleinement satisfait par le mariage civil obligatoire, se faisant après le mariage religieux.

Passons à l'église catholique.

En exécution des nouvelles lois, les évêques de Prusse ont reçu un rescrit les invitant à donner au gouvernement les informations nécessaires pour qu'il puisse réglementer ou vérifier l'enseignement qui se donne dans les séminaires. — *Nescio vos,* (je ne vous connais pas) ont répondu les évêques.

L'évêque Martin de Paderborn a été le premier frappé. Ayant refusé de communiquer au gouvernement les statuts, programmes d'études, etc. de la faculté philosophique et théologique de son diocèse, il a vu enlever à cet établissement le privilége qui égalait ses diplômes à ceux des universités de l'état. Alors, reculade de l'évêque. Il n'a plus mis d'obstacle à l'inspection et à la communication des programmes des établissements ecclésiastiques d'instruction dans le diocèse.

Les nominations ecclésiastiques étant soumises à l'approbation du gouvernement, les évêques de Munster et de Paderborn ne les publient pas, pour éviter cette importune ingérance. Ils ont même supprimé le journal diocésain.

A Cologne, au contraire, l'archevêque Dr Melchers et l'évêque Dr Baudi sont accusés d'avoir violé les articles 1 et 4 de la loi du 13 mai 1873, qui défendent de publier les excommunications ecclésiastiques ou peines disciplinaires quelconques. Il s'agit de l'excommunication de deux vicaires, insérée dans l'*Indicateur ecclésiastique*. Les coupables tombent sous les coups des articles 166, 185, 186 du code pénal prussien, punissant le délit en question de la prison

jusqu'à trois mois et d'une amende de deux à cinq cents thalers.

Les religieux rédemptoristes prussiens, bavarois, alsaciens, lorrains doivent quitter le territoire allemand, comme affiliés à l'ordre des jésuites. Il en est de même des lazaristes, des Pères du Saint-Esprit.

Les ultramontains sont assez vexés d'une adresse de fidélité que viennent d'envoyer à l'empereur un bon nombre de catholiques de Silésie ayant à leur tête le duc de Ratibor. Les signataires sont presque tous des catholiques infaillibilistes. L'empereur s'est empressé de leur répondre fort aimablement.

Les vieux catholiques allemands ne montrent pas une grande sympathie pour le mouvement réformiste de Genève. A Munich, le professeur Friderich a déclaré que le hère Hyacinthe a agi arbitrairement en se mariant sans avoir été préalablement relevé de son vœu de célibat par l'autorité compétente. Quelle est-elle?

Il est quelquefois bon d'être jugé par des étrangers. C'est à titre de renseignement curieux que je vous donne le résumé d'un article du journal des libéraux de Berlin, sur le canton de Vaud et l'église libre en particulier.

A en croire l'auteur, les Vaudois sont des Bernois qui parlent français, autrement dit, des lourdauds. (On sait que les Allemands en général brillent par la légèreté, les grâces de l'esprit!) Depuis 1825 le courant populaire s'est séparé en deux directions, l'une allant à l'église nationale, l'autre à l'église libre. Chacune est assez forte pour nuire à l'autre et l'affaiblir, mais trop faible pour exciter l'autre au bien dans une noble rivalité. L'église nationale est la plus populaire, à cause de ses défauts, et non à cause de ses qualités. Elle vit et laisse vivre, et ne fait de mal à personne. L'église libre ne se maintient que parce qu'elle n'est rien moins que libre. Libre du côté du gouvernement, elle dépend des grosses bourses et pullule de tyrans de la foi. Le bon vieux temps est passé pour les pasteurs de l'église nationale. Ils ont maintenant perdu l'oreille et le cœur des conseillers d'état. Le gouvervement est débordé par le parti de l'académie, qui est libéral. Le professeur Astié passe aussi à la théologie de conciliation et le synode n'a pas osé le condamner (*sic*). Une union se forme, qui donnera la main aux libéraux de Genève. «Le canton n'est pas encore complétement gagné à notre cause, mais il est déjà perdu pour nos adversaires.»

Avertite omen! S.

Angleterre.

10 août 1872.

Un cri d'alarme est venu d'Ecosse. Le Dr Duff, dans son discours d'ouverture à l'assemblée générale de l'église libre, a rappelé les dangers que court en ce moment la cause de Dieu. Son langage est solennel. On dirait un ancien prophète, un Jérémie tenant en main les fioles de la colère du Tout-Puissant. Que l'église se réveille ! elle travaille sans doute, mais trop souvent. elle oublie les vers rongeurs qui la minent: elle dort sur l'oreiller d'une fausse sécurité. Quoi de plus triste, en effet, que l'indifférence avec laquelle bien des chrétiens contemplent les progrès, soit d'un romanisme qui s'efforce de détruire toutes nos institutions protestantes, soit d'une incrédulité éhontée, qui nie l'efficacité de la prière, l'existence d'un Dieu personnel!

Toutefois, devant la prétention du parti ritualiste de rétablir le confessionnal, bien des yeux se sont ouverts, comme le prouve la demande des 60 000 pétitionnaires aux archevêques de Cantorbéry et de York (v. pag. 300). Ces hauts dignitaires avaient demandé du temps pour s'entendre. A la fin ils ont répondu par un *non possumus*. Tout en exprimant leur désir que la loi soit observée, ils avouent leur impuissance à la faire respecter. Que feront les pétitionnaires? Pour le moment leur indignation est extrême. Une foule immense, composée en majorité d'hommes, s'est réunie à Exeter-Street sous la présidence de lord Shaftesbury, tandis qu'un autre meeting se tenait à Birmingham, dans le même but.

Les deux assemblées ont été unanimes pour condamner l'inaction des archevêques et des évêques, et pour protester contre l'introduction du confessionnal. Le fait que 483 *clergymen* ont demandé son rétablisse-

ment a soulevé une tempête de sifflements et de grognements ; mais ce qui a mis le comble à l'exaspération, c'est la manière dont les évêques ont reçu cette demande. Au lieu de la rejeter avec le mépris qu'elle méritait, ils ont, pour employer les termes de lord Shaftesbury, « examiné et discuté cette proposition si déplacée, si inconcevable et si haïssable, et pendant la discussion ils ont tenu un langage mou et sans énergie, et leur résolution finale ne laisse aucun espoir qu'ils prennent résolûment cette affaire à cœur. » Que résultera-t-il de cette protestation? On a constaté que 260 d'entre ces 483 pétitionnaires sont des suffragants, que les évêques ont le pouvoir de destituer; mais il est presque certain qu'ils n'oseront employer ce remède héroïque.

Il ne reste ainsi qu'à séparer l'église de l'état, et les paroles suivantes de lord Shaftesbury, applaudies à réitérées fois, semblent indiquer que tel est le but que se proposent bien des membres sérieux de l'église anglicane. « Si l'église adopte le confessionnal, qu'elle s'en aille et tous les évêques avec elle. » Nous sommes un peuple qui supporte avec patience bien des choses, mais il arrive un moment où tout ce qu'il y a d'énergie dans notre nature s'éveille, et alors il est impossible de résister longtemps à la vigueur et à la décision avec laquelle nous cherchons à détruire l'institution qui est devenue haïssable à nos yeux. Or ce moment-là approche. M. Gladstone disait il y a deux ans : « Montrez-moi que la majorité de la nation ne veut plus de l'église anglicane, et je me ferai un devoir de prendre en considération la séparation de l'église d'avec l'état.» Nous lui rappellerons cette parole dès que des voix un peu nombreuses demanderont la destruction de cette vieille relique d'un temps où ni le gouvernement, ni les évêques ne voulaient accepter toutes les conséquences de la réformation du XVIe siècle.

Si M. Miall a échoué lorsqu'il a demandé à la chambre des communes de discuter le principe du *disestablishment* (séparation de l'église d'avec l'état), et si le nombre de ceux qui ont voté avec lui a été moins grand cette année que la précédente, c'est uniquement parce que les conservateurs, aidés de quelques membres du parti libéral, se sont ligués pour clore la discussion au moment où plusieurs amis de M. Miall avaient quitté la chambre; mais il est à espérer que l'affaire du confessionnal ralliera bien des voix à la proposition de M. Miall. M. Gladstone a beau déclarer que le *disestablishment* coûtera au pays 90 millions de livres sterling, une fois que la nation sera convaincue que l'église anglicane doit disparaître, elle fera tous les sacrifices nécessaires pour s'en débarrasser.

Dans sa réponse à M. Miall, M. Gladstone a émis l'opinion que, depuis sa séparation d'avec l'état, l'église anglicane en Irlande était moins *libre* qu'auparavant, et il paraissait regretter l'œuvre qu'il a accomplie avec tant de persistance. Cette déclaration sera sans doute souvent répétée, et de tous les côtés on entendra dire : prenez garde! une fois séparée de l'état, l'église perdra sa liberté ; elle ne pourra plus abriter toutes les nuances d'opinion, mais il faudra que tous acceptent la même doctrine, et alors l'église ne sera plus que l'église d'une partie de la nation, au lieu d'être celle de la nation tout entière! On comprend que M. Gladstone voie avec chagrin les idées ritualistes qu'il affectionne être mal vues des laïques irlandais, depuis qu'ils prennent part au gouvernement de l'église, et c'est précisément parce que le ritualisme perd du terrain en Irlande qu'il croit que l'église y est moins libre qu'elle n'était auparavant. Or c'est la peur de l'intervention laïque qui fait que tant de pasteurs vraiment fidèles s'opposent de toutes leurs forces à l'idée de *disestablishment*. Mais, qu'ils le veuillent ou non, le jour arrivera où la nation presque entière demandera la rupture des liens entre l'état et l'église, et où cette église se gouvernant elle-même rejettera de son sein ceux qui ne veulent pas accepter ses doctrines et se soumettre à sa discipline.

M. Pennefather, pasteur anglican, a inauguré, à *Mildmay-Park*, des conférences annuelles. Celles de cette année viennent d'avoir lieu, et quoique la mort de leur fondateur fît craindre qu'elles n'offrissent plus le même intérêt que précédemment, on s'accorde généralement à dire que les trois jours ont été un temps de rafraîchissement par la présence du Seigneur.

Voici quelques détails sur ces réunions. Représentez-vous une vaste salle pouvant contenir près de 3000 personnes : sur une estrade se trouvent une table et quelques chaises. Derrière l'édifice, dont l'extérieur est très simple, existe une maison où demeurent de vingt à trente diaconesses et un jardin où se tiennent en plein air des réunions de toute espèce et où, pendant les conférences, on dresse des tentes qui servent de restaurants.

Les grandes conférences se tiennent tous les matins et tous les soirs des trois jours. Elles se composent de personnes appartenant à toutes les dénominations d'église. Beaucoup de chrétiens viennent de loin pour y retremper leur foi et leur zèle et pour y jouir des douceurs de la communion chrétienne.

Les sujets choisis pour la méditation des trois jours de cette année ont été les suivants :

1° Dieu peut faire sortir la vie de la mort ;

2° Dieu peut suppléer à toutes les pertes et faire abonder sa grâce sur son église ;

3° L'église du Seigneur est capable de faire toutes choses.

Chaque matin trois orateurs ont pris la parole pour développer ces sujets. Mais qu'on ne s'y méprenne pas ! les discours ont souvent été d'une grande banalité ; toutefois on respirait là une atmosphère profondément chrétienne. C'étaient des réunions de prières dépourvues de toutes formes. Aux séances du matin, le président lisait des requêtes où l'on demandait les prières de l'assemblée en faveur d'individus, de familles, d'églises, de villes ou de nations ; et après la lecture de chaque requête, la nombreuse assemblée priait pour le cas qui venait d'être présenté. L'impression que l'on reçoit de ces services est vraiment bénie : on se sent au milieu d'une grande famille où règne un esprit d'amour et de dévouement.

L'histoire de ces réunions est remarquable. L'idée de rassembler quelques chrétiens pour prier et pour méditer ensemble la parole de Dieu une fois mise en avant par M. Pennefather, cette idée a été accueillie par un nombre toujours croissant de fidèles. Quand il fut nécessaire de construire une salle, l'argent se trouva sans difficulté. Quel contraste entre ce mouvement spontané, et cette église liée à l'état qui abrite sous son drapeau amis et ennemis du christianisme évangélique !

R.-S. ASHTON.

Naples.

10 août 1873.

Comme je vous le disais l'an dernier, la grande majorité du conseil municipal de Naples appartient à présent au parti clérical. Pour la première fois depuis 1860, ce parti est aux affaires dans notre ville. Il en résulte que, dans la mesure du possible, nous sommes gouvernés par l'archevêque, et le vrai syndic de Naples n'est pas le prince Spinelli, mais monseigneur Priario Sforza. On n'a pas tardé à s'en apercevoir.

Une dame allemande qui habite l'Angleterre et qui appartient, je crois, à la gauche de l'unitarisme, est venue il y a deux ans à Naples dans l'intention d'y fonder une école laïque ; cette école devait être ouverte aux enfants de tous les cultes, qui pouvaient y recevoir l'instruction régulière de leurs pasteurs respectifs. Ce projet avait été bien vu de l'ancien conseil qui avait concédé à titre gratuit à Mme Schwab une partie de l'ancien couvent de Dona Albina. Le nouveau conseil municipal s'empressa de retirer la concession faite par son prédécesseur. Aux sollicitations de Mme Schwab on répondait constamment : Obtenez l'approbation de l'archevêque et nous retirerons notre arrêté. C'était avouer sans pudeur aucune de qui on était les très humbles serviteurs. Des efforts pour gagner l'impérieux prélat furent entrepris mais sans succès ; une Anglaise, résolue, énergique, l'une des coadjutrices de Mme Schwab, alla droit à l'archevêque : l'entrevue fut orageuse, l'intrépide insulaire rencontra l'entêtement inflexible et l'emportement qui accompagne le plus souvent la défense des mauvaises causes.

Tout paraissait perdu, mais le ministre de l'intérieur, Scialoja, près duquel Mme Schwab avait plaidé en appel, envoya à

Naples son secrétaire pour traiter cette affaire. Ce dernier donna à Mme Schwab un triomphe relatif. Il ne put lui faire rendre Dona Albina, qui appartient au municipe, mais il lui fit concéder à titre gratuit et pour vingt ans un ancien couvent appartenant au gouvernement et situé dans la rue de Constantinople. Le ministre fit de plus donner à Mme Schwab une subvention de 24 000 livres italiennes

Dans ce local, Mme Schwab commencera le 1er septembre prochain des jardins d'enfants et des écoles de filles et de garçons. Son intention est d'employer aussi une partie de l'immense édifice qui lui a été concédé à préparer des logements sains pour des familles pauvres. Nous regrettons que Mme Schwab ait cru devoir ne pas mettre l'enseignement religieux à la base de l'éducation qu'elle veut donner aux enfants du peuple napolitain. La morale utilitaire est la seule qu'on peut admettre et prêcher dès l'instant qu'on met de côté l'idée religieuse; je doute fort qu'avec la doctrine de l'intérêt bien entendu on réussisse à relever considérablement le moral de notre peuple; mais tout au moins l'enseignement intelligent, rationnel, vraiment pédagogique que Mme Schwab fera donner dans son école, développera chez les enfants l'habitude et le goût de la pensée, l'effort de l'esprit, l'activité du jugement. A ce point de vue l'œuvre de Mme Schwab pourra être utile, mais elle sera nécessairement défectueuse et incomplète.

Nos écoles évangéliques continuent à donner sans bruit d'excellents résultats. Nous avons lieu d'être satisfaits des examens de cette année, ils ont justifié la confiance que nous avions dans notre personnel et nous ont prouvé une fois de plus l'utilité de notre œuvre. La propreté, le sérieux, le goût du travail, le sentiment religieux, plus que cela souvent la piété, deviennent chez les enfants qui ont fréquenté avec assiduité nos écoles, des qualités incontestables. Aussi sommes-nous en faveur dans le public intelligent. La bourgeoisie tend à remplacer peu à peu chez nous la classe inférieure, ce qui n'est pas un médiocre succès. Faut-il donc s'étonner si les prêtres font des efforts inouïs pour nous nuire ! Ils viennent de fonder à côté d'une de nos écoles qui est payante, une école gratuite. Ils attendent nos enfants à la sortie de nos classes, prennent leurs noms et vont chez les parents pour les engager à nous les retirer. Jusqu'à présent ils ont peu ou point réussi.

En fait, tout ce que peut le clergé, c'est de nous donner de temps en temps quelques petits ennuis, quelque petite difficulté. Ses petits triomphes ne nous empêchent pas d'aller en avant.

C'est ainsi que, grâce à son influence, on nous a refusé pour la fête de nos écoles la grande salle de Monte Oliveto que nous avions chaque année depuis 1860, car le conseil municipal est à la dévotion de l'archevêque. Cet important personnage, l'un des candidats les plus désignés pour succéder à Pie IX, se mêle de plus en plus de nos affaires politiques. En ce moment il travaille activement pour obtenir un résultat favorable aux cléricaux dans les élections partielles du conseil municipal, lequel se renouvelle par fraction chaque année. Réussira-t-il ? c'est ce que la suite nous apprendra. Mais si les électeurs tiennent compte de ce que le conseil a fait jusqu'à présent, il est impossible qu'ils renomment des cléricaux, en bloc tout au moins. L'incurie dans les travaux de l'édilité est de plus en plus choquante. Des rues importantes restent obstruées des mois entiers. On commence à repaver une rue, puis tout à coup le travail cesse pour des semaines; il faut, pour qu'il soit repris, les admonestations les plus sévères de la presse locale. C'est que le conseil s'occupe bien plus de religion et de politique que d'administration.

Le fanatisme le plus plat donne carrière à sa faconde impétueuse et l'on perd son temps à prononcer ou à entendre des harangues cléricales, pendant que les plus importantes questions réclameraient l'attention de nos édiles. C'est tout ce qu'ils peuvent faire pour plaire à l'archevêque, car de rendre dans les écoles l'influence aux prêtres, de laisser précéder le saint-sacrement de porteurs de sonnettes, comme sous l'ancien régime, il n'y faut pas songer. La loi est formelle et aucun préfet n'oserait être assez complaisant pour la laisser transgresser.

Oh! les curieuses choses qui se sont dites dans les séances du conseil municipal, publiques et privées. Le secret des dieux a été trahi et nous savons quels fanatiques et dociles personnages monseigneur Riario a su introduire dans notre administration municipale. L'un de ces messieurs ne peut manquer de passer à la postérité. Ne proposait-il pas de faire des économies en supprimant l'éclairage des rues les jours de lune! Il s'est opposé formellement à ce qu'on détruisît le pont de la Madeleine parfaitement inutile, pour ne pas déplacer la statue de saint Janvier qui défend à la lave d'arriver à Naples! Tous les conseillers ne sont pas de cet acabit; quelques-uns sont des hommes intelligents et libéraux, mais que peuvent-ils faire, écrasés par une majorité de collègues aussi surprenants?

Tout n'est pas du reste à la charge du conseil municipal dans l'incroyable lenteur avec laquelle marchent ici les travaux de l'édilité; il est juste d'en mettre une bonne part sur le compte de ce souffle de négligence et de laisser-aller qui est ici dans l'air; la négligence est dans le tempérament, et ce dernier ne se modifiera pas de si tôt. Il faut à Naples tenir aux gens l'épée dans les reins. Quand notre compatriote M. Colladon obtint ici l'entreprise du gaz, il se levait sans cesse dans la nuit pour voir si les gens qui devaient creuser les conduits à gaz pour le tunnel de Fuori Grotta étaient à leur affaire. C'est ainsi qu'il faut agir ici, sans se lasser, sans se laisser décourager. Un ancien vice-syndic d'un des quartiers de Naples me racontait à ce sujet le fait suivant, qui peint le pays. Il avait vu pendant plusieurs jours dans une des ruelles de sa section un poulet mort en putréfaction. Il en avertit le chef balayeur du quartier. Au bout de quelques jours le poulet n'avait pas changé de place. Le vice-syndic se plaint; on lui répond, ce qui était vrai, que le quartier voisin commençait justement à la place où gisait le défunt poulet; il demanda alors qu'on avertît les balayeurs du quartier voisin. Au bout de deux ou trois jours le poulet avait changé de place, il était cette fois-ci sur les terres de notre officier municipal: c'est ainsi que l'on répondait à son invitation; ses propres agents obéirent alors sans difficulté à ses ordres et enlevèrent le poulet; trois semaines s'étaient écoulées depuis son premier avertissement.

Je vous disais l'an dernier que le fanatisme catholique reprenait des forces; dès lors il n'a fait que croître et embellir; nous n'en sommes pas encore à la hauteur de la France, mais cela vient. Deux faits dont j'ai été témoin oculaire, vous donneront une idée de l'excitation de nos cagots.

Au cours Victor-Emmanuel on a mis, il y a quelques mois, dans une petite chapelle sur la rue, une statue de la Vierge en fer fondu. Cette petite Vierge noire est devenue à la mode; pendant le jour on apporte à ses pieds des bouquets et le soir on enguirlande sa chapelle de lampions de couleur. L'autre jour j'appris que la Vierge avait changé ses bras de position, signe évident, me disait un de mes voisins, bourbonnien enragé, d'un changement de gouvernement. J'allai voir le miracle. Environ deux cents personnes criaient à pleins poumons: Viva la Madonna! devant la statue qui, je dois le dire, me parut de tous points semblable à ce qu'elle était la veille. C'était aussi l'opinion d'un brave prêtre à la figure placide, au regard franc et ouvert. Mal lui en prit d'avoir dit son opinion, on le traita de protestant, de juif, de turc, et il dut, pour éviter des coups, descendre rapidement dans une rue voisine.

Quelques jours plus tard, dans une rue près de Foria, je m'approche d'un rassemblement; un homme de 40 ans, bien vêtu, prie avec ferveur devant l'image d'un Christ sanglant; tout à coup il prétend que le sang devient liquide; d'un doigt fiévreux il indique où le phénomène se produit, il passionne les assistants et l'on crie au miracle jusqu'à l'arrivée d'un sergent de ville. Les prêtres exploitent de semblables scènes, ils disent que les jugements de Dieu vont fondre sur l'Italie, ils engagent le peuple à se jeter dans les bras de l'église, et lui promettent le salut en échange d'une aveugle obéissance; le miracle est pour eux un excellent agent électoral.

M. Tron, pasteur de l'église vaudoise à Naples, est allé le mois dernier à Riccio, dans la province de Mollise, l'ancien Sam-

nium. Il y fut arrêté sous prétexte qu'il n'avait pas de papiers, puis relâché après cinq jours de détention, grâce à d'excellentes informations venues de Naples. Cette arrestation était le résultat d'une intrigue de prêtres, qui avaient accusé M. Tron d'être l'agent de l'Internationale. Relâché avec mille excuses par le syndic qui se sentait fautif, M. Tron a évangélisé le pays; il a tenu plusieurs réunions de controverse, et la petite persécution dont il a été l'objet lui a donné un auditoire qu'il n'aurait pas eu probablement sans cela.

Les environs de Naples deviennent de plus en plus accessibles à l'évangélisation; sans cesse des appels sont adressés de province aux différentes églises. Répondant favorablement à ces appels l'église vaudoise a groupé deux petites communautés pleines de vie et d'esprit missionnaire. L'une est celle de Fragneto l'Abbate, dont j'ai raconté l'origine dans l'article nécrologique que je consacrai dans le *Chrétien* à l'excellent Joachim Grégori. L'autre est celle de San Bartolomeo in Galdo. Dans cette église, à la tête de laquelle est aujourd'hui l'ancien pasteur de Messine, deux vieux prêtres convertis se font remarquer par leur zèle. A chaque réunion on voit se mettre modestement à leur place ces deux vieillards, qui n'ont conservé du prêtre que les bas de soie et le grand chapeau. Ils sont pour l'évangéliste de précieux auxiliaires et tout fait espérer que San Bartolomeo in Galdo deviendra une église importante.

Que d'œuvres semblables dues à l'activité de l'église vaudoise! Voyez, par exemple, l'église de Messine: elle est une des plus jeunes, elle a cent communiants et deux cent cinquante auditeurs réguliers; elle se recrute dans la classe intelligente, aisée et instruite; plusieurs de ses membres font partie du conseil municipal; chaque année elle envoie une somme considérable à la direction de l'église vaudoise. Aujourd'hui elle se fait bâtir une église. Son pasteur M. Malan jouit dans Messine d'un crédit exceptionnel qui lui rend partout l'accès facile et souvent béni.

L'église wesleyenne de Naples continue la construction de sa belle église du Vico Sergente Maggiore; dans quelques mois le culte y sera célébré. Nous nous en réjouissons, mais nous aimerions que l'église vaudoise pût, elle aussi, avoir une chapelle plus spacieuse et mieux établie. Cette congrégation a de l'avenir; ce qui m'en donne l'espoir, c'est qu'elle a dans son sein des hommes d'une piété profonde, éclairée, dévouée. J'ai eu, il y a quelques mois, l'occasion de faire la connaissance d'un de ces hommes excellents. C'est un prêtre à cheveux gris; après sa conversion, il a laissé Naples, où il exerçait avec honneur son ministère, puis il s'est retiré dans son village natal à quatre kilomètres de la ville. Là il s'est occupé avec la plus vive sollicitude des paysans, il a tout fait pour leur donner l'intelligence vraie de la piété; une dizaine de personnes ont accepté sa direction spirituelle et se sont converties. Chaque dimanche ce digne homme vient s'asseoir avec joie sur les bancs de l'église vaudoise pour écouter la prédication de la Parole, presque toujours accompagné de quelques-uns de ses enfants en la foi. Un jour, il a réuni à sa table hospitalière quelques amis de Naples; j'y étais et je ne saurais vous dire le parfum de simplicité, de dignité, de cordialité, de piété, que cette visite laissa dans nos âmes. Avec de tels hommes, une congrégation doit prospérer si elle a la sagesse de leur donner la place qui leur appartient.

Certes si l'église vaudoise, après avoir semé avec difficulté, commence aujourd'hui à mettre les épis en gerbe, c'est que son travail a été sérieux. Elle met dans l'appel de ses ouvriers, dans le choix de ses champs de travaux, dans ses rapports avec les congrégations naissantes, une prudence chrétienne qui lui a donné de fonder des communautés vivantes et bien assises. Dieu veuille continuer de la bénir et éveiller dans le cœur des chrétiens le sentiment de ce qu'on doit à une église si fidèle et si active!

Un ami de l'église vaudoise vient de quitter Naples. Notre frère M. Buscarlet nous a fait ses adieux il y a quelques semaines, nous laissant le cœur serré et l'esprit inquiet. Pendant onze ans il a travaillé avec énergie au milieu de nous. Il a fondé pour les presbytériens de langue anglaise une église, il l'a dotée d'une belle chapelle, d'un

spacieux presbytère et de locaux d'écoles que la communauté nous a gracieusement cédés pour les écoles napolitaines. Mais ce qui nous rend surtout cher M. Buscarlet c'est ce qu'il a fait pour l'évangélisation, et en particulier pour nos écoles: il en a été l'inspecteur et le chapelain dévoué. Par sa correspondance soutenue, par ses fréquents appels soit à son troupeau, soit aux étrangers de passage, il a constamment alimenté notre caisse. Il a été au milieu de nous un des plus actifs, laissant après lui un vide qu'il nous sera difficile de combler. Vous bénéficierez de ce départ qui nous afflige, car notre ancien collègue va s'établir à Montreux comme pasteur de l'église écossaise. Que Dieu veuille l'y bénir et l'y rendre aussi utile qu'il le fut au milieu de nous!

JOHN PETER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

MA FEMME ET MOI, par Mme Beecher-Stowe, traduit par Mlle H. Janin, seconde édition. Lausanne, H. Mignot éditeur, 1872.

Mme Beecher-Stowe n'est pas de ces auteurs qui n'écrivent que pour récolter la gloire ou le plaisir. Non, elle a trop à cœur le bien de l'humanité, et elle ne saurait prendre la plume sans prendre aussi une cause en main pour la défendre avec chaleur.

Cette fois c'est la vocation de la femme et aussi un peu ses droits qui font le sujet de son livre. Oui, ses droits! quelque désagréable que soit ce mot, il faut s'y habituer, car il fera son chemin tout comme un autre, et il n'est pas mauvais qu'on l'entende un peu résonner même dans les pays où l'on croit jouir de la liberté la plus superfine. Au reste, Mme Beecher-Stowe ne fait que toucher en passant à ces questions brûlantes qui passionnent aujourd'hui tant de cerveaux féminins plus ou moins fêlés; et ces questions, elle se garde bien de les résoudre. Elle est très modeste à cet égard; elle ne réclame rien, car elle sait qu'une femme a mauvaise grâce à plaider sa propre cause et qu'il est fort inutile qu'elle le fasse tant que les législateurs ne seront pas assez généreux pour lui accorder ce qu'il y a de juste dans ses réclamations. Aussi n'est-ce guère que par de fines insinuations relatives aux lois et surtout aux usages opprimant le sexe faible, que Mme Beecher-Stowe cherche à triompher d'une opiniâtreté séculaire plus enracinée encore dans l'ancien monde que dans le nouveau. Et quant aux soi-disant réformatrices de son pays qui en voulant émanciper la femme ne réussissent qu'à en faire une créature dénaturée et avilie, l'auteur leur décoche ses flèches les plus ironiques, et leurs clameurs absurdes n'arrachent à ses lèvres que des sourires de mépris. C'est donc la vocation de la femme qui la préoccupe avant tout, et ce thème, aussi intéressant que sérieux, est traité avec le remarquable talent qui la distingue. Tout en nous racontant l'histoire d'un fils d'Adam qui cherche la compagne de sa vie, elle fait passer sous nos yeux une galerie de portraits dessinés de main de maître. C'est d'abord la mère du héros, la figure la plus idéale du récit, une femme comme celle dont l'Ecriture dit « qu'elle ouvre la bouche avec sagesse et que la loi de la charité est sur ses lèvres; » c'est ensuite la jeune fille indépendante et forte qui n'admet pas que le mariage soit le but nécessaire de la vie, et qui veut se frayer elle-même son chemin en embrassant une carrière honorable et lucrative. Puis viennent les femmes du monde qui vivent en princesses dans les palais féeriques de New-York. Ces dames-là, quoique façonnées dans le même monde par une éducation uniforme, ont cependant des individualités bien marquées. Il y a la mère mondaine dont le principal souci est d'établir richement ses filles; il y a l'enfant gâtée de la fortune dont le bon naturel résiste aux effets pernicieux d'une vie factice, oisive et énervante, puis la jeune philosophe qui s'est retirée du monde pour se livrer à l'étude et se complaît aussi dans la contemplation de ses propres vertus, etc., etc. Nous ne pouvons les énumérer toutes, et les portraits d'hommes ne sont pas moins habilement tracés. L'oncle Jacob,

Jim Fellows, Bolton ne sont pas des abstractions pour le lecteur; ce sont des personnages vivants qui prennent place dans son souvenir à côté des images ineffaçables.

Le livre s'ouvre par une ravissante idylle enfantine qui en est la partie la plus soignée, la plus poétique. Ensuite vient le combat de la vie, d'abord à l'université, puis dans la prosaïque cité de New-York. C'est là que notre jeune héros fait ses premières expériences et apprend plus ou moins à ses dépens à connaître les hommes et surtout les femmes. C'est là aussi que lui apparaît un beau jour, malgré la pluie, un Eden enchanté dont il cherche longtemps en vain à franchir le seuil. Il est pauvre et *elle* est riche. La fortune cruelle ne permet pas de telles alliances; mais la jeune déesse sur laquelle il a jeté les yeux, se moque des préjugés de la fortune et renonce à elle pour acquérir le bonheur. Cette partie de l'ouvrage est pétillante d'esprit et remplie de traits caustiques lancés dans toutes les directions. Une chose regrettable, c'est que l'histoire soit inachevée et s'arrête au moment critique, alors qu'on aurait pu voir comment *lui* et sa femme chemineraient ensemble à travers le désert et ses oasis. L'auteur annonce bien une suite qui paraîtra sous un autre titre, mais ce qui nous choque, ce sont les allures du jeune couple au moment d'unir leur destinée. Il semble qu'ils vont à une partie de plaisir. La veille, leur tête-à-tête se passe en causeries puériles sur les détails extérieurs de la cérémonie. C'est en riant et en plaisantant qu'ils lisent ensemble la liturgie du mariage. En vérité, c'est un peu fort, car en pareille circonstance la jeune fille la plus frivole doit être susceptible d'une pensée sérieuse, et notre charmante petite fée, qui au fond n'est point du tout légère ni frivole, ne parle que de bottes et de bottines, de son voile, des gants de son fiancé et du fou rire qu'elle craint de prendre si elle aperçoit les grimaces de Jim. Nous ne voudrions certes pas entendre sortir de sa bouche vermeille des sentences ou des phrases pieuses, ce serait encore pire, mais nous nous serions contentés de l'entendre penser et de la voir agir, et à cette heure solennelle le caractère sérieux du jeune homme aurait dû refléter quelque chose de l'âme de sa mère. Leur entrée en ménage ne satisfait pas non plus. Elle est pleine de détails charmants et pratiques, mais tout à fait matériels, et il semble à les voir que le but de la vie soit d'arranger confortablement son nid. La poésie des premières pages, qui aurait dû renaître plus belle que jamais au souffle de l'amour, semble étouffée sous les caisses et les achats de la maîtresse du logis. Nos deux oiseaux ne chantent pas, ils jasent. Leurs ailes sont coupées et au lieu de voler ensemble vers le ciel, ils sautillent sur la terre. Nous aurions voulu voir deux êtres aussi intéressants, aussi supérieurs, appeler du moins par un regard la bénédiction divine sur leur modeste foyer. En décorant de figures pompéiennes les panneaux de sa chambre, notre jeune femme aurait pu se souvenir que les païens eux-mêmes inauguraient la vie conjugale sous la protection de leurs dieux domestiques, mais c'est en vain que nous avons cherché un mot qui fît allusion à quelque chose de semblable. Il paraît que ce n'est plus la mode. Pourquoi donc ne pas saisir l'occasion de la remettre en honneur? Eva, qui a passé sa lune de miel sous le toit patriarcal de l'oncle Jacob, avec l'excellente et pieuse mère de son mari, Eva n'y a-t-elle donc rien trouvé de mieux à emporter que des recettes de cuisine? Le début du livre faisait espérer une autre conclusion. Peut-être que le paradis terrestre est trop beau et que le jeune couple est trop heureux, trop ébloui par son bonheur pour regarder au delà. Mais c'est une supposition toute gratuite. Pour dire son dernier mot sur *Ma femme et moi* il faut donc attendre de les avoir vus gravir ensemble la colline et même la redescendre. alors que le temps et les épreuves auront blanchi leurs cheveux et ridé leurs visages.

Néanmoins, tel qu'il est, ce roman est sans doute un des meilleurs qui aient été écrits. Il offre aux jeunes gens et aux jeunes filles une lecture aussi utile qu'attrayante. La morale en est pure, l'esprit élevé. Point de scènes romanesques, ni d'exagération dans les sentiments; pas de sentimentalisme. Tout est simple, vrai, comme pris sur le fait et dit avec cette verve entraînante qui caractérise l'auteur dans un style dont les qualités brillent à

travers la traduction. Ce livre, en un mot, c'est la vie peinte d'après nature par une plume de génie qui sait en tirer de salutaires enseignements et les donner sous une forme captivante, et quoiqu'elle peigne surtout la vie américaine, nous pensons que chacun peut en faire son profit.

S. V.

La réforme au chateau de Saint-Privat, étude historique par Jules Bonnet. — Paris, Grassart, 1873.

A quelques lieues de Nîmes et non loin du pont du Gard, on arrive, en remontant le cours du Gardon, au château de Saint-Privat, que caractérisent ses tours sarrazines et ses frais ombrages. Ce château, l'un des foyers de la réforme française dans le seizième siècle, méritait un historien et il l'a trouvé dans M. Jules Bonnet. Mais ce n'est pas dans les limites d'une romantique vallée que se renferment les recherches de l'écrivain; c'est Nîmes, c'est le Languedoc, c'est tout le midi de la France qu'il embrasse du regard; c'est l'histoire du protestantisme dans ces contrées, le berceau de nombreux martyrs, celui de réfugiés plus nombreux encore, dont les descendants vivent parmi nous, qui nous est présentée sous des faces nouvelles, à l'aide de matériaux anciens et nouveaux. Ce sont de nouvelles pages et de nouvelles richesses ajoutées à toutes celles que nous devons aux investigations de M. Bonnet, à sa piété, à son amour profond pour l'œuvre des réformateurs.

Au milieu de noms moins connus, reparaissent ceux de Calvin, de Viret. Il semble que Viret ne fût venu sur une nouvelle scène que pour y dépenser bientôt, au service de Jésus-Christ, le peu qui lui restait de forces. « Le Seigneur, disait-il, m'a retiré de l'église en laquelle j'avais bien occasion de m'aimer, comme s'il m'avait empoigné par la main pour me mener tout tremblant de faiblesse et à demi-mort jusqu'à vous. » En le voyant monter en chaire plus d'un s'écria: « Qu'est venu faire ce pauvre homme en ce pays? N'y est-il venu que pour mourir? » Mais il retrouva comme une jeunesse nouvelle dans la prédication de l'évangile, qu'il avait annoncé avec puissance sur les bords du Léman. Il n'obtint pas moins de succès à Lyon, à Montpellier, à Nîmes; et celui qui avait tenu tout un peuple suspendu à ses lèvres dans de vastes cathédrales, se fit écouter aussi dans le modeste oratoire de Saint-Privat, où sa parole paraît n'avoir pas été sans fruits.

Bien d'autres figures, bien d'autres scènes se dessinent dans le narré de M. Bonnet. Nous y retrouvons bien des noms connus, bien d'autres qui méritent de l'être. Aux grands traits de l'histoire de France s'allient des traits de détail, des histoires dans l'histoire, qui la font apparaître sous un nouveau jour et la vivifient. Aussi le nouvel ouvrage du fécond écrivain prendra-t-il sans hésitation, dans nos bibliothèques, sa place auprès de ses aînés.

L. V.

Complaincte et cantiques de l'église fidèle, 1551. — Paris, Sandoz et Fischbacher, 1872.

Une foi naïve a dicté ces vers, et les a inspirés en un temps de persécution. Leur place est à la suite du *Chansonnier huguenot* de M. Henri Bordier. Aucune signature; on les croit d'un protestant français, réfugié à Genève, mais une désignation aussi vague laisse la porte ouverte aux conjectures. Tout ce qu'on peut dire de ces poésies, c'est qu'elles sont vraies; qu'elles sont l'expression d'une douleur vive, d'un cœur fidèle et d'une âme qui recherche sa consolation aux sources évangéliques. *On dit*, ainsi s'adresse l'auteur au lecteur :

On dit en un commun langaige
Que mal sus mal n'est pas santé :
Pourtant, lecteur fidèle et sage,
De douleur assez tourmenté,
Oyant cestui petit traité
Ne chanter que chanson piteuse,
Tu diras ma plume ennuyeuse
Croistre de ton mal le soucy ;
Mais croy que la saison fascheuse
L'a contraincte d'escripre 'ainsi
Jusqu'à la fin.

Disons que ce petit écrit, en types façon similaires, est sorti des presses de M. Fick, à Genève.

L. V.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

PSYCHOLOGIE CHRÉTIENNE

—

Les songes dans la vie commune et dans la révélation.

II

Le songe comme révélation des pensées de Dieu.

Il faudrait ici, pour éclairer pleinement ce sujet, commencer par une longue digression. Il faudrait parcourir, en nous transportant dans les temps anciens, les principaux pays du monde et faire chemin au travers de l'histoire de leurs superstitions pour recueillir les nombreuses fables et les traditions qui se rapportent à l'objet de cette étude. Il faudrait ouvrir un traité de l'interprétation des songes que nous a laissé un Grec du nom d'Artémidore, et dont nous confessons ne connaître jusqu'ici que le titre. Mais nous nous acquitterons en peu de mots envers le monde païen.

Une haute valeur prophétique était jadis attribuée aux songes, comme aujourd'hui encore en Orient et ailleurs, à ceux du matin surtout. S'ils étaient menaçants, on offrait des sacrifices d'expiation. La fable personnifiait les songes, elle en faisait les fils du sommeil et de la nuit. Elle en distinguait de vrais et de faux, les premiers sortant des lieux invisibles par une porte d'ivoire, les seconds par une porte de corne. L'art de les interpréter était hautement vénéré, en particulier chez les Egyptiens, les Chaldéens, les Grecs. Les princes et les généraux avaient auprès d'eux des interprètes chargés de leur en dévoiler le sens. Plusieurs divinités, Hercule par exemple, rendaient leurs oracles par des songes. Ce que l'on attendait surtout de ces pensées nocturnes, c'étaient des indications précises pour la guérison de maladies diverses; pour les obtenir, on attachait même aux malades une améthiste, cette pierre précieuse ayant la réputation de prédisposer aux rêves. On prétend qu'Alexandre le Macédonien trouva en songe un remède pour un ami grièvement blessé, et qu'une mère fut poussée par un rêve à envoyer à son fils, malade au camp, des racines de belladone nécessaires à sa guérison.

Pendant le moyen âge, beaucoup de superstitions se sont attachées à ce phénomène naturel. Elles furent combattues, entre autres au XVI[e] siècle, par un auteur qui emploie un argument assez singulier: c'est que les luthériens et les huguenots n'ont point de visions ni de visites des esprits, et que pourtant si ces choses méritaient créance, ce seraient eux qui en auraient le plus grand besoin pour les remettre au bon chemin! — Les conciles ont en général condamné l'interprétation des songes. Aujourd'hui, l'article 479 du code pénal français interdit d'en faire profession, transformant ainsi en délit ce qui était dans les temps antiques un titre au respect universel.

Lorsque l'on a recueilli et jugé toutes les légendes de l'antiquité sur les songes, la tentation peut être grande, il faut en convenir, de faire rentrer les songes bibliques dans la même catégorie, et d'y voir simplement une preuve de la haute importance attribuée aux rêves par les Juifs, comme par les peuples qui les avoisinaient.

Mais un examen plus sérieux oblige à modifier cette opinion et à reconnaître que, sous ce rapport comme sous bien d'autres, l'histoire du peuple d'Israël est autre chose qu'un spécimen intéressant des croyances et des mœurs anciennes.

N'est-il pas d'avance vraisemblable que le peuple chez lequel la prédiction a atteint son plus haut degré de vérité, jusqu'à revêtir le caractère divin de la prophétie, doit être aussi celui où le songe a reçu sa plus haute signification et sa mission divine? Nous avons vu que, parmi nos songes ordinaires, il en est de valeur très diverse: les uns vagues, d'autres absurdes, d'autres lumineux. Eh bien, les songes bibliques, qui d'ailleurs ne sont pas tous d'égale importance, sont sur le dernier échelon, sur le plus haut point que puissent atteindre les rêves. Au lieu d'être simplement lumineux, ils sont prophétiques. De même, les miracles sont le plus haut degré de l'action exercée continuellement par le Créateur sur la nature. Longtemps on a voulu regarder tous les songes comme prophétiques. Aujourd'hui beaucoup d'hommes ne veulent pas qu'il y en ait jamais eu de tels, faute de comprendre le plan d'après lequel la vérité divine nous est communiquée.

Il ne faut pas en voir partout. Il ne faut pas davantage n'en voir nulle part. Il faut les reconnaître à leur place et en leur temps. Dans ce siècle d'industrie, ne devrait-on pas savoir qu'un ouvrier emploie pour commencer un ouvrage des outils qu'il met de côté quand l'ouvrage est plus avancé? Serait-il interdit à Dieu d'user de la même sagesse?

Ce moyen de révélation, qui cadre si bien avec tous ceux que Dieu employa dans les temps de l'ancienne alliance, était alors d'autant mieux à sa place que les hommes étaient tout disposés à voir dans leurs songes des messagers du ciel. Ce ne serait pas la seule fois que Dieu aurait greffé une bonne plante sur une plante sauvage, une révélation sur une superstition.

Un songe, d'ailleurs, est un intermédiaire qui se prête admirablement bien à établir une communication entre Dieu et l'homme. Si l'on se souvient d'une part de la majesté inviolable du Dieu qui habite une lumière inaccessible, et d'autre part de la souillure du pécheur qui ne peut voir Dieu et vivre, on sentira que le contact ne peut s'établir d'une manière directe et visible. Même en parlant à Moïse comme avec un intime ami, l'Eternel s'enveloppait de la nuée. Loin du tabernacle, là où la nuée ne pouvait se trouver, qu'est-ce qui l'aurait mieux remplacée qu'un songe, dans lequel Dieu pouvait se faire entendre clairement tout en couvrant son invisible majesté?

Ainsi motivé du côté de Dieu, le songe prophétique ne se légitime pas moins du côté de l'homme. La première condition pour écouter Dieu, c'est le recueillement, et qu'est-ce que le sommeil sinon un recueillement involontaire? Et si telle de nos facultés peut y puiser d'elle-même une énergie plus grande, quoi de surprenant à ce que la sagesse de Dieu ait utilisé ces dispositions favorables, ces moments si rares où l'homme échappe à la distraction?

Les hommes de Dieu qui ont reçu de telles révélations se présentent à nous dans un état semblable à celui de la prière ou de la contemplation; sans perdre en aucune manière le sentiment de leur existence terrestre, ils sont rapprochés du monde invisible. Les voiles se baissent du côté d'en bas et se lèvent du côté d'en haut. La scène change.

Si vous consultez sur ce sujet les livres

saints d'Israël, vous serez frappés de la place considérable qu'y occupent les songes. En lisant ceux qui sont mentionnés avec détail, on peut croire que ce sont là quelques faits exceptionnels, apparaissant de loin en loin au milieu des autres révélations de Dieu, à peu près comme les comètes parmi les étoiles. Il n'en est rien cependant. Les songes ont été un moyen ordinaire et régulier de révélation pendant l'époque des patriarches et pendant celle des prophètes, depuis Abraham jusqu'à Daniel. Ils sont expressément consacrés par la loi pour servir d'instruments aux oracles divins. « S'il y a quelque prophète parmi vous, moi l'Eternel, je me fais connaître à lui en vision, je lui parle en songe. » Le cas est prévu où un faux prophète chercherait à détourner le peuple de son Dieu en s'appuyant sur un songe qui se serait effectivement réalisé. Un tel songe peut bien être authentique, mais il faut le rapporter à l'influence du mauvais esprit, autorisé de Dieu à séduire son peuple pour éprouver sa foi. Les songes prophétiques devaient donc faire autorité en Israël, jusqu'au moment où ils en viendraient à contredire le fond même de la révélation.

Lorsque Saül, menacé par les Philistins, consulta l'Eternel, il ne lui fut répondu ni par les prophètes, ni par l'Urim, — ce mystérieux oracle étroitement lié aux saints ornements que le souverain sacrificateur portait sur sa poitrine, — ni par les songes. C'est alors que le roi s'adressa à une femme d'Ain-Dor qui évoquait les esprits. Ici les songes sont mis, on le voit, sur le même rang que les deux autres grands moyens de révélation, l'Urim et la parole des prophètes. Ceux dont le récit nous a été expressément conservé ne sont donc que des échantillons, d'entre les plus remarquables, je le veux bien. Nous en avons compté une quinzaine au moins, envoyés à des patriarches comme Jacob, Joseph; ou à des rois, comme Salomon; ou à des prophètes, comme Daniel; ou à des Israélites pieux, comme Joseph, l'époux de Marie. Les uns sont destinés à des membres du peuple saint, tels que ceux que nous venons de nommer; d'autres à des étrangers qui se trouvaient en relation avec Israël, tels que Abimélec, Pharaon, Nébucadnetzar, les mages d'Orient, la femme de Pilate.

Le temps nous manque pour les étudier de près. Nous en ferons passer rapidement quelques-uns sous nos yeux, en relevant ici et là quelque trait particulier, et surtout en prêtant attention au rôle important qu'ils jouent dans l'histoire du peuple de Dieu et par suite dans celle du monde.

Le remarquable songe de Jacob à Béthel renferme plus qu'un précieux encouragement pour le fils d'Isaac fugitif, en répondant aux questions qui se pressaient dans son cœur: Où vais-je? Quel avenir m'attend? reviendrai-je dans la terre de la promesse? Il contient en même temps une révélation d'une portée universelle. La science reconnaît toujours plus clairement que la terre n'est point isolée, mais qu'elle appartient à un ensemble de mondes, à un grand tout qui possède une vie commune. Cette communion, reconnaissable dans l'ordre de la nature, avertit déjà qu'il doit y en avoir une dans le monde des esprits. Le songe de Jacob montre dans toute sa réalité et dans toute sa beauté cet échange de communications entre la terre et le ciel, cette toute-présence du Dieu qui a fait et le ciel et la terre. Le souvenir en était vivant dans l'esprit de Jésus lorsqu'il disait à son tour, pour exprimer cette même communion: « Désormais vous verrez le ciel ouvert et les anges de Dieu montant et descendant sur le Fils de l'Homme. »

Les songes occupent une plus grande place encore dans la vie du fils de Jacob, dè Joseph. Dans la maison paternelle, il en a deux tout semblables, qui s'expliquent par les pressentiments de sa foi, peut-être aussi par un amour-propre ambitieux, mais dans

lesquels cependant on sent l'action de Dieu, qui voulait le soutenir par l'espérance d'un relèvement pendant ses treize ans de douleur, et aussi préparer en lui le futur interprète. Jacob, qui savait ce que peut valoir un songe, gardait ceux-là dans son cœur: « Son père retenait ses discours. » Plongé dans la misère ensuite de ces songes qui irritent ses frères, c'est par deux autres songes expliqués par lui, ceux du panetier et de l'échanson du roi, qu'il est tiré de prison. C'est enfin le songe de Pharaon qui devient l'occasion de sa gloire; c'est donc par une suite de songes que Dieu fit descendre son peuple en Egypte, préparant ainsi d'avance la glorieuse délivrance dont l'influence sur ses destinées et sur la vie de la foi dans le monde est incalculable.

Pour être divins, ces songes n'en conservent pas moins les caractères généraux que nous avons signalés. C'est aussi la vue et l'ouïe qui y jouent le grand rôle. Ils se rapportent aussi aux préoccupations du songeur: l'échanson et le panetier, qui rêvent de trois sarments et de trois corbeilles, savaient que dans trois jours aurait lieu la fête de Pharaon, signal ordinaire d'un changement de sort pour les prisonniers. La ressemblance qui unit leurs deux songes se remarque fréquemment dans ceux de personnes placées dans une même situation extérieure, ou liées par une affection réciproque. Dans les songes de Pharaon, l'on reconnaît le roi plein de sollicitude qui pense souvent aux sources de la richesse de son pays: le Nil, cause de sa fécondité; les vaches, symbole d'un sol cultivé; les épis, fruits de la fertile Egypte, telles sont les images dans lesquelles Dieu fit reconnaître à Joseph d'importants avertissements.

Au temps des juges, Israël étant campé contre Madian, Gédéon, par l'ordre de l'Eternel, descend de nuit au camp ennemi. Là, il entend un Madianite racontant à son compagnon un songe qu'il venait de faire, et qui présageait la défaite de leur armée, selon l'explication de celui qui l'écoutait. Gédéon, voyant là le doigt de Dieu, revient plein de courage vers les siens, leur communique sa confiance, et ce moyen concourt ainsi à l'une des plus remarquables victoires d'Israël, succès qui assura son avenir comme peuple de la foi et dépositaire des oracles de Dieu.

Le songe de Salomon, dans lequel Dieu lui offrit une grâce à son choix, fut décisif dans sa vie et détermina le genre de grandeur de son règne. C'est en se réveillant de ce songe qu'il reçut la sagesse, comme il l'avait demandée pendant ce sommeil où peut-être les désirs matériels avaient moins d'empire sur son âme, d'ailleurs bien disposée. N'est-ce donc pas à ce songe que nous devons, en quelque sorte, l'admirable livre des Proverbes? C'est à lui qu'Israël dut son renom parmi les peuples et la visite de nombreux et illustres étrangers, tels que la reine de Scéba.

Rappelons encore les deux songes de Nébucadnetzar. Le roi ne put se souvenir du premier, qui ne lui laissa qu'un trouble profond dans l'âme; mais le secret en fut révélé à Daniel, et voici, ce n'était rien de moins qu'une histoire prophétique des puissances qui devaient se succéder sur la terre et de l'avénement du royaume de Dieu, figuré par la petite pierre qui renverse la statue. Le second était tout personnel: c'était une menace à l'adresse du roi orgueilleux. Elle se réalisa et l'amena à glorifier le Dieu d'Israël.

Enfin Daniel reçut en songe l'une de ses plus importantes révélations, qui atteint jusqu'à l'achèvement des temps.

Sur le seuil de la nouvelle alliance, les deux songes envoyés à Joseph ont leur importance historique, puisque l'un a soustrait le Sauveur à la haine d'Hérode, et que l'autre l'a ramené d'Egypte au milieu de son peuple.

Nous passons sous silence les nombreu-

ses occasions dans lesquelles Dieu parla de nuit à ses serviteurs, sans qu'il soit fait mention d'un songe. Disons cependant que c'est ensuite d'une vision de nuit, bien voisine d'un songe, que saint Paul vint pour la première fois en Europe, afin de répondre à l'appel du Macédonien qui lui était apparu. Bientôt après fut fondée l'église de Philippes, la première sur notre continent.

Dès lors les songes ont achevé leur mission prophétique. Joël avait annoncé un temps où les jeunes gens auraient des visions et les vieillards des songes. Cette prophétie s'est accomplie au jour de la Pentecôte, sans qu'il y eût ni songes ni visions. Il y eut le Saint-Esprit, le grand révélateur, devant lequel les anciennes révélations s'effacèrent, comme les clartés de la nuit devant celles du soleil levant. Mais les songes ne disparaissent point sans avoir joué un rôle de quelque importance, ni sans avoir pris une place assez large dans le tissu de l'histoire.

En disant que les songes ont fini leur mission prophétique, nous pourrions soulever des réclamations auxquelles il nous reste à faire droit. En parlant ainsi, nous voulons dire que les songes n'ont plus désormais de portée générale pour le peuple de Dieu, et n'ont plus aucune révélation nouvelle à nous apporter touchant la vérité éternelle. Mais il ne s'en suit pas qu'ils ne puissent plus avoir jamais aucune mission divine. Non-seulement ils peuvent nous mettre sur le chemin de la vérité par le jour qu'ils jettent sur notre nature, non-seulement ils peuvent devenir une véritable épreuve, une croix, comme c'est le cas pour plusieurs personnes qui s'écrieraient bien avec Job: « Quand je dis: Mon lit me consolera, ma couche allégera ma plainte, tu m'effraies par des songes. » Mais encore il en est qui se présentent comme des dispensations très spéciales de la Providence. Assurément, il faut user ici d'une très grande réserve, et surtout se souvenir qu'un songe envoyé de Dieu ne saurait avoir qu'une signification en plein accord avec sa Parole et son Esprit.

Il est bien des personnes qui pourraient dire avec l'*Athalie* de Racine:

Un songe (me devrais-je inquiéter d'un songe?)
Entretient dans mon cœur un souci qui le ronge.

D'autres diraient: « Une espérance qui m'enchante. » Mais souvent de tels soucis sont des chimères, et ces espérances des déceptions. Je pourrais citer une personne qui attendit sa mort pour une certaine année, ensuite d'un songe qu'elle avait cru prophétique: l'année en question est passée, et la personne est toujours là. J'ai vu (ceci est plus grave) des malades entretenus par des songes favorables dans un état fâcheux d'illusion sur leurs relations réelles avec Dieu. C'est ici qu'il faut appliquer sérieusement le proverbe populaire: « Songe, mensonge. »

Cela dit, il faut affirmer non moins catégoriquement que les songes servent parfois à Dieu comme moyen de répondre à une prière, d'ôter un souci, de fournir une consolation, un encouragement ou un avertissement, d'amener enfin une âme à Jésus-Christ.

C'est par ce moyen que plus d'un martyr des premiers siècles fut fortifié pendant sa captivité, et sentit son espérance s'animer en prenant un corps.

« Perpétua voit se dresser devant elle une échelle d'or immense qui, de la terre, monte au ciel. Des deux côtés sont des instruments de torture et un dragon gigantesque se tient sur les premiers degrés de l'échelle. La jeune femme écrase sa tête et franchit tous les échelons jusqu'à ce qu'enfin elle atteigne le plus élevé. Le bon pasteur l'attend; il est d'une haute taille, et plein de bonté pour sa brebis, il la conduit dans un jardin merveilleux qui est comme l'Eden retrouvé. » — Saturus, dans son rêve, est porté par quatre anges qui le revêtent d'une robe blanche et le conduisent au mi-

ieu de tous les martyrs qu'il a connus sur la terre. « Nous vîmes, dit-il, une lumière immense et nous entendîmes une voix qui s'écriait: Saint, saint, saint. Portés au pied du trône de Jésus-Christ, nous l'embrassâmes [1]. »

Dans l'histoire contemporaine il y aurait à faire toute une moisson de songes remarquables par leur caractère et par leurs effets.

Frédéric Guillaume I[er], roi de Prusse, assistait un jour avec sa femme à la prédication du célèbre pasteur Schubert. Pendant le sermon, il s'endormit; un peu plus tard, il se réveilla en sursaut, et se penchant vers sa femme, il lui demanda ce que le pasteur venait de dire; la reine le lui répéta. — Non! c'était autre chose; il disait: Le roi est perdu s'il ne se convertit! Quand Schubert l'apprit, il s'en réjouit avec émotion : « Ce que je n'osais dire au roi éveillé, Dieu le lui a dit pendant son sommeil. »

Dans une localité voisine de Stuttgard vivait un homme souffrant d'une douloureuse maladie de poitrine. Dans ses derniers jours, accablé et comme débordé par le mal, il demanda dans sa prière: « Seigneur, pourquoi ne puis-je donc pas encore mourir? » La nuit suivante, il vit en songe un homme au chevet de sonlit, qui lui dit: « Tu dois encore rester sur ta couche, car ton corps intérieur doit auparavant être purifié et devenir tel que le soleil; tu vas voir ce que sera ton homme intérieur. » Alors le malade vit ce dernier comme séparé du corps terrestre; une main découvrit sa poitrine déchirée par la douleur et il la vit resplendissante, transparente, telle qu'un cristal embrasé. — Tout murmure disparut de son cœur; il demeura patient, comme un enfant, les reins ceints et sa lampe allumée. Dans son avant-dernière nuit, le même personnage lui dit: « Tiens-toi prêt, tu dois mourir demain, ton corps est maintenant assez purifié. »

[1] Voir de Pressensé, *Histoire des trois premiers siècles de l'église chrétienne*, 2[me] série, I, 92-93.

Un journal de missions publiait, il n'y a pas longtemps, le récit de la vie d'un jeune Africain qui, entendant pour la première fois l'Evangile, ne sut qu'éclater de rire lorsqu'on lui parla de la fin du monde présent. La nuit suivante, en rêve, il croyait se trouver au milieu d'un champ lorsqu'il vit tout à coup pleuvoir du ciel du feu et des torrents d'eau bouillante. Les hommes épouvantés s'enfuirent en vain sur les montagnes et dans les antres des rochers: le feu les poursuivit et ils périrent misérablement avec le monde. Ce songe, que deux autres suivirent de près, lui montrant le ciel ouvert et lui faisant entendre des paroles consolantes, retourna toutes ses pensées et le convainquit que le livre des chrétiens disait vrai. Il n'y a là ni miracle, ni prophétie; mais une circonstance qui décide le salut d'une âme mérite bien à un titre tout spécial le nom de providentielle.

Les prémices recueillies en Afrique par le missionnaire Moffat furent la conversion d'un chef hottentot, longtemps sourd à la prédication évangélique et réveillé enfin par un songe qui lui représenta symboliquement sa situation périlleuse et le secours que le Sauveur lui offrait.

Encore deux traits rapportés par le pasteur qui en fut témoin [1]. Une chrétienne qui avait eu à porter pendant longtemps la croix de la maladie, lui raconta un jour qu'elle était tombée dans une inexprimable défaillance d'esprit, tellement que sa foi, qui faisait son seul bonheur, n'était plus qu'un pauvre lumignon qui allait s'éteindre entièrement. Comme elle s'était endormie, elle lut en songe, sur le mur vis-à-vis d'elle, ces paroles écrites en caractères rayonnants: « Ma grâce te suffit. » Réveillée, elle sentit en elle une consolation puissante, elle put reprendre sa croix avec une foi plus vive, et ne cessa point de faire l'expérience que la force du Seigneur s'accomplit dans notre faiblesse.

[1] Kündig, *Les maladies et la mort.*

Une jeune fille pieuse, malade à l'extrémité, n'ayant plus aucune connaissance, vit en songe le Rédempteur qui lui fit signe de s'agenouiller devant son trône, la bénit et lui dit : « Va présentement ; quand ton heure sera venue, je t'appellerai, alors tu me suivras et tu seras éternellement avec moi. » La jeune fille revint à elle, reprit ses forces, et vécut plusieurs années, pour mourir enfin dans une foi joyeuse en Celui qui lui avait dit qu'elle serait avec lui éternellement.

C'est ainsi que les songes, ordinairement le reflet de notre vie, peuvent à leur tour l'illuminer de clartés célestes, et nous permettre de prendre pour nous cette parole adressée au Dieu invisible : « La nuit même te servira de lumière ; elle resplendira devant toi comme le jour. »

Mais un moment vient, où même ce qui reluit comme le jour paraîtra bien pâle, parce que la face de Dieu se montrera et que la lumière que nul homme ne peut voir se découvrira. Alors, tandis que dans nos songes nous croyons voir, agir, vivre, nous croirons au contraire rêver, tant cette réalité paraîtra glorieuse et ravissante à ceux même qui l'attendent avec le plus de foi : « Quand l'Eternel ramènera les captifs de Sion, nous serons comme ceux qui songent. » — Mais ce songe-là aura pour nom : *La vie éternelle.*

ARMAND VAUTIER.

HISTOIRE RELIGIEUSE
CONTEMPORAINE

—

Journal de ma prison.

SECOND ARTICLE

22 février. (8e jour.) — Mon Nouveau Testament circule de main en main. Plusieurs m'en ont demandé. J'ai tenté d'en introduire dans la prison ; mais le commandant a refusé, disant que les règlements, non lui-même, s'y opposaient. Que les prisonniers qui en désirent, a-t-il ajouté, aillent se pourvoir chez vous en sortant de la prison.

Le soir, Galates VI et Romain V, ont été le sujet de la méditation. A cette occasion il s'est élevé une discussion sur la justification par la foi en Jésus-Christ. L'éternelle objection des catholiques romains contre *la foi sans les œuvres de la loi* s'est reproduite avec beaucoup de vivacité. Pour éclairer la discussion et la pénétrer de l'esprit de douceur, j'ai commencé par appeler l'assistance de l'Esprit de Dieu. J'ai démontré ensuite, par des passages de saint Jacques et de saint Paul, que la foi est une *action*, une *vie* continuelle ; que sans ce complément nécessaire elle était morte, ou plutôt n'était pas la foi. La foi du chrétien est agissante par la charité ; elle vit en faisant des œuvres, non pas des œuvres mortes, comme on l'entend communément chez les catholiques, mais des œuvres de vie, de lumière, de patience, de charité, d'humilité, de bienfaisance et de sainteté. L'assurance que l'on a par la foi que le salut est accompli par Jésus, nous le fait aimer. Devenu son racheté, le véritable chrétien aime son Sauveur, se propose sans cesse le modèle parfait qu'il offre de toutes les vertus, et fait sa volonté exprimée dans l'Evangile, non pas pour mériter le salut, mais pour être agréable à Celui qui le lui a déjà mérité par son sacrifice sur la croix. Des passages concluants de saint Paul aux Romains ont fini par convaincre mes compagnons, et j'ai adressé ensuite à Dieu la prière accoutumée pour obtenir par son Esprit cette foi si précieuse qui sauve le pécheur et le guérit des maladies spirituelles. J'ai éprouvé une grande joie dont je remercie notre bon Dieu.

23 février. (9e jour.) — Une espèce d'insurrection vient d'éclater parmi les prisonniers au sujet du pain. Il est en effet d'une horrible qualité, noir et repoussant.

Un pain apporté de la prison d'Annecy, d'une qualité bien supérieure, a soulevé ce mouvement par la comparaison qu'on en a faite avec le pain ordinaire de la prison. On a fermé sur les prisonniers les portes des cachots en les privant encore de leur pain de chaque jour; c'est tout ce qu'ils ont gagné à faire du tapage.

C'est triste de voir la manière dont les prisonniers sont gouvernés. On les mène à la messe comme au cachot, avec la même dureté et la même violence. — Quand les nonnes qui président à ces exercices *religieux* s'aperçoivent d'un prisonnier manquant, ces *douces* femmes, ces *sœurs*, comme on les appelle, en avertissent le garde-chiourme, et le pauvre détenu est enfermé au cachot au pain et à l'eau, et quel pain !... Le système catholique romain brille dans toute sa splendeur dans cette triste demeure: il violente les corps, se souciant peu des âmes. Que lui importent celles-ci, pourvu qu'il tienne ceux-là? Si généralement il est en décadence dans la société, c'est que la société ne ressemble pas précisément à une prison. Son champ de perfection est entre quatre murs bien fermés. Il trouvera encore moyen de mettre la prison dans la prison.

Ces prétendues sœurs de charité poussent à bout ma patience. Sous prétexte de jours de jeûne, de maigre, elles arrêtent mon dîner à la grille, ou si les lois de Rome leur font défaut, elles prennent un malin plaisir à l'arrêter pendant une demi-heure et quelquefois une heure, après quoi elles me l'envoient tout froid. Rien n'est si méchant qu'une femme pervertie par le romanisme.

24 février. (10ᵉ jour.) — Aujourd'hui nous avons été réveillés par des cris et par un bruit de fers rivés à coups de marteau. C'est le principal instigateur du mouvement de hier que l'on met au cachot avec des fers de trente kilog. aux pieds et aux mains. Si le châtiment du crime est mérité, quel châtiment ne méritent pas ceux qui, ayant en main les moyens religieux et moraux pour le prévenir ou le diminuer, ne s'en servent nullement ou s'en servent faussement? Des trésors infinis de miséricorde, de régénération et de relèvement sont enfermés dans la Parole de Dieu, et on cache cette richesse divine au dehors aussi bien qu'au dedans de cette maison! L'évangile exercerait une influence toute puissante sur ces natures dégradées et adoucirait leurs mœurs sauvages. J'en ai fait l'épreuve sur mes compagnons; mais l'évangile est complétement mis sous le boisseau; aucune étincelle de son esprit ne brille dans cette lugubre demeure. La douceur, la miséricorde et la charité y sont inconnues. La parole qu'on jette au condamné sous le nom de religion est de même nature que sa nourriture : chapelets et scapulaires, messes et litanies, idolâtrie de Marie, pain noir, affreux, sophistiqué et chargé de toutes sortes d'ingrédients pour en augmenter le volume. Et l'on jette cette nourriture tant spirituelle que matérielle avec le même mépris, la même inhumanité. Le chapelain et le distributeur de vivres sont coulés au même moule, animés du même esprit. La sœur qu'au dehors on croit placée là pour adoucir le sort des condamnés, est une espèce de harpie qui salit la nourriture, qui accorde des faveurs à ceux qui se soumettent au culte idolâtre de la Vierge, tourmente par mille tracasseries féminines ceux qui se montrent indociles, et qui spécule d'une manière inique sur les aliments vendus aux prisonniers. Et cette femme s'appelle *sœur de charité!*

Cette prison renferme environ trois cent cinquante détenus, quoiqu'elle ait été reconnue n'en pouvoir contenir que cent quatre-vingts. La moitié, à peu près, sont détenus préventivement; ce qui montre quel peu de respect, dans nos pays catholiques romains, les autorités professent pour la liberté individuelle.

Le culte du soir n'éprouve plus d'opposition de la part d'aucun de mes compagnons. Ceux qui ne prennent pas leur plaisir à la parole de Dieu ne troublent pas ceux qui veulent l'écouter. Je suis si réjoui de pouvoir annoncer l'Evangile dans la Pistole (c'est le nom que porte le local que nous habitons), que je voudrais être enfermé dans chaque cachot pour y faire la même œuvre. J'ai exprimé tout haut ce désir devant mes compagnons et un des directeurs de la prison. Le culte que je fais ici est connu en dehors de notre chambrée; si je n'avais pas pour moi la parole de l'intendant et de l'avocat fiscal, il me serait déjà arrivé quelques désagréments.

25 février. (11e jour.) — Je viens d'apprendre de la bouche du commandant de la prison que les nonnes spéculent d'une façon inique sur le travail qu'elles font faire aux prisonniers, payant 20 c. la façon d'un objet qui coûterait 2 fr. 50 fait par des ouvriers libres. Donner du travail aux détenus, c'est très bien; mais se prévaloir de l'impossibilité où ils sont de débattre les prix pour leur en imposer d'inacceptables en bonne règle, cela est indigne et montre bien l'esprit mercantile de l'église romaine et des ordres religieux qui fourmillent dans son sein. Il n'existe d'ailleurs aucun contrôle sur l'administration des nonnes. Elles ont été placées là par l'autorité ecclésiastique; et l'autorité civile ne recherche pas si elles peuvent y commettre des abus.

26 février. (12e jour.) — La journée, quoique consacrée au Seigneur, a très mal commencé. Un tailleur d'Aix-les-Bains, marié, avec une nombreuse famille, s'est réveillé avec le souvenir des abominables directions que le prêtre donnait à lui et à sa femme les premiers temps de leur mariage. Je connaissais déjà ces directions des *confesseurs* romains, par expérience et par la lecture des *Manuels du confesseur* en usage dans les séminaires; mais le tailleur d'Aix m'en apprenait encore de plus infâmes. Il y a plusieurs hommes mariés dans ma chambrée; chacun a dit la sienne sur la confession auriculaire. Je n'ai pu me faire entendre au milieu des cris et des rires, et j'ai pris le parti de me taire, mais en manifestant mon étonnement que, sachant les infamies de cette institution, les catholiques en usent aujourd'hui plus que jamais.

Je viens d'être témoin dans la cour de la prison d'un fait inouï. Un détenu, après une année passée dans la prison, venait de recevoir l'ordre de partir; il a refusé. Lorsqu'on le chassait d'une cour, il rentrait dans l'autre. Enfin, n'ayant plus d'endroit où il pût se réfugier, il est entré dans l'infirmerie. Il s'est installé à côté du feu pour savourer encore les douceurs de la prison. L'infirmier a pris un bâton et, en présence de la nonne, il l'a frappé d'une telle force qu'il lui a fait vomir les restes mal digérés d'un pain noir. Ce malheureux est un mendiant, hâve, exténué, pouvant à peine marcher. Il voulait rester en prison parce qu'il ne sait où habiter ce soir. On vient de lui faire passer la porte. Demain, arrêté de nouveau, il rentrera plus faible, plus dégradé que ci-devant.

La lecture du mandement de l'archevêque pour le carême a été faite dans la chapelle de la prison. Ce mandement s'efforce de prouver que la confession auriculaire est d'institution divine, exprimée dans les évangiles. Thomas d'Aquin n'était pas aussi affirmatif sur ce point que l'archevêque de Chambéry; il disait que la confession auriculaire était d'institution divine, *quoiqu'elle ne soit pas exprimée dans les saintes Ecritures*. Mes compagnons, forcés d'assister à cette lecture, sont rentrés en disant des horreurs contre la confession. Le soir, après la lecture de la Bible, j'ai fait à Dieu une confession publique des péchés, en me servant des paroles usitées dans l'église évangélique italienne de Malte. Après la prière, mes compagnons ont re-

marqué la différence entre la confession selon Rome et la confession selon Dieu.

27 février. (13e jour.) — Une tristesse que je n'avais pas encore connue en prison, s'est emparée de moi aujourd'hui, malgré les efforts que je fais pour me tenir dans la joie. Je suis puni de m'être laissé dominer un moment par des pensées du dehors. Une demoiselle et une dame sont venues ce matin me parler à la grille de la prison ; elles avaient quitté une noce pour venir me voir; elles étaient bien parées, gaies et souriantes. J'ai trouvé que l'élégance de leur toilette, la joie qu'elles manifestaient, formaient un contraste par trop fort, pour ne pas dire une injure à la situation de mon esprit et de mon corps. Leurs sentiments, sans rapport avec les miens, malgré tous mes efforts pour leur donner des sentiments plus sérieux, m'ont causé du dépit. Je les ai priées de m'épargner des visites aussi gaies ; on ne va pas visiter un pauvre prisonnier en toilette de bal, ni avec le sourire sur les lèvres. Ces deux personnes, qui lisent le *Glaneur* depuis sa fondation, n'en ont rien retiré Quoique pleines d'attention pour moi (l'une d'elles fournit ma pension pendant ma détention), elles semblent n'être nullement devenues sérieuses, tant le levain de la vanité et du catholicisme les a rendues légères et inconséquentes.

Les pensées mondaines m'ont occupé une bonne partie du jour. Lorsque la nuit est arrivée, la tristesse me gagnait davantage. Mes compagnons ont compris la situation de mon âme et m'en demandaient la cause. Je n'ai pas l'habitude de me plaindre de la prison, mais ils voyaient qu'il se passait en moi quelque chose qui ne m'est pas ordinaire. L'un d'entre eux qui passe en jugement le 11 mars m'a invité à prier pour lui. Cette invitation m'a réjoui, car j'étais rejeté par ma tristesse vers le Seigneur. J'ai lu le chapitre XIV de saint Jean qui renferme tant de douces consolations, et, après cette lecture, j'ai remis la cause de mon compagnon entre les mains de Dieu qui tient aussi les cœurs des juges de la terre, afin que, si mon compagnon n'est pas coupable, son innocence paraisse, et s'il l'est devant la loi, que le jugement rendu soit adouci par l'esprit de charité. J'ai imploré pour tous la miséricorde de Dieu en Jésus-Christ et la descente dans nos cœurs du Consolateur, dont il est parlé dans le passage que nous venions de lire.

28 février. (14e jour.) — Les joies folles du carnaval ont envahi notre demeure. Le bruit, le vin et les chansons m'ont fait souffrir toute la soirée, mais il a fallu tout supporter. Vers les onze heures, je me suis retiré près de mon lit pour m'occuper un moment de Dieu et de sa Parole. J'étais décidé, soit par faiblesse, soit par réflexion, à faire mon culte à part moi. Je trouvais qu'il ne fallait pas jeter l'évangile au milieu de joies folles ; mais, au moment que j'allais me mettre au lit, mes compagnons m'ont demandé si je ne faisais pas la prière accoutumée. Ils ont quitté la table où ils étaient et sont venus se ranger autour de mon lit. J'ai lu le chapitre XII de saint Luc et fait une prière pour demander à Dieu qu'il nous attire par son Esprit à son évangile divin et qu'il nous détourne des plaisirs et des joies folles du monde. Mon âme, resserrée par les choses visibles pendant la journée, a retrouvé par la foi un peu d'ampleur dans la contemplation des choses invisibles de Dieu, et je suis allé me coucher avec paix.

1er mars. (15e jour.) — J'ai eu aujourd'hui une longue conversation avec un gardien de la prison, catholique sincère mais fort ignorant. Il était édifié par mes paroles pendant que je me suis tenu dans le simple énoncé des vérités évangéliques ; mais lorsque, dans la suite de la conversation, j'ai opposé ces vérités aux dogmes de l'église romaine, son étonnement a été grand. Il s'est retiré en me serrant la

main et me disant qu'il ne me gardait pas rancune d'avoir combattu sa croyance.

Ce soir, vu les dispositions de quelques-uns de mes compagnons, je n'ai pas fait ma prière à haute voix. Il y a un temps pour se taire, dit la sagesse éternelle.

2 mars. (16e jour.) — Pendant cette matinée, un nommé B. jurait contre ses juges en blasphémant le nom de Dieu. Un autre a fait la remarque suivante : C'est parce que Hudry n'a pas prié hier au soir, que B. s'émancipe aujourd'hui. — C'est possible, a-t-il répondu. J'ai repris : Pourquoi ne vous adressez-vous pas vous-mêmes à Dieu puisque vous convenez que la prière vous fait du bien ? Le Seigneur apprend à prier à tous ceux qui le lui demandent. Et j'ai reconnu en cette circonstance qu'il y a effectivement temps pour tout.

Il nous est arrivé aujourd'hui trois nouveaux compagnons de captivité. Leur arrivée a troublé toutes nos bonnes habitudes. Ils sont si bruyants, si tapageurs, que je n'ai pu faire le culte le soir. Mais la lecture de quelques passages de l'Evangile, des conversations ayant tantôt le caractère de la controverse, tantôt celui de l'édification, ont occupé toute la soirée. Je ménageais ces entretiens sur la Parole de Dieu, afin de préparer les nouveaux venus à des paroles plus nourrissantes. Il faut qu'ils comprennent d'abord l'importance de la bible et le mobile qui me pousse à leur en parler si souvent.

3 mars. (17e jour.) – Ce jour n'a pas été sans profit pour moi et pour l'évangile. Plusieurs des nouveaux venus ont lu le Nouveau Testament et le livre de De Sanctis sur *le papisme*. Les conversations sur la Parole de Dieu ont été fréquentes.

Le soir, je me suis senti la force de faire la lecture de Luc VI et de prier comme à l'ordinaire. J'ai été bien consolé d'en haut. Ceux de mes compagnons qui n'ont pas voulu assister à ce petit culte ont passé dans l'autre chambre : six sur onze sont restés près de moi. Je me suis souvenu dans ma prière de chacun des assistants en particulier, demandant à Dieu d'abréger leurs épreuves et de leur donner la force de les supporter pour leur bien.

4 mars. (18e jour.) — Je me réjouis en Jésus-Christ bien vivement aujourd'hui. Deux de mes compagnons que j'ai nommés hier au soir dans ma prière et que j'ai adressés à la miséricorde de Dieu en Jésus-Christ d'une manière pressante et toute spéciale, sortent de cette prison aujourd'hui. L'un, accusé de faux témoignage, a été acquitté par la cour d'appel. Il a dit hautement devant les prisonniers et devant son avocat que ma prière avait été exaucée. L'autre, détenu depuis sept mois sans motif connu, est renvoyé, même sans jugement. Quand il a eu son billet de sortie, il s'est élancé sur moi pour m'embrasser. Ils vont tous les deux, en sortant, se munir de Nouveaux Testaments chez moi. Voilà déjà quatre prisonniers libérés que le Seigneur m'a fait rencontrer, auxquels la vérité a été annoncée et qui la possèdent entre leurs mains. Il y a parmi eux un tailleur d'Aix-les-Bains qui veut avoir cet été un dépôt de Bibles pour en vendre aux étrangers. Je prie le Seigneur qu'il fasse croître le grain de la bonne semence qu'ils ont reçue. Je bénis mon Dieu de ce que le méchant, en m'emprisonnant, fait une œuvre qui le trompe.

5 mars. (19e jour.) — Aujourd'hui dimanche, il y a beaucoup d'abattement parmi nous tous. Ceux qui se plaisaient le plus à la lecture de l'évangile sont partis. De ceux qui restent, il y en a un, mis en prison préventivement et retenu loin de ses affaires et de sa famille, quoique, au dire des magistrats, son innocence soit reconnue. Mais notre loi si imparfaite veut qu'il soit retenu par mesure de précaution. C'est un honnête négociant qui a fait une certaine fortune dans la librairie. Il s'épouvante pour ses affaires de la tache que

la prison laissera sur lui. Cette crainte lui a donné la fièvre, et il dit que si sa prison se prolonge, il n'en sortira pas vivant. Son état moral est déplorable. J'ai prié un soir pour lui et pour sa femme, afin que Dieu les éclaire, les affermisse et les console dans cette rude épreuve. Il en a paru content et soulagé. Il me répète souvent ces paroles : « Dans notre religion il n'y a pas de charité, parce qu'il n'y a pas de vérité. »

6 mars. (20e jour.) — Aujourd'hui, tous mes compagnons de captivité ont refusé de se rendre à la chapelle de la prison pour la prière du matin. La nonne, suivant la vieille tactique de son église, a fait agir le bras séculier pour forcer les consciences ; le brigadier de la prison a été averti : il s'est rendu dans notre chambre et a menacé de nous enfermer au pain et à l'eau. Comme cette menace me paraissait générale, je lui ai fait observer que je devais être excepté dans cette mesure un peu trop romaine, en raison de ma foi qui me défend de prendre aucune part à des prières dont les formules sont contraires au culte en esprit et en vérité de l'évangile. Il s'est hâté, sur mon observation, de me mettre hors de cause. Alors il s'en est pris aux autres qui ont allégué leurs motifs d'abstention. Mais tout s'est borné à des menaces de la part du brigadier.

Lorsqu'il a été dehors, j'ai fait observer à mes compagnons que l'unique moyen de n'être plus vexé, c'est de retenir l'évangile par devers soi, non pas dans sa poche, mais dans son cœur, avec foi et sincérité. Celui qui a le Christ a la vie, et n'a pas besoin des cérémonies de l'église romaine. J'étais au milieu de cette discussion lorsque la nonne est entrée pour exercer sa petite vengeance. L'objet qui nous était le plus utile, une table, a été emporté sous prétexte de dégradation ; elle a aussi enlevé le couvre-pied d'un lit, sous le même prétexte, accompagnant ces enlèvements de paroles dures à l'adresse des plus faibles d'entre nous, de ceux qui doivent rester plus longtemps en prison. Celui qui est au courant des procédés catholiques aurait pu juger par ses paroles des degrés de punition, de fortune et d'indépendance de chacun de nous. Aux plus malheureux, les plus durs reproches. Il n'y a que moi, que l'on sût bien tranquille quant aux pratiques romaines, qui n'ait pas eu ma part de mercuriale.

Il est encore parti aujourd'hui deux prisonniers. Quoique l'on doive toujours se réjouir de voir quelqu'un quitter cette maison, il y en a dont le départ m'a affligé, parce que je les voyais grandir dans la Parole de Dieu : ils me demandaient chaque soir une prière, en sorte qu'ils étaient à moi-même une incitation continuelle qui contre-balançait ma timidité naturelle.

7 mars. (21e jour.) — Aujourd'hui on parle fortement de l'exécution d'un parricide que nous pouvons apercevoir de notre chambre. Il est souvent à la fenêtre de son cachot. Une nonne passe devant la fenêtre pour lui réciter un chapelet. C'est avec cette graine de superstition qu'on le prépare à la mort. Il ne paraît pas que cette préparation lui fasse beaucoup d'impression, car, jusqu'à présent, il a refusé de se confesser et d'avouer le crime pour lequel il est condamné à mort. Les sollicitations de son confesseur tendent uniquement à lui faire avouer le crime pour l'en absoudre avec un signe de croix. Quant à l'absolution réelle, à celle qui délivre l'âme, sinon le corps, de la condamnation prononcée contre le péché, quel qu'il soit, et qui s'obtient par les mérites de Jésus-Christ, il ne peut en être question au milieu de ces pratiques inutiles. Ce que le prêtre demande au condamné, ce n'est pas qu'il rende gloire à Dieu par Jésus-Christ, mais qu'il adhère, ne fût-ce qu'extérieurement, aux pratiques de l'église romaine ; pour y parvenir, il n'est sorte d'obsession, de supplication, de séduction, que le chapelain de la prison ne mette en jeu.

8 mars. (22e jour). — Je ne sais si je dois me réjouir ou m'affliger toutes les fois que je vois combien d'irritation, de mépris et de haine il y a dans le cœur de la majorité des catholiques contre leur église. J'éprouve alors le besoin de chercher dans la Bible l'explication de cette énorme contradiction d'une église composée de fidèles qui la détestent.

Le juge instructeur est venu me faire de grossières admonestations. Il m'a dit dans un langage de carrefour qu'étant prisonnier je n'avais pas à m'occuper de religion en prison, qu'il y a ici un aumônier pour cela. Il a fini par dire qu'il allait faire son rapport à l'avocat général qui statuera sur ce qu'on devra faire de moi. — On vous fera mettre au secret, dans un cachot, a-t-il ajouté. Je lui ai répondu que le secret ni le cachot ne me feraient dévier de la ligne du devoir; je serai libre là comme ailleurs. Demain ou après-demain, ou peut-être le jour que je devrais sortir, je m'attends à être retenu en prison, non plus à la Pistole, qui est le lieu le plus commode, mais au cachot. J'y suis préparé, si telle est la volonté de Dieu.

8 mars. (Après midi.) — Mon affaire prend une autre tournure; ce n'est plus pour avoir donné des conseils à un forçat que je suis menacé du secret et du cachot, mais pour avoir *parlé* aux prisonniers des autres cours de la prison. Ce n'est pas un fait isolé qu'on me reproche, mais des rapports avec les autres prisonniers. Le président de la cour d'appel est venu dans la prison en compagnie de six autres magistrats. J'étais près de mon lit, lisant le « Christian Times. » Le président est venu directement à moi, bien que je ne le connaisse pas. Il a commencé par me demander quel journal je lisais; ensuite, venant au fait, il a dit qu'il se croyait obligé de me faire observer que les règlements de la maison ne me permettaient pas de parler aux autres prisonniers. Je lui ai répondu que j'ignorais cette défense, personne ne m'en ayant parlé en entrant; mais que je tâcherais de m'y conformer *autant que mon devoir me le permettra.* Il n'a pas paru blessé de cette dernière restriction, et m'a quitté de la manière la plus polie en me renouvelant son avis. Mes compagnons tremblaient autour de moi. La grossière incartade du juge d'instruction les avait effrayés peu d'heures auparavant, et ils croyaient que le président allait me faire enfermer au cachot. J'ai eu en cette occasion la preuve de leurs sympathies. Ils m'ont félicité d'avoir échappé à une nouvelle persécution.

Le soir, malgré tout ce qui est survenu dans la journée ou peut-être à cause de cela, j'ai lu 1 Corinthiens XIII et 1 Jean IV. J'avais besoin de prier pour me raffermir. Mes compagnons, au nombre de huit, ont été plus attentifs que jamais aux deux beaux chapitres que je leur ai lus.

9 mars. (23e jour.) — Aujourd'hui, il n'est bruit dans la prison que de l'exécution du parricide, qui aura lieu samedi. Demain sera un jour d'épreuve et de tristesse pour les pauvres habitants de cette maison. Les cachots resteront fermés tout le jour; personne ne pourra prendre l'air dans les cours. Le condamné entrera dans la chapelle ardente; les prêtres, les moines et les confréries viendront tour à tour tourmenter le condamné et lui faire souffrir mille morts. Ces exhibitions catholiques romaines ont quelque chose d'odieux et de révoltant. Quant à moi, elles m'inspirent une horreur insurmontable : j'y vois les mêmes hommes, du moins le même esprit, les mêmes costumes atroces, les mêmes cérémonies grimaçantes qui accompagnaient aux bûchers de l'inquisition les martyrs de la réformation.

A cinq heures de l'après-midi, nous avons un triste spectacle. Nous apercevons de notre fenêtre le cachot du condamné. On lui fait sa toilette; on le rase; la nonne lui ro-

gne les ongles, lui lave les mains et les pieds. Il se laisse faire avec beaucoup de sang-froid. J'ignore s'il connaît déjà sa fin prochaine. On le dit fort ignorant, privé de sens moral; et il faut qu'il soit ainsi, puisqu'il a été convaincu d'avoir tué son père. Sa figure ne paraît pas méchante; ses yeux seuls indiquent de la perversité et de la dégradation. Sa tête est grosse, sa taille bien au-dessous de la moyenne; mais dans cet être chétif il y a une âme immortelle que Jésus-Christ, par ses mérites infinis, peut seul sauver de la condamnation éternelle. Les prêtres et les nonnes qui l'assaillent ne paraissent pas songer à l'amener à s'appliquer par la foi les mérites du Fils unique de Dieu; on veut qu'il se sauve par les siens..Les mérites d'un parricide! quel renversement non-seulement des vérités évangéliques, mais encore des principes les plus élémentaires de la morale humaine! Quel sera son sort s'il n'a pas d'autre passeport pour la vie éternelle? Car la Parole demeure; elle nous jugera tous au dernier jour.

Les nonnes ont introduit dans la Pistole, un nouvel habitant pour voir ce qui s'y passe. C'est un domestique de la prison. Il est là évidemment comme mouchard. Mes compagnons m'ont prié de m'abstenir du culte public, me disant qu'il ne fallait pas m'exposer à des rigueurs pendant les quelques jours de prison qui me restaient à passer ici, mais que je devais attendre d'être libre pour continuer mon œuvre. Ils me priaient au nom de leur propre tranquillité. Je me suis rendu à leurs raisons en ce qui regarde la prière à haute voix, mais non quant à la lecture de l'évangile. Mes compagnons craignent réellement pour moi; cette preuve de sympathie me fait du bien.

10 mars. (24e jour.) — La journée est des plus éprouvantes. Je suis contraint et forcé, dans l'intérieur de l'appartement, par la présence du domestique de la prison et par la défiance de mes compagnons à son sujet. Au dehors, dans les cours, il se passe des choses lugubres. A six heures, on a tiré le condamné de son cachot. L'huissier de la cour d'appel lui a lu le rejet du recours en grâce. Deux prêtres s'emparent de lui, aussitôt la lecture finie, et le conduisent tout chancelant à la chapelle ardente. Il y passera tout le jour jusqu'à demain, six heures, moment fatal. Les pénitents noirs arrivent un à un et envahissent la chapelle: figures avinées et dégradées. C'est pour eux une fête; car demain ils feront la collecte de la mort et s'enivreront avec le produit.

La procession des prêtres, des moines et des pénitents noirs continue autour du patient. Il doit souffrir mille morts dans cette chapelle. Les pénitents rient grossièrement en sortant de l'église. Ils viennent là, non pour conseler, exhorter et prier le Père des miséricordes infinies en faveur du condamné, mais par habitude, par coutume. Ces hommes sont là pour la cérémonie seulement.

Je me demande pourquoi ce cérémonial lugubre, pourquoi ce va et vient de figures sinistres, pourquoi ces épouvantements préalables de la mort. Il y a sous cet appareil la pensée de l'église romaine tout entière, qui est d'arriver à saisir l'âme par le supplice du corps. Conduire une âme à Dieu par le seul chemin possible, par Jésus Sauveur, ne l'inquiète pas tant que d'amener l'homme à faire acte d'adhésion. Le condamné ne s'était pas encore confessé ce matin. Par là s'explique ce sinistre déploiement de moines, de prêtres et de pénitents noirs. Il faut frapper son imagination; il faut qu'il subisse la mort avant de la subir en réalité, afin qu'exténué et brisé il tombe aux pieds du prêtre. Il faudrait l'amener aux pieds de Jésus, lui montrer le brigand converti par la foi au Seigneur Jésus, et pardonné entièrement. Mais l'évangile et ses espérances sont tenus sous le boisseau, sont cachés au milieu de cette

fantasmagorie jouée par les prêtres et par leurs confréries. Et cependant l'évangile a des consolations pour celui qui, n'ayant plus rien à espérer des hommes, se sent perdu; c'est alors que l'âme rendue attentive par l'approche de la mort éprouve un besoin naturel de s'appuyer sur Dieu, appui qui ne fait défaut à personne qui le cherche; et si dans ce moment suprême les moyens spirituels de l'évangile sont mis en jeu et qu'ils soient reçus, la joie et la paix en Dieu par Jésus-Christ descendent dans l'âme, même en face de la destruction du corps.

11 mars. (25e jour.) — Enfin, le moment suprême est arrivé pour le condamné. A six heures du matin, le bourreau et son aide entrent dans la chapelle et vont procéder à la funèbre toilette. Nous pouvons les voir de notre chambre à travers la porte de l'église. Le patient et les deux exécuteurs restent seuls dans l'intérieur avec deux prêtres; les pénitents noirs avec leur costume d'enfer sortent précipitamment. On lui affermit le tronc du corps avec une corde, ses mains sont liées fortement sur l'estomac. Il sort de la chapelle. Deux prêtres sont à côté de lui, les deux exécuteurs derrière. Il tient un chapelet accroché aux mains. Cet objet de superstition est indispensable. Il est nu-pieds, un voile noir sur la tête et vêtu d'une chemise blanche: toilette des parricides. Sa taille est si petite qu'on le prendrait pour un enfant.

L'exécution est achevée; on vient nous ouvrir; nous pouvons descendre dans les cours de la prison. On dit que, malgré l'heure matinale, la foule était immense, principalement des femmes. C'est là un thermomètre assuré de la démoralisation.

12 mars. (26e jour.) — Le soir, malgré l'espionnage dont je suis entouré, j'ai lu Luc IX et X en les accompagnant de quelques exhortations à se nourrir de la bonne Parole de Dieu. J'ai fait mon devoir; advienne que pourra. Si on me retient en prison, ce ne sera pas pour une mauvaise action.

13 mars. (27e jour.) — Le bruit s'est répandu dans la ville que je faisais de la propagande protestante; des dévotes, *dames de charité*, sont venues à la grille de la prison répéter ce bruit du dehors en s'exclamant contre cette *audace du protestant*. Deux de mes compagnons, prisonniers de la Pistole, auxquels elles en parlaient, ont singulièrement étonné ces dames en faisant mon éloge, en disant que dans une seule de mes prières il y avait plus de foi et de ferveur que dans les prières des catholiques.

14 mars. (28e jour.) — L'état d'inquiétude dans lequel j'ai été ces derniers jours par suite des menaces de l'autorité judiciaire, a produit en moi des impatiences qui nuisent à mon avancement spirituel. Je m'embarrasse de beaucoup trop de choses. Souvent je ne suis pas en la présence de Dieu, et alors je pense, je parle et agis comme un homme du monde. Mes compagnons s'en aperçoivent, et par leurs paroles quelquefois peu charitables me rappellent à mon devoir, qui est de m'en rapporter à la volonté de Dieu. On vient de me faire appeler à la cour de la prison. C'est une bonne nouvelle. Le commis de l'avocat fiscal est venu me demander si j'avais payé mon amende pour signer ma sortie de prison après-demain. Heureusement, j'avais sur moi le reçu du percepteur. C'est donc une affaire réglée; je sortirai au temps fixé. Je dois remercier Dieu avant tout de ce qu'il n'a pas permis que la justice des hommes me retînt plus longtemps loin de mes occupations. Je suis un ingrat de ne pas recourir sans cesse à la délivrance qui vient de Lui.

On me communique de nouveaux détails sur les derniers moments du condamné. Il a refusé de se confesser, malgré l'appareil lugubre et les épouvantements dont on l'a environné. C'est pourquoi on ne prie point

pour lui à la chapelle. Les prêtres n'ont pas moins retiré une partie du produit de la collecte faite par la compagnie de la mort pour dire des messes. Selon l'enseignement catholique romain, la confession auriculaire est la condition *sine qua non* de l'entrée au Paradis, si l'on a un prêtre à sa disposition. Or le condamné, n'ayant pas voulu remplir cette condition, est nécessairement sous la condamnation. Les prêtres n'en font pas moins collecter de l'argent pour le repos de son âme.

15 mars. (29e jour.) — J'ai eu ce matin une vive alerte. Le brigadier de la prison m'a annoncé qu'il fallait me préparer à partir. Je suis allé en hâte ramasser mes petits effets et distribuer ce qui me restait de brochures à mes compagnons. Je fais descendre ma malle. Le brigadier était parti. J'attends une heure; ce retard ne me paraît pas de bon augure. Il revient en effet en me disant qu'on s'était trompé d'un jour. J'étais déjà joyeux, je faisais mes adieux à mes compagnons. Tout cela est peine perdue. Il est dur de revenir d'une espérance, presque d'une réalité. Mais, dans cette maison, la grâce est inconnue. Je passerai donc encore une journée ici, puisque Dieu l'a permis ainsi.

HUDRY-MENOS.

BIOGRAPHIE

Le père Taylor.

En 1871, s'éteignait à Boston, dans un grand âge, l'un des hommes les plus populaires qui aient jamais vécu. Longtemps simple matelot, le père Taylor était devenu prédicateur de l'Evangile; mais il n'oublia jamais sa première vocation. Il suffisait d'être marin pour avoir droit à son intérêt, à son amour dévoué.

On ne saurait rattacher à l'influence d'une mère chrétienne la conversion de cet homme étonnant. Il connut à peine sa mère, et c'est en recueillant sur le rivage des moules pour une belle-mère, qu'il fut aperçu par le patron d'une barque de pêcheur.

Sa mine intelligente plut à ce personnage:

— Petit homme, voudrais-tu te faire marin?

— Oh! oui, bien sûr! — et sa vocation fut décidée; personne, hélas! n'avait intérêt à le retenir à la maison. Cet appel, pour ceux qui connaissent la suite de sa vie, se trouva bien être le «Viens et suis moi!» du Seigneur.

Dix ans après, le navire étant au port, et les matelots en congé employant leur temps de leur mieux, ou plutôt de leur plus mal, Taylor errait dans les rues de *Boston*, quand il remarqua plusieurs personnes qui entraient l'une après l'autre dans une maison d'apparence singulière. Il les suivit. C'était le service du soir d'une chapelle méthodiste. Le prédicateur s'attacha à développer l'œuvre de Satan et ses ruses Le jeune étranger se répétait à tout moment: Oh! que c'est vrai, que c'est vrai! Il semblait qu'on lui fît l'histoire de son propre cœur. A la fin, il l'avait donné, ce cœur, à Dieu. Certes, ses voies pour convertir sont diverses. Un trait remarquable, c'est qu'instantanément Taylor se dit à lui-même: «Mais pourquoi ne pourrais-je pas prêcher aussi comme cela? J'aimerais essayer.»

Chaque communauté chrétienne paraît chargée de mettre en relief quelque vérité négligée. Les méthodistes insistent fortement sur une chose excellente, l'importance de ne pas laisser écouler une bonne impression, une émotion religieuse, mais de la fixer le plus tôt, le plus sûrement possible. Quelques laïques pieux, expérimentés, sont toujours prêts, après chaque service, à aborder les personnes qui semblent remuées, à les encourager, les assurer d'un

appui affectueux sur la route nouvelle entr'ouverte devant leur âme. Un de ces laïques avait suivi le regard du jeune matelot, ardemment fixé sur l'orateur; il avait aperçu les larmes couler le long de ses joues. Il vint à lui, les mains amicalement tendues.... Une heure après ils se promenaient ensemble dans les rues, unis comme deux frères par un impérissable lien.

Le lendemain, Taylor reprenait son service. C'était le temps de la guerre avec la Grande-Bretagne. Son navire fut capturé. Le dimanche, on célébrait le culte sur les pontons, mais c'était un culte froid, officiel; le chapelain anglican était évidemment embarrassé de sa position en face d'hommes tous ennemis d'Albion. « Ami, dirent les prisonniers à Taylor, nous te voyons prier souvent, pourquoi ne nous ferais-tu pas le culte? Ce n'est pas plus difficile de parler debout qu'à genoux. » Taylor s'en défendit, mais mollement, je pense. Ces paroles ne répondaient-elles pas à son secret désir? Il essaya, et bientôt les camarades adressèrent au commandant une pétition en forme, pour qu'Edward Taylor devînt leur chapelain. La requête fut octroyée.

Après la captivité, Taylor dut, bien à regret, renoncer à la mer, et s'engagea chez un marchand de ferrailles et de chiffons pour lequel il faisait des tournées. Profitant de la liberté des réunions fraternelles, il prenait souvent la parole dans le culte du soir. Un ecclésiastique distingué, Binney, l'entendit. On avait depuis longtemps le désir d'ériger une chapelle à destination spéciale des matelots. Binney se dit: Voilà notre homme! Mais, pour un poste régulier, il fallait pourtant bien quelque instruction, et Taylor *ne savait pas lire*.

Quand il était prédicateur des prisonniers, il se faisait lire par un camarade, lentement, une portion de la Bible. Assis à son côté, il écoutait de toutes ses forces; puis, lorsqu'une parole le frappait, comme quelqu'un qui serre une vis pour fixer le télescope sur l'étoile longtemps cherchée, il saisissait le bras du lecteur: Halte! relis-moi ça! On lui relisait le verset; il le méditait et prêchait.

On envoya donc Taylor au séminaire; mais le temps qu'il y passa fut peut-être le plus difficile de sa vie. Il sentait instinctivement que des études de langues, de théologie n'ajouteraient guère au don spécial qui lui était départi, et il n'y apportait pas le moindre entrain. Il en apprit pourtant assez pour être en état de recevoir la consécration, et, après quelques années de prédication itinérante, nous le trouvons régulièrement installé dans le « Béthel » pour les matelots. Il ne fut pas longtemps à soupirer après un auditoire: « Allons entendre le prédicateur! se disaient ces hommes; vous verrez, c'est un des nôtres, un marin, il ne prêche pas du tout comme les autres.» Et l'on eût été mal venu à objecter: Je ne puis pas à cette heure là, — car ce n'était pas moins de quatre fois par dimanche que Taylor montait en chaire.

Et quelle puissance, quelle originalité! Il avait un tel don de tenir l'attention en haleine qu'on n'a jamais vu personne dormir sous sa parole. Et pourtant, ses auditeurs étaient des hommes de plein air qui venaient s'enfermer entre quatre murs dans l'atmosphère étouffée d'une salle outre pleine. Ses comparaisons, les fleurs de sa rhétorique, ses anecdotes, tout était emprunté à la vie maritime, et les habitués de Béthel n'y trouvaient aucune monotonie. Ainsi il aurait décrit une tempête: les voiles déchirées, le grand mât rompu.... la quille touche un écueil, une voie d'eau se déclare, tous les efforts sont vains; le navire enfonce, enfonce, et la voix de Taylor devenait basse, sourde, à peine entendue... Tout à coup son regard semblait percer la muraille et découvrir quelque chose au loin: « Un vaisseau! un vaisseau! » L'as-

semblée s'était levée tout entière; rappelant alors à lui ces regards émus : Christ, s'écria-t-il, Christ est ce vaisseau!

Bientôt sa réputation dépassa les limites du quartier; et des gens distingués et de belles dames laissaient leur église ordinaire pour venir entendre le matelot. Taylor ne voulut jamais que ces étrangers envahissent les bonnes places. La majeure partie de la chapelle, le chœur surtout, était invariablement réservé à ses marins. Les visiteurs se logeaient sous les galeries.

C'était une politesse qu'on ne manquait pas de faire à des recommandés étrangers que de les conduire au père Taylor, nom qu'on lui donna bien avant que l'âge y autorisât. C'est ainsi que miss Martineau, que Friderika Bremer, que Dickens nous ont laissé leurs impressions sur lui. — Dickens fut frappé de ce prédicateur qui, le plus souvent, recevait son texte, à l'heure même, du premier venu parmi ses auditeurs. Ce jour-là, on lui avait proposé cette parole du Cantique des Cantiques : « Qui est celle-ci qui monte du désert appuyée sur son bien-aimé? » — Dickens (dans ses notes sur l'Amérique) donne un extrait étendu de ce discours vraiment remarquable, et original comme toujours.

Pourtant le père Taylor préparait sa prédication, mais certes pas à la manière de tout le monde; c'est sa femme qui nous le raconte. Il s'enfermait dans sa chambre le samedi après-midi et y demeurait à se promener jusque fort avant dans la nuit. Il priait beaucoup, puis se parlait à lui-même sur tel ou tel sujet, on pourrait presque dire un sujet quelconque, car ce n'était pas toujours sur la religion. Il priait, se promenait, priait encore, parlait toujours. Après cela l'instrument était monté, accordé, prêt à jouer sur quelque thème que ce fût. Certes, il fallait chez un tel homme de ces poumons de fer qui se sont habitués à discourir au milieu du tonnerre des vagues et du craquement des mâts. — Après chaque prédication, la prudence exigeait qu'il se changeât de pied en cap; il était tout en nage.

L'amour des âmes, surtout de l'âme des matelots, l'ardent désir de les disputer à Satan, l'annonce pure et simple de Christ sauveur, voilà toute la théologie du père Taylor. Il officiait dans une église méthodiste, et appartenait de fait à cette communauté, mais jamais il n'eût mentionné ses doctrines particulières; jamais il n'aurait signé une confession de foi, un formulaire quelconque. Au nom de Jésus, il tendait la main à tout le monde.

On ne possède aucun sermon écrit de sa main. Cette main, d'accord avec les instincts de son maître, enflait sitôt qu'il prenait une plume. Aussi n'écrivait-il pas même son texte. Le biographe va jusqu'à dire que ses sermons n'étaient qu'à demi-parlés, tellement la pantomime en formait une partie essentielle.

Ne demandez à cet homme rien de doux, de pénétrant, d'onctueux; attendez plutôt de lui l'ironie piquante, les traits vifs, acérés. Son arme favorite était un sarcasme trop souvent amer. Taylor est une figure étonnante, mais rien moins que sympathique. Pendant plus de quarante ans on est venu l'écouter en foule et il est à espérer qu'il a secoué plus d'une âme à salut : néanmoins il serait difficile, d'après sa biographie, de l'affirmer d'une manière certaine. Le sarcasme, l'ironie, les flèches aiguës sont quelque chose qui contraste tellement avec ce mot de paix et de charité : l'Evangile!

Cette biographie que j'ai sous les yeux me paraît être trop prodigue de semblables traits d'esprit. C'est un vrai Tayloriana. Le contexte en expliquerait, en excuserait sûrement un grand nombre; isolés, ils ne sont souvent qu'excentriques et bizarres. Et puis le bout d'oreille de la pauvre humanité ne s'y montre que trop. Les éloges ne pouvaient glisser impunément sur Taylor

pas plus que sur aucun de nous. Il se savait original et semblait prendre à tâche de donner à ses moindres paroles un ton particulier, pas toujours très convenable. Exemple : Après avoir prié, quelqu'un prononça l'oraison dominicale. Cela déplut, je ne sais pourquoi, au père Taylor : « Si vous vouliez dire *Notre Père*, s'écria-t-il avec humeur, il fallait vous borner là et ne pas commencer par votre misérable prière! » Réclamé par une affaire, un auditeur sort de la chapelle à tout petit bruit ; c'était au milieu d'un appel énergique à la conscience. Cette sortie vexa l'orateur : « Hé! le pauvre ami, qu'en dites-vous? Il paraît qu'il en a reçu plus qu'il n'en peut porter ! »

Il se passait là des scènes d'une familiarité incroyable de la part de l'auditoire comme du prédicateur. Un jour, il expliquait la parabole de l'invité venu sans robe de noces. Tout à coup un pauvre marin, à demi-vêtu, se lève et s'excuse d'être entré dans un tel costume ; il explique en pleurant qu'il a tout perdu la veille dans un naufrage. Le cœur du père Taylor s'émeut, il descend de chaire et vient embrasser avec effusion ce pauvre frère, l'assurant qu'il ne pensait point à lui. Il ne pouvait se consoler d'avoir froissé un petit selon le monde ; si c'eût été un visiteur illustre, il n'eût, je le crains, rien désavoué.

Dieu lui avait fait trouver une femme excellente qui le secondait et le complétait. A elle la tâche de calmer, d'encourager ceux que sa parole avait remués, effrayés. A elle tous les soins de l'éducation et ceux de leur petit avoir. Le père Taylor ne sut jamais rien refuser. Sans hésitation, sans discernement, il adoptait tous les récits de mésaventures, de désastres qu'on lui faisait, et vidait sa bourse deux ou trois fois par jour. Aussi sa femme la garnissait-elle elle-même et ne le chargeait d'aucune emplette. Un matin pourtant, il l'appela de la rue pour lui annoncer qu'il amènerait trois amis à dîner. Mme Taylor ne peut sortir ; elle n'a personne sous la main et dans la maison il n'y a pas de quoi manger... Elle lui fait alors sa leçon : Tu achèteras ceci et cela. Ceci coûte tant ; cela coûte tant, voici l'argent! Va vite et reviens ! — Il va et ne revient pas. Arrive l'heure, puis les convives.... point de Taylor. Enfin on l'entend. Et mes provisions? Complétement sorties de la tête. Il y a eu incendie chez le tisserand, et papa Taylor a tout donné. Pestalozzi n'en faisait pas d'autres.

Dans un journal qu'a laissé Mme Taylor morte peu d'années avant son mari, il y a sur lui de charmantes choses, de très fines appréciations. C'est elle qui, frappée de sa grande inégalité, disait : « Taylor plonge toujours avec la même ardeur, mais on ne sait jamais ce qu'il rapportera: perles ou limon. »

Dans le cimetière de Boston s'élèvent deux myrtes qui ombragent deux pierres jumelles. Sur l'une on lit : « Father Taylor, » et sur l'autre : « Mother Taylor. » Il est rare qu'on n'y rencontre pas quelque marin en pèlerinage.

J.-L. M.

LITTÉRATURE

—

Dante Alighieri [1].

Introduction.

Bien que l'esprit de notre siècle soit en opposition complète avec le Dante et son mysticisme du moyen âge, il est assez remarquable que partout on se remet à étudier et à commenter ses ouvrages.

A quoi cela tient-il? La cause en est, ce me semble, dans le sérieux incontestable de l'époque où nous vivons. On a beau nier

[1] Par J.-H. Gunning, pasteur à Amsterdam, et un des représentants de l'école de Vinet en Hollande.

hautement le monde invisible et éternel, tout se juge de nos jours à la lumière de l'éternité. On remonte involontairement au dernier *pourquoi* dans toutes les questions sociales, scientifiques, morales et religieuses. Or ce dernier pourquoi, c'est l'éternelle réalité où Dante nous place dans son poëme. Aujourd'hui, on voudrait exclure la foi chrétienne de l'état et de l'école, comme aussi de la science et de la littérature; mais qu'un écrivain traite une question quelconque, et son langage trahit bientôt son état religieux. De là le nouvel intérêt que présente la *Comédie divine*, ce poëme où le monde spirituel apparaît comme la seule réalité, et la vie terrestre comme son court prologue. Nous aimons à remonter à l'origine des choses, soit en bien soit en mal, et le travail gigantesque des esprits semble vouloir réaliser cette parole du Dante, dans son traité *Il Convito :* « C'est un besoin inné au cœur de l'homme, de remonter à son principe, à la source même de sa vie. » La marche de l'humanité doit aboutir à nous ramener à Dieu, et notre vie ici-bas est un problème insoluble, aussi longtemps qu'elle n'est pas mise en rapport avec la vie éternelle. C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour juger la *Comédie divine* et son auteur.

Pour apprécier impartialement et à la lumière de l'éternité, un homme ou un événement quelconque, il faut d'abord se rendre un compte exact du temps et des circonstances qui s'y rapportent. Il nous faudrait donc exposer ici d'une manière complète et fidèle la vie du Dante; mais de nombreux biographes l'ont déjà fait, et les commentaires abondent pour l'explication de son poëme. Dante n'a pas choisi pour héros quelque roi ou quelque demi-dieu: mais il s'est choisi lui-même; et ce qu'il a voulu peindre, c'est sa propre vie, non pas, il est vrai, le Florentin du moyen âge, mais l'homme en général avec ses luttes et ses douleurs, ses chutes et ses relèvements, ses misères et sa gloire. Pour autant que cela est en son pouvoir, il cherche à personnifier en lui l'humanité; et à divers égards on peut dire que sa vie a un cachet d'universalisme; elle est essentiellement humaine. Dans son traité *de Vulgare Eloquio*, on lit ces paroles: « Le sort et les infortunes des nations dépendent de la Providence; or celle-ci veut parfois que l'une souffre au profit des autres. » Bien que cette vérité n'ait sa parfaite réalisation qu'en Jésus-Christ, Agneau de Dieu qui porte les péchés du monde, l'on ne saurait toutefois nier qu'il n'y ait eu des personnes dont les souffrances et les épreuves ont été une source de bénédictions pour l'humanité. Dante fut de ce nombre. Sa vie fut un poëme: ce fut une carrière brisée. Mais s'il eût ignoré les profonds abîmes de la douleur, eût-il atteint ce degré du sublime où sa pensée peut encore aujourd'hui éclairer la nôtre?

La vie et la personnalité du Dante relient entre eux les trois parties de son poëme dont son esprit anime et enchaîne les divers épisodes. Certes, tout n'est pas également beau dans cette trilogie, et je ne partage pas cet enthousiasme banal qui admire tout indistinctement; il y a sans contredit, dans la *Comédie divine*, des scènes étranges et forcées, des dissertations confuses. Le siècle où Dante a vécu est l'adolescence du genre humain, et il a les vertus et les défauts de cet âge. L'imagination se plaît à sonder les mystères de l'éternité et à pénétrer les secrets du ciel, avant de s'être initié à ceux de la terre. Cette tentative est belle, sans doute, bien que l'obscurité des accents du poëte nous révèle notre impuissance naturelle à connaître les choses divines. Aussi, quel contraste, et comme son style est plus limpide et sonore quand il nous dépeint les luttes et les misères de l'homme, ou sa vocation céleste et sa gloire future! Dante évoque alors à nos yeux des tableaux d'une grandeur et

d'une beauté saisissante qu'on ne saurait oublier, une fois qu'on les a vus.

De nos jours on cherche à former une ligue en faveur de la paix internationale.. Cela me rappelle une pensée du Dante dans son livre *de Monarchia*. Il y insiste sur la nécessité d'une paix universelle, afin que l'humanité se rende compte de sa vocation et s'y consacre entièrement. Il établit que l'homme ayant été créé à l'image de Dieu, l'humanité est essentiellement *une* et ne doit obéir qu'à une seule et même impulsion, comme le corps obéit à l'âme. Un pouvoir central, une monarchie universelle lui paraît donc indispensable. Dante s'imagine que le possesseur d'un tel pouvoir, n'ayant plus rien à craindre ni à désirer, serait par là-même au-dessus de toute mauvaise passion pouvant corrompre son gouvernement. L'idéal serait ainsi atteint. Le pouvoir civil n'empiéterait pas sur le pouvoir religieux. Le comte de Cavour a inauguré en Europe la thèse bien connue de *l'église libre dans l'état libre*. Or cette doctrine a besoin d'un corollaire: née en pays catholique, elle est l'expression de la crainte qu'inspirent les empiétements d'un clergé ambitieux et dominateur. Elle implique l'idée que l'état a le premier droit à l'existence et que l'église doit se soumettre à son contrôle. L'état comprenant toute la nation contient aussi l'église qu'il regarde comme son inférieure. Le respect qu'il lui témoigne ressemble souvent aux profonds saluts qu'on réitère en éconduisant un hôte fâcheux. C'est pourquoi la phrase de Cavour doit être complétée par celle-ci: « l'état libre dans l'église libre. » C'est dire qu'il faut reconnaître le monde spirituel comme la sphère qui embrasse à son tour le monde visible et qui lui communique sa force vitale en maintenant les principes éternels de la vérité et du droit, sans lesquels la société ne peut exister. Or c'est là une idée essentiellement protestante. Par conséquent, lorsque dans un pays réformé la politique libérale prend pour devise la phrase de Cavour, et s'en sert pour supprimer la liberté de l'église au profit de l'état, elle oublie qu'elle n'a point à combattre une puissance qui veuille l'assujettir. L'état méconnaît ainsi le principe protestant qui est pour lui une source de vie, grâce à la sphère supérieure dont il l'entoure, sans vouloir l'absorber ou le dominer. Dante a pressenti cette vérité, lorsqu'il trace deux sphères distinctes se complétant mutuellement, le spirituel et le temporel. Il reste fidèle à l'esprit de son siècle en plaçant à leur tête le pape et l'empereur; mais son idée fondamentale a cependant un cachet de protestantisme, plus réel, selon nous, que ses imprécations contre les vices du clergé. Toutefois cette idée du Dante est une prophétie plutôt qu'une réalité. L'humanité n'a point encore reconnu de chef immaculé; mais la parole de Dieu nous annonce l'avénement du Christ dans sa gloire; elle prophétise l'établissement de son royaume ici-bas, de ce règne divin où la vie sociale et la vie spirituelle seront pleinement réconciliées.

L'enfer et le purgatoire du Dante ont la forme de deux entonnoirs superposés à leur extrémité. Cette forme qu'il leur donne est un symbole de l'histoire du genre humain. La base en est large; les peuples couvrent la surface du globe, marchant chacun dans sa voie. Cette base se rétrécit pour former l'histoire du peuple d'Israël, aboutissant à la personne du Messie. Dès qu'il apparaît, la foule s'empresse autour de lui, suspendue à ses lèvres, attirée par ses miracles. Mais bientôt elle s'éloigne, incapable de le comprendre; un cercle toujours plus restreint entoure le divin Maître, ses trois disciples ne peuvent même veiller une heure avec lui; finalement il reste seul à porter les péchés du monde. Dès cette heure, le sommet du Calvaire devient le pivot de l'histoire de l'humanité; car le triomphe de la puissance des ténèbres est en réalité sa

défaite. A partir de là, le cercle se rélargit. L'histoire nouvelle du genre humain se dévoloppe sous le souffle du Saint-Esprit; elle s'étend et s'élargit jusqu'à ce que toute langue confesse la gloire du Seigneur, et que la connaissance de son nom couvre la terre entière.

Mais revenons au Dante et reportons nos pensées six siècles en arrière. Au mois d'avril 1300 une foule immense célèbre à Rome la fête de Pâques, attirée par l'indulgence plénière que Boniface VIII promet aux pèlerins à l'occasion du jubilé. Le siècle a conservé toute la poésie du moyen âge. Les échos de la dernière croisade y retentissent encore et s'y confondent avec les cris de guerre des Guelfes et des Gibelins. L'activité de saint Dominique et de saint François d'Assise vient d'y tracer un large sillon. Des merveilles d'architecture surgissent de toutes parts; on voit s'élever les cathédrales de Cologne et de Florence. Nicolas Pisano fraye à la sculpture une voie nouvelle; Cimabue et son disciple Giotto en font de même pour la peinture. Le peuple s'intéresse à de brillantes légendes, car « les femmes à leur rouet parlent des Troyens, des souvenirs de Rome et de Fiesole. » Il n'est donc pas étonnant que le jubilé de Rome ait vivement frappé l'imagination de ceux qui y prirent part, et ait inspiré au Florentin Jean Villani l'idée de suivre les traces de Salluste et de Tite-Live, en racontant l'histoire de sa ville natale. Une inspiration plus sublime encore fut celle de l'ambassadeur de la république de Florence, messer Dante Alighieri. Le luxe brillant qu'étale la foule joyeuse n'attire point ses regards. Dans ce concours immense, il voit quelque chose de plus qu'une simple phase de l'histoire: son œil cherche au delà. Ces flots pressés de la multitude lui parlent du rassemblement final des pécheurs devant le tribunal du Christ. Rome lui semble une vallée de Josaphat où se tient le jugement dernier. Le jeudi saint, le Dante va s'agenouiller avec la foule des pénitents dans la cathédrale de Saint-Pierre; plus tard il s'en souviendra en nous montrant l'ange qui tient les clefs du pardon au seuil du purgatoire.

C'est donc à l'occasion de ce jubilé, célébré au milieu de l'année ecclésiastique, jugée plus importante alors que l'année civile, c'est aussi entre deux siècles, comme c'est au milieu de sa vie (Dante avait alors trente-cinq ans), et par conséquent c'est placé dans un triple milieu que le poëte s'arrête à considérer ses voies et celles du monde en général. « Au milieu du sentier de cette vie, » c'est ainsi qu'il débute, il entreprend son voyage. Après avoir fait l'expérience de l'enfer où le péché plonge l'homme et la société, il se résout à traverser le purgatoire du repentir, afin de s'élever à la paix céleste du paradis de l'amour divin.

L. V. H.

REVUE CRITIQUE

La femme dans l'Inde antique. Etudes morales et littéraires, par Mlle Clarisse Bader. — 1 vol. in-8, Didier et Ce. Ouvrage couronné par l'Académie française.

La femme biblique. Sa vie morale et sociale, par Mlle C. Bader. — 1 vol. in-12, 2e édition, Didier et Ce, 1866.

La femme grecque dans les temps légendaires et dans les temps historiques, par Mlle C. Bader.— 2 vol. in-8, Didier et Ce.

Mlle Clarisse Bader est une demoiselle qui sait le grec, probablement le sanscrit, quelque peu d'hébreu, le latin, cela va sans dire, et enfin l'anglais, l'allemand et l'italien. Elle possède même si bien la langue

grecque qu'elle a pu nous donner, à la fin d'un de ses volumes, la traduction de quelques fragments jusqu'ici inédits en français, traduction qui a été déclarée excellente par des juges compétents. Quoique nous ne soyons pas du temps ni de l'école de Molière, n'y a-t-il pas dans un tel savoir chez une femme de quoi exciter notre surprise, piquer notre curiosité, qui sait même? éveiller notre méfiance?

Qu'est donc cette savante? Mlle Clarisse Bader nous est complétement inconnue. Pour la connaître et la juger, nous n'avons que ses écrits, qui nous donnent la meilleure opinion de son esprit et de son savoir. En dehors d'une brochure où elle traite *la question vitale* (c'est elle-même qui lui donne ce nom) de l'élément religieux dans l'enseignement scolaire, et d'un ouvrage à ajouter à tant d'autres du même genre, le *Journal d'une assiégée*, le passé littéraire de Mlle Bader se résume en ses études sur la femme dans la société antique.

Elle a débuté à l'âge de 22 ans (elle tient à ce qu'on le sache et elle a raison) par un volume sur *la femme dans l'Inde antique*. Dans la préface de ce premier ouvrage, elle nous apprend que cette étude devait former le centre d'une composition plus étendue « sur le rôle de la femme dans l'antiquité orientale. » « Mon but, dit-elle, était de montrer ce que fut la femme dans la société primitive. » Mais elle se laissa retenir en chemin. Elle s'arrêta devant le spectacle inattendu pour elle qui s'offrit à ses yeux charmés, en étudiant la fille, la mère, l'épouse au berceau même de la race européenne. Et ce qui ne devait être qu'un chapitre devint un volume substantiel, aussi instructif qu'intéressant.

Deux ans après, parut un second ouvrage intitulé : *La femme biblique, sa vie morale et sociale, sa participation au développement de l'idée religieuse.*

Enfin, en 1872, sa plume infatigable mettait au jour l'*Etude sur la femme grecque*, composition en deux volumes. Dans le premier, Mlle Bader nous fait connaître la femme grecque aux *temps légendaires*. Dans le second, elle nous la montre aux *temps historiques*, et nous initie à sa vie domestique, à son rôle, à son influence dans les sociétés si diverses d'Athènes et de Sparte et dans les brillantes colonies de la mer Egée et de l'Asie mineure.

Mais ces quatre volumes ne sont encore qu'une partie de l'œuvre que Mlle Bader s'est proposée. Son but s'est éloigné à mesure que son savoir s'est étendu. Son ambition a grandi avec son succès.

Dans la préface de sa dernière publication, elle nous annonce en effet une nouvelle étude sur la *femme romaine*. Et tous ces volumes ne formeront que le préambule d'un livre où elle fera l'histoire de son sexe en France depuis l'époque gauloise jusqu'à nos jours.

Dans la conception d'un plan aussi vaste on reconnaît sans doute la confiance d'une ardeur toute juvénile. Mais il faut dire aussi que le succès de ses premiers travaux est bien fait pour l'encourager dans la poursuite de cette immense entreprise. Son premier volume, celui sur *la femme dans l'Inde antique*, a été couronné par l'Académie française, et le public, par l'accueil empressé qu'il a fait aux volumes suivants, a montré qu'il les jugeait non moins remarquables que leur aîné et les a ainsi déjà recommandés à une nouvelle distinction de la docte compagnie.

Après l'éloge, la critique.

Et d'abord, si j'avais quelque moyen de faire parvenir jusqu'à mon illustre inconnue mes humbles avis, je me permettrais de lui signaler dans le plan qu'elle a conçu une lacune importante.

Si bien remplie que soit la galerie des femmes de l'antiquité où elle nous introduit, il y a une place qui me semble rester vide : c'est celle de la *femme chrétienne* dans l'église primitive et au temps des premiers

Pères. En effet, dans le volume intitulé la *femme biblique*, nous n'avons que le rapide énoncé des principes évangéliques sur la mission de la femme, et quelques esquisses de femmes plus juives encore que franchement chrétiennes. Et cependant le portrait des Monique, des Nonna, des Anthuse, quel admirable sujet pour le pinceau délicat et vigoureux, pour l'œil pénétrant de notre savante artiste ? Comment se fait-il qu'elle ne l'ait pas même indiqué ?

Une autre lacune que je m'explique tout aussi difficilement et qui me paraît plus regrettable encore, c'est l'absence, dans les volumes déjà publiés, de toute conclusion, de toute vue d'ensemble.

Sans doute, l'ouvrage entier n'est pas achevé. Cependant, quand on parcourt un chemin aussi considérable, quand la marche est interrompue par des poses aussi prolongées, il est bon, il est nécessaire de jeter par moment un regard en arrière sur la route déjà parcourue, de résumer ses impressions, dans la crainte de les oublier, de porter des jugements partiels encore, mais utiles pour préparer la conclusion générale et définitive qui ne viendra qu'à la fin.

Eh bien ! ces stations pendant lesquelles on reprend haleine et l'on s'oriente avant de continuer sa course, n'existent nulle part. Chacun de ces volumes se termine comme un chapitre qui en attend un autre ; car je n'appelle pas une conclusion quelques réflexions sommaires, presque banales, quelques phrases à effet, comme celle qui clôt le second volume sur la femme grecque ; c'est le mot de la fin d'une conférence, d'un discours académique, ce n'est point ce coup d'œil d'ensemble, ce jugement qui restera dans l'esprit du lecteur comme un trait de lumière, qui, résumant ses impressions et ses propres pensées, l'aidera à retirer un profit réel de ce commerce de quelques jours avec cet écrivain.

La conclusion que nous attendions à la fin de cette étude et que nous espérons trouver dans une publication subséquente, aurait été le parallèle, au point de vue particulier qui occupait notre auteur, de ces diverses civilisations et des religions de l'antiquité. C'eût été l'étude comparée de la femme, de son caractère, de sa position dans l'Inde, dans la Grèce et en Judée. J'aurais aimé voir cet esprit si bien qualifié pour ce travail, rapprochant les divers résultats de ses recherches consciencieuses, les confrontant, les jugeant les uns par les autres, les ramenant à un résultat unique et supérieur, puis, de cette vaste enquête faisant jaillir un grand enseignement, une de ces vérités solidement établies et décidément acquises pour le progrès des lumières et l'affermissement de nos croyances spiritualistes.

Je ne dis pas que Mlle Bader n'ait pas eu l'idée de ce but supérieur. Je ne dis pas qu'elle n'y ait jamais travaillé, mais c'est comme en passant. Vous trouvez çà et là quelques traits jetés sur le papier pour ce tableau d'ensemble. Mais celui-ci n'existe nulle part. A-t-elle réservé cette appréciation générale pour sa dernière publication ? C'est possible ; à mon avis, c'est même probable. Mais alors, ce que je lui reprocherai, c'est de ne pas nous en avoir prévenus et de s'exposer ainsi à cette critique, en apparence du moins, méritée.

En tout cas, cette regrettable lacune fixe notre tâche. Ce que Mlle Bader n'a point fait, il nous faut l'essayer ; c'est cette conclusion manquant à son œuvre, cette comparaison entre la femme païenne dans la Grèce et dans l'Inde et la femme biblique que je vais tenter, en utilisant les matériaux que fournit en abondance la lecture de ces savants volumes.

I

Il est un fait qui m'a vivement frappé dans cette lecture et que je veux dès l'abord signaler, car je le considère comme

nous donnant la clef du problême que nous venons de poser.

Ce fait, le voici : c'est qu'à mesure que l'on remonte plus haut dans le monde antique, jusqu'aux temps légendaires, la femme apparaît plus grande, plus honorée, plus mêlée à la vie de son époux, à l'histoire de son peuple, tandis que c'est dans des temps relativement modernes, aux plus beaux jours de la civilisation grecque, que la situation faite à la femme est la plus restreinte, et que son caractère comme son rôle s'effacent toujours davantage.

C'est là un phénomène bien remarquable, je dirais presque inattendu, qui n'a point échappé à Mlle Bader, mais sur lequel elle n'a point suffisamment insisté, car il est plein de conséquences; sans lui, on ne peut que s'égarer dans cette apprécation d'ensemble que nous cherchons. Il importe donc de le mettre en pleine lumière.

Dans les œuvres d'Homère et d'Hésiode, la femme est presque l'égale de l'homme. Dans le Panthéon olympique, les déesses sont sur le même rang que les dieux, et je ne sais même pas si la part qui leur revient dans la distribution des puissances et des influences n'est pas la plus belle. En effet, ce n'est pas la beauté seulement, c'est la justice, c'est la sagesse, c'est la clémence qui ont reçu dans l'Olympe grec des personnifications féminines, et surtout n'oublions pas que c'est aux Muses que sont dévolus les dons merveilleux de l'art, de la poésie et de la musique. Dans la société telle que nous la peint Homère, les princesses et ses autres héroïnes jouissent d'une liberté, exercent une influence qui les maintiennent presque toujours au rang de leurs époux et de leurs frères.

Quel contraste avec la femme telle que nous la retrouvons dans le monde hellénique au temps des Thémistocle, des Périclès et des Platon ! La femme alors vit recluse pour ainsi dire dans la partie la plus reculée de la maison qu'on appelle le *gynécée*. Elle ne sort presque jamais, et dans les rares occasions où il lui est permis de paraître en public, un voile recouvre son visage, un esclave l'accompagne et il serait pour elle de la dernière inconvenance d'adresser la parole, même dans sa maison, à un homme qui ne serait pas membre de sa famille. Dans cette vie silencieuse et cachée, ses occupations sont uniquement celles du ménage ou d'un travail tout manuel. Elle file, elle surveille ses esclaves, elle élève ses enfants, mais seulement dans leur premier âge. Son mari vit au dehors, sans intimité avec elle. Il la laisse étrangère à toutes les jouissances de l'esprit, à tous les soucis, à toutes les ambitions de sa vie politique et sociale.

Aristote compare l'entrée de la jeune épouse dans la maison conjugale à celle de ce suppliant qui se présente au foyer et à qui le maître de la maison accorde le titre sacré et les priviléges de l'hôte. « Ainsi que l'étranger, ajoute Mlle Bader, la femme sera reçue avec un affectueux respect, mais de même aussi que cet homme qui, hier encore, était un inconnu et qui, demain, aura repris le bâton de voyageur, elle n'entrera généralement pas dans l'intimité morale de celui qui lui a ouvert sa demeure. »

La loi elle-même n'est pas impartiale pour le sexe le plus faible : elle ne lui accorde pas des droits égaux à ceux de son mari. Elle ne peut tester, son bien ne lui appartient pas, et tandis que l'époux a toutes sortes de facilités pour faire prononcer le divorce sur le plus futile prétexte, la femme ne peut le réclamer qu'en se soumettant à des démarches devant lesquelles reculeront presque toujours sa timidité naturelle et sa pudique retenue.

Ainsi l'ont décidé les grands législateurs de la Grèce, Solon aussi bien que Lycurgue. Et si, à Sparte, la femme reçoit une éducation plus virile, disons mieux, plus masculine, si une plus grande influence

dans la cité lui semble accordée, cette éducation n'est guère meilleure, car elle fausse sa nature, elle sacrifie sa grâce, sa délicatesse native, c'est-à-dire sa véritable puissance : elle fait des citoyennes, des épouses peu chastes, des mères sans entrailles.

Les philosophes si vantés, Socrate, Aristote, Platon, ce dernier surtout, ont accepté cette situation faite à la femme. Pour eux aussi, elle est un être inférieur à l'homme. On invoquera peut-être contre notre manière de voir, et Mlle Bader la toute première, certains morceaux de ces sages de l'antiquité. Mais en les examinant, ces pages elles-mêmes confirment notre jugement.

Prenons, par exemple, le passage de Xénophon sur l'*époux instituteur*. Ischomaque, c'est le nom de l'époux, est censé raconter à Socrate comment il s'y est pris pour élever peu à peu sa jeune femme jusqu'à lui, et en faire la confidente de ses pensées, la compagne de toute sa vie, son aide, son égale en un mot.

Rien de plus charmant, de plus délicat, de plus élevé et de plus sage. Certes, le but à atteindre touche à l'idéal, j'en conviens sans peine. Mais le point de départ, l'état dans lequel Ischomaque prend sa jeune femme, voilà ce qu'on oublie trop, et ce qu'il importerait de ne point perdre de vue. Car c'était là le niveau général des femmes athéniennes, lorsqu'elles passaient de la maison paternelle dans celle de leur mari, et c'était là aussi l'état dans lequel elles demeuraient pour la plupart.

Or la femme à laquelle s'adresse Ischomaque n'est, après tout, qu'une enfant timide, faible, inexpérimentée. Elle ne sait rien de la vie, elle s'étonne de ce que son mari attende d'elle quelque chose. — « En quoi pourrais-je t'aider, disait-elle toute surprise et comme effarouchée ; de quoi suis-je capable ? n'est-ce pas sur toi que tout doit rouler ? » — Voilà la femme grecque avec son caractère timide, son attitude plus que modeste, telle que nous l'entrevoyons au fond du gynécée où elle passe tristement sa vie.

Il me semble que sur ce point Mlle Bader s'est fait quelques illusions et risque de nous égarer à sa suite. Son erreur tient à ce qu'elle accorde dans son étude une trop large place à l'examen de la femme telle qu'elle nous est représentée sur le théâtre grec. Elle prétend compléter le portrait de sa vie intime par les révélations que nous fourniraient sur ce sujet les grands tragiques, Eschyle, Sophocle et Euripide. Mais leurs personnages, même les plus tendres et les plus purs, les Antigone, les Iphigénie, les Alceste, n'ont rien de commun avec l'existence ni avec le rôle de la plupart des épouses et des filles de leur temps. C'est le monde des temps légendaires, ou mieux c'est l'idéal conçu par leur génie qu'ils évoquent, ce n'est point la vie réelle. Nous sommes sur la scène et non plus au foyer domestique. Ce sont des types et nullement des portraits.

En tout temps la poésie dramatique a eu pour mission de nous transporter dans l'idéal, de nous représenter dans leur beauté les grandes luttes de l'âme humaine. Elle ne peint pas la société qui nous entoure, et nulle part, peut-être, le contraste ne fut plus choquant qu'en Grèce entre le rôle de la femme sur le théâtre et sa situation réelle.

Gardons-nous donc d'invoquer les créations du théâtre pour contester ou affaiblir les renseignements que nous fournissent sur la femme grecque l'histoire et les lois de son pays ; et quelque étrange qu'il paraisse, acceptons ce résultat de notre enquête ; c'est qu'en Grèce l'importance et l'influence de la femme a marché en sens inverse de la civilisation générale.

Je ne cherche point ici l'explication de ce fait surprenant. Je me contente de le constater. J'ajoute seulement que la Grèce n'est pas le seul pays où il se soit produit :

nous le retrouvons dans l'Inde antique. C'est aux époques les plus reculées, au temps des védas que la femme hindoue est le plus honorée, et c'est plus tard, dans la société brahmanique, qu'elle descend à cette condition aussi inférieure, à cette vie obscure et presque servile qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours en Orient.

II

L'étude de Mlle Bader sur la *femme biblique* nous fait assister à un tout autre spectacle. Tandis que le monde païen nous montre la déchéance croissante de l'épouse et de la mère elle-même, dans la Judée, sous l'action des révélations divines, nous la voyons se relever de siècle en siècle jusqu'à ce qu'elle retrouve dans l'Evangile sa place vraie et légitime.

C'est là le résultat principal, le grand intérêt de ce volume. Et ici encore je regrette que Mlle Bader n'ait pas mis en relief cette pensée fondamentale de son travail. Elle ne lui a pas échappé sans doute; mais combien son livre eût gagné en intérêt, en unité, si elle l'avait mise en pleine lumière! On dirait que la facilité merveilleuse de sa plume brillante, que son vaste savoir, un peu intempérant, pas assez réfléchi, l'entraînent et lui font perdre de vue le but à atteindre. Peut-être aussi que la faculté de conclure lui fait en partie défaut. Elle voit plus qu'elle ne réfléchit. Elle peint mieux qu'elle ne juge.

La Bible, dès ses premières pages, avait fixé la place définitive de la compagne de l'homme et l'avait, d'emblée, élevée à sa véritable hauteur par ces paroles de Dieu même: *Je lui ferai une aide semblable à lui.*

Ecoutons le commentaire que notre écrivain nous donne de cette déclaration divine. « Cette aide semblable à l'homme sera formée de sa propre substance: c'est par elle qu'il complétera son existence désormais partagée; avec elle seulement qu'il sera vraiment lui. A l'homme la force qui dompte, à sa compagne la grâce qui attire; au premier la protection, à la seconde le dévouement; à tous deux le même besoin de pénétrer le sens divin de leur existence, d'adorer Celui qui du néant fit jaillir la vie, et de s'aimer en Lui. Il comprendra plus, mais elle sentira mieux. Dieu, séparant pour unir davantage, animant deux vies du même souffle, a, de la même pensée, créé la femme, institué le mariage dans son unité, dans son indissolubilité, et posé avec la famille les assises des sociétés à venir. »

Certes, on ne pouvait mieux dire, ni plus complétement interpréter. Voilà la place de la femme fixée de la main de Celui qui, l'ayant créée, connaît le mieux ses facultés et sa mission. Voilà l'idéal. Mais que de siècles, que d'égarements et de souffrances ne faudra-t-il pas traverser avant que l'humanité arrive à le comprendre et sache s'en approcher!

A peine entrevu, cet idéal disparaît sous les sombres nuages qu'amoncèle sur nos têtes le péché de nos premiers parents. La femme, au lieu de s'en tenir à son rôle naturel d'aide, qui attend l'impulsion plutôt qu'elle ne la donne, s'érige en guide, en initiatrice de son mari, et l'entraîne avec elle dans la désobéissance. Aussi semble-t-elle dans la condamnation plus sévèrement traitée que son complice. En tout cas, l'homme l'a punie plus durement que son Dieu. Nous la voyons, au milieu des populations si vite idolâtres et corrompues, tomber au dernier degré de la servitude et de l'abjection, être comme accablée sous le poids de toutes les souffrances, en sorte que si l'homme a eu à arroser la terre de ses sueurs, on peut dire que la femme l'a inondée de ses larmes.

Mais son Dieu n'a pas voulu la laisser dans cet état de dégradation et de misère, et le relèvement, le salut de la femme entre pour une large part dans cette œuvre de rédemption que le Père des miséricordes

poursuit sur la terre et que la Bible est destinée à nous raconter et à accomplir. Seulement, pour cette œuvre il faut compter avec le temps ; elle ne s'accomplira que peu à peu ; et cela se comprend, la réhabilitation sociale de la femme ne pouvant se séparer de sa régénération morale.

Un des mérites de Mlle Bader c'est d'avoir compris, mis en relief ce caractère progressif des révélations divines, cette marche ascendante de la femme vers son entière restauration. Elle nous en montre les progrès continus depuis l'époque des patriarches jusqu'à Jésus-Christ.

Au temps d'Abraham et de Jacob, sous les tentes où ils habitent, la jeune fille nous apparaît dans un état qui nous rappelle la vie des femmes grecques, en leurs meilleurs jours, aux temps légendaires. Elle jouit, elle aussi, d'une douce et sage liberté. Le visage découvert, la cruche sur l'épaule, elle va puiser l'eau à la fontaine et y adresse, sans crainte d'être blâmée, la parole à l'étranger qui lui demande un service. Ou bien, elle conduit elle-même aux pâturages les troupeaux de son père sans que, dans les solitudes du désert, elle ait rien à craindre des violences des voyageurs ou des bergers étrangers.

Mais en même temps, cette pure et libre jeune fille demeure soumise à l'autorité arbitraire la plus absolue du père ou, à son défaut, du frère aîné. Ceux-ci ont sur elle droit de vie et de mort. Et quand il s'agit de la marier, ils disposent d'elle, la plupart du temps sans la consulter. Ils la donnent, ou plutôt ils la vendent à l'époux qui l'a achetée à prix d'argent ou par les services qu'il a rendus en vue d'elle.

Moïse fit disparaître quelques-uns de ces droits et quelques-unes de ces coutumes qui nous blessent, et releva ainsi sur bien des points la condition de la femme. C'est à elle aussi bien qu'à l'homme que s'adressent désormais les révélations de Dieu. Elle a sa place marquée dans le tabernacle. L'Eternel tient à ses hommages autant qu'à ceux de l'autre moitié du genre humain. Il l'admet, comme l'homme, à l'honneur de ses communications directes, et plus d'une femme figure au nombre des prophètes en Israël : Marie, sœur de Moïse et d'Aaron, est compagne de leur œuvre; Débora qui, par sa parole inspirée, entraîne le peuple dans la guerre de l'indépendance ; Anne, la mère de Samuel, qui proclame hautement les perfections de Dieu.

D'autre part, la législation du Sinaï restreint et contrôle l'autorité du père, si illimitée au temps des patriarches. Le chef de famille n'aura plus le droit de vie et de mort sur ses enfants. De plus, la fille qui, jusque-là, ne pouvait en aucun cas hériter des biens paternels, pourra, dans certaines conditions, obtenir la succession de son père. C'est un premier pas vers l'égalité future en face de l'héritage.

Il est intéressant de rappeler en quelles circonstances ce progrès fut accompli. C'était aux jours de Moïse et dans le désert. Un Israélite de la tribu de Manassé, Tsélophcad, venait de mourir, ne laissant après lui que des filles. Celles-ci se rendent auprès de Moïse et des anciens d'Israël. « Notre père, disent-elles, est mort dans le désert et n'a pas laissé de fils. Pourquoi le nom de notre père serait-il retranché du milieu de sa famille, parce qu'il n'a point de fils? Donne-nous une possession parmi les frères de notre père. » Moïse (Nomb. XXVII, 1-8) rapporta leur cause devant l'Eternel qui parla ainsi à Moïse : « Les filles de Tsélophcad parlent sagement : tu leur feras passer l'héritage de leur père. Et aux enfants d'Israël tu parleras ainsi : Quand un homme mourra sans laisser de fils, vous ferez passer son héritage à ses filles. »

Telle fut l'occasion de ce progrès considérable dans la position civile de la femme parmi les Hébreux. Et c'est à l'initiative courageuse de cinq jeunes orphelines

que ce progrès est dû. Rien ne prouve mieux la liberté d'action qui, à cette époque reculée, était déjà accordée à la femme israélite. Que nous sommes loin de l'Athénienne sévèrement renfermée et comme annihilée au fond du gynécée!

Cependant, à d'autres égards, la femme juive était encore dans un état d'infériorité et d'humiliation qui réservait à l'avenir d'importants progrès à accomplir.

Moïse laissa subsister parmi les Hébreux la polygamie, cette source empoisonnée de tant de souffrances et de honte pour l'épouse aimante et pure. Ce fut évidemment de la part du législateur une concession faite aux mœurs grossières de ce peuple encore charnel. Au milieu de ces nations de l'Orient chez lesquelles cette institution était répandue et en honneur, Israël eût été sans doute incapable de s'élever dès l'abord à la pratique du mariage véritable. Mais en tolérant la polygamie, Moïse s'appliqua à en restreindre l'usage et à préparer le temps de son complet abandon. Cela ressort des barrières qu'il mit à son extension, des précautions dont il en entoura l'usage, des garanties qu'il prit pour défendre les droits et l'honneur de la femme ainsi sacrifiée. Et en effet, nous voyons la polygamie insensiblement disparaître de la Judée. Peu de temps après Salomon, nous n'en retrouvons plus de traces. Notons bien le moment où s'effectue ce progrès décisif. Le mariage retrouve parmi les juifs sa pureté et son unité primitive, à l'époque du schisme, c'est-à-dire au temps où le contact des Israélites avec les peuples polygames et idolâtres se multiplie et où par conséquent le danger de l'exemple est le plus pressant, semble-t-il. C'est que les sages mesures prises par Moïse, les renseignements répétés des prophètes avaient porté leurs fruits et qu'alors la vérité et la justice furent plus fortes que les passions et les coutumes pour rendre au foyer domestique sa sainteté et sa paix.

Voilà une des preuves les plus frappantes du rôle véritablement éducateur de la loi de Moïse, du relèvement graduel de la femme dans l'histoire d'Israël. Je suis surpris que Mlle Bader l'ait complétement passé sous silence.

Mais la femme ainsi relevée au foyer domestique n'est pas entièrement réhabilitée dans la société juive. Elle n'a encore de gloire et d'autorité que par son union avec l'homme. Le mariage demeure toujours sa seule position normale, honorable; et la fille non mariée ainsi que la veuve et l'épouse sans enfants sont considérées comme dans un état d'infériorité et presque d'opprobre qui appelle un nouveau progrès.

Ce progrès nouveau, cette pleine réhabilitation de la femme, c'est l'Evangile qui l'apporte. Là aussi la grâce et la vérité nous sont venues par Jésus-Christ.

Le Fils de Dieu restitue à la femme sa dignité primitive et sa mission légitime. Il fait d'elle l'égale de l'homme, son aide semblable à lui. Cette vue supérieure, cet enseignement définitif sur le rôle de la femme se retrouve partout dans l'Evangile parce qu'il est conforme à son esprit de liberté et d'amour. Plusieurs passages l'enseignent directement, et pour n'en citer qu'un seul, rappelons-nous la déclaration de Jésus: « Quiconque fera la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, et ma sœur et ma mère. » Saint Paul nous donne le commentaire de cette parole, lorsqu'il dit: « Il n'y a plus d'homme, ni de femme, vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ. »

Ainsi, plus de différence humiliante ni d'infériorité, mais égalité entière de l'homme et de la femme devant Dieu; communauté du but (le service de Dieu), et différence seulement dans les moyens de l'accomplir, d'après les aptitudes spéciales et la position distincte assignée à chacun.

Voilà donc, à la fin des révélations divines, les deux parties constitutives de la race humaine remises à leur place respec-

tive, rentrant dans la loi naturelle de leur pondération mutuelle et de leur assistance réciproque. « Je ferai à l'homme une aide semblable à lui. »

Je n'ai pas à entrer ici dans le détail des applications ni dans le partage des attributions. C'est le principe seul qu'il fallait relever, et même de nos jours il n'est pas superflu d'insister sur ce point. La femme est encore trop souvent considérée comme un être qui n'a qu'une existence dépendante et secondaire. C'est toujours le satellite qui gravite autour de son centre d'attraction. Bossuet l'appelle un simple diminutif de l'homme. Et en effet, dans le catholicisme surtout, la femme est loin d'être l'égale de l'homme. Quelle différence, par exemple, entre le prêtre et la religieuse !

Mais, sous l'influence même d'une éducation protestante, il n'est pas rare de ne regarder la femme comme complète que par le mariage ; en conséquence, de l'élever uniquement en prévision d'un dénouement conjugal, et de parler de la fille qui ne se marie pas comme d'un être déshérité et profondément à plaindre. Que n'a-t-on pas dit des vieilles filles ! Du reste, comment s'étonner de ces idées persistantes, quand on rencontre des auteurs comme Mme de Gasparin, cet esprit si foncièrement individualiste, si indépendant de tout préjugé et de toute routine, définir la mission de la femme, *la sanctification de l'humanité par le mariage ;* comme si celle qui n'a pas voulu se marier n'était plus qu'un être déchu de sa vraie mission, un être d'exception et de rebut. Que vous en semble, en présence des D^lles^ Sieweking, des miss Nightingale, des Agnès Jones et de tant d'autres que je pourrais citer, au près et au loin ? La trace lumineuse et bénie qu'elles ont laissée réfute suffisamment une pareille méprise.

Combien j'aime mieux le mot de Vinet sous sa forme un peu paradoxale : « Après tout, les femmes sont des hommes, c'est-à-dire des êtres qui nous valent, ayant leur vie propre, leur mission en elles-mêmes, tout comme nous, messieurs ! Qu'elles arrivent à devenir nos compagnes, ces aides semblables à nous pour qui Dieu les a préparées : tant mieux pour nous, et pour elles peut-être ? Mais si vous ne savez ni les apprécier, ni les mériter, tant pis pour vous, surtout, car, rassurez-vous, elles seront quand même des êtres complets et à leur place, semblables à ces pures étoiles qui brillent par elles-mêmes, projetant au loin la clarté de leurs rayons, et qui travaillent comme tous les autres corps célestes à l'harmonie de l'univers et à la gloire du Très-Haut. »

A. PUYROCHE.

ANTOINE COURT. — *Histoire de la restauration du protestantisme en France au XVIIIe siècle, d'après des documents inédits*, par Edmond Hugues. — 2 vol. in-8. Paris, Michel Lévy, 1872.

Comment est-il arrivé que, malgré la révocation de l'édit de Nantes et tous les actes de persécution qui ont été la conséquence de cette grande iniquité, le protestantisme se soit relevé d'une ruine qui paraissait totale et définitive ? Par quel concours d'événements cette « religion prétendue réformée, » dont tant de déclarations royales avaient proclamé la disparition sur toute la terre de France, a-t-elle obtenu, après trois quarts de siècle, d'être enfin tolérée et de reprendre place dans le royaume ? C'est là ce que s'est proposé de dire l'auteur du livre dont nous venons de transcrire le titre.

Partant de l'état déplorable où le funeste édit avait réduit les protestants, après l'exil des pasteurs, la dispersion violente des troupeaux, et l'oppression sanglante qui avait décimé les malheureux restes des populations demeurées fidèles à leur foi, après les dragonnades, les condamnations

aux galères et les supplices de tout genre infligés à tant de nobles martyrs, M. Hugues s'attache à rechercher quels furent les premiers symptômes par lesquels s'annonça le relèvement des églises que l'on croyait anéanties à jamais. Puis, suivant pas à pas les progrès de ce relèvement, en en constatant les signes dans la fermeté de quelques hommes de foi, dans l'adhésion courageuse de ces fidèles que la persécution la plus acharnée n'avait pu vaincre, dans l'intérêt excité au dehors par ces nobles tentatives, il trace un émouvant tableau de la reconstitution graduelle des églises et des synodes, du rétablissement du culte et de la discipline jusqu'au jour où, contraint par la pression de l'opinion publique enfin mieux éclairée, le gouvernement dut se relâcher de ses rigueurs et en venir à accorder une tolérance qu'on lui demandait en vain depuis tant d'années.

Conduit par la nature même de la source principale de documents qu'il s'est appliqué à dépouiller, savoir la collection des manuscrits d'Antoine Court, conservée à la bibliothèque de Genève, M. Hugues a rattaché son récit à la biographie de cet homme généreux, bien digne, comme l'un des principaux agents de la restauration des églises, d'occuper dans l'histoire de cette restauration une place éminente. Aussi son nom figure-t-il comme avant-titre, en tête du titre proprement dit de l'ouvrage. On est conduit à se demander si le sentiment qui a poussé l'auteur à mettre ainsi en saillie le nom de son héros, ne lui a pas été en quelque degré en piége, en introduisant, dans la conception et dans la disposition de son sujet, une dualité qui n'est pas sans inconvénients pour l'ouvrage lui-même. Mais ce sentiment, reconnaissons-le d'abord, était assez naturel pour que M. Hugues n'ait pas cru avoir à s'en défendre, et qu'il y ait cédé en quelque sorte comme à un devoir de justice. Antoine Court a bien mérité d'être appelé le restaurateur des églises. Ce titre, ses précédents biographes se sont tous accordés à le lui donner, et la reconnaissance de ses coreligionnaires ne permettra pas qu'on tente de le lui ravir.

A l'heure où cet énergique jeune homme de dix-neuf ans entra en scène, tout, à l'extérieur et au jugement humain, semblait perdu, quant au relèvement possible de la cause protestante et à l'existence même du protestantisme dans le royaume. La violence et la continuité des persécutions avaient à la longue brisé les volontés. On s'était généralement résigné, non pas à se soumettre cordialement, mais à feindre une soumission qui était loin d'être réelle. Entraînées par le funeste exemple que donnait une grande partie de la noblesse, les populations des villes et des campagnes avaient pris le parti d'assister à la messe, de faire bénir les mariages et baptiser les enfants par le ministère des curés. L'apostasie de ceux qu'on désignait avec étalage comme nouveaux catholiques, nouveaux convertis, nouveaux réunis, semblait générale, et c'était sans trop de mauvaise foi qu'en regardant les choses de haut, on pouvait dire que l'hérésie était vaincue et que le protestantisme avait disparu.

Toutefois la confiance que l'on professait à cet égard à la cour et dans les hautes régions gouvernementales était loin d'être partagée par ceux qui voyaient de près la situation réelle. Les curés, les magistrats inférieurs, les intendants mêmes des provinces jugeaient bien que la soumission n'était qu'apparente. Ils pouvaient voir, à bien des signes, qu'un grand nombre de ceux qui avaient cédé rougissaient de leur apostasie. La tristesse peinte sur leurs visages, les larmes qui coulaient de leurs yeux, les soupirs qui partaient du fond de leurs cœurs, témoignaient hautement contre la signature que le désespoir leur avait imposée. L'expérience n'avait fait qu'aggraver la douleur, la honte et les remords intérieurs.

Au milieu de cet affaissement général, hélas! trop incontestable, il se trouvait pourtant un certain nombre d'hommes qui n'avaient pas fléchi devant l'oppression et qui non-seulement persévéraient pour ce qui les concernait eux-mêmes, dans la foi de leurs pères, mais s'efforçaient, la Bible à la main, d'édifier leurs frères et de maintenir cette religion de l'Evangile dont leurs cœurs avaient trop vivement ressenti l'efficace pour qu'ils pussent se résoudre à la laisser périr autour d'eux. « Je sais, pouvait-on leur écrire, qu'il y a parmi vous un grand nombre de belles âmes qui sont encore vierges, et qui ont gardé à Jésus-Christ la foi qu'elles lui avaient jurée dans leur baptême, qui errent dans les bois et dans les montagnes pour ne pas se souiller d'idolâtrie, aimant mieux être dans la compagnie des bêtes sauvages qu'en celle des ennemis de la vérité qui voudraient forcer leurs consciences. Que vous êtes heureux, dignes confesseurs du Seigneur! » Et l'on pouvait rencontrer, dans les lieux montagneux, de ces cœurs doués d'une foi sincère et d'une mâle énergie qui, lorsqu'on leur disait avec découragement: « Hélas! tous nos prédicateurs sont morts ou rendus, que ferons-nous? » pouvaient répondre en regardant en haut: « Dieu y pourvoira! Et quand je n'entendrais aucune prédication d'ici à dix années, je me sens assez de courage, avec le secours du ciel, pour résister à toutes les tentations qui pourraient m'être suscitées par les ennemis de l'Evangile. » Cette réponse était vers 1715 dans la bouche de plusieurs fidèles. Ils ne la faisaient pas à haute voix; mais on sent qu'ils la redisaient volontiers entre eux comme un mot d'ordre et comme un encouragement.

C'est à ce noyau d'hommes dévoués qui devinrent ses compagnons d'œuvre, que Court s'adressa pour travailler avec eux à l'accomplissement de la belle tâche que son noble cœur lui avait imposée. Convoquer les populations pour les instruire dans des assemblées religieuses; combattre le fanatisme, en ramenant à des idées plus saines ceux qui s'en étaient laissé infecter; rétablir la discipline, l'usage des consistoires, des anciens, des colloques et des synodes; former de jeunes prédicateurs instruits et capables, tels étaient les moyens de restauration qui se présentaient comme indispensables, et dont l'expérience qu'il avait acquise lui faisait sentir les difficultés. La gravité des circonstances réclamait en particulier une autorité populaire, forte, capable d'imprimer au mouvement une direction unique et de se faire accepter par les religionnaires. Le souvenir des anciennes assemblées synodales ne s'était jamais entièrement effacé; il fallait rétablir cette institution jadis entourée d'un grand prestige, et constituer au milieu de ces hommes découragés ou exaltés un pouvoir propre à réunir tous les cœurs et toutes les énergies pour la revendication de la liberté

Aussi, dès que la chose lui parut possible, Court convoqua le premier synode destiné à rétablir la religion proscrite. Neuf personnes réunies à l'aube, le 21 août 1715, près de Nîmes, dans une carrière abandonnée, formèrent cette assemblée, et celui qui en avait pris l'initiative fut appelé à l'honneur de la présider. Il exposa son plan à ses collègues; tous l'approuvèrent, et adoptèrent un règlement général qui fut répandu dans tout le Languedoc.

Telle fut la base de cette organisation que confirmèrent les synodes subséquents, et en particulier celui du 21 novembre 1718, où eut lieu la consécration au ministère d'Antoine Court lui-même. Corteiz qui officia en cette circonstance, s'était rendu en Suisse pour y recevoir l'imposition des mains. Les pasteurs de Zurich la lui avaient conférée après un examen préalable, constatant ses connaissances théologiques, sa foi, et son aptitude à la prédication et à la pratique du ministère. Ainsi se réalisaient les deux mots qui résumaient au fond tout

le programme de Court, « Ordre et Réveil,» le premier par la reconstitution synodale, le second par le zèle individuel et les efforts généreux des hommes qui se dévouaient à y travailler.

Nous ne reproduirons pas ici dans ses détails le récit donné par l'historien des luttes incessantes auxquelles ces derniers furent appelés contre la tiédeur des uns, l'exaltation et le fanatisme des autres, la malveillance des autorités, le découragement des amis du dehors qui, mal informés, au lieu de soutenir leur courage, cherchaient à leur persuader qu'il fallait, avant tout, renoncer aux assemblées du désert. Celles-ci, au contraire, étaient aux yeux d'Antoine Court le moyen principal, le seul efficace, le seul péremptoire qu'eussent les réformés pour affirmer leur existence et pour protester contre les actes nombreux et réitérés qui avaient officiellement proclamé que la religion réformée n'avait plus de représentants en France.

Une lueur d'espoir fondé sur la mort de Louis XIV et sur le changement de règne, fut bientôt évanouie. Avec le maintien de l'oppression et la persistance des persécutions, il fallut s'armer d'un nouveau courage et chercher les moyens de soutenir avec énergie et quelques chances de succès, une lutte qui devait être longue encore. Parmi ces moyens, l'un des premiers et des plus indispensables était de posséder des pasteurs plus capables que ne l'étaient ce petit nombre d'hommes dévoués que Court avait pu s'adjoindre. Pour cela, vu l'impossibilité absolue d'ouvrir et d'entretenir dans le pays une école théologique, il fallut nécessairement songer à la fonder au dehors. Aussi, après avoir pris conseil d'amis précieux qu'il avait en Angleterre et à Genève, Court fut conduit à ouvrir à Lausanne cet humble séminaire qui, pendant plus de quatre-vingts ans, fournit aux églises reconstituées dans les diverses provinces la presque totalité des pasteurs auxquels elles ont dû, sous la bénédiction de Dieu, d'être nourries du lait de la Parole et d'être éclairées par la lumière sainte de la vérité.

La fondation du séminaire qui amena Court à s'établir à Lausanne en 1729, ouvrit la seconde partie de sa carrière. Après quatorze ans d'une vie missionnaire, pendant laquelle il avait vu se reconstituer ces églises au bien desquelles il s'était consacré, et qui le considéraient à juste titre comme leur père, il venait se dévouer encore à elles dans un genre de vie plus sédentaire, mais non moins important pour leur existence et pour leur développement. Appelé à attirer sur elles l'intérêt actif des amis qui pouvaient leur être utiles, à entretenir cet intérêt par des communications fréquentes, par des renseignements authentiques, il fut pendant les trente dernières années de sa vie, l'intermédiaire entre ses frères de France et les protestants du dehors. En rapports intimes, d'une part, avec le comité de Genève, chargé presque exclusivement de la partie financière de l'entreprise, d'une autre, avec le comité de Lausanne, dans les attributions duquel était l'enseignement, il était tout naturellement aussi en relations étroites avec les jeunes gens envoyés au séminaire par les synodes des provinces. C'était à lui qu'on les adressait, c'est lui qui les accueillait à Lausanne, qui les plaçait dans les maisons disposées à les recevoir. Sans prendre une part directe à l'enseignement qu'ils étaient venus chercher, il les dirigeait dans leurs études, les surveillait, les protégeait en toutes manières. Il correspondait à leur sujet avec les églises, avec leurs familles; il était pour eux comme un père dévoué.

Placé par son séjour à Lausanne en dehors de la lutte quotidienne, dans laquelle le remplaçaient, au sein des populations, un nombre journellement croissant de jeunes ouvriers qu'il concourait à former, il pouvait mieux apprécier dans son ensemble cette œuvre dont il connaissait si bien les

exigences; il était également en mesure d'agir selon les besoins et les circonstances auprès des états protestants d'une manière bien plus efficace qu'il n'aurait pu le faire du fond du Languedoc. Ses écrits, ses voyages, les matériaux qu'il recueillait avec un soin religieux pour la grande histoire des églises qu'il avait conçue, son intervention comme conseiller, comme arbitre dans les difficultés qui s'élevaient au sein des troupeaux, le soin qu'il prenait des pasteurs, sa vaste correspondance, tout concourait à concentrer la vie de cet homme infatigable dans un intérêt unique, celui des églises de sa patrie, que le secours d'en haut l'avait mis en état de reconstituer. Aussi pouvait-il, plein de reconnaissance, écrire à son vieil ami Corteiz, en laissant échapper les sentiments dont son cœur était pénétré:

«S'il a plu à Dieu de se servir de nous comme de vils instruments pour amener plusieurs à la justice, que nous puissions reluire un jour, selon ses divines promesses, comme les étoiles du firmament! — Nous devons le bénir tous les jours avec un nouveau zèle de ce qu'il a daigné se servir de notre ministère pour ranimer la foi presque éteinte dans notre chère patrie, et y conserver une religion pour laquelle nous avons tant de fois et pendant tant d'années sacrifié notre vie. Plus je médite sur la grâce que Dieu nous a faite à cet égard, et plus je trouve que nous avons lieu de le louer de nous avoir choisis pour une œuvre si belle et si consolante. A quoi aurions-nous pu employer plus dignement notre vie? Et quelles sources plus abondantes de consolations pour nous, que celles que nous fournissent les fruits dont il a plu à Dieu d'accompagner les faibles efforts de notre ministère; de savoir que notre travail n'a pas été vain dans l'œuvre du Seigneur, et de nous voir succéder, dans cette œuvre si sainte, une troupe d'ouvriers pleins de zèle qui ne respirent que d'étendre les conquêtes de notre divin Maître!»

Ces lignes sont la plus digne appréciation qui puisse être faite de l'œuvre et de la vie de Court. C'est en les citant que M. Hugues termine son livre. Tout en promettant à ses lecteurs qu'il reprendra plus tard son histoire, pour la conduire jusqu'à 1789, il s'arrête à 1760, époque de la mort d'Antoine Court. A cette date, la restauration du protestantisme en France était un fait accompli. Bien qu'il y eût encore à repousser de nombreuses attaques, à supporter de douloureuses persécutions, les protestants pouvaient souffrir sans doute, mais ils ne pouvaient plus être anéantis. L'ère de tolérance qui s'ouvrait forcément annonçait celle de la liberté, si cruellement achetée par un siècle entier de souffrances.

La vie d'Antoine Court, on le voit, sert d'un bout à l'autre de cadre à l'histoire que M. Hugues s'était proposé de tracer. L'idée était heureuse, mais précisément en raison de l'intérêt spécial qu'elle faisait attendre le lecteur éprouve un certain malaise en voyant, en bien des occasions, ce cadre ne répondre au but que d'une manière un peu forcée. Dans plusieurs chapitres la personne de Court est bien effacée, si même elle ne disparaît pas entièrement. Sous le rapport de l'unité d'intérêt, l'ouvrage eût gagné peut-être à être restreint dans un champ moins large. On aurait eu, il est vrai, à regretter pour le moment la communication de nombreux documents que les archives nationales ont fournis à l'heureux investigateur. Mais s'il eût réservé pour le nouvel ouvrage qui doit servir de conclusion à celui-ci une bonne partie de l'histoire générale du protestantisme contenue dans son second volume, il eût mieux concentré l'intérêt de son livre sur ce qui en était proprement le sujet, savoir l'histoire de la restauration des églises. Puis, reprenant d'un peu plus haut que 1760 l'histoire même de ces églises, pour la conduire jusqu'à l'époque de la révolution, il aurait pu plus aisément porter un coup

d'œil d'ensemble sur tout ce qui les concerne, sur leurs luttes extérieures et intérieures, sur leurs progrès, sur leurs revers, en signalant la manière dont la main du Seigneur les a conduites, indépendamment de tout ce qui tient aux instruments dont il lui a plu de se servir pour les amener à la liberté et à la paix.

Cette dernière réflexion, nous l'appliquons au livre actuel. L'œuvre qu'il a été donné à Antoine Court d'accomplir, nous semble avoir été présentée trop exclusivement à la gloire de l'homme. Lui-même, on l'a vu dans les paroles qu'il adressait à son ancien compagnon d'œuvre, avait à cet égard un sentiment différent, que nous eussions désiré voir mis un peu plus en saillie. Le portrait qu'on nous a donné de lui en aurait été plus complet et plus ressemblant. L'idée de la providence divine aurait dû occuper dans tout le récit une place plus digne de la cause évangélique et de la piété de ceux qui se sont dévoués à la servir.

Ce regret, nous devons l'ajouter encore, exprime l'impression que nous laisse la couleur générale des appréciations de M. Hugues sur cette grande époque de réveil de la conscience religieuse, où nous avons peine à concevoir qu'on puisse méconnaître la sainte influence de l'esprit de Dieu. Il s'y est manifesté des abus, sans doute. Qu'est-ce que l'homme pécheur ne gâte pas ? L'exaltation, le fanatisme même ont risqué de compromettre l'œuvre divine. Mais à côté des faux inspirés, il y avait des âmes touchées à salut, des cœurs renouvelés par la grâce, et sans la réalité de ce travail intérieur, toute l'œuvre de Court et de ses compagnons d'activité fût demeurée vaine et sans fruits. L'historien ne nous semble pas avoir suffisamment tenu compte de ce côté du sujet. Les gens sincèrement pieux, tels que le vénérable Duplan d'Alais, dont la vie, comme celle d'Antoine Court, fut entièrement consacrée au relèvement des églises, ne sont pas appréciés par lui à leur juste valeur. La terreur que lui inspire l'exaltation religieuse le rend peu sympathique à l'égard de ceux qui ne rompaient pas entièrement avec la tendance dont les inspirés des Cévennes avaient montré l'exagération et le danger. Quelques-uns, et parmi eux l'homme que nous venons de nommer, estimaient avec raison, pensons-nous, que tout n'était pas à rejeter dans ce besoin profond qu'éprouvaient tant d'âmes pieuses de se rapprocher du Seigneur d'une manière directe et de se tenir humblement sous sa dépendance. Là se trouvait une piété réelle que certains abus ne les empêchaient pas de discerner, et sur laquelle la crainte du fanatisme a poussé Court lui-même à fermer un peu trop les yeux.

En exprimant ainsi nos impressions, et en formulant nos critiques, nous ne nous priverons pas du plaisir de constater le mérite de l'ouvrage de M. Hugues, fruit d'un long travail et de consciencieuses recherches. Puisse l'exemple du dévouement, de la persévérance et de la fidélité des hommes de cœur que M. Hugues s'est efforcé de faire revivre aux yeux de la génération présente, donner à celle-ci une leçon salutaire, en lui faisant comprendre quelle est l'unique voie d'un véritable relèvement!

J. CH.

CHRONIQUE

10 septembre 1873.

A ne considérer que le côté matériel des choses, l'Europe est en état de paix ; mais quelle guerre dans le domaine des esprits. Aucune époque n'a été plus tourmentée, aucune n'a vu autant de questions capitales agitées à la fois. Grande est la confusion sur ce champ de bataille où les partis contraires, à la fois vainqueurs et vaincus, triomphent sur un point, succombent sur

un autre, ont tour à tour pour ennemis les alliés de la veille, et pour alliés les ennemis d'autrefois. Aux luttes dans le domaine théologique entre protestants orthodoxes et protestants libéraux, entre catholiques ultramontains et vieux catholiques, aux dissensions dans le domaine politique entre l'église et l'état, s'ajoute encore la grande querelle du christianisme pris dans son ensemble, avec le scepticisme raffiné des savants et la grossière irréligion des ignorants. Ce qui augmente encore cette incroyable confusion, c'est que, dans le conflit des idées nouvelles et des droits acquis, chacun semble avoir à la fois tort et raison. Le catholicisme ultramontain lutte en Allemagne avec des armes spirituelles contre la force brutale, et en France avec des armes charnelles contre le spiritualisme agonisant. Le catholicisme libéral s'insurge avec raison contre la suprématie romaine et recherche sans raison le soutien de l'état, dont la suprématie lui serait aussi funeste que celle de Rome. Vit-on jamais plus étrange mêlée, pareil alliage de vérité et d'erreurs? C'est à croire vraiment qu'un esprit de vertige s'est emparé de la chrétienté.

Le fait qui nous paraît dépasser tous les autres en importance, c'est le réveil du fanatisme catholique. Il n'est pas difficile de reconnaître quelle a été l'origine de ce mouvement. L'église romaine faisait depuis un demi-siècle des progrès insensibles vers le but qu'elle poursuivra toujours avec opiniâtreté, l'asservissement de l'état, prélude de l'asservissement des âmes. C'était un travail souterrain, une trame ourdie en silence par les agents innombrables de la société de Jésus. La France laissait faire, flattée d'être appelée la fille aînée de l'église; l'Allemagne et l'Angleterre, aveuglées par leur confiance en elles-mêmes, ne voyaient rien. On prenait soin d'ailleurs de leur laisser ignorer l'importance du travail accompli par les affiliés de l'ordre. Survinrent des événements politiques qui rompirent les fils de cette immense toile. L'Italie en s'unissant brisa le pouvoir temporel du pape; l'Allemagne en écrasant l'Autriche et la France cassa les bras séculiers de l'église; les ennemis de la papauté dans ces deux pays en profitèrent pour relever la tête. En même temps l'Allemagne, avertie par les clameurs du parti ultramontain des dangers qu'elle courait, se mettait en devoir de rompre les entraves dans lesquelles l'habileté des jésuites avait commencé de l'enserrer. L'Angleterre de son côté faisait mine de vouloir mettre un terme aux empiétements successifs de la hiérarchie romaine.

Il ne pouvait plus être question de travailler dans le silence; tous les voiles étaient levés. Il n'y avait plus qu'à jeter le masque et à se mettre hardiment en travers de la route, l'épée à la main.

Le jésuitisme comprit que c'était pour lui une question de vie ou de mort. En restant coi, il se faisait écraser; il releva donc la tête en jetant un défi au pouvoir séculier, à la civilisation moderne, au spiritualisme chrétien. En proclamant à la face du monde les doctrines du Syllabus et la foi à l'infaillibilité papale, il a démasqué ses batteries. Ce n'a été dès lors qu'un feu roulant, une canonnade incessante et acharnée contre toutes les libertés et tous les progrès. Allocutions papales, mandements d'évêques, pétitions révolutionnaires, bulles d'excommunication, actes d'insubordination contre les lois de l'état, accrocs aux traités, se sont succédé dans un ordre majestueux. On s'est montré dès l'origine résolu à ne rien ménager, à n'observer aucune convenance, à ne garder aucune mesure, à combattre des pieds et des mains. Tous les moyens sont bons pour attaquer le redoutable adversaire qu'on veut enchaîner. En France, en Allemagne, en Autriche, en Suisse, en Italie, partout la tactique est la même: plus de concessions, plus de traités,

une revendication énergique de la suprématie de l'église, un refus péremptoire d'obéir aux ordres de l'état, une indépendance de conduite aussi absolue que si la société civile n'existait pas.

En même temps que se poursuit cette lutte à outrance et sans masque de l'église contre l'état, le clergé ne néglige rien pour influer sur les esprits. Il cherche à exciter le sentiment religieux des populations soumises à son empire et à produire ainsi un courant d'opinion irrésistible, propre à faire céder toutes les digues élevées par les lois humaines. Des émissaires de Rome s'en vont par les campagnes quêter de l'argent pour le pape appauvri, quêter des prières pour le pape captif. On excite du haut des chaires la pitié des fidèles pour ce vieillard infirme et persécuté, martyr sublime en qui se reproduisent tous les traits de la passion du Christ. Des *tridua* de prières, auxquels sont attachées des indulgences d'une portée exceptionnelle, sont célébrés en sa faveur. On implore à grands cris de la miséricorde céleste la délivrance du prisonnier de Rome et le triomphe de l'église persécutée. On se raconte des visions extraordinaires : Marie éplorée se présentant en suppliante à la porte du sanctuaire pour demander à son peuple de venger l'honneur de son Fils, ou apparaissant dans toute sa gloire aux champions de son culte pour leur promettre ses plus douces faveurs.

Ailleurs ce sont des statues de saints auxquelles la gravité des circonstances arrache des larmes, ou des Christ en bois dont les plaies commencent à couler. Des prophéties, mises en circulation sous le patronage des évêques, annoncent le triomphe prochain de la France sur l'Allemagne et sur l'Italie, et la suppression des hérétiques.

Enfin, comme il faut des nouveautés pour stimuler la piété des masses, on a mis en lumière un nouveau culte, qui s'appelle la *dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*.

Le sacré-cœur fait merveille en ce moment. On peut dire que la catholicité tout entière en raffole ; la Vierge et les saints sont presque oubliés.

On promène solennellement dans les églises un énorme cœur de cire ou de métal, devant lequel la foule se prosterne comme autrefois les Israélites devant le veau d'or. Des milliers de pèlerins accourent au sanctuaire principal de cette divinité. Il n'y pas jusqu'à l'Angleterre qui n'ait tenu à fournir son contingent à cette armée d'insensés. Plus de mille idolâtres anglais, presque tous gens du plus haut renom et de la meilleure société, ont passé la Manche il y a quelques jours, pour aller déposer leurs hommages au pied de ce Moloch. C'est là un événement bien fait pour confondre l'imagination des sages. Car si, de la part des catholiques français, on sait depuis longtemps à quoi l'on peut s'attendre en fait de folies, qui aurait jamais cru que l'Angleterre, ce pays de bon sens pratique et de liberté, verrait se produire dans son sein de pareilles aberrations ? Quelle humiliation pour une nation si fière de l'équilibre de ses facultés ! Elle l'a senti ; et l'on peut espérer que ce coup porté à son orgueil la fera sortir de cette torpeur inconcevable, qui la laissait indifférente aux conquêtes de l'hérésie romaine.

Le culte du sacré-cœur a pris une telle extension que le moment nous paraît venu d'en entretenir nos lecteurs. Ils jugeront par eux-mêmes de la valeur religieuse de cette innovation.

Marie Alacoque naquit dans le Charollais au milieu du dix-septième siècle. Atteinte dès son enfance d'une maladie nerveuse qui la fit beaucoup souffrir, elle manifesta de bonne heure le désir de renoncer au monde pour se consacrer à Dieu ; mais, sous l'influence de la maladie, sa piété prit un développement anormal et devint une véritable folie religieuse. A l'âge de dix-sept ans, dans sa soif de mortification, Marie se

serrait les reins avec une corde à nœuds jusqu'à en suffoquer : elle s'entourait les poignets de chaînettes de fer qui entraient peu à peu dans les chairs, lui causant à la fois de vives douleurs physiques et une satisfaction morale intense. Pour donner quelques gouttes de sang à son Sauveur, elle se plantait des aiguilles dans les doigts. Lorsqu'elle avait passé la journée à se martyriser de la sorte, elle s'étendait le soir sur un lit de pots cassés. Alors, pendant l'agitation d'un sommeil enfiévré, elle avait des visions, qu'elle décrivit plus tard dans ses ouvrages et dont le récit donne le cauchemar. Rien n'égalait le désordre de cette imagination sensuelle, travaillée de désirs insensés. Marie Alacoque en vint à se figurer que Jésus-Christ l'avait choisie pour épouse. Ses nuits se consumaient dans des extases voluptueuses, dans de doux entretiens avec son bien-aimé, qui lui dicta un jour un testament par lequel il l'instituait héritière de son cœur pour le temps et pour l'éternité :

— Tu seras pour toujours, lui disait-il, la servante bien-aimée, le jouet de mon bon plaisir, l'holocauste de mon amour.

Il finit par lui demander d'instituer une fête particulière pour honorer son cœur.

Dans le délire de sa reconnaissance, Marie prit un canif et grava sur sa poitrine, à l'endroit du cœur, le nom sacré de Jésus. Quand les plaies se fermaient, elle y promenait la flamme d'une bougie pour en renouveler l'impression.

La supérieure du couvent se scandalisa de la conduite de Marie ; elle s'efforça de la distraire en la chargeant de travaux manuels. Mais le directeur du couvent, qui était un jésuite, voyant dans ces étranges visions une mine d'émotions religieuses du plus haut goût, propres à stimuler les sens blasés des fidèles, encouragea Marie à poursuivre sa carrière mystique. Il la prit sous sa protection et travailla avec elle à fonder le culte du sacré-cœur de Jésus.

C'était en 1675. Il serait trop long de raconter les péripéties par lesquelles ce culte eut à passer, jusqu'au jour où il conquit droit d'entrée dans le Panthéon romain. L'opposition fut très forte au début ; plusieurs évêques, un archevêque, un pape condamnèrent hautement les élucubrations mystiques de Marie. Mais les jésuites ne se tinrent pas pour battus ; ils arrangèrent la légende de leur sainte, firent circuler à la sourdine de petits écrits sur la matière, multiplièrent les démarches auprès du saint-siége et intriguèrent si bien qu'ils obtinrent finalement un décret papal, affirmant la vérité des révélations de Marie Alacoque.

C'était le 24 mai 1864. Trois mois après, un nouveau décret déclarait bienheureuse cette pauvre visionnaire. Dès lors le culte du sacré-cœur s'établissait partout dans les couvents sans la moindre opposition.

Aujourd'hui ce fétichisme grossier triomphe dans l'église entière ; chaque paroisse a sa confrérie du sacré-cœur, recrutée parmi les dévotes les plus riches, les mieux placées dans la société. Cet ordre est devenu une puissance avec laquelle les générations à venir auront à compter. Presque toutes les jeunes filles de l'aristocratie et de la bourgeoisie françaises sont élevées sous sa direction. Il possède, en France seulement, pour trente millions d'immeubles.

On ne comprend pas que cette dévotion doucereuse et béate, faite pour inspirer le dégoût, ne soulève pas la réprobation des hommes intelligents ; car ce n'est nullement au sens spirituel que les jésuites entendent cette expression de *cœur de Jésus*. Il s'agit bel et bien du cœur matériel, qu'ils appellent avec exaltation « la meilleure partie de la chair de Jésus. » Le décret de béatification de Marie Alacoque contient à ce sujet des effusions lyriques d'un goût douteux : « Qui ne se sentirait pressé de rendre amour pour amour à ce cœur plein de suavité que la lance a meurtri et trans-

percé? Qui ne serait contraint de rendre hommage avec empressement à ce cœur sacré, dont la plaie ouverte a répandu l'eau et le sang pour notre vie et notre salut? »

Ce culte est bien certainement le triomphe de la chair sur l'esprit, l'adoration matérielle et mensongère, opposée au culte en esprit et en vérité que Jésus réclamait de ses disciples. Le suprême du genre, actuellement, c'est de se prosterner, dans une chapelle obscure, devant un tableau représentant le Christ avec la poitrine ouverte et le cœur à nu. Une lampe à réflecteur projette sa lumière sur ce cœur meurtri et saignant, mettant ainsi en relief l'objet spécial de l'adoration.

Voilà le genre de religion que pratique maintenant la fleur de l'aristocratie française, le culte qui se fait des sectateurs, même dans l'austère et intelligente Albion! Ce serait à faire sourire de pitié, si l'on ne se disait que ces manifestations de démence religieuse indiquent un état d'âme déplorable chez des milliers de nos contemporains.

On ne peut oublier non plus qu'après chacune des crises de fanatisme religieux qui ont agité la chrétienté, on a vu se produire une réaction funeste, et que la dévotion outrée donne lieu à des explosions de haine menaçantes pour l'existence même de la société.

Pendant que les processions et les pèlerinages remplissent le monde de leur bruit, que la piété indécente des faux mystiques s'étale au grand jour, les masses populaires se taisent. Elles s'indignent en silence, et le dégoût s'amasse dans leurs cœurs. Il ne faudra qu'une occasion pour faire éclater comme un orage les mépris et les colères du peuple. Alors le christianisme risquera d'être emporté avec la tourbe des comédiens qui le travestissent. Pour prévoir cette réaction, il suffit de se rappeler le passé. Et dans l'état moderne le peuple est si prompt à prendre ses revanches, si bien discipliné pour le combat, si puissant par le principe de la coopération, que le soulèvement pourrait bien ne pas se faire attendre longtemps. Il ne faudrait peut-être pour cela qu'une nouvelle modification dans le gouvernement qui régit la France. Le branle une fois donné, qui sait jusqu'où se prolongeraient les oscillations du sol, que les cléricaux paraissent croire si ferme sous leurs pas?

L'émotion causée en Angleterre par les progrès alarmants du ritualisme commence à porter ses fruits. Les défenseurs de la foi réformée sentent le besoin d'oublier leurs dissensions intestines pour s'unir contre l'ennemi commun. C'est l'église wesleyenne qui a fait les premiers pas. Elle a déclaré qu'elle ne pouvait voir sans peine les coups portés à la grande église nationale, boulevard de l'orthodoxie évangélique pendant trois siècles; et ce disant, elle a tendu une main fraternelle aux évangéliques anglicans. Ceux-ci se sont empressés de répondre à ces avances. Deux conférences ont eu lieu à Londres, à la suite desquelles il s'est formé un comité dit *de vigilance*, véritable comité de salut public, qui aura pour tâche de veiller à la défense des intérêts protestants.

Les intentions de ce comité sont assurément fort louables, mais l'agitation qu'il se propose d'entretenir dans les églises, pour mettre les fidèles en garde contre les erreurs puséistes, ne nous paraît pas de nature à arrêter les progrès du mal. Dans des crises pareilles, on ne fait rien avec des demi-mesures. Ce qui empêche les évangéliques anglicans d'avoir une influence réelle sur leurs ouailles, c'est qu'ils se contentent de parler, alors qu'ils devraient agir. Tant qu'ils n'auront pas le courage de quitter une église infidèle, de se séparer des hommes dont ils sont solidaires par le fait qu'ils font partie du même clergé et qu'ils puisent à la même

bourse, ils risqueront toujours de prêcher dans le désert. Pour que la masse des fidèles en vienne à croire au danger, à s'alarmer, à prendre parti, il faut qu'elle voie ses conducteurs renoncer à leur position officielle. Comment voulez-vous que les habitants d'une maison qui menace ruine se laissent persuader de déménager, aussi longtemps que le propriétaire reste tranquillement établi dans ses appartements? Il aura beau prédire la plus affreuse catastrophe, on attendra pour le prendre au sérieux de lui voir faire ses paquets.

L'union des églises libres françaises vient de tenir son treizième synode à Saint-Jean du Gard, dans les Cévennes. La population de cette petite ville est presque en entier protestante; et les membres du synode trouvèrent partout l'accueil le plus aimable. Le temple national avait été mis à la disposition des conférenciers, la plus vaste salle de l'asile communal transformée en réfectoire où les députés prenaient leurs repas en commun.

Les séances s'ouvrirent par une prédication de M. Th. Monod, de Paris. Puis M. Bersier, de Paris également, fut appelé à la présidence. Les discussions, portant sur différents points d'organisation intérieure, durèrent toute une semaine; elles furent constamment dignes et fraternelles. L'assemblée se préoccupa vivement de la situation faite dans l'armée aux soldats protestants appelés de plus en plus à participer à des cérémonies catholiques. On décida que la commission synodale prendrait des mesures pour sauvegarder leur liberté de conscience vis-à-vis des nouveaux règlements militaires.

D'après un tableau soumis au synode, l'union des églises compte environ deux mille six cents membres effectifs, et huit mille auditeurs. L'accroissement des membres a été durant les douze derniers mois d'environ deux cents.

Quelques amis de l'évangile, appartenant à diverses dénominations protestantes, viennent de fonder à Paris une *école libre de sciences théologiques*. Il ne s'agit point d'une faculté de théologie, mais d'un enseignement complémentaire de celui des facultés et dirigé spécialement vers l'application de la théologie aux problèmes actuels. Les hommes de foi et de science auxquels la France devra cette utile institution se sont placés sur « le terrain d'une foi positive à la révélation, telle qu'elle résulte de l'ensemble du témoignage apostolique. » Les principes de l'apologétique, l'histoire des premiers siècles de l'église, les principes fondamentaux de la réformation, des études bibliques, des exercices homilétiques, l'examen critique des sources de la vie de Jésus-Christ, et la psychologie chrétienne, telle est la matière des principaux cours qui seront donnés dans cette école l'hiver prochain. Nous formons des vœux ardents pour que cette école devienne, sous la direction des théologiens éminents qui l'ont fondée, un foyer de lumière dont le rayonnement s'étende sur toute la France et partout où pénètre l'influence des idées françaises.

L'assemblée générale des catholiques libéraux de la Suisse s'est tenue à Olten au commencement du mois. Elle a résolu de poursuivre avec énergie la réalisation du but auquel tendent toutes ses sections, savoir la constitution d'une église catholique libérale sur une base franchement démocratique, et éventuellement l'érection d'un évêché. Une commission diocésaine provisoire, composée d'ecclésiastiques et de laïques, a reçu le mandat d'élaborer cette constitution de concert avec les autorités de la Confédération et celles des cantons. En attendant, on cherchera à réaliser

à présent dans chaque paroisse un certain nombre de réformes, dont voici les principales : Adoption de la langue vulgaire pour le service divin. Suppression de tout casuel, accompagnée d'une augmentation du traitement des curés. Défense de percevoir le denier de saint Pierre et de pratiquer le commerce des indulgences. Etablissement d'écoles non confessionnelles.

Ce n'est pas sans une profonde émotion que nous voyons nos compatriotes catholiques s'avancer ainsi sur la voie où ils finiront tôt ou tard par se rencontrer avec nous.

* *

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

Vaud.

Saint-Saphorin, août 1878.

Je ne puis m'empêcher de signaler une lacune qui me paraît très grande dans la notice sur Louis Burnier, c'est qu'il n'y est presque pas question de sa vie spirituelle, ni du changement que la grâce de Dieu a opéré dans son caractère primitif, changement qui n'a point été instantané, mais graduel et cependant très sensible. Ceux qui ont connu de près Burnier étudiant, et même encore pendant les premières années de son ministère, se souviennent sans doute de l'esprit caustique et railleur dont il était animé, ne laissant que rarement échapper une occasion de lancer un sarcasme, un bon mot, aux dépens souvent de ses condisciples ou de ses amis. Cette disposition, chez lui, provenait sans doute du sentiment qu'il avait de sa supériorité en talents et en connaissances acquises sur un grand nombre de ses contemporains, en un mot, de l'orgueil naturel au cœur de l'homme, qui le poussait ainsi à abuser de l'esprit dont il était doué. Mais si nous descendons aux vingt, aux quarante dernières années de sa vie, nous trouvons en lui un tout autre homme, aimable, doux, affable envers chacun, véritablement humble, se faisant tout à tous, et cherchant en toute occasion à relever ses inférieurs, plutôt qu'à les abaisser ou à leur faire la moindre peine.

F. DUMONT, ministre.

Neuchâtel.

15 septembre 1878.

Le peuple neuchâtelois a été appelé, les 12, 13 et 14 septembre dernier, à voter sur la révision de l'article 71 de la constitution concernant les rapports entre l'église et l'état. Une majorité de 16 voix sur environ 14000 votants a donné la victoire au parti anti-révisionniste. Ce résultat s'explique, en partie par l'ignorance de la question à résoudre, en partie par la crainte des charges pécuniaires qu'entraînerait la séparation, en partie par la prédominance du point de vue politique sur le point de vue religieux, en partie aussi par une propagande active et l'appel à de mauvaises passions. Cette faible majorité a suffi pour la mise à exécution de la nouvelle loi ecclésiastique demeurée en suspens. On se demande ce que feront les pasteurs et les églises. En présence des graves résolutions qu'ils ont à prendre, que Dieu dirige nos frères de Neuchâtel, et qu'il les préserve de défaillance !

P. B.

Allemagne.

10 septembre 1878.

Le conseil supérieur ecclésiastique a rendu sa sentence dans l'affaire du consistoire royal de Brandebourg contre le pasteur Sydow. Les journaux, les brochures, les pétitions, les protestations, les conférences en faveur de l'accusé ou contre lui, avaient remué les esprits pendant de longs mois. L'anxiété était grande. On attendait avec impatience du tribunal ecclésiastique supérieur une décision qui fournît une solution satisfaisante des problèmes soulevés. L'église est-elle astreinte à une certaine foi, ou peut-il y régner une liberté illimitée des opinions ? tel était, au fond, le débat. Le conseil supérieur avait fait appel aux hommes les plus éclairés en théologie et en jurisprudence. Rarement attente aussi légitime a été aussi complétement déçue.

Ni les libéraux, ni les évangéliques ne sont contents, et ils ont raison. Le Dr Sydow s'est élevé dans une conférence publique contre la naissance surnaturelle de Jésus-Christ. Peut-il, oui ou non, exercer le ministère évangélique dans une église qui accepte ce fait comme un article de foi ? Pour répondre, on va consulter la bonne renommée du pasteur incriminé, l'état de ses longs services, ses discours prononcés dans les fonctions de son ministère. On ne trouve dans les uns rien que de très honorable, dans les autres rien que de conforme à la doctrine reçue. Donc, on inflige un blâme au Dr Sydow pour avoir donné du scandale en dehors de ses fonctions officielles, et on l'invite à les reprendre au plus tôt, en passant chez le surintendant Bruckner, pour recevoir une admonestation. Quelle logique !

Il fallait ou bien confirmer la suspension du Dr Sydow ou le renvoyer complétement des fins de la plainte. En adoptant la première alternative, on n'eût pas établi cette étrange scission entre le pasteur dans l'accomplissement de ses fonctions et le même homme en dehors de ses fonctions, trouvant que celui-ci est à blâmer, tandis que celui-là ne mérite que des éloges. On n'eût pas infligé au Dr Sydow, qu'il faut supposer convaincu, l'injure de croire que ses opinions sont pour lui chose si secondaire, que désormais il se gardera bien de les afficher. On n'eût pas froissé la conscience publique et la conscience d'un individu. On eût été ferme et décidé, et non piteusement hésitant.

Dans la seconde alternative, celle de l'acquittement du Dr Sydow, on aurait déclaré qu'acceptant pour l'église la distinction entre la théologie et la foi jusque dans ses dernières limites, considérant l'église comme une société de perfectionnement et d'enseignement mutuels, sans autre règle fixée que celle de chercher librement la vérité, on ne saurait considérer comme ayant failli à son devoir un homme qui avait été des premiers à monter à l'assaut des forteresses de l'erreur.

Le jugement rendu, incertain, vague, ne reposant sur aucun principe déterminé, n'a rien résolu, n'a que confirmé le désarroi actuel. Le conseil supérieur a fait la meilleure critique de sa sentence en chargeant le Dr Bruckner d'administrer au Dr Sydow le blâme infligé. Le Dr Bruckner, en effet, a été de ceux qui ont voté contre la suspension de son collègue, et il a dû être singulièrement embarrassé de le réprimander. Telle est cependant l'étrange position où un homme loyal a été placé par la haute sagesse du Conseil supérieur.

Comment s'expliquer les hésitations et les inconséquences de ce dernier ? Par les difficultés de sa situation. Ce corps n'est nullement un mandataire de l'église. Il doit son origine à un ordre royal. Ne sentant pas derrière lui dans l'église des sympathies prononcées, il n'a pas osé condamner le pasteur Sydow. C'eût été un défi lancé à l'opinion publique, qui tient au célèbre prédicateur, comme représentant le libéralisme dans l'église. Le Conseil a pu d'autant plus facilement voir dans cette affaire une question d'être ou de ne plus être, qu'il avait déjà reçu un avertissement sérieux lors de la votation du budget qui est mis à sa disposition par les chambres. Ce budget n'aurait certainement pas été accordé, si le ministre n'avait promis une réorganisation de ce corps et de l'église en général.

Quand l'église en Allemagne comprendra-t-elle qu'elle doit se réformer elle-même ? Pas de longtemps, à ce que je crois. L'idée catholique de l'église, mère des croyants, et la peur de la séparation sont profondément enracinées dans les esprits. Cependant, ici et là, on constate des mouvements précurseurs d'une grande révolution. Ainsi, dans le Hanovre, on se prépare à fonder des communautés séparées, afin de maintenir la pureté de la foi. Et, chose étrange ! ce sont les vieux luthériens, pour qui l'église libre, la dissidence sont l'abomination de la désolation, que leur foi pousse, malgré leurs répugnances, à la séparation.

La guerre déclarée par le gouvernement prussien à l'église catholique descend des régions officielles dans la vie ordinaire. Suivant l'exemple donné de haut, un industriel, le député Stumm, de Neu-Kirchen sur la Saar, a interdit à ses ouvriers, sous peine de renvoi de ses établissements, la lecture de deux organes ultramontains, la *Saarzei-*

tung et le *Christliche Pilger*, que le gouvernement prussien a prohibés de l'Alsace.

Le gouvernement sent que l'appui des hommes religieux lui est indispensable. Il ne se flatte pas de pouvoir renverser l'église ultramontaine, s'il ne la remplace par une autre. Or les catholiques convaincus qui viennent à lui, comme l'ont fait les Chevaliers de Malte, ayant le duc de Ratibor à leur tête, lui fourniront les éléments de cette nouvelle église. « La révolution française, disait récemment le père Hyacinthe, a échoué faute d'avoir eu les paysans, les femmes et les enfants comme partisans de la philosophie qu'elle voulait mettre à la place de la religion. » Le gouvernement prussien voudrait bien éviter cette erreur.

Le Dr Martens, directeur du séminaire de Pelplin, a envoyé sa démission. L'évêque lui avait enjoint de donner à ses élèves des instructions conformes aux protestations des évêques contre les lois ecclésiastiques. M. Martens, infaillibiliste, a préféré résigner ses fonctions, plutôt que de se trouver dans un conflit entre ses devoirs de catholique et de citoyen.

Les inspections officielles des séminaires et des établissements ecclésiastiques pour l'instruction de la jeunesse ont commencé partout. Les évêques de Marwitz, de Paderborn, de Posen et de Fulda ont refusé de soumettre à l'autorité laïque les programmes d'études.

A Posen, les deux commissaires, qui y ont mis tous les ménagements voulus, ont été poliment reçus. On leur a remis, en protestant, les statuts du séminaire et l'ordre des journées. On les a laissés examiner les détails matériels de la maison, mais on leur a refusé toute communication sur les affaires intérieures du séminaire: on ne les a pas autorisés à assister aux leçons; on a répondu à leurs demandes qu'elles se rapportaient à des établissements où se donne un enseignement scientifique et non pas à ceux qui ont un but pratique. L'état a immédiatement supprimé le subside accordé au séminaire et défendu d'y pourvoir par des dons volontaires. A l'heure où ces lignes paraîtront, le séminaire sera certainement fermé.

La cour ecclésiastique supérieure, qui vient d'être constituée, ne manquera pas de besogne. Elle ne renferme point de catholiques; ses membres sont presque tous des jurisconsultes. L'évêque Melchers sera un des premiers à comparaître devant eux, pour avoir publié une excommunication, délit prévu par les nouvelles lois.

Dans le Wurtemberg, il règne pour le moment un calme parfait. Le gouvernement et l'église s'entendent à merveille pour étouffer la pression ecclésiastique. L'évêque Hefele a su ne pas vexer le gouvernement à propos de l'infaillibilité papale. Combien de temps cette paix durera-t-elle?

Le salut nous viendrait-il de la Hongrie? Bien des personnes se le sont demandé en lisant le magnifique discours prononcé par M. Deak à la Chambre des députés de Pesth sur les rapports de l'église et de l'état. M. Deak distingue deux systèmes d'organisation de ces rapports, le système européen et le système américain. Le premier, amené par une foule de circonstances, est celui de l'union de l'église et de l'état. Le second est celui de l'église comme association libre. C'est le meilleur, le plus utile, le plus rationnel; il est fondé sur le principe que l'état ne doit pas intervenir, ou doit intervenir le moins possible dans les affaires ecclésiastiques, et alors seulement que le devoir de sa conservation l'exige.

M. Deak s'est élevé contre le droit des évêques à siéger à la Chambre en vertu de leur qualité d'évêques. Il s'est prononcé pour le mariage civil obligatoire. « La question de l'autonomie de l'église catholique, a-t-il dit, est pour moi de première importance. Mais je pense que la diète ne peut la prendre que par son côté négatif. Nous n'avons pas le droit de déterminer les conditions de l'organisation de l'église. Nous ne pouvons que dire comment elle n'a pas le droit de s'organiser. Si une église prétendait, par exemple, exercer un droit de juridiction pénale sur ses fidèles, l'état ne pourrait lui accorder ce privilége. L'état seul possède le droit de punir. »

Le parti Deak est influent et respecté. Il est à espérer qu'il pèsera, dans le bon sens, sur les décisions que prendra l'Autriche, qui prépare des lois ecclésiastiques.

S.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

—

Le bon messager, pour l'an de grâce 1874. Lausanne, Georges Bridel. — In-4 orné de plusieurs gravures. Prix : 30 centimes.

Ce n'est pas petite affaire que de publier chaque année un almanach. Etre simple et populaire, instruire et intéresser ne sont certes pas des qualités ordinaires. Jadis le récit de catastrophes épouvantables, un répertoire bien nourri de crimes horribles, des histoires en harmonie avec les superstitions populaires, tel était le misérable fond à l'aide duquel l'almanach pénétrait partout, dans les chaumières, dans les échoppes et dans les châteaux. Mais aujourd'hui, grâce à l'initiative prise il y a 45 ans par *le Bon messager*, une réforme profonde et bienfaisante s'est opérée dans ce genre de littérature. On a compris la puissance de ce moyen d'instruction et de moralisation, et d'année en année les almanachs sont allés en s'améliorant. C'est ce que nous pouvons dire en particulier de celui que nous annonçons. Les nombreux amis qu'il s'est acquis ne seront pas déçus dans leur attente; ils y trouveront les sujets les plus variés, l'asile des aliénés au bois de Cery, une notice sur Louis Agassiz, quelques résultats des chemins de fer, un danger de l'éducation de famille, les pigeons voyageurs, l'exposition universelle de Vienne, la Galilée, le ver de terre, le vrai courage, etc. On le voit par cette indication bien incomplète, *le Bon messager de 1874* n'est point resté en arrière de ses devanciers; et nous tenons à le dire, ce qui lui donne un cachet particulier, et ce qui fait sa supériorité sur bien d'autres, c'est la vraie piété qui l'anime et qui se sent, sans que jamais elle s'affiche.

P. B.

Le miroir. Cent fables et allégories librement traduites de l'anglais par Fr. Chapuis, ancien pasteur. Lausanne, H. Mignot éditeur, 1872.

La fable est un genre littéraire qui, moins que tout autre, supporte la médiocrité. En effet, dans un morceau relativement toujours assez court, et qui doit renfermer une leçon ou une vérité sous le voile de l'allégorie, on comprend que le fond et la forme exigent une intime harmonie et que la perfection du style, la clarté de l'exposition, tout autant que la valeur de la pensée, y soient d'une importance capitale. Aussi invente-t-on rarement une belle fable, une nouvelle fable.

L'humanité l'a pressenti, et de tous ses trésors littéraires, elle n'en a point gardé avec un soin plus jaloux que ses fables. Il en est telles qu'elle a portées de son berceau aux extrémités du monde à travers les siècles, les idiomes, les bouleversements de toutes sortes qu'ont subis les empires et les langues. Aussi les grands fabulistes, pour composer leurs chefs-d'œuvre, n'ont-ils eu souvent qu'à se baisser afin de puiser au fond commun de la sagesse populaire.

Un recueil de fables est donc certain d'être jugé sévèrement. On le compare à des modèles célèbres, on est difficile sur ce qu'il offre de nouveau, on lui demande du génie pour rajeunir ce qui est vieux. Celui que nous venons de parcourir ne répond pas absolument à ces exigences; l'auteur d'ailleurs n'en a point eu la prétention. Il se meut dans une sphère très modeste et n'a d'autre but que de présenter à des enfants, sous des images riantes, un enseignement à la portée de leur âge. Mais ce programme offrait encore des difficultés. On sait combien il est malaisé de rester naturel sans jamais tomber dans le vulgaire ou l'insignifiant, et combien de fadeurs l'on a écrites sous prétexte de simplicité. Mme Prosser a évité ce double écueil et personne ne lira le volume que la traduction de M. Chapuis vient de mettre à la portée du public français, sans être gagné par la grâce de la mise en scène, par l'aisance du style et le pittoresque des détails, par la hauteur et la pureté de la morale qui se dégage de ces tableaux familiers, où peut-être la basse-cour joue un rôle un peu trop exclusif.

Aucun des morceaux qui composent ce recueil ne dépasse l'intelligence d'enfants bien doués; il en est plus d'un qui fera réfléchir ceux-là même que la vie a déjà

pris dans son engrenage, et dont l'expérience vient parfois douloureusement appuyer la vérité des enseignements que l'auteur a si heureusement illustrés au moyen d'objets ou d'animaux connus des plus jeunes lecteurs.

On regrettera peut-être, comme nous l'avons fait nous-même, que ces fables ne soient pas écrites en vers. Elles se graveraient plus facilement dans la mémoire, et il nous semble qu'elles en auraient valu la peine. Nous citerons deux morceaux choisis, non qu'ils soient les meilleurs, mais parce qu'ils rendent bien, en dépit de leur brièveté, le caractère de ce petit livre.

L'OIE

Mère, mère, criait le petit d'une corneille en rentrant à la hâte au nid, qu'il venait de quitter pour la première fois, ô mère, que j'ai eu peur! Si tu savais ce que j'ai vu!

— Et quoi? mon enfant.

— Oh! de grands oiseaux tout blancs, criant, courant, étirant leurs cous, puis la tête si haute, l'air si fier, la voix si rude... Tiens, les voici; mère, mère, sauvons-nous!

— Rassure-toi, mon enfant, ce ne sont que des oies, répond tranquillement la corneille. Et écoute-moi bien. Quand dans la vie tu rencontreras quelque personnage portant haut la crête, semblant s'estimer plus que tout le reste du monde, se redressant, criant fort, aimant à faire des embarras et du bruit, un sot fier et un fier sot tout à la fois, tiens pour sûr que ce personnage-là, c'est une oie.

EXCELSIOR

Mère, mère, criaient les jeunes hérons, comment échapperons-nous aux faucons et aux éperviers? Ils ne cessent de nous poursuivre.

— Mes enfants, dit la vieille mère, vous avez raison de craindre. Ces oiseaux sont forts, rapides et cruels; mais volez toujours au-dessus d'eux, et vous serez à l'abri. Je sais par expérience qu'il n'est rien de tel que de s'élever au-dessus de ses ennemis

L.

Lambert d'Avignon, le réformateur de la Hesse, par Louis Ruffet, professeur. — Paris, Bonhoure, éditeur, 1873.

Lambert d'Avignon n'est pas un inconnu pour nos lecteurs. M. le professeur Chappuis a esquissé à grands traits sa vie, en rendant compte du premier volume de la *Correspondance des Réformateurs* [1]. M. Ruffet a mis de nouveau la main à l'œuvre, et dans un langage correct, clair, facile, auquel on désirerait plus de vigueur et de mouvement, il nous fait connaître avec détails cet homme de Dieu.

Sans être au premier rang dans la galerie des réformateurs du XVI[e] siècle, François Lambert mérite, cependant, d'y trouver une place. C'était un caractère bien trempé, un homme courageux et plein de zèle. S'il a manqué parfois de prudence et de mesure, s'il n'a pas eu toujours un sentiment juste de ses forces ou de ses faiblesses, on sent néanmoins qu'il est plus facile de critiquer ses défauts que d'imiter ses qualités.

Vingt ans de cloître, et huit ans de travaux au sein de la réforme, composent la carrière de Lambert et la divisent en deux phases distinctes.

La première fut loin d'être pour le jeune franciscain un temps de repos et de paix intérieure. « Plus je me voyais trompé dans mes espérances, écrit-il, plus j'en éprouvais de tristesse, de découragement et d'abattement. Ce repos d'esprit que j'avais si ardemment désiré avait fui. Aux douleurs intérieures s'ajoutaient les tracasseries extérieures. Nulle part la jalousie, l'envie, la haine ne se donnent plus libre carrière que derrière les murailles du cloître; l'obéissance extérieure cache parfois la rage la plus extrême. » (Pag. 14.)

La seconde phase de la carrière de Lambert (1522-1530) fut des plus laborieuses. Genève, Lausanne, Fribourg, Berne, Zurich, Bâle, le virent tour à tour dans leurs murs, prêchant la réforme, tandis qu'il achevait de se *réformer* lui-même. Le voici en Allemagne auprès de Luther. Ne sachant pas l'allemand, il donne des leçons, il commente l'Ecriture en latin; mais il lui est dur de devoir renoncer à la prédica-

[1] Voir *Chrétien évangélique*, année 1867, pag. 543 et suiv.

tion, pour laquelle il avait un don remarquable et une prédilection marquée. Il écrit de Wittemberg en 1523 : « Ici l'instruction coule à pleins bords. Je m'afflige d'être devenu presque muet et de ne pouvoir plus enseigner au peuple, de vive voix, la parole de Dieu. J'attendrai ce qu'il plaira au Seigneur d'ordonner. » (Pag. 154.)

Sur ces entrefaites il se marie, tout prêtre qu'il eut été, et, à ce sujet, il écrit à l'évêque de Lausanne, Sébastien de Montfaucon : « Nous avons ouï dire qu'un prêtre de votre juridiction s'est marié, préférant le commandement de Dieu au décret du pape, et on ajoute qu'il a été jeté en prison avec votre consentement, et qu'il est persécuté jusqu'à la mort. Prenez garde, car votre âme répondrait de la sienne. Il a fait une chose nécessaire..... J'ai agi de même, en dépit de la synagogue de perdition. Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.... Mariez-vous vous-même, monseigneur, et dissipez par votre exemple cette exécrable faction de l'antichrist. » (Pag. 67 et 68.)

En lutte avec la pauvreté, essayant en vain de rentrer dans sa patrie qui lui refuse un champ de travail, sans position dans l'église, où il rencontrait des défiances qui n'étaient pas sans quelque fondement, Lambert puise dans sa foi consolation et secours.

L'appel du landgrave de Hesse, qui vint le chercher à Strasbourg, fit lever pour lui des temps meilleurs et lui fournit l'occasion de déployer tous ses dons dans une vie moins agitée. La constitution presbytérienne et synodale qu'il prépara, selon toute vraisemblance, pour les églises de la Hesse, est remarquable à plus d'un titre. Lambert avait compris ce que la plupart ignorent encore, malgré les leçons significatives du passé, et celles que présentent les événements actuels, c'est que l'église, composée de croyants, est une sacrificature royale, qui s'administre elle-même, sous la seule autorité de son chef invisible et de l'Evangile. Il ne put travailler que quatre ans dans sa nouvelle patrie, emporté par la peste en avril 1530.

La monographie de M. Ruffet sera lue avec intérêt et avec profit. La meilleure récompense que nous désirions pour l'auteur, c'est que l'exemple du réformateur de la Hesse contribue à former des serviteurs de Dieu actifs, indépendants, bien instruits dans les saintes Ecritures et capables d'opérer une réformation nouvelle, dont l'église a grand besoin.

J. FAVRE.

MADAGASCAR ET SES HABITANTS, par *James Sibree*. Traduit de l'anglais, par H. Monod, pasteur, et Henri Monod, avocat. — Toulouse, 1873.

Ce livre est, d'un bout à l'autre, instructif et édifiant, et l'intérêt qu'il excite va croissant jusqu'à la fin.

L'auteur, M. James Sibree, a passé quatre ans à Madagascar (1863-1867), chargé, comme architecte, de la construction des temples commémoratifs élevés sur les lieux où moururent les premiers martyrs. Il raconte ce qu'il a vu et appris pendant son séjour dans une île encore peu connue, quoique l'avenir lui réserve peut-être sur l'Afrique une influence semblable à celle qu'exerce la Grande-Bretagne sur notre continent européen.

Le récit, toujours simple, porte un cachet frappant de vérité. Peut-être les faits pourraient-ils avec avantage être groupés dans un ordre plus suivi, mais il faut savoir gré à l'auteur de nous donner moins un livre qu'un entretien intéressant et varié.

Dans une première partie, de beaucoup la plus étendue, nous apprenons à connaître la géographie du pays, les mœurs de ses habitants, ainsi que sa constitution politique et sociale. Dans une seconde, nous avons le récit de toutes les missions chrétiennes qui ont fait de Madagascar leur champ d'activité, depuis la mission catholique qui remonte au commencement du XVIe siècle. Poursuivie dans un esprit d'intolérance et de persécution, cette mission portugaise fit longtemps du christianisme un objet d'horreur pour la population madécasse. Il fallait autre chose que des cérémonies pour satisfaire les besoins religieux d'un peuple intelligent, il lui fallait le christianisme évangélique. Mais ce christianisme ne se répand jamais sans vive opposition, car il froisse d'abord le cœur naturel. Aussi l'île de Madagascar fournit-

elle une des pages les plus saisissantes de l'histoire des martyrs.

En vain la cruelle Ranavalona a-t-elle, pendant vingt-cinq années (1836-1861), brûlé vifs ses sujets chrétiens, ou les a-t-elle fait précipiter du haut du rocher d'Ampamarinana. Le sang des martyrs est devenu la semence de l'église et, pendant cette longue ère de persécution, le nombre des chrétiens, en l'absence de tout missionnaire anglais, s'est deux fois décuplé. Ces progrès ne s'expliquent à nous que par un double fait, indiqué à plusieurs reprises.

Les premiers chrétiens de Madagascar furent avant tout des hommes de prière. Le langage populaire les appelait « les hommes qui prient. » Le 28 mars 1849, quatorze martyrs furent suspendus sur le précipice, haut de cent cinquante pieds. « Voulez-vous cesser de prier? » leur demanda l'officier une dernière fois. — Un « non, » prononcé avec fermeté, fut la seule réponse. L'exécuteur coupa la corde et bientôt tous ces corps n'étaient que des lambeaux sanglants.

En 1862, le « père » Jouen, préfet apostolique de Madagascar, écrivait au pape une lettre publiée par les « Annales de la propagation de la foi, » où nous lisons ce jugement caractéristique : « Tout le christianisme de la population consiste dans la lecture de la Bible. » Une église doit se développer nécessairement quand ses membres sont des hommes de prière, qui nourrissent leur âme de la lecture des saintes Lettres. On en a fait l'expérience à Madagascar : pourquoi ne la ferait-on pas encore ailleurs ? R. DUPRAZ, pasteur.

DAPH LA NÉGRESSE, traduction, par Mme *Elisabeth Delaunay*. — Paris, Sandoz et Fischbacher, 1873.

Malgré ses invraisemblances, cette histoire d'une négresse se dévouant aux enfants de son maître pour les arracher à la mort et les entretenir du travail de ses mains, est un récit des plus attachants. On se laisse insensiblement gagner par la confiance enfantine de Daph en la Providence d'abord, et ensuite en l'amour de Dieu en Jésus-Christ. Aussi, parents et enfants liront-ils ce livre avec intérêt et avec fruit.

P. B.

VADEMECUM PASTORALE, ou liturgie portative à l'usage des pasteurs et des fidèles des diverses églises évangéliques, par Jacques Abt. Paris, Sandoz et Fischbacher, éditeurs, 1872.

Outre un choix de prières pour les circonstances les plus diverses et plusieurs formulaires pour les cérémonies religieuses, l'ouvrage de M. le pasteur Abt, de Belfort, renferme trois méditations pour les enterrements, des paroles de consolation tirées de l'Ecriture, et vingt et un beaux cantiques choisis en vue des malades et des mourants, ainsi que plusieurs indications utiles. Cette liturgie respire un christianisme positif, un parfum de piété vivante et pratique. On y rencontre partout les doctrines capitales de l'évangile, ces vérités qui ont fait la gloire et la force de notre réformation, telles que la chute de l'homme, la divinité de Jésus-Christ, l'expiation par son sang, la justification par la foi seule, la résurrection des corps et la vie éternelle. Ce caractère franchement évangélique donne au travail de M. Abt une valeur particulière, à une époque où la négation de tout élément surnaturel se rencontre si souvent sur les lèvres et sous la plume de prétendus ministres de Jésus-Christ, et où tant d'âmes ébranlées se demandent de quel côté est la vérité. Ajoutons que les prières de ce recueil sont généralement courtes, simples et onctueuses. Nous nous permettrons néanmoins d'y signaler quelques légères imperfections.

Dans les prières pour le culte public, l'assistance divine est trop rarement demandée en faveur de l'officiant. Dans le choix d'ailleurs très judicieux des cantiques, nous en aurions désiré deux ou trois exprimant plus spécialement les souffrances et la mort de Jésus-Christ, tels que : *Viens mon âme et contemple*..... ou *Pour quel péché, Jésus, pour quelle offense*.... L'officiant semble, dans plusieurs formulaires, faire appel à l'autorité de son ministère par ces mots (pag. 99) : *En ma qualité de ministre ordonné de l'église*. Le but ne serait-il pas mieux atteint en disant : *En ma qualité de ministre de Jésus-Christ ordonné de l'église?* Cette phrase, ou toute autre ana-

logue, rappellerait aussi l'élément divin du ministère, non moins important que l'élément humain. Les citations de l'Ecriture ont le mérite d'être généralement coulantes et en bon français. Dans tel cas cependant notre auteur perd en exactitude ce qu'il gagne en clarté, comme dans Eph. V, 26, (pag. 96): *Afin qu'il la sanctifiât après l'avoir purifiée par les eaux pures de sa Parole.* A cette traduction qui fait disparaître l'idée du baptême, nous préférerions, comme plus fidèle quoique moins coulante, celle-ci : *Afin qu'il la sanctifiât par le baptême d'eau avec la parole.*

Les formulaires pour le baptême étant faits au point de vue pédobaptiste, devraient exprimer d'une manière plus claire et plus complète les principes bibliques d'où les pédobaptistes font découler le baptême des petits enfants. Cette liturgie devrait aussi renfermer un formulaire pour le baptême d'un adulte. Au reste, ces légères remarques n'infirment pas les solides qualités de l'ouvrage de M. Abt.

AUG. MEYLAN, pasteur.

KAPPIPO, traduit du hollandais par Van Toll et Sythoff. — Lausanne, Blanc, Imer et Lebet, éditeurs, 1872.

Cette histoire est un conte de fées. L'enfant Kappipo se perd un jour, et après maintes aventures devient soldat. S'étant distingué dans une bataille, il fut élu roi, après la mort du monarque. Monté sur le trône, il fait faire un recensement et retrouve ses parents. Ce petit livre est écrit par un enfant de huit ans; c'est dire qu'il ne peut guère intéresser que les enfants du même âge.

C. C.

LES COUSINES, ouvrage pour les enfants, traduit de l'anglais. Lausanne, librairie de L. Meyer, éditeur, 1873.

Marie Mowbray ayant perdu sa mère à l'âge de neuf ans, est confiée par son père à ses parents Lovett qui habitent New-York, tandis que la famille Mowbray est depuis longtemps fixée en Géorgie. Marie est accueillie par son oncle et sa tante avec la plus vive tendresse et partage immédiatement la chambre, les plaisirs et les travaux de sa cousine Lucie. Le contraste entre la vie du Sud, dont le souvenir est resté vivant dans le cœur de la petite Marie, et celle du Nord où elle se trouve tout à coup transportée, — et le contraste non moins grand entre les dispositions naturelles des deux cousines, donnent lieu à des scènes d'intérieur assez piquantes. Le caractère de Marie est plus naturel et mieux tracé que celui de Lucie, qui à dix ans se préoccupe de splendeurs factices qui lui sont inconnues, se convertit à la baguette et parle de choses qui ne sont pas de son âge. Malgré une certaine exubérance de fruits hâtifs, ce livre peut être mis sans danger entre les mains des enfants et en particulier des jeunes filles.

L. H.

RATIONALISME ET CRITIQUE. Deux esquisses de philosophie religieuse. — Neuchâtel, Sandoz et Compe, 1873.

Nous craignons que cet opuscule, composé et publié dans d'excellentes intentions, ne manque son but. Faute d'ordre, de logique, de clarté, il est décidément d'une lecture par trop..... laborieuse. Ces deux esquisses de philosophie religieuse, qui cherchent à établir la genèse du *rationalisme* et de la *critique*, m'ont fait penser à ce « filet qui ramasse toutes sortes de choses. » L'auteur, aidé peut-être d'un ami fidèle et franc, aurait dû tirer son filet sur le rivage, pour en trier le contenu; alors son livre aurait pu être livré à la circulation avec des chances de succès que dans son état actuel, nous n'osons lui garantir.

J. F.

PENSÉE

Nous perdons ordinairement un temps considérable à nous déterminer sur ce que nous allons faire, tandis qu'il faudrait mettre immédiatement la main à l'œuvre. Chaque jour donne beaucoup d'heures de travail à qui sait les employer.

WILLIAM ALLEN.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE

—

La philosophie et la religion.

On fait ordinairement dériver le mot *religion* du verbe latin *religare* (attacher, lier). Quelle que soit la valeur de cette étymologie, la religion, telle qu'elle se présente dans l'histoire, renferme l'affirmation d'un ordre de choses supérieur à l'expérience; elle établit un lien entre la nature visible et une puissance invisible, entre les destinées humaines et des volontés supérieures à celle de l'homme, entre la vie présente et une vie future.

Les affirmations religieuses, sous leur forme la plus ordinaire, ne se présentent pas dans des conditions identiques à celles des idées émises par la science. Elles ont un caractère traditionnel et se rattachent à un enseignement considéré comme une révélation surnaturelle. On trouve à leur origine un témoignage relatif au monde divin, témoignage auquel les croyants accordent leur foi, de même qu'on accepte les récits d'un voyageur qu'on estime digne de confiance, lorsqu'il raconte ce qu'il a vu sur une terre étrangère. Nous appellerons *dogmes* les croyances religieuses qui reposent ainsi sur une base de foi, par opposition aux *doctrines* philosophiques que nous considérons comme étant le simple produit du développement des facultés humaines. Ce sera là l'objet de notre étude actuelle. Nous parlons des religions tenues pour révélées, de celles qui ont fondé historiquement des cultes publics, non du sentiment religieux envisagé comme un simple fait psychologique, ni de ce qu'on appelle la religion naturelle, qui n'est qu'une croyance traditionnelle sans base définie, ou une simple doctrine philosophique. C'est le rapport de la philosophie avec les religions de cet ordre qui va nous occuper.

La religion est un fait universel, et constitue un des caractères essentiels de l'humanité. On a découvert, à la vérité, quelques peuplades sauvages qu'on dit ne posséder aucune croyance relative à un monde supérieur à la vie actuelle; mais, en admettant que la connaissance que nous avons de ces peuplades soit assez certaine pour justifier l'affirmation qui les concerne, on ne conteste pas qu'elles sont, sous tous les rapports, dans un état d'abrutissement, c'est-à-dire, comme l'indique le mot même dont on se sert, qu'elles ont plus ou moins perdu les caractères qui distinguent l'homme de l'animal. L'existence de ces sauvages dépourvus de toute idée religieuse, en supposant le fait exact, ne permet pas de nier que la religion soit un des caractères de l'humanité, pas plus que l'existence d'un certain nombre d'aveugles ne permet de nier que la vue ne soit un de nos sens. Quelques savants estiment que les doctrines du Bouddha indien étaient primitivement des doctrines athées, et néga-

tives de toute existence au delà de la mort. Confucius paraît s'être borné au rôle de moraliste. En admettant qu'il en soit ainsi, trouverait-on dans ces faits une raison suffisante pour nier l'universalité de la religion? Tout au contraire. Il est certain, en effet, que le Bouddhisme est devenu une des religions les plus caractérisées, et la Chine a élevé des temples à Confucius. Ces maîtres de sagesse ont été transformés en révélateurs, dans le sens surnaturel du mot, et la prompte transformation de leur doctrine, en admettant qu'elle fût à son début une simple philosophie, fournirait un argument à l'appui de la thèse que l'humanité est instinctivement religieuse, et non pas une objection contre cette thèse.

La philosophie, ou la recherche rationnelle de réponses aux questions que l'homme se pose sur son origine et sa destinée, n'est pas universelle au même sens que la religion. Elle n'existe pas dans un état de société où les besoins de la vie matérielle réclament tous les efforts de l'intelligence ; mais elle apparaît partout où la civilisation atteint un certain degré de développement, en sorte que si elle n'existe actuellement que chez les esprits cultivés, on peut dire qu'elle existe virtuellement chez tous, de même que la fleur existe, avant de se montrer, dans la plante qui la produira dès que les conditions nécessaires seront réalisées.

Les rapports de la philosophie avec la religion peuvent être conçus de trois manières : la séparation, l'opposition, l'harmonie. La séparation complète entre la philosophie et la religion est impossible; l'idée de leur opposition est fausse ; l'idée de leur harmonie est vraie; c'est ce que je vais chercher à établir.

1° *Séparation.*

On a souvent affirmé, non pas seulement la distinction de la religion et de la philosophie, mais leur séparation absolue. A ce point de vue, les croyants et les philosophes se meuvent dans deux sphères d'idées entre lesquelles il n'existe aucun rapport. Si le même individu s'occupe tantôt de religion et tantôt de philosophie, il devra, en entrant dans un de ces domaines, laisser à l'écart tout ce qui se rapporte à l'autre, à peu près comme certaines femmes du monde laissent de côté, en entrant à l'église, toutes les idées dont elles font usage dans un salon, et déposent à l'entrée d'un salon toutes les règles de conduite qu'elles font profession d'accepter à l'église. Descartes offre un grand exemple de l'application de cette manière de penser. Il a cru mettre sa foi chrétienne à part et n'en faire aucun usage dans la construction de son système. L'Italien Pomponnat offre un exemple plus saillant encore de l'application du même procédé, puisqu'il n'admet pas l'immortalité de l'âme en sa qualité de philosophe, tandis qu'il déclare accepter pleinement cette doctrine en sa qualité de chrétien catholique. La séparation est conçue ici comme tellement complète que l'on peut affirmer dans un des domaines ce que l'on nie dans l'autre.

Cette manière de voir est contraire à l'idée de la philosophie qui, en tant que science universelle, ne peut laisser de côté un élément de l'univers aussi considérable que la religion. Les croyances religieuses et leur influence sur les individus et les sociétés sont des faits qui subsistent, quelle que soit l'origine qu'on leur attribue; une science complète est tenue de les constater et d'en chercher l'explication. L'idée de cette séparation n'est pas moins contraire à l'esprit de la religion bien comprise, car ainsi que le dit Madame de Staël : « La religion n'est rien si elle n'est pas tout dans la vie. » Si une foi véritable doit pénétrer l'âme entière, il est impossible qu'elle reste sans action sur l'intelligence. Toute séparation absolue établie entre les divers facteurs de la vie spirituelle, est contraire à la constitution de l'esprit humain. La

personne vivante en effet est une unité, un centre où tout se rejoint. Les éléments divers de son existence peuvent et doivent se distinguer; mais la négation de leurs rapports est toujours une abstraction violente et fausse.

En fait, la séparation totale de la religion et de la philosophie est impossible, elle résulte toujours d'une illusion. Descartes s'est trompé, lorsqu'il a cru s'isoler entièrement de la tradition chrétienne pour construire sa philosophie. Si l'on observe avec attention le moment où il emploie le mot Dieu, on verra que la signification qu'il donne à ce terme ne résulte point complétement des antécédents logiques qui le précèdent, mais qu'avec le mot Dieu il introduit dans sa pensée un élément traditionnel qui y avait été joint par l'enseignement reçu dans son enfance. Il affirme, en effet, l'idée chrétienne du Créateur tout-puissant, et il n'a démontré que l'existence d'un être infini. La séparation de ces deux idées fut rendue manifeste par Spinoza qui, partant des mêmes données que Descartes, affirma l'existence de l'être infini, et nia la puissance créatrice. On a quelquefois tenté d'écrire l'histoire de la philosophie en faisant abstraction de l'ordre religieux. L'histoire ne peut être ainsi qu'étrangement mutilée; et c'est un des titres de gloire du plus considérable des historiens modernes de la philosophie, le docteur Henri Ritter, d'avoir pris l'action du christianisme sur la pensée pour base de la grande division de son travail. Il démontre que la prédication chrétienne a modifié l'idée de Dieu, telle qu'elle existait dans l'antiquité, c'est-à-dire qu'elle a introduit dans la science une autre conception du principe de l'univers [1]. La religion et la philosophie mélangent inévitablement leurs eaux comme deux rivières qui se réunissent et coulent dans un même lit.

La tentative de séparer absolument la philosophie et la religion, impossible au fond, produit des résultats funestes. Elle conduit à distinguer deux classes d'hommes : les hommes de religion marchant à la suite des prêtres, les hommes de science marchant à la suite des philosophes; et, cette distinction une fois établie, on arrive promptement à l'idée que la religion est faite pour le peuple, et que les sages n'ont rien à démêler avec elle. On demande alors que ces choses distinctes : la foi et la pensée, la croyance et la science, restent dans leurs domaines respectifs sans se rencontrer. Après les luttes violentes du XVIII[e] siècle, une conception de cette nature s'est produite en France, sous l'influence de l'école dite éclectique, à la tête de laquelle marchait Victor Cousin. Il s'agissait d'une sorte de traité de paix entre le clergé d'une part et les professeurs de l'université de l'autre, ces deux classes d'hommes devant rester chacune sur son propre terrain en se témoignant des égards mutuels. Cette manière de voir a suscité, en 1845, une protestation de M. Edgar Quinet, que je reproduis en l'abrégeant. « Pour couper court à toute difficulté, on établit que la philosophie n'a rien à voir dans la religion, que ce sont là deux mondes parfaitement différents qui ne peuvent se connaître. Il faut une religion, un Dieu positif pour le peuple. Ces paroles sont terribles pour ceux qui se placent ainsi d'un côté, et relèguent de l'autre presque tout le genre humain, admettant pour eux-mêmes je ne sais quelle formule, quelle splendeur, quel Dieu de privilége, et pour les autres, pour l'esprit des multitudes, la nuit sans terme, sans fond, sans rives, un Dieu inerte, le joug d'un mystère éternellement immobile. C'est une affaire sérieuse, pensez-y, de déclarer ainsi que l'on prétend goûter pour soi une lumière toujours croissante, et

[1] Henri Ritter, *Histoire de la philosophie*. Voir aussi l'écrit spécial intitulé : *Considérations générales sur l'idée et le développement historique de la philosophie chrétienne*, traduction Michel Nicolas, pag. 29 et suivantes.

que le reste du monde doit être lié à une chaîne invisible qui doit ne s'étendre jamais. Pour les heureux, un Dieu de lumières ; pour les misérables, un Dieu de ténèbres. Ai-je bien entendu ? Cette pensée est-elle en effet sortie de notre temps ?

« *Il faut un Dieu pour le peuple*, ce mot est le plus formidable qui se soit fait entendre depuis quinze ans, parce qu'il est la clef de la théorie suivant laquelle s'établiraient définitivement des privilégiés de la lumière et des prolétaires des ténèbres. Admettez par la pensée, un seul instant, le progrès continu de l'esprit chez les uns, l'immobilité éternelle de la croyance chez les autres ; l'union de la société est rompue ; l'humanité [1] se partage en deux peuples irréconciliables, éternellement séparés par un abîme qui se creuse éternellement entre eux. L'œuvre du christianisme est détruite [2]. »

Je ne partage point, sous des rapports fort essentiels, les vues de l'éloquent écrivain, mais je m'associe sans réserve au sentiment qui a inspiré les paroles qu'on vient de lire. Le danger grave qu'offre la pensée d'une séparation complète entre la religion et la philosophie, c'est de violer le sentiment de l'humanité, et de briser l'unité spirituelle que le christianisme a pour mission de produire.

Cette vue fausse a été produite en partie par l'absence de la liberté de la pensée ; et, dans certaines circonstances, elle a pu être utile, presque nécessaire. Pomponnat, par exemple, qui affirmait comme catholique l'immortalité de l'âme qu'il niait comme philosophe, vivait sur les confins du XVe et du XVIe siècle. Avant lui et après lui les annales de l'histoire renferment le récit de persécutions établies contre les philosophes, de persécutions allant jusqu'à la prison et au bûcher. On comprend que, dans une telle situation, et chez un homme n'ambitionnant pas le martyre, la déclaration que l'on pouvait nier philosophiquement ce que l'on ne cessait pas de croire comme chrétien, était une mesure de prudence. A l'époque de Descartes, les bûchers destinés aux philosophes étaient éteints (celui de Vanini, en 1619, fut le dernier) mais les portes des prisons n'étaient pas fermées comme l'atteste l'histoire de Galilée, et il était encore prudent, pour philosopher à son aise, de déclarer que l'on mettait à part les vérités de la foi. Descartes en agissant de la sorte suivait bien sa propre pensée qui était celle de son siècle ; il croyait sérieusement à la séparation des deux domaines ; mais le désir d'éviter des difficultés et des ennuis ne lui était pas étranger. Il réussit assez mal à atteindre son but. Sa vie durant, il se maintint en bonnes relations avec les jésuites, ses anciens maîtres, mais les théologiens protestants de la Hollande lui suscitèrent de fort désagréables affaires ; et, peu après sa mort, ses disciples furent gravement inquiétés par une partie du clergé catholique.

La prudence des philosophes, dans un état social où la liberté faisait défaut, fut une des causes de la tentative faite pour isoler la philosophie de la tradition religieuse ; mais ce ne fut qu'une des causes secondaires du fait. La tentative résultait surtout des idées fausses relatives à la méthode, idées qui ont dominé le XVIIe siècle et qui règnent de nos jours encore dans nombre d'intelligences. On croyait que la science résultait, ou de la raison seule, ou de la seule expérience, ou de la réunion de l'expérience et de la raison, sans nul mélange d'hypothèses. Les vérités de la foi ne sont ni des vérités d'expérience ni des vérités de raison, dans le sens scientifique de ces termes. La tradition religieuse n'avait ainsi aucune entrée dans le domaine de la philosophie, et

[1] Le texte porte *la France* ; je mets *l'humanité* pour généraliser la pensée qui est générale en soi.

[2] *Le christianisme et la révolution française.* Deuxième leçon : De la tactique parlementaire en matière de religion et de philosophie.

ceux-mêmes qui pensaient, comme les grands cartésiens de France, Arnauld, Bossuet, Fénélon, Mallebranche, qu'il y avait un accord fondamental entre les données de la foi et les recherches de la raison, ne pouvaient considérer cet accord que comme une chose extérieure et en quelque sorte accidentelle. Cet accord, du moins, ne résultait pas pour eux d'une influence exercée sur la philosophie par la tradition religieuse; pour en trouver l'origine, il leur fallait remonter jusqu'à Dieu, auteur commun de la vérité rationnelle et de la vérité révélée. Ces deux ordres de vérités, bien que provenant d'une source unique, coulaient, à leurs yeux, dans des lits absolument distincts; la science et la foi leur apparaissaient comme séparées par un abîme sur lequel il n'y avait aucun moyen de jeter un pont. Le pont est jeté par l'idée de la vraie méthode, telle que j'ai cherché à l'établir [1], en démontrant que la science ne se fait, ni par l'expérience seule, ni par la raison seule, ni par le mélange de l'expérience et de la raison, mais par des hypothèses développées par la raison et justifiées par l'expérience. Lorsqu'on a constaté que la science ne se fait qu'au moyen d'hypothèses, les affirmations des dogmes religieux se présentent comme des hypothèses à examiner. La véritable méthode scientifique rouvre donc les communications entre les deux domaines qu'on avait abusivement séparés. Les rapports entre la philosophie et la religion dépendent dès lors uniquement du résultat de l'examen des dogmes qui renferment des réponses aux questions fondamentales de l'esprit humain. Selon que le résultat de l'examen sera favorable ou défavorable, on constatera l'opposition ou l'harmonie des deux ordres.

2° *Opposition.*

La séparation de la religion et de la philosophie était l'idée dominante du XVII[e] siècle; leur opposition a été l'une des thèses les plus bruyamment soutenues par les écrivains français du siècle suivant. Voltaire, en attaquant le christianisme, défendait l'existence de Dieu; mais son déisme est si pâle et si mêlé de railleries, qu'il confine à la négation. Rousseau soutenait les vérités élémentaires de l'ordre religieux avec un ton grave, un accent ému, et manifestait à l'égard de l'Evangile un respect qui, par moments, s'approche de la foi; mais le parti le plus actif, le plus ardent, était celui des encyclopédistes qui déclaraient la guerre, non à telle forme de la religion, mais à la religion même. Si quelques-uns d'entre eux, se rapprochant de Rousseau admettaient l'existence de Dieu et la vie future, la négation absolue du christianisme était leur thèse commune, leur mot de ralliement. Un philosophe, selon le sens général du terme, est un homme qui étudie, qui réfléchit et qui cherche. A cette époque, les philosophes formaient un parti social. Le plus chétif des écrivains et la plus ignorante des femmelettes étaient agrégés à la société philosophique par cela seul qu'ils déclamaient contre le trône et l'autel. Les choses en étaient venues à ce point, que d'Alembert, qui appartenait pourtant à la secte, déclarait être tenté de dire du titre de philosophe : « Je ne veux point de ce titre-là, il y a trop de faquins qui le portent.[1] » On cherchait à peser sur l'opinion et à frapper toutes les croyances avec l'arme du ridicule. C'est alors que Gilbert, mettant en scène ses adversaires, pouvait leur prêter ce langage :

Je soupçonne, entre nous, que vous croyez en Dieu,
N'allez point dans vos vers en consigner l'aveu.
Craignez le ridicule et respectez vos maîtres.
Croire en Dieu fut un tort permis à nos ancêtres;
Mais dans notre âge, allons, il faut vous corriger!
Éclairez-vous, jeune homme, au lieu de nous juger[2].

Les écrivains qui avaient le verbe si

[1] Voir : Le *Père céleste*. Sixième discours, publié en premier lieu dans le *Chrét. évang.* de 1864.

[1] Dictionnaire Littré. [2] Satire I.

haut, ont été jugés sévèrement par l'histoire. Voici ce que dit à leur égard un des historiens les plus estimés de la philosophie, Tennemann : « Les hommes qu'on appelait à cette époque en France les *philosophes*, s'efforçaient de faire prévaloir la liberté de penser; mais, dominés par des dispositions étroites et frivoles, ils ne mirent en crédit que des doctrines sans aucune valeur, qui confondaient l'homme avec la nature, ou divinisaient le monde, qui déclaraient la croyance en Dieu douteuse et peu nécessaire, et qui combattaient toute religion positive comme une imposture des prêtres[1]. »

La manière de penser commune au XVIIIe siècle n'est point étrangère à notre époque. L'emploi du mot *philosophe* est devenu relativement rare, parce que la philosophie a été décriée sous l'influence du positivisme; mais on a pris l'habitude de désigner sous le titre de *libres penseurs* les hommes étrangers ou hostiles à la foi religieuse. N'est-ce pas reconnaître (les croyants qui usent de ce terme devraient y faire attention) que la pensée libre se sépare de la foi et ne saurait y revenir? Et reconnaître cela, n'est-ce pas reconnaître qu'il y a un antagonisme absolu entre la foi et la raison? C'est précisément la thèse des encyclopédistes. Or, il suffit d'avoir un peu observé pour savoir combien de libres penseurs sont affranchis par ordre, et croient sur la parole d'autrui que le temps est venu de ne plus croire à rien.

Cette guerre à outrance livrée à l'ordre religieux et à l'ordre social conjointement, était le produit des passions mauvaises, sans doute, mais aussi une révolte des instincts généreux de la nature contre les erreurs et les fautes du passé. L'autorité civile avait pris le dogme sous sa garde et voulu imposer la foi par la menace de châtiments temporels. « On a persécuté au nom du dogme, » avaient dit les esprits prudents; « dans nos travaux, nous laisserons le dogme à l'écart. » De là était née la séparation de la foi et du travail de la pensée. « On a persécuté au nom du dogme, » avaient dit des esprits plus ardents, « nous détruirons le dogme pour détruire la persécution. » L'emploi de la puissance séculière en matière de foi avait produit une réaction contre la foi même. Une erreur analogue s'est produite dans le domaine propre de la théologie. Un certain nombre d'esprits ont cru servir la religion en disant anathème à toute recherche de la raison; ils ont fait du scepticisme absolu le portique des temples chrétiens. Quelques-uns des pères de l'ancienne église étaient entrés dans cette voie; quelques modernes les ont suivis, et Pascal, le grand Pascal lui-même, n'est pas exempt de tout reproche sous ce rapport. On avait ainsi déclaré la guerre à la philosophie au nom de la religion; on répondit par une déclaration de guerre: « Vous niez la raison au nom du dogme et vous établissez ainsi l'unité par la négation de la philosophie; nous nions le dogme au nom de la raison, et nous établissons ainsi l'unité par la négation religieuse. » C'est ainsi que l'erreur des théologiens a provoqué une réaction sous l'empire de laquelle on a proclamé le divorce absolu de la religion et de la science. L'église chrétienne dans sa généralité n'est pas responsable de cette erreur qui est directement contraire à la grande tradition théologique. L'apôtre Paul signalait dans l'autel élevé par les Athéniens au Dieu inconnu un pressentiment de la vérité; et il cherchait dans les écrits d'un poëte païen un argument à l'appui de son Evangile[1]. Les plus illustres des pères : saint Justin, saint Augustin; les plus grands docteurs du moyen âge, saint Anselme, saint Thomas; les plus grands évêques du XVIIe siècle, Bossuet, Fénélon, loin de nier dans l'in-

[1] Manuel de l'histoire de la philosophie, § 875.

[1] *Actes des apôtres*, chapitre XVII, en particulier les versets 23 et 28.

térêt du dogme la valeur de la raison, croyaient à l'accord entre les doctrines religieuses et le résultat d'une recherche sérieuse de la pensée. Cette bonne tradition a trouvé jusqu'à nos jours des représentants autorisés, au nombre desquels on peut citer le père Lacordaire chez les catholiques, Alexandre Vinet chez les protestants[1]. Le scepticisme des théologiens et l'incrédulité des philosophes négatifs nous offrent la lutte de deux préjugés; laissons les préjugés et étudions la question en elle-même.

Cette question a une gravité qu'on ne saurait méconnaître. L'idée de la séparation entre la religion et la philosophie peut exercer, comme nous l'avons vu, une influence funeste en rétablissant dans le monde chrétien la division des hommes en deux classes, les initiés et le vulgaire, et en ramenant ainsi dans les cœurs le triste sentiment de l'orgueil de caste. Mais c'est là un résultat naturel sans être nécessaire, et qui est loin de se produire dans tous les esprits. La pensée de l'opposition de la religion et de la science est bien plus redoutable, parce qu'elle établit immédiatement dans les âmes qui éprouvent à la fois le besoin de la foi et les désirs naturels de l'intelligence une déchirure profonde et douloureuse. Si l'on peut démontrer que cette pensée d'opposition est fausse, on aura fait beaucoup pour la paix spirituelle des individus et de la société.

Quel est le véritable rapport entre la religion et la philosophie? — La philosophie étant la recherche d'un principe unique de l'univers est incompatible avec le polythéisme, c'est pourquoi nous voyons les philosophies grecques, malgré la diversité de leurs sectes, être généralement hostiles à la religion nationale. Elles peuvent bien recommander aux citoyens, à un point de vue politique qui dénote un scepticisme profond, de suivre le culte de l'état; mais leur doctrine est contraire à ce culte. Il y avait une lutte inévitable entre l'idolâtrie et l'esprit même de la recherche scientifique. La situation change dès qu'il s'agit du monothéisme. Si la religion enseigne l'unité du principe du monde, son accord avec la philosophie est possible; mais cette condition ne suffit pas. Il est un certain nombre d'idées, de sentiments et d'actes spirituels qui font partie essentielle de la religion. Sous des formes diverses, plus ou moins pures ou corrompues, on les retrouve partout où se montre la croyance à des rapports avec des pouvoirs invisibles supérieurs à l'humanité. Ainsi, dans l'ordre des idées, la loi divine et le péché qui en est la violation; dans l'ordre du sentiment, le repentir, la crainte, l'espérance; dans l'ordre des actes, la prière, l'action de grâce, la pratique du bien. Ces idées, ces sentiments, ces actes supposent tous la liberté. La religion suppose la liberté de l'homme, et le christianisme admet cette idée dans un degré inconnu à tous les autres cultes, en attribuant au péché de la créature, à la volonté révoltée contre sa loi l'origine entière du mal présent dans l'univers. La religion ne suppose pas moins la liberté de Dieu, puisqu'on l'invoque comme un être qui peut agir et répondre à nos prières. Un fatalisme conséquent supprimerait tout acte de culte et constituerait un dogme qui peut être théologique, mais qui est essentiellement irréligieux. Pour que l'accord soit possible entre la religion et la philosophie, il ne suffit donc pas que la religion enseigne le monothéisme vers lequel la philosophie gravite, il faut encore que la philosophie fasse une place à la liberté, élément essentiel de la religion.

La philosophie dans sa généralité n'est qu'une recherche; c'est la recherche d'un principe qui, dans son unité, puisse rendre raison de l'existence du monde. On ne peut donc rien en dire, sinon qu'elle est

[1] Voir en particulier pour Vinet, l'Introduction à ses *Essais de philosophie morale*, et pour Lacordaire les *Conférences* de 1848.

hostile à l'idolâtrie et conciliable avec le monothéisme seulement. Si l'on passe de la philosophie comme recherche aux divers systèmes qu'elle produit, les systèmes qui nient la liberté sont incompatibles avec la religion, et l'accord pourra se faire s'il s'agit de systèmes qui fassent une place à la liberté. Le problème des rapports de la philosophie avec la religion n'est donc pas susceptible d'une solution abstraite et générale ; on ne peut déterminer que l'accord de telle philosophie avec telle religion. Entrons donc dans l'examen des systèmes considérés sous ce point de vue. Il n'existe, au fond, que trois systèmes qui, à l'état pur, ou à divers degrés de mélange, constituent toute l'histoire de la philosophie : le matérialisme, l'idéalisme et le spiritualisme [1].

Le matérialisme, essayant de réduire l'univers à l'objet de notre expérience immédiate et sensible, est la négation directe et pleine de l'idée religieuse, puisque l'essence de la religion est précisément de relier le monde de notre expérience à des réalités supérieures, le visible à l'invisible, le présent à l'avenir. Toute conception d'un ordre de choses supérieur aux perceptions de nos sens actuels est pour le matérialiste une folie, et provoque de sa part cette raillerie que le génie de la statuaire antique a symbolisée dans les traits de Démocrite d'Abdère. Cette folie d'où vient-elle ? S'il n'existe que des atomes en mouvement, d'où vient que ces atomes, même en leur accordant la pensée, puissent penser à autre chose qu'à eux-mêmes ? Le matérialisme laisse cette question sans réponse ; il semble même atteint d'une cécité intellectuelle qui l'empêche de la voir. Aucune alliance n'est donc possible logiquement entre une religion quelconque et cette philosophie qui est la forme sans voile de l'athéisme. Ce n'est pas à dire que pratiquement le matérialisme ne s'insinue jamais dans la religion ; il s'y glisse pour la souiller par la glorification des instincts sensuels, et pour profaner le culte par l'introduction de cérémonies coupables. On a vu des exemples de cette alliance monstrueuse dans les rites voluptueux et infâmes de l'ancien Orient, et, chez les Grecs, dans les cultes de Bacchus et de Vénus, dont les débris flottent encore dans les chansons de nos ivrognes et les poésies de nos débauchés.

L'idéalisme, par la négation de la liberté qu'il renferme, est logiquement inconciliable avec la religion, tout autant que le matérialisme ; mais l'opposition n'est pas aussi manifeste ; un accord apparent peut s'établir entre ces éléments inconciliables. L'idéalisme, par sa nature même, fait une place aux conceptions de l'éternel et de l'infini ; et, comme il ne réussit pas à se maintenir dans la pure abstraction, et que, pour devenir intelligible, il fait usage de l'idée d'une puissance inconnue mais éternelle et infinie, il ouvre la voie à l'adoration mystique de l'incompréhensible. Cette puissance incompréhensible, répondant aux idées pures de l'éternel et de l'infini, est conçue comme inséparable du monde, n'existant point à part, mais se réalisant dans les phénomènes temporaires et passagers qui la manifestent. Le culte de cette puissance confondue avec le monde, de cette puissance qui est le principe ou la substance de l'univers sans en être la cause, qui agit sans avoir conscience de ses actes, et qui réalise des idées sans les penser, le culte de cette puissance constitue le panthéisme. Dans le vocabulaire religieux l'idéalisme devient le panthéisme, de même que le matérialisme devient l'athéisme. L'existence du Dieu libre, créateur, auteur de la loi morale proposée à des créatures capables d'action, est du reste niée dans un cas comme dans l'autre, de sorte que, si on définit le mot Dieu par l'idée d'une puissance consciente et libre, le pan-

[1] Voir mon *Introduction à l'étude de la philosophie spiritualiste* dans le *Chrétien évangélique*, 10 et 25 février, 10 mars et 10 avril 1863.

théisme est athée. Il est athée religieusement, sans l'être métaphysiquement ; et comme son athéisme ne se révèle pas à première vue, il se montre dans l'histoire allié aux pratiques du culte qu'il interprête à sa manière, tandis que le matérialisme les raille et s'en abstient.

Cette alliance s'offre surtout dans l'Inde d'abord, puis à Alexandrie, à l'époque où le monde grec subit les influences de l'Orient. Nous voyons les sages, dont le panthéisme était la doctrine, et le peuple, dont l'idolâtrie était la religion, prosternés dans les mêmes temples et invoquant les mêmes divinités. L'accord est apparent ; mais dès qu'on descend au-dessous de la surface, l'opposition éclate. Pour le peuple, il existe des dieux réels, multiples, vivants. Pour le sage, ces dieux ne sont que des abstractions, des symboles divers de la puissance inconnue, de l'idée éternelle. Pour le peuple, il existe des volontés dans le ciel et sur la terre ; pour le sage, tout acte libre est une illusion, il n'y a de vrai que la fatalité de l'idée. La religion affirme des causes supérieures à la nature, mais sans unité ; la philosophie affirme l'unité du principe universel, mais nie la causalité, la liberté. C'est par cette double entente des mêmes formules et des mêmes pratiques que le panthéisme s'unit à l'idolâtrie. Lorsqu'un homme est initié à la doctrine des sages, il peut continuer à s'associer au culte commun, mais en lui donnant une autre signification que le vulgaire. Adorer Apollon, c'est reconnaître l'action bienfaisante du soleil, un des éléments essentiels de la vie du monde ; rendre un culte à Cérès, c'est se rappeler la force productive de la terre, une des manifestations de la force universelle. C'est ainsi que s'opérait à Alexandrie l'union du polythéisme vulgaire et de la philosophie.

L'Inde présente à l'observation des phénomènes du même ordre, sous une autre apparence. On trouve un exemple d'initiation dans le *Bhagavad-Gita*, épisode du grand poëme intitulé, le *Maha-Bharata*. Le guerrier Ardjouna est instruit de la véritable doctrine ; il apprend que « le vrai dévot dédaigne toute action, » parce que l'action est illusoire, parce que l'existence individuelle est une erreur, et qu'en réalité il n'existe qu'un être qui est tout, qui n'a pas d'existence en soi, et qui ne saurait être distinct du monde par cela même qu'il est tout [1]. Les mêmes faits se reproduisent dans l'Inde contemporaine. M. Wilkins disait, à la fin du siècle dernier, que les plus savants brahmes, tout en admettant en théorie la doctrine enseignée à Ardjouna, « se soumettent tellement aux préjugés du vulgaire qu'ils suivent extérieurement toutes les cérémonies ordonnées par les Védas, telles que sacrifices, ablutions, etc [2]. » Tout récemment M. Auguste Glardon nous a raconté, dans un cadre fictif, l'entretien vrai pour le fond d'un prêtre des idoles avec un jeune disciple, entretien dont le contenu est à peu près le même que celui du maître d'Ardjouna avec son élève, le même aussi que serait, de nos jours, celui d'un professeur idéaliste avec un étudiant auquel il enseignerait qu'au-dessous des apparences de la liberté, de la volonté, il n'existe pour le sage que le développement fatal de l'idée, sans que cela doive empêcher l'homme éclairé de parler et d'agir dans la vie ordinaire comme tout le monde [3].

L'accord extérieur de l'idéalisme et de la religion recouvre donc une opposition profonde. On ne peut réaliser cet accord fictif qu'en opérant encore une fois, ce

[1] Le *Bhagavad-Gita* a été traduit en français, sur la traduction anglaise de Wilkins, par Parraud, 1787. Il a été traduit de nouveau et publié avec le texte en regard, par M. Burnouf, 1861. M. Hippolyte Fauche avait entrepris la traduction complète du Maha-Bharata. La mort l'a arrêté au dixième volume. Il faut espérer que son œuvre sera continuée.

[2] *Le Baguat-Geeta*, traduction Parraud, page 21.

[3] *Behari Lal, histoire d'un Brahmane*, par Auguste Glardon, Lausanne, Georges Bridel éditeur, 1870. Pages 278 et suivantes.

que nous avons indiqué déjà, savoir la séparation des hommes en deux classes : d'un côté le peuple des croyants, de l'autre la petite élite des sages, « les honnêtes gens et la canaille qui n'est pas digne d'être éclairée, » comme l'écrivait M. de Voltaire[1]. Pour réunir ces deux classes profondément distinctes dans la pratique d'un même culte, et dans des pensées semblables en apparence, il faut nécessairement recourir à l'emploi de l'équivoque. Ce point réclame quelques moments d'attention.

Les intelligences sont inégales et le seront toujours. Il en résulte que la vérité peut être vue à divers degrés de profondeur, d'où suit que les mêmes mots peuvent avoir, et auront toujours, des portées diverses selon la diversité de culture de ceux qui les entendent. Lorsqu'on est d'accord sur l'essentiel, la vérité énoncée reste la même, bien que conçue d'une manière plus ou moins pure, plus ou moins complète; les termes employés ont une portée différente, mais il n'y a pas équivoque. Prenons, par exemple, la doctrine de la vie future. L'essentiel de la doctrine est la permanence de la personnalité après la mort, l'exercice de la justice et de la miséricorde, au delà des bornes de cette vie. Supposons un homme d'une imagination puissante et naïve qui prenne à la lettre les tableaux tracés par le Dante, dans sa *Divine comédie*, et un autre homme d'une imagination plus contenue qui sache que ces représentations et toutes celles du même ordre sont les symboles d'une réalité certaine, celle de la justice à venir, mais que le mode précis de cette réalité nous échappe. Ces deux individus seront d'accord sur une vérité capitale qu'ils concevront seulement avec des degrés divers de réflexion. Lorsqu'ils parleront ensemble de la justice à venir, ces mots n'éveilleront pas en eux des idées fondamentalement différentes. Il en est autrement si l'un des interlocuteurs professe l'idéalisme, et en comprend les conséquences. Au point de vue de cette doctrine, l'individu n'ayant pas d'existence proprement dite, n'a pas d'existence durable. Si on demande à l'idéaliste : croyez-vous à l'immortalité? il pourra répondre : oui; mais s'il explique son affirmation à des hommes qu'il juge capables de l'entendre, il dira que l'immortalité telle qu'il l'admet, c'est la permanence des effets produits dans le monde par l'action de chacun, ou la permanence de la substance de l'âme, partie de la substance une et infinie qui, après la mort, perd son individualité et échappe ainsi à toute conséquence personnelle de ses actes. Il ne croit ni à la continuité de la vie des individus, ni à la justice à venir; il est donc clair qu'il nie, non pas une représentation de la vie future, mais la vie future en elle-même, dans ses éléments essentiels. Il y a donc ici, sous l'identité des termes, non pas une même vérité vue à des degrés divers de profondeur, mais deux affirmations contradictoires; c'est l'équivoque proprement dite dans le sens le plus fâcheux de ce terme.

Il serait facile d'indiquer dans les œuvres d'écrivains de nos jours[1] des exemples de ce procédé; mais c'est là, dans la civilisation actuelle, un phénomène qui ne saurait se produire longtemps avec succès. Dans les époques où les manuscrits étaient chers et la lecture le privilége du petit nombre, un tel état de choses pouvait subsister; mais il n'en est pas de même avec l'imprimerie et les écoles. Il faut se défaire de la pensée qu'on puisse, comme aux jours antiques, maintenir une foi dans le peuple, si ceux qui prétendent conduire le peuple ne partagent pas cette foi. « La liberté dans l'ordre politique, » comme le dit M. Guizot, « amène infailliblement la véracité

[1] Lettre au roi de Prusse, janvier 1757.

[1] Chez des théologiens de la Suisse allemande en particulier; et ce mal commence à gagner la Suisse française.

dans l'ordre intellectuel[1]. » L'équivoque est la cousine germaine du mensonge et la mère de l'hypocrisie, et rien ne saurait être plus mortel à la foi des masses que le manque de bonne foi des savants. Nous ne reviendrons pas aux conditions de l'Inde et de la Grèce ; la réunion fictive de l'idéalisme et de la religion est impossible ; leur opposition se manifestera nécessairement et de plus en plus aux yeux de tous.

L'accord mensonger de l'idéalisme et de la religion, par le moyen de l'équivoque, n'a jamais été bien sérieux dans le monde moderne ; mais une direction de la pensée analogue à celle de l'idéalisme, soit qu'elle procède de cette philosophie, soit qu'elle la rejoigne en venant d'une source différente, a altéré d'une autre manière l'enseignement religieux. Cette direction de la pensée aboutit au fatalisme des mahométans et à la prédestination absolue enseignée par quelques théologiens modernes. Ce fatalisme ou déterminisme absolu, inconciliable avec les idées de la liberté, de la responsabilité, du péché de la créature, n'existe pas dans les documents originaux, ni pour la religion du Coran, ni pour celle de l'Evangile, à moins qu'on ne dénature le sens général et clair de ces documents au profit de quelques passages douteux, et qui, entendus dans le sens de la suppression de l'ordre moral, contrediraient l'ensemble dont ils font partie. Mais la doctrine, bien qu'on ne puisse pas légitimement l'extraire des textes originaux et que ceux-mêmes qui la professent refusent d'en admettre les conséquences immorales, a pris place dans le développement de la pensée. Ce fatalisme théologique est l'idéalisme proprement dit, si on entend que Dieu est soumis lui-même à un plan éternel et existant par soi, qu'il ne fait que réaliser. Dans ce cas, lors même qu'on admettrait que le principe de l'univers a la conscience de ses actes, sa liberté disparaîtrait, puisqu'il ne serait que l'agent nécessité de la réalisation de l'idée. Si on entend que le plan de l'univers est le libre produit de la volonté suprême, mais qu'il a, dans toutes ses parties, un caractère de nécessité absolue, la souveraineté de Dieu est maintenue ; on n'a plus à faire à un idéalisme absolu, mais les conséquences de la doctrine demeurent les mêmes. En effet, si l'univers est le développement d'un plan absolument fixe et fatal quant aux créatures, ce plan devient, si l'on ne regarde qu'aux créatures, la raison d'être de tout ce qu'il est. C'est une sorte d'idéalisme infra-divin, si je puis employer ce néologisme un peu barbare, et l'ordre moral s'écroule aussi bien que dans l'hypothèse de l'idéalisme absolu. Si toutes choses sont absolument déterminées par le plan de l'univers, tout est également nécessaire ; il n'y a plus de bien et de mal ; la loi morale, le péché, le sentiment du repentir, la promesse du salut, tout disparaît à la fois dans un naufrage universel ; la vague d'une théologie idéaliste a supprimé la religion. L'accord du fatalisme et de la foi est illusoire, comme celui du panthéisme et de l'idolâtrie. C'est la réunion artificielle et forcée d'éléments qui par leur propre nature tendent toujours à se disjoindre et à manifester leur opposition essentielle.

Il existe donc deux systèmes de philosophie qui sont contraires à la religion, l'un d'une manière si évidente que l'accord n'a jamais été tenté, l'autre d'une manière si réelle que l'accord n'a jamais été qu'apparent. Ces deux doctrines ayant dominé jusqu'ici dans le développement de la pensée, on a pu établir par de solides raisons l'antagonisme de la philosophie et de la religion. Les clameurs du XVIII[e] siècle n'étaient qu'un bruyant préjugé, puisque les plus grands penseurs du siècle précédent avaient été personnellement chrétiens ; mais on pouvait montrer que chez Bacon et Leibnitz, par

[1] *Méditation sur la religion chrétienne*. Préface de la 3[e] série.

exemple, la direction scientifique séparée des croyances de ces écrivains n'était pas d'accord avec la foi, puisque Bacon, sans sa foi, est au fond matérialiste, et que le génie de Leibnitz a soutenu une lutte inégale contre le fatalisme renfermé dans sa conception de l'univers. D'une manière générale l'idéalisme et le matérialisme ayant dominé jusqu'ici dans le développement de la pensée scientifique, on peut répéter encore l'avertissement de l'apôtre Paul : « Prenez garde que personne ne vous séduise par la philosophie [1]. » L'apôtre veut que nous ne soyons pas des enfants pour l'intelligence [2], mais il constate, et l'histoire le constate aussi, confirmant avec plénitude la parole apostolique, que les hommes n'avaient pas trouvé Dieu par leur sagesse, et s'adonnaient à des systèmes qui les éloignaient de lui.

L'opposition de fait des deux grands courants de la philosophie et de la foi religieuse est incontestable. Mais une opposition de fait n'est pas toujours une opposition de droit. Le matérialisme et l'idéalisme ne sont pas toute la philosophie. Ces deux doctrines sont au contraire des philosophies fausses s'il est vrai, comme j'ai cherché à l'établir [3], qu'elles sont impuissantes à résoudre le problème de l'univers. Le spiritualisme, qui seul résout ce problème, est seul aussi conciliable avec la foi religieuse, dont il a été historiquement, dans le monde chrétien, l'expression intellectuelle. S'il en est ainsi, la philosophie se développant selon ses propres lois tend à une solution qui rend l'harmonie avec la religion possible. C'est pourquoi le fondateur du positivisme, Auguste Comte, a fait preuve d'une sagacité réelle en frappant d'une proscription commune les recherches métaphysiques et les croyances religieuses. Au XVIII[e] siècle, on opposait la philosophie à la religion; Comte oppose le positivisme à la philosophie, dans le sens où elle a été toujours entendue, aussi bien qu'à la religion [1]. Il a agi sagement, à son point de vue. L'athéisme étant, dans sa pensée, un dogme incontestable et définitivement établi, il convenait de détourner ses disciples de recherches qui risquent toujours de conduire à Dieu.

ERNEST NAVILLE.

(*La suite au numéro prochain.*)

[1] Col. II, 8.

[2] I Cor. XIV, 20.

[3] Voir le *Chrétien évangélique* 10 à 25 février, 10 mars à 10 avril 1868.

[1] Auguste Comte a exposé sa doctrine sous le titre de *Cours de philosophie positive*, mais il déclare expressément, dans l'avertissement placé en tête de son ouvrage, qu'il emploie le terme de *philosophie* dans un sens autre qu'on ne le fait en général. Il désigne par ce mot la science qui s'occupe de « la coordination des faits observés, » l'étude des causes étant exclue.

LITTÉRATURE

De la poésie religieuse au dix-septième siècle.

Quelques notes sur Polyeucte, Saint-Genest, Esther et Athalie.

I

...La conversion de Félix est assurément regrettable ; je ne dis pas pour lui, il en avait grand besoin, mais pour le lecteur à qui elle gâte les autres. Quelle différence avec celle de Pauline, subite aussi ! La conversion de Félix nous laisse froids parce que nous n'y croyons pas ; nous n'y croyons pas parce qu'elle est invraisemblable ; elle est invraisemblable parce qu'elle n'est pas préparée et que sans préparation antérieure il n'y a pas de conversion sérieuse.

Saul de Tarse était préparé par les aiguillons qui le déchiraient et contre lesquels il essayait en vain de regimber. Nous n'aurions pas sur ce point le témoignage

des paroles de Jésus que nous dirions encore que Saul était préparé, ne fût-ce que par son fanatisme inquiet. Mais Félix? le lâche Félix? quelle prise la grâce aura-t-elle sur ce mollusque visqueux?

Nous possédons pourtant deux explication de la conversion de Félix : la première fournie par lui-même:

Je me trouve forcé par un secret appas ;
Je cède à des transports que je ne connais pas ;
Et par un mouvement que je ne puis entendre,
De ma fureur je passe au zèle de mon gendre.

Mauvais vers et mauvaise doctrine !

Corneille, dans l'*Examen*, nous donne la seconde explication, l'explication vraie :... « Sans la conversion de Félix, j'aurais eu bien de la peine à le retirer du théâtre dans un état qui rendît la pièce complète en ne laissant rien à souhaiter à la curiosité du spectateur. » Ce qui revient à dire: je l'ai converti pour m'en débarrasser.

Quant au personnage, il est courtisan, défiant, rampant, servile et lâche. L'est-il plus que nature? Voilà la question. L'est-il plus que son homonyme de Césarée? l'est-il plus que ce gouverneur de Jérusalem qui, de peur de passer pour ennemi de César, se résigna à sanctionner le crime le plus odieux? Gouverneurs, sénateurs, assesseurs, le monde est plein de Félix; n'en auriez-vous jamais rencontré? Alors, pourquoi blâmer Corneille d'en avoir mis un sur la scène? C'est pourtant ce que lui reprochent des critiques éminents. La conversion réservée, ce triste personnage me paraît réussi.

Sévère lui, est le païen honnête homme, généreux, tolérant, éclairé, sympathique même aux chrétiens:

La secte des chrétiens n'est pas ce que l'on pense.
. . . .
Je les aimai toujours, quoi qu'on m'en ait pu dire;
Je n'en vois point mourir que mon cœur n'en [soupire,
Et peut-être qu'un jour je les connaîtrai mieux..
J'approuve cependant que chacun ait ses dieux.

Sévère deviendra-t-il chrétien? réalisera-t-il les espérances que plusieurs en caressent? Sainte-Beuve, qui doit se connaître en pareil sujet, ne le croit pas, et je suis de son avis. Sévère est bien de la famille de ceux qui vont jusqu'à la porte du temple, se découvrent, mais n'entrent pas.

On comprend que le caractère de Polyeucte n'allât pas à Voltaire:

De Polyeucte la belle âme
Aurait faiblement attendri,
Et les vers chrétiens qu'il déclame
Seraient tombés dans le décri;
N'eût été l'amour de sa femme
Pour ce païen, son favori,
Qui méritait bien mieux sa flamme
Que son bon dévot de mari.

Sous la boutade de Voltaire, il y a une vérité : il est certain que les deux personnages les plus intéressants de cette tragédie chrétienne se trouvent être deux païens, Sévère et Pauline.

Dans son *Examen*, Corneille déclare « qu'il n'a point fait de pièce où l'ordre du théâtre soit si beau; le style, ajoute-t-il, n'est pas si fort ni si majestueux que celui de *Cinna* et de *Pompée*, mais il a quelque chose de plus touchant, et les tendresses de l'amour humain y font un si agréable mélange avec la fermeté du divin, que sa représentation a satisfait à la fois les dévots et les gens du monde. »

La *fermeté du divin* ! voilà bien l'expression caractéristique, le mot que je cherchais pour Polyeucte. Aux prises avec la prudence de Néarque, avec la tendresse de Pauline, avec les menaces de Félix, et enfin avec l'horreur du supplice, cette fermeté du divin emplira la bouche du héros de paroles admirables et son cœur d'intrépidité.

Pourquoi faut-il qu'elle dégénère souvent en dureté de cœur et en fanatisme? Polyeucte met une insistance brutale dans le legs, d'ailleurs généreux, qu'il fait à Sévère ; il répète tant à sa femme: Vivez avec

Sévère, qu'il finit par s'attirer, à bon droit, cette réplique indignée:

Tigre, assassine-moi du moins sans m'outrager.

Rien ne montre mieux ce que le christianisme de Polyeucte a d'incomplet que le monologue qu'il débite sur le théâtre, c'est-à-dire dans l'antichambre commune aux appartements de Félix et de sa fille. Polyeucte, à cette heure, devrait être dans sa prison, mais Félix l'en a fait tirer, craignant que le peuple ne le délivrât; en d'autres termes, Corneille l'en a tiré pour sauver l'*unité de lieu*.

Nous lisons au livre des Actes: « Le geôlier, en ayant reçu l'ordre, mit Paul et Silas au fond de la prison, et leur serra les pieds dans des entraves ; et sur le minuit Paul et Silas étant en prières chantaient les louanges de Dieu, et les prisonniers les entendaient. » C'est d'un lieu pareil qu'il faudrait ouïr monter quelqu'un des beaux cantiques de Corneille: *O Dieu de vérité*, ou bien *Source de tous les biens où nous devons prétendre*. Polyeucte est dans une antichambre, seul il est vrai, personne pour lui donner de réplique, les gardes se sont retirés au fond du théâtre ; mais il ne chante, ni ne prie, il déclame ; il interpelle les honneurs et les plaisirs du monde pour qu'ils s'avouent « sujets à l'instabilité ; » il apostrophe l'empereur Décius et signifie à « ce tigre altéré de sang que les Scythes vont venir venger la Perse et les chrétiens; » enfin, je suis bien peiné de le dire, il s'échauffe jusqu'à insulter sa femme :

Et je ne regarde Pauline
Que comme un obstacle à mon bien.

C'est encore à elle qu'il dira dans quelques instants:

Vivez heureuse au monde et me laissez en paix.

Malheureux ! que vous a-t-elle donc fait cette femme pour la traiter de la sorte ?

Cet étrange monologue que ceux qui l'admirent le plus n'ont pas tous lu deux fois, se termine par une effusion béatifique qui dure trop peu et tourne presque immédiatement à l'ariette :

Vos biens ne sont pas inconstants ;
Et l'heureux trépas que j'attends
Ne nous sert que d'un doux passage
Pour nous introduire au partage
Qui nous rend à jamais contents.

L'édition originale parut en 1643, ornée d'un frontispice gravé qui représente Polyeucte vêtu d'un pourpoint espagnol, d'un haut-de-chausses à crevés, et coiffé d'une toque à plumes; au moyen d'un gros marteau de maréchal, il brise les idoles à tour de bras. C'est caractéristique de tout point, rien n'y manque, non pas même les plumes du pays du Cid.

Pauline est admirable, entièrement admirable; c'est peut-être la plus belle création de Corneille, bien au-dessus de Chimène, bien au-dessus de Sabine! Quelle dignité morale chez cette femme ! « Elle honore son mari, elle le vénère, on peut même dire qu'elle l'aime. Il y a en effet, continue Vinet, il y a deux amours; on peut aimer par penchant, on peut aimer par volonté, et les deux sentiments peuvent exister ensemble dans le cœur, quoiqu'en disent les casuistes du genre. Dans tous les cas, Pauline est tout entière au devoir; elle s'y attache sérieusement, simplement, sans arrière-pensée.» Sacrifiée aux visées ambitieuses de son père, médiocrement dédommagée d'un autre côté, qui s'en douterait, à la voir ? Son cœur a saigné sans doute, mais elle a vaillamment lié sa blessure et n'éprouve point la démangeaison malsaine de la rouvrir. Nul regret coupable ne trouble la limpidité de son âme. Avez-vous remarqué l'accent avec lequel elle dit *mon Polyeucte*. Il y a là de la tendresse assurément et plus que de la tendresse, il y a là comme une chaste fierté. *Son* Polyeucte, c'est pour Pauline ce qu'il y a de plus beau sur la terre, le devoir joyeusement aimé. «Caractère sérieux, solide et charmant, s'é-

crie Sainte-Beuve, la création de Pauline est une de nos gloires ! »

Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne.

Eh bien ! faisons-la chrétienne dès le début ! « *Il sera donné à celui qui a.* » Supprimons le rôle de Néarque, désormais inutile. Pauline deviendra l'initiateur spirituel de son mari ; avec quel zèle et avec quel tact, avec quelle tendresse et quelle persévérance Pauline s'acquittera de cette tâche ! « Alors ! reprends notre anneau de mariage ! » disait, en l'arrachant de son doigt, une femme à qui son mari avait défendu d'assister à une réunion religieuse. J'ai entendu raconter ce propos à la grande édification de plusieurs. Mais pour Pauline je suis sans inquiétude, elle ne fera rien de semblable. Polyeucte converti aura ses imprudences héroïques ; gardons-nous bien de les lui ôter, elles sont historiques ; le troisième siècle a connu plus d'un Polyeucte. Au besoin, laissons cet autre Simon Pierre enfoncer dans les eaux ; c'est très psychologique : il a trop présumé de sa conversion ; il répétait :

Qui marche *assurément* n'a pas peur de tomber !

Il a encore à apprendre que celui qui n'a point peur de tomber, qui ne recourt pas sans cesse à l'assistance divine, est bien caduc. Il aura ses défaillances à l'épreuve suprême où il aura entraîné Pauline et où elle le soutiendra, elle calme, humble, tendre épouse, vraie héroïne chrétienne. Dans le royaume des cieux, la force procède de la douceur et de l'humilité.

II

L'âme de Pauline était mûre pour la conversion ; chez elle ce miracle, — car c'en est toujours un, — est presque naturel tant il est bien préparé, tout comme chez le martyr Adrien qui dira :

La grâce dont le ciel a frappé mes esprits
M'a bien persuadé, mais ne m'a pas surpris.

Ces derniers vers sont d'un ami de Corneille, de Jean Rotrou, qui en 1646 donna sa tragédie *de Saint-Genest, comédien païen, représentant le martyre d'Adrien.* Cette pièce est aussi accidentée que la vie de son auteur : imbroglio, mélange du comique, du burlesque même avec le plus haut tragique, c'est un véritable drame romantique au milieu du XVIIe siècle. Rotrou ne manque ni d'observations fines ni de pensées hardies ; il a sur la liberté religieuse des mots précurseurs. Anthyme, un de ses personnages, parle du baptême en termes que nos pasteurs accepteraient (acte IV, sc. IV), et telles de nos sœurs, heureuses de leur lot, répéteront volontiers :

Une femme possède une richesse extrême,
Qui possède un époux, possesseur de Dieu même.

Il a plus de sentiment, plus de tendresse que Corneille. Après quoi, Sainte-Beuve ne lui fait pas tort en disant qu'avec Rotrou nous passons à chaque instant du bon au mauvais, du sublime au détestable.

Dioclétien marie sa fille ; à cette occasion, Genest, acteur célèbre, mandé pour divertir la cour, représentera le martyre d'Adrien. Déjà en apprenant son rôle, Genest est saisi, la grâce opère. A la représentation le comédien n'y tient plus ; il se déclare chrétien, meurt avec intrépidité et le brutal Maximin résume la pièce en deux mots : « d'une feinte il a fait une vérité. »

Comment, et jusqu'à quel point *une feinte* peut-elle devenir *une vérité ?* Nous savons que Hamlet, en feignant la folie, est devenu fou ; mais nous savons aussi que tant de gens qui font les braves n'en deviennent pas braves. Genest s'est converti en déclamant les sentiments chrétiens d'Adrien ; hélas ! combien qui s'endurcissent en prophétisant au nom de Jésus !

Ne confondons pas le théâtre et la vie ordinaire. La langue française est sévère aux acteurs ; quand on dit de quelqu'un : c'est un comédien, cela signifie c'est un trompeur ; et, comme si ce n'était pas assez de cette acception défavorable pour flétrir

le plus odieux des menteurs, nous lui attribuons le nom qu'Athènes réservait aux artistes chargés de faire valoir les chefs-d'œuvre de Sophocle et d'Aristophane, nous l'appelons *un hypocrite*. Or un acteur ne ment jamais, sur la scène du moins.

En général il se pénètre de son rôle, juste ce qu'il faut pour produire chez le spectateur une illusion dont celui-ci n'est pas dupe, sachant fort bien à quoi s'en tenir. Il y a là comme un minimum d'assimilation ; le public n'a pas le droit d'en demander davantage, lui même n'accordant qu'un minimum correspondant de créance. Il existe sur ce point entre lui et le comédien une sorte de contrat tacite :

Pourquoi venir verser de vrais pleurs sur la scène,
Lorsque tant d'histrions et d'artistes fameux,
Couronnés mille fois, n'en ont pas dans les yeux?

Certains acteurs, ils sont très rares, se pénètrent de leur rôle au point de ne faire qu'un avec lui ; ils versent, eux, *de vrais pleurs sur la scène* ; alors, la Malibran meurt et Genest se convertit.

Dans la vie ordinaire, les choses ne se passent pas ainsi ; nous avons la prétention d'être pris au sérieux, c'est-à-dire, au vrai. Toute feinte dans ce cas devient coupable et, comme un mauvais arbre, elle ne saurait porter de bons fruits ; on ne devient pas vertueux en en jouant le personnage. La feinte peut devenir une réalité, comme chez Hamlet, mais à titre de châtiment ; jamais elle ne portera de fruits bienfaisants. La piété va du cœur à la bouche, elle ne descend pas de la bouche au cœur ; l'hypocrisie, elle, y descend, mais pour y tarir les dernières sources de la vie. Et pour ceux que leurs fonctions appellent à parler habituellement des choses saintes, quel péril ! ministres d'une parole qui n'est point en eux une séve vivifiante, ils en empirent. Affirmer ce que l'on ne croit pas ou prêcher ce que l'on ne sent pas, c'est cesser d'être honnête homme !

M'objectera-t-on qu'il en est qui se sont convertis assez longtemps après avoir accepté charge d'âmes? Oui, j'en sais et même le plus grand prédicateur du protestantisme français. Mais quand Adolphe Monod se rendait à Naples n'emportant de l'Académie de Genève qu'un fort mince bagage de croyances positives, son troupeau n'en demandait pas davantage et lui-même donnait ce qu'il avait ; il était sincère. Que tel autre moins excusable soit saisi par la grâce dans la chaire sacrée comme Genest sur les planches, je ne soutiendrai pas que cela ne soit jamais arrivé, car je crois au surnaturel et à la souveraineté de la grâce, mais c'est peu probable et n'infirmerait point la loi générale, savoir que l'expression de nos convictions et de nos sentiments les diminue de tout ce dont elle les dépasse.

III

L'an 1645, une famille d'émigrants traversait l'Atlantique ; la perle de cette famille, d'ailleurs peu intéressante, était une charmante petite fille de dix ans que l'on nommait Bignette. La pauvre enfant eut le mal de mer si fort qu'elle en pensa mourir, et le pis fut qu'on la crut morte. Déjà les matelots s'apprêtaient à la jeter par-dessus bord quand sa mère, qui n'avait pourtant pas le cœur tendre, voulut dire un dernier adieu à son enfant, et en l'embrassant s'aperçut qu'elle respirait encore. Quelques instants plus tard, c'était trop tard.

Si les matelots avaient achevé leur besogne et qu'un requin eût déjeuné de Bignette, je n'aurais pas l'avantage d'esquisser aujourd'hui dans le *Chrétien évangélique* le profil de la nièce de Mardochée ; mais Bignette vivra, la petite d'Aubigné s'appellera un jour Mme de Maintenon, et, sur l'ordre de Mme de Maintenon, Racine composera ses tragédies d'*Esther* et d'*Athalie* pour les demoiselles de Saint-Cyr.

Athalie et *Esther*, ces deux chefs-d'œuvre immortels, ont donc été des ouvrages de commande! Oui, des ouvrages de commande!

Que nous voici loin des fiers manifestes de l'école romantique où le poëte ne relève que de sa muse, c'est-à-dire de soi, chante à ses heures et comment il lui plaît! — Il en faut beaucoup rabattre de la théorie des inspirations spontanées, en poésie, et... ailleurs encore!

Le *Privilége d'Esther*, donné aux dames de Saint-Louis, faisait défense aux comédiens de jouer cette tragédie. La défense fut maintenue trente-deux ans; *Esther* n'aurait rien perdu à ce qu'elle le fût toujours. En effet, Saint-Cyr est la vraie patrie d'*Esther;* partout ailleurs elle est un peu dépaysée, comme telles fleurs rares qui supportent mal la transplantation.

C'était à Saint-Cyr qu'il fallait la voir dans sa fraîcheur première, alors que ses actrices de quinze ans, avant de faire leur entrée, s'agenouillaient derrière la scène, et pour soutenir leur courage récitaient un *Veni creator;* — alors que sur les gradins s'étageaient, par centaines, leurs compagnes, toutes filles de la vaillante noblesse de France; — alors que les spectateurs s'appelaient: Louis; le roi et la reine d'Angleterre; Condé; madame de La Fayette; madame de Sévigné; Bossuet; Bourdaloue; — alors que (n'oublions pas ce coin du tableau) le pieux Racine, après avoir guidé sur la scène ses jeunes actrices, se retirait à la porte de la chapelle étouffer devant Dieu l'orgueil et la joie dont il se sentait gonflé[1]; — ah! c'était alors qu'il fallait voir *Esther* pour assister à un succès exquis, de distinction, assorti à la pièce comme la pièce l'était à ce théâtre privilégié!

Outre son mérite naturel, la pièce offrait un attrait singulier par les allusions dont on la trouvait semée. Comme on prête de l'esprit à qui en a déjà, on prête aussi des allusions à qui s'engage sur leur terrain glissant.

Il me paraît qu'on en a trop attribué à Racine.

[1] La Vallée, *Histoire de Saint-Cyr*.

Je suppose le dialogue suivant entre l'auteur et l'un de ses amis de Port-Royal, M. de Pontchâteau, par exemple, celui qu'on a appelé le plus mobile des ermites, et qui n'en était pas le moins causeur.

M. DE PONTCHATEAU. — On dit que vous avez mis bien des allusions dans votre tragédie tirée de l'Ecriture sainte, monsieur Racine.

RACINE. — Vraiment?

M. DE PONTCHATEAU. — Eh! sans doute! Les jeunes Israélites représentent les enfants de Saint-Cyr....

RACINE. — Ou les enfants de Saint-Cyr les représentent.

M. DE PONTCHATEAU. — Esther, c'est Mme de Maintenon! seulement un peu plus jeune.

RACINE riant. — Vous êtes perspicace. Eh bien, franchement, j'eusse été déçu si vous ne l'aviez pas reconnue.

M. DE PONTCHATEAU. — L'altière Vasthi, c'est la Montespan!

RACINE. — N'en parlons pas. Elle m'a fait du bien dans le temps; il m'était d'ailleurs impossible d'éviter ce personnage, il est biblique.

M. DE PONTCHATEAU. — Et Aman?.... Savez-vous la chanson qu'on attribue au baron de Breteuil?

> Sous les traits d'Aman le cruel,
> Louvois est peint au naturel.

RACINE. – Ne le chantez pas si haut! Il ne saurait être agréable au roi que l'on crie sur les toits qu'il a confié une partie de son pouvoir à des mains impitoyables.

M. DE PONTCHATEAU. — Entre l'inflexible Mardochée et le grand Arnauld, vous ne nierez pas qu'il n'y ait une ressemblance frappante, avec cette différence cependant que le juif fut élevé en gloire, tandis que notre illustre docteur, tant il hait l'iniquité, pourrait bien mourir en exil comme....

RACINE, *l'interrompant*. — De grâce parlez plus bas, vous savez qu'il est des sujets..,

des sujets réservés, c'est-à-dire qui commandent une grande réserve.

M. DE PONTCHATEAU. — Enfin cette race persécutée, dont Esther est sortie....

RACINE, *avec vivacité.* — Pour le coup, avez-vous donc juré de me perdre! Ces gens..., vous savez bien ce que je pense de ces gens-là.... Avez-vous lu mon *Prologue,* monsieur de Pontchâteau?

En effet, il faut lire attentivement ce Prologue, le seul que Racine ait écrit. Il est d'autant plus significatif qu'il est superflu; il est superflu pour introduire la pièce et superflu aussi pour célébrer le roi, Mme de Maintenon et la maison de Saint-Cyr, dont les louanges trouveront leur place dans la pièce elle-même et y seront d'autant plus délicates qu'elles y seront indirectes.

La Piété descend du ciel pour remercier le roi qui la protége; elle le loue premièrement de la fondation de Saint-Cyr, puis des subsides accordés aux Missions étrangères, enfin et surtout de l'appui qu'il accorde à l'Eglise. Elle en a grand besoin: les protestants viennent de machiner la ligue d'Augsbourg, où Innocent XI lui-même s'est laissé prendre!

Et l'enfer couvrant tout de ses vapeurs funèbres
Sur les yeux les plus saints a jeté ses ténèbres!

Lafontaine disait, dans le même temps, du même pape:

Il n'est pour nous ni saint ni père;
Nos soins de l'erreur triomphants
N'ont fait qu'exciter sa colère
Contre l'aîné de ses enfants.

On était fort aigri en France contre le pontife qui avait blâmé la Révocation comme inopportune et auquel Louis XIV faisait reprocher par son ambassadeur « de tenir une conduite qui aidait aux desseins formés par le prince d'Orange pour le maintien de la religion protestante, ou plutôt pour l'extirpation de la catholique. »

La *Révocation* n'est pas expressément mentionnée dans le *Prologue.* Sachons-en gré à Racine; mais prétendre que le grand événement de 1685 ne soit pas visé dans les éloges donnés au roi, au commencement de 1689, *pour ses soins à soutenir l'édifice de la religion,* serait faire preuve au moins de beaucoup de charité historique.

Ce qui est incontestable, c'est que plusieurs catholiques trouvèrent les huguenots dans la tragédie d'*Esther* et que d'un autre côté les huguenots s'y reconnurent.

La persécution des Juifs
De nos huguenots fugitifs
Est une vive ressemblance,

dit encore la chanson que nous citions tout à l'heure. D'autre part, dans une édition d'*Esther,* de la même année, 1689, à Neuchâtel, chez Jean Pistorius, le lecteur est averti que le sujet de cette pièce a un grand rapport avec l'état présent de l'église réformée et que l'on y voit clairement un récit de la dernière persécution. Il est certain que des vers tels que celui-ci:

Et le roi trop crédule a signé cet édit,

devaient réveiller chez nos frères des souvenirs récents et douloureux. De nos jours, on a prêté à Racine l'intention chevaleresque de défendre les opprimés. (De Félice, *Histoire des protestants de France,* pag. 433.) Pour cela, il faut supposer: 1° que Mme de Maintenon en aurait donné la permission; 2° que le parfait courtisan aurait ce jour-là oublié toute prudence; 3° enfin que Louis XIV, qui ne se lassait pas d'*Esther,* qui en réclamait sans cesse de nouvelles représentations, prenait goût à s'entendre faire la leçon.

Non, les jansénistes ne se sont jamais émus de nos malheurs. Ils nous ont toujours haïs d'une haine bien cordiale comme les haines de famille.

Quant à l'analogie que l'on voudrait établir peut-être entre ces prétendues suppliques indirectes et le Mémoire furtif sur la misère du peuple, elle ne supporte pas l'examen.

Pour moi, je ne serais pas éloigné de

croire que Racine en relisant sa pièce fut effrayé de ressemblances compromettantes auxquelles il n'avait pas songé en l'écrivant et qu'il y ajouta le Prologue comme on ajoute à son toit un paratonnerre.

Esther est-elle une tragédie chrétienne? Remarquons d'abord que Racine ne lui donne pas ce titre; il l'appelle *tragédie tirée de l'Ecriture sainte*. Là, dans le livre d'Esther, lors même que le nom de Dieu ne se trouve pas, son bras se fait constamment sentir, châtiant les pervers, vengeant les opprimés et faisant concourir toutes choses à l'accomplissement de ses desseins. — D'ailleurs, la nièce de Mardochée ne nous est point proposée en tout pour modèle. Sans pruderie, on peut être choqué de la facilité avec laquelle cette jeune personne se rend au concours ouvert par Assuérus. Puis, en se donnant à un païen, elle transgressait formellement la loi de Moïse. Une certaine Juana des *Orientales* se montre plus exigeante avec le sultan Achmed: avant tout, lui dit-elle:

Fais-toi chrétien, roi sublime.

L'Esther historique est juive, effroyablement juive, soit qu'elle demande un second jour de carnage comme si ce n'était pas assez du premier, soit qu'elle réclame la suspension au gibet des cadavres des dix enfants de Haman, victimes plus ou moins innocentes égorgées la veille.

Racine supprime toute cette Saint-Barthélemy israélite. Son Assuérus se borne à révoquer l'édit. Cette suppression de représailles est déjà chrétienne; c'est un progrès sur le terrible *œil pour œil et dent pour dent*. Un souffle de la grâce a passé sur la tragédie; s'il a enlevé un peu de couleur locale, il a attendri les caractères; et quand le chœur des filles de Sion entonne l'hymne final de la miséricorde :

Il s'apaise, il pardonne ;
Du cœur ingrat qui l'abandonne
Il attend le retour.
Il excuse notre faiblesse,
A nous chercher même il s'empresse ;
Pour l'enfant qu'elle a mis au jour
Une mère a moins de tendresse;
Ah! qui peut avec lui partager notre amour!

nous ne sommes plus sous la loi; Racine a tourné plus d'un feuillet de l'histoire sainte; nous en sommes à la parabole de l'enfant prodigue;... nous en sommes à Racine lui-même ramené au bercail; *il était perdu, mais il est retrouvé.*

IV

Deux mots seulement sur *Athalie*. Ce que nous aurons de mieux à faire sera de nous borner à écrire notre nom obscur sur la liste des admirateurs illustres, puis de nous en aller en répétant après tant d'autres : beau, touchant, pathétique, sublime!

Si l'admiration est presque unanime, la liste des admirateurs est variée; en tête des pieux, l'excellent Du Guet; le grand Arnauld qui pourtant préfère *Esther:* Boileau qui sans hésiter soutient à son ami qu'*Athalie* est son chef-d'œuvre. — L'admiration de Mme du Deffand n'est pas suspecte de partialité, non plus que celle de Frédéric II, qui, à l'en croire, aimerait mieux avoir fait *Athalie* que la guerre de sept ans. Le jugement de Voltaire a presque autant varié sur *Athalie* que sur le Salomon du nord: au commencement, éloges sans bornes, puis refroidissement, puis enfin dénigrement. L'inflexibilité sacerdotale de Joad devint la pierre d'achoppement. M. Granier de Cassagnac, lui, traite *Athalie* de pièce très médiocre, toute boiteuse, toute trébuchante et d'un style mal venu. — Les impertinences de MM. Granier père et fils ne comptent pas et ne se comptent pas.

Pour nous, nous admirons sans réserve tout, sauf l'équivoque du *trésor* (acte V, scène II), le piége en un mot. On dira que le temple était assiégé, que Joad, commandant de la place, a usé d'un stratagème plus ou moins autorisé par les lois de la guerre, excusé par la nécessité. Racine le

premier a senti le besoin de justifier un détail de son invention et que le texte sacré ne lui avait pas fourni, car nous y lisons simplement qu'Athalie *entra dans le temple, entendant le bruit des archers et du peuple.* En citant pour sa défense d'autres exemples d'équivoque tirés de l'histoire sainte et de l'histoire ecclésiastique, Racine fait preuve d'érudition, sans nous persuader. Ah ! si Joad était un homme ordinaire, sans l'approuver je lui passerais sa feinte. Mais Joad est le souverain sacrificateur de l'Eternel, il est le héros de la sainteté; au milieu des autres personnages il parle la langue de Jéhovah ; les derniers accents de sa prophétie sont encore dans nos oreilles, et tout à coup cet homme qui est plus qu'un homme, équivoque sur les mots et amorce une souricière ! Voilà pourquoi l'instinct des convenances morales se révolte et la conscience proteste.

En France, où l'on mène beaucoup trop les enfants au théâtre, on en voit très peu sur la scène. J'accorde qu'il est difficile de les faire marcher avec le cothurne tragique dans lequel leurs petits pieds s'embarrassent, comme David dans l'armure de Saül. Le brodequin comique, chaussure plus légère, semblerait mieux leur convenir. Cependant, s'il y a un ou deux enfants dans nos tragédies, je n'en connais point dans nos comédies.

Ceux qu'on nous y donne pour des enfants ne sont pas des enfants. Depuis la petite Louison du *Malade imaginaire* jusqu'au banquier de timbres-poste, « un petit bonhomme haut comme ça, élevé d'après la méthode positive, et qui promet[1], » ce ne nt que garnements précoces et que coquettes hâtives. — Il y a juste deux siècles, année pour année, que Molière, près de mourir, s'écriait sur la scène, dans le rôle d'Argan : *Il n'y a plus d'enfants !* Vous le voyez, la plainte n'est pas nouvelle, quoique jamais autant justifiée qu'aujourd'hui. Il n'y a plus d'enfants ! Je le crois bien ! pour avoir des enfants, ayez des parents, c'est-à-dire des gens dont le petit doigt ne dise pas de mensonges, et qui pour être respectés commencent par être respectueux à l'endroit des personnes et des choses respectables.

Quel âge a Joas ? Joas a de neuf à dix ans, à peu près comme les enfants d'Edouard, âgés l'un de neuf, l'autre de douze. Naturellement ces derniers qui ont été élevés à la cour sont moins enfants que le timide Eliacin qui n'a pas quitté Josabeth. Tous trois sont fils de rois ; tous trois ont la dignité du malheur ; et cependant Joas a quelque chose de plus que les deux autres : devant cet ange en éphod de lin nous éprouvons un sentiment pareil à ce qu'éprouvait le père d'Origène lorsque s'approchant de la couchette de l'enfant endormi, il baisait pieusement cette petite poitrine qu'il révérait comme un temple du Saint-Esprit.

Mais Joas ne persévérera pas ! je ne le sais que trop ! Le grand prêtre vient de nous le faire pressentir :

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?

Cette ombre prophétique jetée sur la destinée de l'enfant est un élément tragique de plus, remarque Sainte-Beuve avec tant de justesse. Pour nous aussi et pour les nôtres se pose la redoutable question de la persévérance finale. Puis, si l'intérêt que nous portons à Joas change de nature, s'il perd en tendresse, il gagne en pitié. Et même, s'il diminuait cet intérêt qui se concentrait sur un enfant, ce sera pour le reporter sur le grand personnage de la tragédie. « Le grand personnage ou plutôt l'unique d'*Athalie* depuis le premier vers jusqu'au dernier, c'est Dieu ! »

V

La pensée dominante et commune à nos quatre tragédies, c'est la pensée de la

[1] *Famille Benoîton.*

grâce dans le sens étendu et assez complexe que l'on donnait alors à ce mot. La grâce dans le langage de Port-Royal c'est le côté consolant de l'omnipotence divine : lorsque dans *Athalie* la tristesse s'empare de nos cœurs à la prévision de la chute de Joas, c'est elle qui nous montre « le Joas du lointain et de l'espérance immortelle, le flambeau rallumé de David, le Christ; » c'est elle qui saisit Genest là où il ne l'attendait pas, et c'est elle aussi que nous rencontrons où nous ne l'attendions guère, agissant sur le cœur d'Assuérus [1]. C'est elle qui rend les eaux du baptême salutaires à Polyeucte, qui fait la précieuse conquête de Pauline et, plus charitable que nous, recueille Félix en chemin.

Nous comprenons l'œuvre du Saint-Esprit d'une manière un peu différente, moins magique, moins extérieure, moins indépendante de la volonté de celui qui en est l'objet. Il est aussi entre nous et les jansénistes une différence qui en explique plusieurs autres, une différence d'origine que rien n'effacera ; ils sont arrivés à la grande doctrine du salut gratuit par un autre chemin que nous et la vérité leur apparaîtra toujours sous un autre angle. Luther est un pauvre moine qui va redemandant partout le Sauveur que l'Eglise lui a dérobé ; Jansénius est un érudit qui, dans son palais épiscopal, note des variantes entre la doctrine authentique de saint Augustin et la doctrine reçue, puis remet prudemment à son exécuteur testamentaire le soin de publier le résultat de ses recherches. — Le Jansénisme c'est l'enquête des textes ; la Réforme, l'insurrection des consciences opprimées.

Quoi qu'il en soit, nous sommes d'accord sur l'essentiel, et les chrétiens de toute dénomination éprouveront toujours une satisfaction bien légitime à la vue des monuments de l'art que l'Evangile a inspirés, satisfaction d'autant plus vive maintenant que nous sommes abreuvés de plus de mépris par les détracteurs de notre sainte foi. Mais nous n'irons pas outre et nous ne chercherons pas dans l'art des arguments apologétiques. Nous laisserons Chateaubriand défendre à sa manière la religion chrétienne « dans cet essai sonore, comme l'appelle M. C. Dollfus, où le génie du christianisme apparaît d'autant moins que celui de l'auteur se montre davantage. » Nous ne dirons jamais au monde : venez à nous, nous vous montrerons d'immortelles peintures, vous entendrez la meilleure musique et nous vous lirons les plus belles tragédies.

Si nous répudions cette apologétique, nous ne lui faisons pas cependant l'injure de la mettre au même rang que l'apologétique honteuse, l'apologétique de la peur qui convertit aujourd'hui les Gaulois par milliers, et mène pèleriner les fils de Voltaire. Qu'ils vont dévotement marmottant : la religion est le plus sûr rempart de l'ordre social ; protégeons-la et elle nous protégera contre les fureurs de l'Internationale, nous, nos familles et nos dividendes. Tout essayé, le Christ est le premier des gendarmes. En face de l'hydre de la révolution, Marie, saint Joseph, ne nous oubliez pas !

La véritable défense du christianisme en face de la génération présente, incrédule et perverse, seraient de grandes œuvres de l'église, un dévouement, une ardeur, un désintéressement, des sacrifices qui tinssent du prodige.

Mais quel temps fut jamais *moins* fertile en [miracles !

Hélas ! la foi est petite et les œuvres probantes sont chétives. — Je n'ai pas d'inquiétude sur le triomphe définitif de la cause de Dieu ; toutefois, ne nous gonflons pas de phrases. Rien n'est bon que le vrai ; et le fait est que notre position actuelle ressemble davantage à celle

[1] Et le ciel, qui pour moi fit pencher la balance,
Dans ce temps-là sans doute agissait sur son cœur.

d'une garnison assiégée qu'à celle d'une armée conquérante.

Tristes temps que les nôtres! âge de houille! horizons de brume! Le moindre écolier jetant sa balle en l'air, insulte au zénith de nos cieux surbaissés.

Or, le doute est contagieux. A l'heure de ses tentations, ô mes amis, descendons dans nos âmes; si nous n'y trouvons ni la foi d'Elie, ni les rayons du Thabor, nous y trouverons cependant assez de clartés certaines pour répondre, en toute simplicité d'évidence, à ceux qui nous demandent ironiquement ce qu'est devenu notre soleil: Le soleil est levé, car il fait jour!

H. GERMOND.

HISTOIRE RELIGIEUSE
CONTEMPORAINE

Le congrès des vieux-catholiques à Constance.

I

Il serait superflu d'insister sur l'importance du mouvement de réforme qui agite quelques portions de l'église catholique. Depuis qu'une seule tendance, l'ultramontanisme, a triomphé de toutes les autres dans le concile du Vatican, chaque jour nous montre avec quelle énergie elle absorbe ou étouffe toute divergence dans le sein de l'église; le pape infaillible concentre en sa personne le catholicisme entier, et, enivré de sa toute-puissance, ne craint pas de lancer la hiérarchie dans un duel à mort contre la société moderne; les miracles et les pèlerinages doivent servir, et ils n'y réussissent que trop bien, à fanatiser les populations ignorantes. Dans cette lutte passionnée pour le pouvoir il semble que la religion soit ce dont on s'inquiète le moins. Comment s'étonner alors si dans les pays où le christianisme n'est connu que sous la forme du catholicisme romain, la religion perd chaque jour du terrain au profit du scepticisme énervant des uns et du matérialisme brutal des autres.

La réforme, une réforme sérieuse et partant de la conscience religieuse, était nécessaire; et l'on sait qu'en Allemagne et en Suisse elle a commencé de suite après le concile. Les évêques, oubliant leurs promesses et leurs protestations, s'étaient tous soumis; mais les laïques avaient relevé avec fermeté le drapeau abandonné par ses défenseurs naturels.

On se souvient du mouvement inauguré avec tant de courage il y a trois ans par Dœllinger, et auquel s'étaient joints un bon nombre de professeurs, de magistrats et quelques curés. Un premier congrès eut lieu à Munich, comme protestation contre le concile du Vatican, et il y fut décidé de constituer, partout où cela serait possible, des églises particulières sur la base de l'ancien dogme catholique. Un an après, à Cologne, un second congrès décida de travailler à l'organisation définitive du corps dans son ensemble et constata la nécessité pour l'église nouvelle de posséder un évêque; mais ce n'était pas à l'épiscopat romain qu'on en voulait revenir, on remontait plus haut dans la tradition chrétienne, à l'élection de l'évêque par le clergé tout entier et le peuple de l'église; à cet effet un comité fut nommé pour aviser aux mesures préparatoires indispensables pour que cette élection pût avoir lieu dans les meilleures conditions.

Une année nouvelle s'écoula jusqu'au congrès actuel de Constance, et dans cet intervalle des pas nouveaux ont été faits : le comité chargé de préparer l'élection de l'évêque est entré en relations avec les gouvernements allemands, spécialement celui de Prusse, afin de s'assurer que l'évêque futur serait reconnu comme tel par le pouvoir. Tout en s'abstenant de négociations politiques proprement dites et de démar-

ches qui pussent entraver la liberté de l'église, on prit l'engagement de ne jamais nommer une personne désagréable au pouvoir civil, et l'on promit que le nouvel évêque se soumettrait aux lois de l'état et prêterait un serment dont la formule fut officieusement fixée.

Après ces pourparlers avec les gouvernements, dont le comité emportait la conviction que, l'évêque une fois nommé, rien ne s'opposerait à sa reconnaissance officielle, il fallait s'assurer encore de sa consécration religieuse par un évêque jouissant de la succession apostolique; heureusement que les jansénistes de Hollande étaient là, et leur archevêque tout disposé au service qu'on lui demandait.

Tous ces préliminaires réglés, les délégués des diverses congrégations des vieux-catholiques purent être convoqués le 4 juin dernier pour procéder à l'élection; le moment était solennel et chacun des assistants comprenait l'importance de ce choix. Le nom de M. Reinkens, professeur de théologie à Bonn, sortit du scrutin; mais ce ne fut que vaincu par les prières et les larmes de l'assemblée suppliante, que le nouvel élu, domptant ses scrupules et ses craintes, accepta une charge dont la responsabilité et les devoirs lui causaient une sainte terreur.

Ce jour, de même que celui de la consécration qui suivit de près, restera comme une date mémorable dans l'histoire des vieux-catholiques; ils avaient maintenant un chef non pas imposé du dehors par contrainte, mais librement choisi et accepté par tous avec amour, un évêque, digne du reste de tout respect par son caractère, par sa science, par ses talents et par sa piété. La lettre pastorale par laquelle il entra bientôt en communication avec son vaste troupeau (lettre que nous espérons voir traduite sous peu en français), restera comme un ferme et beau monument de cet épiscopat naissant.

Que l'on n'aille pas croire du reste que cet évêque, si excellent qu'il soit, ait reçu pleins pouvoirs des églises qui l'ont nommé; les souvenirs de leurs évêques anciens sont trop récents pour les laisser tomber dans une telle faute; l'assemblée qui avait élu l'évêque lui donnait le même jour un appui si l'on veut, mais un régulateur aussi, en nommant un conseil de neuf membres, quatre ecclésiastiques et cinq laïques, qui, sous le nom de commission synodale, devait partager avec l'évêque la tâche d'administrer les églises. Remarquons que jusqu'à ce jour toutes les décisions ont été prises dans un parfait accord entre ces deux pouvoirs, et, ce qui est plus important encore, ont été acceptées sans résistance par les diverses congrégations. Les vieux-catholiques ont ainsi réalisé dans leur sein l'ordre et l'union uniquement par des moyens moraux et sans pression.

Cependant les associations locales s'organisaient et se fortifiaient; les chiffres incomplets réunis par la commission synodale, chiffres qui restent en tous cas en-dessous de la réalité, accusent en Prusse 22 églises constituées, auxquelles se rattachent par adhésion individuelle et écrite 4200 chefs de famille ou hommes indépendants, et en tout 15000 membres inscrits; en Bavière, 33 églises avec 4100 chefs de famille, 13000 membres inscrits; dans le grand duché de Bade 27 églises, avec 2000 chefs de famille, 9000 membres inscrits; en outre quelques églises isolées dans la Hesse et ailleurs. En tout les vieux-catholiques comptent actuellement en Allemagne 50000 membres inscrits répartis en 85 congrégations, et, en tenant compte de ceux qui sans se faire inscrire se rattachent à leurs églises, ils pensent pouvoir évaluer à 200000 le chiffre des personnes qui dès maintenant participent au mouvement. Un certain nombre d'ecclésiastiques nouveaux ont donné leur adhésion pendant l'année courante, et celle d'un plus grand nombre

est assurée pour le moment où l'évêque sera reconnu officiellement [1].

Ces renseignements rétrospectifs feront comprendre la portée du congrès de Constance, dont nous désirons retracer brièvement les délibérations.

II

Le jeudi 11 septembre, arrivèrent les délégués officiels des diverses congrégations des vieux-catholiques allemands au nombre d'environ deux cents, les personnes étrangères invitées par le comité parmi lesquelles des protestants allemands, anglais et américains de diverses dénominations, des russes, des jansénistes de Hollande, les dix-sept députés des vieux-catholiques suisses avec le père Hyacinthe, le landamman Keller, etc., et en outre des visiteurs sans aucun mandat, mais qui n'en reçurent pas moins le meilleur accueil et la plus entière liberté d'assister aux séances privées comme aux séances publiques.

Le soir, une réunion familière dans la vaste salle du concile rassemblait tout ce monde, y compris les vieux-catholiques de la ville. Le lieu même de la réunion, la salle où le concile de Constance avait jadis tenu ses séances, donnait une solennité particulière à la soirée et amenait des rapprochements que les orateurs n'ont eu garde de négliger. Alors aussi, comme maintenant, la société religieuse était profondément troublée et réclamait des réformes radicales rendues nécessaires par la conduite des papes. Il était question déjà de savoir si le pape était le maître souverain dans l'église; le concile répondait par la négative et essayait, pendant quelque temps avec succès, de prendre en main le gouvernement ecclésiastique. Mais on en resta aux questions extérieures, tandis que les réformes intérieures, bien autrement importantes, s'en allaient avec la fumée du bûcher où leur principal représentant était traîtreusement brûlé. Tout fait espérer que cette fois l'œuvre commencée aura un succès plus durable et plus profond.

Après une allocution du président du comité local, M. le procureur général Fieser, M. Doanne, évêque anglican d'Albany (Etats-Unis), M. Wassiljeff, archi-prêtre russe de Saint-Pétersbourg, M. le professeur Holtzmann, de Heidelberg, représentant du Protestanten-Verein ; l'abbé Michaud, le Dr Heidenheim, de Zurich; le landamman Keller, d'Aarau, apportèrent les salutations des diverses églises ou associations qu'ils représentaient. Le discours de M. Keller, un vétéran dans la lutte contre l'ultramontanisme, fit surtout une grande impression. L'évêque Reinkens termina la soirée en remerciant, au nom des vieux-catholiques, pour la sympathie témoignée si cordialement par des églises si diverses. « L'agitation actuelle, ajouta-t-il, concourra avec l'assistance de l'Esprit de Dieu, qui est l'esprit de vérité, d'amour et de paix, à la vraie tranquillité et à la vraie communion des chrétiens. »

Les séances du congrès ont été de deux sortes : les unes, ouvertes seulement aux délégués et aux invités munis de cartes, étaient destinées aux affaires proprement dites; c'était là qu'avaient lieu les délibérations et que se prenaient les résolutions; les autres, qui terminèrent le congrès, et auxquelles furent consacrées les après-midi du samedi 13 et du dimanche 14, étaient publiques et devaient servir à faire connaître au dehors les principes et le but des vieux-catholiques. Les journaux ayant donné le récit de ces diverses séances et l'analyse des discours qui y ont été prononcés, je me bornerai à retracer l'impression générale qui m'en est restée.

Un mot d'abord sur la marche des délibérations : la présidence a été décernée par acclamation à M. von Schulte, professeur de droit canon à Bonn, l'un des membres laïques de la commission synodale et qui avait

[1] Cette reconnaissance par le gouvernement prussien est maintenant un fait accompli.

présidé déjà les deux congrès précédents. On lui laissa le soin de compléter le bureau. Ce n'est pas là une personnalité insignifiante: canoniste du premier mérite, il a enseigné longtemps à Prague avant d'être à Bonn; il était autrefois un ultramontain convaincu et a rendu plus d'un service important à la curie romaine dans ses rapports avec les gouvernements allemands, jusqu'au jour où le concile du Vatican est venu le frapper en pleine poitrine; l'infaillibilité du pape lui a ouvert les yeux et a fait de lui un des adversaires les plus sérieux et les plus redoutables du catholicisme de Rome. Il s'est donné tout entier à la cause de la réforme dont il est un des principaux soutiens; il est, à vrai dire, pour tout ce qui concerne l'administration comme aussi les relations avec l'extérieur, le vrai chef des vieux-catholiques d'Allemagne; un chef fort capable, entièrement dévoué, d'une activité infatigable, mais aussi quelque peu autoritaire, comme il arrive facilement aux hommes nécessaires. Doué de telle façon, il forme le meilleur président qu'on puisse imaginer pour couper court aux longueurs d'une discussion, pour faire rentrer en eux-mêmes les auteurs d'amendements importuns, sans qu'ils osent même réclamer contre une votation escamotée, pour amener, en un mot, une assemblée délibérante à voter précisément et sans changement ce qu'il avait été décidé qu'elle voterait.

C'était bien là le président, président à poigne, si vous voulez, qu'il fallait pour le congrès de Constance. En effet, l'objet le plus important de beaucoup à l'ordre du jour était la discussion d'un projet de constitution pour l'église des vieux-catholiques, projet fort remarquable, élaboré avec beaucoup de soin par la commission synodale et l'évêque; seulement il y avait évidemment des raisons occultes très puissantes qui exigeaient que le projet fût adopté par l'assemblée tel quel, ou du moins sans modification de fond. Il venait facilement à la pensée de ceux qui n'étaient pas initiés, que le projet aurait bien pu avoir été soumis officieusement à quelque chancellerie dont on attend une décision favorable, et qu'elle en avait été contente; que, par conséquent, l'on tenait à ce qu'aucun changement important, fût-il même excellent, ne vînt à prévaloir parmi les membres trop naïfs de l'assemblée. Ceci toutefois comme pure supposition et sous toute réserve. Quoi qu'il en soit, voici les traits essentiels de ce projet de constitution, devenu maintenant constitution définitive, après un véritable massacre d'amendements innocents.

Chaque *congrégation locale* se compose des habitants de la commune politique qui font profession de la religion catholique et font adhésion à l'église nouvelle par une démarche individuelle auprès du conseil d'église; c'est donc bien une église de professants. Chaque congrégation peut se constituer comme elle l'entend, sous réserve de l'approbation de la commission synodale (avec droit de recours au synode), mais sans dévier des bases suivantes: l'*assemblée d'église*, composée de tous les membres hommes de la congrégation qui sont majeurs et en possession de leurs droits politiques, nomme son pasteur, son conseil d'église et ses députés au synode; elle fixe son budget. Le *conseil d'église* est composé du pasteur et de six à dix-huit conseillers remplissant ces fonctions gratuitement; il est chargé de toute l'administration.

Pour être *pasteur* il faut remplir les conditions exigées par les règles ecclésiastiques et les lois civiles, entre autres avoir subi, après trois ans d'études théologiques dans une université, un examen devant une commission spéciale nommée par le synode et présidée par l'évêque, examen précédant nécessairement la consécration par l'évêque. Les pasteurs sont nommés par les paroissiens, mais leur élection doit être

ratifiée par l'évêque, sauf recours au synode. Le casuel pour messes et prières est aboli.

Le *synode*, présidé par l'évêque, se réunit une fois par an en session ordinaire; il se compose : 1° de l'évêque et des membres de la commission synodale, 2° de tous les ecclésiastiques vieux-catholiques (non pas seulement les pasteurs en fonction et les professeurs de théologie, ce qui était proposé de divers côtés, entre autres par l'évêque), 3° des délégués des paroisses, à raison d'un pour 200 membres de l'assemblée générale; les paroisses qui n'auraient pas 100 de ces derniers s'uniront entre elles pour l'envoi de leurs délégués. Lorsqu'une décision (le budget excepté) est prise par le synode à une majorité inférieure aux deux tiers des voix, la minorité ou la commission synodale (si cette dernière est unanime) peut exiger que la question soit renvoyée au synode prochain qui la tranchera à la simple majorité. Un amendement accordant à l'évêque un veto suspensif semblable a été rejeté.

La *commission synodale*, nommée par le synode à la majorité absolue, se compose de neuf membres (quatre ecclésiastiques et cinq laïques); elle est renouvelée annuellement par séries de quatre membres immédiatement rééligibles; cinq membres de cette commission doivent être choisis dans la résidence de l'évêque ou dans ses environs; les quatre autres, plus éloignés, ne sont convoqués que pour les sujets importants. L'évêque a la présidence de droit; la commission nomme un vice-président laïque. *L'évêque* est nommé à la majorité absolue par le synode, présidé par le vice-président de la commission synodale; il ne peut être pris que sur une liste d'eccclésiastiques dressée par la commission synodale, liste dont elle aura éliminé ceux qu'elle jugerait être peu agréables (*minus grati*) aux gouvernements qui auront reconnu l'épiscopat des vieux-catholiques. Les frais généraux de l'église sont couverts, pour aussi longtemps que d'autres ressources feront défaut, par les diverses paroisses d'après une échelle de contributions dressée par le synode et basée sur le nombre des membres et les ressources de chaque paroisse. Mais il est expressément déclaré que les vieux-catholiques, s'envisageant comme partie intégrante de l'église catholique, se réservent tous leurs droits tant sur les temples consacrés au culte catholique, que sur les fonds et dotations, et sur les sommes allouées par les budgets des divers états au culte et à l'instruction des catholiques.

Telle est dans ses traits généraux la constitution présentée au congrès et adoptée par lui, mais qui, avant de devenir définitivement exécutoire, devra être soumise encore à l'approbation du premier synode.

Sauf quelques points de détail, elle me paraît être sagement combinée et fort bien unir l'autorité dans l'église avec la liberté. Du reste, l'élément épiscopal mis à part, c'est bien là l'organisation synodale que nos églises réformées libres connaissent et dont elles se sont bien trouvé jusqu'à présent. Je n'ai qu'une réserve importante à faire, sur laquelle je reviendrai. Le congrès n'avait pas épuisé son ordre du jour avec l'importante délibération dont nous venons de parler. Il décida encore la création, par voie de collectes, d'un fonds destiné à aider dans leurs études des étudiants en théologie et à soutenir les ecclésiastiques infirmes ainsi que ceux dont le traitement serait insuffisant.

Enfin le congrés s'est occupé d'un sujet qu'il regarde comme une des grandes tâches de la nouvelle église, je veux parler de l'union des diverses églises chrétiennes. Cette union, envisagée non comme une centralisation administrative ou une réglementation extérieure et forcée, mais comme un rapprochement des cœurs, des esprits et de l'activité chrétienne sur les bases immuables communes à tout le corps de

Christ, tout en respectant les divergences de détail, est une aspiration qui a souvent été exprimée de divers côtés et dont la réalisation a même été tentée; et malgré les difficultés considérables de la pratique, il n'est pas permis aux diverses fractions de l'église chrétienne de se désintéresser de cette œuvre excellente.

Mais les efforts faits dans cette voie rencontraient un obstacle invincible dans le principe même de l'église romaine par lequel elle s'envisage comme seul représentant du corps de Christ; les vieux-catholiques ont, en ce qui les concerne, renversé cet obstacle en se détachant de l'ultramontanisme. Il y a un an déjà, au congrès de Cologne, ils ont exprimé le point de vue auquel ils se placent et la base de laquelle ils partent pour travailler à l'union, par les trois articles suivants: 1° la foi en Christ seul Sauveur; 2° l'assurance que Christ a fondé une église sur la terre; 3° le fait que cette église se trouve actuellement brisée en plusieurs tronçons, auxquels ils reconnaissent le titre de membres du corps de Christ. Une commission avait été nommée pour travailler à l'entente avec les diverses églises, mais par suite de raisons accidentelles elle n'a pu se mettre à l'œuvre. Après une discussion intéressante avant tout par l'esprit de largeur qui animait les orateurs, le renvoi à la commission synodale fut décidé afin qu'elle cherchât les meilleurs moyens de rétablir la vraie catholicité. Une adresse envoyée à l'alliance évangélique, réunie à New-York, au nom de la commission synodale et de l'évêque, et dont les parties principales ont été lues par le président, était une heureuse conclusion de cette belle séance. « Vous avez assisté à toutes nos délibérations, a dit le président en s'adressant aux hôtes du congrès à la fin des séances privées; nous n'avions rien à vous cacher, car nous voulons marcher dans la lumière. Travaillez avec nous à la grande réconciliation des églises. »

Après les séances privées, les séances publiques. Il ne s'agissait plus d'administrer et de légiférer, mais d'éclairer l'opinion publique et de l'émouvoir; il fallait pour la masse des vieux-catholiques eux-mêmes préciser le but à poursuivre et les moyens de l'atteindre, et pour le reste des auditeurs gagner leur adhésion au mouvement ou du moins leur sympathie; c'étaient des séances d'agitation, en prenant ce mot dans sa meilleure acception.

Et c'étaient vraiment de belles séances que celles où, devant deux mille auditeurs dont l'attention ne se lassait pas, l'infatigable président Schulte retraçait devant nos yeux la suite des empiètements successifs par lesquels, depuis le temps de Constantin, les papes avaient accaparé toute autorité dans l'église, jusqu'à anéantir cette dernière par le despotisme le plus absolu; où l'ardent professeur Friedrich établissait l'opposition absolue des évêques catholiques actuels avec l'idée que l'église des premiers siècles se faisait de l'épiscopat; où le professeur Messmer, flagellant avec une verve sanglante le paganisme rentrant dans l'église par les images miraculeuses et les pèlerinages, insistait sur le fait qu'il n'y a sur la terre qu'un seul nom par lequel nous puissions être sauvés; où M. Weber rappelait que le but à poursuivre par l'église sur la terre était de délivrer les âmes de l'empire du péché en les amenant captives à la croix de Jésus; où M. Reinkens terminait cette série de discours en engageant chacune de ses ouailles à lire avec assiduité la Bible pour entrer réellement en communication avec Dieu.

Mais il est temps que je résume mes impressions.

Le congrès a eu assurément un heureux et utile résultat; il a donné à l'église nouvelle une organisation régulière, sagement combinée et permettant d'accomplir sans désordre toutes les réformes intérieures qui seront nécessaires. Aux impatients qui

auraient voulu que l'on abordât sans désemparer l'abolition du célibat des prêtres et du confessionnal, que l'on modifiât le culte, etc., il répondait que ces réformes viendraient en leur temps et ne seraient que plus fermement établies pour être opérées par l'église elle-même au moyen de ses mandataires réguliers.

Il était heureux aussi que cette organisation de l'église se fît sans retard et avant toute reconnaissance de par l'état, et c'est encore un bon résultat du congrès que la nouvelle église puisse maintenant se présenter entièrement constituée par elle-même, de sorte que l'état ne peut l'accepter que telle qu'elle est. Les vieux-catholiques ont ainsi sagement évité l'ingérence de l'état dans leurs affaires et des lois ecclésiastiques semblables à celles qui se font dans plusieurs de nos cantons; ils ont une constitution ecclésiastique et non une constitution civile du clergé.

Néanmoins, je ne puis réprimer l'expression d'un regret; j'aurais souhaité qu'ils allassent plus loin encore dans cette voie, et ce n'est pas sans crainte que je les vois rechercher avec une telle ardeur la reconnaissance officielle de l'état. Je sais bien que lorsqu'ils l'auront reçue, ils gagneront de nombreuses recrues qui n'attendent que ce moment; de 200000 adhérents ils arriveront immédiatement au double et plus peut-être; ils verront des ecclésiastiques en grand nombre passer du clergé catholique dans leurs cadres à eux; mais le nombre n'est pas la chose essentielle, l'église du temps de Constantin en sait quelque chose; et une fois qu'ils seront l'église agréable à M. de Bismark, ce ne seront pas uniquement des héros qu'ils inscriront dans leurs listes ecclésiastiques. Je sais aussi que si, selon toute probabilité, la reconnaissance par l'état entraîne à sa suite une place au budget officiel pour leur évêque, leur clergé et leurs professeurs, ainsi que l'usage des temples publics, il y aura pour les vieux-catholiques bien des facilités, au lieu d difficultés de la situation actuelle; mais l renoncement même et les sacrifices avai leurs grands avantages aussi, tandis qu contre son gré je l'espère, l'église nouv pourrait bien devenir en Prusse l'églis privilége, opposée au catholicisme o primé; et déjà, dans le congrès même d Constance, quelques voix impatientes sem blaient aspirer sans vergogne, non pas une place officielle à côté du catholicism seulement, mais à devenir la seule égli catholique nationale. Il y a là un dange et un danger immense pour l'église nai sante et sa vie spirituelle. Deux couran sont dans son sein: celui des politiques des hommes de ce monde d'une part, pou lesquels le mouvement de réforme e avant tout un mouvement politique, et qu envisagent l'église des vieux-catholique comme devant être plus germanique qu chrétienne; l'incident du discours du dé puté Voelk, qui, n'en déplaise à M. von Schulte, a été profondément regretté pa tous les hôtes étrangers, à quelque na tionalité qu'ils appartinssent, a été un manifestation dans ce sens.

L'autre courant, et, je suis heureux de l constater, le plus fort actuellement, mai qui aura à lutter énergiquement dans l'ave nir pour rester prépondérant, est celui de hommes religieux, pour lesquels l'églis nouvelle doit être avant tout soumise a Christ pour l'affranchissement des cœur et le salut des âmes. C'est avec ce couran que nous nous sentions en pleine sympathie et pour lequel nous demandons à Dieu sa force et son Esprit. Si nous étions surpris et quelque peu peinés d'un certain manque de formes religieuses, comme, par exemple, de ne pas entendre une seule prière, fût-ce même une simple invocation, ouvrir les séances du congrès ou commencer le repas qui réunissait ses membres, la note religieuse était trop fortement accentuée cependant et dans plus d'une bouche,

ır que nous ne sentissions pas bientôt ; le fonds réel de la piété chrétienne it là sous ces dehors un peu secs. Le te célébré le dimanche par l'évêque dans ; église plus que remplie par un auditre recueilli, nous a fait du bien ; et, pour sser nos lecteurs sous la même impres- n que nous, nous terminerons ce compte- ndu rapide par l'analyse des paroles réel- nent réformatrices par lesquelles M. inkens, dont la personnalité a gagné us les cœurs chrétiens, a terminé le con- ès.

« Je tiens, a-t-il dit, à vous déclarer avant fin du congrès de quelle nature sont à es yeux les devoirs que j'ai assumés en- rs vous; je ne saurais me regarder mme un intermédiaire entre vous et ieu, mais ma tâche consistera à conduire s âmes à Dieu, puis à me retirer ensuite vec un saint respect devant le secret nystère de vos entretiens avec Dieu.

» Laissez-moi vous rappeler un souvenir istorique auquel la salle dans laquelle ous siégeons donne une actualité nou- elle. Lorsque, en 1514, le concile allait se éunir à Constance, la chrétienté présen- ait l'aspect étrange d'une société excom- nuniée tout entière par l'un ou par l'au- re des trois papes qui se disputaient la iare; le concile se réunit pour remédier à es abus criants, et réussit à mettre les trois papes de côté, si bien que, de cette enceinte même, le concile a pendant deux ans gouverné l'église sans pape. Mais les choses changèrent bientôt de face; Jean Huss fut condamné, puis brûlé, et bientôt après un Italien parvenait à arrêter l'œuvre du concile et à en anéantir les effets. La curie romaine put continuer à entraîner l'église aux abîmes. D'où vint, me demanderez-vous, cette défaite désolante du vénérable Gerson et de son parti? Ils eussent été hommes à accomplir l'œuvre de la réforme de l'église en dépit de la puissance du pape unie à celle de l'empereur, si seulement ils eussent eu une base plus solide; ils étaient entravés encore par de prodigieuses erreurs, et cela parce que la lumière de l'Ecriture sainte n'avait pas lui sur eux dans toute sa clarté.

» Veuillez remarquer l'immense importance que la Bible avait dans les premiers siècles de l'église; elle était la grande étude de ses docteurs et de ses prêtres, et jusqu'au sixième siècle il n'y avait point de théologie qui n'aspirât à être avant tout une théologie de la Bible. Mais depuis, quel changement! Aristote a peu à peu remplacé l'Ecriture sainte dans les écoles théologiques, et les docteurs de l'église ont été des philosophes, mais non des théologiens.

» L'imprimerie vint remettre en honneur la lecture de la Bible, car elle répandit à profusion traductions et commentaires, donnant indistinctement le bon et le mauvais.

» Dans cette situation, le concile de Trente se réunit; de nos jours, vous le savez, on répand de plus en plus la défense de lire la Bible, les prêtres romains l'interdisent, et ils prétendent y être autorisés par le concile de Trente. Profonde erreur! Le concile a pris, au sujet de l'Ecriture sainte, deux résolutions. D'une part, au milieu d'innombrables traductions divergentes, il a déclaré quelle était celle qui devait inspirer confiance et dont le texte devait avoir autorité dans l'église, la *Vulgate;* déclaration qui n'empêche en rien d'avoir recours aux originaux grecs et hébraïques. D'autre part, le concile s'éleva contre les interprétations particulières de l'Ecriture, déclarant que l'on devait s'en tenir au sens admis par l'église; ce qui n'a pas pour but d'interdire la lecture de la Bible, mais d'empêcher qu'on n'en torde le sens.

» Si telle est la vraie nature des décisions du concile de Trente sur ce sujet, quelles sont donc, demanderez-vous, les raisons de la curie romaine pour défendre

la lecture de la Bible? J'essaierai de les reproduire, en me servant d'un travail publié dans le temps par le cardinal Wisemann contre la diffusion de la Bible par les sociétés bibliques.

» L'église, dit-il d'abord, ne donne pas la » Parole de Dieu indistinctement à tous les » hommes, car Dieu ne lui en a pas donné » l'exemple. » — Mais le savant cardinal n'a pas aperçu dans sa préoccupation que Jésus-Christ lui donnait tort, car il disait à ses apôtres : Ce que je vous dis à l'oreille, proclamez-le sur les toits. Et au peuple entier il annonçait que l'évangile était annoncé aux pauvres. Le cardinal Wisemann continue en disant que « Dieu n'a pas mis » au cœur de tous les chrétiens le besoin » instinctif de lire la Bible. » — Sans doute : lui répondrons-nous, vos gens qui ne la connaissent pas ne peuvent avoir soif de la lire ; mais voyez donc l'ancienne église le texte sacré était le trésor le plus précieux de chaque congrégation, et quand l'anachorète se retirait loin du monde dans la solitude, abandonnant tout ce qu'il avait, il emportait une chose pourtant avec lui dans le désert, c'était la Parole de Dieu, qui était la perle de grand prix.

» L'Ecriture est le reflet de la lumière éclatante et divine qui est apparue en Jésus-Christ, c'est pourquoi je vous dis : Lisez-la assidûment.

» L'Ecriture, et je parle ici essentiellement du Nouveau Testament, n'est pas autre chose que la prédication première et originale de l'Evangile. Il se présente à nous en deux parties.

» D'une part, dans les Actes et les épîtres, les apôtres nous font connaître ce qu'ils ont eux-mêmes reçu, et ce qu'ils ont prêché et écrit aux juifs et aux païens de leur temps. Je ne vois pas comment nous, chrétiens, entrés par le baptême dans l'alliance de grâce, nous serions incapables de le comprendre. Approchez-vous donc de cette prédication des apôtres, et écoutez-la.

» Puis le Nouveau Testament renferme les évangiles, et ce qui nous y frappe le plus, c'est la réunion des discours de Jésus. A leur lecture, il semble que nous soyons entrés dans la maison paternelle et que nous entendions la voix du père de famille s'adressant à ses enfants ; car c'est à vous que le Seigneur s'adresse, et quand vous lisez le sermon sur la montagne, dites-vous bien que Jésus s'adresse directement à chacun de vous.

» Je sais bien que l'argument le plus sérieux de nos adversaires contre la lecture de la Bible par les laïques est celui-ci, relevé par Mgr. Wisemann : « Avec la lecture » de la Bible par le peuple l'unité de l'église » est impossible. » Et cela est vrai. Oui, le pape, vicaire de Jésus-Christ, avec la triple couronne sur la tête et prétendant à la puissance qu'elle doit représenter, a raison de défendre la lecture de la Bible, car elle nous présente le Christ couvert de la couronne d'épines.

» Oui, le pape, s'arrogeant le droit de juger tous les hommes, doit défendre de lire la Bible, car nous y lirions la parole du Sauveur : Je ne suis pas venu pour juger le monde, mais pour le sauver.

» Oui, le pape qui prétend nous ôter le Sauveur par son excommunication, doit nous défendre cette lecture, car nous apprendrions à répéter avec l'apôtre : Qui nous séparera de l'amour de Christ ? L'ami se réjouit de la voix de l'époux, disait Jean-Baptiste ; nous sommes plus que l'ami, nous sommes l'épouse de Christ ; chrétiens, ne nous réjouirons-nous pas à la voix de l'époux ?

» Allez à l'Ecriture, allez-y comme la fleur se tourne vers le soleil, sans lequel elle n'aurait ni parfum ni couleur ; votre âme aussi a besoin de ces rayons d'en haut.

» Lisez l'Ecriture, non pour y chercher des difficultés, non pour vous enfoncer dans des questions de curiosité, lisez-la pour entrer en rapport avec Dieu.

» Pour les vieux-catholiques qui ont mis a moi leur confiance comme en leur évêae, je déclare qu'il n'existe point de déense de lire la Bible ; au contraire, je les xhorte à la lire assidûment.

» Allons ainsi nous asseoir aux pieds de ésus pour l'écouter, car seul il a les paoles de la vie éternelle. »

A. BERNUS.

REVUE CRITIQUE

—

[ISTOIRE DES TROIS PREMIERS SIÈCLES DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE, par E. de Pressensé. 3me série. *L'histoire du dogme*. Paris, Ch. Meyrueis, 1869.

M. de Pressensé a entrepris, il y a bien les années déjà, une œuvre de longue haeine et d'une haute importance, une œuvre lans laquelle il est entré, comme il le dit ui-même, « aux jours de la jeunesse vaillante, alors qu'on ne sait pas prévoir tous es obstacles qui se rencontrent dans une carrière si longue, » une œuvre qu'il a poursuivie avec une noble persévérance et qu'il se prépare, si le Seigneur lui conserve la force, à terminer bientôt. C'est une histoire complète des trois premiers siècles de l'église chrétienne.

Faire connaître les destinées extérieures et intérieures de cette église pendant la première période si riche, si agitée, si héroïque et si féconde de son existence, initier à ces luttes et à ce développement les lecteurs français, non point en traduisant quelqu'un des nombreux ouvrages qu'a produits l'Allemagne, mais en donnant à son tour une composition originale qui, sans négliger la riche littérature d'outre-Rhin, repose cependant sur l'étude directe des sources premières, chercher à atteindre par ce travail non-seulement les théologiens et les savants, mais tout le public cultivé, voilà le but que l'auteur s'est proposé, et à la réalisation duquel trois publications successives ont déjà concouru.

Ce but est élevé et utile. A côté et au-dessus des intérêts de la science théologique, ce sont les intérêts des âmes et la cause de l'évangile qu'il s'agit de servir. Le christianisme, surtout le christianisme primitif, le christianisme tel qu'il s'est réalisé dans l'église des trois premiers siècles, est fort peu connu en France : on s'est si complétement et depuis si longtemps habitué à confondre avec lui le catholicisme romain! L'exposer d'une manière précise et exacte, le montrer en action et vivant, c'est le prêcher le plus efficacement possible. L'attrait de cette histoire si captivante en elle-même, la variété des points de vue que présente cette étude, sa convenance avec les goûts de notre époque qui a une prédilection marquée pour les recherches historiques et pour les faits, voilà autant de motifs pour que des intelligences diverses, préoccupées d'ailleurs de besoins fort variés, ayant sur les sujets religieux des convictions ou des préjugés fort différents, se sentent également attirées, et se prêtent volontiers à une lecture qui peut les conduire plus loin qu'elles ne pensaient.

Mais si la tâche est belle, elle offre de graves difficultés d'exécution. Plus le public auquel s'adresse M. de Pressensé est étendu et varié, plus il devient difficile de le captiver tout entier et constamment. Les simples gens du monde, même instruits, ignorant beaucoup de choses que les théologiens connaissent, ont besoin d'explications et de détails qui risquent de rebuter ceux-ci. Les théologiens, à leur tour, demanderont sur certains points spéciaux des éclaircissements ou des discussions dont tout autre lecteur n'a que faire. L'auteur sera souvent en danger de refroidir l'intérêt pour les uns ou pour les autres. La méthode à suivre, le plan de l'ouvrage se ressentira nécessairement de cet embar-

ras: l'histoire scientifique ne procède pas et ne peut pas procéder comme l'histoire littéraire. Cette difficulté, peut-être insurmontable, le but une fois donné, se fait surtout sentir dans ce dernier volume qui par son objet, le dogme, est plus spécial et plus directement scientifique que ceux qui l'ont précédé.

L'ouvrage, dans son ensemble, doit avoir six volumes dont cinq sont déjà publiés. Une première série en deux volumes a paru en 1858. (Voir *Chrétien évangélique*, 1859, pag. 54 et suiv.) Elle contient d'abord une introduction étendue où se déroule le tableau de l'état religieux de l'ancien monde, ramené à l'idée d'une préparation au christianisme, soit dans le sein du paganisme, soit par le moyen du judaïsme. Puis vient l'histoire de l'église pendant le premier siècle. Elle se divise en trois livres, dont le premier s'étend de la Pentecôte au concile de Jérusalem ; le second poursuit le récit jusqu'à la mort de saint Paul ; le troisième retrace la fin du siècle, sous le titre de « période de saint Jean. »

Une seconde série, aussi en deux volumes, a vu le jour en 1861. (Voir *Chrétien évangélique*, 1863, pag. 666 et suiv.) Elle raconte la grande lutte soutenue au second et au troisième siècle par le christianisme contre le paganisme sur deux terrains différents : sur le terrain matériel, le martyre fait face aux persécutions et en triomphe ; sur le terrain spirituel, l'apologétique chrétienne, tantôt, conservant une position défensive, répond aux calomnies ou aux objections dirigées contre la religion nouvelle, tantôt, prenant elle-même l'offensive, attaque les religions païennes et les philosophies, soutient la supériorité du christianisme sur toute autre doctrine, ou montre combien il répond aux besoins de l'homme et réalise ce qui, avant lui, n'avait été que pressenti ou faiblement esquissé.

Le volume que nous annonçons maintenant, et qui date déjà de près de quatre ans, forme à lui seul la troisième série de l'histoire du dogme. Il reste à paraître, — et nous avons lieu d'espérer que cette publication ne tardera pas beaucoup, — un dernier volume traitant du culte, de la vie chrétienne et de la constitution ecclésiastique. Les différents domaines qu'embrasse la vie complexe de l'église auront été ainsi successivement parcourus, et l'ouvrage dans son ensemble présentera bien un tableau complet de l'histoire du christianisme et de l'activité de l'église jusqu'au moment où, avec Constantin, elle entre dans de nouvelles conditions d'existence.

Revenons au cinquième volume dont nous avons spécialement à rendre compte. Il est consacré à l'histoire du dogme, et se divise en deux livres : I. L'hérésie. II. Le développement de la doctrine chrétienne au deuxième et au troisième siècles.

Dans le premier livre, c'est le gnosticisme qui tient la première et la plus grande place (chap. I). Après une esquisse des caractères généraux de la gnose, les principaux systèmes sont exposés d'une manière vivante, et appréciés avec une critique qui n'exclut pas une certaine sympathie pour ce qu'ils présentent parfois de profond ou d'élevé. De ces manifestations multiples, où souvent la fantaisie joue un rôle plus grand encore que la spéculation, et où il n'est pas rare que l'imagination dévergondée de l'Orient se donne libre carrière, l'auteur passe naturellement à une production plus sérieuse et plus durable : le manichéisme (chap. II), puis aux hérésies judaïsantes dont certains ouvrages faussement attribués à Clément de Rome sont le principal et curieux document (chap. III). C'est à ces hérésies qu'il rattache le montanisme (chap. IV), par une classification que nous estimons doublement défectueuse : le montanisme, à nos yeux, n'est pas une hérésie, et il n'est pas judaïsant ; nous aurons occasion de toucher encore ce point qui a quelque importance. Les unitaires et les

ontroverses auxquelles ils donnèrent lieu, rélude intéressant de la grande lutte u'Arius devait faire éclater au commen- ement du quatrième siècle, sont ensuite assés en revue (chap. V), et le livre se ermine par un chapitre instructif sur le ujet curieux et peu connu de la littérature apocryphe et de son influence (chap. VI).

Le second livre débute par un chapitre le considérations générales sur la foi universelle de l'église au deuxième et au troisième siècle, et sur l'esprit de système qui a trop souvent présidé à l'étude et à l'exposition du développement dogmatique pendant cette époque importante. Puis l'auteur, prenant pour cadre une classification naturelle des docteurs en qui se personnifie toute la théologie de la période, leur groupement par écoles, étudie successivement chacune de ces écoles. L'école *grecque-asiatique* (chap. II) a pour principal représentant Justin Martyr, autour duquel se groupent l'auteur inconnu de la belle épître à Diognète, l'apologiste Athénagore, Théophile d'Antioche et Tatien. L'école *d'Alexandrie*, plus influente encore, nous arrête à bon droit plus longtemps: trois chapitres (III, IV, V) sont consacrés à ses deux grands théologiens, Clément et Origène, et à quelques disciples de ce dernier. Origène étant le seul dogmaticien proprement dit de la période, le seul dont la doctrine ait revêtu une forme intentionnellement systématique, il était juste de présenter, systématiquement aussi, l'ensemble de ses vues, et M. de Pressensé l'a fait avec soin, et avec un respect sympathique que le profond et savant docteur alexandrin est loin d'avoir toujours obtenu de ses successeurs. Irénée, Hippolyte et Denys de Rome se rangent sous le titre d'école *gréco-romaine* (chap. VI). Il faut ici donner au mot d'*école* un sens beaucoup plus flottant que lorsqu'il s'agit des alexandrins; en fait, ces trois hommes constituent un groupe bien plus qu'une école. Enfin, dans un dernier chapitre (VII), Tertullien et Cyprien représentent l'école *de Carthage*. Le premier, génie original, puissant et rude, moraliste qui a réagi, avec excès peut-être, mais souvent dans le véritable esprit chrétien, contre l'invasion de l'esprit du monde au milieu de l'église, n'inspire pas à M. de Pressensé la même sympathie qu'Origène; il ne nous semble pas qu'il soit apprécié par lui tout à fait à sa valeur. Bossuet, tout évêque qu'il fût, et quoique Tertullien, à cause de son montanisme, n'ait pas été honoré de la canonisation romaine, témoigne, par les fréquentes citations qu'il lui emprunte, du cas qu'il faisait de lui et du soin avec lequel il l'avait étudié.

La rapide analyse que nous venons de donner suffit à faire comprendre quelle abondance de faits, de renseignements et d'idées contient ce volume, combien sont variés les aspects qu'il fait passer sous les yeux du lecteur, et combien de jours lumineux il ouvre sur la pensée religieuse et théologique de l'ancienne église.

Mais elle aura peut-être aussi suffi pour signaler à l'attention de ceux qui s'occupent plus spécialement de ce genre d'études une lacune grave, dont l'influence se fait sentir, à plus d'une reprise, d'une manière fâcheuse: l'absence d'une introduction. Cette lacune est suppléée en partie, il est vrai, par le chapitre Ier du second livre, mais très incomplètement. Il reste des questions préalables d'une haute importance qui ne sont nulle part discutées, ni même soulevées, et il en peut résulter de l'obscurité et des malentendus. Si les nombreux historiens du dogme, écrivant en Allemagne pour des théologiens, se croient toujours obligés de placer en tête de l'exposé des faits une introduction où ils définissent l'histoire du dogme, son objet et ses conditions, indiquent les principes qui les dirigent, discutent la méthode qu'ils emploient, combien ces préliminaires ne seraient-ils pas plus nécessaires encore à

des lecteurs français, peu habitués à ces travaux, et manquant tout à fait, jusqu'à présent, d'ouvrages sérieux sur ces matières?

Deux exemples m'aideront à montrer quelle clarté une introduction aurait jetée sur tout l'ouvrage, et de quel secours elle aurait pu être, soit pour les lecteurs, soit pour l'auteur lui-même.

M. de Pressensé intitule ce volume: *l'histoire du dogme ;* mais, faute d'introduction, il n'a eu aucune occasion de définir ce qu'il entend par « le dogme, » « un dogme, » ni d'expliquer pourquoi, comment, dans quelle limite le dogme et les dogmes ont une histoire. Sont-ce là choses trop simples pour avoir besoin d'être expliquées? Ce serait une grande illusion de le penser. Il est curieux de voir combien des auteurs, d'ailleurs placés à des points de vue analogues, peuvent différer dans la définition du dogme, et il est telle de ces définitions, donnée par un auteur protestant, qui implique, probablement sans que son rédacteur s'en soit rendu compte, l'impossibilité de faire rentrer le dogme dans la notion d'un développement historique. Le pas est glissant : l'idée de dogme contient une idée d'autorité; par l'idée d'autorité on arrive facilement à donner au dogme un caractère absolu, et celui-ci entraîne l'immutabilité, c'est-à-dire ce qui n'a pas et ne peut avoir d'histoire.

Le plus souvent en pareil cas, il suffirait de quelques éclaircissements sur le sens et la portée des termes pour dissiper une difficulté qui n'est guère qu'un malentendu. Mais il est toute une conception du christianisme, pour laquelle l'histoire des dogmes est une impossibilité ou un blasphème, et dont il faut bien, en France surtout, tenir grand compte, c'est la conception catholique romaine. En effet, aux yeux de l'église de Rome, ce n'est pas seulement la matière, l'essence du dogme, qui est divine parce qu'elle est l'objet de la révélation de Dieu, c'est au même titre la forme, l'expression. L'église est infaillible ; ce qu'elle proclame, jusque dans ses moindres détails et jusqu'aux termes dont elle se sert, est divin, absolu. De là l'autorité, absolue aussi, de tous ses enseignements; il suffit qu'ils procèdent d'elle pour devoir être reconnus non pas seulement comme les porteurs de la parole de Dieu, mais comme la parole de Dieu elle-même, au sens propre et complet. Dans une pareille conception, la notion de mouvement historique ne saurait trouver place.

Le célèbre théologien catholique Georges Hermes, professeur à Bonn depuis 1819, mort en 1831, qui a laissé son nom à un parti, presque à une secte, et donné lieu à une lutte vive et prolongée dans le sein du catholicisme allemand, ne se faisait, malgré ses tendances philosophiques et libérales aucune illusion sur ce point : « Il affirmait, rapporte Néander, que la tractation de l'histoire des dogmes comme discipline particulière est, à cause du changement qu'elle présuppose dans le développement, en opposition avec l'église catholique, et pour ce motif il s'est fait scrupule d'en donner des leçons. »

L'immobilité du dogme a dès lors reçu, de l'autorité catholique romaine, une sanction officielle et éclatante. Le concile du Vatican, dans sa *Constitutio dogmatica de fide catholica*, proclamée le 24 avril 1870, s'est prononcé à cet égard avec une clarté qui ne laisse rien à désirer : « La doctrine de la foi, que Dieu a révélée, n'a pas été, comme une invention philosophique, proposée aux esprits humains pour être achevée, mais, comme un divin dépôt, remise à l'épouse de Christ pour être fidèlement gardée et infailliblement déclarée. De là suit que le sens des dogmes sacrés qui doit être perpétuellement retenu, est celui qu'a une fois déclaré la sainte mère Eglise, et il ne faut jamais s'écarter de ce sens sous l'apparence et le prétexte d'une intelligence plus haute.»

Ce principe est encore résumé sous forme d'anathème dans le dernier canon de cette constitution : « Si quelqu'un dit qu'il peut se faire que parfois, selon le progrès de la science, on doive attribuer aux dogmes proposés par l'église un sens autre que celui que l'église a compris et comprend, qu'il soit anathème ! »

En présence d'idées aussi fausses et aussi dangereuses, idées qui non-seulement dominent toute l'église romaine, mais ont des représentants, pas toujours inconscients, dans les confessions évangéliques, il eût été opportun de définir le dogme et de justifier l'application aux dogmes chrétiens de la notion de développement et d'histoire.

Voici mon second exemple ; il n'est pas sans analogie avec le premier, et en dépend dans une certaine mesure.

Le premier livre du volume a pour sujet et pour titre, nous l'avons dit : « l'hérésie. » Mais qu'est-ce que l'hérésie? dans quel cas une doctrine, une secte, un parti doit-il être caractérisé comme hérétique ? M. de Pressensé ne le dit point ; ce n'est cependant pas toujours chose facile à déterminer. Pour le catholique romain, cela coule de source : l'hérésie, c'est toute erreur de doctrine, ou toute opinion, quelle qu'elle soit d'ailleurs, condamnée par l'église infaillible. Mais pour le protestant, qui ne reconnaît pas de tribunal humain infaillible en matière de dogme, c'est beaucoup moins simple, soit en principe, soit dans l'application ; il y a là une notion qui demanderait à être examinée de près et nettement délimitée.

Si M. de Pressensé s'était livré à cet examen, si, en tête de son livre, il avait placé une définition claire de l'hérésie, aurait-il pu faire figurer le montanisme parmi les manifestations hérétiques de l'époque si agitée qu'il dépeint ? Lui-même fait cet aveu : « On ne saurait traiter le montanisme d'hérésie au même titre que le gnosticisme, *car il maintient la substance de la foi.* » (Pag. 113.) Cela est parfaitement exact : le montanisme n'attaque ou ne compromet aucun des grands principes de la doctrine chrétienne ; il est donc, non pas une hérésie, mais une tendance qui s'est organisée en parti et est venue aboutir à une secte ou à un schisme. Nous comprenons très bien, sans l'approuver, comment M. de Pressensé a été entraîné à caractériser comme il l'a fait ces sectaires difficiles à bien définir. Le montanisme est essentiellement opposé au gnosticisme, il en prend le contre-pied ; ceci est hors de contestation. Au spiritualisme exagéré et faux de la gnose, il oppose fermement le réalisme chrétien, qu'il exagère à son tour ; à l'intellectualisme gnostique il oppose une préoccupation vive, parfois maladive, du côté moral, de la vie proprement dite. On est conduit à se dire : l'église représente la voie moyenne et droite entre deux excès contradictoires et également fâcheux ; ces deux excès peuvent être réunis sous la dénomination commune d'hérésie ; on a ainsi l'hérésie de l'extrême gauche et l'hérésie de l'extrême droite. Mais l'analogie n'est que partielle, et si la dénomination est exacte pour l'un, elle ne l'est pas pour l'autre. Nous sommes portés à penser que la véritable place du montanisme n'était pas dans ce volume. Sans doute il fallait le mentionner comme tendance, car, comme tel, il a sensiblement réagi sur la doctrine ; mais en somme, il se rattache plus naturellement à ce qui concerne le gouvernement ecclésiastique, et plus encore à la vie chrétienne.

Au reste, toutes les questions de classification et de méthode sont délicates et embarrassantes. Il n'est guère de solution dans ce domaine, qui ne donne prise à critique ou à objection. Le plan général adopté par M. de Pressensé pour son second livre, la revue des doctrines groupées par écoles, laisse quelque chose à désirer pour l'intelligence de l'ensemble. On perd

trop facilement de vue, en s'en tenant là, que l'église, alors surtout, était une, que si son développement, dans les différents centres de son activité intellectuelle, présentait des caractères divers, cependant, par des réactions réciproques, nombreuses et puissantes, il avait une profonde unité; dans la méthode adoptée par l'auteur, cette unité, la marche générale du mouvement dogmatique, disparaît sous les détails.

Il est plus aisé de signaler le mal que d'indiquer comment il aurait pu être évité. Ce que l'auteur a fait pour Clément d'Alexandrie, Origène, et, moins complétement, Tertullien, c'est-à-dire une revue systématique des points capitaux de la doctrine, tels que les envisagent ces docteurs, il aurait plutôt convenu, penserions-nous, de le faire pour l'église dans son ensemble. Si le second livre, condensé et dégagé du détail des dogmes, avait été suivi d'un troisième livre, où l'historien aurait repris la doctrine de toute l'église, en faisant de chaque grand dogme l'objet d'un chapitre spécial, le tableau aurait été plus complet. C'est à peu près la méthode appliquée dans la plupart des histoires du dogme. Elle est scientifique et donne place à tous les détails sans cependant rompre l'unité; nous reconnaissons qu'elle n'est pas très populaire, et qu'elle offre peut-être un plan trop compliqué pour que le grand public, peu familiarisé avec ces études, en suive aisément le fil.

Mais voilà certainement bien assez d'observations, de critiques, quelques-uns diront : de chicanes. Avec un esprit aussi large et aussi sympathique que celui de M. de Pressensé, on aime mieux quitter ce terrain aride de la discussion, pour venir le remercier simplement, comme nous pouvons le faire en toute bonne conscience, du volume dont il a enrichi notre littérature théologique. Elle a besoin, dans sa pauvreté, de s'augmenter d'ouvrages où la science soit au service d'une foi positive, et où elle soit cultivée dans un esprit vraiment chrétien, comme nous en avons ici un utile exemple.

Quelques réserves que nous ayons dû faire sur certains points, nous estimons que le travail de M. de Pressensé est un service rendu à l'église et aux études, et nous saluerons avec joie l'achèvement de cette belle entreprise. Nous demanderons même si la période qui comprend les trois siècles suivants, et qui achève l'âge ancien de l'histoire de l'église, si cette époque, non moins riche pour le développement théologique et littéraire, quoique moins intéressante pour la vie religieuse, plus facile à étudier parce que les documents sont plus nombreux et plus sûrs, ne tentera pas à son tour le fécond écrivain. Il parle dans son avant-propos, nous l'avons rappelé, des « jours de la jeunesse vaillante : » il nous semble que son âge mûr ne le cède guère à sa jeunesse en vaillance et en activité.

C.-O. VIGUET.

CHRONIQUE

10 octobre 1873.

Les Etats-Unis d'Amérique sont de nouveau en proie à une crise financière terrible; un grand nombre de banques ont suspendu leurs paiements, des milliers de personnes sont ruinées. D'aventureuses spéculations, et des escroqueries d'une incomparable audace, ont causé ces désastres dont l'étendue est presque incalculable. On a découvert que des obligations de chemins de fer, parfaitement imitées, mais parfaitement fausses, avaient été émises sur la place de New-York pour une valeur de plusieurs millions de francs, et les découvertes de ce genre ne font, paraît-il, que de commencer. C'est là assurément un état de choses déplorable; mais ce qu'il faut déplorer plus encore, c'est l'atteinte portée au sens moral de la nation par l'amour de l'argent. La fréquence des banqueroutes

frauduleuses et des vols commis au préjudice des diverses administrations, semble ne soulever l'indignation de personne. On condamne volontiers ces agissements à un point de vue économique; on néglige de les envisager au point de vue moral. L'audace déployée par les coupables est même un sujet d'admiration. S'ils parviennent à se soustraire aux conséquences de leurs crimes, on applaudit à leur habileté. Quelques-uns sont devenus des célébrités, objets d'envie pour la foule.

Ainsi la passion de faire fortune conduit insensiblement le peuple américain à une déchéance morale, menaçante pour son avenir. Et ce qu'il y a de triste, c'est que les prédicateurs en vogue encouragent bien plutôt qu'ils ne blâment la tendance de leurs ouailles à regarder comme une bonne œuvre la poursuite de la fortune. Sous prétexte que le travail est moralisant et qu'il faut beaucoup d'argent pour être à même de fournir largement aux besoins des œuvres religieuses, ils exhortent du haut de la chaire leurs auditeurs à travailler sans relâche à l'édification..... de leur fortune matérielle. Cela s'est vu, et nous pourrions dénoncer plus d'un prédicateur américain coupable de cet étrange abus des épîtres de Paul.

Ainsi, quoiqu'il y ait beaucoup de bien aux Etats-Unis, le mal y exerce ses ravages comme ailleurs, même au sein des églises les plus actives. Beaucoup de financiers s'y font une renommée de libéralité chrétienne par des dons au moyen desquels ils pensent sanctifier le bien mal acquis. Et les sociétés religieuses, dont les dépenses vont croissant, sont quelquefois tentées de fermer les yeux.

Nous avouerons à ce propos trouver quelque chose d'anormal et de malsain dans l'activité fiévreuse de plusieurs sociétés religieuses des Etats-Unis. On se fait trop facilement une gloriole d'entreprendre des œuvres colossales; comme il faut des millions chaque année pour soutenir ces œuvres, d'autant plus prisées qu'elles sont plus dispendieuses, on est amené par là à faire de la réclame, à battre la grosse caisse, à user de moyens peu honorables pour se procurer de l'argent. Or il nous semble impossible que des ressources mal acquises profitent à l'avancement du règne de Dieu. Mieux vaudrait assurément être à la fois plus modeste et plus scrupuleux.

La sixième conférence universelle de l'Alliance évangélique se tient en ce moment à New-York. La première avait eu lieu à Londres en 1851, la deuxième à Paris en 1855, la troisième à Berlin deux ans plus tard, la quatrième à Genève en 1861, et la cinquième à Amsterdam six ans après.

Voici à quelle occasion se forma cette grande société internationale.

C'était en Angleterre, dans le courant de 1843. Quelques chrétiens de diverses dénominations, se sentant tous également blessés dans leurs convictions par les attaques alors nouvelles du libéralisme, se réunirent pour mettre en commun leurs griefs et leurs craintes. L'un d'eux, M. Henderson de Park, eut la pensée de faire publier un ouvrage sur une fédération spirituelle de tous les chrétiens. Cet ouvrage, à la rédaction duquel avaient contribué quelques-uns des hommes les plus éminents de l'Angleterre, devint promptement populaire. Aussi la proposition faite par le Dr Patten de se réunir à Londres pour fonder cette fédération, fut-elle chaudement accueillie par les orthodoxes de toutes les églises d'Europe. Le 19 août 1846, des chrétiens de différentes nations, épiscopaux, méthodistes, presbytériens, congrégationalistes, baptistes, moraves, luthériens, s'assemblèrent à Londres pour examiner la proposition du Dr Patten et décidèrent de former, sous le nom d'*Alliance évangélique*, une fédération sur la base de la foi à l'inspiration des saintes Ecritures et à l'expiation par le sang de Christ.

L'arbre planté à Londres se développa rapidement; il étend aujourd'hui ses rameaux non-seulement en Europe et en Amérique, mais encore en Australie, aux Indes et jusque dans le Céleste-Empire.

Cette grande association, destinée à donner au monde un éclatant témoignage de l'unité de la foi dans la diversité des croyances secondaires et dans la liberté, a pu, grâce à son influence, travailler efficacement à la défense des grandes causes de l'humanité. Il suffira, pour s'en convaincre, de rappeler son intervention en faveur des

Madiaï à Florence et de Matamoros en Espagne, en faveur des chrétiens persécutés de la Turquie, de la Russie, de la Suède, même de la Perse ; enfin l'appui opportun qu'elle donna aux légitimes réclamations des missionnaires français dans le Lessouto et des missionnaires anglais dans la Nouvelle-Calédonie. Elle a donc bien mérité de toutes les églises, et il faut le reconnaître hautement à une époque où les tentatives d'union sur le terrain d'une foi commune rencontrent tant d'opposition ou de sceptique mépris.

La France a achevé de payer l'indemnité de guerre ; quelques jours plus tard elle voyait avec bonheur les dernières troupes allemandes rentrer dans leurs foyers. Elle s'est donc acquittée à son honneur de sa dette colossale envers l'Allemagne, et pour récompense de ce grand effort national, elle a retrouvé son indépendance. La voilà libre, maîtresse de ses destinées, et c'est à la république conservatrice personnifiée en M. Thiers qu'elle doit cette bonne fortune. On sait de quelle manière elle lui a témoigné sa reconnaissance : M. Thiers a été congédié et la république est menacée de l'être à son tour. La majorité de l'assemblée de Versailles se dispose à proclamer la monarchie, sans tenir compte des vœux formulés par la grande majorité des citoyens et des graves avertissements qu'on lui fait parvenir de toutes parts, d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre, même d'Amérique.

Et encore, de quelle monarchie va-t-elle doter la France ! Henri de Bourbon, l'élève des jésuites, l'admirateur enthousiaste du Syllabus, l'ennemi juré de la révolution démocratique et de la liberté, Henri de Bourbon, le représentant officiel de l'inégalité sociale, de l'oppression oligarchique, le petit-fils du révocateur de l'édit de Nantes, en un mot l'héritier des traditions les plus redoutables, les plus contraires au bonheur de la France, voilà l'élu de la majorité de l'assemblée, l'homme entre les mains duquel elle voudrait remettre sans conditions l'honneur et la vie d'un grand peuple.

Il ne faut pas s'étonner si les protestants de France sont en proie à une vive émotion. Ils comprennent que l'avénement du comte de Chambord serait pour eux la rupture de la longue trêve à la faveur de laquelle ils ont pu manifester librement leurs convictions religieuses et propager leur foi. Déjà on ne leur laisse voir que trop clairement quelle position leur sera faite le jour où l'héritier des oppresseurs de la foi réformée montera sur le trône. M. le ministre des cultes leur en a donné récemment un avant-goût, en leur interdisant les réunions religieuses dans toutes les localités où il n'y aurait pas de protestants d'origine, et en déclarant sans ambages que désormais le gouvernement ne tolérerait plus le prosélytisme. Le shah de Perse, en apprenant cette nouvelle, va se féliciter d'être demeuré sourd aux sollicitations de l'Alliance évangélique qui lui demandait de proclamer dans son pays la liberté religieuse. La France est aujourd'hui aussi bien partagée sous ce rapport que l'empire persan.

Combien n'est-il pas humiliant d'avoir à reconnaître que plusieurs des députés protestants à l'assemblée nationale, oublieux des intérêts de la religion, font cause commune avec le parti rétrograde, et par là même révolutionnaire, qui édifie un temple au sacré-cœur et appelle Henri V ! Heureusement que la France protestante a dégagé sa responsabilité par une adresse, dans laquelle elle adjure ces députés de se séparer des ennemis de la foi réformée. Il est à craindre que sa voix ne soit pas entendue ; elle n'en a pas moins bien fait de protester.

Heureusement encore que les interdictions de M. le ministre des cultes, au sujet de la propagande, ne font pas loi pour les vrais confesseurs du nom de Christ. Plusieurs des pasteurs incriminés ont annoncé publiquement leur intention d'obéir en cette occurrence à Dieu plutôt qu'à M. Batbie ; ils évangélisent à cette heure les populations qu'on voulait soustraire à leur influence , et nous ne serions pas étonné d'apprendre qu'on en a mis quelques-uns sous les verroux. Tout en sympathisant à leurs souffrances, nous nous réjouirions de voir reparaître en France la race des confesseurs et des martyrs. Et quelle satisfaction pour les âmes chrétiennes de voir

enfin de vrais martyrs de Jésus-Christ, en contraste avec ces martyrs de parade qui font retentir l'univers de leurs criailleries, parce qu'on leur interdit de fouler aux pieds la liberté d'autrui.

Nos lecteurs se rappellent qu'au synode de Saint-Jean-du-Gard il avait été décidé que la commission synodale « prendrait des mesures pour sauvegarder la liberté de conscience des soldats protestants vis-à-vis des nouveaux réglements militaires. »

Cette décision était on ne peut plus opportune, car quinze jours plus tard un des généraux de l'armée française adressait à ses soldats, à l'occasion d'une messe qui devait être célébrée en l'honneur de saint Maurice, l'ordre du jour suivant :

« Le bataillon de chasseurs à pied fournira 60 hommes, commandés par un capitaine et sa fanfare. Le 65e enverra à l'église 25 hommes en armes sous les ordres d'un officier. Saint Maurice étant le patron de l'armée, le général invite MM. les officiers, fonctionnaires militaires, sous-officiers et soldats à assister à cette cérémonie. »

Un journal français, en général bien informé, l'*Opinion nationale*, demande à ce sujet : « Depuis quand notre armée compte-t-elle des saints officiels dans le calendrier? Qui savait que saint Maurice eût pour sa fête droit dans nos garnisons à un détachement en armes de soixante chasseurs et de vingt-cinq soldats de ligne ? »

Nous nous plaisons à croire que le général comte de Potier aura eu l'intelligence de choisir pour cette garde d'honneur des soldats catholiques ; mais quant à l'invitation faite à *tous les soldats* d'assister à la messe, on ne sait que trop bien ce que signifie cette *invitation*. Elle équivaut à un ordre, et c'est bien ainsi que l'auront comprise les officiers chargés d'exécuter l'arrêté.

Voilà donc une violation formelle de la liberté de conscience garantie par la loi, violation sur laquelle le gouvernement a fermé les yeux, si tant est qu'il ne l'ait pas encouragée. On peut, d'après cela, se représenter la position qui sera faite aux soldats protestants, lorsque le Syllabus sera devenu par l'avénement de Henri V le programme officiel du gouvernement français. Elle sera assez analogue à celle qui fut faite à saint Maurice lui-même, lorsque l'empereur Maximien, qui commandait l'armée romaine, lui ordonna d'abjurer la foi chrétienne. Il aima mieux mourir que d'obéir à un ordre pareil, et la tradition rapporte qu'il fut massacré avec toute sa légion, forte de six mille hommes.

C'est une étrange façon de célébrer la mémoire de ce martyre, que de prendre un arrêté semblable presque de tout point au fameux ordre du jour de Maximien. Ce général païen voulut contraindre la légion chrétienne à rendre culte aux idoles. Vraiment le parallèle ne pourrait être plus rigoureux ; et nous aimons à espérer que, le cas échéant, les protestants de l'armée française ne montreraient pas moins de résolution que saint Maurice et ses nobles compagnons d'armes.

La fête anniversaire de la mort de saint Maurice a été, cette année, célébrée en Suisse avec un éclat inaccoutumé. La fièvre des pèlerinages qui s'est emparée du monde catholique ne pouvait manquer de gagner nos compatriotes ultramontains. Ils ont donc organisé assez bruyamment un pèlerinage à l'abbaye de Saint-Maurice en Valais. Nous rougissions d'avance à la pensée que les scènes écœurantes de Lourdes et de Paray-le-Monial allaient peut-être se reproduire chez nous. Mais les directeurs de la fête avaient eu l'esprit de comprendre que les impostures pratiquées en France étaient impossibles dans un pays aussi éclairé que la Suisse. Ils ont prudemment passé sous silence la dévotion au sacré-cœur et négligé de préparer quelques-uns de ces miracles de guérison auxquels ils ont recours en France pour frapper l'imagination du vulgaire. La fête a été solennelle, digne d'une nation qui se respecte même au sein de l'erreur.

Une propagande active avait organisé à Fribourg et à Genève d'immenses trains de pèlerins. Le Valais, la Savoie et le canton de Vaud avaient aussi fourni d'assez forts contingents de fidèles et de curieux. Un autel, surmonté d'un portrait de saint Maurice, avait été érigé à quelques pas de la chapelle de Veriolaz, dans un grand pré de forme circulaire, où les fidèles se massèrent au nombre d'environ dix mille.

Vers onze heures du matin (c'était le 22 septembre), la procession déboucha sur la

place. Un peloton de soldats valaisans, tambours en tête, ouvrait la marche. Derrière venaient quatre évêques en grand costume, suivis d'une brillante procession de porteurs de châsses, de jeunes filles parées de leurs plus beaux atours, enfin d'un second détachement de miliciens.

Monseigneur Marilley ouvrit la séance par un discours historique, dans lequel il rappela les nobles paroles du martyr thébain: « Nous sommes tes soldats, ô César, mais nous sommes aussi les serviteurs de Dieu. A toi nous devons le service militaire; à Dieu, une vie pure..... Ne nous commande rien qui l'offense, et nous continuerons à t'obéir. Autrement, sache que c'est à lui que nous obéirons, plutôt qu'à toi. »

Monseigneur Marilley se contenta de faire ressortir la noblesse de ce langage et d'exhorter ses auditeurs à renouveler leur vœu de vivre et de mourir pour leur foi; puis il céda la place à monseigneur Lachat, qui devait célébrer la grande messe commémorative de la mort des héros thébains.

Il y eut encore plusieurs discours. Le plus remarqué fut celui de l'abbé Blanc, de Genève, qui, après avoir exposé la situation actuelle si critique de l'église catholique, déclara que pour faire tête à l'orage, il fallait que tous les vrais catholiques déployassent :

1° *Une force d'affirmation*, rendant hautement témoignage à l'objet de leur foi.

2° *Une force de répulsion*, pour repousser toujours tout ce qui est contraire aux ordres de Dieu.

3° *Une force de soumission passive*, pour endurer toutes les persécutions.

A cette triple condition, l'église pourra triompher de tous ses ennemis.

Une allusion aux souffrances si noblement endurées par le glorieux martyr de Genève (monseigneur Mermillod) fut vigoureusement applaudie, comme il était naturel. A part cela, nous ne croyons pas qu'il y ait eu dans ces discours d'excitations directes à la haine des hérétiques et à la guerre civile. Nos compatriotes catholiques croient à tort ou à raison les intérêts de leur religion menacés par l'Etat; on comprend qu'ils éprouvent le besoin de s'affirmer par de solennelles manifestations. La plupart d'entre eux (nous exceptons leurs conducteurs) sont certainement sincères dans leurs alarmes, et nous ne craindrons pas de donner leur ferveur en exemple à nos églises protestantes, qui nous paraissent ne pas comprendre suffisamment les périls du moment présent.

L'enthousiasme qui anime aujourd'hui les populations catholiques est un enthousiasme aveugle qui les fait entrer plus avant dans les ténèbres de la superstition, mais il ne faut pas se dissimuler que c'est un enthousiasme contagieux. Il y a dans notre monde protestant bien des âmes qui sont ébranlées par la vue de ce zèle rongeant.

Comparant la sécheresse de nos cultes et la froideur de notre piété protestante avec ces manifestations éclatantes du sentiment religieux chez les catholiques, elles se demandent, à tort cela va sans dire, mais enfin elles se demandent si la vérité ne serait pas de leur côté. Il y a eu dernièrement des conversions déplorables, dont on n'a pas assez parlé, et il est à craindre qu'il ne s'en prépare de nouvelles. Ne serait-il pas temps d'ouvrir les yeux sur un danger rendu plus redoutable par le fait qu'on ne veut pas y croire?

Outre la séduction exercée par les pompes et la haute dévotion du culte catholique, il y a encore l'attrait du principe d'autorité, représenté avec tant d'éclat par la hiérarchie papale. L'âme humaine a soif de liberté, mais dans sa faiblesse elle éprouve un besoin plus impérieux encore, qui est de se soumettre à une autorité. Or ce besoin ne s'est jamais fait sentir plus vivement que de nos jours. Et cela pour deux raisons:

1° A cause des progrès rapides faits dans le monde par les idées révolutionnaires. En présence des audacieuses revendications formulées par les multitudes démocratiques, les intérêts conservateurs se sentent en péril. Instinctivement, ils se tournent vers l'église romaine qui est le dernier boulevard du conservatisme en matière sociale et politique, aussi bien qu'en religion.

2° A cause du développement excessif des idées libérales et du principe d'indépendance au sein du protestantisme. La notion d'autorité y perd chaque jour du

terrain. Après avoir rejeté le joug des traditions ecclésiastiques, le protestantisme moderne en est venu à infirmer en bien des pays l'autorité divine des saintes Ecritures.

Faut-il s'étonner si, en présence de tendances pareilles, les âmes qui sentent le besoin d'une autorité tournent leurs regards vers l'église romaine?

Ensuite de la scission qui s'est opérée au sein de la société internationale des travailleurs, il y a maintenant deux associations distinctes, l'Internationale anarchique et l'Internationale autoritaire, qui ont eu l'une et l'autre leur congrès annuel à Genève le mois passé. La première a pour but, comme son nom l'indique, de travailler à la désorganisation de la société moderne. Elle vise à l'abolition de l'Etat, de la famille, de la propriété, et rêve un avenir de gloire pour les associations ouvrières, héritières légitimes de toutes les richesses accumulées par le travail des siècles entre les mains de la bourgeoisie et de l'Etat.

Cependant, que les amis de l'ordre établi se rassurent. Le programme effroyable des internationaux anarchiques n'est pas encore en voie de réalisation. Ces messieurs, si pressés de faire main basse sur la propriété d'autrui, sont loin de s'entendre. L'anarchie qu'ils voudraient voir régner sur le monde est en ce moment à l'œuvre parmi eux; ils sont plus près de se dévorer les uns les autres que de dévorer la société. Leur chef, le trop célèbre Bakounine, s'est retiré de la lice après le congrès, dégoûté de la vie publique. Ses aveux sont assez significatifs pour mériter d'être enregistrés: « J'en ai assez, dit-il dans sa lettre de démission. Après avoir passé toute ma vie dans la lutte, j'en suis las.... Je ne me sens plus ni la force, ni peut-être aussi la confiance nécessaire pour rouler plus longtemps la pierre de Sisyphe contre la réaction partout triomphante. Je me retire donc de la lice, et je ne demande à mes chers contemporains qu'une seule chose, l'oubli. »

Si nous ne nous faisons illusion, l'Internationale anarchique ne tardera pas à mourir de sa belle mort; le principe qu'elle représente et dont elle a si naïvement inscrit le nom sur son drapeau, aura achevé de la détruire avant qu'elle ait commencé son œuvre de destruction.

L'Internationale autoritaire a montré plus de modération dans ses désirs, plus de sagesse dans ses résolutions. Son ambition, certes bien légitime, c'est d'améliorer la situation des classes ouvrières et de conquérir pour elles une place au soleil. Elle vient d'instituer dans ce but une fédération des corps de métiers, dont l'action pourra à un moment donné devenir très puissante. Il y aura des unions nationales de métiers, lesquelles seront ensuite reliées internationalement. Ajoutons toutefois, à la louange des fondateurs, que cette institution ne sera établie et ne fonctionnera que dans les limites fixées par les lois des divers pays.

Voilà donc les internationaux en mesure d'organiser des grèves colossales par leur étendue et par leur durée, en mesure aussi, ce qui sera plus grave, de faire augmenter les salaires sans même avoir recours à des grèves, tout simplement en provoquant la rareté des bras sur tel ou tel marché; car on n'a pas oublié de convenir que des frais de voyage seraient alloués aux travailleurs pour se transporter d'un marché à un autre selon les besoins de la cause. L'influence d'une semblable organisation sur les faits économiques pourra être redoutable, surtout dans le cas où une pression serait exercée sur les ouvriers timides.

Fort heureusement, presque tous les agitateurs de profession se sont retirés de l'Internationale autoritaire, pour entrer dans le parti anarchique où leur influence sera paralysée. Ce n'est pas en leur présence qu'on eût jamais songé à stipuler que l'action de l'Internationale se contiendrait dans les limites légales. Eux partis, Bakounine à leur tête, on peut espérer que la sagesse continuera de présider aux délibérations de la grande association ouvrière, et que les patrons, ayant affaire à des gens plus raisonnables, auront aussi moins de peine à s'entendre avec eux.

**

PENSÉE

Priez, et la prière vous apportera l'air d'un autre monde.

Lettres d'une amie maternelle.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

Vaud.

Lausanne, 10 octobre 1873.

Hier a eu lieu la séance d'ouverture des cours de la faculté de théologie de l'église libre du canton de Vaud. L'assemblée était plus nombreuse que de coutume, attirée sans doute par le désir d'assister à la présentation de M. le pasteur Charles Porret, appelé à succéder à M. le professeur Clément dans l'enseignement de la théologie pratique et de l'exégèse du Nouveau Testament. Après avoir reçu le souhait de bienvenue, soit de la commission des études, soit du conseil de la faculté, M. Porret a rendu à son prédécesseur un hommage auquel s'associaient de cœur tous les assistants; puis il a indiqué le principe général qui le dirigerait dans ses cours. Selon lui, la théologie est la science des choses de Dieu. Or, pour comprendre les choses de Dieu, il faut être éclairé par l'esprit de Dieu. Sans pour cela rabaisser la science, un bagage d'érudition et un système bien construit ne suffisent pas pour faire le théologien. Pour être compris, les mystères religieux doivent être vécus. La théologie ne peut être séparée de la vie.

D'après le rapport de la commission des études, sept étudiants ont obtenu l'an dernier des diplômes de licenciés en théologie, et dix autres étudiants ont achevé le cycle de leurs études. La nouvelle année scolaire s'ouvre avec vingt et un élèves dans l'auditoire de théologie, huit dans la classe d'introduction et cinq dans l'école préparatoire.

M. le professeur Rambert a rempli la plus grande partie de la séance par la lecture d'un discours remarquable sur *la dogmatique dans ses rapports avec l'Ecriture sainte*. Nous ne nous étendrons pas sur ce beau travail, puisque nous aurons le privilége de le publier intégralement dans les prochains numéros de ce journal.

L'église libre du canton de Vaud a fait, ces derniers temps, des pertes sensibles. Deux de ses vétérans, M. Calame-Odin et M. Ch. Dapples ont été retirés de ce monde. Le premier, dès longtemps secrétaire caissier de la commission des finances, a rendu comme tel des services justement appréciés; et le second, après un ministère béni, avait concouru activement à la version de la Bible, dite de Lausanne. Ainsi disparaissent l'un après l'autre les fondateurs de l'église libre, laissant à la nouvelle génération un bel exemple à suivre et aussi une grande tâche à remplir.

Les assemblées générales de nos diverses sociétés religieuses (biblique, des traités, écoles du dimanche, sanctification de ce jour, *Bon messager*, alliance évangélique) ont eu lieu à Lausanne le mois passé et ont attiré un nombre d'auditeurs plus considérable que d'habitude. Le caractère dominant a été le sérieux. Chacun paraissait sentir que les temps sont graves, et que le Seigneur attend de ses enfants qu'ils fassent de nouveaux efforts et qu'ils redoublent de prières, de sacrifices pécuniaires et d'activité personnelle.

P. B.

Genève.

Octobre, 1873.

Les deux mouvements, libéral et ultramontain, continuent à se développer parallèlement au sein de l'église catholique de notre canton.

Le point de départ de la lutte entre le catholicisme libéral et l'ultramontanisme est la loi constitutionnelle sur le culte catholique votée par le grand conseil le 19 février 1873, et ratifiée par le peuple le 23 mars dernier, loi repoussée par M. Mermillod et son clergé comme attentatoire aux droits des catholiques genevois. Cette modification à la constitution qui nous régit depuis 1847 avait besoin, pour être mise en vigueur, de la ratification des chambres fédérales. Or, malgré les réclamations des ultramontains, cette ratification a été accordée, et le grand conseil genevois a voté en troisième débat, le 27 août écoulé, la loi organique qui réglera désormais l'exercice du culte catholique salarié par l'état. On avait remarqué avec regret lors de la pré-

ıntation de cette loi, que loin d'être un ıs en avant fait vers la vraie liberté, elle ait plutôt une loi d'exclusion et partant e persécution vis-à-vis du parti ultramonıin. Ainsi les ultramontains devaient être, ır les conditions mises à l'électorat ec:ésiastique, exclus de la nouvelle église, uisque pour être électeur il aurait fallu dmettre les formes organiques d'une comıunauté considérée par eux, à tort ou à ıison, comme schismatique. Grâce au bon ɔns du grand conseil, et grâce surtout aux rotestations des députés vieux-catholiques, eront électeurs dans la nouvelle église ɔus les catholiques suisses habitant le anton depuis une année.

Quant à l'éligibilité pastorale, la loi y dmet *tous* les prêtres ordonnés dans l'église atholique, à la condition qu'ils prêtent e serment de se conformer strictement ıux dispositions constitutionnelles et législatives sur l'organisation du culte cathoique de la république, d'observer toutes es prescriptions des constitutions et des ois cantonales et fédérales, et de ne rien aire contre la sûreté et la tranquillité de 'état, de prêcher enfin à leurs paroissiens a soumission aux lois, le respect envers les nagistrats et l'union avec tous leurs concitoyens.

La suspension des curés et des vicaires ne pourra être prononcée que par décision motivée du conseil d'état pour violation de serment, et du conseil supérieur pour des faits disciplinaires. Cette suspension peut s'étendre jusqu'au terme de quatre ans. Les curés suspendus ne pourront pas, avant ce laps de temps, se présenter aux suffrages des électeurs. Les motifs de la suspension doivent être préalablement communiqués à l'ecclésiastique intéressé. Celui-ci, s'il le réclame, est entendu par une délégation du conseil d'état. Toutefois ces dispositions n'excluent ni les droits ni la compétence qui pourront être reconnus à l'autorité épiscopale ou synodale. Les curés et les vicaires pourront être soumis à une réélection sur la demande de leurs paroissiens.

La ville et la banlieue de Genève continueront, à ne former qu'une seule paroisse, mais au lieu d'un curé unique elle sera desservie par *trois* curés, assistés de *quatre* vicaires. On sait que des quatre églises ou chapelles catholiques que renferme cette paroisse, une seule église, celle de Saint-Germain, est propriété communale. La cathédrale de Notre-Dame pourra, selon les circonstances, être revendiquée par les catholiques réformés. Quant aux chapelles de Saint Joseph et de Saint-François de Sales récemment construites, elles demeurent à l'usage de leurs fondateurs (ultramontains).

Les églises et les presbytères qui sont propriété communale, resteront affectés au culte catholique salarié par l'état.

Une cure demeurera vacante, lorsque le nombre des électeurs qui prendront part au vote pour la repourvoir, sera inférieur au quart des électeurs inscrits.

Le traitement des curés et des vicaires a été considérablement augmenté par la nouvelle loi. En revanche, aucun casuel ne pourra plus être réclamé pour le service religieux des baptêmes, des mariages et des enterrements.

Le parti ultramontain ne demeure point passif en face de cette loi qu'il n'a pu empêcher; loi de liberté, puisqu'elle est la même pour tous et qu'elle peut favoriser le triomphe de l'ultramontanisme dans plusieurs paroisses; mais aussi loi de destruction, puisqu'elle renverse tout le système hiérarchique et despotique de Rome, en rendant au peuple de l'église la nomination de ses pasteurs. Dans la paroisse de Genève, il se gardera de lutter contre les catholiques réformés qui y sont en grande majorité, aussi est-ce sur les *ruraux* que se concentrent tous ses efforts. Banquets champêtres, divertissements variés imaginés par la commission des jeux, pèlerinages aux Allinges, à Saint-Maurice, aux Voirons, à Annecy, sermons incendiaires, articles menteurs ou cyniques insérés dans le *Courrier de Genève*, mandements anonymes, menaces d'excommunication, tout a été mis en œuvre pour soulever la population catholique. « Lorsque le moment en sera venu, dit l'un de ces mandements, les catholiques ne devront point prendre part à l'élection des curés et des vicaires, ni tenir compte des divisions de paroisses faites par ces lois, ni consentir à être portés comme membres des conseils de paroisse ou du conseil supérieur, ni voter pour

le choix des membres de ces conseils..... »

A ces appels à la révolte lus dans les chaires et publiés dans le *Courrier de Genève*, M. Mermillod a ajouté le poids de sa présence et de ses discours. Dans une tournée épiscopale faite sur la frontière de son prétendu diocèse, il a invité les populations à la résistance. A Veigy-Foncenex, sur la place publique d'Annemasse, à Collonge sous Salève, toutes localités situées en France, il a fait jurer fidélité à l'église dont il est l'apostolique vicaire, aux représentants des paroisses de Collonges, Bellerive, Hermance, Meinier, Corsier, Chêne, Choulex, Presinges, Thonex, Compesières et Veyrier; il leur a rappelé les traités de 1814 et de 1815, puis dans un tableau poétique leur a montré les paroisses françaises jouissant de la liberté de leur culte et du fruit de leurs sueurs, tandis qu'à Genève une loi impie veut tout leur ravir. « Tous mes prêtres, s'est-il écrié, auront le même courage, ils sont prêts au martyre; ils subiront, s'il le faut, la pauvreté comme le coup de fusil; agir autrement, ce serait trahir vos âmes, trahir leur foi, leur honneur et leur conscience. Ils ne trahiront pas. » Peu de jours avant cette tournée électorale, les prêtres du canton avaient été convoqués à Fernex, pour une retraite, à l'issue de laquelle ils ont dû renouveler leur serment de fidélité à l'évêque de Genève.

Tout ce mouvement n'a pas peu contribué aux progrès du catholicisme réformé. Il y a huit mois à peine, le 17 février 1873, qu'une réunion convoquée sans bruit groupait quatre-vingt-dix adhérents décidés à propager à Genève l'idée d'une réforme dans l'église catholique. Huit jours plus tard, une assemblée d'environ trois cents personnes votait les règlements organiques d'une société genevoise des catholiques libéraux et invitait le père Hyacinthe à se rendre à Genève pour y donner des conférences. Le 21 mars, l'éloquent moine prononçait son premier discours sur la réforme catholique, et provoquait un mouvement puissant de l'opinion publique en faveur du catholicisme réformé. Le jour de Pâques, il ouvrait dans l'ancienne salle de la bibliothèque un culte religieux, suivi désormais par plusieurs centaines d'auditeurs, et intro-
duisait plus tard la célébration de la m
en langue française. Le 9 août les ca
liques libéraux publiaient le premier
méro d'un journal qui dès lors leur
d'organe, le *Catholique suisse*, et affirm
dans un article-manifeste que l'associ
suisse des catholiques libéraux com
à ce moment dans le seul canton de Ge
plus de *quinze cents* adhérents tous
teurs, « et un nombre presque égal de
tisans, électeurs aussi, qui par suite de
taines circonstances, ne peuvent conf
publiquement leurs convictions. » *Il y a*
de jours enfin, une assemblée conv
pour préparer les élections du 12 *oct*
réunissait près de huit cents perso
qui acclamaient le père Hyacinthe, le
noine Hurtault et l'abbé Chavard co
curés de Genève. Les menées de M. M
millod, les prières qui se font pour
triomphe d'Henri V, assurent au cath
cisme réformé un surcroît d'adhérents
lequel il n'eut point pu compter sans c
Les candidats proposés pour *les t*
postes pastoraux de Genève assurent
l'église le respect de leurs concitoyens pr
testants. MM. Hurtault et Chavard, qu
que inférieurs au père Hyacinthe po
l'éloquence, possèdent les qualités qui f
le vrai pasteur. M. Hurtault était c
noine de la cathédrale de Tours, et dep
plusieurs années protestait contre l'envah
sement du pouvoir papal. Il s'est *fait ai*
et apprécier de tous ceux qui ont eu le p
vilége de le connaître. M. Chavard
vicaire de la paroisse de Saint-Pierre
Saint-Paul à Marseille et depuis long
aussi un partisan avoué des réformes
l'église.

12 octobre 18

Malgré les proclamations violentes
parti ultramontain, déclarant que *la c*
Genève n'était point vacante, et que q
que prendrait part au vote ne serait pl
tholique, les élections d'hier se sont
sées avec le plus grand calme. Sur
électeurs inscrits, MM. Loyson et C
vard ont été nommés par 1256 suffrag
M. Hurtault par 1255, c'est-à-dire p
moitié des électeurs, moins 83. Toutef
majorité est rétablie en faveur des libé
par le fait qu'un grand nombre de pr
tants ont pendant le vote réclamé leu

ation, leurs noms ayant été indûment por-
s sur les listes catholiques, et que 43
tholiques libéraux ont demandé leur ins-
iption sans pouvoir l'obtenir, les listes
ant fermées. A supposer que *tous* les libé-
ux inscrits aient voté, ce qui n'est pas
lmissible, la majorité est donc acquise dans
paroisse de la ville au catholicisme li-
ral. De chauds vivats ont accueilli la pro-
amation du vote. Les neuf membres du
nseil de paroisse nommé aussi hier, ap-
rtiennent tous au parti libéral.

L'école de théologie de la Société évan-
élique a ouvert sa nouvelle année sco-
ire le 4 octobre écoulé. M. le professeur
e Laharpe a opposé la simplicité dans la
i qui doit caractériser le pasteur, aux né-
tions orgueilleuses du libéralisme et aux
midités d'une orthodoxie qui voudrait
endre le christianisme plus acceptable en
achant sa folie aux regards des inconvertis.
Des frères en bon nombre, de Genève et de
'étranger, entouraient les directeurs de
'école qui voyaient ce jour *quatorze* nou-
eaux étudiants se joindre aux *vingt-six* dont
ls se séparaient, en juin dernier, pour les
acances. L'école a conservé son caractère
e catholicité. Comme par le passé, l'alle-
nand, l'italien, l'irlandais, le belge est venu
'asseoir à côté du suisse ou du français.
Que le Seigneur les bénisse tous et que
'excellence de leur foi compense leur pe-
it nombre. *La moisson est grande, et il y
peu d'ouvriers!*

LOUIS RUFFET.

Neuchâtel.

12 octobre 1873.

Le 4 novembre 1530, la réformation fut
adoptée à Neuchâtel par une majorité de
dix-huit voix. C'est à seize voix de majo-
rité sur treize mille neuf cents votants
que le peuple neuchâtelois a refusé, le
14 septembre dernier, de réviser l'article 71
de sa constitution dans le sens de la sépa-
ration de l'église et de l'état, ou, du moins,
d'une pleine liberté laissée aux différents
cultes de s'organiser à leur gré. Ainsi c'est
de quelques voix, peut-être bien ignorantes
de la question à résoudre, que dépend le
sort d'une église, l'avenir d'un peuple. Il
n'en est pas moins certain que Dieu rè-
gne et que sa volonté seule s'accomplit à
travers toutes nos agitations.

On sait quels moyens a employé le parti gouvernemental pour obtenir une chétive victoire qui, moralement, est pour lui une défaite. D'un côté, il exploitait les instincts les plus vulgairement conservateurs de la population et ramenait tout le débat à une mesquine question d'argent. De l'autre, il faisait appel aux passions politiques et se livrait à des efforts inouïs pour rallier ses fidèles à un vote négatif. De toutes manières on a cherché a exercer une pression peu convenable sur les électeurs. C'est ainsi que nous avons entendu nous-même, quelques jours avant le vote, un conseiller d'état déclarer publiquement qu'à Berne on n'était pas sans inquiétude sur l'issue de la lutte, et que la visite de plusieurs conseillers fédéraux dans notre canton n'était pas étrangère à notre crise ecclésiastique. De tout cela sont résultés de graves malentendus. Plusieurs n'ont vu dans la question qu'un intérêt politique, et n'ont voté *non* que pour ne pas se séparer du parti clérical; d'autres ont cru, comme on le leur répétait, qu'en votant *non* ils assuraient le maintien de l'église nationale actuelle, et regrettent aujourd'hui leur vote dont ils voient les fatales conséquences. Bien qu'on pût prévoir qu'un vote négatif aurait pour effet la mise en vigueur immédiate de la loi du 21 mai, la majorité du peuple, en repoussant la révision de l'article 71, n'a nullement entendu approuver cette loi: elle a simplement écarté la séparation, qui lui déplaisait. Si le peuple était appelé à voter sur la loi, il la rejetterait aujourd'hui encore, nul n'en doute, à une immense majorité. Le grand conseil a donc commis, en la promulgant, une double faute: la première, d'abuser d'une majorité insignifiante et même douteuse[1]; la seconde, d'attribuer à ce résultat incertain une signification qu'il n'avait pas en réalité. En même temps qu'il refusait par seize voix de réviser l'article 71,

[1] L'examen des cent huit bulletins annulés, réclamé en vain par la minorité du grand conseil, aurait pu changer entièrement le résultat du vote, puisqu'il est certain qu'on n'a pas procédé dans tous les bureaux d'une manière uniforme.

le peuple, par près de quatre cents voix de majorité, retirait en effet sa confiance au grand conseil et remettait à une assemblée constituante le soin de modifier les autres articles dont il décidait la révision. Ce désaveu formel de la politique suivie par le grand conseil a reçu dès lors une éclatante confirmation dans les élections à la constituante, qui viennent d'enlever au parti radical une douzaine de députés; le parti libéral, en minorité de trente-cinq voix dans le grand conseil, ne le sera plus que de quelques voix dans la constituante, et il a tenu à peu de chose qu'il n'y fût en majorité.

Il est étrange que, dans ces circonstances qu'il ne peut ignorer, le conseil fédéral ait cru devoir écarter le recours par lequel la minorité du grand conseil, se fondant sur l'article 71 de la constitution, réclamait l'appel au peuple sur la nouvelle loi. D'après le texte de sa décision, le peuple, refusant la révision constitutionnelle, aurait indirectement voté pour la loi. Mais, à supposer même que la majorité eût été plus considérable, on n'aurait pas le droit d'attribuer au vote cette signification. Le conseil fédéral se fonde aussi sur cette considération, que c'est à l'autorité suprême du canton qu'il appartient surtout d'interpréter la constitution cantonale. Mais les recourants prétendent précisément que l'interprétation de l'article 71, adoptée par la majorité du grand conseil, est contraire au sens naturel de cet article. Dans des cas de ce genre, le conflit a toujours sa source dans une divergence d'*interprétation*, et il n'y a pas d'abus de pouvoir des autorités cantonales qui ne puisse s'abriter derrière une interprétation du texte constitutionnel. Il n'est guère admissible qu'un grand conseil ait l'audace de violer un texte tellement clair qu'il ne pût absolument s'élever aucun doute sur son application.

Quoi qu'il en soit, la décision du conseil fédéral a l'avantage de créer une situation parfaitement nette. Les dernières mesures nécessaires pour la mise à exécution de la loi seront sans doute prises dans la session du grand conseil qui s'ouvrira le 13 octobre, et le conseil d'état ne peut tarder à convoquer les électeurs pour le renouvellement des autorités ecclésiastiques. Les évangéliques, après avoir épuisé tous les moyens légaux pour épargner à l'église la situation qui lui est faite maintenant, n'ont plus, de leur côté, s'ils ne veulent pas accepter la loi du 21 mai, qu'à travailler avec énergie à l'organisation d'une église évangélique indépendante de l'état. Ce travail se poursuit activement. Le 23 septembre s'est réunie à Neuchâtel l'assemblée générale de l'*Union évangélique*, à laquelle assistaient environ quatre cents délégués de presque toutes les paroisses du canton. L'assemblée était divisée, mais chacun comprenait que le temps de la discussion était passé; et, dans la perspective douloureuse d'une scission inévitable et prochaine, on éprouvait un grand besoin de rapprochement entre tous ceux qu'aucune divergence de foi ne sépare. C'est cette pensée de paix qui a inspiré la résolution peu claire dans la forme, qui fut *votée par* l'assemblée à une immense majorité:

« L'assemblée générale de l'Union évangélique déclare :

» Que la loi ecclésiastique du 21 mai 1873, en dissolvant l'église nationale réformée, a rendu nécessaire la constitution d'une église évangélique reposant sur les bases de la précédente, et indépendante de l'état :

» Que cette église peut embrasser à la fois les ecclésiastiques et les laïques *qui ne* prendront aucune part à l'établissement officiel et ceux qui y prendront part. »

On voulait dire, en d'autres termes : L'église nationale actuelle est dissoute par la loi du 21 mai ; il n'y a désormais plus d'église évangélique neuchâteloise. Il est donc urgent d'en rétablir une, à laquelle pourront se rattacher aussi bien les chrétiens évangéliques qui resteront *dans* l'église officielle que ceux qui en sortiront. Le sentiment qui a dicté *cette* résolution est éminemment patriotique : il n'y a et ne doit y avoir qu'*une* église évangélique neuchâteloise. Mais il est évident que ce ne peut être là pour le moment qu'un pieux désir, et qu'aussi longtemps que l'établissement officiel ne sera pas devenu complétement la proie du rationalisme, les chrétiens évangéliques seront partagés en deux églises entre lesquelles

nion évangélique sera un précieux trait
inion.

L'après-midi du même jour avait lieu
e assemblée plus restreinte de délégués
toutes les paroisses décidées à ne pas
trer dans l'établissement officiel. La fon-
ition d'une église évangélique indépen-
inte de l'état y fut décidée, et le premier
incipe mis à la base de sa constitution
t celui de l'entière solidarité de toutes
s communautés qui s'y rattacheront. Les
embres de l'ancien synode décidés à ne
is accepter la loi furent désignés comme
ommission d'initiative chargée de prépa-
er l'organisation de la nouvelle église, de
ourvoir à la reprise des cours de la faculté
e théologie, et de convoquer en temps
pportun un synode constituant. Les pro-
esseurs de théologie ayant répondu à
appel de la commission, les cours recom-
nenceront sous sa direction le 14 octobre.
Le synode constituant sera réuni sous peu,
lès que l'organisation des paroisses sera
issez avancée pour le permettre; la com-
nission a décidé qu'il se composerait de
ous les pasteurs et de trois laïques pour
in ecclésiastique. En attendant, par une
sirculaire adressée à tous les membres de
'église, la commission se constitue comité
provisoire et centre de ralliement de
'église en voie de formation. Le travail
l'organisation des paroisses se poursuit
ncessamment. La Chaux-de-Fonds est en
ête de ce mouvement, grâce à l'énergique
nitiative d'un certain nombre de laïques
qui ont nettement déclaré aux pasteurs
eur résolution de se constituer en église
indépendante, en leur exprimant le désir
le les conserver comme pasteurs libres.
C'est avec joie que ceux-ci ont accepté un
appel qui venait au devant de leurs vœux.
Dès lors, l'assentiment général des membres
effectifs de la paroisse fait espérer que
l'église libre de la Chaux-de-Fonds achè-
vera de se constituer sans difficulté. Les
choses se sont passées presque partout
d'une manière analogue. A l'heure qu'il
est, on peut compter six paroisses indépen-
dantes dans les deux districts des monta-
gnes (Chaux-de-Fonds, Sagne, Eplatures,
Planchettes, Locle, Ponts), avec 12 ecclé-
siastiques; 3 ou 4 au Val-de-Ruz (Coffrane,
Saint-Martin, Dombresson et peut-être
une encore), avec 5 ecclésiastiques; 3 au Val-de-Travers (Couvet, Fleurier, Bayards), avec 3 ecclésiastiques; et 5 dans le vignoble (Neuchâtel, Corcelles, Rochefort, Saint-Blaise, Lignières), avec 7 ecclésiastiques; en tout 17 à 18 paroisses et 27 ecclésiastiques en fonctions, auxquels il faut joindre les professeurs de théologie et une dizaine au moins d'anciens pasteurs et de ministres qui se rattacheront à l'église indépendante. Un fait réjouissant, c'est que les 7 jeunes ministres récemment consacrés se trouvent parmi ces derniers. Le mouvement n'est d'ailleurs pas encore terminé. Heureusement il est autant le fait des laïques que des pasteurs et le résultat n'en sera pas, comme le prétendaient certains journaux, une grève des ministres, mais la fondation d'une véritable *église*. Presque partout où il se produit, la grande majorité sinon la totalité des personnes attachées à l'évangile s'y rallie; c'est le cas en particulier des paroisses des montagnes.

C'est ces jours-ci mêmes que les pasteurs qui quittent l'église officielle ont dû envoyer leurs démissions. Sans doute il est regrettable que près de la moitié du clergé et des paroisses croie devoir rester dans cette église; mais la nouvelle église libre a pour elle les trois grands centres avec la totalité (à la Chaux-de-Fonds et au Locle) ou la majorité (à Neuchâtel) de leurs pasteurs. Au reste, le nombre importe moins que la fermeté de la décision; l'entraînement en un domaine aussi sérieux serait plus nuisible qu'utile. Il faut être prêt à des sacrifices et à des déceptions inévitables, et bien se dire que la crise ne sera un réveil de la vie de l'église qu'à la condition d'être douloureuse. La séparation légale et pacifique que nous avions rêvée, n'eût pas eu ce caractère, et peut-être sous le rapport religieux vaut-il mieux que nous ne l'ayons pas d'abord obtenue.

On peut se demander si l'église indépendante a raison de réclamer encore le titre de *nationale*. Si *nationale* signifie, non pas que l'église est organisée par l'état et embrasse nécessairement toute la nation, mais qu'elle est largement multitudiniste et a de sérieuses racines dans la vie du peuple, nous croyons que la nouvelle église n'a pas tort. Elle tient à honneur de n'être

pas une secte séparée de la nation, qui ne pourrait plus remplir la mission d'évangélisation que Jésus-Christ a confiée à l'église. Elle usera donc du droit que lui accorde la loi, qui assure l'usage gratuit des temples à toutes les communautés, même séparées de l'état. Elle continuera, autant qu'il sera en son pouvoir, les traditions de l'ancienne église neuchâteloise, et n'aura sans doute, comme celle-ci, pas d'autre confession de foi que le symbole des apôtres et les formules des sacrements.

Bien des épreuves l'attendent. Déjà elle a fait des pertes sensibles. Ainsi ce père de famille qui, après avoir signé l'un des premiers l'adresse qui devait être présentée aux pasteurs de la Chaux-de-Fonds, et avoir souscrit pour deux ans (il était loin d'être riche) une somme considérable destinée à l'entretien de l'église, disait en rentrant chez lui: « J'ai fait une bonne journée. » Quelques heures après, il était mort. Un autre départ subit a eu plus de retentissement. M. Henri Jacottet nous a été enlevé dimanche dernier. Nous n'avons pas à parler ici de lui comme homme politique et chef reconnu du parti libéral. Peut-être, à un point de vue exclusivement politique, eût-il hésité à entrer dans la voie de la séparation. Mais pour lui les questions de foi primaient toutes les autres, et il fut l'un des premiers à signer le manifeste des chrétiens indépendants de la paroisse de Neuchâtel. Nul plus que cet homme distingué, d'une humilité et d'une sincérité égales à la fermeté de son esprit et à la profondeur de sa science, n'a travaillé, par sa parole et par sa plume, au réveil de l'esprit public et au triomphe du principe de la liberté religieuse parmi nous. Ses forces se sont épuisées dans une lutte incessante contre le despotisme toujours plus absorbant du parti gouvernemental; et la mort est venue le surprendre le jour même où les élections à la constituante récompensaient ses efforts d'un commencement de succès. Le pays tout entier est frappé par cette perte. M. Jacottet assistait le jour de sa mort au culte de l'église libre de Lausanne. Il a laissé à son pays un beau témoignage de sa foi et de son libéralisme vrai dans l'examen qu'il a publié du projet de loi ecclésiastique, et surtout dans l'admirable rapport de minorité présenté par lui au grand conseil; cette œuvre de conscience est le testament d'un homme de bien.

G.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Une page de l'histoire religieuse du canton de Neuchatel, publiée par des frères de l'église évangélique libre. Neuchâtel, 1873.

Ce coup d'œil rétrospectif sur l'histoire de la liberté religieuse dans un petit pays n'est dépourvu ni d'intérêt ni d'instruction. Nous l'aurions désiré plus complet, plus sobre de détails peu importants, et reliant mieux le présent au passé; mais *tel* qu'il est, il donne deux leçons qu'il est toujours utile de rappeler. La première, c'est que les libertés vraiment solides ne se demandent ni ne s'octroient; elles se conquièrent et cela au prix de luttes douloureuses et souvent de persécutions. La seconde, c'est que les libertés une fois conquises passent rapidement dans les idées et les mœurs d'un peuple. Nous ignorons jusqu'à quel point la publication de cette notice est en rapport avec la situation actuelle de l'église nationale du canton de Neuchâtel, mais il nous semble qu'elle est propre à *éclairer* les hommes évangéliques, pasteurs et laïques, sur la voie dans laquelle ils doivent entrer.

P. B.

Dorothée, par Mme A. Paul, traduit de l'anglais par Mme C. D. R. — Paris, Grassart, 1873.

Nous supportons difficilement les gens qui nous fatiguent, serons-nous plus indulgents pour les livres?

C'est en vain que nous cherchons dans ce volume un caractère intéressant. A part la fin, tout y est tendu et forcé. Les conversations et les caractères insipides abondent sans avoir ce charme, cette simplicité de détails que nous trouvons fréquemment dans les romans anglais.

Dorothée, l'héroïne, est une jeune fille intelligente, qui a une certaine solidité d'esprit, mais qui nous choque par son mauvais ton et ses impertinences au sujet des personnes qui ne lui plaisent pas. Le dernier chapitre est le plus intéressant; nous y rencontrons quelques pensées vraies, quelques conversations naturelles qui détendent et qui font un peu pardonner les longueurs du commencement.

M.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE

—

La philosophie et la religion.

SECOND ET DERNIER ARTICLE

3° *Harmonie.*

Les considérations qui précèdent peuvent se résumer dans ces deux idées : une religion monothéiste est seule conciliable avec la philosophie qui est la recherche de l'unité, une philosophie admettant le fait de la liberté est seule conciliable avec la religion qui est le rapport de la liberté humaine avec la liberté divine. Le polythéisme est inconciliable avec la philosophie; le matérialisme et l'idéalisme sont inconciliables avec la religion; il nous reste donc à examiner les rapports du dogme chrétien, la plus haute expression du monothéisme, avec le spiritualisme, seule doctrine philosophique qui fasse la place de la liberté. En fait, les bases du spiritualisme ont été établies d'une manière générale et solide dans l'humanité par la prédication de l'Evangile; mais cette considération historique doit disparaître dans notre examen actuel; la question est de savoir quel est le rapport logique des deux éléments que nous considérons.

Dans le monde chrétien, l'harmonie de la religion et de la philosophie est possible, cela résulte de ce que nous avons dit; j'affirme maintenant que cette harmonie est réelle. Il ne faut pas confondre l'harmonie avec l'identité. Si l'on démontre que deux choses n'en sont qu'une, on n'établit pas un rapport entre elles, on les confond ; l'harmonie suppose la diversité des éléments et leur accord. Nous avons donc à établir, en premier lieu, la différence de la foi chrétienne et du spiritualisme, en second lieu, leur accord.

La différence de la religion et de la philosophie peut être établie de trois manières : par la considération de leur méthode, de leur contenu et de leur but.

Quant à la méthode, la foi religieuse est un acte de confiance. Elle suppose une étude libre de l'intelligence, car la confiance qui n'est pas précédée de l'examen est de la crédulité et non pas de la foi. C'est bien à tort que l'on oppose, d'une manière absolue, l'autorité à la liberté. La foi offre la réunion de ces deux principes, conciliés dans un même acte; car la foi est inséparable de l'autorité qu'elle constitue, et elle n'est pas moins inséparable de la liberté, puisque rien n'est plus libre que la confiance. Dans la foi religieuse, la raison intervient, mais la part du cœur et de la conscience est considérable, et la part de la volonté est réelle. On ne croit pas ce qu'on veut, sans doute, mais on ne croit pas d'une foi ferme qui devienne le principe de la vie, sans l'intervention de la volonté. Il en est ainsi dans l'ordre des relations purement humaines : la confiance dans un ami éprouvé, par exemple, doit être maintenue parfois par un acte de volonté,

contre des doutes que celui même qui les éprouve juge déshonorants et repousse comme une tentation. La méthode religieuse renferme donc un élément d'intelligence, mais sa règle essentielle est de tendre à la foi par des sentiments et des actes moraux, et de parvenir à la possession de la vérité par la recherche du bien. Pour le platonisme, l'acquisition de la vérité était la condition du bien moral; la vertu était la fille de la science. La règle établie par Jésus-Christ renverse les termes de la pensée antique. « Si quelqu'un veut faire la volonté de Celui qui m'a envoyé, il connaîtra si ma doctrine vient de Dieu[1]. » L'acte moral précède la lumière de l'intelligence. Le caractère essentiel de la vérité ainsi acquise est la confiance en une personne. La parole de la foi est: « Je sais en qui j'ai cru. » On parle bien de la foi à une doctrine. On dira de tel homme, par exemple, qu'il a une foi vive à l'immortalité, au jugement à venir. Mais, lorsqu'il s'agit d'une religion tenue pour révélée (c'est l'objet spécial de notre étude), le centre de toutes les croyances est la confiance dans le révélateur. Le lien des différentes affirmations de la foi chrétienne est le témoignage de Jésus-Christ reçu comme le témoin des choses divines; leur preuve, c'est ce témoignage lui-même, qui constitue une autorité à laquelle on en appelle, comme à un principe, dans les discussions religieuses, et dans l'établissement de la théologie de l'église.

La philosophie a d'autres caractères: ce n'est pas une foi, c'est une science; elle ne connaît pas de dogmes, elle n'établit que de simples doctrines. Elle peut bien admettre l'intervention de la volonté; les disciples de Kant, par exemple, affirment que c'est un devoir de croire à la réalité du devoir. Mais cette intervention de la volonté a pour effet de maintenir contre le doute un fait de sens intime, non de maintenir la foi en une personne.

[1] Evangile de Jean, VII, 17.

La philosophie étudie, cherche, raisonne. Le lien de ses affirmations est un lien purement logique; leurs preuves résident dans l'explication qu'elles fournissent des faits étudiés. L'esprit de la philosophie est un esprit d'examen permanent qui n'aboutit pas à la constitution d'une autorité; ses doctrines demeurent toujours plus ou moins provisoires, et ne sont admises, si l'on permet cette expression, que sous bénéfice d'inventaire. On voit que la différence des deux méthodes est réelle. Il importe de ne pas les confondre et de ne jamais faire intervenir l'autorité d'un témoignage tenu pour divin dans les discussions de la science. Cette absence *d'autorité* n'entraîne pas, du reste, comme nous aurons à le constater, la suppression de *l'influence* de l'ordre religieux sur le travail de la pensée, suppression admise à tort dans la théorie fausse de la séparation des deux domaines.

De la diversité des méthodes résulte l'impossibilité de remplacer la religion par la philosophie. Jamais un système tenu pour la meilleure explication des faits, sous réserve d'un contrôle incessant, ne tiendra la place de la confiance accordée à un témoignage divin; jamais une théorie, résultat du travail de l'intelligence, ne remplacera un acte de l'âme entière dans lequel interviennent avec l'intelligence le cœur, la conscience et la volonté. On peut même dire que plus on est pénétré de l'esprit de la science, plus on comprend le caractère provisoire de ses affirmations, et plus vivement on éprouve le besoin de trouver une base autre et plus ferme pour y appuyer sa vie.

Passons de la question de la méthode à celle du contenu. La philosophie s'occupe des matières qui sont d'expérience universelle, tandis que le dogme religieux renferme des affirmations qui résultent d'un ordre spécial de faits admis par les seuls croyants. Toutes les affirmations philosophiques, dès qu'il s'agit de vérités fondamentales, rentrent dans

le domaine religieux, mais l'inverse n'a pas lieu; il existe dans le domaine religieux des affirmations qui restent étrangères à la philosophie en tant que recherche libre commune à toutes les intelligences. Je rencontre, par exemple, un brahmane indien. J'entre en discussion avec lui sur l'origine du monde, la destination de l'homme, la nature du mal; et je compare mes solutions aux siennes, sous le rapport de l'explication des faits, sans faire intervenir l'idée d'une autorité quelconque; nous faisons de la philosophie, lors même que je lui proposerais les solutions chrétiennes, parce que je lui propose ces solutions, non comme des dogmes faisant autorité, mais comme des doctrines soumises à notre examen, les réalités expérimentales étant la seule règle de notre discussion. Mais si je parle à ce brahmane des dogmes qui se rattachent à la divinité de Jésus-Christ, et qui n'ont plus d'objet si cette divinité n'est pas admise, nous abordons des questions qui supposent une affirmation de foi et qui dès lors ne font plus partie des problèmes posés pour tous par l'expérience universelle, nous passons dans le domaine de la science spécialement religieuse, ou de la théologie proprement dite. Cette base de foi sépare la science de l'église de la philosophie, puisque la foi est la seule raison d'être d'une église. Une théologie ecclésiastique faisant profession de ne reconnaître aucune autorité est un contre-sens pur et simple. C'est, dans le sein du protestantisme contemporain, le produit historique du caractère national des cultes, malheureusement introduit au XVI[e] siècle. Il y a là un phénomène curieux à étudier, dans ses origines et ses conséquences, mais aucun élément de science sérieuse, au point de vue de la doctrine et de la méthode.

La religion et la philosophie diffèrent donc par leur contenu aussi bien que par leur méthode. La première renferme des doctrines qui demeurent, par leur objet même, étrangères à la seconde. Il serait facile d'appuyer cette affirmation par des exemples, en ouvrant par exemple, la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin. Dans cet ouvrage, que le classement précis des idées rend si facile à consulter, on distinguerait sans peine des questions qui répondent aux problèmes de la philosophie universelle : celles sur Dieu, la création, l'âme, la vie future, etc., et d'autres questions qui ne se posent que dans l'enceinte de la foi, celles par exemple qui concernent l'incarnation, les sacrements, les anges. Cette diversité du contenu de la religion et de la philosophie éclate surtout dans le dogme caractéristique de la foi chrétienne, celui de la rédemption. Le centre de l'Evangile, l'essence de la *bonne nouvelle* est un acte de la miséricorde suprême intervenant pour délivrer l'humanité déchue des conséquences du péché. Or, ceci n'est pas une doctrine fournissant une explication des faits, c'est un fait admis par le croyant. Ce fait ne rentre pas, directement du moins, dans le champ des investigations de la science, puisque avant de l'expliquer il faut le constater. C'est la foi qui le constate, ou plutôt qui l'accepte; et il est manifeste ici que l'élément rationnel a dans cette acceptation une place subordonnée. C'est le cœur malade cherchant la guérison, c'est la conscience travaillée cherchant la paix, qui conduisent les âmes à Celui qu'elles nomment leur Sauveur. Jésus-Christ s'appelle la lumière du monde, et cette lumière doit éclairer l'âme entière; mais lorsqu'il veut signaler les besoins spirituels qui attirent particulièrement à lui, il ne dit pas : « Venez à moi, vous qui éprouvez le besoin de connaître, et je vous instruirai; » mais : « Venez à moi, vous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai. »

Une remarque qu'il ne faut point passer sous silence est que la force de la religion paraît résider spécialement dans ceux de ses enseignements qui restent

étrangers à la philosophie universelle. C'est un fait à constater ; et, pour le constater et en marquer la portée, je laisserai la parole à Alexandre Vinet[1].

« Il y a un peu plus de dix-huit cents ans que, dans un coin obscur du monde, un homme parut. Je ne dis pas qu'une longue suite de prophètes avait annoncé la venue de cet homme, qu'une longue suite de miracles avait marqué d'un sceau divin la nation où il devait naître et la parole même qui l'annonçait, qu'en un mot un ensemble imposant de preuves l'entoure et l'autorise. Je dis seulement qu'il prêcha une religion. Ce n'était pas la religion naturelle ; les dogmes de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme sont partout supposés dans ses discours, jamais enseignés, jamais prouvés. Ce n'étaient pas des idées déduites logiquement des données primitives de la raison : ce qu'il enseigne, ce qui fait le fond, le propre de sa doctrine, ce sont des choses qui confondent la raison, vers lesquelles la raison n'a point de route, point d'accès ; il prêche un Dieu en terre, un Dieu homme, un Dieu pauvre, un Dieu crucifié ; il prêche la colère enveloppant l'innocent, le pardon enlevant le coupable à toute condamnation, Dieu victime de l'homme, et l'homme formant une même personne avec Dieu ; il prêche une nouvelle naissance sans laquelle l'homme ne saurait être sauvé ; il prêche la souveraineté de la grâce de Dieu et la plénitude de la liberté de l'homme. Je ne vous adoucis point ses enseignements ; je vous les livre dans leur nudité, je ne cherche point à les justifier. Vous pouvez, si cela vous plaît, vous étonner, vous effaroucher de ces dogmes étranges ; ne vous y épargnez pas. Mais quand vous aurez assez admiré leur étrangeté, je proposerai, moi, autre chose à votre admiration. Ces dogmes étranges ont conquis le monde. A peine éclos dans la pauvre Judée, ils ont envahi la savante Athènes, la riche Corinthe, la superbe Rome. Ils ont recueilli des confesseurs dans les ateliers, dans les prisons, dans les écoles, dans les tribunaux, sur les trônes. Vainqueurs de la civilisation, ils ont triomphé de la barbarie ; ils ont fait passer sous le même joug le Romain dégradé et le Sicambre sauvage. Les formes de l'état social ont changé ; la société s'est fondue, renouvelée ; ils ont duré. Aucune doctrine, ni philosophique, ni religieuse, ne durait ; chacune faisait son temps ; chaque temps avait son idée ; et comme l'a développé un écrivain célèbre, le sentiment religieux, abandonné à lui-même, se choisissait, selon le temps, des formes qu'il brisait quand le temps était passé. Le dogme de la croix s'est obstiné à reparaître. S'il ne se fût emparé que d'une seule classe de personnes, c'était déjà beaucoup, c'était inexplicable peut-être ; mais vous trouvez des sectateurs de la croix dans les camps et dans la vie civile, chez les riches et chez les pauvres, parmi les esprits hardis et parmi les esprits timides, parmi les doctes et les ignorants. Ce dogme est bon pour tous, partout, toujours ; il ne vieillit jamais. La religion de la croix ne paraît nulle part disproportionnée à la civilisation ; au contraire, la civilisation a beau avancer, elle trouve toujours le christianisme en avant. N'allez pas croire que le christianisme complaisant éliminera quelque idée pour se mettre d'accord avec le siècle ; non, c'est de son inflexibilité qu'il est fort ; il n'a pas besoin de rien céder pour être en harmonie avec ce qui est beau, légitime et vrai, car il en est lui-même le type accompli. Ce n'est pourtant pas une religion qui flatte l'homme naturel, et les mondains, en s'en éloignant, rendent assez témoignage que le christianisme est une doctrine étrange. Ceux qui n'osent le rejeter s'efforcent de l'adoucir. On le dépouille de ses rudesses, de ses *mythes*, comme on se plaît

[1] Passages recueillis par M. Guizot dans ses *Méditations sur la religion chrétienne*, 2e série, pages 157 à 161.

à les nommer; on le rend presque raisonnable. Mais, chose singulière! quand il est raisonnable, il n'a plus de force; et semblable en ceci à l'une des plus merveilleuses créatures du monde animé, s'il perd son aiguillon, il est mort. Le zèle, la ferveur, la sainteté, l'amour, disparaissent avec ces dogmes étranges; le sel de la terre a perdu sa saveur, et l'on ne sait avec quoi la lui rendre. Au contraire, apprenez-vous d'une manière générale que quelque part il y a un réveil, que le christianisme se ranime, que la foi devient vivante, que le zèle abonde? Ne demandez pas sur quel terrain croissent ces précieuses plantes; vous pouvez répondre d'avance que c'est dans le sol rude et raboteux de l'orthodoxie, à l'ombre de ces mystères qui confondent la raison humaine, et qu'elle aimerait tant à écarter d'elle!!..... »

La diversité du but de la religion et de la philosophie n'est pas moins caractérisée que celle de leur contenu. Le but de la philosophie est de comprendre et de satisfaire ainsi l'intelligence; le but de la religion se trouve dans l'ordre des sentiments et de la pratique. La pensée pour elle est un moyen; elle propose la vérité, non pas seulement pour être connue et crue, mais pour être faite. On trouve les mêmes éléments dans les deux domaines; il y a bien un exercice de l'intelligence dans l'ordre religieux, et la philosophie doit bien tenir compte de la conscience et du cœur, mais ces mêmes éléments sont disposés dans un autre ordre d'importance. L'acte de l'intelligence n'est qu'un moyen dans le domaine religieux; s'il devient but, si l'homme se borne à connaître la vérité sans la faire, la religion est pervertie. « Vous êtes heureux de savoir ces choses, » dit le fondateur de la religion chrétienne, mais il ajoute aussitôt : « pourvu que vous les pratiquiez[1]. » On sait avec quelle vigueur l'auteur du livre de *l'Imitation de Jésus-Christ* développe cette vérité : « Tout homme désire naturellement de savoir; mais la science sans la crainte de Dieu, que vaut-elle? Que vous sert de raisonner profondément sur la Trinité, si vous n'êtes pas humbles, et que par là vous déplaisiez à la Trinité[1]? » Pour la philosophie, en tant que science pure, la conscience, le cœur et la volonté interviennent seulement comme des faits à expliquer; savoir est son but et sa fin dernière. La différence est donc réelle, mais ce serait une erreur grave que de la tenir pour absolue. Nos analyses brisent toujours plus ou moins la réalité; l'âme est présente tout entière dans chacune de ses opérations; et c'est là la raison fondamentale pour laquelle la séparation complète de la religion et de la philosophie est impossible. La connaissance de la vérité est indispensable à la religion qui a pour but de la réaliser, cette vérité. D'autre part, lorsque la philosophie s'est élevée à la considération de l'idée du bien, elle est en face d'une pensée qu'il est impossible de séparer de la pratique, puisque le bien est, par essence, ce qui doit être fait. La religion et la philosophie se réunissent donc dans la considération de l'idée du bien considérée comme l'expression de la volonté suprême. Si elle ne fait pas fausse route, la science parvenue à son sommet indique par elle-même la nécessité de l'action. En Dieu tout se réunit; mais tout se réunit sans se confondre. En saisissant le principe de l'unité suprême qui fait l'harmonie universelle, nous devons donc toutefois maintenir la distinction essentielle du développement religieux et du développement philosophique, sous le triple rapport de la méthode, du contenu et du but; il reste à déterminer leur accord.

Pour bien entendre la question, remarquons qu'il ne s'agit point ici d'établir les rapports qui peuvent exister entre les

[1] Evangile de saint Jean XIII, 17.

[1] Livre I, chapitres 1 et 2.

documents religieux, étudiés dans tout leur contenu, et l'ensemble des sciences. Par exemple, l'étude comparative des résultats de la géologie et des textes de la Genèse est une étude de détail qui demeure absolument étrangère à notre objet. Il en est de même de toutes les questions historiques et de tous les débats confessionnels qui jouent un si grand rôle dans les sciences théologiques, et qui doivent rester à leur place. Prenons dans le dogme les réponses qu'il renferme aux questions éternelles de la pensée : l'origine des choses, leur destination, la nature de l'homme, son rapport avec Dieu ; traduisons en philosophie, non le travail des théologiens, mais la simplicité de l'Evangile tel qu'il se montre dans les documents primitifs, ou tel encore qu'il se manifeste dans la vie des croyants, car la vie n'est jamais que la réalisation de certaines doctrines qu'elle suppose. Nous dégagerons ainsi de tous les détails, des éléments du christianisme universel, de ce christianisme dont les discussions théologiques et les querelles confessionnelles voilent l'unité, et que l'histoire générale des philosophies et des religions remet en lumière. Considérons les affirmations auxquelles nous serons parvenus comme des hypothèses proposées à la science ; traitons ces affirmations par la méthode scientifique ; déduisons les conséquences, et comparons ces conséquences avec les faits à expliquer. Si les faits sont mieux expliqués par le système auquel nous serons parvenus que par aucun autre, nous aurons acquis le droit de déclarer, sans être sortis du domaine de la science pure, que la philosophie chrétienne est la meilleure des philosophies. Ce ne sera pas là une affirmation de foi ; nous n'aurons pas le droit de tirer aucune conclusion immédiate sur l'origine surnaturelle et divine de la doctrine examinée ; nous aurons seulement le droit de conclure que cette doctrine est le système qui explique le mieux la réalité. Or la doctrine ainsi extraite du dogme, est le spiritualisme proprement dit ; le terme spiritualisme indique son contenu ; la désignation de philosophie chrétienne rappelle son origine historique. C'est dans ces conditions que doit se poser et s'étudier la question de l'accord de la philosophie et de la religion. La tradition religieuse propose à la science des hypothèses qui sont examinées au même titre que les autres, selon les lois de la raison. Si l'examen a un résultat favorable, l'accord est établi ; ce qui est vérité de foi dans le domaine religieux devient hypothèse confirmée dans l'ordre de la science.

Cette manière de poser la question est simple, mais elle exige que la vraie méthode soit reconnue. On ne peut résoudre le problème aussi longtemps qu'on n'admet que deux procédés scientifiques : l'expérience et le raisonnement, puisque, ni par la voie de l'expérience, ni par la voie du raisonnement, le rapport ne peut s'établir entre la tradition religieuse et la recherche philosophique. Tout change d'aspect lorsqu'on a constaté que l'hypothèse est un des éléments essentiels de la méthode. La philosophie n'accorde pas d'entrée au dogme, comme tel, puisque l'autorité inséparable du dogme est inconciliable avec la liberté d'une recherche scientifique, mais la vraie méthode donne entrée au contenu du dogme, envisagé comme simple hypothèse. Si l'hypothèse est justifiée, *l'influence* de la religion s'exerce sur la philosophie sans y introduire un élément *d'autorité*, et le rapport des deux domaines est établi. Mais, encore une fois, pour l'établir, il faut modifier l'enseignement ordinaire de nos logiques au chapitre de la méthode ; et montrer que l'acte de la supposition, ou l'hypothèse, est un élément de la science aussi indispensable que l'observation et le raisonnement.

Indépendamment de la question de la

méthode, il est difficile de faire admettre la position de la question telle qu'elle vient d'être indiquée; et la difficulté est à peu près égale du côté des croyants et du côté de leurs adversaires. L'apôtre saint Paul appelle ses lecteurs à distinguer le fondement de la foi et les constructions diverses qui peuvent s'élever sur ce fondement [1]. Les croyants ont souvent de la peine à entrer dans ce point de vue; ils répugnent à admettre la distinction des idées essentielles et des idées secondaires, distinction indispensable pour discerner dans l'ensemble du dogme les solutions philosophiques. Toutes leurs croyances forment pour eux un bloc dans lequel des éléments de valeur très diverse figurent au même titre, et avec le même degré d'importance. J'ai eu l'occasion de constater un jour cette manière de penser dans un exemple significatif. Je parlais, dans un cours public, de la question de l'existence de Dieu. Un de mes auditeurs voulait à cette occasion me faire énoncer mon avis sur l'authenticité du livre d'Esther. Il pensait que, dès que je touchais à une question religieuse, la critique des textes de l'Ancien Testament rentrait naturellement dans la sphère de mes recherches. Ce n'est pas tout : non-seulement on refuse souvent de distinguer les questions fondamentales des questions secondaires, mais l'esprit sectaire porte malheureusement un certain nombre d'esprits à attacher plus d'importance aux questions de troisième ou quatrième ordre qui divisent les communautés religieuses, qu'aux vérités qu'elles professent en commun. Les croyants enfin répugnent à une opération de la pensée qui consiste à considérer les vérités de la foi comme des hypothèses discutables; « il leur en coûte extrêmement de laisser examiner froidement les mérites relatifs de leur propre religion, comme on compare ensemble plusieurs objets appartenant à une même classe [1]. » Cette répugnance est naturelle; et dans bien des cas elle est sage. Il est légitime à un honnête homme de s'en tenir à l'affirmation directe de sa conscience, et de ne pas entrer dans les discussions relatives à la réalité du devoir, qui sont imposées au philosophe; il est même dangereux de mettre la valeur de la conscience en question, si l'on ne peut se livrer à une étude sérieuse des systèmes qui la nient, de même qu'il est dangereux de prendre une connaissance superficielle des ouvrages de médecine. Le cas est le même pour les questions de philosophie religieuse. Il est parfaitement légitime à un croyant de s'en tenir à une foi née de l'adhésion spontanée de son âme aux vérités de l'évangile et confirmée par l'expérience de sa vie. S'il ne peut se livrer à l'examen approfondi des questions, il fera mieux de ne pas entrer dans la voie où les dogmes sont soumis à l'investigation de l'esprit scientifique. L'étude superficielle et le demi-savoir, ces fléaux grandissants de notre époque, couvrent de graves périls. Tout cela est vrai; mais on ne doit pas transformer ces règles de prudence personnelle en vérités générales. L'examen des doctrines de la foi, considérées comme de simples hypothèses, est la condition nécessaire pour établir les vrais rapports de la religion et de la science. Les premiers docteurs de l'église sont entrés dans cette voie, en démontrant que la doctrine de Jésus-Christ fournissait, au sujet de la nature et de l'humanité, des explications plus satisfaisantes pour l'intelligence que les traditions du paganisme et les systèmes des sages de la Grèce. Tout le monde

[1] « Personne ne peut poser un autre fondement que celui qui est posé, lequel est Jésus-Christ; mais si quelqu'un élève sur le fondement de l'or et de l'argent, des pierres précieuses, du bois, de l'herbe, du chaume, l'ouvrage de chacun sera mis en évidence. » 1 Cor. III, 11-13.

[1] Max Muller. — *Essais sur l'histoire des religions.* Préface de l'auteur, pag. XXXIII de la traduction française.

n'est pas obligé de se livrer à cet examen; mais redouter le résultat de cet examen, en le supposant sérieux et suffisamment prolongé, ce serait de la part des croyants un manque de foi. Le feu de la discussion éprouve la valeur des idées; il consume le chaume et épure les métaux.

La difficulté que l'on éprouve à faire examiner les vérités chrétiennes au point de vue de la science, réelle à l'égard des croyants, n'est pas moindre (et ceci est plus extraordinaire) à l'égard de nombre de philosophes étrangers à la foi. Ils ont été élevés dans la disposition que Jouffroy signale et caractérise par les termes de « mépris du dogme. » Ce mépris est devenu dans leur pensée un préjugé aussi tenace que les préjugés les plus aveugles qui peuvent exister chez les croyants. Des savants qui examineront volontiers les doctrines d'Aristote, d'Epicure, de Platon, de Descartes, de Hobbes, de Leibnitz, de Hégel, ne voudront pas examiner une doctrine par cela seul qu'elle est chrétienne; c'est à leurs yeux une marque évidente d'erreur, un signe qui dispense de tout examen. La fausseté de tout ce qui appartient à l'ancienne foi est pour eux un axiome au-dessus de la discussion. On consent donc à examiner toutes les doctrines excepté une, celle qui, comme une histoire sérieuse de l'esprit humain le démontre, a transformé la face du monde moral, celle qui, dans l'ordre de l'intelligence, a inspiré les fondateurs de la science moderne et dirigé leurs travaux : tel est le pouvoir des préjugés.

Les esprits libres des préjugés de cette nature ont une grande œuvre à accomplir, œuvre dont les éléments existent dans le passé, mais qui ne paraît pas avoir jamais été entreprise avec une vue claire de sa nature et de sa méthode. Cette œuvre est double; efforçons-nous de la préciser dans ses deux parties.

Il faut, en premier lieu, comme nous l'avons dit, dégager du dogme chrétien les solutions philosophiques qu'il renferme. Pour cela, il faut prendre le dogme dans son état primitif, dans cet état où il a triomphé de la sagesse antique, et placé dans le sol d'un monde vieilli les germes d'une vie nouvelle. Ce travail est important, car le dogme chrétien a été souvent altéré par l'ignorance ou les préjugés de ceux qui l'ont défendu, par les passions de ceux qui l'ont attaqué, et par le mélange d'éléments philosophiques, qui lui sont étrangers ou même hostiles, et sont entrés toutefois dans les constructions de la théologie systématique. Les docteurs du moyen âge ont subi, sans la cribler assez, l'influence de Platon et d'Aristote. Les théologiens modernes ont fait des efforts pour discerner le sens vrai des documents primitifs de la religion; leurs œuvres sont une mine abondante à exploiter; mais ils embrassent dans leur étude le champ de la religion tout entier et sont ordinairement placés sous l'influence d'une position ecclésiastique spéciale. Il faudrait préciser nettement les questions philosophiques et déterminer, en faisant abstraction de tout le reste, les réponses que le christianisme fournit à ces questions. C'est ce qui n'a jamais été fait, à ma connaissance, d'une manière approfondie et complète. On obtiendrait ainsi les solutions philosophiques contenues dans l'Evangile. Quelques modernes ont affirmé que la religion chrétienne ne renferme pas de doctrines, mais c'est là une pensée qu'on ne peut qu'indiquer comme une des bizarreries de l'esprit humain; elle ne mérite pas les honneurs de la discussion.

Ce travail fait (c'est la première partie de la tâche), il faut appliquer les lois de la raison aux solutions obtenues, considérées comme des hypothèses. Il faut saisir l'enchaînement logique des idées, en déduire les conséquences, organiser un système, le système de la philosophie chrétienne, expression rationnelle des

bases de la foi. Ici encore il y a une œuvre essentielle à accomplir. De même qu'il faut procéder à une épuration de la théologie pour obtenir le dogme chrétien, il faut procéder à une épuration de l'ensemble des idées et des jugements que nous appelons la raison. La raison, en effet, telle qu'elle se montre au premier abord, renferme, avec les lois vraies de la pensée, des opinions traditionnelles, locales et temporaires que nous considérons à tort comme le patrimoine de l'esprit humain. Socrate, à ce qu'on raconte, entendant la lecture d'un des dialogues de Platon dans lequel il figurait comme principal personnage, s'écria : « Combien de choses ce jeune homme me prête ! » Si la raison pouvait prendre la parole, elle aurait mainte occasion de s'écrier : « Combien de choses on m'impute dont je suis innocente ! » Souvent en effet, on prend pour la raison un simple amas de préjugés. Ces préjugés ont été formés en partie par l'action des systèmes philosophiques; et comme le matérialisme et l'idéalisme ont régné dans la science, il existe dans la plupart des esprits des germes ou des débris de ces systèmes que l'on confond avec la constitution même de la pensée. On comprend dès lors que, dans l'étude des rapports de la foi et de la raison, on considère souvent, d'une part un dogme altéré, d'autre part une raison faussée, en sorte que le problème est mal posé deux fois. Pour que la question soit convenablement posée, il faut donc arriver à libérer le dogme des idées étrangères qui l'altèrent, et à libérer la pensée des préjugés qu'elle renferme. Dans la mesure où ce double but sera atteint, on sera arrivé dans les deux ordres aux éléments vraiment simples, et l'on pourra appliquer directement la raison aux données de l'Evangile. La tâche n'est pas facile, car, dans tous les domaines, l'effort le plus considérable de la pensée est celui qui lui permet d'arriver aux éléments vraiment simples.

L'application des principes de la raison aux bases de la doctrine chrétienne en dégage le spiritualisme proprement dit. Si l'on admet que le spiritualisme, seul entre tous les systèmes de philosophie, offre une solution satisfaisante du problème de l'univers, il sera démontré que la foi chrétienne propose à la science les meilleures des hypothèses.

Il faudra du temps pour faire admettre généralement ce résultat, parce que la route qui y conduit traverse un sol hérissé de préjugés et de passions. Quand le temps aura fait son œuvre, on reconnaîtra (telle est ma conviction) que la foi chrétienne qui, par son autorité, fonde l'église des croyants, fournit par son influence les bases de la science vraie, comme celles de la civilisation; on reconnaîtra que l'œuvre du Christ est le principe de la paix dans le monde de l'intelligence, aussi bien que dans le domaine de la conscience et du cœur. Le but est noble, et l'entreprise vaut la peine d'être essayée.

Tel est l'accord de la religion et de la philosophie, de la science et de la foi, accord qui ne détruit pas leur distinction, qui est une harmonie et non une identité. Pour garder une idée juste à cet égard, on peut s'attacher à cette formule : *Tout chrétien est spiritualiste, mais tout spiritualiste n'est pas chrétien*. Jean-Jacques Rousseau, par exemple, a écrit quelques-unes des pages dans lesquelles se rencontre la meilleure exposition populaire des bases d'un spiritualisme vrai. Il est net et précis sur les questions de la nature spirituelle de l'âme, de la conscience morale, de la responsabilité de l'homme et de la liberté de Dieu[1]. Jean-

[1] On se trompe lorsqu'on place Rousseau au nombre des déistes. Le *déiste*, en effet, selon la définition du Dictionnaire de l'Académie, est « celui qui reconnaît un Dieu, mais qui rejette

Jacques Rousseau cependant, malgré son respect pour l'Evangile, est fort éloigné de la foi chrétienne, parce qu'il ignore le sentiment du péché, s'arrête à moitié chemin dans l'étude des origines du mal et paraît n'avoir aucune idée de la doctrine de la rédemption [1].

Il peut donc y avoir accord sur la manière de concevoir l'origine du monde, la nature de son principe, la destination des êtres, entre des hommes qui ne donnent point la même solution à la question de la foi proprement dite. Cette question toutefois se pose dans le développement de la philosophie complète, puisque la philosophie, après avoir posé son principe, doit embrasser, dans ses tentatives d'explication, le cercle entier de l'expérience. La question se pose logiquement et historiquement [2].

Logiquement d'abord, à propos du problème du mal, Rousseau, de même que le stoïcien Cléanthe, affirme la bonté absolue du principe de l'univers, et impute l'origine entière du mal à la volonté des créatures. C'est la solution spiritualiste; mais la solution est-elle suffisante, si l'on considère individuellement les volontés créées, ou bien, pour résoudre le problème, faut-il recourir à l'idée de la solidarité humaine et à la doctrine chrétienne de la chute [1]? La question peut se poser et se résoudre sans sortir du domaine propre de la philosophie, parce que la doctrine de la chute peut intervenir comme une hypothèse à examiner; mais la doctrine de la chute se rattache par un lien étroit à la doctrine de la rédemption, et l'acte rédempteur affirmé en Jésus-Christ est inséparable de la foi en sa divinité. Peut-on maintenir l'idée de Dieu, base du spiritualisme, sans la doctrine de la chute; et, la doctrine de la chute étant admise, peut-on maintenir l'idée de Dieu sans la foi en la rédemption? En d'autres termes, vu l'enchaînement naturel des idées, le spiritualisme philosophique se suffit-il à lui-même, ou exige-t-il pour se maintenir et se compléter le dogme de l'œuvre de Jésus-Christ? C'est ainsi que la question de la foi proprement dite se pose logiquement.

Elle se pose aussi sur le terrain de l'histoire. Le christianisme est un grand fait, grand dans son état actuel, extraordinaire dans ses origines; la philosophie doit en tenir compte et chercher à en rendre raison. Peut-on l'expliquer par la loi connue du développement des sociétés? ou, pour en rendre raison, faut-il remonter à la cause suprême, à une manifestation directe de Dieu en Jésus-Christ? Sans aborder ici d'autres considérations, remarquons qu'il doit sembler étrange à ceux qui considèrent le spiritualisme comme la vraie philosophie, que cette philosophie ne soit pas sortie des écoles savantes de l'antiquité, mais de la partie la moins estimée d'un peuple qui jouissait de peu d'estime au point de vue scientifique. Si la foi chrétienne propose la meilleure des solutions du problème

toute religion révélée. » Ce rejet de toute religion révélée, bien qu'elle puisse se produire comme le résultat de la critique historique, a toujours, ou presque toujours, en réalité une base philosophique : l'affirmation que le surnaturel est impossible, c'est-à-dire une conception de Dieu qui ne permet pas de lui attribuer un acte distinct des lois de la nature. C'est le point de vue de nombre de philosophes modernes, et même d'un certain nombre d'hommes égarés dans des positions ecclésiastiques. Rousseau est si éloigné de cette manière de penser (par moments au moins, car ce paradoxal génie est sujet à se contredire) qu'il écrit dans les *Lettres de la Montagne* : « Si un homme affirmait que Dieu ne peut pas faire de miracles, ce serait lui faire trop d'honneur que de le punir ; il suffirait de l'enfermer. »

[1] Voir une étude sur la religion de J. J. Rousseau, dans le *Chrétien évangélique* de 1862.

[2] Voir mon *Introduction aux Œuvres inédites de Maine de Biran*, pages CLXXII et suivantes, en observant qu'une vue plus juste, je le crois, de la méthode scientifique, m'empêcherait d'écrire aujourd'hui la note des pages CXCVI et CXCVII.

[1] Voir le *Problème du mal*, sept discours, Genève 1868, primitivement publiés dans le *Chrétien évangélique*.

universel, la valeur de cette solution confirme singulièrement la foi. En comparant les produits de la pensée antique dans tout l'éclat de leur beauté, mais aussi dans toutes les misères de leur impuissance, à la simple parole de la prédication chrétienne, on peut entrer dans la pensée de l'apôtre : « Christ crucifié est une folie pour les Grecs ; mais la folie de Dieu est plus sage que les hommes[1]. » Cette considération forme la part de la philosophie dans l'apologétique chrétienne. Les Pères se sont servi de cet argument ; et, l'argument est destiné à acquérir une valeur croissante, s'il est vrai, comme je le pense, que le spiritualisme est simplement en voie de formation, et ne se dégage que peu à peu des éléments étrangers qui ont gêné et parfois étouffé son développement. Si l'on admet que l'acte direct de Dieu est l'explication la meilleure de l'apparition et de l'influence de l'Evangile, l'affirmation de la foi paraît justifiée par la méthode de la science. On remonte à une cause nouvelle, lorsqu'on ne trouve pas dans des phénomènes connus la raison d'être d'un phénomène nouveau. C'est ainsi que Descartes, ne trouvant dans la raison aucun passage possible du néant à l'être, des phénomènes mécaniques de la nature à la volonté, et de la nature humaine à Jésus-Christ, estime qu'il faut remonter à la cause suprême pour expliquer Jésus-Christ, comme pour expliquer l'homme et la matière. « Dieu, dit-il, a fait trois miracles : les choses de rien, le libre arbitre, et l'Homme-Dieu[2]. » Le même procédé de la pensée se montre dans les notes d'un ancien magistrat genevois, dont j'extrais la page suivante :

« On me demandera quelle est ma foi. L'influence du christianisme au commencement de notre ère et celle qu'il exerce de nos jours dans le sens de la civilisation et de l'amélioration des peuples les plus sauvages prouvent autant sa divine origine que la tradition scripturaire et les thèses des théologiens. Ni la philosophie ni le matérialisme n'ont encore pénétré ce grand mystère de la *vie* répandu sur la terre, et encore moins celui de l'*intelligence humaine*. Ces miracles, auxquels on s'habitue parce qu'on les a sans cesse sous les yeux, n'en sont pas moins des miracles, c'est-à-dire des faits inexplicables par les causes connues. Pourquoi donc se refuser d'admettre, lorsqu'on en voit les effets, un miracle de plus, celui d'une révélation par laquelle Dieu, qui n'a pas créé l'homme sans but, l'avertit directement lorsqu'il s'écarte de ce but, afin de l'y ramener[1]. » Le magistrat genevois fait intervenir dans son raisonnement l'idée de la vie que Descartes, sous l'influence de sa théorie des bêtes, ne prenait pas en considération. La marche de la pensée est du reste la même dans ces deux intelligences formées dans des circonstances si diverses. C'est la marche légitime de la science signalant une cause nouvelle là où elle constate des phénomènes nouveaux. C'est dans ce sens que M. Secrétan a pu écrire : « Le philosophe devient chrétien sans abdiquer, lorsqu'au lieu de tergiverser, il a regardé le christianisme en face comme un fait historique dont la philosophie de l'histoire est tenue de rendre compte, et qu'il s'est convaincu qu'une intervention directe de Dieu dans l'histoire est la seule raison suffisante de ce phénomème[2]. » Il peut sembler maintenant que la religion tout entière rentre dans le domaine de la philosophie et que les distinctions que nous avons laborieu-

[1] 1 Cor. I. 23-25.

[2] Tria mirabilia fecit Dominus : res ex nihilo, liberum arbitrium et Hominem-Deum. — *Œuvres inédites de Descartes*, publiées par Foucher de Careil. Partie I, page 15.

[1] Mémoires de Jean-Louis Rieu, ancien premier syndic. Genève 1870.

[2] *Recherches de la méthode qui conduit à la vérité*, par Charles Secrétan. Neuchâtel 1857.

sement établies s'évanouissent. Non, ces distinctions subsistent. Il est certain d'abord que des philosophes peuvent admettre, comme Rousseau, les bases du spiritualisme et ne pas reconnaître la valeur des arguments qui tendent à établir que le dogme chrétien, dans ses éléments essentiels, est le complément nécessaire de cette doctrine. En l'absence d'une disposition morale déterminée, les arguments de l'apologétique philosophique n'auront jamais une valeur coërcitive pour la pensée, et comme la rédemption est le centre de la doctrine évangélique, c'est le sentiment du péché qui est la porte d'entrée de la foi. Il faut se rappeler ensuite que le cœur, la conscience, la volonté agissent dans l'ordre religieux plus directement que l'intelligence; il faut se rappeler que la pratique des œuvres chrétiennes et la prière, qui est l'expérience de l'action de Dieu dans les âmes, sont des éléments étrangers aux procédés de la science proprement dite. Il faut considérer surtout que la vue de l'intelligence qui reconnaît dans la divinité de Jésus-Christ l'hypothèse qui fournit la meilleure explication de l'influence du christianisme et de ses destinées dans le monde, demeure profondément distincte d'un acte de foi, produit de l'âme entière, qui établit un rapport personnel entre le croyant et Celui dans lequel il se confie. Pour ne pas sentir la différence essentielle de ces deux états de l'âme, il faudrait n'avoir aucune expérience des réalités de la vie spirituelle, et oublier que, non-seulement dans les questions qui concernent la foi religieuse, mais dans le domaine entier de l'ordre moral, les croyances s'alimentent à d'autres sources que le travail de la seule intelligence [1]. Même pour un philosophe chrétien, la religion demeure distincte de la philosophie. Sa foi et sa science s'unissent dans une précieuse harmonie, mais s'unissent sans se confondre. Pour que ces deux éléments fussent ramenés de l'harmonie à l'unité, il faudrait une vue intuitive de la vérité par l'intelligence pure qui pût remplacer l'œuvre médiatrice de la confiance, une vue qui rendît la foi superflue. Cette possession directe de la vérité religieuse n'est pas à notre portée, au moins dans le mode actuel de notre existence.

Qu'on me permette de placer ici une recommandation pratique adressée aux hommes, malheureusement trop peu nombreux, qui croient à l'harmonie essentielle de la religion et de la philosophie. Ces hommes, réunis par une conviction commune, forment deux classes distinctes. Les uns sont plus spécialement voués à l'étude et à l'enseignement des vérités religieuses; s'ils occupent des emplois officiels et publics, ils figurent dans les rangs des ministres de l'église. Les autres sont plus particulièrement occupés de l'étude et de l'enseignement des sciences et de la philosophie; ils appartiennent à la catégorie dans laquelle se recrutent les professeurs d'universités. Il faut dire aux premiers : Annoncez l'Evangile dans sa simplicité, en le séparant autant que possible des surcharges de la théologie. Placez les grandes vérités de la foi en face des cœurs, des consciences, de la vie. Evitez les conflits de détail de la théologie et des sciences, ils ne se produisent qu'à la circonférence du domaine religieux; attachez-vous au centre et ramenez-y continuellement l'attention de ceux qui vous écoutent. Il faut dire aux seconds : Faites de la science sérieuse en ne vous écartant jamais de la méthode scientifique. Rappelez-vous que l'influence de votre foi sur votre pensée ne saurait être une autorité pour les autres, et défiez-vous de l'action indue que cette influence peut exercer sur vous. Attachez-vous aux faits incontestables, aux raisonnements certains. Pesez avec soin vos ar-

[1] Voir la *Vie éternelle*. Cinquième discours, à la fin.

guments, et, avec plus de soin encore, les arguments de vos adversaires. Rappelez-vous que la foi, pour être efficace, doit avoir pour compagne la bonne foi, dans le sens le plus complet de ce terme. Il faut enfin dire à tous : Ne cherchez pas à faire l'harmonie de la philosophie et de la religion, laissez-la se montrer. Ici la hâte est nuisible, et la précipitation dangereuse. Laissez se développer librement, selon leurs propres lois, deux ordres distincts, en gardant la confiance qu'ils se rapprochent en s'élevant et se réunissent à leur sommet.

Conclusion.

Si l'on cherche à établir un rapport tout à fait général entre la religion et la philosophie, on ne trouve que ceci : la philosophie, comme recherche de l'unité, est hostile au polythéisme; la religion, comme manifestation de la liberté, est hostile au fatalisme. Si l'on entre dans la considération des systèmes, on constate une opposition déclarée entre le matérialisme et la foi religieuse; l'idéalisme et la religion présentent dans l'histoire un accord apparent, mais cet accord est faux et couvre une opposition fondamentale ; il y a enfin pleine harmonie entre la foi chrétienne et le spiritualisme. Le spiritualisme, conservé comme un germe par le peuple d'Israël, a été répandu dans le monde par la prédication de l'Evangile ; et sa valeur philosophique confirme la foi des chrétiens. Il va sans dire que la confirmation n'a lieu qu'en ta nt qu'une recherche libre et conduite suivant les règles de la science a démontré que le dogme chrétien propose la meilleure explication des faits que nous révèle l'expérience. Il y aurait cercle vicieux manifeste si l'on partait de la prémisse que la foi chrétienne est vraie pour conclure qu'elle est vraie. Mais si l'on peut établir les deux thèses suivantes : 1° La recherche philosophique, conduite selon ses lois propres, rencontre dans le spiritualisme la doctrine qui satisfait le mieux la raison ; 2° Le sentiment religieux trouve sa satisfaction la plus complète dans la foi chrétienne, parce que cette foi est la plus satisfaisante pour le cœur et la conscience ; alors il n'y a pas cercle et l'accord de la religion et de la philosophie est solidement établi. La première de ces deux thèses est contredite par les matérialistes et les idéalistes ; je pense que les contradicteurs ont tort. La seconde thèse est assez généralement admise, sauf les cas d'incrédulité aveugle et passionnée ; ceux mêmes qui ne croient pas à l'origine surnaturelle de la foi chrétienne reconnaissent souvent qu'elle est la meilleure des religions.

On peut déduire de ces considérations une nouvelle définition de la philosophie. La philosophie naît du besoin d'unité qui est le fond de la raison. Ce besoin d'unité ne se manifeste pas seulement dans l'ordre de l'intelligence, il est la loi fondamentale de notre nature. Le cœur a besoin d'un amour qui harmonise toutes ses affections : le cœur partagé est la grande source de nos misères ; la conscience cherche pour la volonté une loi qui préside à l'ensemble de ses actes et soit le principe directeur de la vie entière : l'âme demeure privée de paix aussi longtemps qu'elle est partagée entre le service de deux maîtres. Cette unité ne peut se trouver qu'en Dieu ; Dieu, dans lequel la raison trouve l'explication des choses ; la conscience, la règle de l'action ; le cœur, le fondement de son espérance. « Tu nous as créés pour toi, » dit saint Augustin en s'adressant à Celui qui est la source de l'unité, « c'est pourquoi notre âme est inquiète jusqu'à ce qu'elle se repose en toi. » L'âme, par tous ses sommets, monte vers le Maître de la vie. Si nous n'étouffons pas dans l'avilissement les besoins les plus élevés de la nature, si nous ne

coupons pas les ailes de l'esprit, un irrésistible élan nous transporte, dans tous les domaines, au delà des bornes de l'expérience. Où se trouve, dans le monde présent, la joie, idéal du cœur; la sainteté, idéal de la conscience; la pleine lumière, idéal de la raison? Toute lumière n'est-elle pas mêlée de ténèbres, toute joie de deuils, toute sainteté de souillure? Cette aspiration à un bien que nous ne possédons qu'en espérance est la dot de l'âme dans son hymen avec la vie; c'est le sceau du Créateur empreint sur la créature.

Dans notre rapport avec le bien suprême, terme de tout désir, l'amour et la sainteté sont le partage direct de la religion; la recherche de l'unité suprême qui explique l'harmonie universelle est la part spéciale de la philosophie. Si donc nous demandons: qu'est-ce que la philosophie? nous pouvons répondre : la philosophie est la part de la raison dans la recherche de Dieu.

ERNEST NAVILLE.

THÉOLOGIE

De l'Ecriture comme source de la dogmatique chrétienne [1].

Un célèbre professeur de Paris, au début d'une série de leçons sur l'astronomie, appliquait aux discours d'ouverture des cours publics ce jugement de Montesquieu sur les discours académiques: « Ce sont des ouvrages d'ostentation, » puis il ajoutait : « J'ai une antipathie invincible pour tout ce qui sent l'ostentation : je ne ferai donc pas de discours d'ouverture. » C'est un syllogisme irréprochable qui fait honneur au grand mathématicien qui l'a construit

[1] Ce discours a été prononcé le 9 octobre dans la séance d'ouverture des cours de la faculté de théologie de l'église libre du canton de Vaud.

Si les prémisses sont justes, la conclusion s'impose forcément. Comment en effet surmonter une « antipathie invincible? » Aucun de vous n'attend, je le pense, que je développe ici les raisons qui m'empêchent aujourd'hui de suivre le professeur Arago dans sa conclusion pratique et de répéter après lui : « Je ne ferai donc pas de discours d'ouverture... » Et pourtant, moi aussi, j'ai une antipathie invincible pour tout ce qui sent l'ostentation. Que faire donc? Une seule issue me reste : faire un discours tel, qu'il ne tombe pas sous le coup du jugement de Montesquieu. C'est à quoi je désire m'appliquer, suivant en cela l'exemple de mes honorables prédécesseurs : aussi je vous demande la permission de rompre ici tout préambule et de commencer « tout prosaïquement par le commencement. »

C'est de *dogmatique* que j'ai l'intention de parler. Je le dis d'entrée, au risque de faire soupirer un certain nombre de mes auditeurs qui peut-être ne comprennent pas que l'on puisse aujourd'hui encore s'attarder à faire de la dogmatique. J'ajoute cependant, comme correctif, que je ne songe en aucune façon à présenter, séance tenante, un cours de dogmatique, ni l'abrégé le plus sommaire d'un tel cours. Je ne discuterai pas même les définitions diverses que l'on a données de la dogmatique, me contentant, pour le dessein que je me propose ici, de cette détermination toute générale, que *la dogmatique a pour but de chercher et de fixer la formule systématique de la foi chrétienne.* — De l'aveu de toute la théologie protestante, la source première à laquelle il faut puiser pour formuler systématiquement le contenu de la foi chrétienne, c'est l'Ecriture, tout particulièrement le Nouveau Testament. Or la question spéciale que je désire, non pas traiter à fond, mais examiner tout au moins sous quelques-unes de ses faces, c'est celle de savoir dans quel rapport

la dogmatique se trouve avec l'Ecriture. ***Comment l'Ecriture peut-elle devenir la source d'une dogmatique, et quel est le travail du théologien qui veut édifier une dogmatique chrétienne conforme à l'Ecriture?***

Si je pose ainsi la question, ce n'est point que je nie la formation et le développement historique du dogme, ou que j'estime que le chrétien doive tirer sa doctrine directement de l'Ecriture, sans se soucier de ce que d'autres ont pu faire avant lui. Je pense, au contraire, que nous devons largement tenir compte du développement dogmatique considérable qui nous a précédés. Je pense que nous devons nous placer dans la ligne de ce développement, sous peine de faire un travail qui réponde mal aux besoins de notre temps et qui soit par conséquent de peu de profit. L'histoire des dogmes occupe donc une place importante parmi les sources de la dogmatique. Néanmoins, comme je l'ai dit tout à l'heure, pour tout théologien protestant, la source première, en même temps que la norme de la dogmatique chrétienne, c'est l'Ecriture, et nous avons le droit, par conséquent, de nous restreindre à notre question spéciale: Quel est le rapport entre l'Ecriture et la dogmatique? Par quel chemin passe-t-on de l'une à l'autre?

Je désire, dans l'étude de cette question, ne pas faire trop de polémique, et cependant, bien contre mon gré, c'est par là que je me vois obligé de commencer. Il nous faut, en effet, pour entrer dans notre sujet, tout d'abord en ouvrir la porte; car de respectables théologiens, dans l'intention très louable de simplifier la question qui nous occupe, ont écrit sur la porte de la dogmatique chrétienne: « Entrée interdite! » — Ecoutez plutôt! Voici des citations textuelles: « Le chrétien ne se permettra ni de découvrir autrement ce que Dieu révèle, ni de l'expliquer, ni de le compléter, ***ni de le systématiser***, ni de le démontrer,..... » et dans un autre passage: « Autorité, autorité suffisante, autorité absolue, autorité qui proclame les vérités que nous devons savoir et comme nous devons les savoir, autorité auprès de laquelle il n'y a place ni pour la critique sacrée, ni pour la philosophie, ***ni pour la systématisation des dogmes***, ni pour les spéculations dépassant ce qui est écrit, autorité consacrée par Jésus-Christ, autorité reconnue par les apôtres, autorité retrouvée par les réformateurs voilà le point central auquel j'ai été amené,... voilà ***l'article de foi*** que chaque discussion nouvelle a contribué à affermir. » Ainsi, d'après ces paroles, il serait interdit au chrétien de systématiser des dogmes, si du moins il accepte franchement l'autorité de l'Ecriture. Un même décret de proscription devrait envelopper la philosophie, la critique sacrée, la dogmatique, et s'étendre même jusqu'à la démonstration et à l'explication de ce que Dieu révèle dans sa Parole: « Nous serions des insensés, ajoute le même auteur, si nous contestions les dogmes qui sont proclamés dans la Parole de Dieu, si nous nous permettions de les discuter, de les expliquer ou de les arranger philosophiquement. » — Cette sentence de proscription n'est pas d'un novice, elle n'est pas d'un esprit médiocre, sans portée ou sans connaissance, elle est d'un homme de grand mérite, dont l'opinion fait autorité pour plusieurs, elle est d'un chrétien qui a fait honneur à notre pays, même à notre église, elle est d'un écrivain de talent qui se piquait de ne pas être théologien, tout en publiant de gros livres de théologie, elle est, en un mot, de monsieur le comte de Gasparin. D'après lui, la réformation, qui était dans le principe un retour à l'Ecriture, a fait fausse route, et le progrès consisterait aujourd'hui à jeter par dessus bord toutes les confessions de foi et toutes les dogmatiques, pour revenir à la Bible purement et simplement, c'est-à-dire, selon les propres expressions qu'il emploie,

pour « s'enfermer dans la soumission absolue à tout ce qui est écrit[1]. »

Un autre théologien, qui nous tient de plus près et qui nous est plus cher encore, Louis Burnier, sans s'ériger en juge, ni porter aucune sentence, ce que son caractère chrétien, si modeste et si bienveillant, ne lui eût pas permis, hasarde pourtant une question sur la légitimité de la science dogmatique. Voici ses propres paroles, tirées de la brochure intitulée: *La théologie et la foi.* « Dans l'application que le Saint-Esprit fait des vérités du salut aux pécheurs rachetés, comme dans la pensée même de Dieu, il y a unité, sans aucun doute, et qui oserait dire que, s'il existe un système du monde, il n'existe point de système de la grâce? Seulement, la question est de savoir si Dieu, en qui ce système réside, Dieu qui en est le principe, le centre et le contour suprême, a jugé bon de nous le révéler dans sa plénitude; et puisque évidemment il ne l'a pas fait, on se demande s'il n'y a pas quelque témérité dans les recherches de la théologie systématique[2]. » — Ce n'est pas là une condamnation, c'est seulement un doute, un soupçon: « Les recherches de la dogmatique chrétienne ne seraient-elles point téméraires? »

Si les excellents chrétiens dont je viens de citer les paroles étaient présents au milieu de nous, je prendrais la liberté de leur adresser à mon tour une humble question. Ils repoussent la dogmatique, ou tout au moins ils la mettent en suspicion. Mais il ressort de toutes les pages de leurs écrits que, plus que personne, ils tiennent aux dogmes chrétiens. Ils parlent sans cesse des dogmes de l'Ecriture: à leurs yeux l'Ecriture est pleine de dogmes. Je leur demanderais alors comment ils s'y prennent pour retenir d'une main avec la plus louable fermeté les dogmes chrétiens, tandis que de l'autre main ils repoussent la dogmatique. Proclamer qu'une parole de l'Ecriture est un dogme, n'est-ce pas déjà faire de la dogmatique? Rapprocher des paroles de l'Ecriture pour en extraire une formule de doctrine, un dogme, n'est-ce pas déjà faire de la dogmatique? Comment dès lors peut-on condamner, proscrire ce que l'on pratique soi-même si largement et sans l'ombre du plus léger scrupule? Il n'est pas plus facile de concevoir des dogmes sans dogmatique, qu'une dogmatique sans dogmes.

M. de Gasparin me dirait sans doute que je l'ai mal compris, qu'il n'entend pas condamner la dogmatique en tant qu'elle cherche et qu'elle formule des dogmes d'après l'Ecriture, mais seulement en tant qu'elle cherche à les réduire en système, et M. Burnier me ferait remarquer aussi que la théologie qu'il met en suspicion, c'est la théologie systématique, plutôt que la théologie dogmatique[1]. — Je reconnais bien qu'il y a ici une nuance. Je reconnais surtout que la dogmatique s'est maintes fois écartée de sa source, qu'elle s'est fréquemment laissé entraîner par l'esprit de système, qu'elle a provoqué par là chez les âmes simples, parmi les savants aussi bien que parmi les ignorants, un impérieux besoin de revenir à la source des eaux

[1] Ces citations sont tirées du livre intitulé: « *Les écoles du doute et l'école de la foi*, » pag. 419, 445, 412, 366. On s'étonnera peut-être que je prenne à partie ici plus spécialement cet ouvrage. Mon sujet m'y amenait tout naturellement. Mais j'y ai été conduit aussi par une voie plus directe encore. Chacun des étudiants de notre faculté de théologie, grâce à la libéralité de madame de Gasparin, possède ce volume dans sa bibliothèque particulière. Je me joins de cœur à leur reconnaissance; mais il m'a semblé que je répondrais mal à l'intention noblement chrétienne qui a inspiré ce don si généreux, si je ne profitais pas de l'occasion qui m'était offerte, pour signaler à nos étudiants ce qu'il y a d'excessif et de superficiel dans le point de vue théologique auquel cet ouvrage de monsieur de Gasparin donne une expression parfois éloquente.

[2] *La théologie et la foi*, pag. 15-16.

[1] M. Louis Burnier emploie cependant ces deux expressions comme synonymes, pag. 18.

vives, de se cramponner à l'Ecriture seule et de ne plus entendre parler ni de systématisation ni de dogmatique. Ne nous étonnons pas qu'il se soit produit dans l'église une telle réaction contre une science égarée ou desséchée! Mais, d'un autre côté, gardons-nous de céder à la peur! Elle est mauvaise conseillère, et ce n'est pas elle certainement qui nous délivrera de la fausse dogmatique. Elle a aussi ses imprudences, ses témérités, non moins funestes que celles de la science. Mieux vaut observer les faits et chercher simplement, calmement, à s'en rendre bien compte.

On veut distinguer entre la dogmatique qui formule les dogmes d'après l'Ecriture et celle qui les réduit en système : on pratique la première et l'on condamne la seconde. Mais cela est-il bien possible? Peut-on fixer ainsi le point où commence le travail de systématisation et au delà duquel il ne serait pas permis de passer? Non, cette limite que l'on prétend tracer est une limite arbitraire. Lorsque l'on a formulé des dogmes, on a déjà largement pratiqué le travail de systématisation : il est trop tard pour s'arrêter. — Un exemple : MM. de Gasparin et Burnier n'hésitaient certainement pas à accepter le dogme de la corruption morale de l'homme et de son impuissance à faire le bien par lui-même. Je ne pense pas qu'ils se soient contentés de recevoir ce dogme sur la foi de leur catéchisme. Ils ont voulu y arriver par eux-mêmes, et pour cela qu'ont-ils fait? Ils ont étudié la Bible, ils ont réuni les données bibliques relatives à l'état moral de l'homme, ils les ont comparées, ils en ont observé les analogies et les divergences, ils les ont harmonisées, distinguant avec soin les textes fondamentaux de ceux qui ne leur paraissaient avoir qu'une valeur secondaire, et ce n'est qu'après cela qu'ils ont pu formuler le dogme chrétien de la corruption morale de l'homme et de son impuissance à faire par lui-même le bien. Mais qu'est-ce donc que tout ce travail de rapprochement, d'étude comparative, d'harmonisation et de condensation, si ce n'est pas une systématisation des données de l'Ecriture? Qu'est-ce donc que ce dogme auquel tout ce travail vient aboutir, si ce n'est pas un fragment de système, et par conséquent déjà un système? Ainsi la distinction que l'on essaie de faire dans la dogmatique ne change rien au fond des choses, et la question que j'ai posée tout à l'heure subsiste tout entière : « Après avoir si largement usé soi-même de la liberté de systématiser, a-t-on bien encore le droit de la condamner ou de la mettre en suspicion? »

Outre cette question, j'aurais encore à exprimer un regret, aux honorables chrétiens dont j'ai cité les paroles. Tout en condamnant la dogmatique, ou du moins en la suspectant de témérité, pourquoi ont-ils négligé de nous dire comment il faut s'y prendre pour n'en pas faire? Ce n'est pas si facile qu'on le pense, de ne point faire de dogmatique. Si nous voulons bien nous examiner nous-mêmes et consentir à nommer les choses de leur vrai nom, nous serons tous obligés de confesser un irrésistible penchant au dogmatisme. Nous dogmatisons aussi naturellement que monsieur Jourdain faisait de la prose, sans le vouloir et sans le savoir. — M. de Gasparin ne veut entendre parler que de l'Ecriture : La Bible toute simple! Rien que la Bible! Point de dogmatique! — Mais cela ne simplifie nullement la question; car il s'agit précisément de savoir comment il faut s'y prendre pour lire sa Bible sans faire de la dogmatique. C'est là que gît la difficulté.

La plupart des chrétiens qui ont suivi un cours régulier d'instruction religieuse, en retiennent au moins des débris de catéchisme, un cadre dogmatique dans lequel se groupent toutes leurs notions de reli-

gion, en sorte que, à moins qu'ils ne soient parvenus à une indépendance de pensée, toujours exceptionnelle, ils lisent leur Bible avec des yeux que le catéchisme a formés. Ce qu'il a mis en saillie, ils le discernent nettement dans leur Bible : le reste, ils le voient peu ou ne le voient pas, et s'il arrive pourtant que quelque divergence les frappe, leur grande préoccupation, c'est de faire rentrer dans le cadre ce qui paraît s'en écarter. Il est trop évident que ces chrétiens-là, lorsqu'ils lisent leur Bible, font de la dogmatique. — Mais prenez un novice! Supposez même, si vous le voulez, un homme qui ignore le christianisme, et mettez-lui entre les mains un Nouveau Testament, en lui disant que, si son âme est angoissée, il trouvera là, dans ce livre, la révélation de la vérité! Suivez-le dans sa lecture! Interrogez-le lorsqu'il l'aura terminée! Vous serez très surpris de voir que, tout en lisant sa Bible, il s'est fait une doctrine, qu'il a jeté les bases de sa dogmatique, qu'il a déjà un système, très imparfait, sans doute, passablement incohérent : néanmoins dans cet esprit si neuf, qui vient à peine de naître à la connaissance du christianisme, il s'est opéré déjà un travail de systématisation. — Encore une fois, il est impossible de lire sa Bible, de la lire surtout avec un grain de foi dans le cœur, sans rapprocher les enseignements qu'elle nous donne, sans les comparer, les combiner, les harmoniser, les condenser, en un mot, sans systématiser. Cela se fait chez plusieurs d'une manière en quelque sorte instinctive, inconsciente : cela se fait néanmoins, et j'en reviens toujours à regretter que les adversaires de la dogmatique ne nous aient pas encore enseigné le moyen de lire notre Bible sans dogmatiser.

La dogmatique est nécessaire, elle est inhérente à la foi chrétienne, et, pour le dire en passant, il est fort heureux pour elle, je veux dire pour la dogmatique, qu'il en soit ainsi. On la représente quelquefois comme la fantaisie d'esprits curieux, amateurs de subtilités, et l'on n'est pas éloigné de répéter à son sujet l'avertissement de l'apôtre : « *Quant aux questions folles et sans instruction, évite-les, sachant qu'elles engendrent des querelles*[1]. » Si cela était, si l'on parvenait à démontrer que le commun des chrétiens peut se passer de dogmatique, à l'instant même il faudrait la supprimer : elle ne serait qu'une branche parasite sur l'arbre de la science, et ce qui ne sert pas à la vie ne mérite pas de vivre. — Mais non, la dogmatique, comme la science théologique tout entière, plonge ses racines dans le cœur même de la foi : elle subsistera aussi longtemps qu'il y aura dans ce monde un seul chrétien désireux de croire, non pas à des mots seulement, mais à des réalités. Le travail dogmatique est un travail nécessaire, qui intéresse au plus haut degré la foi, la vie chrétienne. L'église, loin de le supprimer, doit le tenir en honneur, elle doit le provoquer, le pratiquer : il est une des fonctions vitales du corps de Christ. Les chrétiens qui estiment pouvoir s'en passer sont victimes d'une illusion. Il suffirait, avec la plupart d'entre eux, d'un seul instant d'entretien pour les prendre en flagrant délit.

Je termine ces réflexions préliminaires par une simple remarque. Si le travail dogmatique est inhérent à la foi, s'il est vrai que tous les chrétiens s'y livrent à leur façon et selon les lumières qu'ils possèdent, on peut être assuré d'avance qu'il doit se faire dans le monde énormément de mauvaise dogmatique. L'expérience, au besoin, le démontrerait, et les honorables frères qui mettent la bonne moitié pour le moins des misères de l'église sur le compte de la dogmatique, se garderont bien ici de me contredire. Je dis qu'il doit se faire dans le monde énormément de mauvaise dogmatique. Malheureusement les

[1] 2 Tim. II, 23.

proscriptions, les interdictions n'avancent absolument à rien, si même, en fin de compte, elles ne font le jeu de l'adversaire: le poëte latin le disait déjà: *Nitimur in vetitum.* — Les garde à vous, plus modestes, et plus efficaces aussi, je le reconnais, ne suffisent pas non plus. Il n'y a jusqu'ici qu'un seul remède qui ait fait ses preuves. Veut-on combattre ou corriger la mauvaise dogmatique? Que l'on s'applique consciencieusement à en faire de la meilleure. Ce fut le remède de Calvin. Qu'a-t-il fait pour ruiner la scolastique? Il a fait, comme elle, de la dogmatique; mais il l'a faite autrement et mieux qu'elle. Que les théologiens de nos jours s'appliquent à faire, si possible, mieux que Calvin! Je pense qu'alors, loin d'être des ouvriers inutiles, ils auront bien mérité de l'église.

J'ai dit le remède à opposer à la mauvaise dogmatique. Cela m'amène à la question principale qui doit nous occuper. C'est en effet du travail à faire pour l'appliquer, ce remède, que je désire vous parler. Ou plutôt je voudrais vous aider à vous rendre compte de la position du chrétien qui s'y engage, je voudrais vous inviter à le suivre par la pensée et vous faire connaître quelques-unes des difficultés de sa tâche.

Si j'avais le temps de tout dire, je chercherais à vous montrer combien il importe que le chrétien qui se livre au travail dogmatique, soit l'homme de l'église, au sens le plus large de ce mot. Il doit être l'homme de l'église du passé, connaître les expériences qu'elle a faites, les travaux qu'elle a entrepris, les crises qu'elle a traversées; car il ne songe pas à poser un point de départ nouveau, mais seulement à continuer le travail des générations passées. Il doit être l'homme de l'église du présent, il doit s'engager courageusement dans la mêlée actuelle, non pas seulement pour combattre, mais surtout pour rechercher au sein de cette apparente confusion quels sont les besoins nouveaux qui surgissent, quelles sont les aspirations légitimes de la génération présente, quels sont les germes féconds de l'avenir. — J'aurais là, si je pouvais m'y arrêter, de quoi vous entretenir longtemps. Mais j'ai hâte d'arriver au point capital. S'il faut être, pour construire la dogmatique chrétienne, l'homme de l'église, il faut être plus encore l'homme de la Bible. C'est la Bible en effet qui demeure, au milieu de tant d'institutions et de tant de systèmes qui vieillissent, tout ensemble ancienne et nouvelle. C'est la Bible qui résume dans ses saintes pages l'église du passé, l'église du présent et l'église de l'avenir.

Il faut que le théologien qui se livre au travail dogmatique soit l'homme de la Bible. C'est dire qu'il ne se propose en aucune façon de mettre sa dogmatique à la place de la Bible. Il aspire seulement à tirer de l'Ecriture le système de doctrine qui y est impliqué, le système de la doctrine chrétienne. Il veut faire scientifiquement, c'est-à-dire avec des procédés plus exacts, plus délicats, ce que fait la généralité des chrétiens instinctivement en quelque sorte, par des procédés moins rigoureux et plus grossiers. Le travail dogmatique du théologien repose donc sur une même base fondamentale que celui du commun des chrétiens. C'est un travail, au fond, de même nature: seulement, comme il se fait avec des informations plus complètes et par des instruments moins imparfaits, il doit être un travail supérieur. — J'ai tenu à signaler une fois encore ce lien qui rattache le théologien de profession à la vie commune de l'église; car je considère comme très funeste la tendance qui porte à les séparer, à faire du théologien un étranger dans l'église et du simple chrétien un étranger dans la science. L'église s'égare lorsqu'elle veut se passer de la théologie scientifique, mais la science ne s'égare pas moins lorsqu'elle veut se passer de la foi de l'église. Ne séparons donc pas ce que Dieu a si étroitement uni!

Nous aurons eu sous les yeux les principaux éléments de la question que nous devons examiner, lorsque nous aurons vu successivement: 1° Quelle position occupe relativement à l'Ecriture le théologien qui cherche à formuler le système de la doctrine chrétienne; 2° Ce qu'est l'Ecriture en vue de ce travail qu'il se propose d'accomplir; 3° Ce qu'est ce travail lui-même relativement à l'Ecriture.

I

Dans quelle position se trouve relativement à l'Ecriture le théologien qui veut construire la dogmatique chrétienne? — Disons en tout premier lieu que l'Ecriture n'est pas pour lui une nouvelle connaissance. Il la connaît de longue date, il l'a étudiée, méditée: la Bible est pour lui un livre familier. — Mais il y a plus: il n'a pas seulement de l'Ecriture une *connaissance matérielle étendue*, il en a une *connaissance expérimentale* plus intime, plus profonde. L'Evangile lui a révélé sa misère, l'Evangile lui a révélé surtout le Sauveur, l'Evangile l'a conduit à la source vive de la grâce, l'Evangile a fait de lui un chrétien. C'est donc avec un cœur croyant qu'il s'approche maintenant de l'Ecriture, avec un cœur renouvelé par l'Esprit de Dieu. Cela dit assez qu'il ne saurait plus voir dans la Bible un livre ordinaire. Elle est pour lui le livre de Dieu; car c'est en elle qu'il a rencontré son Dieu. Elle est pour lui le livre du salut, car c'est dans ce livre qu'il a trouvé de la part de Dieu la bonne nouvelle du pardon. Elle est pour lui le livre de la vie, car il a éprouvé la puissance de vie qui réside en elle. Elle est pour lui le livre de la vérité, car il a reconnu dans ce livre, avec une certitude que rien ne peut ébranler, la voix de Dieu lui-même. Il y a là une impression ineffaçable, il y a là une expérience morale contre laquelle viennent se briser toutes les objections et tous les doutes.

C'est par cette voie-là, par la voie de l'expérience morale, que le théologien le plus savant, comme le chrétien le plus pauvre en science, arrivent l'un et l'autre à constater le fait de l'*inspiration divine de la sainte Ecriture*. Au fond il n'y a pas deux chemins pour arriver à cette conviction. On peut, j'en conviens, être particulièrement frappé de certains arguments extérieurs, on peut même se figurer que c'est là le fondement de la certitude relativement à la divine inspiration des Ecritures. Erreur! Ce sont des colonnes, solidement taillées peut-être, mais qui reposent sur le sable, si elles n'ont pour base l'expérience vivante de la vérité, une affirmation intérieure, élevée au-dessus de toute contestation. — Ce que j'appelle ici affirmation intérieure, expérience morale, Calvin l'appelait *le témoignage secret du Saint-Esprit*[1], et je suis heureux de rappeler que je n'ai fait après tout, dans ce que je viens de dire, que de reproduire la pensée de notre grand réformateur. Sans ce témoignage intérieur du Saint-Esprit, « en vain, dit-il, l'authorité de l'Escriture sera approuvée par argumens, en vain elle sera establie par le consentement de l'église, ou confirmée par autres aides. Car si ce fondement n'est mis en premier lieu, elle demeure toujours en suspens[2]. » — Le témoignage du Saint-Esprit peut seul fonder une véritable conviction. Calvin ne cesse de le répéter, en même temps qu'il affirme que le chrétien le possède, ce témoignage si nécessaire, aussi net, aussi certain qu'il peut le désirer. « Demander, dit-il, dont et comment nous serons persuadez que l'Escriture est procédée de Dieu, si nous n'avons refuge au décret de l'Eglise, c'est autant comme si aucun s'enquéroit dont nous apprendrons à discerner la clarté des ténèbres, le blanc du noir, le doux de l'amer. Car l'Escriture a de quoy se faire cognoistre, voire d'un sentiment aussi notoire et infalible, comme ont les

[1] *Instit. chrét.*, livre 1, chap. VII, § 4.
[2] *Instit. chrét.*, livre 1, chap. VIII, § 1.

choses blanches et noires de monstrer leur couleur et les choses douces et amères de monstrer leur saveur [1]. » Il est donc bien entendu que le théologien, même le plus savant, n'arrive que par le témoignage du Saint-Esprit, par une expérience morale provenant du Saint-Esprit, à constater l'inspiration divine de la sainte Ecriture. Ce n'est pas sa science, c'est le Saint-Esprit qui lui fait connaître que l'Ecriture est de Dieu. Il s'approche ainsi de sa Bible comme le plus humble des chrétiens peut le faire, dans le même sentiment de respect, d'obéissance, et s'il applique à l'étude de l'Ecriture des méthodes et des procédés scientifiques, ce n'est point pour acquérir la certitude qu'elle est réellement inspirée de Dieu: cette certitude, il la possède déjà; c'est seulement pour mieux connaître quelle est la vérité que son Dieu a voulu lui communiquer par le moyen de la Bible.

Ainsi, en premier lieu, connaissance matérielle, en second lieu, connaissance religieuse expérimentale de la Bible, et, sur cette base, certitude qu'elle est divinement inspirée, voilà deux des traits fondamentaux de la position du théologien chrétien à l'égard de l'Ecriture.

J'en ajoute un troisième, qui achèvera de déterminer cette situation. Le théologien qui veut construire une dogmatique chrétienne doit posséder encore une *connaissance scientifique* de l'Ecriture. Les deux premiers traits que j'ai relevés le rapprochent de la généralité des chrétiens: celui-ci l'en distingue. Disons en peu de mots en quoi il consiste.

Une connaissance scientifique de l'Ecriture, c'est tout d'abord une connaissance *puisée aux sources mêmes*, tirée directement du texte par le moyen d'une bonne exégèse, ce qui suppose de solides études philologiques. C'est en outre une connaissance *critique* de l'Ecriture. Le texte de la Bible a son histoire: on a fait de grands efforts pour le rétablir dans sa teneur primitive exacte: il importe, en vue de la dogmatique, de connaître tout au moins les principaux résultats de ces travaux. De plus, chaque livre de l'Ecriture a aussi son histoire et son origine particulière. Il importe d'établir cette origine aussi exactement que possible, de rassembler tous les renseignements que la critique peut fournir à cet égard et de se prononcer avec une réelle impartialité. — A cette étude critique doit se joindre enfin celle de la *théologie biblique* qui découle nécessairement de la nature même de l'Ecriture. En effet, l'Ecriture est un recueil de livres composés à des époques très diverses et par des auteurs très différents. On n'en connaîtra l'ensemble qu'à la condition de connaître chaque partie séparément. Il faudra donc, pour étudier l'enseignement biblique, l'étudier dans chaque livre et à chaque époque, afin de rapprocher ensuite les résultats obtenus et de connaître ainsi soit les analogies qui relient entre eux, soit les divergences qui distinguent les uns des autres les degrés successifs du développement de la révélation divine et, à chacun de ces degrés, les divers auteurs qui le représentent. C'est là toute la théologie biblique, et, quoique souvent on en ait dit du mal, je ne pense pas qu'il y ait une autre voie pour arriver à une connaissance vraiment juste et rigoureuse de l'enseignement de la Bible.

En résumé, *exégèse*, *critique*, *théologie biblique*, tels sont les trois éléments principaux qui constituent ce que j'ai appelé une connaissance scientifique de l'Ecriture.

On me demandera peut-être à quoi tout cela peut servir en vue de la dogmatique. Passe encore pour l'exégèse; on comprend que pour formuler le système de la doctrine chrétienne, il faille commencer par bien savoir ce que la Bible dit. Mais la critique? Mais la théologie biblique? A quoi bon tout cela? Qu'importe à la dogmatique l'âge des livres, leur origine historique, les

[1] *Instit. chrét.*, livre 1. chap. VII, § 2.

circonstances diverses de leur composition? Qu'importe à la dogmatique l'individualité des auteurs et l'accent particulier qu'ils mettent à l'articulation de la vérité divine? Toute la Bible n'est-elle pas de Dieu? Toutes les paroles de la Bible ne sont-elles pas infaillibles? Pourquoi donc tant de circonspection, tandis qu'il n'y aurait qu'à puiser à pleines mains dans le riche trésor de la Parole écrite? — Cette question, si naturelle, demanderait une réponse beaucoup plus complète que celle que nous pouvons donner ici; mais nous pouvons moins encore ne pas répondre du tout. Il y a là tout d'abord une affirmation, savoir que toutes les paroles de la Bible sont absolument infaillibles. A supposer que cette affirmation fût démontrée, encore faudrait-il user des précautions scientifiques que j'ai indiquées. Il faudrait la critique du texte; car sans elle on s'exposerait à de lourdes bévues, et d'ailleurs, si décidé que l'on soit à affirmer, on n'affirmera pourtant pas posséder un texte absolument infaillible. Il faudrait aussi en une certaine mesure la critique historique; car on n'ira pas non plus jusqu'à prétendre qu'une parole prononcée au temps de Moïse doit avoir pour la dogmatique chrétienne la même valeur qu'une parole prononcée par Jésus lui-même ou par saint Paul. Il faudrait également la théologie biblique; car il est trop évident aussi qu'une parole de l'Ecriture ne saurait être infaillible que dans la mesure où elle s'accorde avec l'ensemble, ce qui doit conduire à l'étude comparative des diverses portions de l'Ecriture et par conséquent à la théologie biblique. Ainsi, l'affirmation dont je parle fût-elle démontrée, il faudrait encore des précautions scientifiques et critiques pour puiser à pleines mains dans la Parole de Dieu et pour en systématiser les enseignements.

Mais cette affirmation n'est pas démontrée, et cependant, si elle veut être acceptée, il faut bien qu'elle apporte ses preuves, à moins de se donner pour un axiome évident par lui-même, ce à quoi personne ne songe. Il faut, dis-je, que cette affirmation soit démontrée. Comment s'y prendra-t-on pour la démontrer? On pourrait user de la méthode d'autorité. Celui qui affirme pourrait essayer d'invoquer son autorité personnelle, ou celle d'une assemblée de chrétiens, ou celle de l'église; mais alors on retomberait dans la méthode du catholicisme que M. de Gasparin range avec beaucoup de raison parmi les écoles de doute. — On préfère en général suivre une autre voie, en appeler au sens intime du chrétien, à l'expérience morale, au témoignage intérieur du Saint-Esprit. Mais cette preuve si décisive, est-on bien en droit de l'invoquer ici? J'ai dit tout à l'heure, et je le maintiens, que la conviction de l'inspiration divine de l'Ecriture sainte s'appuie sur cette preuve-là, sur l'expérience morale du chrétien, sur le témoignage intérieur du Saint-Esprit. Mais quelle est la portée de ce témoignage? Que signifie en réalité cette expérience intime, cette affirmation du Saint-Esprit? Elle ne signifie autre chose sinon que l'âme a trouvé dans l'Ecriture la révélation de Dieu, que l'esprit de l'homme et l'Esprit de Dieu s'y sont rencontrés, qu'ils se sont reconnus l'un l'autre et se sont unis l'un à l'autre dans une étreinte désormais indissoluble. L'esprit de l'homme possède l'Esprit de Dieu qui lui parle par l'Ecriture; l'âme a trouvé le principe de la vie, la vérité qui fait vivre. Voilà ce que démontre directement l'affirmation de l'expérience, le témoignage du Saint-Esprit. Mais il y a loin de là à cette thèse que toutes les paroles de l'Ecriture sont nécessairement et de droit divin infaillibles. Pour combler l'abîme, pour rapprocher les prémisses de la conclusion, que fait-on? On cherche des passages; mais on n'en trouve pas un, pas un seul, qui soit véritablement concluant, et, du reste, en trouvât-on quelques-uns, on ne ferait en-

core que de la mauvaise logique, s'appuyant sur l'Ecriture comme autorité extérieure absolue pour fonder précisément cette autorité même.

Il n'est donc pas possible d'établir, ni par la méthode d'autorité, ni par l'appel direct au témoignage du Saint-Esprit, l'infaillibilité absolue de la Bible. Il ne reste qu'une seule voie ouverte, c'est celle de la démonstration logique. On pourra essayer de la suivre. S'appuyant sur la certitude où nous sommes que l'Esprit de Dieu nous parle par l'Ecriture, qu'il nous révèle par l'Ecriture la vérité, on pourra dire, par exemple, que, si Dieu a voulu se révéler, il a dû le faire de telle sorte que nous n'eussions aucun doute sur la révélation; que, si nous ne devons avoir aucun doute, il faut que l'Esprit de Dieu nous parle partout dans l'Ecriture ; que, s'il nous parle partout, il doit en avoir inspiré toutes les portions, et que, s'il en a inspiré toutes les portions, elles sont toutes infaillibles. Je ne veux pas examiner ici ce raisonnement, ni d'autres du même genre que l'on pourrait essayer. Je tiens à constater seulement que nous n'avons là que des raisonnements tout humains, que la conclusion n'est qu'une conclusion tout humaine, que l'on peut par conséquent librement la discuter et la repousser, sans être le moins du monde suspect dans sa foi à l'inspiration divine des saintes Ecritures.

Cette affirmation dont une logique superbe se fait une arme pour retrancher quelques-unes des branches vitales de la science chrétienne et pour opprimer les autres, cette affirmation d'une Bible nécessairement, absolument infaillible dans toutes ses parties, la voilà donc réduite à reconnaître qu'elle dépend elle-même de la logique, d'une logique tout simplement humaine et sujette à faillir, comme tout ce qui vient de l'homme. Il y a plus. Elle ne dépend pas seulement de la logique, elle dépend de ces sciences mêmes qu'elle s'efforce de répudier. En effet, quelle que soit la méthode de démonstration que l'on emploie, il faudra toujours en venir à faire la preuve de fait qu'il n'existe dans l'Ecriture aucune inexactitude d'aucune sorte: or je ne vois pas trop qui fera cette preuve, si ce n'est la critique et la théologie biblique.

M. de Gasparin ne l'entend pas ainsi. Il déclare que la démonstration est parfaite indépendamment du travail scientifique[1]. C'est, me paraît-il, se méprendre étonnamment. Il s'agit ici, nous venons de le voir, d'une affirmation qui dépend de la logique, il s'agit de la conclusion d'un raisonnement humain : or de telles affirmations ne peuvent pas se passer de leurs preuves. On n'est pas admis à fonder sur elles de gros livres, en se réservant d'aborder plus tard seulement le côté scientifique du sujet : sinon l'on s'expose à perdre en un instant tout le fruit de ses peines, à voir tout l'édifice s'écrouler au choc d'un seul petit fait bien constaté, et à méditer alors tristement cette maxime si sage qui est de M. de Gasparin lui-même : « Quand on se mêle d'être colosse, il ne faudrait pas avoir les pieds d'argile[2]. » D'abord la démonstration scientifique, ensuite l'affirmation : tel est le seul ordre acceptable en ces matières. Du reste, l'étude scientifique, promise pour plus tard, n'a jamais, sauf erreur, été livrée au public. Il ne faut pas s'en étonner, puisque la démonstration était déjà parfaite sans elle : il n'y a rien à ajouter à la perfection. Je ne sais si quelque disciple de M. de Gasparin se propose de compléter sur ce point l'œuvre inachevée. S'il en est un, je prends la liberté de signaler à son attention cette autre parole de son maître : « Il y a, dit M. de Gasparin au sujet de certaines théories du catholicisme, il y a des entreprises si désespérées, qu'elles marquent à elles seules l'agonie du principe d'autorité[3]. »

[1] *Les écoles du doute*, etc., pag. XIV.
[2] Id. pag. 70.
[3] Id. pag. 184.

Toute cette discussion à propos de la nécessité d'une connaissance scientifique de l'Ecriture en vue de la dogmatique, paraît être un hors-d'œuvre. Elle ne l'est cependant pas tout à fait, puisqu'elle nous permet d'arriver sur ce point à la conclusion suivante: Si la Bible est absolument infaillible, encore faut-il une étude scientifique de l'Ecriture pour établir cette infaillibilité et poser par là une des bases de la dogmatique chrétienne. Mais si la Bible n'est pas absolument infaillible dans toutes ses parties, à bien plus forte raison faut-il en avoir une connaissance scientifique pour bien asseoir la base de la dogmatique chrétienne. Il faut avoir examiné les questions de critique qui se rapportent à l'Ecriture, car, s'il y a des résultats critiques indifférents pour la dogmatique, il en est d'autres qui ne lui sont pas indifférents. Si l'on venait, par exemple, à démontrer que nous n'avons pas dans le quatrième évangile un témoignage de première main, le témoignage de l'apôtre Jean lui-même, l'autorité de cet évangile ne serait certainement pas détruite : elle subsisterait en grande partie par le fait de l'ancienneté de cet écrit et de son accord fondamental avec les autres livres du Nouveau Testament. Néanmoins, dans cette hypothèse, les enseignements qui sont particuliers au quatrième évangile ne fourniraient pas à la dogmatique un point d'appui aussi solide, que si l'on était assuré de les tenir de l'apôtre Jean lui-même. La question de l'authenticité du quatrième évangile n'est donc pas indifférente à la dogmatique. On pourrait faire la même observation à propos d'autres livres encore du Nouveau Testament. Il est donc nécessaire pour le travail dogmatique de savoir ce que pense la critique relativement à l'Ecriture. Nous aurons tout à l'heure l'occasion de nous convaincre qu'il en est de même de la théologie biblique.

Nous pouvons nous arrêter ici quant à notre premier point. Nous nous sommes demandé quelle était par rapport à l'Ecriture la position du théologien qui aspire à formuler la doctrine chrétienne. Nous avons répondu qu'il devait en avoir une connaissance matérielle étendue, une connaissance religieuse expérimentale et une connaissance scientifique. Abordons maintenant notre seconde question.

II

Qu'est-ce que l'Ecriture en vue du travail de la théologie systématique? On parle quelquefois de la Bible comme si elle était une dogmatique déjà toute faite, ou tout au moins une énumération de dogmes. On parle des *dogmes bibliques*, comme s'il n'y avait qu'à feuilleter sa Bible ou à consulter une table des matières, pour y trouver le chapitre de Dieu, le chapitre du péché, le chapitre de la justification, etc. C'est un abus de langage qui est la source de beaucoup de malentendus. Parlez-nous, si vous le voulez, de dogmes *fondés sur l'Ecriture!* Dites-nous que vous êtes prêts à fournir la preuve scripturaire de *vos* dogmes, ou des dogmes de *votre* église, de *votre* confession! Mais, je vous en prie, si vous voulez être compris, si vous voulez respecter les mots et les choses, ne parlez pas des dogmes de la Bible. Même lorsque nous empruntons littéralement à l'Ecriture la formule d'un dogme, c'est nous qui sortons ce passage de son contexte, c'est nous qui déclarons voir dans ce passage le résumé, la condensation, la formule de l'enseignement de l'Ecriture tout entière sur le point en question : en un mot, c'est nous qui *faisons* le dogme, ou, si vous l'aimez mieux, c'est l'église qui *fait* le dogme, même, je le répète, lorsqu'elle en emprunte la formule à l'Ecriture littéralement.

La Bible ne nous donne donc pas un système de dogmes. Elle ne nous donne pas davantage les fragments d'un système, des dogmes tout faits. C'est nous qui non seulement cimentons les pierres, mais qui les

taillons déjà en vue de l'édifice à construire. Et quand je dis *nous*, je parle de l'universalité des chrétiens. Même ceux qui s'attachent le plus scrupuleusement aux termes de la Bible et aux nuances de ces termes, même ceux qui estiment être les chrétiens les plus purement bibliques, même ceux-là se taillent leurs dogmes et se construisent leur dogmatique par leur propre travail.

J'ai dit que l'Ecriture ne nous donne pas un système, ni même les fragments déjà préparés d'un système de dogmes. Cela ressort clairement, me semble-t-il, de ce fait, que pour connaître l'enseignement de l'Ecriture sur un point quelconque de la doctrine chrétienne, il ne suffit pas de consulter tel ou tel passage ou tel ou tel chapitre, mais tout l'ensemble de l'Ecriture. Chaque parole de la Bible, tout en apportant à l'ensemble sa part de lumière, a besoin à son tour d'être expliquée ou complétée ou rectifiée par cet ensemble dont elle fait partie. Il est évident, par exemple, que je donnerai une fausse idée de l'enseignement de l'Ecriture sur Dieu, si je m'appuie uniquement sur ce passage-ci: *L'Eternel est compatissant, miséricordieux, lent à la colère,* etc., ou sur tout autre passage semblable, sans le compléter par l'ensemble des données bibliques, notamment par des paroles telles que celles-ci: *Notre Dieu est aussi un feu consumant. — Il ne tient point le coupable pour innocent. — C'est une chose terrible que de tomber entre ses mains,* etc. — Par exemple encore, si je prenais isolément cette parole de Paul: *Vous étiez morts par les offenses et les péchés,* je pourrais en tirer une doctrine qui dépasserait la vraie pensée de l'apôtre. Il est clair, en effet, qu'à ses yeux ces morts dont il parle, ont conservé un reste de vie religieuse et morale, puisqu'il dit ailleurs que les païens eux-mêmes ont l'œuvre de la loi écrite dans leur cœur, que la conscience leur rend témoignage, que leurs pensées les accusent et les excusent. On pourrait multiplier les exemples et en citer de plus frappants. Tous ils tendraient à montrer que l'Ecriture ne nous donne pas les éléments déjà tout formés d'un système, puisque pour chaque dogme nous devons consulter l'ensemble de l'Ecriture, afin de rassembler les données éparses qui s'y rapportent.

L'Ecriture n'est donc pas un livre systématique: elle ne nous fournit pas immédiatement les dogmes chrétiens.

Faut-il s'en étonner? Nullement. Il ne pouvait en être autrement d'un livre écrit par un grand nombre d'auteurs, à des époques très différentes. De plus, chacun de ces livres était avant tout destiné à répondre aux besoins religieux pratiques de ses lecteurs. C'était là le but que les auteurs avaient immédiatement en vue: aussi n'étaient-ils pas préoccupés de formuler rigoureusement des dogmes. Ils étaient plutôt conduits, à cause même du but pratique qu'ils poursuivaient, à présenter une même doctrine, tantôt sous une face, tantôt sous une autre, suivant les besoins divers auxquels ils avaient à répondre. Un livre ainsi composé est admirablement propre à faire naître et à développer la vie religieuse, la piété, la foi; mais il n'est pas, il ne peut pas être un livre systématique. Nous pouvons y puiser la substance dont nous formerons nous-mêmes des dogmes; nous n'y trouvons pas des dogmes tout formés. C'est là un fait que nous pouvons observer chacun dans notre propre expérience, si nous voulons bien nous observer nous-mêmes et soumettre à l'analyse le travail auquel se livre notre esprit, lorsqu'il cherche à s'instruire par l'Ecriture.

Il ne faudrait pas cependant donner à ce fait que je viens de rappeler une signification qu'il n'a pas. Quand je dis que l'Ecriture ne nous fournit pas immédiatement des dogmes tout faits, mais la matière seulement dont nous les formons, cela ne signifie point que les auteurs sacrés n'aient pas eu eux-mêmes leur doctrine. Ils avaient sûre-

ment leur doctrine. Tout chrétien n'a-t-il pas la sienne? Ils auraient pu nous l'exposer chacun sous une forme plus systématique et plus complète, et, de fait, l'un d'eux, l'apôtre Paul, ne nous donne-t-il pas dans les premiers chapitres de l'épître aux Romains un résumé très net et parfaitement lié de quelques-uns des points principaux de sa doctrine? Néanmoins, cet apôtre nous en eût-il donné dans l'épître aux Romains un exposé beaucoup plus complet encore, nous ne serions point fondés à dire, sitôt après l'avoir lu: *Voici la doctrine de l'Ecriture*, mais seulement: *Voici la doctrine de Paul*. Nous ne pourrons y voir la doctrine de l'Ecriture qu'après l'avoir comparée avec les autres livres de la Bible, notamment avec ceux du Nouveau Testament, et être arrivés à cette conclusion, point du tout évidente par elle-même, que l'enseignement de l'Ecriture dans son ensemble trouve dans l'épître aux Romains son expression exacte, rigoureuse, définitive.

J'ai dit que chacun des auteurs sacrés avait sa doctrine. Nous pouvons essayer de la reconstruire d'après leurs écrits. Malheureusement les documents que nous possédons sont bien insuffisants pour plusieurs d'entre eux; toutefois, pour ceux dont nous avons des écrits quelque peu étendus et caractéristiques, on peut arriver à des résultats positifs et certains. Si, par exemple, on étudie à ce point de vue la théologie des apôtres, on ne se lassera pas d'admirer la richesse de la parole de Dieu, en voyant se dessiner successivement plusieurs types de doctrine nettement distincts et cependant merveilleusement unis les uns aux autres sur la base d'une même foi, d'un même évangile, de l'évangile éternel de la grâce de Dieu en Jésus-Christ.

Jacques saisit cet évangile essentiellement comme une loi nouvelle, comme la loi parfaite, mais comme une loi de liberté; car le disciple de Jésus-Christ a été enfanté de Dieu par la parole de la vérité. *Pierre* l'envisage, ce même évangile, comme la prophétie accomplie, et de ce caractère fondamental dérivent les autres traits distinctifs de sa doctrine, notamment celui-ci, que, sur la base de l'accomplissement, Simon Pierre, faisant suite aux anciens prophètes, est plus que tout autre l'apôtre de l'espérance. *Paul* met surtout en évidence l'opposition entre l'ancienne alliance et la nouvelle: il oppose la grâce à la loi, la justification par la foi à la justification par les œuvres, et tous les éléments de la doctrine chrétienne, rattachés à ce principe, se développent chez lui plus librement et plus richement. *Jean* met l'accent avant tout sur le fait de l'incarnation. La Parole, qui était de toute éternité vie et lumière, est devenue chair pour communiquer au monde, plongé dans les ténèbres et dans la mort, la lumière et la vie. Le salut est essentiellement pour lui la vie que le chrétien possède dans la communion spirituelle avec le Père et avec le Fils.

Ce sont là des types de doctrine parfaitement accentués, même assez divergents dans certains points: ils sont toutefois intimement unis, mais unis de telle sorte qu'ils se font contre-poids les uns aux autres et que nous ne pouvons suivre l'un d'eux d'une manière exclusive, sans être aussitôt avertis par les autres que nous risquons de nous écarter de la voie royale de la vérité.

Je me résume sur notre second point. Nous nous sommes demandé ce qu'est l'Ecriture en vue du travail dogmatique. Nous avons vu:

1° Que l'Ecriture, étant l'œuvre d'un grand nombre d'auteurs et ayant essentiellement pour but de répondre aux besoins de la vie religieuse pratique, n'est pas un livre systématique, qu'elle ne nous fournit immédiatement ni une dogmatique ni des dogmes tout formés;

2° Que les écrivains sacrés avaient toutefois leur doctrine à eux, que nous pouvons essayer de la reconstruire d'après leurs li-

vres et que, malgré l'insuffisance des documents pour plusieurs d'entre eux, cette étude arrive néanmoins à des résultats importants.

FRÉD. RAMBERT.

(*La suite au numéro prochain.*)

QUESTIONS SOCIALES

—

De la participation des ouvriers aux bénéfices[1].

La lutte engagée entre les patrons et les ouvriers, entre le capital et la main d'œuvre, prend de jour en jour une importance croissante. Cette lutte excite des passions et des craintes fort naturelles; mais il y a quelque chose de mieux à faire que de se livrer à ses passions et à ses craintes, c'est de chercher un remède au mal.

Plusieurs hommes dont on ne saurait contester la compétence, estiment que ce remède se trouve dans la participation des ouvriers aux bénéfices faits par les patrons. En théorie, on ne saurait rien objecter à ce système, si on est pénétré du double sentiment de la justice et de la bienveillance. Mais la pratique est-elle possible? Des expériences, nombreuses déjà, semblent répondre oui; mais il importe de les multiplier et d'en constater soigneusement les résultats. Nous pensons donc faire une chose utile en livrant à la publicité les considérations suivantes, extraites du rapport présenté le 19 septembre dernier aux actionnaires d'une maison de Genève, qui a mis en pratique ce système de la participation aux bénéfices.

«Nous sommes heureux de vous le dire, l'expérience a confirmé notre foi dans l'excellence du principe admis dans notre société. La participation du personnel (employés et ouvriers) aux bénéfices n'a fait surgir au milieu de nous aucune des nombreuses difficultés que ses adversaires se plaisent à signaler comme des obstacles insurmontables. Si son application nécessite des détails d'administration assez nombreux, les avantages qu'elle présente sont tels que nous nous félicitons tous les jours de l'avoir introduite chez nous. En effet, bien loin d'en être affaiblie, l'autorité des patrons se fortifie de tout ce que viennent y ajouter la confiance acquise et l'approbation des mesures prises dans l'intérêt commun.

» Cette confiance s'est manifestée d'une manière intéressante l'année dernière. Lors de la répartition des bénéfices, il nous est rentré à titre d'épargnes volontaires une somme d'environ 2000 fr., pour laquelle nous avons dû créer une caisse d'épargne spéciale. Dès lors, cette somme s'est accrue par des économies réalisées dans le courant de l'année[1].

» Nous citerons aussi comme fait caractéristique les dix-huit mariages qui ont eu lieu parmi nos ouvriers, du 1er janvier 1872 à ce jour. Le sentiment de sécurité que leur présente leur avenir dans notre maison a sans doute été pour la plupart un encouragement à entrer dans cette voie, tandis que, pour deux ou trois d'entre eux, s'y joignait peut-être le besoin de régulariser une union illégitime qui ne s'accordait guère avec la position qui leur était faite parmi nous.

» En outre, deux de nos ouvriers sont devenus acquéreurs de maisons construites par la société coopérative immobilière; un autre l'était déjà et d'autres se proposent de suivre ce bon exemple dès que la chose leur sera possible.

» Comme vous le voyez, l'action moralisatrice de la participation aux bénéfices

[1] Voir *Chrétien évangélique*, 1873, pag. 231.

[1] Le même fait s'est reproduit dans une proportion double, lors de la nouvelle répartition qui vient d'avoir lieu.

se fait déjà sentir; elle exerce son influence sur d'autres points encore et son importance, quant à la solution de la question ouvrière, ne peut échapper à personne.

» Nous faisons suivre l'exposé de ces quelques faits d'un petit nombre de considérations théoriques qui se trouvent aussi justifiées par l'expérience.

» 1° Le système que nous pratiquons paraît au premier abord être surtout avantageux pour l'ouvrier, mais il l'est tout autant pour le patron, car si l'ouvrier retrouve sa part légitime du fruit du travail, il assume aussi sa part corrélative de responsabilité.

» 2° Le patron, de son côté, lorsqu'il réserve dans les bénéfices une part équitable pour son personnel, peut considérer sans arrière-pensée celle qui lui reste, quelque importante qu'elle puisse être.

» 3° Cette part, du reste, se trouve être amplement compensée par l'intérêt et le zèle de ceux qui, de simples mercenaires qu'ils étaient, sont devenus des coopérateurs intéressés.

» 4° Avec la participation aux bénéfices l'ouvrier redevient libre; il n'a plus de raison de s'enrégimenter dans ces sociétés qui ont pour but de faire pression sur les patrons pour obtenir des augmentations de salaires et des diminutions de travail. Devenus producteurs pour leur propre compte, nos ouvriers profiteraient volontiers de l'abondance de travail pour prolonger la journée, tandis que nous voyons d'habitude les grèves s'établir dans les moments mêmes où l'ouvrage abonde et où, par conséquent, il y a le plus de chances de voir couronnées de succès des prétentions souvent exagérées.

» 5° La presque totalité de nos ouvriers allant se trouver actionnaires après la répartition qui va vous être proposée, nous aurons la satisfaction d'avoir créé une classe nouvelle de propriétaires tout naturellement intéressés à soutenir l'ordre et la sécurité publique.

» Nous pourrions ainsi multiplier les exemples et répéter des arguments déjà bien connus qui prouvent la justesse des prévisions exprimées dans notre circulaire du 18 octobre 1871. « Nous entrons joyeusement dans cette voie, disions-nous à nos » ouvriers, convaincus que, bien appliqué » et bien compris, ce principe sera fécond » en bons résultats. »

» Du reste, nous continuons l'étude de la question et nous nous renseignons sur les divers faits qui se produisent sur ce terrain. Plusieurs publications y ont trait. Nous indiquerons entre autres un rapport de M. Charles Robert, intitulé : *Le partage des fruits du travail*[1], dans lequel il énumère les diverses maisons, au nombre de quarante-cinq, qui, à sa connaissance, appliquent dans diverses mesures et de diverses manières la participation aux bénéfices.

» Un recueil périodique allemand, l'*Arbeiterfreund*, organe de l'association centrale pour le bien des classes ouvrières, rédigé par M. le professeur Böhmert, de Zurich, mais publié à Berlin, approfondit la question et en continue l'étude. Il nous fait connaître cinq ou six cas nouveaux que ne cite pas M. Ch. Robert.

» Enfin, M. Alfred de Courcy a traité cette question, soit dans le *Moniteur des assurances*, soit dans d'autres publications, telles que : *La querelle du capital et du travail*; *La vraie question sociale*, etc. Nous en extrayons les passages suivants qui nous ont paru fort instructifs :

« Le salariat fixe qui a produit la séparation du capital et du travail est chose » nouvelle ou du moins moderne. Le partage » des produits est au contraire la vieille » idée économique qui remplit le droit coutumier et toutes les institutions du passé.

» Comment s'est opérée, comment s'opère de plus en plus la transition du par-

[1] Paris, librairie Franklin.

» tage de nos pères au salariat moderne? » Par deux courants opposés.... Le capital » a trouvé commode de s'affranchir des » embarras et des litiges du partage, qui » gênait d'ailleurs l'indépendance de ses » mouvements, en adoptant la fixité du sa- » laire. Le travail aussi, ombrageux, dé- » fiant, toujours en souci d'être lésé dans » le partage, inquiet du pain quotidien, » pressé par les nécessitées de la vie, a pré- » féré la sécurité du salaire.

» L'accord a été réciproque, mais il n'en » est pas moins vrai que le résultat a été » et devait être nécessairement l'antago- » nisme dont nous voyons se dérouler les » déplorables conséquences... Le capital dès » lors n'a eu qu'un but, réduire le coût de » la main-d'œuvre, obtenir au moindre prix » le plus de travail possible. Le travail de » son côté n'a eu qu'un but : donner au plus » haut prix le moins de travail possible.

» C'est en deux mots la querelle du ca- » pital et du travail.

» Les économistes continuent de célébrer » le progrès accompli par le salariat,... ils » semblent ne voir dans la question que » leur grand principe de la proportion de » l'offre et de la demande. Le travail, di- » sent-ils, est une marchandise comme une » autre, il a son marché où le prix s'en dé- » bat librement.... Il ne s'agit que de faire » comprendre cela aux ouvriers en répan- » dant les saines notions économiques.

» Je ne conteste pas le principe, mais je » me permets de trouver la conclusion un » peu naïve et de douter de l'efficacité de » la persuasion. Les faits démontrent trop » éloquemment ce qu'est ce libre marché » du travail, formé de coalitions de patrons » et de grèves d'ouvriers.

» ... Les choses étant ainsi, convient-il, » pour couper le mal dans sa racine, de re- » culer de plusieurs siècles, d'abolir le sa- » lariat et de revenir aux vieilles pratiques » du partage des produits? Non, ce serait » un anachronisme et une utopie en même » temps. Mais n'est-il pas possible de con- » cilier, de fondre dans une certaine me- » sure les deux systèmes, de conserver le » salariat, ou la rémunération fixe du tra- » vail, et de lui donner par surcroît une » participation aux bénéfices du capital, et » par là un intérêt à la production de ces » bénéfices? »

» Pour nous, nous répondons : Cela est possible, car telle est la conviction que nous avons acquise par l'expérience; et nous constatons aujourd'hui que l'emploi simultané des deux systèmes réalise un progrès positif. »

REVUE CRITIQUE

LETTRES D'UNE AMIE MATERNELLE A SES ÉLÈVES. 2me édition. — Bâle, imp. Ferd. Riehm, 1872.

Parlez-moi des livres qui ne sont pas des livres, où l'auteur, l'*homme*, pour mieux dire, se laisse aller au courant de son esprit et de son cœur, et s'épanche, sans souci d'un public qui est à mille lieues de sa pensée. C'est le charme des lettres qui sont véritablement des lettres, et où celui qui les écrit pense bien plus aux choses qu'il dit, qu'à la manière de les dire. Le petit recueil que nous annonçons possède au plus haut degré ces qualités, pourquoi ne pas dire ces vertus? La sollicitude d'une mère remplit ces pages adressées aux jeunes personnes dont l'auteur s'était occupée; elles expriment toute la sagesse, toute l'élévation, toute la tendresse d'un christianisme intime et vivant. Un esprit étendu, un vif sentiment du beau, une imagination colorée, une raison large, distinguent l'humble femme à qui nous devons ces lettres. Elle y poursuit la tâche éducatrice à laquelle elle s'était donnée avec abandon et amour.

Que d'éloges, dira-t-on, et pas un mot

de critique! Non, vraiment, nous n'en avons pas à adresser à l'auteur de ces lettres. Nous nous laissons aller sans résistance à l'influence bienfaisante de ces pensées et de ces sentiments nobles et sympathiques. Une grâce particulière marque ces pages; malgré quelques incorrections inévitables chez une personne née et élevée dans la Suisse allemande, la phrase elle-même coule pour l'oreille et pour le sens avec une aisance trop rare dans notre Suisse française; c'est un langage d'excellent aloi rappelant surtout celui du siècle dernier. Du reste, trêve au préambule : nous allons mettre le lecteur en mesure de porter par lui-même un jugement.

« Que Dieu vous conserve et vous augmente, mes chères enfants, l'esprit d'amour! Qu'il ne s'éteigne pas par l'expérience et la contagion de l'égoïsme qui se communique comme une peste d'homme à homme et nous fait oublier que Dieu n'a attaché la béatitude, dans l'avenir et presque aussi dans le présent, qu'à l'amour. Je ne parle pas seulement des œuvres de charité, mais de cet esprit de Jésus-Christ qui s'exhale comme un parfum pur de chaque âme où il est devenu dominateur. (Pag. 179.)

» Coupez court avec ces examens trop fréquents de vous-mêmes, occupez-vous à toujours mieux contempler le *Maître* à qui vous voulez obéir, étudiez sans cesse sa vie et son exemple, et commencez chaque jour par la prière intime : Mon Dieu, donne-moi la force de me désoccuper de mes *propres œuvres,* pour m'occuper à pratiquer ton œuvre d'humilité et d'amour. (Pag. 138.)

» Cette mobilité d'impressions, cette vie d'imagination, ce contentement dans les bonnes résolutions, voilà les piéges de votre nature. Vous voulez le bien, vous l'aimez avec enthousiasme, mais vous comptez pour quelque chose tout cela, tandis que c'est une invitation à *aller au bien*, et rien de plus. (Pag. 63.)

» Ce n'est que plus tard que vous comprendrez quelle bénédiction la douleur porte à notre âme, quand elle nous est imposée dans la jeunesse. (Pag. 144.)

» Nous voulons être aimés co nous semble que nous aimons; mais nous n'aimerons véritablement, réellement, que lorsque nous n'aurons plus ce désir, et que nous aurons enfin compris, par mille expériences douloureuses, qu'aucune créature ne peut nous satisfaire ou remplir notre cœur. Alors nous chercherons Dieu et son amour infini, qui seul peut nous donner le repos. Alors commence pour nous comme une nouvelle création, et nous voyons les hommes et les choses dans une autre lumière. On n'est plus rebuté par aucune froideur, parce que Dieu nous donne une chaleur qui fond toutes les glaces du cœur du prochain; et, ne devraient-elles pas se fondre, on l'aime également. (Pag. 8.)

» Je me souviens que ce besoin d'affection qui se fait surtout sentir à l'âge où vous êtes, a été pour moi, lorsqu'il s'est tourné vers Dieu, comme une rosée du matin. Il me semblait que chaque petit sacrifice que je faisais dans le détail de la journée, pour plaire à mon Dieu, était suivi d'émotions si douces et si heureuses que le plus tendre amour terrestre n'aurait rien pu m'offrir de pareil. Les souvenirs de cette jeunesse sont maintenant encore pour moi comme un regard dans le paradis. (Pag. 10.)

» Nous n'avons qu'une seule œuvre sur la terre : apprendre, faire et aimer la volonté divine, même dans ce qui nous contrarie et nous déplaît le plus : c'est la liberté chrétienne. (Pag. 48.)

» La grande ombre du péché même disparaît devant la lumière et l'amour de Jésus-Christ, que je vois devant moi, vis-à-vis de cette ombre. (Pag. 164.)

» En donnant toujours sans rien attendre, on devient serein et heureux dans son

ime, parce qu'on sent qu'on appartient à un autre ordre de choses que celui d'ici-bas. (Pag. 63.)

» Accepter un état maladif, un corps fatigué, une inutilité pour le prochain, n'est-ce pas aussi servir Dieu?..... Pour moi, je suis tellement désabusée de moi-même, tellement convaincue de la corruption de ma nature, qu'en la voyant reparaître au moment où je le voulais le moins, où je m'y attendais le moins, je mets tout au pis aller et je me tiens à mon Sauveur qui est plus près de nous que le toucher de la main et le sentir du cœur! (Pag. 133.)

» Nous ne trouverons jamais le repos que comme un reflet du repos de Dieu. Tout ce qui nous sort de nous-mêmes pour nous occuper de Dieu et de sa volonté est une délivrance. (Pag. 133.)

» Les douleurs, les mécomptes, les injustices, les oublis, les morts, tout devient bénédiction, lorsque la main de Dieu les emploie pour nous délivrer de cette pente terrible à tout rapporter à nous, et à faire de notre *moi* le centre auquel on rapporte tout : amour, amitié et Dieu lui-même. (Pag. 51.)

» En répandant sur ceux qui nous entourent ce que nous recevons nous-mêmes de moment en moment, il s'établit un lien d'affection et d'harmonie entre nous et nos semblables, et nous nous sentons soulagés de ce poids énorme de notre égoïsme sentimental, qui ne veut que *jouir*, être aimé et recevoir sans cesse. Au lieu de nous rapporter à nos semblables en Dieu, nous voulons que tout se rapporte à nous, et Dieu lui-même, pour jouir de ses dons, au lieu d'apprendre à être obéissant comme Jésus-Christ, jusqu'à la mort. Notre épouvantable égoïsme, dont nous ne nous doutons pas, si Dieu ne nous le fait comprendre par la conduite de sa divine Providence, c'est cet égoïsme qui doit mourir en nous. (Pag. 160.)

Arrêtons-nous un moment sur cette grave parole : *Rapporter Dieu à soi-même.* L'auteur y revient plus d'une fois; elle avait sondé ce piége, cette dernière forteresse de l'homme naturel. Que de piétés stérilisées par cette subtile prévarication! Que de pentes pour glisser dans ce fond ténébreux!

On peut, sans s'en rendre compte, vivre sous l'influence délétère de l'égoïsme spirituel, préoccupé sans relâche de ses propres intérêts, fussent ceux de son âme et de son avenir éternel, et les faisant passer avant ceux de l'adoration, de la contemplation de Dieu, de l'extension de son règne sur la terre et dans le ciel. Le *moi* demeure alors dans sa vie propre, il ose en quelque sorte se poser devant Dieu, il apporte à Dieu quelque chose, il compte ses droits à ce que Dieu a promis; bientôt, par une pente irrésistible, il arrivera à se sentir le premier. Rapporter ainsi Dieu à soi-même est un acte d'abord inconscient, mais qui, en se répétant risque de devenir une situation. Il n'est pas besoin pour cela d'appartenir à un système où le mérite des œuvres est érigé en dogme; les sentiments de cet ordre peuvent se glisser dans l'âme malgré les vues qui leur sont les plus opposées. En revanche, on peut voir parfois le saint amour et la véritable adoration arriver jusqu'à l'oubli de soi en dépit de tous les systèmes. Ajoutons-le, la pente opiniâtre du cœur à retourner sur soi-même trouve encore à se satisfaire dans les théories les plus contraires au mérite des œuvres. Que de gens qui transportent des œuvres à la foi l'idée de mérite, et qui attribuent à ce moyen d'entrer en communication avec Dieu une valeur étrangère à son vrai caractère! Il y a plus : tout dépend de Dieu, on le sait, on le proclame, on s'honore de le savoir, et on se complaît dans la pensée qu'on est de sa part l'objet d'un choix personnel immérité, sans doute, mais où le sentiment de la faveur divine confère à

celui qui en est l'objet une sorte de mérite. Jadis un homme d'une piété incontestable et vivante, nous disait : « N'est-on pas bien plus heureux d'une faveur particulière que d'un don accordé à une foule d'autres ? » De quelle nature doit être ce genre de bonheur, c'est ce que se demande encore à cette heure l'auteur de ces lignes ? Si ce n'est en quelque sorte rapporter Dieu à soi-même, nous en serions bien surpris.

Cent applications diverses de cette redoutable déviation se rencontrent à chaque instant dans la vie des chrétiens. D'où vient, par exemple, l'attachement exclusif et intolérant à certaines vues dogmatiques ou disciplinaires ? N'y a-t-il pas un mélange de l'orgueil naturel de l'homme avec le besoin d'accommoder Dieu à nos idées, de le rapporter à notre intelligence, pour ainsi dire? Qu'est-ce que l'esprit de parti sinon un *moi* grossi auquel on rapporte tout, et la vérité même? Or la vérité, c'est Dieu. Dans un autre ordre d'idées, fort louables, sans doute, est-il toujours sage de recommander à ceux qui s'occupent de l'âme d'autrui et de l'avancement du règne de Dieu, de ne pas oublier leur propre âme? On leur dit cela de la meilleure foi du monde, et dans certain cas la légèreté naturelle du cœur peut motiver ce conseil. Bienheureux toutefois est celui qui dans ces saintes préoccupations arrive à oublier un moment l'intérêt direct de son âme. Nous ne pouvons ni ne devons en effet nous oublier tout à fait, ni toujours ; mais quand aurons-nous le bonheur de nous tenir au second plan ? Une forme choquante de l'égoïsme spirituel, même chez des chrétiens sincères, c'est la propension à laisser commettre à d'autres certains actes qu'on ne voudrait pas commettre soi-même, mais dont on se permet de profiter. Cela est si lâche et si contraire à la charité que l'idée même en répugne quand elle est présentée dans sa nudité. Et pourtant l'état actuel de notre civilisation, mille habitudes, mille besoins réels ou factices entraînent souvent les meilleurs à faire usage de certaines facilités dues à des infractions qu'eux-mêmes ne se permettraient pas. Combien de personnes se trouvent privées du repos du dimanche, et par conséquent de la participation au culte public, ensuite des rouages compliqués de notre organisation sociale ! Que de réflexions à faire là-dessus, et sur bien d'autres choses ! L'âme du prochain aurait-elle aux yeux de Dieu moins de prix que la nôtre ? N'est-ce pas rapporter Dieu à nous-mêmes que de craindre sa colère contre nous plus que son indignation contre le mal en général ?

La Bible est pleine d'avertissements contre cette funeste transposition qui, mettant pour ainsi dire Dieu au service de notre âme, change en poison le fruit même de l'arbre de vie. « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée et de toutes tes forces.* » « *Celui qui aime sa vie, la perdra.* » Il n'est pas besoin de multiplier de telles paroles; direct ou indirect, le sens en est assez clair pour qui veut l'entendre. Le plus sûr remède à ce mal est de se nourrir de la gratuité de l'amour éternel qui donnant tout à l'âme, la rend capable de se donner elle-même, de se sentir heureuse de n'avoir rien en propre, et de partager ce bonheur avec tous ceux qui se rendent à l'appel de Dieu.

Voici une autre série de pensées ; les avis qu'elles renferment se rapportent surtout à l'application du christianisme au cours de la vie.

« Jeune encore, j'éprouvais le besoin de rentrer en moi-même et d'essayer la force de ma volonté; et c'est là que j'ai trouvé une source inépuisable de découvertes nouvelles qui surpassent en jouissances pures et durables tout ce que les génies les plus brillants peuvent nous donner par leur pensée ou leur imagination. Sentir au dedans de soi une puissance qui est élevée

au-dessus de la douleur et de la joie, au-dessus de l'imagination et des sens, qui les fait venir devant son tribunal pour examiner s'ils sont soumis à la volonté divine, et qui les force à se soumettre s'ils ne le sont pas : c'est ce qui me fait comprendre que l'homme a été créé à l'image de Dieu. (P.7,8.)

» Bien souvent encore j'éprouve un souvenir pénible, en me rappelant les temps où je lisais des livres inutiles, qui donnent l'étisie à la vertu chrétienne. (Pag. 85.)

» En causant avec les paysannes, en prenant intérêt à tout ce qui les préoccupe, vous apprendrez en même temps combien on acquiert d'avantages pour soi-même par cette participation aux idées et à l'existence des autres..... Visitez-vous l'école des filles de votre village? Allez-vous voir les malades? Vivez-vous un peu de la vie d'autrui pour vivifier la vôtre? (Pag. 147.)

» Pour moi, chère amie, je voyage toujours dans le pays des découvertes morales et intellectuelles, et j'y prends toujours plus de goût; on trouve des points de vue nouveaux, qui vous animent à poursuivre le voyage. Si cette belle nature avec ses variétés infinies nous donne déjà tant de jouissances, combien plus le domaine infini des connaissances et des arts nous engage-t-il à y chercher les sources qui peuvent étancher cette soif de connaître qui est dans notre nature. Je trouve quelquefois que nous autres femmes sommes bien plus heureuses que les hommes; nous n'avons jamais le temps de nous lasser de quelque chose, partout notre présence est réclamée, nous avons mille sujets d'ambition et d'amour : les soins domestiques, pour y chercher l'amélioration et l'ordre croissant, le soin d'être une société aimable et agréable pour ceux qui nous entourent, le devoir de vaincre les ennemis de notre âme, la paresse et l'insouciance, et de nous appliquer même à ce qui nous ennuie pour parvenir au but que nous nous proposons; enfin ces mille et mille intérêts que notre imagination vive et mobile sait créer à chaque instant. (Pag. 13, 14.)

» De bonnes et pieuses âmes paraissent quelquefois donner un sens trop restreint à ces mots : « Une seule chose est nécessaire, » en négligeant de cultiver les différents talents, les différentes facultés dont Dieu les a donées, pour ne se nourrir que de lectures uniformes qui excitent des sentiments pieux, qu'on est porté de regarder comme quelque chose d'agréable à Dieu, tandis qu'en travaillant à augmenter les dons que Dieu nous a confiés pour l'utilité ou la jouissance de nos semblables, nous travaillerions plus efficacement à cette seule chose nécessaire, pourvu que nous rapportions tout à la Source de tous les dons, pour lui en rendre hommage en les employant à le mieux servir. (Pag. 103.)

» *Aimer*, c'est l'élément vital qui donne à la moindre chose un grand intérêt. Si cet amour s'alimente à la Source pure d'où découle tout ce qui est bon et excellent, tout devient poétique. La cuisine et ses détails, la maison avec tous ses embarras, les personnes mêmes qui ne nous offrent pas de grandes ressources, nous deviennent agréables par cette plénitude du cœur que Dieu remplit de sa douce présence. (P. 15.)

» Je ne méprise rien au monde, pas même les jugements humains, qui ont aussi leur bon côté, en ce qu'ils nous éclairent souvent sur nos défauts ou sur un manque de prudence, mais qui ne me troublent plus. (Pag. 49.)

» Je ne suis étonnée d'aucun mal, mais souvent touchée et attendrie du bien que je trouve encore souvent, comme germe divin, dans les hommes qui passent pour peu chrétiens. (Pag. 100.)

» Je tâche de suivre, à ce qu'il me semble, l'esprit du Maître, en ne me détournant d'aucune misère morale, ni physique. J'admire le bien qui reste dans les plus coupables, et je contemple la chute de notre être dans les plus parfaits. (Pag. 110.)

» Tout ce dont je vous prie, c'est de prendre la joie de chaque jour comme Dieu vous la donne; faites de même avec la douleur, mais ne l'étendez pas par l'imagination; coupez court lorsqu'il vous semble que vous vous y arrêtez trop pour vous-mêmes. (Pag. 124.)

» Une peine que nous prolongeons et que nous nourrissons nous ramène dans le *moi* qui est toujours là pour nous envelopper et nous détacher de Dieu. Quand une fois vous aimerez cette vie au jour le jour, sans avenir, vivant de ce que chaque jour nous amène de doux ou de triste, et aimant cette volonté d'en haut de quelque manière qu'elle se manifeste : alors seulement vous connaîtrez ce que c'est que *vivre*. La mort précède partout la résurrection, mais aussi elle devient lumineuse, radieuse de repos et d'adoration par Celui qui nous a sauvés de nous-mêmes. (Pag. 127.)

» Je suis toujours à me réjouir que les plus hauts résultats de la pensée humaine ne peuvent rien produire qui ne soit contenu dans l'Evangile, et que jamais aucune pensée humaine n'a su présenter les mêmes motifs d'actions. (Pag. 129.)

» Les joies diverses, les bonheurs de tout genre que Dieu a répandus dans chaque vie humaine, ne nous sont donnés que comme des cordiaux pour nous fortifier et nous soutenir dans notre faiblesse naturelle, mais non pour nous y arrêter et y chercher notre repos. (Pag. 175.)

» Dans une vie bien comprise, le temps et l'éternité se confondent dans une même ligne infinie. » (Pag. 158.)

Voilà le vrai ton du livre. La belle pensée qui termine nos citations résume et caractérise l'esprit de tout l'ensemble. En effet, tout ce qui est vrai, tout ce qui est bon, tout ce qui est réellement beau se rattache à l'éternité. L'éternité descend dans le temps chaque fois que s'avance le règne de la justice et de la charité. Le temps s'élève à l'éternité quand il porte avec lui les élans de la foi, de l'amour, de la sainte espérance.

Nous ne prétendons point que toutes ces pensées soient nouvelles. On en trouverait d'analogues chez plusieurs écrivains. Mais l'individualité de l'auteur, sa sincérité profonde, l'intimité, la réalité de ses expériences donnent à ces pages une saveur originale et rare. Tout est senti, tout a été vécu; les répétitions inévitables dans un assemblage de lettres adressées à des personnes différentes sont toujours les mouvements naturels d'une âme qui s'épanche non pour se raconter, mais pour se donner. Devant ces effusions vivantes, quelle ne serait pas l'infériorité d'un livre composé ad hoc? Nous regrettons seulement que les personnes auxquelles ces lettres furent adressées aient cru devoir retrancher les dates, les signes qui, sans dévoiler les correspondantes, auraient toutefois donné quelque satisfaction au besoin si naturel de rencontrer des personnalités réelles, et non des pensées abstraites. Le temps écoulé depuis l'époque où furent écrites ces lettres rend superflu peut-être ce luxe de précautions.

Ici, nous le savons, nous touchons à un point fort controversé. Plusieurs personnes répugnent à la publication des lettres ou des journaux intimes; elles y voient une sorte de trahison; elles pensent que ce qui n'a pas été écrit pour le public ne doit pas revenir au public. Mais que reviendrait il à ce public, qui est tout le monde pourtant, si, pour l'histoire de l'âme comme pour celle de l'humanité, il en était réduit aux seuls documents officiels? Sans doute, il y faut regarder à deux fois; le soin de certaine réputation peut exiger le silence; il est d'ailleurs des sentiments qu'il faut respecter. Mais, après un certain temps, la vivacité des impressions trop intimes se trouve émoussée, et cet apaisement laisse place au grand côté de la question. Si la sincérité a dicté les pages qu'on a entre les

mains, une délicate et profonde instruction peut sortir de leur contenu. L'humanité a droit à ce qui peut l'éclairer, la guider, la préserver. Cette considération d'utilité sociale se trouve plus que doublée, quand les écrits des chrétiens sont en cause. Ici, c'est de l'héritage même de l'Eglise qu'il s'agit; les délicatesses excessives, les scrupules maladifs, les douilletteries du sentiment, pourrait-on dire, doivent céder le pas au grand intérêt de l'amélioration des âmes : « Aucun de nous ne vit pour soi-même, aucun de nous ne meurt pour soi-même, » dit l'apôtre. C'est ce qu'a très bien senti le fils de l'auteur, qui a donné son assentiment à cette publication et qui y a même ajouté quelques détails sur sa mère. Nous l'en félicitons et nous faisons des vœux pour que ce petit livre, si riche d'expériences et de conseils, se trouve bientôt répandu avec l'abondance qu'il mérite.

Y.

CHRONIQUE

10 novembre 1878.

Si le pape est infaillible dans les questions de foi et de mœurs, il ne l'est évidemment pas dans son appréciation des sentiments d'autrui; car il vient d'adresser à l'empereur d'Allemagne une lettre singulièrement dépourvue de tact politique et de jugement. S'imaginant, on ne sait pourquoi, que ce monarque n'approuvait qu'à demi les mesures rigoureuses prises par son gouvernement contre l'église catholique, il s'est mis en tête de lui écrire pour le prier de faire cesser ces odieuses persécutions. Il va même plus loin dans son aveuglement, car il se déclare persuadé que l'empereur s'empressera d'obtempérer à ses désirs, et il s'excuse de sa hardiesse par la hardiesse plus grande de prétendre à une autorité légitime sur la conscience du souverain protestant.

Il vaut la peine de citer cette affirmation qui révèle si naïvement les sentiments de la curie romaine à l'égard des hérétiques: « Tous ceux qui ont reçu le baptême appartiennent au pape, à quelque point de vue que l'on se place ou de quelque façon qu'on l'entende. »

Impossible d'être plus explicite et plus franc. Tous les baptisés, protestants ou autres, sont donc soumis en principe à la juridiction du pape, lequel ne se ferait pas faute d'exercer ce droit s'il le pouvait.

La lettre de Pie IX fournissait à l'empereur une excellente occasion d'affirmer publiquement son approbation des lois édictées par ses ministres, et de rectifier le jugement légèrement erroné du pontife. C'est ce qu'il a fait dans sa réponse avec une ampleur et une clarté qui doivent avoir à jamais banni les illusions de l'esprit du saint-père. Retournant ensuite avec habileté les accusations dirigées contre lui, il se plaint de ce que la paix religieuse, qui régnait en Prusse depuis des siècles, a été troublée par les propres agents de la curie romaine, au mépris des principes scripturaires; et il supplie Sa Sainteté d'employer son autorité pour « mettre fin à une agitation fomentée à la faveur d'une déplorable falsification de la vérité et d'un abus de l'influence ecclésiastique. » Il déclare enfin ne pas reconnaître entre sa conscience et Dieu d'autre médiateur que Jésus-Christ.

Nous voilà bien loin des temps néfastes où il suffisait d'une lettre, d'un mot du pontife romain, pour faire trembler sur leurs trônes les plus puissants monarques.

La fermeté de langage et l'attitude si digne, on pourrait dire si chrétienne, de l'empereur, ont rempli de joie protestants et vieux catholiques, et porté un coup fu-

neste aux espérances des ultramontains qui s'étaient flattés, paraît-il, de semer la division entre le chef de l'état et son gouvernement. On a même vu une coïncidence de bon augure dans le fait que la réponse impériale est datée du jour précis où l'évêque vieux catholique était reconnu solennellement par l'état. Quelques journaux se plaisent à espérer que la nouvelle communion catholique prendra peu à peu, le gouvernement aidant, la place de l'ancienne, et que l'église catholique allemande, séparée de Rome, passera de l'état de chimère à celui d'une vivante et palpable réalité.

La doctrine quasi brahmanique de la dévotion au sacré-cœur a reçu de la bouche inspirée de Pie IX une nouvelle et éclatante confirmation. Cette doctrine est décidément à ses yeux la panacée universelle, et l'importance qu'il lui donne est tellement exagérée qu'elle en devient presque grotesque.

Les représentants de quelques confréries étaient allés lui exprimer, soi-disant de la part des Romains, le vœu qu'un temple fût élevé sur une des sept collines en l'honneur de la nouvelle divinité. Il a répondu par un discours qui ne serait pas déplacé dans la bouche d'un malade d'esprit.

Le sacré-cœur, a-t-il dit entre autres, guérit les maux physiques. C'est le meilleur préservatif contre les inondations, les tremblements de terre, les épidémies. C'est un remède souverain contre les maladies morales, la corruption des mœurs, l'esprit de blasphème, l'hérésie. Son efficace s'étend aussi aux maux inventés par la méchanceté diabolique des humains, impôts vexatoires, lois iniques, persécutions, etc.

La conclusion, — si évidente que le saint père ne s'est point donné la peine de la tirer, — c'est que l'église, qui triomphe en France grâce à la dévotion du gouvernement au sacré-cœur, est persécutée en Allemagne et en Suisse, parce que cette doctrine y est encore incomprise.

Ce n'est pas seulement en Suisse que le pape cherche à démembrer et à transformer les anciens diocèses catholiques, mais partout où les évêques se montrent assez indépendants pour porter ombrage à son autorité. Ainsi il est question de séparer la circonscription de Saint-Etienne du diocèse de Lyon, pour en faire le siége d'un évêché. A la nouvelle de ce projet, les populations de ce diocèse, le plus antique et le plus important des Gaules, s'émurent; l'archevêque ne cacha pas sa douleur. Son premier mouvement fut de convoquer le synode diocésain pour le nantir de cette question, mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait trop présumé de soi-même. On lui fit parvenir de Rome le conseil de ne pas abuser de l'indulgence du vicaire de Jésus-Christ, et dès la première séance du synode il dut, bien à contre-cœur, déclarer qu'il retirait des délibérations la question du démembrement du diocèse.

Il fallait que la pression exercée sur lui fût bien forte, car dans sa réponse à une adresse des curés, il exprima avec beaucoup de vivacité son déplaisir de la mesure projetée par le Vatican.

La politique du Vatican est pourtant bien compréhensible. Les évêques n'étant plus ou ne devant plus être que les humbles serviteurs du pouvoir central, il convient: 1° qu'il y en ait le plus grand nombre possible, 2° qu'aucun d'eux ne soit assez puissant pour opposer une résistance sérieuse aux ordres pontificaux.

Quant au côté spirituel de la question, il va sans dire qu'on le laisse entièrement dans l'ombre, le pape étant trop soucieux de ses propres intérêts pour consulter ceux des fidèles et du clergé.

Il faut que les consciences catholiques soient bien rompues à l'obéissance pour

supporter d'être menées ainsi tambour battant.

C'est avec bonheur qu'on se détourne de cet humiliant spectacle pour constater que çà et là les populations montrent plus de courage et de dignité. Une petite paroisse de la province de Mantoue a tout dernièrement rempli le monde de surprise par la décision avec laquelle elle a su maintenir ses droits contre l'autocratie hiérarchique.

C'était à propos de la nomination d'un curé, faite par l'évêque contre le gré de la paroisse. La fabrique adressa aussitôt une circulaire à tous les chefs de famille, les invitant à se rencontrer dans l'église pour donner leurs votes au prêtre qu'ils jugeraient le plus digne d'être leur conducteur.

La population répondit avec empressement à cet appel. Un notaire avait été requis pour la légalisation du vote. Il prononça un discours destiné à rappeler aux électeurs la gravité de l'acte qu'ils allaient accomplir. Ceux-ci ayant déclaré qu'ils en connaissaient toute l'importance, et qu'ils voulaient pour pasteur un certain Lonardi, le notaire les invita à déposer leur vote par écrit et à signer.

« L'opération, raconte la *Gazette de Mantoue*, fut longue; mais elle s'accomplit avec un ordre et un calme admirables. Il y eut deux cent sept votants, qui furent tous en faveur de Lonardi.

» Ces deux cent sept votants représentaient tous les électeurs valides de la paroisse; dans le nombre, il y avait trois octogénaires et un vieillard de quatre-vingt-dix ans. »

L'évêque ayant refusé de ratifier cette nomination, le nouveau curé n'aura pour traitement que les contributions spontanées des fidèles. Il n'en va pas moins entrer en fonctions, à la grande colère de la hiérarchie qui voudrait que le pape excommuniât pasteur et troupeau. Mais Pie IX a déjà perdu tant de paroisses par son inflexibilité dogmatique, qu'il hésite à s'aliéner l'esprit d'une population restée fidèle à la foi apostolique et romaine. C'est une impasse d'où il aura quelque peine à se tirer.

Sa position est d'autant plus critique que les journaux ont fait grand bruit de cette élection populaire, et que bien des paroisses, qui goûteraient fort ce mode de nomination des curés, ont les yeux fixés sur le Vatican pour voir ce qu'on y décidera. Il est bien difficile au pape de ne pas tenir compte des progrès que cette élection et celle des trois curés libéraux de Genève ont fait faire dans l'église aux idées démocratiques. S'il en vient à condamner absolument la participation des paroisses au choix de leurs conducteurs, son autorité déjà ébranlée recevra de ce chef une atteinte grave. En pareille occurrence, sa dignité d'organe inspiré du Saint-Esprit doit lui paraître un fardeau bien lourd.

Pour comble de maux, le décret d'expropriation des maisons généralices de Rome vient d'être exécuté, sans que le feu du ciel soit tombé sur les perpétrateurs de ce sacrilége. Les couvents seront transformés en locaux d'écoles, les églises passeront aux mains du clergé régulier. Le général des jésuites s'est transporté provisoirement à Florence avec son état-major. On lui prête l'intention d'émigrer en Belgique.

Le gouvernement italien a montré dans cette affaire autant d'habileté que de modération. En chassant les jésuites du royaume, en les persécutant comme on l'a fait en Allemagne, il aurait excité le fanatisme des ignorants, et fait du tort à sa cause; tandis qu'en affectant de ne pas considérer les jésuites comme des ennemis dangereux, il affaiblit leur prestige. Personne ne s'est ému de voir les révérends pères à la rue.

Cette indifférence a été sensible à Pie IX, qui se flattait qu'une explosion de fureur aurait lieu à ce sujet. Mais ce qui lui cause plus de peine encore, c'est de voir que bon nombre de cardinaux s'accoutument à l'ordre de choses actuel. Il prévoit qu'après sa mort un moment viendra où les faits accomplis ne seront plus l'objet d'aucune protestation, et que même il y aura des princes de l'église assez dénaturés pour se réjouir ouvertement (plusieurs le font déjà en secret) de l'unification de l'Italie.

C'est là, paraît-il, un des motifs qui l'engagent à ne pas remplir les siéges laissés vacants autour de lui par le décès des titulaires. En augmentant le nombre des cardinaux, il craindrait d'augmenter l'influence des idées libérales, qu'il a en horreur.

En France, l'intérêt des affaires politiques continue à primer toutes les autres; mais la question religieuse s'y rattache de trop près pour être laissée de côté. En présence des intrigues qui avaient pour objet l'établissement d'une monarchie à tendances cléricales, les protestants ne pouvaient rester indifférents. Quelques-uns s'étant rangés, au mépris de leurs principes religieux, du côté du candidat syllabusien de la royauté, leur attitude souleva l'indignation du grand nombre. On fit circuler d'église en église une adresse aux députés protestants de l'assemblée nationale, pour les supplier de ne pas donner leur vote à l'ennemi de la foi réformée. Cette adresse s'est couverte en quelques semaines de milliers de signatures.

A ce propos, une altercation, qu'il serait difficile de passer sous silence vu la gravité du sujet, s'est élevée entre les journaux protestants, les uns accusant les signataires de mêler la religion à la politique, les autres maintenant avec énergie la légitimité de cette manifestation.

Il nous semble impossible de ne pas donner raison à ceux-ci. En effet, ce n'est pas mêler la religion à la politique que de protester au nom de la liberté religieuse contre la candidature politique d'un homme qui se donne comme le partisan du Syllabus et qu'on sait être l'ennemi juré de la liberté religieuse. C'est tout simplement faire acte de bon citoyen. Car autant il est compréhensible qu'un bon citoyen se soumette au pouvoir établi, ce pouvoir fût-il entre les mains d'un Néron, autant il serait absurde de demander qu'il s'abstienne de manifester ses préférences, quand on lui propose pour roi un homme qu'il juge indigne de cet honneur.

Ce n'est pas de religion qu'il s'agit ici, mais des droits de la conscience; et la conscience ne doit jamais renoncer à faire valoir ses droits. Or qui soutiendra qu'elle n'a pas le droit de prendre parti dans une question de vie ou de mort pour les libertés qui lui sont chères?

Une coalition s'était formée à Versailles pour imposer à la France protestante, aussi bien qu'à la France catholique, un roi aux yeux de qui les protestants sont des sujets rebelles; et l'on aurait voulu que ceux-ci se fissent scrupule de combattre cette candidature? Non, non! on se demande plutôt comment des députés protestants ont pu faire abstraction de leurs convictions religieuses, au point de tremper dans une conspiration aussi nettement anti-chrétienne.

Soyons reconnaissants envers la Providence de ce qu'en écartant le péril elle a épargné à la France protestante cette grande humiliation.

Les protestants évangéliques de Montpellier viennent de donner à leurs frères un exemple salutaire. Un poste de pasteur était à repourvoir au sein de l'église réformée de cette ville; et les évangéliques avaient exprimé au conseil presbytéral le désir qu'on

y appelât un candidat de leur bord. Le conseil ne s'est pas soucié de leur complaire; il a nommé un pasteur à tendances libérales, et le consistoire a ratifié cette nomination.

Plutôt que de laisser fouler aux pieds son étendard, la fraction évangélique s'est retirée. Elle a fondé une église réformée indépendante, en prenant pour base la déclaration de foi formulée par le synode de Paris; et elle vient d'adresser vocation à un pasteur digne de sa confiance. Cette scission ne s'est pas opérée sans déchirements; mais la nouvelle église trouvera bien certainement dans son indépendance de l'état des avantages qui compenseront largement les pertes qu'elle a subies par fidélité pour son divin Chef.

Quelques mots en finissant sur une question de justice et d'humanité qui revient à l'ordre du jour.

On se rappelle que les chambres fédérales suisses ont voté une loi accordant aux employés des chemins de fer un dimanche sur trois pour se reposer. L'exécution de cette loi a été retardée par diverses difficultés.

Pour donner du repos aux employés, il faudrait diminuer le nombre des trains; et les compagnies reculent devant cette diminution préjudiciable aux intérêts des actionnaires et du commerce.

D'autre part, l'organisation des trains suisses étant calculée de manière à correspondre avec celle des lignes étrangères, la réduction ne peut s'opérer que par une entente entre les compagnies. Or cette entente n'est pas aisée à obtenir.

Une partie de ces difficultés vient de disparaître, grâce aux efforts persévérants de la *société pour la sanctification du dimanche*. Elle a obtenu des actionnaires de nos lignes suisses, de la plupart des négociants intéressés au maintien du *statu quo* et de plusieurs chambres de commerce, des adresses aux conseils d'administration des chemins de fer suisses, adresses dans lesquelles ces messieurs font généreusement abandon de leurs droits pour faciliter l'exécution de la loi.

Dès lors on peut espérer que le conseil fédéral n'éprouvera plus de scrupules à presser la mise à exécution d'une loi destinée à apporter quelque soulagement aux misères d'une existence presque aussi rude que celle du forçat.

* *

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

Vaud.

Lausanne, 10 novembre 1873.

Le clergé de l'église libre du canton de Vaud s'est accru dernièrement de quatre jeunes ministres. Le 19 octobre, M. A. Périllard a reçu l'imposition des mains dans l'église libre de Sainte-Croix, qui l'a chois pour son pasteur.

Le 2 novembre une semblable cérémonie réunissait dans une des chapelles de l'église libre de Lausanne un nombreux auditoire : c'était M. Antonio Martinez de Castilla, originaire de Grenade, qui, ayant achevé ses études régulières dans la Faculté de théologie de l'église libre et appelé comme évangéliste à Madrid, recevait l'imposition des mains par le ministère de M. le professeur Viguet, président du comité espagnol de Lausanne. Le sujet de son discours sur Matthieu X, 16 : « Voici, je vous envoie comme des brebis au milieu des loups, » rappelait à chacun les circonstances tout particulièrement difficiles dans lesquelles notre jeune frère allait se trouver. — Enfin le 9 novembre MM. William Mellman et Charles Jaccard ont reçu l'imposition des mains, le premier dans l'église libre d'Yverdon, dont il est devenu un des pasteurs, et le second dans l'église libre de Montreux, qui l'a appelé pour y exercer son ministère essentiellement auprès des nombreux étrangers qui séjournent dans cette localité.

P. B.

Genève.

8 novembre 1878.

Monsieur le rédacteur,

Selon mon jugement (il est superflu de rappeler que je suis très sujet à l'erreur) l'opinion courante sacrifie journellement à la lutte actuelle contre l'ultramontanisme les principes de la liberté religieuse et les notions vraies sur la nature et la constitution d'une église, au sens dix-neuf fois séculaire de ce terme. Cette direction de la pensée s'étant montrée, en quelque mesure, dans la correspondance de Genève que renferme votre dernier numéro, consentiriez-vous à m'accorder une petite place pour exposer à vos lecteurs une autre manière de voir?

Où en sommes-nous à Genève? Parce que le chef de l'église romaine a voulu régler seul la question du diocèse *officiel* qui est, par sa nature même, une matière de concordat, et introduire un évêque à Genève sans l'assentiment du pouvoir civil, on trouve naturel et bon qu'un peuple mixte fonde seul une église, qu'il charge son grand conseil seul de l'organiser, qu'il donne à cette institution le nom d'église catholique, appartenant à une institution différente, reconnue dans toutes les lois antérieures, et qu'il impose aux catholiques proprement dits la qualité de membres de cette église nouvelle qui n'est que la sœur cadette ou la cousine germaine de l'institution protestante fondée en 1847. On va même jusqu'à traiter de rebelles aux lois du pays les citoyens qui refusent d'accepter pour leur compte les décisions *ecclésiastiques* du conseil d'état, du grand conseil et du peuple.

Je n'appartiens pas à l'église romaine, comme chacun peut le savoir, et je suis si peu favorable aux vues du parti clérical, dans le sens social de ce terme, que je considère toute immixtion des pouvoirs ecclésiastiques dans les affaires temporelles comme plus funeste encore à la religion que contraire aux droits de l'état; mais il me semble qu'on pourrait être protestant, au point d'avoir horreur de la messe, même de celle qu'on dit à Saint-Germain, et penser toutefois que les derniers actes des corps politiques de Genève, dans le domaine religieux, s'éloignent des principes vrais. Voulez-vous me permettre de fournir à vos lecteurs quelques indications rapides sur ce sujet?

L'étude attentive des lois sur le culte catholique, du 23 mars et du 27 avril 1873, permet d'établir, avec pleine clarté, les faits suivants:

L'église nouvelle est absolument soumise aux corps politiques. Si elle doit avoir un jour une règle de croyance et d'enseignement, dont il n'existe aujourd'hui aucune trace, cette règle ne pourra être établie que par une loi du grand conseil, corps où peuvent siéger des adhérents de tous les cultes et des citoyens étrangers ou hostiles à tous les cultes. Jusqu'à ce qu'une loi de cette nature soit intervenue, toutes les opinions, chrétiennes ou *autres*, pourront se produire légalement dans une prédication dite *catholique* aux termes de la loi.

L'élection des curés et des administrateurs de l'église est confiée, non pas aux paroissiens, en tant que ce mot supposerait une profession religieuse quelconque, même dans le sens le plus extérieur, mais à tous les électeurs politiques qui ne *sont* pas notoirement protestants ou israélites, y compris les déistes de profession et les athées déclarés. L'électorat est forcé, c'est-à-dire que tout Genevois qui ne se déclare pas israélite ou protestant est inscrit sur le tableau des catholiques officiels, et y est maintenu malgré ses réclamations. Les habitants d'une commune, étrangers à toute pratique du culte et hostiles à *toute* religion pourront donc, s'ils se trouvent en majorité, imposer un prêtre de leur choix aux paroissiens qui fréquentent le culte et réclament les offices des ministres de la religion.

Les curés élus doivent prêter un serment d'obéissance, non-seulement aux lois civiles, ce qui est tout naturel, mais aux lois ecclésiastiques faites ou à faire par *le* peuple et le grand conseil de Genève. Le conseil d'état, s'il estime que ces lois n'ont pas été observées, peut suspendre un curé, le conseil d'état *seul*, sans l'intervention directe ou indirecte d'un corps religieux quelconque. Aucun prêtre catholi-

que d'Orient ni d'Occident ne saurait prêter le serment exigé. Il en résulte qu'une personne ultramontaine est parfaitement libre d'élire un curé de son opinion, mais qu'elle est parfaitement certaine que son élu ne pourra pas entrer en fonctions.

Tels sont les caractères vrais de l'église genevoise de 1873, église d'état, purement légale dans sa constitution comme dans ses origines. Ces caractères sont voilés aux regards du public sous des confusions d'idées manifestes, lorsque l'on dit que l'effet des lois nouvelles a été simplement de remettre aux catholiques la décision de leurs affaires religieuses, que les ultramontains pourront obtenir la majorité dans telle ou telle paroisse, que c'est « le peuple de l'église » qui élira ses pasteurs, etc., etc. Les lecteurs du *Chrétien évangélique* doivent être plus que d'autres à l'abri de ces erreurs, par la nature des principes ecclésiastiques que votre recueil a souvent soutenus; il me paraît toutefois opportun de les leur signaler, si vous voulez bien le permettre.

Notre Alexandre Vinet, le théoricien le plus respecté du protestantisme chrétien, et l'un des adversaires les plus décidés des tendances romaines, au point de vue religieux, a écrit: « L'église catholique ne s'est jamais laissé absorber par l'état..... c'est sa gloire, gloire digne d'envie. » Nous sommes loin maintenant, à Genève, des contestations relatives à l'évêché et aux droits du gouvernement à cet égard. On proclame théoriquement et pratiquement la souveraineté ecclésiastique de l'état. L'église catholique, en se défendant sur le terrain qu'elle occupe aujourd'hui, ne défend pas des prétentions au pouvoir temporel, prétentions que ses chefs ont trop souvent énoncées. En refusant de se laisser absorber par l'état, elle défend ce que Vinet appelle « sa gloire digne d'envie. » Il me semble que, sous ce rapport spécial, toutes les questions de dogme et de pratique étant laissées en leur lieu, elle devrait obtenir la sympathie de tous les *chrétiens évangéliques*.

Agréez, etc.

ERNEST NAVILLE.

Novembre 1873.

Le mois qui vient de s'écouler marquera dans les annales religieuses de la république genevoise par l'établissement officiel du culte catholique réformé. Quel que soit le jugement qu'on puisse porter sur la loi organisant le culte catholique, qu'on la considère comme une loi d'oppression ou comme une loi de liberté, elle a mis fin à la protection jusqu'ici accordée par l'état à la religion ultramontaine. Coïncidence singulière, en 1873 comme en 1535, c'est le temple de Saint-Germain qui le premier entend les accents de la prédication nouvelle[1]; en 1873, comme en 1535, c'est un moine qui inaugure la lutte contre le système romain. En février 1535, en effet, racontent les registres du conseil, plusieurs mois avant que les conseils et le peuple eussent fait acte d'adhésion à la réforme, un certain nombre de citoyens ayant adressé une requête, le 12 février, pour qu'un cordelier qui prêchait suivant l'Evangile pût se faire entendre pendant le carême dans la cathédrale, le petit conseil renvoya les requérants au chapitre, qui refusa leur demande. Le conseil décida alors que le cordelier prêcherait à Saint-Germain. Mais à peine cette résolution fut-elle connue que, le 13, plusieurs paroissiens de Saint-Germain accoururent à la maison de ville et, par l'organe du curé Thomas Vandel, prièrent le conseil de renvoyer le cordelier; sinon, il y aurait du bruit. Il leur fut répondu qu'ils devaient aller entendre la prédication, que s'il disait de bonnes choses, on le garderait, et que s'il parlait mal, on le mettrait à la porte. Cette réponse calma les paroissiens; mais il n'en fut pas de même des paroissiennes. Lorsque le cordelier voulut monter en chaire, il se trouva en face d'une bande de femmes courroucées; à leur tête était Peronette de Bernex, surnommée la Toute-Ronde, qui brandissait un énorme pilon de bois dont elle frappait ceux qui accompagnaient le prédicateur, tandis que ses compagnes leur lan-

[1] L'Evangile avait déjà été prêché à Genève en 1522 par le moine franciscain François Lambert, mais un mouvement de réforme ne s'en était pas aussitôt suivi. (Voir Lambert d'Avignon, le réformateur de la Hesse, pag. 26.)

çaient la qualification de *chiens*. — Le lendemain 14, le conseil s'assembla pour s'occuper des scènes tumultueuses qui avaient eu lieu la veille, et condamna Peronette à deux jours de prison au pain et à l'eau, et expulsa de la ville deux de ses complices qui n'avaient pas une bonne réputation. — Le cordelier put reprendre tranquillement le cours de ses prédications et, le 5 mars, le conseil lui témoignait sa satisfaction en lui faisant cadeau de cinquante fascines et de trois livres de chandelles. On alloua, en même temps, dix-huit florins à son logeur. Le 21 mai, le conseil chargea un de ses membres et le curé Vandel de dresser un inventaire des biens de Saint-Germain. Ces derniers rapportaient le lendemain que les calices avaient été vendus par les chapelains qui, disaient-ils, en avaient besoin pour vivre.

Les faits qui se sont passés depuis le 13 octobre rappellent en plusieurs points le récit des registres du conseil. Dès le soir même de la proclamation du vote qui donnait à Genève trois nouveaux curés dans la personne de MM. Loyson, Hurtault et Chavard, le recteur de Saint-Germain, M. Fleury, commençait le déménagement de cette église et le poursuivait le lendemain, sans l'autorisation et malgré la défense du conseil administratif. Vers trois heures de l'après-midi du 14, quelques centaines de personnes qu'avait attirées près de l'hôtel de ville la prestation du serment des nouveaux curés, se portèrent autour du temple de Saint-Germain. On apprenait en effet dans la foule que l'assistance de la police avait été réclamée pour empêcher qu'on achevât l'enlèvement des objets mobiliers qu'il renfermait. A cette occasion, une altercation assez vive s'engagea entre le commissaire de police, M. Coulin, chargé de faire respecter les droits de la ville (on sait que le temple de Saint-Germain appartient à la municipalité), et M. l'abbé Jacquard, homme violent et missionnaire apostolique. « J'ai l'ordre du conseil d'état, lui dit M. Coulin, d'empêcher qu'on n'enlève quoi que ce soit de l'église. » En disant ces mots, il sortit de sa poche la massette, insigne de sa charge. — « Comment, repartit M. Jacquard, nous ne pourrons enlever le saint sacrement! je ne reconnais à personne le droit de nous empêcher de le sauvegarder. » Et comme M. Coulin l'engageait à s'adresser au conseil d'état: « Je n'ai aucune permission à demander au conseil d'état pour retirer le saint sacrement; je ne reconnais pas sa compétence en cette matière. » Surpris de cette résistance, le commissaire de police maintint son interdiction. « En ce cas, dit M. Jacquard, je vais dresser une protestation. » Et aussitôt il rédigea une lettre au conseil qui se terminait par les lignes suivantes: « Je laisse aux hommes du pouvoir toute la responsabilité de cet acte, priant Dieu de leur pardonner. » Le conseil d'état, averti par son commissaire de ce qui se passait, déclara qu'il ne voyait pas d'obstacle à ce que le saint sacrement fût retiré.

Sur ces entrefaites, la foule avait pénétré dans l'église et le recteur de Saint-Germain, s'avançant jusqu'au chœur, commanda le silence en rappelant à tous qu'ils étaient dans la maison de Dieu, que le saint sacrement était dans le tabernacle et qu'il interdisait à quiconque d'y toucher: « Si l'on veut nous chasser de l'église, ajouta-t-il, c'est mon droit et mon devoir d'emporter la sainte eucharistie. » Puis se revêtant du surplis, il commanda aux catholiques qui étaient présents d'allumer des cierges et de le suivre. Il ouvrit alors le tabernacle, prit le saint ciboire et ordonna au clerc d'éteindre la lampe du sanctuaire. En se retournant, M. Fleury aperçut dans la foule des jeunes gens qui restaient la tête couverte. « Chapeau bas! » cria-t-il, et il fut obéi. S'avançant alors du côté de la petite porte, il se rendit processionnellement à la cure, « où il déposa dans un petit tabernacle Notre-Seigneur[1]. » Aussitôt après la porte de l'église de Saint-Germain fut fermée et dix agents municipaux en reprirent possession au nom de la ville. Quelques femmes et quelques jeunes filles catholiques qui assistaient à cet acte injurièrent les curieux qui encombraient la rue. Une bonne vieille, qui réclamait vainement sa chaise qu'elle avait laissée dans le temple, distribua autour d'elle quelques coups de parapluie. A quatre heures et demie tout était rentré dans l'ordre accoutumé.

[1] Ce récit est emprunté au *Courrier de Genève*, organe de MM. Mermillod et Fleury.

Le 21 octobre, en prenant possession effective de l'église de Saint-Germain, le conseil de la paroisse catholique de Genève put constater que tout son mobilier avait été enlevé. A part quatre-vingt-quinze centimes trouvés dans un tronc et quelques objets de nul usage, rien n'avait été oublié au départ. Quant à l'immeuble lui-même, il était en fort mauvais état. Il ne restait que les confessionnaux, que l'on relégua dans les combles.

Pendant que les recteurs et les vicaires défendaient à Genève ce qu'ils considéraient comme les droits de l'église, l'évêque exilé fourbissait à Fernex les vieilles armes de l'arsenal romain. Cependant, le 2 octobre, le père Hyacinthe lui avait demandé une entrevue, « pour rechercher avec lui les moyens d'établir entre les deux églises rivales » ces rapports de politesse, de bienveillance et de charité qui devraient régner toujours entre des chrétiens appartenant à des confessions différentes, mais habitant la même patrie et adorant le même Christ et le même Dieu. Dès le 8 octobre, la réponse de l'évêque enlevait tout espoir d'un rapprochement possible, et faisait présager un nouvel éclat : « Vous me demandez un entretien, » écrit-il de Fernex, au père Hyacinthe ; « vous trouverez en moi l'évêque gardien des droits sacrés de l'église, qui doit rappeler les redoutables censures ecclésiastiques contre les transgresseurs ; mais vous trouverez aussi le cœur qui se souvient de nos rencontres d'autrefois. » En effet, le 13 octobre au soir, on lisait dans les églises ultramontaines une sentence d'interdit contre les prêtres intrus et usurpateurs.

« 1° Nous défendons à tout prêtre et à tout fidèle, disait le mandement de l'évêque, de reconnaître, dans aucun cas et sous quelque prétexte que ce soit, les prétendus élus par le scrutin électoral comme de légitimes curés; ils ne sont aux yeux de l'église que des intrus et des usurpateurs de fonctions ecclésiastiques ;

» 2° Nous avertissons les fidèles qu'on ne peut, sans se rendre complice de schisme et d'intrusion, communiquer avec les faux pasteurs dans l'exercice des fonctions et de la juridiction spirituelles, soit par l'assistance à leurs catéchismes ou prédications, soit par l'assistance à la messe, soit par la participation aux sacrements, aux bénédictions nuptiales, aux sépultures, en quelque manière que ce soit ;

» 3° Si les nouveaux élus, consommant l'attentat d'une témérité sacrilége, se couvrant du prétexte des décrets de la puissance séculière ou de l'élection civile, s'immiscent dans des fonctions pastorales, nous les déclarons dès lors intrus, usurpateurs de la juridiction spirituelle et schismatiques.

» 4° Nous interdisons nommément à M. Loyson, Charles, à M. Hurtault, Anatole et à M. Chavard, Fortuné, et sous les peines de droit, toute célébration des saints mystères et toute fonction sacerdotale dans le territoire de notre juridiction...

» 5° Nous rappelons la sentence d'excommunication *latæ sententiæ*, réservée d'une manière spéciale au souverain pontife contre les schismatiques portés dans la bulle *Apostolicæ sedis*.

» 6° Nous déclarons que tous les sacrements qu'ils administreraient dans cet état seraient autant de profanations ; que tous les actes de juridiction spirituelle qu'ils tenteraient d'exercer seraient nuls et de nul effet. »

Cette pièce se terminait par une invocation à Dieu et à Jésus-Christ.

Le dimanche 19 octobre, le père Hyacinthe répondait à cette sentence d'interdit, en son nom et au nom de ses collègues, dans un discours qu'il prononçait à l'ancienne salle de la bibliothèque, où se célébrait pour la dernière fois le culte vieux catholique. Sa parole était vibrante et forte. Il commenta avec grandeur sa réponse à la lettre de M. Mermillod que nous avons citée plus haut : « On nous reproche deux choses, dit-il, l'une d'avoir changé sans mandat la constitution de l'église, l'autre de nous appuyer sur l'état. Quant au premier de ces reproches, nous pourrions simplement le retourner contre ceux qui nous l'adressent. L'élection des curés, et même l'élection des évêques par le peuple est si peu un changement, que c'est au contraire le fait normal, le fait ancien, institué non par Notre-Seigneur (qui a laissé ces détails de forme à ses disciples), mais par les apôtres immédiats, et par ceux qui les ont suivis pendant des siècles. Ce fut longtemps la

pratique de l'église; ce l'est encore en plusieurs parties de l'Italie et de la Suisse, où les innovations et les empiétements de Rome n'ont jamais réussi à pénétrer et à s'implanter. Sur le second point, nous pourrions renvoyer au *Syllabus* ceux qui nous reprochent d'accepter l'appui de l'état. Le *Syllabus* pose comme un principe (il va plus loin que nous) que l'état doit sa protection à l'église. Mais nous ne nous contenterons pas d'une fin de non-recevoir. Nous répondrons que nous n'avons pas demandé la protection ni l'appui de l'état. On nous a dit que si nous avions quelque foi dans nos principes, nous aurions dû nous constituer en église libre. Mais qu'avons-nous fait autre chose depuis six ou huit mois? Nous nous sommes réunis sans autre titre que celui de la liberté dans cette modeste et vénérable salle, que nous nous garderons cependant bien de comparer aux catacombes, mais qui, dans tous les cas, n'a pas le caractère apparent d'une église, et nous y avons poursuivi, dans un esprit de prière et de foi, sans appui ni protection d'aucune sorte, l'œuvre paisible de la prédication et de l'édification. Une église libre! Mais quand toutes les chaires m'étaient fermées, quand le sceau était mis sur mes lèvres, quand dans l'exil j'étais en quelque sorte banni de l'église, proscrit, seul au foyer domestique avec ma digne compagne, j'étais encore l'église libre, selon la parole de Celui qui a dit: « Là où deux ou trois se» ront rassemblés en mon nom, je serai au » milieu d'eux. » Non, nous ne la craignons pas, l'église libre; *elle est le but vers lequel nous devons tendre, et nous y arriverons*, mais pour le moment elle n'est matériellement pas possible, ni peut-être même désirable.

» En tout cas un fait domine la situation. Vous nous avez appelés, nous avons répondu. On nous a contesté, on conteste aux électeurs de dimanche leur titre de catholiques. Tâchons pourtant de nous entendre. Quand l'église de Rome a besoin du nombre, quand il lui importe de pouvoir dire au monde: Nous sommes deux cents millions, alors elle compte tout, bons ou mauvais, fidèles, tièdes, indifférents, hypocrites. Elle compte même ces masses incrédules, dont elle est responsable, qu'elle a faites par les altérations de la vérité elle nous compte, nous aussi. Mais s'agit-il de droit à exercer, d'un contrôle à établir, de priviléges à concéder, alors elle discute les titres et procède par voie d'élimination. Il faut pourtant qu'elle se décide. Si l'église catholique est si nombreuse, si large, comme je la rêve, comme je l'aime, alors nous sommes, nous, les catholiques réformés; si, au contraire, elle ne comprend que les vrais romains, les fidèles du syllabus, alors vous n'êtes plus qu'un troupeau restreint, un petit nombre, une église romaine peut-être, mais catholique, jamais! Je ne comprends pas d'ailleurs que ce reproche d'union avec l'état puisse nous être adressé, je ne dirai pas par une faction, mais par un parti qui dans toute son histoire n'a cessé d'en appeler au bras séculier. Tout ce que nous demandons à l'état, c'est le droit commun, la protection de nos personnes, de nos propriétés; nous ne lui demandons ni la sanction de notre ministère, ni la protection de nos doctrines. Et encore, si jamais nous avions besoin de quelque force, nous préférerions toujours l'appui du gendarme à la protection du bourreau!

» Mais assez de controverse. Nos adversaires, nous les aimons malgré eux. Leurs attaques, bien injurieuses, à ce que l'on assure, nous laissent tranquilles, et nous devons savoir pardonner. Ils nous maudissent, bénissons-les. Que ces mains qui ont reçu d'un vénérable évêque la mission de bénir, aillent chercher au près et au loin ceux que des divergences de doctrine séparent de nous, sans qu'elles puissent les séparer de nos cœurs. »

Une prière émue termina ces discours et l'ensemble des services célébrés depuis six mois dans la vieille bibliothèque fondée par un autre réformateur, le grand Calvin.

Le dimanche 26 octobre, une foule considérable envahissait dès neuf heures le temple de Saint-Germain et les rues adjacentes. Les trois curés récemment élus devaient être officiellement installés dans leurs nouvelles fonctions. L'intérieur de l'église était dépouillé de tout ornement. Les tableaux et l'autel qui l'avaient décorée jusque-là avaient été enlevés par ses anciens possesseurs. A dix heures, M. Reverchon, vice-président du conseil de paroisse,

prenait la parole. Après avoir retracé l'origine du mouvement catholique libéral, « ce sujet délicat, dans l'exposé duquel il croyait devoir demander à Dieu d'éloigner de sa bouche toute parole acerbe ou haineuse qui pourrait profaner son temple ou blesser qui que ce soit, » il examina le reproche d'hérésie adressé à l'église nouvelle. « Pour avoir agi comme nous l'avons fait, a-t-il dit, nous n'avons nullement fait acte d'hérésie, ainsi qu'on se plaît à le dire... Il me serait facile de le prouver en m'appuyant sur les Pères de l'église et sur les conciles. Du reste, que nos détracteurs viennent assister à nos offices religieux, et ils verront si nous ne confessons pas la foi catholique, si nous ne récitons pas le même Credo, si nous ne rendons pas témoignage à la vérité chrétienne, à la doctrine reçue des Pères depuis Jésus-Christ... Il est vrai de dire que par notre constitution en église nationale, nous rentrons dans notre dignité de membres de la cité sainte, de la nation des prêtres-rois, selon l'expression des livres saints; il est vrai encore que nous prendrons dorénavant une part plus active à la vie et aux affaires de l'église, et que nous y exercerons dans une juste limite des droits trop longtemps méconnus... On cherche à faire l'isolement autour de nous par tous les moyens possibles et surtout par des menaces d'excommunication... Que les laïques se rapprochent donc de leurs prêtres plus exposés à la persécution. Que tous se soutiennent par l'invincible force de la charité... S'entretenir dans l'espérance chrétienne, méditer ensemble sur les vérités de la foi et sur les besoins de l'église, s'instruire des événements qui l'intéressent dans tous les pays; tout faire pour préparer de dignes pasteurs, étudier et propager les grandes et fécondes idées de la réforme catholique, sans y mêler aucun esprit de secte, tel doit être l'objet de nos réunions.»

Se tournant ensuite vers les curés nouvellement élus, M. Reverchon les remercia avec effusion pour tout ce qu'ils avaient déjà fait, pour tout ce qu'ils étaient prêts à faire encore en faveur de la paroisse catholique de Genève, et leur offrit à chacun une Bible, au nom du Comité central de l'association genevoise des catholiques libéraux. « Toutes les fois que vous les ouvrirez, leur dit-il, et ce sera souvent, nous le savons, car vous avez soif de la vérité et de la justice, pensez à votre œuvre, pensez surtout à nos familles, à notre chère Genève, à notre Suisse bien-aimée. »

Après ce discours, messieurs les curés prêtèrent, sur les Bibles qui venaient de leur être offertes, le serment religieux de leur charge. « O Dieu, s'écria le père Hyacinthe, qui as autrefois parlé à nos pères en divers temps et en diverses manières par tes prophètes, et qui, dans la plénitude des temps, nous as révélé par ton Fils les suprêmes conseils de ta sagesse et de ton amour pour le salut et le bonheur des hommes, nous, pasteurs de ton église catholique de Genève, nous promettons devant toi et devant ton peuple assemblé dans ce temple, d'être toujours, avec l'aide de ta grâce, de fidèles dispensateurs de ta vérité et de tes mystères, *tels qu'ils sont contenus dans ce livre inspiré et selon les primitives et saines traditions de ta sainte église*. Amen. »

Après la cérémonie de l'installation et la célébration de la messe en langue française, le père Hyacinthe monta dans cette chaire du haut de laquelle quatorze jours auparavant un prêtre ultramontain lisait la formule de son interdiction. Son discours était empreint de cette noblesse qui caractérise les productions de l'illustre prédicateur. « L'église et le Christ, s'est-il écrié, telles sont les deux majestés en la présence desquelles nous nous sommes trouvés, mes collègues et moi, quand nous avons mis les pieds dans ce temple. Une troisième majesté nous attendait à la porte pour nous y introduire: l'état, majesté moindre que les deux autres, mais grande aussi dans sa sphère et divine dans son principe. L'état, l'église, le Christ: nous contractons envers eux aujourd'hui des obligations diverses, mais toutes sacrées et redoutables. »

Après avoir indiqué les relations de l'état et de l'église, deux sociétés qui ne sauraient s'ignorer et qui ne doivent pas se combattre, le père Hyacinthe se plaça en face de l'église, c'est-à-dire de l'*assemblée* du Seigneur, pour reconnaître ses droits. Le pasteur tient d'elle son élection, sa désignation légitime, l'autorité nécessaire pour remplir son ministère. Il lui doit en retour son temps, ses forces, le sacrifice de ses intérêts per-

sonnels, de sa réputation, et, s'il était nécessaire, le sacrifice de sa vie, mais il lui doit avant tout la vérité. « Eh bien, aujourd'hui, s'est-il écrié, nous prêtons devant l'église le serment de notre fidélité religieuse. Nous nous engageons solennellement à vous prêcher l'évangile, — l'évangile avec sa nécessaire et sublime préface, qui est la Bible juive, et avec son commentaire non moins nécessaire et non moins sublime, qui est la tradition vivante et pure de l'église chrétienne. Nous ne voulons ni de ces diminutions que conseille la fausse science des hommes, ni de ces additions qu'inspire leur fausse piété, mais la parole, les exemples, la mort et la résurrection de cet homme surhumain en qui Dieu et l'homme se sont touchés de si près, ou plutôt se sont pénétrés à des profondeurs telles que, dans la distinction persistante des deux natures, du créé et de l'incréé, du fini et de l'infini, ils ne constituent cependant qu'une seule personne. « Celui qui » me voit, voit mon Père. Mon Père et moi, » nous sommes uns. »

» Nous nous engageons à vous dispenser les mystères de Dieu, les sacrements institués par l'église, dans l'esprit, et autant que possible, dans la forme de leur institution... Nous nous efforcerons surtout, avec l'aide de vos prières et la grâce d'en haut, de remplir notre ministère dans le même esprit qui animait les apôtres, *non en dominant sur l'héritage du Seigneur, mais en nous rendant les modèles du troupeau.* »

Pendant que ces actes solennels s'accomplissaient dans l'église de Saint-Germain, les prêtres ultramontains réunissaient leurs fidèles [1] dans les caves du Temple Unique, que l'on baptisait du nom de *Crypte* pour la circonstance. Ce bâtiment, primitivement construit par quelques loges maçonniques, puis devenu par la suite le quartier général de l'Association internationale, a été acheté par un Français pour être consacré au Sacré-Cœur et devenir le sanctuaire de la paroisse libre de Saint-Germain.

« A chaque messe, dit le *Courrier de Genève*, la salle était comble; les fidèles se pressaient avec émotion devant cet obscur et humble autel, qui ne rappelait que trop les *catacombes des premiers siècles.* » Des discours plus ou moins irrités se firent entendre. Le dimanche auparavant une réunion du Pius Verein avait lieu dans l'église de Saint-Joseph. On n'y ménageait ni le moine de Trainant, ni sa Dalila. A l'heure où nous écrivons, il semble que le calme tend à se rétablir. Peut-être les prêtres romains commencent-ils à comprendre que le manque de dignité de leur attitude compromet leur cause, et que leurs insolences et leurs insultes, la grossièreté de leur polémique à l'égard des individus, leur aliènent les esprits libéraux. Qu'il y a loin en effet de l'*église des catacombes* à l'église de la *Crypte* du Temple Unique!

Au moment de terminer, nous recevons de M. le professeur Ernest Naville copie de la lettre ci-dessus, à laquelle nous avons une double réponse à faire. Nous n'admirons *ni la loi organisant le culte catholique* à Genève, *ni les hommes qu'elle frappe*[1]. Nous ne saurions sympathiser avec une église qui foule aux pieds Jésus-Christ notre Seigneur et qui met à sa place le pape, Dieu infaillible; nous ne saurions reconnaître l'église catholique qu'honorait Vinet dans l'église des pèlerinages de Lourdes et de la Salette, ni surtout dans celle qu'on propose aujourd'hui au monde comme moyen de salut, le cœur matériel de Jésus, confié, dans un élan d'amour plus ou moins mystique, à une folle du nom de Marie Alacoque. L'église ultramontaine de Genève recueille aujourd'hui les fruits de son attachement au pouvoir. Elle l'a acclamé tant qu'il lui a distribué des terrains à bâtir et qu'il a favorisé son développement; elle l'insulte aujourd'hui qu'il lui fait sentir le poids de sa main. Partisan décidé de l'indépendance de l'église, nous aurions aimé que le grand conseil de Genève prononçât la séparation de l'église et de l'état, et plaçât ainsi les deux confessions rivales (vieux et nouveaux catholiques) sur un pied d'égalité, *car nous ne saurions admettre que l'église de Jésus-Christ, assemblée du*

[1] Il ne faut pas oublier que nous avons à Genève une population catholique *étrangère*, très nombreuse.

[1] Je tiens à ajouter cependant que je proteste encore contre le bannissement de M. Mermillod. Voir *Chrétien évangélique*, 1873, pag. 138.

peuple chrétien[1], *soit assujettie au pouvoir despotique du suffrage universel.* Mais en face du fait accompli, nos sympathies se tournent vers le prêtre vaillant et convaincu qui, malgré les difficultés qu'il prévoit ou qu'il connaît, veut avec le secours de Dieu donner à l'église nouvelle quoique ancienne, dont il est maintenant l'un des pasteurs, une constitution vraiment chrétienne. La logique, je le reconnais, est avec M. le professeur Naville, mais est ce la logique seule qui dirige le monde?

LOUIS RUFFET.

Neuchâtel.

10 novembre 1873.

La fondation de l'église évangélique libre est un fait accompli: le premier synode de cette église s'est réuni la semaine dernière. Le nombre des paroisses indépendantes est de 19; celui des ecclésiastiques qui se sont joints au mouvement est actuellement de 45.

La séance d'ouverture des cours de la faculté libre de théologie a eu lieu le 14 octobre. Tous les étudiants se sont trouvés réunis autour de leurs anciens professeurs. Dans cette intéressante cérémonie, il fut dit d'excellentes choses sur les rapports étroits qui doivent exister entre une école de théologie et l'église dont elle doit former les conducteurs, sur l'indépendance de la science et le devoir pour les étudiants de chercher la vérité sans aucun parti pris et à toutes les sources de lumière. Un fait curieux qui fut rappelé, c'est que, avant 1848, le gouvernement du roi ayant offert à la classe d'incorporer la faculté de théologie à l'académie et de faire aux professeurs une position très avantageuse, la classe, toute royaliste qu'elle fût, refusa à l'unanimité, moins une voix, ces offres séduisantes, préférant conserver l'indépendance des études théologiques. Nous restons ainsi fidèles aux traditions de l'église neuchâteloise, en constituant notre faculté dans une entière indépendance vis-à-vis du pouvoir civil.

Le synode constituant s'est réuni les 3 et 4 novembre. Il se compose de 22 pasteurs, de 71 députés laïques, et en outre de 3 professeurs de théologie et de 5 diacres et subsides; en tout 101 membres. La session fut inaugurée par un service religieux, célébré dans la collégiale de Neuchâtel par M. le pasteur Robert-Tissot.

Une nombreuse et sympathique assemblée entourait les membres du synode. Un rapprochement se présentait à tous les esprits. On était au 3 novembre, et c'est le 4 novembre 1530 que, sous les voûtes de ce même temple, les bourgeois décidèrent l'adoption de la réforme. Aussi fut-ce un moment saisissant que celui où le prédicateur invita les membres du synode à renouveler l'engagement pris dans ce lieu même par leurs pères, et où tous se levèrent pendant qu'il répétait en leur nom la mémorable déclaration des bourgeois de 1530 : « Nous voulons suivre la religion évangélique, et nous et nos enfants nous voulons vivre et mourir en elle! Que Dieu nous soit en aide! »

M. Robert avait choisi pour texte le verset 5 du psaume CXXVI°: Ceux qui sèment avec larmes moissonneront avec chants de triomphe. » Il montra à quelles conditions, souvent douloureuses, peuvent être obtenus les triomphes tout spirituels que la nouvelle église doit ambitionner. Sa parole, forte et sobre, simple et profondément humble, marqua la note qui est restée et restera, je l'espère, celle de toutes les délibérations du synode [1].

A l'issue du culte, le synode se constitua en appelant M. Jules Cuche, avocat à la Chaux-de-Fonds, aux fonctions de président, après quoi il vota aux membres de l'église indépendante une adresse rappelant les graves motifs qui ont amené la formation de cette église et exhortant les fidèles à travailler à son développement.

Le principal changement que l'assemblée ait apporté au projet d'adresse est la suppression du mot *nationale* dans le nom donné à la nouvelle église. Ce n'est pas qu'elle veuille renoncer à son caractère de largeur multitudiniste; mais on a pensé, non sans raison, que le nom de *nationale* prêtait à une équivoque, et qu'il était plus franc et

[1] Lorsque j'ai parlé du « peuple de l'église, » dans ma dernière correspondance, il va sans dire que je parlais du peuple de *l'église* constituée par la loi organique.

[1] L'assemblée a voté l'impression de ce discours.

plus conforme au véritable état des choses d'y renoncer, en remplaçant ce mot par celui de *neuchâteloise*, qui indique suffisamment que l'église indépendante étendra autant que possible son action au peuple neuchâtelois tout entier. L'église libre s'appellera donc officiellement *église évangélique neuchâteloise, indépendante de l'état.*

Il y eut ensuite une discussion générale sur les bases de la nouvelle organisation ecclésiastique. Dans cette discussion un peu vague, on a soulevé bien des questions sans entrer à fond dans aucune. Parmi les idées émises, il en est une à noter : c'est celle de n'introduire dans la constitution que des principes généraux et de laisser une grande mesure d'autonomie aux paroisses dans leur organisation et leur réglementation intérieures. Une commission de 18 membres (6 ecclésiastiques et 12 laïques) est chargée d'élaborer le projet de constitution, qui sera discuté plus tard.

Le synode a encore entendu les rapports de la commission provisoire, dont il a ratifié les divers actes, et de la commission des études, chargée de diriger provisoirement la faculté de théologie.

Il a entendu avec reconnaissance la lecture des lettres de sympathie de l'église libre de Morges, de la conférence fraternelle des pasteurs du Montbéliard, et de la commission synodale de l'église libre du canton de Vaud.

Enfin le synode a délégué à son bureau les pouvoirs d'une commission exécutive, et l'a chargé en particulier de pourvoir aux besoins religieux des paroisses indépendantes qui seraient momentanément sans pasteur. Une commission spéciale a reçu le mandat de constituer immédiatement une caisse centrale et d'arrêter les premières mesures financières.

En somme, le synode nous paraît avoir montré un esprit sage et pratique; la meilleure entente n'a cessé d'y régner; s'il y a des divergences de vues dans l'assemblée, ce ne sont pas des dissonances graves; il existe entre ses membres une homogénéité réelle. On peut donc bien augurer des travaux ultérieurs du synode et espérer qu'il tombera d'accord sur les bases de la future organisation.

A l'heure qu'il est, la plupart des pasteurs démissionnaires ont quitté leurs cures, et le culte de l'église indépendante a été inauguré dans plusieurs paroisses. A la Chaux-de-Fonds, il a commencé le 2 novembre. Malgré l'heure peu favorable (huit heures et demie du matin), la vaste enceinte du temple était comble, et ce fut vraiment une fête pour la jeune église que ce premier culte célébré par une foule attentive et recueillie. Le culte officiel, célébré à dix heures, ne réunissait que deux à trois cents personnes.

Pendant que l'église indépendante s'organise, l'église officielle fait les plus grands efforts pour se constituer au plus vite. Des circulaires pressantes ont été adressées aux pasteurs neuchâtelois à l'étranger et aux jeunes ministres non placés, pour les engager à se mettre au service de l'église nationale, mais elles n'ont produit que peu ou point de résultats.

Le gouvernement lui-même, sentant que l'église officielle serait ruinée, si elle devenait d'emblée rationaliste, paraît avoir donné à ses amis le mot d'ordre de ne nommer partout que des pasteurs orthodoxes. A la Chaux-de-Fonds même, on renonce pour le moment à nommer un libéral : tant il est évident qu'on ne peut faire une concurrence sérieuse à l'église libre, que sur le terrain de l'Evangile. Aussi, dans des proclamations électorales signées par des libéraux et des incrédules, revendique-t-on pour l'église officielle le caractère d'évangélique, et promet-on d'y maintenir l'évangile et les traditions de l'église neuchâteloise. Les élections officielles pour le synode et les colléges d'anciens ont eu lieu le 2 novembre dans tout le canton. Elles ont été, en général, peu fréquentées. Les membres de l'église indépendante s'en sont naturellement abstenus. Dans une paroisse importante des montagnes, il s'est présenté douze électeurs, dont sept ont déposé des bulletins blancs; les cinq autres ont nommé les anciens et les députés au synode. Celui-ci est convoqué pour le 14 novembre : le rationalisme y fera son apparition dans la personne d'un certain nombre de députés laïques : c'est le prélude de ce qui se produira plus tard sur une plus large échelle.

C'est le cœur serré que nous voyons les évangéliques séparés en deux camps, qui,

on peut le craindre, deviendront de plus en plus, par la force des choses, des camps rivaux. La scission menacerait ainsi de devenir définitive. Les pasteurs qui restent dans l'église officielle ont bien publié un manifeste plein d'égards pour leurs frères qui en sont sortis. Mais ne courent-ils pas le risque, en s'efforçant de rendre viable un système qu'eux-mêmes déclaraient naguère détestable, de devenir peu à peu gouvernementaux malgré eux? Espérons plutôt qu'ils travailleront énergiquement à faire proclamer l'indépendance absolue de l'église ou sa séparation d'avec l'état. Leur manifeste, signé par dix-neuf pasteurs en titre, et sept diacres et ministres en fonctions (six pasteurs et quelques ministres qui se rattachent à l'église officielle n'ont pas signé ce manifeste), laisse espérer qu'ils agiront dans la seule direction où un rapprochement entre les deux fractions de l'église est désormais possible. En attendant, il reste deux terrains communs où les pasteurs des deux églises pourront encore se rencontrer: celui de la société pastorale, qui vient de décider que les ecclésiastiques actuels et futurs de l'une et de l'autre église continueront à être de droit membres de la société; et celui de l'union évangélique, qui semble appelée à jouer le rôle d'une sorte d'alliance évangélique groupant les chrétiens des deux bords. Espérons que la largeur et la charité l'emporteront sur tout esprit de rivalité, et que la division qui nous attriste préparera les voies à la liberté complète, qui est le seul moyen de nous réunir tous.

G.

N.B. Dans la correspondance neuchâteloise du 12 octobre, pag. 498, seconde colonne, ligne 27, au lieu de: parti *clérical*, lisez: parti *radical*.

Allemagne.

Octobre 1873.

En Allemagne, comme en Suisse, le vent est à la réorganisation des églises. Partout où le mouvement vient d'un réveil du corps chrétien, de l'église elle-même demandant à diriger librement ses destinées, on ne peut que se réjouir de cette agitation salutaire. Malheureusement de nos jours ce sont les gouvernements qui travaillent à réformer l'église, bien plutôt que l'église n'agit elle-même dans ce but. Ainsi le mouvement vieux-catholique, qui a commencé par être une protestation de la conscience individuelle contre les empiétements d'un pouvoir prétendant être absolu, tend à s'inféoder à un autre pouvoir, non moins absolu que le premier dans sa prétention à régenter l'église jusque dans les affaires intérieures.

Les rigueurs officielles pleuvent sur les évêques ultramontains récalcitrants. L'archevêque de Posen s'est vu retirer son traitement annuel de 12000 thalers. Il lui a été infligé une amende de 200 thalers, pour n'avoir pas présenté à l'approbation du président supérieur les candidats à un certain poste. Il a en perspective une autre amende de 500 thalers, s'il ne vient pas à résipiscence, quinze jours après la notification de la première amende. En maints endroits, les registres de l'état civil sont retirés aux prêtres récalcitrants. La population est ainsi jetée dans les bras des prêtres vieux-catholiques, fidèles alliés de l'état.

Ce qui est déplorable, c'est que ce courant s'établit par l'intervention du gouvernement. La question n'est plus religieuse, elle est politique, ou, comme on dit en Allemagne, nationale. En matière d'art, de philosophie, de religion, de littérature, la plupart ne prennent position qu'en consultant avant tout le point de vue allemand, la gloire et les besoins de l'Allemagne. Les principes supérieurs, élevés au-dessus de tout particularisme étroit, doivent céder la place à des considérations qui, pour être nationales, n'en sont pas moins mesquines auprès des droits sacrés de l'humanité, de l'âme et de la religion. Nous allons donc assister à l'éclosion d'une religion nationale, qui ne vaudra pas mieux que ses devancières. Placé en présence de deux églises, l'une patriote, allemande, l'autre anti-allemande (ses ennemis ne cessent de la représenter sous ce jour), le peuple, par conviction patriotique, par fidélité politique, souvent par nécessité, sortira de l'une d'elles pour se joindre à l'autre. Qu'y aura gagné la vraie piété ?

Ne croyez pas que ce soit seulement la masse illettrée et irréfléchie du peuple allemand qui soit entraînée par ce patriotisme des plus nuisibles à la religion et à l'union des chrétiens. Il s'est trouvé jusque dans le libéral *Protestanten - Verein* des voix pour proclamer l'idée d'une grande église allemande, qui absorberait toutes les sectes, même les vieux-catholiques. Elles ont fait entendre que se joindre à cette église, ce serait faire acte de bon Allemand; quelques-uns auraient dit volontiers : de féal sujet.

Quant à l'église protestante, l'intervention officielle s'y affiche résolûment dans un récent décret introduisant un règlement paroissial et synodal dans les six provinces de Prusse, Brandebourg, Poméranie, Posen, Silésie et Saxe, et convoquant un synode général extraordinaire pour les huit provinces. « J'estime, dit le roi de Prusse, que le moment est venu d'établir un règlement définitif touchant les organes des paroisses et les synodes. Par conséquent, *en vertu des pouvoirs qui m'incombent comme porteur du gouvernement ecclésiastique du pays,* je donne ma sanction au règlement qui suit et le proclame loi ecclésiastique. » Toujours l'impulsion venue de haut !

Il y a longtemps que l'église protestante de Prusse attendait sa charte. Sans cesse promise, cette charte était sans cesse retardée par un pouvoir jaloux de ses priviléges. Il s'est enfin exécuté ; l'église y gagnera en liberté, mais cette constitution, octroyée par une main royale, nous paraît une humiliation et un danger pour l'église.

La paroisse est la base de la constitution de l'église évangélique protestante. Elle doit être représentée à tous les degrés de la direction de l'église.

Dans les synodes, l'élément laïque doit avoir une majorité accentuée.

Le droit de vote et l'éligibilité comme membres laïques de ces corps doivent appartenir à tous les membres des paroisses qui se trouvent en possession de leurs droits civils.

« Sont électeurs tous les hommes, membres de la paroisse, âgés de plus de vingt-quatre ans, habitant dans la paroisse depuis un an, qui contribuent aux dépenses du culte et qui auront demandé leur inscription sur les listes électorales.

» Est exclu du vote : 1° quiconque n'est pas en possession entière de ses droits civils ; 2° quiconque est sous le coup d'une instruction judiciaire ; 3° quiconque a causé du scandale par le mépris de la Parole de Dieu ou par une conduite immorale, et n'a pas donné des marques publiques de repentir ; 4° quiconque a perdu ses droits électoraux par négligence dans l'accomplissement de ses devoirs religieux, tels qu'ils sont déterminés par les lois de l'église. »

Ce règlement ne change rien d'essentiel à l'organisation actuelle de l'église protestante en Prusse. Il y a progrès en ce qu'il accorde aux conseils presbytéraux une compétence plus grande, à l'élément laïque une part plus considérable dans l'administration des églises, à la représentation paroissiale et au conseil presbytéral une action plus réelle dans la nomination des pasteurs.

Le synode se composera de 150 membres envoyés par les synodes provinciaux, d'un représentant de chacune des six facultés de théologie, de six juristes, des onze surintendants généraux, et de trente membres nommés par la couronne.

Le dimanche qui précédera l'ouverture du synode, des prières publiques auront lieu en sa faveur dans toutes les églises. Il sera ouvert et clos, au nom du roi, par le président du conseil ecclésiastique supérieur. Il choisira son président et son vice-président. Les séances seront inaugurées par un service religieux solennel. Elles seront publiques. Le président du conseil ecclésiastique supérieur y assistera comme commissaire royal. Il pourra toujours y prendre la parole et faire des propositions. Le ministre des cultes et les commissaires nommés par lui y auront également voix consultative.

Parmi les dispositions de détail je relève les deux suivantes :

« Les anciens seront installés solennellement dans le culte principal devant la paroisse. Ils prêteront le serment suivant : Je jure devant Dieu et cette paroisse de vaquer au ministère qui m'est confié avec soin et fidélité, conformément à la Parole

le Dieu, aux règlements de l'église et de :ette paroisse, de veiller consciencieusenent à ce que tout se passe avec ordre et)ienséance dans la paroisse, et pour son)ien.

» Le pasteur demeure indépendant du :onseil de paroisse pour toute son activité :pirituelle (enseignement, cure d'âmes, adninistration des sacrements). Cependant, m cas de suspension de la cène, après ıvertissement au coupable, il doit prendre 'avis du conseil de paroisse. »

S.

Italie.

Florence, 10 octobre 1873.

La tombe de Manzoni était à peine fermée que nous apprenions la mort inopinée d'un autre romancier, moins connu au dehors, mais néanmoins très populaire.

François-Dominique Guerrazzi était né au commencement de notre siècle. Ses premières études furent dirigées par un moine barnabite, qui le prépara à entrer à l'université de Pise. C'est dans cette ville qu'il rencontra l'homme qui devait exercer sur son esprit et sa destinée l'influence la plus décisive et, j'ose dire, la plus regrettable entre toutes celles qu'il a subies. Il se jeta sur ses livres avec une insatiable avidité, y trouvant, comme il l'a écrit luimême, « ce qu'il avait pressenti, mais n'avait su définir, la légion innombrable de toutes les facultés du cœur et de l'esprit, la sagesse antique et moderne, Dieu et Satan, des douleurs, des angoisses sans nom, des mystères, des abîmes du cœur encore ignorés, des larmes et des rires jetés à pleines mains dans ces pages immortelles.» Malgré ses goûts littéraires, le jeune Livournais se résigna, par devoir, à suivre la carrière du barreau et acquit dans les affaires commerciales une certaine renommée. Il ne renonça pas absolument à ses études de prédilection et ne se laissa même pas décourager par l'accueil peu sympathique fait à son premier et unique essai dramatique : *I bianchi ed i neri*. Il jura toutefois qu'on ne le prendrait plus à écrire pour la scène.

Bientôt après il se distingua comme principal rédacteur de l'*Indicatore livornese*, journal qui, tout en arborant un drapeau littéraire, visait à ébranler la double oppression politique et cléricale. Une école se forma ainsi en Toscane, mais bien différente de celle de la réforme et de la résignation, tant illustrée par les Berchet, les Porro et les Pellico, qui reconnaissaient leur chef en Manzoni. L'école toscane avait des principes plus radicaux et des procédés plus fiers et plus menaçants. Certains articles compromirent gravement Guerrazzi aux yeux de la police, et alors commença son odyssée qui n'eut de terme qu'aux jours de l'annexion de la Toscane au royaume libre de Victor-Emanuel.

Guerrazzi appartient à la petite phalange de ces esprits indomptables qui échappèrent au charme des utopies de Gioberti et même à celui d'une monarchie constitutionnelle rendue si populaire par la bravoure personnelle et la parfaite loyauté de son représentant. Il garda ses principes républicains et anti-cléricaux, haïssant les prêtres et les modérés au point de demander que la paix de son tombeau ne fût pas troublée par le contacte de leurs ossements.

Ses romans formeraient une bibliothèque, j'allais dire un arsenal. Voyant dans la France, l'Autriche et la papauté autant d'ennemis irréconciliables de son pays, il écrivit trois livres pour les combattre. D'abord, contre la France, la *Battaglia di Benevento*, où l'on reconnaît le cri d'un homme qui désespère du salut de sa patrie; puis l'*Assedio di Firenze*, roman qui, selon la remarque de Montanelli, commence par une inspiration sceptique et se termine par un hymne à l'espérance; enfin, contre le pape, ce livre à la fois sinistre et grandiose qu'on ne lit jamais sans un frisson de terreur et qui porte le nom si doux et si aimé de *Beatrice Cenci*. A ces ouvrages succédèrent bien d'autres; dans sa dernière lettre à un de ses amis, il annonçait ses *mémoires*, que le public attend avec impatience.

Guerrazzi a dit quelque part que l'homme est un amas de contradictions, — *un sacco di contraddizioni*. Ces mots pourraient servir d'épigraphe à ses œuvres et à sa vie; car ils le peignent tant au point de vue moral et religieux qu'à celui de la politique.

C'est qu'au fond le doute le rongeait au cœur: de là sa carrière pleine d'agitations et d'amertume. Quel contraste elle offre avec la vie douce et sereine de Manzoni! Mais en même temps qu'il doutait, Guerrazzi ne pouvait arrêter les élans de son âme de Titan. Elle n'était pas faite pour s'endormir mollement au souffle du scepticisme ou de l'indifférence. Son plus noble dessein fut, au contraire, celui d'arracher l'Italie à la torpeur de l'esclavage. Il annonce au commencement de son *Assedio* qu'il saisira par la chevelure cette génération engourdie et la secouera jusqu'à ce qu'un *réveil* s'en suive; et pourvu que l'on ne prête pas à ce dernier mot une signification religieuse, on peut dire qu'il a réussi.

Son pessimisme et ses imprécations déclamatoires faisaient, ces derniers temps, le plus saisissant contraste avec l'enthousiasme joyeux qui brillait dans le regard de la génération qu'il avait longtemps catéchisée et qui saluait le lever de nos libertés. On a beaucoup remarqué un jugement qu'il portait encore l'an dernier sur notre siècle. Après une enfilade d'expressions un peu sauvages qui hantaient beaucoup sa mémoire, il termine par ces mots : « Quel nom donnera-t-on à notre siècle? Car on baptise les siècles quand ils meurent. Le nôtre, qui est à son agonie, sera nommé certainement *le siècle menteur*. »

Là-dessus, le *Diritto*, journal de la gauche modérée, dont l'impartialité ne saurait être mise en doute, s'exprime avec une juste et courageuse sévérité.

« Si de telles imprécations à l'adresse de son temps et de son pays n'ont été de la part de l'illustre écrivain qu'un simple exercice de rhétorique, nous ne pouvons assez déplorer le malheureux usage qu'il a fait de son talent pour verser dans les âmes de la nouvelle génération le découragement et le mépris de l'œuvre de nos pères. Si, au contraire, elles sont l'expression de sa pensée, alors il ne nous reste qu'à prendre pitié de son esprit et à former le vœu que la jeunesse italienne s'inspire ailleurs. Nous sommes fatigués de cette école d'écrivains qui, par ses malédictions et ses blasphèmes, se plait à déverser le venin dans les âmes qui ont un vif besoin de croire; car si elle avait des disciples, elle transformerait bientôt l'Italie entière en un couvent de *piagnoni* ou en une arène d'*arrabbiati*, et notre ruine serait inévitable. La génération qui s'élève a besoin d'un autre régime, et malheur à nous si le scepticisme railleur, la négation stérile et un lâche découragement allaient s'emparer de l'esprit de notre jeunesse. Nous serions tentés vraiment de regretter que Léopardi et Guerrazzi aient été doués de tant de splendeur intellectuelle et de tant de richesse littéraire. Leur influence serait moins agissante, partant moins dangereuse, s'ils n'avaient été que des écrivains médiocres ou vulgaires. L'exemple des grands suscite de serviles imitateurs dans le troupeau des petits poëtes sans cesse renaissants, qui bêlent leur désespoir, invoquent la mort à vingt ans, ne trouvant en eux-mêmes ni élan, ni inspiration, ni espoir pour l'avenir. Parlons à notre jeunesse un autre langage; prêchons-lui qu'elle doit être active, sérieuse, studieuse, croire au bien et à la vérité... On nous dit que nous sommes morts : répondons par un puissant retour à la vie, et que les soupirs du découragement et les âpres accents du scepticisme fassent place à l'hymne de la foi qui nous enseigne à crier : *Excelsior ! excelsior !*

» Au Vatican le soin de maudire notre siècle. »

En parcourant les pages brûlantes et souvent mauvaises que sa plume terrible a tracées, on est heureux d'y trouver de temps à autre des pensées vraies et toujours viriles. Je glane dans son *Assedio* les paroles suivantes:

— Je n'ai pas vu Dieu, mais je le sens.

— Sans la foi en Dieu l'homme ne saurait se sacrifier.

— Si le cœur de l'homme était un livre qu'il fût permis à chacun de feuilleter, personne ne serait capable de supporter sa propre misère.

— Ah! le pardon! trop souvent il tombe comme la rosée sur un bloc de granit: néanmoins pardonnons sans relâche.

— La vie est un or précieux qu'il ne faut pas dissiper en des bagatelles, mais généreusement dépenser pour tout ce qui est grand.

— La parole du Christ dans la bouche des prêtres est comme son tombeau entre les mains des Turcs.

— Un Dieu et un peuple ne peuvent être longtemps renfermés dans leur sépulcre: la renaissance d'un peuple n'est pas une fable, comme celle du phénix.

— Le Christ, voilé chaque jour et à toute heure par les ténèbres sacerdotales, apparaît dans la sereine lumière de l'Evangile en disant : Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre.

Notre école de théologie a été ouverte par un discours académique prononcé par M. Geymonat, le plus ancien de ses professeurs. Il avait pris pour sujet: *l'Eglise et les églises*, et il a terminé par ces paroles :

« Ce n'est pas notre faute, — et ceux qui ont fréquenté cette école nous en rendront témoignage, — si nous ne voyons pas accourir ici des jeunes frères de toutes les dénominations. Car nous disions à tous: Dans l'église libre, servez l'église libre; dans l'église méthodiste, servez l'église méthodiste ; dans l'église vaudoise, servez l'église vaudoise. Dans vos diverses églises, vous servez l'église d'Italie; dans l'église d'Italie vous servez l'église universelle, et dans l'église universelle vous servez l'église qui est la maison de Dieu et l'épouse de Christ. En la servant, vous servez Christ lui-même, auquel nous vous invitons à regarder constamment comme au chef et au consommateur de la foi. »

E. C.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les souvenirs de la Réformation. Traduit librement de l'anglais. — Toulouse, 1872.

Dans le catalogue de la société des livres religieux de Toulouse, à laquelle nous devons ce volume, il est indiqué comme « orné de huit magnifiques gravures coloriées sur acier, représentant les vues de Prague, Zurich, Anvers, Augsbourg, Genève, Spire, Wittemberg et la Tour (Vallées vaudoises).» Ce qui frappe le plus en effet, au premier abord, ce sont les jolies images de ce livre, et quand on en a achevé la lecture, elles restent dans l'esprit comme en étant le fidèle spécimen. Son auteur nous conduit dans chacune des villes qu'elles nous représentent et raconte quelques-uns des grands souvenirs de la réformation religieuse dont elles ont été le théâtre. La narration est facile, variée et intéressante. Comment pourrait-elle ne pas l'être en rappelant ces impérissables souvenirs ! Comme leur histoire est plus dramatique que maintes fictions dont on veut amuser l'esprit de notre jeunesse !

Tout en applaudissant au choix du sujet et au cadre de cet ouvrage qui, en unissant les descriptions de pays et les souvenirs historiques qui s'y rapportent, permet de choisir ce que ceux-ci offrent de plus intéressant, nous regrettons qu'il en soit un peu de ces récits comme des vignettes qui les accompagnent. Elles plaisent au premier regard, mais quand on les examine de près, on les désirerait plus exactes. Tout l'ouvrage porte l'empreinte d'une étude assez superficielle et d'une rédaction passablement précipitée : ainsi on regrette de ne pas trouver un ordre plus chronologique soit dans les rapports des récits entre eux, soit dans l'exposé de chacun d'eux. Le chapitre consacré à Luther nous a paru spécialement défectueux à cet égard. Ailleurs ce sont des expressions impropres qui ne rendent pas la pensée; ainsi le récit de la dispute de Marbourg entre Luther et Zwingle se termine par ces paroles, pag. 54 : « Ils se quittèrent sans être parvenus à s'entendre et Zwingle fondit en larmes, tellement il était mortifié. » On ne comprend guère ce que la mortification a à faire ici. Ailleurs, pag. 84, on parle des dix-huit cents victimes du duc d'Albe en Belgique au lieu de dix-huit mille. On fait naître Mélanchthon (pag. 191) en *Saxe*, dans la jolie petite ville de *Butten*; on représente, pag. 136, Wittemberg comme une forteresse « inattaquable,» et l'on indique immédiatement après les nombreux siéges que cette ville a subis et ses ruines successives, etc. Ce qui nous paraît plus grave encore, c'est la manière effacée dont sont esquissées certaines figures exceptionnellement importantes. Le chapi-

tre sur Genève et ses réformateurs nous a surtout désappointé. Sans parler de quelques appréciations traditionnelles que nous estimons peu fondées, les lecteurs réformés français aimeraient voir plus largement appréciée la grande œuvre des Farel et des Calvin.

Si ce volume arrive à une seconde édition, il devra être soumis à une sérieuse révision, de fond et de forme, ou, pour me servir d'une expression de Calvin, « là où la paroi est un peu mince, » elle devra être renforcée.

C. S.

SILOÉ, méditations par *Ch. Chatelanat*, pasteur, 2e édition. — Lausanne, 1873, Georges Bridel éditeur.

Quel bienfait qu'un livre pareil, un livre de consolations! Quoi de plus commun que l'affliction et la maladie! Quoi de plus ressassé et de plus maladroit que les remèdes ordinaires! Nous remercions sincèrement l'auteur de *Siloë*, sans le chicaner sur ce titre, de ce qu'il veut bien se consacrer au soulagement de l'infortune et verser aux affligés des eaux nouvelles et vraiment chrétiennes. M. Ch. Chatelanat semble avoir conçu, ou plutôt « reçu le ministère de la réconciliation » sous l'angle spécial de la sympathie pour ceux qui souffrent. C'est un beau rôle; et son réalisme de bon aloi, où règne une douce onction, a le mérite d'être très net sous le rapport de la doctrine, dans une matière où l'on se laisse vite entraîner par le courant d'une fade philosophie.

Mais quand on a le bonheur d'avoir une spécialité, il faut l'exploiter tout entière. Sachant à qui nous nous adressons, nous osons exprimer un souhait. Nous désirerions que M. Ch. Chatelanat, qui a si bien compris et exposé ce qu'il entend par la *mission individuelle* de la souffrance, savoir ce que cette messagère de Dieu enseigne et apporte à ceux qui sont ainsi éprouvés, nous en montrât aussi ce qu'on appelle la *mission sociale*, c'est-à-dire son office auprès de ceux qui, sans en être atteints, en sont pourtant témoins. Si la mort a son éloquence, les cordeaux de la mort ont aussi la leur, plus étendue et plus opportune. Il y a là tout un champ d'explorations que nous osons recommander à notre frère qui, mieux que personne, saura s'en servir pour « réconcilier » le malade avec sa position et avec Celui qui la lui a faite.

Le volume se termine par des poésies intimes que l'auteur, poëte dans l'âme, décore du nom de *cantiques*. Il n'est en effet pas nécessaire que le cantique ait toujours la grandeur de la *doxologie*. Nous sommes cependant heureux de retrouver ce caractère dans le cantique pour Noël, dont le type nous transporte bien au-dessus de nous-mêmes et de la contemplation de nous-mêmes.

C. N.

PETITES MÉDITATIONS CHRÉTIENNES, à l'usage du culte domestique, par Mme *de Witt*, née Guizot. 2e édition. — Paris, 1873, Grassart, lib. édit.

Encore un volume de sermons, et qui pis est de *petits* sermons ou, comme l'auteur l'intitule, de *petites méditations*! Il faut s'y résigner néanmoins : aussi longtemps que l'on prononcera des discours religieux, on écrira pour le grand public de tels discours. L'orateur, même le plus éloquent, n'atteint qu'un nombre d'auditeurs toujours assez limité; par la brochure et l'in-octavo, la parole prend des ailes et se fait entendre d'un grand nombre.

Mme de Witt n'est pas un prédicateur au sens étroit du mot. Elle prêche, mais la plume à la main, et l'auditoire auquel elle s'adresse est particulièrement celui de la famille, les serviteurs compris; de là le titre : *Petites méditations chrétiennes à l'usage du culte domestique*. Pourquoi *petites* et non pas *courtes*, ou tout autre adjectif ou même aucun adjectif? Mais passons.

Ce qui s'adresse à la famille doit être familier, revêtir le style de la conversation. Mme de Witt observe de tous points cette règle. Les moins lettrés la comprendront et seront à même par conséquent de retirer de leur lecture une saine et profonde édification.

Il y a beaucoup de choses en effet dans le volume que nous annonçons, de la variété dans le choix des sujets traités, de la sobriété dans la manière dont ils sont trai-

tés, une réelle intelligence des vérités du salut, et par dessus tout cela un accent de conviction et un amour des âmes qui élèvent, émeuvent et disposent à vivre saintement.

Au reste, les *Petites méditations* ont déjà fait leur chemin dans le monde, car elles sont à leur deuxième édition : espérons que ce ne sera pas la dernière.

E. B.

KÉROUAC, par C.-C. de Rocfort. — Paris, Sandoz et Fischbacher, 1873.

Sur les côtes de la Bretagne s'élève l'antique manoir de Kérouac, battu par les flots de la mer, dont la voix mugissante s'harmonise bien avec le drame qui se déroule dans ses murs. C'est pendant le règne de la terreur. Républicains et royalistes sont aux prises et le cri de guerre des Chouans résonne comme un glas funèbre au milieu de cette nature sauvage et grandiose. Mais la révolution n'est que le cadre du récit ; ce qui en fait le sujet, c'est d'une manière générale le rôle du prêtre dans la famille et spécialement l'influence effrayante qu'il peut exercer par la confession sur des âmes simples et ignorantes qui, n'ayant eu d'autre instruction que celle du couvent pour se diriger dans les sentiers scabreux de la vie, s'abandonnent d'autant plus aveuglément à leurs conducteurs spirituels que ceux-ci représentent pour elles la divinité et souvent en accaparent la place.

Johanne de Kérouac, catholique fervente, épouse un Anglais protestant, ami de son père, un homme qu'elle n'aime pas, mais qui, par la noblesse de son caractère et la constance de son amour, finit par gagner l'estime et l'affection de sa femme. Tout irait bien sans la présence d'un prêtre bigot et rusé qui n'est point resté insensible aux charmes de la jeune châtelaine et qui, pour satisfaire sa jalousie, cherche à lui insinuer qu'elle ne peut appartenir à un hérétique.

Une lutte terrible s'élève donc dans l'âme de Johanne, entre ses devoirs d'épouse et ceux que lui impose le digne serviteur d'une église vénale et corrompue. Le combat dure jusqu'à la fin. La comtesse, pour obéir à l'église, rompt les liens les plus sacrés, et en croyant servir Dieu elle ne fait que la volonté d'un prêtre grossier et fanatique.

La haute leçon qui ressort de ces pages doit frapper même les moins clairvoyants parmi les disciples de cette religion défigurée. A ce titre-là, ce roman est une bonne action et serait une belle œuvre si le talent de l'écrivain était à la hauteur de la tâche qu'il s'est donnée.

Malheureusement c'est un fruit tombé trop tôt de l'arbre et qui n'a pas été mûri par la réflexion. Le style, parfois incorrect, manque de naturel et de simplicité ; il devient fatiguant par un ton pathétique trop soutenu, et le défaut de clarté et de précision dans l'enchaînement des faits oblige le lecteur à faire un effort d'imagination pour combler maintes lacunes.

S. V.

LA VIE AU GHETTO, ou le médecin israélite, par l'auteur de *Broad Shadows on Life's Pathway*, et de *Doing and Suffering*. — Lausanne, H. Mignot, éditeur.

Ce livre est un peu un anachronisme, puisque Rome est régie aujourd'hui par les mêmes lois que le reste de l'Italie. Sous le point de vue romanesque, l'intérêt avec lequel l'auteur plaide la cause de son docteur idéal nous paraît passionné. Les Israélites ne regardent jamais un pays chrétien comme leur patrie ; aussi pourquoi Ben Ezra Luppino, persécuté à Rome, n'allait-il pas s'établir avec sa famille dans un pays plus hospitalier ? Pourquoi aussi le jugement sévère porté sur M. Rossi ? Sa mort tragique n'aurait-elle pas dû le mettre à l'abri des piqûres d'un romancier ?

La *Vie au Ghetto* aurait beaucoup gagné en intérêt si l'auteur avait divisé son livre en deux parties distinctes ; savoir, une notice historique sur le Ghetto, puis le roman de Ben Ezra et de Juliette. La première partie y aurait gagné en impartialité, et la seconde, dégagée de tout ce qui détourne l'attention du lecteur, serait devenue une charmante nouvelle.

L. H.

Fables, par G.-T. Sabatier. Paris, librairie J. Grassart, 1873.

Nous n'osons prédire à ce volume un grand succès auprès des lecteurs à qui les recueils des fables sont généralement destinés. Il contient en effet, — ou des traités de morale, presque des sermons, comme *Le fermier et sa famille*, *Le millionnaire et le vieillard*, — ou des satires comme *Le perroquet et ses admirateurs*, — *La grenouille et les poissons*; — ou même de la politique comme dans *Le philosophe stoïcien*.

L'auteur, un peu misanthrope dans son dédain des heureux du siècle, oublie trop qu'à côté du blâme la fable doit laisser une place au sourire : aussi retrancherions-nous volontiers cette *Grenouille voyageuse* qui préfère les mares bourbeuses aux eaux limpides.

Pour être véritablement fabuliste, il faut avoir fait connaissance intime avec les animaux, afin de conserver à chaque personnage, qu'il soit lion ou corbeau, le caractère qui lui est propre. Mais ici tous les animaux sont des hommes ; et quand ils se griment en prédicateurs, nous préférerions lire leur morale en bonne prose, dégagée du soi-disant apologue qui la précède. Sans relever çà et là des négligences de style, terminons par une fable qui nous paraît une des mieux réussies du recueil :

Les feuilles vertes et les feuilles mortes.

Une belle feuille verte
D'un superbe marronnier
Vit une place couverte
De feuilles de châtaignier.
« Holà ! mes sœurs, leur dit-elle,
Que je plains votre destin !
Vous gisez sur le chemin ;
Ma destinée est plus belle !
J'offre au pauvre laboureur
Quand il est las un peu d'ombre,
Mon corps souple et d'un vert sombre
Sait arrêter la chaleur.
Mais vous, feuilles desséchées,
Tous vos attraits sont perdus,
Et l'on ne vous verra plus
Par les hommes recherchées ! »
L'une d'elles répondit :
« Ah ! détrompez-vous, ma chère,
Jeanne, la pauvre fermière,
Pour elle et pour son petit
Va de nous faire un bon lit.
Sous vous, si l'on voit un homme
Faire quelquefois son somme,
Son fils dormira sur nous.
Ne soyez donc pas si fière,
Nous valons autant que vous :
Chacun sert à sa manière ! »
On pourrait en dire autant
A ces hommes qui, sans cesse,
D'autrui narguant la faiblesse,
S'en vont partout se vantant.

L. H.

Lectures illustrées pour les enfants, 1873. — Lausanne, Société des Ecoles du dimanche.

Les *Lectures illustrées pour les enfants* vont commencer leur quatrième année, et nous ne sommes nullement surpris du succès de ce journal et du nombre croissant de ses abonnés. Tout, en effet, dans ce joli volume est propre à intéresser les jeunes lecteurs auxquels il s'adresse; gravures remarquablement bien faites, histoires instructives et intéressantes, grande variété dans le choix des sujets. Peut-être ceux-ci sont-ils quelquefois au-dessus de la portée de la première enfance ; mais les lecteurs de cet âge aiment assez qu'on les traite en grandes personnes, et rien n'est moins goûté des enfants que les enfantillages imprimés à leur intention. Nous conseillons fort aux parents de se procurer cette lecture de chaque mois, qu'ils pourront faire en famille, certains d'y trouver pour eux-mêmes plaisir et profit.

P. B.

Cours d'études historiques, Les Camites, par *Ch. Cuvier*, ancien professeur à Strasbourg. — Paris, Sandoz et Fischbacher éditeurs, 1873.

Cet ouvrage n'offre qu'un intérêt purement scientifique. Le savant professeur, après avoir rangé dans la même sinistre catégorie tous les peuples qui ne sont pas de race blanche, et les avoir frappés d'une sorte d'ostracisme ou d'exhérédation en les qualifiant de *camites*, ne leur offre pas la moindre consolation. Et pourtant, n'est-ce pas pour les *derniers* que sont préparées les premières places ?

C. N.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

THÉOLOGIE

—

De l'Ecriture comme source de la dogmatique chrétienne.

SECOND ET DERNIER ARTICLE

Il nous reste maintenant une dernière question. *Qu'est-il, ce travail dogmatique, en vue duquel nous avons examiné ce qu'est l'Ecriture et ce que doit être le théologien?* L'Ecriture étant ce qu'elle est, non point un livre systématique, mais un livre essentiellement pratique et nous présentant sur une base commune des types de doctrine divers; d'autre part, le théologien étant ce qu'il doit être, c'est-à-dire possédant non seulement une connaissance matérielle étendue, mais une connaissance religieuse expérimentale et une connaissance scientifique de la Bible, quel travail lui restera-t-il à faire pour arriver, d'après l'Ecriture elle-même, à l'expression systématique et une de la vérité chrétienne?

Nous pouvons le nommer d'un mot, ce travail : c'est un travail de condensation. Il s'agit de condenser en un seul système ces types divers, il s'agit de les ramener à l'unité. Mais comment y parvenir?

C'est tout simple, pense-t-on quelquefois. N'avons-nous pas les textes sous les yeux? Il suffit de les rapprocher suivant les analogies diverses qu'ils peuvent présenter. On voit tout naturellement alors des groupes se former, et après les groupes le système: cela se fait presque tout seul.

Si l'on veut bien prendre la peine d'y regarder d'un peu plus près, on ne tardera pas à se convaincre qu'il s'agit de tout autre chose que d'un simple groupement des textes. Prenons un exemple. Essayons d'arriver par cette voie, par le simple groupement de textes, à formuler la doctrine de la justification. Essayons de répondre d'après l'Ecriture à la question religieuse vitale, à cette question-ci : « Que faut-il que je fasse pour avoir la vie éternelle? » Si nous nous contentons de rapprocher des textes, l'Ecriture nous fournira une multitude de réponses. Pour être sauvé, il faut *la foi :* « Crois au Seigneur Jésus et tu seras sauvé » (Act. XVI, 31); il faut *la profession de la foi :* « Si de ta bouche tu confesses Jésus pour Seigneur et que dans ton cœur tu croies que Dieu l'a réveillé d'entre les morts, tu seras sauvé » (Rom. X, 9); il faut les *œuvres de la foi :* « De quoi sert-il si quelqu'un dit avoir la foi et qu'il n'ait pas les œuvres? Sa foi le pourra-t-elle sauver? » (Jacq. II, 14); il faut le *baptême de la foi:* « Celui qui aura cru et qui aura été baptisé, sera sauvé » (Marc XVI, 16); il faut la *conversion :* « A moins que vous ne vous convertissiez, vous périrez tous de même » (Luc XIII, 3); il faut une *nouvelle naissance :* « Si quelqu'un n'est engendré d'en haut, il ne peut voir le royaume de Dieu » (Jean III,3); il faut la *sanctification :* « Sans la sanctification nul ne verra le Seigneur » (Hébr. XII,

14); il faut *pardonner de tout son cœur à son frère* : « C'est ainsi que vous traitera mon Père céleste, si vous ne pardonnez du fond de vos cœurs chacun de vous à votre frère ses offenses » (Math. XVIII, 35); il faut *pratiquer la charité* : « J'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger, j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire, » etc. (Math. XXV, 35); il faut *ne commettre aucune des œuvres de la chair* : adultère, impureté, inimitiés, disputes, envie, meurtre, ivrognerie, gourmandise; il faut n'être ni voleur, ni avare, ni diffamateur, ni injuste, car l'apôtre Paul déclare à plusieurs reprises que de tels hommes n'hériteront point du royaume de Dieu. — Il y a là les germes des doctrines les plus diverses, même les plus opposées sur la justification, et s'il s'agissait seulement de grouper les textes et de les compter, ce serait, je le crois, la doctrine catholique qui aurait ici le plus de chance de l'emporter. Mais il est trop évident que le simple rapprochement des textes ne conduit à aucun résultat dogmatique précis, et que, si nous voulons fixer la doctrine chrétienne sur ce point capital, il ne suffit pas de grouper les textes ou de les compter, il faut les *peser*. Tous les textes ne pèsent pas d'un poids égal dans la balance dogmatique : les uns expriment des idées générales, d'autres, des idées plus particulières : les uns posent des principes, d'autres ne font que d'en signaler les conséquences. Les divers types de doctrine que nous avons rencontrés dans l'Ecriture ne pèsent pas tous non plus d'un poids égal dans la balance dogmatique. Les uns serrent plus étroitement le principe chrétien lui-même dans son essence, dans son centre, les autres se tiennent plus près de la circonférence. Il faut donc peser les textes et toutes les données de l'Ecriture.

Il se peut que cette pensée vous inspire quelque répugnance ou quelque crainte. Peser les textes de l'Ecriture! Mais n'est-ce pas les juger? et ne nous a-t-on pas toujours enseigné que c'est l'Ecriture qui nous juge, non pas nous qui la jugeons? Vous dites vrai : peser l'Ecriture, c'est la juger. Peser les textes de l'Ecriture, en apprécier la valeur respective, les subordonner les uns aux autres, c'est porter sur eux un jugement, c'est les juger. On dira peut-être que ce jugement ne porte que sur la forme, sur la manière d'arranger, de combiner. Mais veuillez y prendre garde! Une idée n'est entièrement vraie qu'à sa place. Fixer la place d'une idée, fixer son rapport avec les autres idées, c'est en réalité déterminer dans quelles limites et sous quelles conditions cette idée est vraie. Le jugement sur la forme implique par conséquent un jugement sur le fond même, et nous devons maintenir que peser les données de l'Ecriture pour en établir l'ordre véritable, c'est les juger. Si cela vous effraie, rassurez-vous par la pensée que vous n'êtes pas seuls à porter le poids d'une si redoutable obligation. Vous la partagez avec l'universalité de vos frères. Il n'est pas un seul chrétien qui ne juge l'Ecriture. S'il nous était interdit de la juger, il faudrait renoncer, je ne dis pas seulement à toute détermination de doctrine, mais encore à toute morale. Même le plus simple des devoirs, le devoir de l'amour du prochain, on ne peut l'établir sans juger l'Ecriture. Jésus n'a-t-il pas dit : « Si quelqu'un vient à moi et ne *hait* pas son père et sa mère, et sa femme, et ses enfants, et ses frères, et ses sœurs,.... il ne peut être mon disciple. » (Luc XIV, 26.)

Laissons donc les mots à effet et les affirmations téméraires, pour interroger tout simplement les faits eux-mêmes! J'ai dit et je crois avoir montré que, pour déterminer une doctrine d'après l'Ecriture, il ne suffit pas de grouper les textes, qu'il faut les peser, c'est-à-dire les juger.

Mais quelle mesure appliquerons-nous à l'Ecriture? D'après quel principe, d'après

quelle règle apprécierons-nous la valeur respective des textes ou des types de doctrine qu'elle nous présente, afin de les subordonner les uns aux autres et de les ramener à l'unité? Nous nous trouvons ici en face de deux exigences que nous ne pouvons sacrifier ni l'une ni l'autre et qu'une logique superficielle ne manque aucune occasion d'opposer l'une à l'autre comme contradictoires, comme inconciliables. D'un côté, il faut que ce principe que nous cherchons nous vienne de l'Ecriture elle-même: autrement nous courons le risque d'appliquer à l'Ecriture une mesure qui n'est pas faite pour elle, et d'en tirer par conséquent un système faux, en lui imposant des vues que nous nous serons formées sans elle. C'est en méconnaissant cette obligation de recevoir de l'Ecriture elle-même le principe de la formation et de la systématisation des dogmes, que l'on a successivement asservi la dogmatique à tous les systèmes de la philosophie. — Mais, d'un autre côté, il faut que nous le trouvions en nous, ce principe de la dogmatique. En effet, s'il n'était pas en nous en même temps qu'il est dans l'Ecriture, comment le trouverions-nous dans l'Ecriture? Comment le reconnaîtrions-nous? Si nous n'avons pas une règle en nous, une mesure pour juger l'Ecriture, quelle garantie pourrions-nous posséder d'avoir trouvé dans l'Ecriture le vrai principe qui doit présider à la fixation de la doctrine chrétienne? Il faut donc que ce principe soit tout ensemble en nous et dans l'Ecriture.

Cette double exigence est-elle réellement impossible à réaliser? Je ne le pense pas. C'est ici le lieu de rappeler ce que nous avons dit plus haut, que le théologien qui aspire à fixer le système de la doctrine chrétienne, n'aborde pas l'Ecriture comme un livre étranger, mais comme un livre dans lequel il a rencontré son Dieu, comme un livre par lequel Dieu lui-même s'est révélé à lui et continue à lui parler. Il y a déjà tout un passé, toute une vie, entre lui et le livre de Dieu. L'Ecriture est toujours là, hors de lui, et il le faut; car il a besoin de retourner sans cesse à la source de la vie et de la vérité. Mais l'Ecriture est aussi, elle est surtout pour lui au dedans: il la possède en lui-même, confirmée par une série d'expériences qui en attestent la divine autorité. La promesse du Seigneur s'est accomplie pour lui: « Je mettrai ma loi au dedans d'eux et je l'écrirai dans leur cœur. » (Jér. XXXI, 33.) C'est avec un cœur renouvelé qu'il s'approche maintenant de l'Ecriture. Cet homme-là est né de Dieu: il participe à l'onction de cet Esprit « qui sonde toutes choses, même les profondeurs de Dieu. » (1 Cor. II, 10.)

La double condition fondamentale sans laquelle le travail dogmatique est impossible, ne la trouvons-nous pas ainsi réalisée par une opération de l'Esprit de Dieu? L'union intime, véritable, entre l'âme humaine et l'Ecriture, nous la voyons dans le chrétien. C'est donc dans la conscience du chrétien qu'il nous faudra le chercher, ce principe dogmatique qui doit être tout ensemble en nous et dans l'Ecriture, et nous sommes conduits à cette thèse, que ***la source immédiate de la dogmatique chrétienne, c'est la conscience du chrétien.*** Hors de là je ne vois pas la possibilité d'un travail dogmatique sérieux [1].

[1] Quelques-uns de mes auditeurs auraient préféré que je présentasse la conscience chrétienne plutôt comme *l'organe* que comme une *source* de la dogmatique. Ils pourront se convaincre, en relisant ce qu'ils ont entendu, que, s'il y a divergence dans les expressions, il y a à peine une nuance entre les pensées, puisque j'ai dit explicitement au commencement de ce travail que l'Ecriture est la « source première » de la dogmatique, et que je ne vois ici dans la conscience chrétienne que la « source immédiate, » ce qui implique que la vraie source est plus haut. On pourrait

Je viens de prononcer un mot qui demande quelques explications. Quand je parle de la conscience chrétienne, ou de la conscience du chrétien, je n'entends point désigner par là une faculté spéciale que le scalpel de l'analyse psychologique puisse mettre à nu et distinguer de nos autres facultés, mais plutôt un état moral nouveau de l'âme tout entière. La conscience chrétienne, c'est l'âme humaine rendue à la santé par Jésus-Christ. — Je dis que je n'entends point par là une faculté spéciale. Je ne saurais en effet laquelle de nos facultés pourrait à elle seule résumer notre conscience chrétienne, et je ne saurais non plus laquelle on pourrait en exclure. Comment exclure, par exemple, la raison? Je ne crois pas que les adversaires les plus ardents du rationalisme aient jamais poussé jusqu'au bout ce principe, que l'Ecriture ne doit pas se légitimer devant la raison, ou bien, s'ils l'ont fait en théorie, ils n'en ont pas moins agi tous les jours en contradiction avec leur principe. Que font-ils, lorsqu'ils rencontrent dans l'Ecriture des données divergentes et qu'ils s'efforcent de les concilier, que font-ils, sinon d'obéir instinctivement à cette loi de la raison, que les contraires s'excluent, que le oui et le non sur un même objet ne sauraient être vrais simultanément? Que font-ils lorsqu'ils rapportent directement à Dieu un phénomène qui dépasse la puissance de l'homme ou celle de la nature, sinon d'affirmer implicitement cette autre loi de la raison, que tout effet doit avoir sa cause, et une cause suffisante? Si l'Ecriture déclarait quelque part que deux et deux font cinq, lequel de nous croirait devoir s'incliner devant une pareille déclaration? Vous me direz que c'est une hypothèse absurde, qu'il est impossible de supposer quelque chose de semblable. Mais cette impossibilité même que vous statuez, qu'est-elle autre chose, sinon une affirmation nouvelle qu'à vos yeux l'accord est nécessaire entre la révélation de Dieu et les principes généraux de la raison? La raison rentre donc de droit dans la conscience chrétienne: impossible de l'en exclure. Mais il n'est pas moins impossible de la mettre sur le trône et de dire que la conscience chrétienne doit lui obéir aveuglément; car isolée et sans contrôle, l'activité de la raison mène aux abîmes: elle exige dans l'intérêt de l'unité des sacrifices auxquels une raison supérieure ne nous permettrait pas de consentir.

Ce que nous avons dit de la raison, nous pouvons le dire aussi du sentiment. Il est impossible de l'exclure de la conscience chrétienne. N'implique-t-elle pas en effet l'amour du vrai, un attachement de cœur à la vérité par excellence, à Jésus-Christ? Mais il n'est pas moins impossible de placer le sentiment sur le trône et de résumer en lui la conscience chrétienne; car le sentiment, de sa nature, est aveugle. Si l'on posait en principe que c'est lui qui fait le fond de la conscience chrétienne et que le reste n'est qu'accessoire, je ne vois trop quelle garantie de vérité elle nous offrirait encore. — Enfin la conscience morale elle-même ne peut à elle seule résumer la conscience chrétienne. Personne, je suppose, ne songe à l'en exclure, personne ne songe à prétendre qu'un fait ou une doctrine qui ne se légitimerait pas devant la conscience morale pourrait se légitimer devant la conscience chrétienne. Celle-ci néanmoins ne saurait être absorbée par celle-là; car elle n'a pas à juger seulement,

discuter sur la convenance du terme et dire que l'image de source ne s'applique plus alors à la conscience chrétienne que d'une manière impropre. Cependant, dans la nature elle-même, les sources ne sont en réalité que des réservoirs qui s'alimentent de plus haut. Nous pouvons donc, sans faire violence au langage, nommer la conscience chrétienne la source immédiate de la dogmatique, bien qu'elle reçoive son contenu, sa substance, d'une source première, savoir de l'Ecriture.

comme la conscience morale, du juste et de l'injuste, du bien et du mal : elle doit s'appliquer aussi à distinguer le vrai du faux, le réel du fictif, l'essentiel de l'accessoire, le substantiel du formel.

Il n'est donc pas possible d'identifier la conscience chrétienne avec aucune de nos facultés spéciales; car elle les comprend toutes en elle. Comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est notre âme elle-même, régénérée, rendue à la santé par l'œuvre de Jésus-Christ et par une opération divine du Saint-Esprit.

Dans cet état nouveau, l'Ecriture, sans aucun doute, demeure notre juge. C'est elle qui a fait de nous ce que nous sommes, après que nous avons reconnu qu'elle nous jugeait justement et que nous lui avons ouvert notre cœur: ce qu'elle a fait de nous, elle doit le confirmer et le perfectionner en continuant à nous juger. Mais, d'un autre côté, elle nous a mis elle-même en mesure de la juger. En effet, si nous sommes de bonne foi soumis à son jugement, nous avons la certitude d'être réellement, foncièrement d'accord avec elle, et c'est en vertu de cet accord que nous avons le pouvoir et le devoir, comme chrétiens, de la contrôler, de la juger. L'Ecriture, c'est l'Evangile dispersé : la conscience chrétienne, c'est le même Evangile concentré et s'exprimant dans une création vivante qui est son œuvre, à lui. Le chrétien, formé par les enseignements du saint Livre, a conscience de ce qu'il est comme chrétien, il a conscience du changement qui s'est fait en lui et de la puissance sous l'influence de laquelle cette transformation s'est opérée, il a conscience par conséquent aussi de son état antérieur, « des choses vieilles qui sont passées. » Interrogez-le! Il n'hésitera pas un instant à vous dire qu'il était un pécheur, mais qu'il est aujourd'hui un racheté de Jésus-Christ, un régénéré du Saint-Esprit. Il est parfaitement assuré qu'en vous disant cela, il vous donne le fond le plus intime de sa conscience de chrétien et tout ensemble la substance même de la sainte Ecriture. Mais ce que peut-être il ne saura pas, — car je n'ai point supposé qu'il fût nécessairement un théologien, — c'est que par cette simple affirmation de sa conscience chrétienne il pose le principe fondamental de la science dogmatique, ce principe qui doit venir tout à la fois de nous et de l'Ecriture et d'après lequel tout dans l'Ecriture elle-même doit être jugé.

En possession de ce principe, qui n'est autre chose, je le répète, qu'une simple affirmation de la conscience du chrétien, nous pouvons maintenant rapprocher avec fruit les données diverses de l'Ecriture, nous pouvons y mettre de l'ordre, nous pouvons leur donner à chacune sa vraie place dans l'ensemble, en fixer les rapports mutuels, les subordonner les unes aux autres, les compléter, les rectifier les unes par les autres. Nous avons un centre, et autour de ce centre viendra s'organiser tout le système de la doctrine chrétienne. Nous avons une autorité qui est en mesure de prononcer entre l'Ecriture et l'Ecriture. S'il y a, par exemple, des passages qui paraissent favoriser la propre justice ou faire abstraction de la rédemption par Jésus-Christ, nous n'en serons point en souci. Tout en recueillant avec soin la part de vérité qu'ils expriment, nous n'aurons pas de peine à les ramener à l'unité.

La base, en même temps que le principe, du travail de condensation nécessaire pour arriver à des dogmes et à une dogmatique, nous les trouvons donc dans la conscience du chrétien. C'est elle qui nous donne le point fixe sur lequel l'édifice tout entier devra reposer et sans lequel l'Ecriture elle-même ne serait pour le chrétien que ce qu'elle est pour l'incrédule : un sable mouvant, sans consistance et sans solidité, ou, pour mieux dire encore, sans lequel il n'y aurait point de chrétiens.

Le fondement ainsi posé, la conscience chrétienne, ou, si vous le préférez, le chrétien lui-même aspirant à acquérir une conscience toujours plus claire de ce qu'il est comme chrétien et s'éclairant dans ce but des lumières de la science, la conscience chrétienne, dis-je, continue le travail commencé. Elle le continue, toujours d'après l'Ecriture, dont elle accepte les enseignements avec la simplicité de la foi, mais toujours aussi d'après les règles suivantes qui assurent ses droits en face de la lettre des Ecritures et qui lui fixent en même temps ses devoirs.

1. L'Ecriture elle-même est soumise à son propre principe; elle ne peut pas être en désaccord avec lui, en sorte qu'elle doit être jugée et comprise d'après lui.

2. L'Ecriture n'a pas développé toutes les conséquences de son principe, en sorte que la conscience chrétienne doit s'appliquer à en déployer toujours plus la richesse, et pour cela même à le sonder toujours plus dans sa profondeur.

3. Les conséquences du principe chrétien qui ont été développées par les écrivains sacrés, l'ont été très certainement sous l'action toute spéciale du Saint-Esprit, ce qui fonde leur autorité, mais néanmoins sous l'influence de circonstances particulières, temporaires, et dans des écrits d'un caractère essentiellement pratique, ce qui oblige toujours la conscience chrétienne à les dégager de ce qu'elles peuvent avoir de local et de passager, pour en mettre en lumière la vérité substantielle, vraie dans tous les temps et dans tous les lieux.

Nous avons répondu maintenant à notre dernière question. Il s'agissait de savoir ce qu'est le travail dogmatique. Nous avons essayé de le montrer, non point avec tout le détail désirable, — il aurait fallu pour cela faire le travail lui-même, — mais en posant quelques principes qui peuvent tout au moins en faire comprendre la nature et les conditions indispensables.

Je me résume en quelques mots. Le travail dogmatique à faire sur l'Ecriture est essentiellement un travail de condensation: il s'agit de ramener la diversité à l'unité de la doctrine chrétienne. Pour ce travail il ne suffit pas de grouper et de compter les textes, il faut les peser, c'est-à-dire les juger. Pour les juger il nous faut une règle, un principe,... un principe qui ne soit pas seulement en nous: ce serait soumettre arbitrairement l'Ecriture à notre propre jugement,... un principe qui ne soit pas seulement dans l'Ecriture: nous n'aurions alors aucun moyen de le reconnaître et par conséquent il ne serait pas à notre usage,... il nous faut un principe qui soit tout ensemble en nous et dans l'Ecriture; or cette double condition est réalisée, si nous cherchons notre principe dogmatique dans la conscience chrétienne, c'est-à-dire dans le chrétien qui prend conscience de lui-même comme chrétien. La conscience chrétienne directement interrogée répond par une affirmation qui est tout ensemble sa propre substance à elle-même et la substance de l'Ecriture. Elle nous fournit ainsi un principe tiré de l'Ecriture et qui juge l'Ecriture; car l'Ecriture elle-même ne saurait contredire son principe. Cette base fixée, la conscience chrétienne continue son travail: elle construit l'édifice de la dogmatique, toujours d'après l'Ecriture, mais toujours aussi d'après le principe premier qu'elle a posé. Elle s'applique à le déployer et à l'approfondir. La dogmatique tout entière n'est au fond que le rayonnement de ce principe premier.

J'arrive au terme du chemin que je m'étais tracé et je devrais clore ici cette exposition déjà trop prolongée. Je m'enhardis néanmoins à implorer encore de votre part un instant de patience. Me trompé-je si je pense que, malgré tout mon désir d'être simple et clair, j'ai laissé pourtant subsister dans l'esprit de tel ou tel d'entre vous des nuages d'incertitude

et d'objections. — C'est un langage étrange, dites-vous peut-être. Faire intervenir la conscience chrétienne dans la fixation des dogmes et dans la construction de la dogmatique! Mais n'est-ce pas porter une main profane sur les droits de l'Ecriture, sur l'autorité du livre de la révélation de Dieu? N'est-ce pas ébranler les antiques bases pour y substituer un principe *nouveau*, un principe *vague*, un principe *dangereux*, un principe tout au moins *étranger à l'Ecriture?*

Vous pensez que c'est un principe étranger à l'Ecriture. — Il est assurément vrai que le mot de conscience chrétienne ne se trouve pas dans l'Ecriture; mais la chose même n'y est-elle pas abondamment? Elle est partout supposée, souvent clairement exprimée. Le Psalmiste n'en avait-il pas le pressentiment, lorsqu'il s'écriait: « Donne-moi l'intelligence pour que je connaisse tes témoignages!... Que mon cri parvienne jusqu'à toi, ô Éternel! Donne-moi l'intelligence, selon ta Parole! » (Ps. CXIX, 125, 169.) Ezéchiel ne l'annonce-t-il pas dans cette magnifique prophétie: « Je répandrai sur vous une eau pure, afin que vous soyez purifiés. Je vous donnerai un cœur nouveau et je mettrai un esprit nouveau au-dedans de vous. » (XXXVI, 25, 26.) Jésus-Christ lui-même ne la proclame-t-il pas, lorsqu'il déclare qu'il est venu sur la terre « pour exercer ce jugement, que ceux qui ne voient point voient » (Jean IX, 39), ou lorsqu'il parle à Nicodème d'une transformation intérieure comparable à une nouvelle naissance, ou bien encore lors qu'il promet à ses disciples que « l'Esprit de vérité les guidera dans toute la vérité. » (Jean XVI, 13.) L'apôtre Jean n'y fait-il pas directement appel, lorsqu'il écrit: « Vous avez reçu l'onction de la part du Saint, et vous connaissez toutes choses... L'onction que vous avez reçue de lui demeure en vous, et vous n'avez pas besoin que personne vous enseigne; mais comme la même onction vous instruit de toutes choses, et qu'elle est vraie et n'est point un mensonge, ainsi, selon qu'elle vous a enseignés, vous demeurerez en lui. » (1 Jean II, 20, 27.) Paul écrit de même aux Corinthiens: « L'homme spirituel juge toutes choses » (1 Cor. II, 15), et, dans cette même épître, il fait une application frappante de cette vérité, lorsqu'il dit: « Je parle comme à des personnes intelligentes, jugez vous-mêmes de ce que je dis. » (1 Cor. X, 15.) Je ne pense pas avoir prononcé dans tout ce qui précède une seule parole qui dépasse celle-là. Je ne prétends autre chose, sinon que l'Ecriture nous rend intelligents et qu'elle nous dit ensuite: « Je vous parle comme à des personnes intelligentes, jugez vous-mêmes de ce que je dis! » Ce n'est donc point, vous le voyez, un principe étranger à l'Ecriture, que nous avons posé.

Mais, dites-vous, c'est un principe vague, insaisissable. Cette conscience chrétienne, on ne sait ce qu'elle est. — Non, ce n'est point un principe vague. Le chrétien sait ce qu'il dit, lorsqu'il affirme qu'il est un racheté de Jésus-Christ, un régénéré du Saint-Esprit, et c'est là le seul principe que nous ayons posé pour établir qu'il possède, grâce à l'Ecriture elle-même, le pouvoir de peser l'Ecriture, de la juger et de la comprendre.

Si ce n'est pas un principe vague, c'est au moins, pensez-vous, un principe nouveau qui n'a pas encore fait ses preuves, auquel on n'ose se fier. — Il n'est pas si nouveau qu'il le semble. Je serais plutôt tenté de dire qu'il est aussi vieux que la foi chrétienne. N'avons-nous pas vu tout à l'heure qu'il compte parmi ses ancêtres des saint Paul et des saint Jean? Dans l'histoire de l'église il n'a été explicitement proclamé qu'à une époque relativement moderne, mais il n'en a pas moins été constamment mis en pratique. Sur quoi, par exemple Calvin fait-il reposer l'autorité de l'Ecri-

ture? C'est, nous l'avons dit, sur le témoignage secret du Saint-Esprit, c'est-à-dire sur une affirmation immédiate de la conscience chrétienne éclairée par le Saint-Esprit. Rappelez-vous ce passage déjà cité: « L'Escriture a de quoi se faire cognoistre, voire d'un sentiment aussi notoire et infallible, comme ont les choses blanches et noires de monstrer leur couleur et les choses douces et amères de monstrer leur saveur. » — Et Luther, qu'est-ce donc qui a fait de lui un réformateur, si ce n'est cette simple affirmation de sa conscience chrétienne. « Le juste vivra par la foi? » Le jour où il a compris que cette parole n'était pas seulement un passage quelconque de l'Ecriture, mais qu'elle exprimait la substance même, la vérité centrale sur laquelle l'Ecriture tout entière devait se régler,... ce jour-là il a retrouvé la clef de l'Evangile et il a posé la base tout ensemble de l'église renouvelée et de la dogmatique chrétienne. Nos illustres réformateurs ont été par trop modestes. Malgré le travail énorme qu'elles leur ont coûté, leurs doctrines et leurs confessions de foi n'étaient à leurs yeux que le produit pur et simple de l'Ecriture. Cela suffisait de leur temps. Aujourd'hui nous sommes obligés de pousser plus loin l'analyse et de reconnaître que ce qui est à la base de leur dogmatique, ce n'est pas l'Ecriture simplement, mais l'Ecriture s'affirmant dans leur conscience de chrétiens.

Cela est vrai, dites-vous. Ce principe n'est ni vague, ni nouveau, comme nous l'avions pensé; mais n'est-il pas pourtant un principe dangereux? En appeler à la conscience chrétienne pour fonder et pour construire la dogmatique, n'est-ce pas se jeter dans l'arbitraire? N'est-ce pas ouvrir la porte à toutes les erreurs? — Veuillez tout d'abord, je vous prie, bien noter ce point-ci, c'est que, dangereux ou non, ce principe n'est pas seulement un principe biblique, un principe ancien, un principe constamment suivi, mais encore un principe *nécessaire*. Il est dans la nature des choses: il ne vous est pas plus possible qu'à nous de vous en affranchir. Vous pouvez le nier ou le combattre en théorie, vous pouvez le redouter, vous pouvez le dissimuler; mais vous ne pouvez pas ne pas le pratiquer, si du moins vous ne voulez pas renoncer au droit dont les réformateurs ont fait la glorieuse conquête, au droit de répondre librement d'après l'Ecriture à la question vitale: « Que faut-il que je fasse pour avoir la vie éternelle? »

Je dis que c'est un principe nécessaire. Mais n'entends-je pas les échos de ces voix qui ne cessent de nous crier: « La Bible! la Bible! rien que la Bible! toute la Bible!» — A mon tour de parler de vague, d'insaisissable, de dangereux! Excusez un court apologue! Un honnête bourgeois se rendit un jour auprès d'un architecte et le pria de vouloir bien lui dire quel serait le meilleur emplacement qu'il pourrait choisir pour se bâtir une maison. Mais il eut beau faire, il ne put obtenir de lui d'autre réponse que celle-ci: « La terre! la terre! toute la terre! rien que la terre! » — C'est là que nous en sommes. Nous demandons un emplacement pour bâtir, et l'on nous répète toujours: « La terre! toute la terre!» se figurant de très bonne foi que l'on nous donne une réponse parfaitement satisfaisante et que nous sommes des infidèles, si nous ne nous en contentons pas.

Mais quoi! serait-ce sur la Bible fermée qu'il nous faudrait construire? Personne n'y songe. Sur le livre fermé, fût-il un in-folio, on peut bien élever un château de cartes, non pas une dogmatique. C'est donc sur la Bible ouverte, en d'autres termes, sur la Bible lue, interprétée, expliquée. Mais interprétée par qui? « Par elle-même », dira-t-on, suivant la règle posée par la théologie protestante: « *Scriptura sacra est sui ipsius legitimus interpres.* » La règle est juste certainement, seulement in-

applicable sous cette forme; car il faut encore un interprète pour interpréter l'Ecriture par elle-même. Qui sera cet interprète? Sera-ce la tradition, les Pères, les théologiens, les conciles, le pape infaillible? Mais nous tombons alors en plein dans le système catholique de l'autorité, qui nous décharge charitablement du souci de la doctrine, et même au besoin de celui de la foi. Notre interprète sera-t-il la raison ou la conscience de l'homme naturel, étranger à notre foi? Nous sommes alors dans le rationalisme et nous perdons également toute garantie; car l'homme naturel « ne comprend pas les choses de Dieu. » — Il ne reste plus, vous le voyez, que la conscience du chrétien. Née de l'Esprit de Dieu par l'intermédiaire de l'Ecriture, c'est elle seule qui peut comprendre les choses de Dieu, les expliquer, les peser, les juger. C'est elle seule qui peut fixer avec certitude le roc qui doit servir de fondement, puis préparer les matériaux et élever enfin l'édifice de la dogmatique chrétienne.

Le principe que nous avons posé est donc bien un principe nécessaire. Le plus humble chrétien protestant le met tous les jours en pratique, et vous ne pouvez l'en dépouiller qu'en lui enlevant une prérogative qu'il a reçue de Dieu et qui doit vous être sacrée.

Dites après cela que c'est un principe dangereux! Je n'y contredirai pas. Mais tout dans ce pauvre monde n'est-il pas dangereux? Il est dangereux de manger: on court risque de s'empoisonner. Il est dangereux de marcher: on court risque de tomber. Il est dangereux de vivre: on court risque de mourir. Et, dans le domaine spirituel, il est dangereux de croire: on court risque de s'endormir dans une trompeuse sécurité.

Savez-vous ce qu'il leur faudrait, à ces chrétiens imprudents et timides qui sentent le sol trembler sous eux sitôt que l'on parle de la conscience chrétienne, de ses droits et de ses devoirs? Il leur faudrait une bonne petite recette, bien simple, bien facile, applicable à tous les cas, et, par-dessus tout, infaillible, une recette qui tranchât d'elle-même et à coup sûr toutes les questions embarrassantes. Quelle douce paix alors! Plus d'incertitude, plus de débats, plus de soucis, plus de travail! Malheureusement personne ne la possède, cette recette si précieuse, et, jusqu'à ce qu'on l'ait découverte, je pense que le principe que nous avons posé, savoir, la conscience chrétienne formée par l'Ecriture, éclairée, développée par l'expérience et par la science, nous est d'un meilleur secours dans la recherche de la doctrine chrétienne et nous offre plus de garanties que tous les décrets d'infaillibilité.

Ce principe, bien loin d'être subversif, est au contraire le principe positif et conservateur par excellence. N'est-ce pas par la conscience chrétienne que nous reposons sur le rocher de la sainte Ecriture? N'est-ce pas grâce à elle que nous nous tenons debout entre un papisme toujours plus idolâtre et un rationalisme toujours plus dissolvant et sceptique? Le plus grave danger ne consiste pas à proclamer le principe de la conscience chrétienne, mais à l'abandonner. De quelque côté que l'on s'en écarte, on marche à des abîmes. Il n'y a donc pas lieu de le redouter comme un principe particulièrement dangereux.

Mais, me direz-vous encore, n'est-ce pourtant pas là une des affirmations préférées de cette théologie nouvelle qui jette le trouble parmi nous? — Je ne sais pas mieux que vous, messieurs, ce qu'elle est, cette théologie qui prend le titre de théologie indépendante, et, si j'avais à m'expliquer avec elle, j'éprouverais, je l'avoue, quelque embarras: il faudrait tout d'abord qu'elle consentît à s'expliquer avec moi. Permettez-moi cependant de terminer en ajoutant un mot sur ce que l'on est convenu d'appeler *notre crise théologique*. « La théologie

indépendante est un fantôme, » disait, il y a peu de jours, un de nos vénérables pasteurs, et il nous montrait comment on promène ce fantôme dans nos églises, comme pour les épouvanter. Je le crois bien, messieurs, qu'elle est un fantôme! Elle est même moins qu'un fantôme: elle est un souffle, elle est un esprit. Vous lui demandez sa formule; elle vous répond: « Je ne suis pas une formule. » Vous lui demandez son système; elle vous répond: « Je ne suis pas un système. » Aussi bien je soupçonne qu'il ne s'agit pas tant ici d'une certaine théologie indépendante, mais plutôt de l'indépendance de la théologie. — Si c'est cela, j'en suis, et je pense que nous tous, nous en sommes: il suffit seulement de bien vouloir s'entendre. S'agit-il de proclamer la théologie indépendante de l'église? Non, messieurs, personne n'y songe. Qui ferait de la théologie, sinon l'église? Pour qui donc en ferait-on, si ce n'est pour l'église? Une voix bien plus autorisée que la mienne vous le disait ici même, il y a deux ans: « La théologie est née de l'église, elle vit de l'église, elle travaille pour l'église; elle occupe dans la vie de l'église la même place que l'intelligence dans la vie du croyant; en dehors de l'église l'existence d'une faculté de théologie chrétienne ne se justifie pas[1]. » Il n'y a rien à reprendre à ce jugement, que j'accepte, pour ma part, dans son entier.

S'agirait-il peut-être de rendre la théologie indépendante de l'Ecriture? Bien moins encore. Une théologie chrétienne indépendante de l'Ecriture! Autant vaudrait parler de se rendre indépendant de l'air que l'on respire, du pain dont on se nourrit.

Si la théologie doit être indépendante, c'est uniquement d'elle-même, de ses propres œuvres, de son passé. Qu'on veuille bien nous comprendre! Nous ne prétendons nullement rompre la chaîne qui nous relie à nos devanciers. Nous sommes les fils de nos pères, et nous nous en glorifions. Nous ne demandons qu'une chose, c'est de pouvoir suivre leur exemple, de pouvoir faire librement ce qu'ils ont fait eux-mêmes librement. Il n'y a donc là rien de nouveau. L'indépendance de la théologie relativement à ses propres œuvres est aussi ancienne, en droit tout au moins, que la théologie elle-même. Elle a été énergiquement revendiquée et pratiquée par les réformateurs, et notre devoir, à nous tous, c'est de la maintenir. Sans elle il ne saurait y avoir dans l'église une théologie vraiment digne de son nom, ni vraiment utile à l'église elle-même.

Que les esprits se rassurent donc et que les imaginations s'apaisent! Il n'y a pas péril en la demeure. Il n'y a rien, à ma connaissance, qui donne réellement à notre situation actuelle cette gravité tout exceptionnelle dont quelques-uns s'alarment. Je vois bien que certains résultats de la théologie du passé sont contestés par quelques-uns des théologiens du présent et défendus par d'autres. Qu'y a-t-il là d'extraordinaire? C'est le pain quotidien de l'église depuis ses premiers jours. Mais je vois aussi que les uns et les autres saisissent d'une même foi la même vérité, je vois que, s'ils discutent entre eux, c'est qu'ils sont animés les uns et les autres d'un même désir de la saisir toujours mieux, de la serrer toujours de plus près, cette vérité dont ils vivent et pour laquelle ils n'hésiteraient pas à mourir. Ce que je vois surtout, c'est que nous redisons tous ensemble et d'un même cœur cette parole de l'apôtre Paul: « Nous avons par Jésus-Christ, les uns et les autres, accès auprès du Père en un seul Esprit. » (Eph. II, 18.) — Ce qui nous distingue n'est rien auprès de ce qui nous unit.

FRÉD. RAMBERT.

---

[1] Discours de M. le professeur Clément. Voir *Chrétien évang.*, 1871, pag. 470.

BIOGRAPHIE

—

Encore Louis Burnier.

Apprenant qu'il était tombé malade et l'on désespérait de sa guérison, je voulus oir une dernière fois cet homme qui a ait tant de bien avec si peu de bruit, ce ionnier du Réveil, ce champion infatiable des libertés de l'église. Je le trouvai ar son lit, dans cette petite chambre à oucher qui précède son cabinet de travail. L'altération de ses traits, sa maigreur, éclat fiévreux de son regard, me frappèrent péniblement.

Il m'accueillit avec un malin sourire, omme autrefois.

— Vous me trouvez bien changé? me lit-il.

Et sans attendre ma réponse, il ajouta vec entrain :

— C'est la fin qui approche, mais, Dieu oit béni, elle ne me surprendra pas. Un ieux soldat comme moi ne se met pas en oyage sans avoir sa feuille de route.

— Pourtant, lui dis-je, j'espère encore que vous nous serez conservé.

— A mon âge? mon cher, y pensez-ous?... Oh! non, le médecin m'a bien dit que je n'en avais plus pour longtemps, Mais ma tâche est achevée, et je m'en vais en paix, je puis même dire... joyeux. Vous avez de la peine à me croire?

— Moi? nullement, cher monsieur.

Il aurait fallu en effet être aveugle pour ne pas voir que la joie rayonnait sur son visage.

— C'est que, reprit-il, j'ai moi-même de la peine à y croire. Louis Burnier, un si grand pécheur, mourir joyeux !.. En paix, oui, j'y avais toujours compté. On ne passe pas cinquante ans au service du Maître sans compter sur une fin paisible. Mais, que la joie me soit donnée, c'est là une faveur que je n'osais espérer.

Il s'arrêta pour boire quelques gorgées de tisane, puis il reprit en me lançant un regard de côté:

— Le diable aurait bien voulu me voir dans d'autres dispositions. Il a cherché à me tracasser en me rappelant une vieille histoire d'il y a vingt ans, une affaire dans laquelle je crois pourtant m'être conduit honorablement. Mais je ne lui ai pas laissé le dernier mot.

Là-dessus, il me fit un récit qui m'émut profondément, en me laissant entrevoir l'admirable délicatesse de cette conscience chrétienne, incapable de supporter même l'ombre d'un tort envers le prochain.

– N'est-ce pas, me dit-il en finissant avec cette sorte de candeur si étrangement alliée à tant d'esprit, n'est-ce pas que je n'ai rien à me reprocher?

— Tout au contraire, répondis-je un peu confus d'être érigé en juge par ce vétéran, il me semble que votre conduite fut digne d'un chrétien.

— Vous trouvez?... Cela me fait plaisir. Eh bien, vous voyez comme l'ennemi cherche à me tracasser. Je crois qu'il n'osera pas y revenir,... quoique, ajouta-t-il avec gravité, il faille jusqu'au dernier moment s'attendre à ses attaques.

Je ne puis dire combien j'étais heureux de surprendre ainsi l'activité intérieure de cette âme vouée au bien depuis tant d'années, aguerrie par la lutte, et que je voyais décidée à demeurer vigilante jusqu'à la fin.

Ce qui me frappa surtout dans cet entretien suprême avec ce vénéré pasteur, ce fut sa liberté d'esprit, bien remarquable à un moment pareil. En règle avec Dieu et avec les hommes, prêt depuis longtemps à partir pour le monde invisible, il avait l'air tranquille et dépréoccupé d'un voyageur dont le bagage est enregistré, et qui, son billet de chemin de fer dans sa poche, attend sur la plate-forme l'arrivée du train. Nous causions de choses et d'autres,

de l'avenir de nos églises, des tendances regrettables de la théologie nouvelle, de l'état de la France, etc. Si je n'avais pas eu sous les yeux cette figure ravagée par un mal incurable, et ce funèbre appareil de fioles, de boîtes, qui accuse de longues souffrances, j'aurais eu peine à me croire au chevet d'un mourant.

Comme je lui parlais des travaux de critique sacrée et d'exégèse auxquels il avait consacré tant d'années :

— Savez-vous, me dit-il, que malgré qu'on en ait, le temps des miracles n'est pas encore passé ?... Tenez, moi qui vous parle, je fus, il y a quelques années, l'objet de la même grâce qu'Ezéchias. J'avais soixante ans, et pour la première fois de ma vie j'étais assez malade pour que la mort me parût une éventualité rapprochée. Mais j'avais encore tant d'ouvrage sur les bras... Savez-vous ce que je fis?

— Je serais très heureux de l'apprendre.

— Je m'adressai tout simplement au bon Dieu et je lui dis : Seigneur, tu me prendras quand tu voudras, mais tu sais que je voudrais faire encore telle et telle chose : accorde-moi encore dix ans de vie !.. De ce moment, cher ami, je commençai à reprendre des forces, et je sortis de mon lit avec la persuasion que pendant dix ans j'allais être invulnérable. Ce sentiment était même si fort que, je le dis à ma honte, il m'arriva plus d'une fois de commettre des imprudences graves. J'aurais mérité d'être puni; mais, admirez la bonté de Dieu : au lieu de dix ans, il m'en donne dix-huit. Au nécessaire, il ajoute le superflu... Je suis pourtant bien aise d'avoir pu mener à bonne fin cette dernière édition de notre version de Lausanne.

Et un sourire s'étendit sur son visage.

Je jugeai le moment venu de lui exprimer ma reconnaissance personnelle pour les services qu'il avait rendus à l'église.

— Votre mémoire, comme vos écrits, restera au sein de l'église pour lui être en bénédiction.

— Merci, cher ami, merci pour cette douce parole, répondit le mourant d'un ton ému. Mais (et le sourire malicieux effleura à nouveau ses lèvres)... il y en aura bien quelques-uns qui diront : « Morte la bête, mort le venin!... » C'est égal, ce n'est pas ma faute si j'ai dû batailler; il y allait de la gloire de notre Dieu Sauveur et de sa divine Parole. Au reste, ajouta-t-il après un moment de silence, je n'ai pas fait grand'chose, et je serais bien fâché qu'on me fît une oraison funèbre... Quant à vous autres gratteurs de papier, bien malin qui vous empêcherait d'écrire quand la main vous démange.

— Vous ne voudriez pourtant pas nous ôter ce privilége?

— Hum! hum! pour ce qui me concerne, tout ce que je demande, c'est que mes amis viennent me voir sur ce lit après ma mort. Voici un petit coussin que j'affectionne particulièrement; on me mettra la tête sur ce coussin... un peu inclinée, tenez, comme cela... et mes amis diront : Ce brave Louis Burnier, comme il dort paisiblement... Je ne veux point d'autre oraison funèbre que celle-là.

Cependant sa respiration devenait haletante, sa langue s'épaississait, il ne parlait plus qu'avec difficulté. Je ne voulus pas le fatiguer davantage et je me retirai.

Je verrai longtemps cette physionomie radieuse malgré la souffrance, et le dernier adieu de ce regard si expressif, dont l'approche de la mort ne parvenait pas à voiler l'éclat.

J'appris plus tard que, par un dernier scrupule de conscience, Louis Burnier avait mis résolûment de côté le petit coussin; ce désir de faire figure après sa mort, même d'une manière si innocente, lui ayant paru l'indice d'une coupable préoccupation de soi-même.

. . . .

Quelque temps après cette visite, je rencontrai dans la rue un de mes amis. Il avait la mine allongée, un air d'enterrement.

— Qu'avez-vous donc? lui dis-je. Vous me faites peur.

Il me répondit avec un accent tragique :

— Louis Burnier n'est plus.

— Allons donc! m'écriai-je. Vous ne me ferez jamais croire une chose pareille.

— Je vous dis que Louis Burnier est mort, ajouta mon interlocuteur qui paraissait scandalisé.

— Et moi, repris-je, je vous dis qu'il est vivant. Je le vis, il y a quelques jours; il était sur le point de partir et s'en réjouissait comme un enfant.

— Maintenant, je comprends ce que vous voulez dire; mais convenez que vous parlez un peu légèrement de choses bien sérieuses.

— Convenez plutôt, répondis-je, que nous avons trop pris l'habitude, nous autres chrétiens, de parler comme les gens du monde qui sont sans Dieu et sans espérance. La mort n'existe pas pour celui qui prend au pied de la lettre la déclaration si positive du Seigneur : *Celui qui croit en moi, ne mourra certainement jamais*... J'ai vu notre vénérable frère se réjouir de son prochain départ, et je crois bien faire en me réjouissant aujourd'hui de ce que son voyage est achevé.

— Ah! fit mon ami avec un soupir, c'est qu'il avait tant de foi!

— C'est vrai, mais un spectacle comme celui de son délogement est bien fait pour en inspirer. Et je crois, mon cher, que le monde aurait une tout autre idée de la piété, s'il la voyait toujours capable de transformer le lit de mort en un marchepied pour monter au ciel.

AUG. GLARDON.

HISTOIRE RELIGIEUSE

Un cantique de François Lambert d'Avignon.

Le zélé réformateur dont le *Chrétien évangélique* a rappelé le souvenir, en annonçant le livre de M. Ruffet, a composé, comme Luther au milieu de ses travaux, un certain nombre de cantiques. Nous venons d'en retrouver un dans les papiers laissés par un homme pieux du commencement du siècle dernier. Ce cantique écrit en latin, selon l'usage de l'époque, et destiné à être chanté sur une des mélodies de l'église, avait paru assez édifiant à l'auteur dont nous parlons, pour qu'il ait conçu l'idée d'en donner connaissance à ses contemporains au moyen d'une traduction que nous nous croyons fondés à lui attribuer à lui-même. Sans vouloir exagérer la valeur de cet essai poétique, il nous semble qu'il est digne de quelque intérêt, ne fût-ce que comme méditation religieuse portant l'empreinte de deux époques déjà éloignées. Sous forme de requête et d'adoration, Lambert élève une protestation sévère contre la philosophie scolastique, qu'il voyait avec douleur régner dans toutes les chaires d'enseignement, en en bannissant le pur Evangile. Le titre de son cantique révèle le sentiment dont il était pénétré : *Contra sapientiam hujus sæculi et impias universitates.* (Contre la sagesse de ce siècle et les universités impies.)

Nous aurions aimé rapporter ici le texte même du réformateur dans son intégrité, pour le mettre en regard de la paraphrase française, qui n'a pas pu en rendre l'énergique concision. Qu'on nous permette de donner seulement les trois premières strophes. Le rhythme doit être cherché dans celui des anciens chants d'église :

Qui omnia gubernas ad nutum tuum, in eisque nosceris excelsus et admirabilis,

Qui in te fidentes nunquam deseris, Intende et visita Ecclesiam sanctam tuam.
Intravit in eam fera terribilis, Sapientia carnis, omnia subdole vastans.

Voici maintenant la traduction de notre auteur, que nous abrégerons par quelques suppressions.

Toi qui conduis cet univers,
Qui, par cent miracles divers
Étales ton pouvoir suprême,
Toi qui n'abandonnes jamais
Quiconque t'adore et qui t'aime,
Et qui le combles de bienfaits,

Grand Dieu! daigne jeter les yeux
Sur l'état triste et malheureux
De ton église désolée.
Un monstre rempli de venin,
La sagesse fausse et rusée,
A mis son siége dans son sein.

Elle a falsifié ta loi,
Elle a fait éteindre la foi,
Corrompu tes saintes paroles,
Changé le sens de tes écrits,
Et, par mille gloses frivoles,
En a détourné les esprits.

Les ténèbres nous ont couverts,
Nous avons marché de travers,
Et pendant des jours innombrables
Le mensonge et la fausseté
Par tes jugements redoutables,
Nous ont caché ta vérité.

Les évêques et les docteurs
N'ont été que des séducteurs;
Ils ont rejeté ta parole.
Nul prophète ne s'est trouvé
Qui soit sorti de leur école
Et qui de Toi fût approuvé.

Ils ont haï ta vérité;
Pourtant ils ont la vanité
De s'en déclarer les ministres,
Quoiqu'ils la tordent à plaisir
Par des commentaires sinistres
Pour favoriser leur désir.

Ces fiers, ces superbes esprits,
De déchirer tes saints écrits,
De falsifier ta parole
Ne se font qu'un jeu tous les jours;
Et par leur sagesse frivole
Ils ne cherchent que des détours.

Mais tu riras de leurs efforts;
Tu briseras ces esprits forts
Et le bras de leur confiance,
Leur sagesse, leur vanité;
Tu confondras leur insolence
Et maintiendras ta vérité.

Oui, cette superbe hauteur
Dont Satan lui-même est l'auteur
Sera tôt ou tard renversée:
Soudain on la verra périr
Comme on voit en l'air la fumée
S'élever et s'évanouir.

On verra de simples enfants,
Des idiots, des artisans
Les surpasser tous en science;
Parce que Toi-même, ô Seigneur,
Qui prends plaisir à l'innocence,
Tu veux être leur vrai docteur.

La seule étude de ta loi
Est ce qui nous unit à Toi;
Toutes les études humaines
Dont les mortels font tant de cas
Ne sont qu'occupations vaines
Qui ne sauvent point du trépas.

Ah! viens donc, viens nous éclairer,
Viens, Seigneur, te faire adorer
Aux nations les plus étranges;
Afin que cent peuples divers
Fassent éclater tes louanges
Jusques au bout de l'univers.

Détruis les écoles d'erreur
Qui s'opposent à ton honneur;
Suscite partout de vrais sages,
Qui défendent ta vérité,
Et te rendent de vrais hommages:
Rends-les brillants de ta clarté.

Renverse bientôt Babylon;
Délivre ta chère Sion;
Erige ton règne de gloire.
Fais régner Jésus sur les rois;
Qu'il triomphe! Après sa victoire
Que tout soit soumis à tes lois!

Gloire soit au Père éternel,
Au Fils, à l'Esprit immortel,
Un seul Dieu, seul bon et seul sage,
Telle qu'elle est dans son palais,
Et qu'elle fut avant tout âge
Et qu'elle demeure à jamais!

Amen.

(Communiqué par J. Ch.)

LITTÉRATURE

—

Les Fiancés, de Manzoni.

Quand j'ai appris la mort de Manzoni, j'ai eu à cœur de relire encore une fois, et d'un bout à l'autre, les « Promessi Sposi. » Depuis que je sais l'italien, je l'ai repris bien souvent ce livre, et toujours avec un nouveau charme, toujours en y découvrant des beautés inaperçues. Cette année, mes impressions n'ont pas été moins vives. Poésie, fidélité historique, connaissance profonde de notre être, caractères admirablement soutenus; de l'esprit à pleines mains, du bon sens, et par-dessus tout, le cœur honnête et bon, ne trouve-t-on pas tout cela dans les Fiancés?

Il est des écrivains qui, suppléant à l'expérience par leur talent, arrivent à parler avec justesse, même avec une certaine onction, des choses de l'âme. Ainsi faisait Gœthe; ainsi Sainte-Beuve, traitant du dehors, en artiste et comme en se jouant, de sujets tels que la conversion, la grâce de Dieu. Néanmoins, il y a des accents qui ne s'imitent pas. Manzoni est plein de ces accents-là; le cœur ne saurait s'y tromper, et rien n'attache à lui comme cette confiance en sa vraie piété.

Les articles de Revues, qui ont surgi de toutes parts, prétendent que les Fiancés renferment une foule d'allusions politiques voilées, lesquelles ont puissamment contribué à leur succès. Je n'ai jamais su discerner ces allusions-là; ce que j'ai vu, ce qui m'a profondément touché, c'est un vrai patriote navré de l'état de l'Italie, cherchant un remède à ses maux, voulant tout au moins lui apporter des consolations, et ne trouvant pas d'autre remède, pas d'autres consolations que l'Evangile. Les Promessi Sposi nous mettent en rapport intime avec un chrétien excellent. Sa religion est douce, charitable, débonnaire; il redresse le roseau cassé, il rallume avec amour le lumignon fumant. Manzoni ne sépare pas dans son esprit la religion de la piété. Pour lui, la religion n'est rien, si elle n'est pas une relation personnelle entre notre âme et Dieu; elle est moins que rien, parce qu'elle devient alors un prétexte d'oppression, une arme pour toute sorte de mal.

Au milieu d'effroyables fléaux, il nous montre des gens consolés, soutenus par leur foi; des gens qui ont mis tout leur espoir en Dieu et n'ont pas été confus. Si l'on m'eût demandé de choisir dans la Bible une épigraphe pour les Promessi Sposi, j'aurais indiqué cette parole de l'Ecclésiaste: « Qui craint Dieu sort de tout. »

Les articles nécrologiques que j'ai mentionnés affirment que Manzoni regardait le pouvoir temporel du pape comme une calamité, et cela ne m'a pas surpris. N'est-ce pas une conséquence toute naturelle chez un homme pour qui, je le répète, la religion c'est la piété, la consécration de l'individu à Dieu dans l'humilité et la charité. Il me paraît probable que si le mouvement actuel de réforme s'était opéré il y a quelques années, Manzoni s'y fût rattaché. — Il était catholique sincère, fervent, et non moins fervent patriote italien. Cette conciliation, qui paraît impossible, souffre, dans la pratique, moins de difficultés qu'on ne croirait; j'en connais personnellement d'autres exemples.

A côté de leur tendance générale si pure, si élevée, les Fiancés renferment le *traité* le plus beau qui ait jamais été écrit, je veux parler de la conversion de ce brigand que Manzoni se contente d'appeler « l'Innominato. » Un jour l'aimable et fidèle pasteur Pilet étonna sans doute quelques-unes de ses ouailles de l'Oratoire, à Genève, en citant en chaire, avec des paroles très sympathiques, un roman moderne: le *David Copperfield*, de Dickens. Copperfield est, en effet, un très beau livre, d'une haute moralité. M. Pilet a-t-il jamais cité Manzoni?

Je ne sais; il l'aurait pu à plus juste titre encore.

Il existe une nombreuse catégorie de personnes qui auraient besoin, avant tout, d'être rendues attentives à leur âme immortelle, et que ne sauraient atteindre nos traités religieux. Ces personnes ont le goût distingué; il leur faut du style, une rédaction soignée. D'ailleurs, elles sont cousues de préventions contre certaines origines; et ce qui sort des librairies Sandoz ou Grassart, aussi bien que des presses de Mame, à Tours, est d'avance frappé, pour elles, d'ostracisme. Mais un chef d'œuvre comme les Promessi Sposi, on ne le passe pas sous silence; et je me représente tel de ces lecteurs, le cœur déjà préparé par l'atmosphère pure et chrétienne du premier volume, je me le représente arrivant à cet admirable chapitre XXI, sentant le trouble envahir son âme, continuant tout tremblant sa lecture solitaire, puis tout à coup se couvrant le visage des deux mains, et s'écriant: « Mon Dieu, aie pitié! je suis cet homme-là; fais-moi grâce comme à ce misérable! » Je ne pense pas faire une supposition gratuite, cela doit s'être passé plus d'une fois ainsi, et s'il plaît à Dieu, les Fiancés seront longtemps, longtemps encore un instrument de précieuses bénédictions.

Parmi les détails biographiques qui viennent de nous être donnés, j'ai été particulièrement frappé de la jeunesse si dissipée de Manzoni et du réveil chrétien de son âme. J'ignorais complétement ces choses, et j'ai mieux compris comment il a pu décrire d'une manière aussi saisissante les luttes spirituelles. Et puis, avec quel bonheur n'ai-je pas lu ces traits qui, dans son caractère, dans sa vie, laissent voir le chrétien conséquent! Il l'était, entre autres, sur un terrain où plusieurs faiblissent; où notre Vinet n'a peut-être pas toujours été aussi ferme qu'il l'eût désiré: le terrain des appréciations littéraires. C'est ainsi que, comme patriote, comme passionné de poésie, Manzoni était sous le charme quand il lisait Giusti, le Béranger toscan. Néanmoins, avec une simple et noble franchise, il lui signalait les écarts licencieux de ses vers, il déplorait son irréligion. Ce même Giusti, que ses remarques n'avaient pas froissé (il n'arrive guère, je pense, que ce qui vient de la charité chrétienne puisse heurter péniblement), ce même Giusti nous apprend que personne, mieux que Manzoni, ne recevait les critiques. Il était toujours prêt, sur la première observation, à supprimer une épithète, à modifier un paragraphe.

Je reviens à « l'Innominato. » Dans notre temps, où l'on ne semble pas admettre comme possible la vraie piété dans une autre communion, j'aime à lire cette conversion sous forme catholique, et je la voudrais savoir beaucoup lue. Bien des gens ne sont pas de mon avis; ils trouvent que Manzoni va trop loin, et donne une place exagérée à l'élément religieux; et, comme pour satisfaire leur ressentiment, quelques-uns l'ont accusé de cléricalisme: « Dans ce roman, tout scélérat est un laïque, tout ecclésiastique est vertueux. » Et critiques copiant les critiques, on a répété ce niais aphorisme qui ne supporte pas le plus superficiel examen. Manzoni nous introduit dans des intérieurs laïques qui sont de vrais modèles de familles chrétiennes, et certes le curé Abbondio n'est rien moins qu'un saint homme. On en veut surtout à l'auteur, de son capucin. Le père Christoforo ne sort de son monastère que pour faire du bien, et n'y rentre que pour prier.... Eh bien! n'a-t-on pas assez médit des couvents, assez prodigué les épithètes de paresseux, de fainéants (pour ne citer que les plus douces), assez généralisé les scandales? Manzoni n'a été que juste en introduisant ce moine vraiment chrétien, et l'histoire de Gertrude prouve surabondamment qu'il ne se faisait pas d'illusion sur les institutions monastiques et leurs dangers.

Que ses caractères sont admirables de ni, de conséquence! Nul n'est négligé; les lus accessoires ont leur physionomie netement dessinée; on dirait une pièce de héâtre dont les moindres rôles sont remlis par les premiers sujets de la troupe. Le chef-d'œuvre de ces portraits est pour noi don Abbondio, véritable héros du livre, i ce mot de héros ne jurait pas avec un œur aussi pusillanime. Ce curé cheminait out doucement dans la vie, ne heurtant personne, faisant le bien à sa manière; c'était à tout prendre un assez bon homme le prêtre. La peur le prend, le voilà métamorphosé. Il sera dur, égoïste, implacable; il a peur. Son évêque lui expose ses torts; il ne dit pas non, il se condamne lui-même, mais ne change pas d'un iota. Seule la peur domine en lui. Son tyran a la peste; on l'a vu mourant, agonisant; n'importe, il en peut réchapper, la peur subsiste. Mais sitôt sa mort authentiquement prouvée, quelle transformation! Alors seulement nous apprenons à connaître don Abbondio, car sa peur datait de la première page du livre. Comme il est bon homme, ouvert, jovial! comme sa plaisanterie est débonnaire! l'interdit est enlevé. Inondé du bonheur de la délivrance, il embrasserait tout le monde. Cette scène excellente semble à sa manière un commentaire des paroles de Malachie: « Eprouvez-moi, dit l'Eternel, si je ne vous ouvre pas les canaux des cieux, et si je n'épuise pas sur vous la bénédiction, en sorte que vous n'y pourrez pas suffire. » Sous une forme pittoresque, humoristique, toute âme affranchie d'un interdit se reconnaîtra dans Abbondio.

Lucia, moins remarquée, est aussi, dans son genre, une création pleine de talent. Cette petite ingénue qui balbutie plus qu'elle ne parle, qui a toujours les larmes aux yeux ou la figure dans son tablier, Lucia semblerait devoir nous être indifférente, parfois même nous ennuyer; eh bien, Manzoni a réussi à nous inspirer un tel respect pour ce caractère pur et droit, que lorsqu'il s'agit de la relever de son vœu, nous sommes tout disposés à adopter ses scrupules et, malgré notre cœur qui en souffre, à lui donner raison contre le ministre de la religion de miséricorde.

Personne n'est parfait dans ce livre; le cardinal Borromée lui-même a son étroitesse, ses petits préjugés. Cette bonne Lucia, comme Manzoni l'avoue avec une charmante bonhomie tout à la fin du dernier chapitre, Lucia, la promise, autour de laquelle gravite toute l'intrigue, Lucia n'est point jolie, ce qui est sans nul doute un défaut dans une héroïne de roman. Son fiancé Renzo, brusque, impatient, colère, comme on l'aime pourtant! Tout est vrai chez Manzoni, et le vrai est de tous les temps; Renzo est une figure actuelle. Voyez-le dans l'échauffourée contre les accapareurs de grains. Il est arrêté, condamné; nous-mêmes nous serions du jury que nous l'enverrions sans sourciller à la Nouvelle-Calédonie; et cependant quel homme! quel cœur! Comme on excuse ses préventions, ses emportements, et comme on l'estime au fond meilleur que ceux qui le tiennent sur la sellette!

Si Renzo est un homme de tous les temps, les émeutes aussi se ressemblent; nous en avons vécu à Genève pendant quelques années, et je crois m'y retrouver. J'ai vu entre autres, je vois encore ce grand vieillard avec ses cheveux gris au vent, sa figure hargneuse, ses hurlements sanguinaires, agitant de longs et maigres bras par-dessus la foule qu'il dominait.

Longtemps j'ai regretté que le livre de Manzoni s'appelât « roman; » il me semblait digne d'un autre titre. J'ai fini par me ranger en me disant que ce nom avait été et serait un passeport auprès de bien des dames qui ne lisent guère que des romans Une fois commencé, entraînées par la magie du talent, elles ne l'ont plus quitté, et ont dû accepter des paroles excellentes,

solides, qu'on ne trouve guère dans ce genre de littérature. Le roman des Fiancés renferme d'ailleurs quelques pages d'histoire parmi les meilleures qui aient été écrites; c'est la famine, c'est la peste, ce sont les bandes de condottieri. C'est, autour de quelques personnages fictifs, la peinture vivante d'une époque qui n'a que trop existé.

On a beaucoup reproché à Manzoni ce qu'on appelle son pédantisme historique, ses notes, ses dates précises... Je reconnais qu'il y a par-ci par-là des longueurs, que certains *extraits de registre* ne sont pas à leur place, et auraient dû être rejetés en petit texte à la fin du volume. Evidemment, Manzoni, au moment où, surpris dans sa promenade, un honnête curé reçoit sommation de deux « bravi », Manzoni n'a pas pu imaginer que le lecteur bénévole lirait quatre pages de dissertation sur les dits bravi, avant de suivre le pauvre prêtre au presbytère. Non, lui-même eût fait comme nous; mais cette dissertation, on la reprend ensuite, ainsi que toutes les autres, et elles contribuent à cette absolue confiance en la véracité de l'auteur qui ne vous quitte pas de la première à la dernière page de son livre.

Ce livre, je l'ai toujours considéré comme un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain; assertion qui m'a paru surprendre bien des gens, ceux surtout qui ne connaissent les Fiancés que par la traduction, laquelle doit être passablement défectueuse. Je viens d'apprendre par la *Bibliothèque universelle* que mon opinion était celle de Châteaubriand, de Vinet, de Walter Scott. Ce dernier fit tout exprès le voyage d'Italie pour voir un disciple qui venait de surpasser le maître. Je ne savais pas me trouver en si bonne compagnie. Gœthe même, dans l'abandon de ses entretiens avec Erckmann, lui dit un jour: « On écrira difficilement quelque chose d'égal aux Promessi Sposi. »

Mais c'est qu'il est si admirablement varié, le talent de Manzoni! Il excelle dans les peintures gracieuses; il n'excelle pas moins quand il raconte les horreurs de la peste, et ces affreux Monatti hurlant de joie au milieu de la désolation générale. Qui a mieux décrit le charme paisible d'un paysage de montagne aux rayons du soir? Qui a mieux décrit l'ouragan déchaîné? Veut-il peindre l'ivresse? Les plus habiles: Beaumarchais, Balzac, Dickens, Walter Scott, Shakespeare l'ont fait avec un grand talent. Manzoni les a tous surpassés dans cette heure d'oubli de son pauvre Renzo.

Il est très sobre de pathétique, mais quand il veut, comme il touche la corde sensible! Pas plus la vingtième fois que la première, je n'ai pu lire d'un œil sec l'histoire de la petite Cécilia portée par sa mère sur le char des morts, — comme on ne relira jamais sans pleurer l'Ugolino de Dante. Dante, Manzoni, ces deux génies ont de grands rapports. Un des charmes du Dante, ce sont ses comparaisons; les vers en demeurent dans la mémoire de tous. Rien de poétique, de fin, d'original, d'inattendu comme les comparaisons de Manzoni. L'un et l'autre ont des traits fort rares chez les écrivains méridionaux, et qui appartiennent au caractère du nord. Pour n'en citer qu'un, Manzoni, comme Dante, s'intéresse aux animaux, et les recommande à la compassion. Ce sentiment paraît étranger à l'Italie. D'un bout à l'autre de la Péninsule vous rencontrez dans toutes les classes, chez les prêtres, les femmes, la même dureté, ou tout au moins la même indifférence pour ces créatures du bon Dieu.

Il y a plus de quarante ans que les Fiancés ont paru. La principale occupation de Manzoni, pendant ces longues années, a été sa belle langue maternelle. Il souffrait de tous ces dialectes qui se partagent l'Italie, autant, j'ai presque dit plus encore peut-être, que de son morcellement politique

Si Menechino à Milan, si Pulcinella à Naples parlaient italien, ils ne seraient pas compris. Manzoni a beaucoup écrit, non sur la langue universelle, sujet intéressant qui avoisine l'utopie, mais sur une langue unique parlée dans l'Italie entière; le gouvernement du roi aurait eu égard à ses Mémoires sur le sujet...

Je connais tout cela trop superficiellement pour en parler, mais je trouve quelque chose de très intéressant dans la prédilection de Manzoni pour ce travail, auquel il s'est livré sitôt après la publication des Fiancés. Sans cela il eût probablement suivi sa voie, et publié d'autres romans historiques. Y avons-nous perdu? probablement. N'importe, je ne saurais le regretter; et je me réjouis de voir ces Promessi Sposi seuls dans leur beauté (au fond, je pense : leur perfection) comme un monument, comme une photographie de Manzoni qui s'y est donné tout entier. Je préfère que d'autres aient pris la charge de le continuer. On sait que son gendre, Massimo d'Azeglio l'a fait avec beaucoup de bonheur; Niccolò dé Lapi est digne de lui. Manzoni n'a rien écrit de plus beau que les pages où Lisa erre dans Florence avec sa petite fille mourante.

Les journaux illustrés nous ont retracé à l'envi les obsèques du grand homme. Tous les partis, religieux, politiques, s'y donnaient la main, ou plutôt s'y coudoyaient; les cordons du poêle tenus par les premières notabilités du pays; la presse, cette puissance du jour, largement représentée; les contadini (et cela est plus touchant), les contadini des montagnes de Lecco venus en foule; l'immense dôme de Milan trop petit...

...Pendant qu'on l'honorait ainsi sur la terre, Manzoni rencontrait au ciel des âmes qui le bénissaient, les âmes réveillées à salut par la conversion de l'Innominato.

J.-L. M.

REVUE CRITIQUE

La tradition apostolique, par Louis Choisy, pasteur. Genève, F. Richard, libraire-éditeur.

Il faudrait une grande bibliothèque pour rassembler tous les ouvrages écrits à différentes époques pour la défense de l'origine divine de la religion chrétienne. Les uns embrassent le sujet dans toute son étendue; les autres ne développent que quelques-unes des preuves qui établissent le droit qu'a le christianisme à la foi et à la soumission de l'humanité. Ceux-ci réfutent les objections des adversaires, ceux-là insistent sur les effets que produisent sur l'âme les enseignements de Jésus. D'autres enfin s'attachent à l'histoire de la naissance, du développement et de l'extension de la religion née en Judée il y a dix-huit siècles, pour démontrer la parfaite certitude des faits sur lesquels repose la foi à la révélation contenue dans les livres sacrés des chrétiens. On a appelé *preuves internes* celles qui s'adressent à la conscience et au cœur de l'homme et à la satisfaction de ses besoins religieux, et qui par conséquent n'ont pas besoin d'être accompagnées d'aucun appareil scientifique. On a réservé aux autres le nom de *preuves externes*.

Pendant les premières années du réveil, la première classe de ces preuves était particulièrement en faveur, au point que bien des fidèles faisaient peu de cas des recherches relatives à l'authenticité et à l'antiquité des saintes Ecritures, si même ils ne les avaient en une certaine défiance. Mais il est des esprits qui pour recevoir des croyances ont besoin d'être certains qu'ils peuvent leur ouvrir leur cœur, et qui, pour peu qu'il leur reste quelque doute à ce sujet, refusent d'examiner ce qu'on leur dit être la vérité. Or, plus une génération est préoccupée par le matériel de la vie,

plus aussi est grand le nombre des personnes appartenant à cette catégorie. C'est ce que savent les adversaires de la foi chrétienne, et aussi abandonnent-ils le terrain des discussions religieuses proprement dites pour se placer sur celui des origines mêmes du christianisme, afin de les attaquer. Pour les repousser avec succès, les défenseurs convaincus de l'autorité divine des Ecritures doivent donc descendre sur le terrain de l'histoire et démontrer par elle, et par les documents de l'église primitive, que les objections soulevées n'ont point de valeur réelle.

Un des points sur lesquels l'incrédulité revient sous différentes formes, c'est l'authenticité et par conséquent l'autorité des saintes Ecritures du Nouveau Testament. Il était donc urgent de réfuter ces objections et c'est ce qu'a fait M. le past. Choisy dans l'ouvrage que nous annonçons. Il l'a fait avec la connaissance la plus complète du sujet, et avec une clarté qui met la solution des questions soulevées à la portée de tous.

I

« Ce que nous voulons prouver dans ces pages, dit M. Choisy, ce n'est pas tant que la religion chrétienne est divine, c'est plutôt que les faits sur lesquels elle repose sont historiquement vrais ; c'est que la vraisemblance atteint ici des proportions telles, qu'un esprit ami de la vérité historique est obligé de se rendre. Il s'agit ici d'une thèse d'histoire et non de dogmatique. Et pourtant nous dirons avec un critique distingué (M. Bordier) : Ce n'est pas seulement ici une question à vider par les calculs d'une érudition plus ou moins bien informée, c'est une question où la conscience a son rôle, et où le droit lui appartient de repousser toute innovation qui ne serait pas fondée sur des motifs aussi solides que le roc et aussi limpides que le jour. »

Avant d'entrer en matière, M. Choisy passe en revue les procédés auxquels ont recours les adversaires pour contester la vérité des faits évangéliques. Qui ne sait, par exemple, les efforts inouïs des rationalistes pour mettre les Ecritures en contradiction les unes avec les autres sur divers événements de la vie de Jésus ? M. Choisy rapporte à cette occasion des traits piquants tirés de l'histoire ancienne ou contemporaine, pour montrer dans quelles aberrations on tomberait, si de quelques divergences dans la narration des faits on voulait conclure qu'ils ont été inventés. Quand sur un point la critique n'a pas de succès, elle a des ressources, comme dit M. Choisy. Elle argumentera, par exemple, du silence de l'histoire. Notre auteur prouve, par de nombreuses citations, comment en se basant sur ce silence on peut arriver aux résultats les plus absurdes et les plus contraires à la vérité. Il montre comment en torturant les textes on peut leur faire dire tout le contraire de ce qu'ils affirment ; comment avec des suppositions, des commentaires, des hypothèses entassées les unes sur les autres, en confondant les noms et les dates, la critique peut égarer ceux qui se laissent prendre aux négations les plus tranchantes, et comment elle peut envelopper d'un voile les vérités les plus certaines ; comment encore l'esprit de parti peut réussir à colorer des plus fausses teintes les faits les plus authentiques.

Il examine ensuite de quelle manière se conserve le souvenir des événements et comment s'écrit l'histoire. Des traditions orales, formées sur les lieux et précieusement transmises, ne se mettent par écrit que quand on a reconnu l'importance de le faire et parce qu'on craint qu'elles ne soient dénaturées. Il en est surtout ainsi lorsqu'il s'agit d'enseignements donnés de vive voix. Dans les temps de civilisation, comme étaient ceux où l'évangile a paru sur la terre, on éprouve le besoin de prendre des précau-

tions contre tout ce qui pourrait altérer les récits et les doctrines. C'est en effet par des manuscrits copiés avec vénération qu'au commencement de l'ère chrétienne, en Grèce, en Egypte, en Asie, en Italie, on se transmettait les écrits religieux, littéraires ou historiques dont quelques-uns sont venus jusqu'à nous. En Judée, on avait pour la *loi* un culte presque superstitieux; on avait compté les lettres du texte, calculé la lettre qui marque le milieu de l'Ancien Testament et de chacun de ses livres en particulier. Les livres, tous manuscrits, les documents abondaient dans le monde civilisé du temps des premiers empereurs romains. Des routes nombreuses facilitaient les voyages, et permettaient d'aller sur les lieux vérifier les faits et les enseignements, quelque partie de l'empire qu'ils eussent eu pour théâtre. M. Choisy présente sur ce sujet un tableau saisissant des ressources de tout genre que possédaient alors ceux qui voulaient transmettre à la postérité les événements dont ils avaient été les témoins et les enseignements qu'ils possédaient.

Malheureusement de longues périodes de troubles, de guerres, marquées par d'effroyables destructions, se sont succédé depuis la fin du Ier siècle. L'invasion des barbares, celle des mahométans, les incendies des grandes cités et des bibliothèques qu'elles renfermaient, ont fait disparaître une quantité des nombreux ouvrages qu'aux premiers temps du christianisme on rencontrait presque partout. Et quand on pense que tandis qu'il ne nous reste rien des mémoires du dictateur Sylla, presque rien de Varron, une partie seulement des écrits de César, de Tite-Live, de Tacite, et que de ce dernier nous n'avons qu'un seul manuscrit, c'est vraiment une chose admirable, et une puissante preuve de l'attachement que dès les temps les plus anciens on portait au Nouveau Testament, qu'il nous ait été conservé un si grand nombre de manuscrits de nos livres saints et de témoignages des contemporains de Jésus et des successeurs des apôtres. Que de découvertes ne fera-t-on pas quand une fois les profondes cryptes de la bibliothèque du Vatican, qui renferment tant de milliers de manuscrits complétement inconnus, s'ouvriront aux recherches, et qu'il sera possible d'en dresser le catalogue !

II

Après avoir exposé les circonstances au milieu desquelles s'est formé ce qu'on appelle la tradition apostolique, c'est-à-dire la foi des témoins de la vie de Jésus et de ses premiers disciples, M. Choisy explique, d'après les faits et les documents historiques les plus certains, la manière dont cette tradition s'est formée. Tout esprit non prévenu doit reconnaître que, dans un siècle de lumière et de civilisation comme celui dans lequel a paru le christianisme, il était impossible d'inventer et de mettre en circulation des fables et des récits fantastiques, sans qu'ils eussent été immédiatement démentis. Prenons donc avec notre auteur les documents que nous fournit la première génération de témoins, de ceux qui ont vécu de l'an 30 à l'an 90 du premier siècle.

Remarquons d'abord que le berceau de toute tradition doit être le pays où se sont passés les faits rapportés. C'est donc en Palestine que doit être cherchée celle qui a fait connaître au monde la vie et les enseignements de Jésus, et c'est en effet de cette contrée que sortent les premiers narrateurs de cette histoire, ceux qui avaient été les témoins des événements qu'ils racontent. Aussi saint Luc, qui ne les avait pas connus de cette manière, a-t-il soin d'annoncer que « ce n'est qu'après s'en être exactement informé dès leur origine de ceux qui les avaient vus dès le commencement, » qu'il a écrit l'évangile qui porte son nom. Il invoque la certitude des choses qu'avaient annoncées « ceux qui les avaient

entendues, les avaient contemplées, vues de leurs yeux, touchées de leurs mains. » (1 Jean I, 1.) Pendant trois années Jésus n'avait cessé de parcourir les villes et les campagnes de la Galilée et de la Judée : donc ceux qui avaient vu ses actes et entendu ses paroles devaient être en grand nombre; ils devaient s'entretenir souvent de l'œuvre et de la personne du Christ. De bonne heure, ils avaient dû tenir à rédiger leurs souvenirs, non-seulement pour leur satisfaction personnelle, mais aussi pour prouver à leurs compatriotes habitant hors de la Judée que Jésus de Nazareth était bien le Messie annoncé par la loi et les prophètes, et pour répandre au milieu des païens la doctrine de vie destinée à tous les hommes.

De là naquirent des fragments biographiques, des résumés de discours, variant selon les récits de ceux qui les avaient recueillis. Il y avait d'abord les apôtres compagnons assidus du Seigneur; il y avait les proches de Jésus, la multitude de ses disciples, et particulièrement les soixante-dix dont les noms de plusieurs nous ont été conservés; il y avait les personnes guéries par Jésus, dont au commencement du IIe siècle, l'apologiste Quadratus signalait la présence dans les rangs des chrétiens, les cinq cents frères qui avaient vu le Seigneur ressuscité, et qui, à ce que dit Paul, vivaient encore pour la plupart en l'an 55; il y avait les convertis de la première Pentecôte ; il y avait l'apôtre Paul qui déclare d'une manière si positive que « l'évangile qu'il annonce, il ne l'a reçu ni appris d'aucun homme, mais qu'il l'a reçu de la révélation de Jésus-Christ. »

Les apôtres s'étant dispersés pour porter l'Evangile à toutes les nations, ils firent mettre par écrit leurs souvenirs du passé et leurs recommandations du présent. Marc reçut de Pierre, Luc, Silas, Apollos, Timothée reçurent de Paul la charge de propager les récits de la vie, de la mort, de la résurrection de Jésus, et de toutes parts jaillirent, dit M. Choisy, des « sources vivantes où les chrétiens pouvaient aller rafraîchir leur espérance, leur foi, » et où ceux qui étaient attirés à la doctrine nouvelle pouvaient puiser les convictions qui devaient faire d'eux des membres vivants de l'église chrétienne.

La tradition s'appuyait ainsi sur de grandes personnalités apostoliques, et quoi que la critique ait pu inventer pour contester son unité, l'accord des écrivains sacrés était complet. L'historien Eusèbe, qui ne marche qu'armé de pièces justificatives et d'actes officiels, montre qu'à dater du IIe siècle la société chrétienne eut des traditions suivies, que les communautés eurent des archives, et l'on sait quel respect religieux les anciens avaient pour leurs annales ! Les églises mettaient la plus grande importance à prouver qu'elles descendaient en ligne directe des apôtres ou de leurs représentants. Elles étaient en correspondance et avaient entre elles de fréquentes communications, et comme le fait remarquer M. Choisy, l'unité de la foi et des mœurs devait être l'objet principal de ces correspondances.

Au sujet de l'unité de la tradition apostolique, notre auteur présente une observation que nous ne nous souvenons pas d'avoir rencontrée ailleurs et dont il est aisé de sentir l'importance. « Elle ressort, dit-il, de l'espèce d'anonyme que gardent la plupart des écrivains sacrés du Ier siècle. » Les auteurs des évangiles, par exemple, ne se nomment pas. C'est l'église qui les prend sous sa responsabilité. Elle en a vérifié la fidélité et elle se borne à en désigner les rédacteurs par l'expression *selon* Matthieu, *selon* Marc, etc., mais eux ne signent pas. Jean lui-même se laisse deviner plutôt qu'il ne se nomme. Et ainsi, c'est sous le sceau de l'autorité, non d'un individu, ni d'une communauté particulière, mais de l'église primitive tout entière que les évangiles nous sont parvenus.

Ce n'est que peu à peu, sous la pression des circonstances, que la tradition a passé de l'état de documents épars à celui d'écrits plus complets. Les premiers ont dû contenir les grands traits de la vie du Sauveur et ses enseignements les plus essentiels. Mais ils n'étaient ni coordonnés ni assez complets pour satisfaire ceux qui, éloignés de la Judée, n'avaient sur l'œuvre du Christ que des renseignements oraux, ou n'étaient pas en rapport direct avec les messagers de la bonne nouvelle. Il paraît que c'est à l'occasion des prédications de Pierre [1] au milieu des gentils que serait né le désir de posséder un récit plus développé des faits qu'il racontait. Pierre y aurait accédé, et ce serait là l'origine de l'évangile de Marc. L'évangile selon Matthieu, adressé spécialement aux juifs, doit dater de la même époque. De son côté Luc d'Antioche, compagnon de Paul, après s'être entouré de toutes les lumières possibles et, selon une opinion fort accréditée, sous l'influence de Paul, a écrit l'évangile qui porte son nom. Enfin, vers la fin du I[er] siècle, Jean a ajouté maints récits, maints discours qu'avaient omis ses devanciers, mais sans avoir la prétention de présenter un narré complet des œuvres du Seigneur.

Pendant ce temps une foule de personnes d'origine juive ou païenne étaient entrées dans l'église, et dans le nombre se trouvaient des docteurs, des philosophes, des gens voulant faire triompher leurs opinions particulières sur tel ou tel point de la doctrine évangélique. Trouvant les enseignements de Jésus et des apôtres trop à la portée de toutes les intelligences, ils voulaient les élever à ce qu'ils croyaient être une plus grande hauteur. Aussi se nommaient-ils gnostiques, c'est-à-dire savants. Ils n'avaient pas plus de respect pour la morale de l'évangile que pour ses doctrines, et la dénaturaient de la manière la plus grave. Plusieurs passages des épîtres, de l'Apocalypse, de l'évangile de saint Jean, font allusion à ces égarements. Comme ce dernier écrit apostolique contrarie les gnostiques de nos jours, ils en contestent l'authenticité et veulent en reculer la composition à une époque fort postérieure, mais M. Choisy leur oppose les témoignages les plus clairs et les plus positifs, et réduit à néant les tentatives de l'école de Tubingue et de ses successeurs.

Revenant sur les prétentions des adversaires à découvrir des dissidences profondes entre les apôtres, notre auteur montre que sur la doctrine et l'histoire de Jésus il règne dans l'église primitive une tradition apostolique d'une remarquable unité, et que s'il y avait quelques discussions, elles ne roulaient que sur l'application des enseignements du Seigneur aux circonstances religieuses du jour, et sur les rapports de la nouvelle alliance avec l'ancienne. Il le prouve par les témoignages de Pierre, de Paul et de Jean. « Nous sommes donc justifiés à dire, dit-il en terminant cette discussion, que, dès le commencement, l'église eut une tradition arrêtée touchant la personne du Sauveur, sa vie, sa mort, sa résurrection, son œuvre rédemptrice et ses paroles... Dès les premiers temps, l'église a tenu les quatre évangiles pour *apostoliques;* elle a déclaré que, suivant elle, il n'y avait pas d'autre Jésus-Christ possible ou connu que celui des apôtres, et pas d'autre église digne de ce nom que celle qui se rattachait à eux. »

Cela est si vrai que ceux qui auraient voulu modifier la tradition apostolique n'osaient pas contester l'autorité des évangiles, mais cherchaient à insinuer leurs erreurs en fabriquant de petits romans, des historiettes par lesquelles ils prétendaient suppléer au silence des historiens

[1] M. Choisy pense que c'est à Rome. C'est l'opinion générale des Pères, Clément d'Alexandrie, Jérome, Eusèbe, etc. Des indices internes appuient cette manière de voir.

sacrés, ou développer leurs vérités. C'est ce qu'on a appelé les *apocryphes*. On les revêtait d'un nom d'apôtre ou de compagnon d'un apôtre; mais les falsifications se reconnaissent immédiatement; et le fait que jamais ils n'ont réussi à prendre pied au milieu des livres canoniques, montre quelle était la fidélité avec laquelle l'église veillait pour conserver la pureté de la tradition apostolique et pour repousser tout ce qui aurait pu y porter atteinte. Nous appelons spécialement l'attention sur la partie de l'ouvrage de M. Choisy dans laquelle il traite la question des apocryphes, de leur origine, et de leurs tendances.

Une remarque assez neuve de notre auteur, c'est que quoique, selon toute vraisemblance, Jésus et ses apôtres parlassent l'araméen, et les Romains le latin, toute la littérature de la primitive église est écrite en grec. « Si ces églises de l'Orient avaient professé des croyances différentes, n'auraient-elles pas dû s'organiser en églises nationales, attachées à leur langue nationale. Le reflet de l'unité des traditions se fait sentir dans l'unité de la langue religieuse [1]. »

Après la mort des apôtres commence la seconde génération des témoins de la tradition apostolique, celle de leurs successeurs immédiats. M. Choisy montre que ce n'est que vers l'an 160 que disparurent les derniers survivants d'entre les chrétiens instruits par les apôtres. Le premier qui se présente est Ignace, évêque d'Antioche, qui subit le martyre à Rome en 107. Nous avons de lui les lettres qu'il avait adressées aux plus importantes églises, où il les presse de s'en tenir à la tradition des apôtres. Il est maintenant bien reconnu que le manuscrit syriaque au moyen duquel Bunsen a contesté l'authenticité de la rédaction la plus courte, n'est qu'une collection de passages de ces épîtres faite par un moine.

[1] Les beaux ouvrages de M. de Rossi montrent que, même à Rome, les inscriptions des catacombes des deux premiers siècles sont presque toutes en grec; preuve remarquable du fait sur lequel insiste M. Choisy. Voir Northcote et Brownlow. *Rome souterraine*. Trad. Allard. — Paris, 1872.

L'épître dite de Barnabas, que les uns rapportent vers l'an 120 et d'autres à une époque antérieure, fait de nombreux emprunts aux deux premiers évangiles et aux épîtres de Paul et de Pierre; et Keim lui-même la rapproche de l'évangile de Jean[1].

Polycarpe, évêque de Smyrne, brûlé vif en 169 à l'âge de quatre-vingt-six ans, avait reçu ses enseignements de l'apôtre Jean et d'autres personnes qui avaient vu le Seigneur. Dans son *épître aux Philippiens*, il insiste sur ce qu'il faut en revenir à la parole qui, dit-il, nous a été transmise dès le commencement. Ce que nous possédons des témoignages de Papias d'Hiérapolis, des apologistes Quadratus et Aristide, est complétement en harmonie avec les écrits de leurs contemporains. Justin Martyr, né dans les premières années du second siècle, nous a laissé deux *apologies* où il plaide la cause des chrétiens persécutés, et une *défense de la foi* contre le juif Tryphon. Dans ses écrits il cite à plusieurs reprises les évangiles ou « mémoires des apôtres. »

L'Occident nous présente aussi des témoignages en faveur de la tradition apostolique. Et d'abord le traité dit *le Pasteur*, attribué à un nommé Hermas. L'auteur, qui doit avoir vécu à Rome de 142 à 157, avait évidemment sous les yeux l'évangile de saint Jean, ainsi que les trois autres. *L'épître à Diognète*, appelée à juste titre un joyau de l'antiquité chrétienne, qui paraît dater du milieu du second siècle, est remplie d'expressions et d'idées empruntées aux évangiles et aux épîtres. *L'épître aux Corinthiens* de Clément, évêque de Rome sous Domitien, est toute nourrie des doctrines de la tradition apostolique. Non

[1] Dans un beau travail tout récent (sept. 1873), M. le profess. Riggenbach, de Bâle, la rapporte à l'an 96.

seulement elle contient bien des passages des évangiles et des épîtres, mais de nombreuses allusions à leurs enseignements. Malheureusement un grand nombre d'écrits de cette époque que mentionnent les témoins de la troisième génération ne sont pas parvenus jusqu'à nous. D'ailleurs, n'oublions pas que la tradition apostolique affectait de préférence la forme de tradition orale.

En face des efforts de l'école critique pour contester l'authenticité du quatrième évangile, M. Choisy a exposé les réponses triomphantes faites par Tischendorf aux attaques du rationalisme. Ce maître de la science a montré par les écrits des Pères de l'église, par ceux des auteurs des apocryphes, des hérétiques et même des philosophes païens, et enfin par les traductions syriaque et latine du Nouveau Testament, l'existence et l'autorité des quatre évangiles dans l'église, dès le commencement du second siècle. La réunion de ces quatre évangiles en un seul recueil doit dater de la fin du premier siècle : ce qui place leur rédaction plus haut encore.

Arrivé à l'an 160, M. Choisy aurait pu s'arrêter, mais il pousse sa démonstration jusqu'à la troisième génération de témoins qui s'étend jusqu'à l'an 220 après Jésus-Christ. Naturellement, à mesure que le christianisme s'étend et se consolide, le nombre des apologistes s'accroît : Hégésippe, Claude Apollinaire, Méliton, évêque de Sardes, Denys, évêque de Corinthe, Tatien, présentent la défense du christianisme, soit contre les persécuteurs, soit contre les hérétiques, et fournissent des documents importants en faveur de l'autorité et de l'authenticité des évangiles. Les *Homélies Clémentines*, qui datent de la seconde moitié du second siècle, tout en ayant une teinte d'hérésie, renferment de nombreuses citations du Nouveau Testament et montrent que la tradition des apôtres était la base de la foi chrétienne. Irénée, évêque de Lyon en 178, établit qu'à partir des apôtres la tradition s'est perpétuée dans l'église avec la prédication de la vérité jusqu'à lui et à ses collègues. Clément, évêque d'Alexandrie, et Tertullien de Carthage, mort entre l'an 216 et l'an 220, bien différents dans la forme, s'accordent cependant dans leur attachement à la tradition apostolique et démontrent sa solidité, son unité et son autorité. Après cela, M. Choisy rassemble en un faisceau les divers traits qui jettent du jour sur l'église chrétienne à la fin du second siècle, et examine successivement les textes, les monuments et les dépositaires de la tradition.

En ce qui concerne les textes de la tradition, après avoir constaté, d'après les faits, le soin qu'a toujours pris l'église pour la conservation du texte primitif des livres saints, M. Choisy fait voir comment, en dépit des variantes engendrées par le temps, il est facile de retrouver le texte primitif. On pourrait le reconstruire en réunissant tous les passages des évangiles cités par les Pères du second siècle, et au moyen des anciennes traductions syriaque et latine datant du même siècle, puis par la comparaison des manuscrits les plus anciens. Quant aux monuments de la tradition, notre auteur insiste avec raison sur l'impossibilité qu'une doctrine, folie selon le monde comme la doctrine chrétienne, eût jamais pu s'imposer, si elle n'eût été appuyée sur des faits constatés par les témoignages les plus certains. Or partout régnait la même doctrine. L'église du second siècle savait ce qu'elle croyait. Un document officiel tiré par Eusèbe des archives de l'église d'Edesse donne le contenu de la tradition évangélique au second siècle. Il se trouve en harmonie complète avec le canon dit de Muratori, parce qu'il a été trouvé par ce savant à Rome au siècle dernier, qui date de l'an 170 environ. Irénée à Lyon, Clément à Alexandrie, Ter-

tullien à Carthage, présentent des règles de foi où sont exprimés en termes différents, mais concordants pour le fond, les articles consignés dans le symbole qu'on a appelé « des apôtres, » non que jamais à cette époque on l'ait attribué aux compagnons du Seigneur, mais parce qu'il est le résumé fidèle de la doctrine qu'ils ont prêchée. « On ferait mieux, dit excellemment M. Choisy, si l'on ne veut plus du contenu du symbole, de se déclarer plus hérétique que les hérétiques des premiers siècles, et de rejeter absolument, non-seulement l'interprétation donnée par les apôtres des faits chrétiens, mais encore le témoignage des apôtres eux-mêmes. Le symbole rattache la foi de nos églises à celle de l'église primitive, et il a l'avantage de mettre à la base des croyances un antique document, dépouillé de toute théologie, d'un style et d'un contenu essentiellement historiques, et qui est un résumé des faits chrétiens. »

Quand les documents sur l'existence d'une règle de foi dans l'église nous manqueraient, son histoire suffirait pour nous expliquer comment elle s'est formée et comment elle a dû se former. Attaquée d'un côté par ceux qui voulaient ramener le christianisme à un mosaïsme rationaliste, de l'autre par les innombrables sectes du gnosticisme, l'église a dû sans cesse accentuer le caractère purement historique de sa foi. C'est en revenant incessamment aux faits qu'elle a triomphé de toutes les inventions de la prétendue sagesse des hommes.

Le culte de l'église du second siècle achève la démonstration de l'autorité dont jouissait seule la tradition apostolique. L'article principal de cette tradition était la résurrection de Jésus-Christ. Or, dès ses premiers pas l'église l'a proclamé, en transportant au dimanche, jour de la résurrection, les assemblées des fidèles. Le païen Pline le jeune atteste ce fait. Ignace, l'auteur de l'épître dite de Barnabas, Justin Martyr, Tertullien, expliquent, comme cause de ce changement, la résurrection de Jésus. L'institution de la Pâque chrétienne réunissait les deux points fondamentaux de la foi, la mort du Sauveur, le véritable agneau pascal, et sa résurrection d'entre les morts. M. Choisy fait ressortir comment la fameuse controverse du second siècle, sur l'époque à laquelle devait se célébrer la Pâque, confirme l'unité de la tradition. Il explique que c'est par suite d'une erreur dans l'interprétation d'un passage des trois premiers évangiles que la controverse s'est élevée.

L'autorité de la tradition apostolique dans l'ancienne église est encore proclamée par les divers actes du culte. Il comprenait deux parties distinctes, une partie d'instruction, d'édification, d'adoration, de chant, de lecture des saintes Ecritures, et une partie eucharistique, la célébration de la cène, acte dans lequel se résumaient toutes les croyances chrétiennes. Les indications éparses dans les écrits de Justin Martyr et d'Irénée, et surtout la liturgie de l'église d'Alexandrie (dite de saint Marc), que le chevalier Bunsen fait remonter à l'an 150, permettent de reconstruire assez exactement l'ordre de la célébration de la cène vers le milieu du second siècle [1].

En ce qui concerne les dépositaires de la tradition, M. Choisy montre, par le Nouveau Testament et par des documents authentiques, qu'il s'établit très vite dans l'église primitive une organisation ecclésiastique avec des chefs qui reçurent le nom d'évêques ou surveillants, et qui, entre autres fonctions, avaient celle de veiller à la conservation de la tradition apostolique. D'ailleurs les églises d'Asie, d'Europe et d'Afrique étaient en communication constante. On faisait circuler les originaux mêmes des lettres. Puis, lorsque la chose était nécessaire les représentants des égli-

[1] Cette liturgie a été publiée en entier par M. Bunsen, dans les *Analecta Antonicina*, tome I, pag. 106 et suiv.

ses se réunissaient. Eusèbe rapporte qu'il y eut une de ces réunions à Rome vers l'an 142 ou 143, une autre vers 170, une à Lyon en 198. En ce second siècle, il y eut des conciles en Thrace, à Corinthe, dans le Pont, etc. « Et ce ne sont là, remarque M. Choisy, que des données fragmentaires. Que serait-ce, si une proportion plus notable des documents de l'époque nous avait été conservée. »

III

En présence de ces démonstrations si convaincantes de l'antiquité et de l'autorité de la tradition apostolique, je me suis rappelé le mémoire remarquable de M. Ernest Naville, lu il y a peu de temps à l'académie des sciences morales et politiques de Paris. Ce mémoire traite « du fondement logique de la certitude du témoignage, » et voici la marche de son argumentation [1].

Quelle est la certitude que peut engendrer le témoignage? Au dire des jurisconsultes, il y a un certain degré de témoignage public et unanime qui constitue par lui-même une preuve absolue. Dans un certain nombre de cas, cette certitude du témoignage est égale à celle des sciences mathématiques et des perceptions immédiates des sens et de la conscience. Il y a différence quant à l'objet, mais le degré d'assentiment de l'esprit est le même.

Au dire des philosophes, ce fait résulte de ce que le Créateur, qui voulut que l'homme vécût en société, a déposé dans son âme deux principes : le principe de *véracité* et le principe de *confiance*. C'est dire qu'à moins qu'il ne soit sous l'influence de quelque intérêt ou de quelque passion, l'homme dit la vérité et est porté à admettre l'autorité du témoignage de ses semblables quand il n'a aucun motif d'en douter. Si tout élément de doute disparaît, la *créance* s'élève jusqu'à l'*assurance*.

[1] L'exposé que je vais en faire est nécessairement très incomplet, ayant dû laisser de côté les détails et les preuves du raisonnement.

M. Naville étudie le fondement de cette assurance. Il montre que la valeur du témoignage est d'abord proportionnelle au nombre des témoins. Mais l'appréciation du témoignage a plus d'importance que le fait de les compter; ainsi la qualité prime la quantité, et de là naît une seconde règle: la valeur du témoignage est proportionnelle à la valeur des témoins. Il faut que les témoins soient reconnus compétents et véridiques. Alors le témoignage produit une conviction qui ne dérive ni de l'expérience ni du raisonnement.

Mais la science expérimentale prétend que cette certitude ne peut être qu'une haute probabilité. M. Naville répond à cette objection, en développant deux thèses qui réunissent, en ce qui concerne le témoignage, les droits des hommes en société, et les exigences de la science.

La première concerne ce que le professeur appelle le caractère transcendant de l'induction, ou de ce procédé de la pensée qui, de quelques faits de la certitude desquels on s'est assuré par l'observation, conclut à une règle générale qui embrasse d'autres faits qu'on n'a pas observés. C'est l'instrument essentiel de la physique et des sciences expérimentales, au moyen duquel on arrive à établir ce qu'on appelle les lois de la nature. Enlevez cette base à la science *expérimentale* et la science disparaît. Et cependant, il est manifeste que les cas observés ne sont jamais qu'une quantité extrêmement petite auprès de la totalité de la nature.

La seconde thèse concerne les mathématiques. Dans plusieurs cas de cette branche des études humaines, on admet comme fait ce qui dans la réalité ne peut jamais être parfaitement exact. Cependant la science passe outre, et agit comme s'il y avait identité complète. Ainsi l'objection qu'on oppose à la certitude du témoignage s'applique même aux mathématiques. Pour accepter le témoignage comme pouvant produire une

certitude parfaite, il ne faut pas exiger plus qu'on ne demande des sciences expérimentales et même des sciences exactes. Cette certitude est l'application d'une loi générale de l'esprit humain. Lorsqu'il y a un nombre suffisant de témoins pour affirmer un fait, et qu'on s'est assuré que ces témoins sont parfaitement compétents et véridiques, qu'ils ont des yeux, des oreilles, une intelligence pour se rendre parfaitement compte des faits, la mémoire pour en conserver le souvenir, qu'ils n'ont aucun désir de tromper, ni aucun intérêt à le faire; le témoignage, comme le dit M. Naville, est capable de produire non-seulement une haute probabilité, mais la certitude proprement dite.

Je n'ai pas besoin de faire à la tradition apostolique l'application de ces principes.

Comme le dit si bien M. Choisy en terminant son exposition: « Il faudrait croire que tant d'églises disséminées sur toute l'étendue de l'empire romain, comptant dans leurs rangs des philosophes, des médecins, des militaires, des avocats de mérite, des savants, se sont follementl aissé prendre à une tradition menteuse!.... Parce qu'il a éclaté dans leur sein quelques dissentiments sur des points secondaires, il faudrait croire qu'elles ont été profondément et radicalement divisées en partisans de Pierre et partisans de Paul!.... Parce qu'il a péri une foule de documents anciens, parce que les apôtres n'ont pas rédigé leurs actes et leurs épîtres par-devant notaire, parce que les croyances et les traditions les plus antiques n'offrent pas la monotonie d'un document officiel ou d'une histoire, il faudrait croire que l'unanimité des églises sur l'article de la divinité du Christ ne prouve rien, qu'elles ont transporté le repos hebdomadaire du samedi au dimanche, et disputé touchant la date de la Pâque sur la foi d'une vague rumeur de la résurrection de Jésus, que leurs martyrs ont versé leur sang en l'honneur d'un fantôme et non d'un ressuscité, et que leurs évêques et docteurs ont défendu contre les rationalistes du temps une tradition percée à jour! Il faudrait croire que les Celse, les Lucien, l'essaim des incrédules païens et des hérétiques ont mieux compris le Christ et le christianisme que les témoins oculaires, les compagnons et les apôtres du Christ!.... Je conclus que l'église sait en qui elle a cru, et que la tradition apostolique est plus sûre, plus digne de créance que la tradition rationaliste. Ou point de christianisme, ou le christianisme des apôtres. Ou la religion de la raison.... ou la religion du Christ des apôtres! il n'y a pas d'autre alternative! » (Pag. 144.)

DUBY, ancien past.

CHRONIQUE

10 décembre 1873.

La conférence universelle de l'Alliance évangélique à New-York a été un grand événement pour les Etats-Unis. Les journaux politiques se sont même accordés à la représenter comme l'événement le plus important qui ait eu lieu en Amérique depuis l'abolition de l'esclavage.

Là en effet se sont rencontrés les représentants de toutes les églises évangéliques du monde entier, jusqu'à un évêque nègre, jusqu'à un pasteur hindou; et pendant les dix jours qu'ils ont consacrés à l'étude des questions religieuses, la plus admirable harmonie n'a cessé de régner. Les délégués européens sont revenus enthousiasmés, en répétant que cette conférence n'a été qu'une longue fête pour l'âme et pour le cœur.

Qui aurait pensé que le souvenir en serait si vite assombri par une catastrophe, et que deux d'entre les plus distingués de nos représentants, MM. Carrasco, pasteur à Madrid, et Pronier, professeur à Genève,

payeraient de leur vie leur dévouement à la grande cause de l'Alliance évangélique?

Le mouvement produit en Amérique par la conférence de New-York a été vraiment national. Les mille voix de la presse répétaient chaque jour les harangues prononcées au sein de l'assemblée; les cinquante mille églises des Etats-Unis s'unissaient dans un même sentiment d'amour pour leurs frères étrangers et de reconnaissance envers Dieu.

Il faut dire que l'Eglise chrétienne avait rarement manifesté avec autant d'éclat sa glorieuse unité.

« L'objet de notre conférence, disait le Dr Adams dans son discours d'ouverture, n'est ni politique, ni ecclésiastique. Nous nous rencontrons pour exprimer notre unité chrétienne. Bien divers sont les noms que nous portons, soit comme églises, soit comme nationalités, — Allemands, Français, Suisses, Hollandais, Anglais, Ecossais, Irlandais, luthériens, réformés, anglicans, presbytériens, épiscopaux, méthodistes, baptistes, indépendants, — mais nous désirons montrer qu'au sein de cette diversité de formes et de circonstances existe une unité réelle de foi et de vie.....

« Il y a dans le monde entier une aspiration manifeste à l'unité visible..... Des conférences et des expositions internationales ont lieu, dans lesquelles des représentants de tout pays se rencontrent pour comparer et échanger leurs idées et les produits de leurs travaux. Ces signes, comme jadis les touffes d'herbe et les broussailles que Christophe Colomb aperçut de la pointe du mât de la *Pinta*, annoncent le voisinage de la terre. Nous pouvons nous tromper dans nos prévisions, prendre du brouillard pour le rivage; mais nous savons où se trouve la terre, et dans quelle direction il faut naviguer..... »

Ce discours paraît avoir été un des plus remarquables qui se soient prononcés dans la conférence. Le regretté professeur Pronier en avait détaché pour le *Journal de Genève* le fragment suivant, qui aura pour nos lecteurs le double intérêt d'exprimer une belle pensée et d'avoir été traduit par l'homme dont nos églises suisses déploreront longtemps la perte :

« La puissante civilisation qui se forme de ce côté-ci de l'Atlantique a son cachet propre, mais elle est le fruit de toute la civilisation européenne. Sur le sol libre de la république fondée il y a bientôt cent ans, tous les peuples de l'Europe viennent se combiner, comme dans un creuset des métaux en fusion. Une civilisation en sort, qui ne ressemble absolument à aucune de celles qui l'ont précédée, et qui en est pourtant le fruit. Cette civilisation est chrétienne, elle est protestante, et dans la conférence œcuménique des chrétiens de toute nation réunis à New-York, on peut voir comme un symbole de la force qui combine en Amérique tous les éléments européens. »

» La conférence n'a pas été seulement une fête pour le cœur, mais encore pour l'esprit; on y a énormément travaillé. Toutes les questions de nature à intéresser l'église avaient été divisées et subdivisées d'après leurs moindres nuances, et chacune a fait l'objet d'un rapport spécial : « Il a fallu, écrit M. Fisch, de Paris, partager l'auditoire, qui du reste suffisait à remplir deux ou trois vastes églises, à côté de la belle salle où se tenait la conférence. Il y a eu des moments où celle-ci comptait cinq ou six mille personnes. Heureusement que dans ce quartier de New-York les églises se touchent, et que nous en avions trois à moins d'une demi-minute de notre local. L'on passait de l'une à l'autre selon les rapports que l'on désirait entendre, et souvent les mêmes orateurs devaient faire le tour de ces divers auditoires. Partout même intérêt, tantôt sérieux et solennel, tantôt attendri, tantôt éclatant en applaudissements prolongés, ou même dans quelqu'un de ces éclats de rire à pleins pou-

mons, qui assaisonnent si souvent les meetings de nos frères anglo-saxons. »

L'assemblée s'occupa successivement de l'état religieux de la chrétienté, de la défense du christianisme contre l'incrédulité, de la vie chrétienne considérée dans son essence et dans ses manifestations, des exigences modernes de la prédication, du papisme, des rapports de l'Eglise avec l'Etat, enfin des missions en pays païens représentées par des missionnaires accourus de tous les points du globe.

La séance de clôture eut lieu le 12 octobre et se tint simultanément dans les quatre plus grandes enceintes de New-York. Quinze mille personnes y assistaient.

Contrairement à l'opinion du Dr Adams, nous croyons que cette grande manifestation d'unité de foi dans la diversité des opinions secondaires a plus d'influence et glorifie le Chef de l'Eglise plus réellement que ne le ferait l'unité ecclésiastique. Celle-ci serait forcément factice; elle ne se consommerait qu'au détriment de la liberté et par la destruction des individualités, qui font la force du christianisme. Il n'est guère probable que les chrétiens arrivent jamais ici-bas à saisir tous la vérité par le même côté. La lumière évangélique se réfractera toujours diversement dans des milieux divers; et chacun continuera de l'apercevoir sous l'angle visuel qui lui est propre.

D'ailleurs, dans l'uniformité des croyances intellectuelles, où serait le mérite de l'union des cœurs? Il n'y aurait plus lieu à l'exercice de la charité. Se tenir bien unis sur les points où l'on est d'accord, en se supportant dans d'inévitables différences d'opinions, voilà la règle donnée par les Ecritures et la vraie manière de glorifier Dieu. Chercher l'uniformité, ce n'est pas seulement courir après une chimère, c'est encore, croyons-nous, aller à l'encontre des desseins de Dieu, s'il est vrai que toutes ses œuvres portent le cachet d'une harmonie parfaite, consommée dans une infinie variété de formes.

Avant toutes choses, il faudrait mettre en pratique dans la vie journalière et dans les rapports d'église à église les principes de tolérance mutuelle et de fraternité que représente l'alliance évangélique. On voit trop fréquemment des membres de cette société s'en aller fraterniser au loin avec les représentants d'églises étrangères, sans prendre garde qu'il y a quelquefois un désaccord choquant entre ces protestations de fraternité, et leur manière d'être à l'égard de leurs compatriotes appartenant à d'autres dénominations que la leur.

Sous ce rapport la conférence de New-York aura fait du bien; car il n'est pas, pour un Européen, de spectacle plus remarquable que l'accord des différentes églises américaines sur le terrain de la liberté. On peut affirmer sans exagération que toutes les dénominations protestantes aux Etats-Unis vivent dans l'harmonie, s'estimant et se respectant les unes les autres, toujours prêtes à des échanges de services et à des concessions réciproques. C'est une grande et sérieuse leçon qu'elles donnent à nos églises d'Europe si facilement jalouses les unes des autres, grâce sans doute au système protectioniste de l'Etat.

Le grand duc de Bade s'est empressé d'imiter l'exemple de son impérial cousin, en reconnaissant l'évêque de la nouvelle église catholique. Son ministre de l'intérieur a fait prêter serment à Mgr Reinkens, dont la juridiction s'est de la sorte notablement étendue. Ainsi, il y a maintenant en Allemagne deux églises catholiques, toutes deux nationales et officiellement reconnues par l'Etat, qui les protége très inégalement. On se demande combien de temps cet état de choses pourra durer.

La deuxième session du synode de l'Eglise réformée de France s'est ouverte à Paris le 20 novembre dernier. L'événement principal de cette session a été la lecture

d'un décret du conseil d'Etat qui reconnaît la légalité du synode, partant son autorité, et qui tranche les questions en litige entre orthodoxes et libéraux.

Ce décret établit d'abord que l'Eglise réformée est, de sa nature, presbytérienne synodale. Il démontre ensuite que le régime intérieur de l'Eglise n'ayant jamais été modifié par les lois, le décret qui convoqua le synode de l'année dernière est parfaitement légal. Il constate enfin que le synode a été élu suivant les prescriptions légales, ce qui fait de ce corps l'autorité officielle de l'Eglise réformée.

Avertie de ce qui se passait, la fraction libérale du synode s'est abstenue de paraître aux séances. Elle s'est contentée d'envoyer une protestation sur laquelle le synode a fort sagement passé à l'ordre du jour, en déclarant d'une part qu'il ne veut rien faire contre la liberté des églises, d'autre part qu'il ne saurait abandonner les principes nécessaires à la vie de l'église.

On pense que les députés libéraux, tout en continuant de protester contre cette violence faite à leurs sentiments, se donneront garde de quitter une église où ils ont encore droit de cité.

Quant à la majorité orthodoxe, elle demandera officiellement au conseil d'Etat de valider l'arrêté par lequel le synode requiert des candidats futurs au saint ministère de signer une confession de foi.

Il est bien possible qu'à force de réglementer on réussisse à parquer dans un coin, à isoler le parti libéral, peut-être même à le mettre dehors. Assurément ce ne sera pas un mal; l'Eglise a grand besoin de ce coup de balai. Mais il est humiliant de voir les protestants évangéliques faire servir à pareille fin l'appui de l'Etat. Ils ont réussi à se mettre, comme on dit, du côté du manche; ils ont peut-être raison de s'en féliciter, mais c'est à coup sûr une chose fâcheuse pour le christianisme, qui perd toujours en spiritualité ce qu'il gagne en force matérielle et brutale. Peut-être eût-il mieux valu pour les intérêts de l'Eglise réformée que les évangéliques fussent battus. Le triomphe du parti libéral les aurait contraints à un exode, dans lequel ils auraient retrouvé à la fois l'indépendance et la dignité.

La république mexicaine vient de résoudre ou plutôt de trancher courageusement la question si compliquée des relations de l'Eglise avec l'Etat. Le Congrès a solennellement proclamé la séparation des deux pouvoirs, et l'indépendance de toutes les Eglises. Comme corollaire de cette mesure radicale, il a institué le mariage civil et transféré aux autorités toutes les fonctions civiles, remplies jusqu'à présent par le clergé.

Le Congrès a été conséquent jusqu'au bout, en abolissant le serment qui sera remplacé par la simple promesse, ou protestation comme on dit là-bas, de dire la vérité quand il s'agira d'un témoignage à rendre, d'obéir à la Constitution quand il s'agira d'une fonction publique à remplir.

L'institution des biens de main-morte est également abolie; aucune communauté religieuse n'aura le droit d'acquérir des biens-fonds. Mais il faut s'attendre à voir ce dernier article de la Constitution éludé au Mexique comme il l'est ailleurs.

Le Congrès est allé encore plus loin; il a mis des entraves à la liberté individuelle en interdisant les vœux monastiques. Cette interdiction n'était décidément pas de son ressort; si les membres d'une secte religieuse veulent vivre en communauté et que leur conscience leur fasse un devoir de se lier mutuellement par des règles et des vœux, c'est leur affaire; personne n'a rien à y voir. Si la société se croit menacée, elle a le droit, elle aura toujours la faculté de sauvegarder ses institutions par des règlements. Cette question des vœux monastiques vient de se poser en Suisse à

propos de la révision de la Constitution fédérale; et s'il faut en juger par les discours prononcés à ce sujet dans les chambres fédérales, elle y sera probablement résolue dans le sens de la liberté.

Le Congrès mexicain n'a pas été mieux inspiré en décrétant l'expulsion des jésuites. Il est vrai que cette mesure, qui est en voie d'exécution, rencontre au Mexique une approbation presque générale, mais elle n'en est pas plus équitable pour cela, ni plus judicieuse. On ne tardera probablement pas beaucoup à s'en apercevoir.

Il n'en demeure pas moins que le Mexique vient de donner à nos Etats d'Europe un exemple que ceux-ci feraient bien d'imiter. On a beaucoup dit que, dans les pays où l'union du temporel et du spirituel existe depuis des siècles, est entrée dans les mœurs, s'est amalgamée avec les institutions politiques, la séparation ne pourrait s'opérer sans des secousses terribles, de nature à désorganiser la société. C'est là le grand argument des personnes qui prétendent que l'exemple des Etats-Unis ne prouve rien, l'union n'y ayant jamais été pratiquée. Eh bien, que dites-vous du Mexique? Y avait-il au monde un pays où l'Eglise et l'Etat fussent plus unis, plus complétement dépendants l'un de l'autre? La séparation vient pourtant de s'y accomplir d'un seul coup, en un seul jour, aussi complète, aussi absolue que possible. Il ne s'est produit ni troubles dans les masses populaires, ni perturbations dans les rouages administratifs. On a laissé crier les prêtres, et le pape fulminer ses anathèmes; personne ne s'est ému, et la république, débarrassée d'une alliance préjudiciable à ses intérêts, va laisser joyeusement de côté les questions religieuses, qui ne la regardent plus, pour s'occuper sans arrière-pensée de mettre ses institutions en harmonie avec les progrès modernes. Elle a déjà fait des fautes, elle en fera probablement encore, — il est si difficile aux nations comme aux individus de garder en tout une juste mesure, — mais qui n'envierait son indépendance et la franchise de sa position? **

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

—

Vaud.

Décembre 1873.

Le dimanche 9 novembre, l'église libre de Nyon a eu la joie d'inaugurer une chapelle dont le besoin se faisait vivement sentir pour la célébration de son culte. C'est dans un sentiment de sincère reconnaissance envers le Seigneur qui lui a fourni les moyens nécessaires à cette construction, que l'église en a fait la dédicace. De nombreux amis, venus de près et de loin, témoignaient de leur sympathie par leur présence à cette intéressante cérémonie.

Après le chant du Ps. LXXXIV (Roi des rois, éternel mon Dieu!) le pasteur Mestral lut 1 Rois VIII, 12 à 30, et consacra le nouvel édifice en y déposant la Bible et la profession de foi de l'église libre, dont il fit aussi lecture: puis, dans une allocution émue, il rappela aux membres de l'église de Nyon, dont il a été pendant bien des années le conducteur dévoué, leur propre indignité et la miséricorde de Dieu à leur égard, les invitant à la fois à l'humiliation et à la reconnaissance.

Un chœur formé pour la circonstance exécuta un Alléluia et contribua à rendre dans les deux cultes le chant de plusieurs cantiques plus expressif et plus animé.

M. le pasteur Bonnard, chargé de la prédication, prit pour texte Aggée II, 9: « La gloire de cette dernière maison sera plus grande que celle de la première, a dit l'Eternel des armées, et je mettrai la paix en ce lieu-ci, dit l'Eternel. »

Après avoir rappelé dans quelle circonstance ces paroles furent prononcées et les avoir rapprochées de celle pour laquelle on était réuni, il dit que si *la gloire* du second temple a été supérieure à celle du premier, c'est que Dieu s'y fit voir d'une manière

lus complète et plus intime en la personne e Celui qui était *la splendeur de sa gloire*. De même, les anciens lieux où s'est célébré › culte ont tous eu aussi leur gloire, Dieu · ayant manifesté sa présence, mais la loire de cette chapelle pourra être plus rande encore, parce que notre Dieu, qui st un Dieu de progrès, s'y fera voir de lus près, s'y manifestera d'une manière lus directe encore. Mais il ne suffit pas u'il y soit, il faut s'y emparer de lui ; et our cela qu'au transfert matériel corresonde une liquidation morale, celle des inidélités, des lenteurs à saisir le Seigneur. Il faut sortir de l'ordinaire pour entrer lans l'extraordinaire qui doit être l'ordinaire du chrétien. En Jésus et par son Saint-Esprit, il faut un renouvellement sérieux de vie. Chapelle oblige.

Une des bénédictions spéciales de la rencontre avec le Seigneur est ici indiquée, c'est la *paix*. « Je mettrai ma paix en ce lieu-ci. » Puisse cette chapelle s'affirmer comme un lieu où se trouve la paix! Que les âmes troublées y soient en bon nombre amenées par l'Esprit pour y obtenir la paix au pied de la croix. Que tout manque de bienveillance et de charité y soit réprimé et delaissé! Que la paix y soit goûtée en commun au milieu de frères de diverses dénominations. Que le nom de cette chapelle puisse être celui de: *Chapelle de la gloire de Dieu, chapelle de la paix!*

L'après-midi, une nouvelle réunion fort nombreuse aussi eut lieu sous la présidence de M. le pasteur Murisier. On y entendit les allocutions de plusieurs frères, délégués des diverses commissions de l'église libre ou pasteurs dans des églises sœurs.

Une impression bénie est demeurée de cette journée pour les membres de l'église de Nyon. Que Dieu la fasse tourner à l'accroissement de la foi et du zèle dans son sein! V. B.

Genève.

Genève, décembre 1873.

Un grand deuil est venu visiter l'école de théologie libre de Genève, et lui enlever un des hommes qui en faisaient la valeur et l'ornement. Né à Genève le 19 octobre 1831, César-Louis Pronier, après avoir fait avec distinction ses études classiques au collége de cette ville, partit pour l'Amérique, où il s'établit comme fermier dans l'état de New-York. Après un séjour de peu de durée, las d'une vie qui répondait mal à ses goûts littéraires, à ses facultés et à la vocation décidée qu'il ressentait pour le ministère, il revint à Genève, et entra en octobre 1853 comme étudiant dans l'auditoire de théologie de l'école de l'Oratoire. Il ne tarda pas à se faire remarquer de ses camarades par le sérieux de son caractère et la maturité de sa pensée. Après avoir achevé son triennium académique et subi ses derniers examens « avec grande louange, » il partit pour l'Allemagne, où il suivit les cours de la faculté de théologie de Berlin. Ce fut pendant ce séjour qu'il fit à la Wartbourg cette excursion qu'il a racontée avec tant de charme dans le petit recueil intitulé : « *Choses vieilles et choses nouvelles,* » dont il était l'un des éditeurs. L'église libre de Genève l'appela en 1858 à desservir le poste d'évangélisation qu'elle venait de fonder sur la rive droite du Rhône. Il réunit autour de sa chaire un nombre croissant d'auditeurs, attirés moins par la forme de ses discours que par leur contenu sérieusement médité. Les étudiants en théologie, en particulier, aimaient à suivre ces études bibliques qui, en les initiant à la connaissance de la Parole de Dieu, fournissaient à leurs réflexions un aliment substantiel. Aussi lorsqu'en 1859 le vénéré professeur Gaussen se vit forcé par l'âge et par la maladie de diminuer, puis de suspendre son enseignement, songea-t-on aussitôt pour le remplacer au jeune prédicateur de la rive droite. Dès le mois d'octobre de la même année, César Pronier commençait ses leçons de dogmatique et abordait l'étude de la doctrine de l'expiation. Appelé en mai 1861 à opter entre les fonctions pastorales et celles du professorat, il eut un moment d'hésitation ; mais une lettre pressante des étudiants qui suivaient son cours, lettre que vint corroborer sa nomination comme professeur adjoint de théologie systématique, le décidèrent à se vouer entièrement à l'enseignement. En septembre 1863, la mort de celui qu'il suppléait rendit sa position définitive.

Pendant les dix années qui suivirent, César Pronier se consacra avec ardeur à sa tâche. Il donna successivement des cours de dogmatique, de théologie biblique, de morale, d'apologétique, d'encyclopédie théologique, d'ecclésiologie, d'homilétique pratique. Difficilement satisfait, désirant de tenir ses étudiants au courant des questions contemporaines, il améliorait sans cesse ses cours, et il se proposait de les refondre en vue de publications éventuelles, lorsque le comité genevois de l'alliance évangélique l'invita à le représenter aux conférences œcuméniques de New-York. Il entrevit d'abord avec plaisir la pensée d'assister à ces grandes assises de la chrétienté évangélique; il se réjouissait aussi de revoir avec les yeux de l'homme fait cette Amérique qu'il avait habitée plus de vingt ans auparavant; il songeait aussi aux avantages que pourrait retirer l'école de théologie de la présence d'un de ses professeurs sur le sol des Etats-Unis. Il se décida donc à accepter l'appel qui lui était adressé, et offrit à ses collègues de la société évangélique de consacrer quelques semaines à visiter les séminaires des Etats du nord et à nouer des relations avec des hommes influents qui pourraient devenir, dans leur pays, les appuis de ses œuvres. Cette offre fut accueillie avec reconnaissance, et un congé de deux mois lui fut accordé.

A mesure cependant qu'approchait l'heure du départ, le professeur Pronier était assailli de pensées moins encourageantes. Ce que jeune homme il avait exprimé dans de beaux vers[1] lors de son premier départ pour l'Amérique, il le ressentait à ce moment avec plus de force. Il comprenait qu'il pourrait ne plus revenir, que l'adieu qu'il prononcerait serait le suprême adieu. Il le dit à plusieurs de ses amis, et dès le mois de mai, quoique son départ ne dût avoir lieu qu'en août, il disposa de sa maison comme un homme qui allait mourir. Il aurait voulu que quelque obstacle venant d'en haut mît un empêchement à ce voyage vers lequel il marchait « comme un condamné. » Une lutte douloureuse, dont quelques amis furent les confidents, s'engagea entre son cœur et son devoir. Le professeur ne pouvait oublier qu'il laisserait derrière lui une femme tendrement aimée et six jeunes enfants. Une prédication qu'il entendit le 10 août sur le devoir de haïr père, mère, femme, enfants pour l'amour de Christ, mit fin à ses indécisions, et le lendemain il partait tranquille. Le sacrifice était accompli. Le 14 août il s'embarqua au Hâvre et le 29 du même mois il entrait dans la rade de New-York. Il jouit beaucoup de cette traversée tantôt facile, parfois singulièrement orageuse, et peu après son arrivée sur la terre américaine, il se rendit à Princeton où MM. les professeurs James Moffat et Guyot le reçurent avec la plus grande cordialité. Il admira la riche organisation de ce séminaire théologique, et souvent lorsqu'il se promenait dans les ombreuses allées qui l'entourent, ou qu'il visitait les salles spacieuses où se donnent les cours, sa pensée se reportait dans les locaux humides et sombres où il avait professé jusque là.

Les séances de l'alliance évangélique l'intéressèrent vivement. Il y présenta un

[1] Au commencement de cette année, M. Pronier avait publié pour ses amis un petit volume de poésies qui n'a point été mis en vente, et intitulé: *Jeunes années, poésies dérobées au portefeuille d'un inconnu.* Le morceau intitulé *Adieu* a une bien saisissante actualité:

C'en est donc fait; l'heure est enfin venue;
Elle a sonné pour ce triste départ.
Le bord chéri, la montagne connue,
Disparaîtront bientôt à mon regard.
Amis, parents, et toi, paix domestique,
De vos douceurs, ah! j'ai joui trop peu.....
Et cependant, cette chanson rustique
Est pour vous mon dernier adieu!
. . . .
Longtemps encor j'entendrai dans mon âme
L'écho lointain de mes jours de bonheur;
Longtemps encor d'un souvenir de flamme
J'arroserai la triste et chère fleur.
Paix du foyer, loin de ceux que j'adore,
Loin de nos monts et de mon ciel si bleu,
Pourrai-je, hélas! te retrouver encore?
Adieu, paix du foyer, adieu!
Et vous, amis, vous qu'aujourd'hui je laisse,
Vous qui veniez, des fleurs à chaque main,
Encourager l'effort de ma jeunesse,
En les jetant sur mon étroit chemin,
Dois-je revoir vos plages fortunées?
Dieu seul le sait, lui qui veille en tout lieu,
Lui qui d'en haut règle nos destinées.....
Adieu, chers compagnons, adieu!

1851.

rapport sur l'état actuel du vieux catholicisme, particulièrement en Suisse, prêcha à plusieurs reprises et se fit remarquer par sa grande modestie. Après les séances de l'alliance, au lieu de revenir en Europe avec ses collègues de la députation genevoise, il visita successivement les écoles de théologie de la Nouvelle-Angleterre, et forma à New-Haven, à Cambridge, à Yale d'affectueuses relations. Il parla aux étudiants de ces diverses facultés et fut reçu membre de deux de leurs sociétés. Il se retrempait de corps et d'âme dans ce milieu théologique. Le 15 novembre à une heure, il montait à bord de la *Ville du Hâvre* avec son ancien élève Antonio Carrasco et faisait voile vers l'Europe, riche d'expériences diverses et d'indications précieuses, lorsque au bout de sept jours de traversée une collision terrible vint l'enlever à sa famille, à ses amis et à ses chers étudiants. Au moment de sombrer, il dit à l'un de ses compagnons de route, M. Emile Cook, cette dernière parole: « *Nous sommes entre les mains de Dieu....* » legs suprême d'un soldat mort au service du Seigneur.

Je ne dirai pas la douleur des siens, ni la consternation de tous ceux qui l'avaient connu ou aimé. Chacun pleurait l'homme *débonnaire* qui ne laissait derrière lui que de doux souvenirs. Le *Journal de Genève* se fit l'organe de ce deuil général, et énuméra les qualités de celui que la mort devait faire apprécier à toute sa valeur. César Pronier était en effet un ami fidèle, en même temps qu'un théologien consciencieux et distingué. Il avait conquis ses convictions dans la lutte avec le doute, il avait mesuré les profondeurs de l'abîme avant de pouvoir se réjouir dans la sereine lumière de la vérité; aussi avait-il dans sa parole une autorité particulière. Ses étudiants avaient en lui une grande confiance: « Nous ne pouvons croire, écrivaient-ils au *Journal de Genève* (5 décembre 1873), que nous ne reverrons plus cette physionomie énergique et austère, mais sympathique et qu'un sourire aimable et plein d'affectueux intérêt illuminait à la rencontre de ses chers étudiants; nous ne pouvons croire que ce chrétien si parfaitement simple n'ouvrira plus avec nous chacune de ses leçons par une prière pleine d'une confiance et d'une foi tout enfantines, pour laisser la place ensuite au théologien savant et profond, au critique fin et délicat dont l'enseignement était si hautement apprécié par tous..... Jeune de cœur, jeune de pensée, jeune par son amour de la poésie, en même temps intelligence ferme, large, ouverte à toutes les nobles idées, et chrétien vivant et croyant, le professeur que nous pleurons possédait ces grandes et belles qualités vers lesquelles la jeunesse se sent attirée comme vers la lumière, et qui lui font aimer, admirer et comprendre dans sa grandeur, le christianisme positif dont il était un représentant fidèle..... Il était de ceux que l'on respecte autant qu'on les aime, une de ces natures d'élite chez qui l'énergie de la volonté est d'autant plus puissante qu'elle est accompagnée de la sympathie qui gagne les cœurs et du respect de la liberté d'autrui qui permet de conseiller avec autorité, mais non pas de s'imposer avec despotisme. » — « Nous perdons en Pronier, dit M. le pasteur Bersier, une intelligence d'élite, un esprit admirablement équilibré, un vrai théologien, et ce qui est plus sensible à ses amis, un cœur plein d'affection et de loyauté. »

Quelques vers adressés à un ami par celui que nous pleurons, à l'occasion de la mort du professeur Gaussen, résumeront notre perte et seront lus avec intérêt par tous ceux qui l'appréciaient:

Sa belle âme s'est envolée,
Il s'est éteint comme un flambeau,
Il sommeille après la mêlée
Du sommeil profond du tombeau.
Adieu, le maître à l'âme tendre!
Oh! qu'il était bon de l'entendre
Parler du ciel et de la foi!
Si son âme était belle et pure,
C'est qu'il faisait sa nourriture
De la moelle de l'Ecriture.
Du Seigneur il sondait la loi.

As-tu senti cette tristesse
Qui parfois envahit le cœur,
Quand seuls pour combattre nous laisse
Un tel ami du Dieu Sauveur?
Soldat de Christ, ferme, invincible,
Vêtu de l'armure invisible,
Agneau, lion, il combattait.
Suivant son modèle suprême,
Il aima comme Jésus aime,
Il aima, s'oubliant lui-même
Pour le Dieu qu'il glorifiait.

Puissions-nous dans la bonne guerre,
Ami, combattre comme lui;
Faire ce qu'il faisait naguère,
Prendre Dieu seul pour notre appui!
Point de doutes et point de crainte!
Elle est glorieuse, elle est sainte
La lutte où nous devons lutter.
Devant nous voici la carrière,
Ah! sans regarder en arrière
Courons comme a couru le père
Que la mort vient de nous ôter.

Autour de moi j'ai quelque gage
De son noble et doux souvenir.
Il m'a laissé quelque héritage
Que le Seigneur veuille bénir!
Mais il fut notre commun maître,
A sa voix Dieu te fit renaître,
Et Dieu m'instruisit par sa voix.
En lisant ce qu'il a pu lire
Souviens-toi de son bon sourire,
Sa mémoire peut nous instruire
Comme son amour autrefois.

LOUIS RUFFET.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

—

MARIE ET CLÉMENCE. Nouvelle, par Caroline Frossard. — Lausanne, librairie Imer et Lebet éditeurs, 1874.

Le moment où une jeune fille, après ses années d'étude, rentre au sein de sa famille non plus comme une enfant, mais à titre de membre actif et responsable, est certainement une époque sérieuse de son existence. Il s'agit pour elle, non plus de penser à soi seulement, mais de vivre pour les autres, de donner après avoir si longtemps reçu, et de se faire une nouvelle place dans ce petit monde domestique qui n'est ni aussi simple, ni aussi exempt d'orages qu'on pourrait le croire au premier abord. Or, dans la vie, si l'on a fait fausse route, on peut le regretter et s'en repentir; il est rare que l'on puisse revenir en arrière. Le premier pas dans le sentier est donc d'une importance presque décisive.

Telle est, nous semble-t-il, non point la thèse, un roman n'est pas une dissertation, mais l'idée morale qui se dégage de ce volume publié avec un soin pieux par des mains amies, après la mort de son aimable et spirituel auteur.

Du reste, rien ne ressemble moins que cette gracieuse nouvelle à ce que l'on est convenu d'appeler un roman religieux, quoique celle qui l'écrivait, il y a si peu de temps encore, eût l'âme éprise de vérité et profondément chrétienne; rien n'est moins dogmatique que ce frais récit, dont les héroïnes sont deux jeunes filles, fidèles à leur devoir et à leur conscience, mais ne demandant qu'à aimer et à être heureuses.

Nous parlons d'héroïnes, et Clémence en est une en effet, si par ce mot l'on entend, non point un personnage courant d'aventure en aventure, mais un caractère pris sur le fait, naturel, captivant, et dont l'auteur sache faire apparaître à nos yeux la vivante réalité. Quant à la douce Marie, elle joue le rôle humble, mais utile, que tous les artistes ont su placer à côté de celui de leur personnage principal; elle sert à faire ressortir la plastique et noble figure de son amie.

La manière de composer de Mlle Frossard, le loisir avec lequel les détails sont amenés, son style même, nous reportent à la fin du siècle passé, à l'époque où Mme de Charrière habitait la Suisse romande et où Lausanne se piquait de bel esprit. Sa langue nous rappelle le parler de nos grand'mères, qui causaient bien, dans un français précis, pur et net, dont la tradition va se perdant chaque jour, grâce aux traductions dont nous sommes inondés et à l'espèce de communisme qui semble envahir la littérature. Mais c'est la forme seule et ce qu'elle a de quasi-classique, qui nous fait songer que l'auteur de *Marie et Clémence* avait eu toutes fraîches les traditions de ce XVIIIe siècle, déjà si loin pour notre jeune génération. Les sentiments y sont rendus avec une grâce, une délicatesse, nous dirions presque une naïveté, qui prouvent une fois de plus, à ceux-là même qui voudraient espérer le contraire, que le cœur reste éternellement jeune.

Ce livre, charmant à placer sur la table d'étrennes des jeunes filles, sera lu par les mères avec intérêt et par les vieillards avec le sourire qu'amène toujours sur leurs lèvres le souvenir de ce qui leur plaisait jadis.

L.

Galerie suisse. — Biographies nationales, publiées avec le concours de plusieurs écrivains suisses, par Eugène Secretan. Première série. Lausanne, Georges Bridel éditeur, 1873. — 1 vol. grand in-8 de 624 pag. Prix : 7 fr.

Œuvre d'érudition et d'études spéciales la *Galerie suisse* ne saurait, à moins d'un labeur considérable, être l'objet d'une critique de fonds. Un pareil travail exigerait l'examen et la connaissance de tous les documents où chaque auteur a puisé. Or, les biographes sont au nombre de plus de vingt et les biographies dépassent celui de cinquante. Réduit par là-même à ne présenter ici que des impressions, nous nous y résignons sans peine, puisqu'elles exprimeron si toutefois elles sont justes, une opinion plus ou moins générale.

En parcourant cette galerie de portraits avec l'attention qu'elle mérite, nous avons reconnu que chacun des biographes s'est efforcé de chercher les lignes caractéristiques, les traits fondamentaux, la physionomie particulière et l'expression individuelle des diverses figures qu'il avait à peindre. Si quelques-unes présentent certains contours plus indécis, il faut l'attribuer plutôt aux lacunes de l'histoire qu'à de la négligence chez le narrateur. En effet, cette collection de personnages qui se sont signalés dans des domaines si divers, est le fruit de recherches consciencieuses. Les auteurs se sont attachés à reproduire avec fidélité les temps, les mœurs, les caractères; ils ont laissé parler les faits et partout évité d'abandonner le rôle de l'historien pour prendre celui de l'apologiste ; en un mot, ils ont compris que leur mission était d'être vrais avant tout. Sans parler d'erreurs accréditées dont il fallait faire justice, certaines traditions qui nous sont chères semblent s'être évanouies sous le regard sévère de la critique; mais c'est à nos principes encore plus qu'à nos traditions que se rattache notre existence.

D'utiles leçons peuvent être tirées de l'étude de ce recueil. Ce sont des exemples à fuir, des modèles à imiter. Là c'est un héros sur le champ de bataille, tandis que dans sa vie privée il est le jouet de ses passions ; ici, c'est l'intérêt personnel se donnant carrière, ou l'esprit de parti immolant à ses fins l'intérêt général ; ailleurs, c'est la vie laborieuse du savant ou la vie héroïque et pure de l'homme d'état et de l'homme religieux. Les contrastes abondent dans ce domaine si riche et si varié de la nature humaine. Qu'on lise les vies d'un Diesbach, d'un Waldmann, d'un Jenatsch; puis celles d'un Berthelier, d'un Farel et d'un Viret, et l'on aura un spécimen de cette variété et de ces contrastes. Si l'histoire politique nous offre parfois des personnages qui attirent peu et même nous repoussent, elle a eu cependant ses martyrs, âmes généreuses, ardentes au bien public, prodigues d'elles-mêmes pour la défense des libertés de tous. Dans un ordre plus élevé, nous trouvons les héros de la science ; plus haut encore, les héros de la foi, depuis l'étrange et solennelle figure du solitaire d'Unterwald jusqu'à celles de nos intrépides réformateurs, morts à la peine sans avoir goûté un instant de repos. La société des hommes du XVI[e] siècle est propre à retremper l'énergie de l'homme de nos jours. Qui ne s'est senti à la fois humilié et relevé à ce contact, n'a jeté qu'un regard distrait sur leur zèle infatigable ou leur dévouement à la cause qu'ils avaient embrassée.

L'attrait de ces biographies peut varier suivant les sujets ou le mérite de l'écrivain. Il est certain que les plus lues seront celles qui sont le moins compliquées d'événements divers présentés en raccourci, les plus simples pour le fond et la contexture littéraire. L'âme a besoin d'unité morale. Elle y aspire sans cesse et applaudit à toute existence qui la réalise. Cela est si vrai que l'auteur lui-même la décrira avec plus de sympathie, et saura la peindre avec ces touches larges et lumineuses qui la feront ressortir sur le fond toujours obscur du siècle où elle s'est déployée. Plusieurs de ces biographies sont dans ce cas ; et pour ne citer que les types les plus remarquables, la vie de la bonne reine Berthe, celle de Nicolas de Flue, et dans une époque moins reculée, celle d'un Bezanson Hugues, d'un Farel, d'un Viret, d'un C. Gessner, seront de celles auxquelles on aimera toujours à revenir.

Ce recueil, qui n'est point destiné à remplacer une étude suivie de notre histoire,

pourra l'accompagner avec un grand avantage; aussi nous devons nos remerciements à celui qui le premier a conçu l'idée de cette publication patriotique et qui y a contribué pour une large part. CH. COTTIER.

PRISCILLA AN SABINA, BRIEFE EINER RÖMERIN, etc. (*Lettres de Priscille à Sabine, l'an 29 de Jésus-Christ*, par V. PRESSEL.) Hamburg, Agentur des Rauhen Hauses. Petit in-8.

L'ouvrage que nous annonçons appartient à un genre de littérature auquel on n'a pas encore, croyons-nous, donné de nom technique, et que nous appellerons, en attendant, le *genre Anacharsis*, d'après le livre qui en est, chez nous du moins, le type le plus connu. Il faut se garder de confondre ce genre avec celui du roman historique, car c'est justement l'inverse. Dans le roman historique l'histoire est au service de la fiction; dans le genre dont nous parlons la fiction, réduite à un minimum, n'a d'autre but que de rendre l'histoire plus présente, plus vivante, en un mot, encore plus vraie.

Ce procédé a été appliqué avec succès à la peinture des principales époques de l'histoire grecque et romaine. Pour l'appliquer à l'histoire sainte, surtout à celle de l'Evangile, il est besoin d'un tact et d'un talent particuliers, et ceux qui l'ont essayé jusqu'ici n'y ont réussi que rarement; car, pour peu que la fiction y tienne trop de place, on y tourne au romanesque, et le lecteur se sent froissé de la voir coudoyer de si près les choses saintes. Les *Lettres juives* de Pfenninger, en trente-trois livres et en douze volumes, ont trouvé quelque accueil dans le siècle passé, mais quoiqu'elles ne soient pas sans mérite, on ne peut plus les lire dans le nôtre et leur seconde édition reste en magasin depuis plus de cinquante ans, malgré le soin qu'on a pris d'en renouveler le frontispice. Cependant le grand succès obtenu par les récents opuscules de Delitzsch (*Une journée à Capernaüm, Une journée à Jérusalem*, etc.) prouve que cette sorte de littérature peut encore plaire et qu'il ne s'agit que de l'accommoder au goût et aux exigences de notre temps.

L'auteur de *Priscille* s'est, avec raison, attaché par-dessus tout à éviter les inconvénients du genre qu'il a choisi. Dans la crainte d'altérer l'histoire en quoi que ce fût, il a évité de mettre en scène les personnages principaux de l'Evangile; c'est avec les personnages secondaires seulement (Gamaliel, Zachée, etc.) que l'héroïne se trouve en relations et c'est de leurs récits que lui viennent ses impressions. Elle décrit avec soin les habitudes des Juifs de son temps, la ville de Jérusalem, les écoles des rabbins, le culte, et il en résulte un tableau pittoresque et complet de la vie du peuple hébreu à l'époque de son histoire la plus intéressante pour nous.

Au reste, le but du livre n'est pas simplement historique et archéologique; l'auteur a eu aussi, nous dit-il, une intention apologétique; il s'est proposé de travailler à la solution de la grande question théologique de notre temps, la personne de Jésus-Christ.

Il ne suffisait pas pour écrire ce livre d'aimer l'Evangile et de savoir raconter et peindre, il fallait en outre posséder une connaissance exacte et approfondie non seulement de l'Ecriture sainte ainsi que de l'histoire et de la géographie de la Palestine, mais encore de la littérature juive, et en particulier du Talmud. M. V. Pressel était un des seuls hommes qui réunît les conditions nécessaires à cette entreprise: on n'en doutera pas quand on connaît ses ouvrages précédents et spécialement les articles aussi nombreux que savants qu'il a fournis à l'*Encyclopédie théologique* de Herzog.

La première série des *Lettres de Priscille* vient de sortir de presse et forme un tout complet: elle présente un tableau du monde juif, et, jusqu'à un certain point, du monde païen dans le temps qui précéda immédiatement le ministère de Jean-Baptiste.

Nous laissons aux libraires le soin d'ajouter que les mérites extérieurs de ce joli volume le rendent tout à fait propre à être donné en étrennes. F. B.

MÉLANGES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE, par Adolphe Schæffer. — Neuchâtel, librairie Sandoz, 1873.

Un auteur qui compte une quinzaine de volumes, petits ou grands, n'est plus un

inconnu. Son genre d'esprit, sa manière d'écrire, ses qualités, ses défauts sont de notoriété publique. Aussi me permettra-t-il d'être bref dans l'appréciation du nouvel ouvrage dû à sa plume féconde.

Ce volume se compose de seize morceaux divers, fort inégaux soit pour l'étendue, soit aussi pour la valeur. Quelques-uns, qui pouvaient avoir leur place dans un journal, ne nous ont pas paru avoir un intérêt suffisant pour figurer dans un livre; ainsi le premier (ou les premiers) et le dernier. Dans celui-ci le passage consacré à « étudier les nez qui se profilent » à la table d'hôte d'un hôtel, est d'un goût douteux. « Rien de plus amusant, » dit l'auteur. C'est possible, mais tout ce qui amuse des touristes en veine de fantaisie n'est pas digne d'être imprimé.

Nous avons tiré meilleur profit des études ayant pour titre : *Luther et l'Allemagne au XVIe siècle ; Félix Mendelssohn-Bartholdy ; Saint-Martin et le mysticisme en France, Schleiermacher, sa vie, ses écrits, son génie.* Au reste, l'auteur ne prétend pas donner un travail approfondi et complet sur les sujets qu'il aborde. Comme il aime à « mettre à sa plume la bride sur le cou, » il trace des « contours généraux, » il fait des « esquisses, » des analyses sommaires. Evidemment, il a en vue le grand public, il veut populariser les questions qui s'agitent dans les cabinets des savants.

Les articles de polémique occupent une large place dans les *Mélanges*, et nous n'en sommes point étonnés. Mais dans l'intérêt même de la cause de M. Schæffer, qui est la nôtre, nous lui aurions souhaité plus de mesure. L'énergie chrétienne qui réagit contre l'erreur et la superstition nous apparaît comme devant être une fermeté calme et digne qui n'affecte pas le « suprême dédain, » le « mépris, » la passion de l'amour-propre froissé. Fût-elle « dans un guêpier, » elle saura ne pas « s'enorgueillir des inimitiés » qui bourdonnent autour d'elle et qui la blessent de leurs aiguillons. Quels que soient les traits qui lui sont décochés, elle ne voudra pas avoir dans son carquois les flèches de l'invective et des épithètes provoquantes.

En somme et malgré tout, M. Schæffer est un esprit actif, hardi, entreprenant, toujours à la brêche, toujours aux écoutes pour être initié et pour initier à ce qui se dit, s'écrit et se fait. Sa plume peut manquer parfois d'élévation, mais elle a certainement du trait, de l'énergie, de la franchise. Tantôt c'est l'épée du chevalier qui s'avance contre l'ennemi; tantôt c'est un pinceau reproduisant en vives couleurs les mœurs et les caractères, les idées et les faits des siècles passés et de notre temps. Quant au volume que nous annonçons, il est de ceux que l'on admet volontiers dans les bibliothèques populaires, surtout si l'on a affaire avec l'ultramontanisme.

J. FAVRE.

HISTOIRE DU PEUPLE DE GENÈVE, depuis la réforme jusqu'à l'Escalade, par Amédée Roget. Tome second, première livraison. Genève 1873.

Ce nouveau volume est conçu dans le même esprit que les précédents. Au premier abord, le lecteur sera désappointé, pour peu qu'il aime les récits oratoires, habilement groupés, les livres composés pour exalter ou pour déprécier une époque. Il sera dérouté et un peu accablé par ces continuelles citations des registres du Conseil ou des correspondances entre contemporains. A ce compte-là, pensera-t-il, chacun saurait écrire l'histoire! Il paraît bien que non, puisque M. Roget est à peu près le premier qui ait appliqué cette méthode aux annales de Genève. Que la méthode d e vienne trop souvent un procédé, d'accord; mais du moins aurons-nous enfin des matériaux avec lesquels on pourra bâtir quelque chose de définitif.

Dans les deux cents pages de son livre, l'auteur passe en revue à peine cinq années, de l'automne 1541 au printemps 1546. Calvin vient de rentrer à Genève, après un exil de trois ans et demi. Il se remet à l'œuvre, inspire des ordonnances ecclésiastiques et devient l'âme du consistoire. Son autorité est encore loin d'être ce qu'elle devint après la chute des Libertins, après le coup d'état de 1555. Nous n'en sommes ni au procès de Jacques Gruet (1547), ni à celui de Michel Servet (1553). L'opposition existe, mais facile à comprimer. Dans le domaine politique, peu de faits saillants, à part quelques

démêlés entre Berne et Genève, provisoirement terminés par le renouvellement du traité de combourgeoisie en 1546.

L'intérêt se concentre donc autour de Calvin, et, chemin faisant, M. Roget écarte d'une main également impartiale les exagérations de ses détracteurs et de ses panégyristes. Il les nomme par leur nom, les uns et les autres, aussi bien MM. Galiffe ou James Fazy, que MM. Gaberel ou Bungener. Peut-être, en avançant dans sa tâche épineuse, l'auteur fera-t-il plus nettement ses réserves au sujet du grand réformateur; pour le moment, sans être précisément indulgent, il ne néglige pas une occasion de lui rendre justice.

C'est ainsi qu'il montre, par une foule d'exemples, que les vexations incroyables auxquelles le consistoire soumettait les citoyens n'avaient au fond pas de caractère dogmatique. Plus loin, à propos des édits civils et politiques révisés par Calvin en 1543, nous voyons le réformateur coordonner des lois déjà existantes; mais il n'est point un législateur nouveau, ainsi que l'ont affirmé tour à tour admirateurs et adversaires. Dans ses démêlés avec Castalion, en 1544, s'accuse l'esprit de domination de Calvin; Castalion est banni, tandis qu'à l'origine son seul tort était d'avoir des doutes sur l'inspiration du Cantique des cantiques et sur la descente de Jésus-Christ aux enfers. En revanche, pour quiconque lira attentivement ce volume, les plaintes de Calvin contre plusieurs de ses indignes collègues, sa sévérité envers eux, se justifient surabondamment. Lors de la peste de 1545, trente et une personnes furent torturées, puis brûlées vives, ou décapitées sous l'accusation odieuse d'être des *boute-peste*. M. Galiffe, et bien d'autres après lui, en ont fait peser la responsabilité sur Calvin; M. Roget, pièces en main, la rejette sur les cruelles pénalités de l'époque.

J'ai relevé essentiellement ce qui concernait Calvin; mais pour tous les domaines de la vie, que de renseignements minutieux, en partie inédits, toujours dignes de foi! Il y a bien des ouvrages historiques plus intéressants pour le grand public. Il n'y en a guère de plus instructifs pour qui s'efforce avant tout de revoir le passé avant de le juger. EUGÈNE SECRETAN.

NAOMI, OU LES DERNIERS JOURS DE JÉRUSALEM, par Mme J.-B. Weeb, traduit de l'anglais par Mme A. Dardier. Toulouse, Société des livres religieux, 1873.

Ce livre porte avec raison un double titre. L'auteur se propose évidemment d'édifier et d'instruire à la fois.

Naomi est une aimable juive, digne fille du sacrificateur Zadok. Elle embrasse la foi chrétienne et, sous son influence, ses parents et ses amis finissent tous par l'imiter, jusqu'à son père lui-même, qui meurt à l'autel, portant dans sa ceinture un manuscrit de l'évangile, et jusqu'à Javan son frère, le mauvais génie de tout le roman, qui, après la ruine de Jérusalem, attend aussi le glorieux avénement du Seigneur Jésus-Christ. S'il s'agissait de personnages réels, ces conversions extraordinaires seraient un grand sujet de joie; malheureusement on ne voit guère, en nos jours du moins, que la vie chrétienne exerce une aussi prompte et décisive influence.

L'auteur nous fait assister aux dernières luttes livrées par le peuple juif dans le pays de ses pères. Plusieurs récits portent un cachet franchement historique; d'autres ne laissent pas aisément discerner le produit de l'histoire d'avec les fruits de l'imagination. Ce mélange du réel et du fictif, naturel dans un roman, n'est pas sans danger quand les héros sont des personnages bibliques. D'où l'auteur sait-elle, par exemple, que Marie, sœur de Lazare, était avec les disciples dans la chambre haute quand Jésus leur apparut au soir de la première Pâque et, le dimanche suivant, quand il montra à Thomas les traces de ses blessures? D'où sait-elle encore que cette même Marie était également avec les disciples sur le mont des Oliviers, le jour de la glorieuse ascension du Sauveur.

Que l'on ajoute aux récits des auteurs profanes dans un livre qui ne se donne point pour historique, nous n'y voyons aucun mal; mais nous regrettons que Mme Weeb ait ajouté aux récits que le Saint-Esprit a jugé à propos de nous communiquer par l'intermédiaire des apôtres. Tel qu'il est néanmoins, ce volume trouvera le

chemin de plus d'un cœur, car il contient des scènes touchantes et dont il nous semble presque avoir été le témoin.

R. DUPRAZ, pasteur.

EDMOND, JEANTIL ET VALENTIN, par Mme Abric-Encontre. Paris, Grassart, libraire éditeur, 1873.

Dire que l'*Ami de la jeunesse* a eu la primeur des quatre nouvelles annoncées ici, c'est dire que ce volume peut être placé dans toutes les mains. Ces divers récits varient quant au mérite littéraire. *Edmond*, le premier en date, est de beaucoup inférieur aux autres. Les événements sont entassés les uns sur les autres, les principaux personnages se meuvent dans une atmosphère vaporeuse: on n'a pas vu la mère dont la mort sert de prologue, et c'est à peine si l'on entrevoit le père qui la suit de près au tombeau. Un tuteur serait un luxe que l'auteur n'a point accordé aux deux orphelins dont il nous raconte l'histoire. L'aîné des deux frères, Edmond, assume à l'égard de Lucien, plus jeune que lui de quelques années, une responsabilité peu judicieuse; tandis qu'il travaille sans relâche pour subvenir aux prodigalités de son frère devenu officier dans l'armée d'Afrique, celui-ci répondrait fort mal à ce dévouement, si les Arabes n'intervenaient fort à propos pour déraciner l'égoïsme et les passions mauvaises dont un excès d'indulgence avait favorisé le développement. Le dernier tableau de cette histoire, qui, à vrai dire, n'est qu'une succession de tableaux, nous représente l'enfant prodigue devenu aveugle, mais ayant trouvé la paix et le vrai bonheur au sein de la famille de son frère.

Ce quelque chose d'incomplet, cette incohérence que nous reprochons à *Edmond*, se retrouve d'une manière plus frappante encore dans l'*Oncle Georges*; pourtant cette nouvelle contient des pages charmantes.

La nouvelle *Pendant la guerre* est trop saisissante de vérité pour ne pas intéresser les parents autant ou même plus que les enfants. Mais, nous l'avouons, les émotions de cette terrible époque 1870-1871 ont été si profondes que nous ne sommes pas encore prêts à les retrouver dans le roman; un temps trop court s'est écoulé depuis qu'elles étaient une terrible réalité.

La courte histoire de *Jeantil le Passeur* est la perle de ce volume. C'est une idylle de la vie réelle, dont tous les détails sont pleins de grâce et de fraîcheur. Nous désirons que Mme Abric Encontre nous conduise souvent sous d'aussi jolis ombrages.

L. H.

UN PETIT MONDE D'ENFANTS, par Mme E. de Pressensé. Paris, Sandoz et Fischbacher, éditeurs, 1873.

Ce livre répond à son titre: c'est un monde tout entier, un groupe d'enfants réunis à l'école, puis retournant dans leurs familles, dont l'histoire triste et parfois consolante nous apparaît au travers de ces individualités enfantines. Tout est bien dessiné, tout est naturel, sentiments et langage.

Enfants et pauvres familles, tout a été observé, tout est rendu avec une vérité qui prend sa source dans une profonde sympathie. Vinet a dit que si la malignité est pénétrante, la charité l'est bien plus encore: le secret de la vie lui appartient. Ce secret c'est l'amour, victorieux du mal.

Madeleine, fille d'une veuve et née après la mort de son père, a vécu dans l'atmosphère d'une pauvreté laborieuse, égayée par les tendresses d'une mère et d'une vieille voisine qui l'a prise en affection dès le jour de sa naissance. Elle est un oiseau mignon et gazouillant, recevant sans cesse sa picorée de caresses, de petites gâteries, de soleil le dimanche quand le temps est beau. Vient l'heure de la mettre à l'école; elle atteint sa huitième année. Un jour de printemps, sa mère l'y conduit et assiste avec elle à l'école du dimanche. Madeleine se trouve assise auprès de la petite Lydie, enfant chétive, bossue, aux yeux doux et timides. Elle s'y attache dès l'abord et s'éloigne d'une autre petite fille nommée Henriette, forte, habile, égoïste, et qui met son plaisir à tourmenter Lydie. Madeleine représente, avec grâce et bonheur, le cœur naturel chez une fillette aimable et bien élevée. Henriette est le type d'un cœur gâté par une éducation mauvaise, où l'égoïsme, comme une plante monstrueuse, étouffe tout autre croissance. Lydie est

de ces êtres destinés à porter la marque divine sous le fardeau de l'humiliation, saint et admirable symbole que Dieu fait parfois briller à nos yeux dès l'aurore de la vie, selon cette parole : « J'ai tiré une parfaite louange de la bouche des enfants. » Lydie apprend à Madeleine qu'il faut aimer ceux qui nous font du mal ; elle a reçu cet enseignement à l'école du dimanche et elle cherche sans cesse à le mettre en pratique, ou plutôt l'amour découle presque sans effort de ce cœur meurtri.

La seule critique que nous sachions faire à l'auteur c'est d'avoir appuyé trop fortement sur la corde lugubre. Douée d'une grande puissance dramatique, ne s'y laisserait-elle pas un peu trop aller ?

Cela réservé, disons que ce livre si vrai, si plein d'intérêt, qui peint si bien les enfants et la nature humaine, marque un vrai progrès dans la maturité du talent de Mme de Pressensé, et une pénétration de plus en plus complète du sens élevé et profond de l'Evangile. X.

Noel dans la rue. Simple récit par Aug Glardon. — Lausanne 1874. Georges Bridel éditeur. — Brochure de 24 pages, 20 cent.

Voici enfin un *Noël* à mettre sans arrière-pensée entre les mains des enfants et que feront bien de méditer tant de parents qui se laissent prendre à une importation étrangère, dont ils ne voient pas les abus. Qu'on apprenne à la jeunesse à se réjouir de la naissance du Sauveur, rien de plus naturel, ni de plus chrétien, le ciel même y convie la terre. Mais que la joie soit d'en haut, de celles que l'évangile autorise et engendre, et non un spectacle qui parle aux yeux plus qu'à l'âme, ou des friandises qui font appel à la sensualité. En rappelant ces vérités élémentaires, M. Glardon a fait une bonne œuvre, et plusieurs l'en remercieront avec nous. P. B.

Le creux des fougères, par l'auteur de *Seuls à Londres*, etc., traduit par Mme Massebiran-Boissier. — Paris, J. Bonhoure, éditeur.

Voici un beau et joli livre. La scène se passe en Angleterre, dans un district manufacturier, et nous ne serions pas étonné si le rôle que jouent dans le récit le grand propriétaire de fabrique et le seigneur du village, dépaysait, jusqu'à un certain point, de jeunes lecteurs habitués à des mœurs républicaines et à une vie plutôt agricole qu'industrielle. Mais il peut être bon de transporter les enfants hors du cercle où ils se meuvent habituellement. Ils apprennent ainsi que ce qu'ils connaissent de la vie est peu de chose, et que l'existence se présente sous des aspects bien différents, bien douloureux parfois, à des milliers d'êtres moins bien partagés qu'eux. L.

Le pasteur Jean-Louis Vallette. — Paris, Sandoz et Fischbacher, 1873.

Nous regretterions de n'avoir pas encore rendu hommage au souvenir de M. Vallette, s'il était jamais trop tard pour parler d'un homme de bien et d'un chrétien.

Ses amis ont publié après sa mort une petite brochure qui n'est point une biographie, mais le récit de ses derniers jours. Anxieux de ne rien laisser perdre des émotions douloureuses et bénies tout à la fois que leur avait fait éprouver le départ d'un chef de famille et d'un pasteur également aimé et respecté, ils ont raconté en détail la cérémonie de ses funérailles et ont recueilli tous les témoignages de sympathie publique auxquels elles ont donné lieu. Ils ont transcrit jusqu'à la liturgie du service des morts dans l'église de la confession d'Augsbourg, liturgie d'une grande beauté, simple et solennelle, où l'expression de la foi et de l'espérance est interrompue de moment en moment par ce cri de l'âme en détresse que répète le chœur des fidèles :

« Seigneur, aie pitié de nous. »

Toutes les paroles prononcées sur cette tombe ouverte ont été contenues, dans l'expression de la douleur comme dans celle de l'éloge. Il en ressort néanmoins tout ce que l'activité de M. Vallette avait de dévoué, de large, de courageux ; on y voit aussi combien elle était bénie et combien est grand le vide qu'il a laissé. L.

Thomas Guthrie, sa vie, son œuvre, sa mort, par E. Rosseeuw Saint-Hilaire. — Paris, Sandoz et Fischbacher, 1873.

Toutes les fois que nous lisons le récit d'une belle et noble vie, il nous revient à

l'esprit ces paroles, que l'abbé Pereyve écrivait au commencement de la biographie d'une jeune et pieuse Italienne: « Avez-vous jamais vu passer dans le ciel, au commencement de l'automne, ces compagnies d'oiseaux qui s'allongent en longue file et suivent jusqu'au dernier les mêmes sinuosités? On dit que le plus fort vole en tête parce qu'il fend l'air, et que les faibles, venant derrière lui, entrent alors sans peine dans le sillon aérien. Ah! trop faibles que nous sommes pour nous frayer seuls le chemin du ciel, sachons du moins entrer dans le sillon des saints ; leur vol fort et assuré nous entraînera sur leurs traces, et quand nous les verrons si aimables parce qu'ils étaient si aimants, nous avancerons nous-mêmes avec moins de crainte vers ce qui fut le but suprême et dernier de leur amour. »

Cette image convient tout particulièrement à Thomas Guthrie, à cet homme chez qui l'énergie, la force, le dévouement s'alliaient à tant d'esprit, d'originalité et de tendresse.

M. Rosseeuw Saint-Hilaire a su résumer sans sécheresse, dans une courte brochure, la vie prodigieusement active de ce serviteur de Dieu.

Prédicateur infatigable, écrivain fécond, pasteur plein d'abnégation, il fut encore le fondateur des écoles déguenillées d'Ecosse, et sut garder, au milieu de cette incroyable multiplicité de devoirs, toutes les qualités qui rendent la piété aimable et répandent du charme dans les rapports journaliers et intimes de la famille et de la société. On comprend que la mort de cet homme éminent ait été un deuil, non-seulement pour ses amis et son troupeau, mais pour l'église tout entière, et nous ne pouvons que remercier M. Rosseeuw Saint-Hilaire d'avoir fait connaître au public français quelques traits de ce noble et généreux caractère. L.

Le petit duc, ou Richard sans peur, par l'auteur de l'*Héritier de Redcliffe*, traduit de l'anglais. — Paris, Grassart, libraire-éditeur, 1873.

Les récits qui plaisent aux enfants sont rarement ceux qui mettent le plus naturellement en scène des acteurs de leur taille. Ils n'aiment à retrouver dans leurs livres ni leur propre langage, ni le tableau fidèle de leur vie de chaque jour. Les reparties prises sur le fait, celles qui charment les grandes personnes, qui amènent un sourire sur les lèvres du père et une larme dans les yeux de la mère, tout ce naïf et gracieux parler du premier âge est en général perdu pour les très jeunes lecteurs.

Avides de savoir, ils demandent des idées et des expressions nouvelles. Les mots qui ne leur sont pas familiers ont encore du mystère pour eux, et le mystère plaît à leur esprit. Il faut donc, à mesure qu'ils écoutent ou qu'ils lisent, que leur imagination ait une certaine latitude et sa part de travail.

Ainsi, les enfants des classes aisées s'émeuvent facilement au récit des souffrances de petits pauvres; ceux-ci par contre aiment souvent mieux être transportés dans une autre sphère que celle de leur misère journalière; tous font leur lecture favorite de Robinsons de toute espèce, des légendes, des voyages à grandes aventures, sans parler des contes merveilleux, jusqu'au jour où cette première littérature sera détrônée par Cooper et par Walter Scott.

Ce genre d'ouvrages présente cependant un inconvénient. Tout, ou presque tout, parle à l'esprit, le cœur manque d'aliment, et cette lacune est d'autant plus grave que les enfants ne s'en rendent pas compte eux-mêmes, et ne s'en plaignent presque jamais. Il est donc précieux de trouver des livres qui, tout en répondant aux exigences de l'imagination, s'adressent en même temps aux facultés affectueuses et sympathiques. Celui que nous signalons aujourd'hui au public se place d'emblée dans cette dernière catégorie. C'est un roman historique, écrit en vue des enfants par une plume aussi érudite que pieuse, aussi pleine de talent que de sensibilité.

Le *petit duc* est le fils de Guillaume la longue épée, le petit-fils de ce Rollon, d'héroïque et farouche mémoire, qui conquit la Normandie à la tête de ses hordes danoises. C'est donc en plein moyen âge que nous sommes transportés, au milieu de mœurs et de coutumes en tous points différentes des nôtres, dans le temps des tours crénelées, des ponts-levis et des guerriers bardés de

fer. L'auteur trace, sans jamais dépasser la portée de ses lecteurs, un tableau vivant et coloré de cette lointaine époque; il excelle surtout dans la peinture des personnages.

Dame Astrida, avec son haut bonnet normand et ses vieilles ballades norses; Osmond, le serviteur dévoué, l'ami sûr et fidèle; les petits princes français, frêles, efféminés et tyranniques; le comte Bernard Albéric, l'aimable compagnon de jeux; le petit duc enfin, que la mort tragique de son vertueux père a laissé orphelin au milieu d'une cour à demi barbare, forment une galerie vivante et pittoresque, dans laquelle les enfants n'ont qu'à se choisir un héros à leur gré.

Mais ce joli livre fera mieux encore que de les amuser, il éveillera en eux le goût de l'histoire et des vieux récits des âges écoulés, il leur montrera l'influence du christianisme sur la barbarie, et celle de la charité et de l'amour dans le cœur d'un petit prince exposé à toutes les tentations et à tous les dangers inhérents à son rang et à l'époque dans laquelle il vivait.

L.

Pestalozzi, par F. Bordier, ancien pasteur. — Paris et Neuchâtel, 1873.

Pestalozzi est en même temps une figure originale et sympathique; chez lui le génie est bienfaisant. Son dévouement absolu, l'abnégation sans limites, l'amour profond qu'il apporte à la tâche qui fut le but de sa vie, savoir l'éducation de la jeunesse, voilà ce qui nous attire et ce qui excite notre admiration. Le petit écrit de M. Bordier d'un style ferme, rapide, élevé et populaire, nous trace un portrait fidèle de ce philanthrope, dont l'influence a été si grande dans toutes les branches de la pédagogie.

Les ombres ne manquent pas au tableau, et cela devait être: pour rendre quelqu'un intelligent et sage par l'exemple d'autrui, il faut aussi dévoiler dans ses faiblesses et ses erreurs le secret de ses insuccès. Outre les défauts qui tenaient au caractère même de Pestalozzi ou à sa première éducation, il est une lacune que signale M. Bordier et qu'il est bon de rappeler dans un temps comme le nôtre, où l'éducation est à l'ordre du jour: « Ce n'est pas sans danger, dit notre auteur, que les hommes les plus éminents et les plus dévoués abandonnent la base solide de l'éducation, je veux dire le christianisme positif. Rien, pas même le sacrifice de soi-même, ne peut remplacer les principes féconds que Jésus a proclamés et qui sont la lumière du monde... Les revers de Pestalozzi ont tenu, non pas seulement à son incapacité administrative, mais bien plus à ce que, enfant d'un siècle qui voulait se passer de Dieu, il a méconnu la misère originelle de l'homme, la rédemption en Jésus-Christ, qui ne consiste pas seulement en une simple amélioration morale, mais dans une transformation radicale du cœur par la foi au Sauveur du monde. »

J. F.

Craintes et espérances, par l'auteur de l'*Héritier de Redclyffe*, traduit de l'anglais par Mme W. R. — 2 vol. — Neuchâtel, Delachaux; Paris, Grassart, 1873.

Encore un de ces romans à couleur religieuse qui ne laissent aucune impression chrétienne. Amuse-t-il au moins? Hélas! non. — L'auteur a déchu depuis qu'il écrivait ce fameux *Héritier de Redclyffe*, dont la réputation est trop bien établie pour être usurpée. Mme W. R. aura regardé comme une bonne fortune de mettre la main sur un ouvrage du célèbre auteur. Si elle n'est pas dégoûtée du métier ingrat qu'elle semble essayer pour la première fois, nous souhaitons qu'elle ait désormais la main plus heureuse, et que, l'original en valant mieux la peine, elle s'applique à faire disparaître certaines incorrections, qui lui ont échappé cette fois dans sa longue et pénible besogne.

M.

PENSÉE

On se plaindra beaucoup moins de son sort ici-bas quand chacun aura examiné, dans la sincérité de sa conscience, s'il l'a mérité ou non.

KÉRATRY

Sans le travail, la joie nous échappe de tous les côtés.

Lettres d'une amie maternelle.

TABLE DES MATIÈRES

ÉTUDES BIBLIQUES

EXÉGÈSE

THÉOLOGIE

PHILOSOPHIE

QUESTIONS SOCIALES ET RELIGIEUSES

PÉDAGOGIE

MORALE RELIGIEUSE

BIOGRAPHIE

HISTOIRE RELIGIEUSE

HISTOIRE RELIGIEUSE CONTEMPORAINE

MISSIONS ÉVANGÉLIQUES

PSYCHOLOGIE CHRÉTIENNE

GÉOLOGIE

ARCHITECTURE CHRÉTIENNE

LITTÉRATURE

VARIÉTÉS

REVUE CRITIQUE

CHRONIQUE

FÉVRIER

MARS

MAI

JUIN

AOUT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOUT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

PENSÉES

